

AIX-MARSEILLE UNIVERSITE  
ÉCOLE DOCTORALE 355 – ESPACES, CULTURES ET SOCIÉTÉS  
LABORATOIRE MEDITERRANEEN DE SOCIOLOGIE (LAMES)

**Les ménages face aux impératifs de « transition énergétique »**  
*Des raisonnements pris entre marché, normalisation institutionnelle et  
références pour agir forgées au fil de la trajectoire biographique.*

Thèse présentée pour obtenir le grade universitaire de docteur

Discipline : Sociologie

Présentée et soutenue publiquement le

par Joseph CACCIARI

Sous la direction de Pierre FOURNIER

**Composition du Jury :**

Sophie **DUBUISSON-QUELLIER**, Directrice de recherche au CNRS, rapporteur  
Pierre **FOURNIER**, Professeur de sociologie à Aix-Marseille Université, directeur de thèse  
Charles **GADEA**, Professeur de sociologie à l'Université Paris Nanterre, rapporteur  
Séverine **GOJARD**, Directrice de recherche à l'INRA  
Philippe **HAMMAN**, Professeur de sociologie à l'Université de Strasbourg



## Remerciements

Une recherche et la rédaction d'un compte rendu de recherche sont pour moi des productions éminemment collectives. J'ai même parfois tendance à considérer naïvement qu'au cours des processus d'enquête et de rédaction chaque interaction ou situation peut avoir une importance décisive. C'est pourquoi il m'est impossible de remercier l'ensemble des personnes qui ont participé de mon point de vue, de près et jusque de manière très lointaine, à ce que ce travail devienne ce qu'il est, et qui me rend fier malgré ses défauts. J'espère que mes omissions n'offenseront personne. Ces omissions seront peut-être pardonnées aussi car j'ai décidé d'être bref. Ceux qui me connaissent savent en effet qu'il manquera pour toujours dans ces remerciements deux lignes qui ne peuvent plus s'écrire, rendant très relatif mon enthousiasme à soutenir ma thèse. Je souhaite néanmoins porter l'attention sur certaines personnes qui ont de manière indubitable joué un rôle plus central que d'autres dans mon parcours, avant et pendant mon doctorat, mais aussi pour préparer un après inattendu.

Parmi ces personnes Anaëlle Loze occupe une place particulière. Relectrice bénévole de tout ce que j'écris depuis ma seconde année de reprise d'études universitaires, conseillère avisée sur tout, soutien moral et matériel, elle a été, du master au dépôt de ma thèse, le pivot de beaucoup d'événements de ma vie personnelle et professionnelle. Sans Anaëlle, sans sa patience et sa gentillesse, sans la présence vivifiante de sa fille Éléonore, rien n'aurait été possible depuis six ans.

Mon très cher ami Vincent Baggioni, qui vient lui aussi de soutenir sa thèse, a rendu mes quatre années de doctorat joyeuses et passionnantes. Rencontré il y a maintenant six ans, celui qui n'était au départ qu'un collègue de travail est maintenant l'un des centres de gravité de mon quotidien. Notre amitié à présent affirmée m'a aidé à traverser bien des épreuves ces derniers mois. Notre étroite relation de travail, formée il y a plusieurs années, est de celles qui rendent plus lucide ... de Nantes à Forcalquier.

Sylvie Chioussé et Annie Lamanthe, par leur soutien moral, leurs multiples relectures, leurs questions, leurs suggestions, ont plus que beaucoup d'autres collègues universitaires participé à ce manuscrit. Ma dette envers elles deux est importante, mais je sais qu'il y a eu souvent un plaisir sociologique partagé, et qu'elles m'ont aidé sans condition et sans attente aucune.

Plusieurs groupes ou collectifs, qui regroupent parfois plusieurs dizaines de personnes, m'ont maintenu à flot dans les moments difficiles : les amis du 5<sup>ème</sup> (et surtout Matthieu Vironneau et sa famille !); les gens rencontrés par l'« assemblée autonome », les camarades politiques, les piliers de la Mer veilleuse, les ami. e. s de fac et assimilé.e.s ; Thomas, Lydie et Mélenne ; l'ensemble du personnel de l'association Médiance 13... Ils sont trop nombreux et ceux que j'oublie ici peuvent considérer que je pense malgré tout à eux en écrivant ces lignes.

Je ne peux également que nourrir des pensées à ma famille et mes amis restés en Corse, qui se tiennent malheureusement ou heureusement, j'ai du mal à trancher, loin de tout ce qui se passe à l'université. Cette thèse est aussi un cadeau que je leur adresse, puisant directement sa source dans mes origines prolétariennes.

Une transition se fait ici pour remercier (encore et encore) mon directeur de thèse, Pierre Fournier. Il m'a permis de vivre cette aventure sociologique improbable pour quelqu'un de mon extraction. Son soutien depuis la licence m'a permis de tenir un cap et une ambition auxquels ma trajectoire sociale ne m'avait pas préparé. Ce manuscrit ne ressemble certainement pas à ce qu'il aurait attendu au départ, mais j'espère qu'il en sera fier et qu'il reconnaîtra les nombreux hommages à son enseignement glissés ici et là. Avec lui c'est aussi l'ensemble des membres du Laboratoire méditerranéen de sociologie que je salue chaleureusement. Le soutien financier et logistique de l'ADEME et du GRETS m'a permis de réaliser ce travail dans les meilleures conditions possibles. La liberté accordée par ces institutions m'a surpris et fait relativiser un certain nombre de positions que je tenais vis-à-vis d'elles initialement.

Je remercie enfin l'ensemble des enquêtés qui m'ont donné de leur temps, un peu d'intimité et surtout de la matière pour penser le monde social.

Malgré tous ces remerciements, et bien d'autres qui seraient à formuler, les propos de ce manuscrit n'engagent que moi. Mon espoir à travers ce volume est de ne m'être pas trop compromis et d'être resté cohérent politiquement et scientifiquement avec mon projet.





# SOMMAIRE

<b>Introduction générale</b> .....	5
------------------------------------	---

## PREMIERE PARTIE

### LA TRANSITION ENERGETIQUE ET LA CATEGORIE DE CONSOMMATEUR D'ENERGIE COMME MOTS D'ORDRE ECONOMIQUE DANS LE DOMAINE DES ECONOMIES DOMESTIQUES

<b>Premier chapitre.</b> Quand l'agenda politique bouscule la construction d'un objet de recherche dans le domaine de la consommation domestique d'énergie.....	39
<b>Chapitre deux.</b> Les sciences sociales et la catégorie de consommateur .....	81
<b>Chapitre trois.</b> L'invention du consommateur d'énergie de la transition énergétique .....	103
<b>Chapitre quatre.</b> Devenir consommateur d'énergie, une approche par la notion interactionniste de carrière .....	135
<b>Conclusion de la première partie :</b> examiner l'impératif de transition énergétique comme un mot d'ordre dans le domaine des économies domestiques .....	171

## DEUXIÈME PARTIE

### FAIRE VIVRE LE MOT D'ORDRE DE TRANSITION ENERGETIQUE « PAR LE BAS » : LA PRODUCTION DU CONSOMMATEUR

<b>Chapitre cinq.</b> Le conseil en économies d'énergie comme territoire professionnel.....	191
<b>Chapitre six.</b> Les Conseillers info énergie : petites mains incertaines des politiques énergétiques françaises .....	229
<b>Chapitre sept.</b> Les guichets de la « misère énergétique » : tri, moralisation et habilitation des « consommateurs » .....	293
<b>Conclusion de la deuxième partie :</b> Signal des prix et entreprises de normalisation des consommateurs aux prises avec les systèmes de références profanes pour agir .....	343

## TROISIÈME PARTIE

### CONFIGURATIONS D'APPRENTISSAGE DES RAISONNEMENTS EN MATIERE DE PRATIQUES DOMESTIQUES MOBILISATRICES D'ENERGIE

<b>Chapitre huit.</b> Le maintien des références pour agir tirées de la prime enfance et l'invisibilisation du raisonnement économique savant et institutionnel.....	373
<b>Chapitre neuf.</b> Les modes de raisonnement de l'économie domestique pris en tension entre origines et appartenances sociales.....	419
<b>Chapitre dix.</b> Des « ruptures » biographiques qui rendent sensibles à d'autres systèmes de références pour agir dans l'espace domestique.....	473
<b>Conclusion de la troisième partie :</b> le choix de consommation domestique comme fait social .....	523

## CONCLUSION GÉNÉRALE

La double vérité du « choix » de consommation domestique.....	539
---	-----

<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>551</b>
----------------------------	------------

<b>ANNEXES</b> .....	<b>575</b>
----------------------	------------

<b>TABLES DES TABLEAUX, ENCADRES, FIGURES ET PHOTOGRAPHIES</b> .....	<b>667</b>
--	------------

<b>SOMMAIRE DÉTAILLÉ</b> .....	<b>671</b>
--------------------------------	------------



## Introduction générale

---

« La plupart des expressions de faits fondamentaux n'acquièrent d'importance qu'en raison des superstructures qu'on leur fait supporter et restent des lieux communs en l'absence de ces superstructures ». Schumpeter J., (2004 [1954], p. 9.)

La sociologie et l'anthropologie économique ont fait du champ de l'économie domestique un domaine privilégié de leurs enquêtes. Il s'agit d'une forme d'économie qui n'est souvent pas thématifiée comme telle (Weber, Ténédos, 2006, p.68) et qui a trait à l'organisation de la maison ou de la maisonnée (*ibid.*). Elle correspond à l'économie du quotidien de la coresidence et de l'entre soi d'un groupe d'interconnaissance (Lazuech, 2012, p.25), là où l'économie marchande met généralement en contact des inconnus qui peut aussi dépasser le cadre de la maison comme lieu physique pour déborder sur la maisonnée comme groupe d'organisation de la vie quotidienne (*ibid.* p.23). L'économie domestique serait chargée des valeurs et de l'histoire d'un groupe concret, contribuant à la maintenir pour partie à l'écart des entreprises de normalisation institutionnelle (*ibid.* p.25).

Les recherches dans le domaine prennent appui sur de nombreuses dimensions des économies domestiques : pratiques alimentaires, dépenses de logement, signification de l'argent, production domestique. Une dimension des économies domestiques est pourtant en partie restée dans l'ombre ou n'a pas fait l'objet d'un examen à titre principal dans cette littérature : la « consommation domestique d'énergie »<sup>1</sup>. Cette dernière affirmation, relativement valable jusqu'au début des années 2000, est moins exacte aujourd'hui. Le nombre de recherches en sciences sociales sur le thème a en effet crû rapidement durant les quinze dernières années, l'enchaînement des colloques et des publications associés à ce thème témoignant de ce dynamisme.

Cet intérêt croissant du monde de la recherche pour le domaine des consommations domestiques d'énergie me semble directement lié à celui des acteurs du champ politique et du champ économique, susceptibles par suite d'enrôler les chercheurs en sciences sociales, le plus souvent avec des financements alloués.

Il ne me paraît pas excessif de dire que la consommation d'énergie des particuliers à leur domicile s'est imposée depuis presque vingt ans comme une préoccupation politique de

---

<sup>1</sup> Les guillemets accolés dans ce paragraphe aux expressions de consommation domestique d'énergie et, plus bas, de transition énergétique, renvoient au caractère mal assuré de ces notions. Considérant que le lecteur a compris mon intention, je les ajouterai plus systématiquement.

premier rang, comme un problème public si l'on veut, parce qu'elle se trouve étroitement associée aux alertes environnementales et à l'engagement de nombreux pays dans un processus qualifié de « transition énergétique » constituée en impératif de société, notamment en France.

Dans ce contexte, en effet les consommations domestiques d'énergie sont reconnues comme des modalités prioritaires d'économies d'énergie et les particuliers invités à participer au niveau domestique, par ce qui est institutionnellement désigné comme la maîtrise de leur consommation d'énergie, à la soutenabilité du développement des sociétés humaines et des modèles énergétiques du futur. Derrière ces invites, les acteurs institutionnels français ont privilégié jusqu'à ce jour au moins une définition du consommateur (et en creux de la consommation) appuyée sur les caractéristiques du raisonnement micro-économique (Maresca *et al.*, 2009, p.9) qui permettrait, plus que d'autres raisonnements, d'atteindre des objectifs de réduction des consommations domestiques d'énergie et serait adaptés aux enjeux de développement économique et social du futur.

Ce sens savant du consommateur, revendiqué par les institutions pour le relayer comme raisonnement attendu, est un cadre de lecture du fonctionnement social et de définition des instruments de l'action publique et économique. Ce cadre de lecture postule que les individus, lors de leur décision d'achat de biens ou de services produits par autrui, s'appuient de manière privilégiée sur la référence aux ressources (monétaires, informationnelles) qui leurs sont disponibles, sur le signal des prix et de la qualité, sur des comparaisons et des hiérarchisations de préférences et de besoins, sur des calculs visant à maximiser la satisfaction ou l'utilité dans le temps. Ce raisonnement économique savant et maintenant institutionnel à propos de la conduite du consommateur d'énergie, résumé parfois sous le vocable d'*homo oeconomicus*<sup>2</sup>, tire son origine et son champ de pertinence du formalisme de la science économique née à la fin du XIX<sup>e</sup> dans les pays d'Europe de l'Ouest (Laval, 2008) dans le sillage du formalisme de la théorie marginaliste et de l'équilibre général (Schumpeter, 2004c [1954])<sup>3</sup>. Il a présidé dès le

---

<sup>2</sup> La fiction de l'*homo oeconomicus* ne fait pas l'unanimité en analyse micro-économique, et elle est d'ailleurs, je le souligne ici une fois pour le reste de la thèse. C'est d'ailleurs pourquoi je préciserai plus loin le raisonnement du consommateur savant et institutionnel, pour le complexifier. Ainsi Carl Menger et Alfred Marshall eux-mêmes, deux des pères fondateurs de la théorie économique contemporaine, y voyaient une abstraction inacceptable pour qui veut saisir la manière dont se comportent les individus quotidiennement, lui préférant une plus juste définition du sujet économique (Schumpeter, 2004c [1954], p.147). À partir des années 1960, pourtant, l'analyse par l'homme économique, doté de quelques raffinements complémentaires, reviendra au premier plan de la micro-économique notamment dans le sillage des travaux de Gary Becker (Boncoeur, Houémeant, 2014, p. 232 et p. 239) ou des de la nouvelle fonction de consommation autour de la théorie du revenu permanent de Friedman (*ibid.*, p. 233).

<sup>3</sup> Il ne s'agit bien entendu pas du seul raisonnement savant possible ou disponible en la matière sur le marché des idées économiques, mais ce cadre d'analyse peut être considéré comme dominant dans le champ de la consommation d'énergie (voir *infra* dans cette même introduction).

départ à la construction du secteur commercial de l'énergie en Europe (Reverdy, 2014, p.76).

Dans le contexte de l'impératif de transition énergétique et du point de vue institutionnel, tout se passerait alors comme si ce raisonnement savant prêté au consommateur permettrait aux particuliers qui l'adoptent de s'engager à tenir des conduites ajustées à la vérité d'un marché où la promesse d'abondance d'une consommation d'énergie de masse a cédé le pas à une économie de la rareté sous impératif écologique, et ainsi de réaliser des économies d'énergie qui s'imposeraient dans ce contexte.

## **1. Un sens savant et institutionnel de la conduite du consommateur critiqué depuis longtemps par les sciences sociales**

En examinant les enquêtes sociologiques dans le domaine de la consommation d'énergie publiées depuis le début des années 2000, ce que je ferai avec détails tout au long de la première partie de la thèse, j'observe que, jusqu'à ce jour au moins, leur point de départ se situe habituellement dans le giron de cette définition savante et institutionnelle du consommateur d'énergie domestique, même lorsqu'il s'agit de la critiquer par la suite. Par suite ces enquêtes éclipsent les résultats obtenus par l'anthropologie et la sociologie économique dans d'autres domaines d'analyse des économies domestiques.

On peut rappeler que ces courants de recherche, rompant essentiellement avec une vision formaliste pour laisser place à une définition substantive de l'économie, notamment dans le sillage des travaux de Karl Polanyi, ont effectivement établi qu'une attitude de consommateur, au sens savant et institutionnel schématisé ci-dessus, n'est pas naturelle, mais apprise et contextuelle. Il en va de même de la disposition à considérer ou reconnaître telle pratique ou tel objet de l'existence ordinaire comme relevant d'un raisonnement de consommateur ou de marché. En fin de compte, pour nombre de sociologues ou anthropologues de l'économie, les catégories de consommateur et de consommation sont des problèmes à résoudre et non des points de départ de la recherche et c'est tout l'inverse qu'on peut constater dans la sociologie travaillant sur le thème de la consommation d'énergie dans le contexte de l'impératif de transition énergétique.

Si les recherches en sciences humaines et sociales sur la consommation d'énergie depuis les années 2000 acceptent le plus souvent comme point de départ l'idée de consommateur d'énergie et donc celle implicite que l'énergie dans l'espace domestique est une consommation sinon comme une autre du moins faisant l'objet d'un choix calculateur, les conséquences pourraient être fâcheuses. Une telle approche acceptée en effet par exemple en creux le

raisonnement savant et institutionnel comme un horizon qui va de soi, que ce soit pour l'accepter ou pour le critiquer, sans en interroger la normativité sociale ou l'historicité.

Par cette dernière assertion, j'indique que ces recherches, en rupture avec les traditions de sociologie et d'anthropologie économique mentionnées ci-dessus et que je serai amené à présenter plus avant dans le cours de thèse, seraient aveuglées au fait suivant : l'énergie peut ne pas être désignée spontanément comme une consommation ou un objet de choix autonome dans le monde domestique ordinaire. Concomitamment, ces recherches perdraient de vue les conditions dans lesquelles les individus ordinaires peuvent être effectivement amenés à se considérer comme des consommateurs d'énergie dans un sens proche du raisonnement savant et institutionnel.

C'est dans ce sens que va s'orienter mon travail de recherche. Il ne s'agit pas ainsi d'une thèse sur la consommation d'énergie, catégorie que j'abandonnerai d'ailleurs très rapidement au profit de celle, plus objectiviste, de *pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie*. L'objet principal de ce travail concerne l'examen de la normalisation économique savante et institutionnelle du domaine des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie à travers les catégories institutionnelles de consommateur et de consommation. Son objet secondaire, lié, est celui de la socialisation à des raisonnements pour penser l'univers domestique parfois à partir de références qui peuvent se trouver à distance du raisonnement consommateur savant et institutionnel et parfois être étroitement associées à lui.

## **2. La transition énergétique institutionnelle : trois foyers de définition qui se rejoignent dans le temps**

Préciser à ce stade de l'argumentaire l'histoire de l'expression de transition énergétique me paraît être un premier jalon pour comprendre le lien qui existe entre raisonnement consommateur savant et volonté politique de réduction des consommations domestiques d'énergie dans le cadre institutionnel de cet impératif. J'y reviendrai plus en détail dans le cours de la thèse, mais une première ligne de démarcation entre l'acceptation institutionnelle de l'expression « transition énergétique » et la manière dont je l'entendrai dans ce travail peut d'ores et déjà fixer certains objectifs de cette recherche.

L'objet de cette section n'est pas de faire l'histoire de la consécration d'un impératif institutionnel de transition énergétique, au niveau français et international. Cette histoire est déjà documentée et largement clarifiée par d'autres chercheurs à différents niveaux de lecture (Leach, 1992 ; Krishna, Salomon, 2011 ; Smil, 2010 ; Melosi 2010 [2006] ; Bouneau,

Varaschin, 2012 ; Duruisseau, 2014). Je vais ici seulement en rappeler le champ de définition et en proposer ma propre lecture afin de donner des repères aux lecteurs.

## **2.1 Un impératif qui se nourrit d'abord de la critique sociale**

On peut repérer au moins trois foyers de construction de l'expression de transition énergétique. Le premier prend corps dans la critique sociale de type environnemental et anti-productiviste des années 1960-1970. Elle est formulée principalement par des intellectuels issus des milieux « contre-culturels » ou de la radicalité politique, plutôt en marge de l'*intelligentsia* universitaire ou politique de l'époque, tels Ivan Illich (avec notamment *Energy and equity* en 1973) ou André Gorz (1978). Tous deux ont participé à amorcer la réflexion au sujet des liens entre mode de production et destruction de l'environnement humain. Un philosophe comme Hans Jonas (1991 [1979]) a également contribué à poser les bases pour une réflexion en termes de responsabilité humaine face à la mise en danger de l'environnement naturel des sociétés humaines, dans un monde où les espoirs technologiques sont devenus périls, notamment dans le cas de l'usage de l'atome à des fins militaires ou civiles.

Ces critiques radicales ont contribué à remettre en cause le modèle de développement des pays d'Europe de l'Ouest. Elles précèdent et alimentent l'écologie institutionnelle. Elles s'inscrivent dans le contexte d'un capitalisme né de la réponse du keynésiano-fordisme à la crise de 1929 et de la Seconde Guerre mondiale. Il s'agit selon Giovanni Arrighi (2010 [1994]) de l'apogée de la période d'accumulation du capitalisme dans sa variante américaine, poussant à son paroxysme l'extractivisme de ressources fossiles, destructeur non seulement de « l'environnement », mais aussi des travailleurs, et engageant dangereusement une baisse tendancielle du taux de profit des capitalismes eux-mêmes. L'idée de transition énergétique qui naît dans ce foyer est alors en rapport avec l'organisation de la société et la remise en cause de sa structuration autour du mode de production capitaliste.

## **2.2 Une expression liée à des enjeux de développement et aux alertes climatiques**

Le deuxième foyer de définition de l'expression de transition énergétique vient des alertes environnementales et des plaidoyers pour la soutenabilité du système de développement occidental qui s'expriment à partir des années 1970, parfois dans la continuité du foyer de la critique sociale et parfois en reformulant institutionnellement celle-ci. C'est à cette période

qu'est par exemple publié par le Club de Rome – un groupe de réflexion animé par des acteurs politiques, économiques et scientifiques – le rapport *The limits to Growth* (Berhens, Dennis Meadows, Donella Meadows, Rander, 1972), dit aussi *Rapport Meadows* du nom de deux de ses co-auteurs chercheurs au Massachusetts institute of technology (MIT). C'est un document qui fait date, bien que sa portée et ses intentions soient largement discutées<sup>4</sup>. Mais il lie certainement le premier les enjeux de développement économique et ceux de la préservation de l'environnement du développement humain.

Un autre rapport « historique », le rapport Brundtland, *Our common future* (1989), s'inscrit dans la même filiation et participe à l'institutionnalisation de l'idée de la préférence pour un développement économique soutenable à l'échelle mondiale, sans exclure la croissance économique. Dans ce cadre, il s'agit bien d'un programme économique, à enjeux environnementaux.

Ces deux moments de prise de conscience au sein d'institutions publiques internationales seront suivis d'un long processus de qualification de cadrage au travers d'une série d'événements politiques internationaux : Sommet climatique, Conférence des pays pour l'accord de l'Organisation des Nations Unies suite à la Conférence de Rio sur le climat (1992), protocole de Kyoto (1998), etc. Ce sont autant d'accords et processus qui viendront en fait cadrer la traduction institutionnelle de l'impératif de développement durable puis de transition énergétique en tant que programme politique.

### **2.3 Un problème posé à la suite des crises pétrolières des années 1970**

Enfin, l'expression de transition énergétique s'institutionnalise progressivement entre la fin des années 1970, période marquée en Europe par les crises du pétrole importé, et le début des années 1980 qui ouvre à des transformations notables des économies capitalistes d'Europe de l'Ouest, notamment. Sa diffusion s'est alors principalement faite à partir d'articles scientifiques ou ayant vocation à faire circuler certains débats dans le domaine de la politique économique internationale (Attiga, 1977 ; Brown 1978 ; Tyner, 1980 ; Dam, 1981 ; Cozzi, 2007 [1981], ou encore Lamb, 1981) au moment des chocs pétroliers des années 1970.

L'expression est popularisée à peu près au même moment, en 1980, en Allemagne et en Autriche, sous l'impulsion d'un institut de recherche sur l'environnement : la Öko-Institut, qui en fait le thème d'un cycle de conférences. Au cours de la même année, le thème donne lieu à

---

<sup>4</sup> Cette histoire n'est pas directement liée à l'argument de cette thèse, je ne la développe donc pas plus ici. Elle a été précisée par Élodie Vieille-Blanchard dans plusieurs publications et notamment : « Croissance ou stabilité ? L'entreprise du Club de Rome et le débat autour des modèles » (2007).



une conférence organisée par le ministère de l'Environnement allemand à Berlin qui participe aux prémices de son institutionnalisation à l'échelle européenne. Cet événement fait d'ailleurs explicitement le lien entre transition énergétique, remise en question de la production d'électricité à partir de la technologie nucléaire à l'échelle européenne et protection de l'environnement, lien qui signe l'idée de la préférence pour la durabilité écologique des modèles énergétiques qui devront guider le futur des sociétés. Au cœur de ce foyer, l'idée de transition énergétique est un thème d'économie politique et de politique publique.

#### **2.4 Une écologie institutionnalisée, dont le dernier avatar se nomme transition énergétique**

Si l'on suit les propositions de Boltanski et Chiapello (1999) concernant la récupération de la critique sociale du milieu du XX<sup>e</sup> siècle par les institutions économiques et politiques, on peut penser par analogie que l'écologie institutionnelle, dont l'impératif de transition énergétique est l'avatar le plus récent, serait définie à la conjonction de ces trois foyers. C'est ce qui permettrait par exemple d'expliquer l'audience considérable d'un personnage multipositionné comme l'économiste et essayiste Jeremy Rifkin qui, après avoir été un militant public de la cause climatique au travers de conférences données un peu partout dans le monde, a fait la prédiction et la promotion aussi bien de la fin du travail dès 1995 que de l'avènement d'une « troisième révolution industrielle » appuyée sur des principes écologiques à partir de 2011.

Il participe aujourd'hui à définir avec des institutions publiques, par exemple la région Haut-de-France, une politique mêlant attention écologique et garantie de profit pour les industriels<sup>5</sup>, tout en étant identifié par certains milieux militants réformistes comme un interlocuteur possible autour des questions de transition énergétique. À l'appui de recherches circonstanciées, on pourrait observer à partir d'autres exemples que celui de Rifkin l'affirmation d'une transition énergétique qui est soutenue institutionnellement, dont s'accommodent les industriels qui participent à la définir en tentant de reconduire ou de reconstituer leurs gisements de profits, ou même à construire une profitabilité plus forte encore, comme l'aboutissement d'un processus de récupération et d'euphémisation de la pluralité des points de vue. On peut ainsi rappeler que la loi française en la matière, votée en 2015, est relative « à la transition énergétique et à la *croissance* verte » (je souligne).

---

<sup>5</sup> J'affirme cela, car si la « troisième révolution industrielle » de Rifkin est créatrice d'emploi, ce que clament ses partisans, elle est logiquement au sens de la théorie économique créatrice de plus-value tirée du travail qui profitera directement et prioritairement aux détenteurs des moyens de production. En effet, il ne me semble pas avoir identifié que Rifkin défendait une position telle que la fin de la propriété privée des moyens de production. Et ne discute pas, à ma connaissance, d'un bouleversement de la répartition de la valeur ajoutée.

## **2.5 « Transition énergétique », une catégorie disputée**

Quoi qu'il en soit, la conjonction de ces trois foyers de définition de l'expression de transition énergétique comme catégorie institutionnelle permet de souligner qu'il s'agit d'un problème articulant au moins trois dimensions. D'abord une liée à des réflexions sur les crises économiques dans le cadre des institutions politiques et marchandes. Ensuite une dimension qui a trait à des préoccupations sur la soutenabilité environnementale du mode de développement capitaliste, notamment en ce qui concerne l'opposition à certaines options technologiques dont on commence à soupçonner dès les années 1970 qu'elles sont la cause de graves troubles environnementaux (comme le charbon ou la combustion de pétrole) ou ayant prouvé leur dangerosité, comme le nucléaire après 1979 suite à l'accident de la centrale de Three Mile Island. Enfin, une dimension qui concerne l'opposition entre différentes visions concurrentes de l'économie ou de l'organisation de la société.

L'existence de ces trois foyers montre également à mon sens qu'il s'agit d'une catégorie disputée, principalement au sein des milieux sociaux dominants (champ intellectuel, champ du pouvoir politique, champ du pouvoir économique) dont l'histoire ne se résume pas à une paix des braves autour de la protection de l'humanité et de la sauvegarde de la planète. Il s'agit dès sa naissance d'une cause politique et économique, née de visions de l'avenir parfois radicalement opposées. L'idée de transition énergétique est aujourd'hui inscrite dans la filiation d'un raisonnement économique savant et prospectif, lisible à travers la technique des scénarios et des modèles dont l'atome élémentaire de construction est une certaine version de *l'homme économique*. On ne peut considérer ce choix que comme le résultat d'un processus d'institutionnalisation et pas comme une évidence naturelle qui se serait imposée en surplomb de conflits d'interprétations sur les futurs possibles de la question énergétique. C'est ce que suggèrent d'ailleurs en substance et à de multiples reprises Olivier Labussière et Alain Nadaï dans le rapport qu'ils ont dirigé sur les liens entre énergie et sciences sociales (2015).

## **2.6 Une expression qui pose problème aux sciences sociales**

Cette expression de transition énergétique dans sa variante institutionnelle semble néanmoins aujourd'hui devenir un lieu commun de la pensée en s'imposant progressivement comme une évidence dans les milieux dominants qui la relayent. C'est aussi assez souvent le cas pour les sciences sociales. La lecture des nombreuses enquêtes sur le thème de la transition énergétique ne permet bien souvent pas de comprendre s'il s'agit d'une expression utilisée dans une visée analytique (faisant l'objet d'une décomposition de ces critères) ou descriptive (servant de cadre pour l'analyse). Comme je le montrerai dans la première partie de la thèse, il s'agit en fait le

plus souvent aujourd'hui d'un arrière-fond normatif accepté, voire visé, dans les milieux universitaires et qui semble seulement discuté à la marge, autour de tel ou tel paramètre d'une loi de transition énergétique, par exemple.

L'historien Martin Melosi a remarqué et critiqué cette absence de réflexion de la part des milieux académiques autour de l'expression de transition énergétique (2010 [2006]). Il observe ainsi que, d'une manière générale, le « concept de transition énergétique est basé sur l'idée qu'une seule source d'énergie, ou un groupe d'énergies combinées dominant le marché durant une période ou une ère particulière, éventuellement pour être concurrencés et remplacés par une autre source ou un autre groupe de sources de première importance » (p.45, traduction personnelle). Melosi précise qu'en utilisant l'expression dans cette acception, les chercheurs ont été conduits à se « concentrer plus sur les changements de société que sur les caractéristiques intrinsèques à la domination et au déclin de la dépendance à une (ou des) source(s) d'énergie » (2010, p.45). Pour éviter cet écueil qui tend à minorer la normativité sociale proprement economiciste de la transition énergétique institutionnelle, Melosi plaide pour une utilisation du concept à la manière d'un « outil » et non plus, ou pas uniquement, comme une réalité *sui generis*. Ceci devrait permettre selon lui de « comprendre les évolutions de la culture matérielle humaine, de la croissance et du développement économique, de l'utilisation des ressources » (p.46).

Dans la lignée des précisions de Melosi, Claire Sarah (2016), examinant les systèmes énergétiques français au Moyen-âge, propose d'utiliser cette « catégorie » de transition énergétique comme une grille d'analyse utile à qualifier les ajustements majeurs des populations à leur milieu, issus de choix, de négociations et de prises de décision dans la gestion des ressources énergétiques.

Tenir compte de la logique du développement de la transition énergétique institutionnelle, de son caractère instable et des approches éprouvées par certains historiens, permet finalement d'envisager de l'examiner comme une modalité de réagencement des expériences sociales liées à l'énergie et de la culture matérielle. C'est en tout cas l'option que je retiens pour cette recherche. Il s'agira pour moi de montrer en quoi, et surtout comment, l'impératif de transition énergétique et les catégories institutionnelles de lecture du monde social de consommateur et de consommation qui lui sont liées, ouvrent la voie à des entreprises de normalisation économique des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie et comment elles en reformulent la normativité sociale dans le quotidien des individus qui n'ont pas fait de cette « cause » ou du raisonnement consommateur savant et institutionnel le principe directeur de leurs pratiques.

### **3. Des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie à dénaturer : cinq prémisses**

Pour permettre au lecteur de s'engager avec moi dans cette perspective qui fait de l'expression de transition énergétique et du raisonnement du consommateur au sens savant et institutionnel des problèmes de compréhension à résoudre par l'enquête sociologique, je vais à présent détailler les cinq prémisses qui fonderont mon argumentation. Toutes, individuellement, mais aussi dans leur combinaison, permettront de démarquer mon propos des écueils encourus par une naturalisation des catégories de consommation et de consommateur d'énergie imposées par les acteurs institutionnels. Ces prémisses seront reprises pour être approfondies au fil des chapitres.

#### **3.1 Les pratiques énergétiques ne répondent qu'approximativement à des « besoins naturels »**

La première prémisse est que les usages de l'énergie dans le monde domestique ne répondent qu'en partie à des « besoins naturels » : se chauffer, cuisiner, se laver, etc. Pour s'en convaincre, on peut prendre l'exemple du besoin de se chauffer. Il ne s'exprime pas de la même manière d'un individu à l'autre, même si la température extérieure, dans une région donnée, semble la même pour tout le monde. Cette diversité est parfois renvoyée au domaine du biologique sous l'idée que les individus auraient « plus ou moins de sensibilité » au chaud ou au froid. Mais si l'on se tourne vers d'autres champs de recherche, par exemple celui de la stratification sociale du rapport à la sensibilité « corporelle », comme l'a fait Luc Boltanski au début des années 1970 en mettant en évidence une compétence corporelle ou la culture somatique inégalement répartie entre les classes sociales face à la médecine (1971), on peut affirmer que cette sensibilité corporelle et la réponse aux messages du corps sont construits au fil de la trajectoire sociale et prennent appui sur la matérialité du monde.

Les sciences humaines et sociales ont d'ailleurs établi à de nombreuses reprises que le corps était, par certains aspects du moins, une « construction sociale », pour paraphraser le titre de l'ouvrage de synthèse publié par Christine Détrez sur ce thème (2002). Les inégalités sociales de logement ou de santé font partie des éléments du monde ayant prise sur le corps par-delà les seules lois physico-chimiques et intéresse bien entendu au premier chef les recherches sur les pratiques domestiques liées à l'énergie par ce qu'elles impliquent comme relations à un ensemble d'équipements et de gestes quotidiens nécessitant un support énergétique.

Ces problèmes dépassent le propos de la thèse, centrée sur les raisonnements en matière d'économie domestique. À tout le moins, on peut s'étonner que des recherches récentes sur les

usages de l'énergie au domicile ne mobilisent aucunement le genre de discussions ayant cours dans le champ de la sociologie du corps, et reconnu comme central par ceux des chercheurs qui s'en sont fait une spécialité. Cela est d'autant plus étonnant, par exemple, quand on s'attache au « climat intérieur du chez-soi » (Subrémon, 2010) ou au « mode d'habiter avec l'énergie » (2009). Que le lecteur ne s'y méprenne pas, il s'agit ici seulement de faire part d'un étonnement personnel, et d'ouvrir une discussion. La référence aux travaux d'Hélène Subrémon, qui m'aideront d'ailleurs positivement en de nombreux moments de l'argumentation, n'est qu'un exemple d'un fait plus général au sein de recherches dans ce domaine que j'examinerai dès le premier chapitre.

### **3.2 Les habitudes (de consommation) sont des « résultats » à expliquer**

Il arrive aussi que l'on rabatte ce phénomène de différenciation des usages de l'énergie sur l'état des logements et des équipements, donc sur une détermination par les inégalités économiques ou de ressource. Or, il est aisé de constater des variations de pratiques pour des individus différents pour un même logement ou un type de logement équivalent du point de vue thermique et du point de vue des équipements. Les différences de pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie sont alors traduites comme le produit d'habitudes. Cependant, comme l'avait indiqué Maurice Halbwachs, « l'habitude [de consommation] n'est pas un principe [d'existence], c'est un résultat » à expliquer (1970, p. 66). Lorsqu'il affirme cela, Halbwachs est lui-même en train de s'attaquer à la naturalisation du fait de la consommation par la statistique et à une définition naturaliste des besoins individuels. Pourquoi ne pas retenir sa préconisation et voir dans les habitudes la marque d'histoires spécifiques de groupes bien circonscrits et partageant plus que l'appartenance à une aire géographique, une profession ou à une classe de revenu.

Pour aller une première fois dans le sens d'Halbwachs, un examen rapide des résultats de l'enquête Budget de famille (tableau 1 en page suivante) réalisée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) depuis 1956, permet de constater des différences de consommation d'énergie structurées socialement : par PCS, par classe d'âge, par type de ménage, etc. On aurait ici de sérieuses difficultés à rabattre ces pratiques uniquement sur des habitudes individuelles développées spontanément en réponse à des sensations physico-chimiques et l'on pourrait être plutôt tenté de les inscrire dans des cadres sociaux de possibilité des pratiques et au sein d'une stratification sociale de la consommation qui reste en grande partie à explorer.

**Tableau 1. Comparaison des dépenses moyennes totales pour la consommation d'énergie de différentes catégories de populations (en % sur un indice 100)**

		<i>Facture électricité - gaz non dissociable</i>	<i>Électricité</i>	<i>Gaz</i>	<i>Combustibles liquides</i>	<i>Combustibles solides</i>	<i>Moyenne des dépenses d'énergie de la catégorie</i>
<b>Moyenne Ensemble</b>		100 (424)	100 (498)	100 (179)	100 (270)	100	100
<b>Profession et catégorie socio- professionnelle</b>	Agriculteurs	8	<b>150</b>	<b>110</b>	<b>173</b>	37	<b>103</b>
	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	<b>113</b>	<b>141</b>	97	<b>143</b>	52	<b>124</b>
	Cadres	<b>127</b>	<b>120</b>	97	77	<b>127</b>	<b>111</b>
	Professions intermédiaires	<b>105</b>	<b>110</b>	99	82	96	<b>102</b>
	Employés	96	86	76	60	79	82
	Ouvriers	93	93	84	75	<b>136</b>	90
	Retraités	<b>102</b>	95	<b>126</b>	<b>141</b>	<b>102</b>	<b>110</b>
	Autres inactifs	74	76	60	74	38	72
<b>Décile du revenu</b>	D1	76	75	62	76	73	74
	D2	87	79	84	<b>100</b>	80	86
	D3	83	<b>101</b>	89	<b>101</b>	<b>114</b>	95
	D4	90	95	95	84	143	93
	D5	98	93	97	90	87	94
	D6	<b>103</b>	98	<b>103</b>	<b>101</b>	89	100
	D7	<b>102</b>	<b>109</b>	<b>132</b>	<b>118</b>	91	<b>111</b>
	D8	<b>110</b>	<b>107</b>	<b>120</b>	90	<b>104</b>	<b>106</b>
	D9	<b>117</b>	<b>114</b>	<b>106</b>	<b>102</b>	<b>124</b>	<b>112</b>
	D10	<b>134</b>	<b>128</b>	<b>111</b>	<b>137</b>	94	<b>128</b>
<b>Type de ménage</b>	Personnes seules	72	72	72	74	51	72
	Familles Monoparentale	<b>120</b>	70	58	54	39	79
	Couples sans enfant	<b>102</b>	<b>109</b>	<b>127</b>	<b>121</b>	<b>111</b>	<b>112</b>
	Couples avec enfants	<b>118</b>	<b>126</b>	<b>111</b>	<b>111</b>	<b>149</b>	<b>120</b>
	Autres ménages	<b>115</b>	<b>100</b>	<b>121</b>	<b>178</b>	<b>131</b>	<b>123</b>
<b>Catégorie de la commune de résidence</b>	Rural	34	<b>147</b>	<b>132</b>	<b>201</b>	<b>216</b>	<b>124</b>
	Villes de moins de 20 000 habitants	91	<b>123</b>	<b>134</b>	<b>140</b>	<b>119</b>	<b>118</b>
	Villes moyennes (20 000 – 100 000 hbts)	<b>135</b>	79	98	79	72	98
	Grandes villes (plus de 100 000 hbts)	<b>129</b>	74	87	45	45	86
	Agglo. Paris	<b>126</b>	69	41	25	29	73
<b>Âge de la personne de référence</b>	Moins de 25 ans	48	64	33	15	18	44
	De 25 à 34 ans	85	89	70	54	49	77
	De 35 à 44 ans	<b>109</b>	<b>102</b>	<b>101</b>	82	<b>112</b>	<b>101</b>
	De 45 à 54 ans	<b>105</b>	<b>114</b>	99	99	<b>142</b>	<b>107</b>
	De 55 à 64 ans	<b>102</b>	<b>113</b>	91	<b>113</b>	<b>122</b>	<b>107</b>
	De 65 à 74 ans	<b>103</b>	96	<b>133</b>	<b>143</b>	80	<b>111</b>
	75 ans et plus	<b>105</b>	87	<b>129</b>	<b>143</b>	91	<b>109</b>

Source : INSEE, Enquête Budgets de famille, 2011.

Bien entendu, on pourrait seulement voir dans ce tableau une différence de comportement économique ou de condition matérielle d'existence, de « culture », au présent. Mais en suivant la proposition d'Halbwachs je proposerai dans ce qui suit d'y voir l'expression des trajectoires sociales et de montrer que les pratiques mobilisatrices d'énergie en sont l'expression et ne sont pas surajoutées à elles. La réaction pratique à une sensation physique qui conduit à mobiliser de l'énergie n'est, dans cette perspective, pas seulement un simple réflexe à des stimuli physico-chimiques ou à un biais de jugement, et il conviendra de ne pas confondre, par exemple, le sentiment de froid (prémisse 3.1) et la réaction (la pratique) qu'il peut entraîner.

### **3.3 La distinction entre rationalité et normes sociales est trop radicale**

En parlant des « habitudes », s'agit-il de dire que ce sont les normes sociales qui déterminent « les consommations »? Il est vrai qu'en sociologie, les conduites sociales sont souvent expliquées dans une opposition entre normes sociales et rationalité économique, par exemple en ce qui concerne les écarts à des normes de rationalités économiques dans l'existence des individus, comme l'a souligné Laurent Thévenot dans un texte éclairant (1995). Il s'agit d'une opposition classique en ce qui concerne l'action et la coordination des agents entre eux. C'est une dichotomie que l'on retrouve aussi le plus souvent dans les recherches en sciences humaines et sociales portant sur les consommations domestiques d'énergie, comme l'ont mis en évidence Bruno Maresca, Anne Dujin et Romain Picard (2009).

D'après leur analyse, deux cadres théoriques ont jusqu'à ce jour été privilégiés pour étudier les pratiques de « consommation d'énergie » auprès des ménages depuis l'affirmation de la problématique écologique ou de transition énergétique. Le premier est un cadre « rationaliste » (Maresca et al., 2009, p. 7). Il fait une grande place à l'immédiat de la pratique et de la décision et il est orienté vers une conception de l'action à finalité instrumentale, car « l'individu est capable de formuler des choix qui expriment ses préférences » (*ibid.*) tenant compte d'un cadre de contraintes se situant « entre prix et revenu » (*ibid.*). On pourrait dire que, dans cette approche, les ménages modifient leurs consommations en réagissant essentiellement au signal des prix et à la conjoncture de leur situation, ici et maintenant. C'est une approche par la rationalité, comme entendu ci-dessus.

Le second cadre théorique est celui que ces auteurs qualifient de « structuraliste<sup>6</sup> » (Maresca *et al.*, 2009, p. 8). Ils entendent par cette acception une approche qui privilégie l'étude des structures qui pèsent sur l'action de consommation d'énergie des individus en la considérant comme un fait social et, partant, la restituant dans son caractère collectif, « dont la structure et les déterminants peuvent être mis au jour et objectivés » (*ibid.*). On serait ici dans une approche par « une logique » déterminée et cohérente tout au long de l'action. D'après ces auteurs, c'est la première approche qui est aujourd'hui privilégiée dans la conception des politiques publiques contemporaines en matière de transformation des consommations énergétiques, dans le cadre d'un processus lié à la transition énergétique et au développement durable, bien que celle-ci ne permette « pas de rendre compte de manière satisfaisante de l'évolution des consommations » (Maresca *et al.*, 2009, p. 9) et qu'elle « présuppose un certain nombre de prédispositions chez les ménages ». Ils invitent par suite à déplacer le regard, à modifier les conditions de l'observation, notamment en adoptant la seconde approche, tout en restant soucieux des capacités instrumentales et critiques des individus vis-à-vis des normes.

Je proposerai de suivre cette invitation et de modifier les conditions de l'observation des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie. Mais je le ferai en essayant de montrer qu'il n'y a pas lieu d'opposer strictement rationalité économique et normes sociales. Mon objectif n'est cependant pas de proposer une voie moyenne et de compromission entre ces deux approches. Il s'agit plutôt d'essayer de renouveler les termes de ce débat en ce qui concerne les pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie. Mon postulat en la matière, qui s'inspire de recherches en sociologie et en anthropologie économique, est que dans ce domaine, comme sûrement dans bien d'autres, la rationalité économique et les normes sociales s'interpénètrent, notamment parce que la première peut elle-même être considérée comme une norme sociale de conduite, cristallisé dans une forme de raisonnement savant et institutionnel auxquels s'affrontent les individus dans le cours de leur existence.

### **3.4 Prendre au sérieux le raisonnement consommateur savant et institutionnel**

L'un des apports centraux de l'anthropologie économique est de montrer en l'occurrence que le raisonnement consommateur savant est mal compris et traité par les sciences sociales sans un examen précis de sa normativité sociale. Je crois au contraire qu'il faut le prendre au sérieux, c'est-à-dire comme un mode de raisonnement qui constitue un système de référence possible

---

<sup>6</sup> Il s'agit d'un structuralisme de type particulier qui n'a pas grand-chose à voir avec le structuralisme de la tradition française des années 1950-1980. Il se limite ici au « poids des structures sociales », entendre matériel et hérités dans des habitudes.



pour de nombreux individus. On ne peut nier en effet qu'il a participé à façonner les économies occidentales en étant largement adopté par les décideurs politiques et économiques pour conduire leur programme de développement (et de domination). L'objectif de l'enquête sociologique à son propos peut être à mon sens de clarifier dans quelles conditions et selon quels mécanismes il parvient ou échoue à étendre son emprise, jusqu'à l'espace domestique parfois<sup>7</sup>, ou encore dans quelle mesure il constitue un obstacle à la pensée pour le chercheur.

Dans cet objectif, il convient d'examiner les caractéristiques du raisonnement consommateur savant pour ce qu'elles sont réellement : des formes de connaissances non naturelles articulées et censées guider, et non déterminer, les conduites des individus. Pour incarner cette proposition, on peut prendre l'exemple de Marcel Boiteux, qui a largement participé à façonner l'industrie électrique et gazière française contemporaine et la tarification de détail pour les particuliers, lorsqu'il précise qu'un :

« des poncifs en la matière [il dénonce implicitement la conception du raisonnement que feraient les sciences sociales] consiste à prétendre que le calcul économique est abusivement réducteur, par trop unidimensionnel. Or, une telle accusation postule un énorme sous-entendu : c'est que le résultat du calcul économique dicte la décision ; alors qu'il n'est là que pour l'éclairer. » (Monnier, 1982, p. VI)

C'est cette fonction d'éclairage de la décision qu'on peut qualifier de « signal économique » visible notamment dans les prix appliqués à l'échelle du particulier. C'est l'une des caractéristiques principales du raisonnement consommateur savant et institutionnel. Ce signal des prix ne serait pas, du point de vue des économistes du type de Marcel Boiteux, une loi gouvernant la conduite, mais un guide possible pour l'action.

Cette distinction m'est importante parce qu'elle va m'orienter dans le reste de la thèse pour voir comment et aussi pourquoi ce signal s'affronte à d'autres références pour prendre des décisions, et comment il peut parfois passer inaperçu comme signal pertinent.

En prenant au sérieux le raisonnement consommateur savant et institutionnel tel que l'entend par exemple Boiteux, on s'évitera certainement une critique superficielle de *l'homo oeconomicus* pour, en fin de compte, prendre le signal des prix et ses autres caractéristiques pour ce qu'elles sont : des repères pour l'action nécessitant pour être perçus comme pertinents ou légitimes un apprentissage et un cadre de réalisation adapté.

Cela permettra de revisiter certains arguments formalistes associés à la consommation et, notamment, la prépondérance des signaux prix et revenus pour expliquer le raisonnement du

---

<sup>7</sup> Un programme qui n'est pas éloigné des propositions que Pierre Bourdieu a exposées dans l'article : « La fabrique de l'habitus économique » (2003).

consommateur ou les conduites de consommation. Il en va ainsi des idées d'élasticité de la demande par rapport au prix et d'élasticité de la demande par rapport au revenu. Ces formalisations renvoient au fait de déterminer la sensibilité de la demande d'un bien en fonction de la variation relative de son prix ou de celui du revenu du ménage. Ainsi, dans le premier cas, on peut imaginer la chose suivante. Le prix du kWh d'électricité augmente de X % d'euros. La demande varie de Y % de kWh. On divise le deuxième argument par le premier. On obtient un score d'élasticité exprimé en unité.

$$\begin{aligned} & \textit{Élasticité de la demande par rapport aux prix} = \\ & \text{variation (relative) de la quantité demandée/variation (relative) du prix} \end{aligned}$$

L'élasticité par rapport au revenu correspond au même genre de calcul, en remplaçant le terme du prix. Soit :

$$\begin{aligned} & \textit{Élasticité de la demande par rapport aux revenus} = \\ & \text{variation (relative) de la quantité demandée/variation (relative) du revenu} \end{aligned}$$

Dans un cas comme dans l'autre, il est présupposé que le consommateur soit attentif, dans l'absolu, à la variation du prix du bien et du montant de son revenu pour déterminer son niveau de consommation. Bien entendu, et là encore, il s'agit de formalisations intellectuelles dont le caractère parcimonieux n'a pas échappé à certains économistes. C'est ce que note par exemple Joseph A. Schumpeter à plusieurs reprises sur ce domaine de l'analyse partielle que sont les courbes de demande et, notamment, lorsqu'il rappelle que Léon Walras, l'un des pères fondateurs de ce type de formalisation « montrait [déjà] qu'on ne peut jamais accepter comme exacte une courbe de demande ou d'offre qui représente la quantité demandée ou offerte en fonction de son seul prix. Faire varier le prix d'une seule marchandise revient à déranger toute la situation d'équilibre existante, dont chaque élément doit se réadapter en conséquence » (Schumpeter, 2004 c [1954], p.319). Il semble donc que de tels formalismes peuvent faire l'objet de précisions ou de révision et, en suivant de la sociologie et de l'anthropologie économique économique et je pense que l'enquête sociologique a pleinement sa place.

En la matière, pour anticiper quelque peu ce que je vais dire plus loin, l'enquête sociologique peut affirmer que les postulats en termes de courbes de demandes ne se vérifient pas directement auprès des individus, au moins pour la fonction de variation de la demande d'énergie par rapport au prix. Pour première preuve, on peut noter que, parmi les 102 personnes

que j'ai interrogées par questionnaires, parmi les 63 individus enquêtés à partir d'entretiens standardisés réalisés pour identifier les références disponibles pour penser les pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie, mais aussi parmi les neuf ménages dont une monographie est présentée dans la dernière partie de la thèse, une infime minorité connaissait le prix du kWh d'électricité ou du m<sup>3</sup> de gaz ou d'un litre fioul de leur facturation qui leur sont facturés. La plupart ne connaissaient pas, sinon de manière approximative, la différence de tarification pour l'électricité entre plein de tarif (heures pleines) et tarif réduit (heures creuses). Un tel constat induit d'emblée une quasi-invisibilisation du signal des prix comme référence effective ou centrale pour agir. Il est bien entendu possible qu'un raisonnement ordinal suffise et permette de passer outre un raisonnement cardinal sur les prix. Mais le raisonnement ordinal oblige à se demander si l'énergie entre dans la hiérarchie des préférences comme un bien, ce qui n'est pas si évident.

Du côté de la variation de la demande par rapport au revenu, en plus des arguments opposés ici à l'élasticité-prix, il faudrait tenir compte des manières d'allouer le revenu disponible à tel ou tel type de bien en proportion des variations des ressources financières. Dans le même corpus, rares sont par exemple les individus qui distinguent des postes de consommation ou qui affirment faire fluctuer leurs « dépenses » d'énergie en fonction d'entrées financières.

En définitive, il semble y avoir lieu de rechercher d'autres principes de détermination et de variation de ce que les tenants du raisonnement consommateur savant et institutionnel appellent la « demande » d'énergie. Des principes sinon alternatifs du moins qui conduiront à remettre en cause l'idée que l'énergie domestique serait spontanément associée à *une consommation objet d'une réflexion autonome* et que les individus se pensent *comme des consommateurs* dans l'espace domestique.

### **3.5 L'énergie n'est pas spontanément considérée comme une consommation**

C'est pourquoi la dernière prémisse, directement liée à la précédente, tend à affirmer qu'il est tout sauf évident que les individus ordinaires considèrent l'énergie comme une consommation au sens savant et institutionnel au moins. J'ai par exemple très vite repéré dans le cours de mes enquêtes que les individus ne parlent pas spontanément de leurs pratiques ou apprentissages en lien avec l'énergie comme d'une consommation autonome faisant l'objet d'une attention spécifique. Tout cela est très incorporé, lié à d'autres pratiques, à des dimensions infra - réflexives. Il m'a par conséquent semblé tout à fait de faire un effort de décentrement en laissant

les enquêtés évoquer l'énergie au détour d'autres pratiques : économiques, domestiques, liés à la mobilité spatiale, aux manières de table, à l'habillement, à la sociabilité, aux pratiques culturelles, etc. Cela a permis de mettre en évidence que le raisonnement consommateur savant et institutionnel n'est pas le plus souvent directement associé aux pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie et que celles-ci sont la plupart du temps invisibilisées comme des consommations au moins comme catégorie englobante définissant une seule et même consommation ayant ses propres règles, autonomes. En réalité, venir interroger cette dimension d'emblée comme consommation, même pour examiner des écarts au raisonnement savant et institutionnel, tendrait à être une marque d'ethnocentrisme culturel et peut faire injustice aux propos des enquêtés en en détournant le sens<sup>8</sup>. « L'énergie » n'est en ce sens certainement pas un bien comme les autres pour les ménages. Ces usages sont synchroniques, elle ne peut s'échanger sur le marché de l'occasion, sa matérialité n'est pas visible le plus souvent dans l'espace domestique, si ce n'est au travers de ces applications effectives.

Les économistes professionnels ou scientifiques peinent d'ailleurs eux aussi à qualifier ce bien<sup>9</sup> comme le souligne Jacques Percebois, économiste spécialisé dans le domaine de l'économie politique de l'énergie, dans un article datant de 2001 qui s'interroge sur la construction la plus efficiente du marché à l'aube de sa libéralisation (Percebois, 2001). Selon lui, la qualification du bien énergie reste bien souvent ouverte et complexe. Le type de bien dont relève l'énergie pour l'analyse économique est d'autant plus difficile à déterminer qu'en France, par exemple, les prix du gaz et de l'électricité sont encore encadrés pour partie par la puissance publique, qu'il existe un « tarif social » accessible pour les ménages ne dépassant pas un certain plafond de revenu et qu'une trêve hivernale empêchant les fournisseurs de procéder à des coupures de service même en cas d'impayés. Il ne s'agit ainsi pas d'un marché pur et parfait, domaine privilégié de l'analyse en économie politique, même après la prétendue libéralisation du marché pour les particuliers en 2007, libéralisation relative d'ailleurs quand on sait que près de 88 % de la population est restée liée aux opérateurs historiques français en 2016 (Énergie-info, médiateur de l'énergie, 2016).

---

<sup>8</sup> Je développerai précisément ce point dans l'introduction méthodologique de la troisième partie.

<sup>9</sup> En micro-économie de la consommation, sont distingués plusieurs types de biens pour élaborer les courbes de demande. On peut retenir les plus courants dans la littérature. Un *bien normal* est un bien dont la demande augmente quand le revenu s'accroît. Un *bien inférieur* est un bien dont la demande diminue lorsque le revenu augmente. Est qualifié de *bien de nécessité* un bien qui voit sa demande croître moins par rapport à la croissance du revenu. Les économistes professionnels distinguent aussi les biens de *Giffen* qui sont des biens dont la demande augmente lorsque le prix augmente. Un *bien complémentaire* est un bien dont la demande croît proportionnellement à celle d'un autre type de bien. Enfin, un *bien de luxe* est un bien dont la demande croît proportionnellement plus que le revenu.

### 3.6 Saisir la notion de rationalité économique comme une catégorie ordinaire

Toutes ces prémisses me conduiront finalement à examiner le raisonnement consommateur de la transition énergétique institutionnelle ainsi que les pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie dans une acception qui pourra paraître hétérodoxe. Ainsi, de la même manière que je souhaite rompre avec l'acception courante de la transition énergétique, la direction de recherche définie par la précédente section m'amène à rompre avec la conception savante de ce qu'est un raisonnement de consommateur<sup>10</sup> et à l'examiner comme une forme de raisonnement non naturel, mais appris et contextuel, qui s'impose comme un mode privilégié de raisonnement institutionnel dans le domaine.

Une telle approche du raisonnement consommateur officiel se situe dans la lignée de nombreux travaux en sciences sociales, dont certains ont déjà été évoqués dans cette introduction<sup>11</sup>. Si nombre de ces textes reviennent sur le bénéfice heuristique de la rupture avec cette catégorisation de « la rationalité économique » ou de « la théorie du consommateur », c'est surtout la thèse d'Ana Perrin-Heredia (2010) portant sur les économies domestiques de ménages approchés par les institutions de l'État dans le cadre de procédures liées à un surendettement qui a retenu mon attention. Mon travail entre d'ailleurs directement en discussion avec le sien, mais pour d'autres milieux sociaux et pour d'autres pratiques domestiques et pour d'autres raisonnements que ceux strictement liés à la comptabilité des ménages. En ce qui concerne la rupture avec la catégorie de « rationalité économique », Perrin-Heredia affirme dès l'introduction de sa thèse que la distance prise à l'égard de ce terme lui a permis d'opérer une série de ruptures dont les bénéfices heuristiques se sont révélés très rapidement conséquents en matière d'effets de connaissance pour son approche d'ethnographie économique. Ainsi, note-t-elle :

« La rupture avec le sens commun (voire scientifique) s'est [...] avérée doublement nécessaire : non seulement pour étudier les milieux populaires, population souvent éloignée du fait de ses propriétés sociales de ceux qui les étudient, mais aussi pour penser la rationalité, dans laquelle, pour des raisons là encore sociologiques, les chercheurs se meuvent le plus souvent "comme des

---

<sup>10</sup> Il existe différentes variantes de la « rationalité économique ». Au sein de la science économique, et surtout en micro-économie de la consommation, les deux principales façons d'envisager les conduites individuelles sont aujourd'hui la « rationalité limitée » et la « rationalité procédurale ». Les deux cherchent à intégrer les critiques au socle de la rationalité parfaite ou substantive du sens de l'action économique comme recherche de la maximisation de l'utilité sous contrainte budgétaire et sur les « compétences » propres à l'homme économique : calculer, anticiper, s'informer (pour comparer par exemple). À ce modèle de base, la rationalité limitée, conceptualisée d'abord par Herbert A. Simon, oppose le caractère, en apparence plus réaliste, d'une information imparfaite et située dans le temps et l'espace. La rationalité procédurale, plus spécifique, porte sur les processus générant une décision, par une méthode de comparaison entre la situation réalisée et la situation désirée par l'individu.

<sup>11</sup> Je reviendrai largement sur ces travaux au cours du deuxième chapitre. Je peux néanmoins citer ceux qui ont participé précocement à définir la perspective de recherche développée dans cette thèse : Bourdieu P. (2003), Dubuisson-Quellier S. (2009), Lebaron F. (2004), Weber F. (2009a).

poissons dans l'eau" [Bourdieu, 2003, p. 82]. Il fallait donc user de ruses pour provoquer, y compris chez moi, "la conversion de tout l'esprit qui est nécessaire pour rompre avec l'univers de présupposés profondément incorporés qui nous font juger évidentes, naturelles et nécessaires, donc rationnelles, les conduites économiques en usage dans notre monde économique" [*Ibid.*] et [...] dans notre classe de conditions d'existence. » (Perrin-Heredia, 2010, p. 26)

Si une telle rupture est possible et a effectivement été fructueuse pour Ana Perrin-Heredia, c'est en somme parce que les opérations consistant à « calculer, anticiper et prévoir pour maximiser son utilité sous contrainte de revenu supposent [...] des dispositions calculatrices [...] » (Perrin-Heredia, 2010, p. 25) liées à « des conditions économiques et sociales qui sont des conditions économiques et sociales de possibilité » (*ibid.*, citant : Pierre Bourdieu, 2003, p.85). Cette démarche de recherche a permis à Perrin-Heredia « de rendre compte de la manière dont les ménages populaires organisaient leurs dépenses, y compris lorsque cette organisation prenait d'autres formes que les manières "légitimes" de gérer » (Perrin-Heredia, 2010, p. 26) en documentant ce qui constituait et différenciait les manières légitimes et les pratiques qu'elles désignent comme « populaires ». Le lecteur verra que j'en arrive à des résultats assez semblables sur d'autres terrains.

Le procédé que met en avant Anna Perrin-Heredia, et que je reprendrai à mon compte, permet non seulement de rompre avec la catégorie et le présupposé de rationalité économique et la théorie du consommateur savant comme attitude naturelle, mais aussi avec des idées préconçues sur ce qui, pour les enquêtés, relève de l'économie-calculante ou encore de la consommation consciente d'elle-même et de ses implications. Il s'agira alors pour moi de souligner dans ce cadre d'analyse qu'être consommateur est une pratique apprise et qui doit être éprouvée, et non un état naturel ou acquis une fois pour toutes, une pratique encadrée et sanctionnée par des épreuves de réflexivité. Cette position devrait me permettre de prendre mes distances avec les formes les plus larvées d'ethnocentrisme économique que porte l'enquêteur malgré lui, mis en évidence par Perrin-Heredia sur le thème. Elle permettra aussi certainement d'aller plus loin qu'une critique justifiée, mais certainement insuffisante de *l'homo oeconomicus*, afin de montrer comment le fait de définir *a priori* comme choix de consommation les pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie, dans le sens savant et institutionnel tout particulièrement, est porteur d'une normativité sociale imposant à bas bruit des références pratiques et éthiques que l'on peut mettre en évidence.

### **3.7 Des choix terminologiques de rupture**

Perrin-Heredia a privilégié la notion de logique économique comme « un ensemble de pratiques et de représentations qui font système » pour opérer sa rupture avec le langage de la rationalité

économique savante et institutionnelle. J’opterai en ce qui me concerne pour le terme de *raisonnement*, que j’ai déjà mobilisé ci-dessus et qui, même si je vais en tracer rapidement les contours ci-dessous, se définira plus précisément au fil de la thèse.

Un raisonnement se divise entre des prémisses et une conclusion. Ces deux dimensions peuvent être exprimées par des phrases, qui sont soit vraies soit fausses. Prémisses et conclusion peuvent aussi tirer leur matière de la matérialité du monde : mon raisonnement peut prendre naissance des objets qui m’entourent ; mes conclusions peuvent être attestées par eux s’ils me permettent d’atteindre les résultats escomptés par mes prémisses. Le raisonnement dans sa généralité ne peut être que valide ou invalide par rapport à une épreuve donnée. Il est aussi une étape ou une partie d’un système logique d’ensemble. Pris en ce sens, qui n’est absolument pas original et pourrait être tiré de n’importe quel manuel de logique, l’expression de raisonnement est, à mon avis, plus générale et aussi plus spécifique ou spécifiante que les termes de rationalité économique ou de logique économique.

Cette expression est plus générale, d’abord, vis-à-vis de la notion de rationalité économique qui décrivent *ex post* les conduites comme conduites économiques rationnelles. L’approche par le raisonnement consommateur ou, plus largement, raisonnement économique domestique que je vais développer, cherchera au contraire à objectiver les configurations matérielles et symboliques dont dépendent les enquêtés, ou qu’ils ont édifiées au fil de leur existence, pour opérer tel ou tel choix de ce qui devrait relever, dans la conception savante et institutionnelle, de la consommation d’énergie. Je montrerai ainsi que le raisonnement consommateur savant et institutionnel doit d’abord être appris, puis perçu comme pertinent par les individus dans le cadre de l’espace domestique. C’est le cas à la fois parce que les situations et les objets associés à l’univers domestique ne sont pas nécessairement ni spontanément pensés comme objet d’un raisonnement du consommateur<sup>12</sup>. Cette proposition est presque entièrement tournée contre l’écueil qui voit spontanément l’énergie comme une consommation. On est proche ici d’une analyse de la scène marchande ou économique comme rituel, proposée notamment par Florence Weber en France (2009 a, p.317-319), qui fait que la dimension économique de l’existence n’est pas seulement un phénomène intérieur (je vais calculer, maximiser mon profit), mais aussi une extériorisation dans des dispositifs sociaux ou

---

<sup>12</sup> Il s’agit d’une proposition qui est éminemment liée à un texte séminal de Luc Boltanski, auquel toute cette thèse doit finalement beaucoup : « Taxinomies populaires et taxinomies savantes, les objets de consommation et leur classement » (1970). Cela dit, dans le cours du propos, on verra que les taxinomies peuvent également concerner ce qui relève ou non d’une situation « économique » ou de « la marchandise », là où il me semble que Boltanski en était resté lors de la rédaction de ce texte aux façons de classer les biens marchands considérés *a priori* comme tels.

techniques (un prix, un agencement de choses, un rituel d'achat : passage en caisse, etc.) qui *font* le rapport économique ou consommateur aux choses.

Cette expression de raisonnement consommateur ou économique est plus spécifique ensuite par rapport à celle de logique économique. Si la logique est, dans une définition minimale, la science du raisonnement, le raisonnement est lui en rapport direct avec l'expérience des choses. Une personne pourrait donc développer *plusieurs types de* raisonnement (économique ou non) au sein d'un seul et même univers domestique en fonction de variations de différente nature dans l'ordre de choses domestiques. On pourrait par exemple imaginer un ménage où l'alimentation et les déplacements en voiture feraient l'objet de calculs précis et d'une mise en compte en partie double (entrée d'argent, dépenses), alors que la lecture ou l'énergie ne le feront pas. Substituer l'expression de raisonnement consommateur ou économique à celle de logique économique n'est ainsi pas uniquement un glissement terminologique par rapport au travail de Perrin-Heredia. Il s'agit aussi d'un ajustement à visée empirique qui facilitera l'examen des liens entre des épreuves pratiques conduisant à la réflexivité et le développement par les enquêtés d'un raisonnement pour l'économie domestique.

#### **4. Une enquête multi-située pour saisir un phénomène polymorphe et disséminé**

Pour examiner la normativité sociale du raisonnement consommateur savant et institutionnel de la consommation d'énergie consacrée par l'impératif institutionnel de transition énergétique dans le domaine de la consommation, les sources et les méthodes mobilisées dans cette thèse sont variées car je fais l'hypothèse que cette normativité est en grande partie disséminée dans de nombreuses scènes sociales. Aussi je m'appuierai sur des entretiens, un travail sur archives, des analyses de données quantitatives, des observations directes des pratiques du travail de groupes professionnels, porteurs au cœur de leur activité salariée de la normativité sociale de la transition énergétique au contact des particuliers. La cohérence de l'ensemble sera assurée par la focalisation autour de quatre grands axes d'investigation que les développements précédents ont désignés implicitement : la reconstruction de l'objet notamment par l'examen de la genèse et de la formation de l'impératif de transition énergétique dans le registre des « consommations individuelles » ; la caractérisation du travail visant à l'inscrire dans l'expérience quotidienne ; l'identification des rapports entre « raisonnement savant » et « raisonnements profanes » en la



matière ; l'explicitation des socialisations et des raisonnements économiques domestiques saisis dans des contextes concrets et variables à travers le temps.

Auprès des ménages, on se focalisera sur la détermination des conditions d'apprentissage des raisonnements en matière d'économie domestique, notamment en prêtant attention aux propriétés sociales des enquêtés et aux configurations sociales où se sont inscrites leurs expériences successives du rapport domestique à l'énergie : famille, réseaux de sociabilité, monde du travail, relation avec les institutions, etc. Corrélativement, on tentera de mesurer les effets propres de la normativité sociale qui s'exerce par l'impératif de transition énergétique, notamment en ce qu'elle est relayée par des acteurs professionnels, intervenant directement auprès des particuliers pour le compte d'opérateurs économiques privés ou de la puissance publique.

En termes de territoire d'enquête, c'est au gré des opportunités que s'est fait le choix des terrains. La recherche se place en définitive à l'échelle de la région Provence-Alpes Côte d'Azur<sup>13</sup>. J'aurais souhaité intégrer l'ensemble de l'enquête sur un seul et même espace, mais il s'est révélé compliqué d'ouvrir tous mes terrains (ménages, groupes professionnels) sur un territoire unique. Le risque d'engendrer des effets de censure en étant trop identifié à certains acteurs par les enquêtés m'y incitait d'ailleurs par complément.

Dans cette région, une grande partie des investigations ont pris place dans une métropole régionale et dans une ville moyenne au passé de mono-industrie : Ciport<sup>14</sup> où j'ai réalisé des monographies de ménages situées sur un territoire circonscrit dont on peut maîtriser les caractéristiques<sup>15</sup>. Le choix d'une seule région est lourd d'une supposition. L'impératif de transition énergétique est entendu comme s'imposant à peu près dans les mêmes termes partout sur le territoire français et se présentant donc dans cette région comme un cas emblématique de ce qui se déroule dans d'autres régions de manière probablement analogue parce que les mêmes mécanismes généraux au sujet de « la consommation » et du « consommateur » devraient,

---

<sup>13</sup> J'aurais souhaité intégrer l'ensemble de l'enquête sur un seul et même espace, mais il s'est révélé compliqué d'ouvrir tous mes terrains (ménages, groupes professionnels) sur un territoire unique. Il y avait de plus aussi un risque d'engendrer des effets de censure en étant trop identifié à certains acteurs par les enquêtés.

<sup>14</sup> Un cadrage socio-historique problématisé de la ville de Ciport est proposé en annexe 1 (p. 566-609). J'ai décidé d'intégrer cette longue note en annexe pour ne pas alourdir ici l'exposé. Les éléments nécessaires à la compréhension des analyses seront en revanche directement précisés directement dans le corps du texte quand nécessaire. Le nom de Ciport est fictif. Tous les noms d'individus et de certains lieux mentionnés dans le cours de thèse le sont aussi afin de garantir un anonymat visant à protéger les enquêtés d'une utilisation détournée des données les concernant.

<sup>15</sup> J'ai privilégié le milieu urbain, où vivait en 2010 77,5 % de la population française (Clanché et *al.*, 2011) tout en faisant varier la taille des agglomérations pour l'enquête. Néanmoins, certains enquêtés vivent à l'écart de la ville. Le lecteur trouvera la présentation détaillée des enquêtes auprès des ménages, au chapitre quatre ainsi que dans l'introduction de la troisième partie.

*mutatis mutandis*, engendrer des conséquences semblables ou, au moins, comparables. Les détails relatifs à chaque terrain d'enquête sont précisés au début des parties ou chapitres concernés dans la mesure où le manuscrit est organisé de sorte que chaque chapitre, ou au moins chaque partie, bien qu'étant solidaire des autres, puisse faire l'objet d'une lecture quasiment autonome. Je crois cependant qu'il y a lieu d'apporter tout de suite quelques éléments de compréhension au sujet de certains choix d'enquête tels que la population des ménages retenus.

#### **4.1 Une enquête réalisée essentiellement auprès des classes populaires « du haut »**

Pour ce qui concerne les enquêtes auprès de ménages, l'opérationnalisation du programme de recherche s'est faite en interrogeant des profils d'individus significativement hétérogènes, discriminés à partir d'un ensemble de variables socio-économiques, mais qui appartiennent tous à des classes populaires « du haut ». Il s'agit par ce choix de se tenir à distance de certaines catégorisations d'action publique en matière d'énergie et de raisonner à partir de situation de ménages ou d'individus qui ne sont ni assez bien dotés en capital économique pour anticiper sereinement l'avenir dans l'éventualité d'une hausse des prix des énergies, ni suffisamment en difficulté au sens des critères administratifs pour faire explicitement l'objet de l'assistance publique directe.

Ce sont ainsi des populations qui échappent la plupart du temps aux entreprises de normalisation institutionnelle de la consommation, mais qui ont été amenées au cours de leur trajectoire sociale, parfois à plusieurs reprises, à transformer leur rapport à l'énergie<sup>16</sup>. Je pense ici, premièrement, aux retraités, voire à des retraités précoces comme on en trouve dans les régions ayant connu des phases brutales de désindustrialisation (charbonnage, sidérurgie, chantiers navals, etc.). L'allongement de la durée de vie permet, en effet, de considérer une multiplication des occasions d'expérimenter des décisions en matière de consommation énergétique par confrontation à de nouveaux contextes, parfois sous contrainte de renouvellement d'équipements ou de baisse brutale de ressources. Je songe, en deuxième lieu, aux fractions de classes salariées ayant connu une ascension sociale, mais que la pression foncière (le coût du logement, par exemple), l'allongement ou l'alourdissement financier des déplacements domicile-travail, l'élévation des prix de l'énergie, contraignent à des arbitrages

---

<sup>16</sup> Outre mes recherches de Master menées à Gardanne auprès d'anciens mineurs des Charbonnages de France, je me suis aussi appuyé sur le travail de repérage statistique des populations et de leurs « propriétés énergétiques » qui a été réalisé par Isolde Devalière, Pierrette Briant et Séverine Arnault autour des ménages potentiellement menacés, dans leur langage, de « précarité énergétique » (voir Devalière *et al.*, 2011).

nouveaux en matière budgétaire et en termes de conditions de vie, avec la tentation peut-être de les reporter sur la consommation domestique d'énergie.

Encore, et troisièmement, mon attention s'est portée sur des ménages proches du revenu médian des ménages de France métropolitaine, mais qui, du fait d'une séparation conjugale par exemple, sont obligés de doubler leur résidence et leurs consommations, pas seulement énergétiques d'ailleurs. On peut ainsi considérer un ensemble de réajustements des pratiques qui interviennent dans le cycle de la vie adulte et qui donnent une place inégale à la nécessité économique, qui contraignent à une mobilité résidentielle parfois compliquée en raison du niveau de ressource, de la présence d'enfants ou d'obligations d'emplois qui imposent une rencontre avec des dispositifs énergétiques nouveaux. Je m'attarderai également sur quelques trajectoires de « salariés précaires » ne relevant pas, volontairement parfois, de l'assistance et qui opèrent leurs « choix » sous une forte contrainte de revenu.

Enfin, on aurait pu attendre qu'une réflexion conduite sur le raisonnement consommateur insistât à considérer une sélection de la population dans une classe de revenu. Or je n'ai pas considéré ce critère comme principal pour la sélection des enquêtés. J'ai en revanche pris soin d'interroger des ménages se situant dans une tranche de revenu proche de la médiane pour leur catégorie de ménages. On trouvera seulement quelques exceptions dans le cours de la thèse. Ils seront justifiés au fil de l'argumentation.

#### **4.2 Pourquoi enquêter auprès des classes « populaires du haut » ?**

La notion de « classes populaires du haut » va être utilisée ici dans un sens précis. Tout d'abord la notion de « classe » vise à réinscrire les enquêtés au sein de rapports sociaux qui participent à définir leurs conditions d'existence et leur appartenance sociale. Cela se justifie dans une recherche s'interrogeant sur un raisonnement savant et institutionnel en matière de consommation ou d'économie domestique comme norme sociale dont les promoteurs sont situés dans une classe bien déterminée, celle possédant les moyens de production de la normativité sociale et économique. Il s'agit ainsi de retracer les mécanismes précis de l'imposition de critères de raisonnement légitimes à ordonner les pratiques dans une confrontation entre différentes classes sociales.

L'intérêt particulier pour des membres des « classes populaires » fait, lui, suite à la mise en exergue de deux caractéristiques propres à leur définition du point de vue de l'enquête en sciences sociales dans nombre de travaux récents. Mes positions à ce sujet sont cependant surtout redevables à Olivier Schwartz (1998) qui, le premier, a explicité les configurations

propres à définir aujourd'hui les « classes populaires » en sociologie. Dans son travail de clarification, Schwartz a retenu deux critères. Le premier est celui du partage d'une position sociale dominée dans le domaine du travail. Cette position dominée limite les espérances, tant présentes qu'à l'échelle intergénérationnelle, d'ascension sociale ou d'autonomie réelle. Cette caractéristique induit également une insécurité économique partagée par l'ensemble des membres de ces classes. Le second critère de la notion concerne des « formes de séparation culturelle » qui positionne ce groupe dans des univers ségrégués par rapport aux normes et à la culture dominante.

### **4.3 Une définition des « classes populaires » qui pose une double exigence pour l'enquête**

Cette définition à deux dimensions oblige à tenir une double exigence pour l'enquête. D'abord, à l'égard du critère de la « position dominée », de « penser ensemble différentes composantes des mondes populaires » tout en tenant en ligne de compte « leur condition dominée commune et les spécificités populaires de leurs pratiques » (Siblot *et al.*, 2015, p.39). Ensuite, à partir du critère de séparation culturelle, pour reprendre l'expression de Schwartz, à penser concomitamment l'unité et la diversité des formes de vie populaires. Cela permettra d'examiner les rapports entre une « culture » ou des « formes de vie » populaires et une autre que l'on désigne généralement comme dominante ou officielle, ou en tout cas qui prétend orienter les pratiques populaires vers une norme de conduite. Ce second critère implique également une interrogation autour des « transformations dans le temps » (Siblot *et al.*, 2015, p.40) des pratiques populaires. C'est une modalité de raisonnement particulièrement intéressante dans le cadre de cette recherche, car elle incline à examiner les facteurs de changement des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie de façon dynamique et donc dans une perspective intergénérationnelle. L'idée est ici de voir également s'hybrider des modes de vie (Siblot *et al.*, 2015, p.41), non seulement par la mise en contact de différentes fractions des classes populaires entre elles, mais aussi au contact ou en perspective avec d'autres classes sociales : bourgeoisie ou populaire « du bas ». Comme l'a en effet noté Schwartz, les classes populaires sont aussi prises dans une forme de triangulation vis-à-vis de la légitimité sociale de leurs pratiques (Schwartz, 2009, p.5). Il souligne par cette expression qu'elles entretiennent un rapport de distance et d'inquiétude à la fois aux pratiques du « bas » (celles des populations les plus pauvres), dont elles souhaiteraient se démarquer, et à celles « du haut » qui semblent faire office de référence et servent au moins de modalités de comparaison pour déterminer parfois l'échec ou la réussite de la trajectoire sociale.

Enfin, les deux critères de définition proposés par Olivier Schwartz me semblent bien situer l'intérêt d'enquêter auprès de cette classe sociale dans le cadre du programme de recherche défini ici. D'abord, parce que l'effet d'insécurité économique, et d'une manière générale d'incertitude sur l'avenir, peut s'avérer heuristique dans l'objectif d'examiner des situations où des pratiques domestiques peut-être infra-conscientes sont mises en tension et en réflexion. Ensuite, parce que si le séparatisme culturel identifié par Schwartz se vérifie, il y a de grandes chances de pouvoir à la fois documenter des raisonnements domestiques propres à ces classes, comme l'a déjà fait Ana Perrin-Heredia (2010), et observer des situations de confrontation à la « norme dominante » institutionnalisée dans la matérialité du monde. S'ouvre alors la possibilité d'examiner les effets de différends de normativité en ce qui concerne la transmission et la formation de références pour agir au sein des milieux populaires. Sur ces deux plans, on peut dire à la suite de Siblot, Cartier, Coutant, Masclet et Renahy (2015) que, si l'homogénéité de la catégorie de classes populaires reste une question de recherche ouverte, la position que je défendrai ici peut contribuer à réexaminer en matière de socialisation économique et de rapport populaire au raisonnement consommateur et économique savant.

#### **4.4 En haut de quoi ?**

Reste encore à préciser plus avant pourquoi je me réfère aux fractions supérieures des classes populaires et pas à l'ensemble des « classes populaires ». Mon idée, qui suit la définition de Schwartz, est qu'il y a bien une stratification sociale interne au sein des classes populaires, et le pluriel de la notion rapproche par exemple les « cols bleus » des « cols blancs » qui partagent une position de subordination. La fraction des classes populaires sur laquelle je porterai mon attention se différencie des classes populaires entièrement dominées ou totalement distantes de la culture dominante, en cela qu'elle se situe peut-être à la frontière des classes dites « moyennes » : du fait de la nature de l'emploi, de la stabilité professionnelle, de la configuration familiale, en raison de ses origines ou de sa trajectoire sociale.

Le lecteur est ici en droit de se demander pourquoi j'ai préféré utiliser l'expression de « classes populaires du haut » à celle de « petits-moyens ». Pour rappel, cette notion, proposée par Cartier, Coutant, Masclet et Siblot (2008) dans une recherche sur une banlieue pavillonnaire proche de Paris, tend à désigner des ménages qui peuvent se définir au croisement du statut de propriétaire foncier, de l'exercice d'une activité de salarié stable et reconnue, dont les ressources sont proches ou légèrement supérieures au revenu médian. En réalité, dans l'enquête menée pour cette thèse, les « populaires du haut » ne répondent que très rarement, sauf une

exception, à ces trois critères cumulés : ils sont la plupart du temps locataires ; ils sont sujets à une certaine fragilité économique ou dans une forme de distance culturelle à la culture dominante qui fait définitivement lien avec la catégorie de classes populaires proposée par Schwartz.

Enfin, j'ai choisi d'enquêter auprès de cette population par une approche diachronique prêtant attention aux parcours biographiques et familiaux. En suivant cette piste, j'ai analysé aussi bien les variations interindividuelles ou groupales (entre différents profils socio-économiques de « classes populaires »), les variations intrafamiliales (par exemple par une comparaison entre les générations d'une même famille n'occupant pas la même position sociale) ainsi que les variations intra-individuelles (par exemple chez des individus ayant connu une ascension sociale ou un déclassement) pour juger des correspondances avec d'éventuels écarts au raisonnement savant et institutionnel en matière d'économie domestique. Il s'agit en fait de réinscrire les raisonnements économiques profanes dans leur matérialité et dans leur évolution, et dans des processus de transmission et de révision au contact de proches appartenant à des générations éventuellement différentes.

#### **4.5 Le « matérialisme méthodologique » des références pour agir comme précaution pour la recherche**

Une dernière précision méthodologique et terminologique. Dans ma recherche, j'ai voulu mettre à distance, au moins de manière provisoire, l'idée de l'intériorité des choix pour examiner les principes directeurs des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie et les modalités de leur transmission tenant à l'appartenance à des groupes sociaux ainsi que ceux tenant à des contacts avec des groupes professionnels promouvant certaines références du raisonnement consommateur officiel. Cette mise à distance me conduira en cours de la thèse à privilégier dans mes descriptions de cas l'expression assez simple de *référence pour agir* qui désigne d'abord ce sur quoi les individus prennent appui pour déterminer leurs conduites ordinaires. Il s'agit de repères ou d'un ensemble de repères utiles pour s'orienter dans le monde social.

Une description en termes de références pour agir me semble justifiée pour objectiver ce qui, parfois, se présente dans le cours des recherches à l'état implicite et y compris infra-conscient. C'est une sorte de *matérialisme méthodologique*, si j'ose dire. Cette thèse vise en effet à reconstruire un objet, ou au moins à reprendre des thématiques de recherche – le consommateur et la consommation d'énergie - avec des outils intellectuels et méthodologiques renouvelés au regard des habitudes de pensée qui ont cours depuis quelques années à son

endroit. Cet objectif implique de la prudence. Il nécessite de repartir d'éléments que l'on peut documenter avec précision et qu'éventuellement d'autres pourront reprendre comme tels pour critiquer ou prolonger les résultats de mon travail.

Ma préférence pour l'expression de référence pour agir se justifie aussi par la volonté d'éviter autant que possible le recours à des verbes ou des concepts « psychologiques ». Cette qualification est en filiation avec l'œuvre de Wittgenstein, mais c'est chez Vincent Descombes que j'en tire son acception particulière. Ces verbes ou concepts psychologiques induisent un « conflit du point de vue de la troisième personne (sur le comportement de quelqu'un) et du point de vue de la première personne (du sujet sur son propre vécu) » (Descombes, 2004, p.190). C'est par exemple le cas des verbes « sentir », « croire », « désirer », « avoir l'intention de », « imaginer ». Du point de vue grammatical, en effet, la principale propriété de ces verbes est qu'ils présentent une « asymétrie épistémologique » (p.192). Il s'avère effectivement qu'à la première personne, les verbes psychologiques ne sont pas des états qui puissent relever d'une observation directe par un individu extérieur. À la troisième personne (par exemple : « il a mal », « il a une disposition à ») la description en concepts psychologiques ouvre en quelque sorte un cercle infini d'interprétations. C'est pourquoi aussi j'ai choisi de m'attacher ici à des processus qui font l'objet d'une relation objectivable *a minima* et que l'expression de références pour agir peut en ce sens m'y aider. Ils le sont par la présence d'un tiers ou d'un équivalent de tiers (un mécanisme technique, la référence à un apprentissage, par exemple) et par une action intentionnelle : dire à, donner à, transmettre quelque chose à *quelqu'un*, qui sont des « verbes sociologiques » dans le vocabulaire de Descombes, c'est-à-dire qui engagent principalement des interactions intentionnelles qu'on peut observer directement ou qu'on peut faire décrire par les enquêtés.

#### **4.6 De l'ellipse à l'amplification : un positionnement pour reconstruire le regard du chercheur**

Si je me donne ce projet, c'est aussi parce qu'une majorité de recherches contemporaines dans le domaine de la « consommation d'énergie » me semble avoir eu recours principalement à un langage *elliptique*, dont je vais tenter de me défaire. La qualification d'*elliptique* tire son assise de la théorie poétique où elle désigne la réduction de la structure narrative à un argument principal. Vincent Descombes (2004), auquel j'emprunte encore cette approche, donne l'exemple de la réduction de l'œuvre d'Homère par Aristote : Ulysse rentre chez lui où ça va très mal – prétendants au trône, menaces pesant sur Télémaque – malgré les obstacles des dieux qui lui sont hostiles (Descombes, 2004, p.74). Ici, on entendra par *elliptique* une manière de

faire des sciences humaines sociales qui discute ou qui qualifie des états de choses en remplaçant la description de processus et de structures de relations par des notions englobantes, comme, par exemple, dans les propositions suivantes : les *modes de consommation* sont le fait d'*habitus* ; ces individus sont des *consommateurs raisonnables* ; sans déplier la structure des actions, en étant en ce sens « incomplet du point de vue de l'expression d'une pensée vraie ou fausse » (p.77) et sans donner à voir *comment les processus* décrits se déroulent effectivement.

Dans la théorie littéraire, la concision de l'*ellipse* s'oppose à l'*amplification*. L'amplification procède par exposition de détails et doit permettre de juger de la validité d'un énoncé. Reprenant cette définition à mon compte, je tenterai de situer ma thèse dans ce deuxième registre, tout en cherchant à me prémunir du risque d'une accumulation de détails injustifiés.

Cette distinction entre ellipse et amplification n'est pas introduite seulement pour prétendre que la sociologie aurait manqué jusqu'à ce jour de matière pour discuter des propositions qui concernent la consommation domestique d'énergie. En opérant cette distinction, je cherche aussi à réintroduire dans le cours de l'enquête la mise en évidence de relations de comparaison ainsi que des connexions entre les faits et les agents. En effet, une ellipse comme « X est Y » ne permet pas de constater comment une qualité a été *acquise* par un *sujet*. Une telle relation « X est Y » ne suffit pas non plus à montrer en quoi cette qualité peut différer d'un individu à un autre, d'un statut à un autre, et se trouve liée à d'autres qualités ou à d'autres agents. Une « consommation d'énergie modérée » est ainsi définie par rapport à une autre qui ne l'est pas.

Ainsi, ma préférence pour l'expression de références pour agir est-elle un fil rouge qui, en lieu et place de notions comme « disposition » ou « *habitus* », « habitudes », « mode de vie », devrait permettre de proposer une analyse plus approfondie des implications de l'impératif institutionnel de transition énergétique, au moins dans une première analyse.

Je ne nie pas le bien-fondé du recours à un certain vocabulaire technique des sciences humaines et sociales, tel que le vocabulaire dispositionnaliste qui a une longue et dense tradition. J'ai néanmoins pensé préférable en l'état de l'avancée de mon raisonnement scientifique de me réserver le droit de remettre ces généralisations à plus tard, au moins au moment où j'estimerai être plus à même de manipuler avec une certaine justesse et une certaine précision des terminologies que cette thèse m'aide à m'approprier et recontextualise dans le domaine singulier des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie. Finalement, la réduction de l'analyse à des « observables » est ici un procédé qui doit aider à la connaissance, sans céder au positivisme ou à l'atomisme logique, car l'intérêt sera porté sur les relations d'appartenance



de ces pratiques et de leur référence à un ensemble : des économies domestiques qui leur donnent sens et les justifient.

## **5. Un plan d'exposition en trois étapes**

Le plan d'argumentation et de développement de la thèse est le suivant. Dans la première partie, je m'attache à reconstruire l'objet « consommation d'énergie » propre à cette thèse et à préciser le contenu du « mot d'ordre de transition énergétique » dans le registre des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie. Cette partie est principalement appuyée sur une enquête exploratoire auprès de ménages, sur des observations de terrain, sur des commentaires de la littérature de sciences sociales et des acteurs du milieu étudié ainsi que sur des données quantifiées de première et de seconde main, portant sur les pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie.

Le chapitre initial est presque entièrement consacré à un réexamen de la littérature en sciences sociales sur la « consommation d'énergie » et le « consommateur » qui s'est développée depuis le début des années 2000 sous la pression d'un agenda politique environnementaliste. Toujours dans ce chapitre, je compare cette littérature, que j'associerai à un pôle d'enquête sociale, avec d'autres programmes de recherche sur la consommation et les besoins domestiques, plus anciens et qui, dans d'autres contextes de production, aboutissent à une problématisation du thème qui me paraît plus satisfaisante du point de vue de l'enquête sociologique. Un problème est alors formulé par contraste entre ces deux différents contextes de recherche sur le même thème : les recherches récentes n'ont pas assez pris au sérieux la catégorie savante de « consommateur » (et par extension de « besoin de consommation »), c'est-à-dire le fait qu'il n'y a aucune évidence naturelle à traiter l'énergie comme devant faire l'objet d'arbitrages économiques spécifiques au sens savant et institutionnel de la consommation. Je travaille au cours des trois autres chapitres de la première partie à montrer le bien fondée de cette position et comment l'examiner plus avant. Je désigne en conclusion une voie pour la suite de l'argumentation : la catégorie institutionnelle et savante du consommateur d'énergie de la transition énergétique peut être examinée comme une forme de cadrage marchand de l'expérience domestique des ménages.

La deuxième partie de la thèse examine ce que j'appellerai le *travail de mise en ordre de la réalité sociale de la consommation* accompli auprès des particuliers par des groupes professionnels de contact, liés d'une manière ou d'une autre à l'impératif institutionnel de transition énergétique. C'est un tel travail qui imposerait la normativité sociale du cadrage

marchand de la consommation d'énergie » à bas bruit. Je retrace d'abord l'histoire d'un territoire professionnel propre à cette thématique (chapitre cinq). Puis, à partir de l'observation directe de ce travail de mise en ordre de la réalité sociale de la consommation accompli par deux groupes de professionnels de contact auprès des particuliers (chapitre six et sept), je mets en évidence comment des mécanismes qui prennent appui sur le contenu normatif de la transition énergétique institutionnelle dans le domaine de la consommation d'énergie, participent en fait d'une normalisation économique des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie. Je montre aussi comment et pourquoi certains individus parviennent relativement à la maintenir à une certaine distance d'eux.

Enfin, la troisième et dernière partie s'appuie sur neuf portraits de configurations de socialisation aux pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie au sein des fractions supérieures des classes populaires. Il s'agit ici de montrer, par-delà le travail de mise en ordre de la réalité sociale, comment peuvent se dérouler concrètement les socialisations profanes en la matière et comment on pourrait encore préciser les processus qui viennent imposer une norme de conduite en matière d'économie domestique, ayant pour principal objectif la mise en économie du domestique. La partie est organisée en trois chapitres thématiques proposant un raisonnement par étapes. Les portraits du huitième chapitre exposent principalement les modalités du maintien des références pour agir héritées de la socialisation primaire. On traite ainsi presque spécifiquement des apprentissages réalisés par les enquêtés dans la sphère familiale durant l'enfance. Le neuvième chapitre se focalise sur la reformulation des références pour agir au fil de la trajectoire sociale, notamment lorsque l'appartenance s'éloigne de l'origine sociale. Enfin, le dixième et dernier chapitre s'intéresse aux ruptures biographiques comme moments de mise en critique des héritages des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie. Il s'agit ici d'examiner la reformulation des références pour agir au cours d'épreuves de ruptures biographiques : mise en couple, départ à la retraite, séparation conjugale, chômages.

En conclusion de la thèse, je formaliserai les résultats obtenus à partir de l'ensemble du dispositif d'enquête afin de les transposer à d'autres domaines des économies domestiques. Il s'agira aussi pour moi de montrer que la distinction entre enquête sociale et enquête sociologique dans le domaine de l'énergie, qui ouvre le premier chapitre et conduit à la construit de mon objet, est peut-être une alternative stérile dont il faudrait sortir. En la matière, je montrerai surtout que l'enquête sociologique n'est pas réductible à une série d'interrogations intellectualistes ou théoriques et qu'elle est productrice de connaissances utiles au débat public démocratique, au moins autant que l'enquête sociale, mais de manière plus radicale et sans compromettre l'autonomie de sa problématisation.

## **PREMIERE PARTIE**

# **LA TRANSITION ENERGETIQUE ET LA CATEGORIE DE CONSOMMATEUR D'ENERGIE COMME MOTS D'ORDRE ECONOMIQUE DANS LE DOMAINE DES ECONOMIES DOMESTIQUES**



## **Premier chapitre. Quand l'agenda politique bouscule la construction d'un objet de recherche dans le domaine de la consommation domestique d'énergie**

---

Apparu à la fin des années 1970 et défini depuis une vingtaine d'années par nombre d'acteurs comme un défi majeur du monde contemporain, l'impératif de transition énergétique cristallise les préoccupations et les attentes liées aux enjeux environnementaux, climatiques et industriels. Cet impératif implique une attente de changements dans les manières de produire, de consommer et de penser le rapport à l'énergie. Comme je l'ai suggéré en introduction, cet impératif ne fait cependant pas l'objet d'une définition unifiée et interroge tant par ses contenus concrets qu'au regard de ses visées. C'est en rapport avec ces questionnements et cette plasticité sémantique qu'a notamment vu le jour un champ de recherche autour du thème de l'« énergie » au sein des sciences humaines et sociales (SHS).

Plusieurs initiatives peuvent témoigner de l'émergence d'un tel mouvement, qui tend d'ailleurs à s'institutionnaliser. J'en retiendrai trois. Premièrement, depuis le début des années 2010, il existe des tentatives de développement en France d'une « sociologie de l'énergie » (Beslay, Zélem, 2015) se donnant pour principal projet d'examiner les effets des changements en cours dans le domaine de l'énergie en matière de production, de distribution autant que de consommation. Deuxièmement, la création, en 2015, de la collection « Socio-économie de l'énergie » au sein de la maison d'édition Lavoisier. Elle est dédiée à la présentation de travaux de sciences économiques et sociales réalisés par les chercheurs salariés d'Électricité de France (EDF). D'après l'éditeur, cette collection vise « à diffuser les connaissances en socio-économie de l'énergie et à contribuer à éclairer le débat public, elle met à disposition de tous les publics intéressés, au-delà du cercle des chercheurs et des experts, le résultat de ces recherches<sup>17</sup> ». Enfin, plusieurs publications récentes rendent compte de la diversité et de l'état de la recherche dans ce domaine, en exposant sa vivacité au moins quantitative (Subrémon, 2014 ; Christen, Hamman, 2015 ; Scarwell, Leducq, Groux, 2015 ; Beslay, Zélem, *op. cit.* ; Garabuau-Moussaoui, Pierre, 2016).

Un diagnostic possible sur ce champ de recherche récent, dont partent les réflexions proposées dans ce chapitre et qui sera étayé en cours de propos, est le suivant : souvent réalisées

---

<sup>17</sup> <https://editions.lavoisier.fr/collection-socio-economie-de-l-energie.asp> (consulté en janvier 2017).

en lien avec des commanditaires privés ou publics, les recherches en SHS dans le domaine de l'énergie ont été, jusqu'à ce jour, principalement mobilisées pour leur capacité d'expertise censée apporter des « solutions » aux défis énergétiques du futur. Les risques contenus dans cette assignation faite à la sociologie ou aux savoirs issus des SHS d'accompagner des choix de gouvernance n'ont pas échappé à un groupement comme l'alliance Athéna. Ce groupe de coordination entre différentes institutions scientifiques est à l'origine d'un rapport d'étude sur les relations entre les SHS et la question énergétique, notamment dans le contexte des impératifs de transition énergétique et de développement durable. La feuille de route scientifique que ce groupe a publiée fait un constat sans équivoque en la matière. Nombre d'analyses récentes dans le domaine de l'énergie et, singulièrement, dans celui de la « consommation d'énergie », se focalisent, ou sont invitées – notamment par les cadres de financement alloué – à se concentrer sur des enjeux « d'acceptation sociale » ou de « résistance au changement » des populations en matière de production, de distribution ou de consommation d'énergie dans une perspective de transition énergétique (Labussière et Nadaï, 2015).

Pour ce qui concerne le domaine de la « consommation d'énergie » des ménages, Olivier Labussière et Alain Nadaï (coordonnateurs du rapport Athéna) notent que le renouvellement de la problématisation induit par la mise en politique de la transition énergétique reste en grande partie à examiner. Comme il est précisé dans le rapport, les références à la « maîtrise de la demande de l'énergie » et à la « sobriété énergétique » apparaissent, par exemple, dominantes sans être réellement questionnées. Ces références, tout comme celles faites au consommateur d'énergie ou à la catégorie de besoin, semblent acceptées comme allant de soi. Peut-être est-ce parce que le rôle de la sociologie est particulièrement problématique lorsqu'il s'agit de traiter de ces questions à l'ère de la transition énergétique, comme j'ai pu l'expérimenter au cours de ma recherche. Le sociologue est accueilli avec bonheur pour l'intérêt qu'il porte à la thématique de la consommation domestique d'énergie, prétendument délaissée jusqu'alors par les SHS, et vis-à-vis de laquelle les demandes de connaissances et d'assises de légitimité sont nombreuses. Dans ce contexte, néanmoins, le chercheur en SHS est aussi interpellé afin de rendre compte rapidement de ses résultats, c'est-à-dire au rythme de l'agenda politique ou, plus humblement, de celui de ses interlocuteurs directs qui ont partie liée avec ce thème dans leur activité quotidienne. L'autonomie de la problématisation sociologique et la tranquille élaboration d'un protocole de recherche sont alors menacées.

Cette absence de distance critique vis-à-vis de l'urgence politique et des catégories nées du fonctionnement ordinaire du monde social résulte peut-être également du statut ambigu du projet de connaissance de la sociologie et, finalement, de toute discipline scientifique qui prête

attention à la constitution du social. Le point de vue défendu dans ce chapitre est qu'une telle configuration exige d'abord de (re)penser les rapports qu'entretiennent l'enquête sociale et l'enquête sociologique, ainsi que la manière de les penser sous la pression d'une réforme attendue « des modes de vie » par les groupes sociaux au pouvoir. Cela apparaît effectivement nécessaire pour qui veut déplacer le regard sur un thème saturé de discours et d'attentes.

Les rapports entre enquête sociale et enquête sociologique ont été réfléchis de manière générale et synthétique dans un texte de Louis Quéré (2002) dont je retiens et suis le caractère dialectique pour le mettre à l'épreuve du domaine de production de connaissances sur la consommation d'énergie<sup>18</sup>. L'enquête sociale, pose l'auteur en s'appuyant sur Luhmann et Dewey, est d'abord un fait caractéristique des sociétés démocratiques.

« Par enquête sociale, j'entends le travail d'exploration, de problématisation et d'observation qui est déployé dans le type de société auquel nous appartenons pour "socialiser les surprises" créées par les événements [...], pour transformer des situations sociales confuses, troubles, contradictoires ou conflictuelles [...] en des situations suffisamment déterminées et unifiées pour être résolues. La modification de ces situations problématiques implique d'agir sur leurs conditions environnantes, de réduire les tensions, de contrecarrer les facteurs négatifs et de faire apparaître des potentiels de résolution. Un gros effort de connaissance est donc requis. » (Quéré, 2002, p. 82)

On peut considérer comme heureux que dans un domaine marqué par des jeux puissants d'acteurs économiques, industriels et politiques, et par la tentation d'imposer l'idée que les solutions puissent y être exclusivement technologiques, l'enquête sociale soit reconnue comme un nécessaire vecteur d'interrogation démocratique. Par là même, elle est « une stimulation non négligeable pour soumettre davantage l'enquête sociologique aux exigences de la méthode scientifique » (Quéré, 2002). Se présente ici le deuxième aspect de la dialectique. Complémentaires en ce que la première incite la seconde à « se plier davantage aux contraintes de l'observation analytique contrôlée », enquête sociale et enquête sociologique sont aussi opposées. Largement subordonnée à des fins pratiques, l'enquête sociale se reconnaît à la « sélectivité de sa problématisation » (Quéré, 2002) qui porte à la fois sur ses présupposés et sur l'anticipation de son audience. Elle comporte par conséquent toujours le risque de

---

<sup>18</sup> On peut noter deux contributions contemporaines au texte de Quéré discutant un problème semblable. Une première est de Claude Grignon. Il s'agit d'un article qui examine les rapports entre trois modes d'enquête sur le social qu'il nomme l'expertise, la critique sociale et l'enquête sociologique. Grignon met en garde contre les débordements de la critique sociale sur l'analyse minutieuse des phénomènes, tout en insistant en conclusion sur la relation que les trois termes devraient entretenir pour se contrôler mutuellement. Louis Pinto, Dominique Merllié, Patrick Champagne et Remi Lenoir discutent eux des rapports entre objet sociologique et problème social (1999 [1989]). Leur questionnement recoupe en partie ceux de Grignon et Quéré.

naturaliser, notamment en les scientifiant, des catégories dont la sociologie a par exemple vocation à montrer les origines politiques et les effets sociaux.

La sociologie gagnerait dès lors, pour Quéré, à se départir, à prolonger et à questionner l'enquête sociale en lieu et place de s'y fondre sous la pression de l'agenda politique. Sans condamner ce format d'enquête, qui a sa propre pertinence dans la constitution de la société, il importerait selon lui que la sociologie « façonne et contrôle ses formats de problématisation, plutôt que de simplement les emprunter à son domaine d'objet » (p. 93). Aussi, les catégories ordinaires de la pratique ne devraient-elles pas être vues d'abord comme des ressources, mais comme des énigmes à résoudre, dont il convient de chercher les structures de possibilité et d'examiner les connexions avec d'autres phénomènes (p. 93). Il s'agirait dès lors, pour une sociologie autonome vis-à-vis de l'enquête sociale, de revenir questionner « des faits si familiers qu'ils passent inaperçus » (citant Ludwig Wittgenstein, p. 94) dans le calme et non le tumulte de l'événement et du marché des hypothèses.

C'est à un tel calme examen de ce qui se présente comme une « sociologie de la consommation d'énergie » qu'est consacré ce premier chapitre. Son objectif est de reconstruire un objet de recherche reposant à nouveaux frais la question de la normativité sociale de l'impératif institutionnel de transition énergétique.

L'argumentation procédera en trois étapes afin de comprendre ce qui pourrait être gagné à substituer l'enquête sociale par l'enquête sociologique dans ce domaine. En premier lieu, une étude de cas permettra de circonscrire les implications de la sélectivité de l'enquête sociale. On se concentrera dans cette section sur l'examen de la catégorie de « précarité énergétique<sup>19</sup> ». Parce qu'elle résume depuis 2007 les enjeux de justice sociale attachés aux usages domestiques de l'énergie, cette catégorie de précarité énergétique offre une entrée privilégiée pour démontrer l'ambivalence des rapports entre enquête sociale et enquête sociologique. Son principe de construction induit en effet une focalisation de l'observation autour d'un fait désigné comme « consommation domestique d'énergie », en tant qu'objet et réalité accessible, au détriment d'une interrogation sur le périmètre que cette catégorie recouvre effectivement dans l'expérience ordinaire des individus.

Dans un deuxième temps, la focale s'élargira au-delà de la seule précarité énergétique. On analysera alors un corpus de travaux de SHS sur le thème plus général de la consommation domestique d'énergie afin de décrire l'émergence depuis le début des années 2000 d'une

---

<sup>19</sup> De la même manière que pour les notions de « consommation d'énergie » et de « transition énergétique » (voir l'introduction), les guillemets signalent de manière définitive le caractère problématique de la notion.



modalité de recherche dominante sur ce thème, qualifié ici de « sociologie de la consommation d'énergie ». On montrera comment celle-ci a participé à complexifier la problématisation des pratiques domestiques liées à l'énergie, telle qu'imposée dans l'agenda politique de transition énergétique, mais aussi que cette « sociologie de l'énergie » s'appuie essentiellement sur le registre de l'enquête sociale et les obstacles qu'elle rencontre alors. Il s'agira d'examiner dans un troisième temps les impasses de cette orientation de recherche et leurs conséquences lorsqu'il s'agit de problématiser un fait comme celui de la consommation domestique d'énergie de manière autonome relativement au questionnement social. Pour dépasser ces obstacles, on comparera les modes de problématisation actuels de la consommation d'énergie avec d'autres, plus anciens, mais moins étroitement dépendants d'une injonction politique et sociale telle que celle de transition énergétique. Cette enquête permettra d'affirmer que « la sociologie de la consommation d'énergie » actuelle est amenée à travailler en grande partie sous la pression de l'agenda et de la grammaire politique dominante. Ce faisant, elle n'a pas réussi, au moins jusqu'à ce jour et jusqu'à un certain point qu'on précisera, à gagner son autonomie et à construire son objet propre. Elle substitue à l'examen approfondi de l'impératif de transition énergétique dans le domaine de la consommation, l'étalonnage des pratiques sociales vis-à-vis de celui-ci.

## **1.1 À la recherche des « précaires énergétiques » : comment l'invention d'un problème social peut induire des obstacles à la recherche**

La catégorie de précarité énergétique a été introduite en France dans la première décennie des années 2000. Cette apparition fait suite à des actions de plaidoyers associatifs, mais aussi à des recherches-actions sur le thème du logement ou de la consommation d'énergie ayant adopté ce mode de description pour mettre en évidence certaines caractéristiques de situations sociales examinées en cours d'enquête. L'officialisation de la catégorie a été soutenue par des institutions publiques ou parapubliques comme l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et le Centre technique et scientifique du bâtiment (CSTB), avant d'être inscrite dans la loi dite Grenelle II<sup>20</sup>. La précarité énergétique y est définie de la manière suivante :

---

<sup>20</sup> Cette loi fait suite à une séquence politique étendue de 2007 à 2012 ayant eu pour objectif de préfigurer des changements législatifs en matière d'environnement. Deux lois conclurent ce processus, désignées sous le titre de Grenelle I (2009), qui est une loi de programmation, et Grenelle II (2010) qui complète, applique et territorialise la précédente.

« Est en situation de précarité énergétique [...] une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins. »

Des indicateurs plus précis existent qui permettent de mesurer ce « phénomène » à des fins d'intervention publique et plus « précisément, trois familles d'indicateurs sont étudiées en fonction : 1) de la soutenabilité financière des dépenses énergétiques, 2) de la précarité du ménage et de la part des dépenses de logement dans son budget et 3) du froid ressenti. » (Devalière, Tessier, 2014).

Cette catégorie peut être considérée comme le cadre de réflexion privilégié du volet social de la politique de transition énergétique française. Elle s'impose effectivement comme une référence pour agir pour de nombreuses institutions et de nombreux acteurs du travail social. Un observatoire national (Observatoire national de la précarité énergétique ou ONPE) lui est consacré, associant des représentants d'organismes publics, des acteurs du monde associatif et des chercheurs<sup>21</sup>. La précarité énergétique fait l'objet d'articles dans la presse, de reportages télévisés. Pour autant, son caractère artefactuel, du point de vue de l'enquête sociologique, peut être montré en examinant son histoire, sa mobilisation par des acteurs en situation et, enfin, en comparant les indicateurs qui ont été retenus pour la caractériser avec leur incarnation problématique au cœur de configurations domestiques supposées entrer sous leur juridiction.

### **1.1.1 Écologisation *versus* sanitarisation du social : la précarité énergétique en France et en Grande-Bretagne**

Dans sa thèse de sociologie, Johanna Lees retrace l'histoire de la catégorie de précarité énergétique (2014). Elle repère quatre foyers de problématisation ayant participé au succès de son institutionnalisation. Le premier foyer est celui d'un « cadre législatif préexistant à la notion de précarité énergétique » (p. 33) qui se constitue au milieu des années 1980 dans le sillage des politiques sociales d'insertion. La mise en politique de la précarité énergétique passe, en second lieu, par les mobilisations pour un « droit à l'énergie » qui sont consécutives aux premières transpositions des directives européennes relatives à l'ouverture à la concurrence du marché de l'énergie à la fin des années 1990. Ces mobilisations ont été initiées par des salariés d'EDF/GDF : « les Robins des bois de l'énergie » (Bérout, 2005) ainsi qu'au croisement du

---

<sup>21</sup> Ces individus sont parfois multipositionnés.

monde de l'entreprise et du monde universitaire via l'ouvrage *Le droit à l'énergie* d'Olivier Franchon et Michel Vakaloulis (2002). Ce texte préfigure la création de l'association « Droit à l'énergie, stop aux coupures ! » qui agira ensuite pour maintenir une référence au service public lors de la libéralisation du marché de l'énergie pour les particuliers en 2007. Si elles n'ont pu empêcher la privatisation du secteur, ces mobilisations « ont permis de faire émerger une nouvelle manière d'appréhender la "question sociale" par le prisme de l'accès à l'énergie » (Lees, 2014, p. 39). Cette requalification fera rapidement l'objet d'une appropriation par des associations, des organisations non gouvernementales et de collectifs citoyens (la Fondation Abbé Pierre, le Secours catholique, notamment) dans un rapport-manifeste datant de 2005<sup>22</sup> qui articule des questions de précarité et d'énergie dans le champ du travail social. À partir de ce deuxième foyer, « l'émergence du problème de la précarité énergétique » a, selon Lees, « eu [...] pour ressort argumentatif des questions afférentes aux inégalités sociales dans un contexte de libéralisation des services publics » (2014, p. 47).

Le troisième foyer de problématisation de la précarité énergétique s'ouvre parallèlement au second. Dès le début des années 2000, des agents de l'ADEME s'intéressent aux difficultés financières rencontrées par des ménages en matière de consommation d'énergie. L'Agence commande alors plusieurs études à des chercheurs, ainsi qu'à des associations, commandes dont le périmètre s'inscrit à l'intersection de la politique de la ville et de l'environnement. Il s'agit alors pour l'ADEME d'obtenir des éléments d'analyse et d'intervention au regard du « comportement des consommateurs », notamment ceux à faibles revenus, aux fins de chercher à les modifier et de prévenir ainsi l'endettement des ménages (p. 51). Pour Lees, « [l]e lien entre des problèmes de consommation d'énergie et de pauvreté est [ici] réalisé. » (2014). D'autres institutions indépendantes, comme le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB), se saisissent aussi de ce thème dans le giron du Manifeste de 2005 mentionné plus haut. Isolde Devalière (2007, 2009), sociologue membre du CSTB, a été, par exemple, l'une des premières à proposer et à populariser une définition de la précarité énergétique. Elle en a depuis fait la promotion et a participé à la création de l'ONPE.

Le quatrième foyer d'institutionnalisation de la catégorie de précarité énergétique est celui où se rejoignent certains des acteurs mentionnés jusqu'ici. La scène où s'opère cette rencontre, cette connexion, est le processus du Grenelle de l'environnement qui, à partir de 2009, va définitivement souder le lien entre énergie et précarité au sein d'un groupe de travail du Grenelle nommé *Plan Bâtiment — Précarité énergétique*. Ce groupe inspirera, pour ne pas

---

<sup>22</sup> *Habitat, précarité sociale et énergie*, 2005.

dire « écrira », la définition de la précarité énergétique de la loi Grenelle II. Johanna Lees replace cette définition dans la lignée du développement d'un cadre de référence lié à la naturalisation du besoin de confort domestique et à l'histoire des normes thermiques du logement. Au terme de ce processus, l'institutionnalisation de la précarité énergétique semble acquise tant dans le champ de la recherche que dans celui des politiques publiques.

Lees souligne également que l'institutionnalisation de la catégorie de précarité énergétique « s'inscrit, en fait, à l'intersection de plusieurs domaines » (p. 52), dont l'environnement. Ce dernier constitue la « trame de pertinence » (p. 54) de la catégorie de précarité énergétique, c'est-à-dire « une configuration narrative [et] dramatique [qui] a pour caractéristique de rendre sensibles et dicibles des thèmes et de les articuler dans des contextes de sens » (Daniel Céfai, cité par Lees, 2014, p. 54). En s'appuyant sur ce révélateur, la sociologue soutient que l'« environnement devient alors une opportunité pour la notion de précarité énergétique de s'établir » (*ibid.*), ce qui l'amène à postuler « une écologisation du social » en matière de consommation d'énergie dans le contexte des alertes environnementales et de la définition d'une transition énergétique institutionnelle au milieu des années 2000.

Pour mettre à l'épreuve cette hypothèse, Lees complète son analyse en réalisant une comparaison internationale avec le cas de la Grande-Bretagne où une catégorie semblable à celle de précarité énergétique existe depuis plus de trente ans : *fuel poverty*, qu'on doit notamment à la géographe Brenda Boardman<sup>23</sup> (1991). De cette comparaison ayant pour principal objectif de dénaturiser la déclinaison française de la précarité énergétique, Lees retient essentiellement trois éléments en plus de l'antériorité de qualification. Tout d'abord, la catégorie se développe en Grande-Bretagne à partir d'un autre champ de l'action publique qui est celui de la santé articulé, ici aussi, aux questions de pauvreté. En second lieu, elle souligne que la réponse publique britannique a eu pour ressort la question du corps et de la morbidité, là où les politiques françaises se concentrent sur les conduites économiques des agents et la question de la dégradation du parc de logements<sup>24</sup>. Pour reprendre le vocabulaire de l'auteure, la trame de pertinence anglo-saxonne se situerait du côté sanitaire et celle du cas français du côté de l'environnement. Les deux situations se rejoignent autour de la libéralisation du marché

---

<sup>23</sup> Le positionnement des recherches de Brenda Boardman du côté de l'enquête sociale est hors de doute selon moi, non seulement dans cet ouvrage, mais tout au long des années qui suivront sa publication, associée à son engagement pour la cause des précaires énergétiques. Un indice parmi d'autres, son dernier ouvrage en date publié sur la question s'intitule : *Fixing Fuel Poverty : challenge and solution* (Routledge, 2013) et vise à apporter des solutions aux problèmes de la précarité énergétique en capitalisant sur deux décennies de recherches.

<sup>24</sup> Johanna Lees précise que la question sanitaire commence à s'imposer en France à compter du début des années 2010.

de l'énergie. Lees précise, enfin, que le cas français n'est pas indépendant du cas britannique, dans la mesure où les promoteurs francophones de la catégorie reprennent largement les indicateurs anglo-saxons pour forger leur définition de la précarité énergétique. C'est sur ces indicateurs qui vont maintenant occuper l'analyse afin de caractériser la sélectivité propre à l'enquête sociale.

### **1.1.2 La précarité énergétique : une catégorie « attrape-tout »**

Le caractère artefactuel de la catégorie n'émerge pas seulement d'une histoire qui a partie liée avec l'intervention sociale et les politiques publiques. La sélection des indicateurs découpe elle-même une réalité qui, en fin de compte, est bien difficile à saisir tant elle échappe aux présupposés statistiques qui président à leur définition.

#### *L'embarras des acteurs opérationnels face à des indicateurs qui font obstacle à leur action*

Ce qui ressort par exemple d'observations réalisées auprès d'acteurs opérationnels de l'action sociale, c'est l'embarras dans lequel ils se trouvent pour agir avec cette référence à la précarité énergétique. Ces acteurs semblent en effet pris de doutes lorsqu'ils ont à débattre de la précarité énergétique ou à manipuler la catégorie en situation. Ci-dessous, une illustration, parmi d'autres possibles tirée de l'observation d'une réunion du Réseau précarité énergétique<sup>25</sup> (REP) de la région d'enquête permet d'en rendre compte.

#### **Encadré 1. Extrait de carnet de terrain. Quand les acteurs mobilisés autour de la précarité énergétique tournent en rond**

Au cours de ma recherche, j'ai participé à de nombreuses réunions sur le thème de la précarité énergétique dans la région d'enquête. J'y ai parfois été introduit par des enquêtés appartenant aux groupes professionnels du conseil en économies d'énergie (voir chapitres V et VI). Pour me présenter lors de ces réunions, j'ai déclaré que j'étais là pour observer le travail de mon accompagnateur.

La réunion du réseau présentée ici a pour but de tenter de relancer l'activité de celui-ci après une période de difficulté. À cette fin, il s'agit, dans cette réunion, de faire se rencontrer des professionnels intéressés par le thème : des chercheurs, des employés d'entreprises du secteur énergétique, du personnel associatif, des techniciens ou des élus des collectivités, qui ne sont pas toujours directement liés au domaine de l'énergie. L'interconnaissance caractérise les participants. L'ouverture de la séance par les organisateurs fait ressortir que le réseau a du mal

---

<sup>25</sup> L'acronyme du réseau a été modifié afin de protéger la vie privée de ses membres. L'activité du REP consiste à coordonner les acteurs locaux de « la lutte contre la précarité énergétique ». Ce réseau d'acteurs est cofinancé par l'un des Conseils départementaux de la région, le Conseil régional et des entreprises commerciales. La création du réseau, en 2011, fait suite à une recherche menée par une équipe réunissant des chercheurs et des membres du secteur associatif.

à se projeter dans des actions concrètes et se concentre presque exclusivement sur des plaidoyers publics ou de l'expertise. Des participants évoquent la difficulté à « trouver » les précaires énergétiques. La représentante d'un bureau d'études mandaté pour la mise en œuvre du Programme d'intérêt général d'une grande ville, visant la rénovation de logements de ménages modestes (au sens de l'Insee), concède que les ménages reçus, même s'ils rentrent dans les critères de la précarité énergétique, ne sont pas vraiment « modestes ». J'apprends la création d'un nouveau « métier » par le service énergie du Conseil régional : Ambassadeur de l'énergie. Celui-ci consiste à former puis envoyer sur « le terrain » des médiateurs sociaux afin de trouver les foyers en « précarité énergétique » et diffuser des « écogestes ».

La question du repérage des « précaires énergétiques » revient de manière lancinante. Une travailleuse sociale souligne que, dans son département, « les gens ne demandent pas, ça fait partie de leur mode de vie de se restreindre ». Il y a des désaccords concernant le périmètre de définition du phénomène. Le groupe essaie de se raccrocher à la méthode proposée par les animateurs : problématiser, repérer l'existant, ce qui manque, identifier les financeurs potentiels... repérant qu'il y a un problème local de coordination et de liens entre les différentes parties concernées. Le groupe dans lequel je suis intégré défend finalement l'idée de créer un numéro d'appel téléphonique unique pour que les « précaires énergétiques » puissent eux-mêmes se déclarer aux institutions du travail social. Un participant fait cependant valoir que la catégorie de « précaire énergétique » stigmatise. « Il faudrait sortir de l'appellation », suggère-t-il. L'élue présente estime, après de nombreux échanges qu'« en réalité, ça concerne tout le monde... mais c'est la compétence de personne ». On tourne un peu en rond notamment quand il s'agit des indicateurs de repérage ou de mise en relation entre ménages et institutions. On en arrive à dire que le numéro doit être accessible à tous. Le projet prend forme : un numéro unique, de ressources à la fois en termes de connaissances et d'orientation. Les financeurs envisagés sont l'ADEME, la Région, les opérateurs du bâtiment. [Extrait de carnet de terrain, avril 2014]

Cet extrait illustre - rapidement - les difficultés qui peuvent exister à faire entrer le « consommateur d'énergie précaire », le « précaire énergétique » dans le dispositif d'observation et d'intervention institutionnelle. La précarité énergétique peut ainsi ne pas faire sens pour les acteurs sociaux chargés de la manipuler. Cet extrait précise aussi qu'elle est susceptible de ne pas être appropriée par les ménages pourtant bien aux prises avec des difficultés pour se chauffer, pour cuisiner ou pour utiliser de l'eau chaude.

#### *D'inégales dispositions du public à s'identifier à la catégorie de précaire énergétique*

Si des difficultés sont éprouvées à « trouver » ou à « repérer » les « précaires énergétiques », ce serait alors aussi parce que cette catégorie ne s'inscrit pas complètement dans les références pour agir d'individus pourtant en prise avec des difficultés en matière de consommation d'énergie. Au-delà ou en deçà d'un potentiel de stigmatisation, pressenti par les acteurs mobilisés eux-mêmes, le cas de Béatrice, ci-après, permet de suggérer l'existence de dispositions variables à s'identifier à la catégorie.

**Encadré 2. La catégorie de précarité énergétique et la variabilité intra-individuelles des pratiques : Béatrice, célibataire, un enfant, au chômage, soignée en chimiothérapie**

Je rencontre Béatrice, 32 ans, en 2013, je suis alors salarié comme agent administratif au sein du service social d'un établissement hospitalier spécialisé dans la prise en charge du cancer. Cet emploi me permet de financer mes études. Je m'en saisis pour réaliser des observations exploratoires pour ma recherche. Béatrice me sollicite pour une aide financière. Elle vit seule avec son fils de 5 ans dans un appartement de type 3 qu'elle loue à Ciport (voir l'introduction à propos de l'enquête dans cette commune). Elle dit avoir de nombreuses difficultés relationnelles avec « le père de son fils ». Ils n'ont que peu de contacts. Elle est atteinte d'un cancer des poumons, sa situation lui ouvre droit au bénéfice d'une allocation pour adulte handicapé d'un montant mensuel de 746 €. Elle n'a pas de diplôme et a exercé des emplois de vendeuse : « mais pas longtemps, après j'ai eu le petit, puis la maladie ». Décrivant sa situation, elle dit avoir provisoirement déménagé chez ses parents (retraités, anciens employés de l'industrie), car « ils ont la clim' » alors que dans son propre appartement, « il fait trop chaud ». Elle m'indique que ses difficultés financières viennent de factures impayées accumulées, notamment des factures d'énergie (électricité). Surpris de leur niveau (plus de 800 €), je lui demande comment elle en est arrivée à un tel montant de dépenses énergétiques. Elle précise que l'hiver qui a précédé notre rencontre, elle a eu des sensations de froid à la suite de ses séances de chimiothérapie. Elle souligne qu'il n'y a pas forcément de lien entre l'augmentation des dépenses de chauffage et le cancer, mais que, ressentant plus le froid, son réflexe a été d'augmenter la température des chauffages. Son équipement est une installation électrique dans un trois-pièces d'environ 50 m<sup>2</sup>. Béatrice établit une liaison causale entre l'augmentation de ses dépenses d'énergie et l'accumulation d'autres impayés. Elle souhaitait, en effet, faire passer le « confort » avant le reste, que son fils n'ait pas froid pendant l'hiver et se trouver elle-même dans des conditions acceptables au regard de sa maladie. En conséquence, elle a d'abord privilégié le paiement des dépenses d'énergie, délaissant les traites de crédits, le loyer, les factures de service (téléphone, internet, télévision...). En retour, elle a reçu des « commandements de payer » qui l'ont incitée à mettre de côté, le printemps venu, les factures d'énergie. S'ajoutent, dans la période actuelle, les allers-retours hebdomadaires entre son lieu de résidence et le centre de soin contre le cancer [plusieurs interventions chaque semaine]. Ces trajets « coûtent, outre de la fatigue, plus de 75 € toutes les semaines ! » Toutes ces dépenses « serrent à la gorge ». Elle voudrait se « concentrer sur le cancer et [son] fils, être bien, voilà, pour [se] soigner, là [elle va] à la plage ». Cependant, « à la maison, un coup trop chaud, un coup trop froid ». Je lui indique l'existence du Fonds d'aide aux impayés d'énergie du Conseil départemental, qu'elle ne connaît pas. Je l'oriente vers le service social de secteur de sa ville pour constituer un dossier. Elle précise que tout n'est pas une question d'énergie : « y a tout le reste, c'est peut-être plus important, on est encore en été en plus ».

Ce cas met en exergue certaines dimensions échappant aux présupposés de la catégorie de précarité énergétique. En particulier, rendues saillantes ici par la maladie et son traitement, les sensations de froid et de chaud, un des trois critères officiels de la catégorie, sont variables pour ce seul individu. Le constat ici n'a rien de trivial. Il est le point d'entrée dans l'économie domestique de Béatrice : celle-ci mobilise de manière intriquée des ressources familiales (stratégie de déménagement temporaire), des arbitrages budgétaires, des priorités propres à sa configuration familiale (« son fils »), des pratiques sociales et des sensations corporelles soumises à des variations saisonnières. L'examen de cette économie domestique souligne également la variabilité des arbitrages matériels que produit Béatrice comme le « jonglage »

entre les différents créanciers, technique indigène insaisissable dans une approche strictement monétaire par la réalisation d'un « budget » au sens institutionnel du terme, c'est-à-dire par une comptabilité à double entrée : l'une des entrées et l'autre des sorties monétaires (Perrin-Heredia, 2011). Ce cas montre également la prééminence de ce qu'on peut appeler une gestion sociale du corps et du rapport aux sensations corporelles, de nombreuses fois mises en évidence par la sociologie comme le rappelle Christine Détrez dans l'ouvrage de synthèse qu'elle a consacré à la sociologie de la « construction sociale du corps » (2002). Ce rapport au corps, dont Boltanski (1971) avait montré qu'il faisait l'objet de différends d'appréciation entre classes sociales dans le cas de la médecine, peut rendre, par exemple, la sensibilité thermique variable en raison de facteurs extérieurs aux seules lois physico-chimiques. Le cas de Béatrice montre effectivement combien il est difficile pour elle, et pour le commentateur avec elle, de trancher entre sensations à dominante « naturelles » et sensations à dominante « sociales ».

À de nombreux égards, Béatrice n'appréhende finalement pas l'usage domestique énergie comme une consommation autonome, faute d'être socialisée à le faire peut-être. Ce répertoire de l'économie domestique peut alors s'examiner comme le produit d'un apprentissage et de ressources sociales qui prédisposent non seulement à connaître ses droits – contrairement à cette mère célibataire -, mais également à surmonter les obstacles de l'accès aux tarifs sociaux d'EDF. Le raisonnement de Béatrice vis-à-vis de ses pratiques domestiques demandeuses d'énergie se présente ainsi solidaire d'autres dimensions de son existence, qui l'englobent. Extrême en ce qu'elle est celle d'une existence sur le fil, la précarité de Béatrice a, pour le raisonnement, une fonction exemplificatrice qui donne sa force à une réflexion « par cas ». Comme l'ont souligné J.-C. Passeron et J. Revel (2005),

« un cas n'est pas seulement un fait exceptionnel et dont on se contenterait qu'il le reste : il fait problème ; il appelle une solution, c'est-à-dire l'instauration d'un cadre nouveau de raisonnement, où le sens de l'exception puisse être, sinon défini par rapport aux règles établies auxquelles il déroge, du moins être mis en relation avec d'autres cas, réels ou fictifs, susceptibles de redéfinir avec lui une autre formulation de la normalité et de ses exceptions. » (p. 10-11)

J'ai suggéré que le raisonnement comptable de Béatrice n'est pas celui de la comptabilité institutionnelle dans laquelle s'inscrit l'usage social de la précarité énergétique : « le ménage » est ici dédoublé avec celui des parents ; « le mois » prescrit de la gestion budgétaire savante est pour Béatrice traversé de multiples lignes de fuite temporelles (aléas et incertitudes liés à la maladie et à son traitement, à ses revenus, au cumul des impayés, saisonnalité, etc.). Plus fondamentalement, fondue dans d'autres registres de pratique, la dimension énergétique de sa situation précaire peut difficilement lui apparaître comme un



ressort de « lutte » à part entière. L'emporte un travail de normalisation au quotidien et du quotidien, – une logique alternative de normalité –, impliquant notamment ses pratiques de « jonglage » entre postes de dépenses, que de nombreux travaux portant sur les économies domestiques des classes populaires ont déjà largement mis en évidence. Ainsi examinée au détour d'un cas singulier, l'étrangeté de la catégorie des critères de la précarité énergétique vis-à-vis des pratiques de Béatrice conduit à s'interroger sur la fortune d'une référence qui dérouté les acteurs chargés de lui donner un contenu administratif et qui est ignorée en grande partie, dans ses fondements logiques, des publics censés lui accorder attention.

### **1.1.3 Quand des critères de définition « économes » freinent la construction de l'objet pour l'enquête**

Ma position à ce propos est que cette fortune est en partie le résultat du caractère « économe » de la notion, dans le sens de réduction de l'effort de pensée. Mais en quoi consiste cette parcimonie ? On peut l'examiner à partir des indicateurs de définition de la catégorie.

La définition du législateur a été précisée par des indicateurs dans un objectif de mesure évaluative de la précarité énergétique, proposés par des acteurs relais d'action publique, mais aussi des chercheurs en SHS. Comme on l'a vu plus haut, ces critères ont trait aux ressources et aux dépenses des ménages, au type de logement occupé et aux sensations de froid ou de chaud. En suivant Johanna Lees et en tirant leçon des sections précédentes, il est possible d'affirmer que tous ces indicateurs substituent l'effet à la cause, mettant au premier plan les difficultés énergétiques et les besoins, en lieu et place des mécanismes participant à l'émergence de ces difficultés et entraînant tels types de besoins. Ils opèrent un déplacement du regard qui, concentré sur des difficultés synchroniques, incontestables, empêche d'examiner les conditions de production diachroniques de celles-ci.

En premier lieu, l'indicateur de la part du budget relative aux dépenses énergétiques ne saisit que la partie émergée du problème. Celui-ci est purement quantitatif et il reprend la notion de budget comme allant de soi. Il ignore ainsi plusieurs autres phénomènes ou plusieurs autres dimensions comme les pratiques d'auto-restriction, l'absence d'équipement consommateur d'énergie dans les logements (chauffage, système de cuisson, etc.), l'aide non -institutionnelle que peuvent parfois solliciter les ménages auprès de leur famille ou de leurs amis, etc. C'est d'ailleurs un indicateur importé de Grande-Bretagne où sa pertinence a été critiquée, particulièrement pour ce qui concerne la part de dépenses à retenir dans son mode calcul (Lees, 2014, p. 113-114).

L'indicateur de l'état du logement fixe, lui, une situation qu'il y aurait lieu de saisir par une approche processuelle. Pourquoi des ménages acceptent-ils de vivre dans des logements « énergivores » et « décident » de ne pas les quitter ? Le logement s'est-il dégradé au cours de la résidence de ces ménages ou en ont-ils hérité en l'état ? Autant de questions que le chercheur serait en droit d'adresser à ce critère.

Enfin, la déclaration de sensation de froid (comme, du reste, celle de chaud) s'inscrit dans l'ordre de la maîtrise des messages corporels et dans un rapport aux températures qui dépendent de nombreuses variables masquées par l'apparente simplicité de la question « avez-vous froid l'hiver sans avoir l'impression d'y remédier ? », employée dans les enquêtes sociales portant sur la précarité énergétique et l'apparente naturalité physico-chimique de ses sensations<sup>26</sup>. De plus, ces déclarations de froid interviennent dans une relation enquêtés-enquêteurs, dont les comptes rendus d'enquête sur la précarité énergétique donnent rarement à voir, la recherche de Johanna Lees mise à part. Enfin, cet indicateur empêche d'interroger l'apprentissage des émotions et sensations relatives à la température d'un logement, etc., dimensions qu'on a commencé à aborder avec le cas de Béatrice.

À l'analyse de ces indicateurs, deux dimensions apparaissent finalement essentialisées par la catégorie : celle de besoin et celle d'expérience des difficultés en lien avec l'énergie. La flexibilité problématique de la notion se présente également certaine, comme le souligne Lees elle-même (p. 117-119).

On peut en conclure que la catégorie de précarité énergétique a toutes les propriétés d'une « catégorie "attrape-tout" extensible et redéfinissable à loisir » (Lahire, 1999, p. 123), permettant d'y regrouper des populations hétérogènes et à des acteurs très différents d'en revendiquer le label pour l'action. Son caractère flou et vague ne semble néanmoins pas un problème pour l'action publique. Ce flou sémantique semble au contraire, et presque paradoxalement, être la condition même de la rentabilité de cette notion.

Du point de vue de ce que j'ai nommé plus haut l'enquête sociologique, la définition de la précarité énergétique tombe sous le coup de la critique de sélectivité formulée par Quéré. Il est effectivement possible de considérer cette catégorie comme trop parcimonieuse, trop « économe » pour la recherche. Elle permet, avec rapidité et élasticité, de regrouper un ensemble de phénomènes considérés par certains groupes sociaux comme inacceptables : privations de chauffage l'hiver, dégradation du logement, inégalités de dépenses énergétiques, etc. Elle les

---

<sup>26</sup> Je me permets de renvoyer le lecteur à la discussion soulevée en introduction concernant le caractère problématique d'une sociologie des sensations corporelles.

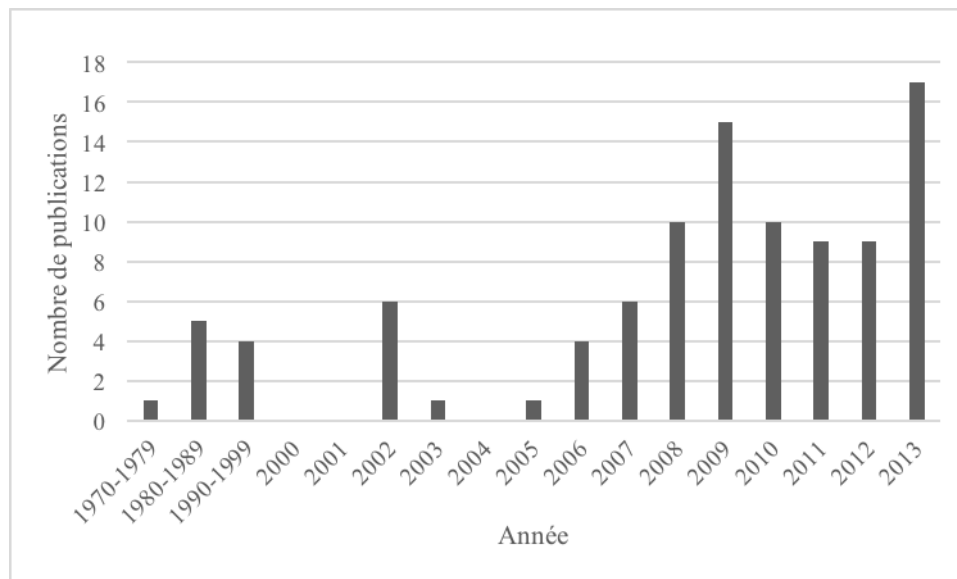
relie dans un même cadre devenu dicible pour le plus grand nombre, celui de l'environnement du point de vue de Lees (2014, p. 483). Mais, fatalement, à travers cette catégorie se sont des situations variées et variables (comme observé avec Béatrice) qui sont englobées, conduisant finalement à les euphémiser toutes.

La parcimonie et la flexibilité de la catégorie explique peut-être la célérité avec laquelle l'expression de précarité énergétique s'est imposée comme « volet social » de l'impératif de transition énergétique français et pourquoi les travaux sociologiques sur la question ont certainement pris la forme privilégiée de l'enquête sociale. Les deux raisons sont en réalité liées : la dramatisation des enjeux environnementaux a bousculé les agendas de recherche et précipité des demandes d'accompagnement en temps réel. La section suivante montrera que, par-delà la catégorie de précarité énergétique, les recherches contemporaines sur la consommation domestique d'énergie ont, d'une manière générale, privilégié ce format d'enquête. Ce n'est pas un problème absolu, mais cela engage un oubli, sans doute provisoire, de dimensions qui échappent au mode elliptique de catégorisation du politique et des résultats de travaux produits dans un autre état des relations entre question sociale et question sociologique dans le domaine de l'énergie.

## **1.2 Une (re)lecture de la sociologie de la consommation d'énergie des années 2000 : résultats et impasses**

Le risque de sélectivité n'est évidemment pas l'apanage des enquêtes portant sur la précarité énergétique. Il concerne également nombre des recherches sur ce qui est désigné par certains auteurs de SHS comme « consommation d'énergie des ménages ». Depuis le début des années 2000 et le regain d'attention pour ce thème dans le champ de l'action publique, les publications en SHS à son propos se sont considérablement accrues (Figure 1, ci-dessous). Hélène Subrémon et Gaëtan Brisepierre ont réalisé à quatre années d'intervalle un inventaire d'une grande partie de ces travaux : la première en 2010(a) pour le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) en qualité de chercheuse et le second, en tant qu'expert indépendant, en 2013 pour l'ADEME, qui permet de quantifier (approximativement) cette évolution.

**Figure 1. Évolution du nombre de publications de SHS en langue française sur le thème de la consommation d'énergie des ménages depuis les années 1970**



**Champ :** publications de SHS en langue française sur le thème de la consommation d'énergie.

**Source et note méthodologique :** Le recensement des références repose sur la sélection des ouvrages et articles de langue française signalés dans deux rapports<sup>27</sup>. Seuls ont été retenus les textes dont les auteurs pouvaient être nommément identifiés comme sociologues, anthropologues ou socio-économistes (pour les études du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie – CREDOC – notamment).

Dans les publications inventoriées ici, les thèmes du « consommateur d'énergie », de la « rénovation thermique des logements », du « changement de comportement des consommateurs », du « développement durable », etc., représentent après dépouillement des titres des publications, la majorité des questions explorées, au moins *a priori* d'un examen plus approfondi. Le recensement s'arrête délibérément en 2013, les années suivantes étant en effet marquées par des initiatives explicites d'auto-organisation sous le label d'une sociologie portant spécifiquement sur le domaine de connaissances de l'énergie.

Afin de montrer l'étroite dépendance des problématiques de ces recherches aux catégories des décideurs politiques, je vais, dans cette partie, examiner les rapports publiés par Subrémon et Brisepierre sur la question. Je m'attarderai également sur le contenu d'un article de synthèse rendant compte spécifiquement de recherches anglo-saxonnes sur le thème (Dubuisson-Quellier, Plessz, 2013). Je souhaite souligner les caractéristiques induisant que les formats de recherche aujourd'hui dominants sur le thème de « la consommation d'énergie » se rattachent en fin de compte au registre de l'enquête sociale et au mode de problématisation imposé par l'agenda de transition énergétique. Seront examinés autant les résultats convaincants que les impasses auxquelles conduit cette littérature. Un deuxième temps de l'exposé de cette

<sup>27</sup> H. Subrémon (2010), *État de la littérature sur la consommation d'énergie domestique*, CNRS, Paris et G. Brisepierre (2013), *Analyse sociologique de la consommation d'énergie dans le bâtiment. Bilan et perspective*, ADEME, Paris.

section m'amènera à relever comment ces formats de problématisation occultent en grande partie une tradition de recherche autour de « la vie quotidienne<sup>28</sup> » permettant de s'engager sur voie de problématisation alternative ou, au moins, de déplacer le questionnement par rapport à l'agenda des décideurs politiques et économiques.

### **1.2.1 Examen du « Rapport Subrémon » : la consommation d'énergie comme objet de recherche qui peine à être défini**

Le travail entrepris par Hélène Subrémon est une recension des principales productions scientifiques françaises et anglophones sur les pratiques de consommation d'énergie, avec comme point d'ancrage le cas particulier du chauffage. Dans une première partie du rapport, Subrémon examine des travaux de SHS spécifiquement consacrés aux modes de consommation domestique d'énergie. Elle constate que ceux-ci reposent sur trois modalités de description. La première a trait à la diversité des pratiques de consommation. Celle-ci est généralement expliquée par trois types de facteurs. Le premier concerne le profil socio-économique du ménage, alors entendu comme une variable indépendante explicative des consommations (p. 10-14). Le second se trouve mis en rapport avec un ensemble d'autres types d'appartenances sociales, comme la génération de naissance ou la position dans le cycle de vie (p. 14-15). Subrémon souligne à ce propos que la dynamique du conflit prévaut dans ces travaux (p. 16) : conflit entre générations, conflit entre conjoints ou entre membres d'une même famille ; etc. La troisième clé de lecture des modes de consommation domestique d'énergie concerne les logiques de distinction sociale, de mise en scène de soi et les inégalités liées à l'énergie (p. 16-20).

Dans une seconde partie de son rapport, Hélène Subrémon détaille ce qu'elle nomme la convergence des normes de confort pour différentes « sociétés », notamment dans les pays occidentaux. Une telle homogénéisation trouverait selon elle son impulsion dans la domination d'une vision technicienne et rationaliste de la consommation d'énergie (p. 25-35). Enfin, la dernière partie du rapport est consacrée à la « pensée du changement » (p. 36). Dans ce registre, Subrémon indique que :

« Les incitations à rallier le grand public à des modes de vie pérennes semblent se heurter à une inertie, sinon une résistance. Les difficultés des innovations technologiques à trouver leur public, les limites d'action des politiques publiques sont souvent imputées à des habitudes ancrées dans des modes de vie inamovibles. Rares sont les recherches scientifiques qui

---

<sup>28</sup> C'est une notion qu'on questionnera en conclusion de la thèse, d'où la présence de guillemets pour signaler en passant son caractère problématique. On peut déjà dire que du point de vue développé ici, on gagnerait certainement à l'examiner comme une catégorie indigène, une énigme pour la recherche, en lieu et place de l'admettre comme langage descriptif *a priori*.

interrogent le caractère socialement et culturellement fondé de ces propositions. Or, l'anthropologie conduit à se demander si cette urgence à "faire changer les comportements" pour les rendre conformes à la durabilité ne traduirait pas une lecture partielle de la réalité. »

Les travaux d'anthropologie et de sociologie que Subrémon met ici en avant se concentrent en fin de compte sur la compréhension d'une inertie supposée des ménages vis-à-vis des alertes écologiques en matière de consommation domestique d'énergie. On peut noter avec elle que ces travaux présupposent incidemment qu'un certain type de changement est enviable et que des individus lui « résistent ». Les facteurs explicatifs de cette inertie sont, le plus souvent, les suivants : une vision à court terme de la part des ménages, dictée par la nécessité imposée par les conditions d'existence ; l'existence d'injonction paradoxale entre des appels à privilégier le confort et des recommandations à la modération des consommations : la persistance d'habitudes ; une mauvaise information ; la résistance aux innovations techniques.

Finalement, le registre de discours mis en évidence par Subrémon est, me semble-t-il, orienté par le présupposé suivant : un changement est souhaitable, mais les pouvoirs publics n'ont pas trouvé la bonne réponse en se fiant uniquement à une vision économiciste de la pratique, les facteurs d'inertie aux changements attendus sont nombreux. La thèse soutenue par les recherches examinées dans cette partie du rapport Subrémon peut être résumée par le vocable de « résistance au changement », quelle qu'en soit la modalité qu'elle recouvre.

À la suite de ces comptes rendus, le rapport Subrémon aboutit à plusieurs conclusions. L'auteure indique, premièrement, que le champ de la consommation d'énergie apparaît encore largement sous-investi par le monde de la recherche, au moins « si l'on considère son poids dans le discours politique et médiatique » (p. 51). En second lieu, elle repère une dynamique « paradoxale » (p. 51) qui ne serait qu'apparente. Les sciences sociales auraient d'après Subrémon mis en évidence une grande diversité de modalités d'usages liés à l'énergie, mais il y aurait en même temps un processus d'homogénéisation et d'uniformisation de ceux-ci sous impulsion technologique et politique. Ce paradoxe trouverait raison en admettant que l'uniformisation porte sur les normes et standards sociaux de confort, mais rencontrent des appropriations variées. Cette contradiction renverrait également à la diversité des échelles d'observation du phénomène, entre micro, les pratiques, et macro, le processus d'homogénéisation (p. 25). En troisième lieu, le rapport relève dans l'ensemble de la littérature une critique forte de l'approche rationaliste des consommations d'énergie, oublieuse des « cultures » et des « arts de faire » ou des « habitus ». Subrémon note, en conclusion, que la construction de cet objet de recherche semble toujours en cours.

### **1.2.2 Examen du « Rapport Brisepierre » : une sociologie de l'énergie en phase d'institutionnalisation malgré des impensés sur son objet**

Le rapport pour l'ADEME du sociologue indépendant Gaëtan Brisepierre a pour objectif de vulgariser en direction des acteurs de terrain (institutionnels, personnels associatifs, etc.) les résultats récents des sciences humaines et sociales dans le domaine de la consommation domestique d'énergie. Le document propose des synthèses de nombreux travaux et des propositions de lecture pour permettre aux usagers du document d'approfondir leurs connaissances sur le phénomène. Publié trois années après le « Rapport Subrémon », ce travail discute et s'appuie sur une grande partie des recherches déjà présentées par le précédent, non sans actualisation et en se donnant une visée plus pédagogique.

La première partie du rapport est consacrée aux profils des ménages considérés sous l'angle de la consommation d'énergie. L'auteur met ici en exergue plusieurs constats relevés au sein de la littérature qu'il examine et par exemple : la variété des profils de consommateurs (mais sans construction en termes de classes sociales ou de groupes sociaux) ; les variations dans la hiérarchie des préférences de consommation en fonction de ces profils ; le paradoxe entre une attention croissante aux thèmes écologiques et la possession de plus en plus massive d'appareils électriques. De nouveau, le poids des routines et des « traditions » est souligné afin d'expliquer la manière dont les pratiques viennent aux ménages (p. 5). En la matière, Brisepierre précise aussi que les convictions écologiques ne se traduisent pas mécaniquement dans des pratiques économes en énergie et que les profils socio-économiques des ménages exposent à des inégalités dans les stratégies d'économies d'énergie. Tel ménage bien pourvu en capital économique pourra se doter d'appareils énergétiquement performants, tel autre ménage pauvre devra au contraire se restreindre.

Dans quelques pages, le sociologue indépendant insiste, tout comme Subrémon, sur les effets de génération et de position dans le cycle de vie pesant sur les conduites consommatrices, en s'appuyant en partie sur les mêmes travaux que sa prédécesseure. Ces effets sont, encore, renvoyés à des mécanismes généraux : telle période de l'histoire donne lieu à tels types de pratiques, tel moment du cycle de vie induit des pratiques ou des conduites relativement bien déterminées. La sensibilité au prix et la variété des pratiques apparaissent ensuite conditionnées par les ressources, pas seulement économiques, à la disposition des ménages et les contraintes auxquelles ils font face. Les stratégies sont rabattues (p. 7) sur des tactiques provisoires et quotidiennes, la plupart des individus n'étant pour l'auteur « ni dans une optique d'optimisation technico-économique absolue ni dans celle de la transformation durable de leur mode de vie »

(p. 8). Sur la base d'un travail de Flamand et Roudil (2013), il distingue finalement quatre profils de consommateurs :

« "l'opportuniste" qui cherche les petites économies de circonstances sans toucher à son niveau de confort ; "le rationnel" qui organise ses pratiques pour réduire ses dépenses courantes et d'énergie ; "le radical" qui ne se limite pas sur le plan des équipements, mais s'impose un rationnement ponctuel ; et, enfin, "le contraint" dont les revenus sont très faibles ce qui lui impose des privations constantes et donc des frustrations » (Brisepierre, 2013, p. 8)

Les usages domestiques de l'énergie sont ensuite décrits à partir de plusieurs caractéristiques qui sont censées leur être générales. Premièrement, les pratiques énergétiques résulteraient d'« activités domestiques qui ont chacune leur logique propre » (p. 8), la « logique » la plus commune à toutes ces activités serait la recherche du confort. En second lieu, les « connaissances des habitants » resteraient « trop limitées » (*ibid.*) pour contrôler leur consommation. Troisièmement, les usages de l'énergie sont pris dans des interactions familiales.

Ce sont les enjeux contemporains de ce que Brisepierre appelle « la maîtrise de l'énergie » qui constituent l'objet de la troisième partie du rapport<sup>29</sup>. Outre quelques développements sur le problème spécifique de la précarité énergétique, l'auteur consacre substantiellement une partie de son texte à « l'accompagnement au changement » (p. 30) des pratiques des ménages. Il souligne que les « campagnes de communication ont participé à une prise de conscience », mais qu'« elles n'ont eu qu'un impact limité sur les pratiques quotidiennes des Français ». Brisepierre passe alors en revue les diverses solutions examinées par les sciences sociales pour trouver des « leviers de changements » des habitudes. Il conclut que « c'est surtout la matérialisation dans le système des objets domestiques qui permet l'inscription dans la durée des nouvelles habitudes » (p. 32).

Une partie conclusive est consacrée aux perspectives de recherche. Elle s'appuie sur une série d'entretiens, non pas avec des chercheurs, mais avec des acteurs institutionnels « utilisateurs de la sociologie de l'énergie » (p. 36). Ces entretiens sont intéressants en cela qu'ils montrent les attentes potentielles des acteurs opérationnels à l'égard de la sociologie et des sciences humaines et sociales pour le thème de l'énergie. Différentes perceptions du monde de la recherche sont mentionnées : des résultats difficilement appropriables ; une recherche qui

---

<sup>29</sup> La deuxième partie du document est moins pertinente vis-à-vis du propos de cette section. Elle est consacrée à dresser un état des lieux de la « transition énergétique » dans le secteur du bâtiment et de la construction de la ville durable (p. 13). Ce sont alors surtout les décalages entre les rationalités des parties prenantes du domaine qui sont mis en avant par Brisepierre, notamment entre « les pratiques des occupants et les hypothèses de conception » (p. 14), que ce soit dans le secteur résidentiel ou dans le secteur tertiaire, public ou privé.



devrait être plus militante ou plus instrumentale ; une sociologie plus relativiste (p. 36-37). Ces entretiens révèlent aussi ce qui est qualifié par les enquêtés de « besoin » de sociologie, dans le but de « dépasser les résistances au changement » (p. 36). L'objectif est clair.

Le rapport Brisepierre reste finalement centré, mais tel était son objectif, sur la transmission de savoirs considérés du point de vue de l'auteur comme des connaissances sociologiques de bases et actuelles sur la consommation domestique d'énergie. Les pistes de recherche qu'il retient relèvent ainsi fort logiquement de la sphère opérationnelle. Son rapport met en exergue plusieurs attentes : la recherche « d'une meilleure maîtrise des usages spécifiques de l'énergie » (p. 38) comme ceux concernant les postes électroniques ; l'examen des modes de diffusion les plus efficaces « de pratiques économes » en énergie ; le développement de la « quantification des tactiques d'usages de l'énergie domestique » (p. 38) et, enfin, la « construction d'un confort thermique renouvelable » (p. 39).

### **1.2.3 Une appropriation de la théorie des pratiques anglo-saxonnes par la sociologie française de l'énergie comme outil de légitimation scientifique ?**

Les rapports Subrémon et Brisepierre traitent presque spécifiquement de la littérature de SHS de langue française. Néanmoins, à leur lecture, des références britanniques apparaissent plus ou moins centrales, comme celles issues du courant de la théorie des pratiques anglo-saxonnes autour de la consommation quotidienne. En 2013, Sophie Dubuisson-Quellier et Marie Plessz ont justement publié un article intitulé : « La théorie des pratiques. Quels apports pour l'étude sociologique de la consommation ? » Ce texte visait à présenter de manière raisonnée et critique le courant de la théorie des pratiques. Il s'agit d'un « courant d'analyse qui s'est développé en Grande-Bretagne et dans les pays scandinaves dans les années 2000 ». Si différents objets de recherche mobilisent l'intérêt des auteurs familiers de ce courant, le domaine de la « consommation quotidienne », et notamment de la consommation d'énergie reste le lieu privilégié des analyses. Aujourd'hui, c'est principalement la consommation durable et la conversion des pratiques vers des modes compatibles avec des normes de sobriété consumériste qui les mobilisent. En la matière, la théorie des pratiques propose :

« [...] de redistribuer la consommation dans des séries d'activités complexes souscrivant elles-mêmes à des déterminations plurielles, normatives, cognitives, sociales et matérielles, qui vont rendre leur conversion délicate. Beaucoup de travaux sociologiques ne traitent pas seulement de la consommation, mais articulent la consommation et un autre objet ou domaine d'étude : genre, stratification sociale, sociologie urbaine, etc. » (2013)

Contrairement à ce que pourrait laisser croire le singulier « théorie des pratiques », il ne s'agit pas d'un courant unifié ou clos. Il n'existe pas, en effet, une seule théorie des pratiques « mais de nombreuses variations » (*ibid.*). Le principe de rassemblement de tous les sous-courants de cette « théorie » se trouve dans la façon de saisir les pratiques « comme des blocs d'activités, d'objets, de compétences et de sens liés par des routines ». En fonction des auteurs, « l'accent sera plutôt mis sur les dispositifs matériels (Shove, 2003), sur les interprétations anthropologiques (Evans *et al.*, 2012), sur l'articulation routine – réflexivité (Halkier, 2009a) ou sur le lien avec les positions sociales (Southerton, 2006). » (Dubuisson-Quellier et Plessz, 2013) Trois éléments composent néanmoins le noyau dur et l'apport le plus solide de ces approches : « la structuration du temps, les carrières de pratiques, la construction de la réflexivité. »

D'après Dubuisson-Quellier et Plessz, la théorie des pratiques offrirait des pistes sérieuses « pour étudier certains objets comme les conduites économiques domestiques ou de consommation dont il importe de restituer la spécificité en tant que pratiques sociales. » En revanche, comme tout courant de recherche, la théorie des pratiques, quelle qu'en soit la variante, se prête évidemment à la discussion scientifique. En conclusion de leur article, Sophie Dubuisson-Quellier et Marie Plessz relèvent à ce titre deux objections fortes à ce type d'analyse. Premièrement, elles en soulignent la plasticité épistémologique. Les théoriciens des pratiques se revendiquent le plus souvent simultanément de « traditions » de recherche très différentes comme, par exemple, celles influencées par les travaux d'Anthony Giddens, de Pierre Bourdieu ou encore de Bruno Latour, parmi d'autres multiples filiations (Foucault, Wittgenstein). En définitive, cette plasticité ne manque pas d'induire un syncrétisme conceptuel parfois étrange<sup>30</sup>. Deuxièmement, Dubuisson-Quellier et Plessz mettent en évidence un hiatus entre l'ambition généralisante de la théorie des pratiques et le fait qu'il soit « encore difficile de considérer ce courant comme fournissant une théorie sociologique totalement convaincante » (*ibid.*). En effet, si « un nombre non négligeable de travaux propose une méthodologie qualitative approfondie et rigoureuse » (*ibid.*), il se trouve que pour beaucoup d'autres,

« Le travail empirique n'est pas à la hauteur des ambitions théoriques, par exemple quand l'analyse de la littérature secondaire est menée au pas de charge (Shove, 2003) ou du fait du petit nombre de cas observés (Halkier, 2009b ; Truninger, 2011) » (*ibid.*).

---

<sup>30</sup> Cette étrangeté pourrait être questionnée directement à partir de la pertinence même des traditions revendiquées par ce courant. Par exemple, faire de la sociologie à partir de l'œuvre de Ludwig Wittgenstein ne va pas sans poser des problèmes de compatibilité qu'il faudrait résoudre *a priori* de leur usage. Voir notamment Bourdieu (2002) et Ogien (2007). Je consacrerai quelques paragraphes à ce débat lorsque son intelligibilité sera devenue nécessaire à la compréhension de mon propos.

La mise en évidence de ces deux écueils devrait au moins inciter à une mobilisation et à une transposabilité prudentes des analyses issues des recherches menées dans ce cadre de la théorie des pratiques. De plus, en dépit de ses influences francophones et de son domaine d'étude privilégié – la consommation, domaine de recherche largement institutionnalisé en France – la théorie des pratiques reste encore largement ignorée au pays de Bourdieu et de Latour. La méconnaissance relative de ce courant doit certainement au fait que la consommation durable, domaine de prédilection de cette approche, n'est pas un champ de recherche qui a joui jusqu'à ce jour d'une grande légitimité en France, même si l'on peut noter un changement en la matière depuis quelques années (Dubuisson-Quellier, 2008 ; Rumpala, 2009).

À l'examen, il s'observe que les seuls chercheurs français qui se sont réellement emparés de cette approche travaillent quasi exclusivement autour de la consommation d'énergie, des modes d'habiter écologiques et des effets associés aux injonctions à la « transition énergétique » et au « développement durable ». La théorie des pratiques constitue même un courant dominant pour un grand nombre d'auteurs en prise avec ces thèmes. À titre d'exemple, dans un dossier de la revue *Flux* consacré aux « usages de l'énergie dans l'habitat » (Subrémon, 2014) quatre articles sur cinq s'appuyaient sur des auteurs anglo-saxons rattachés au courant de la théorie des pratiques. D'autres que moi y ont vu une référence centrale dans ce domaine d'étude, comme Jérôme Cihuelo, Arthur Jobert et Catherine Grandclément dans une publication récente portant sur « l'énergie et les transformations sociales » (2015).

Néanmoins, dans ce domaine de recherche spécifique, les contributions de la sociologie anglo-saxonne et française n'entrent que faiblement en discussion. La mobilisation des références issues des courants rattachés à la théorie des pratiques est en partie décontextualisée. Ces emprunts (surtout dans le sens d'un emprunt français aux travaux anglo-saxons, très rarement dans le sens inverse) se font sans détail sur la manière dont les « résultats » cités ont été obtenus et sans questionnement sur la possibilité de les transférer d'un terrain à un autre, par exemple. À ce titre, un ouvrage comme *Comfort, Cleanliness and Convenience* (Shove, 2003), abondamment cité par les recherches de SHS françaises en matière de consommation d'énergie, parfois comme gage de cumulativité, pose de nombreux problèmes : l'assise empirique est quasiment inexistante ou est imprécise ; comme le soulignent Dubuisson-Quellier et Plessz l'analyse de la littérature est peu exigeante alors qu'elle est pourtant au centre de l'ouvrage et des arguments de l'auteure ; le contexte est différent de celui de la société française. La transposabilité et la solidité de ces analyses gagneraient ainsi à être questionnées avant toute assimilation théorique, comme nous y invitent d'ailleurs Dubuisson-Quellier et Plessz.

En fin de compte, on peut dire que jusqu'à la publication de l'article de Dubuisson-Quellier et Plessz, cette théorie des pratiques semble avoir été importée en France sans un examen attentif de ses limites et de ses possibilités, ce qui devrait pourtant en toute rigueur guider les tentatives d'appropriation conceptuelle.

Pour valider une telle position de prudence, il est par exemple possible de noter que le socle même de ce courant, la notion de pratique, n'est pas si solide qu'on puisse le croire en première analyse. Cette notion requerrait une clarification en elle-même avant de faire l'objet d'une mobilisation sténographique<sup>31</sup>. Stephen Turner (1994) a par exemple remis profondément en question le type d'explication sociologique reposant sur la notion médiatrice de pratique. Il a souligné que les pratiques ne sauraient constituer le fondement ultime des explications sociales. Elles ne pourraient pas non plus constituer le socle générateur des conduites humaines. Les pratiques ne sont pas, enfin, des possessions susceptibles d'être partagées et transmises directement, comme le serait un capital économique. La position de Turner a entraîné de nombreuses réactions.

Un article de James Bohman, intitulé « Les pratiques expliquent-elles quoi que ce soit ? Une critique de la théorie de Turner » (2002 [1997], traduction d'Albert Ogien), discute les positions du philosophe de l'University of South Florida. Dans la conclusion de son texte, Bohman concède que Turner a montré « de façon convaincante que la plupart des théories des pratiques [et de la pratique] se sont affranchies du fardeau de la preuve » (2002, p. 179), ce que relèvent également Dubuisson-Quellier et Plessz au sujet de la théorie des pratiques anglo-saxonne en matière de consommation durable. Bohman suggère aussi que Turner a raison de dire que les théoriciens des pratiques se bercent d'illusions lorsqu'ils affirment que la pratique est un type d'explication « spéciale », « réservé aux objets des sciences sociales et sans aucun rapport avec des explications causales ou intentionnelles » (2002). Bohman conclut néanmoins que « les pratiques sont un élément indispensable de toute théorie sociale possédant une structure explicative suffisante pour rendre compte des activités complexes et coordonnées » (2002, p. 180).

Il ne s'agit pas ici de trancher ce débat entre Turner et Bohman ni de critiquer la notion de pratique d'une manière générale (j'y accorde crédit pour la suite). On voit à tout le moins qu'au royaume des pratiques, les analyses ne sont pas aussi évidentes qu'elles y paraissent.

---

<sup>31</sup> C'est à cette clarification conceptuelle que s'est attelé Régis Catinaud dans sa thèse de philosophie (2016) : *Qu'est-ce qu'une pratique. Théories et théorisations des pratiques*, Université de Genève. Son travail a aidé à la rédaction de la section. Je le remercie vivement de m'avoir permis de le consulter alors qu'il n'était pas encore public.

Dans ce contexte, le mode elliptique de citation c'est-à-dire l'absence d'examen critique de références non explicitées se trouve à user d'un procédé d'autorité. Si la théorie des pratiques apporte un surcroît d'intelligibilité sur la construction de quelque chose comme le « quotidien », il ne peut s'agir que d'un point de vue ouvert à la discussion scientifique. C'est d'autant vrai dans la mesure où l'assise des analyses mobilisées dans ce courant reste relativement opaque et qu'elle ne permet, pas le plus souvent, de faire progresser la compréhension fine des dimensions examinées par ses auteurs. C'est notamment le cas en ce qui concerne la manière dont les « pratiques » viennent et restent aux individus, se transmettent, et parfois se transforment au fil des trajectoires sociales et des revirements de la normativité sociale en la matière.

#### **1.2.4 Une « sociologie de la consommation de l'énergie » des années 2010 prise entre enquête sociale et enquête sociologique**

Ces trois documents sont finalement des matériaux très différents. Le « Rapport Subrémon » est destiné au monde de la recherche. À ce titre, il se veut prospectif et trace les limites et chantiers d'avenir pour une sociologie de la consommation domestique d'énergie. Le « Rapport Brisepierre » est un élément du dialogue entre les sciences sociales et les acteurs de terrain en prise directe avec la thématique de la consommation domestique d'énergie. L'article de Sophie Dubuisson-Quellier et Marie Plessz a, quant à lui, une ambition critique, au sens d'une reformulation d'un problème, avec de nouveaux instruments et un changement de point de vue, vis-à-vis d'un courant de recherche qui commence à essaimer en France autour des pratiques de consommations durables.

Malgré leurs différences, ces trois matériaux mettent en évidence l'émergence d'une « sociologie de la consommation d'énergie » ou d'une sociologie de l'énergie « nouvelle manière », car elles ne naissent bien évidemment pas sur un sol vierge de toute recherche dans le domaine. J'entends pour ma part par sociologie de l'énergie « nouvelle manière » un format d'enquête développé au cours des années 2000 et qui reprend à son compte le questionnement social autour de la consommation domestique d'énergie dans le cadre des « urgences » climatiques, énergétiques et écologiques à des fins applicatives. Jusqu'à ce jour, il semble que ces recherches aient essentiellement produit des résultats qui permettent de complexifier ce questionnement social. C'est le cas notamment lorsqu'elles participent à nuancer l'approche dans des termes purement économiques du consommateur d'énergie ou de la consommation d'énergie. C'est le cas encore lorsque cette sociologie met en évidence l'existence de différents profils de consommateurs ou des conflits de références autour des normes de consommation ou de chauffage.

### Encadré 3. Des figures dominantes de la sociologie de l'énergie « nouvelle manière »

Marie-Christine Zélem et Christophe Beslay peuvent être considérés comme des représentants du renouveau de la sociologie autour du thème de l'énergie, en même temps que de son ambiguïté et de sa sélectivité. Ils sont abondamment cités par le rapport Subrémon (et aussi par le rapport Brisepierre). Ces deux chercheurs ont retenu l'attention pour trois raisons. Premièrement, leurs travaux sont consacrés depuis presque vingt ans à ce thème, comme l'indique la lecture de leurs *curriculum vitae*. Ensuite, ils sont les promoteurs d'un nouveau champ de recherche : la « sociologie de l'énergie », rendue publique par deux colloques internationaux (en 2013 et 2015) qu'ils ont (co)organisés. Ces colloques<sup>32</sup> ont eu pour ambition, comme le soulignent leurs arguments, de créer une communauté de chercheurs travaillant autour du thème de l'énergie, mais aussi de fédérer au-delà des sciences sociales des acteurs d'horizons institutionnels divers : entreprises, collectivités locales, institutions d'État. La deuxième édition a d'ailleurs laissé la place à deux tables rondes consacrées à l'intervention d'acteurs extérieurs au monde de la recherche, dissertant sur les apports de la sociologie. Le premier colloque a donné lieu à la publication d'un ouvrage intitulé *La sociologie de l'énergie* (Beslay et Zélem, 2015) qui brosse un état des lieux de la question et qui est supposé intéresser à la fois la communauté des chercheurs et « aussi la communauté des sciences de l'ingénieur, ainsi que les entreprises, industriels, pouvoirs publics et le monde associatif souvent positionnés à l'interface » des questions énergétiques. Beslay et Zélem déploient, enfin, une activité d'expertise, au sein de programmes de recherche publique ou dans des conférences de décideurs (débat sur la transition énergétique). Pour résumer, la frontière entre recherche et enquête sociale n'est pas toujours évidente dans leurs travaux.

Quant au point de vue interne à la problématique de recherche de ces auteurs, on peut dire sans doute possible, que celle-ci se situe dans une volonté de promouvoir des pratiques domestiques à l'énergie mieux adaptées à la problématique du développement durable. Cette position est souvent explicite, comme dans cet extrait d'article : « Nous analysons le fonctionnement de ces trois systèmes socio-techniques [éclairage, chauffage, froid] pour identifier les obstacles et les leviers du changement. » (Beslay, Zélem, 2009, p. 278). C'est en fait une ligne directrice depuis de nombreuses années pour eux. Marie-Christine Zélem, dès 2002, soulignait son intérêt pour « les ressorts de l'action individuelle en matière de consommation d'énergie pour identifier quels modèles d'intervention de l'action publique à mettre en œuvre pour tenter de maîtriser la demande d'énergie à l'échelle du consommateur. » (Zélem, 2002, p. 111). Cette orientation participe à mettre au premier plan le consommateur et l'échelle individuelle d'observation pour identifier des facteurs de changement orientés vers l'impératif d'une consommation plus économe, soucieuse des enjeux de l'agenda politique.

Si elle complexifie le raisonnement ordinaire sur la consommation domestique d'énergie, cette sociologie de l'énergie ne participe pas néanmoins à le reformuler de manière autonome, c'est-à-dire autour d'une problématisation qui serait propre aux sciences sociales. En témoigne, par exemple, la grande adhérence aux catégories ordinaires du politique ou de l'économie scientifique, telles que celles de « consommateur », de « consommation » ou de « besoin », etc. Ce sont ces mêmes catégories qui ont posé problème autour du cas de la précarité énergétique examiné dans la section précédente. Ces catégories sont selon moi des obstacles à l'enquête sociologique dans la mesure où elles naturalisent de nombreuses dimensions des pratiques mobilisatrices d'énergie. Le problème est que, comme je l'ai dit en introduction, le

---

<sup>32</sup> Auxquels j'ai participé.

plus souvent, celles-ci sont d'apparence triviale et semblent répondre en grande partie à la sollicitation de besoins naturels comme le besoin de se chauffer, de se laver, de cuisiner. Le langage ordinaire s'appuie sur cette naturalité et son fonctionnement nécessite certainement cette évidence. En revanche, du point de vue de l'enquête sociologique telle que je l'ai définie en introduction du chapitre, ces catégories seraient insuffisantes et leur familiarité même devrait être interrogée.

### **1.2.5 Un objet de recherche à reconstruire : « la consommation domestique d'énergie »**

Les matériaux examinés au cours des sections précédentes mettent en évidence les tensions existantes entre visée de connaissance et visée opérationnelle au sein de la sociologie qui s'intéresse spécifiquement aux pratiques domestiques liées à l'énergie. La frontière entre enquête sociale et enquête sociologique semble tenue, comme je l'ai dit. Cela démontre toute l'ambiguïté actuelle de l'objet consommation d'énergie pour les sciences sociales. De plus, si nombre des points relevés dans les recherches examinées par Subrémon et Brisepierre méritent toute l'attention du sociologue, celles-ci se confrontent, la plupart du temps, à quatre écueils. Leur mise en discussion dans les paragraphes suivants permettra de dégager des marges d'autonomie pour une reformulation, au moins partielle, de la problématique sociologique sur le thème de la « consommation » d'énergie domestique.

Premièrement, toutes les recherches examinées précédemment ne proposent que peu de comparaisons et d'articulations entre les cas observés, ce qu'Hélène Subrémon affirme aussi dans son rapport (2010, p. 22). Ces cas sont d'ailleurs rarement spécifiés dans ce qu'ils ont de particulier ou d'analogie par rapport à d'autres, sinon lorsqu'il s'agit de séries statistiques. Le plus souvent, ils sont renvoyés à des catégories administratives et statistiques (PCS, profil de ménage, etc.) ou singularisés par l'usage unique d'un prénom et de leur âge. Les recherches examinées dans la partie précédente font ainsi l'impasse sur trois domaines de recherche fondamentaux pour l'analyse des pratiques domestiques liées à l'énergie, qui concernent les variations inter-catégorielles, intra-catégorielles et intra-individuelles de ces pratiques. Quand cette variation est abordée dans la sociologie de l'énergie nouvelle manière, elle est le plus souvent retranchée sur des catégories naturelles qui deviennent explicatives : chaud et froid, par exemple.

Le deuxième écueil se révèle dans le peu de place qui est accordé à une interrogation systématique sur la socialisation aux pratiques mobilisatrices d'énergie des enquêtés. Les recherches mentionnées par les auteurs de la section précédente développent le plus souvent

une approche sous-socialisée ou sur-socialisée de celles-ci, pour reprendre à mon compte la terminologie employée par Granovetter à propos d'un autre objet d'étude (2008, p. 81). La thèse de la sous-socialisation, qui comprend l'idée d'usages et de tactiques provisoires autant que celle de l'individualisation des modes d'existence et de consommation est pourtant fragile. Florence Weber (2009a) a par exemple réexaminé l'idée de la privatisation des formes de vie ouvrière mise en évidence à la fin des années 1990 par des auteurs tels que Jean-Pierre Terrail (1990) et Olivier Schwartz (2012 [1990]). Elle affirme que si l'on peut effectivement repérer un repli sur la sphère domestique chez certaines populations, notamment les plus démunies, d'autres recherches, dont les siennes d'ailleurs, ont montré que ce repli n'empêche pas la constitution de « culture d'appartenance » et d'une normativité sociale associée, qui n'est cependant plus nécessairement celle anciennement liée à la classe « ouvrière ». Aussi, l'espace privé ne serait-il pas complètement privatisé du point de vue des références pour agir au quotidien, contrairement à ce que peuvent laisser entendre certaines recherches citées par Subrémon et Brisepierre.

Du côté des approches sur-socialisées, les mécanismes précis de la transmission et de l'opérationnalisation des normes sociales qui orientent les conduites des individus sont rarement exposés. Ces normes semblent pourtant extrêmement puissantes dans ce second cas de figure. À titre d'illustration, les rapports Subrémon et Brisepierre ne font mention qu'en trois endroits du concept de socialisation à la consommation d'énergie, dont une fois pour signaler le manque de recherches le concernant et l'autre à propos de la socialisation professionnelle des artisans. Pourtant, on pourrait s'attendre à ce que des travaux qui analysent des « pratiques » contraintes par des normes accordent une grande importance au fait de savoir comment, très précisément, elles viennent et restent aux individus.

**Encadré 4. Les habitudes font-elles des êtres humains leurs créatures ? Un cas d'approche sur-socialisée des pratiques domestiques**

Figure de proue des recherches sur la consommation d'énergie des ménages et le confort domestique, tant en Grande-Bretagne qu'en France, Elizabeth Shove développe une conception originale du rapport à la pratique des individus. Dans « *The Habits and Their Creatures* » (2012), elle suggère de voir les pratiques comme des entités recrutant des praticiens qui les performant. Elle discute également la distinction entre les pratiques qui nécessitent des habitudes et celles qui n'en nécessitent pas. Son argumentation s'appuie sur une analyse secondaire de la littérature et quelques exemples historiques. Elle commente par exemple « le rapide déclin des trajets en vélo pour se rendre au travail » (p. 109, traduit par l'auteur). Sa thèse principale est que les *pratiques-comme-entités*, et surtout celles qui sont basées sur la récurrence (habitude), sont structurées par tous « les éléments dont elles sont constituées (matériaux, signification, compétence) [qui] doivent être disponibles facilement et de manière fiable. En termes de politique publique, disqualifier ou retirer un ou plusieurs de ces éléments représente un moyen très pratique pour engager la déformation de l'habitude. » (p. 110-111, je traduit) Sa thèse



secondaire est que les habitudes ne sont pas toutes condamnables et qu'elles rendent la « vie quotidienne » plus facile, car elles correspondent, par exemple, à la structure institutionnalisée du temps. En résumé, ce sont les pratiques qui viennent aux individus et qui les « captent » dans un champ de pratiques structuré par le temps et les structures de l'organisation sociale. Les arguments se placent inmanquablement dans une conception sur-socialisée de la pratique et des formes de vie. On pourrait prolonger la critique en disant que Shove, qualifiant la pratique de performance, s'accorde plus qu'elle ne le pense avec la psychologie de type béhavioriste dans ses variantes contemporaines. Cette approche rend par exemple centrale la performativité de la pratique et exclut la réflexivité et l'introspection (Searle, 1995 [1992]). On retrouve certains de ces postulats dans le travail de Shove.

Le troisième écueil de ce type de recherches peut s'observer dans le manque de précisions concernant le fonctionnement des mécanismes à partir desquels les normes ou les références pour agir dominantes s'encastrent dans les pratiques des individus. La plupart du temps, l'explication repose sur le registre exclusif de la technique ou de « structures socio-techniques ». C'est dans ce rapport à la technique que se situe d'ailleurs la rhétorique de la « résistance au changement » ou à l'innovation, abordée plus haut, qui constitue en fait un véritable piège épistémologique. Dans les recherches citées au cours de la section précédente, la « résistance » est généralement considérée comme le fait des individus et elle résulterait pour une grande part de leur situation sociale difficile. C'est le cas des analyses proposées par l'ouvrage dirigé par Bovay *et al.* (1987) où cette supposée résistance semble être produite par « une incertitude sociale » (Subrémon, 2010a, p. 36), ou pour Zaccai, Mongin et Padis (2009) qui, selon Subrémon, « insistent pour dire que [le particulier] n'a pas une vision claire de ce qui est attendu de lui » (Subrémon, *op. cit.*, p. 38). Une telle analyse est présente, enfin, chez Beslay et Zélem (2009) qui relèvent plusieurs facteurs « de résistance » comme le poids des représentations sociales, les habitudes, une mauvaise information, etc.

De mon point de vue, la description de cas en termes de « résistance au changement » est sujette à caution. Elle tombe par exemple sous le coup de la critique que Jack Goody a pu adresser à de telles thèses sur d'autres objets. En discutant les interprétations relatives à l'introduction de l'horlogerie mécanique en Turquie et en Chine au XVI<sup>e</sup> siècle, découverte en Europe au XIV<sup>e</sup>, Goody précise deux arguments qui s'opposent aux descriptions qui verraient dans ce processus de plus d'un siècle le produit du statisme ou d'une résistance culturelle (2010 [2006], p. 157-158). Il montre à l'appui de différents travaux d'historiens que les Turcs avaient par exemple adopté de longue date le canon long et court : une « création » européenne, une innovation. Il précise ainsi que la rhétorique de la « résistance au changement » ou à l'innovation est trop essentialiste, sélectionnant le plus souvent dans l'argumentaire une seule résistance pour la généraliser en tant que conduite absolue d'un individu ou d'un groupe

d'individu. En second lieu, Goody met en évidence que le rejet de l'horlogerie mécanique (et pas du changement en général) est le produit d'un rapport pratique à l'écriture qui s'inscrit dans une cosmologie religieuse particulière. Appliquer une grille de lecture qui exclurait cette cosmologie revient à faire preuve de partialité. À la croisée de ces deux arguments, on peut dire avec Goody que la thèse de la résistance au changement est, le plus souvent, une « généralisation erronée, fondée sur ce que sont les solutions spécifiques à des problèmes perçus comme spécifiques » (2010, p. 300). En résumé, la thèse de Goody est que toute description d'une culture ou de raisonnement en des termes de résistance au changement, ou à l'innovation, porte constamment le trait de l'ethnocentrisme et qu'elle s'économise de voir quels changements sont acceptés et lesquels sont refusés, pourquoi et comment. Dans le cas de l'énergie domestique, cela pourrait revenir à dire qu'un individu peut accepter la climatisation réversible et refuser les ampoules à économies d'énergie. Dire que l'une est une innovation et l'autre non, démontre d'emblée l'existence d'une grille de lecture spécifique, partielle et partielle.

Enfin, lorsque la littérature examinée par Subrémon, Brisepierre, Dubuisson-Quellier et Plessz utilise des notions ou des concepts tels que ceux de routine, d'*habitus*, de pratique ou, encore, de génération, elle semble le faire le plus souvent de manière *elliptique*. C'est son quatrième écueil. J'ai déjà examiné rapidement le cas de la notion de « pratique », mais cela vaut aussi pour d'autres notions comme celles liées aux appartenances et propriétés sociales.

Un exemple qui me semble central est celui de la variable générationnelle examinée dans un article de référence sur la question<sup>33</sup>. Cet article porte sur le thème « consommation d'énergie et génération ». Il vient d'une auteure (Garabuau-Moussaoui, 2009) qui réalise dans toutes ses productions un effort de déplacement du regard afin de passer du problème social au problème sociologique de la consommation d'énergie. La thèse générale de l'article en question ici est que l'incorporation d'événements historiques détermine, en partie au moins, le rapport à la consommation d'énergie des individus. La thèse secondaire est que ce rapport se construit, par surcroît, à différents « âges sociaux » et à différentes « étapes de la vie ». Si ces thèses ont le mérite de poser toutes sortes de problèmes pertinents pour le développement de recherches en sociologie de la consommation d'énergie, leur auteure fait montre d'opacité dans l'utilisation des concepts clés de son argumentaire, à savoir : génération, pratique, âge social.

---

<sup>33</sup> Cet article est cité dans les deux rapports examinés plus haut comme ayant établi certains résultats en matière d'approche générationnelle de la consommation d'énergie des particuliers.

Par exemple, on peut s'étonner que la notion de génération ne soit pas problématisée plus avant, alors même que depuis l'ouvrage fondateur de Mannheim en 1928 (qui n'est pas discuté tout en apparaissant dans la bibliographie), nombre de chercheurs se sont attachés à préciser ce concept et à en montrer à la fois ses limites (de quelle génération parle-t-on ? Comment la circonscrire ? Quelle hétérogénéité au sein d'une même génération ? Comment passe-t-on de l'expérience de l'événement générationnel à la pratique ?) et les implications potentielles (cognitives, économiques, conflictuelles). Il en va de même pour les âges sociaux arbitrairement découpés entre enfance, adolescence, âge adulte, sénior. Ceux-ci ne font pas l'objet d'un examen appuyé sur une approche de la stratification sociale, c'est-à-dire en tenant compte de la différence sociale à l'entrée dans chacun de ces « âges de la vie », avec des variations en termes d'apprentissages que de telles différences imposent finalement<sup>34</sup>.

Cet usage de la variable générationnelle, sans précisions empiriques sur la manière avec laquelle les références pour agir propres à une génération viennent aux pratiques ni aucune discussion grammaticale s'impose aussi dans d'autres travaux (Pautard, 2009, p. 467 ; Zélem ; 2010, p. 68). La génération vient jouer ici mécaniquement comme contexte d'intériorisation homogène d'une « culture » générationnelle, en dépit des distinctions proposées par Mannheim entre ensemble générationnel, situation générationnelle et groupe générationnel (Mannheim, 1990 [1928]) et des discussions qui ont suivi cette première tentative sérieuse de problématisation des générations (Attias-Donfus, 1988 ; Chauvel, 1998 ; Baudelot, Establet, 2000 ; Fournier, 2008 ; Mauger, 2015).

### **1.2.6 « Consommation d'énergie » : un objet hérité de l'agenda politique**

Cet examen des impasses de cette littérature peut se conclure par l'affirmation suivante : l'objet de la « consommation domestique d'énergie » n'y est pas construit, mais, jusqu'à ce jour au moins, hérité. Au sein des démarches qui ont retenu mon attention et qui sont aujourd'hui dominantes dans ce champ de recherche, les catégories ordinaires autour de la consommation domestique d'énergie (consommation, consommateur, individu, sobriété énergétique, confort, etc.) animent la problématisation. Elles sont des ressources et non des énigmes. La préoccupation est en permanence portée sur l'identification des conséquences du problème de ce qui est d'emblée désigné comme consommation domestique d'énergie dans le contexte

---

<sup>34</sup> Par exemple, l'accès au marché du travail est certainement plus précoce pour certaines fractions des classes populaires et commande une confrontation plus rapide à l'autonomie résidentielle, voire au goût de nécessité sous contrainte de ressources financières, par exemple.

institutionnel de la transition énergétique, par exemple, en vue de permettre « le changement » des pratiques ou des conduites dans un horizon précis posé *a priori*.

Enfin, ces approches insistent sur la dimension morale de la consommation, que ce soit pour défendre les consommateurs et leurs habitudes allant à rebours de la conception de *l'homo oeconomicus* portée en grande partie par les politiques publiques dans le domaine, ou pour favoriser une égalité dans l'appropriation des valeurs de la transition énergétique et du développement durable. En fin de compte, les recherches de ce courant de la « sociologie de l'énergie nouvelle manière » viennent plus répondre aux impératifs de transition énergétique en matière de consommation domestique qu'elles ne s'efforcent de le reformuler avec les outils des SHS.

Le courant de la « sociologie de la consommation d'énergie » semble bien situé dans le registre propre à l'enquête sociale tel que l'a défini Louis Quéré : il est sélectif et indexé sur l'environnement d'où il émerge. Ce registre de l'enquête sociale n'est pas un problème en soi, bien entendu, et peut même s'avérer nécessaire. C'en est un, en revanche, lorsqu'il s'agit de porter le contraste sur les luttes d'intérêts, les rapports sociaux autour de l'énergie<sup>35</sup> ou, encore, d'examiner l'arbitraire des références pour agir et le découpage du social qu'imposent l'impératif institutionnel de transition énergétique autour de la dimension énergétique des économies domestiques.

### **1.3. Une tradition d'enquête sur les pratiques quotidiennes oubliée ?**

Un retour au calme, loin de l'urgence sociale, énergétique et environnementale, peut permettre d'examiner la manière dont d'autres périodes de l'histoire ont été plus propices à aborder ce thème de la consommation domestique d'énergie autrement qu'en recourant aux catégories ordinaires de description de la pratique ou en conservant au moins une part d'autonomie dans la problématisation sociologique.

Je vais maintenant parcourir une – toute petite - partie de cette histoire et tenter à partir de son examen et de sa mise en perspective avec la sociologie de l'énergie « nouvelle manière » de préciser les possibilités de problématisation des « consommations domestiques d'énergie » dans les termes de l'enquête sociologique. Je poursuivrai ce travail de manière plus détaillée au chapitre suivant, une fois circonscrit à l'aide de cette première analyse des pistes d'analyse

---

<sup>35</sup> Ce à quoi s'est attachée Johanna Lees dans sa thèse autour du thème des « arnaques énergétiques ». Les arguments de Lees à ce propos sont résumés dans un article publié en 2016 dans *Métropolitiques* : « Quand la vulnérabilité autorise l'exploitation : l'arnaque, une pratique ordinaire en copropriétés dégradées ».

permettant de faire un pas de côté vis-à-vis des recherches récentes sur le thème de la consommation d'énergie des ménages.

### **1.3.1 Une sociologie de la structuration des « consommations » des classes populaires : l'énergie domestique comme thème secondaire**

Considéré comme l'un des fondateurs de la sociologie de la consommation, Maurice Halbwachs<sup>36</sup> n'a pas prêté spécifiquement attention au thème de l'énergie. Il a néanmoins introduit des éléments utiles pour la recherche dans ce domaine, notamment pour l'attention qu'il invite à porter sur la formation et la stratification sociale des besoins. Dans *L'évolution des besoins de la classe ouvrière* (2011 [1933]), il souligne, par exemple, que depuis sa première recherche sur la consommation (2011 [1912]), des besoins nouveaux se font sentir pour la classe ouvrière : « L'ouvrier d'aujourd'hui fait sa cuisine sur un fourneau à gaz, il s'éclaire souvent à l'électricité [...] » (2011 [1933], p. 424). En entrant dans les détails des textes, on observe que ce type de consommation s'est accru sur la période séparant les deux recherches d'Halbwachs. De plus, son attention semble plus armée sur ce thème, alors même que les « besoins » en la matière augmentent. À ce moment du développement de la sociologie, on observe cependant avec lui que l'énergie n'est pas autonomisée comme sujet d'intérêt par rapport à d'autres dimensions du quotidien, tout est solidaire.

Une analyse plus approfondie du travail d'Halbwachs conduit néanmoins à y voir une référence de premier plan pour une sociologie des pratiques liées à l'énergie. Nombreux sont les auteurs soulignant la rupture que Maurice Halbwachs opère avec le genre « réformateur<sup>37</sup> » en matière d'analyse de la consommation des ménages, un type d'enquête qui dominait à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle et qui n'est pas si éloigné de l'enquête sociale qu'évoque Quéré (2002). Anne Lhuissier, note, par exemple, qu'« Halbwachs est le continuateur des enquêtes budgets de familles » de l'école des réformateurs proche de la mouvance de Leplay (2007, p. 29), mais elle précise qu'il « ne vise pas "la nature morale" [...], mais la variété des conditions d'existence selon les professions et les revenus ». C'est, je pense,

---

<sup>36</sup> Les bibliographies des principaux ouvrages de la « sociologie de l'énergie » permettent d'ailleurs de constater que la référence à Maurice Halbwachs est quasiment exclue des discussions.

<sup>37</sup> Le courant réformateur du XIX<sup>e</sup> siècle était en réalité une « nébuleuse » selon l'expression de Christian Topalov (1999). Il ne se limitait effectivement pas à un domaine d'enquête et n'était pas représenté par un seul entrepreneur de cause. Néanmoins, on peut y repérer un mode de problématisation du réel et un format d'enquête qui présentent des constantes : une dimension morale, une sélectivité, une scientification du social, une finalité interventionniste, ce qui permet d'évoquer un « genre réformateur » qui, en fin de compte, se rapproche du genre de l'enquête sociale défini par Quéré. Je n'examine pas ici les enquêtes du courant leplaysien, qui fourmillent d'éléments sur le thème de l'énergie. J'envisage cependant de prolonger ma réflexion par la réouverture de ces dossiers après la soutenance de cette thèse.

précisément dans l'examen de la variété intra et inter catégorielle que réside l'un des apports décisifs d'Halbwachs en matière de consommation.

Une telle méthode lui permet de jeter les bases d'une approche en termes de stratification des besoins au sein de la classe ouvrière et par rapport aux autres classes sociales. L'une des ambitions d'Halbwachs était en ce sens de discuter « la théorie individualiste des besoins telle qu'elle s'exprime dans la théorie de l'utilité finale ou marginale » (2007, p. 29), montrant, contre ces théories ou ces perspectives, « qu'en matière de consommation les différences de classes l'emportent sur les écarts de revenus » (2007, p. 29), mais aussi que « les styles de consommation ouvrière ne se réduisent pas à un type unique », comme l'ont montré Christian Baudelot et Roger Establet à partir de la relecture de la contribution d'Halbwachs en termes de sociologie de la consommation (1994, p. 64). Pour eux, Halbwachs va même plus loin. Il remet les préférences et les goûts, dans l'histoire, dans la société, au cœur d'interactions, comme le rappellent Christian Baudelot et Roger Establet :

« L'organisation d'un budget familial est un phénomène social trop complexe pour s'ordonner à partir de seules variations de ressources. Sa force d'inertie est considérable et, s'il est plastique, les lois de sa transformation ne sont jamais simples. Le revenu agit bien sur un budget, mais jamais de façon directe. Son action s'exerce à travers le système des goûts et des préférences que les individus ont progressivement formé dans leur milieu. Les contraintes imposées par les conditions d'existence et de travail, les traditions familiales, la culture locale, le système de valeur ont progressivement modelé les goûts des individus. Cet ensemble de dispositions qui font corps avec l'individu de façon durable contient déjà les germes de ce que d'autres appelleront plus tard "l'habitus". » (1994, p. 22)

Halbwachs a cherché les faits collectifs et les représentations collectives qui sont au principe des pratiques qui sont dites de « consommation ». Il veut montrer que les faits enregistrés par la statistique sociale ou par l'observation non réflexive des pratiques (manière des réformateurs) sont produits par un ensemble de conditionnements sociaux et une structuration des choix possibles qui trouvent leurs mécanismes générateurs dans de multiples sources, dépassant les préférences ou les histoires individuelles. Il ne nie pas, en revanche, la dimension biologique qui peut intervenir dans le besoin de se nourrir (ou de se chauffer), il la soumet à l'examen pour en déterminer la dimension sociale. Il ne dit pas autre chose lorsqu'il avance que « l'habitude n'est pas un principe » de consommation, mais « un résultat » (Halbwachs, 1970, p. 68). C'est un résultat qu'il s'agit d'expliquer tout en démontrant précisément le processus de constitution. Une telle démarche, où l'habitude devient une institution sociale qu'il s'agit d'analyser et non de constater, où l'évidence « naturelle » est soumise à la critique, constitue réellement une rupture avec le genre réformateur et aussi la construction d'un problème sociologique nouveau.

L'œuvre sociologique de Paul-Henry Chombart de Lauwe fait écho à celle de Halbwachs, tout en se situant à la charnière de l'enquête sociale et de la sociologie. Son apport sur le thème de l'énergie se joue à trois niveaux. Premièrement, il souligne l'incidence d'éléments de confort comme l'éclairage ou le chauffage sur les conduites domestiques des ménages (1977, p. 59). Il montre ensuite comment la consommation d'énergie peut s'inscrire dans un ensemble de rapports sociaux. Dans les années 1950, par exemple, les coupures de courant dans la journée ou après 10 heures font partie des « brimades employées quotidiennement à l'égard des locataires par certains tenanciers » (p. 72). Son troisième apport se situe vis-à-vis de la complexité du phénomène de stratification sociale de la consommation. Ainsi, « dans la population des travailleurs manuels (N= 132), quatre n'ont pas l'électricité, quatre l'ont installée eux-mêmes, un ne l'a pas dans sa cuisine. Pour un autre, elle est coupée de 5 h 30 du matin à la nuit dans son hôtel [...] » (p. 75). Il constate cependant aussi que la proportion des dépenses de chauffage et d'électricité ou du gaz reste constante aussi bien pour la « classe moyenne » de la périphérie parisienne que pour les ouvriers qui vivent *intra-muros* (p. 116). Il montre par là qu'il existe des variations, mais aussi, des rapprochements intra-catégoriels en termes de pratiques sociales. Pour ces trois raisons, sa contribution est importante à mes yeux, bien que datée. En perspective avec les travaux d'Halbwachs, il peut être observé qu'avec Chombart de Lauwe quelque chose comme la « consommation d'énergie » est thématifiée, tant dans les enquêtes statistiques (comme l'enquête budget des ménages de 1959) qu'il mobilise, que dans les catégories du chercheur, sans être pour autant autonomisée comme « problème<sup>38</sup> ».

### **1.3.2 Des tentatives de problématisation des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie plus récentes**

L'examen de la consommation domestique d'énergie par les sociologues français ne se développera pas beaucoup plus jusqu'aux années 1970-1980, période des chocs pétroliers. L'attention portée au thème dans le champ scientifique s'accroît alors, principalement en histoire et en économie (Pautard, 2009), la sociologie de la consommation restant en grande partie à l'écart de ce mouvement. Seuls quelques ouvrages se démarquent. On peut citer parmi ceux-ci *L'énergie au quotidien : aspects sociologiques et éthiques de la consommation d'énergie* (Bovay et al., 1987), une publication régulièrement mobilisée dans la « sociologie de

---

<sup>38</sup> Dans cette partie, j'aurais pu également citer l'œuvre d'Henri Lefebvre qui m'est affectivement précieuse. Malheureusement, force est de constater que sa « critique de la vie quotidienne » (1947) ne comprend que peu d'éléments sur le thème qui sont de plus imprécis, de mon point de vue.

l'énergie ». Paru peu avant l'institutionnalisation de la thématique du développement durable, il se focalise sur la dimension morale de la consommation d'énergie.

Sensiblement à la même période, mais dans un autre registre, Nicolas Herpin et Daniel Verger (2008 [1988]) ont proposé dans *Consommation et modes de vie en France*, une vision étendue de la consommation d'énergie en incluant les dépenses d'équipement et en observant l'évolution dans le temps de cette consommation. Un des intérêts de cet ouvrage est qu'il mesure les dépenses d'énergie en fonction des catégories sociales et des types de compositions familiales, tout en les liant aux autres « postes budgétaires », les dépenses d'énergie n'étant ici pas indépendante des variations d'autres dépenses. La réédition revue et augmentée récente de l'ouvrage permet également de mesurer les transformations du traitement du thème. Celui-ci a pris plus d'ampleur, témoignant d'une légitimité accrue. Il fait par exemple l'objet d'une section particulière dans l'édition de 2008.

Au tournant des années 1980-1990, la publication de deux ouvrages représente des initiatives pionnières d'autonomisation du traitement sociologique du fait énergétique domestique. Ainsi feront-ils date, d'une certaine façon rétrospectivement, en faisant office de références pour le champ de la sociologie de la consommation d'énergie nouvelle manière qui se dessine à partir des années 2000. Le premier, *La chaleur du foyer* (Kaufmann, 1988), suivant une approche interactionniste, propose une analyse du repli domestique à l'ère de « l'individu moderne ». S'il y a matière à discuter la perspective et son étayage empirique, son intérêt n'en est pas moins de remettre en cause l'évidence du confort à plusieurs niveaux. D'abord, Jean-Claude Kaufmann y examine l'incidence des configurations familiales sur le niveau de consommation. Il rompt ensuite avec une vision monétaire ou une vision utilitariste du rapport à l'usage de l'énergie et au confort dans l'univers domestique. Kaufmann met aussi en exergue le fait que ceux-ci se construisent dans la négociation et au fil d'expériences engageant la réflexivité des acteurs. Il observe, enfin, les différends intrafamiliaux en matière de gestion de la « chaleur », c'est-à-dire les disputes ménagères autour des normes de confort thermique.

Dans le deuxième ouvrage : *Anthropologie de l'électricité*, dirigé par Dominique Desjeux (1996), il est également question du rapport domestique aux activités consommatrices d'énergie, essentiellement par le vecteur des objets électriques et non directement par la consommation. Les auteurs du volume portent l'attention sur les représentations et les fonctions de l'électricité dans les ménages, sur la symbolique de l'énergie et sa « domestication ». L'élaboration d'une « politique énergétique » familiale est examinée. Celle-ci renvoie à l'institutionnalisation d'un régime normatif de consommation d'énergie au sein du foyer. Il est soutenu à son propos que l'institution domestique des pratiques énergétiques passe par des



rapports sociaux de genre et de génération. Bien que son assise empirique ne soit pas toujours bien située<sup>39</sup>, cet ouvrage ouvre de multiples pistes de recherche qui ne seront pas toujours approfondies par les tenants de la construction d'un domaine de recherche apparenté à une « sociologie de l'énergie<sup>40</sup> ».

### **1.3.3 Une mise en perspective de deux styles de recherche qui pose les jalons d'une reconstruction de l'objet « consommation d'énergie » en sociologie**

Ces traditions de recherche en matière de consommation domestique peuvent être mises en perspective avec les enquêtes récentes sur la consommation domestique d'énergie examinées dans la partie précédente, pour aboutir à un résultat principal. La (re)mise en politique du thème de l'énergie comme dimension autonome de consommation dans le cadre de la transition énergétique semble avoir neutralisé une poursuite de la problématisation sociologique et la construction d'un objet de recherche autour de la consommation domestique d'énergie.

Les contextes d'enquête semblent bien entendu différents, mais cela est-il fondamentalement déterminant ? Est-ce que les leçons du passé ne peuvent pas servir justement à éclairer la contingence des références qui tendent à s'imposer dans le présent sous la pression de l'agenda politique ? Quoi qu'il en soit ce rapprochement à lui seul permet à tout le moins, et en ce qui concerne cette recherche de progresser vers un autre mode de problématisation des « consommations d'énergie » à l'ère de la transition énergétique, sur deux plans au moins.

On peut d'abord rappeler qu'au sein de ce que j'ai désigné comme « sociologie de la consommation d'énergie », plusieurs écueils font obstacle à un raisonnement autonome vis-à-vis des catégories du débat public ou du fonctionnement social ordinaire. Ces recherches sont ainsi oubliées de trois dimensions, qui se cumulent et qui ont été mises en évidence à d'autres périodes : les variations intra-catégorielles ou les variations intra-individuelles qui n'ont pas la saisonnalité de la température pour principe ; la construction par les individus de références pour agir située dans un contexte de pertinence immédiat ; des mécanismes précis de socialisation aux pratiques domestiques. Autant de dimensions à retenir pour reconstruire un objet de recherche « consommation d'énergie » du point de vue de l'enquête sociologique.

---

<sup>39</sup> Peu d'éléments d'appartenance, de carrière ou de trajectoire sociale sont précisés afin de situer socialement les enquêtés, par exemple.

<sup>40</sup> On peut aussi mentionner *L'invention du quotidien* (2003 [1980]) dirigé par Michel de Certeau *et al.* et *L'invention du confort, naissance d'une forme sociale* (Le Goff, 1994), deux volumes qui alimentent le développement de la sociologie de l'énergie nouvelle manière depuis le début des années 2000. On reviendra sur le premier de ces deux ouvrages à un autre moment de l'argumentation.

Deuxièmement, la formation sociale des besoins (et même des sensations corporelles), proposée par Halbwachs, par exemple, semble avoir été en partie occultée, de même que les rapports sociaux de domination autour de l'énergie mis en évidence par Chombart de Lauwe<sup>41</sup>. De plus, si les leçons des enquêtes passées ont parfois été retenues, comme celle de Kauffman ou de Desjeux, c'est, je crois, d'une façon encore trop sélective. Il convient selon moi de rouvrir aussi ce chantier.

#### **1.4 Conclusion : la consommation domestique d'énergie comme problème de recherche**

Dans ce chapitre, l'enquête a porté sur la distinction entre enquête sociale et enquête sociologique autour du thème de la consommation domestique d'énergie dans le contexte d'un impératif de transition énergétique au sein de la société française et ce qui pourrait être gagné à substituer l'une par l'autre. Pour cela, on a d'abord examiné l'histoire de la catégorie de « précarité énergétique » et souligné à travers celle-ci la sélectivité du registre de l'enquête sociale pour l'observation de ce qui se présente en première analyse comme « consommation domestique d'énergie » dans le contexte de l'impératif institutionnel de transition énergétique.

Dans un second temps, l'analyse d'un corpus de travaux de SHS sur le thème plus général de la consommation d'énergie a conduit à décrire l'émergence d'un genre de recherche dominant en la matière depuis le début des années 2000. Je l'ai qualifié de « sociologie de la consommation d'énergie » de « nouvelle manière », dans la mesure où ces recherches sont centrées sur les usages ou consommations d'énergie et sont en grande partie indexées au contexte de la formulation des impératifs contemporains de transition énergétique et de développement durable. J'ai souligné que cette sociologie de la consommation d'énergie nouvelle manière avait bien participé à complexifier la problématisation du thème de la consommation domestique d'énergie tel qu'il s'est imposé ces dernières années à travers l'agenda politique. Mais j'ai affirmé également qu'elle n'avait pas permis, jusqu'à ce jour au moins, de le reformuler en des termes autonomes par rapport aux catégories imposées par le fonctionnement ordinaire du monde social. Ces recherches se confrontent par conséquent à des obstacles épistémologiques qui résultent de leur étroite dépendance aux catégories indigènes qu'elles érigent en ressources ou point de départ de l'analyse, ne les traitant donc pas comme

---

<sup>41</sup> Seule Lees semble avoir réactualisé ce thème à l'heure actuelle, sans se référer directement à Chombart de Lauwe qui ne figure pas dans la bibliographie de sa thèse.

des problèmes sociologiques en soi, ce qui est en revanche le propre de l'enquête sociologique telle que définie avec les propositions de Louis Quéré en la matière au tout début de ce chapitre.

Ce *hiatus* a été observé avec encore plus d'acuité en examinant des modes de problématisation plus anciens des pratiques domestiques liées à l'énergie, et qui n'étaient pas en prise directe avec l'urgence d'apporter une réponse en temps réel à un ou des « impératif(s) » de société. Finalement, la sociologie de la consommation d'énergie nouvelle manière semble travailler en grande partie sous la pression de l'agenda politique et, ce faisant, elle n'a, au moins jusqu'à ce jour, pas réussi selon moi à construire véritablement son objet. Ce que, du reste, d'autres auteurs que moi soulignent aussi.

#### **1.4.1 Un objet à construire : la consommation domestique d'énergie**

Le résultat de cette enquête autour de la sociologie de l'énergie des années 2000 est finalement contrasté, entre risque et espoir. Premièrement, on peut observer que dans le contexte de l'impératif de transition énergétique et des attentes politiques, économiques et sociales qui lui sont liées. La sociologie encourt le risque de se fondre dans le registre de l'enquête sociale et de perdre son autonomie de problématisation. Cela participe par exemple à l'oubli de la manière halbwachienne pour une sociologie de la consommation : dénaturiser les besoins, aussi naturels puissent-ils paraître, et les choix afin de les traiter comme des faits historiques et sociaux. Il y a là aussi un risque de reconduire le présupposé individualiste d'un consommateur rationnel ou de relativiser le caractère historique et collectif « des habitudes de consommation ». À l'examen, ces habitudes pourraient effectivement s'avérer plus structurées que ne le pense cette sociologie, tout en se présentant de manière plus nuancée que ne le laisserait croire une analyse mono-variée prenant pour principal critère explicatif le revenu des ménages ou des appartenances catégorielles non problématisées dans leurs manifestations concrètes au sein de configurations d'existence qui leur donne une signification précise.

Deuxièmement, on peut trouver des raisons d'espérer que la sociologie puisse regagner de l'autonomie face à cet objet de recherche en devenir. Même sous la menace de légitimer des catégories *attrape-tout*, comme celle de précarité énergétique ou de besoin de consommation, l'enquête sociale sur la consommation d'énergie reste productrice de connaissances qui peuvent être remises en débat. Elle permet très légitimement, par exemple, de s'interroger sur l'origine de la variété des raisonnements orientant les usages domestiques de l'énergie dans une même société. Elle met en débat l'existence de telles ou telles variables participant à favoriser telle ou telle conduite – génération, apprentissage tout au long du cycle de vie, circulation des

équipements, rôle des habitudes – même si elle ne les a pas exploités jusqu’à ce jour dans le registre de l’enquête sociologique.

#### **1.4.2 Reconstruire un objet en examinant les catégories du monde social comme des énigmes : qu’est-ce qu’un consommateur d’énergie ?**

Ce premier chapitre se clôt donc sur une invitation au débat scientifique sur le thème de la consommation d’énergie dans les sciences sociales, ce que préconise par exemple le rapport coordonné par Olivier Labussière et Alain Nadaï soulignant que « la consommation d’énergie » est « un enjeu collectif qui doit faire l’objet des réflexions académiques et associatives conjuguées » (2015, p. 128). L’enquête sociale et l’hétéronomie relative de sa problématisation sont en fin de compte des opportunités pour soumettre davantage l’enquête sociologique aux exigences de la méthode scientifique.

Pour la suite de l’argumentation et pour rouvrir ce débat, c’est une piste principale qui sera explorée dans ce sens avec plus de minutie qu’elle ne l’a été jusqu’alors dans ce chapitre. Elle consiste à s’interroger sur la normativité sociale portée par la formulation d’un impératif de transition énergétique au prisme de la catégorie institutionnelle de consommateur d’énergie. En cela, je ferai mienne l’idée de Louis Quéré (2002), présentée en début de chapitre, qui plaide pour que le chercheur s’appuie sur les catégories indigènes non comme des ressources, mais comme des « énigmes » à résoudre<sup>42</sup>. La catégorie institutionnelle de consommateur d’énergie tiendra ainsi lieu d’énigme au cours des deux prochains chapitres.

Pour me démarquer des usages naïfs de cette catégorie - naïfs, car ne la questionnant pas comme une production historique porteuse d’une normativité sociale peut-être originale par rapport à d’autres catégories de description du monde - que j’utiliserai désormais l’expression de *pratiques domestiques mobilisatrices d’énergie* en lieu et place de celles de « consommation », de « consommateur » ou d’« usages de l’énergie » par trop connotées au registre de l’enquête sociale dans le domaine et qui par conséquent peuvent faire obstruction à la bonne réalisation de l’enquête sociologique<sup>43</sup>. Le privilège accordé ici à l’expression de pratiques mobilisatrices d’énergie n’est cependant pas principalement une manière de me singulariser. Il est aussi déduit des problèmes logiques et techniques d’énoncés descriptifs utilisant les catégories de « consommation » ou de « consommateur ».

---

<sup>42</sup> L’énigme n’est que le début de la construction d’un objet de recherche et non la trame de la thèse.

<sup>43</sup> Ces occurrences seront uniquement mobilisées pour désigner ce qui est visé par les défenseurs et porteurs des références de la transition énergétique dans le registre de la consommation.

L'occurrence « avoir une consommation » (comme dans l'expression « ils ont une consommation déraisonnable ») est ainsi logiquement fautive, puisque la consommation est destruction. Il est impossible de détenir une consommation, sinon à réduire par là un « mode de consommation » qui pose encore d'autres problèmes à la construction précise d'effets de connaissances dans les termes de l'enquête sociologique. La consommation n'est pas une possession, sous ce rapport au moins. Les individus n'ont ainsi pas de consommation, mais ils mobilisent une certaine quantité d'énergie, par exemple, au cœur de certaines pratiques et d'une configuration particulière (variable au cours de l'existence, je le montrerai) de leur vie ordinaire. En réalité les individus « n'ont » un type de consommation que mise en forme par des dispositifs spécifiquement conçus pour cela. « Avoir une consommation raisonnable » est ainsi à considérer comme une qualification sociale qu'il s'agit d'historiciser et de préciser au prisme des mécanismes qui la rendent possible.

L'expression « être consommateur » est quant à elle techniquement problématique. L'individu peut se révéler « consommateur » dans ses accomplissements, en pratique, mais il n'est pas par essence « un consommateur ». Dire qu'il est consommateur conduit encore à le rabattre sous une catégorie produite par le fonctionnement ordinaire du monde social et par un type particulier d'organisation économique de la société dans laquelle il vit. En fait, consommateur, cela peut simplement vouloir dire que certaines pratiques ou que certaines conduites entrent dans un registre qualifié de « consommation », un registre marchand, et désigne par là un certain rapport social : un rapport marchand à quelque chose.

L'utilisation de l'expression de pratiques mobilisatrices d'énergie peut cependant amener le lecteur à imaginer que l'analyse qui suit va se situer en proximité avec « la théorie de la pratique » anglo-saxonne évoquée dans le cours du chapitre. Des liens pourront être faits. Néanmoins, on ne rendra pas ici les pratiques explicatives de quoi que ce soit et elles ne seront pas non plus entendues comme des blocs d'activités surplombants exécutés par les agents comme des performances. Les pratiques ne seront pas non plus entendues comme des médiations avec le monde. Ici, je dirai qu'elles sont comme l'expression de délibérations, parfois inconscientes, situées dans l'histoire des individus. Elles seront entendues comme des véhicules de la normativité sociale et non comme des variables. Ce sont les références pour agir apprises puis effectivement mobilisées par les individus ainsi que les conditions de possibilité de l'existence et de la validité de ces références qui focaliseront en réalité mon attention.

L'examen des problèmes posés par la catégorie institutionnelle de consommateur permettra finalement d'aller plus loin que la critique (certes justifiée et pertinente) de l'*homo oeconomicus* portée par la sociologie de la consommation d'énergie nouvelle manière et de

reformuler à nouveaux frais les thématiques imposées par l'impératif institutionnel de transition énergétique. Pour cela on explorera plus loin deux dimensions liées : l'histoire de la catégorie institutionnelle de consommateur d'énergie et les références pour agir dont elle est aujourd'hui porteuse. Cet examen permettra par suite de reconstruire l'objet de la recherche pour les deux parties suivantes.

## Chapitre deux. Les sciences sociales et la catégorie de consommateur

---

La catégorie institutionnelle de consommateur d'énergie peut être traitée comme une sorte d'énigme. En effet, quand les défenseurs de la transition énergétique s'adressent au(x) « consommateur(s) », par quelque moyen que ce soit, à qui s'adressent-ils effectivement ? Cette question est pertinente dans la mesure où ces adresses ne peuvent faire l'économie d'espérer une réception, même partielle, de la part d'un *public*. Pas d'entité sans identité pour paraphraser un célèbre aphorisme du philosophe William Quine.

De ce point de vue et en ce qui concerne le secteur de l'énergie, le sociologue Thomas Reverdy a souligné dans le même sens, en mobilisant pour sa part une partie de la grille d'analyse néo-institutionnaliste pour sa recherche sur la construction politique du prix de l'énergie dans l'histoire récente, que toutes politiques économiques s'appuient sur plusieurs piliers dont l'un est cognitif. Ce pilier cognitif est formé d'hypothèses sur les éléments peuplant le marché (Reverdy, 2014, p. 35). *L'homo oeconomicus* peut être, par exemple, l'une de celles-ci, même si de nombreux économistes académiques de toutes tendances la condamnent dans sa forme la plus simpliste (voir l'introduction). Ce pilier cognitif va participer à configurer et réguler le marché, notamment en servant de matrice de définitions des instruments (dans un sens large) de l'économie politique concrète. La position de Reverdy est parfaitement cohérente avec les postulats des économistes professionnels eux-mêmes. Ainsi, Joseph A. Schumpeter a noté il y a longtemps en de nombreux endroits de son *Histoire de l'analyse économique* que la définition des atomes élémentaires de l'analyse économique, et parmi eux les acteurs du marché, est un des fondamentaux de la recherche et de la conceptualisation en science économique, et par suite des politiques économiques des États et des entreprises commerciales.

Il y a ainsi tout lieu de croire que les messages de transition énergétique dans le registre de ce qui est posé comme consommation domestique d'énergie ne visent pas un individu *sans qualité*, pour définir et prévoir ce qui se passe sur le marché ou devrait se passer. Pas de communication sans destinataire typifié et sans attente, pourrait-on dire.

Comme je l'ai souligné dans le premier chapitre, l'un des écueils de certaines portant sur la consommation d'énergie dans le contexte de la transition énergétique institutionnelle réside dans l'absence de distance ou d'autonomie vis-à-vis de la normativité sociale de la catégorie institutionnelle de consommateur d'énergie. Elle sera ici au contraire considérée comme une catégorie objet d'enquête en elle-même. Ce chapitre et le suivant s'interrogeront

ainsi sur ce qu'être consommateur peut vouloir dire et, par suite, sur les conséquences potentielles qu'un tel cadrage vient faire peser sur les pratiques des individus ordinaires et le mode de régulation du secteur que cette catégorie soutient.

## **2.1 Qu'est-ce qu'« inventer » le consommateur ?**

En élaborant puis en diffusant un message à destination d'un certain type d'agent social – « le consommateur d'énergie », ou le pluriel : « les consommateurs d'énergie » –, les défenseurs de la transition énergétique institutionnelle présupposent très probablement des capacités et des propriétés chez les individus visés susceptibles de rendre leurs messages audibles et appropriables. En suivant ce que certaines recherches en sciences sociales ont avancé sur le thème de la « consommation d'énergie », on peut affirmer provisoirement que ces propriétés et ces capacités sont proches de celles que la théorie micro-économique du consommateur et de la consommation a amplement associées à l'*homo oeconomicus*. C'est-à-dire, schématiquement, un individu dont les références pour agir sont centralement la délibération, le calcul, l'anticipation des changements et la maximisation de l'utilité sous contrainte de ressources et d'informations.

On peut noter de plus que la perception de l'agent consommateur est parfois affinée par une épithète : « consommateur pauvre », « consommateur responsable », etc. La perception *a priori* des capacités et propriétés du public peut ainsi être modulée en fonction de qualités supplémentaires ou secondaires prêtées au destinataire des messages institutionnels. Celui-ci peut ainsi être décliné en plusieurs variantes, qui sont fonction des fractions identifiées au sein du groupe « consommateur ». Ce raisonnement liminaire peut être résumé de la manière suivante : la présupposition de capacités et de propriétés, stratifiées socialement ou non, du consommateur permet d'espérer, au moins théoriquement, que les messages le visant ont des chances d'entraîner chez lui un certain type de conduite et certaines conséquences attendues. En bref, la qualification du destinataire sert à anticiper ce qui va se produire ou, pour être plus exact, *ce qui devrait se produire*, sur le marché.

### **2.1.1 Le consommateur, une « invention » comme une autre ?**

Il n'est ainsi pas inutile de s'interroger sur le contenu effectif de ce qui peut être désigné, au moins provisoirement, comme une *figure du consommateur d'énergie* en tant que support à l'action des défenseurs de l'impératif institutionnel de transition énergétique dans le domaine



de la consommation domestique d'énergie. Il s'agit là d'un support d'action d'un type spécial.

Louis Pinto a spécifiquement travaillé sur la question de l'émergence de la catégorie de consommateur comme catégorie de l'espace public au cours des années 1980-1990 à partir d'enquête de terrain au sein de service de secours aux consommateurs et d'un travail sur archives. En conclusion de ses recherches, il a précisé qu'un « des effets les plus inaperçus de ce travail de catégorisation est de changer le statut des pratiques : à des pratiques sans discours ou, du moins, qui sont livrées aux seules routines d'univers techniques, marchands, juridiques [...] tend à se substituer un domaine relativement cohérent susceptible d'être constitué en objet de débat public » (1989 [1985], p. 139) et, peut-on rajouter, d'intervention politique. Cette catégorisation conduirait ainsi à faire advenir, à « inventer » en quelque sorte, un domaine particulier qui ne se vivait pas comme tel auparavant : le domaine autonome de la consommation. Pinto note aussi que dans le même temps où elle constitue son domaine, l'institutionnalisation la catégorie de consommation régule le problème qu'elle tend à constituer (p. 83). Louis Pinto me semble plaider finalement pour une observation de la catégorie de consommateur d'énergie attentif à l'*ordre* de réalité qu'elle participe à faire émerger dans les pratiques ordinaires.

### **2.1.2 Catégorisation et effet de cadrage de l'expérience du consommateur et de la consommation**

En suivant les propositions d'analyse tirées du travail de Louis Pinto, on peut affirmer que comme toute catégorisation sociale institutionnelle, me semble-t-il, celle de consommateur d'énergie viendrait *cadrer* l'activité qu'elle régule. D'abord, parce qu'en désignant des consommateurs d'énergie, on ne désigne pas des sociétaires ou des usagers. Ce qui est visé par ces catégories renvoie à des ordres de réalité différents (type d'institutions, d'interactions, de langages, de régimes de droit, etc.) de celles du consommateur. Ensuite, parce que l'énoncé d'une réalité telle que celle de l'existence de consommateurs d'énergie se fait sous l'empire de certains types d'attentes sociales. Pour le dire autrement, on n'attend pas du consommateur qu'il se comporte comme un usager de service public lorsqu'on s'adresse à lui, même si dans l'ordre des interactions sociales cela peut ne pas apparaître aussi fluide qu'un tel découpage catégoriel le laisserait supposer.

Enfin, il se trouve que l'adresse faite à un consommateur promulgue à la fois les formats de conduites visées – le consommateur comme entité sociale – et le principe de jugement ou d'évaluation de la correspondance entre la définition de cette réalité et sa réalisation effective, même partielle. Ainsi, le consommateur peut être considéré dans son aboutissement comme un

accomplissement en acte d'attentes institutionnelles. Il n'y aurait pas de réalité alternative possible, sauf à ouvrir un différend public.

Pour atténuer le niveau de généralité du propos tenu jusqu'ici et revenir à la question initiale de *l'énigme du consommateur*, on peut dire que, si ces prémisses sont exactes, on gagnerait à interroger qui est ce consommateur d'énergie, ou qui sont ces fractions de consommateurs d'énergie, que veulent faire advenir à la réalité les défenseurs de la transition énergétique institutionnelle. C'est le cadrage normatif que cette catégorie produit sur les applications domestiques de l'énergie *comme des consommations* au sens savant et institutionnel, c'est-à-dire la situation qu'elle vise à constituer, qui se trouve alors mis en procès.

En complément de ce problème de définition constituant la réalité, c'est l'histoire même de cette catégorie de *consommateur* qui doit occuper une partie de l'attention. Ce fait, si familier aujourd'hui, qui fait que le particulier, lorsqu'il ouvre son gaz ou qu'il allume sa télévision, est désigné comme un consommateur d'énergie (bien évidemment pas seulement) induit un oubli, celui des fondements de ce *cadrage-là* des pratiques. Cet oubli peut entraîner un aveuglement vis-à-vis d'autres formes de cadrage possibles et de l'enchaînement des événements qui ont conduit à privilégier, à un moment donné de l'histoire, ce cadrage par rapport à d'autres possibles. Il n'est d'ailleurs pas si difficile de se souvenir qu'un autre cadre social des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie, sous la forme d'un service public exclusif, a longtemps existé en France, lui-même précédé d'une référence marchande.

Certes aujourd'hui encore quelque chose comme un secteur public de l'énergie persiste en France (le réseau de distribution est public, certains tarifs sont régulés). Les particuliers ne sont cependant plus des usagers du service public, mais des clients et des consommateurs, éventuellement des usagers d'un service privé. Ils n'ont plus à faire à des guichets, mais à des « boutiques » et à des « conseillers clientèle » qui n'ont probablement que peu de rapport avec les agents publics d'antan.

Ce sont finalement deux problèmes qui se jouxtent dans tout ce propos introductif. Le premier concerne les qualités prêtées à l'individu qualifié de consommateur. Le deuxième a trait aux conséquences de la substitution progressive d'un ordre de réalité par un autre : le service public par le marché, ou, au moins, comme on le verra, une hybridation entre les deux termes. Ces deux problèmes sont solidaires d'une interrogation plus générale sur la normativité sociale portée par la figure institutionnelle du consommateur en général. Avant d'aller plus loin dans l'examen de cette figure, il s'agit de comprendre, pour prolonger la dernière section du précédent chapitre, comment certains chercheurs en sciences sociales ont pu problématiser de manière autonome ce fait social de la consommation et, surtout, du consommateur.

C'est pourquoi ce chapitre va participer à définir une grille de lecture de la catégorie générale de consommateur et de ses effets sociaux en termes de cadrages des pratiques sociales qui servira d'appui pour l'ensemble de la thèse, à commencer par le prochain chapitre. Il est construit sur l'examen d'une partie de la littérature de SHS sur ces thèmes, principalement en sociologie et en ethnographie économique. Cette étape permettra d'appuyer et d'affiner le raisonnement que je viens de développer pour entamer au prochain chapitre l'examen de la figure institutionnelle du consommateur d'énergie et de son cadrage spécifique des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie à l'ère de la transition énergétique.

## **2.2. La catégorie de consommateur, quel examen par les sciences sociales ?**

La sociologie de la consommation est un champ de recherche de longue tradition, même s'il n'est pas celui qui a le plus d'écho dans le monde universitaire français. Plusieurs synthèses existent aujourd'hui sur le thème (Herpin, 2010 [2004], Desjeux, 2006 ; Herpin, Verger, (2008 [1988]) ; Heilbrun, 2005). Quel que soit le courant dont il se revendique, le sociologue de la consommation utilise comme variable dépendante le fait de consommer : tel « produit », de telle manière, etc., en le faisant fluctuer en fonction des variables indépendantes propres à son cadre d'analyse (Langlois, 2002). Ces variables peuvent être de nature diverse : position dans le cycle de vie, genre, niveau culturel ou appartenance de classe saisie par la profession ou le niveau de diplôme, ethnie, etc. Leurs incidences sur « les modes de consommation » peuvent s'examiner de façons très différentes : écart à la norme dominante, description de « cultures matérielles » situées ou de « sous-cultures » (dans le sens anglo-saxon de *subculture*) de la « consommation », temps de la consommation, type de produit, etc.

C'est également le cas pour les recherches anglo-saxonnes, qui dialoguent finalement peu avec les recherches de langue française (hormis avec les auteurs les plus « légitimes », comme Bourdieu). Du fait peut-être d'une tradition d'enquête différente, les modes de recherches anglo-saxonnes sont cependant plus variés (ce qui n'est pas un gage de résultat) pour interroger la consommation, par exemple en accentuant le regard sur le rapport entre vie matérielle (les biens), pratiques sociales, temps sociaux et identités sociales (Corrigan, 1997 ; Shove, Trentmann, Wilk, 2009 ; Warde, 2017). Elles le font actuellement, et essentiellement, dans une perspective *attentive à la vie quotidienne*, notion généralement peu questionnée dans ce cadre, alors même que la tradition marxiste, à la suite d'Henri Lefebvre notamment, et l'anthropologie économique dans le sillage de Marshal Sahlins ont invité à la remettre en

question.

Finalement, on peut observer ici que la sociologie de la consommation semble s'interroger surtout sur le fait même de la consommation et de ses implications sociales, comme pratique à part entière, plus rarement sur le fait du consommateur, c'est-à-dire sur le consommateur comme construction et condition sociale ou comme devenir social. Quand c'est le cas, c'est dans l'objectif d'examiner les effets de la réduction des individus en *homo oeconomicus*. On peut aussi noter que le procédé qui vise à interroger la construction du consommateur est généralement renvoyé à une tradition néo-marxiste, constructiviste ou pour montrer comment la consommation et la figure institutionnelle du consommateur sont appropriées dans des inventions quotidiennes (Paterson, 2006, p. 141-168). Au sein de la sociologie de la consommation, la focale semble ainsi moins portée sur les dispositifs cadrant au préalable le fait de la consommation, que sur la consommation elle-même, même si c'est parfois de manière critique.

C'est du côté de la sociologie économique, de l'anthropologie ou de l'ethnographie économique ainsi que de la sociologie critique que l'on doit finalement regarder, au moins en France, pour s'attendre trouver des problématiques de recherche portant sur le cadrage du devenir consommateur et sur la normativité sociale associée à cette catégorisation qui transforme certaines pratiques *en consommation*. On va examiner quelques-unes de ces traditions de recherche pour situer l'exploration de l'histoire de la figure institutionnelle du consommateur d'énergie qui sera menée dans le prochain chapitre.

### **2.2.1 La sociologie économique de la consommation ou le consommateur comme travail de construction sociale**

Dans un article examinant les apports récents de la sociologie économique de la consommation, Sophie Dubuisson-Quellier (2009) relève trois démarches de recherche qui résument en partie les approches développées récemment en sciences sociales pour comprendre les effets de structurations qu'opèrent, par exemple, l'État et les entreprises commerciales sur les expériences marchandes à travers la catégorie de consommateur.

« La première s'intéresse à la manière dont les représentations des consommateurs formulées par les acteurs de l'offre contribuent à façonner les qualités des produits et leur mise sur le marché. Un second ensemble de travaux étudie plus spécifiquement les structures commerciales comme des lieux d'ajustement dans lesquels les qualités des produits et les compétences des consommateurs se co-construisent. Enfin, de nouvelles approches méthodologiques s'efforcent de saisir, à partir des trajectoires de choix des consommateurs, la manière dont l'appareil marchand structure les pratiques de consommation. » (Dubuisson-Quellier, 2009, p. 748)

La première démarche décrite par Dubuisson-Quellier analyse des pratiques de conception et de mise en circulation des biens qui contribuent «à la fois à bâtir des représentations sur les consommateurs et à leur fournir des équipements marchands leur permettant de circuler au sein de cette offre » (p. 748). Le produit est appréhendé comme un espace d'« inscription d'usages » (p. 749). C'est une perspective en partie inspirée de la sociologie des techniques et de l'innovation, notamment à travers sa variante française assimilée entre autres aux travaux de Madeleine Akrich (1987, 1998 ; Akrich, Raberahisoa, 1989) sur la consommation. Dans ce registre, Sophie Dubuisson-Quellier identifie trois formes de représentations possibles du consommateur :

«La première forme de représentation consiste à objectiver les consommateurs à partir de données quantifiées, comme des suivis de vente ou des paramètres anthropométriques. La deuxième se manifeste lorsque les différents corps de métier qui interviennent dans la conception s'identifient aux consommateurs et font valoir leur connaissance subjective des modes de consommation [...] Enfin, une dernière catégorie de représentation convoque les consommateurs sous la forme de porte-parole qui vont s'exprimer et réagir à des ébauches de produits [...] *focus group*, marché test, sont autant d'opérations mettant en œuvre cette troisième forme [...] Ces différentes démarches ont pour objectif de tester dans le même temps des hypothèses sur les consommateurs et sur les produits. » (2009, p. 749)

Au cœur de ces trois représentations, on peut constater qu'un ensemble d'hypothèses, comportementales et cognitives, semble inscrit dans la désignation de consommateur. L'une des tâches possibles pour la recherche est alors d'analyser ce qui est parfois qualifié de « boîte noire » de la conception du consommateur. L'examen de cette boîte noire est une entrée forte pour qui veut mettre en évidence les écarts entre un sens institutionnel et savant de la consommation et un sens qu'il est possible de nommer profane, pour désigner une manière d'agir qui ne dispose pas des moyens d'institutionnaliser publiquement ses références pour agir en la matière. Il s'agit alors d'examiner entre autres choses les inégalités de pouvoir instituant des normes de conduites en matière de consommation et au-delà de construction de certains domaines d'expérience comme relevant de la sphère marchande.

Mais cette démarche n'est certainement pas suffisante, car la norme est encore par trop surplombante. Ainsi, la deuxième approche examinée par Dubuisson-Quellier considère que le travail de « construction sociale des consommateurs ne se réalise pas uniquement dans les frontières de la firme, il se déploie aussi dans la médiation marchande, c'est-à-dire la mise à disposition de l'offre qu'assurent différents professionnels du marché. » (p. 751). Le fait de l'interaction avec le marché est alors au centre de l'analyse. Dans cette perspective, « la médiation marchande apparaît [...] comme un feuilletage d'interventions multiples dont la

hiérarchie n'est en rien prédéterminée. » (p. 754) Cette approche tend à redéfinir aussi la notion de disposition, car

« à la différence de la manière dont cette notion a pu être définie dans les théories de Pierre Bourdieu, les dispositions des acteurs sociaux, et ici des consommateurs, ne sont pas seulement le produit d'un apprentissage social réalisé au sein de groupes de référence, elles sont également activées, produites et transformées par les dispositifs de la médiation marchande, donc le marché. » (Dubuisson-Quellier, 2009, p. 763)

Ce que semble finalement mettre au jour cette seconde démarche, c'est le rôle central des apprentissages de la consommation et du rôle de consommateur au sein d'un ensemble d'interactions de marché, mais pas uniquement bien entendu. La médiation marchande, si tant est qu'elle soit répétée et prolongée dans le temps, est une instance de socialisation continue, qui ne s'aperçoit certainement pas comme telle. Elle possède en effet le cadre naturalisé du quotidien. Elle est institutionnalisée dans un ensemble de lieux, de moments, et elle précède la plupart du temps l'individu qui s'y trouve immergé dès les premières années de son existence. C'est une dimension qu'il faudra nécessairement analyser dans le cours du propos, dans la mesure où le cadre marchand de la consommation domestique d'énergie, ainsi qu'on va le voir dans les prochains chapitres, ne respecte pas nécessairement cette condition avec l'affirmation d'une logique *de marché* beaucoup plus problématique.

Enfin, la troisième démarche présentée par Dubuisson-Quellier suggère que « les dimensions sociales des engagements des consommateurs sur les marchés [s'examinent] : d'une part en soulignant la dimension sociale des activités marchandes, d'autre part en étudiant les trajectoires de choix des consommateurs. » (p. 763). Pour les recherches adoptant cette grille de lecture, la figure institutionnelle du consommateur comme cadrage des pratiques est insuffisamment opérante pour orienter les choix de consommation et « le consommateur », ou plus justement celui qui est désigné comme tel et qui est supposé hiérarchiser une pluralité de références pour agir. Commentant cette démarche, qu'elle estime être particulièrement féconde, Sophie Dubuisson-Quellier précise qu'ici,

« les choix de consommation sont les traceurs d'autres relations sociales qu'ils contribuent très largement à façonner : celles qui permettent à une famille de se maintenir comme groupe social. Si l'on couple cette approche avec celle adoptée dans l'analyse des relations marchandes, il convient de considérer ces réseaux sociaux comme des formes de prescriptions sociales qui s'exercent sur certains choix individuels de consommation. » (p. 765)

Une telle perspective est intéressante à mon sens parce qu'elle relie par l'examen du champ de la consommation l'ensemble des dimensions de l'existence des individus. Si l'on suit le raisonnement de Dubuisson-Quellier dans cet extrait, on pourrait s'attendre à observer

derrière les choix individuels en matière de consommation, la marquent du social et une intentionnalité orientée vers un autrui, dans un sens proche de l'activité sociale wébérienne (2003 [1922], p. 52-57). L'acte marchand, cadré comme consommation par un ensemble de dispositifs, retrouve ici son caractère social, c'est-à-dire à collectif.

*Les catégories de consommateur et de consommation sont des entités normatives*

Les différents programmes de recherche en sociologie économique de la consommation présentée par Sophie Dubuisson-Quellier mettent en évidence deux pistes conséquentes pour *une sociologie du consommateur*. Premièrement, ils indiquent le rôle que jouent les représentations du consommateur dans la structuration des mondes et modes possibles de consommation à partir de leur cristallisation dans des agencements sociaux pluriels (institutions) et pas simplement techniques. À ce titre, Sophie Dubuisson-Quellier insiste tout particulièrement sur l'importance d'examiner le travail de construction de ces représentations, de leur mise en circulation et de leur institutionnalisation<sup>44</sup>. Elle montre, par exemple, le rôle prépondérant des intermédiaires ou des médiateurs intervenant non seulement pour influencer sur les choix de consommation ou le dispositif de jugement des consommateurs, mais aussi pour relayer et légitimer des normes de *la conduite consommatrice* légitime par rapport à certains biens<sup>45</sup>.

Ces programmes de recherche soulignent finalement que se comporter en consommateur est une pratique sociale résultant d'un apprentissage réalisé par les individus tout au long de leur existence. Les pratiques de consommation sont en cela normatives : elles exposent publiquement une partie de l'identité sociale ou des références pour agir propre à l'individu et à son groupe d'appartenance. Cela ne peut manquer de conduire, parfois, à des conflits de normativité autour de la consommation : par exemple entre deux individus ayant réalisé leur apprentissage dans des conditions sociales différentes.

---

<sup>44</sup> Les sciences sociales participent aussi de ce travail de construction, comme l'a utilement rappelé Fabien Ohl pour le champ spécifique de la consommation dans « La construction sociale de la figure du consommateur et du client » (2002). C'est en substance ce que suggère aussi Louis Quéré dans le texte cité en ouverture du premier chapitre.

<sup>45</sup> C'est une thèse que l'on peut par exemple voir à l'épreuve avec Lucien Karpik dans *L'économie des singularités* (2007). Cette contribution de Karpik à la théorie du consommateur est d'autant plus intéressante qu'elle met en évidence la chose suivante : l'absence « d'ordres » ou de « prescriptions » n'équivaut pas « nécessairement à l'absence d'imposition de normes de consommation » (p. 69). Il examine pour sa part ce fait dans le cadre de la formation de références pour agir se situant dans des réseaux de relations ou dans le registre de la confiance entre vendeurs et acheteurs, par exemple dans l'achat de disques de musique classique.

### **2.2.2 L'ethnographie économique et la systématisation de l'idée de socialisation économique des individus**

La figure du consommateur et les conflits de références qui lui sont parfois associés sont examinés au plus proche de l'action par l'ethnographie économique. Cette perspective est loin d'être étrangère aux approches présentées par Sophie Dubuisson-Quellier. Si l'on suit la synthèse de ce courant dressée par Caroline Dufy et Florence Weber (2007), on peut dire, schématiquement, que ce dernier vise à décrire et analyser la pluralité des raisonnements – ou des rationalités pratiques – à l'œuvre dans les transactions de type marchand. Dans ses variantes contemporaines, l'ethnographie économique postule également de l'interdépendance des différentes sphères de l'activité sociale : le marché, la famille, l'État, etc. C'est la théorie des mondes imbriqués. Ceux qui se revendiquent de cette approche :

« [...] cherchent à analyser les pratiques individuelles au croisement des différentes sphères de la société ; [ces approches] portent l'attention sur la construction institutionnelle des sphères et les façons indigènes de composer avec leur existence. Elles remettent en cause le fait que, pour les indigènes d'une société donnée (on aura compris que le terme "indigène" ne désigne qu'une position dans l'analyse et s'applique indifféremment aux Bororos, aux chefs d'entreprises, aux scientifiques...) coexistent plusieurs principes de comportement qui diffèrent selon les sphères d'activité et les registres d'action. » (Dufy, Weber, 2007, p. 18)

L'ethnographie économique admet également que ces différents mondes se trouvent comme tenus pour séparés dans l'expérience éprouvée par les individus. S'ils sont « tissés les uns aux autres dans la trame du quotidien » (p. 19), cette séparation est le plus souvent considérée comme un fait acquis par les acteurs sociaux dans le cours d'action. Les questions qui se posent du point de vue de l'ethnographie économique sont alors les suivantes :

« quels sont les dispositifs institutionnels, matériels et juridiques qui, malgré l'imbrication incessante, les maintiennent séparés ? Comment les individus marquent-ils le passage d'un monde à l'autre ? Que font-ils pour éviter l'empiètement d'un monde sur l'autre ? » (Dufy, Weber, 2007, p. 19)

Le fait que les sphères d'activité soient rituellement ou institutionnellement séparées alors qu'un seul et même individu y circule conduit à s'interroger sur la figure du consommateur comme réalité unifiée. Au sein de l'ethnographie économique, cette interrogation prend sens en considérant la pluralité des modes de raisonnements « indigènes » (p. 20) et leur actualisation « selon les moments et les situations, avant de s'intéresser à leur genèse ou leur coexistence. » (*ibid.*). C'est pourquoi l'ethnographe reconstitue « les raisonnements indigènes à partir d'une étude des pratiques d'une part, des cadres de l'interaction d'autre part. » (p. 20). L'un ne semble pas pouvoir aller sans l'autre pour porter l'analyse. L'interaction est peut-être d'ailleurs à considérer dans ce sens comme ce qui permet d'institutionnaliser ou de cristalliser la pratique,



voire, dans certains cas de conflits de références pour agir, de les réviser ou de les remettre en discussion.

Dans cette acception, l'un des principaux autres apports de l'ethnographie économique sur les thèmes du consommateur et de la consommation réside finalement dans sa capacité de dialoguer avec la science économique, principalement autour de la question du calcul ou des manières de calculer au concret. En effet, comme le suggèrent Dufy et Weber,

« [L]’ethnographie étudie l’ensemble des comportements humains à condition qu’ils soient observables, tandis que l’économie repose sur la possibilité pour l’économiste d’effectuer des calculs. L’ethnographie économique peut donc s’intéresser aux différences entre les calculs effectués par l’économiste et les calculs effectués par les indigènes. Les façons de calculer sont indissociablement des manières de faire – le calcul est une pratique sociale – et des manières de penser – le calcul est une technique cognitive. » (2007, p. 23)

En observant ces manières de calculer comme pratique sociale à part entière, l'ethnographie économique systématise en réalité l'idée de « socialisation économique » (p. 24). Elle met alors l'accent sur les apprentissages qui relèvent de ce registre (quels types de transactions peuvent y être rangés, etc.) et les manières dont les individus se comportent dans telle ou telle situation qui en relève.

Dans cette perspective toujours, différents cadres de raisonnement à propos d'aspects marchands de l'existence sociale, produits de socialisations économiques différenciées, peuvent entrer en concurrence ou en conflit, c'est ce que suggère la fin de la citation. En poussant l'argument plus loin se fait jour l'affirmation que les modes de calculs et de raisonnements sont des sortes de dispositifs qui participent à la construction d'une réalité comme celle d'un marché, par exemple. Le calcul et le mode de raisonnement dans tes termes économique (ou *raisonnement économique*) sont alors « les outils actifs de la théorie économique (*economics*) » dont le rôle, ainsi que l'avait déjà observé Michel Callon au milieu des années 1990, « n'est pas de décrire la réalité économique (*economy*), mais de la formater, de l'agencer, de la constituer » (Dufy, Weber, 2007, p. 24).

*Le raisonnement économique est une pratique sociale nécessitant un apprentissage*

L'ethnographie économique joue un rôle de premier plan pour toutes perspectives qui voudraient, aujourd'hui, comprendre les faits de consommation et du consommateur. Je repère à ce titre trois entrées possibles. Premièrement, cette approche aide à envisager des circulations et des rituels de passage entre les différentes sphères d'activités quotidiennes. Par exemple, elle s'accorde d'examiner le moment où l'économique devient du non-économique, le non-

marchand du marchand, et inversement<sup>46</sup>. Elle examine les formes que prennent les séquences où l'individu devient « consommateur ». Ce renversement de perspective qui conduit du séparé au continu dans l'analyse des actes économiques ordinaires est particulièrement fécond en tant qu'il permet à la fois de désubstantialiser le caractère purement économique de la consommation tout en prêtant attention à son inscription réelle dans des interactions typiques dont on peut retracer l'enchaînement et qui participent, quotidiennement et à une échelle microsociale, à institutionnaliser la marchandisation de plus en plus large du monde social et le consommateur comme figure centrale de ce monde

L'ethnographie économique est heuristique, aussi, parce qu'elle porte l'attention sur la nécessité pour les individus d'être socialisés à une forme de raisonnement dans les termes de l'économie marchande<sup>47</sup>. En la matière, une pluralité de modes ou types de socialisation économique peut exister. Or, il se trouve que certaines formes de socialisation économique exercent un empire sur les autres. C'est le cas de celles inspirées par la micro-économie de la consommation, par exemple, qui, quand elle n'est plus saisie seulement comme une science, peut être regardée comme un corpus normatif participant à former certains types d'agents sociaux : les économistes, les comptables, les professeurs de sciences économiques et sociales, etc. ; définissant avec des moyens légitimes ce que devrait être la réalité du monde économique ainsi que son domaine d'application<sup>48</sup>.

Enfin, en incitant à examiner avec minutie comment un modèle dominant de socialisation économique peut dominer, ou peut chercher à dominer dans les faits, l'ethnographie économique, en cela proche de certains programmes de recherche présentés par Dubuisson-Quellier, permet de dépasser la seule dénonciation du rapport entre dominants et dominés. Elle réinscrit en fait la normativité sociale dans les pratiques.

---

<sup>46</sup> C'est une approche dont on peut trouver un bon exemple dans le travail de Viviana Zelizer : *La signification sociale de l'argent* (2005b). Dans cet ouvrage, l'auteur met notamment en évidence les circonstances dans lesquelles le rapport à l'argent ou la définition de celui-ci change au sein des familles et en explore les raisons. Elle montre aussi dans cet ouvrage la manière dont, jusqu'à la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, l'encadrement de la consommation et de l'argent des pauvres a contribué à les exclure d'une figure générale du consommateur.

<sup>47</sup> L'importance et la nouveauté relative de ce chantier pour les sciences sociales a donné lieu récemment à de nombreuses recherches et publications. On en soulignera deux qui ont beaucoup contribué à rendre cette thèse possible : un numéro de la revue *Genèse* intitulé « Calculs économiques », 2011/3, (n°84), dirigé par Florence Weber où celle-ci revient sur quelques-unes des pistes présentées dans les paragraphes de cette section (Weber, 2011) et un ouvrage pluridisciplinaire dirigé par Natacha Coquery, François Menant et Florence Weber (2006) : *Écrire, compter, mesure. Vers une histoire des rationalités pratiques*, Paris, Éditions de la rue d'Ulm.

<sup>48</sup> Le travail de Frédéric Lebaron, particulièrement *La Croyance économique. Les économistes entre science et politique* (1999), systématise l'analyse de ce processus et celui de la constitution d'un champ professionnel de la connaissance économique comme science camérale.

### 2.2.3 La sociologie d'inspiration bourdieusienne et la catégorie de consommateur

En France, l'observation spécifique de ce rapport de domination est souvent associée au courant de la sociologie critique d'inspiration bourdieusienne. Elle comprend les chercheurs s'appuyant sur le corpus de Pierre Bourdieu et de ses équipes pour développer leurs analyses (comme la triade conceptuelle habitus-capitaux-champs). Ce courant a problématisé depuis longtemps la catégorie de consommateur, sa formation, sa diffusion et les effets qu'elle exerçait sur les pratiques ordinaires.

Si *La Distinction. Critique sociale du jugement* de Pierre Bourdieu représente depuis sa publication en 1979 l'ouvrage cardinal d'une sociologie critique de la consommation<sup>49</sup>, c'est plus récemment, du milieu des années 1980 au début des années 2000, que cette orientation de recherche a construit une analyse spécifique et approfondie de la catégorie de consommateur. Les recherches de Pierre Bourdieu et de ses équipes autour du marché de la maison individuelle constituent une contribution de premier ordre à cette réflexion (*Actes de la recherche en sciences sociales*, 1990). Néanmoins, c'est surtout à Louis Pinto qu'on doit une analyse approfondie de la catégorie de consommateur au sein de ce courant. Son travail explore le cadrage politique de certains domaines des pratiques sociales par la catégorie de consommateur. Celle-ci relèverait selon lui « de deux univers considérés d'ordinaire comme distincts : celui de la science économique et celui de l'action militante de type consumériste » (Pinto, 1990, p. 179). Analysant ces deux discours, Pinto expose ainsi le processus par lequel cette catégorie est et a été constituée dans l'espace public ainsi que ses effets réels sur l'existence des individus.

#### *Un exemple récent : la catégorie de consommateur comme modalité de normalisation des économies domestiques*

Plus récemment, un dossier d'*Actes de la recherche en sciences sociales* dirigé par Jérôme Bourdieu et Louis Pinto (2013), revue associée à la sociologie critique, a porté l'attention sur les formes d'encadrement, de régulation et de catégorisation des consommateurs. Un examen attentif du volume permet de mieux comprendre la manière et la portée de cette approche « critique » de la catégorie de consommateur.

Dans ce numéro (2013), Louis Pinto revient, par exemple, sur l'émergence politique et juridique de la figure du consommateur en France entre 1973 et 1993, qu'il avait déjà examinée par ailleurs (voir notamment Pinto, 1992). Son enquête restitue la figure du consommateur dans

---

<sup>49</sup> Un ouvrage amplement et âprement discuté de par le monde, même plus de trente ans après, comme en témoignent les articles proposés dans un livre collectif tiré d'un colloque anniversaire : *Trente ans après La distinction de Pierre Bourdieu*, dirigé par Philippe Coulangeon et Julien Duval (2013).

une perspective attentive à de nombreuses dimensions, tant individuelles que structurales. Il saisit les propriétés sociales de certains acteurs ayant œuvré pour imposer un droit de la consommation. Il réinscrit ces figures sociologiques dans les luttes du champ juridique qui opposent conservateurs (pour qui le droit de la consommation est superflu) et réformateurs (qui estiment qu'il est d'impérieuse nécessité de promouvoir un nouveau « droit », en phase avec la révolution consumériste). Louis Pinto explicite comment cette figure du consommateur induit une manière d'envisager la relation marchande et opère une division entre consommateurs (le profane qu'il s'agit d'informer) et le professionnel (le « savant » qui détient les clés du savoir consommateur). Pinto pointe enfin la manière dont l'émergence en droit et en fait de cette figure du consommateur participe à occulter les présupposés du marché libéral (la recherche d'utilité, l'intérêt bien compris, etc.) en échange d'une protection juridique. Comme il le souligne en creux, à travers cette figure et les débats qu'elle a suscités, c'est la politisation de la consommation (c'est-à-dire son absence de neutralité) qui s'est trouvée en jeu et qui a été, en réalité, euphémisée.

L'article proposé par Eva Barlösius et Marion Schiegritz (2013) fait largement écho à celui de Pinto. Elles montrent comment se fabriquent et se diffusent les visions dominantes de l'économie dans le champ politique. Elles étudient le cas des parlementaires allemands qui luttent pour l'imposition de la figure légitime du consommateur, à l'occasion de discussions sur la politique de consommation entre 2003 et 2012 au *Bundestag*. Leur analyse souligne l'existence de consommateurs imaginaires dans la construction des politiques de consommation. Ces figures sont différentes d'un parti politique à l'autre, en termes de finalité ou d'encadrement, mais partagent certains invariants quant à l'idée de rationalité économique. On a ici un bon exemple de la manière dont se cristallise la pensée économique dominante dans des prescriptions ou des lois, dotant *a priori* « le consommateur d'équipements [cognitifs] et de qualités [de discernement] » (Barlösius, Schiegritz, 2013, p. 77). La science (économique) est appelée ici à jouer un rôle de répertoire d'arguments légitimes pour les décideurs politiques. Sa position privilégiée résulte notamment du « pouvoir de construire des images de "profanes" et d'en faciliter l'acceptation dans la société » (p. 70).

Cette politisation de la consommation est en fait très ancienne. C'est ce qu'expose l'article de Martin Bruegel (2013) qui analyse une campagne scientifique et politique pour l'alimentation rationnelle au début du XX<sup>e</sup> siècle. Cette campagne, façonnée à partir d'une rationalité médicale, visait à promouvoir une alimentation strictement basée sur l'apport calorifique nécessaire à l'activité salariée et à la reproduction de la force de travail. Par là, elle devait également permettre d'encadrer la consommation alimentaire et le budget de la classe

ouvrière. Bruegel retrace la carrière de cette campagne à partir de la recherche sur les habitudes alimentaires d'ouvriers et d'employés parisiens réalisée par Louis Landouzy (professeur de médecine et spécialiste de la tuberculose, 1845-1917) et ses collaborateurs. Dans cet article, Bruegel illustre bien l'inanité d'une approche prétendument scientifique de la consommation alimentaire qui nierait les conditions sociales de production des choix de consommation et l'ancrage socio-historique des formes de rationalité<sup>50</sup> ou de raisonnement. Martin Bruegel expose aussi la manière dont la construction d'un problème social et politique, par la mise en forme scientifique, peut s'appuyer sur des généralisations abusives et participer, comme c'est souvent le cas, à créer de faux problèmes et de mauvaises solutions.

La contribution d'Anne Lhuissier à ce numéro retrace également l'histoire de l'approche « scientifique » de la consommation à partir cette fois-ci des premières données d'une enquête qu'elle mène sur la philanthropie londonienne de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (Lhuissier, 2013). Lhuissier observe notamment la concurrence qui sévit dans le champ de la philanthropie anglaise de cette période ; entre la *Charity Organisation Society*, chargée de coordonner la charité « légale » et « scientifique », appuyée sur des enquêtes sociales au domicile, et les *Soup Kitchen*, restaurants de bienfaisance qui pratiquent une charité indiscriminée, sans sélection des bénéficiaires. La contribution spécifique de cet article se situe principalement dans la mise en évidence des conflits de légitimité qui ont cours dans le domaine de l'aide sociale. L'auteur souligne aussi la façon dont les différentes conceptions de la charité, celle des institutions officiellement chargées de l'aide alimentaire, celle qui se situe plus aux marges de l'action publique et celle qui a cours chez des ménages orientés aussi bien par un sens des économies que par un sens pratique (notamment le rapport au temps) entrent en conflit. De tels différends sont susceptibles de déplacer les frontières de l'intervention publique par la réforme de l'aide alimentaire.

Deux autres contributions de ce numéro des *Actes*, celle d'Anna Perrin-Heredia (« Le "choix" en économie. Le cas des consommateurs pauvres », 2013) et de Sébastien Plot « Le consommateur au crible de la commission de surendettement » (2013), s'intéressent aux activités contemporaines de normalisation budgétaire. Ces contributions répondent finalement aux quatre autres. D'abord, en montrant comment la figure dominante du consommateur domine dans les faits, ce qui résonne avec les contributions de Pinto, Barlösius et Shiegritz. Les auteurs donnent ensuite à réfléchir sur l'étrange fortune d'une approche « scientifique » ou

---

<sup>50</sup> C'est ce que montre en France une littérature abondante, qui va de Maurice Halbwachs, en passant par Pierre Bourdieu autour de la fabrique de l'habitus économique, ou les recherches récentes en sociologie et en ethnographie économique présentées dans la section précédente.

d'une approche « savante » de la consommation, qui a pourtant depuis longtemps montré son caractère inopérant, comme le suggèrent Bruegel et Lhuissier dans le même volume. Perrin-Heredia et Plot associent à cet examen une attention à la morale économique qui tend à s'imposer aux ménages en difficulté, souvent issus des fractions les plus pauvres de la population, au contact de professionnels qui ont vocation à relayer les normes économiques « savantes ». Perrin-Heredia focalise son attention sur des différends normatifs en matière de « choix économiques », opposant les travailleurs sociaux qui occupent une fonction d'*accompagnateurs budgétaires* et des ménages pauvres qui font l'objet d'un suivi socio-éducatif. Plot, quant à lui, analyse le fonctionnement d'une commission de surendettement chargée d'instruire des dossiers de particuliers dans le but de restructurer (ou d'annuler) le remboursement de leurs créances. Les deux articles mettent au premier plan le rôle des professionnels de contact de l'action publique dans les tentatives d'appariement entre une approche économique dominante (celle du choix rationnel, de la prévision et de l'anticipation, de l'abstraction des contraintes budgétaires et sociales) et une approche économique dominée (celle qui trouve son origine dans des conditions d'existence concrètes, dans le sens pratique). Ces deux contributions insistent sur les opérations de mise en conformité, de « domestication » budgétaire et d'apprentissage, qui animent le fonctionnement de l'appareil socio-administratif qui s'efforce d'encadrer les pratiques des classes dominées économiquement ou de « redresser les habitus économiques déviants ». Les deux auteurs soulignent les mécanismes de mise en forme et en ordre des « déviances économiques » ainsi que les multiples canaux qu'ils empruntent, tout en procédant d'une vision relativement homogène de ce que doit être l'économie domestique.

### *La double peine du consommateur entre injonction à la liberté et sommation à la l'ordre marchand*

Exemple de ce que peut apporter en termes de connaissances une sociologie critique de la figure du consommateur, ce numéro des *Actes de la recherche en sciences sociales* (2013) contribue à alimenter le corpus de travaux récents qui se situent dans le renouveau français de la sociologie économique de la consommation et de l'ethnologie économique présenté précédemment. Loin d'une lecture rapide et peu exigeante qui résumerait la sociologie critique à une dénonciation intellectualiste des rapports de domination, on observe là une variété d'enquêtes approfondies. Elles s'attachent toutes à démontrer par l'enquête le caractère équivoque et l'historicité de la figure du consommateur, de ses usages (indigènes ou savants),

ainsi que différentes modalités d'encadrement de l'individu comme consommateur au sens institutionnel et savant.

Le titre du dossier examiné ici pour présenter la sociologie critique du consommateur autorise finalement une double lecture utile pour cette thèse. D'une part, celle d'une analyse des dominations économiques, politiques et symboliques qui pèsent sur les individus les plus démunis en toute espèce de capitaux lorsqu'il est exigé d'eux qu'ils soient des consommateurs, et pas n'importe comment. D'autre part, cependant, « Pauvre consommateur » conduit aussi à s'attrister d'un constat réitéré maintes fois au sein de la sociologie critique, comme ailleurs. Ce constat est celui des dissonances manifestes qui existent entre les références pour agir de ceux, scientifiques ou politiques, qui disposent du monopole de la définition de la consommation et du consommateur légitime cherchant à l'imposer, et les conditions économiques et sociales des pratiques consommatrices effectives des populations « dominées », c'est-à-dire ne disposant pas des moyens de légitimation de leurs références pour agir en matière de « consommation ». Car les premiers ne comprennent pas, ou affectent de ne pas comprendre, l'incommensurabilité entre la « rationalité épistémique » (celle de la science, de l'abstraction) et la « rationalité pratique » (celle des agents sociaux concrets) en matière de choix de consommation<sup>51</sup>.

### **2.3 Conclusion : saisir la normativité sociale disséminée de la catégorie institutionnelle de consommateur**

Sans céder à un syncrétisme théorique poli, ce chapitre peut se conclure sur l'affirmation que les différentes perspectives autour de la catégorie politique et économique de consommateur qui y ont été examinées se répondent partiellement. Elles mettent toutes l'accent des modalités d'enquête permettant d'examiner la forme de cadrage des pratiques induit par l'institutionnalisation d'une figure du consommateur<sup>52</sup>. Ces recherches semblent aboutir à cinq résultats relativement proches que l'on peut synthétiser afin de les remobiliser dans la suite de l'argumentaire.

---

<sup>51</sup> La distinction entre rationalité pratique et épistémique est de Gilles Gaston Granger (1995).

<sup>52</sup> Des rapprochements entre la sociologie de Pierre Bourdieu et la sociologie économique sont tout à fait possibles. Ce rapprochement a d'ailleurs fait récemment l'objet d'un dossier de la *Revue française de socio-économie* : « Faire de la sociologie économique avec Pierre Bourdieu » (2014). De la même manière, l'approche de l'ethnographie économique proposée par Dufy et Weber n'est pas étrangère aux pistes présentées par Dubuisson-Quellier.

### 2.3.1 Cinq perspectives d'enquêtes autour de la normativité du consommateur d'énergie de la transition énergétique

#### *Faire le consommateur : un travail*

Premièrement, l'affirmation d'une figure institutionnelle du consommateur, dans tel domaine particulier comme l'énergie domestique ou de manière générale, relève d'un travail d'institutionnalisation. Ce travail prend appui tant sur des discours, des plaidoyers, que sur des interventions directes auprès des particuliers. Cette construction institutionnelle de la réalité du consommateur et de la consommation par un travail dans la matérialité du monde peut aussi être conflictuelle parce qu'elle peut opposer différentes institutions ou différents groupes d'intérêt, ou encore les particuliers à des agents de l'État ou des entreprises commerciales autour de la qualification de l'expérience de la consommation ou de la définition de l'être consommateur en société.

#### *Consommateur et consommation : des catégories qui constituent la réalité qu'elles régulent en pratique*

Lorsqu'elles sont mobilisées, la figure ou la catégorie institutionnelle de consommateur produisent des effets de cadrage qui viennent limiter ce qui peut relever de « la consommation » et des conduites possibles du « consommateur » dans tel ou tel domaine. Mais elles ne prescrivent ou n'interdisent pas explicitement les conduites qui doivent ou devraient être adoptées. Elles régulent l'activité sociale liée, de manière variable dans le temps. Ainsi, tout n'est pas objet de consommation à tel moment de l'histoire, mais des revirements ou des nuances sont possibles en la matière<sup>53</sup>.

#### *Devenir consommateur relève d'une socialisation à part entière*

Troisièmement, devenir consommateur relève indiscutablement pour les individus d'une socialisation étendue dans le temps<sup>54</sup>. Il s'agit d'une socialisation *en grande partie orientée vers le développement d'un raisonnement dans des termes économiques* ou, autrement dit, *d'une socialisation économique*. J'utiliserai ces expressions dans la suite de l'exposé pour

---

<sup>53</sup> Dans ce registre, la sociologue Viviana Zelizer a mené plusieurs enquêtes sur les biens « sans prix » et les marchés « invisibles », en s'intéressant par exemple aux compensations financières suite à la mort d'un enfant (1985) ou aux logiques économiques qui traversent les familles lors de l'évaluation des pensions alimentaires ou de la détermination du prix de la garde d'un enfant (2005a).

<sup>54</sup> On peut utilement rappeler que la socialisation économique est un chantier déjà ancien de la théorie critique : voir Bourdieu (2003).



désigner un *continuum* d'apprentissages conduisant les individus à associer certaines choses du monde à un univers marchand et par suite à infléchir leurs conduites vers une attitude propre à l'orientation sur un marché (transaction monétaire, exercice de calculs, primat de la contrainte économique, etc.). C'est l'un des principaux apports de l'approche critique, de la sociologie et de l'ethnographie économique.

En la matière, si les aptitudes qui participent de l'orientation sur un marché comme l'écriture, le calcul ou la mesure des choses peuvent paraître, dans une analyse rapide, largement distribuées au sein de la population, il faut d'emblée apporter deux nuances. En premier lieu, les recherches citées dans ce chapitre montrent qu'il y a le plus souvent des inégalités en la matière, notamment en mettant l'accent sur l'inégale distribution du capital scolaire. En second lieu, c'est l'ordonnement même de ces aptitudes dans certains registres de la vie quotidienne qu'il faut examiner plus avant. En se remémorant les cas exposés au premier chapitre on peut présumer que l'ordonnement des références pour agir savantes et institutionnelles ne recouvre en effet que partiellement ou n'est que partiellement congruent avec la manière dont est ordonné le système de références ou d'aptitudes des profanes (ici dans le sens de « qui n'est pas officielle »).

#### *Une définition disputée du consommateur*

La quatrième piste de recherche met au jour l'existence possible de différents modes de raisonnement à un même moment et dans une même société par rapport à un même objet institutionnellement désigné comme relevant de la consommation (comme l'énergie domestique aujourd'hui, par exemple). L'observation des différends entre ces raisonnements peut servir à mettre en évidence les rapports de force sociaux qui sont noués autour de la définition du consommateur et de la consommation. On peut d'ailleurs envisager à la suite des travaux d'Halbwachs présentés dans le chapitre précédent que cela pourrait aussi s'observer de manière interne à un même groupe social ou à une même classe sociale.

#### *La normativité sociale du cadrage de la consommation passe par des pratiques (et pas seulement par des discours)*

Enfin, cinquième perspective, la figure ou la catégorie institutionnelle du consommateur ne saurait être examinée comme un corpus de règle guidant toute la chaîne de décision de l'individu ou des groupes d'individus. Ce chapitre a souligné au contraire que la normativité sociale de cette catégorie tend à se révéler en pratique et c'est dans la pratique que les acceptions et les références dominantes semblent s'efforcer d'exercer leur emprise. La règle se situerait

plutôt dans les conduites possibles et l'agencement de la matérialité du monde. On ne saurait dire de manière générale, au moins à ce stade de l'exposé, comment cela peut se produire. Mais il est déjà à mon avis certain qu'il y a un intérêt heuristique à dépasser un registre de recherche qui verrait dans des discours normatifs ou des mécanismes surplombants ou impersonnels des raisons suffisantes pour comprendre comment les pratiques et les références pour agir en matière de consommation peuvent venir et éventuellement rester aux individus, ou, pour reprendre les termes de l'introduction, comment une norme dominante peut dominer.

### **2.3.2 Examiner la figure institutionnelle du consommateur d'énergie comme un cadrage de l'expérience domestique : un préalable nécessaire mais insuffisant**

L'inventaire de ces cinq résultats permet enfin de dresser la liste des bénéfices et des limites à l'examen de la figure du consommateur d'énergie de la transition énergétique institutionnelle. Au registre des bénéfices escomptés, une telle entreprise permettrait de repérer le noyau dur du cadrage de ce qu'être consommateur d'énergie peut signifier dans ce contexte de transition énergétique et des qualités prêtées aux destinataires de cette figure. Cet examen diachronique peut aider à mieux saisir les normativités sociales qui peuvent se superposer au fil de la trajectoire sociale d'individus accompagnée d'une succession d'expériences au contenu normatif distinct sur le seul et même thème des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie. Enfin, ce programme de recherche serait utile pour examiner les mécanismes généraux de tes effets de substitutions d'une figure par une autre.

Au registre des limites, une telle recherche pourrait être en revanche décevante et seulement préparatoire à un examen plus attentif encore à la mise en pratique de cette figure. En effet, l'approche par la figure institutionnelle du consommateur semble indiquer tout en mettant provisoirement de côté le nécessaire examen des mécanismes à partir desquels sa normativité sociale parvient ou non à s'imposer. Une telle recherche pose enfin nécessairement un problème de bornage, quant aux lieux et à la date de naissance de cette figure. Le risque se situe bien évidemment dans une lecture téléologique ou rétrospective de son histoire et dans un cadrage trop serré des frontières territoriales où elle s'est trouvée définie. Mais je pense que le tracé de limites temporelles pour l'analyse, par exemple en histoire et en sociologie économique, est toujours un mal nécessaire, comme le disait quelque part Schumpeter.

Sans chercher à surmonter l'ensemble de ces difficultés et en appuyant l'argumentation sur les acquis des recherches examinées ci-dessus, je me donnerai pour objectif au prochain chapitre de répondre aux questions suivantes : quelles qualités sont prêtées à son consommateur d'énergie de la transition énergétique ? Quelles attentes pèsent sur ce dernier ? Quels sont les

effets sociaux possibles d'un tel cadrage dans la constitution du quotidien domestique des ménages ?



## Chapitre trois. L'invention du consommateur d'énergie de la transition énergétique

---

Ce chapitre porte sur l'histoire et le contenu de la figure du consommateur d'énergie de l'impératif institutionnel de transition énergétique. Prenant la suite des pistes de recherches ouvertes avec le chapitre précédent, cet examen permettra de mettre en évidence les effets de cadrage de l'expérience consommatrice des individus que cette catégorie est susceptible d'imposer ou au moins d'induire. On s'interrogera ensuite sur la manière dont ses promoteurs peuvent parvenir à un tel résultat à travers elle, notamment en la prenant comme matrice de définition des instruments du marché.

### 3.1 Consommateur : une définition institutionnelle qui peut s'observer en creux

Malgré une présence ancienne dans le débat public, la catégorie de consommateur n'a pas connu de définition institutionnelle jusqu'à la loi Consommation du 17 mars 2014<sup>55</sup>. Ce n'est pas affirmer pour autant que cette catégorie a manqué d'être mobilisée avant cette date dans le droit ou ailleurs. Un discours public sur le consommateur s'est en réalité imposé depuis longtemps en France : de nombreux guides du consommateur existent par exemple depuis au moins le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Le piège de l'anachronisme doit cependant être surmonté. Comme le suggère Pinto (1989 [1985]), la familiarité entre discours anciens et contemporains s'ordonne autour d'une idée de permanence. Or, la rupture engendrée à travers la reconstruction de l'après-Seconde Guerre mondiale, par exemple, voit s'affirmer « un discours indissociablement économique, social et politique [où] deux thèmes sont apparus issus chacun de logiques distinctives, celle de la démocratisation de la gestion économique et celle de la productivité » (Pinto, *op. cit.*, p. 19). Ce discours est en réalité original par rapport aux précédents sur le consommateur.

De la période de l'après-guerre à la fin des années 1990, l'activité législative autour de la consommation a ainsi été relativement foisonnante, centrée sur la défense du consommateur

---

<sup>55</sup> L'article 5 de cette loi stipule : « au sens du présent code, est considérée comme étant un consommateur, toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale ».

et l'orientation de ses choix<sup>56</sup>. Si l'on suit les arguments de Louis Pinto, cette activité juridico-normative autour du consommateur et de la consommation devrait être examinée comme une série d'opérations imposant implicitement des frontières aux expériences sociales de la consommation pour les individus. Cette activité change aussi le statut de ces pratiques. Par suite, l'institutionnalisation d'une figure ou d'une représentation du consommateur définissent, au moins en partie, le sens de l'action publique, la définition de ses instruments, et en retour les conduites que les consommateurs peuvent effectivement adopter sur les marchés. J'avais déjà souligné ce fait avec les travaux et synthèses de Thomas Reverdy et Joseph Schumpeter au début du chapitre précédent, ou encore avec Barlösius et Schiegritz dans le même chapitre. C'est une grille de lecture du monde social également mobilisée par de nombreux auteurs anglo-saxons et de manière particulièrement conséquente par Nikolas Rose et Peter Miller (notamment : Miller, 2001 ; Rose et Miller, 2008) dans leurs travaux sur la normativité sociale de l'économie politique scientifique.

Pour qui veut saisir par l'enquête sociologique ce qu'induisent dans l'existence sociale des catégories économiques institutionnelles et savantes comme celles de consommateur (en général) ou de consommateur d'énergie (en particulier), ces recherches invitent à mobiliser un regard sociologique et historique « en creux ». Il s'agit d'examiner l'histoire des formes de cadrage de l'expérience consommatrice qu'elles supportent : au travers des discours qui les portent autant que dans les instruments institutionnels et marchands d'encadrement des expériences économiques qu'elles participent à définir.

C'est cette attention aux formes de cadrage *a priori* de l'expérience du consommateur d'énergie qui organisera les deux parties de ce chapitre. La première est consacrée à l'histoire des différentes conceptions institutionnelles et savantes qui se sont succédé en France pour orienter les pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie des individus jusqu'à l'affirmation d'une figure institutionnelle et savante du consommateur d'énergie dans le contexte de la transition énergétique. Retracer cette histoire, c'est organiser la pensée autour d'une question simple : comment cette figure institutionnelle parvient-elle à s'imposer comme la plus légitime dans le contexte actuel par rapport à d'autres figures possibles, dont certaines ont jalonné l'histoire récente ? À revers d'une conception relativement linéaire qui se fait jour dans certaines recherches seront examinées dans le cours de l'exposé, je montrerai qu'il s'agit d'une

---

<sup>56</sup> Quelques exemples de cette activité législative : encadrement du démarchage et de la vente à domicile (1972 ; 1977) ; circulaires sur l'information et la protection des consommateurs (1978) ; protection des consommateurs en matière de crédit à la consommation (1978) et de crédit immobilier (1979) ; circulaire Savary sur « l'éducation à la consommation » au début des années 1980 ; sécurité des consommateurs (1983).

histoire qui n'est pas exempte de revirement et de rupture. La deuxième partie de ce chapitre caractérise elle les références éthiques et pratiques qui sont *a priori* prêtées aujourd'hui aux individus à travers cette catégorie et les effets de cadrage de l'expérience domestique qu'elle peut induire, ainsi que le statut particulier que ces caractéristiques donnent aux pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie.

Cette enquête s'appuie sur une analyse de comptes rendus de recherche de langue française consacrés à l'histoire du marché et de la tarification de l'énergie ainsi qu'à l'histoire des politiques de maîtrise de la demande énergétique, en Europe et spécialement en France. La sélection des sources s'est principalement décidée à partir de deux critères. Il s'est agi d'abord de retenir des ouvrages ou des articles appuyés sur des enquêtes approfondies (par entretiens, observations, analyse d'archives, etc.) ouvrant à une lecture contextualisée des résultats de recherche. Le corpus inclut ensuite uniquement des matériaux discutant à titre principal les mécanismes intellectuels précis d'après lesquels a été conceptualisé le marché de l'énergie dans l'histoire récente, tout en prêtant spécialement attention à la définition des agents économiques et des instruments induits par ces conceptualisations.

À partir d'un recoupement chronologique des données tirées des documents sélectionnés par ces deux critères j'ai construit une synthèse problématisée restituant à la fois l'histoire des conceptions du marché, de ses instruments et des différents contextes intellectuels et politiques ayant présidé à leurs définitions, à partir de point de vue d'acteurs variés. Il s'agit en fin de compte d'une analyse se plaçant principalement à un niveau institutionnel, qui demandera à être complété à un autre niveau dans la suite de la thèse.

### **3.2 Vers le consommateur d'énergie**

L'histoire des formes de cadrage et de l'attention portée aux pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie et à la régulation de l'accès à l'énergie dans le logement des particuliers ne date pas d'hier. Les historiens en ont donné de nombreux exemples. J'en retiens deux illustrations qui me semblent relativement importantes. Premièrement, au détour de ses belles pages sur la civilisation matérielle, Fernand Braudel (1993 [1967]) a montré qu'entre le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle naissent déjà des préoccupations politiques en matière de confort thermique et d'usage de l'énergie dans les domiciles, qui ne recouvrent pas une réalité de sujet parfaitement analogue à celle d'aujourd'hui. Elles peuvent donner lieu à une intervention des autorités, notamment parce qu'à « cette époque le froid peut être une calamité gelant les rivières, arrêtant les moulins, jetant à travers le pays des meutes de loups, multipliant les épidémies »

(p. 338). En 1709, une telle vague de froid sévit en France. Citant un témoignage d'époque, Braudel met en évidence que « [l]es autorités s'inquiètent alors de voir "les gens du peuple [mourir] de froid comme des mouches" (2 mars) » et prennent des mesures pour améliorer la chauffe des logements dans certaines parties du territoire. Braudel explique aussi comment tout semble changer aux alentours de 1720 avec la création de la technique du « tirage » des cheminées et la naissance d'« experts » en caminologie, chargés d'instruire les ménages en matière d'utilisation des cheminées à foyer (Braudel, 1993 [1967]). Le tirage vient sécuriser les installations et aider, théoriquement note Braudel, à économiser le combustible en période de crise.

Une deuxième illustration est donnée par Daniel Roche dans *Histoire des choses banales* (1997). Il met lui aussi mis en évidence l'attention de l'administration pour la chaleur urbaine et des foyers, notamment dans le but de maîtriser les ressources de la production. Dans cet ouvrage, il fait surtout référence à l'épisode de « la disette du bois » (p. 139) et montre à ce propos que « le manque de bois à Paris est devenu une affaire d'État » (Roche, 1997, p. 147). Cette disette est suivie d'une hausse des cours monétaires du bois tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, et ce jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, entraînant une grave crise de la consommation de cette ressource. Au sujet du même épisode historique, Braudel souligne « qu'à partir de 1715, la hausse se précipite, elle monte en flèche avec les vingt dernières années de l'Ancien Régime. En Bourgogne, "on ne trouve plus de bois d'œuvre", et "les pauvres se passent de feu" » (Braudel, 1993 [1967] p. 414-415). C'est cette situation qui conduit en partie à une régulation de la ressource énergétique tirée du bois dans la période, par des mesures de régulation d'inflexion de l'offre et de la demande.

Ces deux exemples situent d'abord au premier plan un registre de discours relativement fataliste vis-à-vis du problème de l'accès à l'énergie domestique. Les causes semblent extérieures aux individus : le froid, la disette de bois, le manque ou l'absence de combustible. Ensuite, Braudel et Roche montrent que face à ce qui est considéré comme une catastrophe, la réaction politique d'encadrement de la population s'appuie sur des mesures autoritaires visant principalement à endiguer la crise : empêchement, régulation de l'accès à la ressource, par exemple.

Concernant une hypothétique figure institutionnelle et savante du consommateur d'énergie, on verserait certainement dans l'anachronisme en évoquant une définition précise pour les périodes examinées par Braudel et Roche. Peut-être sont-ce là uniquement les prémices de politiques systématiques de l'énergie en France à destination des particuliers. Il n'en reste pas moins qu'on peut observer avec les deux historiens que dans la société d'Ancien Régime



un premier cadrage institutionnel des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie s'affirme : par un certain type de discours autoritaire, par des mesures d'entrave, par des techniques d'amélioration du rendement des équipements. Un tel cadrage absolutiste est possible, car ces mesures n'ont pas *de sujet*. Les interventions royales sont administrées et réglées sans distinction parmi *le peuple* sans tenir d'une éventuelle volonté ou liberté, même si l'on ne manquerait certainement pas d'observer des variantes de l'usage de ces interventions à l'appui d'un examen plus minutieux. On sait aussi notamment après le travail de M. Foucault sur les disettes alimentaires (2004) intervenues sensiblement à la même période que les événements décrits par Braudel et Roche, que le tournant physiocratique en économie va peu après commencer d'équiper la réflexion des autorités en matière de politique économique. Cela amorcera une réflexion sur l'expression de la demande et sur les acteurs du marché qui ne trouvera cependant sa pleine expression que plus tard dans la science économique.

Il va sans dire que les fils de cette histoire pourraient être indéfiniment tirés sur l'axe du temps dans une sorte de quête des premiers commencements ou de recherches des ramifications pertinentes jusqu'à nos jours. On devrait d'ailleurs le faire pour toute forme particulière d'énergie disponible pour les ménages dans leur logement. Ce n'est pas mon intention. À tous le moins peut-on signaler que dans les cas discutés par Braudel et Roche la préoccupation les pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie semble émerger dans des périodes de « crise » : grand froid, concurrence des usages de la ressource, etc. Ce sont, des « catastrophes » : climatiques, politiques, économiques, etc. entendues comme des fatalités, extérieures aux individus qui ne sont pas précisément qualifiés.

À partir de cette grille de lecture schématique, on peut faire un saut temporel, assez arbitraire, pour procéder à un exercice de pensée. Le XX<sup>e</sup> siècle semble avoir confirmé que les moments de tensions socio-économiques ou environnementales sont toujours propices à légitimer des interventions publiques au cœur du système énergétique et de l'usage domestique d'énergie, comme dans le cas de l'impératif de développement durable et de transition énergétique. Il y a quelques bons exemples récents de tels moments : celui de reconstruction de l'après-Deuxième Guerre mondiale et la crise du logement qui a suivi cette période au moins jusqu'au milieu des années 1950 ; la suite des chocs pétroliers dans les années 1970-1980 ; la récession des années 1990 ou les conséquences de la crise financière de 2008 ; ou encore face aux alertes écologiques depuis les années 1990.

Tous ces épisodes semblent avoir participé, de près ou de loin, à porter, par un enchaînement d'événements certainement difficile à démêler, l'attention politique sur les pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie, en faisant émerger en quelque sorte un

« problème public » de la consommation d'énergie des ménages : soit pour aider l'utilisateur final à surmonter des crises du secteur, soit pour faire de lui un support à sa résolution, soit pour l'inciter à consommer de telle ou telle manière considérée comme cohérente et rationnelle avec un certain contexte. Il ne s'agit pas d'une spéculation. C'est ce que suggèrent par exemple Mathieu Brugidou et Isabelle Garabuau-Moussaoui (chercheurs salariés d'EDF) dans un article portant sur les changements intervenus en France au XX<sup>e</sup> siècle dans les formes de politiques publiques de « maîtrise de la demande d'énergie » jusqu'à l'émergence de ce qu'ils nomment le « citoyen consommateur » (2013, p. 143).

Cela dit on peut s'interroger sur l'effet de continuité et de causalité que fait soupçonner une histoire linéaire et qui conduirait d'une organisation chaotique à l'avènement du consommateur-citoyen de l'encadrement des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie appuyée sur la prééminence des « crises » dans la définition des cadrages de l'expérience des ménages en la manière. Dans ce qui suit, je vais m'attacher au contraire à démontrer que la récente figure institutionnelle du consommateur d'énergie enregistre une rupture et n'est pas non plus exempte de revirements vers le passé. Je vais principalement me concentrer pour cela sur les cas des marchés de l'électricité et du gaz qui concernent quasiment l'ensemble de la population française.

### **3.2.1 Fortune et infortune de l'orientation du consommateur par le signal des prix**

Comme le rappelle Thomas Reverdy dans son ouvrage sur la construction du prix du gaz et de l'électricité en Europe, ouvrage appuyé sur une recherche qu'il a menée par entretiens avec des acteurs du marché de l'énergie et un important travail sur archives, « depuis le début de l'utilisation de l'électricité au XIX<sup>e</sup> siècle, un raisonnement économique préside à la définition de son prix. » (p. 76) Par cette affirmation, je pense que Thomas Reverdy souligne que c'est dans certains courants de la théorie économique savante, comme la micro-économie, que s'est trouvée façonnée une partie du modèle économique d'organisation du marché des énergies, notamment autour de la tarification et de la qualification du bien énergie et donc de la rentabilité des investissements dans ce secteur pour les industriels.

Plusieurs systèmes de tarification se sont ainsi concurrencés au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle : la tarification en fonction du nombre d'ampoules, la tarification aux nombres d'équipements consommateurs dans le logement ; la tarification sur la base du volume consommé, le changement des tarifs selon les différents moments de la journée ou de l'année, facilité par l'invention du compteur (p. 73). L'opposition principale entre les différents modèles de

tarification est alors structurée par la concurrence entre le modèle par l'abonnement, à tarif déterminé, pouvant intégrer plusieurs tarifs parfois, et le modèle basé sur des prix unitaires variables qui sont appuyés sur le fonctionnement du marché en temps réel, ou quasiment en temps réel.

Si le débat concernant la tarification optimale de l'énergie est ancien, il n'a en réalité pas cessé de scander l'histoire du secteur. Dans les années 1990, « plus d'un demi-siècle » après l'apparition du débat opposant la logique de l'abonnement à celle du tarif variable, il était encore « attendu que la libéralisation [du marché européen de l'énergie] encourage des innovations tarifaires et facilite l'abandon de l'abonnement<sup>57</sup> » (p. 79), au moins pour les clients professionnels dans un premier temps. Il y a là une véritable morale des prix, puisque, dans l'orientation du tarif variable, les prix sont supposés donner la vérité du marché à des consommateurs alors censés être capables de suivre de tels signaux économiques. Si ce débat persiste, c'est aussi que le secteur industriel de l'énergie a connu de nombreux changements de différente nature pendant plus d'un siècle, mais permettant de rouvrir chaque fois le questionnement sur la tarification optimale à adopter et, de manière concomitante, sur le type d'individu et de raisonnement peuplant ou censés peupler le marché.

### **3.2.2 L'affirmation d'un modèle de tarification en France**

En France, c'est au début du XX<sup>e</sup> siècle qu'interviennent les premières grandes transformations du secteur industriel de l'énergie. Son organisation était précédemment morcelée en une myriade de compagnies privées ou laissée en partie aux soins des collectivités territoriales. C'est surtout les changements dans le secteur de l'électricité qui vont précipiter l'histoire des recompositions organisationnelles dans le domaine.

À partir de 1920 un premier réseau intégré et organisé « de production, de transport et de distribution d'électricité » (Le Roux, 2014a, p. 89) unifiée autour de normes cohérentes voit progressivement le jour et s'impose progressivement comme un système économique incontournable pour les acteurs industriels produisant et commercialisant de l'énergie aux entreprises et aux particuliers. La référence d'un service à la collectivité devient peu à peu centrale pour la définition du secteur industriel de la distribution d'énergie domestique naissant,

---

<sup>57</sup> La théorie macro-économique des marchés distingue la dérégulation (ouverture à la concurrence de secteurs économiques qui ne font pas l'objet d'un monopole naturel), la privatisation (ouverture au privé du capital des entreprises publiques) et la dé-intégration (séparation des activités de production, de distribution et de vente). L'expression de libéralisation du marché de l'énergie peut être entendue comme une combinaison de ces trois phénomènes.

comme celui de l'électricité. D'autres secteurs énergétiques se rationalisent également dans le même temps, comme celui de l'industrie charbonnière. Concernant l'utilisateur particulier du service, si l'on ne parle pas encore formellement d'usager, les autorités identifient à ce moment dans l'accès à l'énergie, quelle qu'en soit la forme, et au moins pour le chauffage domestique et la cuisson, un service de première nécessité pour la population.

Dominique Le Roux (elle aussi sociologue embarquée au sein d'EDF) précise que les prémices de l'intervention de l'État rendent ici décisif le rôle de la puissance publique pour la diffusion de l'énergie électrique et du gaz domestique, orientant le format de son développement futur. Il s'agit d'une sorte de logique de sentier de dépendance qu'on peut examiner dans le travail de l'historien Christophe Bouneau sur les réseaux électriques (Bouneau, 2014 ; Beltran, Bouneau et al., 2009 ; Bouneau, Derdevet, Percebois, 2007) ou encore dans celui de Thomas Reverdy sur la construction du modèle économique du secteur de l'énergie.

Du point de vue plus spécifique aux particuliers, c'est dans le domaine de l'électricité, mais aussi du gaz, que démarre dès 1935 la mise en œuvre d'un premier tarif réglementé par l'État. Cette année-là, par exemple, dans un contexte économique déflationniste, un décret-loi abaisse le tarif de l'électricité de 10 %, attestant de la poursuite d'interventions autoritaires et directes par l'administration centrale, dans la lignée de celle décrite par Braudel et Roche plus haut, mais aussi d'une préoccupation certaine d'encadrement politique d'un marché singulier par bien des aspects. Cette décision d'encadrement intervient dans un contexte de fluctuation brutale des tarifs et de difficulté économique pour la plupart des ménages. Elle en fait aussi un premier pas vers la péréquation tarifaire en matière de distribution d'énergie (Le Roux, 2014a, p. 90), qui doit s'entendre comme une réglementation permettant d'éviter des charges trop lourdes pour les individus éloignés des lieux de production. La philosophie d'une égalité du service public électrique et gazier naît en partie de cette période d'après Le Roux.

Après 1946, c'est-à-dire après les bouleversements des deux guerres mondiales et la dépression économique des années 1930 durant laquelle se prolonge essentiellement le mouvement d'organisation du secteur de la période précédente, l'affirmation de la figure de l'usager comme membre d'une collectivité pour lequel le service doit être assuré commence réellement à s'imposer. Ce repositionnement fait notamment suite à la nationalisation des entreprises électriques, gazières et charbonnières françaises qui opère un regroupement des plus grands acteurs économiques de ce marché. La structure socio-productive qui va participer à la définition de ce service à l'usager-client est en place, avec un réseau de distribution conséquent et des agences de services déjà bien disséminées dans les grandes villes et les villes moyennes.

Finalement, « les principes fondateurs du concept de service public à caractère industriel et commercial » qui déterminera l'entité et le modèle « EDF/GDF » pour longtemps après 1945, résultent d'approches plus anciennes : « continuité de service, égalité de traitement [...] progrès technologique. » (2014a, p. 93) D'après Dominique Le Roux, ce service public de l'électricité et du gaz va longtemps jouer un rôle de cohésion sociale et « s'inscrire dans la culture et l'imaginaire des Français » (Le Roux, 2014b, p. 216). Un rôle qui s'affirme dans l'institutionnalisation d'un principe formel : pas de logement sans énergie (Le Roux, 2014b). Le cadrage de cette période peut être associé d'abord à une logique de recherche de l'abondance énergétique et d'un usager auquel le service est garanti.

Les sources examinées convergent aussi pour affirmer que c'est dans cette période de l'après-guerre que sont édifiés les premiers jalons d'une stratégie visant à orienter les choix de l'usager d'énergie par le signal des prix, au moins dans le domaine de l'électricité. C'est le cas notamment parce que l'encadrement de la conduite de l'usager participe pleinement du modèle économique du secteur. On en trouve l'indice de cette conception dans les publications d'acteurs du secteur.

Ainsi en 1946 Gabriel Dessus, polytechnicien et tout nouveau directeur commercial d'EDF, publie un article dans la *Revue d'économie politique* (1948) détaillant comment les tarifs peuvent, et surtout devraient, participer à la juste orientation du consommateur (tant industriel que particulier) pour déterminer sa conduite<sup>58</sup>, et notamment « en creux » pour faciliter l'organisation industrielle et la production alors en difficulté. C'est ce même Gabriel Dessus qui chargera peu de temps après la fin de la guerre Marcel Boiteux de définir la tarification d'EDF comme méthode d'orientation de la production et des consommations.

Boiteux, normalien, agrégé de mathématiques et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, est alors l'auteur d'un article remarqué sur la tarification de l'électricité au coût marginal (Boiteux, 1949). Il s'agit pour résumer à gros traits d'un modèle de tarification où, sous l'hypothèse d'une concurrence pure et parfaite, le prix est établi au coût marginal de la dernière unité produite. En deçà, mieux vaut ne pas produire, au-delà la vente est rentable, même si elle ne couvre pas théoriquement tous les coûts (Reverdy, 2014, p. 80).

---

<sup>58</sup> Lionel Monnier affirme dans l'ouvrage qu'il a consacré en 1982 aux principes de tarification de l'électricité (préfacé par Marcel Boiteux, du reste) qu'« avant 1935, certains distributeurs d'énergie électrique avaient mis en vigueur, sur la recommandation de l'Administration, des tarifs diversifiés selon les emplois (cuisine, chauffage, etc.) ou des tarifs dégressifs à tranches multiples pour les utilisations domestiques » (1982, p. 83). Il montre néanmoins dans l'examen qu'il fait de cette histoire que la tarification était difficile à suivre pour les particuliers et considérée comme désuète dès après la guerre.

La tarification à coût marginal, qui a notamment pour but d'améliorer le rapport entre coûts de production, consommation effective et atteinte de l'équilibre budgétaire dans une situation de monopole public (Boiteux, 1956) s'appliquera seulement dans sa pleine réalisation aux clients de la haute tension électrique (les consommateurs industriels, par exemple). Néanmoins, une telle tarification pose aussi les fondements de la tarification variable à destination des consommateurs particuliers : comme la tarification divisée en heures creuses et en heures pleines susceptibles « d'orienter le choix des usagers au mieux de l'intérêt général » (Boiteux, 1959), même si ce type de tarification s'appuiera finalement sur une méthode comptable et non sur le calcul marginaliste (Romerio, 1994, p. 173). Donc sur une orientation d'abonnement et pas de vérité des prix.

Avec Dessus et Boiteux, et pour la suite de cette enquête, on prendra cette idée d'orientation des consommateurs par le signal des prix au pied de la lettre, et du reste c'est ce qu'ils font eux-mêmes. Ainsi, comme le précise Marcel Boiteux dans la préface qu'il a donnée à un ouvrage proposant un commentaire historique de la politique de tarifications de l'électricité :

« Un des poncifs en la matière consiste à prétendre que le calcul économique est abusivement réducteur, par trop unidimensionnel. Or, une telle accusation postule un énorme sous-entendu : c'est que le résultat du calcul économique dicte la décision, alors qu'il n'est là que pour l'éclairer. » (Monnier, 1982, p. VI)

On peut qualifier cette fonction d'éclairage de la décision comme un *signal économique* perceptible notamment dans le signal des prix à l'échelle du particulier. C'est alors le noyau dur du raisonnement économique savant en matière de consommation individuelle. Mais cette centralité est peu remise en cause depuis plus d'un siècle, et à plus forte raison depuis les différentes libéralisations du secteur de l'énergie dans le monde, comme l'affirme Reverdy tout au long de son ouvrage déjà cité.

Ce signal des prix ne serait pas, au moins du point de vue des économistes comme Marcel Boiteux, une loi gouvernant la conduite, mais un guide possible pour l'action, que la science économique tend à considérer comme l'un des plus fiables dans le cadre du marché. Cette précision va me permettre pour la suite de cette recherche d'observer comment et aussi pourquoi ce signal peut, entendu ainsi, être conduit à s'affronter à d'autres, et qu'il est susceptible de passer inaperçu aux yeux des consommateurs. Une telle approche permettra d'examiner le signal des prix – l'une des principales caractéristiques de ce raisonnement et sur laquelle on se concentrera en grande partie – pour ce qu'il est : une référence pour agir contingente qui nécessite pour être perçue un apprentissage spécifique et le support d'un rapport

spécifique aux pratiques mobilisatrices d'énergie.

### 3.2.3 Un signal des prix omnipotent ?

Avant la libéralisation du marché de l'énergie européen entre les années 1990 et 2000, les particuliers restent cependant principalement concernés par un régime d'abonnement à tarif déterminé, que ce soit pour le gaz ou l'électricité, et non à une indexation de leurs pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie sur des signaux de prix des énergies en évolution constante. Contrairement aux prix, les tarifs ne sont « pas fondés sur des exigences de rationalités budgétaires, mais sur des choix politiques » (Reverdy, 2014, p. 28). On se situe bien dans une parenthèse de service public (*ibid.*). L'accès à l'énergie doit concerner – théoriquement - l'ensemble des ménages et la maîtrise de la demande importe finalement peu.

Cette période permet néanmoins de voir s'imposer progressivement une référence au signal des prix censé guider effectivement les raisonnements et conduites des particuliers, donc la courbe de demande d'énergie. Dans l'ouvrage qu'il a consacré au secteur électrique européen en 1994<sup>59</sup>, l'économiste genevois Franco Romerio précise que « dès que les tensions sur le marché [en raison de la reconstruction d'après-guerre] se sont plus au moins apaisées, le secteur a envisagé la promotion des ventes, à travers des mesures *marketing* et le maintien de tarifs relativement bas<sup>60</sup> » (Romerio, 1994, p.20). Il s'agit en fait pour la période allant de 1945 à 1957 de développer les marchés énergétiques aux particuliers, ouverts à la suite du raccordement au réseau de distribution, progressif mais massif, des logements individuels<sup>61</sup>. La thématique des économies d'énergie, centrale dans le cadre de l'impératif institutionnel de transition énergétique aujourd'hui, n'est pas totalement exclue, mais elle concerne essentiellement les premières années de l'après-guerre. Ainsi, comme le note Romerio, dès 1950 Pierre Massé, alors directeur général adjoint d'EDF, peut déclarer que les restrictions ont été supprimées et que « la consommation, libérée de ses entraves, a pu poursuivre une marche

---

<sup>59</sup> Cet ouvrage d'économie est remarquable par sa pluridisciplinarité, son inscription dans les sciences sociales et la documentation archivistique qu'il mobilise pour appuyer l'analyse. L'impressionnante bibliographie commentée retrace près d'un siècle d'histoire du secteur de l'énergie en Europe permettant de nombreuses mises en perspective à propos des revirements des discours et mesures politiques et économiques dans le domaine.

<sup>60</sup> Romerio note que « la France avait perdu 10 % de sa capacité hydro-électrique et 25 % de sa capacité thermique durant la guerre » (1994, p. 117).

<sup>61</sup> Dès 1939, 90 % des communes françaises étaient raccordées au gaz et à l'électricité, mais les destructions de la guerre ont obligé à relancer des campagnes de raccordements (Berthonnet, 2001).

rapidement ascendante<sup>62</sup> » (Massé, Gaspar, 1952, p. 214). Un signal de prix bas pour favoriser finalement la consommation de masse.

À partir de 1957 et jusqu'en 1973, le marché de l'énergie se trouve en effet être en grande partie caractérisé par l'abondance. C'est ce que confirme la lecture des rapports du Plan pour cette période qui prévoit un doublement en 10 ans (en fait à l'horizon de 1975) de la consommation d'énergie dans le secteur résidentiel (Commissariat général au plan, 1957). Tout concorde ici pour affirmer que le problème de l'accès à l'énergie des ménages ne paraît plus en être un jusqu'aux années 1970, au moins pour ce qui concerne l'électricité et le gaz. La principale difficulté des administrateurs du secteur réside alors dans l'articulation entre offre et demande, de la charge de réseau – mise en difficulté notamment par la rapide diffusion du chauffage électrique, comme le souligne encore une fois Romerio.

En ce qui concerne le cadrage de l'expérience de la consommation d'énergie des ménages, la politique tarifaire opère un tournant entre 1956 et 1962. D'abord, il s'agit de la période de mise en application du *tarif vert* d'EDF pour les consommateurs de la haute tension<sup>63</sup>, qui inspirera d'autres acteurs européens du secteur énergétique. C'est l'un des premiers tarifs mettant effectivement en pratique certains principes de l'économie marginaliste pour diminuer les prélèvements sur le réseau en pointe de consommation. À compter de cette période, EDF/GDF va différencier plusieurs postes tarifaires pour la facturation cherchant à structurer profondément en fin de compte la consommation (autant aux particuliers qu'aux industriels)<sup>64</sup> :

« les heures de pointe – PTE – tous les jours ouvrables, samedi compris, de novembre à février, de 7 h à 9 h le matin et de 17 h à 19 h le soir (environ 400 heures par an) ; les heures pleines (d'hiver – HPh – ou d'été – HPe –) tous les jours ouvrables de 6 h à 22 h, pointe exclue (environ 2 000 heures en hiver et 2 400 heures en été) ; les heures creuses (d'hiver – HCh – ou d'été – HCe –) couvrent le solde 22 h à 6 h de chaque nuit, plus la totalité des dimanches (environ 2 000 heures pour chacune des deux saisons) » (Monnier, 1982, p. 11).

Cependant, aucune déclinaison directe de ce tarif appuyée sur l'application de l'économie marginaliste ne sera appliquée à court terme pour les particuliers. Le *Tarif universel* créé en 1965, élaboré à destination de la clientèle domestique et agricole, bien qu'offrant une

---

<sup>62</sup> La différence entre demande et offre est alors gérée, notamment dans le secteur industriel, par des délestages de charges. En étudiant les rapports publiés sur cette période, Romerio précise que ces coupures ont « duré 2 mois en 1945, 4 mois en 1946, 5 en mois 1947, 6 en mois 1948 » (1994, p. 117).

<sup>63</sup> Il existait aussi depuis 1952 un « tarif jaune » appuyé sur les principes de la tarification à coût marginal et appliqué aux centres de distribution et à quelques consommateurs industriels (Monnier, 1982, p. 101).

<sup>64</sup> C'était auparavant l'administration seule qui fixait la répartition des différents tarifs, elles font à cette période l'objet d'une décision conjointe entre les entreprises publiques et l'État.



différenciation temporelle et un calcul appuyé sur les principes marginalistes, n'est pas commercialisé selon ces principes, qui n'y sont inclus que de manière « accessoire » (Monnier, p. 41). On retrouve encore ici l'opposition entre abonnement et vérité des prix en temps réel renvoyant à une opposition entre choix politique et choix économique en termes de prix des énergies et d'organisation du marché, mais aussi entre clients, acheteurs d'un bien, et usagers, utilisateurs d'un service.

L'examen de cette première période montre également qu'une entreprise comme EDF/GDF détermine alors sa stratégie par deux critères, relativement constants dans le temps : optimiser le diagramme de charge et augmenter les volumes consommés. C'est pourquoi le cadrage *via* le signal prix bas est finalement associé à une figure d'un usager de l'abondance. Seule une fraction tarifaire, indiquant le moment où le tarif est supposé le plus avantageux en fonction de critères *a priori*, vient faire référence à des moments où la consommation peut s'avérer plus ou moins coûteuse pour lui et, surtout, pour la collectivité.

### **3.3 L'affirmation de références pour agir complémentaires au signal des prix**

Ce modèle commence à être révisé à partir des années 1970. C'est à cette période que se situe le début de l'affirmation de la figure institutionnelle du consommateur comme client, qui se substituera progressivement à celle de l'usager du service public née dans la deuxième partie du XX<sup>e</sup> siècle. C'est ce que tendent à montrer plusieurs recherches (Chavanon *et al.*, 2011 ; Pautard, 2009 ; Poupeau, 2007, 2008)<sup>65</sup> qui documentent ce tournant commercial des entreprises publiques de l'énergie en France.

#### **Encadré 5. L'exemple du tournant commercial d'EDF comme cadrage catégoriel, 1970-1980**

Les inflexions politiques et les changements dans les organisations commerciales, souvent moins visibles et spectaculaires que les crises industrielles participent pleinement des transformations du secteur de l'énergie et de l'émergence de la figure du consommateur. Ainsi, dans les années 1970, peu avant les chocs pétroliers, EDF, qui est encore une entreprise publique, opère avec l'aide de l'État ce que Picard, Beltran et Bungener ont nommé un « tournant commercial » (1985, p. 223). Ce tournant commercial se heurte cependant à la crise et à une hausse brutale de l'inflation dès 1971. Cela n'empêchera pas que cette révolution

---

<sup>65</sup> Faire démarrer l'histoire de cette catégorie précisément à cette période c'est peut-être omettre de signaler que certaines fractions de population ont vu leurs dépenses financières en matière d'énergie encadrées de longue date par les pouvoirs publics. C'est le cas du prolétariat de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle. L'encadrement des budgets ouvriers n'était pas rare à cette période, même s'il était motivé par des fins philanthropiques ou éducatives. La relecture des travaux leplaysiens ou d'inspiration leplaysienne par Anne Lhuissier (2007) montre que l'intérêt pour l'intérieur domestique et son confort était un thème central des réformateurs.

commerciale soit développée à bas bruit au sein de l'entreprise jusqu'à l'ouverture du secteur à la concurrence entre 1993 et 2007.

Fabien Bonnet a enquêté spécifiquement sur l'évolution de la communication d'EDF depuis sa création et son enquête le mène justement à ce tournant commercial. Il examine une lettre envoyée en 1971 aux 18 millions d'abonnés de l'énergéticien, en complément de la quittance. L'en-tête de la lettre porte la mention « client » et non plus celle d'usager ou d'abonné (2011, p. 249). Bonnet estime que :

« Le fait qu'EDF s'adresse à des clients, et non plus à des abonnés, constitue une première qui ne saurait être réduite à la seule adoption d'une nouvelle terminologie, tant elle représente une rupture symbolique dans la relation que l'entreprise publique entretient avec ses abonnés. En introduisant une notion, une *figure*, réservée jusqu'alors au secteur privé, EDF initie un glissement de sens qu'il est possible de considérer comme une bifurcation narrative au regard du récit qui avait été jusqu'alors progressivement élaboré par l'établissement public sans que ne soit fait appel à la subjectivité d'un client individualisé. » [Je souligne.]

Malgré son ajournement partiel, la mise en récit, puis en œuvre de ce tournant commercial ne cessera d'animer la stratégie de l'entreprise. En 1998, c'est-à-dire en plein cœur du processus de libéralisation du secteur de l'énergie, la stratégie commerciale du groupe se trouve entièrement (re) définie dans un « document de 31 pages intitulé : *Vers le client* [...], complété par le sous-titre *le compte à rebours européen* » (p. 249). Ce document, qui sera synthétisé pour l'ensemble des salariés de l'entreprise dans un courrier, dresse les objectifs du groupe dans la perspective de la fin du monopole : compétitivité, introduction de la notion de qualité, adaptation aux soucis du client. Comme l'a noté Bonnet, ce document dessine en réalité et en creux une attention primordiale accordée à « la subjectivité du client » (p. 250). Ce qui constitue en soi un tournant dans la relation entre l'entreprise qui gérait jusqu'alors une relation avec des usagers définis collectivement, puisqu'advient un individu-singulier, un client, dont la spécificité et les attentes devront, au moins en partie, être prises en compte.

Cette stratégie commerciale qui insiste sur la qualité du service et la valorisation du client profite peut-être aussi certainement du développement de *la théorie du signal* dans le champ de l'économie scientifique. Celle-ci s'appuie sur d'autres principes que le seul signal des prix, alors jugé insuffisant pour expliquer ou comprendre les choix de consommation des individus. Ces « signaux » complémentaires, comme la qualité du service ou des offres adaptées aux particuliers dans le cas d'EDF, seraient à même d'infléchir les conduites dans un sens rationnel, forcément celui de la rationalité adoptée par l'économie scientifique : qualité, effets de classement des biens, rétribution symbolique, etc. Cette approche a été développée dans la seconde moitié du XXe siècle à la suite notamment des travaux pionniers des économistes George Akerlof (1970) sur l'orientation des consommateurs sur le marché de l'automobile d'occasion et Michael Spence (1973) sur le marché de l'emploi<sup>66</sup>.

Le tournant commercial de l'entreprise publique de l'énergie va cependant se trouver freiné par des événements à teneur géopolitique. Les chercheurs français qui se sont intéressés

---

<sup>66</sup> On pourrait tracer des filiations entre cette perspective et celle de l'approche du consommateur par les *Nudges* (littéralement : « coup de coude ») ou de l'économie cognitive et comportementale de la consommation, très présente aujourd'hui dans le champ de la consommation d'énergie comme on le verra plus loin.

aux injonctions à la modération des consommations adressées aux consommateurs particuliers font généralement remonter l'émergence d'une politique généralisée de cadrage à des fins de restriction, aux chocs pétroliers des années 1970. De nombreux travaux sur la question permettent de suivre la progressive institutionnalisation d'une figure du *consommateur responsable face à la crise*, c'est-à-dire l'affirmation d'une orientation de la conduite qui va au-delà du seul signal des prix. On peut distinguer trois séquences de cette histoire, en tenant compte de toutes les réserves relatives à ce type de découpage qui peut parfois paraître arbitraire<sup>67</sup>.

### **3.3.1 Première séquence : une marchandisation des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie contrariée par un contexte de crise économique**

La première séquence s'étend des chocs pétroliers des années 1970 jusqu'à la fin des années 1980. Il s'agit d'une période où l'essentiel des interventions publiques dans le domaine des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie des ménages sont alors tournées vers le grand public, en général, afin de promouvoir des économies d'énergie censées parer la crise. Les mesures prises en la matière sont alors de différents ordres et feront office de « répertoire de références » pour définir un devoir être-consommateur par la suite (Pautard, 2012, p. 47) : instauration d'une norme thermique pour la construction de logement neuf (Réglementation thermique des bâtiments de 1975 – RT75) ; institution d'une norme de température de chauffage des logements (portée à 19 °) ; création de l'Agence des économies d'énergie (AEE) dédiée à la mise en œuvre des décisions politiques sur ce thème, comme les campagnes d'information sur les usages économes de l'énergie ; régulation des consommations *via* le découpage de l'année en deux périodes (heure d'hiver et heure d'été) censé permettre la réalisation d'économies d'énergie et induire des économies financières pour les ménages ; invention et diffusion des labels énergie pour les appareils électroménagers afin de rendre compte de la consommation électrique théorique de ces équipements et de favoriser les achats raisonnés et économes en mobilisation d'énergie.

La figure qui émerge de cette période peut être associée, comme l'ont déjà indiqué Brugidou et Moussaoui (2013), à une figure institutionnelle de l'utilisateur responsable. Responsable d'abord par ses conduites au regard de la sauvegarde d'un service collectif qui lui

---

<sup>67</sup> Par exemple, en séparant dans leurs analyses les deux chocs pétroliers, Brugidou et Garabuau-Moussaoui (2013) distinguent quatre périodes à cette histoire. Ce qui démontre en soi que les balises temporelles de ce processus sont disputées.

profite, et ce dans une acception de la situation où ce qui affecte le secteur de l'énergie est encore considéré comme extérieur aux conduites individuelles, bien que celles-ci puissent constituer une réponse à la crise. Responsable aussi dans l'effort national d'indépendance énergétique. Toutes les mesures prises à cette période ont cependant pour intentions officielles d'aider l'utilisateur à se prémunir de difficultés financières en conséquence du renchérissement du prix des énergies. Il est certain que ces mesures viennent également soutenir l'industrie de l'énergie en ne compromettant pas son développement dans cette période de crise.

Franco Romerio nuance cependant ce « tournant de l'économie d'énergie », au sens de la modération des consommations, notamment pour les particuliers. Examinant le discours des acteurs du secteur électrique, il note ainsi que « les impératifs de substitution de l'électricité au pétrole l'ont emporté en France sur les objectifs d'économies [d'énergie] » (1994, p. 179) et que les mesures et les efforts en la matière ont essentiellement concerné la consommation de produit pétrolier (Romerio, 1994, p. 175). Ainsi, le prix encore bas de l'électricité domestique (et sa diffusion rapide) n'aurait pas favorisé la modération dans la plupart des cas, les usages du gaz et le pétrole étant eux effectivement affectés. Les ménages, notamment ceux utilisant des radiateurs électriques qui auraient appris dans la période précédente à penser en premier lieu à leur confort domestique privé comme le suggère Olivier Le Goff (1994), même lorsqu'ils y ont accédé sur le tard, restant en partie à l'écart de ce mouvement de modération.

Cette séquence de « crise » se dédouble à la suite d'une nouvelle crise énergétique et politique survenue en 1979, et en dramatiserait les enjeux (Brugidou, Garabuau-Moussaoui, 2013, p. 145). Ce deuxième volet de la crise pétrolière voit s'affirmer dans les discours publics une figure du consommateur responsable, mais aussi réaffirmer le besoin d'indépendance énergétique de la France à travers le programme électronucléaire qui prend alors son essor<sup>68</sup>. L'impératif d'économies d'énergie s'affirme d'autant mieux que le registre de discours relatifs aux préoccupations environnementales commence à s'affirmer jusque dans les administrations (Charvolin, 2003, voir aussi l'introduction du manuscrit).

---

<sup>68</sup> Romerio (1994) affirme que la crise de Suez démarrée en 1956 a participé à réinscrire le thème de l'indépendance énergétique à l'agenda des États européens. Boris Dänzer-Kantof B., Félix Torres (2013) affirme eux que cette préoccupation apparaît plus centralement à partir des suites de la première guerre mondiale et le traité de San Remo conclu entre la France et la Grande-Bretagne, qui voit notamment la France s'accaparer les parts allemandes aux gisements de la Turkish Petroleum Company. Il me semble que cette relative différence d'interprétation est possible parce que Romerio propose une vision européenne unifiée faisant suite au traité de Paris (1951) et annonçant le traité de Rome (1957) instituant une Communauté européenne de l'énergie atomique, ou Euratom.

Une amélioration générale de la situation économique sur le front des énergies intervient dans le cours des années 1980 avec le « contre-choc pétrolier » de 1986, qui voit refluer les prix des produits pétroliers et avec eux la cause publique des économies d'énergie. C'est ce que confirme l'ensemble des sources déjà citées et plus objectivement la baisse à cette période des dotations des agences publiques concernées. Les traces d'un registre de discours sur les économies d'énergie, mais aussi certaines mesures telles que les normes thermiques du bâtiment, sont toutefois inscrites à compter de cette période dans les répertoires d'action politique et l'on verra que la réactivation du thème à la fin des années 1990 s'appuiera en grande partie sur cet héritage.

On peut retenir que durant toute la séquence, qui va du début des années 1970 à la fin des années 1980, on ne trouve aucune discrimination par profil d'utilisateur, devenu progressivement un client. On peut toutefois noter qu'à la fin des années 1980, une première politique catégorielle autour des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie fait son apparition par la voie du travail social. Dans le contexte de l'émergence d'une lecture politique dans le langage de la « nouvelle pauvreté », c'est-à-dire une pauvreté dont relèveraient des individus qui n'entrent pas dans le champ d'action de la protection sociale adossée au salariat, des interventions des services sociaux sont définies. Elles visent des usagers relevant durablement des systèmes d'assistance sociale. C'est durant cette période que sont par exemple signées les premières conventions État – EDF/GDF d'aide financière aux impayés d'énergie, préfigurant le système de fonds de solidarité énergie (FSE) des années 1990 et de maintien du service en cas de retard de paiement du service. Les économies d'énergie sont en revanche ici une économie de nécessité. L'effort d'encadrement des ménages se situe essentiellement autour de ces situations sociales à partir de cette période.

En dehors de cette figure associée à des mondes sociaux encore considérés comme marginaux, l'utilisateur reste abstrait et général (Brugidou, Garabuau-Moussaoui, 2013, p. 144). Le signal des prix, bien qu'encadré par l'État devient plus diversifié et il est complété par d'autres références pour agir comme celle de la responsabilité individuelle et, quoique modestement, par une idée de rareté possible du bien énergie dans certaines situations. L'abondance touche comme à sa fin.

### **3.3.2 Deuxième séquence : oubli puis retour des économies d'énergie sous la problématique environnementale**

Après un retrait relatif du thème des économies d'énergie de l'agenda politique, la deuxième séquence de cadrage de la figure institutionnelle du consommateur démarre au milieu des

années 1990, sous l'impulsion de deux événements principalement. D'abord, il s'agit de la période où sont définies puis progressivement transposées dans le droit français les directives européennes concernant l'ouverture à la concurrence du marché de l'énergie, processus qui s'étirera jusqu'au milieu des années 2000. Le niveau européen, à travers la Commission européenne, devient peu à peu l'échelon central des politiques énergétiques (Bafoil, 2014, p. 40). L'orientation en termes d'abonnement qui prévaut encore en France tend à être menacée par ce processus, même si aujourd'hui (fin 2016), elle n'est pas encore totalement remise en cause et qu'il existe encore des tarifs régulés pour l'électricité et le gaz.

Ensuite, le thème du développement durable s'impose à l'agenda politique, notamment à la suite du protocole de Kyoto en 1998<sup>69</sup>, dont les engagements seront relayés en France *via* l'ADEME<sup>70</sup>. Cette agence relance à la fin des années 1990 l'intérêt pour le conseil aux particuliers en matière d'information sur les énergies, dans le contexte de la montée des préoccupations politiques pour la cause environnementale et les premiers débats institutionnels internationaux sur le thème de la transition énergétique (Poupeau, 2008, p. 143).

Comme le soulignent aussi bien Éric Pautard (2012) que François-Mathieu Poupeau (*ibid.*) ou Brugidou et Garabua-Moussaoui (2013, p. 146), l'ADEME s'appuie alors essentiellement sur une conception du consommateur orientée vers les changements comportementaux et la rhétorique de la demande en matière de consommation. Le signal des prix ne semble définitivement plus suffire (s'il a suffi un jour) à organiser le secteur et il paraît alors pertinent pour les administrateurs de ce marché d'équiper le consommateur d'une attention écologique et de signaux de responsabilité citoyenne ou consommatrice, dans la droite ligne des théories d'économie-comportementale et de la théorie du signal des néo-keynésiens (voir ci-dessus). De plus, tout une pédagogie du prix et de la rareté du bien énergie est menée. C'est à cette période aussi que la lecture en temps réel de la consommation commence à devenir une thématique centrale des institutions publiques au contact des usagers, peut-être pour préparer la fin de l'abonnement à des tarifs déterminés. C'est au croisement de ce renouvellement de contexte que les figures du consommateur et du client s'imposent définitivement, au détriment de celle de l'utilisateur.

---

<sup>69</sup> C'est aussi le cas du Plan européen de lutte contre le changement climatique qui en résulte directement.

<sup>70</sup> Cette agence a été créée en 1992 pour remplacer l'Agence française de l'énergie (qui a elle-même succédé à l'Agence des économies d'énergie en 1982), considérée alors comme obsolète avec le retour d'une énergie à bas coût. L'ADEME possède aussi dans son périmètre de mission la question des déchets et de la qualité de l'air.

La définition du consommateur qui tend alors à s'affirmer prépare le terrain à une figure d'un individu supposé *a priori* capable de réaliser des choix d'équipement raisonnés<sup>71</sup> ; des choix de fournisseur en comparant les prix et les offres, capable de suivre sa consommation en temps réel. Il est encore un consommateur doté de propriétés abstraites et capable de généralisation en passant de sa propre consommation aux incidences que celle-ci peut avoir en matière environnementale. C'est sur ce mécanisme que s'appuie par exemple une célèbre campagne d'information de l'ADEME : « Faisons vite, ça chauffe » (2001).

Mais l'aspect peut-être le plus remarquable et le plus inaperçu de cette période se situe dans une standardisation du langage autour des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie. Sa nouveauté est en fait relative comme on va le voir. Ici, au travers de mécanisme de montée en généralité comme celui décrit dans le paragraphe précédent, les pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie se trouvent en partie désencastrées de leurs applications induites immédiates pour être retraduites ou mises en équivalence en termes d'émission de gaz à effet de serre, d'unité élémentaire d'énergie : kWh/an, m<sup>3</sup> de gaz, etc. Les équipements devraient alors être choisis en fonction de leur « classe climatique » et les appartements en fonction de leur taux d'émission de gaz à effets de serre. C'est un processus de redéfinition qui s'amorce ici et qui n'aboutira que plus tard. La mobilisation d'énergie domestique change définitivement de statut pour devenir ce qu'elle n'était alors qu'imparfaitement : un bien de consommation avec ces propres règles, autonome.

Dans cette deuxième période, on retrouve enfin à côté du consommateur générique, un consommateur pauvre. Cette figure complémentaire désigne d'abord en théorie un personnage impécunieux, qu'il faudrait aider et, au travers du champ du travail social, de l'école, des médias, éduquer à la consommation. Sa figure est étendue néanmoins par rapport à la période précédente : les salariés précaires (du point de vue de l'emploi et des revenus) entrent dans le périmètre d'action des dispositifs sociaux d'aides aux impayés d'énergie (Marin, Noto, 1998). Cela ouvre le terrain pour la suite de cette histoire à une définition de certaines situations sociales en termes de précarité énergétique, expression examinée au premier chapitre, en détachant progressivement de l'assistance sociale la logique de prise en charge des difficultés économiques des ménages face à leur consommation d'énergie pour la faire entrer dans celle du complément de paiement et de la subsidiarité. Ainsi, les conditions d'accès aux aides financières pour le paiement de factures d'énergie impayées sont durcies et l'aide se trouve la

---

<sup>71</sup> Aussi anecdotiques que puissent être ces équipements, comme les ampoules à économies d'énergie qui commencent alors à se diffuser.

plupart du temps conditionnée au paiement d'une partie de la dette par le client. La prise en charge se standardise aussi et elle adopte un mode de fonctionnement plus proche de la relation administrative ou commerciale que du travail social d'accompagnement budgétaire (Cacciari, 2016).

### **3.3.3 Troisième période : le consommateur d'énergie consacré**

C'est au milieu de la première décennie des années 2000 qu'est ouverte la séquence finale de l'histoire de la figure institutionnelle du consommateur d'énergie de la transition énergétique. La libéralisation du secteur de l'énergie s'achève avec la loi Relative au secteur de l'énergie de 2006 qui institue l'ouverture à la concurrence (certes, encore pour un temps, régulée) du service aux particuliers. Le client, le consommateur individuel libre de ses décisions en est la figure centrale. Un contrat de service public est néanmoins signé entre l'État, EDF et GDF/SUEZ afin de garantir l'accès à l'énergie pour tous et de maintenir des tarifs réglementés de l'électricité et du gaz. Cette séquence politique est également marquée par l'affirmation institutionnelle définitive des causes publiques de la transition énergétique et du développement durable.

Cette institutionnalisation passe, en France, par deux processus politiques d'une certaine envergure : le *Grenelle de l'environnement* entre 2007 et 2012 et la concertation nationale qui donnera naissance à la loi dite de *Transition énergétique et pour la croissance verte* annoncée par François Hollande à partir de 2013. En matière de mesures politiques, outre celles déjà mises en œuvre dans les périodes précédentes (information, communication, normes thermiques, exemplarité, etc.) cette séquence procède d'un mécanisme central et un peu novateur. Il s'agit du mécanisme de l'incitation financière. Ce dispositif est censé favoriser l'engagement des individus et des entrepreneurs vers des choix énergétiques plus conformes aux impératifs « écologiques » dans le domaine du logement. Il s'appuie principalement sur le développement des crédits d'impôt pour la rénovation des logements ou de l'achat d'équipements producteurs ou moindres consommateurs d'énergie. Naissent aussi dans la même logique les « chèques énergie » visant à aider les personnes en difficulté financière dans le paiement de leurs factures (en 2017), l'accompagnement budgétaire des ménages en difficulté de paiement auprès des fournisseurs, la création des certificats d'économies d'énergie permettant d'obtenir des avantages financiers en échange d'économies de consommation d'énergie pour les entreprises et les particuliers, etc.

Les thématiques de la maîtrise des consommations d'énergie et de la sobriété des usages de l'énergie, repassées dans l'ombre depuis 15 ans, entrent de nouveau dans le périmètre de



définition du consommateur et dans le langage politique autour de la consommation d'énergie. Le discours des décideurs publics, et paradoxalement celui des fournisseurs d'énergie (Bouvier, 2012, p. 31-42), met l'accent sur la nécessité de sobriété, de prévoyance et de responsabilité en matière de consommation d'énergie face à la crise écologique<sup>72</sup>. Cette rhétorique de la sobriété n'est d'ailleurs pas propre au domaine de l'énergie, comme l'ont souligné Comby et Grossetête dans un article portant sur cette forme de rhétorique politique, tout en discutant du cas de l'énergie (2012).

Mises en comptabilité à partir un langage standardisé au niveau national, les pratiques énergétiques résidentielles sont stigmatisées dans ce contexte comme trop importantes par les pouvoirs publics par rapport aux besoins définis par la manière savante comme *optimum*. Par le même mécanisme de montée en généralité qu'on a décrit pour la période précédente, le secteur résidentiel est mis en avant comme le secteur le plus « énergivore » (selon les termes employés dans le milieu de l'énergie) par de nombreux analystes publics, même s'il est rarement dissocié dans les données chiffrées du secteur tertiaire<sup>73</sup>. La diffusion « d'écogestes » devient une priorité publique<sup>74</sup> et une nouvelle culture de la consommation d'énergie est appelée par certains (Beslay, 2009, p. 191).

La standardisation des pratiques comme une consommation autonome est poursuivie principalement à partir du déploiement de technologie dite de compteur de consommation communicant, qui permet une lecture en temps réel de la consommation sous forme d'unité comptable (physique ou monétaire). Ces types de compteurs ont d'abord fait l'objet d'expérimentations locales (notamment dans la région d'enquête) avant d'être déployés à grande échelle en France pour le gaz (Gazpar) et l'électricité (Linky). Pour l'heure, ils ne sont pas encore associés à des informations précisant les usages précis de l'énergie dans le domicile et indiquent seulement le coût et le niveau de la consommation (Danieli, 2016).

Comme l'a montré Massimo Cuono (2013) en relisant un certain nombre de décisions d'économie politique inspirées des thèses du paternalisme libéral, les formes contemporaines

---

<sup>72</sup> Apparaît à la même période un slogan sur toutes les publicités des énergéticiens : « L'énergie est notre avenir, économisons-là ! ». Il est imposé par le décret n°2006-1464 du 28 novembre 2006, relatif à la promotion des économies d'énergie dans les messages publicitaires des entreprises du secteur énergétique et l'arrêté du 28 novembre 2006 relatif à la publicité dans le domaine de l'énergie. Je remercie Pierre Fournier de m'avoir signalé la chose.

<sup>73</sup> On peut l'observer par exemple sur le site du ministère concerné : <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/indicateurs-indices/f/1932/0/consommation-denergie-secteurs-residentiel-tertiaire.html> (consulté en janvier 2015).

<sup>74</sup> La promotion des économies d'énergie est par exemple l'un des axes de la loi du 13 juillet 2005 fixant les orientations de la politique énergétique française.

d'aide ou de « coups de pouce » à la décision, telles les incitations financières, *Nudges*<sup>75</sup> et autres incitations liées à l'économie comportementale, dont s'inspire ces dispositifs de compteurs, ne sont en fait pas autre chose que des guides vers la prise en compte de références considérées par leurs concepteurs comme pertinentes. De telles approches chercheraient le plus souvent à orienter ou à « redresser cognitivement » le particulier en l'incitant à suivre le signal des prix plutôt qu'un autre signal. Si l'on examine attentivement la fonction de tel guide, elle est donc souvent celle d'une référence complémentaire au signal des prix et pas une référence de substitution (Cuono, 2013, p. 182). Cuono explique comment de telles « aides à la décision » sont appuyées sur toute une philosophie du « perfectionnement éthique » des « citoyens » (*ibid.*). C'est ce que tendent également à montrer plusieurs articles d'économistes occupés par cette thématique, tantôt pour s'en alarmer tantôt pour l'approfondir : Donegani (2011), Petit (2013), Deffains et Ferey (2014).

Enfin on peut noter que d'après Mathieu Brugidou et Isabelle Garabuau-Moussaoui, c'est justement dans cette troisième période que se situerait l'acte de naissance d'une figure de *consumer citizen*. L'expression de citoyen consommateur est d'ailleurs celle retenue par l'ADEME dans ses communications publiques pour désigner les particuliers. Cette figure politique articule recherche du confort, attention environnementale et citoyenneté dans l'usage domestique de l'énergie (2013, p. 158-159). La consommation d'énergie devient consommation *économe en énergie* par essence. Signal des prix, conscience environnementale et citoyenne se complèteraient pour orienter les conduites. On se trouve dans une revendication de liberté du consommateur, opposé à l'autorité d'un État interventionniste, qui maintenant se donnerait le rôle d'accompagner plutôt que d'imposer. Il signalerait ou corrigerait quelques imperfections par des incitations financières, plutôt qu'il ne déterminerait complètement les bons choix à faire.

### **3.4 Vers la remise en ordre institutionnelle des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie des particuliers**

Ce sont les différentes « crises » du secteur de l'énergie qui semblent en première analyse avoir constitué un support à la définition d'un problème public de la consommation d'énergie jusqu'à l'émergence en France de l'impératif institutionnel de transition énergétique. Il s'agit d'un

---

<sup>75</sup> Les figures de proue du courant *Nudges* sont le juriste et philosophe américain Cass Sunstein (qui a été conseiller de Barack Obama) et l'économiste Richard Thaler, principaux théoriciens du paternalisme libéral (Sunstein, Thaler, 2008).

phénomène assez classique. La conséquente littérature sur le thème de la sociologie politique des problèmes publics, dont une synthèse récente et particulièrement bien documentée a été publiée par Érik Neveu (2015), abonde d'exemples sur la manière dont le type « crise » peut entraîner la formulation de nouvelles propositions ou de nouvelles formes de cadrage des pratiques des ménages.

Dans l'histoire de la figure institutionnelle du consommateur d'énergie, chaque secousse paraît effectivement esquisser un cadrage, plus serré, de la mobilisation domestique de l'énergie. La figure institutionnelle du consommateur qui s'affirme aujourd'hui est celle d'un individu calculateur, prévoyant et responsable, proche dans ses caractéristiques de ce que l'on pourrait décrire par la figure d'un *homo oeconomicus* sous contrainte d'informations et doté d'un certain sens de l'intérêt général.

Cette figure s'est principalement substituée à celle de l'utilisateur collectif, mais en partie protégé par un système institutionnel. Cette figure s'est aussi substituée à toutes les tentatives pour prendre en compte une stratification sociale du rapport à la consommation autrement que par la conception d'une demande appuyée sur un rapport monétaire. Comme on l'a vu au premier chapitre, la catégorie de précarité énergétique, qui pourrait laisser croire à une telle attention, s'appuie de manière générique non sur une prise en compte de spécificité des situations sociales et professionnelles des personnes, mais, principalement, sur la contrainte budgétaire des ménages.

Peut-on pour autant réduire la figure du consommateur d'énergie de l'impératif institutionnel transition énergétique à un *homo oeconomicus*, même au raisonnement imparfait, ou à un consommateur-citoyen ? Cela me semble encore trop réducteur pour l'enquête sociologique. Je ne suis pas le seul à le penser et c'est ce qu'a par exemple déjà suggéré en substance Éric Pautard sur le même thème. En examinant les différents modes d'encadrement de la consommation d'énergie qui ont été développés en France et en Angleterre depuis les années 1970 (contrôle des prix, rationnement, réglementation, subvention, information, exhortation), il a par exemple bien souligné, plus que d'autres auteurs à mon avis, le fait que cette figure dépasse le seul secteur de l'énergie ou le seul fait de la consommation domestique d'énergie.

Il note ainsi que « les choix d'instruments de régulation des usages énergétiques se révèlent étroitement liés à des conceptions idéologiques et économiques » (Pautard, 2012, p. 42) dépassant ces seules pratiques, participant d'un savoir-être économique en société de manière plus générale et peut-être d'une normalisation économique des espaces domestiques. Le regard généalogique porté dans ce chapitre illustre à mon sens la manière dont les modes de

cadrage et de régulation des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie sont en fait dédoublés, comme peut le suggérer cet auteur. La conception du consommateur serait non seulement un cadrage de certaines pratiques au sein de l'espace domestique comme consommation autonome au sens savant et institutionnel, mais aussi une modalité de gouvernement des conduites et par suite de régulation sociale et économique du marché.

### **3.4.1 Une normalisation des pratiques mobilisatrices d'énergie entre savoir-être et devoir-être consommateur**

Pour affiner cette idée, on peut s'efforcer de détailler les pratiques nécessaires à l'accomplissement du rôle de consommateur tel qu'il est formulé dans le contexte de l'impératif institutionnel de transition énergétique.

La figure institutionnelle et savante du consommateur d'énergie de la transition énergétique peut conduire d'abord à une transformation assez radicale, la plus radicale dans l'histoire récente du secteur de l'énergie peut-être, des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie. En effet, celles-ci, peut-être pour la première fois, sont rassemblées comme une seule et même consommation ayant ses propres règles et, en quelque sorte, désencastrées de leurs usages effectifs. Si la mobilisation d'énergie reste attachée dans l'absolu à ses applications variées, la figure institutionnelle du consommateur générique situe ailleurs les piliers devant orienter le raisonnement en la matière, principalement dans les prix, dans les unités élémentaires physiques d'énergie mobilisée ainsi que dans l'impact de la consommation en matière environnementale. Il y a comme une relative extériorisation de la consommation d'énergie par rapport aux applications de celle-ci.

Dans ce sens, on peut dire que la figure de l'usager dans le cadre de l'abonnement à tarif unique du milieu du XX<sup>e</sup> qui semblait s'appuyer sur une conception où la mobilisation d'énergie devait supporter des usages hétérogènes. Le passage progressif à une autre conception qui se voudrait en temps réel et s'appuyant sur des unités élémentaires de consommation (monétaires et physiques) participe au contraire d'une séparation entre mobilisation d'énergie et mode de vie. La consommation d'énergie devient un objet autonome et l'idée de consommation d'énergie est normalisée par là et non plus laissée à l'appréciation de chacun.

La normalisation de cette consommation, permet par suite de normaliser les conduites des consommateurs face à quelque chose qui est devenu un seul et même objet de pensée, mais requérant des capacités de synthèse. Par exemple, celui qui est qualifié comme consommateur d'énergie doit savoir réagir aux informations des autorités (recommandations sur la consommation) ou du marché (signal des prix, efficacité des appareils). Cela induit qu'il sache les retraduire dans son langage sinon qu'il partage le même langage. Ce consommateur est

également supposé savoir faire des choix entre différents fournisseurs à partir de comparaisons raisonnées entre les offres. Il lui faudrait dès lors être en mesure de trier, de hiérarchiser et de comparer des variables standardisées.

S'appuyer sur toutes ces caractéristiques, dont l'inventaire n'est pas exhaustif, c'est supposer en creux que ce consommateur raisonne par exemple en termes juridiques ou techniques. Le consommateur devrait savoir lire des clauses d'un contrat d'abonnement et en comprendre le sens, éventuellement les négocier pour maximiser son utilité, ce qui est possible, par exemple, en termes de puissance souscrite dans les abonnements pour l'accès à l'énergie domestique. Il connaît les manières de relever ses compteurs et de réguler sa consommation en fonction de ses différents usages. Autrement dit, il serait capable de repérer une unité de mesure comme le kWh ou le m<sup>3</sup> cube de gaz et d'en saisir la signification, non seulement économique, mais aussi physique. Il aurait ainsi par surcroît des aptitudes à la planification de sa consommation dans le temps. Le consommateur disposerait enfin de connaissances, même rudimentaires, afin d'opérer des montées en généralité à partir de son cas singulier. Cela lui permettrait de prendre mesure de son empreinte écologique au cœur de sa mobilisation d'énergie à travers un système de conversion, comme l'empreinte en termes de gaz à effet de serre des logements ou les performances des équipements, afin de ne pas compromettre le développement économique, écologique et social de la société dans laquelle il est plongé. Une conduite vertueuse adaptée à la recherche de l'équilibre de marché, mais aussi à l'équilibre écologique et politique.

Ce raisonnement montre qu'une fois extrait de sa seule finalité explicite de cadrer la consommation d'énergie des particuliers en les transformant tendanciellement en *Homme économique*, la figure du consommateur d'énergie de la transition énergétique encadre une normativité sociale censée irriguer toute la vie quotidienne. En effet, tous les savoirs induits par la catégorie font peser sur l'individu une responsabilité individuelle et l'enjoignent à l'autonomie face au marché.

En amplifiant la figure institutionnelle du consommateur d'énergie comme on vient de le faire, c'est-à-dire en dépliant ses composantes, comme nous y incite par exemple l'ethnographie économique ou la sociologie économique de la consommation (*cf.* chapitre deux), on observe en fin de compte la chose suivante.

Ce qui semble attendu par les promoteurs d'une telle définition, opérateurs du marché ou législateur, c'est que les individus censés endosser au quotidien l'identité de consommateur d'énergie s'engagent à certaines conduites, qu'on peut associer facilement au monde cultivé et savant où elles se trouvent finalement définies : lire la consommation, la synthétiser, la prévoir,

la faire varier en fonction de certaines variables, etc. De ce fait, il est *a priori* demandé au particulier-comme-consommateur de posséder certains capitaux et certaines ressources, de savoir-faire des choses précises. Il est un individu définissant ses pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie comme une seule et même consommation ayant ses propres règles par rapport aux autres domaines de son existence. Il est autonome sur le marché, responsable et prévisible du point de vue de ses conduites. Cette figure est donc aussi un devoir-être. Savoir-être et devoir-être forment le raisonnement savant ou la définition savante et institutionnelle du consommateur d'énergie. Je désignerai ainsi cette conception dans la suite de la thèse.

Embarquant cette conception dans l'ensemble des mesures qui visent, en pratique, à imposer cette figure et à encadrer l'expérience de la consommation, ceux qui ont le monopole de la définition légitime du consommateur légitime tendent à imposer la normativité sociale de la catégorie.

### **3.4.2 Le raisonnement consommateur institutionnel comme modalité de gouvernement des conduites domestiques**

Les caractéristiques du raisonnement savant et institutionnel en matière de consommation d'énergie montrent ainsi que l'avènement de cette figure institutionnelle du consommateur d'énergie générique ne vient pas seulement cadrer l'expérience de la consommation d'énergie du point de vue de la conduite des individus dans le sens de la théorie micro-économique de la consommation, par exemple. Elle embarque aussi une injonction à l'autonomie sur le marché pour les individus, par exemple vis-à-vis de l'autorité publique, ou au moins en atténuant le rôle que celle-ci a à jouer sur le marché de l'énergie.

Une autre forme de régulation de ce secteur se fait jour : en substituant un type de consommateur individuel à l'utilisateur collectif, c'est une organisation originale de la réponse aux crises énergétiques et à l'organisation du marché de l'énergie que semble préparer et promouvoir la figure du consommateur d'énergie consacrée, plus que créée, par l'impératif institutionnel de transition énergétique. On pourrait dire autrement que ce mode de régulation s'appuie sur la substitution d'une conception basée sur une acception extérieure du malheur, de la catastrophe ou des soubresauts du marché, par une autre approche qui fait peser sur les individus la responsabilité de ces événements et de leur résolution<sup>76</sup>, dépolitisant en partie ces questions. C'est peut-être aussi la raison pour laquelle aucune figure « politique » de l'utilisateur,

---

<sup>76</sup> Mon argument tire également profit de l'analyse des disettes alimentaires réalisés par Michel Foucault dans ces cours au Collège de France entre 1978 et 1977 (Foucault, 2004), bien que je ne me situe pas réellement dans une approche foucauldienne.

comme celles issues des tentatives de traiter la question de la grande pauvreté dans les années 1980 - 1990, n'a réussi finalement à s'imposer.

### *Une continuité de façade entre les différentes périodes de définition du consommateur*

La question posée en introduction de la continuité entre les différentes figures institutionnelles du particulier comme usagers ou consommateur, de l'âge classique rapidement examiné avec Braudel et Roche jusqu'à aujourd'hui, peut maintenant revenir au premier plan de l'analyse. On peut se demander en effet s'il y a continuité entre toutes ces périodes dans la façon d'aborder le problème de la consommation d'énergie des particuliers. Du XVIII<sup>e</sup> siècle au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, des suites des chocs pétroliers à aujourd'hui, trouve-t-on des fils qui ont été indéfiniment tirés par la puissance publique ?

Je pense qu'à ce point on peut affirmer raisonnablement que la France du début du XX<sup>e</sup> siècle voit naître une rupture par rapport aux périodes précédentes : l'accès à l'énergie domestique pour chaque habitant devient une priorité publique et le raccordement au réseau un enjeu de modernisation d'un pays ravagé ou figé par un long conflit. Néanmoins, ce moment de l'histoire est celui d'un gouvernement d'une demande collective non de l'agrégation de conduites individuelles. Ainsi, les coupures brutales de l'accès à l'énergie des particuliers dans leur logement ne sont pas rares à cette période, l'encadrement autoritaire de l'État non plus (décret-loi sur les prix, nationalisation des entreprises énergétiques).

Dans la période récente, une autre rupture s'opère au regard du cadrage de l'expérience des pratiques domestiques mobilisatrices. Dans la première période, il s'agissait, en effet, de gérer immédiatement la pénurie, de l'arrêter. Le problème était extérieur aux conduites individuelles et il était pris en charge de manière générale. Dans la dernière période, en revanche, il s'agit d'anticiper la pénurie virtuellement toujours présente comme arrière-fond. La pénurie est naturalisée dans les conduites et les pratiques, interprétées dans un cadre de raisonnement où l'amenuisement des ressources énergétiques, le réchauffement climatique et la nouvelle géopolitique de l'énergie sont définis comme des conditions certaines du problème et deviennent les prémisses d'une nouvelle logique pour penser ce secteur.

La crise énergétique gît maintenant dans le consommateur, dans ses « habitudes », puisque seules des conduites nouvelles peuvent se conformer au renouvellement supposé de l'arrière-plan de la consommation. Une crise pour laquelle un certain type d'attitudes consommatrices est appelé sous une figure du consommateur comme pivot de l'organisation du marché. La formation des sujets particuliers au raisonnement du consommateur savant et institutionnel

devrait ainsi permettre d'anticiper l'avenir, selon un modèle qui guide l'action des agents de l'État ou des entreprises commerciales du secteur.

### **3.4.3 La transition énergétique : une normalisation institutionnelle et savante des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie**

On peut conclure sur l'idée que la figure contemporaine du consommateur d'énergie s'appuie, dans sa conception savante et institutionnelle au moins, sur la caractéristique suivante : il n'est plus recherché un empêchement de la pénurie énergétique (comme après les chocs pétroliers des années 1970) lorsqu'elle advient, sa réalité va se faire incontestable, la constituant comme condition initiale de toute action sociale dans le domaine. De cet arrière-plan vont être appelés, du haut en bas de l'échelle sociale, des consommateurs individuels génériques, dont les conduites vont pouvoir être anticipées.

L'impératif institutionnel de transition énergétique définit finalement des consommateurs dont il est possible de rabattre les conduites sur une seule et même norme ou une seule et une même définition de la consommation d'énergie. C'est une normativité dont on peut supposer la capacité à ordonner les expériences du quotidien et, le cas échéant, qui permet de justifier la sanction de la déviance en la matière.

## **3.5 Conclusion : la transition énergétique et la figure générique du consommateur d'énergie comme mots d'ordre économique**

Dans ce chapitre, j'ai souhaité interroger les qualités prêtées au consommateur d'énergie de l'impératif institutionnel de la transition énergétique. On a d'abord observé que lorsqu'était désignée une réalité comme celle du consommateur d'énergie domestique s'opérait en fait un cadrage des pratiques de celui censé endosser ce rôle social. C'est le cas notamment parce que cette qualification engage la définition des instruments (dans un sens large) économiques ou de politiques publiques avec lesquels l'individu concret, supposé être ou devenir consommateur, entre en interaction lorsqu'il accomplit son rôle de consommateur et qui finalement cadre cette interaction. Autour de cette idée, l'exposé a procédé en deux temps.

On s'est d'abord arrêté sur l'histoire de cette figure, précisant les conditions de sa formation, son contenu et sa fonction. Le principal résultat de cette enquête est le suivant. La figure institutionnelle du consommateur d'énergie consacrée par l'impératif institutionnel de transition énergétique, en proposant une définition de ce qu'être consommateur d'énergie, soutient deux ordres de réalité complémentaires d'une normalisation des pratiques domestiques



d'énergie comme une seule et même consommation autonome par rapport à ses applications effectives : un savoir-être et un devoir-être comme consommateur sur le marché. Le premier ordre est celui d'un individu comme *sujet* doté de capacités pratiques et d'un raisonnement réflexif face à des situations renouvelées ou des problématiques ayant rapport avec l'énergie comme bien marchand. Le second ordre de réalité porté par cette catégorie fait d'elle une modalité de gouvernement, ou plus justement de régulation, du secteur qui situe l'atome élémentaire de l'organisation du marché au cœur des conduites individuelles.

Ce couple savoir-être et devoir-être définit et régule la réalité de la consommation d'énergie qu'il constitue par son existence même. On peut penser avant tout examen et par un exercice de pensée qu'il permet de gérer *a priori* des flux *de demande d'énergie*, d'hypostasier autour des évolutions du marché et d'opérer, si nécessaire, des corrections en cas de déviance économique des consommateurs, quelle que soit leur situation singulière. C'est en ce sens qu'on peut dire que la transition énergétique et sa figure du consommateur générique sont des opérateurs de mise en ordre de la réalité sociale, des mots d'ordre.

### **3.5.1 Qu'est-ce qu'un mot d'ordre du point de vue de l'enquête sociologique**

Je reprends ici l'expression de « mot d'ordre » à Pierre Bourdieu pour la mettre dans la suite de la thèse à l'épreuve de l'impératif institutionnel de transition énergétique dans le domaine de la consommation d'énergie des ménages. Dans le sens que Bourdieu lui a donné, un mot d'ordre est « un principe collectif de construction de la réalité collective » (1994, p. 147). En ce qui me concerne, je dirai qu'un mot d'ordre, comme la transition énergétique dans le domaine de la consommation, cadre *la réalité sociale*, parfois pour la transformer.

L'expression de *réalité sociale* désignera dans la suite de cette thèse un univers « socialement construit par un réseau de règles, de routines » qui se manifeste dans « des objets, matériels ou symboliques » (Boltanski, 2009 ; p. 53 ; 2015, p. 195). Dans l'œuvre récente de Luc Boltanski *la réalité sociale* s'oppose au *monde*. Le monde est « tout ce qui arrive » (2015, p. 196, citant et reprenant à son compte Ludwig Wittgenstein), autrement dit des événements qui ne font pas nécessairement l'objet d'une qualification collective précise, qui ne sont pas institutionnalisés dans la raison humaine et dont la signification peut être politiquement disputée. *La réalité sociale* est, elle, robuste : parce qu'elle s'appuie par exemple sur des institutions (l'État, des entreprises commerciales, des structures de production du sens et des biens), sur les régularités permettant la coordination des acteurs, et des relations sociales typifiées. Elle est le prisme qui donne une certaine inclinaison aux événements du monde.

En articulant la notion de réalité sociale avec la notion de mot d'ordre, je souhaite proposer à partir de ce point de mon argumentation *une sociologie d'un mot d'ordre économique : celui de transition énergétique et de sa catégorie de consommateur*. Il s'agit de montrer que dans son sillage, l'acquisition, la transmission et l'institutionnalisation des catégories de perception et d'orientation de la conduite en matière de pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie se situent dans des mécanismes concrets de socialisation à l'ordre des choses qu'il induit. Il s'agit en l'occurrence d'*une réalité sociale* à laquelle s'affrontent les individus au cours de leur existence en ce qui concerne leurs pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie, mais pas non plus dans n'importe quelles circonstances comme on le verra.

Si j'affirme la nécessité de cette articulation entre les notions de mot d'ordre et de réalité sociale, c'est que j'admets dans le même temps que la culture savante, dominant dans un certain sens la constitution de l'espace public comme on vient de l'observer avec la catégorie institutionnelle de consommateur d'énergie, peut être inaperçue par une majorité d'individus. Autrement dit, un mot d'ordre peut ne pas être identifié comme légitime par une somme d'agents ni apparaître comme une évidence ou, mieux, comme une *norme ou une référence légitime pour agir*. Il ne pourrait l'être que sous l'emprise d'un « *continuum d'intériorisation* » (Bourdieu, 2012, p. 66) prenant appui sur des dispositifs de réalité sociale, c'est-à-dire des expériences stabilisées et vécues de manière redondante dans toute l'extension du champ application du mot d'ordre.

Cette articulation entre les notions de mot d'ordre et de réalité sociale me semble encore nécessaire parce que, comme je le montrerai, les individus visés par le mot d'ordre possèdent déjà le plus souvent les aptitudes cognitives ou les capacités supposées par le mot d'ordre de consommation d'énergie de la transition énergétique. Cependant, ces aptitudes et capacités ne seraient en quelque sorte pas à « l'endroit ». Je veux dire par là qu'elles ne seraient pas dans le bon « ordre » attendu par les promoteurs de la transition énergétique, car ne visant pas les mêmes fins par rapport à une réalité sociale donnée comme celle de la mobilisation domestique d'énergie.

Cette différence ordinale entre la conception savante et une conception qu'on peut provisoirement qualifiée d'ordinaire est justifiée parce que si un mot d'ordre engage une « description et une prescription » (Bourdieu, 1994, p. 147) des manières légitimes d'agir, la constitution de la réalité sociale qu'il engage n'est possible que dans la mesure où elle « ne s'apparaît pas comme [arbitraire] parce qu'elle est (à peu près) universellement acceptée, et admise comme allant de soi » (p. 148). Cela implique, pour un mot d'ordre nouvellement apparu

comme celui de transition énergétique, une certaine forme de congruence avec l'existant, le monde dans lequel il est disséminé. Le mot d'ordre naît sur un sol normatif qui lui est *nécessairement* antérieur, il vient plus le réordonner que le transformer.

### **3.5.2 Quelques problèmes posés à l'enquête sociologique par l'imposition d'un mot d'ordre dans le domaine des pratiques domestiques**

Avec le mot d'ordre de transition énergétique dans le domaine de la consommation d'énergie des ménages, ce qui semble attendu du consommateur de la part des promoteurs du marché, ce n'est pas (en tout cas pas simplement) d'être un *homo oeconomicus* ou qu'il se comporte comme une catégorie ou une notion des sciences humaines et sociales ou de sciences économiques. Je crois que personne, même parmi les économistes, n'imagine la réalisation pure et parfaite de ces idéaux types. Ce qui semble attendu, c'est justement que l'individu soit un sujet et plus particulièrement un sujet s'appropriant les normes. Qu'il soit capable de faire preuve de subjectivité vis-à-vis du rapport marchand à l'énergie dans l'univers domestique. C'est cette liberté qui est mise en exergue par le contenu de la figure générique du consommateur d'énergie : liberté de contracter, de dénoncer une irrégularité commerciale devant des instances compétentes, de contrôler sa consommation, de la réguler, de savoir interpréter des sensations de chaud et de froid, etc. Cette liberté est accordée, la plupart du temps, sans contrainte explicite<sup>77</sup>. Il s'agit en effet pour ceux qui portent la cause savante et institutionnelle de la consommation d'énergie de pouvoir compter sur l'individu et sur sa capacité à jouer de l'élasticité des normes lorsque cela s'avère nécessaire, comme lors de crises biographiques ou de changements institutionnels conséquents, ou des crises énergétiques. En fait il s'agit plus d'une injonction à la liberté, oxymoron signifiant que les individus sont laissés libres, mais sont par là en grande partie isolée sur un marché autrefois organisé de manière collective. La figure de consommateur d'énergie est dans ce sens un étalon de conduite et non une contrainte comportementale. Elle n'impose pas, elle guide et tend vers un certain sens et à une certaine qualification des choses.

Mais comment le mot d'ordre s'affirme-t-il dans la réalité sociale ? Comment en vient-on à être un sujet des normes ou du mot d'ordre sans contrainte apparente ? Qu'en est-il de la transmission et de la transgression des principes du mot d'ordre ? L'examen des synthèses de sociologie économique de la consommation, d'ethnographie économique et de sociologie

---

<sup>77</sup> Sauf si l'individu en vient à être qualifié de déviant et par suite à être sanctionné pour cette déviance économique. On précisera ce mécanisme plus loin au cours de la deuxième partie de la thèse.

critique de l'économie du chapitre précédent donne une piste de recherche sérieuse et une partie de la réponse. Mon hypothèse est que c'est en pratique ou, plus exactement, dans la pratique, si tant est que l'on voie dans la pratique son principal véhicule, qu'opérerait la normativité sociale de la catégorie savante et institutionnelle de consommateur d'énergie.

Contracter, dénoncer une irrégularité commerciale devant des instances compétentes, contrôler sa consommation ou la réguler, savoir interpréter ses sensations, tout cela s'apprend, s'éprouve, à partir de pratiques elles-mêmes configurées extérieurement à l'individu et porteuses de référence pour agir. Il faut alors compléter cette enquête sur la catégorie institutionnelle de consommateur d'énergie en suivant cette piste qui invite à l'examen de l'apprentissage qui préside à toutes formes de *devenir consommateur d'énergie* au sens institutionnel ou savant du terme. Le prochain chapitre s'intéresse à quelques grandes séquences d'un tel apprentissage. On verra qu'il ne s'agit pas d'un apprentissage théorique, mais bien d'un apprentissage en interaction, susceptible de mettre au jour les conduites normales en matière de consommation d'énergie dans une série d'épreuves engageant la réflexivité des agents sur leurs pratiques.

## **Chapitre quatre. Devenir consommateur d'énergie, une approche par la notion interactionniste de carrière**

---

Au cours des trois précédents chapitres, j'ai montré que les recherches en sciences sociales dans le domaine de la consommation d'énergie manquent d'interroger la normativité sociale associée à la catégorie institutionnelle de consommateur d'énergie liée au mot d'ordre de transition énergétique. Or, par-delà l'évidente critique de l'*homo oeconomicus* à laquelle cette catégorie peut être spontanément affiliée, son examen attentif et diachronique a permis d'observer qu'elle participe de l'imposition d'une normativité sociale de l'être-consommateur et d'un certain mode de gouvernement du secteur marchand de l'énergie à destination des particuliers.

Le précédent chapitre a plus particulièrement permis de préciser le contenu de cette catégorie dans ses implications pratiques. Il a été mis en évidence que la catégorie institutionnelle de consommateur de la transition énergétique supporte une conception savante des raisonnements et conduites des individus en matière de consommation d'énergie, conception dont les références s'adressent à des sujets moins contraints de se conduire de telle ou telle façon qu'appelés à se montrer autonomes face au marché, contraint à la liberté marchande. Il a également été souligné que cette catégorie était en quelque sorte arbitraire, car s'appuyant sur un mode de raisonnement parmi d'autres possibles. Son contenu s'est d'ailleurs affirmé comme variable dans le temps. Comme je l'ai suggéré, cet arbitraire peut s'affronter à d'autres modes de raisonnement. Pour que la normativité sociale de la catégorie institutionnelle puisse s'ancrer dans l'expérience quotidienne, il semble nécessaire que soit entrepris au fil du temps un travail institutionnel d'éducation ou d'inculcation qui passe par des principes de correction. Être consommateur d'énergie ne doit ainsi pas être considéré comme un état, mais comme un devenir. C'est ce devenir qui va être observé une première fois dans ce chapitre afin d'éclaircir la manière dont le mot d'ordre consommateur en matière d'usage domestique de l'énergie peut ou pourrait se transmettre et s'imposer aux individus.

### **4.1 Le travail de la sociologie face à la figure institutionnelle du consommateur dans le domaine de l'énergie : trois écueils**

Au cours des dix dernières années, les sciences sociales françaises et anglo-saxonnes ont formulé principalement deux critiques vis-à-vis de la réforme des conduites consommatrices d'énergie induite par l'impératif institutionnel de transition énergétique. La première émerge

de ce que les observations des usages domestiques de l'énergie, au présent et dans différents contextes sociaux, ont permis de démontrer la force d'inventivité de la « pratique » et l'existence de contre-conduites vis-à-vis des normes dominantes de la consommation (notamment : Shove, 2003, 2012 ; Subrémon, 2009 ; Laforgue, 2012 ; Wihlite, 2014). En second lieu, ces recherches ont aidé à préciser ou à redéfinir comment sont fabriquées les pratiques domestiques consommatrices d'énergie en invoquant des concepts classiques des sciences sociales : *habitus*, génération, norme, stratégie (voire par exemple : Garabuau-Moussaoui, 2009 ; Zélem, 2010 ; Brisepierre, 2014 ; Levy *et al.*, 2014 ; Warde, 2005). Ces recherches ont mis en évidence certaines variables déterminantes des écarts observés entre la conception dominante des impératifs écologiques liés à la consommation et les théories indigènes de la consommation. Elles n'ont toutefois pas remis en cause la catégorie générique de consommateur d'énergie elle-même et, malgré les effets de connaissance produits, trois écueils peuvent s'y repérer.

Le premier concerne l'absence relative de comparaison ou de mise en articulation des cas qui y sont étudiés. Ceux-ci sont d'ailleurs rarement spécifiés dans ce qu'ils ont de particulier ou d'analogie par rapport à d'autres, sinon lorsqu'il s'agit de séries statistiques.

Le second écueil a trait à l'attribution d'un caractère « sur » ou « sous » socialisé des pratiques faisant l'objet de l'enquête, pour reprendre à mon compte des catégories de la sociologie économique (Granovetter, 2008 p. 81). Dans la perspective sur-socialisée, la force de la norme est telle que la conduite est transcrite de manière triadique : acceptation, rejet (« résistance ») ou contre-conduite. Lorsque les pratiques domestiques consommatrices d'énergie sont envisagées dans une perspective sous-socialisée, elles apparaissent tellement singularisées que la norme devient un référent lointain dont la normativité sociale n'opérerait que faiblement.

Enfin, lorsqu'il est fait mention dans ces recherches d'apprentissages ou de dimensions déterminantes des pratiques domestiques consommatrices d'énergie, c'est, le plus souvent, sans en déduire l'aspect logique. J'entends par cette assertion que les propositions ne s'appuient pas sur une série articulée d'opérations observables ou susceptibles d'être documentées et ne font pas état des variations qui peuvent exister au cours du temps pour les groupes ou les individus vis-à-vis de ces apprentissages. En fin de compte, il n'est quasiment jamais fait mention des mécanismes de ce qui relèverait d'une socialisation aux pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie, c'est-à-dire des modalités fondant la pratique à partir d'opérations d'inculcation de références pour agir. En résumé, il y a une absence de théorie de l'apprentissage ou de la

socialisation dans ces recherches, comme il peut en exister en sociologie dans le domaine de la lecture ou de la consommation alimentaire, par exemple.

Autour de ces trois écueils, j'affirme que l'attention de ces recherches a été insuffisamment portée sur la manière concrète dont les *références pour agir en matière de pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie* viennent et restent aux individus, et comment elles peuvent varier dans le temps. C'est pourquoi selon moi elles peinent à observer, par-delà des analyses d'écart entre injonctions institutionnelles et pratiques ordinaires, comment la normativité sociale de la catégorie institutionnelle de consommateur d'énergie peut toute de même se saisir, à bas bruit, des conduites des individus. En résumé, on sait généralement que *des* individus ont *des* pratiques, mais on ne sait pas comment cela se passe pour qu'il en soit ainsi, sinon de façon elliptique comme je l'ai déjà suggéré dans le premier chapitre.

#### **4.1.1 Vers un changement de perspective autour des socialisations aux pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie**

Un exercice de pensée appuyé sur les pistes d'enquête mises en exergue au deuxième chapitre peut définir une autre manière de s'y prendre. Pour comprendre la socialisation des agents aux pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie dans le temps, le premier mouvement pourrait ainsi certainement consister à les suivre lorsqu'ils sont en train de réaliser leurs apprentissages : de la sphère familiale à la rencontre avec le marché de l'énergie. Car, sans aucun doute possible, devenir consommateur d'énergie au sens savant et institutionnel c'est être socialisé à et *sous* des normes, à des références pour agir qui ne sont pas naturelles et dont les individus font la découverte dans des circonstances précises tout au long de leur existence. Cette découverte peut aller jusqu'à apprendre l'existence d'un marché de l'énergie au sens savant et institutionnel, par exemple. Les références pour agir peuvent aussi varier et même entrer en concurrence au fil de la trajectoire sociale des agents. Il faut aussi préciser qu'être socialisé à et *sous* certaines références pour agir ce n'est pas simplement se poser comme sujet agissant dans la réception et l'appropriation (même relative) de principes moraux ou de l'inculcation abstraite de règles. Apprendre des références pour agir, cela ressort en toute hypothèse de deux dynamiques qu'il y a lieu d'entendre comme complémentaires, même si elles s'appuient sur des traditions sociologiques qui s'opposent parfois et qu'on essaiera jusqu'à un certain point de tenir ensemble.

Premièrement, il s'agit de formes d'apprentissages pratiques qui sont indexées et référées à des contextes, comme l'a par exemple montré en France Bernard Lahire pour les pratiques de lecture et d'écriture (1995). Deuxièmement, cette réalité se forme certainement à

partir d'opérations de justification par rapport à des états de choses à qualifier, dans un fonctionnement proche de ce que Boltanski, Thévenot et leurs commentateurs ont décrit (1991 ; Boltanski, 2009, 2015). La socialisation aux pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie serait dès lors semblable à tout autre domaine de socialisation : un apprentissage dans le temps au cours duquel l'essentiel de l'activité d'édification se déroule autour de la définition de ce qu'est un rapport et une façon d'agir légitime pour telle pratique, dans tel espace et telle situation. Une définition qui est transmise en contexte et au cœur de la pratique même. En s'appuyant sur une telle acception de l'apprentissage pour la recherche, l'enquête sociologique ne pourrait alors manquer de suivre la formation des pratiques et de leurs références dans le temps. Ici, en première analyse au moins, l'usage de concepts descriptifs plus elliptiques qu'explicatifs tels : *habitus*, expérience, disposition, tactique, etc., serait peut-être à proscrire dans un premier temps, comme je l'ai posé dès l'introduction du manuscrit.

Finalement, en omettant ces dimensions intrinsèques à l'apprentissage et à l'assujettissement (au sens de devenir sujet, de subjectiver) sous une norme et ses références pour agir, la littérature récente sur la consommation d'énergie a été amenée à minimiser l'enchaînement logique et empirique d'étapes pouvant conduire au *devenir consommateur* dans le sens savant et institutionnel.

Il s'agit d'un devenir qui conduirait par exemple à percevoir l'ensemble des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie comme une seule et même consommation. Ces recherches ont tout autant minimisé selon moi la dimension morale de ce processus : le fait que les références pour agir sont dans le temps des manières de se coordonner avec les autres et qu'elles sont porteuses d'une histoire morale de l'agent. En concentrant les efforts sur la rencontre d'une pluralité de références pour agir liées aux pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie simplement *au présent* (comme la rencontre des mots d'ordre écologiques et des mots d'ordre familiaux, par exemple), cette littérature a négligé d'examiner le principe des différends entre des systèmes de références pour agir en la matière.

En résumé, pour tenter de dépasser les écueils de la littérature et pour interroger les socialisations aux pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie, les différends entre références pour agir « savantes » et « profanes » ou se questionner sur leurs conséquences, le préalable peut consister à documenter *comment les apprentissages dans le domaine se déroulent*.

Dans ce chapitre, je vais en rester principalement à l'apprentissage du sens savant et institutionnel de la consommation. Mon objectif est de repérer s'il existe des étapes précises concernant l'apprentissage de ses références pour agir en matière de consommation d'énergie



d'abord dans la sphère familiale, puis tout au long de la trajectoire sociale. Je souhaite le faire en mettant en évidence des faits directement observables et articulés, utiles finalement pour apercevoir comment les références savantes et institutionnelles peuvent venir et rester aux individus.

L'argumentation du chapitre est construite en trois parties. Au cours de la première, je détaille l'approche par la *carrière de consommateur d'énergie* qui servira d'appui à la démonstration. J'expose et détaille ensuite trois de ces carrières de consommateurs. Celles-ci concernent des individus aux origines populaires semblables, mais aux trajectoires sociales divergentes. On prêtera ici attention, par comparaison, à la variété des modes d'apprentissage de la consommation afin de se demander si les étapes d'une carrière de consommateur d'énergie domestique existent par-delà les différences socio-économiques qui tracerait indéniablement des variations entre les individus. Dans la deuxième partie, l'analyse se prolonge à l'appui des résultats tirés d'une enquête par questionnaire afin d'élargir la focale à une plus grande variété de situations sociales. La conclusion du chapitre nuancera toutefois la pertinence de se référer simplement à l'idée d'une carrière de consommateur d'énergie qui irait au cours de l'existence de l'acquisition de références pour agir « profanes » à une conception « savante » des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie.

#### **4.1.2 Une enquête auprès de ménages populaires**

L'argumentation s'appuiera sur deux matériaux complémentaires. Le premier est tiré d'une enquête par questionnaire réalisée, dans la région d'enquête, auprès de cent deux ménages. Cette enquête portait sur l'identification des différentes étapes du développement d'un raisonnement sur l'usage de l'énergie dans l'univers domestique, de l'enfance à l'âge adulte, mais également sur les processus de transmission des pratiques. Cette enquête a bénéficié de l'aide d'étudiants en travail social que j'initiai alors à l'enquête de terrain en sociologie dans les cadres d'un enseignement au sein de l'Institut régional du travail social local.

Les lieux de recrutement des répondants ont été variés, l'enquête n'avait pas de visée représentative<sup>78</sup>. Bien au contraire j'ai posé par hypothèse exploratoire que si l'on en croit les pouvoirs publics, les références du raisonnement consommateur au sens savant et institutionnel sont supposées être partagées par tout un chacun. De ce point de vue, il s'agissait bien de se confronter à une hétérogénéité de profil de répondant. Je me suis toutefois assuré que les classes

---

<sup>78</sup> Le questionnaire type de cette enquête et l'ensemble des données concernant les profils des répondants sont disponibles en annexe 3 et 4. Je détaille certaines de ces données plus loin dans le chapitre.

populaires du haut, comme entendu en introduction, seraient bien représentées parmi les répondants.

Le second matériau est issu d'une enquête par entretiens (N=63) standardisés, et parfois répétés, réalisés auprès de ménages de la région d'enquête, issus de différentes catégories socio-professionnelles (de l'ouvrier au médecin) et de classes de revenus (de moins de 10 000 € à plus de 100 000 € par an)<sup>79</sup>. Ces entretiens, d'une durée d'une à plusieurs heures, réalisés le plus souvent aux domiciles des enquêtés, avaient pour objectif de retracer l'enchaînement des apprentissages en matière de consommation d'énergie. Le caractère standardisé des entretiens permettait d'appliquer une même grille d'analyse à l'ensemble des données ainsi construites et de réaliser des comparaisons intra et inter-catégorielles. Cette enquête par entretiens standardisés a été réalisée avec l'aide d'un organisme local de prestations familiales<sup>80</sup>. Certains enquêtés ont ensuite été interrogés indépendamment de cette grille standardisée.

## **4.2 Une carrière du consommateur d'énergie ?**

Existe-t-il une *carrière* type conduisant des individus à devenir, à se penser puis à se conduire comme des consommateurs d'énergie au sens savant et institutionnel ? La notion de carrière est prise ici dans le sens que lui a donné Howard S. Becker (1985). Au sein de la sociologie des professions, celle-ci permet d'examiner « la suite des passages d'une position à une autre accomplis par un travailleur dans un système professionnel. » (Becker, 1985, p. 47). À partir de cette notion, la sociologie des professions met le plus souvent en évidence « les facteurs dont dépend la mobilité d'une position à une autre » (p. 47) soulignant là autant les « faits objectifs relevant de la structure sociale que les changements dans les perspectives, les motivations et les désirs de l'individu. » (p. 47), indépendamment de la question de « la réussite » de la carrière.

Comme l'a montré Becker, une approche par l'examen de carrière a sa pertinence dans d'autres champs de recherche que celui de la sociologie des professions, par exemple ceux relatifs à la consommation ou à tout autre domaine de l'existence quotidienne. Parmi tous les auteurs s'étant approprié cette notion à d'autres fins que celle d'examiner des carrières professionnelles, on peut retenir les noms de Jeanne Lazarus (2012, 2013, 2014), pour son travail sur les clients des banques, et celui de Muriel Darmon pour ses recherches sur l'anorexie

---

<sup>79</sup> Les données démographiques de la population enquêtée par entretiens standardisés sont disponible en annexe 5.

<sup>80</sup> Les enquêtés étaient préalablement interrogés par téléphone par des agents de cet organisme pour une enquête interne à laquelle j'ai participé, notamment pour en définir les modalités. Une question proposait la mise en relation avec « un sociologue » pour un entretien physique.

(2003) et un important article de synthèse sur les usages de la notion de carrière en sciences sociales (2008). J'ai retenu le travail de la première parce qu'elle traite spécifiquement de l'affirmation d'une figure savante et institutionnelle de consommateur, celle du client bancaire, dont les références pour agir rejoignent et chevauchent la figure institutionnelle du consommateur d'énergie générique de la transition énergétique. Je prends appui sur les recherches de la seconde, parce que mon propos n'est pas sans affinités avec le sien. Muriel Darmon a développé une approche en termes de carrière dans un domaine, l'anorexie, où les dimensions du corps et de l'apprentissage de sensations corporelles sont engagées, comme c'est le cas pour les pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie qui suscitent mon intérêt.

#### **4.2.1 La notion de carrière comme outil d'objectivation sociologique**

Dans son ouvrage traitant du phénomène de l'anorexie, Muriel Darmon propose une longue réflexion sur la transposition de cette notion de carrière au phénomène de l'anorexie (2003, p. 79-103). Elle note principalement que cette approche permet de renverser la perspective sociologique du « qui sont-ils » au « que font-ils ? », c'est-à-dire à ne plus proposer des typologies d'individus, ou pas seulement et plutôt dans un second temps, mais à retracer des processus et des activités (p. 80-81). On passerait ainsi d'une explication par « l'identité » à une autre par « l'activité » (p. 82).

Ce renversement de perspective par le concept de carrière ouvre à mon avis plusieurs pistes de recherches originales en comparaison de celles reposant sur des typologies de publics. J'en retiens cinq. Première piste, en lieu et place d'envisager une qualité (comme celle de consommateur) résultant essentiellement d'une personnalité, d'une psychologie collective individuelle, il y a lieu de la rattacher à ce qui est fait ou doit être fait pour qu'un individu soit rattaché à une catégorie (p. 83). Il s'agit en second lieu « d'envisager les phénomènes analysés comme des processus » (p. 85), et d'en restituer la dimension temporelle. C'est notamment pourquoi l'idée d'examiner un devenir consommateur d'énergie variable dans le temps me semble s'imposer. Troisièmement, on devrait se donner la possibilité d'examiner les conditions de possibilité d'un tel devenir. Quatrièmement, le regard gagnerait à être porté sur une dialectique de l'apprentissage entre le faire et l'être fait, ou, comme le dit également Jean-Claude Passeron (2006 [1991]) à propos de cette même notion de carrière, de faire « comprendre l'aspect indissociablement contraignant, non voulu (objectivé) et vécu comme personnel (subjectivé) d'une biographie. » (2006 [1991], p. 204). Le consommateur d'énergie au sens savant apparaîtrait ici non seulement fait par sa pratique, mais aussi fait par d'autres.

C'est une piste qui constituera un axe de réflexion majeur pour la suite de la thèse. Enfin, il s'agit d'observer les variations et les permanences des pratiques dans le temps. Dans cette dernière perspective, les causes des variations et des permanences des références pour agir mobilisées par les agents sont recherchées dans une histoire dialectique entre l'objectif, les contextes d'effectuation, et le subjectif, le sens moral de la pratique. Les variations et permanences dans la conduite d'un agent ne sont donc plus seulement entendues comme le résultat d'une prétendue identité ou d'hypothétiques états psychologiques.

Dans un article consacré à la notion de carrière postérieur à la publication de son ouvrage sur l'anorexie Muriel Darmon (2008) systématise son approche en la matière. Elle définit la notion de carrière comme un instrument d'objectivation interactionniste particulièrement pertinent pour étendre les domaines d'examen de l'enquête sociologique. En effet, l'objectivation permise par cette notion est pour elle une manière de « creuser un écart, tant avec le discours des enquêtés qu'avec les autres discours savants ». Cet écart n'est bien entendu pas une fin en soi, il s'agit de mettre en évidence :

« [...] de la différence, pour faire de la vérité, ce peut donc être un objectif scientifique, en particulier lorsqu'il s'agit de ne pas laisser intacts des monopoles de pensée : c'était d'ailleurs l'objectif principal de l'approche sociologique de l'anorexie [...] » (Darmon, 2008).

Non loin de cet argument, Jeanne Lazarus souligne à propos de la notion de carrière que les étapes dessinées à son prisme ne sont que des moments stylisés par le processus d'enquête (2014, p. 83). Elles n'apparaissent pas, par exemple, comme vécues par les individus avec un contenu semblable et se déroulant dans le même ordre ou selon un rythme régulier dans le cycle de vie. Certaines étapes peuvent aussi faire défaut et il revient au sociologue d'en reconstruire une explication, et de mesurer la portée d'une telle absence. On peut relever avec Lazarus trois autres éléments méthodologiques sur l'usage de la perspective par la carrière. D'abord, la notion de carrière, dans sa version beckerienne, est indissociable de celle de *déviance*, et dès lors de l'étiquetage des individus comme des déviants par rapport à des identités faisant l'objet d'une définition institutionnalisée, ainsi que de la sanction qui peut résulter d'une telle transgression. C'est un problème qu'il faudra nécessairement introduire dans le fil de l'analyse des carrières de « consommateur d'énergie ». Elle rejoint ce que je disais plus haut avec Passeron sur la manière dont les individus font et sont faits comme des consommateurs au sens institutionnel et savant. Cette déviance est ainsi intrinsèquement liée aux interactions avec des porteurs de normes ou de références pour agir (ou de causes, chez Becker) institutionnelles et savantes, comme celle du consommateur d'énergie générique. Enfin, il est nécessaire d'inclure dans l'analyse le processus même de mise en récit de la carrière. C'est un principe de vigilance

méthodologique proche de la dénonciation de l'« illusion biographique » de Pierre Bourdieu (1986). Néanmoins, je ferai en sorte que dans mon approche par la notion de carrière la forme et le mode de mise en récit des enquêtés participent pleinement des analyses.

#### **4.2.2 Une vigilance nécessaire face à « l'étapisme » d'une approche en termes de carrière**

S'appuyer sur la notion de carrière ne va cependant pas sans poser des problèmes pour la construction de connaissances en sociologie. Marielle Poussou-Plesse a récemment consacré un article sur le sujet dont la motivation résulte de la prolifération des usages de la notion de carrière dans les sciences sociales (2010). Elle y souligne principalement que l'« etapisme » de la notion conduit à examiner un processus défini par avance autour d'un point final et de l'étudier à partir du « comment devient-on ? » (p. 262) Cette propension peut entraîner une forme de naturalisation et d'évolutionnisme. Pour tenir compte de la critique de Poussou-Plesse, j'utiliserai ici la notion de carrière de manière essentiellement exploratoire, comme un outil d'identification d'étapes possibles par rapport à un devenir commun imposé socialement à des agents socialisés, puisqu'être un consommateur d'énergie constitue un mot d'ordre légitimé et institutionnalisé par un certain nombre d'institutions.

Malgré les objections de Poussou-Plesse, cette approche par la carrière n'en garde pas moins à mon sens une grande force heuristique. Celle-ci réside, principalement, dans la manière qu'elle a de faire percevoir des variations par rapport à un seul et même impératif social de devenir. Cette notion dispose en outre d'une valeur logique et autorise la transposabilité d'un cas à un autre à des fins de comparaison. En utilisant la notion de carrière comme outil exploratoire, on ne part pas avec la certitude de l'existence d'une carrière du devenir consommateur d'énergie au sens savant. On se demandera en réalité s'il en existe une, mais aussi comment la repérer le cas échéant en comparant des trajectoires sociales au sein desquelles sera restituée la dimension énergétique sans l'isolée d'autres domaines de l'existence.

### **4.3 Le devenir consommateur d'énergie : une succession d'étapes aux significations variées**

Je vais maintenant comparer trois « carrières » de consommateurs d'énergie. Il s'agira de retracer de manière schématique leur trajectoire sociale, au sein de laquelle sera replacée la dimension du rapport à l'usage domestique de l'énergie. Ces trois cas sont tirés du corpus

d'entretiens standardisés sur lequel il convient de s'attarder un instant afin d'y restituer le choix des cas étudiés. Cela me permettra d'expliquer pourquoi j'ai retenu seulement et spécifiquement ces trois cas et pas quatre ou cinq, par exemple.

Ce corpus de 63 individus se compose pour 35 % de personnes âgées de 35 à 45 ans. Les individus de 45 à 55 ans comptent, eux, pour 26 % de l'effectif total. Viennent ensuite les 25-35 ans (23 %), puis les 55-65 ans (13 %) et enfin les 18-25 ans (3 %). Afin de rester dans le spectre de la classe d'âge majoritaire du corpus, les trois cas présentés ci-dessous sont tirés de la première de ces classes. Ce choix est motivé par le fait que cette classe d'âge des 35-45 ans peut être considérée comme celle de la cristallisation de la position sociale. C'est ce qu'ont établi par exemple Christian Baudelot et Roger Establet (2000) ainsi que, d'une certaine manière, Louis Chauvel (1998), c'est aussi la classe d'âge retenue en la matière par l'Insee (Koubi, 2004). Ce choix m'est apparu pertinent sous la supposition qu'au sein de cette classe d'âge les expériences de la socialisation primaire ne sont ni trop proches pour réveiller des souvenirs douloureux ni trop éloignés pour avoir été oubliées.

Du point de vue de l'origine et de la position sociale, l'effectif est relativement dispersé. Les trois cas présentés ci-dessous tirent cependant tous leurs origines sociales – ou bien se situent au moment de l'enquête – au sein des classes populaires « du haut », pour les raisons évoquées en introduction de la thèse. On peut rappeler ici que les situations sociales des classes populaires du « haut » sont, en effet, relativement sujettes à l'incertitude quant à leur devenir. Elles sont aussi prises dans une forme de triangulation vis-à-vis de la légitimité sociale de leurs pratiques (Schwartz, 2009, p. 5), c'est-à-dire à la fois un rapport inquiet aux pratiques du « bas » (celles des populations les plus pauvres) et un rapport inquiet face à celles « du haut » (celles des classes dites « moyennes »). C'est notamment pourquoi on a choisi ces profils pour examiner les carrières de consommateur d'énergie : ils ont semblé rendre plus saillant le rapport à la pratique au cours de l'enquête. Afin de faire varier les dynamiques en matière d'apprentissage des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie, j'ai choisi de présenter une trajectoire de relative stabilité par rapport aux origines sociales (cas 1), une trajectoire de déclassement (le cas 2) et, enfin, une trajectoire d'ascension sociale (cas 3).

Parmi les événements du cycle de vie influençant les choix en matière de pratiques domestiques, la situation matrimoniale suivie de cohabitation peut être considérée comme un facteur de changement. Elle peut entraîner le partage de références pour agir jusqu'alors propres à chacun des conjoints (le lecteur aura compris que ces références ne sont pas singulières ou seulement privées), parfois, en cas de mise en couple précoce, dominées par le système de références parentales, et ce même dans les cas d'homogamie sociale. On a par conséquent

préférentiel pour ces études de cas des personnes vivant en couple depuis une durée suffisamment longue pour avoir forgé des références domestiques supposées partagées. Cela plaide pour la suite de l'argumentation à examiner l'incidence de la mise en couple sur l'évolution des pratiques de consommation et dans le devenir consommateur. C'est aussi pour cela que j'ai privilégié des ménages où l'on compte une présence d'enfants<sup>81</sup>. Ces décisions permettent de se situer dans et par rapport aux recherches examinant l'impact des événements du cycle de vie sur les modes de consommation. C'est une approche qui est moins développée et moins précise dans l'étude de la consommation d'énergie qu'elle ne l'est, par exemple, dans le domaine de la consommation alimentaire (Wethington, 2005 ; Wethington, Johnson-Askew, 2009 ; Plessz *et al.*, 2014).

En ce qui concerne la situation vis-à-vis du logement, 19 % de l'effectif du corpus d'entretiens standardisés est propriétaire, 59 % locataire du parc privé et 22 % du parc social. Pour la présentation des carrières, on a retenu des cas de figure correspondant à chacune de ces modalités, de même qu'ont été sélectionnés une situation de logement en périphérie d'une grande ville (22 % de l'effectif), une en milieu urbain (51 % des enquêtés) et une enfin en milieu rural (2 % du corpus). L'objectif est ici d'interroger l'idée de carrière de consommateur d'énergie au sein d'un spectre suffisamment large, bien que schématique j'en conviens, de situations de logement.

Au croisement de tous ces critères, ce sont les situations et trajectoires d'Emmanuelle, Christophe et Cyril qui feront l'objet d'une présentation ci-dessous. Chacune de ces trajectoires devrait permettre deux genres de discussions pour la suite du chapitre. Premièrement, de repérer comment peut se dérouler typiquement une socialisation aux pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie. Deuxièmement, de faire ressortir éventuellement des étapes bien identifiables du « devenir consommateur » au sens savant et institutionnel, en tenant compte des spécificités attachées aux trajectoires sociales examinées.

#### **4.3.1 Emmanuelle : une carrière faite de revirements de références et de pratiques**

La première trajectoire sur laquelle je vais m'appuyer est celle d'Emmanuelle. Au moment où je la rencontre, elle, son compagnon et leurs deux enfants viennent d'emménager dans un logement neuf du parc social à la périphérie d'une grande ville de la région d'enquête, destiné aux ménages à revenu moyen. Elle a 34 ans. Elle est pacsée depuis six ans avec Frédéric, 35 ans. Ils sont parents de deux garçons de 6 ans et 19 mois. Emmanuelle est titulaire d'un master

---

<sup>81</sup> La moyenne est de 1,23 enfants par ménage dans le corpus.

de psychologie. Frédéric a arrêté ses études peu après la rencontre d'Emmanuelle. Il est titulaire d'un Diplôme d'études universitaires générales (DEUG) dans le champ des ressources humaines et d'un BEP « Métiers du bâtiment ».

Emmanuelle occupe trois emplois en parallèle : elle est vacataire pour un institut de psychologie, éducatrice pour un enfant autiste et elle a « une petite activité libérale ». Mis bout à bout, ses différents emplois lui procurent un temps de travail de 80 % et un revenu mensuel d'environ 1 000 €. Frédéric, lui, « travaille sur des chantiers de désamiantage [ouvrier qualifié] » à temps plein et il perçoit un salaire mensuel de 1 800 €. S'ajoutent à ces revenus un complément d'allocation familiale de 115 € mensuels et l'aide pour le mode de garde des enfants de 120 €. Ces revenus situent le ménage en dessous du revenu médian pour un couple avec deux enfants. Les origines sociales du couple se situent d'ailleurs au sein de la même catégorie sociale, et plus particulièrement dans celle que l'on peut qualifier de classe populaire stable. La mère d'Emmanuelle est employée comme agent de contrôle des dossiers de contentieux à la Caisse d'allocations familiales (CAF). Son père était fonctionnaire territorial de catégorie B, il est aujourd'hui décédé. Quant à Frédéric, sa mère est agent d'entretien et son père, retraité, était également fonctionnaire territorial de catégorie B.

À l'inverse de sa trajectoire sociale, la « carrière » du raisonnement d'Emmanuelle vis-à-vis de ses pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie ne suit pas un mouvement linéaire. Dans son enfance, elle dit ne pas avoir connu de privations dans quelque domaine que ce soit. Elle ne mentionne aucun apprentissage significatif de la consommation d'énergie jusqu'au divorce de ses parents. À la suite de celui-ci, les difficultés financières s'accumulent pour son père avec qui elle a « décidé de vivre ». Elle évoque avec émotion les privations énergétiques, mais aussi d'autres formes de restrictions connues lors de cette période (notamment alimentaires et vestimentaires). Dans le domaine énergétique, elle relate des épisodes de coupures de service. D'après Emmanuelle, ils n'étaient pas rares. Elle insiste plus particulièrement sur l'un d'eux, intervenu vers ses 16 ans, au cours duquel son père lui demanda d'apporter au guichet du fournisseur d'énergie les sommes nécessaires aux paiements des factures en retard afin de rétablir le courant à leur domicile. Emmanuelle souligne à plusieurs reprises le fait que cet épisode l'a marquée et a, dans un langage sociologique, configuré pour longtemps son rapport à ce domaine de l'économie domestique. Au prisme de cet épisode, elle suggère qu'elle a longtemps été privée d'un confort qu'elle qualifiera de « normal », sauf « peut-être quand [elle] vivait dans le premier studio [celui d'une résidence universitaire] avec Fred », c'est-à-dire dans leur premier logement en commun. Après avoir vécu deux années dans celui-ci, le couple déménage pour un logement plus grand, situé dans une aile indépendante d'un



pavillon qui «était, de ce point de vue [énergétique] horrible», précisant que «c'était impossible de chauffer, on avait toujours froid [...]». Elle décrit longuement les «ennuis» énergétiques qu'elle et Frédéric ont connus dans ce logement :

«La première année, j'allumais tout [chaque pièce était équipée d'un radiateur électrique] et encore on avait froid, ça chauffait pas. Et puis, la claque, une facture de régularisation de 1 000 €, j'en ai pleuré, vraiment ! [...] je ne savais pas comment on allait faire».

Emmanuelle affecte de faire le lien entre la situation énergétique qu'elle a connue dans ce logement et ses «mauvais souvenirs» d'enfance, soulignant par exemple avoir «craint la coupure», alors même que leur premier enfant venait de naître. Le couple décide de demander un échancier de paiement auprès du fournisseur d'énergie afin d'étaler cette dette dans le temps. Emmanuelle affronte de nouveau les agents de l'opérateur, mais refuse de déposer un dossier d'aide sociale – auquel elle aurait pu prétendre alors – pour le paiement des factures d'énergie. La mensualité de leur facture est recalculée, passant de 80 à 180 € – «une sacrée somme!» – qui contraint l'ensemble du budget du ménage. C'est *a priori* à l'aune de cette facture, dont le montant est important relativement à leur budget, que le couple se met en quête d'une nouvelle gestion du confort intérieur. Les pratiques du couple changent effectivement. «On a fait très attention [...] toujours super couverts : pulls, couvertures, radiateur d'appoint que je rechargeais directement. Le pire c'était pour les enfants». Le propriétaire du logement n'est pas d'une grande aide dans cette situation : «Je le lui ai dit, mais il m'a simplement dit "je sais, il faut juste faire attention, moi je ne chauffe pas", c'était dur.» Elle ne trouve pas plus de soutien du côté de son fournisseur d'énergie : «ils [les agents] m'ont dit la même chose, "faites attention" [à votre consommation], tu parles, comment faire dans ce logement!». Elle précise que toutes les factures ont été payées après cet épisode, une sorte de point d'honneur, visiblement.

L'accumulation de ces expériences «énergétiques» fait dire à Emmanuelle qu'elle «ne savai[t] plus trop ce qui était normal [en matière de confort thermique]». Elle note qu'allant «chez des amis, c'était *wouahou*, il faisait chaud, tout était allumé». Frédéric, qui lui n'avait pas connu de privation énergétique (ni d'autres formes de privation d'après d'Emmanuelle) durant son enfance dans le pavillon de ses parents, semblait d'ailleurs vivre difficilement cette situation où le couple s'est senti stigmatisé en se comparant au groupe de référence que constituaient alors leurs amis proches. «Ça nous a affectés et tendus», précise-t-elle. La recherche d'un appartement moins «consommateur d'énergie» devient une priorité pour eux, plus encore lors de l'annonce de la deuxième grossesse d'Emmanuelle. Par un concours de

circonstances, ils arriveront à obtenir rapidement un logement HLM destiné aux ménages à « revenus moyens » dans un ensemble d'habitations neuf en périphérie d'une grande ville. Emmanuelle semble aujourd'hui favoriser une ligne de conduite vis-à-vis de sa consommation d'énergie, tirée certainement en partie de son expérience en la matière : « tout simplement le minimum acceptable. On doit pouvoir se chauffer, prendre un bain chaud ».

Finalement, la « carrière énergétique » contrastée d'Emmanuelle semble se décliner en deux grandes étapes schématiques. D'abord, une socialisation primaire où elle est confrontée à une forme de vie dont on peut dire qu'elle promeut des pratiques n'étant pas *a priori* réflexives, dans le sens où elles ne font pas l'objet d'une réflexion de l'acteur ni de « compte rendu » comme une inscription sur carnet. Cette première séquence s'articule autour d'une période sans accident déclaré, suivie, après la séparation de ses parents, par des restrictions, des coupures de service, une attention plus forte au fait énergétique, mais aussi à sa présence concrète dans l'ordinaire domestique du ménage. Dans un deuxième temps, alors que sa trajectoire sociale connaît une ascension relative vis-à-vis des derniers moments de son adolescence (études réussies, mise en couple, etc.), Emmanuelle est amenée à reconstruire des pratiques mobilisatrices d'énergie aux références « autonomes », orientées vers ce qui lui semble « normal ». Cette normalité, elle ne la puise pas de nulle part. Elle la tire, par exemple, de son enfance et au cœur de celle de son conjoint. Son compagnon est aussi susceptible de lui rappeler la norme dominante, lui qui n'a pas vécu les mêmes privations et les découvre avec elle. L'épisode de la facture de régularisation qu'elle vit avec Frédéric joue alors comme un tournant.

Cet épisode rebat les cartes des références, mais pas n'importe comment. Il semble réveiller pour Emmanuelle la peur de la coupure de service en remémorant la prime-socialisation aux pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie. La confrontation avec des individus extérieurs aux ménages suscite, elle, trois types de réactions. Vis-à-vis du propriétaire qui se désintéresse visiblement de la situation, le couple se trouve sans ressource apparente pour demander une forme de réparation (travaux, baisse des charges), il est démuné. Confrontés aux agents de l'opérateur qui renvoient le problème sur les pratiques (« faire attention ») les deux se trouvent finalement culpabilisés quant à leur manière de vivre. Enfin, en se comparant au groupe de pairs, leur situation leur apparaît finalement comme « anormale » ou comme déviante, pour reprendre le langage de Becker mobilisé plus haut. On peut envisager qu'ils ont pu alors se sentir stigmatisés. Ce triple stigmate s'accompagne de disputes dans le couple à propos de la norme. Emmanuelle adopte alors une conduite visant à préserver la tranquillité financière et la morale familiale, mettant les enfants au centre des préoccupations de confort thermique. Leur déménagement récent vers un logement neuf, encastrant les représentations les

plus idéales du confort dans son agencement même (avec du double vitrage, des thermostats réglables, etc.) conduit certainement Emmanuelle à relire son parcours à l'aune de cette norme à présent partout affirmée dans son quotidien, en privilégiant une retraduction des événements et en détachant les problèmes précédents de sa propre conduite. C'est ce qu'elle semble affirmer en tout cas quand elle dit « rechercher un logement moins consommateur », c'est le logement qui consomme, pas elle, pas eux.

Le raisonnement énergétique, si l'on peut dire, d'Emmanuelle est finalement pris dans les plis de sa trajectoire sociale (changement de logement, revirement de situation, etc.) et référée à des systèmes de repères et d'équivalences qui dépassent le seul domaine énergétique<sup>82</sup>. *A minima*, l'étude de ce cas montre que s'il existe un ordre de réalité analogue à une carrière du consommateur d'énergie, celle-ci se construit par une succession de conflits de références et par des revirements dans la pratique ayant pour horizon une recherche de références pour agir légitimes ou qui s'imposent comme des telles.

Dans l'objectif de comprendre comment les pratiques énergétiques viennent et restent aux individus, une autre façon d'éprouver la fécondité de l'approche par la notion de carrière autour du devenir consommateur d'énergie consiste à suivre des changements de pratique au sein d'un même logement. L'héritage d'un cadre bâti, au sens large de l'accès à un logement, peut montrer, en effet, l'étendue et les circonstances de la variabilité intra-individuelle des dispositions consommatrices à l'intérieur d'un même contexte de consommation. Le cas mobilisé pour examiner cette idée est celui de Christophe.

#### **4.3.2 Christophe : une carrière « sans » apprentissage du rôle de consommateur d'énergie ?**

Christophe, 47 ans, titulaire d'un BTS de technicien de maintenance industrielle, spécialité électrique. Il est sans emploi depuis un accident survenu en 2009. Il vit avec Marina, 30 ans,

---

<sup>82</sup> La référence aux « plis » de la trajectoire sociale renvoie ici à un ouvrage récent de Bernard Lahire – *Les plis singuliers du social* (2013) – ouvrage synthétisant en partie ses travaux antérieurs sur le thème de la socialisation. Pour résumer cette métaphore du « pli », Lahire souligne qu'elle « signifie que le monde social ne se présente pas seulement aux individus comme des réalités extérieures (collectives et institutionnelles), mais qu'il existe aussi à l'état plié, c'est-à-dire sous la forme de dispositions et de compétences incorporées » (p. 14). Pour Lahire, « chaque individu porte en lui des compétences et dispositions à penser, à sentir et à agir qui sont les produits de ses expériences socialisatrices multiples. » (2013, p. 14). En mobilisant cette référence ici, dans cette définition précise, et sans complètement signaler une quelconque révérence à Lahire, on souhaite souligner que les raisonnements d'Emmanuelle ne résultent pas seulement d'une « enquête » ou d'un « calcul » porté vers des objets donnés immédiatement à sa conscience. Plus sûrement, l'expérience médiante et l'expérience immédiate, du froid, du chaud, du coût, des changements, etc., viennent s'entrecroiser au moment d'élaborer un mode d'action. Cela nous éloigne à la fois d'une approche spécifiquement pragmatique ainsi que d'une conception seulement interactionniste. C'est une position qui s'enrichira au fil du manuscrit.

titulaire d'un BTS obtenu au Cameroun. Elle est actuellement inscrite en seconde année de licence de droit à l'université. Elle n'a pas de revenu. Le couple a une fille, Maïna (5 ans). Lors de notre rencontre, les revenus du couple sont de 680 € au titre du Revenu de solidarité active (RSA).

Christophe a vécu jusqu'à ses 37 ans dans le pavillon dont ses parents étaient propriétaires dans les quartiers est d'une grande ville portuaire du sud de la France. Ces deux parents étaient fonctionnaires territoriaux, de catégorie B, occupant des postes de secrétaire et de magasinier. Christophe n'évoque aucun autre logement en commun avec eux. Le détail de la forme de vie dans le pavillon parental met en évidence une délégation complète de la gestion du confort et de l'économie domestique à sa mère. Christophe ne se préoccupe pas, à cette période, de « ces choses-là ». Il quitte ce domicile lorsque sa mère décide de vendre cette maison, deux années après la mort de son père. Il se met alors en quête d'un appartement, achète « une liste » [de biens à louer] auprès d'une agence immobilière et trouve son logement actuel après une dizaine de visites d'appartements. À la même époque, sa mère rompt toute relation avec lui, en raison de sa mise en couple avec Marina, alors « il y avait urgence » à trouver un logement, explique-t-il, sans trop de choix cependant, car les revenus du couple étaient alors composés du seul salaire de Christophe, c'est-à-dire 1 800 € mensuels.

Le couple s'installe en 2007 dans le logement qu'il occupe encore aujourd'hui. C'est un appartement de 51m<sup>2</sup> loué dans le secteur privé et situé dans un immeuble construit en 1976, géré en copropriété. Lorsque je l'incite à se souvenir de l'entrée dans les lieux Christophe concède qu'il n'a : « pas fait attention au chauffage [...] à l'isolation. Franchement, j'étais pourtant au fait de tout ça [par son métier]. Il fallait s'installer et ça avait l'air propre. La propriétaire était sympa » soulignant même : « ce n'était pas un souci, et puis c'était mon premier logement, j'en savais rien en fait. ». Cette méconnaissance va être mise à l'épreuve de la réalité de l'appartement. S'ensuit en effet une occupation du logement qui va révéler peu à peu les limites et les défauts de celui-ci : surconsommation de chauffage en raison d'une faible isolation et de la présence d'un seul radiateur électrique, moisissures, arrivées d'air par le puits de lumière créant des courants froids ou des courants chauds. Des factures élevées par rapport à leurs revenus vont alors s'accumuler. Après l'accident de circulation de Christophe, ces difficultés financières vont s'amplifier. Il n'obtient pas d'indemnisation et Marina n'occupe alors qu'un travail de quelques heures par semaine en tant que *baby-sitter*. Leur revenu décroît en fait de près de 40 %, à charges constantes. Ils sollicitent les services sociaux pour diverses aides financières, notamment pour couvrir leur facture d'énergie impayée. Des aides leur sont effectivement accordées.

Christophe semble se souvenir d'avoir eu à détailler leur manière de consommer, l'état de l'appartement, là où il pensait pouvoir faire des économies. Cependant, « c'est l'appartement qu'il fallait changer, mais on n'a plus eu les moyens », souligne-t-il. Le montant moyen de leur facture se situe alors entre 250 – 300 € à payer tous les deux mois auprès d'EDF. « J'ai toujours été chez eux, je ne sais pas trop pourquoi changer, c'est comme ça », précise-t-il. Je m'étonne par ailleurs du montant de leur facture par rapport à la surface de leur logement. Christophe détaille sur ce point que : « déjà, tu as un seul chauffage, donc il faut beaucoup tirer pour chauffer. Et puis jusque là, jusqu'au changement de la porte, des fenêtres, il y a deux ans, tu pouvais chauffer tant que tu voulais, ça s'envolait. Je chauffais l'air, dehors ». La naissance de Maïna et l'accident de Christophe se sont ainsi combinés en 2010 pour rendre la situation « intenable » :

« Quand on était deux [...], après l'accident et la baisse de revenu, on se couvrait, parce que 300 € c'était cher. Mais, avec la petite, il fallait bien chauffer. Je ne pouvais pas laisser le froid... j'ai mis des chauffages d'appoint. Ça a été terrible, nous avons reçu une facture de 1 800 € ».

Après cet épisode, résolu en partie avec l'aide sociale, le couple supprime tous les radiateurs d'appoint, à l'exception de ceux de la chambre de leur fille. Ils semblent alors opter pour un confort minimal tourné vers la nouvelle née. Depuis un an, la situation a connu des améliorations et Christophe précise que « ça va un peu mieux maintenant avec la rénovation du logement, pour tout dire. » De nouveau, les radiateurs peuvent « tourner », l'eau chaude « ne plus être comptée », ce même si « financièrement c'est encore difficile ».

Le cas de Christophe indique certains des effets possibles de la contrainte et de l'assignation résidentielle sur une hypothétique carrière du consommateur d'énergie domestique. Ces effets se matérialisent, principalement, dans la dépendance des pratiques au cadre déterminant du logement, qui, désajustées avec les références pour agir, entraînent une consommation élevée face aux ressources financières d'existence du ménage et donc sa mise en difficulté économique. À partir de la situation de Christophe, s'observe également le peu d'attention qui peut être porté au cadre technique des pratiques mobilisatrices d'énergie, même chez un individu *a priori* informé professionnellement de ces aspects. Il y a également dans ce cas une absence d'intérêt pour la facturation. Tout cela peut résulter en fin de compte d'une consommation longtemps déléguée à un tiers, ici les parents, sans relais d'apprentissage (Marina n'a jamais vécu seule passant du domicile parental à la cohabitation conjugale).

On fait face ici à une sorte d'absence de socialisation à la réflexivité en matière de pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie. La situation d'absence de références

autonomes de mobilisation domestique de l'énergie montre comment la norme en la matière (pour contrôler le système de chauffage, par exemple) ne paraît pas faire sens pour Christophe et Marina.

Ce cas montre aussi comment peuvent intervenir des déformations sur place et dans le temps des pratiques mobilisatrices d'énergie, en fonction de différents paramètres liés, eux, à la trajectoire sociale et non plus seulement au cadre déterminant du logement. Ce cadre enveloppe finalement plus qu'il n'enserme complètement les pratiques mobilisatrices d'énergie. Il ne permet pas le développement de pratiques purement privées, il balise le champ des expériences possibles, il en autorise matériellement et cognitivement certaines et pas d'autres.

À propos du cas de Christophe, on pourrait aussi s'interroger sur l'épisode de la facture de régularisation. Peut-on considérer qu'elle a, à elle seule, « changé » les références pour agir en les alignant sur le signal des prix ? En affirmant cela, il me semble qu'on manquerait des faits complémentaires relativement importants. Par exemple, celui de la naissance de Maïna qui oriente tout le confort vers sa personne. On manquerait également la dimension de déclassement sociale associé aux transformations des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie, qui chevauche d'autres formes de relégations sociales expérimentées par Christophe et qui créent une situation où tout ce à quoi il pouvait s'identifier pratiquement (les supports pour former son identité sociale) se délite. En rabattant le changement de pratique sur la seule dimension économique et le signal des prix, on passerait finalement à côté de l'idée d'assignation à une certaine forme de vie, et dans le langage indigène de consommation, celui du consommateur pauvre, peut-être institué dans la rencontre avec les travailleurs sociaux.

La carrière de Christophe peut se lire comme une actualisation de la socialisation dans des épreuves, entendues comme des situations l'amenant à confronter ses aspirations ou ses prétentions aux objets, matériels et symboliques de la réalité sociale, pour reprendre une nouvelle fois la formulation de Boltanski. Les événements entraînent finalement Christophe et Marina, lorsqu'ils sont face aux institutions ou à leurs opérateurs, à faire l'expérience de ce rôle social de consommateur qu'ils semblent ne pas avoir été préparés à occuper et qui leur est finalement imposé de l'extérieur, forçant leur socialisation secondaire en la matière. Ils sont rappelés à l'ordre de la réalité sociale de la consommation et leurs « prétentions » énergétiques, même modestes, sont ramenées dans le giron de leurs moyens limités et d'autant plus contraints que le cadre déterminant du logement où elles se déploient amplifie leur coût.

Qu'en est-il quand ces apprentissages existent ? La trajectoire du ménage formé par Cyril, Laetitia et leurs deux enfants ci-dessous va permettre d'examiner une carrière d'ascension sociale relative qui n'est pas sans effets sur la formation d'une carrière de

« consommateur ». Cette trajectoire présente l'intérêt d'exposer la manière dont la prise de rôle de « consommateur d'énergie » se construit sur une série de justifications publiques du raisonnement du consommateur permettant de se l'approprier *d'une manière propre*, sans toutefois échapper à la réalité sociale ordonnée en partie par la catégorie générique de consommateur d'énergie.

#### **4.3.3 Cyril : une carrière qui se construit sur des justifications de l'obligation à être un « bon consommateur »**

Cyril est né en 1971, Laetitia, en 1972. Ils sont en couple depuis 1991. Ils sont pacsés depuis 1999. Ils ont deux enfants : Anthony né en 2002 et Hélène en 2006. Ils résident dans une zone pavillonnaire au sud-ouest d'une grande ville des Bouches-du-Rhône, « un hameau très calme ». Leur logement est un pavillon, dont ils sont propriétaires.

Leurs origines sociales se trouvent, là encore, du côté des classes populaires stables. Il semble d'ailleurs que Cyril et Laetitia opèrent une petite ascension sociale par rapport à leurs origines. Cyril est le fils d'un couple (à présent divorcé) formé par un employé des postes et une ouvrière du textile. Sa mère a connu différents emplois d'ouvrière et des effets de la désindustrialisation du secteur du textile en Normandie, se retrouve au chômage à l'âge de 40 ans. Je ne sais rien de ses frères et sœurs, au nombre de trois. Laetitia est fille unique d'un couple formé par une femme au foyer et un ouvrier qualifié de l'industrie pharmaceutique.

Cyril est titulaire d'un BTS dans le secteur du tourisme, Laetitia possède une licence d'Anglais et un BTS dans le domaine du secrétariat de direction. Lui occupe depuis le début de sa carrière, c'est-à-dire 23 ans, un emploi à temps plein au sein d'un office du tourisme. Il est chargé de l'accueil de groupes de touristes, avec pour fonction de « réserver les hôtels, orienter les touristes vers les activités locales ». Il perçoit actuellement un salaire de 1 650 € par mois. Il aurait souhaité évoluer au sein de l'établissement, ce qui ne s'est pas fait. Cyril semble cependant satisfait des conditions de travail et des avantages en nature (ticket restaurant, comité d'entreprise très actif et profitable pour les vacances, par exemple) tirés de cet emploi. Peut-être aussi parce que sa fonction lui permet d'être un employé « à savoirs » : des savoirs locaux dont sont *a priori* dépossédés ses interlocuteurs et en relation avec des groupes parfois aisés qui viennent faire du « tourisme culturel dans la ville ». Laetitia est secrétaire au sein d'une entreprise commerciale. « Mais pas secrétaire de direction, non » précise Cyril en sa présence. Il fait référence au diplôme de sa compagne qui aurait pu, selon lui, permettre à celle-ci d'occuper un tel poste. Elle justifie cette position par la division du travail ménager, surtout pour l'éducation des enfants. D'ailleurs, elle travaille actuellement à 90 % équivalent temps

plein « pour le mercredi, les enfants », avec un contrat sans limitation de durée. Elle reçoit un salaire « compris entre 1 200 et 1 300 € ». Elle n'a exercé aucun autre emploi.

À leur revenu moyen de 2 900 €, s'ajoutent 127 € d'allocations familiales, versées pour leurs deux enfants. Compte tenu de la composition du ménage, leurs ressources les classent dans la catégorie des classes populaires « du haut ». Les charges fixes et les frais personnels comprennent selon Cyril – qui semble gérer cet aspect du ménage :

« [...] de 600 – 700 € de remboursement de crédit immobilier par mois, ensuite il y a 1 000 € d'impôts par an. On paye aussi 60 € entre tout ce qui concerne internet, le téléphone, etc. On a deux voitures, donc ça fait des frais [qu'il ne chiffrera pas] et puis les assurances diverses, qui reviennent, je crois à 30 ou plus par mois. »

Les loisirs sont chiffrés de manière approximative à 100 € par mois. En ce qui concerne l'alimentation, le couple dépense « entre 100 et 150 € par mois ». Enfin, jusqu'à l'an passé, le montant des frais d'énergie s'élevait à 2 000 € annuels de mazout pour alimenter la cuve de leur chauffage et 45 € mensuels en moyenne de facture pour l'électricité courante, avec un abonnement souscrit auprès d'EDF au début des années 2000 et qui n'a jamais été remis en question. Le couple possède un compte joint pour les charges fixes et chacun a aussi un compte séparé. Ils ont des économies, qui ne seront pas précisément chiffrées lors des entretiens. Je ne sais rien d'une éventuelle épargne, sinon que leurs enfants ont un compte bancaire accessible à leur majorité, alimenté par le couple. Pour Cyril (et visiblement aussi pour Laetitia qui ne conteste pas), cette situation paraît « plus confortable que celle connue chez les parents ». Tous ces éléments de budget, utiles pour connaître la situation financière du couple, renseignent dans le même temps sur une autre dimension : l'attention précise que Cyril porte à son budget. Dans le corpus d'enquêtés, il est l'un de seuls à pouvoir mentionner tout cela avec autant de détails et sans aides (carnets, factures, etc.). Il dit même remplir un tableau numérique en notant ses dépenses et revenus, afin de gérer son compte propre. Il fait remonter cette pratique à un épisode d'interdiction bancaire qui l'aurait, pendant cinq ans, très affecté.

En termes de trajectoire résidentielle, Cyril a vécu jusqu'à l'âge de 18 ans en Normandie, dans un appartement de type 3 du secteur HLM. Il déménage vers sa ville de résidence actuelle à l'occasion de ses études post-bac. Il rencontre Laetitia dès la première année. Elle venait du département voisin et se trouvait alors elle aussi dans une première situation de décohabitation parentale. Ils décident de vivre ensemble très rapidement. Ils s'installent en qualité de locataires dans le studio de 15 m<sup>2</sup> occupé par Cyril. Ils resteront cinq années dans ce studio étudiant, rénové et où rien ne semble à noter « de particulier » en matière de consommation d'énergie : un petit radiateur électrique qu'il dit suffisant, un ballon d'eau chaude, des plaques chauffantes,



jamais de problèmes de facture, etc. Il ne semble pas y avoir de changement par rapport à leur situation antérieure. Ils y ont « une vie paisible, malgré l'étroitesse du logement ». Une fois leurs diplômes respectifs obtenus et leurs premiers emplois décrochés, ils déménagent pour un logement plus grand, au nord de la ville. C'est un type 1, dépendant d'une villa occupée par les propriétaires-bailleurs. Ceux-ci ne sont pas souvent présents dans la ville, alors le terrain leur « appartient presque [au couple Cyril et Laetitia], sauf l'été où on était obligé de déménager parce qu'il louait plus cher. Là c'était pénible, donc on a duré que deux années ». Ils déménagent effectivement en 1997 dans le quartier où ils résident actuellement, de nouveau dans une dépendance de pavillon, mais sans les contraintes de la précédente. En 2001, peu avant la naissance d'Anthony, le couple accède à la propriété, accession toujours en cours au moment de l'entretien.

Leur demeure actuelle dispose d'une surface de « 70 m<sup>2</sup> officiels [loi Carrez], mais en fait, mansardé, on tient à 150 m<sup>2</sup> » et d'un jardin. C'est une ancienne bergerie. La maison est découpée en trois volumes. Chaque pièce dispose d'un poêle qui fonctionne avec un système central au fioul et le salon est équipé d'une cheminée à bois. Le couple a réalisé de nombreux travaux dès l'entrée dans le logement. Cyril souligne qu'« il y avait beaucoup à faire » : terrasse, double vitrage, réfection et isolation de la toiture. Tout cela leur permet d'améliorer leur confort intérieur et les performances de leur système de chauffage et « aujourd'hui, avec le double vitrage fait il y a deux ans [pour un coût non mentionné], on a gagné en conservation de la chaleur et forcément en prix de la cuve. Au départ on était à 2 000 € l'année ». Pour les travaux de toiture, de réfection de la façade (sans isolation thermique) et de reprise de la terrasse, le couple a contracté un crédit en supplément du crédit immobilier qu'ils ont à présent totalement remboursé. En 2008, pour le changement du double vitrage et l'amélioration du rendement de la cheminée par la réfection du conduit, ils ont bénéficié d'un crédit d'impôt.

Dans ce logement, le raisonnement du couple vis-à-vis de ses pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie semble conditionné par le souhait « d'éviter le gaspillage ». Même si « avec la baisse du mazout, on pourrait être plus à l'aise, mais sincèrement, on est vraiment attentif ». Leur budget « cuve » est en effet passé de 2 000 € annuel au début des années 2000 à 650 € annuel aujourd'hui, compte tenu de la baisse des produits pétroliers ainsi que des travaux d'isolation engagés dans le logement. Cyril décrit avec une certaine précision les pratiques domestiques en la matière, affirmant une attention particulière à ces usages :

« On ne chauffe pas à outrance, disons qu'on se concentre sur les pièces à vivre et pas les chambres. En gros, il doit faire entre 14 et 15 ° dans les chambres et entre 18 et 19 degrés dans les autres pièces. On cherche à ne pas gaspiller, ça ne sert à rien de surchauffer. Pareil pour les lumières, on fait attention. »

Le couple semble aussi prêter attention à l'usage des appareils électriques, un usage qui peut s'objectiver par exemple dans l'utilisation de systèmes « multiprises » à interrupteur central ou dans l'attention portée aux usages en fonction des heures creuses et pleines, mais également d'un thermomètre et de quelques thermostats. Ils ne mentionnent cependant jamais un suivi précis de cette consommation, si ce n'est à travers la lecture des factures de mazout (il ne connaît pas le type d'abonnement par exemple ni le prix du kWh électrique, ni même de manière précise le découpage horaire de sa tarification électrique).

Ce raisonnement concernant les pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie semble guidé par l'évitement de dépenses trop conséquentes prend sens par comparaison avec leur entourage. Cyril suggère par exemple que : « les amis quand ils viennent, ils n'hésitent pas à nous dire qu'ils ont froid et à l'inverse, on meurt de chaud quand on va chez eux. ». Tout se passe comme s'il y avait une intériorisation de normes thermiques différentes au sein d'un même milieu social ou d'un groupe d'appartenance. Ces divergences semblent construites dans le temps si l'on prête attention, par exemple, au parcours de Cyril<sup>83</sup> autant qu'à ses déclarations, comme lorsqu'il affirme que :

« Dans les HLM, chez ma mère, il n'y avait pas de problèmes, mais on n'avait aucune prise aussi [sur la température du chauffage collectif] et avant cette maison, ça ne s'était pas non plus posé [comme type de question] soit parce que c'était trop petit [en termes de surface à chauffer], soit parce que bien isolé. »

L'idée d'avoir « prise » sur son environnement semble importante pour lui, il est ainsi capable de réguler la consommation à la hausse quand la situation l'exige, par exemple à l'occasion des visites de la grand-mère de Laetitia, « pour qu'elle soit bien, elle est âgée ». Toutefois, les références domestiques à l'énergie n'apparaissent pas complètement partagées entre les deux conjoints. Cyril m'indique que c'est en grande partie lui, contre sa femme, qui plaide pour cette gestion-là :

« Moi, je dors nu [on rit] et je ne supporte pas trop la couette, elle, elle est plutôt pyjama, bien couverte, mais on se couvre tous toujours de façon assez conséquente à la maison... et c'est vrai que là-dessus on n'est pas d'accord. Moi je suis plus porté par la lutte contre le gaspillage. Et ça passe par des trucs au quotidien, après la nuit... »

Ce que Cyril nomme à sa manière « lutte contre le gaspillage » semble constituer le mode de justification de sa manière d'être *consommateur d'énergie*, car en l'occurrence on peut dire qu'il l'est au sens de la catégorie générique détaillée dans le précédent chapitre. Ce mode

---

<sup>83</sup> J'ai rencontré Cyril deux fois, pour une durée totale d'entretien de trois heures.

de justification ne paraît cependant pas être le produit d'une prime-socialisation particulière, pas plus que de difficultés financières rencontrées au fil de la trajectoire (jamais de coupure, jamais de facture en retard, pas d'aide sociale en la matière), résolue de façon pragmatique, ni d'une formation professionnelle spéciale. Cette justification ne semble pas non plus tirer sa matière d'une réaction à un signal prix, d'ailleurs à la baisse dans cette situation, qui entraînerait une crainte de ne plus pouvoir assumer le niveau de confort. On ne trouvera pas non plus d'explications à ce mode de justification du côté de conseils en énergie reçus par le couple, Cyril affirmant n'avoir jamais été en rapport avec des professionnels du conseil en énergie et que seuls des amis ont pu lui fournir quelques recommandations en la matière (notamment lors de la rénovation de son logement<sup>84</sup>). À mon sens, les références de ses pratiques et justifications se trouvent ici dans la volonté de maintien d'un équilibre statutaire, c'est-à-dire de la position sociale *conquise*. On peut symboliser cette « conquête » par le passage « de l'étroitesse du premier logement » à la « grande bergerie » ou encore d'une situation d'interdiction bancaire à la gestion rigoureuse et détaillée du budget. On peut tirer de tout cela que la « carrière énergétique » de Cyril semble se construire en rapport et en interaction avec un ensemble d'autres propriétés sociales : par exemple la destinée ascendante. La norme dominante (ou qui cherche à dominer) est acceptée et appropriée. Elle fait même l'objet d'une conduite surrogatoire, traduisant en quelque sorte une socialisation anticipatrice en matière énergétique qui passe par la pratique elle-même et qui agit comme mode de confirmation de la position sociale dans le monde privé. Tout se passe ici comme si s'exprimait « une bonne volonté » du consommateur d'énergie, comme ailleurs s'exprime une bonne volonté culturelle.

#### **4.3.4 Les étapes formelles et les dimensions structurantes du « devenir » consommateur d'énergie au sens savant**

Trajectoires divergentes prenant naissance au sein de milieux sociaux relativement homogènes, ces trois cas sont complémentaires pour l'analyse. Ils mettent chacun en évidence trois étapes de ce qui peut s'apparenter à une carrière « stylisée » du devenir consommateur d'énergie au sens savant et institutionnel. On a d'abord observé des apprentissages au cours de la prime enfance. On a ensuite mis en évidence le thème de l'autonomisation – relative – des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie entendues comme consommation relativement autonome, avec l'accès à l'autonomie résidentielle. Enfin, avec les cas examinés on a souligné que des

---

<sup>84</sup> Ce dont on peut tout de même douter car, comme on le verra dans la deuxième partie de la thèse, l'accès aux informations et l'accès aux incitations financières en matière de rénovation thermique conduisent la plupart du temps au contact d'agents institutionnels.

épreuves de réflexivité sont susceptibles de faire démarrer de nouveaux cycles d'apprentissages, déclassant parfois les références anciennement acceptées. Ces apprentissages secondaires semblent cependant toujours se référer d'une manière ou d'une autre à la prime-enfance, au milieu social d'origine ou un groupe d'appartenance, et pas nécessairement ou prioritairement au sens savant et institutionnel.

Néanmoins, ces étapes ne semblent pas se succéder au même moment ni au même rythme au cours du cycle de vie pour les trois enquêtés. De surcroît, elles ne se déroulent pas toujours d'une façon semblable ni une seule et unique fois pour certaines d'entre elles. Ces étapes ne conduisent pas, enfin, au même résultat en termes de rapport à la pratique de la consommation d'énergie. C'est là une différence notable avec l'approche savante et institutionnelle qui voit dans la figure de consommateur d'énergie générique le principe d'une homogénéisation du rapport des individus aux pratiques énergétiques domestiques. Malgré ces différences dans la succession des étapes, ces trois cas permettent de souligner des dimensions qu'on peut dire structurantes de la *socialisation à la perception de l'énergie comme une consommation autonome désencastrée de ses applications induites immédiates*, dimensions qui dépassent la seule lecture « étapiste » de la notion de carrière.

#### *Les conditions sociales du devenir consommateur d'énergie au sens savant et institutionnel*

La situation d'Emmanuelle met ainsi au premier plan une dimension qui a trait à des conflits de références qui déterminent en grande partie la construction de son rapport personnel aux pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie. La trajectoire de Christophe permet d'observer certains effets de l'absence d'articulation entre références individuelles et structures déterminant la consommation, comme le logement. En s'appuyant sur sa situation, on peut dire que l'avènement d'un consommateur d'énergie au sens savant et institutionnel nécessiterait des dispositions et des conditions sociales particulières, une perspective ouverte notamment par Pierre Bourdieu (2000) à propos de l'achat de maison individuelle et suivie depuis par de nombreux autres auteurs, comme indiqué dans le deuxième chapitre. Dans le cas de Cyril, enfin, on observe, au fil d'une trajectoire sociale ascendante, la manière dont la figure institutionnelle du consommateur d'énergie parvient à être étroitement liée à un certain type de situation sociale qui lui correspond : celle de la stabilité et de la prévisibilité. Ces conditions de félicité du devenir consommateur s'adosent à une justification contextuelle de son rapport aux pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie. Celle-ci n'apparaît pas simplement comme une actualisation d'une norme ou de référence officielle, dominante, mais comme une

retraduction d'un ensemble de prescriptions effectivement perçues par lui (et pas seulement entendues) associées à une mise en cohérence de celles-ci dans les conditions d'existence et l'histoire de l'agent.

Ce sont ces trois dimensions structurantes qui, à mon sens, donnent le plus de robustesse à l'idée que le devenir consommateur d'énergie est tout sauf une évidence socialement partagée et accessible à tous à partir d'un même apprentissage formel qui pourrait s'analyser comme une carrière. Afin de comprendre l'implication d'une telle suggestion, on va examiner ces dimensions structurantes plus avant.

#### **4.3.5 Dimensions structurantes de la consommation et conflits de références pour agir**

La première dimension concerne les conflits de références pour agir liés au devenir consommateur d'énergie. On observe dans ce registre que les carrières examinées ici se déroulent, la plupart du temps, dans une succession de disputes. Ces conflits ne sont pas seulement présents dans les discours, même pas principalement, mais en pratique. On veut dire ici que le raisonnement sur les pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie comme registre de consommation autonome ne peut être réduit à une simple production individuelle ou à un usage qui soit exclusivement privé et qui trouverait sa raison d'être uniquement dans le rapport à un ensemble de normes (telles que les normes juridiques, techniques, etc.) ou dans des valeurs. Le raisonnement conduisant à définir les pratiques énergétiques comme une consommation autonome semble se construire en réalité dans une texture conflictuelle entre des références pour agir incorporées qui se révèlent publiquement dans les manières de faire d'individus en interactions.

La seconde dimension structurante concerne l'institutionnalisation – ou la confirmation – du rôle de consommateur d'énergie au travers d'une série de validations sociales. Si les apprentissages nécessaires du point de vue institutionnel ne sont pas réalisés durant la trajectoire sociale, il émerge comme un décalage entre la définition savante du consommateur d'énergie (avec les attentes et références qu'elles encastrent) et une pratique qui se vit sur un mode qu'on qualifier schématiquement de pré-consommateur.

Enfin, avec la troisième et dernière dimension structurante, il est possible d'affirmer que les modalités du raisonnement du consommateur savant et institutionnel en matière d'énergie domestique font l'objet de justifications en raison. La consommation et l'être-consommateur ne sont pas, en effet, justifiés en nature, ce sont des constructions sociales auxquelles s'affrontent les individus au cours de leur socialisation. Comme on vient de le dire, des conflits

naissent très spontanément entre les variétés de références pour agir concurrentes en la matière. Or, le bien-fondé du raisonnement du consommateur doit parfois être publiquement, comme mode de raisonnement légitime. Cette justification de la consommation d'énergie au sens savant et institutionnel ne peut ainsi être réduite à la seule dimension thermique ou la seule dimension économique. Elle trouve plus sûrement son principe dans l'épaisseur de la trajectoire sociale et dans l'inclinaison de sa destinée (stabilité, mobilité ascendante, déclassement). Elle s'articule aux autres propriétés de l'individu ou du ménage, pour y donner forme et cohérence. Encore faut-il cependant qu'un mode de justification soit possible et disponible, c'est-à-dire qu'il y est une conformité, même minimum, entre la définition savante et institutionnelle de la consommation d'énergie et les conditions d'existence de l'agent. En l'occurrence, tout se passe comme si cette conformité passait par un ensemble de compromis et de réajustements de la pratique autour de la définition officielle. On peut penser ici à la technique indigène qui amène Cyril à se «vêtir» plus pour consommer moins. Appelons cette technique, le *sur-habillage*. Il y a lieu de ne pas voir ce *sur-habillage* seulement comme une réponse spontanée à une nécessité économique ou un impératif écologique, par exemple, ni à une tactique qui viserait à contourner la norme savante du consommateur d'énergie, ou à une contre-conduite ayant pour objectif une moindre identification au consumérisme, par exemple. Ce *sur-habillage* pourrait être tout cela à la fois. Cependant, il semble que cette technique soit dans le cas de Cyril une modalité s'inscrivant dans une économie générale de la pratique «lutter contre le gaspillage», visant principalement à se mettre en conformité avec une normativité sociale circonscrite : celle du rôle du consommateur prévoyant ; mais aussi avec un ensemble d'autres appartenances sociales et statuts sociaux qui participent de l'identité de l'enquêté. Dans le cas de Cyril : le «bon» gestionnaire soucieux de maintenir sa position sociale difficilement conquise.

Ces trois dimensions structurantes permettent-elles, en fin de compte, de conserver l'idée qu'il existe une carrière du consommateur d'énergie ? On peut être tenté de répondre par l'affirmative. On les retrouve en effet dans une forme plus ou moins semblable dans l'étude des carrières au sein de différents groupes professionnels ainsi que dans l'examen des carrières de clients bancaires de Jeanne Lazarus (2013, 2014) et de celles des personnes anorexiques enquêtées par Muriel Darmon (2003). En réalité, l'appui sur la notion de carrière fait presque constamment rejaillir ce triptyque dans l'enquête sociologique : lutte pour la norme légitime de la pratique, disponibilité d'un rôle validé socialement, mode de justification de la pratique. C'était déjà le cas dans l'étude pionnière d'Howard Becker autour des carrières de fumeurs de marijuana ou de joueurs de jazz (1985 [1963]).

Néanmoins, pour ce qui concerne la présente recherche, l'existence de ces dimensions structurantes rend plus ambiguë la possibilité d'une carrière typique de consommateur d'énergie, en tout cas si l'on veut dépasser une lecture schématique ou une acception savante du terme. Il est effectivement difficile de dissocier la carrière du consommateur d'énergie de la carrière du consommateur tout court, voire de la trajectoire sociale de l'individu lui-même. Ce que mettent également en doute les cas discutés dans cette section, c'est le fait de l'évidence du consommateur ou de la consommation d'énergie pour les enquêtés, au moins autant que l'horizon de la recherche est balisé par la référence aux définitions savantes et institutionnelles ou un impératif écologiques posé *a priori* comme impliquant un certain type de conduites. Il n'en reste pas moins qu'en tant que grille de lecture ou comme méthode exploratoire, l'idée de « carrière » de consommateur d'énergie conserve une certaine pertinence, même minimale. Elle permet effectivement d'observer des étapes plus ou moins bien formalisées (apprentissage au cours de la prime enfance, autonomisation – relative – du rapport à l'énergie comme une consommation au sens savant, épreuves de réflexivité) et met en évidence, autour de celles-ci, une diversité du rapport à la norme savante et institutionnelle de la consommation d'énergie. On peut néanmoins d'ores et déjà affirmer la chose suivante : on ne trouve nulle part dans ces cas trace d'une carrière d'énergie qui irait spontanément dans le sens savant et institutionnel de l'idéal consommateur et qui soit dominant ou qui ne relève pas d'un type particulier de socialisation. Des résultats semblables peuvent être tirés de l'enquête par questionnaire, mentionnée en introduction du chapitre, et qu'on va examiner dans les paragraphes suivants.

#### **4.4 Carrière du consommateur d'énergie au sens institutionnel et trajectoire sociale**

Les trois cas examinés dans la section précédente mettent en évidence l'existence possible d'étapes d'une « carrière » qui participe à familiariser des individus avec tout ou partie du raisonnement savant et institutionnel en la matière, sous certaines conditions qu'on vient de préciser. Ces étapes peuvent être caractérisées ainsi : apprentissages lors de la prime enfance ; apprentissage de l'énergie comme consommation avec l'accès à l'autonomie résidentielle ; épreuves de réflexivité autour des pratiques énergétiques comme consommation<sup>85</sup>. Une telle

---

<sup>85</sup> Pour être complet, on peut souligner que chaque étape de la carrière du consommateur d'énergie détaillée ici pourrait être décomposée en de nombreuses sous-opérations mettant en jeu des apprentissages variés qui mériteraient en eux-mêmes des enquêtes approfondies. Par exemple, la souscription d'un abonnement chez un fournisseur nécessite, théoriquement, la recherche d'un opérateur, la sollicitation de celui-ci, le choix d'une formule tarifaire, etc.

carrière apparaît toutefois temporellement et socialement différenciée, parfois au sein d'une même classe sociale. Ces variations semblent principalement le résultat d'une combinaison entre le mode de socialisation, le devenir de la trajectoire sociale et l'interface exercé par des intermédiaires du marché de l'énergie porteurs de la normativité sociale du consommateur. Dans cette partie, on va problématiser plus avant cette idée. On ne cessera pas pour autant de se référer aux résultats tirés de l'examen des trajectoires d'Emmanuelle, Christophe et Cyril.

#### **4.4.1 L'apprentissage de la consommation d'énergie : prime enfance et formation tout au long de la trajectoire sociale**

La première étape de la carrière de consommateur d'énergie qui pourrait être formalisée à partir de la section précédente est celle d'une socialisation lors de la prime enfance à un certain rapport à l'énergie comme un registre de consommation autonome au sens savant et institutionnel. Au cours de cette étape, ce rapport se construirait principalement par le vecteur de l'action quotidienne des parents ou de la fratrie, en tout cas des proches au quotidien. Sans doute, d'autres scènes sociales de la prime éducation, comme celles se déroulant au sein de la parenté élargie, de l'école, etc., participent de ce primo-apprentissage. L'enquête par questionnaire, menée dans la même région et auprès d'un public au profil plus large que celui des enquêtés par entretien, donne des indications supplémentaires sur la manière dont sont éduqués les individus en la matière tout au long de leur existence par d'autres institutions.

Si l'on observe, par exemple, l'indicateur d'avoir été destinataire de conseils en économies d'énergie (éteindre la lumière, économiser l'eau chaude, etc.) ou de ne pas l'avoir été au cours de la trajectoire sociale, on peut tirer trois résultats du corpus. En premier lieu, 54,9 % de l'effectif a déjà reçu des recommandations d'un tiers en la matière au cours de son histoire. Ce sont les conseils « institutionnels », ceux transmis par des agents de l'État ou des entreprises commerciales, qui sont les plus représentés, comparativement à ceux prodigués par l'entourage (famille, amis), par exemple. Les conseils prodigués par des acteurs institutionnels sont peut-être ceux dont les individus se souviennent le plus, car marqués du sceau de l'étrangeté par rapport à leurs références quotidiennes et familiales. L'apprentissage « par corps » avec lequel procède l'usage de l'énergie (chapitre 1) au sein de l'espace domestique, peut en effet se révéler quasi-imperceptible ou quasi-insensible et n'a pas besoin d'être formulé sur le mode du conseil. Enfin, ces conseils apparaissent fortement liés, chez les enquêtés, à des épreuves, au sens arrêté plus haut. Se trouver en situation de réception de conseil en consommation d'énergie est en effet étroitement corrélé dans les réponses au fait d'avoir eu à s'abonner, se réabonner, à engager des travaux de rénovation thermique de l'habitat ou d'avoir



eu à solliciter auprès d'une institution une aide pour le paiement d'une facture d'énergie à l'occasion d'une difficulté économique.

Deux commentaires sont possibles à partir de ces réponses. Premièrement, l'apprentissage du raisonnement consommateur vis-à-vis des usages domestiques de l'énergie peut se dérouler tout au long de l'existence, tout en restant cependant profondément référé à la socialisation primaire ou au milieu d'origine, comme on l'a vu au prisme des trois cas de la section précédente. En deuxième lieu, ces apprentissages « secondaires » sont essentiellement institutionnels et n'interviennent pas à n'importe quelles occasions lors de la trajectoire sociale des agents.

#### **4.4.2 Faire de l'énergie domestique une consommation autonome : tout sauf une évidence**

La deuxième étape de la carrière du consommateur d'énergie serait, pour le dire vite, celle de l'accès à l'autonomie consommatrice à l'âge adulte. Au cours de cette étape, il s'agirait pour l'individu d'entrer en rapport avec le fait énergétique au domicile de manière autonome : héritage d'un cadre technique pouvant entraîner en partie une reformulation des pratiques de consommation sous de nouvelles contraintes techniques ; la mise en relation avec les services commerciaux des opérateurs pour la souscription d'un abonnement ou d'un réabonnement ; réception et paiement des factures. Ce serait bien une étape charnière, parce que la plus à même de faire percevoir les pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie comme une consommation autonome.

Or, en examinant l'indicateur de l'attention prêtée par les ménages répondants à leurs consommations d'énergie au domicile, on peut avancer l'idée que la prégnance d'une telle étape est toutefois relativement modérée. Ce sont, par exemple (les réponses peuvent se cumuler), 27,3 % des individus de l'effectif qui déclarent ne pas y prêter attention. On compte également 37,9 % des enquêtés déclarant consulter leurs factures sous format papier, reçues une à deux fois par an, et 27,4 % qui consultent leur compte en ligne, mais sans option de suivi des consommations. Enfin, 6,5 % des enquêtés disent consulter régulièrement leur compteur. Au final, seul un individu a affirmé avoir souscrit à un suivi de consommation. Autre exemple, celle du fournisseur d'énergie. Parmi les répondants, 73,5 % des enquêtés sont abonnés chez EDF, 12,7 %, auprès de GDF, 8,8 % avec les deux opérateurs, ce sont 4,9 % qui ont souscrit à un contrat chez un autre fournisseur. Si l'on examine les réponses à la question : « Pour quelle

raison principale avez-vous choisi cet opérateur plutôt qu'un autre<sup>86</sup> ? » on obtient le résultat suivant : 66,7 % des enquêtés disent être abonnés auprès du même opérateur « depuis toujours » ou, pour 35 %, de ne pas avoir eu le choix de leur fournisseur.

**Tableau 2. Le choix du fournisseur au sein de la population enquêtée par questionnaire (N=102)**

	Effectif	%
Je suis abonné à cet opérateur depuis « toujours »	60	58,8
Après une publicité	5	4,9
Après comparaison des offres	6	5,9
Je n'ai pas eu le choix	30	29,4
Après un démarchage	2	2,0
Autres	6	5,9
Total/réponses	102	100

Source : enquête personnelle.

Par-delà ces résultats quantifiés, une analyse des manières de répondre au questionnaire montre que le sens de ce qui est nommé « abonnement », « consommation » ou « fournisseur » ne fait pas totalement sens pour une majorité des enquêtés. Les réponses au questionnaire révèlent au moins deux dimensions à ce propos. La première, c'est que le fait d'être abonné chez l'un des deux opérateurs historiques semble être une évidence : « c'est comme ça » ou « j'ai toujours été abonné chez eux, je ne vois pas pourquoi je changerais », sont des modalités très fréquentes des répondants. Au sein de la population enquêtée, seules les personnes appartenant aux fractions les plus précaires avaient réalisé des comparaisons entre les fournisseurs. La contrainte de ressource apparaissant ici comme la modalité qui oblige à réaliser des opérations de calcul.

La deuxième dimension concerne la perception indigène de l'accès à l'énergie. Elle se fait, le plus souvent, sur le mode du *droit* ou de la *banalité*. Les réponses autour des abonnements, des modes de paiement ainsi que du choix du fournisseur, montrent qu'il y a peu de réflexivité sur l'énergie *comme* consommation ou comme consommation autonome au sens institutionnel et savant. Les factures sont peu lues et à peine consultées. Parfois, l'énergie n'est pas inscrite dans le budget du ménage (une question portait sur les postes du « budget »). La coupure de service, lorsqu'elle a été ou est vécue, est interprétée et décrite comme une injustice, un événement *a* - normal.

<sup>86</sup> Plusieurs réponses étaient possibles ; voir le questionnaire type en annexe 3.

En résumé, pour les personnes enquêtées, et cela se dessinait déjà en filigrane des carrières examinées avec plus de détails dans la section précédente, l'accès à l'énergie au domicile va de soi, comme un droit qui est vécu sur le sentiment de la continuité. Une continuité que l'on retrouve à la fois dans l'attachement impensé à un fournisseur et à une source d'énergie (peu de changements en cours de trajectoire étaient mentionnés en la matière), mais également dans un rapport peu réflexif sur l'énergie en tant que consommation, au moins au sens savant. C'est cette continuité dans la pratique qui peut s'avérer problématique en cas de changement de la normativité institutionnelle ou d'événements biographiques entraînant des épreuves de réflexivité en la matière. Ces événements ne sont pas seulement macrosociologiques (pénuries, changement dans la structure de la distribution, augmentation tarifaire, changement dans le mode de production) ils sont aussi et surtout je pense, microsociologiques : difficultés de paiement, restrictions, modification des contraintes de la consommation ou des sensations de froid ou de chaud. Ces événements apparaissent finalement comme le sol de l'autonomisation de l'énergie comme thème de l'économie domestique par-delà la socialisation primaire. Cependant, il existe, là encore, des variations.

#### **4.4.3 L'énergie domestique comme épreuve pratique**

La troisième étape de la carrière de consommateur d'énergie identifiable à partir des trajectoires sociales examinées ici se présenterait, justement, lorsqu'il s'agit de réévaluer les pratiques au cours d'épreuves réflexives : par rapport au montant d'une facture, aux dysfonctionnements des équipements, ou encore des changements dans le rapport au confort thermique qui peuvent avoir des origines très diverses<sup>87</sup>. On peut appeler cette étape : le rapport à l'usage domestique de l'énergie comme épreuve pratique. Elle rejoint – ou elle recoupe – en partie, la deuxième étape de la carrière du consommateur d'énergie.

Pour examiner la sensibilité à ces épreuves, on retiendra deux indicateurs. Premièrement, parmi les cent deux personnes interviewées par questionnaire, il s'en trouve seulement un peu plus d'un quart ayant déjà fait face, au moment de l'enquête, à au moins un retard de paiement. Au sein de ce groupe, la moitié déclare que cet événement s'est produit

---

<sup>87</sup> Ces épreuves surviennent aussi lors des négociations de la norme domestique de consommation d'énergie à l'occasion de la mise cohabitation entre des conjoints aux références différentes. C'est un fait examiné dans une perspective différente de la mienne par Dominique Desjeux (*et al.*, 1996) et aussi Isabelle Garabua-Moussaoui, (2011). On peut aussi repérer une étape consistant à entreprendre une rénovation thermique de son logement dans le but de diminuer sa consommation. Notons que cette étape, comme celle des difficultés de paiement, conduit à des interactions avec des agents institutionnels susceptibles d'exercer un pouvoir normatif. Ces deux épreuves seront examinées plus loin.

pendant une période de difficultés financières et un peu plus d'un quart précise que ces difficultés étaient liées à une période de chômage (ce qui peut se recouper). Parmi ces personnes ayant connu des difficultés, 43,3 % déclarent avoir déjà sollicité un soutien financier afin de résoudre ce problème. Pour cela, 92 % des enquêtés concernés s'étaient rapprochés des services sociaux. Ces difficultés financières ont affecté l'ensemble des groupes sociaux de l'effectif, bien qu'inégalement.

Le second indicateur concerne l'épreuve de la restriction en matière de consommation. Si les difficultés financières semblent ne toucher qu'une fraction du corpus, le sentiment d'avoir fait face à des privations est déclaré, en revanche, par 66,7 % des personnes interrogées. Ces dernières précisent avoir volontairement réduit au moins une fois déjà leur consommation d'électricité. Les raisons de ces privations ont trait pour 90,9 % des cas à des motivations financières. À titre de comparaison, seuls 2,3 % déclarent le faire pour des raisons écologiques<sup>88</sup>. Ces restrictions concernent surtout les classes d'âges nées après 1958 (77 % de l'effectif). Elles semblent atteindre toutes les catégories sociales de l'effectif (saisies par l'emploi occupé). Néanmoins, les catégories socialement plus favorisées (tant du point de vue du capital scolaire que du capital économique) ont plus tendance à préciser leur réponse en se référant à un contexte (ce que le questionnaire permettait) et à indexer ces restrictions sur un moment précis de l'histoire personnelle. *A contrario*, les catégories sociales les moins favorisées (si l'on utilise les mêmes critères) soulignent plus fréquemment les seules difficultés financières.

En examinant attentivement toutes ces nuances à l'intérieur des mêmes épreuves, on peut relativiser les déclarations de restriction ou de retard de paiement, c'est-à-dire du rapport à l'épreuve qui a cours dans cette troisième étape de la « carrière » du consommateur d'énergie. Pour rendre plus fermes les arguments concernant ces « épreuves énergétiques » il serait ainsi de bonne méthode de retracer le moment de la trajectoire sociale où sont intervenus ces retards de paiement ou ces restrictions et les raisons invoquées par les enquêtés. On ne s'étonnera pas, alors, de voir que les personnes ayant un niveau de diplôme égal au supérieur au Master ou qui exercent au moment de l'enquête une profession plutôt rémunératrice se sont déjà trouvées, dans le passé, confrontées à de telles situations. En tenant compte des contextes précis où ces événements se sont produits, sans les rabattre sur des difficultés énergétiques généralisées à l'ensemble de la population ou d'une fraction de la population, on peut restituer

---

<sup>88</sup> Ce sont d'ailleurs les personnes de l'échantillon dont le plus haut de niveau de diplôme obtenu est supérieur au BTS qui le déclarent le plus souvent.

ces épreuves à un moment donné de la trajectoire sociale de l'individu (début des études ou du parcours professionnel) pour en souligner précisément la portée. Il est alors possible de donner sens à cet événement du point de vue de l'enquêté, tel qu'elle se déploie dans l'histoire individuelle, dans un rapport au passé, au présent et à l'avenir.

En résumé, cette troisième étape, tout comme la deuxième, met en évidence l'importance d'étudier de manière précise et circonstanciée les apprentissages au cours de la trajectoire sociale et les variations inter et intra-individuelles en matière de raisonnement autour des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie. Cette position apparaît même incontournable lorsqu'on cherche à atteindre précisément les modalités de la socialisation et de la construction d'un rapport de consommateur à l'énergie dans le sens savant et institutionnel, et pas seulement d'inférer un hypothétique mode de consommation à partir du déroulement d'une carrière schématisée (enfance – âge adulte – épreuves biographiques).

#### **4.4.4 Devenir consommateur d'énergie un processus socialement différencié**

Cette section peut se conclure en soulignant de nouveau que s'il y a une carrière du consommateur d'énergie, les étapes de celle-ci ne s'enchaînent pas de manière linéaire ou dans une succession qui se présenterait comme une histoire naturelle. C'est ce que laissent déjà observer les cas discutés dans la section précédente. Plus encore, au prisme de ces cas et en décomposant à partir de l'enquête par questionnaire ce que pourrait être une carrière du consommateur d'énergie, on relève la manière dont les pratiques sont bousculées par un des événements biographiques : union, désunion, déménagement, naissance, perte d'emploi, changement dans le marché de l'énergie, etc. Finalement, n'est pas consommateur au sens savant et institutionnel qui veut et, littéralement, les chances de réussite de la carrière de consommateur d'énergie, si l'on peut considérer qu'une telle réussite existe, bien entendu, sont socialement différenciées. Une carrière au sens savant et institutionnel, comme celle qui semble souhaitée par l'État ou les entreprises commerciales, ne prendrait finalement corps que dans des conditions sociales particulières et ne concernerait qu'une infime partie des possibilités de rapport des agents à leurs pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie.

#### **4.5. Conclusion : faire l'histoire *critique* des références pour agir en matière de pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie**

Pour conclure ce quatrième chapitre, je rappelle d'abord la question que j'ai souhaité y traiter : existe-t-il une « carrière » type pour devenir consommateur d'énergie au sens institutionnel ou

savant du terme ? Si l'on s'appuie sur la définition générique du consommateur d'énergie, cette carrière, matérialisée par un ensemble d'étapes et de validations sociales, conduirait théoriquement de l'utilisation non réflexive de l'énergie dans l'univers domestique au cours de l'enfance à une utilisation rationnelle et raisonnée à l'âge adulte, doublée d'un rapport de consommation autonome à l'énergie dans cet espace.

La figure générique institutionnelle du consommateur de la transition énergétique, promue par les agents de l'État et les entreprises commerciales du secteur de l'énergie institutionnalise une telle idée. Or, lorsque l'on suit schématiquement, au contact des individus, quelque chose comme la construction de références pour agir dans le domaine des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie, puis lorsque l'on s'efforce de retracer ce que peut être l'agencement de ces étapes dans le cours de l'existence, on est confronté à des difficultés plaidant pour un examen plus circonscrit de la chose.

#### **4.5.1 Faire l'histoire des références pour agir des enquêtés, d'abord une question de méthode**

Ce chapitre a montré que quelque chose comme « des étapes » pouvait effectivement scander une carrière du devenir consommateur d'énergie au sens savant et institutionnel. Ces étapes entraînent les individus à intérioriser certaines propriétés élémentaires de la catégorie générique de consommateur d'énergie : apprentissage de la gestion du confort au sein du domicile parental, souscription d'un premier abonnement autonome, révision de la consommation personnelle à l'occasion d'épreuves pratiques et réflexives, etc. Cependant, malgré l'existence stylisée de ces étapes, saisissables par une observation diachronique de trajectoires sociales, l'idée de carrière de consommateur d'énergie perd de sa robustesse dès lors qu'elle est située dans ce que l'on appellera une *histoire critique des références pour agir* des individus.

La socialisation aux pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie, en effet, s'annonce moins ici comme un apprentissage linéaire d'un type de raisonnement, et d'un seul, à ce domaine de l'économie domestique, que comme une accumulation, une succession et finalement un enchevêtrement de références à propos des raisonnements et des pratiques légitimes pour agir dans l'espace domestique. C'est alors sur l'analyse historique de l'apprentissage de ces références pour agir, forme élémentaire du rapport aux pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie, qu'il y aurait lieu de placer le point de départ de la recherche sur ce thème. Une telle exigence s'impose au moins dans des contextes où l'observation directe et longue des pratiques d'apprentissage et de transmission des références

pour agir au fil du temps n'est pas possible, soit, en fin de compte, dans la majorité des cas auxquels se trouve confronté le sociologue de la consommation qui interroge des adultes.

Dans ce démarche on peut laisser provisoirement dans l'ombre toute référence à un idéal consommateur au sens institutionnel et savant, afin de remettre au centre de l'analyse la diversité possible des modes de raisonnement dans le champ de l'économie domestique, la réflexivité des acteurs, et surtout la confrontation de ceux-ci à des références plurielles. C'est en ce sens que c'est une histoire *critique* des références pour agir, puisqu'elle rend possibles des révisions de jugement et des différends en la matière.

L'objectif d'une telle démarche peut consister à situer les conditions exactes des variations et des revirements des agents dans leurs façons d'appréhender ces pratiques. Les variations dans les références pour agir ne peuvent être en revanche documentées uniquement par l'examen d'un processus linéaire ayant pour horizon des références posées *a priori* comme souhaitables : maîtrise de la consommation d'énergie, par exemple ; ou *ex post* comme évidente, tels un *habitus* énergétique ou une rationalité économique domestique. Ces postures conduisent en effet le plus souvent à ramener les raisonnements des individus au manque ou à l'absence.

J'affirme ici finalement que porter l'attention aux histoires des références pour agir afin d'examiner des socialisations aux pratiques mobilisatrices d'énergie, c'est se donner une possibilité originale de recherche. Celle-ci consiste à situer les pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie dans un réseau étendu et parfois conflictuel de normativités, dépassant le secteur d'examen isolé de l'énergie, tout en restituant les pratiques et références à ce propos dans des contextes et des milieux sociaux circonscrits.

#### **4.5.2 La socialisation aux références pour agir est une affaire de pratiques**

Ce chapitre peut finalement être conclure sur deux constats. Premièrement, il n'y a pas de consommateur d'énergie sans un travail institutionnel de production de celui-ci et sans que soient réunies les conditions sociales de sa réalisation. Cette idée est l'objet central de la deuxième partie de la thèse.

Deuxièmement, le mode d'apprentissage privilégié des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie et de la construction des systèmes de référence pour agir en la matière ne semble pas donné ou stabilisé une fois pour toutes dans l'histoire des individus ni par une prime-éducation ni par un référent qui serait largement partagé au sein de la population à un moment donné. Il serait plutôt à situer dans des contextes mouvants pour les agents et au cœur d'interactions. Ce sera l'objet de la troisième partie qui s'intéressera précisément à l'histoire

des références pour agir et à la manière dont elles sont institutionnalisées au cœur d'économie domestique. Pour entreprendre une telle histoire des références pour agir, des approches qui procèdent par enquête biographique ou par monographies de ménages sont en effet pleinement justifiées. Elles viennent en effet investiguer au cœur des institutions : familiales, territoriales ou au sein des groupes sociaux, que Pierre Livet (2006, p.46) a désignées, à mon avis à juste titre, comme le lieu où les normes « fonctionnent » effectivement (Livet, 2006, p. 46). C'est pourquoi cette troisième partie sera concentrée sur des monographies de ménages.

Ces deux constats se doublent d'un rappel. Les pratiques et références pour agir ne viennent pas et ne restent pas aux individus à partir (seulement) de discours, comme ceux énonçant des règles de conduite ou une morale de la responsabilité individuelle. La normativité sociale semble bien encadrée dans les pratiques, en contexte et au cœur d'interactions. Ce sont ces trois dimensions qui constitueront les atomes élémentaires de la suite de la démonstration.



## **Conclusion de la première partie : examiner l'impératif de transition énergétique comme un mot d'ordre dans le domaine des économies domestiques**

---

« Les frontières de mon langage sont les frontières de mon monde. », Wittgenstein L. (2001 [1921]), 5.6.

L'objectif de cette première partie consistait d'abord à réexaminer les problématisations récentes de l'impératif institutionnel de transition énergétique en matière de consommation domestique d'énergie dans les sciences sociales. L'argumentation a procédé de la manière suivante. On a premièrement examiné l'exemple de la catégorie de « précarité énergétique » dont le domaine de pertinence tire en partie sa source du tissu de normativité sociale de la transition énergétique institutionnelle. À partir de l'examen de ce cas, j'ai mis en évidence la sélectivité d'un registre d'enquête reprenant les catégories savantes ou institutionnelles comme des données de bases de la recherche : l'enquête sociale. La reprise de ces catégories pour la recherche a semblé exclure deux dimensions centrales pour l'examen des modes de raisonnement ordinaire en matière de mobilisation domestique d'énergie : d'une part, la variabilité intra-individuelle et la variabilité intra-catégorielle de ces raisonnements, et, d'autre part, la construction dans le temps et dans des contextes sociaux mouvants de références pour agir qui en constituent le contenu.

Une relecture de la littérature en sciences sociales sur le thème a ensuite permis de mettre en évidence qu'il s'agissait là de dimensions échappant plus généralement à la « sociologie de la consommation d'énergie » s'étant constituée, principalement sous demande publique, a-t-on dit, depuis le début des années 2000. On a également observé que les recherches qu'on pouvait regrouper sous ce label omettaient le plus souvent d'examiner la manière dont les références pour agir en matière de mobilisation domestique d'énergie viennent et restent aux individus dans le temps pour se cristalliser par suite dans des conduites régulières ou des formes de raisonnement.

Ce constat a semblé encore plus saillant en ce qui concerne spécifiquement les catégories de consommateur et de consommation d'énergie. Celles-ci semblent synthétiser aujourd'hui une grande partie de la normativité de l'impératif institutionnel de transition énergétique pour les particuliers. À ce titre au moins, elles devraient prioritairement être

soumises à l'examen, en lieu et place d'être acceptées tacitement comme des données du réel. J'affirme finalement ici qu'il y aurait peut-être lieu admettre, du point de vue de l'enquête sociologique au moins, que la mobilisation domestique d'énergie n'est pas d'emblée pensée par les individus comme une consommation, et à plus forte raison comme une consommation autonome par rapport à d'autres dimensions de leur économie domestique, au moins pour ceux ayant des ressources pour se tenir à distance d'une familiarité directe avec le raisonnement savant et institutionnel en la matière.

Or, force est de constater qu'une telle option n'a pas été réellement retenue par la littérature de sciences sociales examinées dans le premier chapitre, qui dominent actuellement le paysage de la recherche française dans le domaine. Cependant, une tradition de recherche plus ancienne sur les pratiques quotidiennes a déjà travaillé dans ce sens et nombre d'auteurs l'ont empruntée dans d'autres pour enquêter autour des économies domestiques. Le rapide examen de cette littérature a conduit à entériner pour la suite de la thèse une démarcation avec le langage naturel. J'ai alors distingué les expressions de « consommation et de consommateur d'énergie » de celle de « pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie ». Les premières relèvent dans ma perspective d'une conception savante ou institutionnelle des pratiques et posent *a priori* un certain nombre de postulats. La seconde expression permet selon moi de revenir sur le terrain des pratiques et des références pour agir mobilisées effectivement par les individus dans le cours d'action, tout en ne posant pas comme postulat de départ que la mobilisation d'énergie domestique est considérée comme une consommation autonome par les enquêtés potentiels.

## **Vers l'examen des processus de socialisation à la consommation d'énergie au sens savant et institutionnel**

Dans le second chapitre, on a réexaminé les pistes de recherche qui pourraient permettre d'armer empiriquement la démarcation proposée avec les catégories de consommateur et de consommation d'énergie de la transition énergétique. C'est principalement des synthèses de la littérature en sociologie et en anthropologie de la consommation qui ont constitué le matériau de cette enquête. L'une des principales orientations au terme de celle-ci plaide pour une observation de la conduite de consommateur au sens savant et institutionnel comme le produit d'une socialisation spécifique et d'un travail social et politique d'encadrement de l'expérience des individus.

À partir du troisième chapitre, c'est une enquête sur le devenir consommateur d'énergie qui a donc été entreprise. La première étape de ce parcours a précisé l'histoire et le contenu de cette catégorie jusqu'à la restituer dans le contexte de l'impératif de transition énergétique comme *figure générique du consommateur d'énergie*. Cette figure se dédouble en fait sur deux plans qui constituent son axiomatic. Sur le premier plan, elle a un contenu normatif qui renvoie à un devoir-être qui est de type consommateur-marchand. Un tel devoir-être désigne les pratiques mobilisatrices d'énergie comme des consommations d'un certain type et engage l'adoption d'une conduite *de marché*, qu'on a détaillée. L'origine des références de ce devoir-être se situe dans la formulation savante du raisonnement économique ordinaire ainsi que dans un principe politique de responsabilité individuelle. Le contenu de la catégorie a ensuite traité à des références pratiques : un savoir-être. Celui-ci relève de dimensions microscopiques : lire une facture, compter les dépenses, hiérarchiser des préférences, se référer à une dimension telle que l'environnement, endosser une responsabilité contractuelle, etc. Ce devoir-être et ce savoir-être forment le *raisonnement institutionnel et savant en matière de consommation d'énergie*.

On a aussi mis en avant que les références de ce raisonnement sont susceptibles de permettre aux concepteurs du marché de l'énergie et au pouvoir politique de désigner les pratiques individuelles comme l'atome élémentaire du gouvernement des conduites en matière de consommation d'énergie et de régulation du marché de l'énergie. Ce faisant, les conduites individuelles peuvent dès lors être désignées comme causes des phénomènes de crises écologiques ou énergétiques. Cette atomisation supporte des montées en généralité échappant à des critiques plus englobantes, puisque ce sont des individus agrégés et anonymes qui produisent des faits généraux à l'échelle d'une société et plus des processus ou décisions politiques. Par voie de conséquence, tendent à s'affirmer des modes de gouvernement relevant du registre comportementaliste dans la mesure où les comportements individuels deviennent support et solution des phénomènes macro-économique. Les références avec lesquelles cette catégorie cadre la réalité sociale ne sont ainsi pas seulement économiques, mais aussi morales et politiques. Il ne s'agit alors pas seulement d'une figure qui peut se réduire par la seule référence à un *homo oeconomicus* ou à un *homo moderatus* énergétique<sup>89</sup>.

Entendue sous ce double rapport, comme conduite individuelle de marché et atome du gouvernement des pratiques, la figure institutionnelle du consommateur d'énergie et l'impératif de transition énergétique peuvent être considérés comme des *mots d'ordre* dans le domaine des

---

<sup>89</sup> On a vu au cours du troisième chapitre que cette catégorie trouvait ses ressorts antérieurement à l'affirmation du mot d'ordre de transition énergétique, mais que celui-ci venait en quelque sorte la consacrer.

économies domestiques. On a conclu que ces mots d'ordre, somme toute récents et qui ne font pas partie du raisonnement naturel, supposent une familiarisation préalable des individus qui ont parfois intériorisé d'autres références pour agir au cours de leur histoire.

### **Des épreuves pratiques et réflexives qui familiarisent au mot d'ordre de transition énergétique dans le domaine de la consommation d'énergie**

Dans le quatrième chapitre, qui constitue la deuxième étape de ce parcours de re - problématisation de la « consommation d'énergie », on a exploré des *carrières* individuelles de consommateur pour préciser les étapes susceptibles d'entraîner une familiarisation avec le raisonnement institutionnel et savant. En suivant des carrières de ce qu'on a appelé le « devenir consommateur d'énergie », il s'est également agi d'interroger les mécanismes générateurs de la variabilité intra-individuelle des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie à travers le temps. Il s'est agi ici d'une première tentative d'analyse des dimensions échappant à observation surplombante des économies domestiques.

Trois résultats ont ponctué cette investigation. Premièrement, on a dit qu'il ne pouvait y avoir de consommateur d'énergie au sens savant et institutionnel du terme tant que les conditions sociales de validité des références de cette figure n'étaient pas réunies dans l'ordinaire des pratiques. Deuxièmement, on a affirmé que l'apprentissage de la consommation d'énergie au sens savant et institutionnel n'est pas donné une fois pour toutes ni par la prime-éducation ni par un référent qui serait largement partagé au sein de la population. Il est appuyé sur une histoire enchevêtrant de multiples références, une *histoire critique des références pour agir*. Une histoire des références pour agir, cela veut dire, d'abord, que les références pour agir ont une histoire qui ne peut être balayée d'un revers de la main. Cette histoire *est critique*, ensuite, car elle épouse les contours de la trajectoire sociale des individus, lors de laquelle les références pour agir passent par le tamis d'épreuves pratiques et réflexives, où s'éprouve leur robustesse, parfois pour être confirmées, parfois pour être rejetées ou reformulées.

Troisièmement, c'est principalement au cours de telles épreuves que le mot d'ordre de transition énergétique dans le registre de la consommation semble pouvoir s'imposer. Ces épreuves sont d'autant plus réflexives et pénétrantes qu'elles entraînent la confrontation entre des systèmes de références pour agir, engendrant des *différends de normativité* en situation d'interaction.

Parmi ces épreuves, trois ont semblé plus importantes que d'autres, car elles entraînent généralement une intervention publique<sup>90</sup> amenant les individus à justifier publiquement leurs pratiques à des tiers détenteurs d'un pouvoir de qualification légitime de la réalité sociale de la consommation d'énergie. Ces trois épreuves sont le fait d'être en relation avec un fournisseur d'énergie pour souscrire un abonnement ou pour se réabonner auprès de lui, le fait de rénover son logement, le fait de vouloir résorber des impayés d'énergie avec l'aide des institutions<sup>91</sup> du travail social. Si l'on suit ce raisonnement, il y a tout lieu de croire qu'il s'agit de moments propices à l'ancrage social du mot d'ordre de transition énergétique et des références pour agir de son consommateur générique d'énergie. C'est en effet au cours de telles épreuves que peuvent être remises en cause les références que les individus ont adoptées antérieurement à l'avènement de la figure institutionnelle du consommateur de la transition énergétique, et à une certaine distance du raisonnement savant et institutionnel en la matière.

### **La remise en ordre des références pour agir du « consommateur d'énergie » : un travail à observer**

On peut affirmer en conclusion de cette partie que son principal résultat est le suivant. La consommation d'énergie au sens du mot d'ordre de la transition énergétique est un rapport social spécifique : un rapport consommateur-marchand aux pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie qui implique des références pratiques et éthiques tirées du raisonnement savant en matière de consommation. Cette catégorie organise aujourd'hui le mode de gouvernement du secteur marchand de l'énergie en s'appuyant sur l'atomisation des consommateurs et sur les principes de responsabilité individuelle et d'autonomie face au marché.

Néanmoins, on a dit aussi que la seule existence de ce mot d'ordre à l'état de discours ne suffisait pas à l'ancrer dans la réalité sociale des ménages et individus. Son actualisation relèverait plutôt d'une socialisation continue, faite d'épreuves pratiques et réflexives qui peuvent s'examiner par l'enquête. C'est au cours de ces épreuves pratiques et réflexives que peut s'éprouver et se confronter la robustesse de différents systèmes de référence pour agir. Certaines de ces épreuves conduisent les individus à s'affronter directement au mot d'ordre et

---

<sup>90</sup> J'utilise l'expression « intervention publique » non pas dans le sens simple d'une intervention de la puissance publique, mais dans celui d'une publicisation de ce qui était jusqu'alors tenu pour privé.

<sup>91</sup> Il y a certainement bien d'autres moments critiques, mais ce sont là les étapes que l'enquête a permis effectivement d'identifier le plus clairement.

ils peuvent alors faire l'objet d'une action visant à les y familiariser ou à *les rappeler à l'ordre* de celui-ci, autrement dit à s'affronter à une activité institutionnelle de normalisation.

C'est pour prolonger ce résultat que l'on va observer dans la deuxième partie comment tout cela se passe et comment le mot d'ordre peut effectivement s'inscrire dans la réalité sociale par cette voie. On examinera pour cela le travail de ceux qui ont la charge quotidienne de porter au cœur de leur activité professionnelle le mot d'ordre de transition énergétique et de son consommateur au contact des particuliers : agents de l'État ou d'entreprises commerciales, qui interviennent parfois au chevauchement des deux sphères.

Je qualifie ici leur travail comme un *travail de mise en ordre des références pour agir dans le domaine de l'énergie* ou de *travail de mise en ordre de la réalité sociale de la consommation d'énergie*<sup>92</sup>. Il s'agit d'une activité qui tendrait à rapprocher les références pour agir des particuliers de celles du mot d'ordre de transition énergétique<sup>93</sup>.

Mise en ordre des références pour agir, et pas travail d'imposition de la norme. Je suppose en effet que les individus ne sont pas dépourvus des dispositions éthiques et pratiques du consommateur d'énergie générique de la transition énergétique ni dépourvus de ressources critiques. Plus sûrement, les références des individus ne sont pas ordonnées de la même manière et n'ont pas les mêmes fins que celles visées par le mot d'ordre. Dans cette configuration, il s'agirait alors pour les défenseurs des références savantes de remettre les raisonnements ordinaires proprement à *l'endroit*.

---

<sup>92</sup> Avec quelques variantes de circonstances que le lecteur identifiera aisément.

<sup>93</sup> Comme je l'ai précisé dans l'introduction de la thèse, la sociologue Ana Perrin-Heredia a analysé récemment « la mise en ordre de l'économie domestique » des classes populaires relevant de l'assistance en observant notamment le travail d'agents d'accompagnement budgétaire, principalement dans des situations de surendettement de ménages (2010, 2013a et b notamment). La suite de ma recherche sera en grande partie complémentaire de la sienne dans la mesure où les configurations d'économie domestique examinées dans la troisième partie ont trait à des classes populaires qui ne relèvent pas de l'assistance. De plus, les activités de mise en ordre de la réalité sociale qui vont faire l'objet des analyses de la prochaine partie tenteront de dépasser la seule mise en évidence des écarts à la norme pour se concentrer sur des dimensions propres à la logique d'institutionnalisation d'un mot d'ordre économique.

## **DEUXIÈME PARTIE**

**FAIRE VIVRE LE MOT D'ORDRE DE TRANSITION  
ENERGETIQUE « PAR LE BAS » : LA PRODUCTION DU  
CONSOMMATEUR**





### **Encadré 6. Carnet de terrain, permanence de Nadia, matinée du 08.12.2014, 3<sup>e</sup> rendez-vous**

La structure associative dont j'observe le travail est financée par le Conseil départemental, EDF et Engie (ex-GDF/Suez). Elle traite des demandes de particuliers sollicitant une aide financière au paiement des factures d'énergie. Ma matinée d'observation se déroule aux côtés de Nadia, une conseillère de l'association chargée de recevoir le public et d'instruire les dossiers. Le troisième rendez-vous de cette journée se déroule en présence de deux femmes : Marion, 35 ans, et Françoise, sa belle-mère, qui est âgée de 66 ans. C'est la première qui sollicite l'aide de l'association, la seconde « l'accompagne dans ses démarches ». Marion et son mari, Patrice, exercent tous les deux un emploi salarié. Elle est « employée de commerce » et lui « cuisinier ». Ils ont deux enfants. Ils sont propriétaires d'un pavillon, situé dans un lotissement où d'autres membres de leur famille résident également. La mère de Patrice est retraitée de la Fonction publique hospitalière. [...]

En présence de ces personnes, Nadia me semble avoir un ton plus soutenu que lorsqu'elle s'adresse à des ménages classés relativement moins « haut » dans l'espace social : chômeurs de longue durée, bénéficiaires des minimas sociaux, etc. Elle paraît répondre à leurs questions avec plus de précision et de concentration, comme si elle faisait elle-même attention à ses propos.

Au début de l'entretien, après avoir pris connaissance du montant de l'impayé – 633 euros dont elle nuance la gravité – la médiatrice prodigue quelques conseils de « gestion budgétaire ». Nadia recommande, par exemple, que le couple souscrive à un seul contrat de fourniture d'énergie auprès du même fournisseur, pour le gaz et d'électricité, ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle. Cela, dit-elle, devrait engendrer une réduction des frais liés à l'abonnement d'énergie. Nadia fait aussi valoir quelques « petites astuces » liées à la consommation quotidienne d'énergie : laisser le chauffage constamment allumé à basse température plutôt que de l'éteindre et le rallumer, contrôler les débits d'eau chaude, etc. Elle engage ensuite le renseignement du dossier FSE. Les questions s'enchaînent, rapidement. Chose assez exceptionnelle dans le cadre de ces rendez-vous, la belle-mère de Marion prend des notes. Nadia contrôle ensuite les documents transmis par les deux femmes. Après avoir réalisé quelques calculs, la médiatrice souligne que le couple « dépasse peut-être les plafonds » qui autorisent à solliciter un FSE auprès du Conseil départemental. Elle souligne cependant qu'une aide financière peut être demandée auprès de la caisse de retraite complémentaire d'un des deux époux, selon les mêmes modalités que le FSE. Elle instruit néanmoins le dossier FSE. Alors que la médiatrice ne parvient pas à entrer en contact avec les opérateurs pour engager une « protection » du dossier, Marion et sa belle-mère discutent entre elles. Après un moment d'attente, les deux clientes prennent alternativement la parole. Elles insistent toutes deux sur la période de chômage qu'a connue Patrice cette année, situation qui aurait, aux dires des deux femmes, « fragilisé le budget » du ménage. Françoise souligne, à la place de sa belle-fille, que c'est la première fois que le couple sollicite une aide de l'État tout en ajoutant que « si on y a droit, pourquoi ne pas essayer ». Elle ajoute qu'auparavant, c'est elle et son mari qui apportaient de l'aide au jeune couple « mais, maintenant c'est difficile pour tout le monde ».

En fin d'entretien, Marion sonde Nadia afin de savoir si les courriers relatifs à cette demande d'aide peuvent être expédiés à l'adresse de sa belle-mère et non à la sienne, arguant des difficultés rencontrées par le couple avec les autres membres de la famille vivant dans le lotissement. Elle ne veut pas que quelqu'un « tombe » sur le courrier d'aide sociale. Nadia déclare que « ce n'est malheureusement pas possible », ce qui provoque, visiblement, la déception de ses interlocutrices. [...]

L'encadré 6 illustre d'une autre manière ce qui a été défini dans la partie précédente comme *une épreuve de réalité* – ou de réflexivité – relative aux pratiques domestiques mobilisatrices

d'énergie. Comme indiqué avec l'examen des trajectoires sociales d'Emmanuelle, Christophe et Cyril, ces épreuves peuvent entraîner une publicisation et une mise en dispute des références pour agir dans l'espace domestique. C'est le cas par exemple lors de la souscription d'un abonnement ou d'un réabonnement auprès d'un fournisseur d'énergie, à des démarches administratives liées à la rénovation thermique du logement ou à la sollicitation d'aides publiques pour la résorption de l'endettement énergétique (comme dans l'exemple proposé ci-dessus). Ces épreuves entraînent les particuliers à réexaminer tendanciellement leurs pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie publiquement face à des agents de l'État ou d'entreprises commerciales qui ont pour référence les dimensions savantes de la consommation.

Quels sont les effets réels de ces rencontres sur les références pour agir intériorisées anciennement par les individus pour guider leur conduite ? Comment la normativité sociale du mot d'ordre de transition énergétique dans le registre de la consommation d'énergie parvient-elle concrètement à s'imposer dans ce cadre et n'est pas simplement entendue, échappant alors le plus souvent à l'appropriation pratique des particuliers ? Ce sont quelques-unes des questions qui seront abordées dans cette partie, dont l'objectif principal est d'examiner la mise en travail du mot d'ordre de transition énergétique dans le domaine de la consommation domestique accompli par un ensemble de bureaucrates ou de professionnels de contact (Lipsky, 2010, [1980] ; Neveu, 2015).

### **Quand les professionnels de contact du marché de l'énergie font la réalité de la transition énergétique au quotidien**

Les moments de réflexivité des individus au sujet de leur économie domestique peuvent bien entendu se dérouler dans certaines circonstances comme un colloque singulier et intérieur, comme le suggère une large littérature centrée sur l'individu et ses capacités réflexives propres. Le plus souvent, néanmoins, c'est au cours d'épreuves signifiantes ou contraignantes pour l'agent que sa réflexivité est engagée. Le contact avec des instances spécialisées fait partie de ce genre d'épreuve. Dans le domaine de l'énergie domestique, ces instances ne sont pas très nombreuses, comme on le verra dans le cours de la partie. Elles sont cependant parfois incontournables pour le particulier se présentant sur le marché.

Au cœur de ces épreuves, les particuliers se rencontrent des individus comme Nadia (encadré 6). Je dirai qu'il s'agit ici d'agents intermédiaires du mot d'ordre de transition énergétique, travaillant dans des instances monopolisant des moyens et la légitimité du traitement de situations variées : conseillers en rénovation thermique, conseillers clientèle des fournisseurs d'énergie, travailleurs sociaux, vendeurs en magasin de bricolage, experts en

thermique du bâtiment, etc. Ces agents *portent* au cœur de leur travail les mots d'ordre de la transition énergétique<sup>94</sup>.

C'est ce que suggère à la fois l'extrait de carnet de terrain ouvrant cette partie, les recherches qui se sont intéressées précédemment à d'autres secteurs de l'économie ayant été anciennement sous contrôle public<sup>95</sup> ou encore celles portant sur la sociologie politique des problèmes publics. Porteur de normes, d'un mot d'ordre, le rôle de ces intermédiaires consiste à les *transmettre* auprès du public en opérant un *travail de mise en ordre de leurs références pour agir dans le domaine concerné*. Il s'agit de relayer le mot d'ordre en pratique, à partir d'opérations concrètes et parfois contraignantes<sup>96</sup>.

Au cœur du marché de l'énergie, les professionnels de contact pourraient avoir un rôle de premier choix dans la construction de la transition énergétique « par le bas ». Les précédents chapitres ont ainsi permis de noter qu'aucun mot d'ordre ne semble pouvoir se donner et s'imposer comme tel, d'un seul coup et dans l'éloignement du quotidien. La relative nouveauté de références pour agir de la transition énergétique par rapport à des références plus anciennes, comme la norme celle de la consommation de masse, de service public, etc. (chapitre 3), lui impose de gagner son statut de norme sociale ou de référence légitime.

En effet, pour qu'un mot d'ordre comme celui-ci s'institutionnalise et devienne une norme connue et reconnue, un ensemble de mécanismes intermédiaires distincts doit être susceptible de le relayer en s'appuyant sur des contenus semblables ou analogues, dans tous les segments particuliers concernés par le mot d'ordre. Ce sont des zones de contacts entre différentes normativités sociales.

Un tel postulat emprunte à l'idée bourdieusienne que la culture légitime, en quelque matière que ce soit, nécessite un « *continuum* d'intériorisation » (2012, p. 66). Or, comme l'a suggéré Olivier Roueff dans un article portant sur la fabrique des valeurs et la notion d'homologie structurale chez Pierre Bourdieu (2013), dans les régions de l'espace social où « les catégories officielles sont moins connues ou reconnues » et où la coercition aurait du mal à être admise telle quelle, ce sont les intermédiaires ou les professionnels de contact de la norme

---

<sup>94</sup> Dans les commerces de type grandes surfaces, le rôle des intermédiaires humains est souvent plus diffus et plus difficile à cerner que dans les activités liées à un « problème public ». Néanmoins certaines recherches, comme celles menées par Lucien Karpik sur l'économie des singularités (2007) ou par Sophie Dubuisson-Quellier (2009) sur la production du choix du consommateur, permettent d'entrevoir l'importance relative de ces intermédiaires.

<sup>95</sup> Je pense ici aux enquêtes sociologiques ayant pour thème l'ouverture du marché des pompes funèbres (Trompette, 2008) ou le tournant commercial de La Poste (Hanique, 2014 [2008]) qui sont plus proches de mon objet que les recherches portant exclusivement sur des activités qui n'ont pas été anciennement associées aux services publics ou aux entreprises d'État.

<sup>96</sup> C'est le cas lorsque Nadia rappelle que la responsabilité du dossier incombe au couple, sous-entendant le fait qu'ils doivent assumer publiquement cette demande.

et de la culture légitime qui opèrent le travail d'ajustement entre catégories officielles et catégories indigènes (Roueff, 2013, p. 161).

La distance à la culture légitime, quelle que soit la raison d'une telle distance, entraîne en effet une maîtrise affaiblie des classements, des références et des normes dominantes. Elle n'est alors et par voie de conséquence pas toujours associée à un sentiment de honte ou de rejet par les individus qui n'y ont pas été directement socialisés. Des mécanismes techniques impersonnels ou des discours perçus comme lointains par rapport aux sociabilités et normes locales ne pourraient dès lors suffire à imposer la force d'une norme ou d'un mot d'ordre. La réduction de cette distance est en grande partie dévolue aux groupes professionnels de contact, à partir d'un système raffiné et plus ou moins symbolique de sanctions et de transpositions de la norme dominante dans le cours d'interactions avec le public. Ce travail se révèle alors d'autant plus efficace qu'un nombre conséquent d'intermédiaires différenciés relaient, peu ou prou, le même ordre auprès d'un public varié et à différentes occasions.

Si l'on s'appuie sur un tel raisonnement en ce qui concerne le mot d'ordre de transition énergétique dans le registre de la consommation on peut affirmer la chose suivante. Il y a tout lieu de penser que les dimensions éthiques et pratiques dont il est porteur viennent s'encaster et être disséminées dans un ensemble d'orientations commerciales, de prescriptions relatives au logement, à l'habitat, à l'achat d'équipement ou au cœur de conseils en matière de consommation d'énergie. Dans ce registre, les professionnels de contact accomplissent la réalité sociale de la transition énergétique et celle du marché de l'énergie face aux particuliers, dans et en pratique.

Pour les particuliers, ces professionnels de contact de la transition énergétique ne sont plus ni des abstractions issues de discours médiatiques ou politiques ni des catégories extérieures à leurs pratiques quotidiennes, mais, en partie au moins, l'incarnation et la voix de la transition énergétique et du marché de l'énergie. Il s'agit par conséquent de représentants de la réalité sociale au sens que j'ai donné à cette expression dans la première partie<sup>97</sup>. C'est cette réalité sociale à laquelle se trouvent confrontées Marion et sa belle-mère venues demander de l'aide auprès de l'association (encadré 6). C'est par le travail de ces intermédiaires que procède selon moi, au moins en partie, la mise en ordre de la réalité sociale de la consommation et du consommateur de la transition énergétique.

---

<sup>97</sup> L'enquête sociologique est elle-même une modalité offrant l'occasion d'ouvrir un espace réflexif autour des pratiques énergétiques comme on le verra dans la troisième partie de la thèse.

## **Des interactions actualisant le mot d'ordre de transition énergétique par la mise en scène de la figure du consommateur d'énergie**

Ce travail de mise en ordre des références pour agir dans le domaine de l'énergie passe par d'autres mécanismes économiques, techniques et sociaux : signal des prix, normes de construction du bâtiment, équipements énergétiques, rénovation de l'habitat, instruments juridiques, discours publics, etc. Parmi ces mécanismes, cependant, les interactions au cours desquelles sont prodigués des conseils en économies d'énergie par des professionnels de contact habilités à le faire par différentes instances (entreprises commerciales du secteur de l'énergie, ADEME, association du travail social prenant en charge les publics en difficulté pour le paiement de leur facture d'énergie, etc.) me paraissent, plus que d'autres, centrales. Elles le sont d'abord parce que la figure institutionnelle du consommateur d'énergie générique induit un lien presque paradoxal entre consommation et modération, et que la consommation des particuliers est toujours *a priori* considérée comme encline à la surconsommation<sup>98</sup>.

L'intérêt d'observer ces interactions de conseil réside ensuite dans le fait qu'elles peuvent entraîner l'émergence de différents de références pour agir et, par suite, des *confrontations directes* de modes de raisonnement en matière de pratiques énergétiques domestiques. Ces différends doivent être tranchés, résolus, d'une manière qui reste en grande partie à documenter au plus proche de son inscription dans la réalité sociale<sup>99</sup>, en tout cas si l'on veut comprendre l'affirmation de la normativité sociale du mot d'ordre de transition énergétique, mais aussi ce qui lui échappe, du côté des particuliers, comme du côté des professionnels de contact certainement.

Pour les particuliers comme Marion, présentée dans l'exergue de cette partie, l'interaction avec un agent intermédiaire entraîne par exemple, et notamment, une explicitation des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie. Cette explicitation est ici réalisée à l'intention un tiers inconnu, alors que ces pratiques sont habituellement tues au quotidien, vécues sur le mode de l'évidence produite par une longue socialisation ou alors seulement explicitées auprès de personnes partageant des références communes, comme a pu le démontrer

---

<sup>98</sup> Ce ne sont d'ailleurs pas tous les profils d'individus qui se trouvent concernés ou qui se trouvent visés par ce présupposé qui est appuyé sur des calculs discutables comme le suggère Jean-Baptiste Comby (2015). Ce dernier montre en effet qu'une partie des modes de vie de la bourgeoisie échappent à cette métrique. Les pratiques les plus consommatrices de cette classe sociale (voyages, achats ostentatoires, restauration hors du domicile, culture, etc.) ne sont effectivement pas prises en compte dans les calculs concernant la « consommation d'énergie » des ménages. De plus, la bourgeoisie est doublement avantagée dans la mesure où pour ce qui concerne l'espace domestique elle bénéficie le plus souvent de l'accès aux logements et aux équipements les plus performants, car souvent les plus coûteux (*ibid.*, ce commentaire s'appuie principalement sur les p. 160 à 179 de l'ouvrage de Comby).

<sup>99</sup> À ma connaissance, il n'existe pas ou peu de documents d'observation directe du travail du conseil en énergie.

la première partie. Demandeurs d'informations, de références et le plus souvent de solutions en matière d'abonnement, de réabonnement, de rénovation thermique de l'habitat ou d'endettement auprès de leur(s) fournisseur(s), les particuliers sont, dans de telles situations, nécessairement conduits à répondre à des questions sur leurs pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie, à justifier et à exposer leurs choix, leurs projets éventuels, parfois leurs résolutions pour que la situation impliquée ne se reproduise plus. Ils déploient, alors, l'architecture indissociablement normative et temporelle de leurs pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie<sup>100</sup>, parfois pour la première fois.

De l'autre côté, les professionnels de contact de la transition énergétique, en plus de leur mission sectorielle<sup>101</sup>, relaient la normativité des instances pour le compte desquelles ils travaillent. Il n'est pas exclu aussi qu'ils s'appuient alors sur des références héritées de leur socialisation et de leur trajectoire sociale et professionnelle antérieures, parfois dissonantes avec la norme qu'ils prennent en charge, ce qui peut redoubler les conflits de références. Ils opèrent quoi qu'il en soit la mise en travail et la cristallisation progressive dans le social de références pour agir en matière de pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie relativement hétéronomes par rapport à celles des particuliers qu'ils rencontrent, cherchant à imposer les leurs comme plus légitimes.

Cette rencontre entre différents systèmes de références pour agir, cette altérité, est susceptible en définitive de jeter le trouble sur les certitudes pratiques et normatives des particuliers. C'est notamment le cas pour les particuliers dont la socialisation aux pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie s'est réalisée antérieurement à l'apparition de ce mot d'ordre et qui se trouvent à un moment donné de leur histoire dans l'obligation de se confronter à celui-ci. Il y a cependant fort à parier que c'est aussi le cas pour celles des professionnels de contact, qui ne sont pas venus au monde et à leur profession avec ce mot d'ordre comme référence principale, mais y ont été socialisés au cours de leur trajectoire professionnelle. C'est par le trouble s'immisçant dans des interactions de ce type que va être considérée la mise en travail du mot d'ordre de transition énergétique et de sa figure du consommateur d'énergie générique. Ce trouble intéresse le sociologue parce qu'il peut agir comme un révélateur en indiquant les endroits où se situent les écarts de qualification sur les états de choses tout en donnant matière à les expliquer. Pour examiner ce « trouble », je prendrai essentiellement appui

---

<sup>100</sup> C'est ce qu'indiquait déjà la trajectoire d'Emmanuelle dans la partie précédente.

<sup>101</sup> Ainsi, dans l'exergue du chapitre, la première mission de Nadia est d'instruire la demande d'aide financière.

sur l'observation directe du travail de professionnels de contact porteurs de conseils en économies d'énergie.

### **Quelques précisions méthodologiques et terminologiques autour de la notion de groupe professionnel**

Pour procéder à l'examen circonstancié du travail des professionnels de contact porteurs de conseils en économies d'énergie auprès des particuliers, l'argumentaire va s'appuyer en grande partie sur les acquis récents de la sociologie des groupes professionnels (Demazière, Gadéa, 2009 ; Champy, 2009a, 2011 ; Vezinat, 2010, 2016). Cela n'inscrit pas cette thèse précisément dans ce registre d'enquête, mais je souhaite cependant tirer bénéfice d'un domaine de recherche particulièrement fécond, dont les résultats sont largement susceptibles d'alimenter mon examen du travail de mise en ordre de la réalité sociale de la consommation d'énergie. La notion de groupe professionnel désigne, elle, « des ensembles de travailleurs exerçant une activité ayant le même nom » (Demazière, Gadéa, 2009, p. 20). Ceux-ci :

« [...] ne bénéficient pas nécessairement d'une reconnaissance de fait, largement partagée et symbolisée par leur nom, qui les différencie des autres activités professionnelles. En l'absence de réglementation et de codifications formelles, les groupes professionnels sont des ensembles flous, soumis à des changements continus, caractérisés à la fois par des contours évolutifs et une hétérogénéité interne » (*ibid.*).

Dans cette perspective, la distinction entre « profession » et « métier » n'est plus complètement pertinente, car les deux termes désignent en fait une position dans le système productif<sup>102</sup>. Faisant mienne cette position pour cette recherche, j'emploierai indifféremment le terme de « métier » ou de « groupe professionnel » afin de désigner les professionnels de contact du secteur de l'énergie.

En France, le courant de la sociologie des groupes professionnels établit également que la compréhension de l'apparition d'une qualification ou d'une activité passe par l'examen de sa constitution dans des contextes sociaux mouvants. L'analyse s'intéresse ainsi de manière

---

<sup>102</sup> On peut rappeler que cette distinction a longtemps été centrale dans les recherches portant sur le fait professionnel. Elle a été popularisée par les approches *fonctionnalistes* des professions, qui ont dominé le monde anglo-saxon de la recherche sur le thème jusqu'aux environs des années 1960. Les approches *interactionnistes* en ont depuis majoritairement pris le relais. Le premier courant s'intéresse presque exclusivement aux professions instituées, s'interrogeant sur les critères de définition de ces professions. Dans cette approche, il existe une distinction entre profession et métier, notamment sous l'affirmation que les professions assureraient une fonction sociale nécessaire. Les approches interactionnistes se démarquent des premières en critiquant les postulats fonctionnalistes. Il s'agit principalement pour ce deuxième courant de montrer que la fonction d'une profession (la nature du travail accompli) et l'acquisition du statut de profession sont découplées. La hiérarchie des activités est alors considérée comme le produit d'une lutte sociale et de l'organisation institutionnelle du travail.

complémentaire à la façon dont un groupe professionnel se positionne au sein d'une concurrence interprofessionnelle pour un *territoire d'intervention*, par exemple à l'aide du concept de mandat<sup>103</sup>. Les recherches s'inscrivant dans ce courant restituent généralement les dynamiques sociodémographiques qui président à la morphologie sociale d'un groupe professionnel, par exemple à travers la notion de carrière, entendue ici comme la succession des positions occupées par un individu au sein d'une même profession dans le temps (Becker, 1985 ; Hughes, 1996) et la comparaison des carrières des membres du groupe professionnel considéré. Cette approche permet de montrer que « la naissance » (souvent par recombinaison d'autres activités) et les transformations, voire la disparition (Gadéa, Grelon, 2009) d'un groupe professionnel, informent autant sur celui-ci que sur le monde social dans lequel il s'inscrit et sur les luttes qui s'y déroulent, notamment celles visant la qualification de la réalité sociale sujette à des conflits d'interprétation.

L'approche par comparaison de carrières au sein d'un même groupe professionnel permet aussi de déterminer l'origine des références mobilisées par les professionnels de contacts, qu'elles relèvent de références communes (celles issues de la formation à l'activité du groupe) ou qu'elles soient issues de la socialisation. Les contrastes permettent alors d'observer les différentes logiques d'appropriation du métier, son hétérogénéité interne et d'examiner éventuellement les conséquences que celle-ci peut avoir sur le travail de mise en ordre d'une réalité sociale relativement homogène telle que celle de transition énergétique en matière de consommation domestique d'énergie.

Néanmoins, avant de traiter de manière spécifique et détaillée des groupes professionnels du conseil en économies d'énergie, une cartographie diachronique de ce champ d'activité doit être dressée (chapitre cinq) afin de mieux les y situer par la suite et de montrer comment les groupes monographiés chevauchent puis éventuellement complètent l'activité des autres groupes professionnels du territoire. Pour dresser cette cartographie, je vais m'appuyer sur la notion de « juridiction professionnelle » proposée par Andrew Abbot (1988). Celle-ci complète la notion de « mandat » en y apportant une dimension diachronique. La notion de juridiction professionnelle autorise effectivement à examiner l'effet de la concurrence et de la

---

<sup>103</sup> Le mandat renvoie à la revendication du monopole moral, légal et intellectuel sur un domaine d'activité. Comme le précise Hughes : « Non seulement [les membres d'une profession], parce qu'ils sont entrés dans le cercle magique des collègues, ont individuellement licence de faire ce que d'autres ne font pas, mais, en tant que groupe, ils prétendent indiquer à la société ce qui, dans tel domaine de l'existence, est bon et juste pour l'individu et la société » (1996, p. 100).



structuration d'un territoire professionnel<sup>104</sup> en relation avec des événements externes et temporels qui structurent et sont structurés par cette concurrence. Dans le sens donné par Abbot, une juridiction professionnelle est un domaine d'activité, un savoir ou encore une sphère de travail, dont un groupe professionnel revendique la légitimité au détriment d'autres groupes.

La revendication d'une juridiction professionnelle a ainsi partie liée avec la concurrence que se livrent des travailleurs pour contrôler un domaine de la division du travail. Cette concurrence pour une juridiction professionnelle existe parce que « les professions [...] aspirent à se développer, s'emparant de telle ou telle sphère de travail qu'elles transforment ensuite en "juridiction" au moyen de savoirs professionnels et de revendications destinés à obtenir une légitimité » (Abbot, 2003). Ces tentatives de contrôle d'une juridiction professionnelle sont également soumises aux réactions de ceux qu'Abbot appelle les auditoires des revendications professionnelles. Il désigne par là l'État, le public, les collègues de travail venant d'autres professions, etc. Il précise que ces « auditoires servent d'arbitres, parce que leur propre légitimité a ses racines en dehors du système des professions, dans d'autres secteurs du pouvoir culture » (*ibid.*).

L'interdépendance entre les groupes professionnels pour le contrôle d'une juridiction implique également que les événements qui surviennent « au sein d'une profession ont des répercussions sur les professions voisines et se traduisent soit par des développements soit par des défaites » (*ibid.*). Ces événements peuvent trouver leurs causes à l'extérieur de la lutte que se livrent les groupes professionnels, comme les changements technologiques ou comme l'apparition de nouvelles formes sociales, comme les changements politiques ou les changements technologiques. Finalement, « tous ces changements peuvent alors être à l'origine d'un nouveau savoir abstrait, donc professionnalisable » (*ibid.*). Ce sont des occasions dont les groupes professionnels se saisissent aussi pour renforcer ou pour accroître leur position ou la légitimité de leur juridiction. Ils peuvent pour cela s'adjoindre des « associations, des examens, des revues, bref tous les dispositifs de professionnalisation » (*ibid.*). Les développements et les défaites peuvent également prendre naissance dans l'échec d'un groupe à faire valoir sa spécificité ou à se reproduire en tant que groupe professionnel.

---

<sup>104</sup> Florent Champy a proposé de traduire la notion de « professional jurisdiction » d'Abbot par celle de territoire professionnel, principalement pour éviter le glissement sémantique qu'introduirait la notion de « juridiction » en langue française (Champy, 2009a). Certaines traductions d'Abbot (notamment 2003) reprennent le terme de « juridiction professionnelle » tel quel. Je suivrai cette deuxième option en considérant que cette précision suffit à dissiper le malentendu. Aussi, dans le cours de l'argumentaire, la notion de territoire professionnel n'est, elle, pas à entendre dans le sens que lui a conféré Champy. Elle désignera le tissu de relations qui lie des groupes professionnels en concurrence dans leurs revendications pour une juridiction spécifique.

Depuis la publication de *The system of professions* en 1988, où il a développé pour la première fois la notion de juridiction professionnelle, Andrew Abbot a précisé quelques points de son approche afin de répondre aux critiques qu'elle avait suscitées, notamment celles ayant trait à la trop grande homogénéité que son travail semblait accorder aux groupes professionnels. Dans cette perspective, il a signalé qu'il convenait de prendre en compte la structuration interne d'un groupe, c'est-à-dire les concurrences intra-catégorielles, de manière dynamique et d'appliquer également ce précepte à son degré d'institutionnalisation ainsi qu'à sa morphologie. La deuxième critique était plus substantielle et elle concernait la question centrale des « auditeurs » du groupe professionnel. Abbot dit avoir considéré ceux-ci dans une acception simple et « seulement dans leurs rapports au système des professions ». Dans un article de 2003, il précise que :

« [En] réalité, loin d'être des structures unifiées, ces auditoires sont eux-mêmes des structures interactionnelles complexes, dominées par les forces écologiques, semblables aux écologies qui dominent dans le monde des professions. Il s'ensuit que les événements survenant dans les univers professionnels sont beaucoup plus "localisés" que je ne les ai imaginés. Car ils doivent s'inscrire dans deux systèmes écologiques, celui de la profession et celui de l'État ou d'un autre auditoire. »

Ces précisions remettent selon moi au cœur de l'analyse les jeux d'échelle propres à l'existence de la division du travail dans un territoire professionnel. Le chercheur prend ainsi en compte les contours variables des rapports sociaux entretenus à l'intérieur d'un groupe professionnel, mais aussi ceux qui existent avec leur société d'appartenance. Finalement, dans cette acception, tracer une cartographie du territoire professionnel du conseil en économies d'énergie à partir de la notion de juridiction reviendra à situer la position que chacun des groupes en présence occupe et a occupée dans le temps vis-à-vis du conseil en économies d'énergie, du marché, de l'État et du public. Il ne s'agira pas seulement de repérer la structuration interne aux différents groupes ou au territoire professionnel concerné dans sa généralité, mais aussi d'en repérer les facteurs de structuration exogènes et de comprendre comment quelque chose comme un territoire professionnel du conseil en économies d'énergie a pu s'institutionnaliser.

Cette analyse sera vraiment aboutie au cours de l'examen détaillé de deux des groupes professionnels qui chevauchent une partie des autres métiers de ce territoire du conseil en économie d'énergie. La première étude de cas concerne les Conseillers info énergie (CIE) de l'ADEME (chapitre six). Ils ont pour principale mission de vérifier l'éligibilité des particuliers aux dispositifs d'incitation financière pour la rénovation énergétique de leur logement. Dans le cours de l'analyse, ces conseillers seront associés au secteur public, dans la mesure où leur

appartenance institutionnelle les conduit à être, de fait, les relais de la politique de l'État français en matière de rénovation thermique du logement.

La deuxième étude de cas est consacrée aux médiateurs sociaux en matière de consommation d'énergie du milieu associatif (chapitre sept). Ces médiateurs sont chargés par des institutions publiques et les entreprises historiques du secteur de l'énergie de réaliser le traitement social de l'endettement énergétique des ménages. Ce deuxième groupe témoignera des recompositions organisationnelles du secteur de l'énergie, autour des questions d'abonnement et de résorption des « dettes » auprès des fournisseurs. Il permettra par surcroît de voir la manière dont se rejoignent l'État et les entreprises commerciales pour réguler le marché et *in fine* produire son consommateur.

On a retenu l'examen du travail de ces deux groupes professionnels pour une raison principale. Ils exercent des fonctions étroitement associées aux événements identifiés dans la première partie comme particulièrement signifiants et efficaces pour la mise en travail du mot d'ordre de transition énergétique et de la figure du consommateur d'énergie générique : s'abonner, se réabonner, rénover son logement et résorber l'endettement auprès d'un fournisseur d'énergie. De surcroît, les deux groupes sélectionnés constituent une porte d'entrée le plus souvent nécessaire pour des particuliers cherchant à résoudre des questions en la matière, contrairement à d'autres groupes du secteur, comme les vendeurs d'enseignes de bricolage par exemple. Ces deux groupes ont, enfin, pour attributions directes d'être porteurs des conseils en économies d'énergie auprès des particuliers et il a été largement souligné dans ce qui précède que c'est sur le thème des économies d'énergie que se fonde en grande partie l'architecture normative du mot d'ordre de transition énergétique et de la figure du consommateur générique d'énergie.

Pour ces deux études de cas, l'enquête est appuyée sur une observation directe de leur travail, des entretiens biographiques, un traitement de données quantifiées construites en propre ou analysées de manière secondaire ainsi que sur des analyses d'archives et de documents ethnographiques. Les modalités et les circonstances particulières de ces enquêtes sont rappelées au début de chaque chapitre. Compte tenu de la variété des matériaux, de l'hétérogénéité des publics reçus par ces deux groupes professionnels et de l'étendue de la période d'enquête, il ne s'agira pas à proprement parler de réaliser une comparaison terme à terme entre eux. L'objectif est plutôt d'offrir un éclairage situé des épreuves réflexives qui sont au cœur du travail d'imposition de la normativité sociale du mot d'ordre de transition énergétique et de la production du consommateur.



## Chapitre cinq. Le conseil en économies d'énergie comme territoire professionnel

---

La constitution de quelque chose comme un territoire professionnel du conseil en économies d'énergie est centrale pour que la normativité du consommateur d'énergie de la transition énergétique s'ancre dans la réalité sociale des individus. D'abord, parce que l'interaction de conseil tendrait à rendre explicite ce qui n'est bien souvent que caché par les usages d'équipements : la consommation à l'ère de la transition énergétique est une consommation maîtrisée, économe, non seulement du point de vue de la dépense en unité élémentaire d'énergie utile, mais dans toutes ces implications pratiques et éthiques.

Ensuite, parce que ces interactions permettent l'actualisation ou le réordonnement des références profanes pour agir dans un rapport social qui se trouve être parfois un point de passage nécessaire aux particuliers afin de résoudre certaines épreuves domestiques impliquant l'énergie. On ne peut s'abonner auprès d'un fournisseur qu'en entrant en contact avec un de ses agents qui portent cette normativité sociale au cœur de leur activité professionnelle. Il y a une force contraignante à ce type d'interactions.

Enfin, parce que les interactions entre particuliers et professionnels de contact porteurs de conseils en économies d'énergie peuvent engager une dimension statutaire qui intéresse tout particulièrement l'analyse. C'est effectivement au cours de ce type d'interaction que les pratiques étiquetées comme déviantes par rapport à ce mot d'ordre peuvent être publiquement soulignées, puis éventuellement soumises à une forme de correction par des professionnels de contact dépositaires de la force de la norme, c'est-à-dire ayant l'attribution légitime de parler et d'agir en son nom<sup>105</sup>, même plus ou moins directement<sup>106</sup>.

La constitution d'un tel territoire est cependant tout sauf évidente ou naturelle. C'est pourquoi on va maintenant en retracer l'histoire et en baliser la topologie. L'analyse s'appuiera sur des travaux de seconde main réalisés en sciences sociales sur le sujet depuis les années 1980. Je tirerai également profit des données construites au cours de mes enquêtes de terrain auprès des conseillers info énergie et des médiateurs sociaux en consommation d'énergie.

### Encadré 7. Territoire, monde social ou champ professionnel ?

---

<sup>105</sup> Au cours de l'interaction est rendu public ce qui était jusqu'alors tenu pour privé, selon le schéma de la déviance d'Howard Becker (1985 [1963]).

<sup>106</sup> Les vendeurs d'enseignes de bricolage, par exemple.

Pourquoi privilégier ici une description en termes de territoire professionnel à celles, parentes lointaines, de mondes sociaux professionnels ou de champs sociaux ? Qu'est-ce qu'on peut y gagner pour l'analyse ou éventuellement y perdre ?

Je concède d'abord au lecteur que pour ce chapitre il m'aurait été effectivement possible, au regard du matériau collecté au moins, et moyennant certaines conditions, d'opérer une analyse en termes de « mondes sociaux », aujourd'hui généralement associés aux travaux d'Howard Becker, d'Anselme Strauss ou de Tamotsu Shibutani (Céfaï, 2015). Je pense cependant qu'une analyse de territoire professionnel n'est pas si éloignée en fin de compte de la définition, floue, que Becker propose des « mondes ». Il les définit ainsi dans *Les mondes de l'art* (1988 [1982]) à : une activité collective et distribuée dont les frontières peuvent être imprécises, mais qui fait l'objet d'un certain degré d'institutionnalisation permettant, si nécessaire, d'en fermer les portes (par exemple pour désigner – collectivement – ce qui est art ou ne l'est pas, si je ne fais pas d'erreurs d'interprétation). Je ne sais pas dès lors si j'y aurais beaucoup gagné, au moins pour deux raisons.

Premièrement, de manière assez pragmatique, parce qu'il ne s'agit pas à proprement parler ici d'une thèse portant sur des groupes professionnels ou d'une sociologie d'un monde professionnel. La sociologie de l'activité de conseil en économie d'énergie ne constitue en réalité qu'une étape d'un raisonnement plus général portant sur les différends de références pour agir, autant « profanes » que « professionnels », vis-à-vis des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie. Aussi, l'examen extensif d'un monde social aurait certainement occupé plus de temps que nécessaire dans ce but, car il aurait supposé de regarder en détail l'activité de chacun des groupes professionnels et peut-être de négliger le cœur de l'analyse. Ici, seul le cinquième chapitre souhaite dresser une histoire et une cartographie complète de l'activité de « conseil en économie d'énergie » qui en vient à faire territoire, sous des conditions qu'on précisera. Si seulement deux groupes ont été monographiés avec précision, c'est dans la mesure où l'on entend ces enquêtes comme des cas de figure exemplaires de la pratique de conseil en économie d'énergie comme épreuve réflexive sur les pratiques et leurs références. Cela n'empêchera pas d'inscrire ces groupes-là au centre d'une division du travail plus large propre au territoire.

Deuxièmement, et ce n'est pas sans lien, il me semble que la notion de territoire professionnel, et le type d'analyse qui en découle, est un peu plus « durcie » que celle de « monde social », au moins chez Becker ou Strauss. Elle permet ainsi de voir les choses plus nettement, au moins dans une première analyse. Elle s'est en tout cas avérée très utile pour moi dans le but de construire scientifiquement quelque chose de relativement nouveau comme ce territoire professionnel du conseil en économie d'énergie et d'en tracer les premières frontières que d'autres pourront étendre ou restreindre, critiquer ou amender.

D'un autre point de vue et dans une autre tradition de recherche, une analyse en termes de champs sociaux (comme « champs du conseil en économie d'énergie, ou en tant que champ de la consommation d'énergie »), en filiation avec l'œuvre de Pierre Bourdieu, était certainement possible. Je crois que celle-ci aurait permis de gagner en intelligibilité et en précision par rapport au phénomène que je cherche à saisir. Il faut pourtant noter que la construction d'un champ de pratiques, au sens où l'entend Bourdieu du moins, relève d'une exigence qui aurait occupé toute la durée de la thèse : prosopographie des acteurs, examen de la sociogenèse de la formation d'un *habitus* spécifique et peut-être d'un capital spécifique à ce champ, constitution d'une pratique spécifique (l'économie d'énergie) à partir d'un corpus de pratiques éparses, rapport entre les champs, etc.<sup>107</sup> Une telle construction aurait exigé d'autres matériaux aussi. Il ne s'agissait pas

---

<sup>107</sup> Ces exigences sont remises au premier plan par la publication récente des cours au Collège de France que Pierre Bourdieu avait consacrés en grande partie à ce concept et qui ont été publiés sous forme d'ouvrage en 2014 et 2016. On peut aussi lire avec profit sur cette question un récent numéro de la revue *Actes de la recherche en sciences sociales* dont le dossier est dédié à repréciser les contours de cette théorie (2013).

de mon intention initiale et mon projet était autre. C'est la pratique du conseil en elle-même qui a concentré mon attention dès les premiers temps de la thèse.

Toutes ces affirmations à propos de l'opposition entre une description en termes champ *et* une autre en termes de territoire professionnel n'amoindrissent pas la qualité de la seconde approche pour laquelle j'ai opté en définitive. Il s'agit, je crois en l'état de mes connaissances, de réalités scientifiques différentes, ayant des objectifs qui ne sont pas complètement analogues. On peut peut-être les voir comme complémentaires jusqu'à un certain point, comme la physique quantique et la relativité générale peuvent marcher l'une à côté de l'autre en physique jusqu'à un certain point. De telles différences ne m'empêcheront pas pourtant d'emprunter à Bourdieu l'idée que l'institutionnalisation d'un champ (ou, ici, d'un territoire professionnel comme celui des économies d'énergie) constitue ceux qui n'en font pas partie en profane, idée qui sera au centre des conclusions de cette partie.

## **5.1 Le conseil en économies d'énergie à la fin des années 1980 : un territoire professionnel incertain**

La première partie de la thèse a esquissé la dynamique générale ayant présidé à la constitution d'un domaine de savoirs et de techniques relatifs à la consommation et aux économies d'énergie dans l'univers domestique. Ce parcours généalogique m'a permis d'examiner les mesures d'encadrement de la consommation des ménages depuis le tournant du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'aux chocs pétroliers des années 1970. C'est dans ce contexte que sont apparues les premières mesures politiques, techniques et administratives de caractère systématique en matière d'économies d'énergie pour les particuliers. Le récit de cette histoire a pris fin avec l'affirmation du mot d'ordre de transition énergétique et de son consommateur d'énergie générique.

Je vais à présent rebrousser chemin vers la période charnière des chocs pétroliers pour examiner les conséquences qu'ils ont pu avoir sur la constitution d'un territoire professionnel spécifique du conseil en économies d'énergie. Comme l'a suggéré Andrew Abbot (2003), des formes sociales nouvelles, tels que les mots d'ordre de modération énergétique consécutifs à cette période, sont en effet des occasions privilégiées pour que des groupes professionnels revendiquent une nouvelle « juridiction » de compétence, parfois en recyclant certains de leurs savoirs établis. Il arrive aussi que ces configurations historiques fassent émerger de nouvelles professions ou de nouveaux métiers. Afin de questionner cette dynamique dans le champ des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie je vais observer la constitution du territoire du conseil en économies d'énergie à partir de la fin des années 1980, c'est-à-dire peu après le contre-choc pétrolier de 1986. À cette distance des réactions immédiates des chocs et dans les suites des chocs pétroliers, on pourra certainement mieux apercevoir les effets que ceux-ci ont

eus pour un ensemble de professions et, éventuellement, la manière dont certains acteurs en ont tiré des enseignements pour la constitution d'un territoire professionnel du conseil en économies d'énergie.

### **5.1.2 Le rapport Akrich – Rabeharisoa comme première cartographie exhaustive du territoire professionnel du conseil en économies d'énergie**

Madeleine Akrich et Vololona Rabeharisoa ont réalisé en 1989 la première enquête sociologique française entièrement consacrée au thème du conseil professionnel en économies d'énergie et plus particulièrement aux groupes professionnels de ce secteur. Le rapport qu'elles ont rédigé sur le thème pour le compte de l'Agence nationale de l'amélioration de l'habitat (ANAH) s'inscrit dans une période, le contexte de l'après contre-choc pétrolier, où la thématique de la modération des consommations d'énergie se posait avec moins d'acuité qu'aujourd'hui. Ainsi, dans le cours de leur rapport, on peut lire que certaines personnes enquêtées (des industriels sans plus de précision de la part des auteurs) considèrent, au moment de l'enquête, que le thème des économies d'énergie pour les particuliers est « dépassé » (p. 65). Il est aussi mentionné que les usagers interviewés lors d'un salon du bâtiment à Rennes ne se posaient des questions relatives aux économies d'énergies que de façon « subsidiaire » (p. 119). Cependant, dix ans avant leur enquête, la crise énergétique avait imposé la thématique des économies d'énergie comme répertoire d'action pertinent pour de nombreux acteurs institutionnels et économiques. On peut dire que leur rapport vient enregistrer l'inscription potentielle de ce domaine d'intervention dans la réalité sociale.

S'il se fait jour ici une différence de contexte entre la période de rédaction de ce rapport et celle de la présente recherche, ce document n'en reste pas moins une solide base de travail, du fait principalement de son caractère pionnier et de la relative exhaustivité de son recensement des professions du conseil en économies d'énergie. De plus, au regard de la situation actuelle du secteur, l'enquête d'Akrich et Rabeharisoa permet d'observer que ce ne sont pas tant les groupes professionnels qui ont connu des transformations, mais leur position vis-à-vis du thème. Ces revirements de position pourraient avoir pour conséquence immédiate une sédimentation des références professionnelles en la matière au sein des mêmes groupes de professionnels de contacts. Si j'ai raison, plusieurs cadres de références sont susceptibles d'être en tension et de peser sur les pratiques auprès du public. On peut imaginer qu'une autre conséquence de ces revirements de discours de la part des mêmes interlocuteurs ou de leurs successeurs directs est d'avoir entamé la confiance des particuliers dans le temps.



### **5.1.3 Les trois formes du secteur du conseil en économies d'énergie à la fin des années 1980**

À la suite de leur travail d'enquête, Akrich et Rabeharisoa (1989) ont divisé le secteur du conseil en énergie de la fin des années 1990 en trois catégories, ou trois formes de conseil. La première concerne le conseil « élaboré » (p. 7). Ces conseils ont trait principalement à la réalisation de diagnostic thermique. Il s'entend par là une évaluation thermique des logements appuyée sur une instrumentation technique de calcul. Celle-ci a pour ressort la quantification de l'état thermique du logement et pour objectif la formulation de conseils et préconisations pour la réalisation de travaux ou d'économies d'énergie. La deuxième forme de conseil correspond aux conseils commerciaux prodigués par les employés des enseignes commerciales comme les grandes surfaces de bricolage ou de décoration, des installateurs d'équipements ou, enfin, par les conseillers de ce qui étaient alors encore des entreprises publiques : EDF et GDF (aujourd'hui Engie). Le troisième type de conseil est porté par ce que les auteures nomment des « médiateurs ». Il ne s'agit pas des médiateurs sociaux humains. Par médiateurs sociaux et techniques, Madeleine Akrich et Vololona Rabeharisoa désignent un ensemble de dispositifs sociotechniques s'interposant entre le consommateur et le fait de la consommation effective d'énergie : réseaux de distributeurs exclusifs de tel ou tel produit ; équipement permettant une « optimisation » de la consommation des usagers ; magazines spécialisés (décoration, bricolage), etc.

#### *Le conseil en économies d'énergie élaboré : un monopole du diagnostic thermique par les thermiciens*

Le conseil élaboré a une forme archétypale : celle de la réalisation du diagnostic thermique d'un logement. Ces diagnostics sont réalisés par des techniciens qualifiés de thermiciens, travaillant habituellement au sein de bureaux d'études indépendants ou de cabinets d'architectes. Au moment de l'enquête d'Akrich et Rabeharisoa, ces diagnostics sont le plus souvent réalisés à la demande d'institutions (ANAH, Office HLM, commune et intercommunalités, etc.), par exemple dans le cadre d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat ou de travaux devant servir de vitrine politique en matière d'efficacité thermique des logements. Il s'agit avant tout, selon la formule des auteures, d'un marché « incité ». Néanmoins, il existe selon elles parallèlement un marché « libre », permettant à des usagers – en l'occurrence plutôt bien dotés en ressources économiques – de solliciter un diagnostiqueur.

Le type de conseils produit par de tels diagnostics revêt généralement un caractère standardisé à partir d'une objectivation « globalisante et décontextualisée » (1989, p. 7) des

pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie. Le fonctionnement des appareils de diagnostic est effectivement appuyé sur des logiciels commerciaux qui réalisent leurs calculs sur la base d'hypothèses de mesure. Celles-ci peuvent concerner la conduite du ménage ou les « standards » de confort. Ces calculs ne permettent pas, en tout cas pas complètement, de prendre en compte les variétés et les variations d'usages au sein d'un même logement. De plus, l'utilisation d'un langage technico-mathématique les rend « illisibles » (1989, p. 14) pour qui n'a pas été formé à leur lecture.

Ce caractère abstrait et quasi ésotérique a principalement deux conséquences. Premièrement, il engendre une forme de monopolisation d'un savoir expert. Deuxièmement, il produit une régulation en matière de rénovation énergétique des logements individuels. En effet, le diagnostic thermique semble se présenter d'abord comme « une machine de guerre dans un combat pour la qualité et la moralisation du milieu professionnel [de la rénovation thermique du logement, car], il permet d'installer, entre l'artisan et le particulier, un terme médiateur qui régule leurs relations » (1989, p. 8). C'est pour cela que le diagnostic thermique est généralement présenté comme neutre et indépendant, en plus de sa gratuité dans le cadre du marché incité.

Akrich et Rabeharisoa affirment également que le contenu des scénarios d'économies d'énergie proposés à la suite du diagnostic thermique définit plusieurs « figures du consommateur » (1989, p. 25). Celles-ci partagent toutefois un noyau dur associé au consommateur rationnel, proche du sens savant et institutionnel de la consommation mis en exergue dans la partie précédente. Les deux auteures notent que ces figures « ne trouvent pas facilement à s'incarner dans des usagers "réels" [même si elles n'en ont pas rencontré pour cette enquête, car elle concède n'avoir rencontré que quelques particuliers] » (*ibid.*).

Enfin, elles concluent en soulignant que l'appréciation du diagnostic par les usagers, dépossédés comme elles le pensent des moyens d'une lecture autonome du diagnostic, tient pour l'essentiel à la position que se donnent le diagnostiqueur et le prescripteur de diagnostic. Il existe en effet une disjonction de principe entre les conseils formulés à partir du diagnostic et la réalité des éventuels travaux ou des changements de pratiques engagés par la suite. Ce type de conseil ouvre alors une tension entre l'intéressement et le désintéressement du diagnostiqueur ou du prescripteur du diagnostic. Ces deux acteurs sont, en effet, et en définitive toujours intéressés à la réalisation de travaux. Toutefois, pour que le « conseil » soit efficace, autrement dit qu'il soit suivi d'effets, des travaux ou des changements dans les habitudes de consommation, encore faut-il que le diagnostic s'appuie sur la croyance des particuliers dans le désintéressement de ceux qui les préconisent. Pour provoquer une telle croyance,

l'objectivation par des moyens de mesure présentés comme scientifiques et indiscutables est alors selon elle le chemin le plus court.

*Le conseil en économies d'énergie commercial : alliances, concurrences et controverses*

Le conseil qu'Akrich et Rabeharisoa nomment « commercial » rassemble pour elles trois groupes professionnels distincts : les vendeurs de grandes surfaces de bricolage ou de décoration ; les vendeurs et installateurs d'équipements et de matériaux (chaudières, isolants, etc.) ; enfin, les conseillers clientèle des fournisseurs d'énergie (EDF et GDF exclusivement lors de leur période d'enquête). Ces conseils commerciaux prennent des formes variées : catalogues, mobilisation de labels officiels, fiches-conseils sur la consommation, argumentaire de vente, démonstration, etc. Du fait qu'ils se déroulent ou qu'ils s'exposent sur les lieux de ventes ou à distance (on pense aux agents EDF/GDF qui exercent essentiellement par téléphone), ils sont nécessairement décontextualisés. Ils ont une position d'extériorité vis-à-vis de la pratique effective du particulier. C'est un caractère que partage d'ailleurs à sa manière le diagnostic thermique.

Les points communs entre conseil élaboré et commercial s'en tiennent cependant là. Le rapport d'Akrich et Rabeharisoa met ainsi au premier plan la volonté de transmission de savoirs techniques et décontextualisés des conseillers (1989, p. 57) entre les conseillers et les clients au cœur des interactions de ce deuxième type alors que le conseil élaboré avait été décrit comme ésotérique. Le conseil commercial se distingue encore du conseil élaboré par le fait qu'il s'appuie sur une tentative de personnalisation du conseil, alors que le diagnostic thermique procède par standardisation. Ceci a notamment pour conséquence de voir mobiliser plusieurs figures du client : le client-usager-technicien du côté des grandes surfaces de bricolage ou de détails en équipement (p. 31), l'usager-comptable du côté d'EDF (p. 59), etc. Néanmoins, autour de ces différentes figures du client, il semble que ce soit toujours à l'agent économique que s'adressent ces conseils. Un agent qui optimise ses achats et ses consommations, qui maximise son confort (utilité principale supposée des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie), qui anticipe l'avenir (autour de l'idée de durabilité des équipements par exemple). La dernière différence marquée entre le conseil élaboré et le conseil commercial réside alors dans la concurrence que peuvent se livrer les différents opérateurs de ce « marché ».

Si cette concurrence est réelle au sein du segment commercial du conseil en économies d'énergie, elle n'empêche guère une orientation commune de tous les groupes professionnels qui y participent, même si le produit final et la formulation du conseil s'avèrent sensiblement

différents. D'après Akrich et Rabeharisoa, les groupes professionnels porteurs des conseils commerciaux transforment toutes les économies d'énergie en « une pièce maîtresse de l'argumentaire de vente » (1989, p. 29) notamment en garantissant à l'utilisateur une optimisation de sa consommation. Cette orientation s'enracine en partie dans l'impossibilité d'exercer une contrainte directe sur l'utilisateur pour orienter son choix ou son achat. Les notions de qualité technique et de confort sont aussi mobilisées de manière partagée comme levier pour produire cet effet (p. 61). Le conseil en économies d'énergie est dans ce cas un conseil-instrument ou, pour le dire comme les auteures du rapport, un « dispositif d'intéressement » (p. 57) supposé enrôler le client et emporter sa décision en l'absence apparente de contrainte. Ce caractère ressort d'autant plus fortement dans le cas des agents EDF et GDF. Pour ce groupe professionnel, il y a par exemple une opposition de principe entre plusieurs attributions : vendre de l'énergie et la faire économiser. Dès lors, « les actions de conseils et de vente mises au point par [ces entreprises] » viennent « prolonger les dispositions normatives et réglementaires en matière d'économies d'énergie » (p. 53) : label, prime d'installation pour le chauffage au gaz, facilité d'équipement du chauffage électrique, etc. Le conseil est alors un support d'un « placement » de produits dans la lutte que se livrent vendeurs de gaz et d'électricité. La finalité est bien pourtant la vente d'énergie.

Une autre spécificité du conseil commercial est qu'il introduit une possibilité d'alliance entre les différents groupes de conseillers. Ainsi, les auteures soulignent que « le conseil tel qu'il est pratiqué par chaque vendeur le positionne de manière spécifique dans un réseau d'informateurs de l'utilisateur » (1989, p. 61). Les alliances et chevauchements entre groupes sont ainsi fréquents entre fabricants de chaudières, vendeurs et fournisseurs d'énergie, même si certains revendiquent plus que d'autres la légitimité du conseil, comme les installateurs de proximité qui se veulent plus « neutres » et « experts » (p. 61). Akrich et Rabeharisoa affirment finalement que ce type de conseil et la structure de son réseau, visibles au prisme des configurations d'alliances, de concurrences et d'intentions, « révèlent une relative indétermination de la notion d'économies d'énergie » (*ibid.*). Cette notion apparaît en effet plastique en fonction des configurations. Des controverses peuvent alors naître entre les différents groupes professionnels de commerciaux. Cela peut entraîner une confusion pour le client. C'est le cas par exemple en ce qui concerne le chauffage électrique « accusé par ses détracteurs [et concurrents] d'être "énergivores" » (p. 62), alors qu'il est défendu par les agents des énergéticiens.

### *Des conseils incorporés à la technique et implicites : les médiateurs à la consommation*

Ce qu'Akrich et Rabeharisoa désignent comme le segment des « médiateurs » ressort d'un type d'interactions qui n'entrent pas directement dans le périmètre de mon enquête sur les groupes professionnels du conseil en économies d'énergie. En effet, les mécanismes qu'elles rangent dans cette catégorie n'engagent pas directement des interactions humaines. Ces mécanismes sont néanmoins développés par des concepteurs humains et ils participent à la circulation de la normativité et de la rhétorique des économies d'énergie. Quelques paragraphes à leur propos ne semblent ainsi pas superflus. Le rapport de recherche permet d'identifier trois mécanismes intermédiaires entre le particulier et sa consommation directe.

Le premier est celui des réseaux de distribution exclusifs de matériel. Ces réseaux lient certains des groupes professionnels présentés dans la section précédente. Ils visent à promouvoir exclusivement certains produits qui font l'objet d'accord entre, par exemple, un industriel et des installateurs d'équipements énergétiques. Une autre illustration peut être faite avec le réseau d'installateurs agréés par tel ou tel fournisseur d'énergie. Dans ce cas de figure, le professionnel sera entraîné à conseiller, si l'on peut dire, préférentiellement des équipements utilisant l'énergie emblème du fournisseur qui le labélise (le gaz pour GDF, l'électricité pour EDF). Le réseau de distribution exclusif peut permettre aux entreprises de renforcer leur position dans la concurrence économique du marché de l'énergie. Le conseil, si tant est que l'on puisse l'appeler encore comme cela dans cette configuration, est en définitive captif de l'accord qui noue le réseau. Une information que ne possède pas toujours l'utilisateur, sinon par l'implicite des logos apposés sur les devantures ou les factures. Les auteurs du rapport affirment qu'il y a là une configuration où c'est finalement l'installateur et dans certains cas le vendeur final d'un produit qui est en fin de compte conseillé par le fabricant et parfois son distributeur. Le vendeur final ne joue qu'un rôle d'intermédiaire qui se voudrait de confiance vis-à-vis de l'acheteur particulier.

Le deuxième mécanisme de médiation examiné est celui des tableaux de bord domestiques de régulation de la consommation d'énergie, et principalement de chauffage électrique. Deux interfaces sont présentées par les auteurs. Ces dispositifs engagent tous deux des interactions avec les usagers en prodiguant en temps réel des informations sur les modalités de chauffage et parfois en proposant des fonctions de régulation de celui-ci.

On a d'abord une interface qui est un système de régulation de chauffage central pour des immeubles d'habitation collective. Son fonctionnement interne (inconnu de l'utilisateur final) se base sur la notion « économie = confort » (1989, p. 72). Le système est connecté à la chaudière de l'immeuble et dans chaque appartement *via* un écran de contrôle. À partir de ce

mécanisme, l'utilisateur a accès à trois informations : la température de son logement, la conversion monétaire de la température ambiante de son logement et enfin la valeur moyenne des températures intérieures des autres logements de l'immeuble. En revanche, aucun conseil sur les actions à mettre en œuvre pour réduire la chauffe du logement n'est proposé par le logiciel (*ibid.*). L'économie par la privation directe (couper son chauffage) semble la seule issue pour le « client » qui veut réduire sa facture. La combinaison de ces trois facteurs, associée à l'absence de préconisation, fait dire aux auteurs du rapport qu'il s'agit là d'un dispositif qui développe une version partielle du confort, indexée sur la température d'ambiance et sur une forme de moralisation de la consommation basée sur la comparaison entre habitants.

On a ensuite une interface qui est, elle, individuelle. Elle est installée directement sur le système de chauffage du client final. Ce mécanisme a pour fonction de réguler automatiquement la consommation de chauffage à partir de trois « programmes-scénarios » : « confort », « économique », « hors-gel<sup>108</sup> ». Le premier de ces trois programmes laisse l'habitant intervenir à partir « de son minitel » (p. 75) afin de déterminer sa température préférée. Les deux autres sont prédéfinies à partir d'une matrice de calculs qui détermine la température adéquate à partir de différents paramètres. Les informations disponibles sur l'écran de contrôle concernent la température extérieure, les températures intérieures de différentes zones du logement et les températures moyennes sur des périodes choisies par le client. À l'opposé de la première interface, toute l'information est ici centrée sur un rapport aux températures. Le confort thermique subjectivement perçu par l'utilisateur prime. L'objectif de cette interface est entièrement orienté vers lui et propose de prendre en charge la manière de le satisfaire pleinement. C'est ce que précise l'argumentaire du développeur de ce dispositif (*ibid.*). Il faut souligner que si la notice d'utilisation explique la marche à suivre pour faire fonctionner l'interface, elle ne dit pas comment elle fonctionne, c'est-à-dire son mode de calcul et de régulation de la température. Celui-ci reste donc invisible pour l'utilisateur. Le conseil est ainsi implicite et la détermination du raisonnement du consommateur en matière de chauffage est en partie déléguée à la technique embarquée.

Ces deux interfaces confirment selon les auteurs l'impression d'indétermination de la notion d'économies d'énergie au moment de leur enquête. Sa définition est tantôt à dominante monétaire, tantôt à dominante subjective avec la recherche du confort individuel. Ces deux

---

<sup>108</sup> Ces interfaces semblent peut-être familières aux lecteurs d'aujourd'hui. Elles ne l'étaient pas pour ceux de l'époque, vraisemblablement. L'examen de ces dispositifs par Akrich et Rabeharisoa pourrait conduire à relativiser la nouveauté affirmée des compteurs dits « intelligents », comme Linky ou Gazpar qui commencent à être déployés en France.

mécanismes engagent également une délégation relativement forte de la gestion du chauffage, fonctionnant à partir de scripts invisibles et embarquant une définition *a priori* de l'usager et de la consommation.

Enfin, le troisième mécanisme de médiation est celui des revues de bricolage et de décoration<sup>109</sup>. Ces publications viennent se placer entre les industriels du secteur de l'énergie et les particuliers (p. 76). Le rapport ne donne malheureusement pas la capacité de situer le lectorat et le mode de sélection de chacun des supports analysés par Akrich et Rabeharisoa. Il est cependant possible de retenir quelques éléments de discussion informant ma propre recherche.

Premièrement, la diversité des modes d'informations utilisés par les revues. Ceux-ci vont du conseil à destination des profanes jusqu'aux conseils aux raffinements techniques développés. Les auteures considèrent d'ailleurs qu'il serait bien difficile de mesurer le degré de véracité de chacun des conseils proposés. Tous apparaissent comme « tenables » (p. 106). Les conseils se répartissent en fonction de la position que se donne la revue dans le champ des publications de bricolage et de décoration ainsi que du lectorat visé<sup>110</sup>.

Un autre élément de commentaire sur les revues concerne le travail de mise en circulation de certaines normes sociales d'habitat qu'attribuent les auteures aux revues. Ici, il est toujours possible qu'interviennent des liens de type « réseau de distribution » comme ceux examinés plus haut entre une revue et un industriel (notamment *via* les encarts publicitaires). Enfin, toutes les revues semblent faire l'impasse sur l'appropriation des calculs de performance énergétique en s'en remettant entièrement aux données fournies par les fabricants de matériaux ou d'équipements. La croyance et la confiance reposent alors sur des dispositifs de régulation étatique et parfois para-étatique, comme l'existence de label délivré par l'ancêtre de l'ADEME, l'Agence française de la maîtrise de l'énergie (AFME), auxquels le lecteur doit accorder tacitement une valeur de contrôle de la performance des équipements et des matériaux.

---

<sup>109</sup> Dans cette partie de leur rapport, les auteures examinent également un film pédagogique, mais sa place dans l'analyse m'a parue secondaire.

<sup>110</sup> En ce qui concerne la presse spécialisée dans le domaine de l'information aux consommateurs, Louis Pinto note sensiblement à la même époque (1989 [1985]) que le « développement d'une presse "consommateur" peut être envisagé comme un des facteurs fondamentaux de la constitution de la catégorie de "consommateur" comme catégorie publique ou comme catégorie de la conscience publique [...] en 1969 paraît *50 millions de consommateurs*, revue éditée par l'Institut national de la consommation ; en 1970, *Que choisir*, revue de l'UFC paraît selon une nouvelle formule. Les deux revues ne vont pas tarder à apparaître comme les deux principaux concurrents sur ce marché nouveau. Elles voient leur tirage et leur audience s'accroître rapidement au tournant des années 1980 : le tirage de *Que choisir* est passé de 65 000 exemplaires en 1961 à 220 000 en 1974 ; celui de *50 millions* est passé de 30 000 en 1971 à 220 000 en 1973 » (Pinto, 1989, p. 35).

#### **5.1.4 Quand le conseil en économie d'énergie était une juridiction professionnelle en devenir**

Ce tour d'horizon du territoire professionnel du conseil en économies d'énergie conduit Madeleine Akrich et Vololona Rabeharisoa à affirmer que celui-ci est, en 1989, peu structuré et peu mature (p. 115). Pour la plupart des groupes professionnels enquêtés dans ce rapport, le conseil vient en effet généralement en complément d'autres activités considérées comme plus centrales. On ne peut dès lors réellement évoquer pour cette période l'existence d'une juridiction disputée du conseil en économies d'énergie. Les « conseils » sont encore bien souvent une « boîte noire » (p. 118) à la destination incertaine (économie monétaire *versus* écologie). La légitimation de cette opacité pour le client tire essentiellement son efficacité d'un sentiment d'évidence né des crises énergétiques qui ont précédé la période d'enquête. Les auteurs soulignent que ce sentiment d'évidence sur la nécessité des économies d'énergie s'affaiblit dès lors qu'intervient un reflux à la baisse des prix de l'énergie (p. 120). Le thème se trouve alors en partie relégué au second plan et prend principalement une orientation économique et marchande encastrée dans une technicisation de la consommation d'énergie.

Si, en 1989, ce territoire professionnel est peu mature, c'est peut-être finalement parce que la notion d'économies d'énergie s'y présente comme polysémique, même pour ces porteurs. Elle ne reflète pas une réalité robuste et unifiée. Elle est appropriée de manière différenciée par chaque groupe professionnel en fonction de la position occupée au sein de la division du travail de ce territoire. Tantôt, elle est instrumentalisée comme un argument de vente, tantôt elle est mobilisée comme un objet de moralisation de la relation au client, voire de la moralisation du client lui-même. La diversité des indicateurs et des supports de conseil entraîne de surcroît une complexification de la description de ce que la notion d'économies d'énergie veut dire dans la pratique, au risque de perdre en efficacité auprès de l'utilisateur ou du client. Cette notion d'économies d'énergie peut alors tout au plus être considérée comme un « étendard fédérateur » (p. 115) rassemblant des positions et des logiques professionnelles à la fois concurrentes et complémentaires.

Ce territoire professionnel peut lui être désigné plus sûrement par les auteurs comme une chaîne de « traduction sociotechnique » (p. 120). Il faut entendre par là un ensemble de modalités disséminées entre plusieurs groupes professionnels et reliées par une même appellation ou par un même étendard. Ces modalités viennent faire circuler des qualifications de la réalité sociale au sujet des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie à partir d'un matériel (calculs, graphiques, arguments) censé emporter la conviction des interlocuteurs sur l'intérêt (financier, moral) à réaliser quelque chose comme des économies d'énergie. D'où



l'importance de la notion d'*intéressement* employée par Akrich et Raberahisoa. Cette chaîne de traduction est prise dans une tension entre le désintéressement à *faire* réaliser des économies d'énergie par les particuliers et l'intéressement à vendre un produit, à atteindre des objectifs commerciaux et institutionnels.

Malgré ces réserves, deux dimensions semblent néanmoins stabilisées au sein de ce territoire professionnel en construction. D'abord, si les formes de conseils examinées s'appuient sur différentes modalités (techniques, sociales) et différentes hypothèses relatives aux conduites des particuliers, le noyau dur des modes de pensée et d'agir des groupes professionnels ayant à *faire faire* des économies d'énergie reste indéniablement proche d'une conception de la personne humaine comme individu économique rationnel. Ensuite, le conseil en économies d'énergie semble malgré tout s'imposer comme incontournable pour un ensemble d'acteurs économiques et institutionnels.

Si l'on suit ce qu'on a noté plus haut avec l'aide d'Andrew Abbot, cette contrainte à intégrer les conseils en économies d'énergie dans la pratique du métier peut conduire des groupes professionnels à vouloir se l'approprier de manière monopolistique, afin de se distinguer de concurrents ou d'en faire une composante de leur identité professionnelle. Ces tentatives ont, me semble-t-il, pour principaux ressorts la technicisation du conseil et la généralisation de la consommation particulière, c'est-à-dire une logique d'agrégation. Sur le premier plan, le thème est porté par un langage techno-scientifique, dont l'archétype est le diagnostic thermique. Les conseils semblent guidés par des calculs et des mesures qui supposent d'emblée la nécessité d'une traduction et dépossèdent, en fait, la plupart du temps, le client final de ses capacités critiques à leur endroit.

Sur le second plan, l'articulation de ce qui est prétendu, proposé ou affirmé, comme un enjeu d'importance (écologique, économique) et la fabrication d'un lien entre phénomènes globaux et locaux sont relativement constants. En se montrant à longue vue (dans un rapport à l'avenir technique et écologique), les professionnels du conseil en économies d'énergie signalent au client les enjeux qui, intellectuellement, lui échappent. Implicitement, ils le renvoient « à sa courte vue ». Ces deux dimensions produisent l'efficacité (théorique) de la monopolisation du conseil en économies d'énergie et constituent le levier principal de la construction d'une centralité de certains groupes dans le domaine de l'énergie.

Ces points de conclusion montrent que la technique du conseil en économies d'énergie se pose comme un enjeu professionnel pour certains métiers, en fonction de la plus ou moins forte pénétration du thème auprès des particuliers. Ce type de savoir va se révéler déterminant

en définitive pour maintenir ou pour développer une position professionnelle, mais aussi réaliser des objectifs commerciaux et institutionnels.

### *Intuitions et limites du rapport Akrich–Rabeharisoa*

Ce rapport de recherche permet d'alimenter certaines affirmations développées en introduction de cette partie. La principale convergence se situe sur le plan de la dissémination de la normativité sociale relative aux pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie (celle de 1989 en l'occurrence) dans un ensemble d'épreuves pratiques liées, principalement, à des groupes professionnels : installateurs, thermiciens, conseillers clientèle, réparateurs. Cette normativité sociale se diffuse encore à travers des revues ce qui peut indiquer le rôle des journalistes spécialisés dans le cours de la qualification de cette réalité sociale. Le rôle des revues est confirmé pour la période actuelle par l'article déjà cité de Comby et Grossetête (2012), notamment.

Le travail d'Akrich et Rabeharisoa permet également de préciser que le thème des économies d'énergie pâtissait à la fin des années 1980 d'une indétermination et d'une forte technicisation. Ces deux éléments ont ouvert la voie à de nombreuses interprétations et appropriations relativement opportunistes du thème, pour des groupes professionnels variés. Cela semble avoir eu pour premier résultat de permettre le développement d'une esquisse de monopole du thème, porté par ceux qu'on pourrait qualifier d'herméneutes de la question énergétique. En revendiquant un magistère sur le thème, ces groupes ont participé à tracer les premiers contours d'un territoire professionnel, dont on va examiner l'extension dans la prochaine section.

On peut cela dit souligner maintenant quelques limites de ce rapport vis-à-vis de mon enquête autour des groupes professionnels du conseil en économies d'énergie. Au premier rang de celles-ci se situe l'ancienneté de la recherche d'Akrich et Raberahisoa. La définition du consommateur d'énergie semble avoir clairement évolué depuis leur publication<sup>111</sup>. Aujourd'hui, l'approche du client comme homo oeconomicus tient certes encore une place de choix, mais la dimension environnementale s'est définitivement affirmée, du moins à la surface des discours, par exemple comme un des ressorts de la montée en généralité entre la consommation individuelle et des faits plus généraux comme le changement climatique,

---

<sup>111</sup> La suite de cette partie montrera qu'il existe toujours différentes approches du consommateur d'énergie. On peut alors souligner l'existence de « sous-figures » du consommateur. Celles-ci tournent pourtant toujours autour du noyau dur de la figure du consommateur d'énergie générique plus qu'elles n'engagent une vision totalement hétérogène.

l'épuisement des ressources, etc. On a notamment observé au cours du deuxième et troisième chapitre que les économies d'énergie domestiques sont présentées par les institutions et les entreprises commerciales du secteur comme une nécessité.

La principale faiblesse de ce rapport me paraît néanmoins résider en ce qu'il ne permet pas de comprendre comment la pratique du conseil se déroule et comment elle devient réellement efficace pour faire que des pratiques ou des révisions de jugement sur les pratiques viennent et restent aux particuliers. Ce n'était certainement pas l'objectif de la recherche de Akrich et Rabeharisoa, mais en refermant ce document on ne connaît ni la composition de ces groupes professionnels ni le profil des clients évoqués, lorsqu'ils le sont ni, enfin, de quoi sont faites les interactions de conseil. Aucune donnée prosopographique ou de trajectoire sociale n'est présentée par exemple. Les observations directes du travail des conseillers et de leurs interactions avec les clients font également défaut. Cela est d'autant plus limitatif que la mise en regard des propriétés sociales des participants d'une interaction à prétention normative est souvent une voie privilégiée de la sociologie pour construire des connaissances sur le fonctionnement des marchés (Bourdieu, 2000). Jean-Baptiste Comby (2015) a plus spécialement abordé cette question dans le cas de la question environnementale. Il a montré, entre autres choses, que les affinités sociales entre des intermédiaires porteurs de causes et certains types de publics participaient à légitimer la cause environnementale en même temps qu'un format dominant de problématisation de celle-ci, correspondant largement aux profils socio-économiques et choix de conduites des entrepreneurs de morale en la matière.

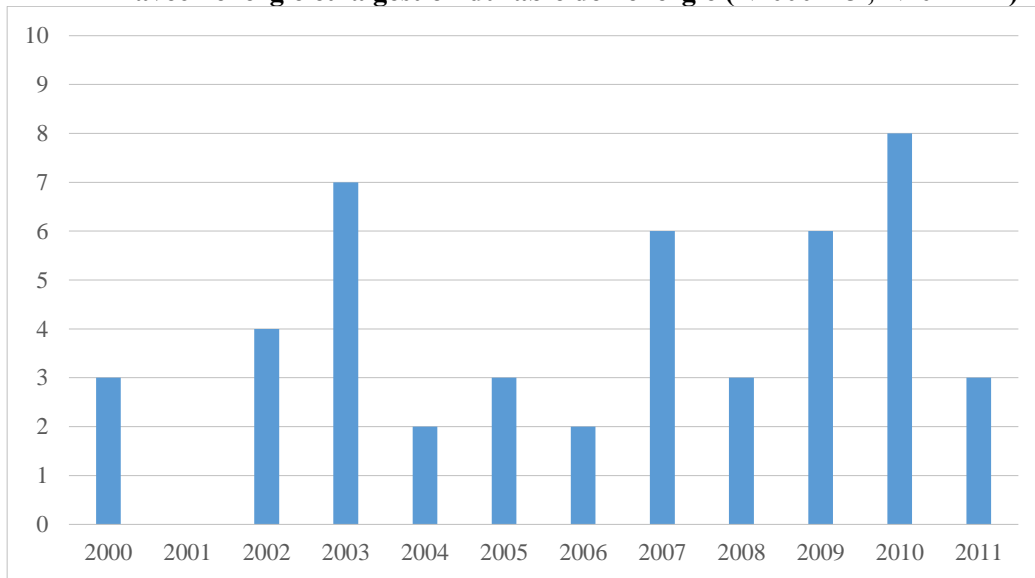
## **5.2 Les années 1990-2010 : un territoire professionnel du conseil en reconstruction qui parvient à s'institutionnaliser**

Pour prendre la suite du rapport Akrich–Rabeharisoa, on va examiner la manière dont s'est développé le territoire professionnel du conseil en énergie à la suite des années 1980. Seront considérées dans le même temps l'actualité du découpage proposé par les auteurs entre le conseil élaboré, le conseil commercial et le conseil médiateur ; ainsi que les restructurations de ce territoire professionnel.

Celui-ci a en effet connu de nombreuses transformations à partir du milieu des années 1990 et le thème des économies d'énergie est, comme on l'a vu dans la première partie de la thèse, revenu sur le devant de l'agenda politique. Cette remise au premier plan n'est pas seulement de façade ou de posture. Elle s'est traduite par un renforcement et un développement du thème en tant que savoir professionnel légitime, alors qu'il n'était que relativement annexe

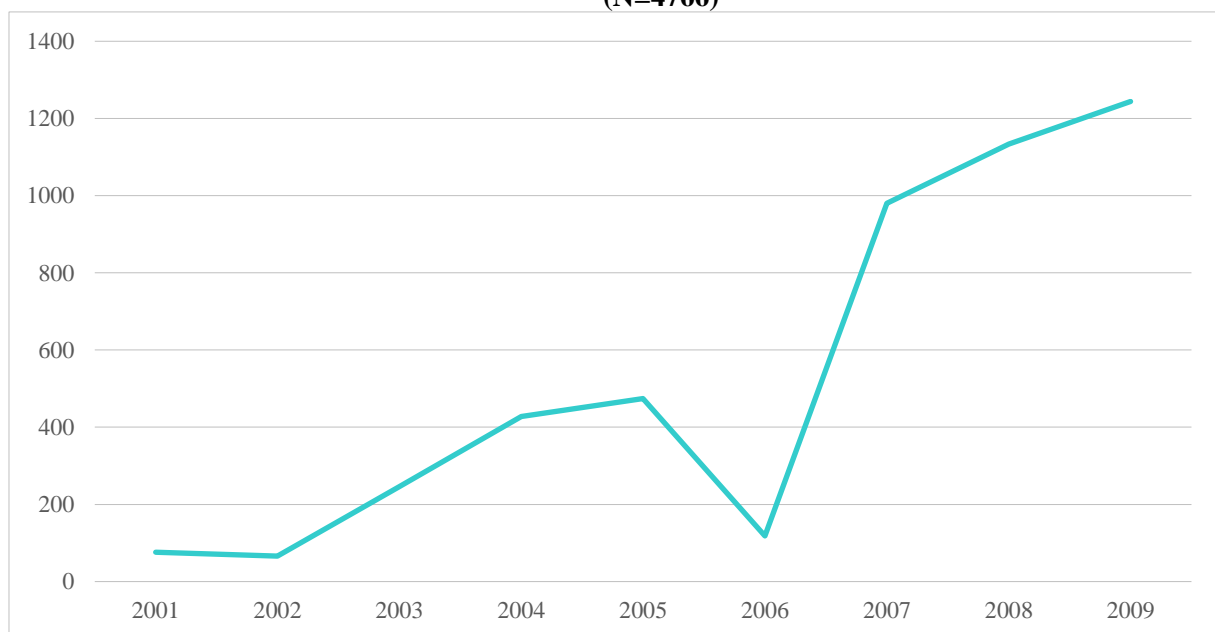
dans les années 1980. Cette promotion du savoir énergétique s'est traduite par une augmentation des titres scolaires en rapport et de l'effectif de professionnels spécifiquement formés à ce thème, comme le montrent les deux figures ci-dessous.

**Figure 2. Nombre de créations de titres universitaires techniques et professionnels en lien avec l'énergie et la gestion durable de l'énergie (N2000 = 3 ; N2011=47)**



**Source :** Historique des diplômes de l'enseignement technique et professionnel, Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ), consulté en février 2014. **Note de lecture :** Au cours de l'année 2003, sept mentions de diplômes universitaires technologiques ou professionnels ont été créées.

**Figure 3. Évolution des effectifs de diplômés au sein des formations universitaires techniques et professionnelles en lien avec l'énergie et la gestion durable de l'énergie (N=4766)**



**Source :** Historique des diplômes de l'enseignement technique et professionnel, CEREQ, consulté en février 2014. **Note de lecture :** En 2004, 474 personnes ont obtenu un titre universitaire issu de formations techniques et professionnelles en lien avec l'énergie et la gestion durable de l'énergie.

Le renouveau du conseil en économies d'énergie dans l'activité de groupes professionnels a également été observé par François-Mathieu Poupeau (2008). Il a souligné la manière dont l'ADEME a été parmi les premiers acteurs publics à impulser à la fin des années 1990 un renouveau du conseil en économies d'énergie à destination des particuliers, cherchant peut-être par là à légitimer sa propre position sur ce territoire professionnel, qui commençait à connaître par ailleurs un regain d'intérêt. L'Agence, en lien avec les administrations associées à la thématique de l'environnement, s'est alors appuyée principalement sur un tissu de conseillers aux appellations et attributions variées travaillant pour le compte de communes et d'intercommunalités afin de créer le réseau des *Espaces info Énergie* et de promouvoir, à partir de 2002, un nouveau métier : celui de *Conseillers info énergie*, auquel est consacré le sixième chapitre.

Avant d'aller plus loin à ce propos, on peut noter que l'émergence d'un secteur public du conseil dans le contexte d'une croissance des diplômés dans le domaine des énergies et de la gestion durable des énergies constitue certainement l'une des grandes nouveautés de l'après 1990. On peut qualifier celle-ci de professionnalisation du conseil en énergie. Cela témoigne en fait d'une dynamique centrifuge, comme on le verra plus bas. Celle-ci connaît une accélération au tournant des années 1990 avec la libéralisation du marché de l'énergie et la croissance des mots d'ordre environnementaux et de transition énergétique. Le conseil en économies d'énergie devient alors une activité à part entière pour quelques groupes professionnels et plus seulement une fonction annexe. C'est de cette dynamique que rend compte cette section. Je considérerai d'abord l'émergence d'un pôle parapublic du conseil en économies d'énergie. Il s'agira, ensuite, de situer les effets de la libéralisation du marché de l'énergie sur la structuration de ce territoire professionnel. Je conclurai en réinterrogeant la pertinence de la typologie du conseil proposée par Akrich et Rabeharisoa au prisme de la situation présente.

### **5.2.1 Le secteur public comme nouvel espace de croissance pour le territoire professionnel du conseil en énergie**

Malgré le déclin d'intérêt pour le thème des économies d'énergie de la part des opérateurs privés à la fin des années 1980, les « politiques de la maîtrise de la demande énergétique » sont, elles, loin de s'interrompre (Pautard, 2012, p. 48). Sous ce label se rejoignent alors des mesures visant la réduction des consommations d'énergie sous couvert d'arguments environnementaux, économiques et politiques (l'indépendance énergétique du pays), dans un contexte de concurrence internationale pour l'accès aux ressources énergétiques. À la suite des

années 1980, ces politiques « de maîtrise » se prolongent dans un contexte renouvelé qui va participer en fait à leur réaffirmation générale, bien au-delà du secteur public. Ce contexte dont on a déjà discuté dans la partie précédente est celui de la libéralisation progressive du marché de l'énergie (qui interviendra en 2007 pour les particuliers en France), de la publicisation et de l'institutionnalisation croissante du thème environnemental sur les agendas politiques et de grandes entreprises, de la restructuration organisationnelle des ministères en charge de la question, de la substitution de l'ADEME à l'AFME et de la baisse des dotations sur le thème au cours des années 1990, enfin, de la nouvelle organisation du service public de l'énergie inspirée de la rationalité du secteur privé.

Dans le concret, et jusqu'à la fin des années 1990, ces politiques de maîtrise de la demande énergétique semblent essentiellement viser les pics de consommation. C'est par exemple le sens de l'accord de « maîtrise de la demande d'électricité » signé par EDF et l'ADEME en 1993. Comme le note Éric Pautard, jusqu'à la fin des années 1990, la question des économies d'énergie est surtout (re)devenue un « instrument pour procéder à l'ajustement de la demande sur l'offre disponible. » (Pautard, 2012, p. 43)

C'est à compter de 1997 qu'un nouvel espace de pertinence semble s'ouvrir pour le conseil en économies d'énergie. Celui-ci est largement balisé par des paramètres institutionnels : la directive sur l'ouverture du marché intérieur de l'électricité en Europe est adoptée ; le « protocole de Kyoto » (1998) qui promeut une réduction internationale des émissions de gaz à effet de serre pour limiter le changement climatique est signé par la France et ses partenaires européens pour se traduire ensuite dans le Plan européen de lutte contre le changement climatique au début des années 2000 et la stratégie européenne de l'énergie (publication du *Livre vert* en 2006).

C'est finalement après les années 2000 que le thème des économies d'énergie va se trouver institutionnalisé comme objectif continu de la politique énergétique de l'État français et de l'Union européenne, substituant à ce qui était un moyen (réduire pour surmonter une crise, « il faut réduire les consommations »), une fin (réduire pour réduire, « la consommation doit être modérée »).

Éric Pautard rappelle par exemple que « l'article 3 de la Loi d'Orientation sur l'Énergie votée en 2005 stipule [...] qu'il convient de pérenniser les campagnes qui visent à "sensibiliser le public", à "éduquer les Français" et à "informer les consommateurs" », puis qu'en 2005, Nelly Olin, alors ministre de l'Environnement, affirmait sa volonté de voir se « créer une culture nouvelle où chaque citoyen s'implique positivement et prend conscience de l'impact de ses activités sur la planète » (Pautard, 2009, p. 392-393).

Ce contexte renouvelé pour les économies d'énergie se traduit aussi localement, dans les régions françaises, suivant non sans spécificité la courbe de cette histoire. Afin de documenter cette transposition des enjeux internationaux à une échelle locale, François-Matthieu Poupeau s'est appuyé sur l'exemple de la ville de Rennes, pionnière en matière de conseil institutionnel en économies d'énergie à destination des particuliers<sup>112</sup>. Les services de la ville se sont saisis dès le début des années 1990 du programme européen de réduction des consommations d'énergie : SAVE<sup>113</sup>.

Ce programme est introduit localement par le « réseau d'élus et de fonctionnaires sensibilisés à la question énergétique » (Poupeau, 2008). La ville se dote alors d'une mission environnementale et d'un Conseil local à l'énergie (CLÉ). Ce service, soutenu financièrement par le programme SAVE, l'ADEME et la Région Bretagne, vient alors faire concurrence au Centre d'information sur l'énergie et l'environnement (CIELE), une structure associative créée au milieu des années 1980 par des militants locaux de la cause environnementale s'opposant en partie à la municipalité sur des projets d'aménagement. Poupeau affirme qu'à travers la création du CLÉ, la ville et l'ADEME souhaitaient « mettre en place une structure moins militante » que le CIELE. Il ressort de toute cette histoire rennaise « un partage du territoire entre les deux structures » (Poupeau, 2008, p. 133).

Par cette division du travail, le CLÉ est positionné sur des missions administratives et techniques de conseil en économies d'énergie (notamment l'accès aux aides financières à la rénovation thermique de l'habitat) pour les particuliers et les communes. Le CIELE prend alors en charge l'éducation à l'environnement, la pédagogie de l'énergie et les énergies renouvelables, dans le système scolaire notamment. En ce qui concerne le CLÉ, il s'agit néanmoins pour ses commanditaires de ne pas « connoter l'Agence vis-à-vis des partenaires »

---

<sup>112</sup> Poupeau ne manque pas de préciser que le maire de Rennes entre 1977 à 2008 n'est autre qu'Edmond Hervé, ancien ministre de l'Énergie (de 1981 à 1993). Le « contexte breton », qui désigne le fait que cette région soit située en bout de réseau électrique, a certainement joué par surcroît dans le fait que la ville de Rennes a compté parmi les premières collectivités territoriales à s'emparer pleinement du thème de « la maîtrise de la consommation d'énergie ». On peut aussi relever que l'enquête de Poupeau vient en partie prolonger celle d'Akrich et Rabeharisoa qui avaient également approché les services rennais alors en gestation pour leur rapport.

<sup>113</sup> Il s'agit d'un programme européen déployé en deux phases (SAVE I – 1991 à 1995 ; SAVE II – 1996-2000). Il était censé promouvoir les économies d'énergie dans l'Union européenne (UE) à partir de diverses modalités d'actions. Poupeau précise : « Doté d'un budget de 45 millions d'euros [pour la deuxième période qui correspond à l'après-accord de Kyoto], il prévoit notamment la création des Agences locales de l'énergie ». Ces Agences locales se voient attribuer des missions visant à « encourager l'introduction de bonnes pratiques en matière de gestion de l'énergie, militer pour la prise en compte de la notion de durabilité, prodiguer des informations et conseils [aux] services locaux basés sur des besoins énergétiques spécifiques » (Poupeau, 2008, p. 9). Le fonctionnement des Agences locales repose sur la notion d'impartialité (*ibid.*). Cette revendication d'impartialité est nourrie d'une vision technicienne et finaliste du changement climatique et elle démontre une fois de plus le sentiment d'évidence associé à l'impératif de transition énergétique ou de développement durable parmi les décideurs publics.

(p. 135), mais « de la présenter comme une structure apolitique et technicienne » (*ibid.*) pour en faire en quelque sorte l'assise de leur juridiction sur le thème.

Cette histoire met en évidence l'institutionnalisation progressive d'un conseil en économies d'énergie parapublic à la fin des années 1990<sup>114</sup>. Les *Espaces info énergie* (EIE) en sont la clé de voûte. Ils viennent recomposer un territoire associatif du conseil en énergie et d'éducation à l'environnement (mentionné par Akrich et Rabeharisoa, 1989). Ces EIE prennent la suite des *Points info énergie* et d'autres points d'accueil énergie qui avaient pour vocation d'apporter des informations encore peu harmonisées par l'ADEME et ses partenaires. Comme le note Poupeau en 2008, par delà le changement d'appellation, cette dénomination reflète un changement « important dans la politique nationale de l'ADEME, qui réinvestit fortement le champ de l'information, de la sensibilisation et du conseil aux particuliers » à cette période. Ce secteur parapublic du conseil en énergie s'appuie aussi sur d'autres métiers, plus spécialisés, comme le métier de Conseiller en énergie partagée (CEP) porté également par l'ADEME. Celui-ci s'inscrit exclusivement dans l'accompagnement des communes et intercommunalités à réaliser des économies d'énergie : dans les bâtiments publics, dans leur fonctionnement quotidien, etc.

De nouvelles fonctions ont émergé plus récemment, au milieu des années 2000, mais les données ou les monographies abouties à leur propos manquent encore. C'est le cas des ambassadeurs de l'énergie qui sont employés généralement par les collectivités territoriales. Ce métier est financé avec l'aide de l'État, notamment dans le cadre d'emplois aidés. Il concerne des personnes âgées de 16 à 25 ans, sans diplôme ou de niveau CAP/BEP, en recherche d'emploi, recrutées dans le cadre d'un emploi d'avenir ou qui sont engagées dans un service civique. Les ambassadeurs de l'énergie ont pour mission principale de réaliser des visites à domicile auprès de ménages étiquetés comme étant en situation de précarité énergétique, dans le cadre du programme « Habitat mieux » de rénovation énergétique de l'habitat des ménages précaires porté par l'ANAH. C'est d'ailleurs cette agence qui forme les ambassadeurs.

Il faut noter que ce secteur parapublic du conseil en économies d'énergie s'appuie sur des transferts financiers liés aux kWh économisés. L'État, l'ADEME et l'ANAH apportent en effet des contributions financières à l'emploi de CIE, de CEP ou d'ambassadeur de l'énergie en tirant par exemple profit du dispositif de Certificat d'économies d'énergie (CEE). Ce mécanisme repose sur une articulation entre contrainte réglementaire et marché (Pautard, 2012, p.51).

---

<sup>114</sup> On peut y ajouter les travailleurs sociaux, j'y reviendrai au cours du septième chapitre.



Les CEE ont été institués par le Plan climat 2004-2012 et confirmés à la suite du Grenelle de l'environnement. Ce mécanisme est censé constituer « l'un des principaux instruments de la politique de maîtrise de la demande énergétique » (ministère de l'Environnement de l'énergie et de la mer, 2016). Ce dispositif, dont Éric Pautard rappelle qu'il est inspiré d'un homologue anglais beaucoup plus ancien (2012, p. 49) est adossé à une contrainte à la réalisation d'économies d'énergie imposée par l'État français aux « obligés », c'est-à-dire l'ensemble des vendeurs d'énergie : électricité, gaz, chaleur et froid, fioul domestique et carburants. Ces obligés sont ainsi incités à promouvoir activement l'efficacité énergétique auprès des consommateurs d'énergie, quels qu'ils soient. Ces certificats peuvent cependant aussi être obtenus par rachat. Les « obligés » peuvent en effet racheter sous la forme de certificats les économies théoriquement réalisées par les particuliers avec leurs travaux de rénovation thermique ou qu'ont fait réaliser aux particuliers d'autres acteurs du territoire professionnel (dont les Espaces info énergie, les ambassadeurs, etc.), par exemple en au travers de programmes d'accompagnement aux économies d'énergie, en subventionnant ces activités. Le non-respect des engagements contraint « les obligés » à une pénalité de deux centimes d'euro par kilowattheure manquant<sup>115</sup>. Ce pôle public et parapublic du conseil en économies d'énergie est par conséquent en partie dépendant de l'engagement de ce que l'on pourrait nommer le pôle marchand dans le processus de réduction des consommations d'énergie domestique.

### **5.2.2 Une concurrence accrue et un monopole renforcé dans le registre du conseil commercial**

Avec Akrich et Rabeharisoa (1989), on a pu constater que la fin des années 1980 était une période où le conseil commercial en économies d'énergie consistait essentiellement en un argument de vente ou de positionnement dans la concurrence marchande. Le thème ne semblait plus représenter au sein de ce segment un enjeu économique majeur. La période qui va de 1989 à aujourd'hui a offert au thème de nombreuses occasions de renouvellement dans le domaine commercial : progressive libéralisation du marché de détail au particulier, légitimation de la cause du développement durable puis de la transition énergétique comme matière à positionnement sur le marché, récession économique, etc. En réalité, le thème des économies d'énergie va retrouver progressivement une place dans la construction, puis la diffusion d'un raisonnement de consommateur à l'énergie au cours de ces années. Il semble que les économies

---

<sup>115</sup> Le dispositif a été prolongé par la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique et pour la croissance verte.

d'énergie et la modération énergétique soient devenues le mode dominant de la « consommation » elle-même.

Tous les développements autour du thème ont peut-être engendré une concurrence accrue pour le monopole de la juridiction des conseils en économies d'énergie. Quoiqu'il en soit, en ce qui concerne les fournisseurs d'énergie, François Bafoil note que la libéralisation du marché de l'énergie aurait eu pour premier effet « de réduire le lien entre fournisseur et consommateurs et de générer une méfiance des seconds à l'encontre des premiers : les clients finaux que sont les ménages ne comprennent pas grand-chose à un marché assez illisible, et ne voient que la hausse des prix » (Bafoil, 2014, p. 43).

Même si Bafoil se réfère avec cette assertion au cas de la Grande-Bretagne, ce constat pourrait *mutatis mutandis* s'appliquer au contexte français. Effectivement, au-delà de l'apparition de nouveaux fournisseurs (Poweo, Direct Énergie, par exemple), dont les méthodes auprès des particuliers peuvent parfois apparaître douteuses (Lees, 2014), les clients ont vu se réduire les espaces d'interactions avec les agents de contact de leurs fournisseurs.

Ainsi, les relevés de compteurs des opérateurs historiques sont-ils depuis les années 2000 réalisés la plupart du temps par des sous-traitants ou par le client lui-même sous certaines formules d'abonnement où il les transmet ensuite à son opérateur. Les agences et relais de proximité des deux opérateurs historiques ont aussi quasiment disparu<sup>116</sup> réorientant la totalité des échanges entre l'entreprise et le client vers des plateformes téléphoniques. Les nouveaux opérateurs ne possèdent aucune agence et procèdent à distance (Internet et téléphone). Cependant, dans les premiers temps suivant l'ouverture effective à la concurrence du marché de l'énergie pour les particuliers en 2007, leurs agents commerciaux ont largement sillonné la France et, principalement, les quartiers populaires (Lees, 2014) à la recherche de clients. S'il est malaisé de dire ici que la défiance des particuliers s'est accrue vis-à-vis des fournisseurs, la distance physique semble être une réalité.

Au sein de ce sous-segment du conseil commercial représenté par les fournisseurs d'énergie, la bataille pour la juridiction du conseil s'est en réalité jouée sur au moins deux niveaux : celui de la qualité des énergies et celui du service. C'est ce que suggère en tout cas Éric Pautard,

« La structuration d'offres en électricité verte (d'origine renouvelable) est une autre illustration significative de la dérégulation du marché. À l'instar des contrats de fourniture que propose désormais EDF (Bleu Ciel), GDF-Suez [Engie] a également développé pour ses clients du secteur résidentiel une offre couplée (électricité et gaz : Dolce Vita 2 énergies Nature), présentée

---

<sup>116</sup> Au moment de l'enquête, seules deux agences EDF étaient encore implantées dans le département d'enquête, mais aucune agence Engie.

comme "100 % respectueuse de l'environnement". Par ailleurs, dans les supports informationnels mis à disposition de la clientèle (effective ou potentielle), le tout nouveau consortium franco-belge insiste désormais sur son implication en faveur d'un mode de production faiblement émetteur de dioxyde de carbone, en affichant des résultats qui font apparaître une baisse des émissions et en rappelant que l'entreprise investit dans les énergies renouvelables et le stockage du carbone pour amplifier cette dynamique. En lien avec cela, cet opérateur énergétique a développé des "offres respectueuses de l'environnement" [...] En ce sens, l'entreprise a signé de manière volontaire une "série de douze engagements volontaires pour marquer son implication" dans le processus du Grenelle de l'environnement. [...] Invoquant pour sa part la nécessaire prise de conscience face à l'urgence écologique, l'entreprise Poweo cherche tout autant à s'affirmer sur le marché de l'électricité propre, en se présentant (dans son slogan) comme un fournisseur d'énergie positive. Pour ce faire, ce nouvel entrant du marché ambitionne, d'ici à la fin de l'année 2012, d'accroître sa capacité de production d'origine renouvelable, afin de pouvoir "couvrir les besoins de plus de 350 000 foyers français". » (2009, p. 412-413)

Cet extrait résume la stratégie des fournisseurs d'énergie à partir de deux arguments. Le premier concerne les énergies renouvelables, désignées parfois comme « propres » dans le langage indigène. Il ne s'agit certes pas directement de conseils en économies d'énergie. À bien y regarder, néanmoins, il est possible d'affirmer que c'est l'effet de la « consommation » elle-même qui est impliqué dans une telle approche. Si les pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie ont un impact environnemental, le fait d'améliorer la qualité de la production et de conseiller aux clients de choisir un fournisseur ou de sélectionner une offre d'abonnement faiblement émettrice en carbone, voire incluant des énergies renouvelables, constitue un argument commercial lié à la dynamique de la transition énergétique et au développement durable. Néanmoins, ce choix d'énergie est en partie théorique, puisque l'ensemble de la production est versé dans le réseau sans distinction.

Le deuxième axe de la stratégie des fournisseurs, tel qu'il apparaît en tout cas dans le travail de Pautard, consiste en la mise à disposition d'offres commerciales qui, d'une manière ou d'une autre, embarquent dans leur définition une part de conseils en économies d'énergie. Il s'agit de contrats d'abonnement pseudo-personnalisés s'appuyant sur des recommandations et conseils lors de la souscription<sup>117</sup>. Ceux-ci sont définis à partir d'une description sommaire du logement réalisé par téléphone. Dans le détail, le tarif « Bleu Ciel » d'EDF régule le tarif de

---

<sup>117</sup> En réalité, l'expérience ordinaire peut montrer la modestie de ce type de conseils lorsqu'ils sont délivrés par des agents des fournisseurs d'énergie. L'interaction d'abonnement par téléphone, par exemple, dure habituellement quelques minutes et s'appuie principalement sur des questions standardisées, ainsi que sur quelques recommandations d'ordre général : éteindre les lumières, installer des ampoules basse consommation, laisser les chauffages allumés à basse température l'hiver. De plus, sans que l'on ne puisse l'objectiver précisément, cette interaction sert parfois de modalité de placement de produit. Il n'est ainsi pas rare de recueillir des témoignages indiquant que les agents des opérateurs proposent des abonnements de type 9 kilovoltampère (kva), qui, plus chers que leurs homologues de 6kva, sont généralement surdimensionnés pour un usage non commercial de l'énergie ou pour des appartements d'une surface inférieure à 120m<sup>2</sup>.

l'abonnement en fonction des paramètres suivants : taille du ménage, horaire de présence au domicile, surface du logement, type d'équipement, type d'énergie. Les abonnements « Dolce Vita » d'Engie se déclinent de la manière suivante : « premier pas vers les économies d'énergie », « un geste pour la planète » et une formule mixte. La première offre peut prétendument faire économiser jusqu'à « 8 % » d'énergie à partir d'un suivi des « consommations ». La seconde propose d'associer ce suivi à des énergies « vertes ». On retrouve le même genre d'offre auprès des autres fournisseurs. En bref, ici, les conseils en économies d'énergie sont encastés au sein même de l'offre d'abonnement. Le contact avec le fournisseur d'énergie par téléphone ou par Internet exclusivement à l'exception de quelques agences EDF permet seulement un ajustement à la marge de la consommation, avec, par exemple, des conseils sur le changement de type d'ampoule utilisé dans le logement<sup>118</sup>. En parallèle de ces offres d'abonnement, EDF et Engie proposent des diagnostics thermiques des logements pour les ménages propriétaires. Ils développent aussi une communication qui vise à sensibiliser le public<sup>119</sup>.

On peut conclure ce rapide tour d'horizon en soulevant un paradoxe. Si le conseil en économies d'énergie est devenu plus que jamais central pour les opérateurs, en tant qu'argument commercial et en tant que modalité de positionnement sur le marché, il s'est en même temps éloigné du contact direct avec le public. Il passe aujourd'hui par une série de mécanismes « à distance » qui affaiblissent certainement la possibilité d'appropriation des conseils en économies d'énergie par les particuliers<sup>120</sup>.

Après la publication du rapport produit par Madeleine Akrich et Vololona Rabeharisoa (1989), tous les groupes professionnels du conseil commercial n'ont cependant pas été égaux dans la lutte pour le contrôle ou la revendication d'une juridiction en matière de conseils en économies d'énergie. Une enquête de l'ADEME portant sur la perception de ce type de conseil,

---

<sup>118</sup> L'enquête par questionnaire mobilisée dans le quatrième chapitre a permis d'établir que les répondants n'évoquaient presque jamais des conseils en économies d'énergie reçus de la part d'agents des fournisseurs d'énergie, avec une nuance pour les publics pauvres, j'y reviendrai au cours du septième chapitre.

<sup>119</sup> Concomitante au vote de la loi relative à la transition énergétique et pour la croissance verte de 2015, l'une des dernières campagnes publicitaires du groupe EDF s'est révélée conséquente en termes d'ampleur. Relayée dans les cinémas, par des affichages publicitaires, elle a surtout été largement diffusée sur les grandes chaînes de télévision à des heures de grande écoute. Elle s'est appuyée sur un premier rôle bien identifiable tenu par un humoriste français célèbre (Éric Judor ancien partenaire du duo comique Éric et Ramzy, très populaire). Au même moment, l'entreprise Engie a communiqué en se servant essentiellement de l'image de familles « ordinaires ». Les deux groupes disposent aussi d'une communication à partir de brochures porteuses de conseils en économies d'énergie qui peuvent circuler théoriquement de mains en mains.

<sup>120</sup> Dans la partie consacrée aux conseillers en économies d'énergie d'agents étroitement associés à EDF et Engie, je montrerai plus précisément comment peuvent fonctionner ces mécanismes. J'examinerai également le dispositif du « groupe de conseil en économies d'énergie » mis en place par EDF dans certaines de ces agences et transposé dans l'association étudiée.

réalisée auprès de particuliers<sup>121</sup>, montre la place différenciée que ceux-ci peuvent conférer aux différents conseillers présentés dans la section précédente. Deux facteurs ont été retenus au cours de cette enquête pour les classer : la profondeur du champ de l'accompagnement et la diversité des thèmes de conseil proposés. Sans tenir compte ni des conseils parapublics ni des conseils prodigués par les fournisseurs d'énergie, déjà évoqués, il ressort de cette enquête que les professionnels du bâtiment sont les plus plébiscités. Les particuliers les désignent comme les ressources les plus convaincantes en ce domaine. Les vendeurs d'enseignes de bricolage ou d'électro-ménager se situent dans une position médiane. Viennent ensuite les associations de consommateurs.

Les professionnels du bâtiment ont néanmoins une place à part dans ce classement. Ils interviennent effectivement vers un groupe particulier de clients : les propriétaires susceptibles de réaliser des travaux où d'installer des équipements dans leur logement. Ce secteur s'est renouvelé sur deux plans depuis la fin des années 1980. D'abord par l'apparition de professionnels spécialisés dans l'installation d'équipements individuels de production d'énergie renouvelable. Certains parmi eux peuvent alors entamer une seconde carrière en reconvertissant des savoirs composites au moment de leur prise d'activité dans ce secteur comme l'a montré Annie Lamanthe dans l'ancien bassin minier de Provence (Lamanthe, 2014). Malgré la nouveauté relative d'un tel groupe, il apparaît aussi que leur activité n'est pas très éloignée des installateurs d'équipements plus conventionnels qui ont de plus eux-mêmes intégré, par contrainte de l'offre de production parfois, des équipements de performance énergétique dans leur activité (*ibid.*).

L'autre nouveauté dans ce domaine ressort du soutien financier croissant de l'État français à partir des années 2000 pour la réalisation de travaux d'amélioration énergétique de l'habitat et l'installation d'équipements énergétiquement performants ou d'équipements producteurs d'énergie renouvelable. Ces incitations financières à la rénovation, sous forme de crédit d'impôt ou de subventions directes, ont progressivement amené à une régulation du marché avec l'apparition de labels de « qualité environnementale » pour les produits et techniques de construction et d'installation, afin de donner théoriquement des garanties de bonne distribution des deniers publics. Ce n'est là encore qu'une nouveauté relative. Ces labels qui font l'objet d'un partenariat entre l'État et les organisations des professionnels du

---

<sup>121</sup> ADEME/BVA, *Étude marketing sur le positionnement du réseau des Espaces Info Énergie*, Paris, 2012.

bâtiment<sup>122</sup> existaient sous une autre forme, certes moins institutionnalisée, dans les années 1980. Néanmoins, certains des outils signalant une qualité environnementale ou des performances énergétiques accrues sont venus renforcer le segment, comme les labels Haute qualité environnementale (HQE) ou encore le label Bâtiment basse consommation (BBC). Une labellisation aujourd'hui affirmée dans le label « Reconnu garant de l'environnement » (RGE) qui recoupe en partie tous les autres labels et qui s'impose comme une référence de premier plan en la matière, contraignante pour l'accès aux aides publiques.

Qu'en est-il, dans cette configuration, du rôle des vendeurs d'enseignes de bricolages et d'équipements ? Depuis les années 1990, ce secteur a, lui, bénéficié de l'apport des « étiquettes énergie », un mécanisme d'informations aux particuliers imposé par l'Union européenne<sup>123</sup>. L'étiquette énergie a été formellement créée dans l'objectif d'orienter les consommateurs dans leurs achats d'équipements domestiques en proposant une information standardisée sur la performance énergétique des appareils électriques. Dans les années 2000, la sociologue Marie-Christine Zélem a enquêté sur ce mécanisme d'orientation du consommateur (Zélem, 2010). Elle s'est appuyée sur de nombreux entretiens et de nombreuses observations réalisés en France. Elle montre que ce dispositif a une efficacité toute relative. D'abord, l'étiquette de performance énergétique nécessite le plus souvent une explication supplémentaire de la part d'un vendeur. En effet, même au cœur des années 2000, la notion d'économies d'énergie semble rester abstraite et méconnue des particuliers. C'est même parfois une dimension occultée de leur démarche d'achat. Zélem détermine ensuite que différentes rationalités entrent en conflit au moment d'un achat d'équipement, ce qui ne rend pas l'étiquette énergétique décisive en l'occurrence<sup>124</sup>. Elle conclut en supposant que cette étiquette informe essentiellement les « consommateurs déjà avertis » (2010, p. 154) et n'a dès lors pas eu l'effet escompté auprès du grand public (p. 155). Aussi, le rôle des conseillers commerciaux des magasins de bricolage et d'électro-ménager peut-il paraître encore à la mesure de ce qu'il était dans les années 1990, celui d'un support circonstanciel.

---

<sup>122</sup> Comme la Fédération française du bâtiment (FFB) ou la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB).

<sup>123</sup> C'est la directive 92/75 CE du 22 septembre 1992, transposée en droit français par le décret n°94-566 du 7 juillet 1994 qui en impose l'usage. L'étiquette énergie devient obligatoire en France à partir d'octobre 1995 pour les congélateurs et réfrigérateurs. Elle se diffusera d'année en année et de directive en directive à des marchandises de plus en plus variées. Depuis 2011, l'étiquette énergie est harmonisée au niveau européen.

<sup>124</sup> L'analyse aurait peut-être gagné à situer les résultats de son enquête en fonction des profils socio-économiques des enquêtés. Malheureusement, Zélem évoque abstraitement des catégories, comme « les femmes » (2010, p. 153).

Finalement, tous les changements ayant affecté le conseil commercial en économies d'énergie semblent maintenir son caractère en partie insaisissable pour le particulier, repéré par Akrich et Rabeharisoa dès les années 1980. Malgré cela, la dimension des économies d'énergie paraît s'institutionnaliser au travers de mécanismes de labels, d'étiquettes, d'appellations dont la logique semble éloignée de l'appropriation pratique. Ces économies semblent en fin de compte s'imposer comme un fait déjà constitué au sein même des offres, ne permettant pas une adhésion forte à celles-ci pour des particuliers éloignés de ce mode de raisonnement. L'ouverture du marché et les mécanismes d'incitation ou d'information développés depuis la fin des années 1980 conduisent paradoxalement à une monopolisation renforcée de la légitimité de groupes commerciaux qui exerçaient déjà en la matière une sorte de magistère.

### **5.2.3 Quand thermiciens et architectes se disputent le conseil en économies d'énergie élaboré**

Ce n'est qu'au cours des années 2000 que le conseil élaboré ou le conseil expert appuyé sur des savoirs techniques spécialisés a connu un fort développement. Les thermiciens d'abord. Ils ont pu profiter de la création de diplômes universitaires pour asseoir en partie leur position (voir les figures 2 et 3 en ouverture de cette section). Le diagnostic de performance énergétique des logements, un équivalent de l'étiquette énergie pour les locaux d'habitation et les locaux commerciaux ou de service, est devenu obligatoire depuis 2006 à la vente et en 2007 pour la location de logement. Cela a pu renforcer leur position. Néanmoins, le diagnostic thermique s'opère la plupart du temps sans que la présence du particulier soit requise. Le rôle des thermiciens s'est plutôt trouvé renforcé par les mesures d'incitation à la rénovation énergétique des logements. C'est le cas dans le cadre des opérations de rénovation thermique pilotées par l'ANAH, conditionnées à la réalisation préalable d'un tel diagnostic thermique en présence du ménage. La position des thermiciens s'est aussi affirmée par l'entremise des fournisseurs historiques du marché français qui recourent à leur service afin de proposer à leurs abonnés une prestation supplémentaire de conseil.

Du côté des architectes, absents en grande partie du rapport d'Akrich et Rabeharisoa, on peut d'abord admettre qu'il s'agit d'un groupe professionnel trop fortement différencié (Champy, 2001, 2009b) pour que la thématique de la consommation d'énergie puisse s'y imposer de manière homogène. Les sensibilités et les différences de « culture » au sein de ce groupe peuvent aussi laisser penser que certains architectes ont depuis longtemps intégré le fait énergétique dans leur pratique. On peut rappeler de plus que la mobilisation d'un architecte par les particuliers n'était, jusqu'à la fin 2016, obligatoire que dans les cas de construction d'une

emprise au sol supérieure à 170 m<sup>2</sup> (150 m<sup>2</sup> depuis 2017) ce qui nuance la participation de ce groupe professionnel dans un grand nombre de cas de construction<sup>125</sup> et par conséquent leur intervention en matière de définition des références pour agir la consommation d'énergie dans les logements individuels. Souvent, les normes de logements sont aussi héritées par les particuliers. La question de la construction ne concerne en effet qu'une petite partie des acquéreurs de logement comme le précise l'architecte et chercheur Christian Moley<sup>126</sup> dans la monographie qu'il a consacrée en partie aux rapports entre les normes de l'habitat et la profession d'architecte (1998).

Ce qui semble plus certain, c'est que le renforcement des normes thermiques des logements et des bâtiments, par leur caractère obligatoire, est venu peser sur les pratiques de ce groupe professionnel, de manière hétéronome. La création de la Réglementation thermique des logements de 2012 semble par exemple s'être faite sans une véritable concertation avec les représentants de la profession d'architecte.

Dans un article portant sur cette histoire, Adrienne Costa, elle-même architecte, laisse entendre que la profession aurait été en fait en partie exclue du processus de définition de cette norme et aurait cédé face aux « *lobbies* des matériaux » (2012) dans l'élaboration des dispositifs réglementaires en la matière. Elle suggère également que le processus de définition de la RT 2012 s'est déroulé sans une « prise en compte des savoirs développés par les architectes eux-mêmes en matière d'environnement (orientation des bâtiments et exposition de leurs ouvertures, inertie thermique de la maçonnerie, récupération des eaux de pluie, perméabilité du sol pour les aménagements extérieurs...) » (Costa, 2012) Au cours de mon enquête, j'ai été invité à participer à un groupe de réflexion composé d'architectes liés à l'université (généralement titulaires d'une thèse et enseignant au sein de l'université). L'objectif de ce groupe était de faire financer un projet de recherche par l'ADEME afin de réaliser une lecture critique de la RT2012<sup>127</sup>. Mes observations confirment les propos de Costa au niveau de cette petite unité sociale.

---

<sup>125</sup> À titre indicatif, on peut rappeler que les logements individuels ont en moyenne une surface de 111m<sup>2</sup> et les logements dans des ensembles collectifs une moyenne de 66m<sup>2</sup>, en 2006. INSEE, *Enquête logement*, 2006

<sup>126</sup> Professeur à l'INSA Paris-La Villette et chercheur au sein du laboratoire Architecture, urbanisme, société (UMR 3329, CNRS).

<sup>127</sup> Le noyau dur de ce groupe de réflexion était composé des trois personnes suivantes : un architecte maître de conférence à l'École nationale supérieure d'architecture de la ville d'enquête ; un architecte indépendant enseignant-vacataire au sein de cette école (Luca) ; une architecte (Marie) ayant fonction de conseiller en économies partagées au sein de l'Agence locale de l'énergie de la ville (agence au cœur du cinquième chapitre) et également enseignante-vacataire dans le même établissement universitaire que ses deux autres collègues. Luca et Marie sont titulaires d'une thèse en architecture. La thèse du premier porte sur les normes de construction des bâtiments de bureau et leurs usages. Marie a rédigé une thèse sur l'éco-construction et l'auto-réhabilitation écologique des logements. J'ai assisté à quatre des réunions de ce groupe et j'ai continué à m'entretenir avec Marie



Thermiciens et architectes sont finalement au centre d'une définition de la performance thermique des logements. Celle-ci les situe à la croisée des chemins pour les particuliers : entre conception et occupation du logement. Leur monopolisation d'un savoir abstrait et technique conduit, de cette position, à disposer théoriquement d'outils dotés d'un fort pouvoir de conviction. Néanmoins, si les thermiciens semblent voir leur position renforcée à l'issue de la période qui a vu s'affirmer les thèmes du développement durable et de la transition énergétique, les architectes paraissent s'évertuer à conquérir une thématique qu'ils n'ont pas, semble-t-il, cherché à revendiquer avec beaucoup d'intérêt ou de succès dans le passé. Elle s'impose en fin de compte à eux de manière hétéronome. Dans les deux cas, si ces groupes professionnels peuvent jouer un rôle structurant des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie, en raison de l'influence qu'ils ont sur le cadre déterminant en partie celles-ci – le logement –, leur juridiction porte moins sur l'extérieur du champ professionnel que sur l'intérieur. En effet, ils influencent en partie le travail d'autres groupes professionnels qui prendront leur suite en étant plus proches de l'usage de l'habitat et de l'énergie par les particuliers.

#### **5.2.4 Des acteurs à distance du marché? Internet, revues et associations de consommateurs**

Des espaces d'autonomie relative face à la logique monopolistique et marchande du conseil en économies d'énergie de tous ces groupes professionnels subsistent pour les particuliers. Dans ce registre, le fait majeur est celui du développement d'Internet. La croissance de l'accès à Internet au cours des années 1990 et son essor pour les particuliers à compter du milieu des années 2000 a effectivement offert à ceux-ci la possibilité de rechercher des informations relatives à leurs pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie qui soient détachées, *a priori*, d'une intention commerciale directe et explicitement visible. C'est le cas des forums de discussions ; des sites de militants environnementaux ou d'institutionnels (comme ceux des ministères ou de l'ADEME) ; des sites professionnels du secteur, etc.

Il est certain que situer la logique sous-jacente à chaque site n'est pas chose aisée. De plus, comme toute forme de médiation informationnelle ou de médiation culturelle, Internet n'échappe pas à l'inégale répartition des compétences et usages entre les individus<sup>128</sup>. Des

---

à ce propos au fil du temps et au gré des occasions de rencontre (assez fréquentes à une période, car nous vivions dans le même quartier). Le projet de recherche s'est finalement orienté vers la création d'un observatoire des normes de construction des bâtiments. Il a obtenu un financement par diverses institutions, dont l'ADEME.

<sup>128</sup> Il existe une vaste littérature sur les inégalités numériques et les inégalités sociales liées à l'usage d'Internet. Il ne s'agissait pas pour moi de m'appropriier l'ensemble de cette documentation. Mes positions en la matière sont orientées plus spécialement par la sociologie de la culture. Néanmoins, une synthèse critique de la littérature sur « la fracture numérique » de Fabien Granjon (2011) m'a été des plus utiles pour confirmer mes réflexions sur le

compétences de recherche et de lecture de l'information déterminent là aussi en partie la sélection et l'appropriation des informations pertinentes. L'autonomie procurée par cet outil semble plutôt mesurée en pratique, voire inefficace. C'est en tout cas ce que semble suggérer Suzanne<sup>129</sup> qui vit dans un appartement ancien du centre de la ville principale d'enquête.

**Encadré 8. Internet et la confirmation du « bon sens » consommateur. Extrait d'entretien avec Suzanne Bakari, 54 ans, séparée, infirmière à mi-temps et formatrice**

[...] Suzanne dit ne pas faire attention à sa « consommation » de manière explicite, car elle serait : « économe par nature de toute façon et je dois ça à mon père. Il m'a formatée ». Ce dernier contrôlait de façon stricte, d'après elle, la « consommation » dans le logement familial. Il « n'allumait pas le chauffage, éteignait les lumières, enfin des trucs comme ça ».

Dans son logement actuel, afin de ne pas avoir trop froid, Suzanne se couvre. Elle « ne souffre pas trop du froid ici », ni, d'ailleurs, « du chaud en été ». Suzanne bénéficie en fait « de la restitution de chaleur, des voisins du dessous, du dessous, sur les côtés, donc bon... en fait, ça va. » En réalité, elle est assez paradoxale sur le thème des économies d'énergie, dans la mesure où durant les deux heures de ma présence à son logement, toutes les lumières resteront allumées, ainsi que de nombreux équipements. Je remarque d'ailleurs qu'elle possède encore des ampoules à incandescence [qui ne sont plus disponibles dans le commerce, théoriquement]. Les radiateurs, eux, étaient en revanche bien éteints. Son raisonnement face aux pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie semble en fait assez empirique, comme le montre cet extrait de l'entretien :

« C'est des petites expériences, j'ai connu pas mal de choses, à X [un ancien logement] j'ai même été chauffée avec du charbon. J'ai remarqué en allant sur Internet que les conseils qu'ils donnent [en généralisant pour des groupes ou institutions] aujourd'hui, c'est du bon sens, des trucs qu'on apprend au fur et à mesure, que mon père m'apprenait déjà... rien de bien nouveau ».

En dehors de ces conseils glanés sur Internet, par elle-même, elle me dit n'avoir jamais reçu de recommandation d'aucune sorte en la matière, par exemple en provenance d'un conseiller de son fournisseur d'énergie, ni ne se souvenir d'avoir mobilisé d'autres formes de recommandation. Le thème du développement durable et de la transition énergétique sont absents de son discours spontané. Les économies d'énergie qu'elle dit réaliser semblent plutôt reliées au registre de son éducation ou de son besoin d'économies financières.

Dans le cas de Suzanne, Internet semble en partie venir confirmer ou rappeler des savoirs de « bon sens » supposément déjà acquis. Elle dit ne trouver rien de bien nouveau en naviguant de site en site. Elle souligne en fait une dimension qui me semble importante, qu'il faudra s'attacher à préciser par la suite : le conseil en économies d'énergie, lorsqu'il est en partie détaché d'une interaction conférant une dimension « experte » extérieure à l'individu, peut se présenter comme un savoir relativement banal ou relativement banalisé.

---

sujet ainsi que l'ouvrage récent *Sociologie d'Internet* de Beuscart, Dagiral et Paraise (2016) pour saisir les enjeux propres à cet outil.

<sup>129</sup> Je reviendrai sur la trajectoire sociale de Suzanne au cours de la troisième partie de la thèse.

Quoi qu'il en soit, l'utilisation d'Internet comme espace de conseil reste à examiner avec la plus grande précaution. Sous ses aspects les plus « libres », il n'en reste pas moins un facteur de mise en circulation d'idées et de postulats dont il faudrait pouvoir examiner la provenance et l'intention. En cela, l'information diffusée sur Internet n'est pas différente d'une information transmise au cours d'une interaction. L'autonomie de consultation que la personne est censée y gagner est ainsi sujette aux variations du capital culturel propre à cet espace et ainsi aux probabilités d'appropriation de l'information, puis de sa transcription en pratique.

Les revues mentionnées par Akrich et Rabeharisoa peuvent également être rangées dans l'espace d'autonomie relative pour les particuliers en matière de conseils en économies d'énergie. Depuis la fin des années 1980, on peut constater trois évolutions notables pour ces supports. D'abord, la pénétration des thématiques liées au développement durable et au « verdissement » de l'économie du bâtiment. Ensuite, depuis 2005, une baisse du nombre de titres et de ventes<sup>130</sup>. Enfin, un report constant vers la publication en ligne, parfois de manière exclusive, justiciable des réserves évoquées plus haut à propos du cas général du conseil glané sur Internet. Dans tous les cas, le lectorat et l'appropriation spécifique des conseils fournis par les revues de bricolage et de décoration, reste à étudier plus avant.

L'enquête ADEME/BVA (2012) citée plus haut met également sur le devant de la scène du conseil en économies d'énergie légitime les associations de consommateurs. Celles-ci étaient absentes du rapport Akrich-Rabeharisoa (1989). Ces associations occupent cependant une place à part dans le secteur du conseil en économies d'énergie. Leur approche du thème a plus généralement trait au domaine du contentieux de la consommation<sup>131</sup>. Cependant, les conseillers des associations de défense des consommateurs, la plupart du temps des juristes ou des avocats, entrent bien dans la mise en circulation d'un certain type d'attitudes vis-à-vis du raisonnement économique savant et institutionnel à l'énergie domestique. La défense du consommateur, ainsi que le souligne Louis Pinto (1989, 1990, 1992), a en effet partie liée avec l'engagement de groupes d'intérêts dans une lutte visant à définir le consommateur et la consommation légitime.

L'exemple de l'Union fédérale des consommateurs « Que Choisir » (UFC-Que Choisir) va servir d'illustration du cas associatif. Cette association se revendique « experte –

---

<sup>130</sup> L'Observatoire des médias annonce une baisse de 32 % du nombre de ces titres depuis 2005. Elle est de 18 % pour les ventes payantes.

[http://www.acpm.fr/L-observatoire/Presse-Payante-Grand-Public/\(family\)/19#evolutions](http://www.acpm.fr/L-observatoire/Presse-Payante-Grand-Public/(family)/19#evolutions) ; consulté en mai 2016.

<sup>131</sup> On peut aussi signaler un ensemble de conseils relatifs aux équipements ménagers qui ne sont pas nécessairement formulés sur le registre du conseil en économies d'énergie, mais qui inclut aujourd'hui le plus souvent la dimension énergétique.

indépendante – militante ». En matière de « consommation d'énergie », elle a aujourd'hui principalement trois types d'actions. Premièrement, l'accompagnement des particuliers engageant un contentieux relevant de la consommation (les travaux de rénovation entrant dans le litige de la construction). Il peut s'agir ici de litiges relatifs aux contrats d'abonnement, aux « arnaques », aux problèmes de facturation. La deuxième action de la fédération consiste en une campagne de plaidoyer visant à promouvoir un « pouvoir consommateur » sur le marché de l'énergie. On peut lire à ce titre sur le site Internet dédié à cette campagne :

**Encadré 9. Un exemple de campagne de « défense du consommateur d'énergie » menée par UFC-Que choisir**

« L'objectif de cette campagne est d'inciter et d'aider les consommateurs domestiques à changer de fournisseur de gaz de ville et d'électricité en œuvrant, grâce à leur mobilisation, à l'émergence d'une offre attractive financièrement, reposant sur des conditions contractuelles imposées par l'association ainsi qu'un suivi des éventuelles réclamations associant l'UFC-QUE CHOISIR. L'ambition est ainsi, au-delà des questions de prix, de garantir au consommateur un contrat sécurisé. En effet, les contrats de fourniture d'énergie sont régulièrement épinglés sur le terrain des clauses abusives par la Commission des clauses abusives, l'UFC-Que Choisir et la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF).

Cette campagne vise ainsi à créer un véritable pouvoir de marché des consommateurs. Plus il y aura d'inscrits à la campagne "Énergie moins chère ensemble", plus notre capacité à faire pression pour obtenir la meilleure offre, sur le marché du gaz, mais aussi celui de l'électricité, sera forte. »

Il s'agit là d'une action politique délégataire dont l'objectif repose non sur la remise en cause réelle du style de raisonnement consommateur savant et institutionnel participant à la marchandisation du domaine de l'énergie domestique, mais sur une tentative de peser sur le rapport de force marchand ou le rapport de force qui permet de le définir<sup>132</sup>. L'autonomie du particulier est pleinement remise dans le collectif au sens défini par UFC-Que Choisir et, en dernière instance, par les législateurs du marché lui-même. Le dernier type d'action proposé par UFC-Que choisir repose sur des outils Internet permettant théoriquement au particulier de s'orienter vers l'offre d'abonnement la plus adaptée pour lui. Une telle offre de service peut

---

<sup>132</sup> Comme l'a souligné Louis Pinto dans sa recherche sur la constitution du consommateur comme catégorie de l'espace public (1989 [1985]), l'histoire de cette Fédération est étroitement liée à la constitution d'un champ de défense du consommateur. Dès les premières années de la constitution de celui-ci, le mode de problématisation du secteur s'est avérée être un enjeu de lutte entre différentes instances se disputant la représentativité des consommateurs et revendiquant chacune une plus grande efficacité par rapport aux autres acteurs en la matière. Il faut par conséquent comprendre les actions de l'UFC autant comme des actions qui visent à être offensives vis-à-vis des acteurs du marché, que comme des interventions visant à accumuler du capital symbolique, du crédit pour ainsi dire, dans le champ de la défense du consommateur.

faire l'objet des mêmes réserves que celles opposées de manière générale aux conseils disponibles sur Internet.

Ce rapide tour d'horizon d'un type de conseils en économies d'énergie se voulant relativement distant par rapport à l'aspect commercial, entraîne trois constats. Sur un premier plan, l'évolution de ce segment du conseil en économies est surtout influencée par le développement d'Internet. Sur un deuxième plan, cependant, la focalisation de l'attention sur cet outil a tendance à masquer son ambiguïté. Loin d'être un espace détaché de toute détermination sociale, Internet reproduit en partie et dans sa manière spécifique les inégalités culturelles et matérielles. De plus, les groupes professionnels concrets s'y retrouvent aussi directement impliqués, parfois de manière détournée, ce qui atténue l'autonomie du « médiateur », au moins dans des cas où il est impossible pour l'utilisateur de repérer l'intention sous-jacente à l'information. Les conseils juridiques et les plaidoyers des associations de consommateur peuvent faire l'objet de la même réserve. Enfin, sur un dernier plan, ces conseils relativement autonomes vis-à-vis du raisonnement institutionnel et savant à l'énergie domestique sont susceptibles de perdre de leur efficacité lorsqu'ils ne sont pas « accompagnés » d'un dispositif social leur conférant toute leur légitimité ou leur offrant un champ d'expertise, comme on l'a aperçu avec Suzanne.

### **5.3 Conclusion : l'institutionnalisation de la valeur (marchande) des économies d'énergie et de son territoire professionnel**

Ce panorama du territoire professionnel du conseil en économies d'énergie tel qu'il s'est développé au cours des années 1990-2000 n'est pas exhaustif. Les monographies à venir dans les deux prochains chapitres le compléteront en partie. Je vais cependant m'attacher ici à en synthétiser les premiers enseignements.

La première section a permis de considérer ce qu'il restait de l'impératif d'économies d'énergie né de la période des chocs pétroliers au sein de segments professionnels variés à la fin des années 1980. En prenant appui sur le rapport de recherche de M. Akrich et V. Rabeharisoa (1989) dédié à la question et publié à la fin de cette période, on constate que la notion même d'économies d'énergie n'est alors pas réellement stabilisée. Elle n'est, de plus, appropriée que de manière instrumentale et annexe à l'activité principale de chacun des groupes professionnels ayant partie liée avec elle. Pour le particulier l'idée de réaliser des économies d'énergie au quotidien, bien que certainement inscrite dans l'univers des références possibles suite à la période des chocs pétroliers par exemple, ne semble plus guère très centrale. C'est ce

que met à tout le moins en évidence l'enquête de Madeleine Akrich et Vololona Rabeharisoa. À la suite de cette période, de nombreux éléments vont cependant concourir à ce que cette thématique revienne au premier plan des préoccupations politiques et économiques. Elle est *redécouverte* pour ainsi dire.

C'est essentiellement à la fin des années 1990 que la notion d'économies d'énergie semble s'affirmer de manière incontournable dans le corpus de plusieurs groupes professionnels, voire qu'elle participe à en faire émerger des nouveaux comme les Conseillers info énergie de l'ADEME et les thermiciens professionnels. La thématique s'incorpore alors dans les corpus de métiers soit de manière contrainte, car elle doit à présent être nécessairement prise en compte sous peine de voir le groupe exclu d'un marché<sup>133</sup>, soit de manière volontaire pour être transfigurée en composante de l'identité professionnelle (comme chez les agents d'EDF ou d'Engie ou encore pour certains artisans du bâtiment). La constitution de ce corpus sur la gestion rationnelle de la consommation d'énergie est concomitante à l'apparition de nombreuses mentions de diplômes au début des années 2000, dont les effectifs s'accroissent tout au long de la décennie suivante et qui pourvoient en main-d'œuvre qualifiée dans le domaine des groupes professionnels mobilisés par les pouvoirs publics et économiques sur le marché du développement durable et plus tard de la transition énergétique.

On peut dire que c'est au tournant des années 2000 que s'institutionnalise réellement une juridiction professionnelle des économies d'énergie. Son mode de problématisation a conduit à déterminer que la consommation d'énergie est *en soi* une consommation qui doit être économe, modérée et lue de manière rationnelle. Cette définition est bien entendu appuyée sur le raisonnement savant et institutionnel de la consommation mis en exergue dans la première partie. Cette histoire peut se résumer en disant qu'à une normativité technicienne et commerciale d'optimisation des consommations visant le confort durant les années 1980, se substitue une normativité du rationnement et de l'autorégulation des conduites dont une partie de l'efficacité reste toutefois déléguée à des dispositifs techniques.

### **5.3.1 L'économie d'énergie est une absence de consommation créatrice de valeur (marchande)**

Ce panorama des groupes professionnels est également un bon indice pour attester de la dissémination du raisonnement savant et institutionnel en matière de consommation d'énergie sur toute la chaîne du marché de l'énergie aux particuliers. Dispersé dans de multiples

---

<sup>133</sup> C'est en partie le cas un temps pour les architectes ou les associations de consommateurs, par exemple.

expériences, le raisonnement savant et institutionnel en matière d'économies d'énergie vient déconstruire un rapport à l'énergie tiré de socialisation antérieure à l'institutionnalisation du mot d'ordre de transition énergétique, au moins pour la partie qui concerne la mobilisation d'énergie directement induite par les usages domestiques. Il vient aussi reconfigurer une approche longtemps et essentiellement orientée par l'idée d'une énergie abondante et peu coûteuse.

Ce travail de réalisation du mot d'ordre, ce sont des groupes professionnels de contact liés de manière variée au thème des économies d'énergie qui vont tenter, et pour certains réussir, à s'en emparer ou auxquels des entreprises commerciales et des institutions publiques vont le déléguer. Si l'on suit le schéma de raisonnement proposé par Abbot (2003) discuté en introduction de ce chapitre, cette auto-attribution et cette attribution ont été les fers de lance de l'avènement d'une juridiction professionnelle des économies d'énergie, notamment par la définition des limites de la notion. Celle-ci est attachée à un langage techno-scientifique associé essentiellement à la thermie du bâtiment et elle est encadrée principalement par des mesures visant le logement individuel<sup>134</sup> ainsi que les conduites consommatrices isolées<sup>135</sup>. Les limites de la notion d'économies d'énergie sont dès lors implicitement fixées : le volume total d'unités élémentaires d'énergie, de kWh ou de m<sup>3</sup> de gaz par exemple, économisé par rapport à un état antérieur devient la monnaie d'échange à l'aune de laquelle se mesurent la bonne volonté particulière et l'efficacité des groupes professionnels. Elle est cohérente avec la définition standardisée de la consommation d'énergie examinée au cours du troisième chapitre.

Cette logique marchande de l'économie d'énergie est totalement aboutie à travers le dispositif de certificat d'économies d'énergie qui joue le rôle d'opérateur de conversion d'une valeur (kWh, m<sup>3</sup>, etc.) vers une autre (l'argent). Ce mécanisme tend à devenir le mode de financement privilégié du secteur et le dispositif d'intéressement principal pour le particulier. Cette conversion crée en fin de compte ce que l'on peut désigner comme la *valeur* du territoire du conseil en économies d'énergie. C'est peut-être ce qui manquait lors de la période précédente, celle de la fin des années 1980, pour transformer une modalité d'action appropriée de manière annexe par des groupes professionnels en juridiction professionnelle institutionnalisée.

Cette valeur du conseil en économies d'énergie se situe également dans un rapport avec une autre valeur, celle de la consommation effective d'énergie, tout en permettant de la valoriser

---

<sup>134</sup> D'où l'importance du groupe professionnel des vendeurs de matériaux et des artisans du bâtiment.

<sup>135</sup> Ce qui rend centraux les conseils dans ce registre.

sur deux plans. Sur un premier plan, elle la valorise en lui octroyant un supplément de rareté, chaque kWh ou m<sup>3</sup> devant maintenant être pensé comme rare et faire l'objet d'une utilisation strictement nécessaire et utile. Elle la valorise sur un second plan en approchant pour les producteurs d'énergie un meilleur rapport (théorique certes) entre énergie produite et énergie consommée, c'est-à-dire en stabilisant la source de profit du secteur. La valeur du conseil en économies d'énergie est par conséquent en quelque sorte dédoublée.

C'est cette valeur qui peut, dans une certaine mesure, déterminer les rapports des groupes professionnels du territoire avec « les auditoires » pour reprendre la terminologie d'Abbot (2003), dans la mesure où les composantes de cette audience vont pouvoir s'en saisir pour mesurer leur efficacité. Cette perspective permet finalement d'affirmer qu'un groupe professionnel peut se maintenir dans son existence seulement s'il parvient à produire un certain type de valeur dans un système de production donné et uniquement si ses membres démontrent qu'ils sont les plus à même de créer cette valeur en comparaison d'autres groupes. Le contrôle de la production et de la reproduction (à travers la licence à exercer) du groupe dans une certaine définition (mandat) devient lui-même un enjeu central pour maintenir son efficacité, permettre la production de valeur. La dynamique des groupes professionnels n'apparaît ainsi pas seulement comme un phénomène statutaire ou une relation identitaire au sein de la division du travail. Elle est un phénomène parfaitement intégré à la dialectique des rapports réels entre production, distribution et consommation du mode de production capitaliste.

### **5.3.2 L'aliénation de la « consommation » et la production du consommateur ? Des hypothèses à confirmer par l'observation directe des pratiques de conseils**

Ce contrôle de la production et de la reproduction des groupes professionnels du conseil en économies d'énergie entraîne aussi, nécessairement, l'expropriation d'autres groupes de la possibilité de créer cette valeur ou du moins les prive de la manière légitime de la valoriser. Le particulier – le fameux consommateur individuel – est le principal sujet de cette dépossession.

Le travail de mise en ordre des références pour agir dans le domaine de l'énergie ne peut s'accomplir effectivement qu'au prix d'une extorsion. Comme souligné à plusieurs reprises, la constitution d'un savoir légitime et d'un territoire professionnel officiel prive les profanes, c'est-à-dire ceux qui n'ont ni licence ni le mandat à exercer au sein de cette juridiction professionnelle, du droit de revendiquer la légitimité de leurs références pour agir de manière autonome et d'induire le sens et la valeur de ce qui est qualifié de consommation d'énergie. Autrement dit, le profane est constitué en tant que profane par l'acte de création d'une valeur dont il ne possède pas les moyens légitimes de production ou de valorisation.



Il en va ainsi pour ce qui est constitué comme « économies d'énergie ». L'accès à leur forme légitime, officielle, n'est ainsi pas accessible à tous. Le qualificatif doit être apposé dans un certain objectif d'économie d'unité élémentaire (kWh, m<sup>3</sup> de gaz, etc.) par des professionnels habilités à le faire. En suivant ce raisonnement, on ne s'étonnera guère que le non-recours au chauffage l'hiver soit, par exemple, nommé « privation » dans le cas des précaires énergétiques (première partie) alors qu'il est qualifié, par exemple, d'« éco-gestes » s'il est transfiguré par un professionnel légitime capable de le valoriser dans une série de dispositifs et réalisé dans des conditions *ad hoc*. Il n'est pas exclu que le particulier puisse réaliser des économies pour des motivations différentes dans la discrétion de son espace privé, si l'on peut dire, parfois même d'après des techniques et un raisonnement proches de ceux des groupes professionnels. Néanmoins, dans le cadre d'une interaction avec un de ces professionnels, les pratiques profanes d'économies d'énergie sont réévaluées. Cette réévaluation entraîne des opérations de contrôle de conformité, de mise en ordre ou de labellisation à l'aune des critères propres à la juridiction du conseil en économies d'énergie et du raisonnement savant en matière de consommation d'énergie des ménages<sup>136</sup>. Dans les faits, le particulier, le profane du territoire, principalement dans les cas de la souscription d'un contrat, d'une rénovation thermique de son logement ou la résorption de son endettement auprès de son fournisseur d'énergie, s'affronte à des conseils, lui intimant l'idée qu'il ne possède pas les moyens de produire une réponse satisfaisante à ses problèmes de manière autonome. C'est notamment le cas parce que le discours qui lui est proposé est formulé dans le langage du territoire professionnel qu'il devrait s'approprier avant de pouvoir en disputer les significations et les présupposés, c'est-à-dire le soumettre à la critique<sup>137</sup>.

Si ce raisonnement est juste, les pratiques mobilisatrices d'énergie du profane se présentent dès lors en partie comme étrangères à lui et toutes entières définies par un rapport social dont les paramètres, le plus souvent, lui échappent. Le travail des professionnels de contact induit effectivement que le particulier est amené à s'objectiver comme consommateur et à objectiver ses pratiques comme des consommations dans le sens savant. Il y a là extériorisation d'une réalité personnelle en tant que consommation observable

---

<sup>136</sup> La mise en comptabilité des économies d'énergie réalisées chaque année par agrégation des consommations individuelles est toujours réalisée par des professionnels qui, dès lors, s'empressent le plus souvent de louer la réussite des efforts accomplis par le secteur ou critiquent la « résistance » des publics en cas d'absence de baisse effective de la consommation.

<sup>137</sup> Très certainement, l'un des développements possibles de mon enquête sur la constitution de ce territoire professionnel aurait pu se situer en amont de l'interaction pour analyser la construction ou « boîte noire » de ces conseils. Une démarche que je réalise en partie en procédant à des monographies de groupes professionnels, ci-dessous.

indépendamment de lui (ce qui conduit au paradoxe relevé dans la première partie : *avoir une consommation*). Cette extériorisation de la consommation est certainement, pour paraphraser Marx (1963 [1858], p. 243 et *sq.*), l'aliénation de l'essence de la consommation, c'est-à-dire la négation de la subjectivité exprimée ou manifestée dans des pratiques, comme celles mobilisatrices d'énergie, qui sont mises en comptabilité, réifiées et comme détachées du sujet par l'acte créateur des groupes professionnels.

Une partie de la subjectivité exprimée dans les pratiques devient alors objet de mesure (en kWh, en euros, etc.) et elle est déposée en dehors de la personne : une partie d'elle est considérée *en tant que consommation et en tant que client, consommateur*. C'est à partir de la mise en configuration d'une telle étrangeté que peut s'accomplir le travail de mise en ordre des références pour agir dans le domaine de l'énergie par les groupes professionnels. Cette dépossession dédouble l'individu-profane en le rendant responsable de quelque chose qui n'est plus tout à fait lui-même et qui n'a qu'un rapport de circonstance avec son intériorité et sa « liberté » qui ne sont dans cette opération *pas directement* remises en cause (c'est le client qu'on atteint, pas la personne). Pour incarner ce propos qui peut peut-être paraître vague au lecteur, il s'agit maintenant de voir comment ce travail se trouve directement mis en œuvre à travers deux études de cas. Cela permettra en conclusion de la partie de réexaminer avec plus de fermeté les propositions avancées dans cette conclusion.

## Chapitre six. Les Conseillers info énergie : petites mains incertaines des politiques énergétiques françaises

---

**Encadré 10. Le contrôle de conformité des références des particuliers. Extrait de carnet de terrain, Permanence téléphonique de Loïc, Conseiller info énergie, 9 avril 2014.**

Loïc, CIE, initialise le logiciel d'enregistrement des éléments administratifs et technique de l'entretien et reprend la conversation avec son interlocuteur en se penchant vers le micro du téléphone : « Bonjour, monsieur, désolé pour l'attente. » M. Lamouche, son client, répond que ce n'est rien, puis précise l'objet de son appel : « Oui, heu, je vous appelle pour les aides financières sur l'énergie ». Loïc demande des précisions. Son client poursuit alors : « On voudrait installer une chaudière... », à quoi Loïc répond, interrogatif : « Quelle chaudière ? » Monsieur Lamouche, un peu agacé, rétorque : « À condensation, en fait on l'a fait déjà, il y a trois ou quatre semaines ». Loïc me regarde en hochant la tête, l'air de dire, « n'importe quoi ! » Il reprend le fil de la conversation :

« Bon, il aurait peut-être fallu vous renseigner avant, mais on va voir ce qu'on peut faire. Qui vous a dit que vous aviez droit aux aides ? »

- C'est l'artisan !

-Bon, *Loïc, avec la même attitude que précédemment, me regarde de nouveau*, OK, je vais vous dire un peu les choses. Donc [il décrit sommairement les aides financières ouvertes aux particuliers pour un tel achat]. Bon, mais normalement, il vaut mieux venir nous voir avant pour les aides, parce qu'il y a des caractéristiques techniques à respecter, maintenant vous, vous pouvez quand même prétendre au crédit d'impôt et éventuellement à autre chose [une prime spéciale introduite par l'État en 2014 pour inciter les particuliers à remplacer leur équipement énergétique et rénover les caractéristiques de leur logement], en fonction de vos ressources. Bon, voyons déjà. [« Oui » souligne son interlocuteur] Pour la technique, vous avez la facture ou le devis ? »

- Oui, oui, sous les yeux ;

- Bon, est-ce que vous pouvez me donner le COP de la chaudière... heu, le coefficient de performance thermique, pardon, précise Loïc ;

- Je le trouve où ?

- Sur le devis ou la facture, marqué COP.

- Je vois pas, *monsieur Lamouche semble lire son devis ou sa facture*, je ne sais pas, y a rien...

- Ah, *s'étonne Loïc*, et pourtant c'est obligatoire, parce que pour les aides, il faut qu'il y ait certains éléments, dont le COP pour la chaudière, qui apparaissent.

-L'artisan m'a dit, "normalement, c'est bon pour les aides". Mais je ne vois rien sur le devis, *monsieur Lamouche est peut-être irrité par la situation, car son ton est sec* ;

-Oui, *reprend Loïc calmement*, mais, monsieur, ça doit être normalement à côté du prix, *il me regarde encore et sourit*. Bon, il faut demander à votre artisan qu'il le fasse apparaître comme ça vous pourrez peut-être demander le crédit d'impôt.

-Et c'est avec vous que je fais ce dossier ?

- En fait, ce n'est pas un dossier, vous devez joindre les devis ou la facture à votre déclaration d'impôts, avec tous les éléments, comme le Sw, le U, le R et le COP [il décline les choses ainsi, ce sont des coefficients de performance thermique et de transfert de chaleur sur lesquels je reviendrai plus bas] ;

- Les quoi ?

- Oui, enfin, les caractéristiques des équipements, si c'est bien conforme...
- Et comment je le sais ? *S'interroge son interlocuteur* ;
- Bien, là vous pouvez nous appeler avec les infos détaillées » [...]

Ce chapitre est consacré au travail de mise en d'ordre des références pour agir des particuliers dans le domaine de l'énergie accompli par les Conseillers info énergie (CIE) de l'ADEME. Comme suggéré dans l'extrait de carnet de terrain mis en exergue, ces conseillers<sup>138</sup> ont pour principale mission de guider les particuliers dans leurs projets d'achat d'équipements d'énergie renouvelable ou de rénovation énergétique de leur logement, bien que leur activité ne se limite pas à cela comme l'observera le lecteur. Dans la continuité du raisonnement développé jusqu'ici, on fait l'hypothèse que les CIE, lorsqu'ils accueillent le public demandeur d'information ou d'aide financière de l'État, se trouvent directement être des parties prenantes d'une situation d'interaction dont on a dit qu'elle engageait des épreuves de réflexivité autour des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie pour les particuliers. C'est au cœur de telles épreuves et sous certaines conditions qu'on va ici préciser que le mot d'ordre de transition énergétique et sa figure du consommateur d'énergie générique tendraient à s'imposer comme des normes sociales. On va maintenant examiner en détail cette dynamique en dépliant l'architecture de scène comme celle introduisant ce chapitre.

L'argumentaire prendra corps dans une monographie du métier de CIE réalisée entre novembre 2013 et août 2015. Celle-ci s'est appuyée sur quatre types de matériaux. Comme annoncé en introduction de la thèse, l'usage de ces quatre types de matériaux vise la saturation des données par accumulation et croisement des sources et des traces documentaires. J'ai cherché également par là une dynamique de variation d'échelle d'observation et de temporalités autour d'un même objet de recherche. Cela m'a permis, je pense, d'aboutir à un contrôle plus serré de mes interprétations et de mes analyses.

Le premier matériau mobilisé regroupe de la littérature grise publiée par l'ADEME ou produite par les CIE eux-mêmes depuis la création du métier. Il s'agissait de réaliser à partir de cette documentation un travail de cadrage de l'activité et d'obtenir un point de vue extérieur au mien sur le métier. Le deuxième matériau vient d'une enquête par questionnaire réalisée auprès des 500 CIE exerçant en France au moment de l'enquête (1<sup>er</sup> janvier 2014)<sup>139</sup>. Le taux de répondants à cette enquête est de 39 %. Malgré ce bon score relatif, il est impossible de statuer de manière tranchée sur la représentativité de cet échantillon. Néanmoins, le croisement avec

---

<sup>138</sup> Dans la suite du chapitre, je les nomme indifféremment CIE ou conseiller.

<sup>139</sup> Le questionnaire type est présenté en annexe 6.

les autres matériaux suggère que les résultats obtenus caractérisent de manière assez précise la morphologie sociale du métier. Des entretiens biographiques conduits avec des CIE (N = 16/22) ou d'anciens CIE (N=2) de la région d'enquête constituent le corpus d'un troisième type de données. À partir de ces entretiens, j'ai examiné la structuration de la profession dans la région d'enquête. Des comparaisons avec les résultats de l'enquête par questionnaire ont permis de rejeter l'hypothèse d'une trop grande spécificité régionale. Enfin, l'enquête s'est appuyée sur des observations directes à découvert du travail quotidien de quatre CIE, dans le contexte d'une immersion de plusieurs mois au sein de l'association les salariant dans une grande ville du sud de la France (200 observations d'entretiens entre CIE et particuliers, soit une centaine d'heures). Cette observation fut suivie de rencontres régulières avec certains enquêtés, dans un contexte personnel ou professionnel.

### **6.1 Une observation directe du groupe professionnel des Conseillers info énergie (CIE) appuyée sur une interconnaissance et se plaçant dans un contexte de changement pour le métier**

Le choix de l'observation directe comme mode d'investigation privilégié pour cette monographie a été défini parce que cette méthode permet généralement d'articuler avec une certaine efficacité des dimensions hétérogènes et pourtant consubstantielles à l'étude d'un groupe professionnel. Comme d'autres méthodes, l'observation directe donne accès à des éléments « officiels » d'une profession, qui sont revendiqués publiquement par ses membres ou ses commanditaires (Avril, Cartier, Serre, 2010, p. 26). L'avantage de l'observation, si j'ose dire, c'est qu'elle les éprouve dans un contexte particulier, donnant la possibilité au chercheur de se référer à différentes échelles d'analyse, voire de préciser l'enchevêtrement de ces échelles. Autre bénéfice heuristique de l'observation directe, elle rend accessibles des registres de pratiques et des temporalités variables au sein d'un groupe, non seulement d'un individu à un autre, mais aussi pour un même individu avec la possibilité de le saisir sur différentes scènes sociales et professionnelles. C'est le cas surtout quand elle est réalisée par immersion et dépasse le strict cadre de l'activité salariée des enquêtés.

De telles variations sont importantes pour le chercheur dans la mesure où elles informent sur la qualité des rapports sociaux (genre, classe, race) susceptibles de déterminer la pratique. Ces variations sont la plupart du temps inaccessibles d'un point de vue extérieur au déroulement de la pratique dans le temps et dans des contextes variables. Pour l'étude d'un groupe professionnel, se situer au guichet, dans les moments d'attente, de doute ou de préparation de

l'action et se placer au plus proche possible des interactions et de leurs cadres de fonctionnement, c'est, selon moi, se permettre d'accéder à la manière qu'on des travailleurs d'exercer leur profession. C'est surtout le faire en relation avec un contexte, des événements extra-professionnels, des relations variées avec les différents types de clients, etc. et pas seulement à la manière dont ils la font ou dont ils la racontent substantivement.

Bien entendu, l'observation directe par immersion n'est pas une sorte de formule magique qui permettrait, mieux que d'autres méthodes, de restreindre le nombre d'angles morts d'une recherche sur les groupes professionnels. Néanmoins, lorsqu'elle est articulée à d'autres matériaux susceptibles d'en préciser sa portée, ses limites et son degré de généralité, comme c'est le cas pour cette monographie à mon sens, elle est un moyen sûr de dépasser les rhétoriques indigènes et les pièges du formalisme savant. En revanche, plus peut-être que d'autres approches, l'observation directe nécessite une réflexion sur son contexte d'accomplissement. Une telle démarche vient justement circonscrire les conditions de l'examen et de la production des données. Il y a alors lieu de donner quelques éléments de cadrage à ce propos avant de reprendre le fil de l'analyse.

### **6.1.2 Une observation préparée de longue date**

Mes observations du travail des CIE se sont déroulées au sein de l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) d'une métropole du sud de la France ayant ouvert ses portes en 2013. Les missions de l'ALEC sont tournées vers les particuliers, les entreprises commerciales et les collectivités territoriales. Les ALEC accueillent généralement en leur sein un Espace info énergie (EIE) où travaillent quotidiennement un ou plusieurs CIE. D'après Poupeau (2008), qui a consacré une monographie sur le sujet dans un genre toutefois plus proche de la sociologie des organisations, l'EIE est souvent l'un des piliers d'une ALEC dans la mesure où il permet de recruter un public de particuliers venant sur place et qui participe finalement de la reconnaissance sociale de la structure sur son territoire géographique, et peut-être son territoire professionnel. Aussi, mon observation a-t-elle été quasi exclusivement portée sur le travail des CIE au sein de l'EIE pour rester au plus proche de l'objet de ma recherche, même si, bien évidemment, je l'ai restituée dans le fonctionnement quotidien de l'ALEC qui m'a accueilli pour mon enquête.

Ce travail d'observation directe ne serait pas intelligible si je ne m'attachais pas à préciser les trois paramètres ayant le plus affecté la production de connaissances au cours de celui-ci, dont certains sont directement liés à ce terrain d'enquête qu'est l'ALEC. Le premier

de ces paramètres concerne mes observations antérieures de ce groupe professionnel et du travail des CIE, à l'occasion de mon master de sociologie. Elles ont été réalisées parfois auprès des mêmes CIE que ceux travaillant aujourd'hui à l'ALEC, mais à d'autres endroits et d'autres époques (de 2011 à 2013). Certains salariés de l'Agence de l'énergie ont effectivement été recrutés par les dirigeants de l'ALEC au sein d'autres EIE de la région. Les administrateurs de l'Agence visaient en effet un démarrage rapide de l'activité de l'association appuyé sur l'expérience de CIE confirmés.

De mon côté, cette antériorité de connaissance du groupe professionnel des CIE et l'interconnaissance, parfois l'amitié<sup>140</sup>, nouée avec certains Conseillers, n'ont pas manqué de faciliter mon entrée sur le terrain et d'enrichir mes observations par des scènes à côté du travail. Une telle situation, en grande partie non intentionnelle et non préparée à l'entrée en thèse, m'a permis d'accéder à des matériaux inattendus qui auraient été difficilement accessibles dans le cours d'une recherche seulement appuyée sur des aspects formels ou une stricte observation du travail. Si l'on prend au sérieux l'affirmation de Loïc Wacquant selon qui l'amitié « s'avère être une condition indispensable à la production de données non artefactuelles » (1996, p. 63), on peut dire que celle-ci permet d'interroger à nouveaux frais certaines variables de la sociologie, comme celles liées aux pratiques culturelles des enquêtés, au rapport vis-à-vis du devenir professionnel et familial, au mode de sociabilité des enquêtés, etc. Il y a là autant de dimensions qui éclairent le rapport des individus à leur groupe professionnel, à un métier, à leur devenir.

Les échanges sur plusieurs années, les retours avec les enquêtés sur des scènes d'observations à la lumière d'un nouveau contexte, l'assouplissement du cadre de la relation d'enquête au fil du temps, peuvent en définitive dépasser l'imposition intellectualiste d'un sens à l'action afin de situer le chercheur au plus près des pratiques, de leur signification et de leurs temporalités. Finalement, plus qu'une immersion dans un EIE, c'est une immersion dans un groupe d'interconnaissance professionnel et amical qui s'est dessinée pour moi au fil de l'enquête. Néanmoins, dans le cours de l'argumentaire, la nécessité de généraliser les résultats à l'ensemble du groupe EIE me conduira à atténuer ce que je dois à une telle démarche.

Le deuxième paramètre précisant le cadre de mon enquête à l'ALEC est relatif aux circonstances de la création de celle-ci et de son développement durant les deux premières années. C'est une structure associative récente dont les contours n'étaient pas encore bien

---

<sup>140</sup> La notion d'amitié est entendue ici comme un type de relation basé sur l'intérêt mutuel ou sur l'entraide, l'empathie et la confiance. Je la distingue par exemple de la notion d'allié d'enquête proposée par Stéphane Beaud et Florence Weber ([1997] 2010, p. 105) et de toutes catégories similaires qui renvoient à une stratégie de recherche et non à un processus en grande partie non intentionnel et construit par-delà la référence à l'enquête elle-même.

précisés au moment de mon entrée sur le terrain. L'EIE, et par voie de conséquence les CIE, n'en avait alors que plus de poids, car il était considéré comme une ressource sûre pour le développement de l'ALEC, tant en matière d'apport de financements que de visibilité pour l'Agence. Officiellement dans ses murs depuis mai 2013, l'ALEC est une association de loi 1901, créée en avril 2012, date du dépôt en préfecture des statuts de l'association<sup>141</sup>. Sa gestation a duré quatre années, la décision de créer cette structure remonte au moins à l'année 2009<sup>142</sup>. Son inauguration s'est faite en présence de nombreux élus et notables locaux en novembre 2013.

En ce qui me concerne, j'ai pris contact avec l'agence en juillet 2013, grâce à David, un CIE rencontré en 2011 dans le cadre de mes recherches dans l'ancien bassin minier de Provence (Bouches-du-Rhône) pour mon master portant sur les politiques locales de transition énergétique. Entre juillet et décembre 2013, un peu avant mon entrée sur le terrain, j'ai – par son intermédiaire – rencontré successivement tous les membres de l'équipe. L'ALEC passe en fait de quatre salariés en juillet 2013, trois CIE plus le directeur de l'agence, à huit en décembre. Les quatre nouvelles recrues ayant respectivement le statut de CIE, de secrétaire, de conseillère en énergie pour les collectivités territoriales et d'ingénieur financier. En décembre 2013, j'ai présenté mon projet de recherche à toute l'équipe lors d'une réunion afin de préciser les modalités de mon enquête et ses finalités, le début de mon observation étant alors défini pour janvier 2014, date à laquelle, selon le directeur de l'ALEC, l'activité encore balbutiante serait précisée et stabilisée. Toutefois, tandis que l'ALEC est en train de clarifier son positionnement institutionnel, les salariés, et surtout les CIE, doivent faire face à un contexte de changement conséquent. D'abord à la suite de l'officialisation en juillet 2013 du Plan gouvernemental de rénovation énergétique de l'habitat (PREH). Par une série de mesures d'incitations financières, ce plan vise à encourager les propriétaires, occupants et bailleurs, à rénover leur logement. L'objectif chiffré du Gouvernement est fixé à 500 000 logements « rénovés » par an dans tout le pays d'ici 2017. Lors de la première quinzaine du mois de septembre, ce plan fait l'objet d'une intense communication médiatique, avec un spot publicitaire télévisé, des encarts dans les journaux et magazines au tirage national, par exemple.

Un site internet dédié à diffuser des informations sur le PREH ainsi qu'un numéro unique d'appel national sont spécialement créés par l'État pour l'occasion. À partir de ce numéro d'appel, le particulier est renvoyé vers un « conseiller », en fonction de sa catégorie de

---

<sup>141</sup> *Statuts de l'association Agence locale de l'énergie Marseille Provence Métropole*, avril 2012.

<sup>142</sup> *Discours du président de l'association lors de son inauguration*, 12 novembre 2013.



revenu et de sa zone d'habitation. Du point de vue de l'activité des EIE et des CIE, ce plan de rénovation engendre très rapidement<sup>143</sup> une surcharge de travail partout en France. Or, les Espaces info énergie n'étaient pas vraiment préparés à recevoir un nombre d'appels particulièrement élevé par rapport à leur activité quotidienne antérieure au PREH. Ainsi, peut-on lire dans une note interne au réseau EIE :

**Encadré 11. Extrait du compte rendu du Comité de coordination des têtes de réseau national des EIE du 20 décembre 2014 [document interne ALEC, retranscrit tel quel]**

[...]

« En prévisionnel :

L'ADEME va s'attacher à nous avertir des futures campagnes de communication, mais c'est difficile, car les décisions se prennent souvent au dernier moment avec le ministère. Pour la dernière relance de décembre, ils sont conscients que les EIE n'ont pas été avertis, mais ce fut une décision du ministère relativement arbitraire.

[...]

Missions des EiE

Les EiE doivent continuer de se concentrer sur l'accueil téléphonique. La renégociation des conventions doit permettre de trouver un meilleur équilibre entre la réponse au téléphone et les autres missions. L'ADEME est consciente des problématiques que cela peut poser avec les autres financeurs. Il faudra sans doute se concentrer sur les missions d'animations prioritaires.

J'ai souligné la problématique Ressources humaines, qu'on n'était pas sur les mêmes métiers, que la mission d'être au téléphone toute la journée sur du conseil aux subventions relevait davantage d'une mission de plateforme téléphonique, que si la mission de CIE devait continuer à évoluer dans ce sens il fallait l'anticiper en terme RH (changement des profils recrutés, augmentation du turnover...).

Réponse :

« il ne faut pas s'affoler en disant que les EiE ne vont faire que du téléphone, mais bien attendre de voir comment les flux d'appels vont évoluer en 2014. Il faut rester positif et dire que le métier EiE évolue et que c'est une bonne chose par rapport aux flux d'appels qui étaient en diminution auparavant. Il faut que tout le monde diffuse ce message positif.

La volonté de l'ADEME est bien de conserver des postes qui soient à la fois sur le téléphone et à la fois sur d'autres missions.

Le ministère n'a pas voulu des plateformes téléphoniques que l'ADEME avait déjà dans le cadre des EiE, justement parce qu'ils voulaient que les appelants tombent directement sur des personnes capables de les "prendre par la main" et que ce soit au niveau local. » [...]

Le deuxième facteur pesant sur l'activité de l'ALEC est conséquent au lancement d'un Appel à manifestation d'intérêt (AMI<sup>144</sup>) par la Région, l'État et l'ADEME pour la création de plateformes de la rénovation énergétique de l'habitat. Une plateforme de la rénovation vise à

---

<sup>143</sup> *Compte rendu du comité de coordination des têtes de réseaux EIE*, 20 décembre 2014.

<sup>144</sup> Il s'agit d'une étape préalable au lancement d'un appel d'offres dans les marchés publics.

rationaliser l'offre d'incitations financières et d'encadrement des dossiers de travaux soutenus par la puissance publique en mettant par exemple en rapport la demande de rénovation, l'offre de maîtrise d'ouvrage et celle de maîtrise d'œuvre. Un des impératifs de ces plateformes est de ne pas entretenir de concurrence avec l'offre existante en la matière, c'est-à-dire celle qui est portée par les fournisseurs d'énergie ou les grandes enseignes de bricolage. Le rôle des plateformes doit en être complémentaire. Le conseil d'administration de l'Agence décide de répondre à cet appel suite à sa publication officielle, non sans lien avec une certaine recherche de légitimité au moment où l'ALEC voit le jour.

La charge de la rédaction de ce dossier revient au personnel de l'ALEC. Cette séquence donne lieu au recrutement, en CDD, d'un ingénieur chargé d'établir le dossier et l'ingénierie financière d'une plateforme susceptible d'être pilotée par l'ALEC. Mon entrée sur le terrain s'effectue le même jour que l'arrivée en poste de cet ingénieur, ce qui créera parfois le sentiment de voir arriver deux nouveaux salariés chez les autres salariés. Je serai d'ailleurs parfois désigné comme tel auprès de personnes extérieures à l'Agence. Toute cette conjoncture fait que j'ai eu le privilège de pouvoir suivre en direct la mise en place de l'ALEC et de son EIE. Elle m'a aussi permis de suivre le processus de réponse à l'AMI, au cours duquel les identités professionnelles de chacun au sein de l'ALEC, les politiques de « maîtrise de la demande énergétique », la fonction du secteur public de l'EIE, l'avenir de l'association et les concurrences avec d'autres groupes professionnels ont été remises en question directement sous mon regard. Ce contexte, propre à l'Espace info énergie observé, s'est répercuté en réalité sur l'ensemble des EIE et ALEC de la région d'enquête, ainsi qu'au niveau national. En effet, les plateformes ont vocation à s'imposer sur l'ensemble du territoire. Cette conjoncture explique peut-être la facilité avec laquelle les CIE enquêtés, pas seulement au sein de l'ALEC d'ailleurs, ont produit un discours réflexif sur leurs pratiques et leur groupe.

Enfin, le troisième paramètre venant circonscrire la portée mon enquête est associé à l'impossibilité de statuer si mon observation fut participante ou non, question scolastique par excellence sur le thème de l'observation directe. Initialement, ma présence était une présence « aux côtés » des CIE dans toutes leurs activités : au guichet d'accueil, à l'écoute du haut-parleur téléphonique (comme dans l'extrait en exergue du chapitre) ou durant les entretiens de face-à-face avec le public ; lors des réunions internes (deux par semaine) ou des réunions externes (une dizaine de réunions pendant la période d'enquête) ; dans leurs discussions entre collègues ; dans leurs moments de pause, etc. Bien souvent mon rôle, ma position et mon statut se sont révélés très incertains. Cela d'autant plus que, dans le champ de l'énergie, la frontière entre recherche et action est souvent ténue. Nombre de sociologues, par exemple, font office

d'experts pour des institutions comme l'ADEME. Les CIE rencontrés ne méconnaissaient pas certains travaux sociologiques sur la question de la « consommation d'énergie » et s'y réfèrent parfois pour justifier leurs prises de position face aux publics. En conséquence, je fus régulièrement assimilé au « doctorant en sociologie de l'ADEME » ou « au sociologue de l'ALEC » et ce fut une préoccupation pour moi que de m'interroger sur la fragile frontière entre distance et engagement dans les situations d'observation.

Pour être encore plus précis, je ne regrette pas cette ambiguïté et les interventions que j'ai eu à réaliser au sein de l'ALEC. La littérature fourmille d'exemples et d'arguments pour défendre une telle position. Mes lectures et échanges sur la question me font dire que c'est peut-être Michael Burawoy qui en donne la vision la plus directe et qui me semble le plus heuristique. Dans *L'étude de cas élargie* (2003), il distingue ainsi la science positive (ou science expérimentale et reproductible) et la science réflexive (non reproductible et historique). La première considère l'intervention comme une distorsion des résultats nécessairement à prendre en compte lors de leur restitution. La seconde, pour laquelle il plaide, « définit la participation comme une intervention justement parce qu'elle déforme et qu'elle perturbe. Un ordre social se révèle dans la manière dont il répond aux pressions. » (2003, p. 441) Si ma présence a pu avoir pour effet de faire réagir le système « CIE » pour le révéler, j'ai atteint mes objectifs. J'en laisse cependant le lecteur juge.

### **6.1.2 L'examen d'un quasi-pôle public du conseil en économie énergie « au ras du sol » : entre histoire, morphologie sociale et ethnographie**

Cette monographie dont les conditions sont maintenant précisées mettra principalement en relief trois dimensions se rapportant au groupe professionnel des CIE. D'abord, la manière dont ce métier s'est constitué pour s'apparenter aujourd'hui à un pôle public du territoire du conseil en économies d'énergie. Cette histoire a déjà été relatée précédemment à une échelle institutionnelle. Il s'agira maintenant de la considérer au « ras du sol », c'est-à-dire au prisme de la trajectoire sociale et professionnelle de Conseillers info énergie. Seront examinés ensuite les rapports que les CIE entretiennent vis-à-vis des valeurs censées être portées par leur groupe et vis-à-vis du mandat de leur profession. La manière spécifique et différenciée dont ils se positionnent vis-à-vis des particuliers et de leurs concurrents du territoire professionnel et les raisons de ces différences deviendront ainsi intelligibles. Ces deux premières étapes permettront, enfin, de comprendre la mise en travail du mot d'ordre de transition énergétique dans le registre de la consommation accompli par les CIE au cours d'interactions avec les particuliers. On pourra alors analyser la place spécifique qu'occupe ce métier dans la division

du travail propre à la mise en réalité sociale de la transition énergétique et du consommateur d'énergie générique.

D'une manière plus périphérique, l'analyse des matériaux soulignera les vicissitudes du travail de mise en ordre de la réalité sociale de la consommation d'énergie, ainsi que celles connues par le territoire professionnel du conseil dans son ensemble au cours des années 2000. En fin de compte, au fil du chapitre, c'est l'incertitude qui caractérise les moyens, les finalités et le périmètre d'action des CIE qui sera soulignée, tout en faisant l'hypothèse qu'il en va plus généralement de même pour la réalisation du processus de transition énergétique et de la figure du consommateur d'énergie générique.

Pour comprendre ce parti pris méthodologique qui prend un cas pour en généraliser la portée, un retour préalable sur le mot d'ordre de transition énergétique peut s'avérer utile à ce stade de l'exposé. Si dans la définition de la transition énergétique française les options en matière d'énergie domestique « convergent le plus souvent vers des politiques de sobriété, d'efficacité » (Labussière, Nadaï, 2015, p. 13), le consensus apparent autour de la mise en œuvre de ce mot d'ordre sur la thématique des économies d'énergie et du consommateur « n'en fait pas moins l'objet de désaccords » (2015, p. 38). Ceux-ci sont liés en partie à la diversité des enjeux englobés : changement climatique, inégalités environnementales, mode d'industrialisation, etc. L'une des voies les plus consensuelles dans ce registre est celle d'une sorte de « verdissement » du secteur du bâtiment résidentiel reconnu comme particulièrement énergivore.

Le cinquième chapitre a déjà permis d'observer que ce domaine d'activité est le sol robuste de l'ancrage social du mot d'ordre de transition énergétique. Ce secteur d'activité permet effectivement d'encadrer au quotidien la normativité sociale de la figure du consommateur d'énergie générique et de voir l'étalon de valeur de la transition énergétique en matière « de consommation » des particuliers : la diminution des volumes unitaires consommés à l'échelle individuelle. Ce verdissement de l'économie du logement prend diverses formes : dispositifs réglementaires (RT 2012, par exemple), labels de fabrication et de construction, renouveau du langage du secteur du bâtiment vers des qualifications « écologiques », incitations financières, équipements moins consommateurs d'énergie, etc.

Cependant, si ce verdissement semble marqué d'évidence dans les champs politique, professionnel et médiatique, son appropriation par les particuliers reste sujette à de nombreuses interrogations comme on l'a déjà souligné de nombreuses fois par ailleurs. C'est pour opérer un travail de conversion des ménages propriétaires de leur logement à ce verdissement de leur habitation que le groupe professionnel des CIE a en partie vu le jour. Plus précisément, le rôle

qui lui est aujourd'hui conféré par son principal commanditaire, l'ADEME, consiste à favoriser « le passage à l'acte » (dans le langage émique) des particuliers en matière d'économies d'énergie quotidienne et de rénovation énergétique de leur résidence. En première analyse, cela situe le groupe professionnel des CIE dans le giron d'un pôle public comme « professionnel de contact » de l'État français en matière de transition énergétique et de conseils en économies d'énergie dans le logement individuel. Sans aller plus loin à ce propos, le lecteur peut déjà noter à ce stade de l'exposé qu'en raison de leur position dans le procès de production de la transition énergétique, le travail des CIE est *nécessairement* antérieur à elle, car il précède sa réalisation effective.

À partir de ce raisonnement, le chapitre est organisé de la manière suivante. Je rappelle d'abord l'histoire du métier de CIE abordée dans le cinquième chapitre, mais je propose ici d'être plus précis et de la découper en trois périodes distinctes. Je présente ensuite des éléments de cadrage sur sa morphologie sociale actuelle, c'est-à-dire sa structure et son organisation. Je décris dans un troisième temps les différentes formes d'engagement dans le métier autour de sa valeur centrale, la neutralité, mais aussi autour du mandat technique que ses membres, en majorité, défendent. La conclusion du chapitre permettra de questionner la production spécifique des CIE au sein du territoire du conseil en économies d'énergie tout en venant préciser les conditions d'efficacité de la mise en travail du mot d'ordre de transition énergétique.

## **6.2 La formation *du et au* métier *Conseiller info énergie* : l'impossible production d'une identité sociale de métier ?**

Dans cette section, le fil conducteur va de la naissance du métier de CIE jusqu'à l'examen de sa morphologie sociale actuelle. Suivre ce parcours permettra d'exposer deux dimensions d'analyse complémentaires. D'abord comment s'est construit et s'est configuré ce groupe professionnel. Ensuite, la manière dont il s'est inscrit tout au long de cette histoire dans un contexte dépassant sa seule émergence, au cœur du lequel l'intérêt politique en faveur de la transition énergétique et des économies d'énergie s'est révélé fluctuant.

### **6.2.1 Le métier de Conseiller info énergie n'émerge pas sur un terrain vierge**

Le métier de CIE émerge, en 2002, sous l'impulsion de l'ADEME, dans le contexte des accords internationaux sur la réduction des gaz à effets de serre et d'une attention politique croissante pour la transition énergétique. On peut rappeler qu'après avoir délaissé le conseil de proximité

aux particuliers durant les années 1990, cette Agence y redonne du crédit un peu avant les années 2000 (chapitre cinq). C'est lors de cette période que le métier commence réellement de se constituer au travers de sa dénomination actuelle et d'un réseau de lieux d'accueil du public où travailleront désormais les conseillers de terrain de l'ADEME : les *Espaces info énergie* (EIE), vitrines publiques de l'Agence. Ces espaces sont portés par des associations ou des collectivités territoriales qui les cofinancent parfois avec l'ADEME<sup>145</sup>. Il y avait 506 CIE en exercice en France, au 1<sup>er</sup> janvier 2014, répartis dans 262 EIE, dont 20 dans la région de l'enquête (données ADEME).

On sait que (chapitre cinq) ce groupe professionnel des CIE ne naît pas sur un terrain vierge. Sa filiation vient directement des autres groupes ayant occupé antérieurement, et occupant parfois encore aujourd'hui, le territoire professionnel du conseil en économies d'énergie. On les a inventoriés et caractérisés précédemment : conseillers clientèle des opérateurs privés du secteur de l'énergie, travailleurs sociaux impliqués dans les dispositifs de maîtrise des charges locatives pour les particuliers en difficulté, techniciens du bâtiment, thermiciens, vendeurs des supermarchés de bricolage, etc.

Ce territoire professionnel s'est progressivement développé à partir de la fin des années 1970 dans le contexte des chocs pétroliers avant de prendre complètement son essor à la fin des années 1990, autour d'une juridiction professionnelle spécifique du conseil en économies d'énergie. Celle-ci est aujourd'hui formulée dans un langage scientifique lié principalement à la thermie du bâtiment et elle est encadrée par des mesures visant le logement individuel et le comportement isolé des particuliers. Les limites de la notion d'économies d'énergie sur ce territoire correspondent aujourd'hui au volume de kWh total économisé par rapport à un état antérieur à l'aune duquel se mesurent la bonne volonté particulière et l'efficacité des groupes professionnels.

### **6.2.2 Le métier de Conseiller info énergie se caractérise par trois périodes**

Les travaux de François-Mathieu Poupeau (2008) et d'Éric Pautard (2009), déjà mobilisés dans les précédents chapitres, sont utiles pour distinguer trois périodes de développement du métier de CIE. Ce qui peut se désigner comme la première période est balisée par son acte de création en 2002 (2001 pour les EIE) et les premiers jalons d'une institutionnalisation du groupe aux alentours de l'année 2006. Pour cette première période, Poupeau décrit principalement comment l'ADEME, après avoir fait montre d'un « certain désengagement » (2008, p. 136) en

---

<sup>145</sup> C'est, un an après l'enquête, de plus en plus le cas.

matière de financement des structures de conseils aux particuliers, opère un tournant à la fin des années 1990 en « réinvestissant fortement le champ de l'information, de la sensibilisation et du conseil aux particuliers » (p. 143). Il souligne surtout que d'autres types de conseillers proches du secteur public pouvaient exercer une fonction proche du métier de CIE avant la création du métier en tant que tel. Ainsi, au *Point info énergie & confort* de Rennes où il a enquêté, un salarié avait le statut de « Conseiller énergie » depuis les années 1980. Ses missions consistaient à prodiguer des conseils en matière de confort et de « consommation d'énergie » aux particuliers. Éric Pautard (2009) a lui signalé comment de 2001 à 2006 le réseau se diffuse un peu par hasard, au gré des volontés locales, des engagements militants d'associations qui se saisissent de l'Espace info énergie comme d'une opportunité de valorisation.

On peut affirmer que la deuxième période du métier s'ouvre en 2006 pour se clore en 2011. C'est une période marquée par une assez nette tentative de professionnalisation du métier pour l'ADEME, au moins sur trois plans. Premièrement, avec la création en 2006 d'une formation dédiée au CIE au sein de l'ADEME, *Devenir Conseiller info énergie* dont le contenu est orienté vers la formation des CIE aux techniques d'entretien de conseil, à la connaissance de l'environnement institutionnel et au domaine technique de la rénovation du logement<sup>146</sup>. Sur un deuxième plan, c'est le retour des thèmes de l'efficacité énergétique, de la maîtrise de la consommation d'énergie et des énergies renouvelables sur le devant de la scène politique française qui va sans doute accélérer le développement et la structuration du réseau EIE. Celui-ci est déjà en partie essaimé sur le territoire et il permet à l'État français de rendre rapidement visibles ces thématiques auprès du grand public sans déployer des moyens supplémentaires conséquents. À cette période, par exemple, des campagnes de communication viennent régulièrement rappeler l'existence des EIE et leur fonction d'information en la matière.

Du côté des collectivités territoriales, la thématique énergie est aussi mobilisée et investie dans la période, ce qui entraîne une appropriation croissante de l'outil EIE par elle. Depuis au moins la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et la création d'un réseau de distribution d'énergie, les collectivités territoriales font du thème de l'énergie un argument politique à la fois par contrainte et opportunité. Par contrainte, car elles doivent mettre en œuvre au niveau local les engagements nationaux de réduction de gaz à effets de serre et de transformation du *mix* énergétique, que le budget énergie pèse, plus ou moins selon les périodes, tant sur les budgets des ménages résidents que sur les finances publiques locales, attirant l'attention sur la maîtrise

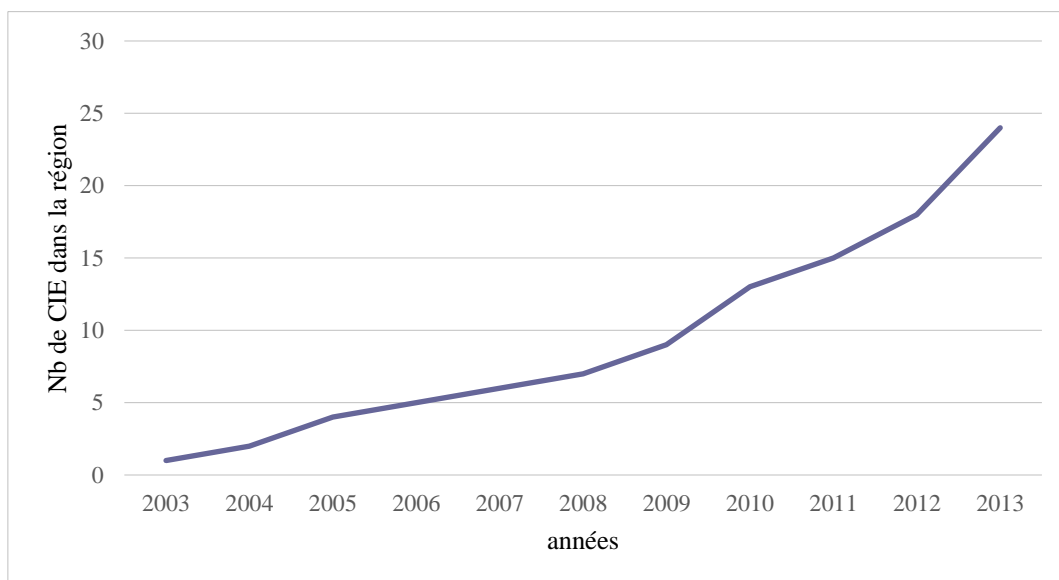
---

<sup>146</sup> Document interne à l'ADEME, *Appel d'offres pour la réforme de la formation Devenir Conseiller info énergie*, 2013, p. 13.

des consommations d'énergie. Par opportunité, dans le sens où elles peuvent s'appuyer sur l'argument « vert » ou sur les économies d'énergie pour accumuler du crédit politique auprès d'un électorat de plus en plus sensibilisé à ces thématiques. Appuyée par l'ADEME, la création d'un EIE permet aux collectivités de bénéficier d'un espace de visibilité où se matérialisent leurs engagements en la matière.

Enfin, de 2008 à 2010, le développement du métier de CIE tire également profit du processus politique dit « Grenelle de l'environnement » pour se faire définitivement « un nom » dans le milieu du conseil comme le disent certains enquêtés. Les EIE offrent alors aux particuliers la possibilité d'obtenir gratuitement des informations relatives aux incitations financières publiques issues de ce processus pour inciter les ménages à acquérir des équipements de production d'énergie renouvelable ou de réaliser des travaux de rénovation. Ces trois dynamiques entraînent en fin de compte un élargissement du réseau EIE et du recrutement de CIE suite à l'accroissement du nombre de contacts avec les ménages, comme le suggèrent l'enquête par questionnaire réalisée auprès des CIE et la documentation officielle examinée. Dans la région d'enquête, cette progression de l'effectif est par exemple de l'ordre de 24 %.

**Figure 4. Évolution des effectifs de Conseillers info énergie dans la région d'enquête entre 2003 et 2013 (au 31.12.2013)**



**Source :** données ADEME PACA.

Un retournement de conjoncture intervient en 2011 et ouvre une troisième période plus contrastée pour le métier. Le nombre de contacts avec les particuliers décline. Lors de mon master de sociologie, réalisé à cette période, certains CIE concédaient d'ailleurs aller « chercher le contact sur les salons », c'est-à-dire redoubler d'efforts pour enregistrer des contacts avec des



particuliers, m'enregistrant parfois comme un contact reçu après un entretien de recherche. Ce déclin semble avoir remis en partie en cause le réseau EIE et les emplois de CIE associés. Cette séquence est cependant difficile à objectiver. C'est néanmoins, et *a minima*, ce qui est déclaré par les CIE enquêtés par entretiens. Une hypothèse que je voudrais suggérer à propos de ce déclin, qui s'étend approximativement de 2011 à 2013, est qu'il est la conséquence d'incertitudes macro-économiques et politiques où l'attention se concentre sur ce qui a été appelé « crise financière », ce jusqu'à l'élection présidentielle de 2012. Au cours de cette séquence, la maîtrise de l'énergie n'apparaît plus en réalité comme une des priorités pour l'État, bien qu'elle puisse l'être pour les ménages fragilisés économiquement par la crise. À partir de 2013, il est en revanche certain que « la valeur » du métier repart à la hausse.

Le renouvellement politique au niveau national conduit<sup>147</sup> à l'affirmation de la transition énergétique comme cause publique officielle, programmée dans une loi finalement votée en 2015. L'exécutif renouvelé en 2012 décide dans ce cadre d'un Plan quinquennal de rénovation énergétique de l'habitat (ou PREH) qui s'inscrit pleinement dans la juridiction du conseil en énergie décrite précédemment, car il concentre une bonne partie des efforts sur les transformations du cadre quotidien de la consommation domestique : le logement.

Ce Plan s'appuie principalement sur trois types d'incitations financières pour favoriser le « passage à l'acte » des propriétaires particuliers en matière de rénovation énergétique de leur lieu résidence<sup>148</sup> : un crédit d'impôt développement durable (CIDD, devenu crédit d'impôt « transition énergétique » depuis 2016), un éco-prêt à taux zéro (EPTZ) et une prime pour la rénovation énergétique de l'habitat<sup>149</sup>. Toutes ces aides sont activables pour une série de travaux définis au préalable par l'État<sup>150</sup>. Le montant du crédit d'impôt est variable selon les travaux effectués et il est plafonné à un certain montant de travaux. Les ménages éligibles sont ceux dont le revenu annuel ne dépasse pas 35 000 €, pour un couple. Il est réservé aux propriétaires occupants pour des travaux sur leur résidence principale. L'EPTZ est un crédit classique à 0 % de taux d'intérêt que les ménages peuvent souscrire auprès d'une banque partenaire du dispositif.

---

<sup>147</sup> On ne cherchera pas à établir ici si c'est par opportunisme ou par conviction.

<sup>148</sup> Certaines collectivités locales apportent également une contribution supplémentaire à ce financement. Ce n'était alors pas le cas de la ville où j'ai réalisé l'essentiel de mes observations du travail de CIE. Ces données sont valables pour la période d'enquête.

<sup>149</sup> Les particuliers ont aussi accès aux certificats d'économies d'énergie, dont le fonctionnement a été expliqué au cours du précédent chapitre.

<sup>150</sup> La liste de ces travaux compliquerait inutilement l'exposé. L'important me semble de savoir qu'une telle liste existe.

La Prime pour la rénovation vient compléter le CIDD. Elle est réservée au même type de public et elle est accessible sous condition de réalisation de deux types de travaux prescrits. Le CIDD et l'EPTZ peuvent eux aussi se cumuler sous conditions de réalisation de deux types travaux éligibles et de ressources<sup>151</sup>. Ce sont principalement autour de ces aides financières que les CIE sont sollicités depuis la mise en œuvre du PREH en septembre 2013.

Ces sollicitations vont d'ailleurs perturber l'activité quotidienne des EIE. Les contacts avec les ménages repartent rapidement à la hausse dès la mise en œuvre du PREH, en septembre 2013. Au sein de l'EIE observée, par exemple, cette augmentation est de l'ordre de 60 % en comparaison avec la période précédente, pour les mois de septembre à décembre 2013 (données personnelles construites à partir des fichiers internes de l'EIE enquêté). Sur mon terrain d'enquête, l'essor des contacts entraîne le recrutement d'un nouvel agent afin de faire face à l'afflux d'appels téléphoniques. D'autres agents le seront aussi dans les autres EIE de la région d'enquête. Le succès de ce plan, dont on analysera précisément plus loin les conséquences sur le travail des CIE, vient peut-être du fait qu'il élargit les conditions d'éligibilité aux dispositifs d'incitations financières en matière de rénovation thermique de l'habitat, dans un contexte d'énergie chère et de crise financière, tout en s'appuyant sur une communication importante.

### **6.2.3 La formation professionnelle et le travail concret des Conseiller info énergie entre fragmentation et encadrement à distance par l'ADEME**

L'histoire du groupe professionnel des CIE peut aussi être saisie à partir d'autres indicateurs que ceux propres à une analyse institutionnelle. Il est ainsi possible de s'appuyer sur les variations intervenues au cœur de la morphologie sociale du métier, c'est-à-dire sa structure et son organisation, afin de préciser l'histoire du métier à cette autre échelle. Il ne s'agit pas d'une histoire différente, mais complémentaire. L'enquête par questionnaire menée auprès des CIE permet par exemple d'examiner la composition sociodémographique du groupe professionnel et ses variations dans le temps. On observe<sup>152</sup> alors que 80 % des CIE interrogés sont employés par des associations, habituellement implantées dans des villes moyennes (entre 30 000 et 100 000 habitants) ou de grandes villes (plus de 100 000 habitants). Il y a cependant une variation dans le temps si on considère plus finement le rattachement de ses associations à des collectivités territoriales. Ainsi, à mesure qu'on se rapproche de la période récente, la tendance

---

<sup>151</sup> Cette condition de ressources est levée depuis mars 2016.

<sup>152</sup> Les données qui suivent sont toutes issues du traitement de l'enquête par questionnaire mentionnée en introduction du chapitre. Le lecteur peut trouver un exemple du questionnaire en annexe.

est celle d'une concentration des emplois vers des espaces contrôlés par des communes et intercommunalités.

Au sein de l'effectif, 80,6 % des CIE ont un contrat à durée déterminée et 86,7 % travaillent à temps plein. Le salaire moyen est de 1 400 €, avec des variations en fonction du niveau de diplôme, de l'année de recrutement et du type d'employeur. L'effectif enquêté est majoritairement masculin (63,6 %). En recoupant l'âge et l'année de recrutement, on constate aussi que 50 % des répondants occupent un emploi de CIE depuis deux à cinq ans et que 62,4 % de l'effectif déclare avoir exercé un autre emploi auparavant. Néanmoins, les effectifs les plus jeunes (biologiquement et professionnellement) sont surreprésentés parmi les recrutements les plus récents (moins d'un an).

S'agissant de leurs origines sociales, les CIE sont principalement recrutés dans l'espace des professions intermédiaires, des employés ou des techniciens, et plus particulièrement encore de couples socialement homogames (par exemple des couples où les deux conjoints exercent une profession intermédiaire et ont une origine sociale proche, voire semblable) de ces régions de l'espace social, c'est une constante dans le temps. Dans la plupart des cas observés, le niveau de diplôme au recrutement est celui de la Licence, plus précisément des Licences professionnelles et techniques liées aux énergies. Or, comme le détaille le tableau ci-dessous, dans les premières années du réseau EIE, les recrutements étaient plus largement ouverts aux individus titulaires d'un diplôme de niveau master (recrutés encore aujourd'hui, mais dans une moindre mesure) et vers des individus moins diplômés, mais ayant suivi certaines formations non diplômantes reconnues par l'ADEME<sup>153</sup>.

---

<sup>153</sup> Des formations du type de celles dispensées par l'Association savoyarde pour le développement des énergies renouvelables (ASDER). Pour les CIE enquêtés avoir « fait l'ASDER » est une sorte de marque de prestige.

**Tableau 3 – Diplômes selon l’ancienneté de recrutement des Conseillers info énergie ayant répondu à l’enquête par questionnaire (en %)**

Durée de l’exercice du métier	Baccalauréat ou inférieur	Diplôme de 1er cycle universitaire, BTS, diplôme sanitaire ou social	Diplôme de 2e ou 3e cycle universitaire	Total
Inférieur ou égal à un an	0	61,5	38,5	100
Entre deux et cinq ans	1,3	47,5	51,3	100
Entre six et neuf ans	0	42	57,9	100
Dix ans et plus	10,5	52,7	36,8	100
<b>Total</b>	1,8	49,1	49,1	100

**Champ :** 195 Conseillers info énergie, France.

**Source :** Enquête personnelle, 2014.

**Note de lecture :** Parmi les Conseillers info énergie répondants qui ont été recrutés dans une période allant de six ou neuf ans au moment de l’enquête (2014), 57,9 % sont titulaires d’un diplôme de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle universitaire.

### Devenir Conseiller info énergie : *une formation insuffisante appuyée par le « tuilage » en situation de travail*

Ces différences de conditions d’emploi, de générations et de niveaux de formation interrogent sur l’hétérogénéité d’un groupe professionnel à relayer les mêmes références pour agir. C’est théoriquement la formation *Devenir Conseillers info énergie* de l’ADEME qui est censée réaliser l’appariement entre des individus aux parcours et aux profils hétérogènes et une seule et même fonction. Comme le mentionnent les documents internes à l’ADEME, cette formation est obligatoire pour chaque nouvelle recrue. Une formation au métier existait cependant dès 2002, au moment de la création de l’appellation CIE. Elle se déroulait sur quelques jours, parfois sur le lieu de travail. Dans sa version de 2006, elle est organisée sur une semaine dans les locaux de l’ADEME<sup>154</sup> avec trois objectifs : développer les compétences techniques et relationnelles des CIE afin de les préparer à rencontrer le public ; standardiser le type de conseil prodigué par les CIE ; replacer l’engagement des CIE, *volens nolens*, envers l’ADEME et les institutions publiques<sup>155</sup>.

Le cahier des charges de la formation montre qu’elle est structurée autour de plusieurs domaines de compétence : technique relationnelle, connaissance institutionnelle, connaissance

<sup>154</sup> En complément de cette formation, les nouveaux entrants dans le métier doivent aujourd’hui réussir un examen de connaissances techniques et thermiques. La réussite à celui-ci ne conditionne cependant pas leur recrutement, qui intervient généralement en amont, mais entraîne l’obligation de valider dans le cours d’emploi un module de formation complémentaire pour pérenniser le financement du poste de travail.

<sup>155</sup> C’est ce que révèlent les entretiens réalisés avec des responsables de l’ADEME, de structures employant des CIE, voire certains CIE eux-mêmes.

du réseau de la rénovation du logement (le territoire professionnel). Cette formation ne donne lieu ni à un examen ni à la délivrance d'un diplôme. La formation *Devenir CIE* est aujourd'hui (en 2015) en passe d'être reformée dans une version dématérialisée. Elle se tiendrait alors en grande partie à distance *via* une plateforme informatique, par conséquent directement sur le lieu de travail, ce qui compliquerait peut-être le travail d'homogénéisation du métier et marquerait en tout cas un revirement de l'ADEME en la matière<sup>156</sup>.

Il existe aussi une autre modalité de formation au métier, tout aussi importante, qui est celle du « tuilage ». Dans le langage indigène des CIE, le tuilage désigne la formation par les pairs, *sur* et *par* le poste de travail. Claude<sup>157</sup> (48 ans, CIE depuis 2005) « un ancien » du réseau EIE de la région d'enquête, met en exergue sa dynamique :

« C'est pas le cas pour toutes les régions, mais, ici, on avait des réunions mensuelles. Ça a quand même permis de nouer des liens. Les anciens, on a toujours tuilé les autres. [...] Ceux de l'est de la région qui se tuilent ensemble, par exemple. Cela dit, c'est assez valorisant pour nous les anciens, être un peu porte-parole des EIE et de ce que ça devrait être. [...] souvent, les anciens ont ce rôle de recadrer, *de tuiler*, il y a un certain professionnalisme. » [Je souligne.]

Le « tuilage » n'est pas propre au métier de CIE. Fabienne Hanique (2014 [2008]) a montré par exemple son importance aux guichets de la poste au moment du tournant commercial de l'entreprise publique. Si le tuilage est important dans le cas des CIE, ce n'est néanmoins pas seulement pour apprendre le « tour de main », le métier, c'est aussi qu'il constitue une composante de la production et de la reproduction de l'identité professionnelle d'un groupe numériquement faible et dispersé sur tout le territoire. Le tuilage n'est pas toujours possible en direct au contact d'un pair ou d'un prédécesseur sur le poste de travail. Il peut alors emprunter la voie de la formation par les autres membres du réseau CIE au niveau régional, lors de réunions ou par l'utilisation d'outils de communication à distance<sup>158</sup>. Néanmoins, comme le suggère l'extrait d'entretien ci-dessus, le tuilage des CIE est aujourd'hui mis en difficulté, par exemple dans la région d'enquête. D'abord, d'un point de vue indirect, avec la moindre fréquence des réunions de réseau, passées de mensuelles à semestrielles. Ensuite, par le renouvellement des effectifs et le départ de nombreux « anciens ». La remise en cause du tuilage, qui se repère bien dans le réseau EIE enquêté, peut induire une fragmentation du

---

<sup>156</sup> Au cours de leur carrière les CIE peuvent également s'inscrire à des formations thématiques (par exemple sur les constructions en bois, etc.) facultatives. Elles sont généralement proposées par l'ADEME ou sont inscrites au plan de formation annuel des structures employeuses. Mes observations établissent qu'il s'agit d'une démarche relativement fréquente (une fois par an en moyenne par CIE) et largement prescrite entre CIE.

<sup>157</sup> La trajectoire sociale de Claude et son entrée dans le métier sont détaillées dans la deuxième section du chapitre.

<sup>158</sup> Les CIE de la région d'enquête utilisaient par exemple une plateforme de communication mise à disposition par l'ADEME et un outil de *Forum en ligne* qu'ils avaient eux-mêmes développé.

système de production et de reproduction de l'identité sociale du groupe en fragilisant sa mémoire, en empêchant l'institutionnalisation de ses valeurs, la possibilité de sa mobilisation sociale et, par suite, sa reconnaissance par les institutions et les autres métiers du territoire professionnel.

#### **6.2.4 Une activité « postée » de conseils à destination des particuliers sous le contrôle direct de l'ADEME**

La formation Devenir CIE et le tuilage sont censés permettre aux nouvelles recrues du réseau d'intégrer *a minima* le contenu formel du travail de Conseillers. Dans ce registre, il convient d'abord de rappeler que si les recrutements de CIE au sein des EIE sont financés par l'ADEME, ces derniers sont salariés des associations ou des collectivités locales qui portent les EIE. Le financement des emplois de CIE par l'ADEME est assuré sous la condition qu'un nombre de contacts avec les particuliers soit accompli chaque année<sup>159</sup>. Ce quota est variable selon la taille des localités où se situe l'EIE (entre 400-600 contacts par conseiller et par an selon l'ADEME). Malgré les variations qui peuvent intervenir du fait de cette situation de double appartenance des CIE, c'est finalement le principal financeur, l'ADEME, qui oriente le contenu formel du travail des CIE. En émerge une sorte de délégation de la gestion des ressources humaines de l'État vers les collectivités et les associations, ce qui est relativement classique finalement, même si dans ce cas précis l'ADEME intervient directement dans l'orientation de l'activité de salarié externe à la faveur de (quasi) notes de service, comme celle proposée à titre d'illustration ci-dessous<sup>160</sup>.

---

<sup>159</sup> Si je n'ai pas eu connaissance d'un financement refusé sous ce motif jusqu'en 2015, il est vrai qu'à partir de cette date certains EIE de la région d'enquête ont vu leur dotation financière baissée, amenant à des licenciements ou à des réorganisations internes des structures ou des entreprises accueillant des EIE.

<sup>160</sup> Cette manière de cadrer l'activité diffère ainsi de celle ayant cours dans les délégations de service public ou dans les associations où le financement est – pour l'heure – généralement arrêté sur projet et évalué à terme.

**Figure 5. Une « quasi-note de service » de l'ADEME destinée aux Espaces info énergie**



Marseille le 7 août 2013

**Note à l'attention des Espaces Info Energie**

**Objet :** mise en place des permanences téléphoniques des réseaux de proximité du plan de rénovation énergétique de l'habitat (PREH)

Pour permettre d'atteindre les objectifs du gouvernement de rénover 380 000 logements du secteur privé par an à l'horizon 2017, un des axes du PREH est de développer un service d'accompagnement des particuliers pour enclencher la décision de rénovation avec :

- la mise en œuvre opérationnelle d'un réseau de proximité de points d'information et de conseil (PIC - art 3 de la circulaire relative à la territorialisation du PREH – 22 juillet 2013)
- la mise en place d'un N° azur national 0810 140 240 qui renverra vers ces points
- un site internet portail qui mettra également en visibilité la cartographie de ce réseau

L'une des ambitions est de faciliter, pour chaque particulier, l'identification de l'interlocuteur de proximité qui correspond à sa situation géographique et financière et qui pourra être son contact tout au long du projet.

Ce dispositif fera l'objet d'un premier lancement le **5 septembre prochain** par les deux ministres chargés respectivement du logement et de l'environnement. Le déploiement d'une campagne de communication multimedia (télé, radio, web, mailing...) se fera à partir d'octobre 2013.

L'objectif du PREH étant d'inciter les particuliers à entamer des travaux de rénovation, le dispositif dont l'ADEME a la responsabilité au niveau national doit permettre d'avoir rapidement accès à une information et à un conseil de qualité :

- en optimisant les transferts du national vers le local,
- en assurant un service de proximité avec une grande qualité d'accueil du public.

J...

1

### *Le travail de permanence physique et téléphonique*

L'activité des CIE est en grande partie orientée vers ce qu'ils appellent le travail « de permanence ». Celui-ci consiste en des contacts directs avec des particuliers pour la délivrance d'informations relatives à la rénovation thermique du logement individuel (dont l'achat d'équipement) et aux économies d'énergie dans le logement. Cette activité se déroule dans un bureau d'accueil – nommé « guichet » depuis le PREH – mais que les CIE continuent pour la plupart à nommer « permanences EIE ». Les rencontres entre particuliers et CIE se font quasi

exclusivement au sein des EIE<sup>161</sup>. Les particuliers entrent en contact avec les EIE par une démarche volontaire, soit par voie téléphonique soit en se rendant à l'EIE de leur choix avec ou sans rendez-vous<sup>162</sup>. Cependant, depuis le PREH, le numéro d'appel national les oriente vers l'Espace info énergie le plus proche de chez eux.

Aujourd'hui (2016), seuls les ménages avec un revenu fiscal de référence supérieur à 25 000 € sont théoriquement orientés vers les EIE par le numéro du PREH. Les autres ménages sont dirigés vers les prestataires de l'Agence nationale de l'amélioration de l'habitat (ANAH) qui sont chargés, dans le cadre du PREH, d'accueillir les ménages plus « modestes<sup>163</sup> ». Cela n'empêche néanmoins aucun ménage, quel que soit son niveau de revenu, de solliciter directement l'EIE de son choix, au risque d'être réorienté par la suite.

Tous les contacts et échanges entre les particuliers et les CIE sont enregistrés dans un logiciel – *Contact* – logiciel que Loïc lançait avant de s'entretenir avec monsieur Lamouche dans l'extrait présenté en début de chapitre. Ce logiciel permet de mesurer l'activité de l'EIE et d'éditer annuellement des rapports circonstanciés destinés aux financeurs de la structure. Il propose également une trame de conversation avec les clients à partir d'une série d'items à renseigner. Il sert ainsi d'appui pour orienter les entretiens et conserver les éléments nécessaires à la mémoire de l'activité auprès des particuliers : nature de la demande, informations d'état civil sur le demandeur, type de projet de rénovation ou d'achat, historique des rendez-vous, etc.

Les informations transmises par les CIE aux particuliers le sont oralement (au téléphone ou en face à face), par écrit (des mails essentiellement) et de façon complémentaire en distribuant des magazines ou des brochures de sensibilisation à la rénovation thermique des logements ou aux économies d'énergie. Les publications qui sont le plus souvent mises en avant par les CIE sont celles produites par l'ADEME. Il peut s'agir de la lettre *Ademe & vous* ou de l'une des brochures éditées par l'Agence. Ci-dessous, une copie d'écran du site de l'ADEME laisse observer un échantillon de ces brochures autour du thème *Mon habitation* :

---


<sup>161</sup> Il y a certainement lieu d'ajouter une troisième modalité de mise en relation entre les CIE et les ménages, qui a trait au volet « animation collective » du métier. Il peut s'agir d'organiser et d'animer des stands d'information dans des foires ou lors d'événements nationaux à déclinaison locale de l'ADEME.

<sup>162</sup> Les entretiens observés ont une durée comprise entre une dizaine de minutes et près de trois heures.

<sup>163</sup> Ce dispositif de tri des publics est aussi appelé « Guichet unique de la rénovation » (GUR) et est aussi désigné comme « Point rénovation info service » (PRIS).



**Figure 6. Les différents guides de l'ADEME en matière d'habitation. Extrait du site de l'ADEME**



**Mon habitation :**

- ☑ **Les aides financières pour la maison**
  - > Eco-prêt à taux zéro (pdf - 696,17 Ko)
  - > Aides financières habitat 2014 (pdf - 1,5 Mo)
- ☑ **Construire et rénover**
  - > Le diagnostic de performance énergétique (pdf - 656,73 Ko)
  - > Travaux de rénovation : la réglementation thermique (pdf - 1,08 Mo)
  - > Mener une rénovation énergétique en copropriété (pdf - 1,58 Mo)
  - > Les certifications et labels pour les logements (pdf - 1,05 Mo)
  - > Quels matériaux pour construire et rénover ? (pdf - 1,16 Mo)
  - > Réussir une rénovation performante (pdf - 1,26 Mo)
  - > Construction d'une maison individuelle : réduire vos dépenses énergétiques en respectant la réglementation thermique RT 2012 (pdf - 2,08 Mo)
  - > Isoler son logement (pdf - 1,28 Mo)
  - > Ne laissez pas le froid s'inviter chez vous (pdf - 764,02 Ko)
  - > Choisir un professionnel qualifié RGE (pdf - 1,75 Mo)
  - > Se raccorder à un réseau de chaleur (pdf - 365,78 Ko)
- ☑ **Bien gérer son chauffage et son eau chaude**
  - > Réseaux de chaleur et charges locatives (pdf - 527,58 Ko)
  - > Le chauffage, la régulation, l'eau chaude (pdf - 1,12 Mo)
  - > L'entretien des chaudières (pdf - 478,67 Ko)
  - > Les systèmes de chauffage et d'eau chaude collectifs (pdf - 1,85 Mo)
  - > Se chauffer au bois (pdf - 1,38 Mo)
  - > Le chauffe-eau solaire individuel (pdf - 754,93 Ko)
  - > Le chauffage et l'eau chaude solaires (pdf - 729,02 Ko)
  - > Installer une pompe à chaleur (pdf - 1,08 Mo)
  - > Être écocitoyen à la maison (pdf - 1,13 Mo)
  - > L'individualisation des frais de chauffage (pdf - 1,32 Mo)
  - > La qualité de l'air et le chauffage au bois (pdf - 693,34 Ko)
  - > Se raccorder à un réseau de chaleur (pdf - 365,78 Ko)
- ☑ **Bien gérer les équipements de son habitat**
  - > Réduire sa facture d'électricité (pdf - 1,58 Mo)
  - > Bien choisir son éclairage (pdf - 887,61 Ko)
  - > Être écocitoyen à la maison (pdf - 1,13 Mo)
  - > Internet, courriel : réduire les impacts (pdf - 1,56 Mo)
- ☑ **Confort et santé**
  - > Être écocitoyen à la maison (pdf - 1,13 Mo)
  - > Garder son logement frais en été (pdf - 2,07 Mo)
  - > Un air sain chez soi (pdf - 1,98 Mo)
  - > Isoler son logement du bruit (pdf - 1,54 Mo)
- ☑ **Produire de l'électricité**
  - > L'énergie éolienne (pdf - 1,05 Mo)
  - > Produire de l'électricité grâce à l'énergie solaire (pdf - 3,39 Mo)
- ☑ **Informations juridiques**
  - > Mieux connaître les pratiques commerciales (pdf - 828,85 Ko)
  - > Faire réaliser des travaux chez soi (pdf - 794,95 Ko)
  - > Gérer un litige lié à des travaux dans un logement (pdf - 1,33 Mo)

Source : <http://ecocitoyens.ademe.fr/guides-pratiques>, consulté en juillet 2014

Ces documents sont en libre accès. Sur mon terrain d'enquête par observation, du fait certainement de la position du présentoir de ces documents situé derrière le bureau des CIE, aucun client ne s'en est saisi par lui-même.

### **6.2.5 Un pôle public du conseil en économies d'énergie à l'identité sociale incertaine**

Ce premier tour d'horizon du groupe professionnel CIE du point de vue formel amène deux observations. Premièrement, ce métier semble bien construit dans le but d'occuper une position particulière dans le territoire professionnel du conseil en énergie, peut-être jusqu'alors négligé par l'État : celle d'un pôle public du conseil en énergie et en rénovation thermique. Celui-ci devrait venir compléter d'autres modalités de gouvernement des comportements en la matière (normes techniques du bâtiment, encadrement des prix, etc.).

Deuxièmement, l'histoire du groupe permet de déceler une certaine volonté de régulation de celui-ci par l'ADEME : par une formation et un cadrage à distance de l'activité. Avec peut-être l'objectif de standardiser la profession au cœur du processus de mise en politique effective du mot d'ordre de transition énergétique. À ce titre, pourtant, la morphologie sociale du métier semble témoigner, dans une perspective autant diachronique que synchronique, des difficultés rencontrées par cette volonté de régulation face à l'hétérogénéité sociale de l'effectif, à la variabilité relative des contextes de travail, enfin, par l'effritement du « tuilage » et par voie de conséquence de la transmission *in situ* du savoir-faire propre au métier. Le groupe professionnel CIE semble alors se trouver dans une situation d'incertitude, de fragilité, quant à ses contours et son identité sociale. La section suivante va examiner cette idée au plus près des acteurs.

## **6.3 Les formes d'engagement dans le métier ou l'histoire d'un groupe professionnel faite à l'échelle de ceux qui le composent**

L'examen institutionnel et sociodémographique du groupe professionnel CIE réalisé jusqu'à présent laisse entrevoir l'existence de différentes générations de CIE au sens où s'observent des variations des contextes de recrutement et de profils de personnes recrutées pour exercer cette fonction. Cette stratification interne rend probable l'existence de formes « d'engagement » différenciées vis-à-vis de l'activité et des valeurs censées portées par le métier. Effectivement, chez les CIE, comme pour d'autres groupes professionnels, les formes d'engagement dans l'activité sont corrélées à plusieurs dimensions. La littérature sur le thème en repère au moins trois, qui peuvent se recouper (Demazière, Gadéa, 2009 ; Vezinat, 2010, 2016).

Premièrement, les formes d'engagement dans une profession sont indissociables des modes et conditions de recrutement de celle-ci et corrélativement de l'expérience vécue alors par ses membres. Ces formes d'engagement ont, d'abord, rapport avec l'histoire du métier et

des orientations du recrutement au sein de celui-ci. En second lieu, elles dépendent de la trajectoire sociale des agents avant leur recrutement et, notamment, de leurs expériences professionnelles et scolaires antérieures. Enfin, ces formes d'engagement sont liées aux capitaux de toutes espèces détenus par ces agents (en termes de titre scolaire, de relations sociales, d'aise économique), c'est-à-dire aux ressources, pas seulement matérielles, que les CIE peuvent faire valoir au sein de la juridiction professionnelle spécifique du conseil en économies d'énergie. Ces dimensions peuvent en partie conditionner la position des recrues vis-à-vis du métier, de sa pratique et de son avenir et de l'avenir au sein de celui-ci.

Cette diversité des formes d'engagements ouvre un espace à la coexistence de différents registres d'identification à celui-ci, à un même moment, au sein d'un même groupe professionnel. On peut dire qu'il s'agit là de « présents décalés », terme utilisé par Pierre Fournier pour décrire l'engagement différentiel dans le travail des agents de radioprotection lors de son enquête par observation directe des travailleurs du nucléaire (2012). Ces décalages entraînent parfois une incompréhension dans le collectif. La suite du chapitre s'intéresse à cette dynamique et à ses conséquences sur le travail de mise en ordre des références pour agir profanes en matière de pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie accompli par les CIE dans le contexte du mot d'ordre de transition énergétique.

### **6.3.1 Claude et la noblesse du métier de Conseiller info énergie**

J'ai connu Claude lors de mon master de sociologie au détour de l'observation d'un événement public organisé par l'ADEME. Il travaillait déjà à ce moment-là au sein d'un EIE piloté par une Organisation non gouvernementale (ONG) internationale, où il exerce encore. En 2014, Claude a 46 ans et il est CIE depuis onze ans. Lorsque je lui propose un entretien, Claude n'exerce plus son activité de Conseiller qu'à mi-temps, en parallèle d'une activité de thermicien dans la même organisation. En cours d'enquête, suite à la baisse de dotation financière de cet EIE, il quittera ses fonctions de CIE pour devenir thermicien à temps plein auprès du même employeur<sup>164</sup>.

J'ai rencontré Claude à plusieurs reprises avant de lui proposer, une fois inscrit en doctorat, un entretien approfondi portant sur sa carrière professionnelle. L'intérêt que je portais de longue date pour le métier de CIE et une forme d'interconnaissance, même superficielle, ont certainement créé chez lui quelque chose comme de la confiance à mon égard. Nous réaliserons un seul entretien de deux heures sous un mode formalisé : avec prise de rendez-vous préalable

---

<sup>164</sup> Cette circulation signale en passant les passerelles possibles entre les différents métiers du territoire professionnel du conseil en économies d'énergie. J'y reviendrai.

et enregistreur, sur son lieu de travail<sup>165</sup> en présence d'un jeune collègue à lui, que j'interviewerai également par la suite. Cette configuration a pu exacerber l'insistance de Claude à réaliser des comparaisons entre les états successifs du métier de CIE. Des entretiens non préparés auront lieu à la suite de celui-ci, au hasard de nos rencontres (nous vivons dans le même quartier, ce que nous découvrirons fortuitement à la suite du premier entretien). Toutes ces interactions avec Claude m'ont permis, dans le temps, de percevoir l'évolution de son regard sur le groupe CIE au niveau local. C'est pour cela que la présentation de sa carrière constitue la base de l'argument de cette section. À partir d'elle, et par contraste avec d'autres carrières, j'examinerai en détail les mécanismes générateurs des différentes formes d'engagement dans le métier à l'échelle de la région d'enquête ainsi que leurs effets sur le travail des CIE.

Il faut premièrement noter que l'entrée dans le métier de CIE constitue pour Claude une reconversion tardive. Fils d'un médecin spécialisé dans les maladies infectieuses et d'une professeure d'anglais, il entre dans le monde professionnel juste après l'obtention de son Baccalauréat. Ce diplôme en poche, il part travailler dans le secteur de la musique à l'étranger, en tant qu'ingénieur du son, métier pour lequel il sera formé « sur le tas ». Il ne reviendra en France qu'une dizaine d'années plus tard, par contrainte économique après une première reconversion professionnelle. Dans le secteur de la musique, il gagnait « très bien [sa] vie » (jusqu'à 150 € par jour). L'effondrement de ce secteur suite à l'arrivée des plateformes de téléchargement de musique à la fin des années 1990, conduit cependant Claude à entamer une première bifurcation dans le secteur du management commercial, toujours dans le même pays. L'échec relatif de cette première tentative de reconversion et des raisons familiales l'amènent à revenir en France au début des années 2000. C'est là qu'il décide de changer à nouveau d'orientation professionnelle, car le « management ça n'allait pas » et ce n'était pas (plus ?) « adapté » à ses valeurs. Il souhaite à ce moment-là s'orienter vers le secteur des énergies renouvelables et de l'environnement pour, dit-il, faire « d'une passion un métier ». Au chômage, il réalise alors un bilan de compétences dans un organisme spécialisé, financé par le Pôle emploi (encore nommé Agence nationale pour l'emploi à l'époque), qui va participer à l'orienter vers son secteur d'activité actuelle, au moins en partie. Il parle de cette expérience avec enthousiasme.

« C'était nickel. J'ai eu de la chance. Je suis tombé sur un psychologue du travail, on a accroché de suite. Franchement, chapeau ce dispositif. J'ai fait des recherches tout ça... et après le bilan... pouf ! La révélation. Je veux travailler dans les énergies renouvelables et, plus précisément, l'éolien *off-shore*. »

---

<sup>165</sup> Il avait réservé sa matinée pour l'occasion.

Nous sommes en 2002, Claude a 36 ans, il vit en couple et n'a alors pas d'enfant, il n'a plus de capital financier et dit se lancer alors dans « l'aventure ». Les « résultats » de son bilan de compétences l'incitent à s'inscrire dans un cursus de licence professionnelle en lien avec ce thème des énergies, profitant peut-être de la création de quelques licences mention « énergie renouvelable » (voir la figure 2, chapitre cinq). Il fait cependant face aux premières difficultés.

« J'ai appelé les licences pro, il y en avait trois à l'époque : une à Paris, une à Chambéry et la licence Sciences et technologies des énergies renouvelables (STER) à Tarbes. En plus, c'était une école bien cotée, 400 candidats pour 35 admis. On m'avait dit alors que sans un Bac + 3, "vous ne rentrez pas". J'avais fait une VAE pour le commerce, mais pour valider mon ingé' son [qui lui aurait permis d'entrer en Licence 3] il fallait passer par le CNAM. »

Mais, il n'abandonne pas pour autant.

« J'ai pris le taureau par les cornes, alors je suis allé à la Fac et j'ai fait un DEUG de science. Je suis retourné à la Fac, pour leur donner ce qu'ils [pour désigner le monde universitaire par généralisation] voulaient. »

Cette expérience semble se traduire pour lui par ce que le langage commun décrit comme une *seconde jeunesse*. Il n'est pas avare de détails sur le sujet : « je me suis fait pousser les cheveux, j'avais un pantalon *baggy*, etc. J'étais qu'avec des petits jeunes ». Sa socialisation lui permettait certainement de relativiser les critiques (de sa famille ?) sur sa reprise d'étude tardive. Il précise d'ailleurs qu'il passe « pour le vieux partout » et se retrouve « toujours un peu en décalage ». Il semble rester cependant fort de ses certitudes acquises dans le pays où il a vécu antérieurement et où « c'est la mentalité de refaire des études à mi- carrière ».

Sa licence obtenue, une opportunité d'emploi par contact personnel se présente et le mène directement au métier de CIE, au démarrage du réseau EIE dans la région d'enquête. Claude souligne à maintes reprises lors de nos rencontres l'ambiance d'ouverture des possibles qui régnait alors, dans cette région, pour le métier. C'est peut-être ce qui l'amène à donner des descriptions plutôt flatteuses et emphatiques de celui-ci comme lorsqu'il souligne que :

« Ce qui m'a plu c'est le rapprochement du public. Le côté un peu psy, l'impression d'être un peu un docteur. Les gens viennent, tu analyses et tu vois ce que tu peux proposer. »

Cette description montre en creux que le métier CIE est, pour Claude, une (troisième) reconversion tout à fait « noble » pour utiliser ses termes. Il devient une sorte de médecin, si on le suit, à l'égal, relatif, de son père. Noble, noblesse, des expressions que Claude mobilise fréquemment. C'est la valeur essentielle des CIE, la neutralité qu'il associe principalement à cette noblesse.

Cette neutralité concerne l'absence de parti pris pour telle ou telle option technologique, l'interdiction de conseiller des opérateurs commerciaux ou encore le fait d'éviter le prosélytisme écologique auprès des particuliers. Cette neutralité est censée faire contrepoint aux opérateurs commerciaux du secteur et conférer une identité forte ainsi que des fondements au métier de CIE. Pourtant, Claude reconnaît qu'aujourd'hui ces fondements du métier sont en partie affaiblis. Il pense que le groupe des CIE jouit en effet d'une mauvaise appréciation par ses financeurs, mais aussi des employeurs directs, car il est souvent considéré « comme un métier de jeune, sortant de l'école » et c'est, selon Claude, le côté un peu négatif du métier vis-à-vis des usagers des EIE. De plus, pour beaucoup de CIE, le métier serait :

« [...] mal payé, mal considéré et pas trop stimulé. Par exemple, moi, si c'était d'être là que pour les permanences, je ne serais pas resté. Nous, on a eu aussi la chance de travailler pour cette structure [son employeur] qui nous valorise : salaire, on est mobilisé sur d'autres projets, à dominante technique notamment, proches de nos compétences EIE. "Tourne ta casquette"... c'est vachement engageant. »

Claude semble souhaiter en fin de compte que le groupe CIE reste engagé dans la pédagogie collective de l'énergie et regrette « les plus jeunes, qui arrivent sans tuilage », et donnent parfois une image « infantile » et « administrative » du CIE, mettant à mal sa « noblesse ». Or c'est :

« Un métier qui demande beaucoup de connaissances, si l'on veut bien le faire. Donc, ça m'a demandé plusieurs années pour bien avoir tout en tête. Le métier de CIE, notamment en PACA, est intéressant parce que tu as un tiers [du temps] avec le public, un tiers [du temps] d'animation très associatif avec la fleur au fusil "allez, viens" [on rit] et un tiers de projets spécifiques avec le côté institutionnel... c'est vraiment un beau métier, on touche à ces trois trucs. Après, on effleure un peu tout, c'est de savoir tout sur tout... mais sans être vraiment expert. »

La carrière de Claude évoque finalement les tensions qui peuvent traverser le métier de CIE et son histoire. Le schéma qu'il dessine va d'une ouverture des possibles à une sorte de dévalorisation que les derniers recrutements semblent confirmer pour lui. Ce qu'il qualifie de « noblesse » des CIE paraît étroitement associé à la valeur de neutralité et à un mandat de pédagogie technique. La représentation de cette « noblesse » du métier est cependant autant à rechercher dans le contexte de son recrutement, que dans ce qui était alors l'état général de sa situation personnelle. La période récente mettrait en difficulté cette noblesse, tout comme elle remettrait en cause, finalement, la stabilité professionnelle, et quelque part personnelle, de Claude.

Le résumé de cette trajectoire illustre, selon moi, ce que pourrait être la confrontation de différents modes d'engagement et un conflit générationnel au sein du groupe professionnel des CIE. Il convient néanmoins d'aller plus loin que Claude et de ne pas seulement interpréter

les différends qu'il souligne comme un affrontement entre vieux et jeunes ou entre entrants et établis dans la profession. En effet, la génération de recrutement et la trajectoire sociale de Claude sont certainement pour beaucoup dans la perception du caractère noble qu'il attribue à la profession. L'arrivée dans le métier de CIE se conjugue pour lui avec l'entrée dans une ère de stabilité familiale. Ce sont autant de facteurs qui peuvent guider l'interprétation qu'il donne de l'histoire du métier de CIE. À ce compte, on peut imaginer de multiples configurations et complexifier l'analyse à partir de son cas.

### **6.3.2 La jeunesse (dans le métier de Conseiller info énergie) n'est qu'un mot**

Je vais illustrer l'affirmation concluant la section précédente en montrant que la noblesse et les fondements du métier de CIE sont moins remis en cause par la jeunesse et l'insouciance des nouvelles recrues que par les contextes d'activité, la trajectoire sociale et les capitaux possédés par les agents. Je vais procéder par la mise en regard de différentes trajectoires de « jeunes » CIE, au sens biologique, relativement à Claude, ainsi qu'au sens social en termes d'année de recrutement.

Les trajectoires de Loïc, 25 ans, et de Sébastien, 23 ans, sont particulièrement intéressantes à ce compte. Ils ont effectivement suivi le même cursus post-baccalauréat. Après avoir obtenu à deux années d'écart un Diplôme universitaire technique (DUT) mention « génie thermique », ils se sont tous deux engagés dans une licence professionnelle dans le domaine des énergies renouvelables. Même diplôme, donc. Ils travaillent à présent pour le même service, l'EIE observé pour mon enquête. Néanmoins, certaines variations de propriétés sociales et de socialisation les conduisent à développer un engagement différent vis-à-vis du métier de CIE.

Les parents de Loïc sont instituteurs en région Loire-Atlantique. En 2009, c'est dans cette région où il grandit qu'il réalise un stage de fin d'études de licence dans un EIE. C'est sa première rencontre avec les mondes professionnels et associatifs ainsi qu'avec le métier de CIE. Ce stage s'inscrit dans le contexte de la période effervescente du métier, décrite plus haut, qui suit immédiatement le Grenelle de l'environnement. Loïc vit là quelques expériences qu'il décrit comme agréables et qui l'ont « accroché » au métier. Il mentionne par exemple plusieurs fois au cours du temps un séminaire de l'ADEME qui se serait déroulé sur une péniche avec beaucoup de fastes, « à l'époque, à l'ADEME, ils avaient des sous », dit-il à propos de cet épisode, marquant implicitement un contraste avec la période actuelle. Loïc accède à un emploi de CIE quelques mois seulement après ce stage, dans la région d'enquête, pour se rapprocher de sa petite amie d'alors. Il entre dans le métier en connaissance de cause et il est aussi « tuilé »

par des anciens et il l'a déjà été lors de son stage<sup>166</sup>. Loïc signe un contrat à durée indéterminée quelques mois plus tard. Il dit s'être raccroché alors à l'idée que le métier de CIE, c'est la « transition énergétique au concret et au quotidien », loin des grands discours. Les grands discours qu'il préfère fuir comme il le dit. Son quotidien semble d'ailleurs configuré en pratique autour d'engagements à prétentions écologiques : refus de l'automobile ou des transports en avion, consommation de produits issus de l'agriculture locale et saisonnière<sup>167</sup>, tri des déchets, choix d'un opérateur énergétique « propre », etc. Sans intellectualiser de trop son rapport au monde, Loïc fait, si on le suit complètement, plus qu'exercer un métier au travers de la fonction de CIE. Cela lui permet « en partie d'articuler les valeurs et le pragmatisme » comme il le dit. Des valeurs qu'il dit tirer de sa socialisation dans une famille particulièrement attentive à l'environnement, ainsi que de sa fréquentation précoce de militants écologistes en région Loire-Atlantique, notamment autour de l'EIE où il a réalisé son stage. Après avoir rejoint l'ALEC et suite aux transformations récentes du métier, il envisage pourtant maintenant une reconversion, toujours dans le secteur de l'environnement, mais peut-être plus proche encore de ses valeurs.

Pour Sébastien, fils de petits commerçants périurbains, le rapport au métier de CIE est différent. Après une scolarité dans un lycée un peu « craignos », il poursuit à l'université, soulignant la banalité de ses études et son détachement. Il réalise une licence dans un Institut universitaire de technologie (IUT) de la région d'enquête. Tous ses stages d'études sont accomplis dans une entreprise commercialisant et installant des panneaux solaires photovoltaïques (PV) en toiture. Il y travaille l'été, durant deux années, avant d'y être recruté de manière permanente en 2010 à sa sortie d'université. Il décrit cette période avec humour : « c'est un peu les rois du pétrole du solaire », ne manquant pas aussi de noter qu'il y gagnait « très bien sa vie ». Le secteur du PV est alors en effervescence du fait du soutien du gouvernement à la filière, à l'appui d'un tarif avantageux de rachat de l'électricité issu de cette technologie. Le revirement du gouvernement en la matière, avec la baisse brutale de ce tarif de rachat, conduit cependant à un tarissement précipité de la filière, en tout cas dans certains de ses segments, mettant en quelque sorte fin au « gisement » des « rois du pétrole du solaire ». L'entreprise pour laquelle travaille Sébastien entre en liquidation judiciaire en 2011 et il est licencié en septembre de la même année. Il connaît alors une première période de chômage pendant environ un an et demi, qui lui permet de voyager, de s'adonner à des activités

---

<sup>166</sup> Une période visiblement marquante pour lui du point de vue professionnel. Il la mentionnera d'autres fois, plusieurs années après, dans un contexte amical, évoquant spécialement son ancien directeur de stage.

<sup>167</sup> En 2016, il s'engagera dans l'aventure d'un potager partagé et commencera aussi à produire sa propre bière.



personnelles. Au cours de cette période, il refusera notamment un emploi de CIE prétextant que cela lui paraissait alors trop « bureaucratique, administratif ».

Arrivé en fin de droit d'indemnisation du chômage, la nécessité se présente cette fois-ci de trouver rapidement un emploi. Il est aussi poussé en la matière par ses parents. Nous sommes en 2013 et l'ALEC cherche à recruter un quatrième CIE. Sébastien, venu postuler pour un emploi de chargé de mission de l'association, se voit proposer cet emploi de CIE, qu'il ne refuse pas.

Son recrutement fait en réalité suite au surcroît d'appels lors des permanences EIE en conséquence de la mise en œuvre du PREH. Les trois CIE titulaires (dont font partie Loïc et David) font alors valoir auprès de leur direction qu'ils n'arrivent plus à assumer cette surcharge de travail. Ils relégueront d'ailleurs plus ou moins volontairement Sébastien sur une fonction de standard téléphonique durant quelques mois, avant que celui-ci ne proteste, ne voulant plus de « ce sale boulot ». C'est peut-être ce contexte, qui semble mêler absence de solidarité et relégation à des fonctions subalternes, qui induit chez Sébastien un discours relativement négatif sur le groupe professionnel des CIE au moment de l'enquête. Sa critique oppose les valeurs de celui-ci à celles issues du monde « de l'entreprise », qu'il a connu auparavant et dont sont issus ses parents. Il ne manque pas ainsi de décrire le métier de CIE comme une activité « fonctionnarisée », ce qui dans son langage, outre la connotation péjorative, signifie un métier sans rendement et peu passionnant, qui ne crée pas ou ne produit rien. Sébastien fera d'ailleurs beaucoup pour sortir de sa condition de CIE, même s'il accepte de prolonger son contrat par deux fois faute d'autres opportunités. Il parviendra malgré tout, presque un an après son recrutement, à créer au sein de l'ALEC une activité de Conseiller en économies d'énergie pour les entreprises. C'est notamment l'aide de l'ingénieur recruté peu après lui et avec lequel il développe rapidement des affinités (comme le football ou la musique) qui lui permettra de réaliser ce projet, qui ne durera que le temps d'une année.

### **6.3.3 D'inégales ressources pour s'identifier au métier de CIE**

Contrairement à ce que peut suggérer Claude, la mise en regard de ces deux autres trajectoires met en évidence que la jeunesse biologique des CIE est insuffisante lorsqu'il s'agit d'expliquer le délitement supposé de l'identité de métier revendiquée par certains ou l'identité affichée par l'ADEME. Le contexte d'entrée dans le métier et « le tuilage » revêtent en fait une importance déterminante dans la construction du rapport au groupe professionnel. La trajectoire personnelle et les origines sociales semblent également tenir un rôle de premier plan. Si c'est le cas, c'est

certainement par la médiation des ressources ou des capitaux que celles-ci permettent de mobiliser. On peut illustrer ce point avec un jeune retiré du métier de CIE : Florian. Il est un peu plus âgé que Loïc et Sébastien, mais il est entré dans le métier au même âge qu'eux.

Âgé de 32 ans, célibataire et sans enfant au moment de l'enquête, il est devenu CIE à 23 ans et il a exercé le métier entre 2006 et 2011. Son employeur était le même que celui de Claude, ce qui rend l'examen de sa carrière d'autant plus intéressante. Florian est fils d'un couple formé par une secrétaire à la retraite et un ingénieur « maison » (formé en interne) d'une grande entreprise de la chimie. Son père est aussi responsable national de sa branche professionnelle pour le compte d'un des principaux syndicats français.

Lors de son recrutement en tant que CIE, Florian est déjà titulaire d'un master mention « énergie », obtenu à l'étranger, où il a d'ailleurs pratiqué un équivalent local du métier de CIE durant un temps. C'est son premier emploi stable en France. Il avait alors seulement exercé des activités de travailleur saisonnier comme agent de diffusion de la culture scientifique au sein du groupe employant son père.

Au cours de sa carrière de CIE, Florian profite, comme il le dit lui-même, de la jeunesse du métier, de ses connaissances acquises à l'étranger (qui ne vont pas sans lui donner quelque prestige auprès de ses collègues) et de ses possibilités matérielles d'investissement. Alors célibataire, il s'implique ainsi totalement pour se former un réseau d'échange et une place reconnue au niveau du réseau CIE local. Il est alors « de tous les projets ». C'est certainement ce qui fait que de nombreux enquêtés, plus âgés biologiquement, seront amenés à le citer en exemple, comme Helena, célibataire, 49 ans, deux enfants, CIE depuis trois ans, exerçant à l'ALEC observé, moins bien dotée scolairement que lui et qui voit en Florian son « mentor ».

Autre particularité de Florian, il est le seul CIE évoquant les mobilisations sociales du groupe professionnel ayant eu lieu entre 2010 et 2011. L'objectif de cette mobilisation était d'obtenir une sorte de clôture du métier par une révision à la hausse des exigences de recrutement et une institutionnalisation du rôle du CIE avec la création d'une mention de la qualification au répertoire des métiers. Les CIE mobilisés n'obtiendront pas gain de cause. Peut-être par désillusion quant à l'avenir du métier, Florian quitte son emploi de Conseiller pour devenir auto-entrepreneur dans le domaine de la production agricole un an après cet échec. Les raisons qui motivent son départ marquent, en creux, les valeurs qu'ils portaient en tant que CIE, et principalement celle de l'autonomie dans l'exercice du métier qu'il dit très affaiblie aujourd'hui. Il semble aussi avoir quelque mal à accepter que le métier de CIE n'arrive finalement pas à affirmer son identité et à se structurer et que les « anciens, finalement, s'en vont », faute de perspective selon lui.

Le rapide examen de la carrière de Florian permet de constater que les différentes espèces de capitaux, ici principalement scolaire et symbolique, détenus ou acquis par le conseiller au cours de sa trajectoire sociale et professionnelle permettent de construire un rapport au métier et à l'avenir plus ou moins conséquent par rapport à d'autres, moins bien pourvus, relationnellement, en la matière.

Comme la trajectoire de Florian prend place au sein de la même association que Claude, à peu près au même moment qui plus est, on peut dire aussi que l'effet local, c'est-à-dire celui du territoire d'intervention, peut aussi procéder comme modalité de construction du rapport au métier et d'actualisation de ces capitaux. Le contexte militant de l'ONG où ils ont exercé tous les deux n'est en effet pas à minorer. En fin de compte, la conjoncture d'entrée dans le métier (Claude, Sébastien), la pré-connaissance de celui-ci (Loïc, Florian), le contexte concret d'activité (Florian, Claude) et la trajectoire sociale semblent prendre le pas sur l'appartenance générationnelle comme facteur explicatif de l'existence de différentes formes d'engagement dans la profession de CIE. Cette combinaison pourrait être approfondie par l'examen de la variable du genre.

### *Un genre CIE ?*

Les femmes étant sous-représentées par rapport aux hommes dans le métier de CIE, il est plausible de les voir se trouver dans une situation d'infériorisation au sein d'une activité où la technique, généralement associée au genre masculin, à une place importante. L'exemple de la carrière de Laura peut montrer, outre qu'une telle variable ne semble pas avoir d'effet direct, que c'est toujours, en dernière analyse, le capital culturel (à dominante scolaire) et les conditions matérielles d'existence qui ont une part prépondérante dans la définition des formes d'engagement dans la profession de CIE.

Laura, 28 ans, est CIE depuis le mois d'août 2010. Au moment de l'enquête (2014), elle vit en couple depuis cinq ans et n'a pas d'enfant. Je n'ai pas d'information suffisamment solide concernant ses origines sociales. Elle refusera en effet d'entrer dans des développements trop détaillés sur ce point, souhaitant en rester au registre de ce qu'elle nomme « le professionnel », c'est-à-dire son rapport au métier. Je parviendrai malgré tout à transgresser quelques fois cette clause. Elle concédera par exemple que ses parents sont des fonctionnaires dans la région et que son compagnon a un statut de chargé de mission pour le compte d'une collectivité territoriale.

Après l'obtention d'un bac littéraire dans un lycée public, Laura entame, en 2003, un cursus dans le management environnemental au sein d'un Institut universitaire de technologie

(IUT). Elle y obtient un Master 2 en ingénierie environnementale, en septembre 2009. La brève description qu'elle donne de son cursus de master présente l'intérêt singulier de mettre en évidence la profonde dissociation qu'il existe entre une formation dans le domaine de l'énergie et une formation dans le domaine de l'environnement. La deuxième est ainsi dépourvue de prétention technique. Suite à cette formation universitaire, Laura enchaîne directement « deux petits CDD de trois mois. Dans le secteur [de l'environnement] ». Le premier dans un Centre permanent d'initiative pour l'environnement<sup>168</sup>. Elle y réalise « une base de données sur le milieu marin et ensuite au Parc de X sur les déchets ». Laura, très pragmatiquement, dit avoir cherché alors « un boulot dans l'environnement », c'est-à-dire adapté à sa formation. Ces deux contrats conclus, elle connaît une brève période de chômage et se confronte aux premières difficultés de son parcours professionnel. Elle repère le métier de Conseiller info énergie, parmi d'autres métiers possibles, lors d'un salon de l'emploi.

« C'est un métier qui "en entonnoir" allait bien. Mais bon, c'était pas vraiment la recherche du conseil au particulier. J'aurais pu conseiller les collectivités. Dans ma formation c'était plus ça, ça s'apparentait plus à un chargé de mission de collectivité. Après, c'était une très bonne entrée [le métier de CIE et le conseil aux particuliers]. »

Certainement portée en partie par sa socialisation familiale proche du secteur public et par ses premières expériences professionnelles, elle donne aussi par là sa préférence au conseil « désintéressé ».

« Je ne me suis même pas posée la question du [secteur] commercial, j'ai commencé par une collectivité. Donc, tu n'as pas besoin de vendre pour avoir ton salaire par mois. Bureau d'étude, j'aurais aimé, mais la partie technique, faut vraiment maîtriser, donc c'est vrai que CIE, pour les valeurs, la neutralité, tout ça, ça permettait d'être plus tranquille. »

Pour prétendre entrer dans le métier de CIE, il lui manque néanmoins alors des compétences et savoirs techniques liés à la thermie du logement. Par le biais de Pôle Emploi, elle entre dans une formation non diplômante lui permettant d'obtenir, *a minima*, semble-t-il, un brevet garantissant de telles aptitudes. Ce qui l'amène ensuite assez rapidement à décrocher de nombreux entretiens d'embauche au tournant de l'année 2009. Elle rejoint finalement une association gérant trois EIE dans le nord de la région d'enquête. Après deux années d'exercice du métier de CIE, elle obtient de sa direction la gestion d'un Espace info, tout en continuant son activité de Conseillère. Pour Laura, cette montée en responsabilité s'inscrit dans une vision

---

<sup>168</sup> C'est une structure associative généralement portée par une Collectivité territoriale. Elle a principalement pour objectif « la sensibilisation et l'éducation à l'environnement et l'accompagnement des territoires dans leur démarche de politique environnementale », *Union nationale des CPIE*, <http://www.cpie.fr/spip.php?rubrique43>, consulté en décembre 2015.

claire du métier comme une activité « que tu ne fais pas pendant quarante ans<sup>169</sup> ». Il faut préciser que ce jugement est formulé dans le contexte de la standardisation du métier qui fait suite à la mise en œuvre du PREH.

Si bien que, pour Laura, comme pour d'autres CIE de la région, une dichotomie entre un « avant » et un « après » préside à la description de l'histoire de la profession, même si dans son cas l'entrée dans le métier se fait plus tardivement que pour Claude ou Florian, par exemple. Le cœur de cette tension semble *a priori* corrélé avec le PREH. Ce lien n'est néanmoins pas mécanique et ne précise ni où ni quand ni comment situer un avant glorieux ou un après douloureux. Laura, quant à elle, liste plusieurs facteurs : la faible interconnaissance entre les conseillers exerçant actuellement dans la région ; l'augmentation subite de l'activité de conseil téléphonique ; l'affaiblissement de l'encadrement de l'ADEME et de la Région, principaux animateurs et financeurs du réseau EIE. Cette « crise » se déploie aussi par le renouvellement des CIE sans « tuilage »,

« Nous [elle et deux de ses collègues CIE qui sont salariées de la même association sur d'autres sites] ça va, on est toutes les trois dans la même association. Si tu es tout seul, ben tu poses à qui la question ? Par exemple [au sein de l'association où travaille Claude], ils ont du monde. Pour monter en compétence, c'est mieux. »

Même si, en arrière-plan, se dessine toujours aussi une insatisfaction quant à une identité de métier largement mise à mal depuis le PREH.

« Depuis le PREH, là... moi... bon, y a beaucoup de gens qui appellent pour les aides financières. Donc, je leur dis qu'on est essentiellement là pour des conseils techniques. À l'époque [avant le PREH], je disais au bout d'un moment de venir en entretien. Là où l'on a le plus d'arguments, c'est sur place. Après, depuis le PREH, au début, pendant un rendez-vous, je faisais beaucoup d'aides financières. J'essayais de mettre en dernier, mais ce n'était pas toujours possible, les gens après ils te reprochent de pas suivre leur demande. Ce que je fais, maintenant, c'est que j'envoie par mail le guide et je leur demande avant l'entretien de prendre les plans. Et, ensuite, je leur dis que pour les aides ils voient par rapport au guide. Bon, en plus ils vont gagner 10 000 € grâce aux aides donc ils peuvent bien rester là. Mais si on fait toutes les aides, ça dure au moins trois quarts d'heure. On devient conseiller financier et on laisse le technique aux artisans. »

C'est peut-être le sentiment de remise en cause de ce qu'elle nomme le « conseil technique » propre à la profession qui est le fait plus notable de ce dernier extrait. Cette idée est d'ailleurs même soulignée par celle de tous les conseillers interrogés qui a le plus de distance, à l'origine, vis-à-vis de ce type de savoir. Or, ce « nous, c'est la technique », couplé à la

---

<sup>169</sup> Elle quittera le métier deux ans après l'entretien pour un emploi de chargée d'études au sein de la même association.

rhétorique indigène de la neutralité du métier de Conseiller fait office de distinction entre les CIE et, par exemple, les conseillers EDF et les conseillers de « type juriste » qui renseignent essentiellement les particuliers sur les dimensions ayant rapport aux démarches financières liées à la rénovation et jamais « sur la technique ». Même si les CIE abordent eux aussi les questions des incitations financières avec leurs « clients », cette thématique a pris une dimension sans commune mesure avec l'avènement du PREH. Les appels des particuliers ressemblent souvent selon Laura à la répétition d'un *leitmotiv* : « "Je veux faire ça, ça [pour désigner des types de travaux], j'ai droit à quelle prime ?" », mettant finalement au premier plan la standardisation « vers le bas » du métier, ressentie ici par une Conseillère dont la trajectoire et la socialisation sont hétérodoxes relativement aux autres carrières examinées jusqu'alors.

La carrière de Laura ne fait finalement pas ressortir des spécificités liées à l'appartenance de genre qui seraient déterminantes dans le rapport au métier de CIE<sup>170</sup>. En revanche, elle confirme plus sûrement la prédominance des variables du contexte général de recrutement, du contexte local d'exercice du métier et de l'importance des capitaux détenus par l'agent. Ces variables peuvent alors être comprises comme médiatrices de la construction du rapport au métier de CIE au présent, de la perception de la dynamique de changement affectant le métier et une garantie, relative, sur l'avenir dans un contexte d'incertitude.

#### **6.3.4 Des formes d'engagement dans la profession qui sont surdéterminées**

En standardisant le type de conseil, en abaissant l'exigence de diplôme ou d'expérience à l'entrée dans le métier et en ne permettant pas la production effective d'une identité du groupe professionnel des CIE, les commanditaires du métier, au premier rang desquels se trouve bien entendu l'ADEME, rendent paradoxalement celui-ci plus conforme aux attentes et aux exigences de la division du travail du mot d'ordre lié à la transition énergétique.

Il se trouve en effet que l'activité des CIE semble recentrer vers une activité de « guidage » des publics dans une série de choix prédéterminés en matière de pratiques domestiques consommatrices d'énergie et de rénovation thermique du logement. En tenant compte de ce qu'on a dit au cours du cinquième chapitre sur la valeur des économies d'énergie, on peut ici faire l'hypothèse que cette activité de guidage vise une mise en comptabilité homogène, c'est-à-dire susceptible d'agrégation, des travaux réalisés ou envisagés par les particuliers à partir d'un rendement d'économies d'énergie théorique standardisé.

---

<sup>170</sup> Il peut en revanche en exister dans les rapports aux collègues de travail ou dans les rapports aux clients.

C'est alors moins le *conseil technique* qui semble occuper le temps des CIE que l'*assistance technique* au montage d'opération financière. Dans ce contexte, l'exigence de neutralité attachée au métier est non seulement une absence de prise de position vis-à-vis du marché, mais aussi une absence de prise de position vis-à-vis de la forme même de la transition énergétique telle qu'elle est définie au travers de la priorité accordée à la rénovation énergétique des logements particuliers. L'autonomie critique dont ont pu jouir les CIE par le passé, au moins théoriquement, est ici neutralisée. Le métier est finalement clôturé, de l'extérieur, dans ses aspirations à la professionnalisation et par la définition d'un contenu où le mandat technique semble réduit à une expression minimale.

Cette situation semble rejetée par les plus anciens (dans une acception non biologique) des enquêtés, qui ont connu une plus grande autonomie à la faveur d'un contexte général et local plus favorable. Il n'est peut-être pas étonnant dès lors que des professionnels comme Florian, Claude ou, dans une moindre mesure Laura, choisissent la voie de la *défection* et parfois de la *protestation* (Hirschman, 1995 [1970]), même partielle. Le contenu actuel du métier les pousse à endosser de nouvelles fonctions, parfois au sein des mêmes établissements, ou à quitter le groupe professionnel. Cette définition insatisfaisante du métier induit peut-être que parmi ceux des enquêtés qui apparaissent les plus conformes aux attendus institutionnels, mais dont la définition de la transition énergétique est divergente à celle des politiques publiques, se fasse jour une revendication (*voice*) pour un changement interne au métier ou motivent ces fractions de CIE à s'engager dans des emplois plus directement associés à un « mode de vie écologique » (Loïc). Cette revendication semble cependant inaudible dans un groupe professionnel où le taux de syndicalisation est faible et la culture politique presque euphémisée<sup>171</sup>. La seule tentative de mobilisation sociale connue du groupe professionnel a d'ailleurs échoué. Finalement, le contenu actuel de l'activité de CIE semble largement dévolu aux derniers entrants. S'il exclut toute identification à celui-ci, il est accepté (*loyalty*) *a minima*, faute de mieux sur le marché de l'emploi. Sébastien, par exemple, critique le travail de CIE et aussi son groupe professionnel d'appartenance, mais, faute d'autre perspective d'emploi, accepte une prolongation de contrat malgré le peu d'assurance de voir son quotidien de travail s'améliorer.

---

<sup>171</sup> Florian excepté, peu de CIE ont mentionné la proximité avec un syndicat. L'observation d'une dizaine d'EIE dans la région d'enquête me permet aussi d'affirmer l'absence visible de documentation ou de communication syndicale. C'est uniquement lors de ma visite du siège de l'ADEME que j'ai pu croiser ce type de documentation et notamment l'affichage syndical légal, alors bien en vue non loin du bureau de la principale organisation de travailleurs de l'Agence.

## 6.4 Les Conseillers info énergie et leur travail de mise en ordre raisonnements profanes

Les sections précédentes ont permis d'éclairer les mécanismes générateurs d'un différentiel d'engagement dans le métier de CIE. La volonté de régulation et de standardisation de l'ADEME, mise en avant dans la première partie du chapitre, vise alors très certainement à pallier cette diversité et à neutraliser l'autonomie critique dont ont pu se prévaloir les CIE par le passé. Cette neutralisation a peut-être pour principal objectif d'homogénéiser la production des CIE à des fins de mise en comptabilité et en équivalence de la valeur « économies d'énergie ». C'est ce qui va être examiné dans les prochains paragraphes qui s'appuient sur l'observation du travail concret des CIE au quotidien. Cela permettra d'avancer dans l'analyse des modalités du travail de mise en ordre de la consommation d'énergie des ménages et la façon dont il peut produire le consommateur d'énergie de la transition énergétique.

### 6.4.1 Une neutralité bien tempérée

Les rapports différenciés entretenus par les CIE vis-à-vis de leur groupe professionnel et du contenu de leur travail entraînent nécessairement des relations contrastées aux valeurs de la profession. Pourtant, malgré ces variations, une valeur est défendue plus que d'autres, celle de neutralité. Elle est mise en avant par tous les profils d'enquêtés et dans toutes les situations observées de face-à-face avec le public, mais aussi dans les signatures de mails ou sur les panneaux d'affichage internes. Ce qui pose question ici c'est l'actualisation de cette neutralité dans le travail de conseil et les effets qu'elle produit. À l'examen, il apparaît que cette occurrence « neutralité » recouvre en fait quatre réalités du métier.

C'est, en premier lieu, le label officiel apposé par l'ADEME sur les EIE : *Neutre, gratuit et indépendant*. C'est-à-dire l'identité sociale institutionnellement revendiquée, la rapprochant de celle défendue par la référence au service public. En second lieu, la neutralité semble établir une frontière entre ce qu'est le métier de CIE et ce qu'il n'est pas, entre lui et les autres groupes professionnels du territoire du conseil en économies d'énergie, pour en réguler les rapports. Laura notait par exemple que c'est « la neutralité » qui lui a permis de distinguer le métier de CIE parmi d'autres métiers possibles du conseil en énergie. Bertrand (44 ans, CIE depuis un an au moment de l'enquête, en reconversion professionnelle, formé à l'ASDER, marié, deux enfants) ne dit pas autre chose, mais dans une relation directe à la pratique professionnelle pour sa part,



« Moi [comme CIE] je suis gratuit neutre et indépendant, donc je ne dirais jamais "allez voir untel" ou "n'allez pas voir untel". Par contre je suis là pour vous [aux artisans] amener du job... 500 000 rénovations par an, donc je suis là pour vous amener du job, la seule chose c'est qu'il bosse bien. Moi, je suis payé pour ça. Les artisans si tu ne leur expliques pas le retour du particulier, ils n'en sauront rien. Je ne leur jette pas la pierre, ils bossent tout le temps, la tête dans le guidon. Donc, il leur faut un vrai accompagnement. »

Troisièmement, comme le suggère Bertrand, la neutralité renvoie au fait que les CIE ne doivent délivrer aucune information commerciale aux particuliers, par exemple en recommandant tel artisan pour des travaux ou tel fournisseur pour l'accès à l'énergie au domicile. Dans ce registre, cependant, les CIE peuvent, comme Bertrand, rester vagues. Une telle position n'est concrètement pas indépendante de sa mise en œuvre réelle par des agents ayant une histoire et une éthique personnelle, bien qu'objectivable. Claude, confie par exemple qu'il a :

« [...] des astuces. Il y a des entreprises, elles sont sur nos listes, je ne les supporte pas. Mais faut pas se faire attraper. Donc je dis : "faites faire un autre devis" [...] C'est ça toutes les joies de la politique, en sachant jouer sur tous les cas [...] Quand il y a des entreprises comme X, qui a ruiné la filière solaire, bon, je ne peux pas la rayer de la liste. Donc, quand le mec il vient avec le devis de chez eux, je lui dis de faire des devis comparatifs. S'il vient avec plusieurs devis... ben je trouve les arguments, mais objectifs [...] j'en perds un peu ma neutralité, mais j'en dors quand même la nuit. ».

Ces extraits d'entretien montrent une certaine ambivalence dans la mise en acte de la neutralité des CIE. La neutralité peut être interprétée dans cette configuration comme un moyen permettant, de manière dissimulée, mais empreinte de sincérité, de réguler l'offre du marché en fonction d'appréciations personnelles ou de retour d'expériences.

Enfin, la neutralité est censée conférer un supplément de légitimité auprès des particuliers, vis-à-vis des entreprises commerciales, notamment. Les conditions réelles de cette légitimité créent néanmoins un jeu de dupes entre le public et les CIE, et la neutralité de ces derniers n'est alors, à bien des égards, que de façade. Au quotidien, les CIE relaient en fait les références promues par l'État en matière d'accès aux incitations financières à la rénovation, de critères techniques d'équipement faisant l'objet d'une subvention ou, encore, de pratiques domestiques consommatrices d'énergie. Ce qui peut duper, c'est qu'ils le font sans être bien identifiés à l'État par les particuliers qui ne savent bien souvent pas où ils se trouvent lorsqu'ils sont dans un EIE. Une ambiguïté de statut qui est soulignée en creux par Bertrand :

« Alors il y a deux choses [...] déjà, c'est le statut du CIE. Je suis financé par l'État, par subvention. Donc, même si je ne suis pas fonctionnaire, c'est l'État qui me paye. Mais mon patron, c'est celui de la structure porteuse. Je négocie mes congés, mes absences, mes maladies, etc. Mais je rends compte de mon action à l'ADEME. Donc, c'est très ambivalent et très inconfortable. Finalement, tu as plusieurs chefs, qui ne sont pas toujours d'accord. Le statut est

pourri. [...] Enfin, c'est encore plus compliqué, je dois rendre des comptes à tous ceux qui financent, la Région, etc. Mais c'est bien à l'ADEME que je rends compte. Mais l'ADEME a des problèmes aussi avec deux ministères de tutelle, etc. Néanmoins, on peut dire que c'est l'ADEME qui me donne des ordres avec les notes de cadrages. »

La neutralité des CIE est bien tempérée à l'examen. Elle tourne autour d'un seul objectif : travailler sur des aspects techniques de la rénovation énergétique des logements et de la consommation dans le but de « produire » des économies d'énergie chiffrables à partir des prescriptions de l'État. Cette neutralité est modérée à la fois parce que le champ des possibles en matière de prescription est déterminé *a priori*, mais également dans la mesure où le contrôle de l'activité par l'ADEME est une réalité concrète.

Claude relate par exemple que « les gens n'arrêtent pas de nous demander des conseils sur des artisans, on ne peut pas dire : "voilà, prenez-lui". ». Il se refuse à le faire, même s'il sait trouver des parades afin de ne pas conseiller telle ou telle entreprise. Cela n'est cependant pas sans effet. Il souligne par exemple que l'ADEME a reçu, un jour, une lettre de dénonciation d'une entreprise à son encontre. Cette entreprise voulait être mentionnée sur la liste de son EIE et lui s'y opposait. Claude tempête :

« C'était des vrais salauds ! À l'époque, en 2005, où tu avais du crédit d'impôt sur les pompes à chaleurs (PAC), ils en mettaient partout et je disais que sur de l'ancien [le logement ancien] non ! Les gens de l'ADEME nous ont dit qu'ils comprenaient notre point de vue, mais qu'il fallait mettre [l'établissement en question] sur la liste. Ils ont joué leur rôle. »

Si cette neutralité est tempérée, c'est aussi parce que l'autonomie des CIE est largement contenue par le script d'entretien induit par le logiciel *Contact*, mentionné dans la première section de ce chapitre, que les CIE ont l'obligation de renseigner. Ce script indique les informations nécessaires pour la conduite de la relation face aux clients, déterminant une certaine direction à tenir.

**Encadré 12. Une bureaucratie mal identifiée ? Permanence de David, deuxième appel du 21 janvier 2014, 14 h 30, durée : 23 minutes**

Le téléphone sonne de nouveau. David, avec son casque d'écoute et les haut-parleurs enclenchés pour me permettre de suivre la conversation, décroche. « Bonjour, Agence locale de l'énergie ». C'est une femme à l'autre bout de la ligne : « Bonjour, je vous appelle parce que je... on voudrait faire le double vitrage et aussi installer des volets roulants. En fait, je vous appelle pour savoir à quoi j'ai droit, j'ai vu la pub... » David coupe : « Très bien madame. Je vais d'abord vous demander quelques précisions sur la situation de votre logement. » Il lit son écran en se référant au script d'entretien.

Son interlocutrice est apparemment surprise : « Ah... ». Le Conseiller poursuit : « Pour vous dire à quelles aides vous pouvez prétendre, j'ai besoin de savoir la composition de votre foyer, le type de logement que vous occupez. Déjà ça et, après, on verra ensemble sur les aspects techniques. » Elle s'exécute sans mettre trop de cœur à la tâche. Le CIE la relance dans le but

de faire décliner les informations pertinentes pour le traitement de son dossier *Contact* (« Votre revenu fiscal de référence ? », « où est situé votre appartement »). Mme Susini répond à toutes les questions, laconiquement. Simultanément, David transcrit les informations sur le logiciel. « La surface ? », « de 70 m<sup>2</sup> » répond son interlocutrice. Il ouvre une page web où sont présentés les barèmes d'éligibilité aux incitations financières publiques en matière de rénovation thermique. Ces informations semblent pour le moment suffire au conseiller, qui coupe sa cliente.

[La cliente sera finalement orientée vers un autre service]

David et moi nous regardons à la fin de l'entretien. « Difficiles, les aides financières. En plus, il faut remplir "ça" en même temps [le logiciel *Contact*] » Nous n'avons pas le temps de poursuivre la discussion, quelqu'un passe la porte pour venir à la rencontre de David.

Entre les prescriptions relatives aux types d'aides financières et de travaux éligibles, les contrôles *a posteriori* de l'ADEME et des interactions avec les particuliers relativement bien encadrées par le logiciel *Contact*, la neutralité des CIE ne peut en dernière analyse qu'apparaître comme une posture de principe visant à créer des effets de confiance chez le particulier. Ces effets de confiance servent à n'en pas douter l'objectif de faire accepter tacitement des conseils désignés comme neutres. Mais ils ne sont en réalité que le produit d'une construction de l'État et de ses partenaires privés (entreprises, ONG, associations, etc.) au sein du territoire du conseil en économies d'énergie, construction définissant *a priori* de tout examen critique par le particulier ce qu'est une rénovation thermique ou une « consommation d'énergie » légitime.

À ce titre, la neutralité des CIE n'enregistre d'ailleurs pas une rupture du groupe professionnel avec le marché, ce qui pouvait être envisagé dans une première approche du métier. La valeur de neutralité semble inscrire ce groupe professionnel dans un *continuum* au moins dans la mesure où les CIE, portant l'attention sur des critères techniques exigibles par l'État, empêchent de porter l'attention sur les conditions de réalisation de ceux-ci ni sur leur efficacité réelle qui reste en grande partie théorique. *Continuum* aussi parce que les CIE participent de leur place à une fluidification du marché et à une facilitation de la mise en œuvre des prescriptions et objectifs définis par l'État et ses partenaires privés. Dès lors, on peut affirmer que les CIE participent à la production du consentement des ménages à s'engager dans une rénovation thermique ou à modifier leurs pratiques domestiques consommatrices d'énergie en éliminant, pour les particuliers qui entrent par la « porte CIE » sur le territoire professionnel du conseil en économies d'énergie, la justification de l'efficacité réelle des prescriptions et objectifs en la matière et l'arbitraire possible des orientations retenues.

#### **6.4.2 Un mandat professionnel malmené par le « sale boulot » téléphonique et la standardisation des entretiens de face-à-face**

Si la valeur cardinale de neutralité du métier est un jeu de dupe visant à produire le consentement ou produire l'assentiment des ménages à accomplir, à leur niveau, les exigences du mot d'ordre de transition énergétique à partir des mécanismes de la confiance, qu'en est-il de l'effectivité du mandat technique des CIE ? « Nous, c'est la technique » est le *leitmotiv* des CIE. La mise en avant de celui-ci s'observe autant lors des entretiens avec les CIE que lors de l'observation de leurs interactions avec les particuliers. Ce mandat technique est ainsi revendiqué publiquement par les CIE. Il est étroitement associé à l'idée de neutralité pour définir un conseil technicien sans ambition commerciale ou référence partisane, autrement dit dans l'intérêt de l'usager et donc, implicitement, l'intérêt général. D'après les CIE enquêtés, ce mandat consiste à élever le niveau de connaissances des particuliers en matière de rénovation thermique et de consommation d'énergie pour leur permettre de faire des choix éclairés.

Les CIE enquêtés soulignent leur participation à cette sorte de pédagogie de la transition énergétique au niveau local sur le thème technique, se distinguant d'autres professions (commerciale, juridique ou sociale) pour lesquelles la technique serait seulement un argument commercial. C'est ce que suggérait Laura dans l'extrait cité plus haut : « là où on a le plus d'arguments, c'est sur place. [...] Ce que je fais, maintenant, c'est que j'envoie par mail le guide [des aides financières] et demande avant l'entretien de prendre les plans [du logement] ».

Ce mandat technique renvoie alors semble-t-il prioritairement aux interactions de face-à-face avec les particuliers. C'est à ces occasions que les CIE peuvent aussi argumenter « sur le plan des logements » et ainsi mieux « contrôler » leur identité sociale et l'effectivité de leur mandat, face au public, en ayant notamment les moyens de recentrer la discussion sur ces aspects et en faisant montre de leurs compétences en la matière. L'examen de différents bureaux de CIE révèle l'importance accordée au thème de l'information technique au public.

À disposition, de nombreuses brochures d'information sur le thème des économies d'énergie et la rénovation thermique, qui mettent en scène la vie domestique. Les documents internes destinés à cadrer l'activité des CIE insistent sur la vulgarisation des thèmes de la consommation d'énergie, de la consommation rationnelle, de l'efficacité énergétique. Les unités élémentaires d'énergie économisées, la diffusion d'informations prescriptives (sur le mode du « il faut »), le nombre de contacts réalisés c'est-à-dire un rapport au client supposé trop « consommateur » et peu informé (et si ce n'est pas le cas, il est qualifié de « conscient ») semblent néanmoins souvent primer sur la pédagogie. L'aspect technique, le confort et l'usage de la consommation sont centraux, cependant, ils sont souvent réduits à une dimension objectivable et présentiste.

## 6.5 Un travail d'encadrement des références pour agir sous observations

L'observation du travail quotidien des CIE vient aussi contredire la revendication formelle de ce mandat technique, sous deux rapports au moins : le « sale boulot » téléphonique et la standardisation du conseil de face-à-face.

### 6.5.1 Le « sale boulot » téléphonique

Sur le premier plan du « sale boulot », les contacts téléphoniques ont tendance à supplanter le travail de face-à-face avec une moyenne de dix appels pour trois rendez-vous physiques en une demi-journée de permanence. Cela crée un mécontentement chez certains CIE qui soulignent la difficulté de réaliser un véritable travail sur la technique par cette modalité. Ce travail téléphonique semble alors renvoyer à une forme de dépréciation du métier, le transformant en une sorte de *call-center* chargé d'apporter des informations en matière d'incitations financières à la rénovation thermique des logements individuels. C'est ce qu'affirme par exemple Bertrand :

« Le conseil au téléphone, c'est une gageure, il faut prendre au moins une heure. Moi je préfère avoir les personnes en face. Il faut au moins expliquer le confort d'été. En dessous de douze minutes, je suis incapable de l'expliquer<sup>172</sup>. Je choisis entre accompagnement et abattage, je fais entre les deux. »

L'enquête par questionnaire confirme cette idée de substitution de l'administratif à la technique. L'analyse des réponses montre en effet que les CIE désignent plus fortement les conseils de type administratif, c'est-à-dire ceux relatifs aux aides et soutiens à la rénovation, comme se situant, au moment de l'enquête, au premier rang de leurs activités.

---

<sup>172</sup> C'est le seuil fixé par l'ADEME au-delà duquel il est préférable de recevoir le particulier. Dans la pratique ce seuil n'est qu'une recommandation.

**Tableau 4 – Classement du type de demandes des particuliers par les répondants à l'enquête CIE**

	Aide financière et soutien à la rénovation	Conseil relatif à l'usage de l'énergie	Lecture de facture	Conseil en rénovation	Information sur les dispositifs autres que financiers	Intervention en vue de faciliter la rénovation d'une copropriété	Informations sur les énergies renouvelables
<b>Score médian</b>	5	3	2	4	3	2	3
<b>Moyenne</b>	4,7	3,2	2,1	4,1	2,8	2,0	2,9
<b>Mode</b>	5	3	2	4	2	2	3

**Champ :** 195 Conseillers info énergie, France.

**Source :** Enquête personnelle.

**Note de lecture :** Les types de demandes ont été notés de 1 à 5 par les répondants. 1 signale que l'activité en question est la moins fréquente, 5 comme la plus fréquente.

La modalité téléphonique transforme le travail technique des CIE pour le concentrer, le plus souvent, sur l'accès à des dossiers de subvention pour la rénovation. Une situation que résume Bertrand par une phrase : « Aujourd'hui, on nous dit rénovation et point. » C'est certainement ce qui conduit les CIE enquêtés à voir dans le travail téléphonique ce que l'on pourrait qualifier de « sale boulot » dans le sens que Everett Hughes a pu donner à l'expression (1996). Les tâches sont répétitives. Les questions des demandeurs sont relativement standardisées autour de la préoccupation centrale de l'incitation financière. Souvent, les particuliers ne savent pas ce qu'est un EIE, arrivant là par le hasard de la plateforme téléphonique nationale (qui commet quelques erreurs). Enfin, les CIE y sont renvoyés aux limites de leurs compétences, car les demandeurs, vivant dans un monde qui ne se résume pas aux cases d'un formulaire, présentent des situations relativement plus complexes que celles prévues par le gouvernement au travers du PREH.

Pour toutes ces raisons, je crois que cette activité produit pour les CIE quelque chose comme de la dépréciation de soi dans le travail, même si c'est une dimension qui n'apparaît ici qu'en creux et qui doit être rapprochée des hypothèses formulées dans les sections précédentes. Dans leur bureau, les CIE répondent au téléphone à propos d'aide financière. Ils sont reclus dans leurs compétences techniques qu'ils ne peuvent ici quasiment pas mobiliser, et travaillent en fin de compte pour d'autres groupes professionnels du territoire professionnel du conseil en économies d'énergie qui prendront en charge effectivement les rénovations et recueilleront peut-être les dividendes directs des économies d'énergie réalisées par les ménages.

### 6.5.2 Des entretiens de face-à-face standardisés autour de principes de correction des références profanes

Sur le deuxième plan de la standardisation des interactions de face-à-face, la revendication formelle du mandat technique est bousculée dans la mesure où ces entretiens se trouvent en grande partie standardisés. Le rapprochement de deux scènes d'observation va permettre d'analyser cette idée qui n'avait jusqu'alors été que suggérée à distance de l'activité concrète des CIE.

Les deux extraits en question répondent par surcroît à la question : qu'est-ce que *faire* du conseil en économies d'énergie, en rénovation thermique ou en équipement énergétique ? Malgré la prééminence de ces thématiques dans les débats et les discours politiques sur les questions de « transition énergétique » ou de « transition écologique », la littérature sur le sujet est en effet lacunaire. Si certaines recherches déjà examinées dans les chapitres précédents ou certains textes issus du fonctionnement institutionnel apportent des éléments sur une telle question, ces conseils sont, la plupart du temps, vus de loin, c'est-à-dire à partir d'entretiens ou de matériaux de seconde main. L'objectif de cette section est dès lors aussi de participer à combler une partie de cet angle mort. Je montrerai ici la raison d'être de ce travail de conseil et ce qu'il est censé produire *pour* et *sur* les individus qui en sont les destinataires.

J'ai sélectionné ces deux scènes parmi les presque deux cents que j'ai observées<sup>173</sup>. Je vais en présenter des extraits significatifs du travail de CIE. La sélection des scènes répond à plusieurs critères : durée suffisante d'entretien pour voir apparaître toutes les dimensions du travail de CIE, même profil de « clients » et même type de demande entre les deux conseillers, enfin, qu'elles soient caractéristiques (même si stylisées) du travail de conseil des CIE tel que je l'ai observé dans son ensemble. Ces scènes mettent en relation deux des CIE dont les carrières ont été résumées plus haut : Loïc et Sébastien. Cela devrait permettre au lecteur de mieux situer ces interactions de conseil par rapport à la forme d'engagement spécifique de ces Conseillers et d'éclairer ainsi l'analyse qui suivra leur présentation.

#### *Une aide à la décision parmi d'autres possibles ?*

L'observation des scènes d'entretien entre CIE et clients met au jour l'idée que le système de références pour agir dont les conseillers de l'ADEME sont porteurs n'est en fait qu'un système de références pour agir parmi d'autres possibles. Parfois porteur de références analogues, il est à tout le moins ordonné différemment de celui des profanes qu'ils rencontrent.

---

<sup>173</sup> Une illustration du tableau utilisé pour caractériser les scènes d'entretiens est disponible annexe 7.

**Encadré 13. Permanence EIE assurée par Loïc, premier rendez-vous du samedi 22 mars 2014 à 9 h, durée : 2 heures**

Le samedi est réservé aux entretiens de face-à-face. C'est Loïc qui assure la permanence ce jour-là. Des rendez-vous ont été pris par trois « clients ». Je rejoins Loïc pour prendre un café à 8 h 30 ; il me précise que les CIE n'ont « pas le temps de le prendre » le samedi, car les rendez-vous s'enchaînent dès l'ouverture. Effectivement, juste après 9 heures et l'ouverture des portes, madame Brigaud [le nom est modifié] se présente.

Elle a 36 ans et vit seule dans le nord du département. Son revenu fiscal de référence est de 27 000 €, mais je n'arrive pas à déterminer sa profession. Elle a récemment hérité d'une maison située dans un quartier périphérique de la ville. Ce logement appartenait auparavant à sa grand-mère. C'est une maison où elle a l'habitude de passer ses vacances. Ce pavillon de quartier, bâti à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, se trouve, d'après son héritière, « dans un état pas terrible ». Le pavillon, dont je verrais les plans sans pouvoir prendre de photo, a une superficie d'un peu plus de 120 m<sup>2</sup> sur deux niveaux, séparés en trois grandes pièces dont la dimension varie entre 27 et 30 m<sup>2</sup>.

Madame Brigaud précise à Loïc qu'elle hésite sur deux points à propos de la rénovation de ce logement. Premièrement, sur la destination de celui-ci. Elle ne sait pas si elle va s'y installer, y aménager des studios pour des étudiants (un métro se trouve à proximité). Elle hésite, ensuite, sur le type de travaux de rénovation à réaliser prioritairement.

Loïc et moi nous présentons. Elle souligne qu'elle connaît l'EIE depuis cinq ans suite à des recherches concernant l'acquisition d'un poêle à bois. Les présentations terminées, elle dépose sur le bureau du Conseiller une pochette rouge volumineuse, pleine de documents de différentes sortes. Elle en extrait un carnet de notes et un stylo. Sa première demande concerne le système de chauffage. Son père, qui vit dans le centre de la France, lui a conseillé d'installer une chaudière au bois. Pour le moment, la chaudière fonctionne au charbon. Elle hésite quant à elle à propos de l'installation d'un poêle à granulés de bois dans la grande pièce du rez-de-chaussée (le salon). « Oui bon, avec un bon système de diffusion et des appoints électriques dans les chambres, ça devrait aller. Mon père est dans le centre de la France, ici, avec le soleil, ça devrait aller. Non ? » Loïc prend des notes et l'écoute attentivement, acquiesçant parfois. « Vous avez les plans ? », lui demande-t-il. Elle les a.

Dans ce premier extrait, on peut observer que madame Brigaud se réfère d'abord aux conseils prodigués par son père. Ce dernier lui propose un système de chauffage particulier : le chauffage au bois. Elle nuance la portée de cette recommandation par la dimension du climat. Loïc ne réagit certes pas directement en opposition, mais son invitation à montrer les plans du logement le situe d'emblée dans un registre technique, qui est un registre différent de celui employé de prime abord par son interlocutrice.

Madame Brigaud dépose les plans au centre du bureau. Loïc demande l'adresse du logement et cherche *via* internet une vue du logement depuis la rue afin de visualiser sa situation et son exposition au soleil. On voit le logement, c'est bien une vieille bâtisse, avec une maison mitoyenne. Loïc remarque l'exposition très propice à la captation de chaleur. « Oui, j'ai le soleil toute la journée ! » s'exclame madame Brigaud. Loïc, visiblement en pleine réflexion, se penche vers les plans, puis regarde l'écran, tout cela en quelques secondes, en silence. « Et la toiture ? C'est important... » Elle ne connaît pas l'isolant installé en toiture, précisant toutefois qu'il y a des combles perdus. Loïc en déduit que c'est de la tuile simple, « comme ça se faisait alors », qui est posée là.



Loïc commence son exploration de l'enveloppe thermique du logement : « *A priori*, la toiture est la priorité, je vous aurais dit l'isolation des murs par l'extérieur, mais bon 20 000 – 30 000 € d'après l'état que vous me décrivez, donc bon, il faut plutôt penser à la toiture ». Il continue de détailler différentes dimensions en expliquant la technique de l'isolation des combles par projection de matière en « vrac ». Il lui tend un échantillon de ouate de cellulose [un matériau isolant]. Il émet alors oralement une comparaison avec un autre matériau, la laine de verre et précise que « non seulement c'est [la ouate] plus sain, à mon avis, mais, en plus ça coûte moins d'énergie à produire ». Madame Brigaud semble convaincue [elle prend des notes pendant que Loïc parle] et le questionne sur ses éventuelles recommandations d'entrepreneurs ou d'artisans locaux adoptant « une démarche écologique » à partir de ce matériau. Loïc se saisit d'un guide des entrepreneurs et artisans locaux indépendants. Il tourne les pages tout en parlant : « Nous, à l'EIE, nous sommes neutres, on ne peut pas recommander qui que ce soit. On préconise cependant les personnes [les artisans ou entrepreneurs] ayant adopté des démarches reconnues comme *Bâtiment durable méditerranéen* (BDM) ».

L'enchaînement des deux précédents extraits tend à montrer comment Loïc, partant de la demande et du système de référence profane de sa cliente (la référence au conseil d'un proche, le climat, l'homologie énergie = chauffage, la démarche écologique) vient presque retraduire dans le langage propre des CIE la sollicitation de madame Brigaud. Il le fait en réintroduisant plusieurs dimensions croisées au fil de ce chapitre et du précédent.

D'abord, celle, centrale, de la rénovation du logement : « la toiture c'est la priorité », dit-il en dépit de ce que sa cliente semble attendre. Cette remise en scène des travaux d'isolation n'est pas innocente, car ils sont une des assises du territoire professionnel du conseil en économies d'énergie. Cette assise peut se justifier rationnellement bien entendu. Un chauffage, même performant, consomme ; un logement bien isolé peut prévenir les sur-consommations (qui ne le sont jamais qu'à partir d'une norme). En mobilisant la référence aux travaux d'isolation, Loïc revient cependant directement dans le giron de la définition de la valeur des économies d'énergie et de la figure générique du consommateur de la transition énergétique, qui induit une consommation maîtrisée en soi et saisie par le cadre déterminant de celle-ci en priorité : le logement. Loïc conduit aussi l'entretien vers le langage technique, qui n'avait pas été réellement utilisé par son interlocutrice. Ainsi, il commence à détailler les propriétés de certains matériaux comme pour mettre une distance entre le système profane de références profanes, presque naturaliste, de sa cliente et les références qu'il fait siennes dans le cadre de son activité professionnelle.

Enfin, Loïc insiste sur la valeur de neutralité du métier de CIE et l'existence de labels certifiés comme une horizon souhaitable pour le choix des professionnels devant intervenir sur le logement de sa cliente. Tout se passe comme s'il cherchait à travers ces deux éléments à créer, comme on l'a suggéré plus haut, un effet de confiance. Dans cet enchaînement de dimensions, qui ouvre l'entretien entre madame Brigaud et Loïc, on peut repérer l'ensemble

des références pour agir mobilisées par les CIE qui viennent faire une sorte d'opposition douce ou euphémisée à celles mobilisées par la cliente.

L'extrait d'une interaction de conseil mettant en scène Sébastien montre encore que cette opposition de système de références pour agir ne concerne pas uniquement le système profane, mais aussi le travail d'autres acteurs professionnels du secteur.

**Encadré 14. Permanence EIE assurée par Sébastien, premier rendez-vous du jeudi 10 avril 2014 à 15 h 20, durée : 1 h 30 (environ)**

Après quatre entretiens téléphoniques relativement longs, Sébastien reçoit un couple de personnes mariées, les Roustan [le nom a été modifié], âgés d'une soixante d'années. « Bonjour, bienvenue à l'Espace info énergie ». Tout le monde s'installe autour du bureau. Les Roustan ont eu auparavant un contact téléphonique avec David qui a commencé la démarche de conseil [ils voudront d'ailleurs aller le remercier personnellement]. Visiblement, ils sont très contents de l'accueil qui leur a été fait et des renseignements obtenus. Ils multiplient les remerciements, « on a de la chance d'être tombés sur vous [l'EIE] ». Leur venue sur place est motivée par une demande de conseils sur les devis obtenus après consultation de différents artisans et entrepreneurs du bâtiment. Ils souhaitent également des précisions sur le « bon usage » de l'énergie dans leur pavillon, une fois celui-ci rénové, « pour faire vraiment des économies ».

Les Roustan sont un couple de retraités (66 ans pour madame et 68 ans pour monsieur) vivant depuis près de trois ans dans une commune proche du littoral. Elle est en retraite d'une carrière d'employée territoriale et lui d'ouvrier de chemin de fer. Le revenu fiscal de référence du ménage est de 27 829 € par an, tout juste au-dessus du plafond ANAH qui catégorise un ménage comme modeste. Leur pavillon, acheté il y a peu de temps, à une dimension de 100 m<sup>2</sup>, de plain-pied. Construit dans les années 1940, il n'a jamais été rénové. Leur facture d'électricité avant travaux s'élève à 1 200 € par an. Dans ce logement, ils n'ont « ni chaud ni froid », signifiant qu'ils sont à peine à l'aise en toute saison.

Sébastien ouvre le dossier des Roustan à partir du logiciel *Contact* de l'ADEME. Il reste face à son ordinateur, sans leur parler, mais en adressant des sourires, le temps que le logiciel se mette en état de fonctionnement. Madame sort un petit carnet de notes. Monsieur me regarde, il me demande quel est mon « rôle ». Je le lui explique. Il en profite pour me dire « ici, la technique c'est bien ». Madame Roustan, satisfaite, renchérit, « être reçu comme ça [comprendre à l'improviste] vraiment ! ». Sébastien qui a, enfin, ouvert leur dossier [David a pris quelques notes suite à leur échange téléphonique] décline les travaux envisagés : « Bon, donc, vous voulez faire la toiture, les fenêtres et installer un poêle à bois, c'est bien ça ? [Les Roustan en conviennent, il poursuit]. Apparemment, donc vous avez droit au CIDD et à la prime, donc 25 % de crédit d'impôt plus les 1 350 € de prime. C'est ce qu'a marqué mon collègue. C'est bien ». M. Roustan marque son approbation en hochant la tête.

C'est sa femme qui reprend la parole. « Tout ça, on est bon. Maintenant, il faut voir pour les équipements. Sur les devis et sur le papier de l'ADEME [elle sort de sa pochette le fascicule ADEME concernant les incitations financières, envoyé par David], ils disent qu'il faut un SW compris entre 1,3 et 1,7... mais je ne sais pas c'est quoi moi. » Son époux poursuit la même idée : « Ben oui, parce qu'on se fie à ce qu'ils nous disent, les artisans, donc si vous pouvez voir [les devis, qu'il tend à Sébastien] ». Ce dernier les consulte, détaille chaque ligne avec son stylo : « bon, bon, pas bon... ». Il se dresse ensuite. « Bien [d'une voix décidée], il manque une partie des infos là, c'est pas bon. Il faut les faire refaire, sinon, ça ne passe pas [pour l'obtention du CIDD et de la Prime] ». Monsieur Roustan note néanmoins que l'inscription « conforme au CIDD » apparaît sur le devis. Sébastien le concède, mais précise que ce n'est pas cette information qui doit apparaître : « parce que conforme à quoi, à qui ? » reprend-il de façon aimable. Il parcourt maintenant le devis avec monsieur. Ils s'arrêtent sur chaque équipement ou

type de travaux et Sébastien d'en préciser les caractéristiques techniques qui doivent figurer pour respecter le format demandé par l'administration fiscale. Madame prend des notes.

Dans ce qui précède, on peut d'abord observer que les époux Roustan sont gagnés par la confiance vis-à-vis des CIE, suite principalement à l'intervention de David. Il semble que cet effet de confiance ait pu être obtenue par l'action de guidage réalisé auprès d'eux par ce premier conseiller. Les époux étaient *a priori* comme égarés au cœur du territoire professionnel du conseil en économie d'énergie et David aurait, en quelque sorte, réussi à le clarifier pour eux, c'est-à-dire à l'ordonner, notamment en leur indiquant les démarches à entreprendre auprès des artisans.

Sébastien prend la suite et poursuit ce travail d'ordonnement avec l'avantage d'avoir déjà une partie de la confiance des Roustan. Il ne faut dès lors pas négliger son examen des devis. Avec beaucoup d'aplomb, il les détaille et y distribue les bons et les mauvais points, profitant de la légitimité qui lui est conférée par ses interlocuteurs, dans une scène qui n'est pas sans rappeler l'expérience scolaire. La confiance déjà gagnée des Roustan, redouble peut-être l'efficacité de son approche assez autoritaire et de son jugement tranché : « il faut les refaire [les devis] », comme un professeur dirait : « copie à revoir » ! Au contraire de la situation impliquant Loïc et madame Brigaud, l'intervention de Sébastien ne vise pas seulement les clients. En évaluant ainsi les devis comme « à refaire », tout se passe comme s'il évaluait à travers eux les artisans consultés et se posait comme garant du dernier mot en matière de référence pertinente. On peut observer cette logique de tri et de chevauchement des acteurs du territoire, d'affrontement de système de références professionnelles, dans un autre extrait de l'échange entre madame Brigaud et Loïc.

De nouveau, madame Brigaud expose à Loïc quelques devis d'un entrepreneur qu'elle a « présélectionné » même s'il n'est pas « très branché énergie ». Elle demande des conseils. Loïc ne commente pas trop ces devis, mais signale l'existence du label « Reconnu garant de l'environnement » ou RGE. Il l'incite à accorder sa préférence aux artisans et entrepreneurs qui possèdent déjà ce label qui sera de toute manière bientôt obligatoire. Il propose à Mme Brigaud de faire des comparaisons des devis de « son » artisan avec ceux d'autres d'artisans ou entrepreneurs labellisés RGE, avant de prendre sa décision. Après diverses considérations financières concernant les subventions de l'ANAH qui permettent incidemment d'apprendre que la conseillère bancaire de madame Brigaud n'a pas proposé d'EPTZ alors qu'elle travaille dans une banque partenaire du dispositif – provoquant les critiques de Loïc à propos des banques –, la question environnementale est soulevée par la cliente de l'EIE.

*Limiter le champ des possibles*

Ce qu'on a appelé le travail d'ordonnement de la réalité sociale de la consommation d'énergie conduit de surcroît les CIE à limiter les ambitions et les attentes des particuliers. On peut encore revenir à la scène d'entretien entre Loïc et madame Brigaud pour en donner un bon exemple.

Madame Brigaud reprend la main sur l'entretien, à partir d'éléments « plus pragmatiques ». Elle s'élançait : « Bon, en fait, ce n'est pas encore ma résidence principale, donc qu'est-ce qu'il est possible de faire ? Au niveau des aides... ». Loïc se redresse sur son siège. Il commence par détailler la distinction « propriétaire bailleur/occupant ». Il lui signale que si elle décide d'être bailleuse, elle sera uniquement éligible aux subventions de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat [ANAH], sous condition de plafonnement des loyers. Donc, pas de CIDD, d'EPTZ ou de prime à la rénovation. « Mais bon, pour l'ANAH, le financier, tout ça, je vous conseille de voir l'ADIL », conclut-il. À quoi elle répond simplement : « D'accord, l'ADIL, et vous avez une carte ou quelque chose comme ça ? ». Loïc est déjà en train de chercher un document présentant les coordonnées de l'ADIL. J'ai l'impression que l'entretien va se conclure rapidement quand, tendant un dépliant de l'ADIL, il reprend : « nous c'est plutôt la technique, donc on va faire le tour de la maison ensemble, le tour de l'enveloppe [thermique] ». Les deux se penchent de nouveau sur les plans, moi aussi.

« Mais, les fenêtres, relance-t-elle. Des artisans m'ont conseillé le PVC, je ne sais pas, je croyais que ce n'était pas très bon. » Loïc réfléchit, regarde la position des vitrages sur le plan. Il se lance, enfin, calme, comme à son habitude : « Bon. Chaque matériau a des avantages et des inconvénients ». Il prend des exemples concernant le fer, le bois, le PVC, mais précise que « c'est le vitrage qui doit respecter quelques caractéristiques : Sw, Uw<sup>174</sup> » puis il explique (sans détailler leur contenu) que ce sont des coefficients thermiques importants, qui plus est pour l'obtention des subventions à la rénovation thermique du logement. Pour sa démonstration, il mobilise des schémas qu'il fait lui-même sur une feuille blanche, des graphiques sur internet. La scène dure quelques minutes, sa cliente ne semble pas plus comprendre que cela. Loïc précise finalement pour résumer que le principal est de respecter les critères des incitations financières « qui sont bien pensés, quand même ». Il lui donne un exemplaire d'un guide ADEME relatif à celles-ci, qu'il va chercher sur le présentoir tournant derrière lui. Madame concède ensuite qu'un artisan lui a « conseillé de garder les fenêtres pour des raisons esthétiques », car « ce sont des fenêtres typiques, avec un volet intérieur... l'artisan ne voulait pas toucher la structure ». Le Conseiller suggère que « oui, mais du point de vue thermique... » avant de détailler une technique qui consiste, sur des fenêtres à l'esthétique particulièrement remarquable, à ne changer que la vitre, mais que c'est un travail délicat et coûteux.

Si Loïc peut se montrer très sûr de lui ici, comme je le crois, c'est que l'entretien se situe sur son terrain légitime de CIE et sur le terrain légitime de sa juridiction du conseil en économies d'énergie : la technique. Comme Sébastien dans l'extrait précédent, Loïc s'oppose par ses arguments aux conseils d'autres professionnels du territoire, des artisans en l'occurrence, pensés peut-être jusqu'alors par madame Brigaud comme des consultants pertinents pour s'orienter dans le domaine de la rénovation de son logement. La démonstration

---

<sup>174</sup> Le lecteur sait que Loïc désigne par là des coefficients thermiques. Il peut également se reporter à l'annexe 8 pour une rapide définition de chaque coefficient.

que Loïc entreprend de son maniement expert des indicateurs et des coefficients, sans plus d'explication à sa cliente, impose presque par un tour de force une position dominante sur ces sujets, sans contradiction ni justification.

Ce n'est pas le seul effet de sa manière d'argumenter. Lorsqu'il manipule les coefficients et lorsqu'il manipule les différents registres d'aides financières auxquels pourrait peut-être prétendre madame Brigaud, Loïc limite aussi le projet de celle-ci. Il l'encadre par une série d'empêchements administratifs et techniques qui, pour être dépassés, nécessite des ressources, par exemple matérielles, qui permettrait de faire « sans » les CIE et sans les aides de l'État. En décrivant d'autres acteurs, comme l'ADIL, mais aussi les artisans BDM dans l'extrait précédent mettant en scène ces deux acteurs, Loïc guide enfin madame Brigaud dans le territoire du conseil en économies d'énergie. Il lui en impose même en quelque sorte sa cartographie. L'officialisation du label officiel pour la rénovation recouvre d'ailleurs cette double fonction d'empêchement et de guidance, comme on peut le voir de manière assez crue et cynique avec Sébastien ci-dessous.

Madame Roustan reprend un devis en main, elle montre au CIE le logo RGE qui y est apposé. Un seul des artisans qu'ils ont consultés possède ce label. Elle veut savoir de quoi il retourne. Sébastien apporte les éléments sur cette « qualification RGE ». Si elle n'est pas encore obligatoire, il conseille néanmoins au couple de retenir pour leurs travaux les artisans labellisés RGE pour la réalisation de leurs travaux, « on ne sait jamais, et puis *c'est reconnu*, donc bon, autant s'assurer », ajoute-t-il.

Il ouvre un document sur son ordinateur et invite les Roustan à le regarder avec lui. Il s'agit d'un tableau comparatif des isolants. Sébastien les détaille avec les époux Roustan. Il veut montrer que ce qui compte c'est le ratio prix/facteur d'isolation. « ... et je crois qu'il faut aussi respecter une certaine épaisseur non ? » demande M. Roustan. « En réalité, c'est le facteur isolant qui compte, la densité du matériau et sa résistance thermique », précise le Conseiller. « Pour la toiture, reprend-il, le R (donc le facteur d'isolation) doit être de 7 et pour les murs, de 3,7... bon ce n'est pas extraordinaire ce qu'ils demandent » [Sébastien le montre en même temps sur la brochure ADEME, en renvoyant de manière générique aux pouvoirs publics, mis ainsi à distance de la scène par généralisation]. Le couple demande un supplément d'information sur le R : « Aie ! Vous parlez trop vite » [Sébastien a bien un débit de parole assez rapide]. Le CIE reprend alors par le menu :

« Donc, vous avez l'épaisseur divisée par le lambda, en gros la capacité isolante. Ça donne ce fameux R. À partir de là, vous savez à quoi vous en tenir. En fait, ça ne sert à rien d'avoir beaucoup d'épaisseur d'un matériau qui n'isole rien. Et inversement. Vous comprenez ? Un R de 7, pour le toit, hein, ça veut dire que si le lambda est élevé, vous mettrez moins d'épaisseur. Bon ça ne veut pas dire que vous allez faire des économies... »

« Je prends des notes, je prends des notes, faut hiérarchiser » fait remarquer Mme Roustan. Son époux suggère que lui-même devrait reprendre le chemin de l'école pour comprendre tout ce que dit Sébastien.

Au cours de cette scène, Sébastien recourt au label « RGE » pour orienter les clients en ce qui concerne leur choix d'artisans. En réalité, ces labels n'existent pas seulement pour mettre

en visibilité la qualité supposée de tel ou tel artisan. Ils opèrent aussi un tri entre références et organisent le secteur. Le label RGE, par exemple, est le fruit d'une collaboration entre les services de l'État et les grandes fédérations du bâtiment, vers lesquels, *volens nolens*, les CIE orientent les particuliers. À sa création en 2011, ce label vient faire en quelque sorte place nette dans le domaine des certifications écologiques des travaux de rénovation et de construction des logements, tout en renforçant le monopole des grandes fédérations du bâtiment. C'est ce qu'ont par exemple établi Jean Frances et Aurélie Tricoire dans une recherche récente (2016) consacrée au thème. On peut retenir de leur synthèse sur la question qu'afin de

« simplifier la lisibilité, pour les clients, de l'empilement des différents labels et signes de qualité dans la filière, l'État et les représentants du secteur créent le label RGE, défini en 2011 par des pouvoirs publics (ministère de l'Environnement et ADEME), des organismes de certification (QUALIBAT, QUALIT'ENR et QUALIFELEC) et des représentants des professionnels (FFB et CAPEB). Pensé comme un label de labels, à savoir comme un certificat attestant qu'une pluralité de marques satisfait à un socle commun de qualités, RGE a pu, dans un premier temps, être demandé par les Éco-artisans et les Pros de la performance, mais aussi par les artisans non affiliés à une organisation professionnelle. Après quelques évolutions, devenir RGE nécessite actuellement que le professionnel suive une formation aux économies d'énergie pour les entreprises et artisans du bâtiment [organisée par les fédérations du bâtiment] » (Frances, Tricoire, 2016).

Pour le client, un tel label donne certainement les apparences de l'assurance, autrement dit met en règle au cas où les choses tourneraient mal. Le label a également un effet limitatif ou dissuasif sur les artisans mobilisables pour la réalisation de travaux et assure aussi une régulation du secteur et hiérarchise les choses. C'est bien cette opération de hiérarchisation (du plus au moins qualifié, par exemple) que saisit madame Roustan en toute fin de cet extrait. Cela est d'autant plus remarquable que son affirmation suit directement un passage où Sébastien détaille un ensemble de propriétés techniques, faisant mine de les expliquer, tout en concluant que la garantie d'économies d'énergie n'est pas certaine. Le pouvoir de hiérarchiser pour mieux régner.

### *Une logique bureaucratique redondante pour les ménages*

Si le travail d'ordonnement de la réalité sociale de la consommation d'énergie des CIE peut s'avérer efficace, c'est aussi parce que, comme on va le voir ci-dessous avec les époux Roustan et Sébastien, son déploiement en interaction vient faire écho à d'autres expériences vécues de la relation de service administratif par les clients.

Le couple Roustan semble maintenant au fait de la manière de demander la rectification des devis aux professionnels du bâtiment. Madame soulève alors une question concernant le CIDD.

Elle souhaite savoir quelle est la case « à cocher » pour déclarer les travaux et s'ils seront « contrôlés » [si l'administration viendra contrôler l'effectivité des travaux et leur correspondance avec les déclarations]. Sébastien indique que la case semble « changer chaque année », qu'il faut bien regarder la notice de la déclaration d'impôt. C'est visiblement tout ce qu'en la matière il peut leur apporter comme information.

[Sébastien télécharge un fac-similé d'une déclaration d'impôts et s'efforce de trouver la case correspondante avec les Roustan, sans succès, ils abandonnent].

Sébastien reprend les devis et détaille de nouveau avec le couple chaque point, il fait montre d'une grande patience. À cette occasion il repère des erreurs dans les devis, qu'il ne se prive pas de signaler, comme la mention RT, pour réglementation thermique, à la place du coefficient R. Après ce nouveau tour de table, M. Roustan relance Sébastien : « et, finalement, vous nous conseillez quoi comme isolant pour moins consommer d'énergie ? ». Le CIE, sans trop de conviction à ce qu'il semble, répond simplement : « bon, écoutez, c'est juste l'empreinte écologique, des trucs comme ça, bon c'est rien. En fait, ce qui compte c'est vraiment le rapport qualité-prix, et là vous avez le tableau pour ça, que je vais vous imprimer ».

[Il imprime les tableaux. Quelques brèves minutes se passent. Il revient. Dans l'intervalle le couple discute et M. Roustan dit à son épouse « parle-lui du PTZ [pour EPTZ] ».

À Sébastien assis, Mme Roustan suit la demande de son époux : « Ah oui, et le PTZ [prononcé : leu Pétézed] ?, on voudrait faire la demande. Vous pouvez nous en dire deux mots ? » Sébastien ne se soustrait pas à cette demande :

« Oui, là, il faut retirer les formulaires à la banque, votre banque. Refaire les devis comme je vous l'ai dit, hein. Il faut remplir les formulaires avec votre banquier. Mais attention, parce que la banque, on a eu des retours, les banques refusent et pas mal de gens reviennent, donc insistez. Les formulaires, il faut bien les faire signer par l'artisan bien dans les cases, comme ça ils [les employés de la banque] n'ont rien à dire ». Madame paraît satisfaite de la réponse « engagée » de Sébastien. Elle paraît remettre un instant ses idées en place à haute voix : « Bon, je vérifie, je crois qu'on n'oublie rien ».

« C'est compliqué de faire le tri, heureusement qu'on [désignant Sébastien à mon adresse] les a trouvés ». Ce dernier sourit dans ma direction, un peu gêné du compliment peut-être, puis il reprend.

« Case à cocher » sur des formulaires d'impôt, prêt à taux zéro, rapport qualité-prix, l'ensemble des dimensions mobilisées dans cette scène indique que le travail d'ordonnement des références pour agir dans le domaine de l'énergie entrepris par les CIE s'appuie en grande partie, aussi, et trouve peut-être son efficacité, dans la correspondance qu'il entretient avec d'autres systèmes, auxquels sont déjà, *a priori*, socialisés les clients. Il s'agit ici de l'administration, du secteur bancaire, du secteur marchand. Le CIE – et le travail d'ordonnement de la réalité sociale de la consommation d'énergie – doit semble-t-il aussi être compris comme un carrefour cognitif d'un ensemble de secteurs d'activité.

*Les pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie en ligne de mire pour créer de la valeur à partir des économies d'énergie*

Malgré la réserve formulée presque incidemment par Sébastien sur la possibilité d'économiser de l'énergie avec certains travaux, c'est pourtant bien des économies d'unité élémentaires attendues à partir des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie que visent les CIE. Ils le font à partir de l'ensemble de leurs conseils, préconisations et opérations d'ordonnement. L'utilisation du chauffage occupe dans cette intention une grande partie de leur effort en la matière.

Loïc résume enfin la situation, comme pour conclure, puis il revient au thème du système de chauffage qui, après tout, était le thème initial de leur discussion. « C'est la grande question ! » Le Conseiller demande à Mme Brigaud les raisons qui l'ont poussée à envisager l'installation d'un système individualisé avec le pôle à granulés dans le salon et des appoints électriques dans les chambres et autres pièces. « C'est un commercial, il m'a dit que ça chaufferait partout ». Loïc suggère que la configuration de la maison (il montre alors le plan, en désignant quelques endroits) ne permet pas ce genre de chose. Sa cliente précise que « le gaz arrive en fait dans la maison pas encore raccordée ».

Concernant les chauffages électriques d'appoint qu'elle envisage d'installer dans les chambres, Loïc affirme qu'il faut faire une distinction entre le rayonnement (qui diffuse sa chaleur à l'horizontale) et le convecteur (moins cher, mais qui chauffe vers le haut et oblige à une consommation plus importante). De plus, selon lui, le chauffage électrique entraîne plus de charges, quel que soit le système. Il en vient à lui conseiller une pompe à chaleurs air/eau, avec diffusion par conduit dans toute la maison. Une opération qui, selon le CIE, coûterait autour de 15 000 ou 20 000 € pour ce type d'habitat. Madame Brigaud marque alors sa préférence pour l'électrique : « Bon, déjà, c'est cher là, il me semble. L'électrique, avec du double vitrage, cela devrait aller, non ? ». « Si c'est rayonnant, oui » ajoute Loïc.

Pour Mme Brigaud, la chaudière à granulés de bois pose elle aussi des problèmes d'impacts environnementaux, sur les écosystèmes notamment. Pour la contredire, ou lui montrer qu'il est préférable d'adopter ce type de système, Loïc déroule un argumentaire très personnel au sujet des systèmes électriques.

Pour lui, en France, on a trop tendance à penser que l'électricité est « décarbonée », mais ce terme est, selon ses vues, « synonyme de nucléaire », qui, lui, est consommateur de carbone sur toute la chaîne. L'électricité, aussi, durant les périodes de pointe, « est tout sauf décarbonée : centrale au fuel, charbon étranger... ». Madame s'efforce d'imposer ses arguments en soulevant que la soutenabilité sociale d'un poêle à granulés est aussi en cause. Il faut bien transporter les sacs, les stocker. On fait hériter les éventuels futurs locataires ou héritiers de la maison d'un système relativement contraignant de la sorte, système qu'ils n'ont pas choisi. Loïc souscrit à ces arguments, mais prend le parti de souligner qu'ici c'est une dimension individuelle de la soutenabilité alors que le nucléaire engage une dimension collective. [...]

Ce dernier extrait, qui ramasse en partie toutes les observations faites jusqu'ici, permet de considérer avec précision comment Loïc affirme la finalité de toutes ces recommandations : une moindre consommation théorique d'unité élémentaire d'énergie. Les pratiques et références domestiques mobilisatrices d'énergie, ici *via* l'utilisation du chauffage, sont, dans ce cas au moins, en ligne de mire de son intervention dans la mesure où c'est toute la maison, « la configuration de la maison », qui l'intéresse comme cadre des pratiques. Loïc s'y réfère d'ailleurs de manière relativement décontextualisée, car ne faisant aucun cas de l'utilisation



réelle de la maison. En la matière, aussi, la dépense financière associée à l'atteinte de cette moindre consommation pour la cliente ne semble pas directement ou pas principalement lui importer.

Un autre élément me semble évident dans cet extrait. On peut y examiner que, parfois, les conseillers sont amenés par leur client à justifier tout ce processus qui induirait une moindre consommation et une transformation de leurs références pour agir, même à un prix élevé. Mis dans cette situation par une intervention de madame Brigaud, Loïc soutient de manière très générale et vague, dans un premier temps, une justification de type écologique, avant que sa cliente ne vienne quasiment le contredire. Lorsque Loïc est ainsi appelé à se justifier et est contredit par madame Brigaud, il semble manquer d'arguments tirés exclusivement du registre professionnel. On pourrait presque imaginer que, déstabilisé et laissé à ses propres ressources et convictions, sa position professionnelle et l'ensemble de l'équipement donnant efficacité à son conseil ne suffisent plus.

Pour aller au-delà de ces justifications et cette mise en danger, c'est encore Sébastien qui permet, par son dépouillement éthique en la matière, d'exacerber la logique sous-jacente à l'ensemble des efforts entrepris par les CIE : créer de la valeur par les économies, notamment au travers de certificat d'économies d'énergie.

Sébastien reprend à l'intention des Roustan. « Ah, oui, j'oubliais un peu. Les Certificats d'économies d'énergie (C2E). Vous connaissez ? On vous en a parlé ? ». Le couple répond par la négative. Le CIE repart pour une explication détaillée : « Bon, vous avez des "obligés", les fournisseurs ou producteurs d'énergie. Ils ont des obligations de réaliser des économies d'énergie, aux alentours de 20 % par an, je crois. Bon, comme ils n'y arrivent pas, ils [les obligés] ont le droit de racheter les économies des autres : vous, moi ; qui font des économies avec l'énergie, sous forme de certificat, avec des travaux principalement. L'isolation extérieure vaut tant, etc. Quand vous voyez des artisans labellisés Bleu Ciel EDF, souvent, eh bien ils sont rémunérés avec des certificats cachés qu'ils revendent à EDF. Enfin, c'est compliqué, plus que ça. Regardez. [Il ouvre une page Google sur internet et tape "certificats d'économies d'énergie". Des adresses de site web d'entreprises rachetant des C2E apparaissent.] Ils se battent tous pour être en première ligne, là sur la page Google. Après il y a différentes modalités de rachat : chèque, bons d'achat. En fonction de l'obligé [à titre d'exemple, l'entreprise Carrefour propose des bons d'achats pour son supermarché]. Il faut leur envoyer la facture des travaux » [potentiellement les Roustan peuvent prétendre à près de 1 000 € de C2E selon la recherche de Sébastien].

### **6.5.3 La mise en ordre des références pour agir profanes comme mise en ordre cognitive du rapport marchand à l'énergie domestique**

Ces extraits et les dimensions d'analyses qui y sont associées permettent en premier lieu de comprendre tout ce qui dispose les CIE à se reconnaître comme experts dans le domaine technique de la rénovation du logement et de la consommation d'énergie. Ils y sont

publiquement amenés à faire valoir leur savoir en la matière et ont les moyens matériels d'imposer ce savoir au public par la mise en scène de l'expertise. Voilà peut-être pourquoi cette activité de conseil de face-à-face est tant valorisée par eux par rapport au conseil téléphonique.

La mise en regard de ces scénettes est d'autant plus heuristique qu'elle permet d'apercevoir la manière dont deux profils de CIE *a priori* opposés rencontrant des ménages aux profils éloignés, peuvent produire de manière relativement homogène le même travail de mise en ordre des références pour agir dans le domaine de l'énergie et comment ils le font.

Les descriptions de la rencontre entre Loïc et madame Rigaud laissent observer, par exemple, un travail d'imposition de la manière dont il convient de se conduire face au marché de la rénovation. Le conseiller s'emploie effectivement à contrecarrer les autres formes de conseils reçus par la cliente : de la part de sa famille (son père), du secteur marchand (les artisans, le commercial). Tout son travail semble entraîner la rénovation du logement de madame Rigaud vers une direction qui n'est en soi pas une règle imposée, forcée et contrainte, mais qui est déduite des multiples empêchements soutenus par les incitations financières de la puissance publique.

Ce travail de mise en ordre des références pour agir peut même prendre les contours d'une normalisation avec le label RGE, mobilisé tant par Loïc que par Sébastien, comme condition à l'obtention des subventions de l'État. Tout se passe ici comme si le faisceau de conseils des CIE relevait d'une sorte de conduction, si j'ose dire pour désigner leur manière de conduire les individus, des conduites pour la rénovation, entraînant de proche en proche une transformation des références pertinentes pour les pratiques domestiques consommatrices d'énergie qui seront encadrées par un certain type d'enveloppe thermique, cadre déterminant de ces pratiques. Ce travail d'imposition des références propre au marché de l'énergie se déduit également des préconisations techniques que relaient les CIE.

Une telle idée s'observe assez explicitement dans la situation des époux Roustan lorsque l'entretien se concentre autour du coefficient  $R$ . Le seuil et le contenu de celui-ci est accepté sans condition par Sébastien et, par eux, sans discussion. Le seuil de ce coefficient est imposé comme un standard qui va de soi, sans que ni sa provenance ni son mode de calcul ne soient jamais questionnés au cours des entretiens<sup>175</sup>. L'action des CIE sur les pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie et les références en matière de rénovation thermique du logement des particuliers est aussi renforcée par la légitimité attribuée aux Conseillers par le public.

---

<sup>175</sup> Pour être précis, ce n'est le cas dans aucun des entretiens observés, même si des CIE ont pu m'affirmer en privé qu'« on peut faire mieux » que ce seuil.

Madame Rigaud est par exemple sans alternative bien solide pour la sélection de sa future modalité de chauffage. Elle doit s'en remettre à un agent méconnu mais qui semble, notamment en raison du cadre de l'interaction<sup>176</sup>, être un interlocuteur privilégié en la matière.

Ce travail d'ordonnancement des références profanes est accompli également au travers de dimensions plus fines, qui viennent confirmer que les CIE participent, peut-être plus que d'autres groupes, à la diffusion d'une vision ou d'une pensée d'État sur ce que doit être la rénovation thermique du logement et le marché en la matière<sup>177</sup>.

Ainsi, et en premier lieu, les termes des discussions entre les CIE et les particuliers sont imposés du dehors, par des textes officiels, produit d'un travail d'élaboration administratif préalable. Ces textes déterminent les critères socio-techniques d'éligibilité aux incitations financières, prescrivent quels travaux de rénovation en sont ou n'en sont pas. En second lieu, s'affirme une vision de ce qu'est un artisan capable de réaliser ces travaux. En la matière, la neutralité n'est qu'un vain mot. Le label RGE, par exemple, est construit, avec la collaboration des grandes fédérations du bâtiment, vers lesquels, *volens nolens*, les CIE orientent les particuliers, excluant les petits artisans ou les non-affiliés, les méthodes alternatives de construction, etc.

Enfin, les CIE sont les relais d'une pensée d'État relative à l'organisation et la stratification sociale des publics. Leur formulaire, les catégories et seuils financiers qu'ils mobilisent créent des « publics », au sens de la formation de catégories distinctes de bénéficiaires, de types de travaux, d'orientations possibles en matière de rénovation. Pour renforcer cette idée, on peut dire que la notion indigène de « bouquet de travaux » est bien, par exemple, la vision de l'État de ce que doivent être les 500 000 rénovations thermiques de logement d'ici 2017, une combinaison même *a minima* des deux opérations techniques sur les logements, sans condition (en dehors des publics bénéficiaires de l'ANAH, mais de façon toute théorique encore) d'économies d'énergie réelles. Le bouquet de travaux est pourtant, dans ces situations, une référence centrale des CIE face aux particuliers, car il permet aux premiers d'inciter les seconds à en faire plus (dans les critères fixés par l'État) pour atteindre un crédit d'impôt à 25 % et prétendre à la Prime de rénovation énergétique.

En dehors des permanences, bien sûr, certains CIE n'y adhèrent pas et critiquent cette vision d'État qui leur semble minimaliste. Ce qui ne les empêche pas de prendre leur rôle, la

---

<sup>176</sup> Comme l'affichage de neutralité, la mobilisation de matériels officiels est redondante avec d'autres territoires professionnels liés à la bureaucratie d'État.

<sup>177</sup> Ce développement n'est pas sans lien avec « Esprit d'État » de Pierre Bourdieu (1994b, p. 101-133.).

plupart du temps, même avec quelques variations. Dans le cas de Loïc, le contact direct avec le public permet d'exprimer à un moment son penchant écologiste et d'opérer une critique et une requalification des états de choses en matière de rénovation thermique des logements. Il prend position, comme lorsqu'il met élogieusement en avant la démarche BDM. Or, au moment de l'entretien, aucune évaluation de maison de particulier en phase d'usage n'avait été réalisée sur des logements ayant adopté la démarche de construction BDM. Sa position est, par voie de conséquence, purement théorique ou de conviction.

Du côté de Sébastien, la loyauté aux textes canoniques de la rénovation thermique des logements et à la dimension pragmatique de cette politique publique reste de mise. Il faut produire, rénover. Là encore, cependant, la croyance dans la pertinence de la démarche prévaut sous toute forme de vérification. Il apparaît dès lors en filigrane que le mode privilégié d'ordonnancement des références pour agir par les CIE s'appuie sur la croyance en l'efficacité d'une approche qui par sa décontextualisation et son langage techniciste se donne en dehors de toute possibilité de vérification.

## **6.6 Conclusion : ordonner les références pour agir des profanes par la pratique de conseil, entre effets de confiance et fétichisation de la consommation**

Le métier de CIE est défini par ses commanditaires comme neutre et indépendant. C'est aussi de cette manière qu'il est approprié par la plupart de ces praticiens. Ceux-ci revendiquent de plus un mandat de pédagogie technique en matière de consommation et économies d'énergie. En première analyse, ce positionnement professionnel de neutralité et ce mandat distinguent le groupe professionnel CIE des autres protagonistes du territoire du conseil en économies d'énergie, notamment ceux du secteur marchand pour lesquels ces postulats ne sont pas centraux (chapitre 5).

Dans le cours du chapitre, on a pu examiner que la neutralité des CIE est cependant relative et que le mandat technique revendiqué ne semble pas réellement effectif, en tout cas si l'on s'en tient à sa définition formelle. L'affichage de neutralité est dans le cas de CIE comparable à une technique sociale visant à contourner un procès de justification de leur position professionnelle en les associant notamment à l'univers de l'administration publique et à l'intérêt général. L'objectif est peut-être ici d'améliorer les chances d'obtenir le consentement des ménages à se fier à leurs conseils et à leur système de références pour agir, afin de s'engager

dans un certain type de rénovation des logements et orienter d'une certaine manière leurs pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie.

En ce qui concerne le mandat technique des CIE, l'enquête a mis en évidence que celui-ci est essentiellement attaché aux économies théoriques d'unité élémentaire d'énergie consommée par les particuliers, de kWh d'électricité ou de m<sup>3</sup> de gaz. Mais le calcul de ce volume est seulement indexé sur le nombre de dossiers de soutien à la rénovation pris en charge par les CIE. Il n'est en fin de compte pédagogique qu'à la limite, c'est-à-dire dans le cas où les CIE reçoivent des individus capables de discuter les conseils dans un langage à peu près semblable au leur.

La revendication d'une neutralité et d'un mandat technique, dont la mise en œuvre apparaît éminemment problématique, interroge, en conclusion, sur la démarcation réelle entre les CIE et d'autres acteurs du territoire professionnel du conseil en économies d'énergie, inventoriés dans la partie précédente. Il ne semble pas y avoir de différences significatives en termes de portée et de contenu du conseil. Les CIE ne se différencient pas décisivement des acteurs commerciaux du marché de l'énergie. Bien plus, de nombreux d'indices de cette étude de cas permettent d'affirmer que le territoire professionnel du secteur en économies d'énergie paraît moins se composer de segments étanches qu'il ne serait organisé dans un *continuum* où puissance publique et secteur marchand se chevauchent et se complètent dans un même objectif. On serait alors en droit d'affirmer que tout se passe comme si le mot d'ordre de transition énergétique et les transformations qu'il appelle chez les particuliers dans leur manière de raisonner leurs pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie se trouvaient effectivement distribués dans une suite d'expériences que les profanes peuvent vivre au cours de leur existence comme on l'a déjà suggéré au chapitre précédent.

Au sein de ce *continuum*, les CIE semblent être un point de passage nécessaire en matière de rénovation thermique du logement, au moins pour des individus qui n'ont pas les ressources suffisantes, non seulement du point de vue économique, mais aussi intellectuelle, pour se passer de leurs conseils en la matière ou qui échouent chez eux par le système d'orientation des particuliers mis en place par les institutions en matière de rénovation thermique du logement individuel.

### **6.6.1 Ordonner les pratiques profanes en soustrayant le mot d'ordre de transition énergétique à la justification publique**

L'examen attentif des conditions matérielles de la rencontre entre les CIE et leurs clients a permis de préciser deux dimensions essentielles du travail de mise en ordre des références pour

agir de la consommation d'énergie dans le contexte de l'institutionnalisation du mot d'ordre de transition énergétique. Il procède d'abord d'un travail de substitution progressive et méthodique des références pour agir savantes et institutionnelles en matière de pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie aux références profanes. Il s'appuie ensuite sur les mécanismes de la croyance et de la confiance.

*La substitution progressive et méthodique des références savantes aux références profanes*  
Premièrement, au regard de l'ordonnement de la réalité sociale de la consommation d'énergie, le travail des CIE consiste en grande partie à venir substituer aux critères de raisonnements profanes un autre, le raisonnement économique savant et institutionnel, qui serait le plus légitime du point de vue de l'État et des entreprises commerciales pour s'engager dans une transition énergétique, est censé devenir. La rationalité associée aux pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie apparaît ici indissociablement bâtie sur une approche cardinale et ordinale, mais c'est essentiellement sur la fonction ordinale, d'ordonnement de la réalité, que travaillent en fin de compte les CIE.

La mise en liste, en critères, est d'ailleurs pour eux une technique sociale propice à fixer les raisonnements de leur client à propos de l'énergie. Comme l'a par exemple montré Jack Goody (1979), la liste, et plus généralement la mise en écriture, dans sa dimension objective, conduit ainsi de l'impression à la constatation. Elle démontre ce qui n'était alors que ressenti. La liste permet ainsi de changer la façon de classer et de hiérarchiser les choses.

Il n'en va pas autrement en ce qui concerne les réformes en cours des références pour agir en matière de pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie des ménages. Les nombreux supports mobilisés au sein du territoire professionnel du conseil en économies d'énergie ne visent pas moins qu'à orienter les façons de classer et hiérarchiser les choix et par suite à orienter les conduites : compteurs pour visualiser le déroulé de la consommation ; séparation entre heures creuses et pleines signalant des moments où il convient de consommer ; mise en classe énergétique des bâtiments et des équipements ; mise en forme du froid et du chaud au travers de campagnes publicitaires, mais encore sur des étiquettes ou affiches de biens consommateurs d'énergie, etc..

Le champ d'intervention spécifique des CIE n'échappe pas à cette technique de la liste ou de l'écriture, la mettant particulièrement bien en exergue. Ces derniers mobilisent effectivement des listes de matériaux plus ou moins performants pour la rénovation thermique des logements, rapportés à leur prix et à des caractéristiques parfois ésotériques pour les ménages ; les propriétés de ces matériaux sont détaillées précisément au sein de classements ;

ils disposent de listes d'artisans avec des labels spécifiques qui conditionnent en partie l'octroi des aides de l'État, etc. Tout cela participe d'un travail sur les raisonnements des profanes afin d'infléchir leurs manières de hiérarchiser, de compter, de mesurer, de se rapporter à l'énergie domestique.

Mais on a vu que ce travail rencontre parfois de la « résistance ». Les raisonnements profanes, établis de manière lointaine par rapport au mot d'ordre de transition énergétique ou à son idéal consommateur, n'adhèrent pas spontanément au travail des CIE et à son arrière-plan normatif généraliste. Les manières profanes de hiérarchiser s'appuient plus vraisemblablement sur un système valorisant la proximité immédiate avec un univers de sens ayant éprouvé sa fiabilité. C'est le cas par exemple lorsqu'il s'agit de trouver appui pour une rénovation en demandant à un ami ou à un collègue de travail s'il connaît un bon artisan, en pensant par héritage culturel qu'un matériau de telle marque consomme moins que tel autre ou qu'un chauffage poussé à fond pendant quelques heures est plus efficace qu'un chauffage réglé à moyenne température constante. Ces façons de hiérarchiser ont une histoire, elles sont héritées de la socialisation familiale ou acquises au cours de la trajectoire sociale. Pour être juste, d'ailleurs, on devrait parler de mise à distance plutôt que de résistance. Dans la mesure où il s'agit moins de critiquer que de se mettre en retrait.

### **6.6.2 La création d'effets de confiance envers les CIE et leur corpus de références pour agir**

Cette capacité de mise à distance des clients n'est cependant pas sans réponse de la part des CIE. Les tentatives de dépassement des raisonnements profanes des CIE s'appuient dans ces configurations sur les mécanismes de la croyance et de la confiance. À un premier niveau, de nombreux indices peuvent conduire les clients de l'EIE à penser que les CIE sont détenteurs d'une certaine légitimité en matière de prescriptions ou de conseils relatifs à la « consommation d'énergie » et à la rénovation thermique des logements.

Ces indices inscrivent les particuliers dans une relation traditionnelle à la bureaucratie d'État : guichet, formulaire, messages et brochures officiels, modes de calcul savants ou encore du mode de financement des aides par l'impôt. Tout cela peut entraîner, dans les cas examinés dans ce chapitre au moins, un privilège de légitimité des CIE par rapport aux références profanes, non équipées de la sorte. Cela équivaut à favoriser, par suite, la substitution des modes de classements officiels aux modes de classements profanes. Un tel dispositif porteur

d'effet de confiance est à même d'incliner les particuliers<sup>178</sup> à croire les CIE ou, au moins, à donner leur assentiment quant à leur prétention à qualifier et à ordonner la réalité sociale des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie et de la rénovation thermique du logement individuel, puis à obtenir leur consentement à la rénovation ou re - ordonner leurs pratiques.

À un deuxième niveau, l'objectif de ce dispositif de croyance, ou, *a minima*, de production d'effets de confiance, est de rendre indiscutable le parti pris technique et scientifique décontextualisant de la consommation, manipulé au quotidien par les CIE. C'est dans un tel langage que sont qualifiés des états de choses génériques et généraux : les économies d'énergie, la consommation d'énergie, la rénovation thermique des logements. Or, c'est un langage qui, cela a été noté de nombreuses fois et sur différents plans, échappe à la plupart des individus rencontrés dans le cours de cette enquête. Ce langage vaut en définitive par l'efficacité qu'il produit sur autrui : une sorte d'effet de sidération.

### **6.6.3 Poser le profane comme profane : une violence symbolique**

Les deux dimensions de l'imposition d'une rationalité ordinale et de la croyance peuvent se résumer en se demandant ce que pourrait être une sphère technique ou une sphère scientifique isolée de rapports sociaux ? Il semble difficile de trouver quelque chose de semblable. Un processus technique ou un processus scientifique naît toujours d'une combinaison d'éléments matériels, idéels et au cœur de rapports sociaux. Et, pourtant, sa mobilisation par les CIE va la plupart du temps de pair avec un *a priori* de neutralité sociale – « c'est technique donc neutre » – extérieur aux enjeux en présence et au doute.

Dans ce sens, l'assertion « nous, c'est la technique » des CIE combinée à leur prétendue neutralité ne dit pas autre chose. S'en remettre ainsi à la technique dans ce cas, y croire à proprement parler, c'est faire un pari visant une plus grande prise sur l'avenir et sur le milieu extérieur, comme l'affirmait Leroi-Gourhan (1945) analysant les relations entre technique (au sens de technologie), organisation sociale et rapports sociaux entre les individus socialisés. En technicisant la relation à l'énergie, notamment par un travail sur la rationalité ordinale des profanes et sous l'effet de la croyance ou de la confiance, les CIE placent la consommation et ses effets à l'extérieur du pouvoir humain de la pratique<sup>179</sup>. Dans cette acception, on peut dire

---

<sup>178</sup> Ce qui n'exclut pas que certains individus puissent contester l'autorité de l'État ou la confiance que l'on peut lui accorder.

<sup>179</sup> L'évocation (ou l'invocation parfois) « de l'innovation technique » ne fait pas autre chose lorsqu'elle présente des inventions en dehors de toutes relations historiques d'imposition de celles-ci *comme* des innovations, c'est-à-dire quand l'innovation est gagnée de substance. Je me permets cette précision, car la rhétorique de l'innovation technique est souvent mobilisée dans le territoire professionnel du conseil en économies d'énergie, mais aussi dans



que les CIE *fétichisent* la consommation d'énergie et la production d'économies d'énergie ainsi que leurs effets réels, les situant ailleurs, plus tard. Ils neutralisent ainsi toute tentative d'approche critique de la part des profanes. Cette fétichisation permet d'échapper au procès de justification, non seulement du monopole professionnel comme dit plus haut, mais aussi de l'efficacité de ses références puisque celles-ci ne peuvent pas être mesurées ici et maintenant.

La fétichisation de la consommation et des économies d'énergie peut néanmoins être une des faiblesses de la relation de conseil des CIE, voire de leur territoire professionnel d'appartenance dans son ensemble. La perception profane des économies d'énergie semble se faire dans un présent et un rapport à l'avenir décalés vis-à-vis des espoirs macro-économiques savants et institutionnels de réduction de maîtrise des consommations domestiques. L'ancrage réel et l'efficacité concrète des références profanes pour agir en matière de pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie seraient dans ce cas un puissant pouvoir de maintien à distance du système de références porté par les CIE et leurs semblables. C'est peut-être d'autant plus vrai que ce qui s'applique aux particuliers, au profane, s'applique également aux CIE qui, dans leur mode de raisonnement, n'agissent pas comme des automates complètement démotivés, comme on l'a observé avec Loïc qui importe sa propre conception et ses références du problème dans l'entretien examiné dans la dernière partie du chapitre. Le rapport social noué entre client et CIE n'est ainsi pas un long fleuve tranquille pour l'affirmation du mot d'ordre de transition énergétique comme réalité sociale.

---

les enquêtes sociologiques traitant du thème de la consommation d'énergie. En fait, ces dernières tombent dans le piège de la fétichisation des économies d'énergie et de la croyance en la neutralité sociale des technologies.



## Chapitre sept. Les guichets de la « misère énergétique » : tri, moralisation et habilitation des « consommateurs »

---

L'affirmation du mot d'ordre de transition énergétique dans le registre des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie des ménages entraîne dans son sillage une définition renouvelée de celles-ci promouvant une approche réflexive et la modération des usages. On peut néanmoins s'interroger sur l'intérêt que trouvent les industriels du marché de l'énergie, appelés à s'impliquer dans ce processus par les décideurs publics, à s'engager pour une réduction des volumes consommés par les particuliers qui, *a priori*, affecterait leurs bénéfices. On a souligné par ailleurs que ces industriels semblent accepter cet effet à la baisse des volumes consommés dans la mesure où ils sont assurés de bénéficier d'un effet d'augmentation des prix et de la sécurisation de leur production, pérennisant ainsi la rente qu'ils tirent de leur activité. La recherche du consentement des particuliers à engager une baisse de leur consommation d'énergie pour une facture qui, le plus souvent, resterait stable ou augmenterait est donc un enjeu central pour eux.

Ce qui peut se présenter comme un travail *sur* le consentement des ménages à accepter cet ordre des choses passe par un ensemble de mécanismes économiques, techniques et sociaux : signal des prix, normes de construction du bâtiment et de fabrication des équipements énergétiques, rénovation de l'habitat, instruments juridiques, discours publics, etc. On a déjà examiné une partie de ces mécanismes à l'œuvre dans le domaine de la rénovation thermique des logements avec les conseillers info énergie de l'ADEME et leurs clients plutôt issus des catégories intermédiaires du salariat, au précédent chapitre.

On a alors souligné que c'est à l'occasion de telles interactions que des différends de normativité en matière de consommation d'énergie s'actualisent. Au cours de ces interactions, les particuliers rencontrent aussi le plus souvent pour la première fois les références pour agir (éthique et pratique) en matière de consommation d'énergie du mot d'ordre de transition énergétique. Ces différends semblent se résoudre à partir d'un travail de mise en ordre des références pour agir des particuliers. Ce travail s'appuie sur la construction d'effets de confiance par les conseillers ainsi que sur une croyance en la neutralité et l'efficacité des techniques.

Il me semble utile maintenant d'ajouter une nouvelle dimension à cet examen. C'est aussi à l'occasion de ces interactions que les pratiques domestiques peuvent être étiquetées comme déviantes par rapport au raisonnement du consommateur savant et institutionnel et être publiquement mises en cause par les professionnels de contact. Ces jugements ordinaires sont susceptibles d'être dédoublés lorsqu'ils visent des particuliers en difficulté financière pour le paiement de leurs factures de fourniture en énergie. Non seulement ils ouvrent à catégoriser le particulier comme insouciant ou inconscient face aux impératifs écologique et énergétique, aux références éthiques et pratiques du mot d'ordre de transition énergétique, mais ils se prêtent aussi à le désigner comme un mauvais gestionnaire de son budget domestique. Tout se passe alors comme si sa situation résultait de pratiques qui ne seraient ni responsables ni rationnelles. Ces conseils et cette régulation pourraient donc engager également une dimension statutaire, qui fait le consommateur.

## **7.1 Le traitement social des impayés d'énergie : une pratique de mise en ordre de la réalité sociale de la consommation d'énergie**

On va observer dans ce chapitre que ce sont des médiateurs sociaux en énergie du secteur associatif qui prennent en charge aujourd'hui ces publics en difficulté. Dans une majorité de cas, les associations au sein desquelles exercent ces médiateurs sont en partie financées par les entreprises commerciales historiques du secteur de l'énergie, Électricité de France (EDF) et Engie (ex Gaz de France-Suez). Ces entreprises trouvent là un bon terrain où atteindre les clients considérés comme les plus éloignés du discours dominant en matière de « bonne gestion » de l'énergie (Comby, Grossetête, 2012 ; Comby, 2015) afin d'engager sur eux un travail d'encadrement et, on le verra, de *correction du raisonnement*, qu'il serait difficile d'entreprendre autrement, à distance par exemple.

Afin d'examiner ce travail, on va concentrer l'attention sur le « traitement social des impayés d'énergie<sup>180</sup> » (Marin, Noto, 1998). On se saisira pour cela de l'exemple d'une association<sup>181</sup> de proximité dont l'activité principale consiste à instruire des demandes d'aides financières en matière d'énergie pour les clients en difficulté économique. Cette association est financée en partie par les opérateurs historiques du secteur de l'énergie (OH), mais elle construit

---

<sup>180</sup> Termes introduits par les chartes « Périssol » de 1996 qui organisent les conditions du maintien du gaz et de l'électricité pour les personnes en difficulté et promeuvent un traitement social des impayés.

<sup>181</sup> Que j'appellerai simplement « l'association ».

l'essentiel de son activité et de sa légitimité autour d'un dispositif d'action sociale : le Fonds de solidarité énergie (FSE).

À partir de cette enquête, on montrera que l'existence d'une telle association témoigne de la porosité des frontières et des chevauchements entre action publique et secteur marchand. Mais il s'agira de mettre en évidence cette dynamique directement à l'échelle des différents groupes professionnels du territoire du conseil en économies d'énergie et de la nouvelle régulation de la consommation d'énergie née de la libéralisation du marché au tournant des années 1990 (*cf.* chapitre trois). Cette porosité et ces chevauchements se manifesteront principalement ici dans la mise en évidence de la délégation d'un « sale boulot » (Hughes, 1996) : la gestion de la clientèle en difficulté ou réputée « difficile » vers des salariés subalternes (Siblot et *al.*, 2015) du secteur associatif. Ce « boulot » est délégué par des entreprises donneuses d'ordres recentrées sur l'offre commerciale lucrative et par des institutions du travail social, comme le Conseil départemental, qui évitent par là de voir croître leurs files actives d'utilisateurs pour la seule raison énergétique.

De sa position intermédiaire, l'association enquêtée joue finalement un rôle de premier plan dans la production sociale de la figure institutionnelle du consommateur d'énergie de la transition énergétique au sein des milieux populaires. Comme on le verra, les salariés de l'association le font en pratique par des principes de corrections des raisonnements de leurs clients, principes de corrections qui tirent leur source du raisonnement du consommateur savant et institutionnel. Dans le prolongement des recherches portant sur le travail de guichet et en cohérence avec ce qui était annoncé en début de partie, on considérera en effet ces lieux comme ceux où s'actualisent et peuvent se transmettre les normes sociales dominantes et être mis en travail le mot d'ordre de transition énergétique dans le domaine de la consommation.

Le chapitre est organisé de la façon suivante. La première partie présente l'histoire de l'association puis les profils des médiateurs et de leurs clients afin de situer les conditions matérielles de production de ce travail d'encadrement et de moralisation<sup>182</sup>. La seconde partie du chapitre propose une description détaillée de l'activité se déroulant aux guichets de l'association. L'attention est spécialement portée sur les rapports sociaux qui s'y nouent.

On ne cherchera pas à « exhumer le sens vécu » par les salariés ou les clients, qui semble toujours polysémique (Hanique, 2014, p. 398). L'approche adoptée ici se situe plutôt du côté

---

<sup>182</sup> Il ne s'agit pas en revanche de réaliser une sociologie des médiateurs sociaux. La littérature française sur ce statut est déjà conséquente (par exemple en langue française : Demazière, 2004 ; Divay, 2005 ; Barthélémy, 2009) et se réfère à des domaines variés de pratiques, dont celui de l'énergie (Le Roux, 2009).

d'une analyse du travail de production de la normativité sociale de la consommation en train de s'institutionnaliser et de se faire.

### **7.1.2 Une enquête au guichet pour saisir la normativité sociale en pratique**

L'argumentation du chapitre s'appuie sur une enquête de terrain menée au sein de l'association entre le dernier trimestre de 2014 et la fin du premier trimestre de 2015<sup>183</sup>. C'est à la suite de contacts noués dans mes réseaux locaux du travail social liés à la « précarité énergétique » que j'ai rencontré la direction de l'association : le président du Conseil d'administration, salarié d'EDF, et la directrice. J'ai ensuite exposé mon projet à l'équipe, puis été admis pour une observation au long cours.

Mon insertion dans le quotidien de l'association et l'aide que j'ai apportée sur des problèmes où « on a besoin d'un intello » (une formation sur l'éthique en travail social, par exemple), mais aussi à l'occasion de « coups durs », comme l'absence prolongée de la personne chargée de servir le café aux clients de l'association le matin, que j'ai remplacée de nombreuses fois au pied levé, ont pu contribuer à faire de moi une sorte de bénévole à part entière de celle-ci. J'ai d'ailleurs signé un contrat de bénévolat pour des questions d'assurance civile. Tout cela n'a pas été inutile non plus pour renforcer la confiance et l'ouverture de l'équipe à mon égard, et de permettre l'accès à des matériaux originaux sur ce terrain<sup>184</sup>.

Mon enquête s'est appuyée principalement sur quatre types de matériaux, même si les présenter ainsi ne restitue pas complètement la dynamique interactionnelle qui a permis de produire des connaissances :

- des comptes rendus d'observation des interactions entre des médiateurs sociaux et des particuliers sollicitant l'association pour une aide financière (N = 204) ;
- des observations directes de réunion d'information collectives (N=12) et de visites à domicile de ménages par les médiateurs (N=26) ;
- une enquête par questionnaire réalisée dans la salle d'attente de l'association auprès de son public pour documenter le profil des clients de l'association (N = 68) ;

---

<sup>183</sup> J'ai aussi directement suivi l'activité de l'association autour de projets spécifiques jusqu'à mi-2016.

<sup>184</sup> J'entends par là qu'ils ne sont généralement pas mobilisés dans d'autres recherches sur ce type de structures.

- des entretiens biographiques avec des médiateurs en exercice (N = 8/12)<sup>185</sup> ainsi qu'avec des ménages rencontrés dans ce cadre pour préciser les effets de ces relations de guichets et leur déterminant (N = 12).

Enfin, j'ai procédé à de multiples traitements secondaires de données quantifiées et de la littérature grise disponibles au sein de l'association.

Ces choix d'enquête ont déjà été argumentés dans le chapitre consacré aux CIE, notamment en ce qui concerne le privilège accordé à l'observation directe du travail de mise en ordre des références pour agir. Je n'y reviens donc pas. Les spécificités propres à cette deuxième monographie sont détaillées lorsque nécessaire.

## 7.2 Au guichet de la misère énergétique<sup>186</sup>

L'association enquêtée, créée en 1996, est implantée au cœur d'un quartier en rénovation et requalification urbaine de la ville principale d'enquête, anciennement paupérisé, mais institué depuis près de vingt ans par les pouvoirs locaux comme le centre d'affaires et la nouvelle vitrine de la ville. Le siège de l'association était auparavant situé dans un quartier d'habitat social dégradé où résident des ménages pauvres. Il se trouve à présent dans la partie rénovée et résidentielle du secteur. Sans y voir un lien direct, mais sans négliger la possibilité d'y apercevoir une opération de gestion de la main-d'œuvre, ce déménagement est intervenu quelque mois seulement après que la boutique EDF implantée à quelques pas n'ait fermé ses portes. On peut également souligner que depuis le déménagement dans les nouveaux locaux, l'activité d'aide aux impayés d'énergie de l'association s'est renforcée, conduisant au recrutement de cinq agents supplémentaires.

---

<sup>185</sup> L'ensemble de l'équipe a été interviewé, néanmoins je comptabilise ici uniquement les médiateurs dont j'ai précisément retracé la trajectoire sociale à partir d'entretiens longs et répétés.

<sup>186</sup> La notion de « misère énergétique » est ici utilisée pour deux raisons. Premièrement, elle évite de décrire les situations étudiées à partir de la catégorie d'action publique de « précarité énergétique » qui participe à naturaliser la figure du consommateur d'énergie et du besoin énergétique (*cf.* premier chapitre). On l'utilise ensuite par analogie avec la « misère de position » (Bourdieu, 1993) afin de mettre l'accent sur la plus ou moins grande fermeture de l'horizon des possibles et l'hétéronomie à laquelle sont subordonnés les clients enquêtés en matière de consommations domestiques.



**Photo 1 (à gauche), 2 (à droite) et 3 (ci-dessous) : anciens locaux d'EDF à 300 mètres de l'actuel siège de l'association de médiation monographiée.**



Du point de vue de son histoire, l'association est née dans le cadre du développement du réseau des Points services aux particuliers (PSP). Ce réseau a été promu par un regroupement d'entreprises françaises (dont les Opérateurs historiques ou OH, la Poste, des banques, etc.) au sein d'une fondation créée en 1994 : la Fondation agir contre l'exclusion (FACE). D'un point de vue formel, c'est-à-dire objectivable à travers des déclarations publiques, le rôle que se donne cette fondation est celui de favoriser la cohésion sociale. Du point de vue des moyens mis en œuvre par la fondation, il s'agit de stimuler l'emploi de proximité dans les quartiers fléchés par la politique de la ville comme défavorisés, en y créant des activités venant, selon la directrice de l'association, prendre le relais de l'État dans ces territoires urbains ou servir d'appui à celui-ci en matière économique. À travers la mise en place d'activités telles que celles de l'association, il s'agirait pour les membres de la fondation FACE de prendre en compte un



public qui ne correspond pas au périmètre de mission des services commerciaux, sans toutefois relever uniquement de l'aide sociale ou d'une intervention de la puissance publique subsidiaire et discriminatoire visant à corriger certaines inégalités sociales et territoriales.

Dès sa création, l'association a concentré son action sur la problématique énergétique. Depuis lors, certainement par souci de cohérence, le conseil d'administration est présidé alternativement par des salariés d'un des deux anciens OH, généralement liés à l'action sociale de ces entreprises (comme les correspondants solidarités d'EDF). En un peu plus de dix ans, et malgré un incident de gestion au milieu des années 2000 qui a conduit à un changement de direction, l'association passe d'un seul bureau d'accueil dans l'ancien siège à une dizaine, implantés dans des quartiers populaires de trois villes du département.

Ce développement a surtout été conduit ces cinq dernières années. Il s'appuie sur trois circonstances. La première est liée à la fermeture des points d'accueil commerciaux des opérateurs énergétiques au cours des années 2000, ayant privilégié le service téléphonique à l'accueil physique, même si quelques agences ont été maintenues au cœur de zones considérées comme attractives par les opérateurs<sup>187</sup>. Il n'est ainsi pas exclu que l'association, dont le siège abritant le principal point d'accueil du public est implanté en périphérie de l'hypercentre et qui possède des relais dans les quartiers dont la composition démographique est centrée sur les classes populaires, vienne se substituer aux OH dans la gestion de la clientèle en difficulté : celle qui ne se rend que rarement dans les agences existantes du fait d'une certaine ségrégation urbaine ; qui ne correspond pas à une offre strictement commerciale ; la clientèle, enfin, qui se trouve en difficulté dans le contact téléphonique (mauvaise maîtrise de la langue administrative, absence d'abonnement téléphonique, etc.).

Deuxièmement, le développement de l'association a été rendu possible par l'autorisation de délégation par le Conseil départemental (CD, ex-conseil général) de l'instruction des FSE par des tiers associatifs. Cette délégation permet au CD d'externaliser une partie du flux croissant de demandeurs d'aide sociale pour le paiement des factures d'énergie<sup>188</sup>.

Enfin, le développement de l'association tient au fait qu'elle a multiplié la contractualisation de partenariats avec les collectivités territoriales et notamment la Région pour la surveillance des gares suburbaines de trains régionaux.

---

<sup>187</sup> Au moment de l'enquête, une seule agence EDF était implantée dans la ville, sur son artère historique – aucune agence Engie n'était en revanche ouverte.

<sup>188</sup> D'après les données du CD, le nombre de demandes d'aides financières en la matière (volume de dossiers) avait augmenté de 30 % en dix ans au moment de l'enquête.

En termes de mode d'organisation, l'association est structurée autour de trois secteurs d'activité : un pôle « énergie », un pôle « écrivain public » et un pôle « surveillance des transports collectifs ». J'ai exclusivement concentré ma recherche sur le premier pôle. Lors de l'enquête, l'association comptait cinquante salariés dont douze travaillaient quotidiennement au sein du pôle énergie. Parmi ces derniers, on comptait un seul homme. Dans la suite du chapitre, c'est donc le féminin « les médiatrices » qui prévaudra pour tenir compte de cette réalité.

Enfin du point de vue de son financement, l'association équilibre son budget entre fonds privés et fonds publics. Un examen des dossiers budgétaires permet d'observer que les missions du pôle énergie sont majoritairement financées par les OH, les collectivités locales apportant principalement leur soutien sur les autres activités de l'association (particulièrement le pôle transport à l'heure actuelle) et indirectement au travers du financement des emplois aidés.

### **7.2.3 Des médiatrices appartenant au salariat populaire**

Poursuivant des objectifs d'insertion sociale propre à la fondation agir contre l'exclusion, la filière de recrutement des médiatrices de l'association est restrictive quant à ses critères et directement orientée vers les classes populaires. Les agents doivent être éligibles aux contrats aidés qui sont associés, par exemple, au revenu de solidarité active (RSA), aux dispositifs de type service civique ou à celui des emplois d'avenir. Deux catégories de personnes sont finalement recrutées : d'un côté des individus en reconversion professionnelle suite à une période de chômage et, de l'autre, des personnes de moins de 25 ans dépourvues, ou avec peu, d'expériences professionnelles significatives ou originaires de quartiers labellisés « zones urbaines sensibles » (zones bénéficiant à ce titre de financements publics supplémentaires pour des emplois aidés).

Pendant la durée de ces contrats, variable de 12 à 24 mois, les médiatrices sont la plupart du temps engagées dans une action de formation professionnelle en parallèle de leur emploi. Cela résulte des types de contrats mobilisés pour les recrutements, souvent conditionnés à des obligations de qualification de personnes sans diplôme. Ainsi, ce sont 80 % des médiatrices rencontrées qui ont poursuivi ou poursuivent encore une formation pour l'obtention d'un BTS en économie sociale et familiale (ESF) ou un diplôme équivalent de niveau trois en travail social : conseiller ESF (CESF) ou assistant de service social. On peut noter ici que les contrats proposés par l'association peuvent permettre aux médiatrices de terminer la dernière année de leur formation avec un financement. La plupart de ces salariées sont par conséquent susceptibles

d'être considérées comme des travailleurs sociaux statutaires ou en passe de le devenir, ayant intériorisé certaines des dispositions relatives aux façons légitimes de se comporter avec le public de l'aide sociale et à la finalité de l'action sociale.

L'équipe du pôle énergie est elle-même stratifiée en deux groupes qui se distinguent assez nettement dans leur relation à l'employeur et au métier de médiateur. Le premier groupe trouve ses origines sociales du côté de la fraction des classes populaires stables et se présente comme « une bohème non bourgeoise » du centre-ville, expression empruntée à Mauger (2006) qui désigne une fraction des classes populaires travaillée par la « bonne volonté » à l'égard de la culture dominante. L'autre groupe de salariés est principalement composé d'agents issus des quartiers d'habitat social, qui y résident encore parfois, et s'y identifient souvent. Ce clivage, qui ne recoupe qu'en partie celui des catégories des voies de recrutements, dépasse aussi le rapport générationnel, puisqu'on trouve indifféremment des membres de chaque génération représentée dans l'association dans l'un ou l'autre de ces groupes.

À l'observation, finalement, ce sont les références pour agir tirées de la trajectoire scolaire ou professionnelle antérieure (l'appartenance à une profession du travail social, par exemple), de l'ancienneté d'appartenance à l'association et du lien de subordination qui peut exister avec elle (en raison de la situation personnelle de l'agent, par exemple) qui se révèlent déterminantes dans la rencontre avec la clientèle (voir ci-dessous le tableau 5 résumant les propriétés sociales des médiatrices). Dans tous les cas, on peut garder à l'esprit que les médiatrices ont des origines sociales populaires, plus ou moins stables.

**Tableau 5. Les propriétés sociales des médiatrices enquêtées au sein de l'association de médiation**

Prénom modifié	Âge	Sexe	Situation matrimoniale	Situation de logement	Nombre d'enfants	Autres expériences pro. significatives	Profession du conjoint	Dernier diplôme obtenu	En cours de formation ?	Ancienneté dans l'association (années)	Type de Contrat
Nathalie	43	F	Divorcée	Locataire, HLM	2	Vendeuse		Dip. d'accès aux études universitaires (DAEU)	Dip. d'État d'Assistant social (DEASS)	1	C.A
Samantha	47	F	Divorcée, en couple	Locataire HLM	3	Agent d'accueil hospitalier	Magasinier	Aucun	non	7	CDI
Nadia	25	F	Célibataire	Locataire privé				BTS Économie sociale et familiale (ESF)	Dipl. d'État de conseiller en économie sociale et familiale DECESF	6	Contrat avenir
Anne	25	F	Célibataire	Locataire privé				BTS ESF	DECESF	3	Contrat avenir
Sarah	23	F	Célibataire (mais petit ami "sérieux")	Hébergée parents, pavillon		Agent de comptoir TGV		Brevet des collèges	Bac pro gestion	2	Contrat avenir
Marion	29	F	Célibataire	Locataire privé		Auxiliaire de vie		DECESF	Non	4	CDI
Astrid	26	F	En couple	Locataire privé			Ébéniste	DECESF	Non	3	CDI
Ludivine	25	F	Célibataire	Locataire privé				DECESF	Non	3	CDI
Marion	28	F	Mariée	Locataire, HLM	1	Animatrice	Militaire	BTS ESF	DECESF	4	CDI
Wafa	24	F	Célibataire	Hébergée parents, appartement				Bac	BTS ESF	2	?
Samira	28	F	Célibataire	Locataire HLM	2			DAEU	Capacité en droit	moins d'un an	C.A
Ahmed	51	H	Marié	Locataire HLM	3	Agent d'accueil pôle emploi	Femme de ménage	Aucun	VAE	moins d'un an	C.A

Les médiatrices sont parfois originaires des mêmes quartiers que leurs clients. L'interconnaissance avec eux, même lointaine, n'est pas exclue. Une autre forme de préconnaissance de la clientèle existe vis-à-vis des situations sociales et financières des demandeurs. En dehors d'une fraction de médiatrices moins prolétarisées (trois individus, parmi les plus jeunes), les médiatrices ont généralement connu, ou connaissent encore, des difficultés socio-économiques qui peuvent correspondre à celles de la clientèle de l'association. Il n'est pas rare, par exemple, qu'une médiatrice puisse remplir un dossier d'aide sociale pour une de ses collègues ou que des conseils en matière de gestion budgétaire soient échangés. Les médiatrices font aussi régulièrement état (entre elles, et dans le cours de l'enquête avec nous) de leurs privations économiques, dont celles liées au confort énergétique<sup>189</sup>. Leur condition est modeste, le salaire moyen étant de 1 100 € pour un équivalent temps plein, elles ne bénéficient pas ou peu de transferts financiers familiaux, tout en ayant aucun capital économique en propre. Si l'on s'en tient à cette photographie de leur situation, les médiatrices peuvent finalement être considérées comme proches des fractions précaires du salariat des classes populaires.

#### **7.2.4 Des clients à la lisière de l'assistance**

Le profil type des clients est plus difficile à établir, présentant en effet plus de variétés. Une série d'observations permet cependant de dégager quelques propriétés relativement communes à l'ensemble de la clientèle<sup>190</sup>. D'abord, une majorité des particuliers reçus par l'association se trouve dans une condition économique précaire (instabilité des ressources et du statut), voire dans une situation de pauvreté (relevant des *minima* sociaux), mais en lien plus ou moins constant avec l'emploi. Les conditions d'emploi sont subalternes, au sens où le travail d'exécution se cumule avec des tâches à forte pénibilité et un statut hiérarchiquement minorisé (Siblot *et al.*, 2015). Il y a aussi, parmi la clientèle, de nombreux retraités percevant une pension relativement faible (inférieure au SMIC). Souvent, ils ont connu une carrière stable, mais peu rémunératrice. Le niveau des ressources mensuelles moyen des clients de l'association est de 1 000 €. Les individus en couple, qu'ils soient mariés, pacsés ou en union libre, avec ou sans

---

<sup>189</sup> Les entretiens biographiques et l'interconnaissance développée avec les médiatrices n'ont en revanche pas permis de mettre en évidence des changements de pratiques énergétiques qui auraient pour facteur propre leur activité salariée au sein de l'association.

<sup>190</sup> On n'a pas pu obtenir des éléments socio-économiques précis sur l'ensemble des clients rencontrés. Lorsque ces données étaient disponibles, elles se trouvaient en fait filtrées par l'association en fonction de ses propres besoins. Il n'y a, par exemple, que peu de détails concernant les catégories socioprofessionnelles des clients dans les fichiers internes de l'association. On a donc créé un outil d'observation en nous inspirant d'une autre recherche (Lomba, 2014) et en examinant les indices et les traces qui permettraient, synthétiquement et par approximation, de situer socialement les clients par rapport aux médiatrices.

enfant, sont majoritaires. Enfin, les logements occupés par ces clients sont souvent anciens et régulièrement déclarés au cours des interactions de conseil avec les médiatrices comme en mauvais état (thermique notamment<sup>191</sup>).

Pour ces clients, les difficultés de maîtrise linguistique ou le rapport distant aux tâches administratives (absence de compréhension des attendus des formulaires, des procédures, etc.) ne sont pas rares, sans être une propriété dominante.

Le niveau moyen des demandes d'aide financière est de 532 € par dossier. On peut comparer ce niveau avec celui des clients intégrés au dispositif « d'alerte impayé » des OH. Ce dispositif est un *listing* de clients en défaut ou en retard de paiement pour le règlement des factures courantes. Le dispositif s'appuie sur des relances téléphoniques afin de programmer le paiement avec le client ou pour signaler une coupure de service imminente, comme je le souligne plus loin. Ces relances et avertissements peuvent orienter les clients éligibles vers l'association afin qu'ils puissent solliciter une aide financière. Un traitement secondaire de ces *listings* montre qu'en 2014, sur le territoire de l'association, la moyenne de l'arriéré justifiant l'inscription des clients en « alerte impayé » est de 181 €. Par comparaison, les individus rencontrés aux guichets de l'association ont un endettement plus avancé.

---

<sup>191</sup> Ces données sont confirmées par le reste de l'enquête ainsi que par les résultats d'une précédente recherche menée sur le même thème dans un autre territoire du département (Cacciari 2016). Plus encore, c'est le fait de la contrainte résidentielle, c'est-à-dire de l'absence de marges de manœuvre dans le choix du logement, qui s'impose comme un facteur déterminant des difficultés énergétiques dans le temps (*ibid.*).

**Tableau 6. Endettement comparé entre les clients reçus par les médiateurs et les personnes placées sous « alerte » impayé par les fournisseurs d'énergie partenaire de l'association**

	<i>Opérateur historique 1</i>			<i>Opérateur historique 2</i>		<i>Ménages observés</i>	
	<i>Ensemble</i>	<i>Avec Tarif social</i>	<i>Sans tarif social</i> <sup>192</sup>				
<b><i>Moyenne</i></b>	138,11	135,66	183,17	<b><i>Moyenne</i></b>	206,24	<b><i>Moyenne</i></b>	532,82
<b><i>Médiane</i></b>	105,57	104,22	135,21	<b><i>Médiane</i></b>	133,94	<b><i>Médiane</i></b>	395
<b><i>Mode</i></b>	100	100	83,82	<b><i>Mode</i></b>	100	<b><i>Mode</i></b>	150
<b><i>Écart type</i></b>	141,29	140,15	154,28	<b><i>Écart type</i></b>	188,10	<b><i>Écart type</i></b>	480,20
<b><i>Max</i></b>	2 760,31	2 760,31	1 275,18	<b><i>Max</i></b>	1 833,03	<b><i>Max</i></b>	3 000
<b><i>Min</i></b>	65,13	65,13	65,13	<b><i>Min</i></b>	?	<b><i>Min</i></b>	51

Source : enquête personnelle.

En résumé, dans nombre des cas observés, les particuliers qui se présentent à ces guichets ne relèvent pas de la clientèle habituelle des services sociaux engagée dans une relation contractualisée et étroitement dépendante des revenus de l'assistance, mais il ne relève pas non plus de la clientèle prise en charge directement par les services commerciaux des fournisseurs d'énergie. On peut simplifier le profil type du public de l'association en disant qu'ils font partie du salariat fragile décrit il y a quelques années par Serge Paugam. Cette catégorie désigne des personnes vivant dans l'hétéronomie normative d'une forme « d'intervention sociale ponctuelle » (Paugam, 2011, p. 82 ; Martin et Paugam, 2009, Paugam, 2000). Elles sont pourvues de statuts professionnels et juridiques incertains « résultant d'une activité professionnelle passée ou d'une activité intermédiaire entre l'emploi permanent et le chômage » (Paugam, 2011, p. 82). Il arrive d'ailleurs qu'à l'occasion de leur demande d'aide financière pour un impayé d'énergie auprès de l'association les individus découvrent la relation d'assistance pour la première fois<sup>193</sup>.

<sup>192</sup> Le tarif social (ou tarif de première nécessité) est un abonnement accessible sous condition de ressource (indexé sur le barème de la couverture mutuelle universelle complémentaire au moment de l'enquête) qui permet aux personnes éligibles de bénéficier d'un abattement forfaitaire réduisant le montant annuel de leur facture d'énergie.

<sup>193</sup> Pour être plus précis, le public de l'association compte aussi des individus relevant d'une relation d'assistance et se trouvant mis en relation avec l'association par l'orientation des services sociaux. Mais il faut noter à ce propos qu'au moment de l'enquête les bureaux des Caisses d'allocations familiales de la ville étaient en restructuration et que l'accueil du public ainsi que le versement des prestations s'en trouvaient fortement perturbés, ce qui a pu conduire à voir s'accroître le nombre des clients de ce second profil durant cette période.

### 7.2.5 Les conditions matérielles de la rencontre au guichet de la misère énergétique

L'activité des médiatrices du pôle énergie de l'association consiste centralement à instruire des dossiers d'aide financière pour les impayés d'énergie : le FSE ; ou, lorsque les ressources du particulier dépassent les plafonds d'éligibilité à ce fond, à solliciter une aide auprès de sa caisse de retraite complémentaire.

#### **Encadré 15. Le Fonds de solidarité énergie dans le département de l'enquête**

Le FSE relève de la responsabilité des CD qui le cofinancent avec les caisses d'allocations familiales (CAF) et les opérateurs historiques de l'énergie. C'est une prestation financière qui peut être sollicitée une (ou exceptionnellement deux) fois par an pour une ou plusieurs factures impayées d'énergie. Au sein de l'association, seuls les dossiers d'un montant de plus de 150 € sont traités avec, parfois, une incitation à cumuler deux factures afin de pouvoir solliciter le FSE. Le montant de l'aide peut être égal à 80 % de la « dette », sans excéder 800 €. L'aide est versée directement au fournisseur d'énergie. Le client doit au préalable payer 20 % de la somme totale de la « dette ». Si elle n'est pas couverte ainsi, le fournisseur et son relais au sein de l'association conviennent avec le client d'un plan dit « d'apurement », qui consiste à échelonner sur quelques mois le règlement du reste de la « dette ».

Les critères d'éligibilité à ce fonds sont les suivants : être abonné chez l'un des deux OH, ne pas dépasser un quotient familial de 900 €, établi en pondérant les ressources du ménage sur le nombre d'unités de consommation. Les ménages ne peuvent pas s'autosaisir du dossier, ils doivent passer par des intermédiaires habilités par le Conseil départemental, comme l'association enquêtée. L'auto - saisine est possible depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour des dettes inférieures à 1000 €.

Les médiatrices ont également pour attribution de diffuser des conseils en matière d'économie d'énergie. Pour cela, elles sont formées en interne à partir d'une observation de leur collègue durant une à deux semaines suivant immédiatement leur recrutement. C'est le « tuilage » – qu'on a déjà entrevu avec les CIE – c'est-à-dire un apprentissage par les pairs en situation d'observation directe du travail face au public, couplé à de brefs apartés d'explication après les entretiens.

Les médiatrices bénéficient aussi de formations hors du face-à-face avec le public. Les premières sont assurées par les cadres de l'association qui sont toujours d'anciennes médiatrices. Ces formations sont construites à partir de prescriptions des OH en lien avec l'association et d'un recyclage des savoirs acquis par les cadres de l'association dans leur ancienne pratique professionnelle. Plus rarement, des agents des OH supervisant le travail de l'association prodiguent des formations directement aux médiatrices.

Ces deux types de formation permettent, d'une part, de transmettre des techniques de persuasion qui peuvent s'apparenter à une psychologie économique rudimentaire (du type : moins consommer = économie directe = augmentation du pouvoir d'achat) à partir de mises en



situation, comme des jeux autour des économies d'énergie. Ces formations permettent, d'autre part, de transmettre des savoirs à dominante pratique et technique : lire un compteur de gaz ou d'électricité, une facture, repérer les éléments du logement et les pratiques considérées du point de vue de l'opérateur comme trop consommatrices d'énergie, etc. Ces savoirs seront ensuite relayés auprès des clients lors des rendez-vous.

Ces deux formations hors travail, qui sont en fait étroitement liées dans leurs contenus et leurs visées, apparaissent finalement assez proches de celles proposées à certains agents EDF. Longtemps inspirées du savoir des sciences humaines et sociales, les formations au sein de cet OH ont connu au tournant des années 2000, une redéfinition axée sur le « pragmatisme et sur l'acquisition rapide de compétences immédiatement applicables, notamment par le biais d'outils de gestion standardisés » (Martin, 2015, p. 93). Dans tous les cas, ces formations font peu de place à la réflexivité et elles sont associées à des formes de montée en généralité accélérées qu'on pourrait résumer ainsi : trop consommer n'est bon ni pour son budget ni pour la planète il faut donc suivre sa consommation avec attention. Ce qui est une manière rudimentaire de résumer les références pratiques et éthiques du mot d'ordre de transition énergétique en matière de consommation.

### **7.2.6 Une simple mise en circulation du mot d'ordre de transition énergétique ?**

La mise en circulation de ces savoirs et de ces techniques se fait à l'occasion de la rencontre de face-à-face avec le client venu solliciter une aide FSE<sup>194</sup> ou, plus rarement, un échelonnement de ses créances auprès de son fournisseur d'énergie dans le cas où il n'aurait pas réussi à l'obtenir directement par téléphone auprès de lui.

Il existe deux modalités de mise en relation entre les clients et l'association. Soit les particuliers sollicitent eux-mêmes un rendez-vous avec l'association<sup>195</sup>, soit, à l'inverse, ce sont les agents de l'association qui contactent les clients étiquetés comme endettés ou en risque de cessation de paiement par le dispositif d'alerte présenté plus haut. Dans ce second cas, les clients sont appelés à partir d'une liste transmise par les OH à l'association tous les deux mois. Le taux de présentation aux rendez-vous est approximativement de 60 % pour l'année 2014. Lorsqu'ils se présentent, les particuliers ont parfois quelques difficultés à identifier précisément

---

<sup>194</sup> Scène qu'on a vu à l'œuvre dans l'exergue de la partie qui faisait se rencontrer Nadia et deux personnes venues solliciter une aide.

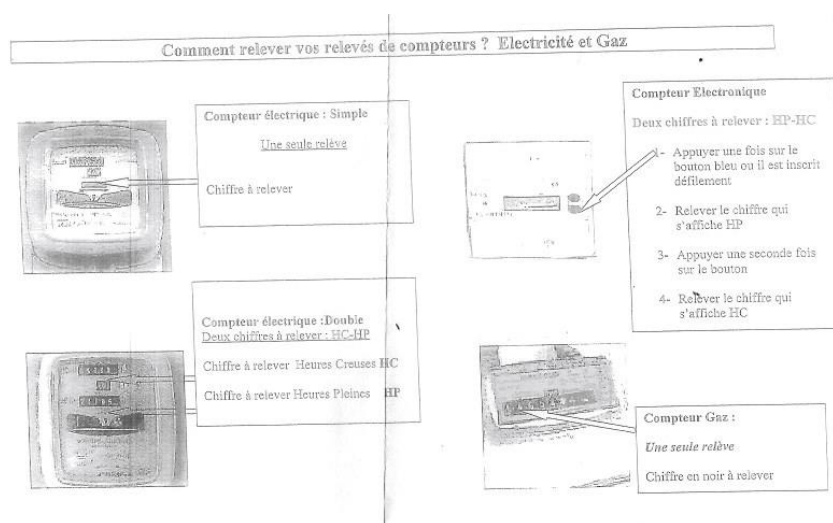
<sup>195</sup> Les clients découvrent généralement l'existence de l'association par deux sortes d'intermédiaires : par leur fournisseur d'énergie (au téléphone ou, plus rarement, après le passage dans une agence) qui les conduit vers la structure de médiation dans le cas où leur demande ne s'inscrit pas strictement dans une relation commerciale ; par le biais d'un travailleur social ou d'une association de proximité.

le lieu où ils se trouvent, confondant les médiatrices avec des travailleurs sociaux statutaires des institutions publiques (de type Conseil départemental ou Centres communaux d'action sociale) ou des agents des fournisseurs d'énergie.

Chaque médiatrice du pôle énergie reçoit individuellement quatre clients par demi-journée de travail, du lundi au vendredi matin. Le vendredi après-midi est consacré à compléter les dossiers FSE des clients avant leur expédition à la commission du CD chargée de rendre les décisions en la matière. Ce moment donne lieu à la rédaction d'une note de situation à l'attention de la commission d'attribution des aides. Cette note apparaît très standardisée d'une médiatrice à l'autre, reprenant souvent la même rhétorique et les mêmes arguments.

La durée maximale des rendez-vous est fixée par la direction à 45 minutes afin de « maîtriser le temps d'échange », mais ils durent généralement entre 20 minutes et 1 heure 30. La moyenne est de 35 minutes. Les médiatrices enchaînent les rendez-vous, parfois sans aucune pause. Les clients sont reçus dans l'un des six box d'accueil. Ces derniers sont relativement étroits. La présence d'une troisième personne – le chercheur – n'est pas aisée et oblige à quelques contorsions. Ces espaces sont meublés par un bureau, équipé d'un ordinateur, qui sépare à peine la médiatrice et le client. L'isolation phonique de ces espaces est assez pauvre et il n'est pas rare d'être perturbé par l'entretien se déroulant dans le box attenant. Les murs des box sont décorés avec quelques affiches de conseils en économie d'énergie (avec le sigle des OH) ou d'aides techniques et plus largement des conseils de gestion domestique (budget, santé) et servent parfois de supports à des démonstrations : lire une facture, relever un compteur de consommation, etc.

**Photo 4. Exemple d'affiche « lire sa consommation »**



L'entretien fait l'objet d'un compte rendu dans un dossier numérique où les médiatrices résument l'interaction en quelques lignes, parfois en quelques mots, et consignent des indications au sujet du client<sup>196</sup>. Ce dossier dématérialisé est enregistré sur des plateformes informatiques liant l'association aux opérateurs historiques, sans requérir l'accord préalable des clients, qui semble aller de soi pour les médiatrices. « C'est leur fichier », disent certaines médiatrices pour justifier la démarche.

### **7.2.7 Une rencontre hybride entre action publique et secteur marchand qui donne de la force au mode d'ordre marchand de la transition énergétique**

Les paragraphes qui précèdent informent principalement deux dimensions du terrain d'enquête. Premièrement, ils exposent la manière dont ces guichets mettent en rapport deux populations qui ne sont pas socialement très éloignées, vivant parfois dans les mêmes quartiers. Ceci paraît valider l'idée, suggérée plus haut, que ce type de structure vient en support des agents commerciaux chargés de la clientèle en difficulté dont les profils sont plus distants de cette clientèle comme l'avait montré Frédéric Charles et Sabine Fortino (2012) au cours de leur enquête sur les conseillers solidarité EDF au début des années 2000. Ces conseillers internes à l'entreprise n'interviennent le plus souvent que ponctuellement et de manière collective à la demande des collectivités territoriales ou de services sociaux.

Deuxièmement, l'activité des médiatrices du pôle énergie, adossée en grande partie au dispositif du FSE tout en bénéficiant du soutien des énergéticiens privés (notamment en matière de formation) est tiraillée entre action publique et marché sur plusieurs plans. Cette double appartenance est manifeste, d'abord, dans le fait que les agents rendent compte de leur travail aussi bien au conseil départemental (avec les notes des dossiers), qu'aux opérateurs (à partir des logiciels de communication interne). En matière économique, cette hybridation s'incarne dans le mode de financement des emplois. Cette dualité est aussi présente dans le travail conjoint entre entreprises commerciales et institution publique dans le but de résorber l'endettement énergétique.

Cette double appartenance prend corps, enfin, dans la position même des médiatrices, et plus généralement de l'association, au sein de la division du travail de gestion de la clientèle en difficulté. En effet, le public reçu ne relève théoriquement pas directement de l'assistance, donc du CD, mais n'est pas non plus celui visé prioritairement par les OH à travers leurs

---

<sup>196</sup> Ces informations servent aussi bien au fournisseur qu'aux autres médiatrices. Les clients n'ont en effet pas de référent attribué, leur dossier peut donc être traité successivement par différentes médiatrices.

services commerciaux ou de solidarité, moins ou pas endetté (Tableau 6). En réalité, en externalisant une partie de son travail à l'association, le CD allège ces files actives et se concentre plus particulièrement sur les personnes relevant de l'assistance, son cœur de métier. Les énergéticiens peuvent, eux, recentrer leur activité de contact sur la relation commerciale lucrative et les clients en difficultés passagères.

Il en ressort une spécificité tout à fait intéressante du travail de médiation dans l'association, mais qu'on pourrait être tenté de généraliser à d'autres secteurs de la médiation. Les médiatrices enquêtées ont en fait « trois corps », pour paraphraser Vincent Dubois (2010) reprenant les analyses d'Ernst Kantorowicz (2000). Elles sont, bien entendu, des individus concrets, parfois miroirs des clients accueillis. Mais elles sont, aussi, une certaine incarnation de l'État et de son appareil de moralisation adossé à des prestations financières. Enfin, par un redoublement de leur appartenance institutionnelle, ces médiatrices deviennent les « discrètes promotrices » de la normativité sociale du marché de l'énergie imposée par les industriels du secteur.

Ces analyses rendent intelligibles les conditions de production du travail d'encadrement, de moralisation et de régulation de la consommation d'énergie d'une partie des classes populaires sous l'impératif de transition énergétique. Nous allons maintenant examiner les ressorts de son efficacité.

### **7.3 Une aide sous contrainte et sous contrôle**

D'un point de vue général, l'activité quotidienne d'une médiatrice du pôle énergie de l'association se décompose de la manière suivante. Après avoir consulté le fichier de ses rendez-vous dans son bureau ou à l'accueil de l'association, elle appelle la personne à recevoir à haute voix, dans la salle d'attente. Celle-ci se lève, suit l'agent dans son box. Chacun prend place. Des phrases rituelles ponctuent le début de l'entretien : « Alors c'est pour quoi ? » (L'agent) ; « je viens [variante « c'est »] pour l'électricité (ou le gaz) » (le demandeur) ; « montrez-moi la facture » ; « vous avez payé les 20 % ? » [Réponse positive : « montrez-moi le mandat » ; négative : entraîne généralement le mécontentement de la médiatrice]. L'agent ouvre ensuite une session informatique et initialise le logiciel de gestion clientèle de l'opérateur concerné par le dossier.

L'entretien se structure autour d'une relation de type questions/réponses. Le fil découle en grande partie de l'ordre induit par le formulaire FSE, même si les médiatrices les plus aguerries ou celles qui possèdent le plus de capital scolaire arrivent à s'en détacher lorsqu'elles

souhaitent *jouer* avec la procédure ou personnaliser l'échange. Ce dossier est rempli par l'agent et non par la personne. C'est à ce moment-là qu'est vérifiée l'éligibilité du client au dispositif FSE. Dans cette phase, la médiatrice procède aussi au regroupement des pièces justificatives nécessaires à l'instruction du dossier. Celles-ci seront photocopiées en fin d'entretien, mais parfois avant si la médiatrice souhaite « prendre l'air » un instant. Ces pièces – document d'identité, mandat attestant du versement des 20 % de la somme pour laquelle le client sollicite une aide, relevé réel des compteurs d'énergie, bulletins de salaire, etc. – sont autant de preuves de la bonne foi du client et qui justifient sa demande.

Les entretiens donnent également lieu à un appel téléphonique de la médiatrice vers le service dédié à la clientèle en difficulté, service appelé « solidarité », de l'opérateur concerné par le dossier, parfois les deux opérateurs successivement en cas de double abonnement, lorsqu'il existe par exemple une dissociation de l'abonnement d'électricité et de gaz. Seules des personnes habilitées, comme les médiatrices ou les travailleurs sociaux, peuvent contacter ce type de service. Ici l'association joue par voie de conséquence un rôle de point de passage pour la clientèle.

Cet appel sert en général trois objectifs. Premièrement, « à faire le point », c'est-à-dire à croiser les informations fournies par le client avec celles en possession de l'opérateur, notamment le montant de ce qui est qualifié « de dette ». Deuxièmement, il vient informer l'opérateur que le dossier est pris en charge au sein de l'association et qu'une demande d'aide institutionnelle va être réalisée. Cette opération donne généralement lieu à ce qui est nommé une « protection ». La protection consiste à suspendre les poursuites contentieuses ou à éviter les coupures de service durant deux mois, une durée qui correspond aux délais théoriques de traitement des dossiers d'aide par le CD. Le passage par l'association devient ici une sorte de garantie pour le client et, peut-être surtout, pour l'opérateur qui obtient là une preuve de bonne foi et l'encadrement relatif du client par un prestataire de confiance. Enfin, un délai de paiement, « plan d'apurement » dans la terminologie des médiatrices, peut être négocié lors de cet échange. C'est le cas lorsque l'impayé dépasse les plafonds d'aide ou lorsque le client se révèle être non éligible au FSE ou à une aide de sa caisse de retraite complémentaire. La fin de l'entretien est ponctuée par trois étapes : les informations relatives à la suite de la procédure, la signature du dossier et la prise de congé.

Deux des phases de ces entretiens d'aide entre médiatrices et clients méritent maintenant plus d'attention : la phase de renseignement du dossier de FSE et la phase d'appel aux services pour les clients en difficultés des OH. C'est là que se déploie en effet l'essentiel de l'activité

d'encadrement du client par l'association, démontrant de nouveau la double appartenance des médiatrices, entre action publique et secteur marchand.

### **7.3.1 Une opération de contrôle des économies domestiques populaires externalisée par les institutions du travail social**

L'interaction autour du dossier FSE est analogue à une opération de contrôle d'informations administratives, du type de celle qu'on retrouve en France à la CAF (Dubois, 2010), au sein des préfectures pour l'obtention des documents de séjour des étrangers (Spire, 2008) ou au service de régularisation des impôts (Spire, 2012). L'ensemble des questions relatives à l'état civil donne lieu à des opérations de vérification de la conformité des documents, des revenus, informations parfois comparées avec les déclarations faites aux autres organismes sociaux par les clients. Il peut aussi y avoir des indiscretions de la part des médiatrices à l'égard du mode de vie du client, qui n'ont que peu de rapports avec l'instruction du dossier FSE.

Au fond, il s'agit ici que le client soit en règle, c'est-à-dire qu'il réunisse les conditions d'accès aux aides financières, mais aussi qu'il soit reconnu comme digne de confiance. Cette approche par la bonne foi, qui existe aussi chez les opérateurs téléphoniques des OH (Caron, Duran-Daubin, 2015), est largement subordonnée à la subjectivité de la médiatrice. Elle conditionne en partie le déroulé de l'entretien et par suite la négociation de l'éventuel plan d'apurement de la dette, comme on le verra plus loin.

Au cours de cette phase, les questions adressées au client s'enchaînent sans approfondissement notable, quelle que soit la portée de la demande, laissant parfois l'impression de se trouver sur une scène d'interrogatoire, comme peut l'exemplifier l'extrait ci-dessous.

#### **Encadré 16. Carnet de terrain, permanence d'Ahmed, après-midi du 18.11.2014**

Ahmed remplit le dossier, passe à la question de l'ancienneté du logement.

- Ahmed : « Le logement est ancien ?

- Le client : C'est-à-dire ?

- Ahmed : Il est vieux, abîmé, vous avez la date de construction ?

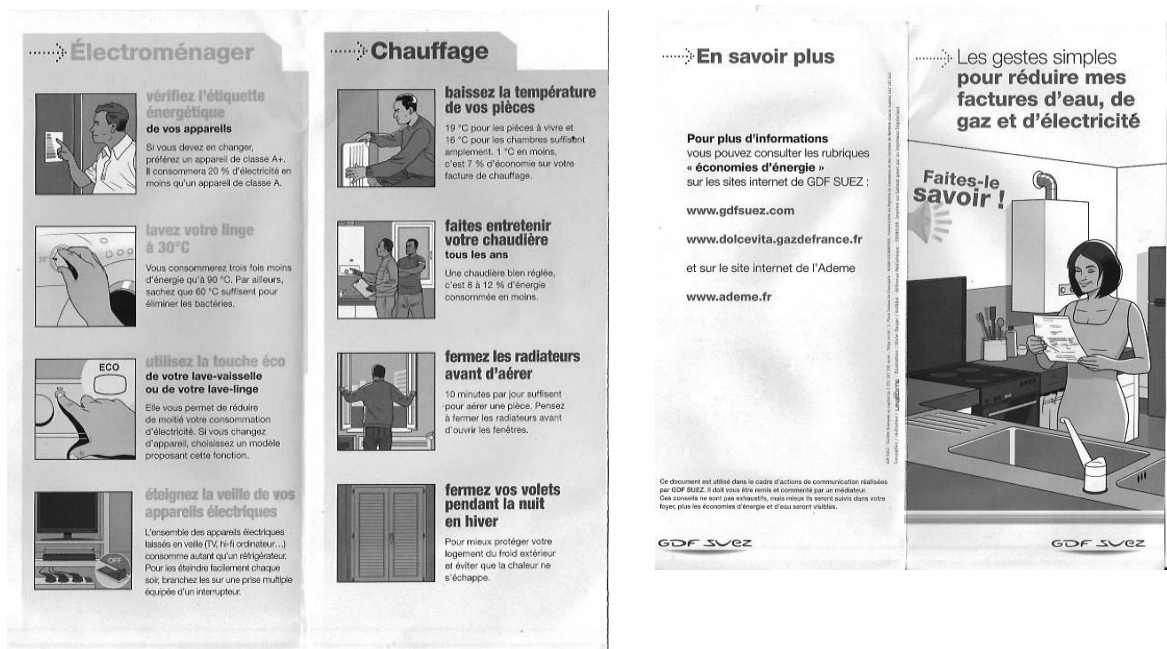
- Le client : Ah, oui c'est ancien... y a pas le double vitrage, par exemple. »

Ahmed coche une case dans le dossier : « logement ancien » ; puis passe à une autre question, sans rapport.

Lors de ces échanges, un certain nombre de propos visent explicitement à mesurer et par suite à obtenir théoriquement le consentement du client à s'engager vers une modification de ses pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie. Les questions relatives aux normes de

gestion du budget donnent ainsi parfois lieu à des remontrances de la médiatrice. Elles s'inscrivent dans la lignée du travail de moralisation budgétaire et de mise en ordre des économies domestiques de ménages endettés des CESF examiné par Ana Perrin-Heredia (2011, 2013b<sup>197</sup>), rapprochant les médiatrices des employés des agents du CD et activant là leur inclination de travailleurs sociaux en devenir ou de « quasi-travailleurs sociaux ». En conséquence du mandat institutionnel de l'association, les interactions concernant la consommation d'énergie sont centrales lors de ces échanges et les médiatrices contrôlent alors la bonne adéquation des pratiques du client avec les prescriptions des OH, transmises, directement ou non, lors de la formation au métier.

Photo 5. : Brochure « éco-gestes » distribuée par les médiatrices



Les médiatrices insistent particulièrement sur l'équation « bonne gestion financière des consommations = modération énergétique ». Ainsi, tel client est interpellé sur son utilisation trop conséquente du chauffage traduite par un haut niveau de consommation mentionné sur la facture, tel autre sur le fait de ne pas avoir été capable de relever son compteur. Dans le premier cas, rien n'est dit sur la faible isolation thermique du logement, avérée au final. Dans le second cas, les raisons des difficultés pour la relève du compteur sont survolées, donnant l'impression

<sup>197</sup> Dans le cas examiné ici il s'agit plutôt d'une mise en ordre des références pour agir des individus qui tendrait de manière plus spécifique à imposer la responsabilité individuelle en matière de « consommation » et un rapport marchand à l'énergie, qui puise sa source dans le raisonnement du consommateur savant et institutionnel.

de n'être pas prises en compte par la médiatrice. Cette méthode ne va pas sans provoquer quelque mécontentement et créer des situations de tension, comme l'illustre l'extrait ci-dessous.

**Encadré 17. Carnet de terrain, permanence d'Ahmed, après-midi du 06.10.2014, 3<sup>e</sup> rendez-vous**

Ahmed reçoit monsieur Belhadj. C'est un retraité. Il perçoit une pension de 791 € de retraite mensuelle. M. Belhadj est ancien ouvrier du secteur du bâtiment. Il a une dette de 700 € en raison d'une coupure de sa pension de retraite. Je note une certaine prestance : carrure athlétique, vêtement bien mis (un pantalon en velours bien ajusté, un pull neutre, une veste élégante), un béret qui lui donne un aspect presque filmique, son ton est serein.

Ahmed lui parle d'une façon relativement infantilisante, d'une manière que je lui connais maintenant, parfois protocolaire en découpant ses phrases et accentuant les syllabes. Ali Belhadj semble mieux maîtriser la langue orale que le médiateur. Aux réflexions du médiateur, il lui répond qu'il sait lire, et, parfois, rit en coin. Ahmed est assez agité en réalité, plus que d'habitude, même s'il a cette propension à en faire des tas comme je l'ai souvent noté. Il fait beaucoup de gestes avec ses mains [Ahmed enchaîne les questions pour remplir le dossier FSE, ce qui rend la chose assez agressive combinée à son agitation].

Monsieur Belhadj change d'attitude. Il s'étonne des questions d'Ahmed. Il lui signale qu'ils se sont déjà rencontrés ici et qu'il devrait déjà avoir toutes les informations. [...]

Pendant qu'Ahmed parle [en faisant de nombreuses fautes de français] au téléphone, Ali Belhadj semble irrité, soufflant des « c'est pas possible » à lui-même, me jetant des regards comme pour m'indiquer qu'il est exaspéré de cette situation. [...] L'entretien se conclut avec l'obtention d'un délai de paiement et le dossier enfin signé. Monsieur Belhadj se lève, nous dépassant d'une taille avec sa silhouette longiligne, ses épaules carrées, il me serre [en premier] la main tranquillement et, presque de l'autre côté du bureau, celle d'Ahmed, assez vigoureusement, me semble-t-il, droit dans les yeux.

Si l'on s'en tient aux dimensions qui viennent d'être évoquées, un seul objectif semble réellement être poursuivi à ces guichets : traiter l'urgence et assurer les paiements auprès des deux opérateurs, et non celui de prendre en charge les difficultés structurelles des clients. Les causes sont esquivées et remises à un ailleurs institutionnel dont on ne sait si la clientèle croisera un jour le chemin. Il s'agit ainsi de gérer les conséquences de l'endettement énergétique *a minima*, de solvabiliser la clientèle qui pourrait échapper à la surveillance de l'opérateur, au moins pour un temps. De ce point de vue, on voit aussi que l'activité déléguée aux médiateurs est relativement sommaire, et qu'elle vient certainement alléger les conseillers des opérateurs, d'autant plus dans un contexte où les clients, comme monsieur Belhadj, peuvent faire montre d'une certaine impatience à voir leur demande prise en compte. Enfin, le travail des médiateurs semble permettre d'éviter que ne s'encombrent trop les files actives du CD pour des raisons « énergétiques » en gérant un afflux de demande de FSE en provenance d'une clientèle moins dépendante de l'assistance contractuelle et donc, certainement, moins complaisante avec la morale de l'aide sociale.



### **7.3.2 Un travail sur le consentement à l'ordre du marché opérant par « petites corrections » du regard sur l'énergie**

Le travail de moralisation et d'encadrement des médiatrices auprès des clients s'impose aussi lors de la phase de contact avec le service de solidarité des OH qui permet de négocier les échéanciers de paiement et le changement éventuel du montant de l'abonnement du client. Dans ce cas de figure, le passage au paiement mensuel des factures fait l'objet d'une attitude proactive des médiatrices (il est recommandé par le CD dans le règlement intérieur du FSE et l'était jusqu'à une date récente par les opérateurs) et les modalités des échéanciers de paiement sont le plus souvent imposées au client.

L'efficacité de la démarche est soutenue par tout le dispositif social structurant ces situations. D'abord, les échanges téléphoniques entre les opérateurs et les médiatrices sont souvent réalisés sans haut-parleur. Ils dépossèdent alors en pratique le demandeur de marge de manœuvre, puisque ce dernier ne peut pas directement négocier avec son fournisseur. Le corps du client, mis le plus souvent dans une position d'attente (bras croisés, tête baissée) ou d'impatience (agitation sur la chaise, marques d'irritation) traduit parfois ce retrait contraint. En contactant l'opérateur, les médiatrices changent régulièrement de posture. Elles se redressent, se détournent du client. Le ton de leur voix devient plus posé ou protocolaire, l'éventuel accent est minoré. Les façons de parler et de répondre semblent plus assujetties, marquant une forme de relation de subordination à l'opérateur. La médiatrice n'appelle jamais l'agent de l'opérateur par son prénom. Il y a d'ailleurs une faible probabilité d'interconnaissance entre eux, l'appel est redirigé aléatoirement vers l'une des plateformes téléphoniques des OH, parfois à l'étranger. De retour dans l'échange avec le client, la médiatrice désigne l'opérateur et son agent par généralisation, usant du déictique « ils », comme pour ajouter ou maintenir de la distance et imposer l'autorité du tiers discret, mais en grande partie décisionnaire.

#### *La négociation du statut de « consommateur » ou d'« assisté »*

Au cours de ces deux phases des entretiens entre clients et médiatrices, tout se passe finalement comme si on assistait à la négociation du statut de la personne en tant que client. Il ne s'agirait cependant pas ici uniquement d'étiqueter les « bons » ou « mauvais » clients ou consommateurs. Ce qui fait débat c'est le statut social de l'individu comme consommateur ou client au sens de l'opérateur et des institutions, c'est-à-dire quelqu'un capable d'assurer le « paiement minimum » et de « gérer » son budget ou sa consommation d'énergie selon les critères dominants. En l'occurrence, n'est pas consommateur qui veut. À partir d'un petit nombre

d'indices recueillis pendant le renseignement du dossier FSE, les médiatrices produisent auprès des OH et pour l'argumentaire du dossier FSE un discours plus ou moins déterminant pour négocier, par exemple, le montant des mensualités ou l'octroi d'un délai supplémentaire de suspension des poursuites ou d'examen du dossier. En retour, ce genre d'indices sert aux clients pour déterminer sur place leur intégrité dans une logique bien décrite par Yasmine Siblot visant à montrer qu'on vient « faire valoir ses droits » et non « faire l'aumône » (Siblot, 2006). On peut lire cette tension dans l'extrait en exergue de cette partie et dans celui concernant monsieur Belhadj.

*A contrario*, les clients ne répondant pas aux critères intériorisés comme positifs par la médiatrice (activité ou expérience professionnelle, compréhension du travail administratif, rapport au langage et façon de consommer conforme à la norme dominante) vont faire l'objet d'un classement vers l'assistance, et d'une attitude en rapport de la part des médiatrices.

**Encadré 18. Une solution comme une autre. Permanence d'Inès, 11 h 15, 19 novembre 2015.**

Inès reçoit madame Gourès, 58 ans, qui s'exprime assez difficilement en français, pour constituer un dossier FSE pour une dette d'un montant de 1000 euros [qui est en fait le cumul d'une précédente dette, avec une nouvelle]. La cliente a trois enfants, vit seule et travaille comme femme de ménage à mi-temps. « Comment vous avez fait ça ? » lui admoneste la médiatrice avec un ton mi-ironique mi-inquisitrice. Le reste de l'entretien est au diapason. Après avoir pris connaissance de la situation sur le logiciel d'échange d'informations entre l'association et le fournisseur, Inès rétorque par exemple « ça fait un petit moment que vous n'avez pas payé, dites-moi ».

Madame Gourès semble confuse, un peu recroquevillée sur sa chaise. Pour justifier sa dette, elle appuie sur le coût de la rentrée scolaire, sur le fait que « les enfants, ils regardent pas combien ça coûte l'électricité et le gaz ». Inès est un peu condescendante « C'est pas grave si vous n'avez pas payé, mais je veux la vérité. Et surtout, il faut m'écouter pour pas que ça se reproduise, il faut faire attention à comment vous utilisez l'électricité à la maison ». Elle se penche vers la cliente, parle haut, fait de grands gestes. Elle lui conseille de payer tous les mois, Inès : « C'est pas mieux de payer tous les mois ? » ; la cliente : « oui, je crois que c'est mieux », Inès : « Ben oui c'est mieux, on n'arrivera pas à ça [montre le montant sur la facture] au moins ». [S'ensuit l'appel au fournisseur, la mise en évidence d'un passage d'EDF à Engie, des retraductions d'Inès vers madame « vous êtes certaine d'avoir compris ? », Inès fait des schémas pour expliquer la facture, la lecture du compteur, la procédure du dossier d'aide]. Elle oriente madame vers les services sociaux pour « le surendettement, parce qu'y a pas que la dette GDF, non ? ». En réalité madame Gourès dit n'avoir ni dette, ni découvert à quoi Inès répond, d'un ton un peu scolaire « c'est bien madame ». L'échange est conclu de façon assez surréaliste. Inès, 22 ans, suggère à madame, 58 ans de trouver un compagnon « au moins vous vous en sortirez et l'amour n'a pas d'âge ! » Elle rit. Après l'entretien elle insistera « parfois, j'ai envie de leur dire à ce genre de profil : mais payez bordel, quand vous allez au supermarché vous payez non !? ».

Cette catégorisation peut faire varier l'attitude des médiatrices à leur égard, notamment en termes de gestion de l'interaction. On le voit avec l'extrait ci-dessus, cela peut entraîner une expression infantilisante, un registre de discussion familial, une sorte de mépris de position.

Les médiatrices comme Inès, qui ne représente qu'un exemple parmi d'autres, sont alors plus ou moins enclines à prodiguer des conseils sur un mode impératif ou à négocier moins activement auprès des fournisseurs. Ces effets de catégorisation viennent nuancer l'uniformité des termes de « dette énergétique » et de « consommateur ». On peut le voir en mettant en perspective l'attitude d'Ahmed face à monsieur Belhadj et celle d'Inès face à madame Gourès, sans exclure un rapport genré à la situation. Ainsi, sur le plan du montant de la dette, les niveaux auxquels le client est perçu comme endetté varient en fonction de certaines caractéristiques socio-économiques (emploi, type d'activité, éloignement des services d'assistance, etc.), mais aussi de la plus ou moins grande adhésion à l'ordre de l'interaction (manière d'être, obéissance). Dans le registre de la catégorisation de l'individu, ce type de relation amène à le considérer tantôt comme relevant d'un traitement le ramenant dans le giron de la figure d'un consommateur, tantôt comme structurellement débiteur, orientant en définitive la suite de la procédure.

### **7.3.3 Une place intermédiaire sur le territoire du conseil en économie d'énergie**

Ces deux phases (renseignement du dossier FSE et négociation de l'échéancier de paiement) me semblent confirmer la place intermédiaire des médiatrices dans la division du travail de prise en charge des particuliers en difficultés financières quant à leurs consommations domestiques d'énergie. Une position qui malgré leur statut précaire renforce le mécanisme d'encadrement qu'elle supporte. Les médiatrices sont en effet positionnées à la croisée d'une série d'empêchements pour le client *lambda* : impossibilité de s'autosaisir pour le dossier FSE, impossibilité d'entrer en contact avec le service solidarité des OH, etc.

En fait tout se passe comme si l'association était positionnée au croisement de plusieurs groupes professionnels, autrement dit, au carrefour des difficultés de ménages modestes aux prises avec le marché de l'énergie.

#### **Encadré 19. Au carrefour des difficultés liées à l'énergie et du territoire professionnel. Permanence de Nathalie. 9 h 57, 3 décembre 2015.**

La première personne sort et le second rendez-vous est à la « chaîne » me dit Nathalie. Elle sort chercher madame Solima. Ce sont deux personnes, une âgée (c'est madame Solima) et une d'environ 20 ans, qui pénètrent dans le box à la suite de la médiatrice, qui me souffle à son retour : « j'ai déjà l'autre rendez-vous qui est arrivé, il faut que je me dépêche, ils [les clients] sont en forme aujourd'hui ».

Madame Solima pose d'emblée des documents (une dizaine sur la table), les tirant d'un sac plastique, sans ordre apparent, Nathalie, ironique, lui rétorque « et moi je trie ? ». On rit un peu. Les questions d'usages sont déclinées « C'est pour le gaz ou l'énergie ? », etc. La situation a rapport avec une dette contentieuse, c'est-à-dire qui fait l'objet d'une présentation d'un

commandement de payer. Madame Solima, 67 ans, retraitée de la Fonction publique (elle était assistante des services hospitaliers), veuve, propriétaire d'un pavillon construit en 1971 dans le nord de la ville, elle explique sa situation en soulignant « ils [généralisation des fournisseurs] m'ont pris le gaz, mais ils m'ont rendu l'électricité ». Elle dit être passée dans une boutique EDF qui l'a réorientée vers l'association : « ils m'ont dit que je ne relevais pas de chez eux, mais vous vous mettez pas l'électricité ? Je cours partout, y a rien qui marche, alors moi je suis là pour le gaz, je veux qu'on me rende le gaz ». Nathalie, souligne qu'elle ne fera « pas d'aide, c'est au contentieux, mais je vais voir avec eux [généralisation de la conseillère cette fois-ci] ». L'échange est un peu tendu, madame semble bien connaître le travail administratif et ne semble pas prête à se laisser faire : elle intime par exemple à la médiatrice de ne pas la couper lorsqu'elle parle, elle souligne avec agacement qu'elle comprend ce que lui dit Nathalie, elle se réfère à sa « consommation ». De plus, contrairement au premier client de la matinée, elle s'exprime dans un français très correct, peut-être plus que celui de la médiatrice et semble jouer de ponctuation en langue arabe parfois. Nathalie semble déstabilisée.

La médiatrice souhaite « préparer l'appel au fournisseur », elle creuse alors la situation en administrant de manière assez rigide (comme pour reprendre le dessus) une série de questions qui lui permettent d'en savoir plus sur la situation de madame Solima et « d'argumenter ». On apprend notamment que les occupants du logement (la cliente et trois de ses enfants âgés de 22 ans – la jeune femme présente avec elle dans le box - 19 et 15 ans), prennent leur douche à la bassine d'eau chaude faute d'avoir accès au gaz pour la chaudière « comme avant » s'exclame madame Solima qui en a « assez » parce que, dit-elle : « avant c'était bien, moi j'ai l'habitude, je m'en fiche, maintenant les enfants, trop, ils veulent le confort [et dans le vague, mais comme s'adressant aux enfants] Va travailler ! ». Elle rit, mais un moment de silence se fait. Nathalie en profite pour appeler EDF et le silence persiste dans l'attente de la réponse du conseiller à l'autre bout du fil. La ligne coupe « Oh put... », s'exclame Nathalie, agacée peut-être parce qu'elle sait que le temps passe et qu'elle devra enchaîner sans pause le prochain entretien. Puis la ligne prend. C'est le service commercial. Nathalie explique la situation : « il faudrait réparer la conduite de gaz pour madame, parce que là elle paie, mais plus de gaz, depuis presque un an... et elle ne veut plus payer du coup ». Après quelques minutes où l'on entend vaguement le conseiller de l'opérateur parler à Nathalie [qui n'a pas mis le haut-parleur], celui-ci semble s'éloigner du combiné et la médiatrice revient à son face-à-face avec madame Solima. Si je ne connais pas le contenu de l'échange entre Nathalie et le conseiller EDF, on peut imaginer que ce dernier a donné des détails sur la situation de la cliente, car Nathalie s'empresse de sermonner madame Solima : « Vous avez fait des demandes ailleurs [d'aide sociale] ! Il fallait venir d'abord ». Madame Solima explique qu'elle a eu une difficulté financière. Nathalie s'adoucit, puis explique qu'il va falloir changer le compteur, que c'est la priorité. La cliente ne sait pas où il se trouve, demande si ça va « coûter cher ? » ; « Oui, enfin si c'est GRDF, oui, mais vous pouvez voir avec un ami, non ? ». La fille de madame Solima intervient pour la première fois « Oui en plus GRDF ils vont demander *cash*, pas en mensualités ». Toujours dans l'attente du retour du conseiller EDF à l'autre bout du fil, Nathalie conseille un plombier de ses amis. Madame est un peu curieuse, « mais c'est pas le métier d'EDF de mettre les compteurs ? C'est étonnant ça quand même ».

L'agent de l'opérateur tarde à revenir, on s'interroge sur le maintien de la ligne « ça a pas coupé non ? ». Les papiers commencent d'être rangés.

Nathalie meuble la conversation avec quelques conseils en économie d'énergie : « vous avez pensé à rénover votre logement, y a des aides, faut aller voir l'ANAH ou l'ADIL, rénover c'est important » ; « il faudrait mensualiser les factures » ; « tenez voici un prospectus avec des éco-gestes ». Puis l'agent de l'opérateur revient et propose un rendez-vous technique [pour examiner la fuite] à madame, qui accepte. [...] Nathalie lui donne un *post-it* (« voilà je vais vous orienter vers... ») avec l'adresse d'une association qui propose des services d'auto-réhabilitation pour les ménages modestes. [...].

De surcroît, les deux phases qu'on vient d'examiner au travers de ces trois extraits de carnet de terrain révèlent également la substance de la dette énergétique dans le travail des médiatrices. Celle-ci n'apparaissant pas en définitive comme une simple affaire monétaire. Le client en retard de paiement, adoptant un comportement conforme aux prescriptions et doté de propriétés sociales valorisables, n'est pas endetté, mais « en régularisation » ; le client en retard de paiement désigné comme non conforme aux attentes sociales du consommateur est lui « endetté » ou assisté.

On peut tirer de tout cela l'idée suivante : il n'existe pas de consommateur en soi en dehors de la situation qui le fait. Être consommateur est une pratique, c'est faire l'objet d'un étiquetage, appuyé sur une définition et des opérations de contrôle, c'est être confirmé en tant que consommateur. C'est une figure qui ne se révèle finalement que dans le cadre d'interactions qui l'institue, comme ces guichets. C'est lors de ces interactions que la normativité sociale de la consommation, jusqu'alors implicite, invisible ou ignorée, se révèle. Ici encore, l'activité des médiatrices se présente comme une instance de tri au sujet du consommateur légitime.

Notons, enfin, que la passivité dans l'interaction décrite plus haut n'interdit nullement des variations dans l'attitude des clients face au travail des médiatrices. Ces variations peuvent s'expliquer à partir de deux configurations. La première renvoie à un déséquilibre de propriétés sociales dans l'interaction qui irait à l'avantage du client qui a pour effet principal d'enrailler, en partie au moins, l'efficacité du mécanisme, comme dans le cas de monsieur Belhadj. La seconde configuration a trait à la défense d'un quant-à-soi de la part de clients issus des fractions stables des classes populaires, bien que déstabilisés au moment de la demande d'aide, comme Gisèle.

**Encadré 20. Extrait de carnet de terrain, permanence de Wafa, 08.12.2014, 2<sup>e</sup> rendez-vous**

Wafa reçoit Gisèle, 66 ans. Cette cliente et son époux (68 ans) sont d'anciens commerçants à présent retraités. Ils sont locataires d'un appartement « ancien » de type 3, loué dans le secteur privé. Ils n'ont plus d'enfants à charge. Prenant l'initiative de l'interaction, Gisèle expose sa situation. Leur « petite retraite » (environ 2 000 € à deux, c'est-à-dire en deçà du revenu médian en 2013 pour leur catégorie sociale) ne leur permettant plus de faire face aux charges fixes. Voyant les dettes s'accumuler, ils ont décidé l'an passé de déposer un dossier de surendettement auprès de la banque de France. Cela les aurait aidés à améliorer leur quotidien. Cependant, quelques factures se sont accumulées après le paiement de la dernière taxe d'habitation, notamment des factures d'énergie. Elle souhaite accéder à une aide FSE pour prévenir l'accumulation d'impayés en la matière.

Wafa écoute attentivement. Elle consulte les attestations de paiement de retraite. Elle fait un bref calcul et concède rapidement que le couple semble dépasser le plafond d'accès au FSE. La médiatrice propose alors de négocier un échéancier de paiement auprès du fournisseur afin d'étaler la dette sur plusieurs mois. Gisèle accepte « mais pas plus de 50 €, parce qu'au-dessus, on ne peut pas ». [...] Wafa contacte le service solidarité de l'opérateur avec ce mandat. Le haut-

parleur est cette fois-ci enclenché. Très rapidement, une discussion animée s'engage entre la médiatrice, assez maladroite, comme déstabilisée, et l'agent de l'opérateur. Wafa négocie malgré tout, expose la situation de Gisèle, parle de « son honnêteté ». La cliente est très concentrée sur ce qui se passe [...].

N'arrivant pas à obtenir la mensualité de 50 € demandée par Gisèle et s'étant fait réprimander par l'agent de l'opérateur, Wafa – qui semble un peu démunie – transmet le combiné téléphonique à sa cliente, une pratique que je n'ai observée qu'une seule fois. L'échange entre Gisèle et l'agent de l'opérateur est alors assez extraordinaire. J'entends que l'agent est terriblement énervé : la voix est haute, le ton est menaçant. Gisèle garde son calme. Elle dénonce le chantage de l'opérateur et affirme savoir mieux que personne combien elle peut dépenser par mois « sans se mettre en difficulté » [...]. Elle obtient finalement gain de cause, mais au prix de remontrances infantilisantes sur sa consommation et sa manière de procéder de la part de l'agent, propos qu'elle semble tout simplement ignorer [...].

### **7.3.4 Les guichets de la misère énergétique, un exemple d'inculcation des règles du marché de l'énergie**

Trois principaux résultats peuvent être tirés de cette partie. Premièrement, la division du travail d'encadrement et de moralisation du consommateur d'énergie pauvre à l'ère du mot d'ordre de transition énergétique passe par l'hybridation entre intérêt marchand et intérêt public, hybridation entretenue jusque dans l'activité quotidienne des agents chargés de ce travail au contact des particuliers. Deuxièmement, la définition du consommateur s'affirme comme une production sociale continue. Ce processus fait l'objet d'une lente réalisation ayant pour objectif d'actualiser les normes anciennement intériorisées, renouvelées par les transformations du marché et les références à la transition énergétique. Troisièmement, au sein de ce travail d'encadrement, la consommation et le consommateur ne sont pas seulement affaire de chiffre, de rationalité, d'économie et de mesure monétaire, ils sont également les produits de négociations statutaires situées. Consommation et consommateurs apparaissent alors comme relevant d'un traitement social et politique, comme a pu l'affirmer Louis Pinto pour d'autres domaines de la consommation (1990, 1992).

Par surcroît, on peut observer à l'intersection de ces trois résultats partiels que le travail du mot d'ordre opère ici par une série de principes de correction au fondement desquels il y a les références pour agir éthiques et pratiques de la figure institutionnelle du consommateur d'énergie générique. Ces principes de corrections ne se donnent pas de manière isolée. Ils rappellent ce qu'on a pu voir avec les CIE, comme il évoque aussi ceux mis en œuvre par les opérateurs. On va voir dans la section suivante comment ils peuvent explicitement se trouver légitimer dans des situations d'étiquetage public de la consommation de l'individu, ou émerger de rencontres qui se déroulent sur le lieu même de la consommation des particuliers.

## **7.4 Installer l'hétéronomie des références pour agir dans l'espace domestique par l'exemple**

Deux autres modalités du travail de mise en ordre accomplie par les médiatrices existent : le conseil collectif et les visites à domicile. On va maintenant les examiner, car c'est certainement par un redoublement entre aide financière et invitation à suivre des sessions de conseils que le travail des médiatrices rend le mot d'ordre consommateur le plus efficace.

Le travail collectif de conseils se manifeste de deux façons au sein de l'association : d'abord par des réunions d'information sur les économies d'énergie où sont invitées des personnes reçues au préalable en entretien individuel au pôle-énergie. Ensuite par des « moments conviviaux » comme le dit l'affiche de la journée, qui mobilisent l'association et ses partenaires privés dans au siège de l'association autour d'ateliers d'information visant à promouvoir les « éco-gestes et les économies financières ».

Les visites de conseil « à domicile », qui feront l'objet de la troisième section de cette partie, sont réalisées au travers d'un partenariat avec d'autres groupes professionnels du territoire du conseil en économie d'énergie, dans le cadre d'une expérimentation sur la diffusion des « bonnes pratiques énergétiques » financée par des institutions publiques.

### **7.4.1 Des réunions d'information collectives entre infantilisation et responsabilisation**

Certains des clients reçus en rendez-vous individuel sont orientés vers des réunions collectives d'information sur les économies d'énergie qui réunissent généralement entre deux et cinq personnes. Celles-ci sont censées donner les « clés de l'économie d'énergie », en s'appuyant sur « le groupe, qui aide à voir que ce n'est pas que le médiateur qui détient les clés des économies d'énergie » comme le signale la responsable du pôle-énergie.

La sélection des clients repose théoriquement sur des critères de compréhension de la langue et d'un niveau d'endettement considéré comme raisonnable, c'est-à-dire moins de 500 €, autrement dit ceux qui font l'objet d'un étiquetage « consommateurs en difficulté » au sens de la section précédente. Dans les faits, cette sélection semble plus ou moins souple et les affinités créées entre médiateurs et clients participent certainement de ces orientations, jugées utiles pour aider les clients à « s'en sortir » et pour ne plus « revenir ». J'ai assisté à six de ces réunions collectives et je propose ci-dessous d'en analyser une, représentative du genre.

**Tableau 7. Les réunions collectives observées au sein de l'association de médiation à l'énergie**

Date de la réunion	Animateurs	Nombre de participants	Durée	Observation
30.09.2014	Manon, Responsable du pôle énergie + stagiaire CESF	Quatre (trois femmes et un homme)	2 h	Découverte du jeu sur l'énergie. Samantha (médiatrice) en formation.
07.10.2014	Céleste	Trois femmes	1 h 9	Organisée dans les locaux d'une association partenaire accueillant des familles d'un quartier populaire ayant des difficultés administratives.
28.10.2014	Samantha + stagiaire assistante sociale	Cinq (trois femmes, deux hommes)	2 h 5	Première réunion animée par Samantha (médiatrice), se sent en situation d'examen
4.11.2014	Ahmed+ Laetitia	Trois (un homme, deux femmes)	1 h 40	Ahmed (médiateur) dans le rôle d'un participant
21.01.2015	Samantha + stagiaire assistante sociale	Deux (un homme, une femme)	1 h	Malgré le faible nombre de participants, la réunion est maintenue, mais écourtée. Elle servira finalement surtout à former la stagiaire.
24.01.2015	Samantha + stagiaire conseillère en économie sociale et familiale	Cinq (trois femmes, deux hommes)	1 h 40	Animateurs et participants se confondent, ils ont les mêmes pratiques.

J'ai choisi de présenter la réunion du 30 septembre 2014 parce que la maîtrise technique et la relation longue à l'association et aux opérateurs historiques de l'énergie entretenue par Manon, l'animatrice, permettaient, mieux que lors d'autres réunions, de voir à l'œuvre le travail de mise en ordre des références profanes dont procède ce genre de rendez-vous.

Par rapport au conseil individuel des médiateurs, ce genre de groupe de conseil présente un intérêt supplémentaire, sur trois plans au moins. D'abord, dans le contexte de l'association, il constitue une sorte de prolongement de la première phase d'accueil, après sélection des éléments de la clientèle dont l'adhésion aux références éthiques et pratiques du mot d'ordre consommateur semble possible. Sur un second plan, parce que le travail de mise en ordre trouve ici d'autres supports que l'aide financière, comme l'obligation morale, la présentation de soi face à un groupe. Enfin, parce qu'à l'inverse, on peut y observer les difficultés de l'animateur face à un groupe de profanes dont la proximité de références peut faire corps face à lui. Dès lors, il est possible d'examiner la manière dont le travail de mise en ordre surmonte ou non les difficultés, comme l'avait fait observer Anne Lhuissier en étudiant le cas de groupes d'éducation nutritionnelle (Lhuissier, 2006) et comme on l'avait déjà observé (mais dans le registre d'une relation interindividuelle) avec le CIE.



On peut maintenant regarder ce type de réunion de plus près. D'abord, pour s'intéresser à la définition sociale des clients invités à y participer. Il est en effet possible d'en savoir plus dans ce registre en examinant la manière dont ces rendez-vous collectifs sont préparés, ainsi que le cadre social qui est aménagé spécialement pour ces occasions.

Manon craint que la pluie ne dissuade les invités. La même crainte avait été soulevée plus tôt, lors de la pause déjeuner, par Samantha, une médiatrice invitée à participer à la réunion pour se former à ces types d'animations collectives. Douze personnes ont été invitées, quatre viendront finalement. Avant l'arrivée des invités, la salle est préparée : des chaises sont installées autour de la table, qui peut accueillir près de quinze personnes en cercle, puis on y dépose du café et des petits gâteaux au centre. Manon sort son matériel d'animation alors que je vérifie l'état de propreté du lieu : des cartes à jouer représentant des objets consommateurs d'énergie ou des activités ménagères, qu'elle dépose puis mélange dans une urne, des thermomètres, une « éco plaquette » (une plaque de plastique que l'on peut courber et qui, déposée dans la réserve d'eau des sanitaires, permet d'économiser l'eau d'évacuation), des mousseurs pour les robinets, des multiprises à interrupteurs, une calculatrice siglée « euro ». « J'ai plein d'outils », dit-elle. La plupart des objets sont siglés par l'un ou l'autre des opérateurs historiques, associés parfois à l'ADEME. Manon dispose également quelques prospectus décrivant des « gestes économes » en face de sa chaise. Ce sont des plaquettes d'information créées « par les filles », c'est-à-dire les médiatrices. Manon souligne que « c'est pour distribuer à la fin, pour que les gens suivent, si on donne ça tout de suite, ils s'en vont ». Tout autour de la table, des totems publicitaires et des affiches sur le mur, siglé par les logos des deux fournisseurs historiques, exposent à la vue des conseils sur les économies d'énergie et, de manière impérative, imposent le message légitime : « L'énergie est notre avenir, économisons-la ! ».

Le cadre formel d'une telle réunion et les divers propos, énoncés ou formalisés sur les affiches, laissent peu de doutes sur la manière dont sont perçus les destinataires. On pourrait par exemple se saisir du fait que la pluie fasse craindre à un large absentéisme (ce qui se vérifie d'ailleurs) laissant imaginer que Manon ou Samantha attribue une attitude relativement peu responsable à leurs clients, qui trouveraient le moindre prétexte pour s'esquiver de ces réunions pourtant présentées comme « essentielles » lors de certains entretiens individuels.

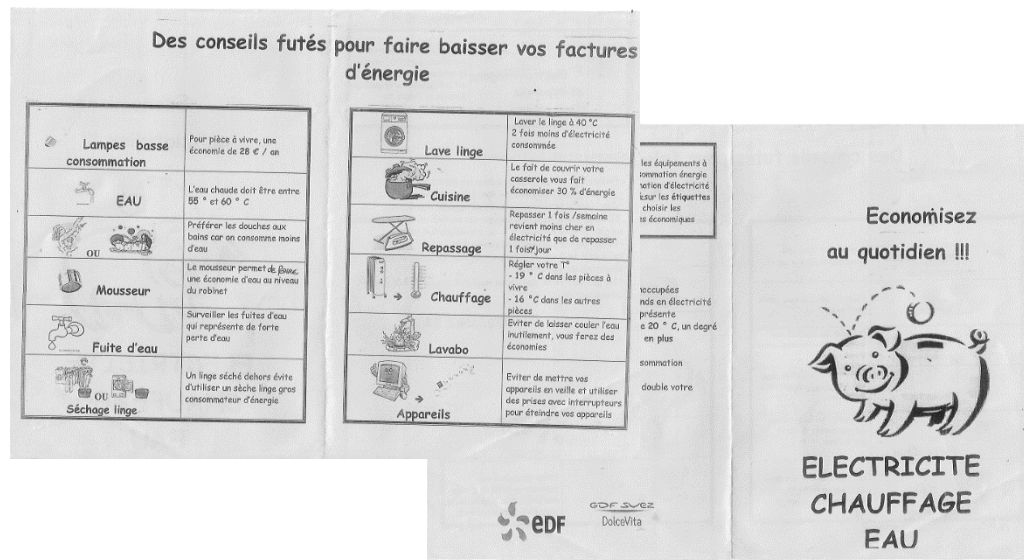
L'équipement de la réunion avec un jeu très enfantin et du matériel concret montre aussi les qualités intellectuelles attendues des participants : rudimentaires. On peut encore le voir à travers le type de documentation distribuée (créée en interne) qui reprend une graphie traduisant un certain amateurisme<sup>198</sup>. On peut également noter que le document est signé avec les logos des deux entreprises « partenaires » (comme souligné par Manon), ce qui peut tendre à assurer

---

<sup>198</sup> Ce terme « amateur » renvoie à plusieurs propriétés du document : 1) il y a des fautes (*fortes pertes* d'eau sans « s » à fortes, que je signale bien qu'étant moi-même sujet à ce genre de travers) ; 2) Plusieurs niveaux de discours se mêlent : les injonctions sans explication : le chauffage à 19°C ; les informations sans injonctions : « le fait de couvrir votre casserole... » ; 3) des injonctions et explications précises sur le lave-linge, ou floues : « vous ferez des économies » ; 4) il y en fin des répétitions inutiles pour un document qui se veut synthétique : « vous ferez des économies (cf. lavabo) ». Redondance inutile avec le titre du tableau. On remarque enfin, différents niveaux d'écrits : des listes (cf. chauffage), des conseils très rédigés (le fait de...) cf. cuisine.

certainement la légitimité de l'ensemble de la démarche, entretenant de nouveau une certaine confusion entre les affiliations du lieu.

**Photo 6. Brochure interne distribuée lors des réunions collectives**



L'aspect d'une réunion conviviale entre adultes est seulement souligné par les gâteaux, le café et la table en cercle supposant une égalité de position. Tout le reste donne l'impression de se trouver dans une salle d'éveil éducatif. Le cadre matériel rappelle en passant le patronage des deux entreprises commerciales, tout autant que l'impératif d'économies d'énergie qui fonde l'intervention des médiatrices.

Les « invités » s'installent autour de la table. Un homme, à l'air assuré et trois femmes qui semblent également à leur aise, déjà rencontrées aux guichets. Le premier est au chômage et fait « quelques gâches » [des missions d'intérim] ; les autres travaillent à mi-temps ou se déclarent « au foyer ».

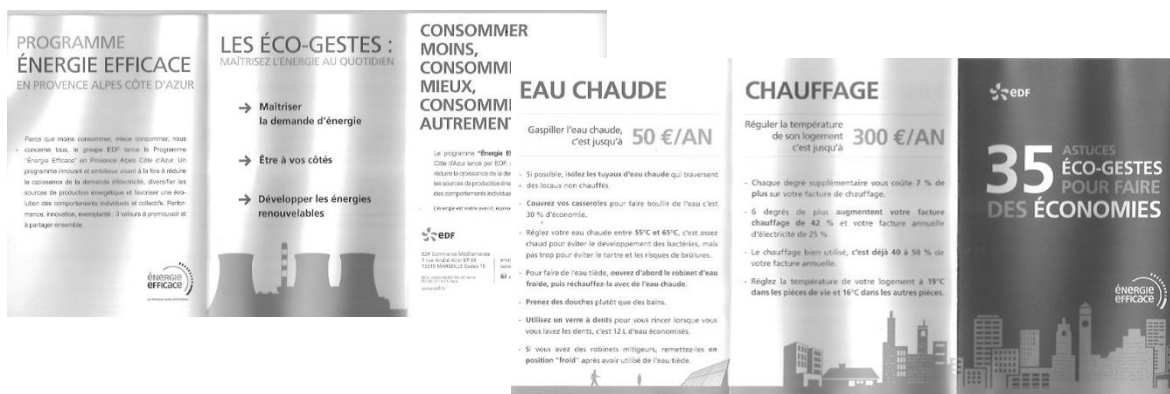
Il est 14 h 20, Manon décide de démarrer après m'avoir présenté comme « stagiaire » et m'inviter à participer comme tout le monde. Elle lance le jeu « des économies d'énergie », toute souriante. Les règles de celui-ci sont simples. On pioche tour à tour des cartes dans l'urne. Chaque carte donne lieu à une question de la médiatrice sur les économies d'énergie réalisables pour tel objet ou pour telle pratique domestique. Une fois que chaque participant a donné quelques idées, l'animateur lit une sorte de synthèse avec des données chiffrées et une « marche à suivre pour faire des économies d'énergie, des « éco-gestes » [terme que Manon martèlera tout au long de la réunion, au moins 18 fois en deux heures selon mon comptage] ».

Ici, autant la forme que l'organisation du jeu viennent souligner la structuration sociale de la situation. Manon est la maîtresse de celui-ci. Elle démarre la réunion, pose les questions, détient le savoir de synthèse. Les participants sont eux relégués aux rôles de faire valoir, car

dans tous les cas leurs réponses seront toujours complétées et reformulées dans un langage technique et administratif par celle qui guide la réunion.

L'insistance sur le langage institutionnel « d'éco-gestes » est certainement aussi là pour rappeler que la désignation des pratiques – qui en d'autres lieux et relativement à un autre état de choses pourraient être désignées comme pratiques de privation – est un impératif de correction de la perception à leur propos. Ce langage est d'ailleurs commun à tous les groupes du secteur. On l'a déjà entendu avec les CIE et l'on peut le voir aussi relayé par la brochure EDF mise en exemple ci-dessous, disponible au sein de l'association.

Photo 7. Brochure EDF « éco-gestes » distribuée lors d'une réunion collective



C'est le second tour de table, une participante tire « le repassage » [représenté par un fer à repasser]. Manon demande à tous : « alors, comment peut-on faire des économies avec le repassage ? ». Une femme d'une quarantaine d'années répond qu'on « peut faire le tri et il ne faut pas trop plier le linge ». Une autre ajoute : « je ne savais pas qu'on pouvait faire des économies avec ça ». L'homme intervient : « quand on bourre la machine, ça froisse, donc moi je ne mets pas trop de linge, comme ça, c'est moins froissé ». Il insiste d'ailleurs en enchaînant sur les autres « bonnes pratiques » (comme le couvercle sur la casserole), il semble prendre le jeu de manière quelque peu critique, voire ironique. Manon reprend la parole « il faut éviter de le faire [le repassage] plus de deux fois par semaine [...] déplier le linge avant pour ne pas trop forcer [...] » Elle conseille de le faire pendant les heures creuses (à quoi répond une cliente : « je vais pas faire le repassage le soir »).

L'extrait ci-dessus illustre la mince frontière qui peut exister entre des savoirs profanes et des savoirs professionnels en matière d'économie d'énergie. Ainsi, l'intervention du seul participant masculin, et peut-être n'est-ce pas étonnant qu'il endosse ce rôle genré d'autorité en présence de femmes et en étant « dirigé » par une femme, montre que les références profanes peuvent équivaloir aux références pour agir institutionnelles et savantes.

Cependant, seul le professionnel est en droit ici d'administrer la sentence du bon ou du mauvais point – ce qui est ou n'est pas une « bonne pratique énergétique ». Outre cette

monopolisation de la qualification de la légitimité ou de la non-légitimité des références, il faut voir dans cette pratique qui consiste à souligner, le cas échéant, la congruence des systèmes de référence, une manière d'opérer un rappel à quelque chose comme une règle de conduite. Dans ce registre, on voit qu'il n'est pas dit pas comment il faut faire, mais que l'action consiste en des principes de corrections : correct, non correct ; comme dans le cas de la tarification différenciée.

Cet extrait vient également mettre en évidence trois autres dimensions : premièrement que le cadre déterminant des pratiques est extérieur à l'auto-détermination totale des individus (autrement dit « vous faites bien, mais il faut faire encore mieux en s'insérant dans le cadre ») ; deuxièmement que le temps de la pratique est lui aussi déterminant et qu'il fait l'objet d'une entreprise de normalisation en étant converti en rapport monétaire ; troisièmement que ce qui peut échapper à l'adhésion des individus c'est bien le fait de l'inscription de leur pratique dans une configuration qui ne se réduit pas à la seule dimension consommatrice.

Je tire la carte « frigo ». J'affirme avec sincérité que je ne sais pas faire des économies avec lui. Personne d'autre ne répond. Manon reprend la main « eh bien vous pouvez déjà voir si le joint est en bon état ». L'homme la coupe « avec une feuille, si elle tient c'est bon », Manon acquiesce. Elle précise aussi qu'il convient de l'éteindre avant de partir en vacances (deux répondent qu'il n'y a pas de vacances pour eux), qu'il faut le dégivrer (une femme : « on fait comment ? »). On passe. La personne à ma droite tire la carte « sèche-linge ». Manon : « alors » ? Personne n'en a. [...] cinquième carte : étiquette « énergie ». Personne ne sait ce que c'est, mais le monsieur ajoute : « feu rouge, c'est dangereux ! ».

Avec l'étiquette « énergie » s'amorce une discussion sur la condition de locataire, car Manon rappelle qu'il faut aussi la « regarder avant de louer un appartement ». Une des femmes lui répond que « oui, bon moi je veux bien faire des petites économies, mais avec l'appartement, et j'ai pas eu le choix d'y rentrer, il n'est pas isolé, et le chauffage, vous voyez... [Manon l'interrompt : « oui on va y venir »] ». Les autres participants semblent d'accord avec leur camarade de jeu. L'homme de l'équipe souligne que « même avec des petits gestes, [il n'arrive] pas à faire des économies, ma facture elle est la même, avec les taxes et l'abonnement ». Manon reprend la main : « je vais vous expliquer : les taxes servent à financer les mesures d'économies d'énergie et la transition énergétique, ainsi que le service public ».

Ce quatrième extrait révèle plusieurs ambiguïtés du conseil en économie d'énergie dans ce genre de situation. Premièrement, il vient instiller un ensemble de rapports aux objets (comme un frigo) qui ne sont pas directement signifiants pour les individus. Dans ce registre, quand les pratiques associées aux conseils sont connues des participants, on voit qu'elles font l'objet de ce que l'on pourrait apparenter à une découverte et à une retraduction par la conseillère qui vient confirmer, depuis son autorité, la chose, redoublant peut-être ici le cadre de l'expérience scolaire comme on l'avait déjà envisagé avec les CIE au chapitre précédent.

En second lieu, cette ambiguïté réside dans l'étrangeté de certains conseils par rapport aux pratiques ou formes de vie des individus censés les recevoir, comme avec l'exemple des vacances ou de l'étiquette énergie, qui ne font pas sens pour les clients de l'association.

Ces deux exemples montrent alors que le fondement d'un accord sur les économies d'énergie est loin d'être une chose établie ou acquise dans la mesure où ce qui paraît évident du point de vue du système de références de l'institution ne l'est pas pour ceux qu'elle cherche à atteindre.

Il y a un dernier registre d'ambiguïté, déjà évoqué au début de ce chapitre, qui a trait à la recherche du consentement à faire des économies d'énergie pour des factures qui stagnent ou augmentent (comme à la fin de l'extrait). Ici, la justification devient le passage entre pratique privée et intérêt public, comme lorsque Manon défend la nécessité des taxes.

Onzième carte : le chauffage [représenté par un radiateur électrique]. « Alors ? » (Manon). Une des femmes s'exprime « ça tire beaucoup, sur l'énergie », la médiatrice acquiesce. Une autre participante : « ben à la limite, pour économiser avec le chauffage, il ne vaut mieux pas l'allumer ». Le participant masculin, « faut faire attention c'est tout. Bon moi il est dans les charges, donc, c'est pas trop possible de bien gérer ici [chez lui], mais avant je réglais la température ». Manon, s'adressant à lui comme pour le piéger, avec le sourire, lui demande « et qu'elle est la température qu'il faut ? ». Les réponses sont variables, entre 21 et 25 degrés. Manon reprend donc « la température conseillée, enfin la température obligatoire, c'est 19 degrés. Est-ce que vous savez autre chose à propos du chauffage ? » Quelqu'un répond qu'il ne faut pas le couvrir. Devant le silence qui envahit progressivement l'assemblée, Manon prend ses notes en main et détaille de nouveau ses conseils : « alors il ne faut pas l'arrêter, il ne faut absolument pas l'arrêter, vous le mettez à basse température et vous laissez quelques jours pour que la chaleur prenne. Mais avec ça, il faut encore faire attention à aérer l'appartement, mais pas trop, pas de fenêtres ouvertes par exemple [elle rit], il faut voir si votre porte n'a pas un jour trop important, d'accord ? [elle les regarde] Ce que vous pouvez faire également c'est mettre des doubles rideaux, mais derrière le radiateur ». Une participante s'inquiète « c'est compliqué... et cher ! ».

On observe encore ici le registre scolaire de l'interrogation orale, qu'on peut retrouver de manière assez semblable dans les salles de classe primaire. Dans l'extrait ci-dessus, il est possible d'examiner également la manière dont Manon inscrit les recommandations institutionnelles dans le registre du savoir, ce qui constitue par voie de conséquence ceux qui ne savent pas en ignorants. Les conseils qu'elle transmet ensuite, dont on ne sait s'ils seront suivis, peuvent, devant une telle ignorance constituée comme telle, être donnés sur un mode impératif propre au sachant ou au dominant.

[...] La fin de la réunion donne lieu à la distribution d'un petit paquet cadeau comprenant : une ampoule économe, un mousseur, un jeu de cartes, un thermomètre (avec les logos de l'ADEME et d'Engie). Tous les participants se voient remettre un certificat de « bon consommateur ».

Manon conclut « bon j'espère que ça vous servira, il faut maintenant passer de la parole aux actes ». Elle leur distribue enfin une fiche récapitulative des bons gestes.

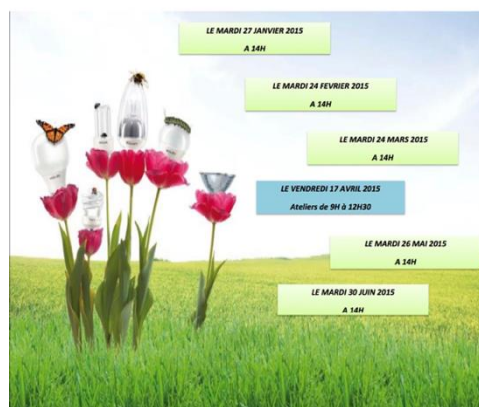
On peut conclure cet examen en remarquant le processus, certes feint ici, qui conduit à entrer dans le groupe comme mauvais consommateur, comme ignorant, et à en sortir titulaire d'un diplôme de « bon consommateur ». Je crois bien évidemment que personne n'est dupe du caractère artificiel de la chose et qu'il est aussi difficile de savoir si ces individus mettront en pratique les conseils de la médiatrice. Néanmoins, on peut faire l'hypothèse que toute cette mise en scène permet également de responsabiliser les clients, qui n'auront peut-être plus autant de facilités à venir solliciter une aide auprès de l'association maintenant qu'ils n'ont, comme le dit Samantha faisant un mot d'esprit avant de les quitter, « plus d'excuses ».

#### 7.4.2 Une fête des économies d'énergie : quand la répétition fait notion

Les réunions collectives de type « Fête des économies d'énergie » ne sont pas si différentes des réunions collectives d'information. Il y a néanmoins trois particularités. Premièrement, les « invités », comme ils sont appelés mais qui ne sont autres que les clients de l'association, circulent d'une pièce à l'autre au sein des locaux de l'association afin d'être mis en situation dans des ateliers thématiques. Ainsi, telle pièce est transformée en chambre, telle autre fait office de salon, la cuisine de l'association est aussi mobilisée en tant que telle.

#### Photo 8. Affiche des fêtes des économies d'énergie réalisée en interne

*Vous invite à partager un moment convivial autour du thème des économies d'énergie et d'eau.*



Pour s'inscrire :

ou

Nous contacter au 04 91

La deuxième particularité est que ces événements associent les partenaires privés de l'association. Ainsi, des conseillers du secteur solidarité d'EDF et d'Engie (mais aussi de la société des eaux locale) sont amenés à donner directement des conseils en animant des ateliers. Enfin, dernière particularité, certaines personnes passées par les informations collectives font office d'animatrices pour cette journée, instituant par là une démarche qui vient attester de leur bonne adhésion au mot d'ordre institutionnel et montrer par l'exemple « que ça peut marcher », dans une sorte de prophétie exemplaire.

On va uniquement porter l'attention sur un épisode pour y démontrer que s'y joue, *mutatis mutandis*, la même logique de correction de la pratique que celle mise en évidence dans la section précédente.

**Encadré 21. Extrait de carnet de terrain. Une matinée sur les économies d'énergie. 28.11.2014**

J'entre avec quatre autres participants dans l'atelier électro-ménager qui se déroule dans la cuisine de l'association. Il est animé par un salarié d'EDF, Roland, vêtu d'un costume et chaussé de mocassins cirés. Trois autres personnes sont déjà là. On s'installe, certains restent debout. L'animateur s'assure que « tout le monde est bien là ? » Manon, à côté de Roland, présente le thème de l'atelier « économiser dans sa cuisine et avec ses appareils, tous les jours ». Roland justifie tout de même sa présence, qui est selon lui le fait « des liens étroits entre l'association et l'entreprise ». Un participant soulève, faisant mine de plaisanter : « EDF veut récupérer son argent, c'est normal ». Roland, insiste pourtant : « EDF n'a pas vocation, parce que c'est une entreprise, à connaître la situation des gens, c'est pourquoi l'association aide EDF. [Les médiatrices] savent y faire avec les gens en difficulté. Le service commercial, c'est pas ça en la matière ». Quelqu'un répond que c'est la boutique qui l'a envoyé là.

Ce premier extrait est intéressant pour confirmer une fois encore la redondance entre l'entreprise commerciale et l'intervention sociale appuyée sur un dispositif public. Dans ce registre, on peut aller jusqu'à dire que l'intervenant d'EDF vend quelque peu la mèche en montrant l'intérêt latéral de l'association pour l'opérateur : entrer dans le détail de la situation « des gens ». On peut tirer de cet énoncé la confirmation que le travail de l'association consiste pour partie à examiner la bonne et la mauvaise foi du « client », ou au moins d'avoir cette possibilité de le faire en sachant plus sur eux. La réaction du client ne nécessite pas un commentaire plus approfondi, je crois. Cette scène montre à tout le moins une forme de compréhension indigène des enjeux du lieu et de ce genre de réunions « festives ».

Roland entame sa démonstration. Il commence par expliquer ce qu'est un kWh, en détaille le coût unitaire (0,15 € à l'époque). Puis démarre un jeu « le juste prix de l'énergie » : « Mesdames, monsieur, d'après vous, dans cette cuisine, quel appareil consomme 0,40 € lorsqu'il est allumé ». Il écrit le montant sur un post-it et le colle une fois la bonne réponse donnée par lui (le grille-pain).

Ce genre d'opération est typique du travail de mise en ordre des références pour agir des groupes professionnels du secteur du conseil en économie d'énergie. On voit comment Roland vient définir et relayer une unité élémentaire propre au fonctionnement du secteur : ici le kWh. Il le rapporte ensuite à son équivalent en euro puis le transfère sur un appareil d'usage commun. Ce mécanisme est bien une opération d'inculcation d'une manière de penser un état de choses, avec la retraduction de pratiques dans des termes institutionnels et savants. La méthode – post-it, jeu – est en ligne directe de l'éducation populaire prodiguée par des dominants détenant le capital scolaire vers des dominés qui en sont dépourvus, qu'on a déjà vue à l'œuvre avec les réunions collectives d'information.

Le jeu se poursuit. On passe à la consommation des jeux vidéo. Elle est cette fois-ci rapportée à son équivalent de consommation (théorique) par heure, puis par an. Roland annonce (puisque personne n'a trouvé la bonne réponse) : « 1 h de jeux vidéo, par jour et par an, donc télé plus console, c'est 15 € sur votre facture annuelle. Vous imaginez-vous ? » Les participants n'ont pas l'air vraiment surpris par le montant qui, en fin de compte, au moins de mon point de vue et peut-être est-il partagé par d'autres, semble dérisoire. Roland poursuit, administrant maintenant le conseil : « bien sûr, faut pas interdire, moi je n'interdis pas à mes enfants. Mais ça a un coût. Si on veut économiser, et pas que pour des raisons financières, on peut limiter, diviser par deux ». J'ai l'impression que les participants sont sceptiques. Alors Roland, avec la même méthode, change d'objet pour opérer sa généralisation et tenter d'être plus convaincant : le fer à repasser qui consomme « cinq fois plus que le jeu vidéo ».

À partir de cette situation s'observe la suite de la méthode qui va de la définition de l'unité élémentaire, en passant par la mise en généralité de celle-ci par agrégation autour d'une pratique (jeu vidéo) jusqu'au conseil. Celui-ci, conclusion de tout le processus, est formulé sans trop d'autorité et sur un mode personnel cherchant peut-être à favoriser l'identification des clients au conseiller, ce qui est quand même peu probable dans ce cas au regard de la distance sociale directement perceptible entre lui et le groupe d'invités.

La manière dont Roland insiste aussi, bien qu'évasivement, sur les autres raisons de faire des économies, inscrit ses recommandations dans un registre éthique et pas seulement pratique ou économique. Enfin, la montée en généralité à laquelle il procède rapidement (« en limitant l'usage des jeux vidéo, on peut économiser au moins 15 € ») est certes invérifiable, mais elle est néanmoins formulée par « une autorité », laissée à l'appréciation de chacun, peut-être prise pour réelle. L'ensemble de l'extrait, et plus particulièrement le scepticisme que je pressens chez les autres participants, montre que la traduction de leurs pratiques en une consommation à distance des applications immédiates et découpé en faibles montants laisse le plus souvent perplexes des individus dont les références pour agir s'inscrivent dans un ordre de



grandeur et un ordre temporel différents du raisonnement savant et institutionnel, comme on l'a vu dès le premier chapitre avec le cas de Béatrice.

[...] S'ensuit un long moment autour du thème de la facturation. Roland introduit un nouveau principe : « Une facture, ça semble toujours trop cher, mais c'est le résultat de la consommation ». Il prend l'exemple d'une facture de 100 € par mois. « Elle est le résultat de l'eau chaude, du chauffage, du repassage, de la cuisson. Donc il faut trouver des moyens de réduire tout ça, sans se priver vraiment. On vous a vendu les ampoules à basse conso, et c'est vrai que c'était vraiment embêtant pour la plupart. Alors il faut trouver ailleurs, d'autres économies ». Des participants donnent quelques astuces : couvercle pour la cuisson, four réutilisé pour chauffer un gâteau ou un plat mangé le lendemain et réchauffé au micro-ondes, etc. Par la même logique que lors des réunions collectives d'information, Manon et Roland distribuent les bons points « c'est bien, c'est ça ». Puis Roland reprend son discours sur les factures. « C'est vrai qu'il y a un décalage entre la date limite de paiement et le paiement, mais EDF ne veut pas couper. Couper, il n'y a d'intérêt pour personne. Le seul intérêt, pour l'entreprise, pour la planète, pour la collectivité, c'est que vous ne soyez pas en difficulté ». S'ensuivent des conseils sur la mensualisation, alors que le prochain groupe se presse déjà à la porte.

En lisant ce dernier extrait, on peut voir rétrospectivement s'animer toute la logique de l'atelier. Elle progresse par une lente montée en généralité, presque incidente. Cette progression permet de passer de l'unité élémentaire de la consommation, de son explication, de sa mise en évidence, jusqu'à la facturation générale. Le tout se fait en insistant sur la responsabilité individuelle du consommateur. Roland, même si cet extrait ne lui rend pas justice, le fait avec beaucoup de nuance, beaucoup de prévention, de précaution (et je le soupçonne d'empathie, réellement). C'est peut-être une stratégie, dans la mesure où il ne manque pas de souligner une symétrie entre les intérêts de l'entreprise, de l'individu, de la collectivité.

Examiner ce dernier extrait au regard de la totalité du travail accompli par Roland, et qui sera répété par chaque animateur à propos de chaque thème spécifique dans les six autres ateliers<sup>199</sup>, revient à dire qu'il participe à d'une correction du regard sur les pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie, déjà entrevus dans les autres modalités d'interventions de l'association. Elle est orientée vers un rapport marchand et une responsabilisation de l'individu vis-à-vis de sa consommation d'énergie. La répétition semble tout au long de la journée et dans les autres dispositifs de l'association devoir fixer les notions du raisonnement savant et institutionnel.

---

<sup>199</sup> Outre l'électro-ménager, on comptait : un atelier « goût de l'eau » faisant la promotion de l'eau de Marseille, un atelier gestion de l'eau, un atelier chauffage – éclairage – veille, un atelier facturation et tarifs sociaux, enfin un atelier reproduisant le jeu des réunions collectives d'information déjà présenté.

### 7.4.3 La visite de conseil à domicile : quand le mot d'ordre prend son aise dans le cadre privilégié de la consommation

Au cours de mon enquête, j'ai également réalisé une vingtaine de visites à domicile avec différentes médiatrices, le plus souvent chez des personnes déjà rencontrées à l'association. Pendant trois mois, j'ai surtout été amené à suivre Estelle chez des particuliers résidant à Ciport<sup>200</sup>.

Le cadre de ces visites s'est inscrit dans un projet « expérimental », financé par l'ADEME et le Conseil régional, associant deux EIE de la région à l'association dans le but de « lutter durablement contre la précarité énergétique et de former des habitants qui deviendront des relais de proximité pour les bonnes pratiques énergétiques », comme l'annonce la fiche explicative du projet. Ces « volontaires » ont été recrutés dans plusieurs villes du département à partir des *listings* de clients en retard de paiement, une modalité de mise en contact examinée dans une précédente section de ce chapitre, ou des fichiers clients des EIE, vus dans le précédent chapitre. Dans la philosophie du projet, ces personnes « volontaires » sont censées devenir à terme elles-mêmes des « ambassadrices » des économies d'énergie dans leur entourage ou dans leur ville et participer dans le temps à des réunions avec le consortium associatif<sup>201</sup>.

La médiatrice chargée de ces visites, Estelle, 46 ans, est une ancienne employée de commerce. Elle a connu le chômage après un licenciement et c'est Nathalie, mentionnée précédemment dans le chapitre, avec qui elle est amie, qui l'a orientée (et soutenue) pour postuler au sein de l'association. Elle a été recrutée en 2015 pour participer spécifiquement à ce projet. Son contrat à durée déterminée sera néanmoins reconduit ensuite au sein de l'association. Le profil d'Estelle est plus proche des classes populaires du haut : compagnon à l'emploi stable, propriétaire, un enfant accomplissant des études supérieures. Elle est d'un style « bohème », et, selon la direction, à une attitude rassurante pour les visites à domicile.

Son travail de visite est équipé de la même manière que les autres activités de conseil de l'association. Elle offre aussi en fin de visite à ses hôtes des petits équipements « pour faire des économies d'énergie », qu'elle transporte dans une « valise des économies d'énergie » financée par un des deux opérateurs historiques. Elle distribue également des brochures, comme celles reproduites ci-dessous, provenant aussi bien des opérateurs que de l'association (à

---

<sup>200</sup> Le lecteur se souvient peut-être que j'ai présenté en introduction le contexte de l'enquête dans cette commune dont le nom est modifié. Pour un cadrage socio-historique, il peut se reporter à l'annexe 1.

<sup>201</sup> Ce projet de 18 mois n'a, à ma connaissance, pas réellement porté ses fruits à Ciport, mais il a bien fonctionné dans d'autres villes du département aux dires des acteurs impliqués.



Estelle commence par rappeler le cadre de l'entretien. Madame Hija dit « se souvenir, vous m'avez appelée pour les factures ». Elle a eu un incident de paiement l'année dernière « parce que je ne voulais pas payer, parce que c'est pas normal que je paie plus maintenant que je suis seule que quand on était trois ». Estelle, calme, pose un carnet personnel qui lui sert de guide d'entretien sur la table, qui reprend en réalité les grandes catégories examinées au travers du dossier FSE et le type de conseil déjà examiné au cœur des autres modalités d'intervention de l'association. « On va voir ça », dit-elle, « est-ce que vous avez vos factures ? »

Madame Hija sort une pochette à rabat sur laquelle est écrit « factures », d'un des tiroirs de la table. Je constate que c'est ordonné à l'intérieur. Elle extrait les factures d'EDF et les tend à Estelle, qui les étale sur la table et fait mine de les consulter, n'y prêtant il me semble qu'un regard superficiel de quelques secondes, avant de les déposer. « Bon, je vais d'abord vous expliquer ». Elle entre dans le détail des taxes, de la traduction du kWh, montre les graphiques sur la facture « ça, ça représente votre consommation ». En comparant les factures, on voit effectivement que la consommation de Madame Hila reste stable, mais que son coût augmente. Estelle explique que les taxes et le prix unitaire du kWh augmentent « parce qu'il faut financer la transition énergétique, l'avenir. Après c'est vrai que le kWh, c'est cher, c'est aussi une entreprise EDF, il y a la concurrence. Donc c'est aussi pour ça qu'il faut trouver des moyens d'économiser l'énergie, pour toutes ces raisons, et puis vu le montant (88 € par mois), je pense qu'il y a un moyen de faire des économies pour réduire ».

Comme annoncé ci-dessus, on peut observer dans cet extrait une logique commune aux interventions des médiateurs qui anime ce genre de visites à domicile complémentaires. Il s'agit d'une opération de formalisation des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie en tant que consommation d'énergie unifiée et ayant ses propres lois pour ainsi dire. Ces pratiques sont agrégées par le conseiller comme sont agrégées les petites unités élémentaires de kWh par la démonstration d'Estelle. Dans ce registre, l'extrait ci-dessus permet d'apporter une dimension supplémentaire par rapport aux autres pratiques de conseil examinées par ailleurs. Il s'agit pour Estelle de montrer, de faire voir au sens propre, ce qu'est la consommation. Ici, l'entreprise de normalisation, de correction du regard si l'on veut, induit un rapport marchand à l'énergie, tiré du raisonnement du consommateur savant et institutionnel, se dévoile comme une opération et aussi une entreprise de « lecture » qui additionne un ensemble d'éléments pour les faire lire *comme consommation unifiée*.

Ce processus appelle en fait une transposition de certaines compétences scripturales dont les clients seraient théoriquement porteurs, pour les appliquer au recollement de tous ces éléments, dans une sorte de capacité de synthèse qui permet de faire « consommation d'énergie ». On va y revenir.

On peut déjà constater dans cette scène une difficulté pour Estelle en la matière. Elle est acculée à justifier l'augmentation des coûts dans une situation de stagnation (au moins) des consommations de madame Hija, malgré la lecture qu'elle en propose. Je ne sais pas si ses arguments parviennent réellement à convaincre sa cliente. Il n'en reste pas moins qu'elle

synthétise la situation pour la tourner vers les économies d'énergie. C'est le client qui doit ici se plier à l'ordre du marché, faire de sa consommation une consommation économe en soi, afin de supporter des variations tarifaires incompressibles déterminées en dehors de sa pratique.

On en vient aux économies, nous sommes toujours assis autour de la table pour le moment. Estelle regarde le lustre au-dessus de nous. « Si je peux vous donner un conseil, déjà, je vois le lustre là, ce ne sont pas des ampoules à économies d'énergie. Donc vous pouvez, petit à petit, commencer à en acheter, rien que cette chose-là va vous faire économiser pas mal d'argent ». Mais madame Hija a du répondant : « Oui, mais ce genre d'ampoule, c'est cher. Moi j'ai une petite retraite [900 € et une pension de réversion dont je ne connais pas le montant]. Et puis bon, sur le lustre quand même, c'est pas très beau. » Estelle appuie sur l'existence de différents modèles, « à tout prix ». L'échange se tend un peu ensuite, comme si madame pressentait qu'on essayait de lui en imposer. C'est alors une sorte de jeu d'aller-retour entre les conseils d'Estelle et les pratiques de notre hôte. Ainsi, on apprend que madame utilise le même verre, la même assiette [afin d'économiser l'eau chaude de vaisselle], que l'utilisation de sa machine à laver est « rationnée ». Aussi « c'est pour ça [qu'elle] ne comprend pas les factures et le rattrapage de l'an passé [300 €] ». Estelle essaie bien de débusquer quelques « faux pas ». Comme pour « la télé, attention, là c'est piège », à quoi madame Hija répond simplement : « ben j'utilise pas la télécommande, je me lève et j'éteins ». Finalement, Estelle trouve qu'il n'y a pas assez de multiprises à interrupteur et certainement que le chauffage doit être allumé trop haut. L'hôte opine de la tête, comme pour se débarrasser des questions.

L'échange autour des économies d'énergie prend ici une tournure inattendue. Madame Hija semble déjà faire des efforts considérables, de son point de vue au moins, dans ce sens, et plus si l'on tient compte du changement de composition familiale intervenu sur deux années (décès de son conjoint et départ de son fils). Elle se trouve malgré cela à devoir payer une facture conséquente au regard de ses ressources financières personnelles. Pourtant Estelle n'en démord pas. Il y a encore des choses à faire, des économies à trouver : chauffage, ampoules, multiprises. Tout se passe comme si l'évidence d'économies possibles était infaillible.

Autour de la table, néanmoins, cette évidence ne semble pas vraiment atteindre madame Hija. Alors Estelle va s'appuyer sur une technique puissante : le « tour du propriétaire », comme on va le voir ci-dessous et comme cela s'amorçait déjà dans l'interaction précédente.

« Bon, pour voir, on va un peu faire le tour de l'appartement si vous le voulez bien ». Il ne semble y avoir aucun problème à cela pour sa cliente, qui fait montre de quelques préventions tout de même « faite pas attention hein, je n'ai pas fait le ménage ce matin ». Estelle a une *check-list* de postes de consommation à examiner. [En passant, on peut noter que l'appartement est richement équipé]. Les remarques de la conseillère sont nombreuses : sur les plaques vitrocéramique qui « consomment trop, c'est pas possible » ; la poussière visible dans le réfrigérateur qui use le joint d'isolation. Elle ouvre ensuite la porte du congélateur et remarque l'absence de dégivrage « il faut regarder ça souvent », regarde les robinets qui n'ont pas de mousseur, etc. L'épisode de la salle de bain est remarquable. Le cumulus, en mode automatique déclenche des remontrances « ah oui, mais là, là peut-être que c'est là que vous consommez, il faut changer ça ». Madame Hija est aussi interrogée ici sur ses pratiques : douche ou bain ? Elle hésite à répondre, comme cherchant la bonne réponse. Estelle éteint la lumière de la salle d'eau en sortant, ce que madame aurait « fait de toute manière. » On scrute ensuite les chauffages, « position trop haute ». Estelle, maintenant calme [peut-être rassurée de l'intérêt de sa présence],

montre à madame comment bien régler le thermostat. Au bout de vingt minutes de visite, ponctuées de tout un tas de conseils, on se rassied. « Vous comprenez un peu mieux la facture maintenant ? » questionne Estelle.

Ce « tour du propriétaire » est particulièrement remarquable. Peut s’y observer la manière dont le conseil en économie d’énergie se justifie à partir d’éléments réellement infimes et comment il peut trouver, il me semble, une extension dans n’importe quelle dimension des pratiques en tant qu’il serait *a priori* fondé en raison et que les profanes ne sauraient pas « où regarder ». On est quasiment dans une logique renvoyant aux « admoniteurs », terme un peu vieilli, mais qui dans le registre ecclésiastique renvoie au rôle d’un novice qui a pour mission d’aiguiller les autres novices sur leurs devoirs. On peut aussi entendre ce terme dans le vocabulaire de l’art où il désigne alors celui qui guide le spectateur vers l’endroit où il conviendrait de regarder, et à participer au tableau. Tout le travail d’Estelle dans cet extrait pourrait en fin de compte se ramener à cela : montrer où et comment regarder par de petites corrections du regard autour d’une réalité sociale étiquetée comme consommation d’énergie qui engage une participation et des devoirs. Un savoir-être et un devoir-être, comme je l’ai précisé dès le troisième chapitre.

De nouveau autour de la table. « En treize ans, j’ai jamais eu un souci de paiement, et là ça arrive. Je ne sais pas si ce que vous m’avez montré peut fonctionner, mais maintenant je fais comment pour la facture, je vais pas arrêter de chauffer quand même ». Estelle réfléchit, elle se montre un peu compatissante. « Oui, oui, c’est vrai. Mais déjà si vous faites tous ces petits gestes, que vous économisez tous ces petits kWh, et bien l’année prochaine on sera dans une situation différente. Mais là, pour la facture, il faut vous aider, passez à l’association, on va voir ce qu’il est possible de faire ». Estelle demande à revenir sur la lecture des factures. Elle en prend une à la main et souligne : « Bon déjà, vous avez pas les heures creuses et les heures pleines. Vous avez vu ça ? » Notre hôte l’ignore. La médiatrice poursuit : « Vous avez vu si vous aviez le bon compteur ? » Sa cliente lui répond : « Je relève les compteurs depuis le problème de la facture de régularisation, mais je ne sais pas si je peux avoir l’option ». « OK » reprend Estelle.

Au fil des questions suivantes, on apprend que madame honore maintenant ses factures à présent par chèque postal pour ne pas voir les échéances directement prélevées sur son compte bancaire « dans le cas où ça [une facture contestée] se reproduirait. Estelle dit que c’est une bonne idée. Elle lui propose, « en plus de l’aide financière, si possible [en réalité, ça ne l’est pas, car madame dépasse les plafonds de revenus du FSE], il faudrait lisser la dette, par mois, c’est possible ? ». Là, madame Hija s’agace quelque peu : « Bon, en fait pour tout vous dire, je me demande s’ils n’en profitent pas parce que je n’y comprends rien. Et de toute manière quoique je dise, je suis toujours dans l’erreur avec eux. Là, ils me proposent 88 € plus 140 € pour rembourser la dette au plus vite, mais moi je veux pas ». Estelle se défausse et conclut l’échange ainsi « bon passez à l’association, on va voir ce qu’on peut faire ».

Les derniers moments de cette visite (qui aura duré près d’une heure) permettent de tirer au moins deux conclusions qui rejoignent en grande partie ce qui a été déjà dit. D’abord, mais

cette fois-ci du point de vue de la vision profane lui-même, il semble qu'un mécanisme accule les « consommateurs » à toujours être dans l'erreur vis-à-vis des professionnels du secteur. Cela n'étonnera certes pas le lecteur, mais l'administration de cette preuve valide l'idée que le monopole d'une qualification d'état de choses, comme « économies d'énergie » ou « consommation d'énergie », par des groupes professionnels dépoussède ceux qui ne peuvent s'en revendiquer et les exproprie de la légitimité à formuler leur propre point de vue. C'est d'ailleurs ce que remarque très nettement madame Hija lorsqu'elle fait part de son doute d'être « abusée » par son fournisseur en raison de son manque d'expertise sur la question. On voit alors que le travail du médiateur, et c'est la deuxième conclusion autour de cet extrait, conduit à faire accepter, sur pièce, en détournant le regard sur des postes particuliers des pratiques, en jouant de soutiens et de contraintes, un ordre des choses où l'autonomie des profanes est réduite et la certitude des dominants du territoire indéfectible.

## **7.5 Conclusion : faire lire les pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie comme une consommation, un travail d'admoniteur**

Le travail de mise en ordre des références pour agir des consommateurs en difficultés de paiement pour leur facture d'énergie domestique qui est accompli par les médiateurs procède d'une logique relativement semblable à celui des Conseillers info énergie du précédent chapitre. Il s'appuie par exemple sur des techniques relativement analogues. L'activité des médiateurs est aussi définie par le même corpus de références pour agir en matière de consommation d'énergie. Pour conclure ce chapitre, on peut rappeler les mécanismes de la mise travail du mot d'ordre de transition énergétique des médiateurs, tout en y ajoutant ce qu'on a vu de spécifique avec eux par rapport aux CIE.

### **7.5.1 Apprendre à lire les pratiques comme une consommation**

Comme c'était déjà le cas pour les CIE, l'efficacité du travail de conseil des médiateurs s'organise principalement par une soustraction à sa justification publique. Cela revient à dire que cette activité doit paraître « naturelle », « normale », qu'elle ne doit pas permettre que soit contesté justifier son arbitraire normatif. Il n'y a pas tellement de différence ici entre la manière dont procèdent les médiateurs et celle qui organise la pratique professionnelle des CIE. Cela dit, les médiateurs disposent d'un levier supplémentaire : la contrainte financière directe de

l'aide monétaire, de l'octroi d'un échancier de paiement, voire d'une domination positionnelle par rapport à des clients que tout semble accabler.

Une autre chose est le registre technique, car là encore, le voilà mobilisé, avec des agents dont le niveau de connaissance technique n'apparaissait pas très élevé en première analyse, au moins relativement au CIE dont c'est la spécialité. Dans le cas des médiateurs, la technique et le langage technique sont en revanche plus concrètement appuyés sur les pratiques du quotidien : explication du fonctionnement d'un robinet, démonstration de manières « économes » de faire la cuisine, etc. Cela n'est pas vraiment étonnant parce que les échelles de mesure économique sont plus modestes dans ce cas (parfois de l'ordre de quelques euros) en raison de la situation des clients, mais aussi du format de leurs demandes. Pourtant, si l'on s'en tient à la logique d'ensemble, c'est-à-dire en ne s'attachant pas aux propriétés les plus évidentes ou directement perceptibles, il s'agit bien de la même logique et des mêmes ressorts que la mobilisation du langage technique par les CIE.

L'examen du travail des médiateurs a également permis d'approfondir la connaissance des mécanismes de mise en ordre des références pour agir des profanes. On peut ajouter par rapport ce qu'on a observé avec les CIE que ce travail s'appuie dans le cas des médiateurs enquêtés ici sur des principes de correction des catégories de perception des profanes, à de toutes petites échelles. Il s'agit de réajustements cognitivo-pratiques devant ramener les individus dans le giron du raisonnement savant et institutionnel en matière de consommation d'énergie.

C'était déjà le cas avec les CIE, mais cette seconde monographie permet de le confirmer et de formaliser plus avant ce résultat. On peut dire alors que le mot d'ordre de transition énergétique autour des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie n'a pas besoin de grands discours moraux, de coercition inutile ou trop évidente et il ne se donne pas spécialement au cœur de dispositif cachés qu'il s'agirait de remettre au jour. Ce travail, qui tend à faire des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie une consommation d'énergie au sens savant et institutionnel, s'organise à bas bruit, de manière extrêmement quotidienne. C'est le cas par exemple ici lorsque les médiateurs opèrent au rassemblement de petites unités élémentaires (monétaires ou physiques), de pratiques éparses, qu'ils font lire à leurs clients comme une consommation générale et autonome par rapport aux usages courants. Tout serait déjà là pour devenir « un vrai consommateur » un « consommateur citoyen ». Il suffirait simplement d'apprendre à regarder les choses d'après les prescription institutionnelles et savantes en la matière.



En conséquence, on peut dire que le rôle des médiateurs de cette association est, le plus souvent, celui d'un admoniteur au sens défini dans cette partie. Il y a en effet dans leur cas une construction assez fine d'une réorientation du regard des profanes par un ensemble de remarques directes, disséminées et adossées à une aide financière ou un soutien pratique. Il s'agit peut-être ici d'un cas limite, avec des clients en grande difficulté et un mode organisationnel qui peut passer pour original. Néanmoins, et si c'était vraiment le cas, je crois qu'on peut à juste titre considérer que ce sont précisément ces configurations limites, ces cas où les choses ne fonctionnent pas d'une manière naturelle et fluide, qui permettent de mettre en évidence ce qui ailleurs apparaîtrait comme allant de soi ou qui serait obscurci par un contexte d'entente préalable entre tous les protagonistes de l'interaction.

### **7.5.2 Un territoire « solidaire » pour imposer la force de la norme**

Cette analyse serait incomplète ou précipitée si elle n'avait pas eu pour arrière-fond une configuration sociale complexe et redondante avec toutes les entreprises de normalisation économique de la consommation domestique d'énergie inventoriées ailleurs dans cette partie. On a ainsi observé avec les médiateurs qu'il y avait des circulations, des *joint-ventures*, une certaine confusion des rôles, bref des chevauchements avec d'autres professions de leur territoire professionnel. On l'avait aussi observé avec les CIE du reste.

Un critère supplémentaire peut cependant être ajouté à propos des chevauchements spécifiques repérés dans cette partie, entre politiques sociales et entreprises marchandes, traduit concrètement dans la coopération entre le groupe professionnel des médiateurs et celui des agents de terrain des opérateurs historiques. Le travail de moralisation du consommateur, et en premier lieu du consommateur pauvre, a depuis longtemps fait l'objet d'un investissement conjoint du secteur marchand et des pouvoirs publics depuis au moins la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, comme l'ont montré par exemple récemment Viviana Zelizer (2005b [1994]) et Jeanne Lazarus (2006) sur des thèmes finalement proches de celui examiné ici.

Cependant, ce qui est remarquable dans le cas qui vient d'être examiné c'est que depuis le premier choc pétrolier de 1973 et les premières mesures politiques spécifiques à la consommation d'énergie des particuliers, quelque chose semble s'être transformé. Des années 1970 aux années 1980, la crise énergétique était avant tout traitée à partir d'un gouvernement *de la demande*, avec, par exemple, le développement du complexe électronucléaire, une stratégie de diversification de l'offre (type d'abonnement), ainsi qu'une mise en cause d'événements extérieurs aux comportements individuels comme facteurs

explicatifs à ces crises. Dans ce contexte, l'usager générique comme utilisateur final prévalait pour la définition organisationnelle d'un marché encadré de part en part par l'État. Les années 1980 avaient même ouvert la voie à une stratification sociale des figures de ces usagers, notamment à l'intention des personnes en difficultés financières, dans un contexte de crise économique. Jusqu'à la fin des années 1990 a persisté quelque chose comme une prise en compte des situations sociales des usagers, puis des clients.

Or, l'examen du travail des médiateurs sociaux en matière de consommation d'énergie » conduit à une conclusion paradoxale. Comme l'a également souligné Sophie Dubuisson-Quellier dans le cas du développement durable (2016) et comme on l'a suggéré au cours du troisième chapitre, il s'agit aujourd'hui de gouverner le marché par *la demande* et, ajouterai-je, l'injonction faite aux individus d'être des consommateurs libres. Mais cela se produit en quelque sorte en dépit de la situation sociale et économique des personnes réelles. L'invention de la catégorie de précarité énergétique, examinée dans le premier chapitre, si elle peut ajuster à la marge la réaction institutionnelle face aux populations pauvres, n'en reste pas moins soumise au même régime de définition du consommateur d'énergie de la transition énergétique et de son corpus de référence. C'est ce qui se dessine en filigrane par l'observation du travail des médiateurs.

La consommation des particuliers, même pauvres, notamment lorsqu'elle est supposée irrationnelle et non maîtrisée du point de vue des standards savants et institutionnels, reste l'atome élémentaire de la régulation du secteur de l'énergie. C'est par les profanes qu'il faut « traiter » la demande en les traitant « eux », dans la perspective d'un travail d'admoniteur, pour qu'ils deviennent des consommateurs, quitte à les moraliser, à les exclure symboliquement du marché ou à transformer les pratiques de privation en « éco-gestes ».

### **7.5.3 La logique sacerdotale de la production du consommateur**

Enfin, pour reprendre une idée ancienne de Louis Pinto (1989 [1985]), le travail de mise en ordre des références profanes, qui consiste à faire lire des pratiques éparses comme une seule et même consommation désencastrée de ses applications réelles, fonctionne un peu à la manière d'une logique sacerdotale.

Comment cette logique fonctionne-t-elle ? La perfection des actes sacrés (ici consacrés par l'État et les monopoles du marché : les conseils en économies d'énergie et le travail de mise en ordre de la réalité sociale de la consommation) étant hors de doute, l'échec du rite religieux (la réalisation ordonnée d'économies d'énergie et de la consommation d'énergie) peut être entièrement reporté sur le profane (qui consomme trop, qui use à mauvais escient de sa liberté

de consommateur) et qui manque à être un bon croyant (qui ne répond pas au devoir-être consommateur, à sa responsabilité de « citoyen-consommateur », bref à la figure du consommateur d'énergie au sens savant et institutionnel).

Dans cette logique il est vrai que le profane est toujours perfectible du point de vue savant ou sacré dans la mesure où il ne possède pas les instruments de définition de sa propre position (Pinto, 1989 [1985], p. 119) de consommateur. C'est ce qu'on a par exemple dans le dernier cas observé, celui de la visite au domicile de madame Hija.

Le consommateur profane peut alors être, au moins dans le cas examiné au cours de cette partie, culpabilisé et renvoyé à sa responsabilité, à sa perfectibilité. C'est pourquoi, bien qu'il puisse parfois « posséder » les pratiques proches du sens savant et institutionnel de la consommation d'énergie, il ne peut être ordonné comme consommateur d'énergie, consommateur économe d'énergie, que par une instance habilitée à en juger publiquement, dans une interaction habilitante en la matière. Et d'ailleurs, il y a désormais tout lieu de croire que le profane ne se pense pas la plupart du temps comme consommateur d'énergie en ce sens, en dehors ou avant de s'engager dans ce type d'interaction.



## **Conclusion de la deuxième partie : Signal des prix et entreprises de normalisation des consommateurs aux prises avec les systèmes de références profanes pour agir**

---

« Le langage et les concepts économiques qui nous sont familiers à tous, même au non-économistes, les « principes », qu'il s'agisse de ceux d'Alfred Marshall ou de Paul Samuelson, les modèles que nous employons ont tendance à nous entraîner à une fausse description des réalités. » (Finley M. I., 1975 [1973], *L'économie antique*, p.23, Paris, Minuit, Coll. « Le sens commun »)

Dans cette deuxième partie, on a d'abord examiné l'histoire d'un territoire professionnel du conseil en économies d'énergie à destination des particuliers. J'ai affirmé que l'institutionnalisation de celui-ci ne s'est avérée possible qu'au moment où, après les hésitations des années post-chocs pétroliers, une juridiction professionnelle en la matière a pris corps dans une définition, limitative et exclusive, de ce que la notion d'économies d'énergie recouvre. Trois caractéristiques ont participé à la définir, qui circonscrivent le périmètre du territoire professionnel associé.

La première s'appuie sur une segmentation de la consommation et des économies d'énergie en unités ou en atomes élémentaires : le kWh d'électricité, le m<sup>3</sup> de gaz, etc. Deuxièmement, la généralisation quantitative de ces atomes passe par l'agrégation de la consommation individuelle décontextualisée. Enfin, elle est ancrée dans le domaine technique, principalement sur les qualités thermiques des logements et des équipements mobilisateurs d'énergie ainsi que de leurs usages. C'est à partir d'un travail sur ce dernier plan que les unités élémentaires de l'économie d'énergie peuvent être mises en comptabilité par des professionnels ou des instances habilitées à le faire afin d'établir ce qui a été effectivement « économisé » entre deux périodes, pour un individu ou à l'échelle d'une société comme la société française.

Cette définition, cohérente avec celle de consommation d'énergie présentée au cours du troisième chapitre, permet de valoriser les économies d'énergie, de leur donner une valeur au sens économique par exemple, à travers divers mécanismes. Il en existe plusieurs. Le plus caractéristique de l'impératif institutionnel de transition énergétique est celui des certificats d'économie d'énergie. Les entreprises commerciales ou les institutions concernées par ce dispositif, à un titre ou à un autre, peuvent les échanger ces certificats sur un marché et s'en servir aussi pour contourner les obligations qui leur sont faites par la loi de réaliser des économies d'énergie en rachetant celles réalisées par les particuliers selon des modalités

diverses, précisées dans le cours de propos. Par extension, cette valeur des économies d'énergie peut servir aux commanditaires institutionnels de la transition énergétique à mesurer la bonne volonté des particuliers et la productivité des groupes professionnels du secteur en la matière.

Concernant les ménages, la principale conséquence de l'avènement de cette juridiction professionnelle du conseil en économies d'énergie au tournant des années 1990 réside dans une forme de dépossession de leur possibilité de définir légitimement face aux institutions la conduite à tenir pour leur consommation ou leur économie d'énergie. Le territoire professionnel du conseil en économies d'énergie impose effectivement un sens savant et institutionnel de la consommation et des économies d'énergie dans un ensemble d'expériences coordonnées. Une économie d'énergie, par exemple, pour être considérée comme telle, doit à présent passer par le tamis des groupes professionnels, notamment dans l'objectif d'une mise en comptabilité valorisable *sur un marché des économies d'énergie*. C'est pourquoi on peut affirmer que l'institutionnalisation de ce territoire professionnel constitue les « clients », les individus, en tant que profanes.

Les groupes professionnels deviennent les dépositaires de la création de valeur reconnue en tant qu'économies d'énergie et par voie de conséquence les seuls agents légitimes à mettre en ordre les pratiques de consommation d'énergie à des fins d'économies effectives dans le contexte du mot d'ordre de transition énergétique. Il n'est pas exclu bien évidemment que le particulier puisse réaliser des économies pour des motivations différentes dans la discrétion de son espace privé, parfois pour des motivations qui lui sont propres et parfois même d'après des techniques et un raisonnement proches de ceux des groupes professionnels du secteur. Néanmoins, dans le cadre d'une interaction entre professionnels du conseil et un ménage, les pratiques profanes de consommation ou d'économies d'énergie sont réévaluées, entraînant des opérations de contrôle de conformité, de mise en ordre ou de labellisation à l'aune des critères de la juridiction du conseil en économies d'énergie<sup>202</sup>. Ce sont des rappels à l'ordre normatif.

## **L'interaction entre raisonnement savant et profane en matière de pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie**

Toute cette machinerie complexe a été précisée par l'examen du travail de mise en ordre des pratiques profanes réalisé par deux groupes professionnels de cette juridiction, s'adressant à des publics différents par des entrées thématiques variées : la rénovation thermique du logement

---

<sup>202</sup> La conclusion du chapitre cinq permettait déjà d'observer le mécanisme de mise en comptabilité générale et d'agrégation par les institutions des économies d'énergie réalisées chaque année de manière dispersée.

individuel d'une part ; l'aide aux impayés d'énergie et la prévention de l'endettement auprès des fournisseurs d'énergie d'autre part.

On peut résumer les résultats des deux chapitres concernés en affirmant que ce travail, outre qu'il cherche publiquement à voire maîtriser la consommation d'énergie des particuliers dans le cadre d'une économie de la rareté (chapitre trois), vise à institutionnaliser un raisonnement un rapport marchand à l'énergie dans l'univers domestique. Pour cela, il s'appuie, d'abord, sur un corpus de références pour agir bien définies : attention au signal des prix ; autonomisation de l'énergie comme consommation par un rassemblement de pratiques mobilisatrices d'énergie le plus souvent distribuées autrement dans les économies domestiques ; passage du particulier (la consommation individuelle) au général (la consommation individuelle agrégée) pour examiner en situation les effets de la consommation ; centralité d'une approche technique de la consommation et des économies d'énergie. Le raisonnement économique savant et institutionnel en matière de consommation d'énergie mène également à une approche scripturale à la consommation par sa mise en lecture, en liste, procédant par hiérarchisations de cas pour orienter les décisions des particuliers.

### **Les conditions d'efficacité du travail de mise en ordre des références pour agir des « consommateurs »**

Le travail de mise en ordre des références pour agir profanes qui est réalisé à partir de ce corpus par les deux groupes professionnels monographiés s'est révélé efficace, au sens d'atteindre les résultats attendus par ses commanditaires, sous la réunion de trois conditions. Premièrement, il ne doit pas apparaître comme tel, c'est-à-dire comme une entreprise de normalisation des économies domestiques dans le domaine de l'énergie. Cela s'avère par exemple possible dans une configuration où les activités spécifiques des groupes professionnels qui participent de la division du travail du territoire professionnel du conseil en économies d'énergie se chevauchent. En ce qui concerne par exemple les deux cas étudiés en détail dans cette partie, on a observé que l'activité des CIE chevauchait le travail de mise en ordre des références pour agir dans le domaine de l'énergie accompli par les artisans du bâtiment, les vendeurs d'équipements et celui des différents financeurs de la rénovation thermique du logement.

L'activité des médiateurs sociaux chevauche, elle, celle des fournisseurs d'énergie et des travailleurs sociaux porteurs de conseils en la matière à destination des publics en difficulté

financière. Les deux cas ont partie liée avec l'État et se superposent ou englobent différents dispositifs d'intervention de la puissance publique dans le domaine<sup>203</sup>.

Ces chevauchements permettent que soient disséminées les mêmes références dans un ensemble d'expériences vécues par les profanes vis-à-vis de leurs pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie. Cela rend en fin de compte redondant le travail de mise en ordre des références pour agir réalisé par chacun des groupes professionnels, assurant par là son emprise sur la réalité sociale. L'existence de ces chevauchements est la condition pour que les références pour agir de la figure institutionnelle du consommateur d'énergie générique puissent se présenter effectivement comme *des normes sociales* aux profanes.

La deuxième condition d'efficacité du travail de mise en ordre des références pour agir des profanes réside dans la soustraction de ce travail à la justification publique de ses fondements et de l'arbitraire de son monopole à définir consommation et économie d'énergie. Cette soustraction à la justification publique emprunte des chemins variés, mais elle a pour principaux ressorts les mécanismes de la confiance et de l'imposition d'une croyance en la neutralité sociale de la technologie : de la thermie du bâtiment, des normes comptables, des « éco-gestes », etc.

Enfin, ce travail de mise en ordre des références pour agir des profanes doit s'appuyer sur des opérations de tri (des publics, des références, etc.), de hiérarchisation et de réduction des pratiques mobilisatrices d'énergie à la seule logique économique et technique. La logique de tri s'appuie sur des critères extra-économiques pour étiqueter les « bons » et les « mauvais » consommateurs, les « bonnes » et les « mauvaises » pratiques, ou encore ce qui relève d'une dette financière auprès des fournisseurs d'énergie de ce qui n'en relève pas. On a aussi observé

---

<sup>203</sup> L'efficacité de tels chevauchements est redoublée par un effet d'homologie avec d'autres expériences vécues par les individus sur un ensemble de scènes sociales. Ainsi, au fil de cette partie et de la précédente, à l'appui de recherches récentes, on n'a pas manqué de souligner que l'institutionnalisation d'une figure du consommateur d'énergie semblait concomitante avec l'émergence d'autres figures du même genre : le client de la poste, le client des pompes funèbres, etc. On a vu aussi que certaines formes de conseils en économie d'énergie étaient redondantes avec des expériences sociales plus éloignées comme l'évaluation scolaire, le concours ou des expériences ordinaires de la bureaucratie. Il n'y a rien d'étonnant ici si l'on admet qu'un mot d'ordre ne peut jamais s'imposer seul. Son armature logique et morale doit être congruente avec celle d'autres mots d'ordre afin de faire apparaître les références pour agir dont il est porteur *en tant que normes sociales*. C'est ce que tend par exemple à établir une littérature conséquente sur la normativité sociale, qu'on peut retrouver sous une forme synthétique chez Pierre Livet (2006), développée par Pierre Macherey (2014) ou encore, dans un registre plus normatif, chez Roberto Frega (2014). Cette homologie des références institutionnelles peut s'expliquer bien entendu par les « référentiels » des politiques publiques (pour reprendre le langage de P. Muller) mobilisés par les décideurs ou d'autres approches du même type au sein de la sociologie des problèmes publics (Neveu, 2015). Néanmoins, en rester là ne saurait rendre compte d'un aspect qui me semble plus fondamental. Pour *faire norme*, un mot d'ordre doit être présenté et représenté dans un ensemble d'expériences ordinaires et répétées qui présente un « air de famille ». Il s'agit d'ailleurs d'une idée qui rejoint substantiellement l'hypothèse de texture normative des formes de vie à partir de la notion « d'air de famille » de Ludwig Wittgenstein ainsi que sur les notions de conformisme moral et de conformisme logique d'Émile Durkheim, sur lesquelles je reviendrai en conclusion.



que cette logique de tri s'appuyait sur des techniques sociales (et dès lors pas seulement sur des technologies) qui se voulaient elles aussi neutres, comme le rapport scriptural à la consommation souligné plus haut ou *l'effet sacerdotal*, mécanisme qui met d'emblée le profane dans une position d'erreur en ce qui concerne l'interprétation de sa conduite.

Appuyé sur l'ensemble de ces mécanismes, le travail des professionnels de contact du mot d'ordre de transition énergétique tend finalement à faire de la consommation et du consommateur des objets de réflexion extérieurs aux individus, masquant la subjectivité et le caractère collectif exprimé dans les pratiques mobilisatrices d'énergie. C'est dans ce sens aussi qu'on peut affirmer qu'il s'agit d'un travail de *production du consommateur*. Il ne va pas sans provoquer des différends entre professionnels et profanes. En effet, faire de l'énergie une consommation réfléchie et autonome au sens savant et de l'individu un consommateur qui se réfléchit comme en dehors de lui-même, ne va pas de soi, comme on a pu l'examiner à de nombreuses reprises dans cette partie.

Ces mécanismes de production du consommateur peuvent en effet ne pas suffire pour que ce travail « prenne » effectivement auprès des individus, échouant alors à transmettre ou à ordonner le corpus de références pour agir associées à la figure du consommateur d'énergie générique de la transition énergétique. Pourtant, l'enquête a sur ce point mis en évidence que les références portées par les groupes professionnels du territoire du conseil en économies d'énergie apparaissent seulement en partie comme orthogonales par rapport à celles des profanes. Elles le sont dans la manière spécifique de leur mise en ordre : dans leurs fins et leur mise en configuration de raisonnement. Les profanes eux aussi, le plus souvent, hiérarchisent, listent, écrivent, anticipent, à propos de l'énergie et plus généralement de leur économie domestique. Cependant, ils le font à partir d'une intentionnalité qui semble en partie échapper à la stricte logique savante et institutionnelle de la consommation et des économies d'énergie.

### **Un pas de côté vers d'autres conflits de références pour agir : le cas de la médecine**

Peut-être qu'un pas de côté peut s'avérer utile pour comprendre les fondements de ce différend entre références profanes et références savantes et institutionnelles. Un texte d'Eliot Freidson va aider jusqu'à un certain point à cette démarche. Il s'agit de « L'influence du client sur l'exercice de la médecine » (Freidson, 1984 [1970]). Analysant la relation entre patient et médecin, Freidson constate que les deux groupes ont parfois des idées distinctes sur ce que sont une maladie et les manières dont il convient de guérir d'un mal. Les médecins tirent leurs

connaissances d'un corpus scientifique reconnu institutionnellement ; les patients ont un savoir dit de sens commun, « accidentel » (Becker, 2016 [2014], p. 67<sup>204</sup>), mais de « première main » (Becker, 2016). Parfois, les deux convergent, d'autres fois il y a opposition ou une critique.

Malgré les différences de « cultures médicales » entre patient et médecin, Freidson remarque que les deux systèmes de références pour agir face à la maladie sont en fait en relation étroite. Les médecins et les patients ne sont en effet pas « extraterritoriaux » l'un vis-à-vis de l'autre. Ils vivent dans la même société, parfois au sein de la même société d'appartenance. Le médecin, cependant, possède un savoir général et légitimement reconnu qui lui confère le monopole de l'interprétation de la maladie, jusqu'à une certaine limite. Cette limite apparaît lorsque les profanes se trouvent équipés face à ce monopole. Il arrive ainsi qu'ils possèdent d'autres « consultants » médicaux, d'autres ressources d'interprétation, ayant parfois une source commune avec la médecine, auxquels ils font parfois autrement plus confiance qu'aux médecins et qu'ils mobilisent même souvent en première instance. Freidson soutient finalement que le médecin peut jouer un rôle d'articulation entre référence savante et profane forgée dans un milieu précis. Cela n'est néanmoins pas toujours possible. Il remarque que, parfois, dans certaines situations, les systèmes de références profanes suffisent aux clients pour soigner le mal, ou au moins avoir l'impression de le faire.

Freidson affirme en fait qu'il y a différents degrés de conflits d'interprétation, de congruence et d'évaluation mutuelle entre médecins et patients, qui peuvent mener jusqu'au refus de l'observance d'un traitement ou d'une attribution de légitimité au médecin pour les seconds. Il explique cette gradation par la force variable du système de référence profane. Il le caractérise au croisement de deux variables : le degré de congruence entre la « culture » du médecin et celle du patient ; la profondeur du réseau de « consultants » profanes mobilisable par le patient. Ce raisonnement peut aussi être modalisé (tableau 8), en ne s'intéressant qu'à deux des résultats obtenus ainsi, à savoir les plus extrêmes.

---

<sup>204</sup> Ma lecture appropriative de la typologie de Freidson a été motivée et inspirée par celle d'Howard Becker.

**Tableau 8. Modélisation des systèmes de références médicales profanes à partir du travail d'Eliot Freidson (1984)**

	<b>Système de référence profane étendu</b>	<b>Système de référence profane réduit</b>
<b>Fort degré de congruence avec la culture médicale savante</b>		« Culture savante » de la médecine, adhésion forte
<b>Degré de congruence faible avec la culture médicale savante</b>	« Culture profane » de la médecine ; résistance forte	

Le résultat de cette modélisation s'explique de la manière suivante : dans le cas de la culture profane de la médecine, seuls l'autorité et l'épuisement des ressources indigènes peuvent conduire à l'observance des conseils médicaux ; dans le cas de la culture savante, le rapprochement entre références profanes et savantes est tel que l'adhésion est presque une marque de reconnaissance du caractère fondé en légitimité du monopole d'un certain type de savoir par les médecins.

### **Saisir la distance à la culture institutionnelle de la consommation d'énergie au prisme de configurations situées de socialisation**

Ce pas de côté peut être généralisé. En effet, c'est une dynamique assez semblable qui semble se jouer, à peu près dans les mêmes termes, dans le cas des conseils en économies d'énergie et du travail de mise en ordre des références pour agir du consommateur d'énergie profane, afin de les rendre congruentes avec le système de références du mot d'ordre de transition énergétique. C'est peut-être d'autant plus vrai que la juridiction des « économies d'énergie » est relativement récente et que ses porteurs ne jouissent pas d'un prestige social aussi fort que celui des médecins.

Si on accepte ce parallélisme, on peut modéliser la rencontre entre ces systèmes profanes et professionnels en matière de consommation d'énergie à la manière de Freidson. C'est ce que je propose dans le tableau ci-dessous. Les variables, tirées de l'enquête sur les groupes professionnels sont alors sensiblement les mêmes que celles du sociologue américain : degré d'extension du système de références profanes en matière de pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie ; degré de congruence avec la culture savante des économies d'énergie.

Le lecteur peut s’amuser à classer les cas rencontrés dans cette partie dans les cases de cette typologie. Ainsi, les époux Roustan, reçus par Sébastien (sixième chapitre), peuvent se situer dans la catégorie de l’hétéronomie forte. Il serait pertinent d’inscrire la retraitée « rebelle » accueillie par Wafa (septième chapitre) dans la catégorie de la culture énergétique relativement « autonome ». Ce ne sont que quelques exemples.

**Tableau 9. Modélisation des systèmes de références profanes pour agir en matière énergétique et de leur distance avec le système de référence institutionnel**

	<b>Système de référence profane étendu</b>	<b>Système de référence profane réduit</b>
<b>Fort degré de congruence avec la culture énergétique savante</b>	A) « Culture énergétique relativement autonome », distance possible	B) « Culture savante » de l’énergie, adhésion forte
<b>Degré de congruence faible avec la culture énergétique savante</b>	C) « Culture profane » de l’énergie ; distance forte	D) Hétéronomie forte

On peut étendre la validité de ce mécanisme de partition entre une variété de « cultures » de pratiques susceptibles d’engendrer des différends normatifs en situation de « conseil », pour montrer qu’il n’est pas propre aux domaines des économies d’énergie ou de la médecine. Autrement dit, qu’il n’est pas une façon commode pour l’auteur de ces lignes d’arranger les données et de faire impression au lecteur. Non sans lien avec le domaine de la médecine certes, on peut par exemple l’observer dans le travail de Séverine Gojard sur la diffusion des normes de puéricultures. Ainsi, souligne-t-elle qu’en la matière

« [l]a convergence entre les recommandations issues de la famille et les prescriptions issues de l’univers des spécialistes favorise leur mise en application. Dans les cas où les deux divergent, cependant, l’appui sur les savoir-faire pratiques est privilégié. Ainsi, on constate que le recours aux conseils familiaux est également présent en classes supérieures, même s’il est souvent adossé aux conseils médicaux » (2010, p. 51).

D'autres exemples pourraient être relevés dans la littérature de sciences humaines et sociales et certains ont d'ailleurs été mobilisés dans les autres parties de la thèse, à d'autres fins. Sans chercher à poursuivre cette démonstration, je voudrais uniquement suggérer pour la suite de l'argumentation une dernière chose. La prise en compte des systèmes de références profanes, qui ne le sont, le lecteur l'aura compris, que vis-à-vis d'une définition des pratiques faisant l'objet d'un monopole professionnel, semble être un élément incontournable pour qui cherche à se départir des catégories de « consommation », « consommateur » ou de « résistance au changement », comme j'essaie de le faire pour cette thèse et pour comprendre même le système de références savant et institutionnel.

## **Des systèmes profanes qui prennent sens au cœur de formes de vie**

Cette modélisation schématique permet de formuler l'hypothèse suivante, que j'explorerai dans la dernière partie. Alors que le point de vue institutionnel et savant constitue à partir des pratiques mobilisatrices d'énergie un seul et même objet de consommation, autonome, ayant sa propre loi par rapport aux autres domaines du domestique, les systèmes profanes d'économie domestique semblent, eux, distribuer les pratiques mobilisatrices d'énergie dans différentes activités domestiques, les faisant varier ensemble quand nécessaire.

Du point de vue des manières profanes, la mobilisation d'énergie ne serait alors pas surajoutée à la structuration du quotidien, elle en est partie intégrante, consubstantielle. Elle est une forme de subjectivité exprimée dans des pratiques. Je dirai plus personnellement à compter de maintenant que ces pratiques sont encastrées dans des *formes de vie* et qu'elles en sont l'une des expressions.

### **Sur la notion de forme de vie en lien avec les pratiques domestiques**

Pour comprendre l'institution de références pour agir profane au fil des trajectoires sociales, je restituerai en effet celles-ci au sens de *formes de vie dans la prochaine partie*. J'emprunte l'expression de forme de vie à l'œuvre de Ludwig Wittgenstein. Je crois utile d'expliquer pourquoi dans la mesure où j'ai été convaincu à la lecture de certains auteurs (encadré 22, ci-dessous) que l'idée de faire de la sociologie à l'aide de l'œuvre de Wittgenstein n'est pas une évidence, malgré ce que les multiples réappropriations de sa pensée au sein des sciences sociales pourraient laisser entendre. Ces précisions me semblent aussi importantes parce que

l'emploi de l'expression de forme de vie peut entraîner une confusion avec l'expression de forme sociale chez Simmel.

**Encadré 22. Wittgenstein et la sociologie : une relation sujette à polémiques... et à vigilance**

En cherchant à transposer l'expression de « forme de vie » dans cette recherche il ne s'agit pas de me faire philosophe, mais de m'appuyer sur les ressources de la philosophie, et d'une philosophie en particulier en l'occurrence, pour déplacer un problème qui me semble mal posé. C'est d'ailleurs peut-être de cette manière qu'il serait souhaitable d'utiliser l'œuvre de Wittgenstein en sciences sociales. Cette affirmation ne doit pas à ma seule réflexion, mais s'appuie sur la lecture d'auteurs *a priori* très différents comme Pierre Bourdieu ou Albert Ogien.

Bourdieu n'a pas caché les affinités de son œuvre avec celle de Wittgenstein (voir *Choses dites*, 1987a et b), notamment sur l'idée de la règle ou plutôt de ce qu'est un fait tel que « suivre une règle ». Dans une conférence donnée en 2001 au Collège de France à l'occasion d'une journée consacrée au « dernier Wittgenstein », dont les actes ont été publiés sous la direction de Jacques Bouveresse aux éditions Agone (2002), Pierre Bourdieu revient sur ce qui lui semble être des (més)usages de Wittgenstein en sciences sociales, notamment de la part des sociologues comme David Bloor et Michael Lynch qui ont chacun prétendu y « importer » Wittgenstein.

Pour Pierre Bourdieu, la principale erreur des sociologues commentateurs ou usagers du philosophe viennois est la réduction de règles à des conventions sociales, position oublieuse de l'autorité normative des pratiques (Bourdieu, 2002, p. 349). C'est en termes d'historicisation de la raison et de la relation entre contraintes logiques et sociales que Wittgenstein peut s'avérer le plus utile en sciences sociales. Le caractère historique et social de la pensée humaine devrait, selon lui, être resitué afin de voir comment se maintient jusqu'à un certain point la normativité des principes de la pratique (p. 352). Bourdieu rapproche en quelque sorte les « formes de vie » des « champs », c'est-à-dire un univers spécifique (avec un langage spécifique par exemple) qui fait connexion entre normativité sociale et pratique.

Pierre Bourdieu signale également la distinction wittgensteinienne entre « enquête empirique » et « enquête grammaticale », qui ne se complètent qu'imparfaitement et qui devrait théoriquement conduire à explorer non seulement les traits essentiels des pratiques (du langage en l'occurrence), mais aussi « la manifestation, dans ce langage, de la normativité de ces traits » (p. 350). Cette distinction lui paraît négligée dans les enquêtes de sciences sociales se revendiquant de Wittgenstein. En définitive, pour Pierre Bourdieu, si l'on garde en tête cette distinction « ce n'est que par un abus de pouvoir herméneutique qu'on peut enrôler Wittgenstein dans le camp des sciences positives, soit en lui demandant de donner sa caution à un relativisme radical [...] soit en l'engageant aux côtés de ceux qui [...] prônent l'abandon de l'intention explicative [...] au profit de la simple description ». (p. 350)

Il s'agit ainsi d'une mise en garde que je tenterai de garder vivante tout au long de la suite de l'argumentation en proposant, comme je l'ai souligné plus haut, non seulement une description des formes de vie et des pratiques, mais aussi en quoi, pour reprendre à présent l'argument de Bourdieu, elle porte le trait d'une normativité spécifique que l'on peut lire comme un processus.

Albert Ogien s'est lui aussi interrogé sur les raisons du « symptôme » Wittgenstein dans les sciences sociales, où cette « mode » alimente surtout une critique symétrique de l'intellectualisme et du relativisme. Dans le fond, il s'accorde relativement bien avec Bourdieu sur l'idée que l'appropriation de Wittgenstein souffre d'une trop grande place accordée à un supposé caractère conventionnel du social. Sa publication, un ouvrage et non de compte rendu d'une communication, lui permet d'aller plus loin que Bourdieu en approfondissant chaque trait et en proposant finalement des orientations pour une sociologie des formes sociales de la pensée. Sans revenir directement sur la thèse propre d'Ogien (2007) à ce sujet, que déplore-t-il au titre des usages de Wittgenstein en sciences sociales et particulièrement en sociologie ? Il déplore

principalement l'absurdité d'un projet de sociologie wittgensteinienne qui confond enquête grammaticale et empirique ainsi que l'absence de parcimonie avec laquelle le philosophe viennois est le plus souvent « importé » dans les travaux récents qui ne s'interrogent plus sur les premières tentatives de transposition conceptuelle (comme celle de Peter Winch en 1958). Pour Ogien, l'usage adapté de Wittgenstein en sciences sociales devrait résider à la fois dans une vigilance épistémologique et herméneutique des assertions autant que dans une historicisation des formes sociales de la pensée et de la vie.

C'est en rapport avec cette seconde orientation qu'un autre problème est identifié par Ogien. Il se situe autour de la question de l'articulation entre action et exercice de la connaissance. Ce problème touche directement ma propre recherche, car il s'intéresse aux références pour agir mobilisées par les individus dans leur pratique quotidienne. Les sociologies d'inspiration wittgensteinienne ont, d'après Ogien, répondu par le *mantra* « des usages ». Mais pour lui, les sociologues « se servent de la notion d'usage soit pour mettre en évidence les conditions d'existence qui déterminent des croyances et des comportements sur lesquels les individus n'ont qu'une faible prise : soit pour nommer les façons de se conduire qui se conforment à des conventions dont l'application correcte se situe dans les échanges. » (p. 11)

La réponse proposée par Ogien à ce problème conduit à une acception de la notion d'usage qui « doit être conçu comme la traduction en acte de la relation qui est établie, dans le cours d'une activité pratique, entre certains éléments du savoir et les nécessités de l'action en commun » (*ibid.*) sous le regard du problème de la coordination. Pour lui, et dans ce sens, s'intéresser aux usages revient à « s'intéresser aux formes sociales de la pensée, c'est-à-dire aux procédés que les individus mettent régulièrement en œuvre pour se servir de critères de jugement qui leur permettent d'identifier ce qui se passe [...] et de faire converger ces identifications lorsqu'ils agissent » (*ibid.*). Cette orientation fait place aux « capacités des individus à la conceptualisation dans la réalisation d'action coordonnée » (*ibid.*). Et Ogien de soutenir que « si la pensée – ou le raisonnement ordinaire – est un phénomène irrémédiablement social, c'est parce qu'elle s'exerce directement dans ces activités de nature inférentielle qui consiste, pendant qu'on agit, et aux seules fins de l'action, à identifier, catégoriser, généraliser, abstraire, mettre en relation, faire des analogies. » (*ibid.*) La question restant entière sur les possibilités pour le sociologue de produire des analyses de ce phénomène sans tomber, principalement, dans le subjectivisme, le relativisme ou l'intellectualisme.

La manière d'Ogien donne finalement selon moi une bonne indication d'une utilisation raisonnée et raisonnable de l'expression de forme de vie. Il ne s'agirait pas de les expliquer, ni d'en retracer nécessairement la naissance, mais bien de voir comment dans une forme de vie objectivable (dans des états de chose institutionnalisés, par exemple : le langage, la régularité pratique, les institutions, etc.) et descriptible, les pratiques deviennent possibles et tenables.

Si j'entends m'appuyer sur une description en termes de *forme de vie* pour décrire les systèmes de références pour agir profanes c'est d'abord pour dépasser une approche en des termes trop spécifiques ou trop étroits tels que ceux de « mode de vie » ou de « style de vie » (et leur déclinaison dans le champ de la consommation « mode de consommation » ou « style de consommation »). Ces métaphores, notamment lorsqu'elles sont déclinées sur un seul aspect des pratiques sociales, sont en effet par trop restrictives à mon sens<sup>205</sup>.

---

<sup>205</sup> On peut également souligner que se passer de telle formulation permet de ne pas s'inscrire dans des orientations de recherches bien spécifiques d'emblée, les termes sont lourds de sens du fait de l'histoire de leur usage et ils nous entraînent bien souvent rapidement dans leur pente.

L'expression de forme de vie veut permettre un pas en arrière ou un pas de côté en ouvrant une tentative de description de l'agencement particulier des conduites individuelles restituant leur déploiement dans l'action commune, tout en tenant compte

« [d']un fond psychologique [collectif] de besoin, de désir, de réactions naturelles et un fond historique d'institutions et de coutumes [...] des mœurs dans lesquelles entrent des tendances naturelles et des façons de faire acquises, sans qu'on puisse absolument tracer une frontière nette entre les deux. » (Descombes, 1996, p. 93).

Cette expression me semble alors offrir un certain gain en termes d'objectivation mettant au premier les caractères collectif et régulateur des pratiques individuelles dans le cours de l'existence.

### **L'usage de l'expression « forme de vie » et ses implications en termes d'enquête sociologique sur les pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie**

Pour transposer ce terme à ma recherche, je prendrai essentiellement appui sur les clarifications apportées par Hans-Johann Glock (2003 [1996]) et également sur un commentaire de Sandra Laugier (2009) à propos de la notion de règle chez Wittgenstein où l'auteure relie ce problème aux formes de vie.

H.-J. Glock note qu'une description en termes de forme de vie est contextualiste et interactionniste et porte sur le caractère social des manières d'agir, le contexte et les événements qui ont précédé, par exemple, une émotion, constituant le socle de son apprentissage. En la matière, chez Wittgenstein, contrairement à ce qui a cours dans d'autres traditions philosophiques de son temps, la forme de vie « met l'accent sur l'entrelacement de la culture, des conceptions du monde et du langage. » (Glock, 2003, p. 250). La différence avec des taxinomies en termes de style de vie ou de mode de vie est encore plus nette si l'on considère que la forme de vie est le donné, ce qui précède, si l'on veut, l'existence des pratiques.

Dans cette acception « les faits de la vie sont les manières spécifiques d'agir qui, prises ensemble, constituent une forme de vie » (p. 251). On peut retenir à ce point que l'expression de forme de vie désigne un agencement particulier et historiquement d'un ensemble de dimensions matérielles et logiques au sein duquel prennent forme et sens les apprentissages et par suite les conduites. Si les pratiques mobilisatrices d'énergie sont bien distribuées comme je le suppose dans un ensemble de pratiques domestiques et pas réfléchies de manière autonome, c'est peut-être parce que les conduites s'insèrent dans de tels agencements.



L'expression de forme de vie peut s'éclairer encore avec l'examen du fonctionnement des règles de la pratique, qui est un problème central et particulièrement discuté de l'œuvre de Wittgenstein. Je n'ai pour ma part aucunement la prétention ni ne me sens la capacité de traiter ici dans sa généralité. Sandra Laugier (*op. cit.*) précise, elle, au sujet de ce problème qu'une « pratique comme l'addition, et son enseignement n'existent que dans ses connexions à notre vie, à une pratique nommée mathématique [...] à des régularités dans nos manières de faire cela et à d'autres pratiques sociales. » (*op. cit.* p. 157)

On peut dire avec Sandra Laugier que suivre une règle semble inséparable d'autres pratiques (p. 154) qui se manifestent de manière relativement ordonnée, au sens d'une cohérence logique et morale, dans une la forme de vie. Cela a une certaine importance pour mon propos dans la mesure où une telle approche met finalement également l'accent sur la manière spécifique dont les pratiques se transmettent, s'acquièrent, se transforment, ou en tout cas seraient censées l'être.

Pour restituer le caractère structurant et structuré des formes de vie dans le domaine des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie, l'expression servira finalement à décrire (selon l'usage premier qu'y attribuait Wittgenstein, il me semble) les faits, des actions, la matérialité, le langage, les dimensions instituées et régulières au sein desquelles les pratiques sont apprises et acquièrent un sens et une visée collective spécifique. C'est là que se situerait en grande partie le décalage entre système de références pour agir profane et savant.

### **La production des systèmes profanes de références pour agir, une socialisation en contexte**

En adoptant une telle conception, j'affirme qu'on peut documenter le principe des différends de normativité en matière de pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie à partir d'une attention approfondie au mode de production des systèmes profanes de références pour agir. Cela dit on peut aussi envisager une interdépendance, ou plus justement une interaction, entre ces systèmes, et non une séparation stricte. En effet, si les pratiques, savantes ou profanes prennent effectivement naissance dans des formes de vie au sens retenu ci-dessus, il a tout lieu de croire que ces systèmes ne sont pas totalement étrangers l'un à l'autre, car issus d'un monde en partie partagé. C'est d'ailleurs ce que suggérait Freidson à propos de la médecine, ou ce qui a été souligné précédemment en reformulant l'impératif institutionnel de transition énergétique comme un mot d'ordre économique qui ne pouvait être complètement étranger à la réalité sociale dont il émerge. Dans ces deux cas de figure, tout se passe finalement comme s'il y avait une continuité entre savant et profane.



## **TROISIÈME PARTIE**

**CONFIGURATIONS D'APPRENTISSAGE DES  
RAISONNEMENTS EN MATIERE DE PRATIQUES  
DOMESTIQUES MOBILISATRICES D'ENERGIE**



La première partie de la thèse avait pour objectif d'analyser les conséquences sociales et économiques de l'impératif institutionnel de transition énergétique pour les ménages dans le domaine de l'économie domestique. Dans cette visée, l'argumentaire a procédé en trois temps.

Un premier chapitre a permis d'examiner les manières dont la sociologie, principalement, mais pas exclusivement de langue française, a traité jusqu'à ce jour de cet impératif et de ses effets concrets. J'ai affirmé à la suite de cet examen que depuis le début des années 2000, la tendance dominante dans le domaine se situait dans un registre d'enquête sociale d'accompagnement des problématiques imposées par l'agenda politique de transition énergétique plus que dans une remise en perspective sociale et historique de celui-ci à l'aide des outils des sciences sociales. Ces recherches prennent alors pour principal horizon d'analyse les écarts entre des conduites attendues sous impératif écologique et les conduites observées. Elles discutent ainsi uniquement à la marge les critères de définition de la transition énergétique et de la normativité sociale qu'elle induit en matière d'économies domestiques à plus long terme. Ce premier temps de discussion s'est conclu en affirmant qu'un pas de côté s'avérait nécessaire pour qui voudrait comprendre la configuration de renouvellement des références pour agir dans l'espace domestique introduit par l'impératif institutionnel de transition énergétique. Il s'agissait donc pour la suite de reproblématiser ce thème dans les termes de ce qui a été qualifié avec Louis Quéré d'enquête sociologique.

C'est pourquoi le second et le troisième chapitres ont été consacrés à considérer la catégorie institutionnelle de consommateur d'énergie de la transition énergétique non comme une donnée de base pour la recherche, mais comme une énigme qu'il y avait lieu d'éclairer d'un jour nouveau. On a relu l'histoire et précisé la structure de cette catégorie à l'appui des outils développés par différentes traditions de recherche ayant traité précédemment et pour d'autres domaines de l'univers domestique cette énigme du consommateur.

J'ai conclu de cette enquête généalogique que la catégorie institutionnelle de consommateur d'énergie telle consacrée, plus qu'inventée, par l'impératif de transition définit l'horizon d'un rapport marchand aux pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie. Cette catégorie synthétise en fait ces pratiques en les normalisant comme un seul et même objet de consommation dans un certain sens : une consommation faisant l'objet d'un raisonnement autonome par rapport à ses applications induites immédiates, sensible au signal des prix pour se conformer à la vérité du marché, qui devrait être soucieuse à la fois de l'équilibre budgétaire du ménage et de l'équilibre écologique. La transition énergétique et sa figure du consommateur peuvent dès lors s'analyser comme des mots d'ordre économique, c'est-à-dire des opérateurs

induisant une normalisation de certaines pratiques sociales dans les termes de l'économie savante et institutionnelle.

La figure du consommateur d'énergie de la transition énergétique est aussi plus qu'une simple référence à un *homo oeconomicus* ou à un *homo moderatus* énergétique. Cette catégorie peut être précisément caractérisée par les références pour agir éthiques et pratiques (devoir et savoir être) qu'elle induit et qui relèvent parfois de dimensions microscopiques : lire une facture, compter ces ressources en mettant en rapport les revenus et les dépenses, hiérarchiser des préférences, se référer à une abstraction comme l'impact environnemental de la consommation individuelle et à la responsabilité individuelle dans le bon fonctionnement du marché, etc. Elle contient alors potentiellement une normativité sociale qui dépasse le seul rapport à la pratique isolée d'individus isolés qu'elle désigne et dans la longue durée tendra certainement à façonner des rapports sociaux collectifs d'un type particulier par rapport à son domaine d'application. L'autonomie des consommateurs sur le marché de l'énergie encadrée dans cette catégorie ouvre en effet la voie à un mode de régulation renouvelé du secteur par rapport à d'autres périodes qui étaient caractérisées par une forme d'organisation collective, en partie non marchande et dont l'encadrement ressortait d'une logique surplombante. Mais ce raisonnement aux pratiques domestiques qualifié en conclusion d'institutionnel et savant est socio-historique et non naturel. Il suppose certainement un apprentissage préalable, notamment pour des individus ayant été socialisés antérieurement à d'autres formes de rapport à l'énergie domestique.

Le quatrième chapitre a tiré parti de cette dernière affirmation et a été centré autour d'une première approche de cet apprentissage à partir de la notion interactionniste de carrière. Il s'agissait d'observer des « carrières de consommateurs » pour préciser les étapes et les circonstances pouvant induire aujourd'hui une familiarisation des individus avec le mot d'ordre de transition énergétique dans le domaine de la consommation domestique d'énergie. Trois résultats ont ponctué cette investigation. Premièrement, il n'y a pas de consommateur d'énergie générique au sens institutionnel et savant sans apprentissages préalables pour ces agents. Ceux-ci ne réfèrent en effet pas spontanément leurs pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie à une consommation autonome et n'adoptent pas naturellement les références pour agir de la catégorie savante et institutionnelle de consommateur. Deuxièmement, l'apprentissage des raisonnements en matière de pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie au sens savant et institutionnel autant qu'au sens profane n'est pas donné une fois pour toutes ni par la prime-éducation ni par un référent qui serait largement partagé au sein de la population. Cet apprentissage est appuyé sur une histoire vécue par les individus donnant une certaine

inclinaison à leurs références pour agir en la matière. Cela peut vouloir dire que les références pour agir ont une histoire qui ne peut être balayée d'un revers de la main, par une approche surplombante ou impérative ni par des mécanismes qui n'attendraient pas ses références ou le cadre de la pratique en profondeur. Troisièmement, cette histoire de références pour agir qui épouse les contours de la trajectoire sociale des individus passe par le tamis d'épreuves pratiques et réflexives où est éprouvée la solidité des références admises, parfois pour qu'elles se trouvent confirmées, parfois rejetées. C'est pourquoi, enfin, j'ai dit que c'est principalement au cours de telles épreuves que le mot d'ordre de transition énergétique dans le registre de la consommation d'énergie pouvait tendre à s'imposer. Effectivement, parmi ces épreuves, trois ont semblé plus importantes que d'autres dans la mesure où elles conduisent généralement à une publicisation de la pratique amenant les individus à se justifier devant des tiers et à rencontrer une éventuelle réaction sociale. Ces trois moments sont liés au fait d'entrer en relation avec des conseillers porteurs de références institutionnelles pour agir : souscrire un abonnement ou un réabonnement auprès d'un fournisseur d'énergie, entreprendre une rénovation thermique du logement ainsi, entreprendre des démarches auprès d'institutions pour résorber son endettement auprès d'un fournisseur d'énergie. À ces occasions les porteurs de cause du mot d'ordre de transition énergétique peuvent tirer parti de leur position de professionnel légitime pour imposer la normativité sociale des références pour agir du consommateur d'énergie de la transition énergétique comme seule réalité sociale dans le domaine par rapport à des références pour agir profanes développées apparemment sans lien direct à une normativité qui se présente comme hétéronome, ou, au moins, avec une certaine distance vis-à-vis d'elle.

Le principal résultat de cette partie est finalement le suivant. La simple existence d'un mot d'ordre économique ne suffit pas à le voir s'affirmer spontanément comme réalité sociale. Pour que sa normativité sociale parvienne et restent aux individus, elle doit faire l'objet d'un processus de socialisation ou de familiarisation spécifique, au travers d'instruments et de technologie, mais aussi d'épreuves réflexives se situant cœur d'interactions sociales balisant l'expérience de l'individu dans tel ou tel domaine de son existence. En effet, pris dans ces interactions, les individus font parfois l'objet d'une action morale visant à augmenter leur consentement par rapport à l'ordre institutionnel des choses, comme en matière de consommation d'énergie dans le contexte de la transition énergétique. Il s'agit donc d'un rappel à l'ordre social des références pour agir légitimes.

Dans la continuité de cet argument et pour l'approfondir à une autre échelle, la deuxième partie de la thèse a été consacrée à l'observation du travail de professionnels de contact porteurs

de conseils en économie d'énergie dont le corpus de références pour agir dans leur cadre salarié est directement tiré de la figure du consommateur générique de la transition énergétique. J'ai ainsi considéré à la suite de la première partie qu'un certain nombre de ces *street level bureaucrats* relayaient en pratique le contenu du mot d'ordre de transition énergétique dans le registre de la consommation domestique auprès des particuliers qu'ils rencontrent pour l'imposer comme horizon nécessaire de la pratique. J'ai affirmé aussi qu'en engageant publiquement, et parfois de manière contraignante, la réflexivité des particuliers en interaction, dans une série d'expériences disséminées sur tout un territoire du conseil en économie d'énergie, ces professionnels pouvaient s'avérer plus efficaces que des dispositifs techniques pour voir consacrer la normativité sociale du mot d'ordre de transition énergétique dans le domaine de la consommation domestique d'énergie. En effet, la norme est ici redondante, publique, désignée directement comme légitime et pas seulement inscrite de manière invisible dans un appareil dont la manipulation laisserait une marge de manœuvre.

Pour confirmer et observer comment cette dynamique pouvait prendre corps, il a d'abord été nécessaire de décrire la structuration progressive du territoire professionnel du conseil en économies d'énergie dans le contexte français depuis la fin des années 1980 jusqu'à aujourd'hui. J'ai notamment suivi pour cela la formation de la définition de la notion d'économies d'énergie jusqu'à ce que celle-ci en vienne finalement à recouvrir le fait suivant : une réduction standardisée dans ses critères de consommation d'énergie par rapport à un état antérieur qui peut être prise en charge et validée par un dispositif standard de traitement, de mise en comptabilité et de valorisation sur un *marché des économies d'énergie*. Cette définition est une juridiction professionnelle en ce qu'elle délimite un périmètre d'action susceptible d'être monopolisée par certains groupes de salariés au sein de la division du travail. En définitive, c'est seulement à partir de l'affirmation de cette définition qu'a pu s'institutionnaliser le territoire professionnel du conseil en économies d'énergie au début des années 2000. Il a été précisé néanmoins que c'est également le cas parce qu'une telle définition circonscrit, dans le même temps, la valeur économique du conseil en économies d'énergie comme activité rémunérée. Cette valeur ouvre en effet pour les commanditaires du mot d'ordre de transition énergétique la possibilité de mesurer l'efficacité des groupes professionnels et la bonne volonté énergétique des individus.

La description de ce territoire professionnel a également montré comment les conseils en économies d'énergie pouvaient littéralement *faire* le consommateur. Ce processus induit d'abord une aliénation de la subjectivité sur la base de l'objectivation des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie comme une consommation en partie désencastrée de ses applications



induïtes et immédiates. Enfin, la construction de ce territoire est aussi une autre forme de dépossession pour le particulier. Elle engage effectivement l'expropriation de ses moyens à définir publiquement et de manière totalement légitime dans les interactions avec les conseillers ce qu'est une économie ou une consommation d'énergie en dehors de la forme instituée et consacrée.

À la suite ces résultats partiels obtenus à un niveau d'analyse institutionnel, on a opéré un nouveau changement d'échelle d'observation pour examiner les conseils en économies d'énergie en train de s'exprimer, et, par suite, le mot d'ordre de transition énergétique dans le domaine de la consommation domestique d'énergie en train d'être concrètement mis à l'épreuve dans des interactions entre professionnels et profanes.

Deux groupes professionnels ont été observés en détail dans cet objectif. Le premier est celui des conseillers en économies d'énergie et en rénovation thermique du logement individuel (les CIE), liés à l'État *par* une agence publique (l'ADEME). Ils accueillent un public de propriétaires aux revenus supérieurs à la médiane des revenus, souhaitant entreprendre la rénovation d'un logement principal. Au prisme de ce groupe professionnel, il a d'abord été mis en exergue les chevauchements avec l'activité d'autres acteurs du secteur, notamment ceux du secteur privé du bâtiment, de la vente d'équipements énergétiques et de matériaux d'isolement des logements, de la commercialisation de systèmes individualisés de production d'énergie. Plus décisivement, l'enquête a permis de repérer les mécanismes permettant de *réaliser* en partie le mot d'ordre de transition énergétique et d'édifier la figure institutionnelle du consommateur d'énergie générique comme seul légitime dans la réalité sociale institutionnelle. Au premier rang de ces mécanismes se place celui de la construction de la croyance en l'efficacité du conseil qui repose en grande partie sur un langage ésotérique et sur une mise en scène de la légitimité bureaucratique pouvant rappeler aux individus qu'ils se situent dans un système continu de légitimité de l'État. Le complément essentiel de ce mécanisme est celui de la construction d'un rapport social consistant à déposséder le particulier des moyens de la critique, permettant aux conseils en économies d'énergie et au raisonnement du consommateur savant d'être soustrait à la justification de leur validité ou de leur efficacité.

Ce sont des médiateurs sociaux en économies d'énergie du secteur associatif qui ont fait l'objet de la seconde enquête approfondie. Ceux-ci prennent en charge des classes populaires en difficulté financière au regard du paiement d'une ou de plusieurs factures d'énergie. Ces médiateurs sont apparus étroitement liés aux anciens opérateurs publics du secteur de l'énergie (EDF et Engie, ex-GDF/Suez). Cette deuxième enquête a continué d'affirmer et de préciser que le consommateur est une production sociale qui fait l'objet d'un lent processus de réalisation à

l'échelle individuelle autant que collective. Ce processus a pour principal objectif d'actualiser les références pour agir des individus et de les rendre conformes au moins pour l'essentiel à celles du raisonnement savant et institutionnel en la matière. Ce travail d'encadrement des raisonnements profanes opéré par les médiateurs, fait également observer que la consommation et le consommateur ne sont pas seulement affaire de chiffres, de rationalité en finalité, de raisonnement économique analytique et de mesure monétaire. Ils sont également les produits de négociations de statut, situées dans l'ordre de l'interaction avec des représentants de l'ordre normatif. Consommation et consommateurs apparaissent alors comme relevant d'un traitement essentiellement social et politique qui passe par des principes de corrections de la perception des profanes sur ce qu'est ou devrait la mobilisation d'énergie domestique.

Résumer cette deuxième partie revient à dire qu'elle a mis en évidence les mécanismes d'un processus de production du consommateur d'énergie de la transition énergétique. Il en ressort également la difficulté pour quiconque d'échapper totalement à cette machinerie complexe, faite de discours, d'empêchements pratiques multiples, d'épreuves de réflexivité, d'un rapport à la vérité de ce qu'est la consommation domestique. Cette machinerie présente dans un continuum d'expériences sociales entraîne presque fatalement les individus à se familiariser avec la figure du consommateur spécifique de la transition énergétique institutionnelle, ou au moins à une partie du contenu de celle-ci.

Néanmoins, ces enquêtes ont aussi été utiles pour observer comment ce dispositif, même dans ses aspects les plus impératifs ou contraignants, pouvait accrocher sur des dimensions donnant une certaine robustesse pratique aux systèmes de références pour agir profanes. On a repéré trois modalités en la matière, qui étaient déjà apparues au cours du quatrième chapitre pour se préciser ici. La première est liée à l'appartenance des individus à des espaces normatifs de raisonnement quotidien bien délimités dans leurs formes, leurs visées et directement signifiants pour eux (famille, relations professionnelles, conditions matérielles d'existence). J'ai appelé ces espaces des formes de vie. La seconde a trait à des modes différenciés de subjectivation de la norme, fonction des trajectoires sociales. La troisième se rapporte à l'inscription des pratiques mobilisatrices d'énergie dans des domaines de pratiques quotidiennes entrelacés et non pensés séparément. Ce sont ces dimensions qui donnent une prise à ce que l'on peut désigner comme une mise à distance des individus vis-à-vis de l'entreprise de normalisation du mot d'ordre de transition énergétique.

Le rapport marchand à l'énergie dans l'espace domestique est, comme on l'a vu, sujet aux multiples dispositions et médiations consubstantielles à l'appartenance des individus à des formes de vie qui ne sont pas seulement réductibles au raisonnement portant sur *une* pratique

isolée, même contextualisée. On a certainement là une des explications plausibles de l'apparition de différends normatifs au cœur des interactions de conseil décrites dans la deuxième partie de la thèse. L'existence et les effets de l'inscription des individus dans ces formes de vie où se font les apprentissages en matière d'économie domestique et les conditions de possibilité de mise à distance par rapport aux références pour agir dominantes, sont les objets d'examen spécifiques à cette troisième et dernière partie.

## **Des portraits de configuration d'apprentissage comme méthode d'investigation**

Le cadre d'analyse des systèmes de références pour agir profanes en matière d'économie domestique qu'on adoptera ici et qui est défini par les dernières propositions puise sa source dans une sociologie attentive à la force contraignante des cadres sociaux sur les pratiques et les positions sociales. Il fait aussi une grande place au poids de la socialisation primaire tout au long de la vie, à la prégnance des institutions, dans une acception élargie, du sens des pratiques et de l'acception des choix entendus comme des processus : dans la famille, au sein de groupes d'appartenances, en interaction avec le voisinage de résidence ou le groupe de pairs. Je tiendrai compte également ici des critiques adressées à ce genre d'approche, critiques qui plaident notamment pour que soit porté un regard plus attentif *aux processus effectifs* de transmission des références au sein et entre des groupes sociaux. Ce sont là autant de dimensions qui ne devraient pas être simplement inférées par l'enquêteur, mais exposées par lui. Je continuerai enfin d'accorder une attention soutenue à la variabilité intra-individuelle des références pour agir, comme du reste je l'ai fait dans les autres parties de la thèse.

Avec un tel soubassement, plusieurs dimensions d'analyse balisent l'enquête que je vais présenter dans cette partie, à commencer par les conditions dans lesquelles des transformations d'institutions ou de cadres sociaux de la consommation d'énergie sont effectivement susceptibles d'opérer des désajustements problématiques entre dispositions héritées de la socialisation, références issues de la trajectoire sociale et des foyers de normativité concurrents au moment où s'affirme l'impératif de transition énergétique pour les particuliers. Cette grille de lecture permettra aussi d'examiner des changements plus circonscrits comme ceux qui sont propres aux contextes locaux ou aux variations de la trajectoire sociale des enquêtés.

Il y a en effet lieu d'être aussi précis que possible sur les différents moments de socialisation aux pratiques domestiques mobilisatrices d'énergies et leurs effets sur les économies domestiques des enquêtés. Comme je l'ai affirmé précédemment, en effet, le thème

de l'énergie n'est pas spontanément isolé de l'ensemble du cours de l'existence sociale des enquêtés et de l'économie générale de leurs pratiques. Le souci de précision en la matière permettra, en fin de compte, de situer le propos en dehors des discours savant et institutionnel sur la transition énergétique et la consommation d'énergie, pour mettre en évidence la manière dont se forment et se transmettent concrètement des systèmes de référence qui, tout en prenant leur forme dans un arrière-plan normatif qui ne peut échapper totalement au raisonnement savant et institutionnel, peut permettre de le maintenir à distance.

Pour atteindre cet objectif, j'ai retenu trois thèmes principaux d'enquête. Le premier est celui de la socialisation primaire aux pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie. Le deuxième concerne la construction ou la reformulation toujours possible de nouvelles références pour agir en la matière tout au long de la trajectoire sociale s'adaptant potentiellement à de nouveaux contextes, comme dans les situations de déclassement ou d'ascension sociale. Enfin, je m'intéresserai à la remise en réflexion des références pour agir acquises ou héritées à l'occasion de ruptures biographiques, notion qu'on réévaluera au passage pour en mesurer la pertinence dans une enquête sociologique telle que celle-ci. Ces trois thèmes permettront de documenter de manière relativement exhaustive des configurations d'apprentissages aux pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie au plus proche de leur réalisation, même quand ces apprentissages se sont déroulés dans le passé. Pour examiner ces thèmes, je vais mobiliser deux types de matériaux.

Le premier matériau est tiré d'une enquête réalisée par entretiens longs et répétés principalement<sup>206</sup> auprès de ménages issus des fractions stables ou anciennement stables des classes populaires<sup>207</sup>. Ces ménages ont été sélectionnés à partir de l'enquête standardisée détaillée dans la première partie de la thèse ou après une rencontre intervenue lors de mes observations des groupes professionnels du conseil en économies d'énergie<sup>208</sup>.

Le deuxième matériau est constitué de monographies de ménages ciportiens (voir l'introduction et l'annexe 1 pour des précisions à propos de la ville de Ciport). Avec cette seconde enquête il s'agissait pour moi de délimiter plus précisément les conditions de possibilités de définition des références pour agir dans l'espace domestique au cours de l'existence, dans une tension entre hérité et acquis, autonomie et hétéronomie et dans des cadres

---

<sup>206</sup> Le premier portrait fera exception en la matière.

<sup>207</sup> Pour une définition de ce terme, le lecteur peut se référer à l'introduction de la thèse.

<sup>208</sup> Au cours de l'enquête standardisée, et en accord avec mes partenaires, je me suis introduit auprès des enquêtés en leur disant que je réalisais une recherche sur les transformations des conditions d'existence au domicile depuis l'enfance à savoir : « l'énergie, l'alimentation, etc. ».

socio-historiques dont on maîtrise les caractéristiques. Je souhaitais aussi examiner de manière précise sur ce territoire des acteurs qui peinent à penser ce qu'ils héritent et quelles références suivre quand celles qui ont été héritées se révèlent inadaptées à une situation nouvelle, comme celle du bouleversement industriel de Ciport qui a affecté au plus profond les formes de vie populaires (annexe 1). Je nomme de manière générique cette démarche « monographie de famille ». Or l'enquête n'a pas cherché à caractériser la transmission de références par les seuls ascendants, j'ai également regardé l'influence des latéraux, des groupes d'appartenance (collectif de travail, amis, etc.), bref pas seulement celle des lignées, mais aussi celle des parentés élargies, et parmi elles, des parentés pratiques. Finalement, cette manière d'enquêter permet de réduire certains facteurs de variabilité pour en introduire d'autres. Elle autorise à prendre une circonstance partagée (la fermeture des chantiers navals locaux) pour voir comment chacun des enquêtés s'est débrouillé avec et elle invite à regarder des sociabilités variées qui ont pu être sollicitées à cette occasion.

### **Encadré 23. L'enquête sur l'apprentissage des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie**

Cette enquête autour de l'apprentissage des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie avait pour objectif central de documenter la variété des modes de raisonnement en la matière (liés aux manières de table, aux normes et standards de confort thermique, aux manières d'évoquer les différentes pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie). Il s'agissait néanmoins d'examiner en même temps comment cette variété est produite et possible, c'est-à-dire de reconstruire la façon spécifique dont ces raisonnements viennent et restent aux individus à partir de différentes entrées thématiques (genre, génération, classe, autres appartenances) ou de différents mécanismes générateurs. La comparaison des manières de raisonner et des références pour agir entre des groupes sociaux, entre des individus appartenant à un même groupe social ou pour un même individu est au centre de ce type d'analyse, bien qu'ici on ne se proposera pas de l'associer à un projet de typologie.

Pour atteindre cet objectif, quelques précautions se sont révélées nécessaires au cours de l'enquête. Au premier rang de celles-ci se place le souci de combiner les méthodes d'enquête, ce qui est somme toute relativement classique en sciences sociales. Pour être plus précis, cette approche a permis, dans le contexte de cette thèse, un gain d'intelligibilité dans la mesure où il est vite devenu évident que documenter les pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie et les apprentissages qui leur sont liés n'est pas aisé à partir d'une seule méthode. C'est le recoupement de l'observation directe dans les logements, de la lecture de documentation ethnographique telle que les factures et de l'appui de l'entretien approfondi non standardisé qui permettait le mieux de restituer l'aspect entrelacé des pratiques et apprentissages.

Ces pratiques sont en effet le plus souvent encastrées dans des formes de vie dont il est difficile de les extraire. Si l'on veut être méthodologiquement honnête, évoquer spécifiquement l'énergie en tant que consommation, c'est en grande partie forcer l'enquêté à construire un discours vis-à-vis duquel il n'est pas préparé ou qu'il n'aurait pas tenu par lui-même. Parler d'énergie m'a paru essentiellement un moment réflexif pour les enquêtés, une certaine rupture avec l'évidence et la régularité des choses parfois rapidement interprétée comme une mise en cause des conduites.

La combinaison de méthodes m'a permis de prendre « à revers » la violence du discours d'enquête au sujet de l'énergie en ne l'abordant pas directement ou, en tout cas, pas à titre principal. Cependant, combiner en pratique les méthodes d'enquête autour des pratiques d'un seul et même individu ou d'une seule et même famille ne va pas de soi. Il s'agit bien souvent plus d'une pétition de principe que d'une réalité effective. Faire feu de tout bois est plus efficace : faire de l'entretien une scène d'observation, se saisir des documents et équipements accessibles à l'observation et en faire parler, comparer le cas avec des données statistiques sur la catégorie sociale, faire des recherches *a posteriori* sur les équipements entrevus lors d'une visite au domicile d'un enquêté, s'inviter à revenir parfois, etc. C'est une démarche souvent inachevée et incertaine, qui procède par accumulation de traces plus qu'elle ne permet de circonscrire systématiquement un fait qu'on pourrait nommer par avance « pratique énergétique ». Cette partie de la thèse est à considérer comme un essai, une expérience, en la matière. Par ailleurs, mon enquête exploratoire et ma relecture critique de la littérature sociologique sur la consommation d'énergie ont mis en évidence quelques autres supports à l'enquête, qui se sont révélés particulièrement utiles pour éviter de tomber dans le piège de l'ethnocentrisme de classe ou scientifique ou dans celui qui peut conduire le chercheur à s'enfermer dans l'étude des pratiques énergétiques comme isolées par rapport au monde social d'appartenance des individus.

Le premier de ces supports consiste à s'efforcer de saisir les pratiques énergétiques presque par effraction. Je l'ai dit, bien souvent, les individus « ne savent pas » parler de leurs pratiques ou apprentissages en lien avec l'énergie ou, au moins, n'en parlent pas comme consommation. Tout cela est très incorporé, lié à d'autres pratiques, à des dimensions infra-réflexives. Il m'a par conséquent semblé tout à fait pertinent de faire un effort de décentrement en laissant les enquêtés évoquer l'énergie au détour d'autres pratiques : économiques, domestiques, liés aux déplacements, aux manières de tables, à l'habillement, à la sociabilité, etc. Il y a là un double avantage. D'une part, on peut restituer les pratiques énergétiques dans le temps quotidien et dans un faisceau de pratiques. D'autre part, on peut voir si ces pratiques varient concomitamment ou non à d'autres et observer si elles sont parlées comme consommation autonome.

Le deuxième support concerne l'appréhension des socialisations aux pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie dans leur contexte. Ce qu'il a fallu prioritairement documenter en la matière, c'est comment et auprès de qui, concrètement, les enquêtés ont réalisé leurs apprentissages liés à l'énergie au cours de leur prime-enfance : cuisson, fourniture du combustible (de l'abonnement à l'auto-provisionnement), mode de chauffage ou de climatisation, modalité d'éclairage, vigilance dans les usages, etc. Je suis ici parti de l'idée que les individus ordinaires (c'est-à-dire non directement socialisés à l'énergie comme consommation) en restent le plus souvent à des théories implicites ou rudimentaires de leur manière d'agir (« parce qu'on me le demandait », « c'était comme ça »). Je me suis alors attaché à leur faire raconter des anecdotes (« mais comment ça se produisait concrètement... », « qui imposait ce "comme ça" et comment ? »). De plus, comprendre les apprentissages de la prime-enfance ne peut se faire qu'en saisissant les contextes : familial (plutôt facile à documenter à partir d'une approche biographique sérieuse), proche d'appartenance (en faisant parler au sujet de l'ensemble des membres de la famille, de la sociabilité – amis, personnes faisant autorité, etc.), société élargie d'appartenance ainsi que les individus qui ont été réellement signifiants pour eux, objectivable par la description du déroulement de leurs apprentissages par exemple.

Troisièmement, la reconstruction des trajectoires sociales des enquêtés de manière suffisamment précise a occupé une grande partie des efforts d'analyse en tentant de se défaire des biais de reconstruction par un travail de mise en perspective historique et de réflexion sur la dynamique de la relation d'enquête. En effet, il ne suffit pas d'en rester aux apprentissages réalisés durant l'enfance pour comprendre les pratiques du présent. Il y a plutôt lieu de suivre méticuleusement la trajectoire sociale des enquêtés pour repérer les apprentissages complémentaires, réalisés au cours de celle-ci. En somme, il y a lieu de leur faire raconter leur histoire, dans le but précis d'y restituer la dimension énergétique pour distinguer les dispositions héritées et les dispositions acquises. Cela suppose de porter intérêt aux positions sociales (des

origines à l'appartenance sociale actuelle, *a minima* par l'activité principale, métier ou profession, statut d'emploi, etc.) que les enquêtés ont successivement occupées au sein de la division du travail, dans la famille d'origine, puis dans les groupes d'appartenance, en examinant les effets de multipositionnalité éventuellement, dans les divers lieux où ils ont vécu et ce tout au long de leur vie. Concomitamment, on peut s'efforcer de saisir le sens de ces positions dans la hiérarchie du milieu ou de la société d'appartenance, ainsi que suivant les étapes du cycle de vie où ces positions ont été atteintes, pour les comparer aux régularités statistiques observées dans la même catégorie ou chez d'autres membres des groupes d'appartenance. Un projet impossible en quelque sorte, dont on peut espérer se rapprocher et qu'on peut prendre pour horizon quand on se limite à un environnement dont on connaît les contours et l'histoire comme dans le cas de la commune de Ciport. Le risque est de ne saisir une réalité que pour une population très spécifique et peu mobile, faiblement exposée aux inquiétudes sur l'avenir en début de la période, fortement par la suite. Mais on peut escompter repérer là plus facilement des dimensions qu'on aura l'idée d'aller chercher ailleurs ensuite. En fin de compte, cette démarche devrait permettre d'accéder à une description assez précise de la variabilité des conditions matérielles d'existence expérimentées par les enquêtés au cours de leur trajectoire sociale et par conséquent aux formes de vie auxquelles ils ont pu être confrontés directement et effectivement.

Le quatrième support méthodologique à l'enquête porte sur les variations intra-individuelles des pratiques, pas seulement énergétiques d'ailleurs. En suivant les trajectoires, on peut examiner dans le même temps l'existence ou non de variations intra-individuelles dans les pratiques et chercher à en trouver les mécanismes générateurs ou explicatifs. On peut éventuellement observer ici en quoi les pratiques acquises se différencient de celles qui sont transmises par le milieu d'origine. Parallèlement, la mise en évidence des justifications de ces différences (« moi, contrairement à mon amie, j'ai toujours fait attention au chauffage : la planète, il faut y penser », « Ah ! De toute façon avec mes revenus, je ne consomme pas ») peut s'avérer pertinente pour inscrire le discours dans un champ de discours possibles dans le milieu étudié ou de mettre en évidence par là un éventuel effet de la présence de l'enquêteur.

Le cinquième appui à l'examen a concerné la mise en évidence des références pour agir efficaces au présent pour les enquêtés. L'attention est alors portée au cours de l'enquête sur les références qui sont effectivement mobilisées ou acceptées par les individus pour définir les pratiques actuelles. En résumé, cette ficelle consiste à détailler les références suffisamment « efficaces » pour qu'elles soient restées dans le temps aux individus ou en tout cas pour qu'ils les retiennent comme des références. Par exemple, je peux dire aujourd'hui, après ma recherche : « j'ai rencontré à plusieurs reprises des agents EDF pour "moins consommer", mais je préfère écouter les CIE ! » Si l'on me demandait pourquoi, certainement que je l'expliquerais très facilement.

Enfin, l'examen des variations saisonnières des pratiques (et aux saisons où se déroulent les entretiens) n'apparaît pas accessoire. C'est une bonne occasion de regarder si les pratiques varient au cours de l'année sous le seul effet du climat ou de ce qui est perçu comme tel. Idéalement, dans un schéma de sciences expérimentales, il aurait fallu pouvoir réitérer les entretiens à différentes périodes « climatiques » de l'année, mais les sciences sociales ne s'y prêtent pas, ou avec de grandes difficultés comme l'a expérimenté et rapporté Hélène Subrémon dans le cadre de sa thèse (Subrémon, 2009). Je me suis cependant appuyé sur l'effet des paramètres météorologiques des entretiens pour inciter l'enquêté à évoquer ses pratiques sous d'autres coordonnées temporelles.

### **Accéder à l'incarnation des propriétés sociales au sein de configurations variées**

Ces deux formes d'enquête permettent selon moi de procéder à des variations du regard sociologique sur les mêmes thèmes et d'observer des « réalités sociales *relativement*

singulières » (Lahire, 1995, p. 95, je souligne pour dire qu'elles ne le sont pas entièrement) par rapport à des configurations d'apprentissage liées à l'énergie et aux configurations « de consommation ». La méthode d'exposition retenue regroupe des portraits de configuration d'apprentissages, structurés à partir des thèmes définis pour l'analyse. Ces portraits veulent permettre de développer un raisonnement par étapes identifiant progressivement différentes dimensions d'analyse du problème qu'on s'est posé ici.

En faisant ce choix, je me situe d'emblée dans un espace de connaissance mettant sociologiquement en forme des réalités relationnelles, car indexées à des contextes. Ces portraits ne sont pas pour autant de simples « descriptions idiographiques » (p. 96). Comme le souligne Lahire qui a pratiqué cette méthode à sa manière, si l'on aboutit à des écritures de configurations singulières, celles-ci ne sont pas pour autant « isolées les unes des autres pour au moins deux raisons : d'une part, elles mettent en œuvre les mêmes orientations interprétatives et, d'autre part, chaque écriture de portrait a joué un rôle dans l'écriture de tous les autres portraits » (p. 95). Ici, la mise en forme des portraits permet de faire des rapprochements et des tests quasi-expérimentaux, pour voir si telle ou telle piste d'analyse fonctionne.

Cette exposition en portraits développe en réalité des « faits-théoriquement-construits » (p. 96). C'est une démarche qui s'appuie sur trois postulats. D'abord, elle veut dépasser les séparations scolastiques entre théorie et empirie, ou interprétations et faits. Ensuite, elle admet que le discours sociologique (écrit ou oral) construit et, d'une certaine manière, invente (et non découvre) une description de la réalité. Enfin, loin de ne proposer qu'un enchaînement de différences, la méthode des portraits sociologiques cherche à montrer comment s'incarnent différemment, au sein de contextes différents, des propriétés sociales communes à des individus (celles que l'on retrouve par exemple dans les enquêtes statistiques). Dès lors, elle indique aussi comment ces propriétés sociales communes à des individus peuvent (c'est-à-dire selon quelles modalités) conduire à des situations analogues ou non. Il s'agit de s'épargner à la fois des explications par un seul facteur autant que la dissémination des analyses dans « la poussière des causes » multiples, comme l'a suggéré Lahire. On regarde en fin de compte dans cette perspective comment des propriétés sociales peuvent avoir ou non des effets, certainement en nombre limité en fonction des paramètres des configurations, sur les pratiques.

Un autre problème de ce mode d'exposition relève de la sélection des portraits pour tel ou tel chapitre lié à une problématique bien spécifique. Il est vrai que l'ensemble des thèmes de recherche peuvent s'entrelacer, certaines dimensions d'analyse se retrouvant parfois dans chacun d'eux. Ce qui a déterminé la répartition finale est le fait que tel portrait permettait, peut-



être plus que d'autres, d'exposer des éléments plus précis par rapport à un thème. Ces différences résultent d'abord du jeu raisonné de l'écriture et de l'analyse des matériaux. On peut néanmoins concéder que ces différences sont aussi produites par l'absence d'équivalence stricte dans l'approfondissement des cas sur tel ou tel aspect au gré de la dynamique relationnelle nouée avec l'enquête. La méthode mobilisée avance par accumulation de traces, d'indices et il serait faux d'affirmer qu'elle est de celles qui permettent de valider un ensemble d'*items* à recueillir systématiquement auprès de tous les enquêtés. La recollection des traces, la comparaison des cas et l'écriture sont les fils que le chercheur mobilise pour reconstituer des dispositions ou des faits qui ne sont jamais que *probables*.

Une telle approche pourra se révéler insatisfaisante pour les méthodologues devant une démarche inductive. On pourrait y voir un soupçon d'évitement du risque interprétatif ; une délégation d'une partie de l'analyse au lecteur, etc. J'ai toutefois eu le souci de ne pas transposer l'exposition en portrait à la façon elliptique de Lahire. S'il peut se permettre d'être parfois elliptique, en raison de son expérience et de sa position institutionnelle, ce n'est pas mon cas. Mes portraits font une grande part à des interprétations cumulatives, au sein de la même configuration, d'une configuration à l'autre, puis entre les chapitres. J'essaie de montrer sur quoi reposent mes commentaires, dans une sorte de matérialisme méthodologique, parfois au risque de rester extrêmement modeste sur la portée des résultats. Le pari reste d'aider à sortir des explications mono-causale ou elliptique des modes de subjectivation de la norme et du mot d'ordre de transition énergétique dans le registre de la consommation d'énergie en particulier et des économies domestiques en général.

### **Un raisonnement par étapes**

La partie est organisée en trois chapitres thématiques proposant un raisonnement par étapes. Les portraits du huitième chapitre exposent principalement les modalités du maintien des références pour agir héritées de la socialisation primaire. On traite ainsi presque spécifiquement des apprentissages réalisés par les enquêtés dans la sphère familiale durant l'enfance. Le neuvième chapitre se focalise sur la reformulation des références pour agir au fil de la trajectoire sociale, notamment lorsque l'appartenance s'éloigne de l'origine sociale. Enfin, le dixième et dernier chapitre s'intéresse aux ruptures biographiques comme moments de mise en critique des héritages des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie. Il s'agit ici d'examiner la reformulation des références pour agir au cours d'épreuves de ruptures biographiques : mise en couple, départ à la retraite, séparation conjugale, chômage.

**Tableau 10. Les principales propriétés sociales des enquêtés par monographie**

Famille	Enquêté.e.s principal.e.S	Lieu de naissance et âge	Ville de résidence	Type de logement et statut d'occupation	Niveau de diplôme	Composition familiale	Emploi actuel Statut, ancienneté dans l'emploi	Emploi(s) précédent(s)
Amha	Ben	Alger, 44 ans	Commune de plus de 500 000 habitants	Appartement, locataire	Sans diplôme	Célibataire, sans enfant	/	Cuisinier, gérant de bar
Maas	Bloem	Anvers, 45 ans	Commune de plus de 500 000 habitants	Appartement, locataire	Licence	En couple, sans cohabitation	Agent administratif qualifié, CDD, 1 an	Employé, médiatrice sociale au logement
Constantino	Serge	Ciport, 45 ans	Ciport	Appartement, hébergé	CAP maçon	Divorcé, deux enfants (mais non directement à charge), vit seul	Homme à tout faire, CDD, moins de six mois	Ouvrier qualifié aux chantiers navals, maçon, agent de sécurité
Porret	Géraldine	Paris, 52 ans	Grande ville (de 100 000 à 500 000 habitants)	Appartement, locataire	Bac + 5	Séparée, trois enfants : 16 et 13 ans, 27 ans.	Psychologue, CDI temps partiel et activité libérale de psychologue et de formatrice en travail social, cinq ans	Psychologue hospitalier
Ramon	Hélène	Marseille, 38 ans	Grande ville (de 100 000 à 500 000 habitants)	Appartement, HLM, locataire	BTS prothésiste dentaire	Séparée, un enfant de 11 ans.	Employée, prothésiste dentaire, CDI, 15 ans	/
Héli – Mandy	Jean Héli et son neveu George Mandy	Ciport pour les deux, 76 ans, 53 ans.	Ciport	Maison individuelle, propriétaires	DAEU	Mariés. Jean Héli n'a plus d'enfant à charge, George Mandy et sa femme ont une fille de 16 ans.	Jean : Retraité depuis vingt ans ; Georges : Responsable des archives municipales depuis 11 ans.	Instituteur pour Jean (toute sa carrière) ; Ouvrier pour George, puis employé des archives municipales
Bakkari	Suzanne	Grande ville, 54 ans.	Commune de plus de 500 000 habitants	Appartement, locataire	Diplôme d'État d'infirmière et Master RH	Séparée, un fils de 24 ans.	Infirmière dans une association, mi-temps, CDI, depuis deux ans.	Infirmière hospitalière, formatrice en soins infirmiers
Matuzzi - Audran	Ornella Matuzzi et Arnaud Audran	Marseille et Aix-en-Provence, 37 et 42 ans	Grande ville (de 100 000 à 500 000 habitants)	Appartement HLM, locataire	Master d'anthropologie pour Ornella et Licence de lettres pour Arnaud	En couple cohabitant, sans enfant	Ornella : étudiante depuis deux ans ; Arnaud : commerçant en ligne depuis un an	Ornella : Graphiste <i>free-lance</i> ; Arnaud : commerçant de livres d'art
Rinaldi	Frédéric, Séverine et Manon, leur dernier enfant	Frédéric, Tunisie, 57 ans ; ; Séverine, Alès, 55 ans ; ; Manon, Ciport, 20 ans	Ciport	Maison individuelle, hébergés (logement de fonction).	Baccalauréat pour les parents, BTS pour Manon	Mariés, parmi leurs trois enfants, seule Manon est encore à leur charge directe	Frédéric : gardien d'un établissement scolaire depuis dix-neuf ans ; Séverine agent d'accueil dans un établissement scolaire depuis dix ans ; Manon : étudiante.	Officier de l'armée de terre (Frédéric), au foyer (Séverine), Agent administratif saisonnière (Manon)

## **Chapitre huit. Le maintien des références pour agir tirées de la prime enfance et l'invisibilisation du raisonnement économique savant et institutionnel**

---

Les trois portraits présentés ci-dessous mettent tous au premier plan certaines conditions de la reconduction des apprentissages des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie réalisées lors de la prime enfance. Ces trois portraits concernent des personnes vivant seules, mais ayant eu, pour certaines, une vie conjugale dans le passé. Elles sont parfois encore engagées dans une relation non-cohabitante. Ces trois portraits ne se ressemblent pas pour autant.

Ben, le premier, peut être classé dans la catégorie de ceux que la sociologie a parfois désignés comme « assistés » (Paugam, 2011 [1991]) ou « surnuméraires » (Castel, 1995). Son portrait détonne dans une sélection dominée par des individus issus des classes populaires du haut (« stables » ou « anciennement stables »). Ben vit pourtant une forme de stabilité dans la précarité. Il m'a semblé intéressant de regarder comment une telle situation peut être subjectivée pour être, à proprement parler, supportée, et comment la reconduction des principes pratiques tirés de la socialisation primaire peut, justement, agir comme une légitimation à vivre avec la pauvreté « comme amie intime », ainsi que le déclare Ben, et à une mise à l'écart du raisonnement économique savant et institutionnel pour en développer un autre, profane en quelque sorte, qui soit tenable, invisibilisant l'énergie et d'autres domaines, comme consommation ou domaine de réflexion autonome.

La seconde configuration décrit la trajectoire de Bloem, une femme née aux Pays-Bas, mais ayant vécu en France dès les premières années de sa vie. À travers son parcours se dessinent des oscillations entre des références pour agir acquises dans le cours de la trajectoire sociale et celles apprises au cours de la socialisation primaire dans le registre spécifique des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie. Ces oscillations semblent principalement permises par un choix de vie, ici une « pauvreté volontaire » par intermittence, comme le lecteur pourra le lire et en juger, qui rapproche finalement l'enquêtée du détachement connu vis-à-vis « des choses matérielles » dans son foyer parental qui était bourgeois.

Enfin, la troisième configuration est tirée d'une des études de cas approfondies réalisées à Ciport. C'est Serge qui accompagnera cette fois le lecteur sur ce terrain. Sa trajectoire conduit à observer ce qu'on peut nommer un « effet de territoire » sur la construction de références pour agir en matière et d'un raisonnement profane de « consommation ». Ce profil singulier peut être

entendu comme un cas de figure probable des configurations locales en la matière. En effet, Serge n'est pas très éloigné de nombre des profils de ciportiens croisés durant l'enquête. Au prisme des aspects les plus marqués de sa socialisation primaire (père autoritaire, fratrie de onze enfants pendant ses premières années de socialisation, un certain dénuement matériel au fil de la trajectoire sociale), on mettra en avant les nombreuses conditions à réunir pour décrire avec une certaine précision la force maintenue de la socialisation primaire.

Que le lecteur ne s'y trompe pas, ces trois configurations ne présument pas d'une prévalence en toute circonstance et en dernière instance de la socialisation primaire sur les pratiques du présent des enquêtés. Ces portraits montrent en revanche comment cette socialisation, sous certaines conditions bien précises, parfois après une période d'effacement, peut conserver de sa prégnance à travers le temps, voire en retrouver un surcroît parfois. On affirmera que ce « retour » à la socialisation primaire se produit selon des modalités différentes qu'il est possible de documenter et d'analyser. Faute de pouvoir observer leur pratique sur le temps long, je serai cependant ici dans l'obligation de m'intéresser autant aux dimensions objectivables des références pour agir qu'aux manières empruntées par les enquêtés pour produire un discours, laissant deviner les traces de leur histoire spécifique, en me situant dans un usage réflexif de l'entretien. Du reste, je procéderai ainsi pour l'ensemble des configurations exposées dans les chapitres suivants. C'est ce que j'annonçai par l'expression faire l'histoire de critique des références pour agir en conclusion du premier chapitre.

## **8.1 Quand une socialisation genrée fait référence : Ben Amha, 44 ans, célibataire, au chômage**

« Je ne fais pas attention à l'énergie, de toute façon je ne peux pas payer ». Si je m'en étais tenu à ces quelques propos de Ben Amha, prononcés lors du premier entretien avec lui, et que je prenais pour référence la définition savante du rapport à l'énergie, j'aurais pu seulement rabattre son raisonnement en matière de pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie sur une distance à la norme savante et archiver les matériaux le concernant<sup>209</sup>. Si je l'ai retenu finalement en dépit du fait que son profil s'éloigne de la cible d'enquêté privilégiée ici, les classes populaires « du haut », c'est parce que son portrait va permettre d'exposer et d'introduire les conditions et

---

<sup>209</sup> Pour réaliser ce portrait, je m'appuie sur deux entretiens d'environ une heure trente réalisés avec Ben à son domicile. Outre que nos rencontres ont été de brèves scènes d'observation de son domicile, j'ai pu également profiter de ces moments pour examiner des documents : avis de recouvrement de dettes, photos de famille, souvenirs, m'ayant parfois permis d'objectiver certains de ses arguments ou de rebondir sur ses approximations.

les conséquences de la stabilité d'une configuration domestique, avec seulement quelques épisodes de variations d'état, sur la formation des références servant aux pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie.

Ben est le seul, parmi les enquêtés retenus, à faire partie des classes populaires « du bas ». Pour le dire avec encore plus de netteté, Ben est originaire d'une famille pauvre et s'est trouvé dans une situation de pauvreté monétaire durant la majeure partie de sa vie. De plus, Ben, ayant immigré d'Algérie à l'âge adulte, passé par l'Espagne, est sans culture scolaire et sans socialisation consommatrice spécifique au sens savant. Analyser sa trajectoire va alors servir à évoquer les conditions de la distance avec la culture savante de la « consommation d'énergie » et la manière dont Ben « s'en sort » malgré tout parce que ses références pour agir dans l'espace domestique, références qu'on n'est pas forcé en l'occurrence de rabattre sur un raisonnement économique, sont ajustées à une configuration précise dans laquelle elles prennent forme et se trouvent validées au fil du temps par la reconduction des conditions de leur formation. Initier la présentation des portraits par celui de Ben est utile, enfin, dans l'objectif de rappeler certains des jalons interprétatifs constituant l'armature de cette recherche, avant d'engager l'analyse de portraits qui permettront, par étapes, d'en préciser plus finement chaque dimension.

Ben vit près du port de plaisance d'une grande ville du sud de la France, dans une rue située entre une grande artère historique et une rue commerçante centrale. Les façades des immeubles de sa rue ont toutes été rénovées et il y a de nombreux panneaux « À louer » sur les devantures. C'est un quartier « vivant », pour le dire avec ses mots, présentant une certaine mixité sociale, bien que la rénovation de ce côté de la ville entraîne une forme d'embourgeoisement. Ben vit dans un logement de type 2 en qualité de locataire. Son appartement semble lui aussi avoir été remis à neuf récemment. Il paie un loyer de 542 € charges comprises hors eau chaude (donc n'a pas de compteur individuel d'eau froide). L'appartement est « très investi » : des meubles de qualité variable occupent tout l'espace, les équipements sont nombreux, tout est très propre (si je m'appuie sur mon système personnel de références pour agir dans l'espace domestique au moins). Ben insiste : « je suis maniaque de la propreté ». Il me paraît fier de son logement, notant que « la population c'est très bien ici : que des Français » en me montrant par la fenêtre la grande terrasse ensoleillée dans la cour intérieure où déjeuneraient des personnes « biens ». Même s'il est satisfait de ce logement, il veut le quitter en raison du montant du loyer qui lui pose problème. Il dit penser aussi que le bailleur ne lui renouvellera pas son droit d'occupation en raison de dettes locatives. Au sujet de ce

possible départ du lieu, Ben dit clairement qu'être sans-domicile lui semble exclu : « je serais aidé, j'ai beaucoup d'amis que j'ai aidés par le passé ».

C'est cette débrouille qui va constituer en grande partie la clé de lecture du portrait de Ben. L'ensemble de ses références pour agir et ses pratiques s'inscrivent dans un *continuum* d'interaction qui fait déborder l'organisation domestique au-delà de son foyer individuel et ses raisonnements en dehors d'un cadre individualisé et analytique *de consommation*. Ses dispositions à la « débrouille » se sont forgées et actualisées tout au long de sa trajectoire sociale. Elles éclairent de nombreuses dimensions de sa conduite quotidienne. À ce propos Ben dit, en résumé, avoir adopté au fil du temps cette « débrouille » parce que les circonstances dans lesquelles il a « toujours vécu, la pauvreté, tu es obligé de te débrouiller ». Ben précise même, comme pour renforcer cette idée que la pauvreté est son « amie intime », une citation qui pourrait suffire à résumer son rapport aux malheurs et aux aléas d'une vie marquée par la pauvreté, celui d'un fatalisme, une débrouille formée autour d'une trajectoire relativement stable dans la pauvreté comme on va le voir.

### **8.1.1 Une famille éclatée, pour s'en sortir et s'entraider entre proches**

Ben est issu d'une famille ouvrière algérienne. Son père, qui a aujourd'hui 80 ans, a exercé plusieurs professions non qualifiées, « mais surtout celle de maçon [en France, à partir des années 1970], et de berger [en Algérie] ». Sa mère était femme au foyer : « c'est un vrai travail, chez nous ! » (Ben a 10 frères et sœurs). Il me désigne les membres les plus significatifs de sa fratrie. Ses frères aînés (le premier, 50 ans, vit en Algérie ; le second, 47 ans, vit à dans la même ville que Ben) ne travaillent plus et ont été eux-mêmes ouvriers dans le passé. Il évoque son plus petit frère « qui fait le doctorat de droit à Paris » et sa petite sœur (que je n'arrive pas à situer dans la fratrie) qui « est bien à Paris, elle a un salon d'esthétique ». Elle ne serait pas appréciée des autres membres de la famille, notamment des deux plus vieux frères : « ils disent qu'elle fait la pute ». C'est cependant d'elle que Ben semble le plus proche. Lui a quitté définitivement l'Algérie à ses trente ans, après avoir « traîné », terme qu'il faut entendre si je le comprends bien comme patienter en attendant mieux, vivre de quelques combines, et « fait quelques allers-retours avec le continent » :

« J'étais le petit, enfin, chez nous c'est compliqué, parce que j'étais pas vraiment le petit, mais j'étais toujours avec ma mère, je l'aidais, alors j'étais le petit. Mais, tu sais, j'ai compris que pour des gens comme moi, il n'y avait pas trop de place en Algérie. »

Sans argent, sans diplôme, il quitte une première fois son pays natal pour l'Espagne, Ibiza. Son départ et sa destination sont motivés à l'origine par une invitation à passer des vacances chez une cousine « mariée à un Allemand, très riche ». Il me montre des photos, et, effectivement, la villa est luxueuse. Sa cousine l'incite à rester en Espagne. Il y voyage au gré des petits boulots : Santander, Valence, Madrid. Sans que je puisse le vérifier, il me dit avoir « tenu un restaurant, un bar restaurant, les dernières années ». Dans ce bar, dont il était cogérant, il « mettait l'ambiance ». Son associé était « un cousin, qui lui, gérait les papiers ». L'affaire a cependant dû être cédée, après que les associés ont été victimes d'un « racket ». Ce qui semble exclure, au moins *a priori*, une socialisation d'entrepreneur.

En 2001, après un rapide retour en Algérie, sans document l'autorisant à entrer sur le territoire français et sans que je ne connaisse bien les circonstances de son arrivée, Ben parvient à gagner sa ville de résidence actuelle, où vivait déjà une partie de sa famille, notamment une tante qu'il évoque à plusieurs reprises et qui l'aide (hébergement, prêt d'argent) dès son arrivée. Il déménage de nombreuses fois dans la ville, mais toujours à proximité du même quartier du port. Depuis son arrivée « définitive » en France, Ben dit avoir exercé « plusieurs boulots : j'ai fait le ménage, la plonge, la cuisine, surtout la cuisine ». Difficile néanmoins de retracer avec précision son parcours sans que n'apparaissent certaines contradictions sur les dates, les lieux et les périodes blanches. Ben s'arrête plus volontiers sur l'une de ses expériences professionnelles, celle d'homme à tout faire d'une maison de vacances en Corse. « Une maison où tu as Sarkozy, les stars, tout ça ». C'est un ophtalmologue corse exerçant dans cette localité qui le recrute durant plusieurs années pour travailler durant la saison touristique : « un mec bien, haut, très haut ». En dehors de sa parenthèse corse, Ben quitte finalement rarement la ville d'enquête, sauf pour rendre visite à sa « petite sœur » et à son plus jeune frère, à Paris, endroit qu'il « aime bien » et où il se sent « plus libre ».

Une autre dimension relativement centrale dans le but de comprendre son rapport au « domestique » est que Ben n'a aucun de diplôme et, dit-il dès le premier contact, ne sait ni lire ni écrire en français, ce que je vérifierai lors des deux entretiens<sup>210</sup>. Il arrive néanmoins à se débrouiller « pour les papiers » avec ses rudiments de français, qu'il parle malgré tout de façon relativement aisée, parfois comme par mimétisme de ma manière de parler et par anticipation d'une manière de parler qu'il croit peut-être attendue de moi. Paradoxalement, malgré cette absence déclarée de compétence linguistique formelle, il dit apporter un soutien pour certaines démarches administratives aux quelques membres de sa famille présents dans la ville. Ce que

---

<sup>210</sup> Ses difficultés se précisent lorsque je lui demande de m'écrire un mail pour prolonger l'enquête ensemble.

je ne peux vérifier et qu'il explicite en soulignant qu'il montre aux autres, ses amis, ses parents, là où il faut aller (administration, bonnes affaires). Il dit aussi recevoir en retour du soutien de certains de ses amis. Peut-être s'agit-il là d'une forme de relation dans un groupe de parenté pratique s'équilibrant dans les savoir-faire distribués collectivement, les compétences des uns venant compléter celles des autres.

Cette circulation est l'une des caractéristiques principales du parcours de Ben et de sa forme de vie. En fait, si l'on restitue son histoire jusqu'à son arrivée en France, on peut constater que les relations d'entraide lui permettent d'avoir une trajectoire que son absence de ressources scolaires ou financières rendait peu probable. Il vit en effet des expériences relativement inaccessibles *a priori* pour une personne de sa condition : villa luxueuse à Ibiza, gestion d'un bar en Espagne, voyages multiples. Bien entendu, il faut relativiser son discours faute d'indices suffisants.

Il n'en reste pas moins que cette brève description de sa trajectoire, son emphase sur l'entraide amicale et familiale, sa mise en avant de la débrouille comme régime principal des pratiques mettent l'accent sur un fait qui me paraît important pour la compréhension de ce cas. Il y a d'abord lieu de rappeler que Ben ne sait ni lire ni écrire ni compter. Dans une société où le calcul, l'écriture et la lecture ont une place prépondérante au quotidien, même dans l'espace domestique du point de vue savant comme on l'a vu, cela réclame de se demander comment, justement, il parvient à s'en sortir. Je crois que les indications qu'il fournit sur la mobilisation de ses amis et des membres de sa famille montrent comment son capital relationnel vient compenser l'absence de compétences à la lecture et l'écriture, autant que l'absence de ressources matérielles ou symboliques. Il n'est pas exclu, dès lors, que l'apprentissage des références pour agir de Ben s'appuie essentiellement sur l'observation des autres, non pas dans une logique d'imitation, mais d'apprentissage par corps et dans un rapport précis à une culture matérielle située, et en l'occurrence « au proche » comme on le désignera plus loin. On va y regarder de plus près afin d'approcher progressivement de l'analyse des pratiques domestiques mobilisatrices de Ben et d'examiner comment celles-ci s'inscrivent dans cette configuration.

### **8.1.2 Un devoir d'entraide qui pèse sur les pratiques et leur horizon**

La trajectoire de Ben est faite de distance et de proximité avec son milieu d'origine. La proximité avec sa sœur et son amour de Paris, où vit celle-ci, renvoient très certainement à un souhait de se défaire de ses origines, de s'en écarter, au moins *dans l'intention*. Sa mise en avant d'expériences au contact de la bourgeoisie et du luxe (l'Espagne, la Corse) l'affirme également.



Pourtant, sa socialisation primaire semble bel et bien encore prégnante, notamment à travers l'obligation d'aide qu'il ressent vis-à-vis de ses parents<sup>211</sup>. Elle est aussi mise au premier plan dans la gestion de la maison, autour d'un rapport presque apaisé à un budget extrêmement serré.

Au chômage « depuis près de quatre ans », les ressources de Ben sont à l'heure actuelle composées du Revenu de solidarité active (RSA), soit 452 €, auquel vient s'ajouter 237 € d'allocation pour le logement (APL). Quand je l'interroge sur la manière dont il arbitre ses ressources, ses réponses sont claires : « aucune méthode. Je fais comme *on a* [comprendre : sa famille] toujours fait, y a [de l'argent] je prends, y a pas je me débrouille. » Il ne dit rien d'éventuelles autres ressources, ni ne donne de détail sur cette « débrouille » en matière financière et plus généralement matérielle qu'il met constamment en avant, précisant seulement : « moi je suis honnête, je vole pas, tout ce que j'ai, je le paie ! »

Cet empirisme budgétaire se joue pourtant dans un contexte où Ben est très endetté. Quand je le rencontre, il a un arriéré de loyer d'un montant de 6 000 € auprès de son ancien bailleur. Cette dette s'est accumulée en dépit du fait que Ben percevait des APL : il les utilisait pour ses dépenses personnelles « et parfois pour payer le loyer », les mettant en rapport avec l'idée de revenu complémentaire non directement fléché sur le loyer, ce qui montre encore sa distance à la pensée institutionnelle en la matière. Il est également endetté de près de 2 000 € auprès d'un fournisseur d'énergie, pour son « ancien logement, mais ils [les fournisseurs] [l']ont retrouvé ici ». Il dit ne pas avoir donné suite aux relances de ses créanciers, ne pouvant de toute façon « pas payer ».

Il a aussi souscrit il y a un an (mais comment précisément ? impossible de le savoir) un crédit de 16 000 € « pour aider [s]a mère, qui est mal au pays ». Il a accédé à ce crédit auprès d'un organisme bancaire en ligne en « se débrouillant pour les papiers et les garants », indiquant encore la mobilisation du réseau d'entraide. Je ne sais pas quels étaient alors ses échéances ou le plan de remboursement de ce crédit. Il n'en reste pas moins que, très rapidement, Ben n'a plus honoré ses traites. L'endettement s'est accumulé.

---

<sup>211</sup> Ben justifie son obligation d'aide de plusieurs manières. Par exemple : « On doit soutenir ses proches, même ceux qu'on n'aime pas », me dit-il à propos de son frère qui le bat encore, car il pense que Ben est homosexuel, ce qui lui poserait un problème moral. Il en va de même vis-à-vis de son père qui semble l'avoir plus ou moins rejeté. Il existe de nombreux conflits entre ses plus vieux frères et lui, notamment en raison de ce « soupçon » d'homosexualité. « Mais je fais ce que je veux, même si c'est pas vrai. Mon cul, je le donne à qui je veux si j'ai envie. Eux, ils jugent, mais c'est que Dieu qui juge ». Selon lui, c'est le fait qu'il ne soit pas marié à son âge qui déclenche ces soupçons. Il reste très évasif sur son orientation sexuelle, mais nous parlons longtemps de la liberté d'aimer la personne de son choix, quel qu'en soit le sexe. « Je vis à l'occidentale. Ils sont jaloux c'est tout ». Il exclut tout retour en Algérie : « j'aime pas l'Algérie ». « Ma vie elle est ici, j'aime ici, je suis français ».

Un mois avant l'entretien, 7 438 € ont été retenus directement sur son compte bancaire, ce qui est « un drame » pour lui. Il est difficile toutefois de débrouiller cette histoire de manière très claire. S'agit-il là du remboursement d'une partie du crédit ou d'autres dettes accumulées ailleurs ? Ce qui est certain, c'est que l'argent de l'emprunt était présent sur son compte bancaire, qu'il avait par voie de conséquence en grande partie au moins effectivement conservé la somme pour aider sa mère et « retourner un peu au bled, aussi ». Le prélèvement de cet argent est le seul événement qui semble véritablement le contrarier en matière financière. Il évoque ses autres crédits de façon plus détachée, notamment lorsqu'il s'agit de ses équipements électroménagers achetés là encore à crédit.

Si cet événement le contrarie autant, c'est peut-être qu'il est étroitement associé à la circulation de l'aide. Sa mère occupe une place particulière dans ce cercle. Elle symbolise peut-être ici un rapport à la famille, à la socialisation primaire. À l'inverse, Ben se tient à distance des références familiales dans d'autres domaines. Ce désistement se lit en corrélation avec le départ du pays d'origine pour vivre « une vie différente ». Il s'observe encore dans l'aménagement du logement de Ben, qui semble se référer dans ses choix à la culture de la consommation et de l'ostentation qu'il a côtoyée au contact des classes dominantes en Espagne et en Corse. Tous ces équipements sont neufs, clinquants : grande télé, beaux rideaux, fauteuils massifs, tableaux « d'art » de fabrication industrielle. Ce désistement, enfin, le rapproche de sa sœur. Si ses choix de consommation de biens et d'équipements semblent l'écarter *a priori* de la prime enfance, celle-ci occupe pourtant encore une place très nette.

Cet attachement à la mère et l'honneur à remplir son devoir d'entraide dans son groupe d'appartenance viennent bien tracer par exemple un cercle relationnel qui se joue à l'articulation des générations. Ayant pris à ses parents, Ben veut rendre. Mais qu'a-t-il « pris » ou « appris » précisément cependant ? « Tout, elle m'a tout appris, mon père était pas là, mais lui ramenait l'argent », précise Ben. Si c'est chez le père qu'il faut trouver les conditions de la survie économique en situation de pauvreté « lui qui a toujours galéré », avec une activité salariée rarement évoquée à la maison, où vivaient ses enfants, c'est certainement chez sa mère qu'on trouve la figure socialisatrice principale du rapport au logement et à l'organisation de la maison.

### **8.1.3 Un modèle à suivre pour les pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie, qui invisibilise le signal des prix comme référence pertinente pour agir**

Ben ne cache pas suivre le « modèle » de sa mère. Il accomplit « ainsi comme elle » tout le travail domestique consciencieusement. Qu'il le réalise n'est pas étonnant pour un célibataire, mais c'est la manière dont il s'en acquitte avec beaucoup de minutie, si on l'en croit, qui peut

surprendre. Cette activité paraît ainsi particulièrement importante, au moins dans son discours, et par comparaison avec des observations menées chez d'autres enquêtés célibataires ou par comparaison, encore, avec ma perception et mes pratiques de célibataire au moment de l'enquête. Ben, d'ailleurs, ne se prive pas de souligner que « ça lui plaît » et qu'il est « très important qu'[il] soit bien chez [lui]. » Si être « bien chez lui » est si central, c'est aussi qu'il apprécie particulièrement recevoir des amis et « faire la cuisine, pour tout le monde ». Il m'invite ainsi à déjeuner pour un autre entretien : « la prochaine fois, je fais le couscous ! » Il précise à ce titre et à plusieurs reprises qu'il n'aime pas sortir et « préfère recevoir ici, discuter, être tranquille<sup>212</sup> ».

L'existence sociale de Ben, tournée vers l'espace domestique, pour cuisiner, recevoir, se distraire, pourrait le faire passer dans une analyse rapide pour un « consommateur d'énergie » relativement dispendieux au sens savant du terme. C'est en revanche oublier, et peut-être l'oublie-t-il lui-même, que cette « consommation », sous contrainte d'un budget et de références l'assignant en grande partie à l'espace du domicile, n'est jamais thématisée comme telle. D'ailleurs, Ben a appris « à rester à la maison » très jeune sans percevoir l'espace domestique comme espace de consommation. « On n'avait pas d'argent, dit-il très directement, donc dehors on jouait, mais adulte, traîner dans la rue ça ne marche pas : si tu ne peux pas aller au café, tu restes à la maison ». Au domicile de son enfance, il est aussi le plus souvent « dans les pattes » de sa mère. Il prétexte que c'est parce que « j'étais le seul garçon encore à la maison, les autres étaient déjà vieux, ils tournaient mal, donc moi elle voulait m'aider, et y avait les petites sœurs avec nous ». C'est certainement là qu'il réalise les apprentissages qui vont participer à former ses pratiques domestiques parmi lesquelles les pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie d'aujourd'hui, en ce qui concerne le ménage, la cuisine, la télévision. Il a « pris d'elle », et pour ainsi dire de cette forme de vie « algérienne où la maison, c'est le cœur de la famille ».

Cette transposition des références domestiques à d'autres scènes sociales de l'existence de Ben s'atteste aussi dans sa formation en cuisine acquise en grande partie « en regardant » sa mère, à partir des habitudes de sociabilité de ses parents toujours prêts à recevoir dans une maison où « déjà avec les enfants, c'était beaucoup [de monde], alors quand tous les gens venaient d'autour, ça faisait la fête ».

---

<sup>212</sup> C'est une affirmation difficile à objectiver, mais je pense qu'on peut le croire sur ce point. Ainsi, Ben m'appellera-t-il plusieurs fois au téléphone pour « passer ou sortir boire le café ». Souhaitant mettre une distance que je pensais raisonnable à ce moment de mon enquête (en 2015), je n'ai pas donné suite à ses invitations.

Aujourd'hui, d'un point vu factuel, ses pratiques pourraient paraître différentes de ce qu'elles ont été au cours de sa prime enfance. Plus de grande maison, plus de grand cercle de voisins. C'est peut-être également le cas si l'on en revient strictement à ses pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie. En matière de chauffage de la maison par exemple<sup>213</sup>. Ben reconnaît qu'il n'y avait « pas besoin » de s'en préoccuper dans son logement d'origine et que « tout fonctionnait au gaz, c'était pas cher je crois », mais en réalité il n'a jamais eu à examiner précisément cette dimension « parce que [s]on père s'occupait de ça ». Son appartement actuel est, lui, équipé de radiateurs électriques à inertie avec programmation. Ce sont des radiateurs rayonnants. Ce type d'équipement est reconnu pour sa « performance » en comparaison des convecteurs électriques classiques, qu'il dit [après insistance de ma part] avoir connus dans d'autres appartements. Chaque pièce à vivre dispose de cet équipement, mais il ne les a pas programmés lui-même, gérant cela « au ressenti, quand il faut en mettre plus j'en mets » et prétextant que, de plus, il n'a pas eu besoin « de toucher le réglage d'origine ». Une logique du ressenti qui n'est pas nouvelle pour lui, puisque c'est ainsi, dans des logements « moins bien isolés » qu'il semble s'être endetté auprès de son ancien fournisseur en ne rapportant pas la consommation à ses revenus disponibles.

Cela dit, l'appartement actuel serait, et du point de vue savant, plutôt propice à une consommation raisonnable, possédant par exemple le double vitrage garantissant théoriquement une bonne isolation thermique, loin de la maison « à l'ancienne » de ses premières années qu'il décrit comme « un truc simple, mais grand, avec des portes et des fenêtres en bois ». Dans son appartement actuel, il fait en réalité très chaud, « comme en Algérie » plaisante-t-il. Le salon et la chambre sont à température raisonnable si l'on prend pour indicateur le sentiment de léger gain de température qui saisit le visiteur venant de l'extérieur. Ben souligne pourtant, non sans contradictions au regard de la température élevée de la salle de bain, qu'il « ne met [s] jamais le chauffage, il fait très bon ici, c'est pas la peine en fait ». Son système de cuisson fonctionne aussi à l'électricité, mais il a ajouté un réchaud au gaz pour « faire le thé, comme au bled, même si c'est illégal ». Cette histoire d'installation d'un réchaud à gaz montre encore tout ce qui sépare la vision savante de la vision profane en termes de pratiques mobilisatrices d'énergie. Ainsi, dans la perspective de Ben, l'illégalité de son installation est un fait établi. En réalité, il n'est pas interdit de posséder un tel équipement, mais il faut que celui-ci respecte certaines normes de raccordement et de qualité de flexible, par

---

<sup>213</sup> Ben possède un abonnement pour l'électricité auprès d'EDF, mais faute de pouvoir examiner une facture (voir ci-dessous), je ne peux prendre connaissance de son type d'abonnement, qu'il ne connaît d'ailleurs pas, même s'il y a souscrit personnellement en téléphonant à l'opérateur.

exemple. Des dimensions que Ben n'a pas apprises et, en tout cas, n'a pas mobilisées. L'achat de ses bouteilles de gaz le met aussi à distance du raisonnement savant en matière de consommation d'énergie. Si je suis bien son discours, décousu à ce propos, il les achèterait au sein de la communauté algérienne. Mais il ne peut m'indiquer ni le prix ni la fréquence des achats en la matière. On est loin encore d'un calcul maximisateur, comparatif et anticipateur. Plus fondamentalement, son utilité se trouve dans le « quand y a besoin ». C'est-à-dire, en substance, que la « machine doit toujours tourner ».

Ben possède aussi de nombreux appareils mobilisateurs d'énergie : une télévision fonctionnant tout au long de l'entretien, un lecteur DVD qu'il utilisera pour me montrer les photos du mariage de l'une de ses sœurs vivant en Algérie, des lampes d'ambiance, dont certaines allumées alors que nous sommes en plein jour lors des deux entretiens<sup>214</sup>, une chaîne hi-fi, une machine à café, une box internet, un frigo très simple qui équipait déjà le domicile à l'arrivée de Ben, etc. Le fil de son discours ne rabat jamais chaque appareil sur une « consommation » spécifique en termes de kWh. Les pratiques mobilisatrices d'énergie se donnent presque d'un seul coup chez lui, dans une forme de vie générale, où la synchronicité des usages l'emporte sur l'analytique propre au raisonnement du consommateur savant et institutionnelle.

S'il est un consommateur *de fait*, Ben ne l'est néanmoins donc pas au sens savant ou au sens des institutions porteuses du mot d'ordre de transition énergétique : il ne lit pas ses factures, qu'il dit « ne pas recevoir, [il n'a] plus que des lettres de relance », il ne contrôle pas sa consommation sur un compteur (qu'il ne trouve qu'avec mon aide), ne régule pas ses pratiques en fonction de son budget. Il ne connaît ni le montant en euros de son abonnement ni la puissance souscrite. Cette absence d'attention s'atteste avec le tracé de sa trajectoire sociale examinée ci-dessus. Ainsi, il n'a pas payé ses consommations auprès de son fournisseur (GDF/suez-Engie) durant deux années, de son ancien appartement à celui-ci et, aujourd'hui, il est poursuivi en justice par son fournisseur d'énergie. On pourrait aussi s'arrêter sur le fait qu'il méconnaît le fonctionnement de l'aide sociale en matière d'énergie, découvrant avec moi l'existence du FSE, même si sa connaissance des institutions d'aide sociale me fait douter de cette affirmation. Le développement durable et la transition énergétique ne lui évoquent rien. Bref, il y a un vrai éloignement avec cette sorte de culture savante de la consommation, mise

---

<sup>214</sup> Ben cherchait peut-être à faire impression face à l'enquêteur en présentant son logement (propre, rangé, éclairé). Cette idée me semble néanmoins fragile dans la mesure où il n'a pas hésité à faire état de ses difficultés, à se présenter comme un « bon à rien ». Si la présentation s'est voulue avantageuse sous certains aspects, c'est peut-être pour d'autres raisons qui me semblent mieux correspondre aux données : compenser sa situation de pauvreté en se montrant « digne », tout en restant congruent avec son attachement à l'univers domestique.

en évidence dans les deux précédentes parties. Dire cela, c'est dire que le signal des prix n'est certainement pas une référence centrale ou pertinente pour agir dans le cas de Ben.

#### **8.1.4 Le repli domestique comme barrière aux entreprises de normalisation du consommateur pauvre ?**

Toutes les dimensions formelles, comme l'utilisation intensive du téléviseur, des lumières, l'ajout d'un dispositif de réchaud à gaz correspondant mieux à son idée de la cuisson du thé, le réglage de la température « au ressenti », la synchronicité non réflexive de la mobilisation d'énergie, sans attention au prix ou à de quelconques références savantes et institutionnelles de la « consommation », rendraient la tâche bien compliquée pour qui souhaiterait comprendre les références pour agir spécifiques aux pratiques mobilisatrices d'énergie de Ben et le mode de raisonnement qu'elles animent si l'on prenait pour point de départ le système de références de la transition énergétique dans le registre de la consommation d'énergie. Du point de vue développé ici, c'est la connaissance du parcours de Ben et une lecture distancié de son histoire normative qui permet d'entre finalement raison.

En s'en tenant à ses affirmations selon lesquelles : « ici y a pas de problème avec le chauffage ou l'eau chaude », ou simplement à sa dette énergétique ou encore à son « budget électrique » en dessous des 10 % de ses revenus, permettant de le situer approximativement, au-dessus du seuil de la catégorie de « précarité énergétique », on ne comprendrait rien au fait que, à proprement parler, sa consommation lui échappe, ou plutôt le fait *de la* consommation lui échappe. Il construit son raisonnement sur tout autre chose qu'un mode analytique autour des dimensions économiques de ses pratiques ou d'un raisonnement finaliste ayant pour but la seule recherche du confort, bien que ce dernier point en fasse clairement partie. Une distance possible aussi aux entreprises de normalisation explicites des professionnels de contact du mot d'ordre de transition énergétique.

En la matière, Ben déjoue d'ailleurs les pronostics. Il ne veut par exemple aucunement entendre « parler de dossier de surendettement<sup>215</sup> ». Il évoque à ce titre les « nombreuses » demandes d'aide sociale qu'il a eues à faire tout au long de sa trajectoire, en soulignant que « les assistantes [sociales], je ne les aime pas : elles t'aident pas, elles te jugent ». Il appuie son propos sur un cas d'aide financière pour l'accès au logement qui lui aurait été refusée, sans qu'il soit possible de creuser plus avant la solidité du récit qu'il propose de cet épisode. En résumé, il essaie de garder une certaine distance vis-à-vis des services sociaux « qui mettent le nez dans

---

<sup>215</sup> On désigne par là une procédure administrative qui peut pourtant permettre de geler pour un temps, voire d'annuler, les dettes des ménages insolvables.

tes affaires ». Il nourrit peut-être une relation instrumentale à eux : prendre l'aide mais refuser « l'accompagnement social », ce qui, même dans des situations extrêmes comme celle de Ben, peut effectivement se produire.

Ben, sans surprise pour qui vient de lire les précédents paragraphes de ce portrait, n'hésite pas à dire qu'il préfère l'aide entre proches. D'ailleurs, il y a de nombreuses fois eu recours même auprès d'amis « qui avaient le RSA ». Une aide en espèces ou sous d'autres formes de soutien matériel qui outrepassent les possibilités de l'aide sociale, car le soutien institutionnel est généralement fléché sur une dépense spécifique ou perçu directement par les créanciers (comme dans le cas de l'aide à l'énergie examinée dans le septième chapitre). Ben relate par exemple la période où il était « sans papiers ». Il a été recueilli par des « amis français ». Une solidarité qu'il remet en circulation en aidant ou en disant aider tout le monde : « les SDF ou les gens dans la galère, je fais à manger surtout, mais parfois j'amène même chez moi ». Quant à sa famille, il semble que, malgré ses conditions de vie « sur le fil », ce soit lui qui apporte prioritairement un soutien, notamment en hébergeant des parents transitant par sa ville de résidence ou, comme souligné plus haut, en prenant soin de sa mère, même à distance.

Si signal des prix et entreprise de normalisation économique et écologique ne prennent pas sens chez Ben c'est parce qu'il n'a pas, en fin de compte, un usage pratique des catégories savantes et institutionnelles de l'économie : il ne perçoit pas les messages d'incitation comme tels, faute d'avoir les codes pour le faire. Il est en cela paradoxalement proche et éloigné des ménages enquêtés par Ana-Perrin Heredia. Proche parce qu'il est « désajusté » de la rationalité économique d'institutions du travail social, éloigné parce que ses pratiques de débrouille et l'appui sur son réseau amical l'en éloignent, ne l'assignant pas au stigmate du désajustement porté par les travailleurs sociaux, sinon de manière lointaine (Perrin-Heredia, 2014). Effectivement, outre son absence de capital scolaire et de socialisation au raisonnement économique savant et institutionnel, objectivable par sa distance avec le signal des prix et les entreprises de normalisation institutionnelle et marchande, tout se passe comme si son système de références pour agir émergeait et se donnait pour horizon l'espace domestique et « le proche ». Parce qu'il est tourné presque entièrement vers une organisation domestique où le raisonnement économique n'a que peu de place, en dehors d'une contrainte de ressource qu'il parvient à contourner par des pratiques de débrouille, Ben peut se passer d'autres formes d'apprentissages ou de raisonnement hétéronomes.

### **8.1.5 Le « proche », une référence**

Il en est certainement ainsi parce que Ben a réalisé l'apprentissage de ses pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie dès sa jeunesse et que ses conditions matérielles d'existence actuelles sont relativement semblables à celles de sa période d'apprentissage et qu'elles maintiennent, jusqu'à un certain point et avec quelques variations, la pertinence de ses apprentissages et de ses pratiques. Si cette pertinence est maintenue par des conditions matérielles d'existence qui se maintiennent dans le temps, elle l'est aussi faute de mise en couple qui lui aurait peut-être fait rencontrer un autre système de références. Ben n'a « eu que des aventures comme ça, sans jamais vivre en couple ». Ses références pour agir n'ont aussi probablement pas vraiment été remises en cause, sous un effet de contraire économique certainement, par ses diverses rencontres avec la culture bourgeoise, même si celle-ci n'a pas été sans effets du point de vue des équipements domestiques, on l'a vu. Il y a peu de chance que la socialisation professionnelle de Ben ait pu être une source de références alternatives pour agir (sinon en cuisine), ses expériences étant souvent brèves et sa distance avec le monde de l'emploi à peu près certaine. Pour résumer, on peut affirmer que les références pour agir de Ben ont pour horizon cet espace domestique parce que, justement, ses conditions matérielles d'existence ne lui offrent pas tellement d'autres alternatives. Mais ce n'est pas faire du misérabilisme que de dire ça, parce que si l'on accepte de prendre de la distance avec une acception de l'abondance culturellement située, on peut voir que jusqu'à un certain point (qui doit se situer dans la rencontre avec des tenants de la culture savante de la consommation ou ses créanciers), son système de références fonctionne.

Son rapport à la maison n'est toutefois pas seulement la référence à un lieu géographique, de repos ou de tranquillité. La maison est un lieu passerelle entre l'identité pour lui-même et son identité extra-individuelle, c'est-à-dire sociale, ici tournée vers la maisonnée (tous ceux qui viennent chez lui à un titre ou à un autre) ainsi que vers sa lignée familiale. Une identité pour lui-même qu'il protège : sa pauvreté, sa timidité, sa proximité aux références de la mère qui le démarque de ses frères aînés. Une identité sociale qu'il valorise, peut-être par défaut, se référant essentiellement à sa famille, à sa mère, au foyer d'origine, comme lieu d'apprentissage et, en définitive, de gestion de sa pauvreté.

En précisant qu'il faut « de l'électricité pour vivre » lors du deuxième entretien [Ben réduit ici l'énergie à la forme électricité comme on peut le voir], pour justifier ses dettes et ses dépenses énergétiques, Ben décrit plus un registre alternatif au rapport marchand à l'énergie. Il « faut de l'électricité » témoigne peut-être que, malgré le montant de ses dettes dans ce domaine, Ben pense « que personne ne viendra lui couper l'électricité », un bien si essentiel et consubstantiel au quotidien, à son quotidien. De « l'électricité pour vivre » aussi afin de



maintenir un certain rapport à la vie domestique tirée de sa socialisation primaire : cuisiner, recevoir, bref un travail de sociabilité intérieure. De l'électricité encore pour ménager sa forme de vie, qui n'est pas sans variations par rapport à son origine notamment vis-à-vis du niveau d'équipement, mais qui est constamment référée à la prime enfance pour se composer avec d'autres appartenances qu'il a forgées ou qu'il a acquises et qui se traduisent dans ce lieu par de « beaux » appareils ménagers, un agencement confortable et aligné sur l'idéal petit-bourgeois lointain, mais entraperçu. S'en priver atteindrait ce qu'il est et ce qu'il aurait voulu ou pu être, peut-être, « avec plus de chance », et soulignant : « j'ai réussi [à survivre] sans ça [la chance] et Dieu m'a permis de le faire. Après, si j'avais des diplômes peut-être que j'en serais pas là, mais je me débrouille toujours<sup>216</sup> ». La débrouille et la fatalité, en définitive, comme marques de fabrique des pratiques de Ben, autrement dit sa capacité à s'extirper de nombreuses situations délicates en étant tout simplement « malin ». Une sagacité dans laquelle on voudrait inciter le lecteur à voir, non la marque d'une profonde accoutumance avec une culture – énergétique – de la pauvreté, mais une intériorisation d'un horizon social bien défini, quasiment accepté, fini, mais sans bord, qui peut, bien entendu, entraîner la formulation d'idées noires. Ben confie par exemple dans ce registre que « les gens comme [lui], parfois, y a que la mort, mais Dieu est contre ça ».

Lu dans cette perspective, le rapport à l'énergie de Ben qui s'incarne dans ses pratiques mobilisatrices d'énergie est différent d'un rapport marchand et consommateur dans le sens savant et institutionnel, qu'il a pourtant eu l'occasion de croiser à de multiples reprises, mais qu'il a réussi, si l'on veut, à maintenir à l'écart. Et dans son contexte, sa forme de raisonnement s'avère, comme je l'ai dit, efficace, sans qu'il ait besoin de chercher d'autres références. Son rapport est un rapport d'appartenance à une certaine forme de vie, par familiarisation et qui se décide dans un mode de raisonnement articulant non des entrées et des dépenses, mais une logique de la circulation des choses dans un groupe. Malgré des conditions de vie parfois variables, sur de brèves périodes, la stabilité relative de ses conditions d'existence a joué alors comme un rappel à la socialisation primaire, une sorte de *conatus* spinoziste : un médiateur de préservation de l'être.

Ce médiateur de préservation vient peut-être de la forme particulière de socialisation infantile de Ben. Avant-dernier des garçons, sa mère le garde près d'elle, peut-être pour le protéger, ce qu'elle n'a pas pu faire avec les aînés, obligés de se débrouiller et n'y réussissant

---

<sup>216</sup> La foi est un thème récurrent chez Ben. Évoquant la maladie de sa mère, il en vient à dire que sa mission « devant Dieu » est de l'aider. Cette dimension religieuse ajoute selon moi une force supplémentaire au caractère obligatoire du cercle de l'aide dans lequel il est pris.

pas. S'il n'est pas le dernier de la fratrie, c'est le dernier d'un premier groupe d'enfants. Son petit frère tire, lui, profit de la socialisation des sœurs du groupe. Il est « envoyé jeune » à Paris, chez une tante, pour « sortir d'Algérie ». On sait qu'il poursuit un doctorat. Vivant son enfance auprès de sa mère, Ben apprend en fin de compte le domestique par une socialisation genrée féminine, que lui reconnaissent ses partenaires sexuels masculins, et compatible aussi avec son envie d'échapper à la violence de l'extérieur pour des gens « comme lui », en restant tourné vers le dedans. De là peut-être aussi l'évidence de faire avec peu relativement à une conception savante de l'abondance matérielle et de penser l'essentiel : la commensalité, dont il fait même un temps un métier.

Son apprentissage genrée féminin par observation dans l'enfance, sa familiarisation avec la pauvreté (« amie intime ») et, finalement, l'acceptation d'un certain ordre des choses, font que ses dispositions s'en trouvent gagner un caractère durable et transposable par la médiation de conditions de vie assurant, sinon une pertinence, du moins une persistance effective de celles-ci. On ne dit pas à cet endroit qu'il s'agit d'une reproduction du même au même, mais plutôt de quelque chose comme une reconduction d'un rapport non marchand à l'énergie tiré de la prime enfance.

## **8.2 Les références pour agir tirées de la socialisation primaire comme ressources en situation de déclassement : Bloem Maas, 45 ans, en couple sans cohabitation, agent administratif**

Avec Ben, on a observé comment les références pour agir tirées de la socialisation primaire pouvaient permettre de garder une distance face au raisonnement économique savant et institutionnel dans l'univers domestique et face aux entreprises institutionnelles qui visent à imposer celui-ci. Cependant, pour qu'un tel système de références pour agir conserve son efficacité à l'épreuve des pratiques à travers le temps, on a suggéré avec Ben Amha que les conditions matérielles d'existence devaient le permettre, et, avec lui, dans une situation de pauvreté. La trajectoire de Bloem Maas, 45 ans, née dans un pays du nord de l'Europe au sein d'une famille de la bourgeoisie cultivée, et arrivée en France à l'âge de trois ans, va ici aider à penser autrement la reconduction des références pour agir tirées de la socialisation primaire pour envisager un système de « choix » échappant en partie aux références du raisonnement économique savant et institutionnel. Mais contrairement à Ben, on ne pourra pas dire que Bloem n'a eu accès à aucun autre univers de références pour agir dans l'espace domestique. Elle a connu de nombreux emplois, a cohabité longtemps avec un conjoint, est engagée en couple.

Avec elle, on va également examiner la manière dont une distance peut se maintenir avec des références hétéronomes en la matière malgré leurs présences effectives au fil de la trajectoire sociale.

J'ai retenu ce profil principalement pour deux raisons. D'abord parce que l'histoire de Bloem me semble correspondre à l'idée que l'on peut se faire *a priori* d'un déclassement intergénérationnel ou de la mobilité sociale en sociologie dans la lignée de travaux récents (Peugny, 2009 ; Pagis, Pasquali, 2016). C'est une thématique intéressante dans l'objectif d'examiner des variations de pratiques au fil des trajectoires sociales et de lire ce déclassement de manière incarnée pour venir en préciser des dimensions et notamment éclairer le mode de subjectivation dont il peut faire l'objet dans des pratiques quotidiennes. Ensuite, la trajectoire sociale de Bloem me paraît pertinente en ce qu'elle vient reposer la question des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie au sein des classes cultivées. Ici, par-delà le constat d'un intérêt qui n'apparaît pas très soutenu chez l'enquêtée, les pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie qu'elle met en œuvre ne manquent pas de montrer qu'il peut exister quelque chose comme une transition énergétique ou une intervention écologique quotidienne « sans concept », c'est-à-dire à l'état pratique.

À la suite d'un premier entretien standardisé d'une heure quinze réalisé dans un bar, je me suis entretenu une seconde fois avec Bloem à son domicile. Elle vit dans le centre ancien d'une grande ville du sud de la France, dans une rue parallèle à l'une des principales artères de la ville. L'îlot où elle réside accueille une population d'origines sociales diverses, mêlant grande pauvreté et bohème bourgeoise. Cette zone est proche des principales aménités de la ville : des transports, commerces et services ; ce qui relativise à mon sens en grande partie toute tentative de « marquage » social (populaire *versus* bourgeois) du secteur. Son logement est situé précisément dans un immeuble datant de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, au quatrième et dernier étage sans ascenseur. Ce niveau a visiblement été rajouté après construction au cours du XX<sup>e</sup> siècle.

### **8.2.1 Des origines bourgeoises assumées, mais en apparence mises de côté**

Bloem est fille d'une psychologue et psychanalyste « connue à Paris, qui a une thèse elle aussi [par allusion à la mienne] ». Elle décrit, dès les premiers échanges, sa mère comme une personne « détachée des choses matérielles, très intellectuelle ». Bloem n'a ni frère ni sœur. Elle n'évoque pas son père, à peine connu. Elle dit avoir passé son enfance « dans un univers intello » où sa mère l'a incitée très tôt à se débrouiller par elle-même. Après un Baccalauréat littéraire obtenu dans un lycée public parisien tout à fait « normal », elle pousse ses études

jusqu'à une licence en administration économique et sociale dans une université de la capitale, qu'elle valide en 1995. Cette même année, elle décide de ne pas poursuivre ses études au-delà de ce niveau de diplôme et rejoint son premier compagnon « sérieux » dans la ville où elle vit encore aujourd'hui.

Nous n'évoquons que partiellement son rapport à l'école. Tout juste Bloem dit-elle qu'elle aurait souhaité poursuivre ses études, « en sociologie notamment », mais ce souhait était mis en tension avec un autre : quitter Paris où la vie ne lui plaisait pas et gagner son « autonomie » vis-à-vis de sa mère. Elle privilégie donc l'autonomie immédiate. Dans sa nouvelle ville d'attache, elle enchaîne les petits boulots, développant rapidement, dit-elle, un désamour pour le travail salarié. Elle se « repose parfois financièrement » sur Henri, son ami de l'époque. Il est *trader* dans une banque d'affaires, gagne bien sa vie. Lui est issu d'une famille de banquiers, « mais des biens, dit Bloem en riant, des gens qui faisaient leur boulot correctement ». Pendant leur période de cohabitation, Henri, le plus souvent, « gérait tout à la maison ». Bloem dit en effet nourrir une distance « pour tout ce qui est ménager, tout ce qui... bon tu vois, je ne suis pas une femme d'intérieur, ça a peut-être joué dans notre séparation ».

Non sans pression et aide d'Henri, qui « bosse dix heures par jour », Bloem décroche un premier emploi relativement stable en 1998, trois ans après son arrivée. C'est un contrat « emploi jeune » de secrétaire dans une association d'insertion professionnelle pour les demandeurs d'emploi de longue durée. Elle se sépare d'Henri au cours de l'année 2000 et s'installe dans une colocation qu'elle considère « comme un prolongement de la vie de couple, mais en plus amusant ».

Malgré les propositions de prolongation de contrat venant de la direction de l'association, elle décide de quitter ses fonctions de secrétaire en 2003, notamment parce que « l'ambiance s'était dégradée au fil du temps, c'était de plus en plus dur pour les gens et les agents ». Son poste de secrétaire avait pourtant évolué vers la gestion de projet, activité plus conforme à sa formation universitaire. Elle reste un an au chômage, volontairement dit-elle, puis décroche un emploi dans une nouvelle association gérant des fonds européens pour des programmes de développement social local. Elle y gagne en responsabilité par rapport à son dernier poste, « même si ça restait essentiellement du secrétariat ».

Après deux contrats à durée déterminée (CDD) d'un an dans cette structure, elle ne souhaite pas poursuivre, sans que je sache si cela lui a été proposé. Bloem explique ce choix par l'envie de se détacher du monde du travail afin d'« expérimenter la pauvreté volontaire ». Cohérente avec ce projet, elle va jusqu'à épuiser ses deux années de droits au chômage, puis une année d'allocation spécifique de solidarité (prestation ouverte sous certaines conditions

pour les chômeurs en fin droit dont le montant est équivalent à celui du RSA), puis fait une demande de RSA. « Là [nous sommes début 2010], ça devenait vraiment difficile, j'aimais bien la vie tranquille, pouvoir faire les choses librement, mais, sincèrement, avec le montant du RSA, ça devenait compliqué ».

### **8.2.3 Revenir aux fondamentaux de la socialisation ? Une histoire de revirements des références pour agir**

Bloem retourne alors vers le monde du travail, sans véritable difficulté. Dès 2010, elle est recrutée dans une association gérant des logements en foyer d'accueil pour des enfants en situation de rupture familiale. L'emploi qu'elle occupe inclut l'élaboration des dossiers de subvention pour l'association, la comptabilité ainsi que l'accueil des usagers. Elle indique ne pas avoir vécu dans cette association une expérience très agréable, notamment en raison de relations conflictuelles avec son supérieur de l'époque. Elle est licenciée en 2012.

Une nouvelle période de chômage s'ouvre alors pour elle. Sa recherche d'emploi semble plus directe par rapport à la précédente période hors travail. Dès le début de l'année 2013, elle est ainsi recrutée en tant qu'agent de gestion administrative dans une administration déconcentrée. Son activité consiste en un travail de contrôle administratif de la conformité des dossiers transmis au service. Pour Bloem, ce n'est « pas vraiment intéressant en soi, mais l'ambiance est chaleureuse et c'est assez stable ». Après un premier CDD au début de l'année 2014, son employeur lui propose effectivement de nouveau un contrat de huit mois en septembre, qu'elle accepte. Bloem concède avoir à l'idée d'être recrutée de manière définitive dans cette administration, pour « se poser », ce qui arrivera quelques mois après notre première rencontre. L'expression « se poser » peut signifier dans ce cas le fait de tirer profit de conditions matérielles qui sont considérées comme avantageuses au regard de sa forme de vie.

Elle perçoit actuellement un salaire net de 1 360 € ainsi qu'une aide personnalisée pour le logement (APL) de 130 €. Elle décrit ses charges et dépenses personnelles comme mesurées par rapport à ses ressources. Mensuellement, Bloem s'acquitte de 460 € de loyer hors APL ; de 39 € de frais de communication (téléphone et internet) ; de 56 € de facturation pour l'électricité (abonnement et consommation), de 40 € d'assurance et de mutuelle ; de 100 € de frais alimentaires et ménagers ; et dépense entre 100 et 150 € pour ses loisirs. Ses impôts (sur le revenu et sa taxe d'habitation) lui coûtent environ 150 € par mois. Le reste de ces revenus couvrant « tout le reste, ce qui n'est pas quantifiable. Tu sais, y a toujours des trucs à payer en plus et les sorties, difficile de te dire ».

Elle ne possède aucune épargne ni économie si je l'en crois, et n'a ni dette ni crédit. Elle dit trouver là « un équilibre [...] pas besoin de plus ». Les oscillations de ses revenus dans le temps et son absence de penchant pour les économies l'ont apparemment aussi tenue à l'écart des projets de « longs voyages coûteux », de « loisirs, trop cher où [elle doit] investir ». Elle se « contente » de sorties entre amis, de lectures (des romans grand public précise-t-elle, mais il y a quand même quelques références plus cultivées dans sa bibliothèque), de musique. Elle résume ses choix comme résultants « d'une austérité volontaire ».

Analysant cette situation et ses choix, Bloem dit avoir finalement en partie « hérité du détachement matériel » que sa mère a entretenu tout au long de leur cohabitation jusqu'à ses 18 ans. L'exemple de la comptabilité domestique peut faire comprendre cette transposition par-delà la seule déclaration de l'enquêtée. Un peu comme pour Ben, l'observation des pratiques maternelles semble avoir été centrale dans la construction de références pour agir de Bloem. Le mode de comptabilité domestique est empirique, appuyé sur l'expérience et la vérification de résultats attendus. Bloem dit qu'elle a développé ce mode de raisonnement en « suivant » sa mère et « aussi un peu comme ça, parce que c'était comme ça que ça semblait bien fonctionner », ce qui est un indice de la robustesse de la proposition précédente.

Bloem procède ainsi essentiellement par des consultations ponctuelles de son compte, par internet ou aux guichets automatiques des banques. Cette manière d'agir lui paraît convenir à son tempérament peu dépensier, qu'elle outrepassse seulement « pour quelques fringues, quelques coups de cœur ». Elle précise avoir toujours une marge financière sur son compte bancaire et ne procéder qu'à des calculs sommaires au cours du mois. Dans ce contexte, son affirmation de détachement par rapport aux « choses matérielles » exprime son souci d'écartier autant que possible les risques de perturbation du quotidien par d'éventuels tracas financiers.

Pourtant, cette référence de Bloem à sa socialisation primaire interroge sur deux plans. D'abord, elle n'a pas les moyens financiers de sa mère. Elle le concède volontiers d'ailleurs, précisant une dimension plus générale qui a trait au fait d'avoir appris d'elle « à ne jamais dépasser ce qu'on ne peut assumer » et précisant que les seules « colères » de sa mère avaient trait au fait d'« en faire trop avec l'argent ». Bloem dit aussi profiter de ne pas boire d'alcool [un propos lié à une sociabilité de café et de bar] et d'avoir une alimentation « très légère » (dont un indice m'est donné par le déjeuner « mince » qu'elle me propose au cours du deuxième entretien). Il lui arrive certes de prendre des repas à l'extérieur « pour le travail, ou avec des amis », sans « regarder la dépense », mais rarement. Elle dit d'ailleurs avoir ralenti la fréquence « des restaurants, des sorties-apéros » depuis sa période de « pauvreté volontaire ».

Cette auto-contrainte est susceptible d'expliquer que le rapport à l'assistance financière directe<sup>217</sup> (institutionnelle ou non) est quasi-inexistant chez Bloem, peut-être pour d'autres raisons que chez Ben. Elle ne manque pas de souligner, d'ailleurs, que ce fut aussi le cas durant ses périodes de « privation volontaire » : elle n'a jamais souhaité, par exemple, recourir à l'aide sociale facultative à ce moment-là, même si elle aurait pu en éprouver le besoin. Elle estime qu'elle devait à ce moment-là vivre en conformité avec ses choix et en « éprouver les limites ». Elle n'a pas non plus vraiment besoin d'examiner ou de suivre quelque chose comme le signal des prix. Il lui est tout simplement inutile si on la croit sur parole, car, ayant intériorisé et éprouvé certaines limites objectives de ses ressources matérielles, *tout se passe comme si elle pouvait agir sans choisir*. Cette manière quasi intuitive d'agir et ces privations l'ont également maintenue à bonne distance des entreprises de normalisation parfois portée par les agents du travail social ou d'autres agents de contact en charge de la mise en ordre de la réalité sociale des économies domestiques, comme c'était le cas pour Ben sensiblement par une autre voie. On voit également que les références comptables qu'elle pourrait tirer de son emploi de gestionnaire ne pénètrent pas spécifiquement son univers domestique, comme s'il y avait une sorte d'hermétisme.

Sur un deuxième plan, la référence à la socialisation primaire de Bloem pour expliquer ses pratiques du présent ne va pas de soi dans la mesure où sa trajectoire sociale diffère en grande partie de celle de sa mère : par son instabilité et par le fait d'avoir noué une relation relativement longue avec un compagnon qui n'appartenait pas, *a priori*, au même milieu culturel et qui, fils de banquier, avait peut-être des dispositions à un raisonnement économique proche du raisonnement savant et institutionnel, autrement dit analytique. Ce serait toutefois supposer deux paramètres qu'il est impossible de vérifier ici : la transposabilité du raisonnement économique de l'univers professionnel à l'univers domestique pour Henri<sup>218</sup> ; la distance culturelle entre les conjoints saisie par la seule appartenance ou la seule origine sociale. Si ces deux paramètres avaient réellement existé, cela aurait certes pu amener Bloem à transformer, sous l'impulsion d'Henri, ses propres références pour agir et les orienter vers un

---

<sup>217</sup> Par assistance financière, je désigne une aide ponctuelle, soumise à une évaluation et à une appréciation du caractère urgent de la demande par un professionnel de l'assistance. En partant de cette définition, je m'accorde le droit de ne pas classer le Revenu de solidarité active (RSA) dans le registre de l'assistance financière. C'est un revenu, même minimal, accessible à partir de critères standardisés qui ne fait pas suite à un examen circonstancié de la situation sociale du demandeur, comme les aides financières du Fonds de solidarité énergie (FSE). Si le RSA fait l'objet d'un contrat d'insertion, celui-ci ne peut pas entraîner la suspension totale de ce revenu, sauf à ne pas respecter les obligations contractuelles ou à être convaincu de « fraude » par les institutions du travail social.

<sup>218</sup> On verra plus loin que cela ne va pas de soi.

raisonnement de consommateur pour les pratiques domestiques. Mais il semble que cela n'ait pas été le cas, même si l'on ne peut résoudre vraiment la manière dont les choses se sont passées.

La vie en colocation aurait également pu être une occasion de transformation de ses pratiques domestiques en cela qu'elle diffère d'une vie au foyer parental, et singulièrement de son foyer maternel. Pourtant, Bloem soutient que, dans un cas comme dans l'autre, elle n'a pas tellement senti le besoin de changer ses conduites. Dans le premier cas, son compagnon prenait au moins en charge, tout comme sa mère, l'ensemble des dépenses et la gestion technique du logement, quand nécessaire, peut-être en raison d'une position dominante dans le couple en termes professionnels, de revenus, de position dans le cycle de vie, ou d'une approche genrée domestique, et aussi parce qu'il l'a accueillie « chez lui », imposant par cette voie la conduite à tenir sans discussion et ainsi sans apprentissage. Elle n'avait à proprement parler « rien à faire » que « d'exprimer les envies ». Dans le cas de la colocation, elle vivait chichement, ne se préoccupant pas, là encore, de la gestion domestique, prise en charge par l'un des colocataires qui était titulaire du bail. Certes, elle a eu à cuisiner, à se chauffer, se laver, mais « rien ne différait d'avant, en quelque sorte ». Il semble que chacun ait été autonome et que cette colocation était plus proche d'une cohabitation distante sous un même toit.

#### **8.2.4 Des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie sous le « signal » de l'austérité volontaire**

On peut maintenant regarder plus précisément et de manière informée les pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie de Bloem pour s'en convaincre encore et prolonger une telle analyse. Le logement actuellement occupé par elle est en réalité le premier logement qu'elle occupe de manière autonome. Elle s'y installe en 2002, lorsqu'elle a souhaité se rapprocher de son lieu de travail et « enfin être un peu seule, pour prendre [s]es propres décisions ». Elle y accède sur les conseils d'un de ses collègues de travail au sein de l'association d'hébergement, qui l'avait visité pour lui-même auparavant. Un collègue de travail dont on peut aussi penser qu'il est un expert reconnu par elle dans le domaine et dont l'autorité épistémique est affirmée de surcroît par la proximité sociale au travail.

« Il m'a dit que c'était bien pour une personne célibataire, un peu comme moi : simple. Je lui ai fait confiance et je n'ai pas regretté, c'est un chouette monsieur qui sait ce qu'il dit en la matière, je l'ai vu faire au travail, avec les usagers, et il était toujours très pertinent pour le choix des logements en fonction des profils »

Cet appartement, Bloem le loue à un bailleur privé. Il a une surface de 50 m<sup>2</sup>, exposé sud, divisé en deux grandes pièces et une salle d'eau. Il n'y a pas d'équipement de chauffage ni



de double vitrage. L'appartement avait cependant été en partie « refait à neuf » à son entrée (peinture, équipement d'eau chaude, cuisine). Bloem dit n'avoir fait qu'un état des lieux sommaire au moment d'y accéder, en ne prêtant pas attention, par exemple, à l'absence de chauffage « peut-être par inexpérience » justifie-t-elle, mais aussi, certainement, par confiance envers son collègue « qu'elle avait vu faire » et qu'elle pensait infallible en matière de logement. Le propriétaire, avec lequel Bloem entretenait de « bonnes relations », puis l'agence après le décès de ce dernier, l'a incité à acheter des radiateurs électriques mobiles, proposant de les déduire du montant du loyer. Elle a préféré installer « des chauffages à pétrole » sur la recommandation d'« un ami, enfin un collègue de travail [autre que le précédent] qui a conseillé ça, à l'époque. Il en mettait dans les appartements des gens hébergés par l'association ». Elle en possède aujourd'hui trois qui fonctionnent quand elle a « des sous pour recharger la cuve ». Cet exemple montre que chez Bloem, à la différence de Ben, quelque chose comme un signal des prix joue pour la décision, au moins pour prévenir les moments où « elle peut » et ceux où « elle ne peut pas ». Cependant, Bloem assure qu'elle ne compare pas les prix unitaires des bidons de pétrole qu'elle achète « au plus près, pour ne pas avoir à les trimbaler dans toute la ville ».

L'appartement est très simplement équipé, en comparaison de celui de Ben en tout cas, et dispose d'une « décoration » épurée. Bloem concède « apprécier la sobriété », cohérente avec ce qu'elle met en avant concernant d'autres dimensions de son quotidien. Elle possède un ordinateur où elle regarde des séries, des documentaires, écoute de la musique. Elle ne dispose pas de poste de télévision. Quelques livres, un bureau, un grand lit de deux places (« pratique quand mon compagnon – elle est en couple avec lui depuis un an – vient dormir, mais j'aime bien avoir de la place aussi »), des éléments de cuisine qui étaient là avant son arrivée, c'est-à-dire, tout « ce qui est nécessaire pour manger, s'installer [s'asseoir, s'allonger], un peu à la maison » : plaque chauffante électrique, ustensiles pour deux personnes, etc. À l'exception de ce qui était déjà disponible dans l'appartement à son arrivée, tout est majoritairement issu de la récupération ou du marché d'occasion. Là encore, Bloem ne veut pas « dépenser, si [elle] peu[t] [s']en passer ». Dans son logement, pas d'autres appareils consommateurs d'énergie, sinon un cumulus neuf acheté par l'agence. Il n'y a rien qui soit assimilable (sauf peut-être les ampoules, mais je ne peux vérifier la totalité) à des équipements « économiques » du point de vue émique.

Bloem est abonnée auprès d'EDF. Ce choix s'est comme imposé à elle. « EDF, je ne sais pas, c'est normal et puis, à l'époque [de son abonnement], y avait pas le choix à vrai dire ». Un non-choix qui n'a pas été remis en question une fois l'ouverture du marché de l'énergie effective pour les particuliers en 2007, malgré les sollicitations de différents fournisseurs

qu'elle dit avoir reçues. Donc pas de comparaison entre les offres, par exemple. Le montant de ses factures est relativement contenu par rapport à ses ressources. Il est de 48 euros par mois en moyenne. Mais, sauf à les regarder avec elle, il lui est impossible de me donner spontanément le montant, comme elle se trouve aussi dans l'impossibilité de m'indiquer le type d'abonnement (puissance, formule) dont elle dispose. On peut remarquer qu'elle n'évoque pas une tarification en heures creuses et pleines, dont elle est pourtant titulaire (avec un découpage entre soirée et journée), marquant une fois encore une logique des choses économiques qui ne se donne pas dans les mots de la logique économique<sup>219</sup>.

Retraçant une partie de sa trajectoire résidentielle, Bloem exprime cette idée ainsi :

« En fait, au départ, chez mon ami [Henri], avec qui je suis arrivée à [dans cette ville], je ne prêtai pas attention, et puis il gérait tout. Dans l'appartement actuel [elle saute l'étape de la colocation, je ne relance pas], j'ai pas fait attention au départ [rappel de l'épisode de l'état des lieux dans ce logement]. Je pensais que c'était normal [de ne pas avoir de chauffage], qu'il fallait l'installer par soi-même. Bon j'ai pas vraiment regardé de toute façon. Forcément tu vas chez les autres, tu vois que ça ne l'est pas [je souligne], dans un certain sens. [...] J'ai fait le choix [en 2006] de voir ce que c'était de vivre dans [l'austérité, elle cherchera le mot durant le premier entretien avant de me le souligner plusieurs fois] la simplicité volontaire, presque une démarche décroissante, mais pas exactement. Forcément, l'énergie, c'est rentré dedans naturellement, mais je vois qu'il y en a [parmi ses amis] qui y prêtent attention. »

Adoptant cette démarche d'austérité volontaire reprise dans l'extrait ci-dessus, car refusant le travail continu à partir de 2006, elle a trouvé dans cette période des stratégies pour « moins consommer d'énergie : je me couvrais, une grosse couette. Et puis le radiateur je le positionnais comme ça [entre la chambre et la salle de bain, elle me montre], ça chauffait bien ». Elle indique aussi que, suite à l'adoption progressive de cette référence d'austérité comme schème général de ses pratiques, elle continue à ne plus utiliser d'eau chaude pour faire la vaisselle et qu'elle réduit un maximum ses toilettes (elle ne possède pas de baignoire, mais une douche à l'italienne). À bien y regarder, cependant, en revenant sur sa prime enfance, il n'y a en définitive rien d'original là : ce sont des choses qu'elle a été amenée à expérimenter dans son enfance où « il ne fallait pas gaspiller ». Elle suggère cependant que :

« Évidemment, quand les amis viennent chez moi, ils trouvent qu'il fait froid. Il fait froid en effet. Moi ça ne me gêne pas [...] Ça ne me gêne pas non plus quand je vais chez eux et qu'il fait chaud, j'apprécie aussi. C'est un choix personnel, mais le confort de temps en temps, je ne refuse pas non plus. »

---

<sup>219</sup> Il n'y a pas chez elle de système d'objectivation des pratiques mobilisatrices d'énergie directement visible et accessible : pas de thermomètre, un compteur magnétique est installé dans la cage d'escalier, par exemple.

La norme de « consommation d'énergie » est ainsi relative chez Bloem et n'est en tout cas pas érigée en cause publique, c'est une norme *pour elle*, par familiarité, sans intention de la faire accéder au régime de la justification publique pour l'imposer comme généralement vraie, sinon lorsqu'on l'interroge directement à ce propos. Elle affirme, encore une fois, avoir puisé cette attitude en partie chez sa mère. « Pas forcément sur l'énergie *uniquement*, mais elle consomme peu, dans tous les domaines. Je fais pareil, mais avec une logique différente : moi, je n'ai rien ! » Elle précise que cette façon de faire la rend « autonome vis-à-vis de l'argent, des besoins qui te mettent dedans » (comme les voyages trop onéreux), et de dire que « j'ai au moins retenu ça de ma mère ». À telle enseigne que lorsqu'elle a rencontré des difficultés de paiement de ses factures en période d'instabilité professionnelle après la fin de son emploi-jeune, elle s'est « débrouillée, c'est comme ça », c'est-à-dire sans faire appel aux services sociaux ou à toute autre forme d'aide, simplement en réduisant sa consommation et en attendant une amélioration de sa situation.

En examinant toutes ces dimensions, on peut dire qu'à la différence de la configuration de Ben, la reconduction des références pour agir de la prime enfance par Bloem n'est pas entièrement déterminée par la contrainte économique. Ces références semblent persister à travers le temps de l'absence relative de dissonance avec les expériences rencontrées au fil de la trajectoire sociale de l'absence de nouveaux apprentissages significatifs dans sa première mise en couple, dans sa colocation. Néanmoins, on peut noter qu'elle s'est orientée quand nécessaire vers des « experts » dont la confiance est acquise par la mise à l'épreuve dans des situations concrètes, comme ses collègues de travail qu'elle a pu voir à l'œuvre dans le quotidien professionnel et donc éprouvé la pertinence.

### **8.2.5 Prénance de la socialisation primaire et expression de la confiance du proche**

Contrairement au cas de Ben, la prénance de la socialisation primaire se joue pour Bloem dans la possibilité d'exprimer une volonté par la reconduction d'un « esprit de simplicité ». On irait peut-être un peu vite en prétextant ici qu'il s'agit d'une intériorisation et d'une subjectivation des limites des possibles actuels et futurs, dans un processus de « causalité du probable » (Bourdieu, 1974), toujours possible. Le futur et le probable sont ici comme un système d'orientation du présent, mais on a l'impression que, pour Bloem, c'est en grande partie en connaissance de cause. Ainsi, cette enquêtée ne méconnaît pas sa situation financière et ses limites. Elle sait par exemple pertinemment que sa forme de vie se différencie par de nombreux aspects de celle de sa mère ou, plus précisément, de celle connue dans le foyer de la prime

enfance « bourgeoise ». Elle semble éclairée quant à sa position dans le monde professionnel et de ce qu'elle peut en escompter, en raison de son expérience passée, de son capital culturel en partie. Bloem peut d'une certaine manière anticiper l'avenir en configurant le présent, ce qui la distingue de Ben en grande partie.

On l'a vu, cependant, il s'agit d'une anticipation qui ne doit que très peu à la logique du raisonnement économique savant et institutionnel. Son propre raisonnement, plus intuitif et généraliste que ne le voudrait les entreprises de normalisation marchande de l'espace domestique, n'en reste pas moins efficace, au moins pour autant que le discours de Bloem permet d'en juger. Cette conscience de la position sociale permet la reconduction sur un temps long des références pour agir dans la mesure où elle vient en grande partie être complétée par une mise à distance, volontaire ou non, d'épreuves de réflexivité : par le biais de la délégation au conjoint des choix au sein de son premier domicile partagé avec Henri, de l'autonomie relative dans le second. Cette situation est possible, aussi, car Bloem parvient par son relativisme, dont j'affirme qu'il a pour support son capital culturel et son origine, à se tenir à l'écart des occasions où elle serait dans l'obligation de justifier publiquement les références qu'elle adopte pour ses pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie : en acceptant un pluralisme normatif en la matière vis-à-vis de ses amis lorsqu'elle leur rend visite ou qu'elle les reçoit par exemple.

Si Bloem apparaît dans ce portrait déclassée professionnellement et financièrement par rapport à sa mère, on voit ici quel genre de stratégie concrète, s'appuyant sur des pratiques quotidiennes, comme celles qui sont mobilisatrices d'énergie, les agents peuvent mettre en œuvre afin de rendre « supportable » à leurs yeux et aux yeux des autres un tel déclassement : un appui sur les ressources tirées des origines et de la trajectoire sociale pour justifier en raison tel ou tel choix aux yeux de soi-même ; un appui sur les mêmes ressources pour relativiser la norme. Encore faut-il avoir des ressources pour cela bien entendu.

Ainsi, la référence, même diminuée, à la prime enfance plus « haute socialement » devient une ressource descriptive (de présentation, d'auto-présentation) face à autrui ou pour soi-même, permettant l'accès à un mode de relativisation (on pourrait dire de subjectivation) du déclassement. À n'en pas douter, cette configuration façonne les raisonnements et guide en partie les pratiques, dans un contexte où ni le signal des prix ni les entreprises institutionnelles de normalisation du raisonnement économique des ménages ne semblent avoir de prise décisive, car tenues à bonne distance pour l'essentiel, non pas comme chez Ben par contrainte financière totale et inquiétude, mais peut-être ici par honneur, pour rendre réellement palpable le sentiment d'exprimer une volonté dans le choix de l'austérité.

L'acceptation du pluralisme normatif et les ressources propres de Bloem permettent de soutenir publiquement des pratiques qui dans un autre contexte pourraient passer pour déviantes ou problématiques pour autrui (ainsi Bloem aurait très bien pu être rangée dans la catégorie des précaires énergétiques au sens du premier chapitre, au fil de son parcours). Pluralisme normatif et ressources valorisées socialement permettent en fin de compte d'envisager la force de sa socialisation primaire, dans la mesure où la découverte d'autres systèmes normatifs ne la conduit pas à remettre en cause ses références pour agir, développées en partie sous la contrainte, au moins pas au point de s'en défaire totalement. Le bien-fondé de celles-ci paraît conditionné par la possibilité qu'elles offrent de maintenir, de stabiliser ou de justifier, ou bien encore d'alimenter, un certain rapport aux choses du quotidien sans les prendre isolément les unes des autres comme objet de réflexion. Elle peut ainsi construire un rapport qui se veut détaché des « choses matérielles ». Ce sont, par voie de conséquence, des références qui, d'une certaine manière, s'auto-entretiennent. Cette configuration rapproche ici la configuration normative vécue par Bloem de celle de Ben, malgré leurs différences phénoménales et les modalités dissemblables de reconduction des références de la prime-enfance, ou d'appropriation du pluralisme normatif.

De cette configuration, on peut retenir qu'elle souligne l'idée d'une construction d'un système de références pour agir puisant ses sources « au proche ». Ici tout se passe en effet comme si ce processus se déroulait par la voie d'une familiarisation en contexte par observation ou par un ralliement aux raisons de personnes réellement significatives et jouissant d'une autorité épistémique pour l'enquêtée. Ce fait de l'autorité épistémique et du contexte devrait déjà mettre à l'écart l'idée que la socialisation « au proche » agit comme une logique d'imitation. J'y reviendrai largement plus loin, après avoir capitalisé sur plusieurs portraits.

Cette socialisation « au proche » s'observe de manière assez évidente dans le cas de la relation de Bloem à sa mère. Mais ce portrait fournit d'autres indices en la matière. On le repère d'abord quand elle s'en remet à Henri, son premier compagnon, qui prend totalement en charge la gestion domestique. Cela peut s'examiner aussi dans les mentions faites au sujet de références tirées des conseils d'amis ou de collègues de travail experts : pour le choix de son appartement actuel et pour l'achat de ses radiateurs au fioul. On en trouve un dernier indice dans les comparaisons que Bloem réalise avec des systèmes de référence observables par elle : ceux des amis qu'elle visite parfois, qui la visitent, celui de sa mère. Cette série d'indices montre, peut-être mieux que dans la configuration précédente, que le repère efficient, l'échelle de mesure normative à l'échelle de l'histoire d'un agent, se situe dans ce qui est directement accessible, familial et commensurable pour lui.

### **8.3 «À Ciport, on a tué les ouvriers» : Serge Constantino, 45 ans, «homme à tout faire», divorcé**

Pour observer de manière plus approfondie ce que je viens d'appeler par analogie avec le signal des prix «le signal du proche», il est temps de réaliser une première incursion à Ciport afin de commencer à circonscrire la portée et les limites de ce «proche» en termes de socialisation à des références pour agir dans l'espace domestique. Serge Constantino, né en 1970 dans cette ville industrielle, neuvième enfant d'une fratrie de onze, est ainsi le premier Ciportien que l'on va suivre pour cette enquête qui va préciser plus avant les conditions d'une socialisation de ce type et du raisonnement économique domestique qu'il est possible d'en déduire pour l'enquête.

#### **8.3.1 Une socialisation homogène pour la classe ouvrière à l'échelle d'une commune industrielle**

Antonio, le père de Serge, est né en Sicile en 1929, et sa mère Dina est, elle, née en 1932 en Tunisie dans une famille de nationalité franco-italienne. Ils émigrent tous deux de Tunisie au début de l'année 1954 pour rejoindre Ciport. C'est principalement le contexte conflictuel de la décolonisation qui conduit le couple, qui a déjà deux enfants (nés en 1950 et 1952), laissés aux grands-parents en Algérie, à rejoindre la France. Le choix de Ciport n'est pas fortuit, «là, il y avait de l'emploi pour eux», précise Serge, qui se revendique en quelque sorte comme l'historien de sa famille.

#### **Encadré 24. Les matériaux et les conditions de l'enquête auprès de Serge**

Les matériaux recueillis pour analyser la trajectoire de Serge l'ont été principalement au cours de trois entretiens d'environ trois heures chacun. J'ai été mis en contact avec Serge par le biais d'une enquête par questionnaires réalisée pour un atelier d'initiation à l'enquête de terrain réalisé auprès d'étudiants travailleurs sociaux de la région (voir l'introduction de la partie).

La première *interview* avec Serge s'est déroulée entre la terrasse d'un café, où Serge semblait avoir ses habitudes, et la gare de Ciport, où il m'a raccompagné. Lors de cette première rencontre, il s'agissait essentiellement, à ma demande, de retracer les carrières professionnelle et résidentielle de mon interlocuteur. Mais, très vite, Serge s'est montré ouvert à l'entretien, et la discussion s'en est trouvée plus approfondie, vers des dimensions plus personnelles, comme la politique ou la religion, pas forcément relevées ici à des fins de synthèse.

Le second et le troisième entretiens se sont tenus entre son domicile et les rues de la ville, où nous nous promenions ensemble. Le contenu y était plus personnel, me permettant d'approfondir la connaissance de sa généalogie familiale et de ses pratiques, de ses références domestiques, de sa socialisation.

Pour ce portrait, je me suis également appuyé sur des observations réalisées au domicile de Serge. Là, il m'a aussi été donné d'examiner des photos de famille, des documents (diplômes, certificats, factures – même si cela lui semblait sans importance et parfois inapproprié). J'ai également eu le loisir d'observer les interactions que Serge engageait avec des personnes que nous croisions à Ciport lors de nos «promenades sociologiques», comme il les a nommées parfois. Afin de mettre en perspective la trajectoire d'apprentissage de Serge avec le contexte

propre à sa ville de naissance et de résidence, j'ai également remobilisé mes études locales citées au début de cette partie.

L'installation et l'intégration locale de la famille Constantino ont profité des qualifications d'Antonio et des quelques économies financières du couple, accumulées en Tunisie. Faisant valoir son expérience dans le secteur de la construction de logement, Antonio intègre très facilement les chantiers navals de Ciport. Sa carrière connaît une ascension rapide dans cette industrie. Il devient chef grutier aux chantiers après deux années d'activité, ce qui d'après Serge était assez exceptionnel. Peu après l'accès d'Antonio à cet emploi, le couple se porte acquéreur d'un pavillon sur les hauteurs du centre-ville, quittant la cité ouvrière où la famille s'était installée en premier lieu. La maison est située dans un lotissement accueillant alors des familles ouvrières « ayant réussi ». Lorsque Serge naît en 1970, la plus âgée de ses sœurs vivant à Ciport a déjà 14 ans (née en 1956) et a pris en quelque sorte, dit-il, le relais de sa mère pour la gestion du foyer. Cette dernière a rejoint entre temps une usine locale comme ouvrière. La famille, qui s'est élargie au fil des ans, a certainement besoin de plus de ressources que celles qui étaient jusqu'alors tirées de l'unique salaire d'Antonio.

L'enfance de Serge semble marquée par le quotidien dans cette première maison sous le patronage de sa sœur qui se fait le relais éducatif et domestique des parents. « C'était surtout le relais de ma mère, mon père, il s'occupait de rien, avant c'était comme ça [les relations époux – épouse] » précisant que « en fait c'est [s]a sœur qui faisait tout, jusqu'à ce que [sa] mère rentre ». À cette période, qui s'étend à peu près jusqu'en 1980, trois sœurs et cinq frères cohabitent. « Mais ce n'était pas compliqué, précise Serge, avec un jardin, on s'en sortait ». Cela dit, cette vie en nombre entraîne des formes de restrictions matérielles.

Les chambres sont alors partagées entre eux, en fonction des âges et non des sexes. En matière de cuisine, « c'était des grandes tambouilles » et en termes d'hygiène, l'utilisation de l'eau chaude était relativement rationnée (« la plupart du temps on finissait à la bouilloire », souligne-t-il). Les loisirs intérieurs (jeux, télévision – pourtant présente –, lectures éventuellement) presque impossibles en raison de l'exiguïté. Le rapport à l'école, en suivant Serge, ne semble pas avoir été au centre des préoccupations en l'absence de culture scolaire des parents, mais aussi peut-être par le peu de temps disponible des uns et des autres pour former les derniers venus. Il n'y avait pas de chauffage dans les chambres les premières années, et seulement un poêle à mazout dans le salon. L'attachement au foyer était alors très relatif : « on était toujours dehors dès que possible », affirme Serge.

### 8.3.2 Une norme de confort territorialisée et « apprise par corps » sous l'autorité paternelle

À propos de ce qu'Hélène Subrémon nomme le « climat du chez-soi », c'est-à-dire « la création, dans son logement, d'un climat favorable qui consiste à se protéger du froid ou à échapper aux fortes chaleurs » (Subrémon, 2010) on peut noter, à l'appui des affirmations de Serge, que celui de la famille Constantino se limitait en fait au strict minimum possible.

La « construction » d'un hypothétique climat intérieur, qui devrait peser sur la socialisation du corps et des références pour agir, était ainsi toute relative. D'ailleurs, la clémence météorologique de Ciport semble avoir servi de prétexte à Dina et Antonio pour justifier, semble-t-il, et durant longtemps, l'absence d'équipement de chauffage et d'eau chaude suffisant, ce que l'on appellerait en des termes savants, par une désignation qui ne pouvait alors certainement pas apparaître à Serge, des éléments de confort. Contrairement à ce que pense Subrémon, la construction de quelque chose comme « un climat intérieur » n'était d'ailleurs pas référée seulement au foyer. Serge souligne ainsi que l'espèce de climat contraint du foyer parental n'était rien que de plus normal autour de lui, c'est-à-dire de ce qu'il pouvait voir et entendre à ce propos, ainsi :

« Dans les familles ouvrières à Ciport, c'était toujours comme ça. Qu'est-ce que tu veux. Chez les Italiens, les Portugais<sup>220</sup>, tu avais toujours beaucoup d'enfants<sup>221</sup>. Et y avait vraiment que des ouvriers ou des gens des chantiers, souvent modestes<sup>222</sup>. On était tous pareils si tu veux. Tu n'étais pas choqué de voir qu'il n'y avait pas les toilettes ou je ne sais pas quoi, le chauffage, chez quelqu'un, c'était comme ça. Nos parents, faut savoir, ils avaient encore moins petits. »

Cette prégnance de la forme de vie d'un groupe – celui des ouvriers du chantier naval de Ciport – peut être reconstruite comme « idéale » par l'enquêté, mais qu'on peut également déduire de données statistiques ou d'études circonstanciées réalisées sur cette ville, voit s'affirmer l'idée d'une normalité s'élaborant dans et avec l'appartenance à une classe ou une fraction de classe, objectivée par l'observation en contexte.

---

<sup>220</sup> Les personnels ayant pour région d'origine l'Italie ou le Portugal représentaient à cette date 65 % de l'effectif des chantiers navals comme le précise Frey (1977).

<sup>221</sup> Un traitement secondaire des séries historiques du recensement de la population permet d'observer qu'en 1970, la moyenne de personnes par ménage avoisinait les quatre personnes à Ciport.

<sup>222</sup> En 1977, alors que Serge a 7 ans, les effectifs des chantiers navals sont au plus haut et s'élèvent à 6 200 salariés, soit 19 % des 32 721 habitants comptabilisés au recensement de 1972 et 39,6 % des emplois de la ville. Le taux d'emploi local (part des résidents travaillant dans la commune) est alors de 79 %. (Martins Dias et Tixidor, 2000). On peut noter que les effectifs ouvriers représentent pour la période 1970 – 1980 près de 66 % de l'effectif total des chantiers navals. Le père de Serge est OP2 selon la nomenclature des chantiers, c'est-à-dire qu'il fait partie des 26 % (en 1974) d'ouvriers professionnels qualifiés de première classe sur le total des ouvriers des chantiers.



Dans les quartiers où Serge a vécu durant son enfance (et on le verra aussi dans la suite de sa trajectoire sociale), c'était d'ailleurs le seul groupe de référence observable pour lui, si l'on tient compte de son âge. En effet, la bourgeoisie locale a privilégié au centre-ville la côte est de la commune, proche des plages et éloignée du chantier naval. C'est là qu'est installé l'essentiel du personnel d'encadrement de l'industrie locale lors de la période « glorieuse » des chantiers navals des années 1960-1970. Cette césure de la ville continue d'ailleurs d'animer les représentations sociales localement, plus de trente ans après la fermeture du chantier, entre un Ciport de la ville, populaire, et un Ciport des plages, bourgeois ou petit-bourgeois<sup>223</sup>. En résumé, Serge avait peu de possibilités d'étalonner ses apprentissages sur quelque chose comme un « hors-groupe ».

Par-delà cette relation de proximité déclarée à un groupe d'appartenance objectif, à une classe, la construction des références pour agir de Serge à cette période, semble se tisser aussi, et concomitamment, au travers d'une autorité paternelle toute-puissante. Dans les moments où Antonio, « qui était un type très dur », était présent au domicile, après la journée de travail ou les jours chômés, ce dernier :

« ne pardonnait rien. Tu ne devais pas faire un écart. J'étais le petit, mais j'en prenais quand même [des coups]. Alors tu ne faisais pas le malin, ni à la maison ni dehors. Donc forcément, ça te marque, à vie hein. Tu ne profitais pas des choses comme ça, fallait mériter. Sur la bouffe, la douche [avec de l'eau chaude], etc. »

Cette alternance du mérite et de la violence éducative dresse un tableau qui est bien éloigné de l'idée d'une négociation familiale ou de la construction irénique d'une « politique énergétique familiale » (pour reprendre le terme développé par Dominique Desjeux et *al.* 1996), ou d'une délibération libre et rationnelle au sens savant. Il s'agit bien plus ici d'une inculcation relativement violente et autoritaire qui vient imposer une règle, c'est-à-dire un principe de correction pour *faire et bien faire*, dans des situations précises.

On observe que la seule évocation de la formation d'un « *habitus* énergétique », aussi elliptique qu'imprécise sur les conditions des formations des références pour agir s'avérerait ici insuffisante, car elle manquerait la logique propre de formation de quelque chose comme des dispositions à « consommer » de l'énergie. Ce sont en réalité quatre sources qui peuvent être repérées pour expliquer l'origine possible des références des pratiques de Serge dans sa prime

---

<sup>223</sup> La croyance est encore vivace en 2015 qu'il existe à Ciport une ville à plusieurs vitesses ou à plusieurs visages avec la dichotomie représentée d'un « Ciport de ville » (populaire) et « d'un Ciport des plages » (bourgeois). Cette catégorisation, qui a cours chez de nombreux habitants qui vivent de longue date dans la ville, toutes catégories sociales confondues, a des effets réels dans la mesure où elle vient structurer certaines dimensions régulières de l'existence : déplacement, consommation, etc.

enfance : une éducation déléguée à sa sœur aînée, relais éducatif en l'absence des parents au travail ; la contrainte d'équipements au foyer ; la comparaison de références analogues chez les voisins ou, mieux, ceux qui apparaissent comme les semblables ; un rapport autoritaire à l'inculcation des règles de conduite imposées par son père, notamment par la médiation du mérite.

### **8.3.3 Un bouleversement sans basculement des références pour agir**

L'héritage de références pour agir qui se construit ici lentement est néanmoins bousculé par deux événements qui n'ont pas manqué d'affecter Serge. Il s'agit d'abord du divorce de ses parents, en 1980. Celui-ci a plusieurs conséquences. Il entraîne le déménagement de la fratrie de la propriété familiale vers une maison louée par sa mère dans l'hyper-centre de la ville, tout proche du port. Ce logement est plus exigu que le précédent, mais il accueille en réalité moins d'enfants, puisque les deux sœurs aînées de Serge se marient dans l'intervalle avec des « ouvriers du coin », restant sur place après leur mariage. Il n'y a alors « plus que des hommes à la maison » et Dina, qui travaille encore. Antonio s'éloigne des enfants et se remet en couple directement<sup>224</sup>. La maison familiale est vendue, visiblement pour une somme relativement modeste et qui n'échoira aux enfants que dans le conflit, Serge n'en voyant quasiment « pas la couleur ». Le partage de l'héritage est d'ailleurs pour lui comme l'un des principes de division de sa famille et, aujourd'hui, en partie en raison de cet événement, il n'a quasiment plus que des contacts distants avec ses collatéraux, à l'exception de son frère le plus proche en âge.

À propos de la vie dans la seconde maison familiale, Serge affirme qu'elle ressemblait, par de nombreux aspects, à celle connue précédemment. Il y aurait eu quand même une petite amélioration, tant qualitative que quantitative.

« C'était une maison plus récente, y avait déjà un chauffage électrique dans le salon et dans une chambre [celle des enfants]. Bon c'était plus petit hein et sans jardin, enfin un petit truc qu'on peut pas appeler un jardin. Mais aussi, au niveau des sous, deux de mes frères [nés en 1960 et 1962] travaillaient [il n'est pas très précis sur leurs emplois respectifs, mais ce n'était visiblement pas aux chantiers navals] et ramenaient de l'argent, pas beaucoup, mais ça a aidé un temps. »

Lui va à l'école, sans trop de conviction. Maintenant la surveillance d'Antonio desserrée, il « traîne » dans la ville, et, finalement, vit à la maison « comme d'habitude, comme

---

<sup>224</sup> C'est l'infidélité du père de Serge qui semble conduire le couple au divorce. Il aurait entretenu une relation secrète pendant plusieurs années, donnant naissance à un enfant « hors mariage » en 1978, soit deux ans avant la séparation. À ma connaissance Serge n'a aucun lien avec sa demi-sœur.

avant ». Peut-être espère-t-il alors un recrutement aux chantiers navals qui lui permettrait de prendre son autonomie vis-à-vis de sa mère. Un deuxième événement vient toutefois contrarier le groupe familial : la fermeture annoncée des chantiers navals, dont les effectifs maximums sont déjà passés de 6 200 salariés en 1977 à 3 942 en 1982.

Cette fermeture s'étale en fait sur plus de dix ans (Martins Dias, Tixidor, 2000 ; Garnier, 1989) et a été scandée par des plans de départs volontaires avant la mise en œuvre par la direction de licenciements économiques directs associés à une prime au départ. Ce sont autant de traumatismes successifs pour la classe ouvrière locale. Antonio part parmi les premiers, bien volontiers précise Serge. Les recrutements ne cessent pas néanmoins dans les premiers temps du processus de liquidation des chantiers navals, des intérimaires sont encore embauchés. Serge y travaillera d'ailleurs « un peu », à ses seize ans, comme peintre, lorsqu'il décide de quitter définitivement l'école sans que sa mère ou son père ne trouve rien à y redire, certainement occupés qu'ils sont à leurs propres affaires et considérant Serge comme « adulte, à seize ans, tu peux travailler ! ». Cependant, précise-t-il, « [il] ne voulais[t] de toute façon pas y faire carrière [aux chantiers], ç'aurait été tranquille, mais bon, c'était pas pérenne, on le savait un peu ». Ce « on le savait un peu », montre que les plans de départs successifs ont pu constituer une épreuve de réalité pour certains Ciportiens liés aux chantiers. Une expérience redoublée également par le fait que des chantiers navals du nord du département avaient, eux, fait faillite au milieu des années 1970, sous la pression, comme on l'affirme dans la cité, de la concurrence étrangère<sup>225</sup>. Le fait que Serge ne « voulait pas y faire carrière » l'a peut-être rendu aussi plus sensible à cette expérience, le conduisant à anticiper son avenir personnel en dehors de la tradition des chantiers.

Dans une ville qui commence à vivre un véritable calvaire industriel, Serge exerce alors quelques petits boulots. Il entre ensuite au Centre de formation des apprentis (CFA) local en 1988, à ses dix-huit ans, pour y suivre un apprentissage de maçon. Cette année correspond à un nouveau déménagement avec sa mère et son frère cadet. Tous trois s'installent à l'étage d'une maison du centre-ville. Un appartement de 60 m<sup>2</sup>, simplement équipé, sans double vitrage, avec des équipements de premier prix (radiateur, douche, cuisine).

« Là sincèrement, c'était un peu la survie, tu sais. La ville, c'était incroyable, mort. Les gens étaient dans la détresse, y avait plus rien à faire. Tellement qu'un groupe d'ouvriers a occupé le chantier des années. Moi j'essayais de m'en sortir avec ce qu'on m'avait appris, mais c'est sûr qu'il y avait plus le temps de réfléchir. »

---

<sup>225</sup> Dès 1977, la Commission européenne préconise la réduction de la capacité des chantiers navals de l'Union. En 1986, le gouvernement Chirac entérine la liquidation des chantiers de Ciport. C'est en 1987 qu'est produit le dernier navire ciportien – voir le portrait de la famille Héli-Mandy au chapitre suivant.

### 8.3.4 Des références pour agir tirées de la prime enfance, supports de la socialisation secondaire

Le renouvellement politique, avec l'élection d'un maire étiqueté à droite en 1989 après presque quarante-cinq ans d'administration communiste ou apparentée, est de plus porteur d'une orientation économique de la ville vers le secteur tertiaire et le secteur de la haute technologie qui disqualifie *a priori* les profils d'ouvriers et la continuité des formes de vie populaires ciportiennes, nées de la présence des chantiers navals industriels depuis près d'un siècle.

Serge, pourtant, « ne galère pas tant » durant cette période, c'est-à-dire qu'il trouve aisément, selon lui, des moyens de subsister. De nombreux chantiers de logements sont lancés dans la ville, suite notamment à la libération de terrains industriels et de propriétés au départ de certaines familles ouvrières et en tant que maçon cela lui permet de trouver à s'embaucher. Il travaille « beaucoup », contrairement à certains de ses amis ayant plutôt misé sur les emplois directement liés aux chantiers navals. Il passe aussi un Brevet professionnel de maçon et continue à vivre chez sa mère.

« Je rentrais, ma mère travaillait plus, elle faisait tout. C'était comme ma sœur à l'époque, mais là c'était ma mère. J'avais rien à m'occuper. Donc je profitais de la vie un peu dehors. »

Le milieu des années 1990 est aussi synonyme de changements notables dans la trajectoire de Serge. En 1991, il est recruté en qualité d'ouvrier polyvalent sur un site pétrolier au nord du département, « pour un très bon salaire ». Il effectue quotidiennement les déplacements, fait les 3/8. Ses déplacements ne doivent pas étonner le lecteur. Ciport connaît un chômage massif au début des années 1990, avec plus de 12 % d'actifs sans emploi. « Il y avait vraiment rien à faire là [à Ciport] » affirme d'ailleurs Serge. Ce premier emploi stable le décide à décohabiter une première fois du foyer parental<sup>226</sup>. Il s'installe dans « un vieil appartement du centre ancien de la ville, dans l'ancienne rue la plus connue de la ville, « qui était vraiment sinistrée, tous les commerces étaient fermés, ou presque, c'était vraiment triste. »

Peu après son recrutement, il rencontre Louisa, sa première femme, avec laquelle il se marie en 1993. L'union se maintient jusqu'en 1999. Ils donnent naissance à une fille, Emma. Plusieurs déménagements sont à l'actif du couple : un studio, d'abord, puis, avant la naissance d'Emma, à l'aide des relations d'Antonio, l'accès à un logement HLM de type 3 dans un quartier périphérique où logent de nombreuses familles ouvrières au temps des chantiers et où certaines résident encore.

---

<sup>226</sup> Hormis la période de service militaire qu'il évoque à peine.

« Mais c'était plutôt les ouvriers étrangers [il entend par là les ouvriers maghrébins] et leur famille qu'on mettait là, tu sais... [évasif] Dans la ville, c'était bien divisé<sup>227</sup>. Mais j'ai retrouvé des gens. Du coup, c'était un peu le retour aux sources. »

D'après Serge, la vie à deux reconduit en partie d'anciennes références pour la conduite domestique. Avant la naissance d'Emma, sa femme travaillait comme femme de ménage, à mi-temps, mais gérait dans le même temps le foyer. La venue de leur fille redistribue les activités domestiques d'autant plus vers sa femme qu'elle est « professionnelle du ménage ». Elle gère « tout » : les courses, les factures, le ménage. Serge ne semble rien y trouver à redire. Il précise à ce propos :

« En fait, j'ai jamais vraiment appris ces choses-là [gérer l'économie domestique, les tâches ménagères]. Moi je me débrouille, après si quelqu'un sait mieux faire, je laisse faire. Après tout, c'est souvent les femmes qui prennent en charge la maison, le chauffage, l'hygiène. Moi je regardais juste pour les dépenses, avec mon salaire, mais ça allait avec les allocations en fait, au début, quand j'étais à Fos. [...] Après c'est vrai que les choses se sont un peu dégradées, avec l'enchaînement des petits boulots, après le départ de la chimie, mais on s'en sortait, c'était toujours pareil qu'avant et sincèrement, c'était comme ça pour tout le monde ici [à Ciport]. »

Cette transposition de la socialisation primaire à travers le temps prend principalement assise sur deux dimensions de l'existence sociale quotidienne de Serge. La première, déjà évoquée avec les deux cas précédents, consiste en une certaine homologie de conditions de vie et de conditions matérielles d'existence au fil de la trajectoire sociale. La seconde dimension que le cas de Serge permet d'approfondir se situe dans l'ordre des interactions au cœur desquelles il est régulièrement engagé. Enfin, comme pour Ben, il y a une certaine socialisation genrée dans la conduite de Serge, ici masculine. Si l'on s'en tient à la description qu'il fait de son quotidien, ces trois dimensions semblent permettre à Serge de soutenir la validité des références pour agir domestique à travers le temps (nous sommes à la fin des années 1990), esquivant les épreuves de réflexivité et maintenant à distance les entreprises de normalisation, puisque disposant de ressources ajustées, à la fois matérielles et symboliques, à la forme de vie qui lui paraît normale et qu'il ne remet pas en cause.

---

<sup>227</sup> En réalité, les choses n'étaient pas si cloisonnées et la division procédait par qualification des ouvriers plus que par origine ethnique (Aillaud, 1995).

### **8.3.5 Maintenir les références pour agir à travers le temps : une affaire d'homologie de conditions d'existence**

Ainsi, Serge semble indéniablement maintenu de son enfance à ses presque trente ans dans une forme de vie où l'homogénéité des conditions d'existence à l'échelle d'un groupe semble déterminer une certaine homogénéité des références pour agir, ne nécessitant pas une révision de celles-ci ni n'engageant des épreuves pratiques susceptibles de remettre en cause leur validité. Les relations amicales dessinent cet horizon de possibilité. C'est le cas par exemple de celle que Serge entretient avec Franck. Ce dernier est animateur socioculturel de quartier ; c'est, comme Serge, un ciportien « d'origine ». D'origine, veut dire dans ce contexte qu'ils partagent une même forme de vie et un rapport au monde tiré, même pour s'en démarquer, de la référence à la période des chantiers navals aux agents issus de la classe ouvrière locale<sup>228</sup>.

Pour Serge, tout se passe comme si, maintenu par ses relations sociales comme par ses conditions d'existence dans une reconduction relative de sa socialisation domestique primaire, l'espace du logement ne faisait pas l'objet d'un investissement réflexif, et encore moins donc d'un raisonnement économique au sens savant et institutionnel. Au tournant des années 2000, cependant, ces conditions idéales de reconduction de la socialisation primaire se trouvent en partie bousculées, non sans conséquence. Louisa et Serge se séparent. Ce dernier dit alors prendre tout en charge « pour que ça se passe bien pour la petite » [sa fille]. Là, « il faut un peu plus compter ». Afin de retrouver un logement personnel rapidement, il accède à un appartement à rénover, qu'il propose de remettre à neuf à son propriétaire. Cela lui épargne six mois de loyer et par conséquent de se trouver dans l'obligation de trouver une source de revenus conséquente. Mais il se trouve privé de quelques éléments de confort : l'électricité est raccordée dans quelques pièces uniquement, le cumulus d'eau chaude est dysfonctionnel, certaines portes manquent, les encadrements de fenêtre sont en mauvais état. Serge semble néanmoins ne pas y voir d'inconvénient majeur, lui qui se dit habitué aux restrictions et à des conditions de vie précaires. Il ne tarde pas à se remettre en couple à la fin de l'année 1999, avec Farah (elle aussi femme de ménage), mais préfère vivre seul à présent, et d'ailleurs il n'a pas fini de remettre à neuf l'appartement. Il évite ainsi « les mêmes galères de couple qu'avant ». De cette nouvelle union naîtra cependant rapidement un autre enfant<sup>229</sup>, dès la seconde année, mais une séparation entre Serge et Farah se produit seulement trois mois après la naissance. Ils continueront à se

---

<sup>228</sup> On verra dans un prochain chapitre que la référence aux chantiers navals peut être mobilisée de manière différente, par exemple pour accumuler du prestige localement. On observera également les conditions où elle peut ne pas faire sens du tout.

<sup>229</sup> Peut-être que la nuptialité est une autre référence produite de sa socialisation.

voir et auront même un deuxième enfant, en 2007<sup>230</sup>, alors que Serge s'est de nouveau remis en couple.

Au fil de cette période de sa trajectoire, Serge connaît de surcroît d'autres revirements concernant son logement. Il déménage trois ou quatre fois (il est difficile à ce stade de le suivre précisément, il s'emmêle aussi) au gré des hauts et bas de ses couples et de ses finances, laissant « quelques ardoises ». Il finira même par dormir dans sa voiture lors d'une phase de transition. Dans l'ensemble de ces déménagements, les questions « qu'est-ce qu'il reste, qu'est-ce qu'il retient comme références pour agir ? » me semblent superflues. On ne peut en effet envisager strictement des dispositions ou des habitudes qui se déferaient plus vite qu'elles n'ont été faites. Si Serge ne se souvient pas ou ne peut décrire en détail les expériences vécues dans ces logements, c'est peut-être simplement qu'il n'y vit pas d'expériences significatives. Il ne sert à rien d'imaginer que chaque expérience, même la plus infime, peut conduire ici à un apprentissage nouveau. Cette portabilité des expériences peut être mise en parallèle de la portabilité des équipements d'un logement à l'autre. Serge en effet ne gardera rien (laissant à ses ex-femmes tout ce qu'il peut, vendant le reste) et se fera fort ensuite de ne plus « se charger de trucs lourds [entendre les équipements] ».

Du point de vue de l'emploi, cette période est aussi placée sous le signe de l'instabilité. Il occupe alors plusieurs emplois d'intérimaires, reste parfois sans emploi, « dépanne des gens ». Tous les emplois qu'il occupe sont des emplois d'exécution : manutentionnaire, maçon, agent de sécurité ; plutôt « mal payé, mais ça allait encore ». Il s'endette auprès d'amis, mais « à part pour deux-trois aides [et pas de FSE] liées aux enfants, j'ai essayé d'éviter les services sociaux. Tu sais là d'où je viens, on essaie toujours d'éviter qu'on mette le nez dans nos affaires [rires – on se réfère alors aux Italiens] ».

C'est dans le métier d'agent de sécurité qu'il se stabilise à la fin des années 2000, obtenant même un brevet d'agent de sécurité qui le « qualifie comme certifié, quelqu'un de sérieux ». Serge trouve alors à être recruté en cette qualité par une grande enseigne commerciale de la ville entre 2012 et 2014. Cette période de stabilisation précaire, car ses ressources de 1 100 € ne suffisent pas à compenser ses dépenses courantes, le remboursement de ses emprunts, les pensions alimentaires, semble le reconduire à prendre appui sur les apprentissages de son enfance pour

---

<sup>230</sup> Serge s'est converti à l'Islam en 2005. Sa conversion, il l'explique par la découverte d'une religion au fil du temps qui lui « parlait. J'avais l'impression que c'était toujours comme ça que j'avais vécu [...] Pourtant je peux te dire que mon père, l'Islam, il voulait pas en entendre parler ». Cette conversion prend également appui sur cette dernière relation conjugale.

« s'en sortir. Le mérite, l'effort, la simplicité, ce que j'ai appris. Si j'étais dépensier ou je ne sais quoi, et je l'ai un peu été quand même plus jeune, tu sais, je ne m'en serais jamais sorti. Là ce qui comptait, c'était mes enfants, ma mère [son père est mort au début des années 2000, mais il n'évoque que très rapidement l'épisode], ma tranquillité. Il faut se tenir tranquille, moi, je ne m'occupe pas des autres, en tout cas pas des nouveaux arrivants. La ville, elle a changé, je reconnais plus, donc moi je trace ma route, comme je sais faire. »

Cette attitude de simplicité, presque méditative si on suit complètement son raisonnement, transcrit dans certains de ses loisirs – sport de combat, musique, randonnée – l'isole et le recentre sur sa propre personne. L'exemple de son dernier logement est caractéristique de ce procédé de retrait presque ascétique. Là encore, Serge accède à un logement en proposant de le rénover auprès du propriétaire qui est « une connaissance ». Il dit ne pas s'être posé alors de questions relatives aux équipements énergétiques (il récupère une plaque chauffante chez un ami et deux radiateurs électriques). Il n'a ainsi pas prêté attention à son utilisation de l'énergie.

L'abonnement chez « EDF [posé comme évidence] pourquoi les autres ? Qu'est-ce qui change ? ». Il n'a pas de suivi de consommation : ne connaît pas le montant de ses factures, ne sait pas s'il est raccordé en heures creuses et pleines, n'a pas de connaissance de la puissance souscrite. Ses usages sont strictement limités : pas d'usage significatif d'équipements consommateurs : une douche chaude « de temps à autre » ; des sandwiches pour repas principal quand il est seul, etc. En fait, « comme [il n'est] pas dépensier, ça sert à rien de regarder. [Il sait] qu'avec le temps qu'il passe à la maison et le peu de choses [qu'il a], ce ne sera jamais la catastrophe ». Il est impossible, et c'est quasiment le seul parmi les enquêtés, de dresser un tableau de dépenses avec lui. C'est, pour lui, comme sur d'autres plans, un raisonnement et une appréciation globale qui prévalent du point de vue économique. Son budget est pris dans de multiples réseaux d'obligation et de circulation, dans un *continuum* qui prend le pas sur des opérations circonscrites et circonscrites de révision analytique de telle ou telle dimension de ses conduites.

Ce dernier logement, près du port, de l'ancienne cité ouvrière, est finalement un lieu *qui convient*, au sens où il s'ajuste bien à celui qui l'occupe. Serge le décrit d'ailleurs comme « idéal » pour lui, non pas de manière isolée, mais de manière générale par rapport « à la façon de vivre ». C'est parce qu'il en est ainsi que je lui demande d'opérer des comparaisons avec ses anciens appartements, autour notamment des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie. Avec le recul, je me rends compte que cette phase de nos rencontres, plus centrées sur l'énergie, était finalement assez maladroite, ce qui ne manquera pas de provoquer chez lui quelques rires et une réaction très simple, mais directe :



« tu sais, je n'ai jamais fait que comme je savais faire, comme j'avais appris à faire. Le chauffage, la cuisine, la douche, tout ça, c'était le dernier de mes soucis. On se débrouille toujours en fin de compte, quand on ne se noie pas dans un verre d'eau. Là où j'ai vraiment changé, c'est dans mon rapport aux autres, je suis plus solitaire et plus serein. À Ciport, on a tué les ouvriers et on a tué la ville, mais moi je ne tourne pas le dos à ça, sans en faire des tonnes, je sais d'où je viens. »

Après avoir été licencié de son poste d'agent de sécurité pour des conflits liés « à l'éthique du travail » [sur lequel il reste assez confus, mais qui aurait consisté à défendre une personne âgée ayant dérobé de la marchandise], il est aujourd'hui au chômage et non indemnisé. Serge n'est cependant pas sans revenus. Il exerce une activité de *factotum* pour une personnalité politique vivant localement, activité visiblement non déclarée. Il en tire aussi le bénéfice d'un beau véhicule (une berline allemande assez luxueuse), avec lequel il traverse Ciport, non sans fierté. « La galère, mais pas trop quand même ».

### **8.3.6 Les conditions territorialisées de la reconduction des références pour agir issues de la prime socialisation ou comment devenir un héritier bien mé(hé)ritant**

L'observation de la trajectoire de Serge et de son rapport distant au raisonnement économique savant et institutionnel vis-à-vis des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie confirme ce qui avait été mis en avant avec l'examen de deux autres configurations de ce chapitre. Ici, tout se passe comme si l'on assistait à une reconduction des références pour agir issues de la socialisation primaire qui se justifie, en grande partie, par la sécurité quasi ontologique conférée dans le temps par la forme de vie héritée de la prime enfance, de manière générale et non pas dans un raisonnement qui réfléchit chaque dimension de l'existence isolément.

Chez Serge, les références pour agir ne sont pas rapportées à un quelconque rapport marchand à l'énergie et non plus généralement à rapport marchand à l'espace domestique. Sa socialisation genrée masculine et son éloignement de la culture dominante en la matière le détournent ainsi d'une attention de type économique à ses pratiques. Il opère par une sorte d'appréciation globale, référée à l'ensemble de sa forme de vie et pas à des dimensions se donnant de manière autonome, séparée. En saisissant la trajectoire de Serge sur un territoire circonscrit, s'amorce une interprétation située de la manière dont peuvent se cristalliser, durant l'enfance, et par suite être reconduit, des systèmes de références pour agir permettant d'esquiver ou de tenir à distance les entreprises de normalisation institutionnelle et savante (d'ailleurs marchande ou autre) du « domestique ».

La première condition semble être qu'une forme de vie en vienne, notamment durant l'enfance, à prendre l'aspect *d'une norme* en apparaissant partagée par de nombreuses

personnes auxquelles l'individu peut s'identifier concrètement, comme ici, pour Serge, dans la cité ouvrière de Ciport<sup>231</sup>. D'ailleurs, la condition idéale dans ce registre est que ce soit la seule forme de vie à laquelle l'agent puisse s'attacher. Dans le cas de Serge à Ciport, seul le groupe ouvrier est disponible à l'observation. La bourgeoisie tenue éloignée et qui se tient elle-même à distance joue comme un repoussoir et non comme une référence.

Le deuxième critère semble être celui d'avoir été engagé dans un processus de délégation à un tiers (déjà abordé dans le quatrième chapitre avec la « carrière de Christophe ») des délibérations en matière d'économie domestique. Dans le cas de Serge : la sœur, la mère, les compagnes successives semblent jouer ce rôle. Cette délégation doit cependant être associée à des principes de correction, des règles. Dans l'enfance de Serge, son père a participé à cette inculcation de la règle. On serait tenté de dire que dans la suite de sa trajectoire, c'est l'autre, l'autrui inconnu et esquivé, fantasmé – travailleurs sociaux, nouveaux ciportiens, etc. – qui prennent ce rôle et l'incitent à rester « dans la norme » afin de ne pas être amené à les croiser. En effet, il y a tout lieu de croire que Serge est amené à penser que s'il s'écarte de « ce qu'il sait faire », de la manière dont il sait vivre avec peu de moyens, il trouvera sur son chemin ces agents correcteurs qui « mettront le nez » dans ses affaires.

La troisième condition est celle du maintien, dans des proportions semblables, ou de manière analogique, des conditions matérielles d'existence ou d'un horizon des possibles au moment de l'autonomisation de l'individu, dynamique qui se présente un peu comme un choix du nécessaire dans le cas de Serge. Ce maintien semble devoir passer alors par des interactions quotidiennes produisant et reproduisant l'évidence de la socialisation, de la norme avec laquelle elle s'est faite. Ce qu'on a entrevu par l'évocation de son ami le plus proche, Franck, qui partage les mêmes références de la prime enfance, ou ses compagnes, toutes issues des classes populaires.

Le quatrième et dernier critère de la reconduction des références pour agir tirées de la prime enfance en matière de pratique domestique, se trouve à mon sens du côté de la mise à distance continue de systèmes de références hétéronomes et d'épreuves pratiques et réflexives qui peuvent induire une stigmatisation des références depuis longtemps intériorisées. C'est peut-être pourquoi Serge omet de questionner ses pratiques tirées de l'enfance, de se demander s'il ne gagnerait pas à changer de fournisseurs d'énergie, qu'il se rabat rapidement dans son dernier logement sur la norme de son tout premier logement connu avec ses parents (hygiène minimale, repas utilitaire, etc.).

---

<sup>231</sup> L'annexe 1 présente une qualification précise de la centralité ouvrière de Ciport.

Enfin, toutes ces conditions ou critères dressent le portrait d'une configuration de reconduction qui, si elle n'interdit nullement les variations de tout ou partie des pratiques durant le temps, que ce soit les pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie ou des pratiques référées à d'autres domaines de l'existence, ramène les délibérations de l'agent dans le giron des références forgées au cours de sa prime enfance, qui ne sont pas spécifiquement dans le cas de Serge des références au raisonnement économique savant et institutionnel en l'occurrence. On peut finalement affirmer ici que l'héritage d'un système de références pour agir hérite, et peut hériter, d'un « bon » héritier, prêt à hériter de son héritage (Bourdieu, 1980), car les conditions sont réunies pour le faire. S'il est vrai que, dans le cas de Serge, une forme d'héritage, économique lui, a été dilapidée, on peut observer dans son histoire la marque de la continuité pour un autre genre de legs, celui d'un certain rapport aux choses et au monde.

#### **8.4 Conclusion : quand la socialisation primaire maintient à distance les entreprises de normalisation des économies domestiques**

Ce premier chapitre autour des systèmes de références profanes pour agir apporte une série de confirmations de ce qu'on avait approché à une distance relative des économies domestiques concrètes dans les précédentes parties. Au premier rang de ces confirmations, la place de la socialisation économique comme modalité de formation d'un raisonnement marchand aux pratiques domestiques. Avec Ben, Bloem et Serge, il apparaît effectivement qu'un apprentissage spécifique au thème de la consommation d'énergie est nécessaire pour percevoir le signal des prix comme une référence pour agir pertinente et pour considérer les pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie comme une seule consommation ayant ses propres règles au sein de l'économie domestique, comme le définit le sens savant et institutionnel. En l'absence de cet apprentissage, ces références-là passent en grande partie inaperçues et semblent paraître en fin de compte inutiles aux individus qui ont développé d'autres techniques de raisonnement, qui ne sont parfois pas si éloignées des premières.

On a aussi confirmé avec ces trois études de cas des conditions précises dans lesquelles les entreprises de normalisation marchande, économique ou écologique institutionnelles des économies domestiques, observées dans la deuxième partie, peuvent être maintenues à distance. Par exemple, Ben s'appuie sur un réseau d'entraide et ce qu'il nomme « la débrouille » ; Bloem intellectualise sa situation de précarité à l'aide de son capital culturel pour la transformer en « austérité volontaire » ; Serge fait le choix de tenir cette distance par des pratiques de repli sur lui-même.

#### **8.4.1 Rapport savant aux pratiques versus rapport de validation expérimentale en situation**

L'existence de cette possibilité de maintien à distance à l'autonomisation de l'énergie comme consommation domestique et aux entreprises institutionnelles de normalisation économique, est également le résultat d'une reconduction de références pour agir efficaces au quotidien (efficace s'entendant ici comme produisant les résultats attendus par les individus), tirées ici principalement de la prime enfance, parfois après une mise en retrait de celles-ci avant d'y revenir. On a repéré trois modalités en la matière.

Pour Ben, la norme d'une socialisation à « la débrouille » s'articule avec l'acceptation plus ou moins nécessaire d'un destin social de misère et avec l'expérience d'espoirs d'ascension sociale ou d'extraction de sa condition initiale qui ont été déçus. Pour Bloem, il s'agit plutôt d'une sorte de rappel de classe. La référence à sa prime-enfance bourgeoise vient être mobilisée pour prendre les contours d'une rationalisation permettant d'atténuer une vie autrement plus pauvre que celle de sa mère et de son enfance, dans une sorte de déclassement intergénérationnel revendiqué et assumé par la mobilisation de ressources intellectuelles disponibles. En ce qui concerne Serge, enfin, la force persistante de la socialisation primaire trouve son principe par son maintien dans le temps au sein d'un univers de sens et de conditions matérielles d'existence qui sont à l'origine de son système de références pour agir et qui le tiennent à l'écart des bouleversements que connaît la cité ouvrière où il est né, a été socialisé et a toujours vécu.

Cette troisième modalité de reconduction de la socialisation primaire, qui traverse en fait tout le chapitre, vient croiser l'une des conclusions de la seconde partie de la thèse. Lorsque les individus sont éloignés des instances normatives en capacité d'étiqueter leurs pratiques comme « déviantes » par rapport au raisonnement institutionnel et savant et par là de les rappeler à un ordre normatif, ou qu'ils parviennent comme ici à garder leur distance vis-à-vis d'elles, il n'y a *a priori* aucune *bonne raison* pour qu'ils remettent en cause leurs références « profanes », au moins d'une manière qui se voudrait définitive ou profonde. En ce qui concerne spécifiquement la mobilisation domestique d'énergie, le signal des prix, la référence écologique et l'autonomisation de la dimension au sein de l'économie domestique n'ont alors que peu de chance d'avoir une signification dans la conduite ordinaire ou d'être adoptée indépendamment ou « naturellement ».

À Ciport, par exemple, la liquidation du chantier naval amène bien la fin d'une forme de vie pour la classe ouvrière longtemps partagée par une large partie de la population locale, même au-delà du groupe ouvrier travaillant effectivement aux chantiers navals (annexe 1). Par

une mise entre parenthèses de ces changements locaux, Serge, tant dans ses modes de logement, dans sa sociabilité, dans ses modes de conjugalité reconduit en partie cette forme de vie ouvrière, au moins certaines des références qu'il en tire pour agir au quotidien, lui qui pourtant y a été socialisé de manière un peu distance en théorie. Il se maintient par là loin du rapport marchand à l'énergie du mot d'ordre de transition énergétique porté par le personnel politique et d'encadrement local, qui vient s'inscrire dans l'ordre normatif alors que sa forme de vie est déjà largement cristallisée.

Pour aller plus loin, on peut également affirmer que les configurations de socialisation examinées dans le chapitre enrichissent cet argument. Il semble en effet que les conditions d'existence présentes peuvent valider ou réfuter la pertinence des références pour agir auxquelles peuvent se fier les enquêtés, dans une logique de validation quasi-expérimentale. Les conditions d'existence (stabilité du revenu, cadre du logement, configuration familiale, sociabilité) jouent alors comme un filtre normatif qui offre prise à la mise à distance des normes institutionnelles et savantes. Elles sont ainsi à l'origine, ou au moins participent de ce qui va apparaître aux agents, dans le temps, comme référence pertinente ou non pour agir au quotidien. Le raisonnement consommateur savant et institutionnel, détaillé dans les parties précédentes, ne correspond ainsi que très approximativement à l'organisation domestique concrète et quotidienne des enquêtés et son efficacité peut dès lors faire l'objet de réserves face à des références dont l'efficacité a, elle, déjà été éprouvée. On affinera dans les chapitres suivants les mécanismes de ce processus de validation afin de lui faire perdre le penchant un peu mécanique qu'il a ici.

#### **8.4.2 Des références pour agir qui se définissent au proche et mettent à distance des entreprises de normalisation institutionnelles**

Toutes ces configurations mettent de façon plus générale au premier plan de l'analyse une définition des normes et des références « au proche », c'est-à-dire au sein d'un espace concret de pratiques et d'interactions entre des individus se considérant comme semblables ou partageant une même condition d'existence (professionnelle, domestique, d'appartenance). On retrouvera cet argument dans les prochains chapitres, mais il est déjà nécessaire pour moi d'y apporter quelques éclaircissements. En disant que les références pour agir ou les normes de la conduite des individus se définissent « au proche », je veux indiquer que l'apprentissage des références pour agir se déroule dans des contextes directement observables et éprouvés par les agents au fil de leur existence. Ces contextes, avec leurs paramètres matériels, leurs agents, sont susceptibles, lorsqu'ils sont fréquentés de manière approfondie et durable, d'être identifiés et

analysés, et les individus peuvent en tirer matière à former des raisonnements, car ils ne sont pas des idiots culturels, ni les créatures d'habitudes.

Ces raisonnements permettent le jugement pour l'action et la coordination efficace au quotidien avec les voisins, les amis, les parents, les collègues de travail ; tout en tenant compte de l'organisation temporelle et matérielle de la pratique. Ces jugements et cette coordination valent alors par l'évaluation directe de leur efficacité que les agents en interactions peuvent réaliser entre eux, plus en tout cas que ce qu'ils peuvent attendre des jugements ou de la coordination avec un inconnu, aussi professionnel ou expert soit-il.

Les références et normes du raisonnement ainsi définies « au proche », tirent donc l'essentiel de leur validité (et partant de leur possibilité d'institutionnalisation dans ce qui peut s'apparenter à des « habitudes ») non pas d'un rapport avec des mots d'ordre surplombants ou avec des épreuves ponctuelles (comme la brève rencontre avec un agent d'un fournisseur domestique d'énergie), mais d'une immersion au cœur de formes de vie dont les acteurs pensent avoir les moyens d'apprécier les proximités avec leur propre situation. Cela n'exclut pas la possibilité que des références marchandes ou consommatrices pour les pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie, comme la référence au signal des prix, par exemple, puisse être intégrée à ce système « du proche ». C'est le cas lorsque les membres du groupe ont pu faire l'objet d'une socialisation spécifique et parviennent à la transmettre dans leurs interactions avec les autres membres, puis à les intégrer dans leur économie domestique. On aurait pu en observer un cas au prisme de la relation entre Henri et Bloem, si ce dernier avait effectivement transposé son raisonnement professionnel de *trader* dans l'espace domestique, ce qui ne semble pas avoir été le cas. On aurait pu le voir aussi avec la socialisation professionnelle de cette enquêtée, là encore rien ne semble se transférer directement.

En termes de socialisation au proche, la perspective par le groupe de référence et le groupe d'appartenance, développée dans la continuité des travaux de Mead (1934) notamment par Robert K. Merton (Saint-Martin, 2013, p. 82-84) et prolongée de manière spécifique par Tamotsu Shibutani (1955), vient peut-être ici directement à l'esprit du lecteur-sociologue. Il s'agit pour rappel d'une manière d'entendre la socialisation à des références pour agir comme une dynamique où les individus adopteraient de préférence les pratiques d'un groupe auxquels ils appartiennent où souhaitent appartenir, parfois par anticipation, c'est-à-dire en se les représentant idéalement d'une certaine manière.

Mais il s'agit plus que de cela ici. Ce que j'ai décrit entend l'interaction située comme l'atome élémentaire de l'analyse et généralise à travers elle l'idée de socialisation, dans le temps. Ainsi, comme le suggère Florence Weber « ce n'est pas seulement dans la prime enfance

que se fabrique la personne, mais dans la série de toutes les interactions auxquelles elle participe » (2009d, p. 134). On pourrait dès lors prolonger ce que Florence Weber affirme en arguant que ce n'est pas seulement en rapport à un groupe de référence ou d'appartenance « imaginé » ou « vu », mais à un groupe de référence et d'appartenance concret que l'individu tire ou non sa socialisation à celui-ci, parfois de manière anticipatrice, certes. La bourgeoisie ciportienne, rejetée par Serge, n'est pas la bourgeoisie saisie ailleurs, avec laquelle il a d'ailleurs partie liée dans son métier de *factotum*, mais une bourgeoisie qu'il saisit à partir d'une certaine expérience.

Il ne faut voir ici la marque, ni de l'atomisme logique ni celle d'un holisme totalisateur. La définition de références pour agir dans un processus interactionnel au « proche », qui s'esquisse ici, se place dans une conception où, comme le dit Vincent Descombes (1996), il ne peut exister de parties (les pratiques et leurs références) sans un tout auquel elles se réfèrent (la forme de vie). Mais « un tout », une forme de vie, peut varier dans le temps par le fait d'entretenir des relations concrètes avec d'autres systèmes, et aussi en raison que ces éléments entretiennent des relations entre eux qui peuvent encore varier. Il convient donc d'éclairer également ces relations pour comprendre la socialisation à des références pour agir, ce que j'ai tenté de faire dans une première analyse au cours de ce chapitre.

En disant tout cela, j'affirme finalement que l'examen de la socialisation « au proche » permet une approche contextualisée et diachronique de la socialisation, valable au moins pour l'étude des références pour agir mobilisées par les agents au cœur de leur économie domestique. Cette approche tend significativement à montrer que si la vérité des références pour la conduite ne se situe pas entièrement dans l'interaction, car l'interaction est presque entièrement rapportée à la structure d'une réalité sociale, il n'en reste pas moins que la vérité des références pour la conduite, lorsqu'elle s'éprouve au quotidien, n'est pas totalement étrangère aux interactions dans lesquelles sont impliqués des agents de manière régulière et coordonnée.

Les prochains chapitres approfondiront et compléteront cette hypothèse au prisme de configurations familiales et socio-économiques différentes de celles examinées dans ce chapitre, mais aussi à partir d'autres registres de description pour en faire varier la portée.





## **Chapitre neuf. Les modes de raisonnement de l'économie domestique pris en tension entre origines et appartenances sociales**

---

Au cours du précédent chapitre, on a concentré l'attention sur les mécanismes permettant aux références pour agir de « rester<sup>232</sup> » aux individus au fil de leurs trajectoires sociales, depuis leur prime-enfance jusqu'à leur vie d'adulte. On a également développé un premier raisonnement, à approfondir, pour comprendre comment les enquêtés parviennent à orienter leur conduite entre le signal des prix, entreprises de normalisation et références pour agir héritées de la socialisation primaire ou acquises au fil de la trajectoire sociale en matière d'économie domestique. Concernant les deux premières dimensions, on a montré, pour résumer, qu'elles pouvaient s'avérer presque imperceptibles, périphériques ou inefficaces (en termes de résultats attendus par les enquêtés) en l'absence d'un apprentissage spécifique. Mais il faut encore que les conditions d'existence ainsi que les expériences vécues maintiennent la pertinence d'apprentissages ou de références alternatives adaptés à une forme de vie maintenue, dans des proportions semblables, dans le temps et qui n'a pas la raison économique savante et institutionnelle pour raison principale. Tout cela a été établi en soulignant notamment que tout se passait comme si les références pour agir avaient finalement tendance à être définies « au proche », proposition sur laquelle on reviendra largement dans la suite de notre raisonnement par étapes.

Cependant, il fait peu de doutes que certains individus sont parfois conduits à trancher, dans le temps, au bénéfice de références pour agir acquises au fil de la trajectoire sociale, du moins visiblement. Le signal des prix ou les caractères du raisonnement institutionnel de mise en économie de l'univers domestique peuvent alors être de ces références « découvertes » au fil de l'expérience d'adulte.

Examiner ces délibérations est l'objet spécifique du présent chapitre. On va y observer comment des références pour agir peuvent « venir » aux individus par-delà leur socialisation primaire. C'est cependant une forme spécifique de délibérations qui va intéresser ce chapitre : celles qui mettent en tension origines et appartenances sociales aux prismes des références pour agir.

---

<sup>232</sup> Il convient de rappeler qu'il ne s'agit en aucun cas d'une reproduction des pratiques du même au même.

On va lire cette tension sous trois angles différents. Le premier portrait, celui de Géraldine Poret, permettra d'être attentif à l'idée qu'origines et appartenances sociales peuvent entrer en conflit dans le choix des références pour agir, notamment lorsque celles tirées de la socialisation primaire deviennent trop complexes à maintenir dans un contexte en partie renouvelé. En ce qui concerne la dimension spécifique des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie, Géraldine nous aidera à penser des conditions précises de leur mise à l'écart comme dimension autonome ou comme problème singulier de l'existence au sens savant, malgré une attention qu'on peut qualifier de profane.

Le portrait d'Hélène Ramon viendra, en second lieu, montrer que cette tension entre origine et appartenance sociales peut permettre une mise en réflexivité des pratiques, *via* une épreuve de conjugalité, par exemple. Avec Hélène, on mettra également en évidence comment les « problèmes de consommation » sont une des modalités et des conditions du rappel à l'ordre social, à la position sociale.

On retournera enfin à Ciport pour le troisième portrait. Celui-ci concerne un groupe de parenté présent depuis plus d'un siècle dans la ville. On examinera son histoire essentiellement au travers de deux de ses représentants éminents : Jean Héli (76 ans) et Georges Mandy (53 ans) son neveu. Avec eux, c'est la question de la patrimonialisation (au sens de faire une richesse de) des références pour agir issues de la socialisation primaire qui sera examinée plus attentivement. On cherchera à comprendre les mécanismes et le sens d'une telle inclinaison chez les enquêtés et comment cette disposition d'esprit vient à en avoir une influence sur leurs raisonnements économiques profanes entre un passé mythifié et un présent indécidable pour eux dans les conditions ciportiennes actuelles.

De manière transversale, ce chapitre conduira essentiellement à rediscuter de l'efficacité et de la signification du signal des prix ou des références à un raisonnement économique savant pour les enquêtés. La réflexion entamée au chapitre précédent sur l'institutionnalisation des références pour agir « au proche » ne sera néanmoins pas laissée de côté. Avec ces trois portraits, elle s'enrichira d'une dialectique entre origine et appartenance pour y apporter une nouvelle dimension, en partie esquissée avec Bloem : celle d'un profit symbolique spécifique découlant de l'adoption de certaines références pratiques monnayables dans un réseau de relations sous la forme d'une ressource ou, comme on le dira, d'un « capital ».

## **9.1 Quand la lutte de positionnement fait « dispositions » : Géraldine Poret, 52 ans, psychologue et formatrice en travail social**

Je suis entré en contact avec Géraldine dans le cadre de l'enquête par entretien standardisé menée en partenariat avec un organisme de recherche local en 2014-2015<sup>233</sup>. C'est dans ce contexte qu'elle a accepté de me rencontrer pour un premier entretien, sans hésitation. Cette *interview* débordera ce seul cadre et se transformera en entretien approfondi de près de deux heures trente. Pour cette première rencontre (il y en aura deux), Géraldine m'accueille à son domicile, dans un quartier résidentiel un peu à l'écart de l'agitation du centre de sa ville de résidence. Elle y vit depuis 6 ans. Elle décrit cette zone comme étant habitée essentiellement par « des retraités privilégiés », des « classes moyennes, plus que moyennes ».

Elle a trois enfants issus de deux unions : Yankel, 13 ans, sa deuxième fille, Élise, 19 ans et Sophie, 27 ans, qui ne vit plus au domicile et dont elle ne parlera que très brièvement. Yankel n'est pas issu de la même union que ces deux demi-sœurs. Géraldine est séparée de Jean, le père de Yankel, depuis 2009. Ce dernier est peu évoqué au cours de nos entretiens. Géraldine aborde même difficilement le sujet, sinon pour critiquer son ex-compagnon. Elle ne semble plus avoir de contact avec lui et il m'a été impossible de savoir si Yankel en a encore. J'apprends seulement que Jean, avec qui elle formait « une union libre », était menuisier « mais le genre de menuisier haut de gamme, enfin c'est ce qu'il prétendait ». Elle reste évasive.

Lors du premier entretien, Yankel est présent dans le salon, il est supposé faire ses devoirs. Élise est dans sa chambre, je ne la rencontrerai pas, ni cette fois ni la suivante. L'appartement est lumineux. C'est une journée ensoleillée du mois de février. Nous nous installons sur la terrasse, autour d'une table en bois qui peut facilement accueillir jusqu'à six personnes. Géraldine est détendue. Elle ne semble pas appréhender la situation d'entretien, même si c'est la première fois qu'elle participe à une *interview* de recherche avec un « sociologue », comme elle me désigne. Elle acceptera de me revoir pour une deuxième entrevue, « pour des demandes de précisions » de ma part.

### **9.1.1 Une triple rupture à interroger pour comprendre les références pour agir de l'enquêtée**

Très rapidement, lorsque nous abordons les pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie au fil des entretiens, Géraldine me dit avoir une consommation d'énergie « vraiment réduite », sans

---

<sup>233</sup> Le lecteur peut se reporter au quatrième chapitre pour la présentation de cette enquête.

en préciser beaucoup plus ni évoquer de manière approfondie ce qu'elle entend par là. La consultation de ses factures m'indiquera qu'elle s'acquitte mensuellement de 47 € auprès de son fournisseur<sup>234</sup>, ce qui, ramené à la composition actuelle de son foyer (3 personnes) et à la surface de son logement (80 m<sup>2</sup>) est en effet relativement contenu par rapport à la moyenne nationale sur ce poste budgétaire<sup>235</sup>. Pour elle, trois « ruptures de vie » viendraient expliquer cette modération de ses consommations par un effet qu'elle décrit en employant l'expression de « contrainte économique » : une rupture par rapport à ses origines sociales, une rupture en lien avec sa carrière à la suite d'une longue maladie ayant déstabilisé sa forme de vie, une autre rupture, enfin, liée à la fin de la conjugalité avec Jean. Pour resituer les effets de ces ruptures et examiner par la suite dans quelles mesures elles pèsent effectivement sur ses pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie, mais aussi sur les références pour agir qui pourraient en être issues, on peut déplier une première fois sa trajectoire sociale.

Les parents de Géraldine étaient professeurs de lycée : « communistes, intellectuels et professeurs ». Fille unique, elle baigne avec eux « dans la philo, la psycho ». Elle précise que ses parents vivaient un peu « au jour le jour ». Le récit qu'elle fait de leur relation laisse cependant augurer d'une vie sans souci matériel remarquable. Ainsi me répète-t-elle parfois que « toutes les choses de la consommation étaient comme renvoyées à un ailleurs, comme si elles n'existaient pas, alors que concrètement on ne vivait pas comme des prolos ». Cette invisibilisation de la dimension matérielle par ses parents s'est jouée en fait bien au-delà de la prime éducation de Géraldine au sein du foyer parental. Cette dernière affirme ainsi n'avoir jamais reçu d'aide financière de leur part au fil de sa trajectoire : pendant les études, aussi bien qu'au moment de difficultés financières plus tardives une fois adulte. Selon elle, il s'est agi en réalité d'acquérir très tôt une autonomie, même au sein du domicile parental. Cette autonomie sous contrainte l'amenant à « tout gérer par soi-même, course, ménage, bref, c'était une école de la vie après l'école ». Elle précise d'ailleurs que « l'école était paradoxalement dévalorisée [paradoxal, car désajusté par rapport à la profession de ses parents, semble-t-il] ». Cela

---

<sup>234</sup> Pour un abonnement au tarif « base » (sans heures creuses et pleines) d'une puissance de 6 kilovoltampères (Kva). Il s'agit d'une puissance généralement recommandée pour des ménages moyens. Elle équipait 48 % des foyers français en 2013 (4% en 3 Kva ; 26 % en 9 Kva ; 10 % en 12 Kva et 12 % en 15 Kva), les données sont issues de la Commission de régulation de l'énergie. Géraldine découvre tous ces éléments lors du premier entretien.

<sup>235</sup> Consommation moyenne qui est de l'ordre de 140 € par mois, une fois rapporté en euros pour l'énergie dans le logement selon les données du *Bilan énergétique de la France pour 2015* (ministère de l'Environnement, de la mer et de l'énergie en 2016). On peut souligner en passant que Géraldine omet de compter dans ses frais énergétiques les charges de chauffage comprises dans son loyer. Lorsque je le lui signale, elle argue uniquement « le chauffage, c'est normal ». Je reviendrai plus avant sur cette assertion à un autre point de cette partie. À ce stade, on peut relever que ses charges locatives mensuelles sont de 130 €, sans que je ne puisse dissocier les postes qui les composent, mais qui comptent notamment l'eau froide et le chauffage. Ce cumul des charges m'interdit de procéder à un calcul de la part spécifique du chauffage au sein de celles-ci.

n'empêche pas Géraldine d'accomplir un cursus universitaire après avoir fréquenté des établissements publics « banals » au collège, puis au lycée. Elle obtient au terme de ce parcours un DESS de psychologie clinique et exerce depuis « plus de vingt ans », tout en n'ayant jamais envisagé de faire une thèse, autrement dit de poursuivre ses études à un niveau supérieur de celui de ses parents<sup>236</sup>.

Lors de nos entretiens, très peu d'éléments se font jour concernant la scolarité de ses enfants, comme si elle avait mis cette dimension hors de portée de mon questionnement, malgré ma légère insistance parfois. Dans ce registre, Géraldine défendra seulement l'idée qu'elle veut les voir « réussir » pour « qu'ils aillent correctement à l'école [et] fassent leurs voies ». Force est de constater, sur cette affirmation, que par-delà le discours *a priori* détaché de ses parents sur l'institution scolaire, ces derniers ont dû lui transmettre une certaine croyance dans les vertus du système scolaire. À plusieurs reprises lors du premier entretien réalisé à son domicile, elle interpelle d'ailleurs son fils censé faire ses devoirs dans le salon, mais qui semble distrait à une autre affaire. Elle le fait calmement, en argumentant. Ici, il n'est pas possible pour l'observateur d'affirmer si cette scène relève du quotidien ou de la « mise en scène de la vie quotidienne ». On pourrait supposer que Géraldine se comporte ainsi pour attester en pratique de ce qu'elle affirme en paroles.

Malgré ces réticences à parler de la scolarité de ses enfants, elle laisse affleurer quelques détails supplémentaires. Sa fille Élise a obtenu son Baccalauréat en arts appliqués en 2013, avant de s'inscrire à l'université pour suivre une licence de psychologie, qui semble être une transition avant de reprendre des études dans son premier domaine. Son autre fils, Yankel, est en cinquième et « ça marche bien ». Elle ne dit rien du parcours scolaire de sa première fille.

Du point de vue de sa trajectoire professionnelle, Géraldine a d'abord exercé un temps comme psychologue libérale. Elle associait parfois cette activité à des missions ponctuelles dans des structures médico-sociales ainsi qu'à des vacances en tant que formatrice dans des écoles de soins infirmiers (IFSI) ou de travailleurs sociaux (IFTS) de la région. Elle a également été un temps agent titulaire de la Fonction publique dans un accueil de jour consacré aux personnes en situation de handicap psychique<sup>237</sup>. Elle a démissionné de cet emploi en raison de problèmes relationnels avec son supérieur. Cette démission lui donne quelques regrets : « j'aurais dû négocier, je ne me suis pas rendue compte des conséquences financières et du

---

<sup>236</sup> J'aurais pu aborder la valeur relative des diplômes d'une période à une autre, mais cela m'a semblé inutile pour le problème qui m'occupe ici à titre principal.

<sup>237</sup> Une unité de prise en charge médico-sociale alternative à l'hospitalisation, permettant un maintien au domicile des patients.

statut », me dit-elle. En 2008, n'exerçant plus qu'une activité libérale réduite et quelques vacations, elle apprend qu'elle est atteinte d'une maladie qui nécessite plusieurs mois de traitement. Elle cesse par voie de conséquence toute activité professionnelle jusqu'à sa rémission. À la suite de cet événement, elle se rétablit peu à peu dans sa vie professionnelle : elle reprend des heures d'activités libérales à son cabinet les samedis, puis parvient à être titularisée à mi-temps dans un organisme de formation professionnelle pour les travailleurs sociaux. Cet emploi et la reprise de son activité libérale semblent la satisfaire. Cela lui permet de retrouver « de la stabilité », dit-elle. Elle ne manque pas pourtant de noter que, dans le passé, elle appréciait ne pas « être trop enfermée dans un boulot », soulignant de surcroît qu'elle « ne gagne pas assez aujourd'hui » relativement à ses besoins. C'est certainement ce qui lui fait dire qu'elle partage cette condition (le fait d'être sous contrainte financière) avec beaucoup de ses collègues de même niveau scolaire ou les usagers qu'elle rencontre : « les gens souffrent et n'ont plus d'argent, même avec un diplôme ». Géraldine, souligne d'ailleurs que la période de bouleversement qu'elle a vécu ces dernières années, faite de la séparation avec Jean et de la maladie, a beaucoup changé sa « façon de voir les choses, de [se] positionner face aux autres. Je me sens plus modeste, maintenant, et d'ailleurs financièrement, je le suis à vrai dire ».

Dans ce contexte, il faut peut-être entendre la « stabilité » *a priori* recherchée par Géraldine comme le pendant nécessaire à la situation de changements qu'elle a connue en peu de temps entre maladie et rupture conjugale. Le caractère relativement bousculé de sa trajectoire lors des dix dernières années tranche, il est vrai, avec des origines sociales qui se situent dans les fractions stables des professions intermédiaires ou intellectuelles supérieures.

Sa recherche de stabilité pourrait finalement expliquer des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie qu'elle présente spontanément comme relativement économes, dans la mesure où la variable économique de la consommation lui permettrait d'ajuster ses pratiques à un budget fluctuant, comme le voudrait la théorie de l'élasticité de la consommation par rapport au revenu, ce qu'il faut vérifier plus en détail. Le rapprochement qu'elle s'autorise avec les classes populaires n'est peut-être pas étranger à une telle qualification de sa réalité sociale et à son comportement économe. Ce rapprochement avec des références issues d'un groupe social différent du sien, elle les tire peut-être du contact avec des populations pauvres, des étudiants travailleurs sociaux précaires, des collègues dont les origines sociales sont moins élevées que les siennes. En revanche, cela peut aussi nuancer l'idée de rupture de la trajectoire sociale de Géraldine et l'obligation conséquente d'une révision de ses références pour agir au quotidien.

En termes de références pour agir dans l'espace domestique, il s'agirait alors ici plus d'un rapprochement subjectif de formes de vie précaire, entraînant une attention « aux choses

matérielles » plus forte que par le passé. Elle partage indéniablement avec « les précaires » certaines propriétés, avec quelques nuances toutefois. Elle a des ressources matérielles et intellectuelles certainement supérieures aux personnes auxquelles elle s'identifie lorsqu'elle entre dans ce registre de discours. Son capital culturel institutionnalisé, son titre universitaire et son capital culturel incorporé tiré théoriquement de sa socialisation, peuvent, en effet, jouer comme des crédits sur l'avenir et des garanties, relatives, de rebond. Ses origines plus bourgeoises et intellectuelles sont aussi des ressources pour subjectiver avec mesure une situation d'instabilité.

Dès lors est-ce la rupture qui entraîne Géraldine à un changement de pratiques sous contrainte économique ou plutôt une prise de conscience de ce qui *peut* (la nuance est importante, il me semble) la menacer ? Dans le cas de Géraldine, et pour comprendre la manière dont elle se conduit, il y a en fait matière à réfléchir plus avant à l'effectivité d'une rupture biographique. D'abord, et sans trop de doute possible, par rapport à ses origines sociales. Géraldine n'est certes pas sur une « pente » complètement descendante en termes de catégorie professionnelle vis-à-vis de ses parents, mais elle se trouve effectivement déclassée sous les indicateurs de la stabilité des ressources et du statut social (à partir des conditions d'emploi par exemple). En termes conjugaux, les choses sont moins certaines. La rupture avec Jean n'est pas, en effet, sa première séparation. Elle n'évoque d'ailleurs Daniel, son premier compagnon, qu'en de très rares occasions. Tout se passe comme si cette rupture-là n'avait pas compté. Les effets de celle-ci se sont peut-être trouvés atténués par la remise en couple rapide avec Jean, alors qu'aujourd'hui elle reste dans une situation de célibat temporaire. Le caractère « populaire » ou « précaire » de son discours, et ensuite de ses références pour agir, est peut-être un registre intellectuel au sein duquel elle puise pour qualifier une série de différences ou de variations dans sa trajectoire et dans ses pratiques, qu'elle perçoit au travers d'épisodes propices à la réflexivité.

### **9.1.2 Une « bourgeoise » déclassée ?**

Géraldine se décrit effectivement le plus souvent comme « une bourgeoise déclassée », se référant alors autant à ses origines qu'à ses conditions matérielles d'existence actuelles. Elle change parfois de désignation pour se positionner plus spécifiquement comme précaire, en insistant sur son statut de « quasi-intellectuelle démunie » (elle pourrait alors être une « Bohème non bourgeoise » comme le propose Gérard Mauger en 2006). En utilisant cette expression, elle me semble se référer à sa situation présente, et plus seulement à ses origines sociales, comme

un déplacement parfois perceptible dans son discours où affleure une tension entre origine et appartenance sociale. Elle indique ainsi à mon avis que c'est également du côté de ses conditions concrètes d'existence qu'il convient de porter plus attentivement le regard pour saisir les références pour agir qu'elle mobilise pour ses pratiques domestiques et, plus largement, dans le cadre de son économie domestique, au moins lorsqu'il s'agit pour elle de décrire ses choix comme raisonnables. Ce balancier entre origines sociales et appartenance venant peut-être en expliquer le principe d'apprentissage.

Du point de vue strictement matériel, les revenus de Géraldine sont aujourd'hui compris « entre 1 400 et 1 500 € par mois » englobant sa rémunération de formatrice et de psychologue libérale, plus une pension alimentaire de 200 €, variable. Il faut y ajouter des allocations familiales de 114 € mensuels ainsi que 180 € d'allocation pour le logement<sup>238</sup>. La rupture avec Jean est, en la matière, réellement une rupture avec un budget autrement plus conséquent. Ce dernier gagnait en moyenne 1 900 € d'après Géraldine<sup>239</sup>. On peut dès lors relire leur séparation à l'aune de cette différence de revenus et considérer aussi que si celle-ci est plus importante que la précédente avec Daniel, et vient par suite peser sur les pratiques de Géraldine, c'est bien qu'il y a une déperdition en termes strictement financiers tout autant qu'un classement social, plus incertain.

D'autant que Géraldine dit ne pas avoir d'épargne, de réserve d'argent, qui lui permettrait de parer une situation de difficulté financière. L'absence d'épargne reposerait selon elle sur l'absence d'apprentissages en la matière ; en effet, ses « parents ne [lui] ont pas appris. Ça n'a pas paru important pendant longtemps ». Cela dit, précise-t-elle, « maintenant, j'aimerais bien mettre un peu de côté pour mes enfants, qu'ils aient un truc [la propriété d'un logement par exemple] ». Elle affirme même être « partie avec un passif » (c'est-à-dire déjà endettée avant la fin de ses études) « comparé à des amis, qui avaient un héritage ou des aides parentales, c'est beaucoup plus dur », précise-t-elle à ce propos. Elle semble ici nourrir du ressentiment vis-à-vis de ses parents s'exclamant en riant : « satanée autonomie ! » Ce passif, cette plainte sociale du passif, c'est peut-être la forme qui lui est propre pour désigner une rupture d'héritage (le capital culturel et la position sociale ne se transmettant pas à « l'état pur » comme le capital financier et font la plupart du temps l'objet d'une cécité sociologique de la part des enquêtés à

---

<sup>238</sup> Revenu qui la classe au-dessous du revenu médian pour une famille monoparentale. Le tableau de ses dépenses est le suivant : 47 € de frais d'abonnement et de consommation auprès d'Engie, 1 097 € de loyer et charges (voir ci-dessous) ; 200 € regroupant « les frais pour les enfants » (téléphonie, sorties, etc.) ; 300 € mensuels de frais quotidiens (ou elle range essence, alimentation...) ; 100 € de provision (pour les impôts et taxes) et « après, c'est la débrouille on sert par-ci, par-là ».

<sup>239</sup> Les deux revenus combinés les classaient alors au-dessus du revenu médian pour leur catégorie de ménage.



mon sens) par rapport à la situation de ses parents, aux références possibles dans le passé qui ne sont plus d'actualité. C'est aussi une manière de souligner le détachement subi, apparemment plus que souhaité, d'un univers bourgeois et sans difficulté matérielle. En comparant sa situation avec celle de « ses amis », plus favorisés du point de vue de l'héritage, elle semble bien marquer une tension vive (au sens de saillante) entre origine et appartenance sociales.

Cette tension peut s'examiner dans la manière dont elle « gère » son budget. L'évocation de ses méthodes personnelles en la matière permet de préciser son affirmation qu'« être pauvre, ça coûte cher ». Géraldine donne un contenu à cette pensée tout en soulignant l'absence de « trucs particuliers » pour faire ses comptes : « je sais toujours où j'en suis, presque par intuition [elle sourit] ». Elle concède qu'elle ne peut pas se résoudre à faire une grille budgétaire : « ça m'enferme, je trouve ça anxiogène, surtout au regard de ma situation ». Malgré un budget contracté sous l'effet de l'instabilité relative de ses ressources et de la rupture avec Jean, Géraldine ne s'est cependant « pas endettée ». Son discours me paraît néanmoins relativement ambigu sur ce sujet. Elle insiste surtout en la nécessité de « parer au plus urgent, en fait, les dépenses c'est l'urgent, le reste... [évasive] ».

Ainsi, elle n'a « toujours pas payé sa taxe professionnelle, la taxe d'habitation, la caisse des indépendants », précisant que « c'est un cercle vicieux, ça s'accumule, tu es pauvre et tu deviens encore plus pauvre ». C'est certainement ce qu'elle veut décrire lorsqu'elle dit qu'« être pauvre, ça coûte cher ». Outre ce qui a été dit plus haut, si une tension entre origines et appartenances sociales existe, dans sa situation financière et dans la mobilisation de références pour agir spécifiques à celle-ci, c'est peut-être du côté de son « intuition » en matière de rapport à ses ressources qu'il faut la chercher. Il y a là en effet comme une sorte de spontanéité bien réglée, peut-être héritée de son enfance « détachée des choses matérielles », peut-être empiriquement acquises au fil d'une trajectoire sociale qui est tout sauf linéaire, mais qui lui permet de « voir venir » sans jamais procéder à un réel examen des données objectives de son budget.

On peut dire qu'elle faisait montre de dispositions à écarter la trop grande prise de la nécessité (le « ça enferme » de la grille budgétaire peut souligner cela), tout en étant consciente, lorsqu'elle devient réflexive, de sa situation économique « sur le fil ». Un autre indice de cette tension entre références pour agir tirées de sa socialisation et celles acquises au fil de sa trajectoire peut s'examiner dans le fait que, malgré certains épisodes de difficultés financières, Géraldine n'a jamais souhaité solliciter les services sociaux ou des aides financières de proches. Elle aurait pourtant pu prétendre à une aide financière institutionnelle, dit-elle, à la suite d'un incident de trop-perçu conséquent (plus de 3 000 €) d'Allocation parent isolé en 2010

(remboursé pendant plusieurs années). Elle a cependant préféré se détourner de ce genre d'institution qu'elle « connaît trop bien », sous-entendant qu'elle s'en méfie. Cette méfiance est alors peut-être plus une défiance, un éloignement du risque d'être stigmatisée par un manque de confiance ou d'assurance en matière de positionnement social.

Cet examen des manières économiques de Géraldine peut conduire à dire qu'elle perçoit bien quelque chose comme un signal des prix en ce qui concerne sa situation générale ou, plutôt, un signal économique : pas de grille budgétaire pour se donner l'illusion de ne pas compter, faire à l'intuition et à la spontanéité bien réglée, mais tenir « l'économique » en ligne de compte tout de même. Elle semble cependant ordonner son raisonnement économique personnel de sorte que l'écart entre origine et appartenance soit supportable et justifiable. Dans cette logique, elle écarte également, au moins en première analyse, une entreprise de normalisation comme celle du travail social et de ses références.

### **9.1.3 « Tenir » un logement qui surclasse, dans l'attente de jours meilleurs**

En ligne directe avec ce raisonnement, on peut noter qu'en dépit de ce qu'elle décrit comme « des ruptures » – séparation, maladie –, Géraldine n'a pas souhaité quitter le logement qu'elle occupe actuellement. Elle l'explique en partie par son parcours résidentiel antérieur qui précise encore le caractère problématique de sa position sociale, dont l'actualisation est peut-être trop douloureuse. Elle décrit ainsi cette trajectoire résidentielle comme « chaotique », faite de « nombreux déménagements », que l'on peut entendre ici comme autant d'épreuves de formes de vie différentes. Elle a vécu à Aix-en-Provence, Paris, Toulouse, effectué plusieurs passages à Marseille et a déménagé de nombreuses fois dans toutes ces villes. Cette mobilité aurait été motivée « par la nécessité et l'envie de faire des expériences différentes : colocations, couple, solitude ». Elle ne s'arrête pas vraiment sur les détails qui semblent ne pas lui paraître réellement importants.

Elle s'attarde en revanche à préciser longuement les caractéristiques de son appartement précédent. Celui-ci semblait consacrer une sorte d'accomplissement familial, à présent rompu comme on le sait. Ce logement était « spacieux, bien équipé, calme » et, finalement peut-on conclure, correspondait à la recomposition de sa famille, Jean, Géraldine, les enfants, ou l'image d'une stabilité enfin trouvée, en tout cas pas recherchée explicitement à ce moment-là, mais renvoyant à l'image portée de sa socialisation primaire et de son foyer d'origine. Ce logement était un grand appartement de 200 m<sup>2</sup> dans une rue récemment rénovée du centre-ville. Historiquement, cette artère, entre ville et port, a accueilli des ménages en voie

d'ascension sociale (Fournier, Mazzella, 2004), en raison de ses prix relativement accessibles aux ménages proches du revenu médian, de sa situation centrale (transport, commerces, quartier typique, etc.), de ses caractéristiques haussmanniennes lui donnant un cachet bourgeois.

Retour à l'intérieur. Là-bas « chacun avait sa chambre, il y avait un bureau, et les mêmes choses qu'ici » en termes d'équipements domestiques. Cette idée, si l'on s'appuie sur la composition actuelle du ménage et sur la circulation des équipements de Géraldine d'un logement à l'autre, entre une configuration familiale et la suivante, montre qu'il n'y a qu'une rupture relative et circonscrite à certains domaines du quotidien entre la forme de vie dans le premier appartement et le second. Dans le nouveau logement, chacun a aussi sa chambre (puisque le nombre de personnes vivant dans le foyer a diminué) et la vie matérielle semble avoir été reconduite quasiment à l'identique, transportant quasiment tous les biens, et ce même si la famille est plus à l'étroit (la surface habitable est maintenant de 80 m<sup>2</sup>).

Pour Géraldine, le départ du précédent logement a été essentiellement motivé par des motifs financiers. Alors en arrêt maladie, elle venait effectivement de perdre près de 60 % de son revenu pour une longue période. Le couple a alors cherché un bien moins cher, ce qui impliquait presque qu'il soit moins spacieux. « Là-bas, dit-elle pour désigner son ancien logement, c'était trop cher par rapport à la nouvelle situation et en plus on sentait bien que quelque chose n'allait plus. La plus grande allait partir, Jean et moi c'était dur ». Dès lors, il s'agit peut-être ici moins d'une rupture que d'une anticipation, plus ou moins bien réglée quand on sait que le loyer dont elle s'acquitte aujourd'hui est de 1 092 € charges comprises<sup>240</sup>. Elle entre d'ailleurs dans ce nouveau logement en 2009, alors qu'elle est toujours en couple avec Jean, mais que cette union est, cela a été signalé, déjà sérieusement « dégradée ». On observe dans cette configuration propre aux logements successifs de Géraldine que le signal des prix (ici en termes de coût du logement) peut-être perçu, compris, presque analytiquement tenu en ligne de compte, mais finalement dépassé par d'autres dimensions qui sont en affinité avec la perception de quelque chose comme une manière d'être. Tout cela mérite un examen plus fin encore.

Le logement actuel est situé au cinquième étage d'un immeuble de copropriété semi-récent (fin des années 1970), qui tranche en quelque sorte avec l'immeuble haussmannien qu'elle a connu auparavant. L'appartement, traversant, compte trois chambres, un salon d'environ 26 m<sup>2</sup> donnant sur une grande terrasse où plusieurs tables sont installées. Une cuisine spacieuse dispose d'un petit balcon. La salle de bain possède une baignoire.

---

<sup>240</sup> C'est-à-dire l'eau froide, le gaz, la taxe d'ordures ménagères et l'entretien des parties communes.

Contrairement au précédent logement, cet appartement n'a jamais été rénové, il n'y pas de double vitrage, les installations électriques sont anciennes « mais aux normes, je crois » précise Géraldine, montrant qu'elle n'y a pas tellement prêté attention depuis son installation. La plomberie est également « aux normes », croit-elle encore. À leur entrée dans cet appartement, Géraldine et Jean ont réalisé de nombreux « petits travaux, l'appartement n'était plus occupé depuis de nombreuses années ». Malgré ses « défauts », ce logement recueille très vite l'adhésion de la famille. Géraldine n'envisage d'ailleurs pas de déménager à l'heure actuelle, mais peut-être plus tard afin de « trouver moins cher, une fois seule avec mon fils », et d'ajouter que « c'est un appartement sain » [ce qui peut aussi signifier qu'elle n'y a jamais connu de problème d'humidité, de moisissure, etc. ce qu'elle confirmera].

L'appartement est largement investi, ce qui tend à montrer l'ancrage durable au sein de celui-ci ou la volonté de préserver en partie l'ancienne forme de vie : il y a de nombreuses bibliothèques garnies d'ouvrages de sciences humaines et sociales, de livres de littérature classique, des décorations (tableaux ou reproductions d'œuvre d'art, objets d'art ou de décoration), des meubles volumineux (grande table, larges canapés). Le niveau d'équipement (notamment électrique) est lui très classique rapporté aux données de population générale : un four, une télé, de nombreux ordinateurs portables, un lave-vaisselle, etc.<sup>241</sup> L'équipement (pourtant relativement, car il suit Géraldine depuis de nombreuses années, au moins dix ans à mon calcul, elle, ne sachant pas précisément dater les choses) n'apparaît pas avoir fait l'objet d'une attention particulière lors des achats. Elle n'en connaît pas, par exemple, la classe énergétique ni le niveau de consommation, affirmant que « Jean s'en était occupé à l'époque » sans qu'elle puisse me décrire la manière dont il s'en est occupé. Cette description laisse entendre une nouvelle fois l'ambivalence de ses références ou de son mode de raisonnement économique domestique, ce qui se recoupe d'une certaine manière. Il y a un grand flou. Cela ne devrait cependant pas étonner tant sa position sociale ne semble pas strictement définie pour elle. Le passage de la stabilité à l'instabilité relative n'a en réalité pas tellement entériné une rupture définitive dans ses références pour agir. Géraldine transpose bien plus certainement son univers matériel d'un lieu à un autre, d'une position sociale à une autre et, dans le même temps, ses références pour agir d'une situation économique et sociale à une autre.

---

<sup>241</sup> Je désigne par « équipements classiques », ceux possédés aujourd'hui par plus de 50 % des ménages de France métropolitaine en 2013 au sens de l'enquête statistique sur les ressources et conditions de vie des ménages de l'INSEE, 2013. Un tableau de cadrage pour cette variable est disponible en annexe 9.

### 9.1.4 Une consommation surveillée

Pourtant, ce que Géraldine désigne comme une situation de rupture (maladie, séparation, baisse de ressources) l'aurait conduite, si l'on s'appuie sur son raisonnement, à un contrôle plus serré de son budget. Elle dit par exemple avoir réduit au maximum ses occupations hors travail. Elle « ne sort plus », sans que je puisse réellement jauger de la différence entre un « avant » qui se présenterait comme l'idéal de sa relation aux loisirs et un « après » amoindri<sup>242</sup>. Pour occuper son temps, elle en serait « revenue aux premiers amours », à savoir lire, beaucoup – des sciences humaines et sociales (elle connaît un peu de sociologie, mais essentiellement des références de grande diffusion et qui ne tranchent pas tellement avec sa formation de psychologue, comme Norbert Elias, elle connaît aussi Pierre Bourdieu), de la littérature que l'on peut associer à la culture légitime (en raison des éditions qu'elle présente ou qui sont disposées dans sa bibliothèque, par exemple quelques livres des maisons d'édition comme Minuit ou L'Arche, mais aussi des librairies locales qu'elle dit fréquenter).

Si la télévision n'est en revanche pas une pratique très présente pour elle, elle laisse son fils et sa fille la regarder ou l'utiliser pour jouer aux jeux vidéo (« c'est son père [Yankel] qui lui a offert la console », dit-elle comme pour se démarquer de cette pratique). Sur les activités extra-scolaires de ses enfants, Géraldine ne précise pas plus que cela, mettant toutefois en avant qu'elle « ne veut pas les priver, eux ». De tout cela, on peut au moins dire que ses références actuelles pour la pratique s'appuient sur un corpus plutôt cultivé – qu'elle ne partage certainement pas avec tous les « précaires » auxquels elle dit s'identifier parfois<sup>243</sup>. Ce sont d'ailleurs des pratiques cultivées qui pourraient signaler des déformations dans son budget énergie, si l'on avait eu l'occasion de les quantifier ou de les objectiver, et par voie de conséquence peut-être à identifier des déformations de son budget : en raison de ses lectures associées à une plus grande sédentarité, par exemple, ou encore pour laisser son fils jouer à la console de jeux, plutôt que de l'orienter vers des activités *a priori* plus onéreuses. L'augmentation de consommation ne se situe ainsi pas toujours où on l'attend, même si dans ce cas on ne peut affirmer avec certitude qu'il y a effectivement un accroissement des volumes

---

<sup>242</sup> Par delà les conditions matérielles, le changement d'occupation pour les loisirs a aussi un rapport avec la transformation de ses conditions matrimoniales : elle n'est plus en couple et les modalités de garde ou de surveillance (au regard de l'âge de ses enfants) sont plus contraintes, une partie des activités de sortie (en lien avec sa classe d'âge) sont limitées. Elle revient à ses premiers amours gratuits, solitaires, et à la maison.

<sup>243</sup> Le compte rendu d'enquête : *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique. Éléments de synthèse 1997-2008*, laisse observer que 43 % de la population de plus de 15 ans n'a lu aucun livre en 2012. Il existe toutefois des inégalités en la matière. Ainsi 70 % des ouvriers et des agriculteurs, et 40 % des employés déclarent n'avoir lu aucun livre dans l'année précédant l'enquête, contre 20 % des cadres, (INSEE, *Cultures études* n°5, 2009).

mobilisés<sup>244</sup>. En tout cas, Géraldine n'identifie pas cela comme tel, associant les activités domestiques en grande partie au gratuit. La conformité de sa conduite avec la théorie de l'élasticité de la demande par rapport aux prix et au revenu (voir l'introduction) prend un premier coup.

Elle affirme même que ses pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie sont au diapason de sa situation générale d'économie financière (une sorte de plan d'austérité individuel). On peut déjà marquer ce que Géraldine classe dans cette catégorie : cuisson, bain, lumière (mais ne se réfère pas à la lecture), chauffage, qu'elle ne classe pas réellement dans son budget énergie mais dans celui du logement (« c'est normal, ça va avec »). Son logement bénéficie en effet du chauffage central au gaz, compté dans les charges locatives. Géraldine a souscrit en complément un abonnement auprès d'Engie pour le gaz de cuisson et l'électricité<sup>245</sup> et « généralement ils [le fournisseur<sup>246</sup>] me rendent de l'argent en fin d'année ».

Chaque pièce possède son propre radiateur, de petite dimension « mais suffisant ». En revanche, il est « impossible de les régler, en plus le chauffage de la salle de bain n'a jamais marché ». Géraldine précise qu'il fait extrêmement chaud dans l'appartement en raison de cette absence de possibilité de réglage et de la captation de chaleur des voisins. « Quand c'est allumé [le chauffage central], on le sent ! » déclare-t-elle assez vigoureusement. Elle en vient à ouvrir les fenêtres en hiver : « et regardez [me montrant son fils], Yankel est même en t-shirt et pieds nus, pas de problème de froid ici ». Elle souhaite changer le système de régulation « avoir des régulateurs, quoi... ma fille éteint même le chauffage l'hiver [sa chambre est située du côté ensoleillé du logement] ». L'été, en raison de l'ensoleillement privilégié dont bénéficie l'appartement, elle et ses enfants ont « très chaud et on ne peut pas rester sur la terrasse ». Deuxième coup porté à la théorie de l'élasticité.

---

<sup>244</sup> La réduction de ses pratiques onéreuses existe également au cœur d'autres domaines pour elle : en matière de santé par exemple. Géraldine déclare à ce titre ne plus engager de dépenses pour elle-même afin de « faire des économies », privilégiant la santé de ses enfants. Il m'a cependant été impossible de le vérifier cela de manière suffisamment précise en cours d'enquête.

<sup>245</sup> Pour rappel, son abonnement est de 47 € par mois, soit 517 € sur onze mois, largement inférieur à la moyenne nationale, mais il exclut le chauffage comme on le sait. En ce qui concerne le choix de son fournisseur, elle affirme ne s'être posée aucune question et n'a pu à ce titre comparer les offres, se tournant « spontanément » vers un fournisseur historique, en l'occurrence GDF/Suez, maintenant Engie.

<sup>246</sup> On peut noter que comme chez les médiateurs sociaux face aux ménages en difficulté du chapitre 6, l'utilisation de la troisième personne du pluriel permet le maintien d'une référence lointaine et surplombante au fournisseur. C'est un usage qui est relativement généralisé à un certain nombre de cas dans le langage ordinaire et qui montre, on le rappelle, la distance entre micro et macro et certainement la subjectivation par les individus d'une forme de distance par rapport à des réalités apparaissant comme lointaines, voire dominantes. Bref, il s'agit ici d'un cas particulier de mise en défaut de la capacité de montée en généralité présupposée par la figure générique du consommateur.

En dehors de cette impossibilité de gérer le thermostat de ses radiateurs, Géraldine dit pourtant, on l'a vu, faire finalement « très attention » à sa consommation électrique. Sa justification ne réside en fin de compte pas seulement dans le volet financier qui y est associé. Elle ne réduirait « pas seulement par souci financier, non. En fait, l'énergie, il ne faut pas la gaspiller. Y a des gens qui n'ont pas d'eau, pas de chauffage. Donc je pousse à éteindre les lumières, à faire attention aux appareils électriques ». Elle souhaite que ses enfants intériorisent ces « façons de faire », cette sorte d'éthique. Sa fille semble se plier à cet ordre des choses dans le logement qu'ils occupent et qui s'y prête bien, mais qu'en serait-il dans un appartement où le confort ne serait pas équivalent en termes de chaleur ? Difficile de statuer sur le sujet. Son fils semble acquiescer aux propos de sa mère, qui l'interpelle comme pour exprimer qu'il ne respecte pas toujours de tels préceptes. Mais on a aussi observé que cette attention était très mesurée dans les faits. Il y a comme un découplage entre discours et pratiques.

Si l'on revient sur l'histoire des références pour agir en la matière, Géraldine s'y serait familiarisée « dans le temps, en apprenant dans différentes situations plus ou moins difficiles et par conscience aussi ». Elle renvoie là certainement à sa formation, son parcours résidentiel erratique, précisant qu'il n'y aurait quasiment aucun rapport avec son enfance, car ses « parents n'en parlaient jamais, être chauffé, prendre un bain chaud était normal ». En dehors de cette position, qui semble de principe, rien n'indique qu'elle fasse ce que les pouvoirs publics affectent de qualifier d'« éco-gestes » et il est certain qu'elle n'utilise pas de matériel économiseur d'énergie (moins de la moitié d'ampoules à basses consommations, une seule multiprise avec interrupteur repérée, pas un seul thermomètre remarqué, etc.).

Examiner de plus près, autant qu'il est possible de le faire avec les données disponibles, les choses apparaissent finalement de manière paradoxale dans ce registre. Si Géraldine dit vouloir transmettre des « pratiques économes en énergie » à ses enfants, on peut la croire sur parole dans l'absolu, même en l'absence totale d'objectivation de ce qu'est une économie d'énergie au sens savant du terme. Ici, le phénomène de la rupture avec la consommation d'énergie n'est jamais que sous contrainte de l'équipement disponible et du déterminisme du cadre bâti. On ne peut pas non plus examiner dans cette configuration des références trop fortement associées à un raisonnement de type économique savant ou institutionnel strict ou à un ordonnancement de références mettant le calcul économique au premier plan en matière d'économie domestique : pas de connaissance du tarif de l'abonnement, aucun rapport précis au signal des prix, pas de mesure en temps réel de la consommation.

De surcroît, en disant qu'elle ne n'a pas été « éduquée » aux pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie durant son enfance – les choses matérielles étaient remises à un

ailleurs, on le rappelle – Géraldine laisse entendre qu'elle aurait forgé ses références empiriquement, au fil de sa trajectoire. On peut la croire, là encore, mais il est plus probable que ses références pour agir soient le produit de la tension entre ses origines et son appartenance, que j'ai tenté de souligner plus haut, par une sorte d'effet réflexif autour d'un thème qui semblait aller de soi durant son enfance et qui, à un moment donné de sa trajectoire, vient se poser comme problème possible dans le temps. Cette tension s'observe ici entre le souhait de ne « pas se priver du confort minimal » (donnée objectivement intériorisée durant sa socialisation primaire) et celui de maintenir un équilibre éducatif en la matière qui soit plus adapté à sa nouvelle situation sociale et économique<sup>247</sup>.

On peut en attester en creusant plus avant son rapport intellectuel aux thèmes du développement durable, de la transition énergétique et aux économies d'énergie. Géraldine s'emporte quelque peu quand ces mots d'ordre là sont évoqués par moi. Elle dit par exemple avec beaucoup de vigueur que là, pour elle, ce sont des débats :

« inutiles, une mascarade [...] l'Occident, les élites, ont exploité les ressources et maintenant, quoi ? On vient faire chier le petit, le quidam pour lui mettre trois ampoules à basse consommation ? Mais c'est n'importe quoi. C'est par l'éducation et le rapport aux autres qu'on y arrivera, pas en tapant encore sur les pauvres. »

Il n'est pas exclu, là encore qu'on se trouve face aux thèmes de l'éducation, de l'autonomie, peut-être encore des références aux positions politiques de ses parents, qui feraient lien avec l'étendue de sa trajectoire sociale et la tension sociale, quasi-ontologique, qui la traverse.

Finalement, il n'y a guère que la consommation alimentaire qui paraît faire l'objet d'une réserve en matière d'économie calculante possible. Nous n'abordons ensemble que brièvement cet aspect, suffisamment néanmoins pour que Géraldine me précise que c'est là son poste budgétaire le plus important (ce qui est objectivement erroné, puisque le logement est en première position) en raison de la présence de ses enfants. Elle détaille : « parfois les enfants ouvrent le frigo, et il n'y a rien. Mais ça ne dure jamais longtemps ». Quand elle souligne qu'il y a des priorités dans son budget : « l'urgent », c'est « l'alimentaire », à laquelle elle fait

---

<sup>247</sup> En ce qui concerne l'énergie liée à la mobilité, Géraldine se déplace essentiellement à pieds (son emploi de formatrice est situé juste à côté de chez elle, le collège de son fils également). Elle possède néanmoins une voiture « pour [se] rendre à [ville distante de 20 km], à [son] cabinet le samedi ». Il lui est arrivé de ne plus pouvoir « mettre de l'essence, là c'est dur » pendant les périodes durant lesquelles elle a rencontré des difficultés financières. Celles-ci semblent néanmoins appartenir au passé, à l'en croire. Elle reste néanmoins une utilisatrice très modérée de son véhicule, se déplaçant à pied la plupart du temps. Cet indicateur de l'usage de l'automobile qui, une fois encore, la classe plutôt dans un univers de pratiques proches des catégories cultivées de grande ville (Grossetête, 2012).



explicitement mention. Je ne sais pas grand-chose de ses préférences ou de ses références en la matière, en dehors du fait qu'elle exècre le discours « bio », trouvant cela idiot dans les conditions actuelles du développement de l'économie. Elle, privilégie les commerces de proximité, « même l'épicerie pas du tout bio du coin ». Il faut noter que dans le quartier où réside Géraldine, il existe plusieurs magasins « bio » ou distribuant des produits issus de cycles commerciaux courts. Mais sont implantées aussi deux enseignes de grande distribution discount de produits étiquetés « Bio ». Je ne sais pas laquelle de ces deux faces du commerce bio elle dénigre alors. De plus, je sais aussi qu'elle se rend fréquemment pour faire ses courses dans un supermarché de grande distribution à quelques centaines de mètres. Celui-ci correspondrait plus aux limites de son budget, ce qui peut suggérer une attention à la dimension économique et marchande de l'alimentation, entendue ici, même relativement, comme une consommation à part entière dans un sens proche du sens savant. Il est indéniable toutefois que c'est sur cette dimension qu'elle place l'aiguillon de ses priorités en matière d'économie domestique, justifiant cela par la présence de ces enfants.

### **9.1.5 Paupérisation des catégories intermédiaires et « appropriation » de la précarité**

Si Géraldine se considère comme faisant partie des classes pauvres, un regard plus distancié peut faire apparaître plus certainement un appauvrissement relatif vis-à-vis de situations de référence : sa prime enfance, sa mise en couple – dont le principe de vision est la stabilité et une assise matérielle plus aisée qui se trouvent consacrées dans un rejet des préoccupations matérielles. Les descriptions qu'elle donne de sa situation présente et passée, traduisent la réalité d'une trajectoire de déclassement progressif et de révision sous contrainte de certains éléments de son existence quotidienne : loisirs, rapports familiaux, rapport au travail ; cependant ni l'énergie ni l'alimentation objectivement. En résumé, il semble que Géraldine se détache en partie d'une certaine forme de vie, bourgeoise bohème, pour adopter les caractéristiques (au moins en apparence) d'une autre, associée à la précarité, bien qu'elle ne transige pas sur tout en la matière. La manière dont elle envisage, de façon renouvelée, l'épargne et la stabilité dans l'emploi, y prêtant attention malgré l'absence de socialisation ou d'appétence au début de sa vie adulte, en est un bon indicateur.

Ce qu'elle semble percevoir comme des ruptures biographiques successives ou concomitantes (maladie, séparation, déménagement, instabilité professionnelle) n'empêchent pas que l'attention à son budget domestique en reste « très lâche » et c'est-à-dire manié sans rigueur analytique particulière, rappelant la mise sous silence de cet aspect au cours de sa prime

enfance. Toutefois, si l'on peut considérer que dans le passé (où les revenus de son ménage étaient plus conséquents et où l'état de sa situation : enfants plus jeunes, coût de la vie moins élevé) cette approche « détachée » du budget était soutenable, voire enviable en raison de la teinte de liberté qui lui était certainement conférée, la configuration actuelle de sa forme de vie conduit Géraldine à être plus ou moins sujette de l'urgence économique et à se révéler plus attentive à ce thème.

Néanmoins, être soumis à l'urgence économique n'interdit pas à l'agent de réaliser des arbitrages budgétaires en fonction de références extérieures à l'urgence économique. Ainsi, Géraldine privilégie-t-elle, par exemple, l'alimentaire et le loyer au détriment des soins, des loisirs ou des taxes en tout genre. Elle peut euphémiser cette situation en puisant dans son répertoire de références pour agir, parfois pour la légitimer et lui donner le caractère d'un trait de sa volonté. Mais il ne faut ainsi pas s'y tromper. Tout semble renvoyer dans sa situation à une tension entre références issues de la prime enfance et références forgées au fil de la trajectoire sociale, plus en définitive qu'à une rupture ou à une attention accrue (qu'on pourrait légitimement interpréter comme telle d'un point de vue extérieur) au thème de la modération énergétique ou au signal des prix en matière d'économie domestique. Ses silences, ses approximations sur ce thème et son positionnement social relativiste en attestent.

On peut finalement retenir trois éléments principaux vis-à-vis des arbitrages de Géraldine en termes de références pour agir et d'économie domestique au quotidien. Premièrement, ses arbitrages sont conclus sans plan ou sans projet explicite, sans calcul économique savant, mais presque uniquement par rapport à une forme de vie et une identité sociale représentées comme « le minimum acceptable pour elle ». Tout se passe comme s'il s'agissait de quelque chose de diffus, d'intériorisé (le lecteur se souvient peut-être de ses « intuitions » budgétaires, décider « en gros »), mais présent constamment au cœur de ses manières d'agir, à tout le moins de la description qu'elle en donne.

Cette forme de vie, qu'il s'agit de maintenir, encore, et malgré les difficultés, semble s'étalonner à une sorte d'identité mixant sa situation propre et celle de ses origines. Ce n'est pas ou l'un ou l'autre et c'est bien cela qui me semble intéressant. La contrainte économique apparaît ici comme une manière commode de décrire des dimensions enchevêtrées entre références strictement calculatoires, qui sont prises en gros, et plutôt en référence à un positionnement social. Se référer à quelque chose comme une réalité économique marchande, à la consommation au sens savant et institutionnel, semble ici plutôt être un registre descriptif du langage ordinaire de l'enquêtée et non analytique.

Deuxièmement, les arbitrages en matière de références pour agir accomplis par Géraldine sont orientés par ses ressources matérielles et symboliques et pas uniquement économiques. On peut penser à ce titre à la pratique de lecture qu'elle dit mobiliser comme compensation de la réduction de ses loisirs. Cela montre qu'une épreuve financière (pratique, réflexive) fait percevoir quelque chose comme la nécessité d'un calcul économique, même grossier (à « l'intuition », en « gros »), en l'absence de socialisation économique formelle à ce propos. Cela montre que ces épreuves déclenchent effectivement la réflexivité des individus, que celle-ci n'advient pas pour ainsi dire en dehors d'une situation qui en impose la nécessité. Mais on est aussi obligé d'admettre qu'elles ne font pas accéder tel quel au raisonnement économique savant et institutionnel. Ainsi Géraldine n'impute pas de coût à sa nouvelle sédentarité. On doit corrélativement concéder que son arbitrage est orienté par sa socialisation et ses ressources disponibles, et l'on peut comparer aux autres portraits jusqu'à présent exposés pour s'en convaincre.

Il y a lieu de relever, enfin, que l'entrée de Géraldine dans son logement actuel ne s'est pas faite dans l'urgence et qu'elle a, en partie, pu sélectionner à travers ce logement des éléments de confort (comme le fait de l'ensoleillement, du chauffage inclus dans les charges, etc.) et de situation géographique qui lui permettent aujourd'hui d'amortir « le coût » de la conservation de ce confort, mais aussi le coût de son relatif déclassement. C'est une propriété qui est relativement moins mobilisable pour les populations les plus précaires qui, bien souvent dans l'urgence de se loger (en raison de multiples refus ou par crainte anticipée de ceux-ci), se trouvent dans l'obligation d'accéder à des logements (insalubres, énergivores, inconfortables) qui les mènent parfois à des situations financières plus compliquées encore (Lees, 2014).

En ce qui concerne spécialement les pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie de Géraldine, la configuration de sa situation l'amène, en tout cas pour l'heure, à être à l'écart de difficultés trop urgentes en la matière. Elle est sensibilisée *par expérience* à ne pas voir déborder *la consommation comme problème* se mettant alors à l'écart du stigmate de « mauvais consommateur » (cf. chapitre 7) et l'on observe plus explicitement qu'elle souhaite, peut-être plus directement que ne l'avaient fait ses propres parents, transmettre aujourd'hui à sa manière cette disposition à ses enfants. Éventuellement pour leur permettre d'anticiper encore mieux l'avenir qu'elle ne l'a fait elle-même et de maintenir l'appartenance à une catégorie de population et à une forme de vie à laquelle elle se rapporte sans cesse, parfois pour la rejeter comme trop lourde à porter, parfois pour en tirer matière à justification ou ressources. La possibilité même d'autonomie de la « consommation » par rapport aux autres dimensions de l'existence apparaît en définitive toute relative dans cette configuration.

## 9.2 Une ascension sociale bien protégée par des pratiques de prudences : Hélène Ramon, 38 ans, séparée, une fille de onze ans, prothésiste dentaire

« Je n'ai aucun problème avec l'énergie », voilà en substance la manière dont Hélène présente son rapport à cette dimension du quotidien lors de l'évocation du thème au cours des premiers échanges. Aucun problème avec l'énergie et, si on l'en croit, aucun problème du tout du point de vue des finances domestiques : « *ici*, tout est bien géré » précise-t-elle, comme voulant écarter d'emblée les représentations souvent ancrées au sujet des « mères célibataires vivant en HLM ». Ce qui semble importer pour Hélène en termes de référence pour agir en matière de pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie comme pour d'autres domaines de la maison, on le verra, c'est en réalité le *ici*, dont elle ponctue sa phrase<sup>248</sup>.

### 9.2.1 Une populaire enfin stable

Hélène vit avec sa fille Marina, âgée de 11 ans. Je rencontrerai également sa mère Rosa, 68 ans, lors d'un des deux entretiens menés à son domicile. Le père de Marina, Éric, est évoqué de nombreuses fois durant les échanges. Hélène et lui sont séparés depuis 2012. Ils entretiennent, d'après elle, de bonnes relations et partagent la garde de Marina d'un commun accord. Hélène occupe actuellement un appartement dans un quartier d'habitat social d'une grande ville du nord du département d'enquête et lui vit dans l'hyper centre de la ville. Le secteur où réside Hélène est relativement proche de celui-ci en réalité, il faut en effet seulement 10 minutes de marche pour le rejoindre. Le quartier est également bien desservi par les transports en commun et dispose de nombreux services (un centre commercial, une cité administrative, de nombreuses associations apportant des aides diverses aux habitants, des cafés et des snacks, un musée se trouve aussi non loin). Cette situation plutôt positive pour un quartier populaire<sup>249</sup> ne doit pas tromper. Le quartier n'est pas « très prisé », souligne Hélène. Les immeubles de l'îlot HLM où elle réside sont par exemple défraîchis. La petite place au centre est une dalle de béton peu

---

<sup>248</sup> Hélène a d'abord été sollicitée dans le cadre de l'enquête par entretien standardisé présentée au chapitre quatre. Après un premier échange, j'ai souhaité l'interviewer de nouveau afin d'approfondir certains points évoqués la première fois. J'ai alors précisé que cette deuxième rencontre n'avait pas de lien avec l'enquête initiale. La durée totale des entretiens est d'environ quatre heures.

<sup>249</sup> Le quartier peut être considéré comme populaire à partir de deux indicateurs. Premièrement, du point de vue de sa composition socio-économique, car il est majoritairement peuplé d'actifs sans emploi, d'employés et d'ouvriers. On peut aussi le qualifier de « populaire » relativement aux conditions économiques : la part des ménages dont le revenu est inférieur à 60 % du revenu médian est de 55,7 % au moment de l'enquête. Il ne s'agit pas ici nécessairement du populaire évoqué avec plus de précision dans d'autres parties de la thèse et qui a plutôt trait à des formes d'éloignement de la culture dominante et à des formes spécifiques de salariat. Source : INSEE, données politique de la ville, 2013. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2500477>.

accueillante, contrastant avec la verdure environnante qui borde les routes. De plus, « le quartier a mauvaise réputation, malgré sa proximité avec le centre-ville ».

Hélène connaît d'ailleurs très bien ce quartier pour y avoir grandi. Comme beaucoup de personnes y ayant grandi, ses origines sociales se trouvent du côté du salariat d'exécution très représenté ici. Ainsi, son père, François, a exercé de nombreuses années en tant qu'ouvrier carrossier. Il a « même eu son affaire un moment ». Son entreprise a fermé ses portes au bout d'une dizaine d'années, ce qui l'a conduit à retourner vers le salariat, dans le domaine automobile toujours, où il occupera plusieurs emplois successivement, avant de connaître de nouveau le chômage aujourd'hui. François a aussi connu une période d'arrêt maladie, vraisemblablement longue. À la suite de celle-ci, Hélène obtient le recrutement de son père au sein de l'entreprise de prothèse dentaire qui l'emploie elle-même depuis son entrée dans le monde professionnel. François est recruté en qualité de mouleur (ouvrier non qualifié), un poste qu'il occupe encore aujourd'hui.

Rosa, la mère d'Hélène, est d'origine brésilienne<sup>250</sup>. Elle a principalement « géré » le foyer familial. Après son divorce, elle occupe des emplois non qualifiés afin de subvenir à ses besoins de manière autonome. Elle est maintenant à la retraite. Le seul frère d'Hélène a une formation de cuisinier. Hélène et sa mère le décrivent comme « professionnellement instable » par contraste avec sa sœur qui, elle, ne l'est objectivement pas.

Titulaire d'un BTS de prothésiste dentaire, Hélène exerce en effet ce métier depuis l'obtention de son diplôme à l'âge de vingt ans. Son activité professionnelle est essentiellement artisanale. Elle occupe un poste de fabrication de prothèse, très minutieux, « qui demande beaucoup de concentration ». Cet emploi semble lui convenir. Nous évoquons peu, finalement, sa trajectoire scolaire, son rapport à l'école ou celui de son frère. C'est sa mère qui reviendra principalement sur ce thème au cours de nos échanges, en répondant à la place de sa fille sur toutes les questions évoquant ces dimensions.

En l'occurrence, Rosa se dit « fière » d'avoir vu sa fille réaliser des études supérieures puis trouver « une stabilité professionnelle », ajoutant qu'« elle a monté par rapport à nous [elle et son époux] ». Rosa affirme à ce propos que « ça n'a pas toujours été facile, leur père a fait des mauvais choix, des erreurs, ce n'était pas très stable ». Il semble cependant qu'Hélène et son frère aient eu une jeunesse plutôt tranquille, sans trop d'aléas, mais sans trop de liberté non plus, si l'on prend pour indicateur, très lacunaire, l'absence d'argent de poche, mise en avant

---

<sup>250</sup> Je n'en saurai pas plus, n'ayant aucune prise sur le thème des circonstances de son arrivée en France lors de l'entretien où, à ma surprise, elle était présente.

par Rosa et Hélène. La première ne paraît pas non plus leur avoir donné de responsabilité au sein du foyer familial d'origine, gardant le monopole de sa gestion jusqu'à la séparation avec François, intervenue au moment de l'adolescence d'Hélène. Ainsi, Rosa souligne qu'elle ne leur demandait pas de faire des courses ou des tâches ménagères, qu'elle ne les sollicitait pas, comme cela peut arriver dans les ménages populaires<sup>251</sup>, pour se rendre dans les administrations à sa place ou pour payer des factures *via* la poste, par exemple. Hélène aurait appris l'autonomie en grandissant, « avec les responsabilités » et, surtout, « après la naissance de Marina ».

Cette brève description du parcours d'Hélène interroge. Si l'affirmation « d'avoir monté » par rapport à ses parents semble, du point de vue professionnel au moins, tenir à l'examen des données, le fait de la rencontrer dans la même cité que celle de son enfance avec eux, séparée depuis quelques années à un âge où ses parents étaient encore mariés, oblige à mettre en discussion toute une partie de sa socialisation secondaire pour comprendre ce qui, *ici*, justement, fait ascension et ce qui fait qu'*ici*, certainement par comparaison avec la vie au foyer parental, « tout est bien géré » et comment ? Si Hélène a appris tout et toute seule, comme l'affirme sa mère, la proximité *de fait* avec ses origines sociales, une stabilité peut-être difficilement saisissable par la seule catégorie socioprofessionnelle ou la situation matrimoniale, appelle à une lecture plus attentive de sa trajectoire et de la rencontre avec différentes formes de vie et des références pour agir hétéronome par rapport aux origines en matière d'économie domestique. À bien y réfléchir en effet, la configuration de Géraldine examinée ci-dessus, dont les paramètres ne semblent relativement pas très éloignés de celle d'Hélène, avait entraîné une tout autre posture et à un tout autre discours de la part de l'enquêtée.

### **9.2.2 Une économie domestique à l'échelle d'un groupe de parenté ?**

On sait qu'Hélène est employée depuis le début de sa carrière par la même entreprise, « une grosse boîte [environ 50 salariés]. On est mal payé, mais j'ai de la stabilité ». Stabilité et fidélité à l'entreprise qui lui ont permis, comme je l'ai déjà indiqué, d'y faire recruter son père et aussi, un temps, sa mère comme employée de ménage. On peut voir là un profit indirect résultant d'une telle stabilité dans l'emploi : pouvoir être soutenue par le « patron » en cas de coup dur, le contenu du contrat ne se résumant pas ainsi dans ce cas à une question économique pour elle. Le mal « payé » est alors peut-être la contrepartie de ces gains latéraux aux ressources

---

<sup>251</sup> Le lecteur peut se rapporter aux trajectoires présentées dans le quatrième chapitre pour lire quelques exemples d'une telle pratique.

simplement matérielles tirés de l'emploi. Des profits ou des gains qui viennent aussi probablement compenser l'absence de mobilité interne au sein de cette entreprise.

Cette affirmation semble assez solide lorsque l'on sait qu'Hélène tirera également profit de cette situation en 2012, au moment de la séparation avec Éric, lorsqu'elle demandera et obtiendra sans grande négociation de réduire son temps de travail à 80 % afin d'être plus présente pour sa fille et de s'épargner l'emploi d'une assistante familiale. Ce changement entraînera certes une perte de salaire et Hélène dit que le manque à gagner l'a obligée à « freiner quelques sorties ». Elle estime cependant aussi que cela ne l'a pas décidée à modifier profondément sa forme de vie domestique. Au contraire, elle y aurait « gagné en qualité de vie ». Le choix de réduire son temps de travail à la suite de sa séparation lui a permis de mieux s'organiser vis-à-vis de la scolarité de sa fille et de réduire les frais de garde [on peut supposer une économie financière de ce point de vue] et « de gagner en stabilité par rapport à la petite [sa fille] », dit sa mère. Son lieu de travail est effectivement situé dans une zone commerciale à l'extérieur de la ville, ce qui la contraint à des déplacements journaliers en voiture et à accomplir « de longues journées, parfois de dix heures avec les embouteillages ». Gain de confort de vie et gain matériel semblent s'équilibrer dans cette situation.

On retrouve une stabilité semblable à celle du registre professionnel en ce qui concerne la trajectoire résidentielle d'Hélène. Comme indiqué, elle est née et a grandi dans le même quartier où elle réside aujourd'hui, mais pas dans le même îlot d'immeubles. Ses parents n'ont déménagé qu'au moment de leur séparation et « pas très loin » : son père réside à la lisière du quartier dans l'ancien logement familial et sa mère un peu plus loin en centre-ville, dans un appartement dont elle est aujourd'hui propriétaire grâce à la vente de leur ancien appartement, que loue aujourd'hui François. Chez sa mère, adolescente, Hélène partage la même chambre que son frère, une expérience qui ne semble pas lui avoir laissé les meilleurs souvenirs puisqu'elle s'en plaint ostensiblement. Elle quitte ce logement dès ses 19 ans et connaît quelques brèves expériences hors du quartier d'origine. Elle vit quelques mois en colocation, cohabite temporairement avec un premier petit ami. Autour de l'année 2001, Hélène, qui a alors 24 ans, rencontre Éric, 25 ans, qui est « cuisinier diplômé ». C'est une relation qu'elle sent tout de suite « plus sérieuse que les autres ». Elle décide rapidement de cohabiter avec lui dans un studio de 20 m<sup>2</sup> au nord de la ville, avec l'aide financière du père d'Éric, « qui est riche ».

La situation du couple se précipite dès la première année de cohabitation. Le « désir d'enfant » et l'impression d'être à l'étroit les conduisent à chercher un nouveau lieu de résidence. Au début de l'année 2004, ils se mettent alors en quête d'un nouvel appartement en sollicitant une agence immobilière et en mobilisant le réseau amical du père d'Éric. Une petite

annonce et quelques « bons contacts » vont les guider vers leur nouveau lieu de vie. C'est un « bel appartement » situé dans une zone aisée du centre-ville. « C'était un truc style bourgeois », précise Hélène. Elle me décrit longuement ce logement de « style ancien », pour lequel elle a eu « un coup de cœur ». C'était cependant un appartement sombre, mal isolé (des fenêtres vieilles avec un encadrement en bois, des écarts entre les portes et le sol laissant passer l'air) et « le propriétaire était un mec ultra friqué. Donc lui, il ne voulait pas entendre parler de travaux, mais en contrepartie, il faisait un loyer abordable ». Celui-ci était de 900 €, incluant les charges<sup>252</sup>, pour un logement de 100 m<sup>2</sup>, ce qui est, en effet, assez exceptionnel dans le centre de cette ville<sup>253</sup>.

Peu après l'installation et la naissance de Marina fin 2004, la situation intime du couple se dégrade. Très vite, Hélène cherche un nouveau point de chute et accède en 2006 à son logement actuel, en profitant des bonnes relations de sa mère auprès du bailleur social du quartier. Elle fera encore quelques allers-retours entre ces deux logements, laissant durant quatre ans « l'appartement de la cité » à la disposition de son frère. En effet, « ça allait mieux parfois avec Éric, il avait mis de l'eau dans son vin et moi aussi. Bon, pas assez visiblement puisque ça s'est quand même terminé ». Elle récupère définitivement son logement actuel en 2012, héritant au passage des loyers impayés de son frère.

On peut s'arrêter ici pour noter quelques points venant préciser et parfois infléchir ce qui a été dit jusqu'alors sur la trajectoire de cette enquêtée. En première analyse, l'ascension d'Hélène n'apparaissait selon moi pas si évidente. Pourtant, en regardant sa trajectoire conjugale, on peut déjà voir une sorte de petit déplacement à l'échelle de son groupe social, notamment par sa relation en partie hétérogame avec Éric (du point de vue du capital économique au moins, et aussi du capital social par le père de celui-ci). Sa trajectoire résidentielle permet également de renforcer cette idée. Contrairement à ses parents, qui ont quasiment toujours vécu dans la cité au moment de leur vie d'adulte, elle se déplace dans la ville. À une échelle statistique, ce déplacement géographique pourrait apparaître mineur. Dans le cas d'espèce, cependant, et dans la matérialité concrète de la ville comme lieu réel d'expérience et de jugement, le changement d'un quartier à l'autre semble se présenter comme « un saut » social : de la cité HLM au quartier bourgeois.

Ainsi, si la « mobilité » professionnelle d'Hélène est en grande partie relative vis-à-vis de ses parents, les autres dimensions de sa trajectoire sociale démontrent jusqu'ici pourquoi

---

<sup>252</sup> C'est-à-dire l'eau froide, l'entretien des parties communes et la taxe d'ordures ménagères.

<sup>253</sup> Le loyer médian au mètre carré est de 14,6 € dans la ville. Source : *Observatoire départemental des loyers du parc privé des Bouches-du-Rhône*, 2014.



Rosa peut dire que sa fille « a monté ». On observe plus de la stabilité ou une stabilisation précoce de sa trajectoire sociale au moins dans sa vie professionnelle, sa vie amoureuse et sa carrière résidentielle. Elle anticipe par exemple une séparation avec Éric, en accédant à un appartement avant l'effectivité de cette rupture, se ménageant à tout le moins une porte de sortie. Si la mise en couple n'est pas associée à un mariage, l'âge des conjoints à la naissance de Marina, inférieur à la moyenne pour leur catégorie socioprofessionnelle<sup>254</sup>, est peut-être un signe d'une volonté d'enracinement social. Les références au fait que l'alliance avec Éric était une belle union (du point de vue de son capital économique) ne peuvent que renforcer cet argument. Ce sont là autant d'éléments qui montrent la précocité d'Hélène à cristalliser sa position dans une légère ascension vis-à-vis de ses parents. Tout se passe en fait comme s'il y avait mise en œuvre d'une stratégie de stabilisation précoce de la trajectoire dans le cas d'Hélène, pour protéger prudemment une association relative. Cette stratégie prudente d'ascension se construit par contraste avec (et peut-être par crainte d'un retour vers) la situation connue durant l'enfance, et surtout de l'adolescence, susceptible d'être associée à la faillite de son père et au divorce de ses parents. Cette stratégie s'élabore peut-être aussi par opposition à son frère décrit comme « instable ». Hélène semble être celle qui réussit et qui porte les espoirs d'ascension sociale d'une famille modeste. Espoirs que poursuivra éventuellement sa fille Marina, qui fait l'objet d'une attention et d'une concentration de moyens (mobilisation de la grand-mère retraitée, protection vis-à-vis de l'influence du père, réduction du temps de travail).

Ce qui m'intéresse dans cette histoire, c'est que malgré l'hétérogamie apparente de son union et en dépit de son relatif déplacement social (à l'échelle des indicateurs statistiques, mais pas nécessairement de son expérience vécue), on peut s'interroger sur les changements effectifs de références pour agir en matière d'économie domestique. En effet, même si elle semble qualitativement transformer sa forme de vie dès ses vingt ans, il n'en reste pas moins que la cristallisation précoce de sa trajectoire a pu freiner une trop forte hétéronomie vis-à-vis de ses primo-apprentissages. De plus, s'il y a une certaine forme d'ascension subjective, en tout cas formellement, il n'y a pas forcément ici gain quantitatif par rapport à la situation de ses parents, ce qui fait en partie écho à la situation de Géraldine.

---

<sup>254</sup> L'âge moyen de la femme à la naissance du premier enfant est aujourd'hui de 28,5 ans en moyenne en 2015 (Volant, 2017). Néanmoins, dans la catégorie sociale des diplômés du supérieur (Hélène et Éric sont diplômés du supérieur professionnel) cet âge moyen est de 31,7 ans (Volant, 2017). Or, lorsque Marina vient au monde, Hélène « n'a que » 28 ans et Éric 29. Il faudrait peut-être ramener Hélène et son compagnon dans le giron des personnes moins diplômées du fait de la nature de leur activité professionnelle et de leur entrée précoce dans l'emploi stable.

### 9.2.3 Une stratégie bien adaptée aux conditions objectives d'existence

Par bien des aspects, la situation financière d'Hélène n'est effectivement pas vraiment aisée, voire moins aisée que celle de ses parents au même âge. Il est dans ce cas possible que la stratégie de stabilisation précoce de sa trajectoire sociale que je lui prête soit un bon moyen pour faire de nécessité vertu en la matière. Son salaire mensuel est de 1 350 € et l'on peut imaginer que ce montant est proche du montant de son salaire lors de son recrutement il y a vingt ans, dans la même entreprise qu'aujourd'hui. Elle perçoit un complément de 160 € d'allocation pour le logement. Je suppose qu'Éric verse une pension alimentaire, sans pouvoir l'attester. Je ne sais rien en revanche d'éventuels avantages matériels dont elle peut bénéficier auprès de son employeur (chèque cadeau, restaurant, voyage, etc.).

Le tableau des dépenses et charges est le suivant : loyer résiduel, 206 € ; communication (internet et téléphone mobile), 70 € ; alimentation et produits ménagers, entre 300 et 400 € par mois ; mutuelle et assurance, 75 € par mois ; dépenses autres (vêtements, sorties, achats pour sa fille), environ 200 €. Hélène ne connaît pas le montant de ses factures d'énergie. En consultant ses factures, j'apprends qu'il est de 53 € mensuel<sup>255</sup> ; enfin le remboursement d'un crédit à la consommation de 89 €. Elle s'acquitte également chaque année d'une taxe d'habitation de 500 € (50 € par mois) et devra payer « certainement les impôts, l'an prochain ». Il lui reste donc environ 460 € chaque mois si l'on en croit. Elle ne mentionne cependant ni économie ni épargne, pas plus qu'elle n'évoque d'éventuelles dettes autres que son crédit à la consommation.

L'éventuel soutien familial semble être aujourd'hui principalement non monétaire. Sa mère lui apporte son aide pour la garde de Marina en fin de journée, parfois le soir lorsqu'elle sort. Son père l'a aidée financièrement dans le passé, au moment de solder la dette de loyers accumulés par son frère au sein de ce même logement. Hélène n'a jamais, semble-t-il, sollicité les services sociaux pour une aide financière. On peut la croire parce que tout paraît mis en œuvre par elle pour contourner ce genre de situation susceptible de la renvoyer à ses origines populaires, ce qui ne manquerait pas de fragiliser son sentiment d'ascension sociale.

Pour son mode de comptabilité domestique, Hélène prétend bien « faire attention. En fait [elle] regarde régulièrement [s]on le solde de son compte bancaire sur internet, par téléphone. C'est plus facile maintenant [sous-entendant : avec un compte bancaire consultable en direct sur les appareils mobiles] ». La fréquence de ses « coups d'œil » est variable : de

---

<sup>255</sup> Elle possède un abonnement 6 kva, avec une option de tarification différenciée entre heures creuses et heures pleines. Hélène sait qu'elle bénéficie d'une tarification différenciée entre heures creuses et pleines, mais n'est pas très précise sur les périodes d'effectivité de celle-ci.

plusieurs fois par semaine à quelques fois en une seule journée lors des jours de paie. Avant d’user de cette technique, Hélène regardait son solde de compte directement au guichet de sa banque, par exemple après le travail, ce qu’elle continue à faire parfois. Elle n’a pas de tableau formel d’entrées/sorties monétaires et elle ne semble pas procéder à des calculs mentaux ou des opérations analytiques<sup>256</sup> concernant son budget, opérant essentiellement par estimation dit-elle. Elle précise qu’elle « sai[t] à peu près, voilà [elle] ne calcule pas dans le détail, mais [elle] sai[t], et c’est suffisant ». Ce mode de comptabilité apparaît en tout cas rigoureux relativement à la situation connue lors de la cohabitation avec Éric. Lui « était extrêmement dépensier » et, malgré un salaire de 2 400 €, « arrivait à être dans le rouge tout le temps ». Elle me dit que le père de ce dernier (aisé, d’après Hélène on s’en souvient) avait pris le parti, depuis leurs premières années de mise en couple, de venir « éponger les écarts de son fils ». Hélène décrit cette expérience avec un air détaché montrant qu’elle s’en sort mieux à présent :

« En gros, c’était n’importe quoi. Dans le dernier appartement, il ne payait plus rien et quand son père ne mettait pas la main à la poche, c’était moi, avec mon petit salaire qui assumait tout, alors à la fin j’assumais plus rien du tout ».

À cette période, elle est obligée de faire des choix et privilégie de payer le loyer et l’alimentation, « quand on a une fille, on n’a pas le choix » affirme-t-elle, ce qui fait écho aux propos que Géraldine tenait également au sujet de ses enfants. Hélène, elle, s’étonne même de mes questions au sujet de l’énergie comme priorité. Ainsi, concernant les factures d’énergie, elle prétend qu’elle « laissai[t] de côté, bien sûr on recevait des relances, mais c’était moins urgent que le reste [l’alimentation], on ne coupe pas l’énergie, alors que la bouffe... ». Cela démontre à mon sens que, dans cette situation, la distance à tout ce qui concerne une évaluation quantitative du bien énergie est bien réelle et que le rapport entretenu par l’enquêtée est plus proche du *droit à l’énergie* ou d’un raisonnement sous forme d’abonnement illimité.

Le couple continue à sortir « beaucoup » en soirée et Éric consomme du cannabis quotidiennement à son retour du travail, parfois tard dans la nuit : « il était accro, complètement, c’était énorme sa consommation ». Évoquant cette période plus difficile, Hélène soutient qu’elle n’a jamais hésité, durant son enfance comme en étant adulte, à procéder à des « augmentations » de courses, c’est-à-dire à dissimuler des marchandises pour ne pas les payer

---

<sup>256</sup> Ce que tend à confirmer le moment où, lors de notre seconde rencontre, nous réalisons une sorte de tableau des dépenses et entrées, qu’elle établira de manière approximative. Elle s’étonnera ainsi de la somme dont elle est supposée disposer après déduction de toutes ces dépenses, ce qui nuance la fiabilité des données reportées plus haut.

[sa mère s'offusque, mais Hélène lui rappelle que c'est son père qui lui a appris cette technique « on cachait des barres chocolatées, avec lui »].

Par contraste avec ce moment de difficultés financières vécu avec Éric, l'entrée dans la « monoparentalité » paraît lui apporter de la sérénité et lui permet de renouer avec la stabilisation qu'elle semble, tout comme Géraldine, mais plus explicitement, rechercher : « avant je stressais tout le temps [sa mère confirme, précisant qu'« elle claquait tout le temps des dents »], maintenant, je suis tranquille, je gère seule, c'est moins riche, mais plus tranquille ». Cette crainte de l'instabilité, c'est peut-être aussi celle du retour complet aux origines sociales. Déjà de retour au quartier, ce quartier « qui n'est pas prisé », Hélène semble avoir redouté que la situation en revienne de surcroît aux difficultés de son adolescence, en partie liées justement à cet endroit. Tout se passe comme si la volonté de cristalliser sa position sociale à l'aide de pratiques prudentes en matière domestique et budgétaire lui servait d'armature pour stabiliser une trajectoire encore un peu sur le fil, mais comprise par elle et les siens comme ascendante.

#### **9.2.4 Des pratiques domestiques prudentes protégeant une ascension sociale relative**

Revenons au logement actuel d'Hélène afin d'examiner plus en détail ses pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie et la manière dont celles-ci peuvent participer de cette stratégie de stabilité lui permettant de se percevoir en ascension par rapport à ses origines sociales.

L'appartement de type 3 qu'elle occupe est d'une surface de 70 m<sup>2</sup>. Si l'immeuble est défraîchi, la cage d'escalier qui conduit jusqu'au deuxième étage est propre et le logement me paraît personnellement très accueillant. Il y a un chauffage dans chaque pièce, du double vitrage, rien de remarquable en termes d'architecture intérieure, mais rien de désagréable. Le tout est meublé de façon coquette et non ostentatoire. Les équipements « classiques » d'un ménage y sont présents : ordinateur, téléviseur, table basse, canapé. Hélène résume l'ambiance générale du domicile en soulignant qu'il n'y a ici « aucun problème ». L'équipement de la maison, hormis une télévision de facture récente « achetée il a quelques semaines », ne laisse pas penser à l'existence de crédit supplémentaire à la consommation et confirme les affirmations d'Hélène à ce propos.

Cette harmonie apparente entre les aspirations d'Hélène en termes de résidence, de stabilité et son logement actuel, trouve peut-être une explication dans la période tumultueuse qu'elle a connue dans son précédent logement, le fameux appartement « style bourgeois » sur lequel elle est revenue longuement. Celui-là était « très beau, avec des trucs autour des lumières

et de la cheminée [des moulures], des tomettes, un jardin [avec du vis-à-vis] ». Ce logement, loué durant près de cinq ans avec Éric, leur permettait d'être « à l'aise, pour la petite notamment ». Le logement était cependant mal isolé « il y avait aussi de la moisissure, des trucs moyens ». Malgré cela, plusieurs caractéristiques semblent amener Hélène et Éric à avoir un « coup de foudre » pour cet appartement, comme déjà suggéré : le rapport prix/surface, bien entendu, mais aussi l'effet de statut social associé à un tel type de logement, l'aise qu'on peut y prendre, tout comme le fait, qu'« Éric, ça lui allait bien, il [ne] veut pas être avec certains types de gens, comme ici [comprendre des populations associées à l'immigration], il a un certain *standing* ». Finalement, cet appartement les classait à l'image de ce qu'il voulait être : des personnes respectables ou à tout le moins semblait attester de l'ascension sociale d'Hélène, par son couple, par la naissance de Marina, par sa stabilité professionnelle, dans « un beau cadre ».

Ces deux expériences, l'« appartement bourgeois » et l'« appartement HLM », signalent peut-être deux périodes distinctes et en tension de l'existence d'Hélène : une certaine aspiration sociale et un retour redouté vers ses origines sociales populaires. Le cadre bourgeois de l'ancien appartement pourrait être le lieu d'une vie vécue un peu trop haute, comme lorsque Hélène évoque l'idée que son ex-compagnon « vivait largement au-dessus de ses moyens à ce moment-là ». Le cadre HLM, plus maîtrisé, lui permet de regagner stabilité et sécurité, protégeant ainsi son ascension sociale relative. Ce sont aussi ces deux expériences qui sont les plus significatives en termes d'apprentissages, en contexte d'autonomie résidentielle, pour ce qui concerne ses références en termes de pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie. Hélène précise ainsi que « c'est là que [qu'elle a] appri[s], à gérer, ce que c'était de payer les factures, être en galère ». Un apprentissage entre aspiration, appartenance et origine sociale, me semble-t-il. Sa mère renchérissant d'ailleurs d'une certaine manière lorsqu'elle affirme que « ce n'est pas à l'école qu'on lui a appris tout ça, oui », sans même mentionner un instant l'apprentissage qu'elle aurait pu, elle-même, lui transmettre. À titre d'exemple, Hélène évoque son changement d'attitude entre les différents états des lieux d'entrée dans ses appartements, si elle ne fut pas très attentive pour le premier elle le fut bien plus pour celui de son logement actuel. Profitant de son expérience antérieure, elle a prêté spécialement attention « aux vitrages, aux chauffages, parce que payer de grosses factures, comme celles qu'on a eues dans l'ancien appart, *ça te tire vers le bas* ».

Pourtant, du point de vue de ses pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie, on ne peut pas dire qu'Hélène se place véritablement dans le cadre des références du raisonnement savant, comme on l'a déjà aperçu avec sa faible connaissance des coûts et des modalités de sa

fourniture domestique. Elle n'ordonne en tout cas pas son raisonnement par une primauté accordée au calcul analytique et à l'anticipation, même si elle a pu autonomiser, d'une certaine manière qui lui est propre, c'est-à-dire plutôt comme un droit, les dépenses d'énergie domestique. Elle ne connaît pas le montant de ses factures mensuelles et ne mentionne pas d'autres fournisseurs d'énergie que les fournisseurs historiques [sa mère précisant même, « les autres de toute façon, ce sont des charlatans » sans qu'Hélène ne la contredise]. Elle sait que dans son logement « tout est électrique, il n'y a pas trop de problèmes à vrai dire ». Elle souligne que le confort est acceptable, même s'il « fait trop chaud l'été ».

Si, pour cet appartement, elle ne prête pas attention au montant en euros de ses factures et n'objective pas ses pratiques à partir d'instruments de mesure, j'y reviendrai plus bas, elle se souvient d'une situation différente dans le précédent logement occupé avec Éric. En effet, « c'était presque 600 € tous les trois mois » [de facture auprès d'EDF]. Éric et elle accumulaient les impayés, les lettres de relance : « on n'était pas bien, on avait envie de mener une vie sympa, mais le moment de payer les factures a finalement ramené sur terre ». En réalité, ici se lit le fait que les rappels à l'ordre du fournisseur peuvent être un moyen d'accès à une réflexivité sur les pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie, lui ouvrant une lecture de celles-ci, ce qui ne l'empêchait guère de remettre ses factures « à plus tard » et de privilégier des postes budgétaires plus impératifs de son point de vue ou de celui de son compagnon. C'est d'ailleurs moins le prix que la menace judiciaire qui est à saisir comme « signal » pertinent ici. Cette réflexivité, de plus, ne la contraignait pas dans sa consommation notamment en termes de chauffage et d'eau chaude :

« C'était dur à chauffer, alors on chauffait, avec un enfant tu peux difficilement faire autrement. Mais l'appartement, il y avait des courants d'air, à travers la cheminée, les boiseries n'étaient pas étanches, bref c'était vraiment compliqué. »

Cet agencement du logement le rendait aussi « agréable l'été, avec l'impression qu'il y avait la climatisation ». Ce cadre déterministe hérité du bâti pesait sur leurs pratiques et leurs finances, et d'une certaine manière sur leur position sociale, ou en tout cas telle qu'ils l'imaginaient à partir d'un certain nombre de pratiques (sociabilité, consommation de plaisir, logement surclassant le ménage). Ainsi, lorsque Hélène dit que, pour Marina, on ne peut « pas faire autrement » que d'avoir un appartement présentant un standard minimal de confort, il s'agit peut-être d'une manière de se mettre en règle, de ne plus outrepasser les règles, comme lorsque le paiement des factures était remis à plus tard, et finalement de se conformer à quelque chose comme sa position sociale et économique.

En comparant tout cela avec la situation effective au sein de l'actuel logement d'Hélène, son raisonnement sur les pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie : « chauffer quand il y a besoin », ne change toutefois pas ostensiblement par rapport à la période précédente. En effet, si elle précise « faire attention à sa consommation », Hélène dit aussi toujours chauffer « au ressenti » (ce ressenti qui lui sert aussi d'étalon pour son budget d'une certaine manière comme on l'a vu), mais l'appartement, la structure objective de la consommation si l'on veut, est ici tout à fait propice à une consommation d'emblée maîtrisée. Il n'y a par ailleurs aucun moyen d'objectiver le niveau de mobilisation d'énergie : pas de thermomètre, de wattmètre sur les appareils, elle ne relève pas son compteur (qu'elle peine à trouver) ; le ressenti est dès lors la seule modalité possible d'évaluation de l'efficacité de la technique.

On peut noter en passant que l'évocation de l'énergie renvoie chez Hélène principalement aux modalités de chauffage et à l'eau chaude et rien d'autre. Ainsi, elle ne précise rien, sauf à la chercher directement sur ce terrain par une relance, du fonctionnement des appareils électriques, de son mode de cuisson. Elle note en revanche son utilisation d'ampoules à basse consommation, sans qu'il soit possible d'étudier plus avant la provenance d'une telle pratique (peut-être la dépendance au « sentier » de la distribution), car elle affirme n'avoir jamais reçu de conseils en économie d'énergie de qui que ce soit, rajoutant que « ça va, on sait faire avec de l'expérience ». Peut-être est-ce une influence parentale. En effet, sa mère évoque ce type d'équipement à un moment pour souligner qu'Éric « n'en voulait pas. Il n'aimait pas la lumière blanche, il se plaignait tout le temps », sur un air dédaigneux pour son ancien beau-fils.

Hélène n'adopte pas le même mode de gestion pour les autres registres de son économie domestique, notamment l'alimentation. Elle y voit son poste budgétaire le plus important et les mentions faites précédemment à ce sujet semblent indiquer qu'il en a toujours été ainsi<sup>257</sup>. Mes observations m'ont seulement permis de constater deux dimensions de ses achats alimentaires. Premièrement, son lieu d'approvisionnement principal. Le jour où nous nous rencontrons pour la première fois, elle revient des courses, un caddie plein. Elle l'a rempli dans le supermarché voisin. J'en déduis qu'elle fait des courses assez conséquentes à une fréquence bien arrêtée tout au long du mois. Ce qu'elle confirme plus ou moins. Ses placards sont pleins, voire débordants. Elle stocke les aliments, prévoit et provisionne. Deuxièmement, elle ne semble pas privilégier les produits « bas de gamme » ou les « premiers prix ». Les produits de « grandes marques » ne

---

<sup>257</sup> Le lecteur se souvient peut-être que Géraldine déclarait la même chose. Pourtant, dans un cas comme dans l'autre, ce sont bien les dépenses de logement qui pèsent le plus sur leur budget.

sont pas rares dans ses placards ou parmi les marchandises rangées dans son réfrigérateur en ma présence. De plus, elle complète « à l'envie » par des aliments plus chers et supposés de meilleure qualité.

On peut constater que contrairement à Géraldine, qui se trouvait dans une situation de déclassement relatif, l'orientation d'Hélène pour décrire ses pratiques est moins portée par l'inquiétude et plus assumée comme stratégie explicite, comme un vrai rapport de prudence. Le sens du « il ne faut pas se priver » qu'elles énoncent toutes les deux, n'a alors pas le même sens. Pour Géraldine, c'est plutôt « un malgré tout » c'est-à-dire malgré le déclassement, alors que pour Hélène il s'agit plus d'une confirmation en acte de son ascension. On remarque cependant que l'absence d'objectivation des pratiques et la distance avec le raisonnement économique savant pour penser certaines dimensions du quotidien domestique poussent chacune d'elles à une analyse et à une qualification des états de choses appuyées principalement sur une série d'indices, confiantes qu'elles semblent être en leur « ressenti », comme si, pour Géraldine autant que pour Hélène d'ailleurs, des dispositions étaient ou avaient été intériorisées dans l'étendue de la trajectoire sociale (avec d'un côté un micro-déplacement vers le haut et de l'autre vers le bas) permettant, par une improvisation réglée et une réflexivité appuyée sur des épreuves pratiques, de gérer les choses du quotidien selon la même intention de préservation, mais pour des raisons différentes.

Je crois qu'on peut affirmer que cette sorte d'improvisation est rendue possible, dans un cas comme dans l'autre, uniquement parce que présent et passé, culture matérielle antérieure et culture matérielle présente, dialoguent dans des termes relativement proches. L'hétéronomie n'est alors pas totale entre références tirées de la socialisation primaire et références acquises au fil de la trajectoire sociale et l'autonomie n'est pas non plus parfaite vis-à-vis de références extérieures qui n'étaient pas perçues durant l'enfance, mais qui deviennent connues par une série de déplacements sociaux, parfois infimes, au contact direct de situations originales par rapport à celles rencontrées dans le passé.

### **9.2.5 Il faut que « ça aille ». Modalités de subjectivation des privations domestiques**

Ce raisonnement économique au « ressenti », désigné par un « en gros » pour apprécier ce qu'il convient de faire, pourrait se lire dans d'autres dimensions du quotidien d'Hélène. Si, par exemple, elle possède une mutuelle et insiste sur les frais de santé de sa fille, elle a du mal à en situer le montant en euros. Il en va de même pour ses loisirs. Hélène affirme ne pas se priver, avec ses amis, notamment lors des semaines (assez rares) où elle n'a pas la garde de sa fille,



tout en restant très vague sur ses occupations et ses dépenses. Je sais que lorsqu'elle et Éric vivaient ensemble, les départs en week-end, les sorties au restaurant, au cinéma, dans les bars, n'étaient pas rares. Elle précise cependant que l'arrivée de Marina avait déjà contraint leur quotidien. On pourrait presque dire ici « maternité oblige » par rapprochement avec l'idée que « nécessité oblige ».

La relation avec Éric peut donner quelques enseignements supplémentaires au sujet du rapport qu'Hélène entretient à son économie domestique. On l'a dit, cette séparation, forme de « malheur social », semble avoir été anticipée de manière à tout contrôler pour la suite. On peut objectiver cette dimension par trois éléments donnant à voir comment elle s'insère comme élément d'une forme de vie plus générale. Premièrement, les deux anciens conjoints continuent de se voir régulièrement et à « passer » l'un chez l'autre, ce qui signale au moins la construction raisonnée d'une relation apaisée post-conjugalité. Deuxièmement, Hélène soutient matériellement Éric en conservant le bail de l'ancien appartement à son nom, sans quoi, dit-elle, « il se serait retrouvé dehors, parce qu'il n'avait pas assez de salaires [de revenus] et que l'agence est très rigoureuse là-dessus ». Enfin, les modalités de la séparation, notamment ce qui concerne la garde de Marina, paraissent avoir été discutées et négociées sans tiers médiateur. Les affaires, pour ainsi dire, semblent se régler entre proches avec Hélène.

Il est certain qu'elle prend ici un rôle central, comme face à son père pour lequel elle a décroché un emploi auprès de son employeur. Son ascension apparaît alors non pas seulement professionnelle et matérielle, mais aussi liée à sa position dans son groupe de parenté. Pour reprendre la phrase qui avait introduit la présentation de ce portrait, le « *ici* », ne désigne pas seulement un lieu, mais se réfère aussi à elle, à sa situation présente et à sa stratégie d'anticipation de l'avenir. Avec elle comme centre de la famille, du groupe, tout est bien géré. Elle a pris le relais, des éléments de son quotidien ont varié ensemble pour que « ça tienne », et non de manière isolée les uns des autres. C'est ce qui configure, une configuration de choix, *a priori* l'ensemble pour que « ça aille », comme si ses dimensions de l'économie domestique ne pouvaient pas dépasser des possibilités objectives bien comprises.

Finalement, la trajectoire et l'ordonnancement des références pour agir d'Hélène en matière d'économie domestique pourrait bien tourner autour d'une gestion et d'une anticipation générale du malheur social, qui fait varier non seulement des lignes de budget, mais aussi la nature des relations entretenues entre les individus d'un groupe de parenté, mais encore les lieux de résidence et la gestion du temps. Les « malheurs » qui semblent tourmenter le plus Hélène ont ainsi trait à l'insécurité financière, mais c'est bien son insécurité sociale, pour reprendre un terme de Robert Castel, ou plutôt l'insécurité possible de sa position sociale qui

semble, en fin de compte, la préoccuper de manière déterminante. La forme particulière de gestion du « malheur » qu'elle met en œuvre, pour ses pratiques domestiques comme pour l'ensemble des dimensions de sa trajectoire sociale, dessine alors une tension entre une enfance très modeste et une petite ascension sociale. Celle-ci, contrariée un temps par les pratiques d'un conjoint, a pu être rétablie par l'effet d'une séparation conjugale maîtrisée, en ne tranchant pas sur des postes budgétaires précis, mais en transigeant ou en statuant sur des éléments complets de sa forme de vie liés entre eux par elle dans un raisonnement englobant.

La tension entre origine et appartenance sociales en matière de référence pour agir se joue à ce titre dans une continuité et une solidarité intergénérationnelle sans rupture franche, dont Marina représente la prochaine bénéficiaire. Cette ascension s'appuie sur une progressive reformulation de certaines dimensions, tirant parti des « erreurs » (pour reprendre le terme de Rosa) du passé. C'est ce qui semble finalement distinguer Hélène de Géraldine, pour laquelle il était difficile de porter une critique sévère de la forme de vie parentale en dehors de son expression : « satanée autonomie ! », qui signalait en partie son échec à poursuivre la position parentale et la forme de vie associée.

### **9.3 Les relations entre références pour agir dans l'espace domestique et capital d'autochtonie : les Héli-Mandy de Ciptort**

Si l'on se fie à Jean Héli, 76 ans, instituteur à la retraite ou Georges Mandy, son neveu de 53 ans qui est archiviste à Ciptort (fonctionnaire de catégorie A depuis 2015), tous deux issus d'une famille ayant une implantation locale de plus d'un siècle, aucune raison sérieuse n'aurait pu les entraîner à changer de forme de vie domestique par rapport aux traditions populaires locales, et par voie de conséquence, à changer leurs références pour agir en la matière, après la fin de la période industrielle de Ciptort qu'ils ont tous deux connu. C'est ce registre descriptif de la permanence dans les références pour agir en matière domestique que je souhaite problématiser dans cette section pour en comprendre les mécanismes et le sens lorsqu'il s'agit de prendre des décisions « économiques » domestiques.

Il faut tout de suite noter que ce portrait occupera une place particulière dans l'analyse. Je me concentrerai en effet moins ici sur les conditions matérielles d'existence présentes que sur le récit des changements en la matière, à travers l'histoire qui m'a été faite de ceux-ci par deux individus de la même famille appartenant à deux générations distinctes de Ciptortiens, les Héli-Mandy. L'objectif principal de cette présentation est de saisir, après les portraits de Géraldine et d'Hélène, une autre modalité, plus directe et instrumentale, de tension entre

origines et appartenances sociales : celle de la patrimonialisation de références pour agir tirées de la prime-enfance, patrimonialisation s’entendant ici au sens de faire une richesse, une valeur. Cet attachement au discours est cohérent avec la perspective d’une histoire critique des références pour agir proposée dans ce travail, même si, jusqu’à présent, je l’ai associée à une description relativement détaillée des conditions objectives présidant à l’actualisation de références pour agir dans des pratiques domestiques mobilisatrices d’énergie.

Ce choix d’exposer un portrait un peu ramassé pour les Héli-Mandy se justifie par deux raisons supplémentaires. Premièrement, parce qu’à ce stade de l’exposé je considère qu’il n’est pas interdit de capitaliser sur ce qui a déjà été dit auparavant, avant de revenir plus en détail dans le dernier chapitre sur les éléments développés ici. Deuxièmement, et cela apparaîtra peut-être plus prosaïque, la famille Héli-Mandy étant une famille publique de Ciport, j’ai cherché à redoubler de vigilance concernant la préservation de l’anonymat à des fins de protection des enquêtés, sans affecter l’analyse. L’histoire de la famille Héli-Mandy se mêle effectivement plus que celle de Serge à l’histoire récente de la ville et c’est d’ailleurs surtout la personne de Jean Héli, instituteur à la retraite et érudit local réputé, qui me servira de guide pour traverser trois générations de normes domestiques.

#### **Encadré 25. La rencontre avec Jean et Georges**

Lors de mes enquêtes à Ciport, j’ai d’abord rencontré Georges par l’entremise d’une cadre de la mairie, m’indiquant qu’il pouvait m’aider dans mon travail sur l’histoire de la ville. Il a tout de suite été très accueillant et de nombreuses discussions espacées dans le temps ont eu lieu avec lui. Il m’a donné accès à de nombreux documents sur la ville et n’a pas hésité à me mettre en lien avec les membres de l’équipe qu’il dirige aux archives, dont sa sœur, puis Jean son oncle « celui qu’il faut voir quand on travaille sur Ciport ». Le matériel de cette monographie est principalement issu de deux entretiens longs avec Jean et son neveu Georges Mandy, actuel responsable des archives municipales de Ciport et bref ouvrier de la distribution. L’analyse s’appuiera également sur des discussions informelles, de la littérature indigène produite par Jean ainsi que sur des interactions répétées avec Sandrine Mandy, employée aux archives et sœur cadette de Georges.

### **9.3.1 Grandir dans la cité ouvrière de Ciport : une expérience relue à l’aune de la trajectoire sociale**

Jean Héli est un « personnage » local, en différents sens du terme. Fils d’un ouvrier soudeur des chantiers navals de Ciport soudeur, socialisé dans la cité ouvrière Antoine-Beaumont (du nom de son fondateur, modifié pour préserver l’anonymat, ancien directeur des chantiers, parfois appelé par Jean « le patron » ou le « bienfaiteur<sup>258</sup> »). Jean est instituteur et représente par de

---

<sup>258</sup> Il s’agit d’une expression indigène que l’on pourrait interroger plus avant. En m’appuyant sur un certain nombre d’indices recueillis localement, il semble que cette expression est principalement mobilisée par ceux des Ciportiens

nombreux traits un idéal-type d'un ciportien ayant quitté les chantiers pour « monter socialement<sup>259</sup> », comme il le dit. Son retour à Ciport coïncide avec l'approche de sa fin de carrière. Il est aussi l'auteur de quatre livres sur la ville<sup>260</sup>, dont un consacré à la « vie quotidienne » au sein de l'ancienne cité ouvrière. C'est cependant un personnage relativement consensuel, si l'on s'en tient à l'indicateur de sa désignation par l'ensemble de mes interlocuteurs institutionnels locaux<sup>261</sup> comme un contact « incontournable ».

Sa jeunesse à Ciport, Jean la passe dans le cadre de ce quartier « où tout le monde se connaissait, vivait ensemble ». S'il est indéniablement un fin connaisseur de l'histoire ciportienne, il faut néanmoins prendre les propos de Jean avec prudence. Une partie de son activité consiste effectivement à faire la promotion de l'ancienne forme de vie locale associée aux fractions de la classe ouvrière liées aux chantiers navals et des solidarités au sein de la cité, principalement par ses ouvrages. Il nuance d'ailleurs parfois lui-même ces idées à ce propos.

« Bien sûr, tout n'était pas rose [à la cité]. Mais, dans l'ensemble, comparé aux cités populaires d'aujourd'hui, c'était très différent. Les gens se connaissaient et même les mauvais garçons

---

ayant une expérience « heureuse » des chantiers navals, c'est-à-dire principalement par ceux qui, ayant « réussi » (ascension sociale, reconversion professionnelle) en étant liés d'une manière ou d'une autre à l'histoire de cette industrie, sont fondés à y voir une sorte d'origine ou de matrice de leur parcours. *A contrario*, pour des individus, comme Serge (cf. chapitre 7), qui ne considèrent pas cette période comme réellement déterminante pour la suite de leur trajectoire, une telle désignation n'est presque jamais mobilisée.

<sup>259</sup> En passant, on remarque que la représentation d'un espace social comprenant un haut et un bas, soulignée par le « monter » de Jean, est de nouveau mobilisée. Le lecteur se souvient peut-être que, dans ce chapitre, la mère d'Hélène utilisait cette même expression dans la section précédente et que Géraldine opérait également ce type de classement. On peut dire deux choses à ce propos qui ont un rapport un peu éloigné avec l'ensemble de cette recherche tout en n'étant pas totalement sans lien avec elle. Premièrement, on peut y voir « une conscience » des agents de la division du monde social en classes ou d'une stratification sociale de celui-ci où tout ne se vaut pas. Deuxièmement, de telles réflexions me paraissent confirmer la présence chez certains enquêtés d'une réflexion concernant leur positionnement social successif à travers le temps. Ces deux dimensions permettent de nuancer certaines des tendances contemporaines de la sociologie (de la consommation notamment) consistant à ne voir les enquêtés issus des classes populaires que comme des « bienheureux sociaux » dénués de tout intérêt pour les questions de classement social, notamment en ce qui concerne leurs pratiques domestiques, autrement dit comme des sortes de pacifistes quant aux questions de lutte sociale pour la reconnaissance de la valeur de leur forme de vie. En réalité, les enquêtés tendent vers une sorte de « sens de la place » décrit par Goffman et repris par Bourdieu à plusieurs reprises. Un tel résultat rejoint les enquêtes généralistes récentes sur les trajectoires sociales et l'orientation dans le monde social, comme *L'enquête histoire de vie sur la construction des identités*, de l'Institut national d'études démographiques (INED). Dans l'ouvrage de synthèse (Guérin-Pace, Samuel, Ville, 2009) tiré de cette enquête, la contribution d'Agnès Pélage et Tristan Poullaouec montre bien que ce sens du classement social est étroitement lié à l'appartenance au salariat qualifié et à l'importance de la position professionnelle dans la construction de l'identité sociale (Pélage, Poullaouec, 2009, p. 49). Pour eux, ce sentiment est un fait « social total, qui renvoie à de multiples socialisations croisées » (p. 50). Si on suit ces propositions, la pertinence de voir dans les formes de vie et références pour agir comme des marqueurs ou signaux sociaux prend tout son sens dans les études spécifiques portant sur la consommation, bien au-delà d'une simple logique de distinction. En effet, les pratiques apparaissent ici comme des moyens de s'orienter dans le monde social.

<sup>260</sup> En 2015.

<sup>261</sup> Voir le tableau des enquêtés à Ciport en conclusion de l'annexe 1.

(dont j'étais un peu) ne déviaient pas trop, parce que le groupe était plus important et surtout la famille, hein, la réputation de la famille<sup>262</sup>. »

Les mêmes nuances sont apportées par lui sur les conditions de vie. La longue description de Jean est ici particulièrement intéressante dans ses inflexions et contrastes.

« Bon, pour le confort ce n'était pas vraiment ça. *Mais* sincèrement la cité c'était mieux que ce qu'on trouvait ailleurs à ce moment-là et tout le monde voyait bien ça comme une étape [...] alors tu avais, déjà les toilettes sur le couloir. Donc tu devais te lever la nuit pour y aller, ce qui n'est pas toujours très pratique, tu imagines bien. Le soir, l'hiver, avec le froid, ce n'était vraiment pas commode ! [*Il rit*]. *Mais* moi, pour tout te dire, ça ne me gênait pas tant que ça [...] Le froid si, un peu, mais bon on est à Ciport. *Mais* les toilettes dehors, je m'y arrêtais pour lire. [...] L'appartement lui, avec mes sœurs [trois ?], j'étais bien dans le sens où seul garçon, j'avais plus ou moins droit à ma chambre, à mon intimité, enfin pas tout jeune cela dit. Ce n'était *en revanche* pas comme aujourd'hui. La cité, malgré tous ses avantages, et bien c'était des choses de l'époque. Elle a été construite au siècle dernier. Donc pas de chauffage dans toutes les pièces [au charbon et au bois avec un foyer central], pas d'eau chaude à la demande. Mais il y a eu des améliorations dans le temps, les choses allaient mieux... *mais* c'était une étape pour les familles comme la nôtre. » [Souligné par moi.]



**Photo 10a :** Situation géographique de la Cité, encadré en bas à droite, à Ciport.

---

<sup>262</sup> Selon des témoignages locaux, les logements de la cité n'étaient accessibles qu'aux familles ouvrières « méritantes », mais il m'a été impossible de vérifier cette affirmation de manière suffisamment solide.



*N° 7 Rue Delacour : au premier plan, lavoir commun et "cabines".*

**Photo 10b – Cité 1**



**Photo 10c - cité 3**

**Photo 10d – Cité 2**





*Les parents devant, la Cité ouvrière derrière, un auditoire attentif.*

**Photo 10 e – Cité 4**

53



**Photo 10 f – Cité 5**

*Le haut de la rue d'En-Haut*

**Source :** Archives municipales et Aillaud, *op. cit.*

Cette description toute en variations exprime la manière dont Jean Héli place sa propre forme de vie dans une ligne de comparaison avec d'autres, du même groupe d'ailleurs puisqu'il ne cesse de se référer au monde ouvrier ciportien, mais aussi avec les conditions matérielles d'existence connues par lui ensuite. Il retrace son expérience à la cité à l'aune de son parcours, tendance qu'on a déjà observée avec d'autres portraits ou en détaillant les carrières de trois « consommateurs » au cours du quatrième chapitre. La méthode de la *rétrospection* employée par Jean est à souligner, car elle est un mode d'accès privilégié à l'expérience de sa famille (et certainement d'autres individus). Un tel procédé met à mon sens en évidence la relativité de perception des normes, des références pour agir et des formes de vie, au sein d'un même groupe social et pour un même individu à travers le temps. Si Jean réexamine positivement l'expérience de la cité, c'est peut-être parce que sa trajectoire sociale d'adulte se présente comme positive à la suite de son expérience vécue là-bas et de sa suite : une extraction de l'origine sociale. D'ailleurs ceux qui, comme Serge (rencontré au chapitre précédent), n'ont pas pu sortir de leur condition de populaires Ciportiens ont une lecture bien différente de l'existence sociale quotidienne des familles ouvrières dans cette cité.

Un autre indice de cette rétrospection est donné par Jean lorsqu'il se réfère au caractère transitionnel de la vie dans la cité Antoine-Beaumont pour les familles ouvrières. Il est possible que son affirmation s'appuie bien sur une expérience vécue d'observation du départ de certaines familles voisines<sup>263</sup>, ainsi que sur le projet familial de déménagement (qui interviendra vers ses dix-neuf ans). Cette affirmation trouve aussi sa place dans le discours de Jean parce qu'il a effectivement lui-même quitté la cité ouvrière, non seulement géographiquement, mais aussi socialement et symboliquement en entreprenant des études supérieures à l'École normale, mettant à distance une expérience prête dès lors à être transfigurée comme le fondement de sa trajectoire d'ascension. Jean quitte en fait une première fois la cité pour l'internat de l'École en 1957. Il précise à ce sujet.

« La cité et l'internat [*où il restait la semaine*] c'était bonnet blanc et blanc bonnet du point de vue du confort. Déjà, bien, le chauffage n'était pas dans les chambres, les toilettes partagées, les douches chaudes plus ou moins rationnées. Puis même si j'avais des camarades, ça ne valait pas la vie dans la cité. Autant dire que j'étais content de retourner chez moi le week-end, l'été. »

On peut noter deux choses concernant ces affirmations de Jean. Premièrement, « du point de vue du confort », l'expérience de l'internat n'a pas apporté une grande réévaluation

---

<sup>263</sup> Cette circulation est toutefois à nuancer. Un relevé des adresses et des patronymes des anciens résidents de cette cité ouvrière, permet d'inférer une certaine stabilité dans la cité, au moins à compter des années 1950. Un tableau exposant ce dénombrement est annexé au manuscrit.



des références et standards qui conviennent en matière de vie domestique. La prise en charge y était « presque totale ». Les apprentis professeurs, malgré la dureté des conditions de vie, devaient penser essentiellement à leurs études. Aussi, on peut affirmer que ce n'est certainement pas là qu'il aurait pu vivre des épreuves réflexives décisives sur le thème de la vie domestique. Deuxièmement, il y a ici comme un anachronisme de sa part dans la mesure où quand Jean retourne chez lui, au moins au cours de la seconde année d'internat, c'est pour rejoindre le pavillon dont ses parents se sont portés acquéreurs, peu après son départ. Ce déménagement marque visiblement un net progrès pour Jean et sa famille :

« Là, on est entré dans quelque chose de plus aisé par rapport à la cité ouvrière. Ce n'était pas non plus une maison bourgeoise et l'on retrouvait des gens connus autour de nous. La maison elle avait le confort à peu près moderne qu'on trouve dans les endroits de ce type à l'époque ».

Malgré les affirmations nuancées de Jean, il est cependant certain que ce nouveau logement constitue un moment de réévaluation possible de ses références concernant la vie domestique, dans la mesure où chaque membre de la famille possède alors sa chambre et que l'électricité courante fonctionne partout, que les toilettes sont enfin en intérieur du logement offrant de l'intimité, etc.

Malgré les plus de vingt ans séparant la naissance de Jean de celle de Georges son neveu (mais aussi son acolyte comme je le montrerai plus loin), le discours de ce dernier ne dévie pas tellement sur les thèmes de la cité ou de « la vie quotidienne ». Ainsi, il décrit sa propre expérience de la cité d'une manière quasiment analogue :

« Moi, la cité, même si je l'ai pas vraiment connue [son père y a vécu jusqu'à ses dix ans<sup>264</sup>, il la visite et y est parfois hébergé par la famille de Jean], je peux dire que c'est peut-être ce qu'un jeune veut pour grandir : un terrain de jeux. Ça, comment dire, ça correspondait à la vie des ouvriers, avant d'obtenir mieux. Et encore c'était mieux au moment où j'y vivais par rapport, par exemple, puisque tu l'as rencontré, à mon oncle [maternel]. Mon père avait déjà la douche chaude, le gaz. Bref, ils [la direction des chantiers] avaient fait des travaux, pour mettre un peu aux normes. Puis il y avait eu la guerre, des choses à reconstruire. Je me souviens des amis qui vivaient, même dans des maisons, c'était loin d'être mieux. »

La description que ce dernier donne des conditions de vie dans la cité apparaît finalement relativement stable par rapport à celle proposée par Jean. On peut néanmoins douter que Georges les ait réellement connues ou qu'il en ait effectivement des souvenirs indépendants du récit de son oncle maternel, le lettré de la famille qui le prend sous son patronage dès le plus

---

<sup>264</sup> Sa famille quitte la cité aux alentours de l'année 1970, peu avant sa destruction en 1975.

jeune âge<sup>265</sup>, l'un des lettrés locaux aussi, garant du récit familial autant que de l'histoire autorisée de la famille et de la cité, qui lui permet certainement d'exercer une sorte de magistère sur son neveu. Il est ainsi peu probable que les choses se soient réellement présentées de manière aussi stable de Jean à Georges, au moins pour leur famille, dans la mesure où lorsque Georges est enfant, son oncle maternel est déjà instituteur, et son père, d'après les informations que j'ai pu recueillir, quitte les chantiers navals pour devenir gérant d'une grande station-service localement et sa famille s'installe dans une maison individuelle où il grandit « sans aucun tracas ».

Ce qu'on peut lire dans ces descriptions de la forme de vie propre à la cité ouvrière locale, c'est finalement l'acceptation (Georges utilise d'ailleurs ce terme) de conditions de vie et de « confort » (notamment thermique) qui, à l'échelle de la lignée familiale, n'apparaissent que transitoire et peut-être même qu'elles sont considérées aujourd'hui comme une sorte de mal qui s'est avéré nécessaire dans l'attente d'une ascension maintenant observable dans le groupe de parenté. Dans cette configuration, tout se passe comme si le thème de la définition « au proche » de normes et références efficaces pour agir dans l'univers domestique, mis au jour à l'appui des portraits précédents, se trouvait une nouvelle fois confirmé, au moins si l'on s'en tient aux discours sur les normes et formes de vie portées par ces deux autres enquêtés. Cependant, dans le cas de Jean et de Georges, cette définition « au proche » paraît presque entièrement une redéfinition (en prenant en compte des témoignages contradictoires ou plus nuancés que les leurs sur la vie à la cité, par exemple chez Serge). Cette redéfinition se fonde ici à mon sens sur deux dimensions : une relecture à l'aune de la trajectoire ascendante du groupe familial<sup>266</sup> et une patrimonialisation des références pour agir issues de la prime enfance à des fins d'accumuler du prestige localement.

### **9.3.2 Une tension entre origine et appartenance qui se manifeste dans le discours sur « le quotidien »**

La trajectoire ascendante à laquelle je me réfère ci-dessus se matérialise, si j'ose dire, en observant les conditions matérielles d'existence des membres du groupe de parenté des Héli-

---

<sup>265</sup> Comme les parents de Georges gérait une station-service dans la ville et ne prenait pas de vacances, ce dernier partait en vacances avec Jean, qui lui aurait transmis le goût de l'histoire.

<sup>266</sup> Si j'insiste sur ce point, c'est aussi parce qu'aucun des Héli-Mandy postérieurs à la génération de Georges n'a partie liée avec le monde ouvrier. Les filles de Jean (en proximité d'âge avec Georges, l'aîné n'ayant que trois ans de différence avec lui) sont toutes les deux professeuses du secondaire, par exemple. Si certains descendants de cette famille peuvent être rangés dans la catégorie « employé », comme Sandrine la sœur de Georges, c'est le plus souvent en étant associés à un statut d'emploi stable, tel qu'agent de la Fonction publique (c'est le cas de Sandrine) ou qu'employé à statut des services.

Mandy et leurs évolutions dans le temps. Ainsi, Jean, après son mariage en 1960 avec Édith (elle-même institutrice), devient propriétaire d'une « petite » maison qu'il fait construire dans une ville voisine de Ciport en 1972 où il est entré en poste quelques années plus tôt. Ce déménagement lui permet de se rapprocher de son lieu de travail « et puis à Ciport les choses étaient différentes, la cité allait être détruite, il y avait déjà moins de cohésion avec tous les recrutements, on connaît la suite », note-t-il, comme si ce qui se passait aux chantiers navals avait eu de l'importance pour lui à ce moment-là où il s'est déjà éloigné du groupe ouvrier.

Cette maison, « moderne », lui permet de se confronter réellement aux références de confort et de « consommation domestique » tel qu'elles étaient portées alors dans le secteur de la construction à cette période, moyennant les choix budgétaires qu'il a faits. La construction de cette maison ne semble cependant pas avoir engagé une réflexion trop approfondie conduisant d'emblée à la redéfinition des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie au quotidien. En effet, Jean, achète « sur plan », « avec des conseils d'amis dans le milieu du bâtiment » et il concède à ce propos « ne pas avoir eu trop de décisions à prendre<sup>267</sup> ». De plus, alors que son épouse et lui remplissent objectivement, du point de vue du statut social et de la stabilité et du revenu les conditions sociales d'appropriation subjective du rôle de consommateur au sens savant (ils sont relativement bien pourvus en capital économique et culturel), ils ne semblent pas y prêter grand cas. C'est peut-être parce que Jean et son épouse ont été socialisés dans des familles où la « consommation » et le « consommateur » étaient des réalités plus que lointaines.

« Après l'École, forcément c'est un autre monde. On y apprend à devenir instituteur, mais aussi un autre rapport au monde où l'éducation est le fondement. Alors c'est vrai que j'avais une autre relation à certaines choses par rapport à mes parents, qui déjà eux étaient des gens plutôt cultivés pour le milieu ouvrier [sa mère avait un brevet d'études]. Alors, avec Édith [sa femme], c'est vraiment une autre situation avec un avenir plus sûr, en tout cas par rapport aux ouvriers de Ciport confrontés eux à la fermeture à peu près au moment où nous on part à [ville où ils s'installent<sup>268</sup>]. ».

Tous ces propos sont empreints d'une certaine tranquillité face à l'avenir, d'un rapport qu'on sait maîtrisé en raison de conditions objectives (statut, revenu) aspirant la trajectoire vers le « haut » ou « le mieux », d'autant plus certainement que le milieu d'origine (au moins de manière représentée dans le cas de la chronologie) apparaît fortement déstabilisé. Cependant, Jean est loin de la figure typique des « nouvelles couches moyennes » théorisée par les sciences

---

<sup>267</sup> Sa maison est construite avant la première réglementation thermique pour les logements neufs en France.

<sup>268</sup> Il y a comme un décalage entre son affirmation et la réalité de la fermeture des chantiers dont les débuts n'interviendront que quelques années plus tard, comme indiqué dans la section concernant Serge.

sociales de l'époque, portées vers une attitude hédoniste. Instituteur de « province », régionaliste, issu d'une famille ouvrière, attaché à la culture de son groupe d'origine, voilà autant de dimensions qui ont pu faire que les transformations de sa condition sociale n'entraînent pas définitivement une transformation de son rapport à ses pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie ou, encore, d'argent, par exemple celles menant à l'acquisition d'équipements pour la maison<sup>269</sup>.

« Nous [sa femme et lui] on n'a pas vraiment eu de problèmes financiers. C'était loin de ce que j'avais pu connaître [durant l'enfance]. D'ailleurs, comme je te l'ai déjà dit, petit, je ne ressentais pas de problème non plus au fond. Maintenant, enfin, après ma carrière, c'est sûr que je vois bien que c'était des conditions de vie difficiles d'un certain point de vue, des autres classes sociales. Mais nous [sa famille d'élection], on n'a pas eu de problèmes ensuite, non. Je n'ai même jamais eu, *à part pour la maison* [je souligne] à compter, à regarder mon budget, même quand les filles sont arrivées. On était vraiment privilégié par rapport à certains amis de la cité qui n'avaient pas... qui n'étaient pas tellement sortis de Ciport quand ça allait mal.

[Je lui demande de prendre un exemple sur « la vie quotidienne » dans sa nouvelle maison et de comparer à la cité, j'essaie de l'orienter sur la dimension de l'énergie]. Ah ! Je ne sais pas [fait une blague sur les toilettes, à présent dans le logement et nous rions], par exemple, je n'ai jamais plus eu à me préoccuper pour une douche chaude, le chauffage ou la cuisine [précise que c'est sa femme qui s'occupe de la cuisine la plupart du temps]. Mais je peux aussi te dire par exemple qu'on ne faisait pas d'excès, on vivait bien, mais sans plus. »

L'absence d'excès mentionnée dans cet extrait se rapporte aux biens matériels, à l'acquisition de produits manufacturés en général. Je sais qu'il fait « attention à prendre de la qualité » pour ses appareils électroménagers, sans possibilité d'y voir une attention directe ayant un lien avec les pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie. Il possède une voiture relativement ancienne (20 ans). Les principales activités onéreuses ont été orientées par la « culture : lire, écrire, un peu de théâtre populaire, c'est vraiment ça qui était différent de mes parents proches, de certains amis ».

La gestion de la maison et les pratiques domestiques mobilisatrices d'énergies semblent avoir été dans le cas de Jean déléguées pour la plupart à Édith, un peu comme elles avaient déjà été déléguées à sa mère durant l'enfance. C'est Édith qui, en grande partie, « se charge des factures : charges pour la maison, tout ça ». Jean précise néanmoins dans cet extrait qu'il « ne compte pas à part pour la maison, pour acheter ; là il fallait bien faire un budget tout ça, avec le banquier. On ne peut pas prendre ça à la légère ». Il semble indiquer qu'un achat bien identifiable comme tel, comme une maison, entraînant une rencontre avec un agent de contact

---

<sup>269</sup> Je n'ai pas eu accès à des clichés de lui à cette période, mais la manière dont il se présente face à moi : veste « bleu de chine », accent prononcé, *hexis* corporelle me semblant marquer la simplicité ou le relâchement, me laisse croire qu'il a conservé ou qu'il cherche à conserver (d'une manière que je n'expliquerai pas ici) une forme de capital corporel propre à sa condition d'origine.

porteur de références du raisonnement économique<sup>270</sup>, un achat ayant un réel impact en cas d'accident de parcours (certes peu probable dans cette situation) sur le devenir de la famille, ait pu faire l'objet d'une mise en compte et d'une attention réelle de la part du couple et singulièrement de Jean.

Plus loin dans son parcours, cette situation domestique « sans problème » semble se reproduire quasiment à l'identique, après le retour à Ciport, intervenu à la fin des années 1980, puis de sa mise à la retraite. Ce retour, Jean le raconte comme « un retour à un mode de vie qui [lui] correspond mieux », un retour aux sources en quelque sorte. On peut néanmoins préciser que, par de nombreuses dimensions, cette affirmation est objectivement exagérée. Jean vit en effet à présent dans une maison individuelle rénovée et dans des conditions de retraite sans commune mesure (matérielle, financière, symbolique) avec celles de ses parents qui avaient « une retraite ouvrière » et qu'« il fallait presque les aider à la fin ». Un exemple de cette différence peut être idéalement situé sur le plan énergétique. Si la maison d'enfance, on s'en souvient, n'avait pas de radiateur, son actuelle demeure est dotée d'un système de chauffage central « récent, au bois [qui est livré par une entreprise locale] ». Le retour aux sources est à ce titre certainement et essentiellement symbolique.

Le discours de Georges n'est là encore pas très différent de celui de son oncle maternel. D'ailleurs, l'implantation entièrement ciportienne de Georges peut même permettre de constater la manière dont des références pour agir relatives à la forme de vie « d'antan », renvoyant ici spécifiquement au monde ouvrier ciportien ayant dominé le territoire de socialisation, ont un caractère trans-générationnel. C'est peut-être pourquoi le registre de la simplicité, avec laquelle se présente Jean et qui participe aussi à la description de sa forme de vie, se manifeste également dans le discours de son neveu Georges. Ce dernier, archiviste, gardien de la mémoire locale en quelque sorte, est d'ailleurs prédisposé par sa fonction à se faire le chantre de l'existence ouvrière ciportienne d'avant (au moins en ce qui concerne son discours public), qu'il n'a d'ailleurs pas vraiment connu car il est entré au service des archives à ses 23 ans, en 1986, juste après son service militaire. D'ailleurs, la présentation qu'il fait de cette histoire, si elle peut faire une place aux conflits très durs ayant émaillé la fermeture des chantiers dans leur version industrielle, reste relativement consensuelle. « On s'en est sorti », souligne-t-il, distinguant mal s'il dit cela pour lui-même ou pour la ville dans son ensemble. Lui a réussi à s'en sortir aussi parce que sa famille a anticipé, avec lui, le fait de ne pas « se placer aux chantiers ». Georges par exemple, n'avait jamais envisagé d'y travailler

---

<sup>270</sup> Comme l'avait montré Bourdieu dans son étude sur la question (2000).

durablement : « parce que dès le milieu des années 1970, ça allait mal, il y avait des projets de fermeture ».

Comme son oncle, Georges est propriétaire d'un pavillon, où tous les travaux (essentiellement des travaux d'embellissement depuis l'achat du pavillon, il y a un peu plus de quinze ans) ont été réalisés par « des amis ou des membres de la famille ». Il y vit avec le dernier de ses enfants et sa femme. Comme pour d'autres enquêtés, il semble vain de faire parler Georges spécifiquement sur le thème de l'énergie (« mais ça t'intéresse pour quoi comment je mets mon chauffage en fait ? Je n'y ai jamais réfléchi avant. ») En fait, Georges, un peu à la manière de Jean, reste dans un registre où il dit « ne pas avoir eu à se soucier de ça ». En effet,

« Moi j'ai surtout travaillé en saisonnier [un peu au chantier, un peu dans la grande distribution avant le Baccalauréat qu'il n'obtiendra pas et le service militaire]. J'avais un peu anticipé sur les conseils d'anciens et j'ai trouvé à postuler ici, à la mairie, à passer le concours. Alors j'ai mis ma candidature, voilà [pour me dire : voilà je suis là maintenant]. Donc des soucis financiers, je n'ai pas vraiment eu, comparé à d'autres [Ciportiens]. Donc les privations dont tu parles, non, moi je n'en ai pas eues. Je sais que ma femme, parfois, a pu *faire attention pour les courses, quand on a acheté la maison*, mais sincèrement j'ai jamais regardé pour le chauffage, tout ça. Après tu vois, ici [à Ciport, mais parlant de sa définition de Ciport], nous sommes des gens simples et il fait beau<sup>271</sup> [*nous rions*]. »

La citation mise en exergue ci-dessus, qui pourrait être remplacée par bien d'autres sur le même registre, est utile pour souligner une homologie de discours entre Jean et Georges. On y lit, je pense, la même façon de décrire un mouvement : avant on acceptait les difficultés parce qu'elles faisaient partie de notre condition, aujourd'hui pas de problème remarquable. On y constate la même délégation de l'économie domestique à l'épouse, la même distance avec la consommation ostentatoire et la consommation tout court. On peut également y relever que l'achat de la maison fait là encore l'objet d'une mise en compte et qu'« on fait attention pour les courses [alimentaires] ».

Le registre de la « simplicité », forme descriptive d'un ensemble de relations au monde, est peut-être la clé de lecture de ces deux parcours. Déclarée comme volontaire et généralisée à l'ensemble des Ciportiens, elle semble être la modalité qui sert à tenir « sans faire attention » : pas d'achat de vêtements, pas de voitures clinquantes, pas de loisirs coûteux, bref, loin de la société d'abondance du consommateur, pourtant en partie présente dans la ville à travers le tourisme.

---

<sup>271</sup> On peut cependant noter que Georges est un homme « organisé, notamment dans [son] travail ». En matière de gestion financière savante, il sait certainement d'ailleurs y faire puisqu'au moment de l'enquête, il préside ou il siège au sein de différentes associations (généalogie, mémoire de la ville, par exemple). Pourtant, ce mode de raisonnement professionnel ne semble pas traverser la frontière de l'économie domestique et Georges ne tient par exemple pas de « budget » personnel. J'y reviendrai plus loin.

Tout se passe finalement comme si, Georges, mais c'est aussi bien sûr le cas de Jean, maintenant dans des conditions bien différentes par rapport à ses origines sociales, remobilisait les références pour agir auxquelles il a été socialisé durant son enfance, s'en faisant même en partie le gardien au travers de son travail d'archiviste et de promotion de la mémoire des chantiers et de la cité ouvrière, pour maintenir, à travers le temps, une dimension statutaire qui participe entièrement à le définir localement, c'est-à-dire dans l'espace des interactions effectivement vécues et non vis-à-vis d'une référence surplombante et lointaine : la consommation, les normes dominantes de groupes sociaux considérés comme lointains, voire étrangers<sup>272</sup>.

### **9.3.3 La forme de vie domestique comme source de capital d'autochtonie**

Pour conclure ce portrait, on peut revenir sur le registre de la « simplicité » et du lien avec les références pour agir de l'enfance ouvrière mise en avant par Jean et Georges. Ce lien les place dans un détachement, une distance, avec les références au raisonnement du consommateur savant, singulièrement pour l'espace domestique. L'oncle et le neveu, en raison de leur ascension sociale, de leur trajectoire et de leur formation intellectuelle acquise, auraient pu percevoir le signal économique, la rationalité économique, comme une forme de référence pertinente. Ils auraient pu se fier à des références tirées de leur trajectoire sociale au contact d'autres groupes sociaux.

Ce maintien à distance apparent avec d'autres types de références, et particulièrement avec les références savantes et institutionnelles en matière de gestion de la maison, est encore manifeste en matière de pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie tant pour Jean que pour Georges. Aucun des deux ne saura me donner, par exemple, le montant en euros des factures pour l'électricité courante ou le combustible ni la formule tarifaire ni la consommation précise de tel ou tel équipement, c'est-à-dire, en résumé, autant de dimensions qui les écartent d'une attention formelle au signal des prix ou d'une anticipation des prix et des profits en la matière. Chacun classera uniquement et spontanément l'utilisation des chauffages et l'eau chaude dans la catégorie « pratiques consommatrices d'énergie ».

Un tel détachement se trouve en fait justifié par eux à partir de la référence à une prime-socialisation populaire, où il y a besoin de compter parfois, quand c'est susceptible de

---

<sup>272</sup> Une hétéronomie normative avec laquelle il peut entrer en interaction lors des visites guidées ou lors d'expositions qu'il commente pour la ville de Ciport. C'est cependant son répertoire personnel de références qui fait autorité au cours de ces activités.

déstabiliser le budget ou les routines comme l'achat d'une maison, mais où le besoin de compter ne compte pas et ne doit pas compter au quotidien, dans la mesure où éviter de compter engendre de la distance avec ce qui apparaît comme une « nécessité économique » liée à la condition de prolétaire.

Paradoxalement, ce registre de justification est objectivement possible à la croisée d'une éducation populaire normalisatrice dans la cité ouvrière et de conditions d'existence actuelles qui les mettent à l'abri du souci problème financier et matériel ou encore d'entreprise directe de normalisation de leur conduite domestique par des tiers. Ce paradoxe apparent met au jour une tension entre origine et appartenance et non une simple reproduction d'une forme de vie, encore que ce soit d'une manière différente de Géraldine chez qui cette tension animait un rapport d'inquiétude, ou d'Hélène qui en tirait une recherche de sécurité qu'on pourrait désigner comme ontologique.

Si, contrairement à Serge (*cf.* chapitre huit), on peut dire ici qu'il y a tension entre origines et appartenances sociales dans la définition des références pour agir légitimes en matière de pratiques domestiques, c'est parce qu'avec les Héli-Mandy on est en présence d'individus qui n'ont objectivement plus les mêmes conditions d'existence que dans leur enfance, en termes de ressources, d'espèces de capitaux possédés et de rapport à l'avenir. Dans cette configuration, le rapport aux origines, saisi dans le contexte délimité de Ciport, permet d'observer que la forme de vie adoptée dans le temps par les enquêtés, à l'échelle de plusieurs générations, opère comme une patrimonialisation des références pour agir inculquées durant la prime enfance. Si Jean et Georges sont objectifs sur les changements qualitatifs autant que quantitatifs intervenus dans leur forme de vie, la référence aux origines peut jouer pour eux comme une modalité de légitimation de leur place actuelle dans la cité et d'une distance à des formes maintenant dominantes localement (comme celle associée au tourisme ou à la consommation ostentatoire), éloignées de la leur, et qu'ils peuvent euphémiser dans le même temps la distance objective réelle qui existe avec l'expérience de la prime enfance.

Finalement, dans cette configuration, tout se passe comme si la mobilisation préférentielle de certaines références pour agir et d'un certain rapport au monde et aux choses venait à jouer comme une source de capital d'autochtonie<sup>273</sup>, qui ne fonctionne que parce que

---

<sup>273</sup> Cette catégorie de « capital d'autochtonie », dont la paternité est discutée (Renahy, 2010), « désigne généralement un ensemble de ressources (notoriété et relations sociales, mais aussi compétences diverses) dont la valeur ne s'actualise qu'au travers d'un ancrage local spécifique, déterminé notamment par la généalogie de ceux qui les détiennent et s'en réclament » (Gollac, 2013, p. 134). Elle ne se réduit pas à l'ancienneté de résidence (Retière, 2003). Ce portait montre à mon avis une fonction du capital d'autochtonie tirant sa source d'une forme de vie spécifique.



la forme de vie s'est trouvée constituée en tant qu'identité de classe localement et qu'elle permet d'en tirer un certain profit dans un espace où cette identité a pu façonner les rapports entre les gens. C'est notamment le cas parce qu'on se trouve ici en présence des membres d'une famille dont le destin social est en partie entremêlé à l'histoire locale et qui a en tout cas fondé sa réputation, son honorabilité et une partie de sa trajectoire sociale sur cette histoire.

Cette configuration, peut-être moins détaillée que d'autres en termes de conditions matérielles d'existence actuelles (abonnement, type d'équipement, etc.), laisse finalement apparaître un fait nouveau par accumulation avec ce qui a été dit précédemment : si les références pour agir au quotidien se définissent au proche, ce n'est peut-être également pas *sans raison* quant à ce qu'on peut en escompter en termes d'honorabilité ou de statut social.

À ce point de l'analyse, je crois pouvoir affirmer que les pratiques domestiques (qui sont plus ou moins toujours mobilisatrices d'énergie), ou au moins le récit à leur propos, sont également des biens symboliques échangeables dans une économie relationnelle et dont la valeur se traduit dans quelque chose comme un capital d'autochtonie. Il y a par voie de conséquence toutes les raisons de croire que cela peut se jouer sur d'autres registres que la « simplicité populaire » de Jean et Georges. Si une forme d'économie relationnelle valorise une attitude de « consommateur » et des pratiques dont l'horizon est constitué par le devoir-être et le savoir-être associés à une telle figure sociale au sens savant et institutionnel, on pourrait probablement observer une tendance à mobiliser et à valoriser celles-ci comme ressort de la présentation de soi.

#### **9.4 Conclusion : le signal des prix est un signal social**

Dans ce chapitre, on a examiné des modalités à partir desquelles des références pour agir en matière de pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie pouvaient « venir » aux agents. Pour ce faire ont été privilégiés des contextes de tension entre des références issues de la socialisation primaire et d'autres forgées au fil de la trajectoire sociale, susceptibles de mettre en évidence des délibérations en la matière. On peut retenir en la matière trois variétés de délibération.

La première fait émerger une tension entre origine et appartenance doublée d'une inquiétude autour des bons choix à réaliser. La relation entre origine et appartenance sociale se constitue alors comme problématique et vient jouer comme le signe d'un déclassement possible matérialisé dans des pratiques. La seconde variété a trait à la recherche d'une sécurité ontologique. Dans ce deuxième cas de figure, la tension entre origine et appartenance produit un étalon de comparaison pour les références et pratiques qui permet d'évaluer positivement sa

situation ou d'euphémiser des difficultés matérielles se présentant dans le contexte d'une trajectoire sociale relativement ascendante par rapport aux origines. Enfin, la dernière modalité est propre à ce que j'ai appelé une patrimonialisation des références puisées de la socialisation primaire. Cette modalité tend à montrer que les références pour agir traduites dans une forme de vie même *a priori* dominée, comme celle des héritiers de la classe ouvrière d'un bassin industriel dans le cas examiné, peuvent être tenues pour une ressource sociale dans un réseau de relations, ressource que j'ai résumée ici en utilisant la notion de capital d'autochtonie.

#### **9.4.1 Un raisonnement économique pris dans les plis de la trajectoire sociale**

En ce qui concerne l'examen du rapport au raisonnement économique savant dans le domaine des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie, les dimensions mises en avant par ces délibérations ont permis d'en mesurer à la fois la relativité et l'insuffisance dans la perspective de comprendre les pratiques effectives des enquêtés, mais aussi de saisir la manière dont ces derniers construisent leur propre système de références pour agir.

Avec Géraldine, on a effectivement rencontré une forme de sensibilisation par l'expérience à contenir la consommation au sens savant et institutionnel pour qu'elle n'advienne pas comme un problème du quotidien. La consommation domestique, en général et non spécifiée par rapport à l'énergie, fait ainsi dans son cas l'objet d'un mode de raisonnement à part entière, mais qui n'est pas toujours explicite ou formalisé dans les termes savants. Tout se passe en fait comme si Géraldine faisait preuve d'une réflexivité en relation étroite avec une certaine idée de sa position sociale passée et actuelle. On a en effet pu observer avec elle une tension dans les choix qui met en scène la forme de vie de ses parents à laquelle elle ne cesse de se référer, parfois pour la rejeter comme trop lourde à porter, parfois pour en tirer matière à justification de ses décisions divergentes avec eux. Lorsqu'il s'agit de choisir, les références savantes et institutionnelles semblent ici supplantées par d'autres, plus générales, appuyées sur le contenu phénoménal des pratiques et non, par exemple, leur formalisation comptable précise, comme dans le cas de la pratique de lecture mobilisée par Géraldine pour « économiser de l'argent ».

Pour Hélène, l'élection de références pour agir en termes de pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie a semblé tourner autour d'une gestion et d'une anticipation du malheur social, qui a réellement dans son cas une dimension économique. La forme d'anticipation propre à Hélène ne prend cependant pas appui sur un calcul analytique conscient et maximisateur au quotidien, c'est plutôt une quasi-stratégie (quasi voulant dire pas « formalisée

comme telle ») à l'échelle du groupe de parenté déployée dans le temps. Parmi les « malheurs » qu'Hélène cherche à anticiper, l'analyse a mis en évidence une préoccupation centrale pour l'insécurité de sa position sociale, pas uniquement du point de vue d'une dimension quantifiable en détail. Dans son cas donc, « des signaux économiques » existent, mais sont pris en « en gros », et tendent de cette manière à former des repères généraux pour s'orienter dans le monde social. Cette orientation met en tension ses origines sociales et son appartenance présente, dans le registre d'une continuité intergénérationnelle ascendante soutenue par tout un groupe, dont Marina, la fille d'Hélène, devrait bénéficier dans l'avenir. Dans cette configuration, les pratiques économiques domestiques ne semblent pas dissociables d'autres dimensions de l'existence.

Enfin, du portrait de Jean et de Georges, on peut principalement retenir que la détermination de références pour agir dans l'univers domestique est aussi une modalité d'accumulation d'une forme de capital non économique : un capital d'autochtonie. Il s'agit d'une ressource mobilisable dans un univers d'interactions et d'appartenances spécifique. Cette ressource est en partie appuyée sur le nom et le renom au sein d'un territoire et elle rend accessibles certains profits non exclusivement matériels : cela peut être du prestige, de l'honorabilité, de la reconnaissance, etc. La manière dont Jean et George accumulent ce capital passe par une mise en conformité, au moins dans le discours et dans la manière de se présenter, à une forme de vie se voulant proche de leurs origines ouvrières et du type de société populaire ayant marqué l'identité de la ville où ils résident. Objectivement, ils sont pourtant aujourd'hui éloignés de cette forme de vie tant du point de vue de leurs conditions matérielles d'existence que des autres espèces de capitaux détenus, et dont les cadres de possibilité ont disparu. Cela exclut en partie l'idée qu'il y a là simplement une acceptation du nécessaire, mais paraît ressortir d'une volonté, visible dans la mise en scène de soi au prisme de certaines pratiques sociales, de maintenir quelque chose comme une identité sociale à laquelle ils accordent une valeur.

Dans leur cas, ce capital d'autochtonie se forme à travers le registre de la « simplicité ouvrière » et de leur attachement aux références anciennes : celles du Ciport d'avant la désindustrialisation ; ce qui permet la convertibilité de leur forme de vie domestique en fraction de capital d'autochtonie. Ainsi, pour eux deux, ce sont principalement les références tirées de la forme de vie ouvrière historique de Ciport qui semblent l'avoir emporté par rapport à d'autres références, comme un raisonnement économique savant, qu'ils auraient pu pourtant privilégier au fil de leur trajectoire sociale ascendante, trajectoire qui les a objectivement mis en rapport avec d'autres types de raisonnement domestique, mais peut-être pas suffisamment « au proche ». Je vais y venir. Par déduction, sans le montrer par le détail pour l'heure, j'ai par suite

affirmé que le raisonnement du consommateur savant et institutionnel aurait pu s'imposer à eux s'il avait participé non seulement de leur socialisation, mais aussi des ressources intellectuelles valorisées dans leur monde social d'appartenance.

#### **9.4.2 Les dimensions des économies domestiques varient ensemble dans des configurations de choix**

Le principal résultat de ce chapitre est finalement de montrer que les raisonnements économiques domestiques profanes, au moins en matière de pratiques mobilisatrices d'énergie, s'appuient sur des prémisses liées étroitement à l'histoire sociale des agents et à leur immersion dans un univers de références faisant sens de manière presque immédiate et générale et non pour des dimensions distantes et isolées de l'existence concrète. De plus, on a pu observer que ces raisonnements tendent à faire varier concomitamment différents éléments de la situation de l'agent, comme lorsque nombre d'habitudes de vie se transforment en même temps pour Géraldine et Hélène après leur séparation conjugale, qu'on pourrait pourtant dissocier en autant de postes de consommation, ce qu'elles ne font pas spontanément, liant au contraire certains éléments les uns aux autres. C'est ce qu'avait déjà soutenu Halbwachs en son temps à propos de l'évolution des budgets ouvriers à partir d'examen de données quantifiées principalement. À partir de ces études de cas, il s'affirme en creux que le raisonnement économique savant et institutionnel est bien un raisonnement d'abstraction qui peine à voir le caractère général et englobant des formes de vie qui président aux choix, un thème déjà discuté en conclusion du précédent chapitre. Les « choix » profanes se donnent au contraire dans une relation intime avec la matérialité d'un monde vécu et dans des configurations de dimensions, des configurations de choix, qui sont formées au fil de la trajectoire sociale.

Pour aller à revers d'une telle formalisation, nécessairement vouée à l'échec dans l'objectif de comprendre les manières profanes de « tenir un budget », il faut aussi prendre le parti de dire que le raisonnement économique savant et institutionnel semble avoir besoin de conditions spéciales pour être actualisé par les agents dans leur pratique ou leur réflexion. On peut en ce sens rappeler avec Georges que cette forme de raisonnement économique qu'il est amené à mobiliser, en partie au moins, dans son activité professionnelle ou associative, lorsqu'il élabore des projets d'exposition pour le service des archives municipales ou administre des budgets, ne semble pas nécessairement se transposer dans son univers domestique. Cette sorte d'hermétisme cognitif est également présente en filigrane dans les portraits de Géraldine et Hélène par la voie de « l'intuition » budgétaire. En effet, elles se trouvaient par là raisonner à « grands traits », en « gros », sur l'ensemble de leur budget, alors qu'elles ont pu tenir une

comptabilité plus précise sur certaines dimensions de leur économie domestique à d'autres moments de leur histoire.

Si un tel hermétisme du raisonnement est possible, c'est d'abord parce que les pratiques domestiques sont étroitement liées la manière dont les agents perçoivent leur trajectoire sociale, comme on l'a déjà noté plus haut. C'est pourquoi l'une des formes privilégiées d'accès à des références pour agir légitimes dans cet univers est liée aux dispositions à comparer, à se comparer, à classer et se trouver classé face aux pratiques des parents, des amis, des groupes d'origine et d'appartenance et non à la faire à propos de biens économiques séparés<sup>274</sup>. Encore faut-il préciser que cela ne semble valable que pour des références directement observables de manière approfondie et quasi quotidienne<sup>275</sup>, à l'aune desquelles on va juger et se jauger, être jugé et être jaugé. On retrouve ici l'idée de la socialisation « au proche » dans le domaine de l'économie domestique, puisque l'univers domestique joue dans ces configurations un rôle prépondérant dans les classements sociaux que les agents opèrent et dans la manière dont ils en sont venus à déterminer leur forme de vie et ainsi leur conduite au présent.

Cela engage donc toute analyse à préciser dans quelles conditions le raisonnement économique, et singulièrement le signal des prix, peut devenir une référence pertinente et constituer effectivement un guide pour orienter la conduite dans certaines situations. Ces trois derniers portraits ouvrent pour la suite une piste d'enquête que je vais m'attacher à suivre.

Le signal des prix, bonne approximation du raisonnement consommateur savant et institutionnel, y semble perçu, premièrement, lorsque c'est « gros » : un crédit immobilier pour Georges et Jean, un équipement financièrement « lourd » pour Hélène qui contracte un crédit pour sa télévision. Il est perçu ensuite quand c'est « très petit » : sorties entre amies, loisirs extérieurs, alimentation, habillement, certainement pour la raison que ces pratiques engagent une interaction directe (avec un vendeur, un public, quelque chose de public qui peut apporter honneur ou stigmat) et se situent dans un cadre où la pratique est directement désignée comme une consommation (terminaux de paiement, affichage des prix, mode d'expression particulier).

---

<sup>274</sup> Dans un tel processus, les catégories économiques savantes et institutionnelles disponibles sont essentiellement des catégories descriptives pour les enquêtés et non des catégories analytiques, comme on l'a vu avec Géraldine principalement qui s'en sert pour faire état de sa situation sociale et son rapport aux « précaires » et à la « précarité ».

<sup>275</sup> La possibilité pour les agents d'observer quelque chose comme des références pour agir ou des formes de vie autres que celle directement perceptible en interaction pourrait être considérée comme corrélée au capital culturel possédé par les agents, mais je pense que ce n'est pas toujours le cas sans avoir suffisamment de matériau pour en attester. Ce qui me semble assez certain c'est qu'à mesure que les univers à disposition du regard direct des individus s'élargissent et s'approfondissent (et la mise en relation avec les services sociaux examinée dans la deuxième partie est en soi une des modalités d'élargissement), les répertoires de références disponibles deviennent plus nombreux.

Dès lors, il s'avère que le signal des prix est une sorte de signal social au moins dans la mesure où il engage un contexte d'actualisation, une socialisation particulière et des relations à autrui (même abstraites). On peut noter pour conclure ce chapitre que la mobilisation d'énergie domestique, qui associe une dépense parfois négligeable en termes monétaires et une absence d'interaction directe avec quelque chose de publiquement lié à des références de marché, n'entre pas dans ce registre et que le signal prix associé peut en conséquence resté inaperçu au quotidien.

## **Chapitre dix. Des « ruptures » biographiques qui rendent sensibles à d'autres systèmes de références pour agir dans l'espace domestique**

---

Le lecteur a peut-être retenu des précédents chapitres que les références pour agir en matière de pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie sont en grande partie apprises « au proche » : avec les amis, la famille, les partenaires de travail, le conjoint ou dans tout autre univers d'interactions longues et répétées, et extrêmement quotidiennes lorsqu'on discute d'économie domestique. On peut résumer ce qu'on a dit jusqu'à présent sur ce point de la manière suivante.

Ce mode d'apprentissage est supérieur aux autres pour l'univers domestique, parce qu'il permet d'apprendre sur le temps long (de l'enfance, durant la vie d'adulte) la manière dont les choses se passent et, surtout, comment elles se font. La normativité de la pratique est ici en grande partie dans la pratique elle-même, comme on le suggérait déjà en fin de deuxième partie. Les références pour agir sont dans ce sens apprises en pratique et, dans ce cas, essentiellement des repères pour la coordination et la régulation des relations entre les agents. Pour se convaincre de ce pouvoir régulateur des références pour agir, on peut imaginer une personne dire « lance la cuisson ! » à une autre qui se mettrait à patienter devant la cuisinière électrique en attendant le moment où la tarification électrique passerait en « heures creuses ». Sans coordination sur la manière dont il convient d'agir dans cette situation, et donc sans références pour agir à peu près partagées, il est certain qu'une telle attitude déclencherait l'hilarité du donneur d'ordre. On peut également envisager le peu de chance qu'on aurait de trouver une situation où des différences de température importantes dans les logements de personnes composant un groupe d'amis se visitant régulièrement puisse exister sans susciter quelques remarques susceptibles de peser sur les pratiques ou d'engendrer des réactions de justification (c'est ce qui arrive à Bloem, par exemple).

On l'a souligné aussi, l'apprentissage de références pour agir « au proche » n'est pas simplement induit par l'enregistrement conscient des manières dont il conviendrait d'agir et de se comporter avec autrui, ou autrement dit une imitation. On ne saurait apprendre quelque chose en imitant ce que fait autrui. On ne peut dire par exemple ce qu'une personne « consomme de l'énergie » qu'en lien étroit avec une certaine forme de vie où cette pratique acquiert effectivement une signification. Cet apprentissage prend corps en fait au cœur des paramètres matériels et temporels des situations et des actions, qui attestent de l'efficacité réelle des

références pour agir, en termes de résultats espérés par les agents. Il est aussi intentionnel, dans la mesure où il vise des résultats précis dans un monde bien défini pour l'agent.

C'est parce qu'elles s'appuient sur un matériel empirique concret et qu'elles sont intégrées à un raisonnement visant certaines fins que les références pour agir apprises au proche sont (ré)évaluables par les agents quant à leur pertinence dans leur histoire. Le monde matériel peut en effet leur opposer une résistance, les fins peuvent changer dans le temps. Les références pour agir ne sont ainsi pas données une fois par toutes. Elles peuvent être reconduites si le monde matériel et les fins de l'agent restent sensiblement les mêmes au cours de la trajectoire sociale. Elles peuvent s'avérer ne plus correspondre à ce sur quoi s'appuie l'action (ou les modes de coordination avec les autres) et être ainsi délaissées au profit d'autres, en tout cas on peut en faire l'hypothèse. C'est pourquoi ce mode de socialisation « au proche » de références pour agir dans l'univers domestique s'est affirmé comme se déroulant le plus souvent en mettant en tension réflexive les apprentissages de la prime enfance et ceux liés aux appartenances sociales postérieures, comme dans les cas de mobilité sociale de Jean, Georges, Hélène et Géraldine, principalement, et en tout cas était lié à des histoires familiales, des formes de vie ayant une raison d'être ce qu'elles sont, plus qu'à des visées économiques pures, même si la dimension « économique » n'est jamais totalement étrangère aux enquêtés, le contraire serait même étonnant tant cette dimension imprègne la société étudiée.

En effet, l'invisibilisation quasi-constante de cette dimension dans l'univers domestique n'a pas empêché d'observer que les enquêtés ont parfois, et dans des proportions variables, pour horizon de référence le raisonnement économique et consommateur savant et institutionnel. Mais cela a semble-t-il été le cas dans certaines conditions précises : par un apprentissage dans le cadre scolaire ou professionnel, suite à la rencontre avec des professionnels ou experts ayant un pouvoir d'agir sur l'économie domestique et qui sont porteurs des références savantes et institutionnelles (comptables, experts, conseillers), dans des contextes explicitement étiquetés comme relevant de ce raisonnement (supermarché, lieu de loisir) et adaptés à celui-ci, face à des achats très onéreux, relativement aux ressources de l'agent (une maison, du multimédia haut de gamme) mettant ainsi les régularités pratiques en question, etc. Si c'est le cas, c'est aussi que le raisonnement économique et consommateur savant et institutionnel, comme le raisonnement profane du reste, diffuse sa normativité à travers un *continuum* de pratiques, comme je l'avais déjà noté au cours de la deuxième partie. Cependant, il y a loin que ce raisonnement fasse l'objet d'une transposabilité immédiate et totale au raisonnement économique domestique.



Plus encore, l'idée même d'une définition dans le sens savant et institutionnel des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie a semblé extrêmement problématique jusqu'ici. Les références forgées « au proche » et au fil de la trajectoire participent en effet d'une forme de vie dont les éléments « économiques » ont tendance à varier ensemble ce qui, le plus souvent, amène les enquêtés à occulter, pour une raison ou pour une autre, les références pour agir du consommateur de la transition énergétique qui séparent toutes ces dimensions, en tout cas pour ce qui concerne strictement l'univers domestique.

Fort de ces résultats, on peut entrer sans plus tarder dans la dernière série de portraits. Ils sont problématisés sur le thème de « la rupture ». Rupture biographique, d'abord, c'est-à-dire l'accès à l'autonomie résidentielle, la mise en couple, la séparation conjugale ou encore l'entrée dans la retraite. Mais c'est surtout une autre forme de rupture qui va nous occuper : celle avec les origines sociales. Dans ce qui suit, ce mot de « rupture biographique » va néanmoins être pris avec précaution afin d'examiner d'abord s'il ne s'agit pas d'un terme commode pour décrire un certain nombre de contraintes extérieures qui ont fait l'objet d'une appropriation subjective comme rupture volontaire par les enquêtés. Il s'agira aussi d'observer minutieusement des ruptures supposées avec des systèmes de références pour agir dans l'univers domestique dont l'origine se situe dans la prime enfance ou tout autre univers circonscrit dont les enquêtés se sont éloignés après y avoir été immergés de nombreuses années. On reposera ainsi plus avant la question de l'évaluation critique à travers le temps des références pour agir, pour voir notamment les alternatives à la socialisation au proche, mais aussi mettre en avant les conditions précises pour qu'une épreuve ou une rupture entraîne effectivement la réflexivité sur les pratiques.

Le premier portrait sur le mode « de la rupture » est celui de Suzanne Bakkari, que j'ai rencontrée deux fois à son domicile dans une grande ville de la région d'enquête. Il intéresse l'analyse parce qu'il est celui qui, à mon avis, permet le mieux de montrer que la « rupture » est souvent plus un registre de discours qu'une réalité empirique.

L'examen de la forme de vie du couple formé par Ornella Matuzzi et Arnaud Audran donnera sa matière au second portrait. On observera avec eux une rupture biographique croisée au cœur d'une union matrimoniale hétérogame. L'examen attentif de leur trajectoire parallèle mettra en évidence une logique de *solution de continuité* avec leurs origines respectives. Il y a une fracture, on ne peut y trouver ni permanence complète ni cohérence absolue. C'est une référence presque négative, un différend avec les origines.

Enfin, on retournera à Ciport pour dialoguer avec la famille Rinaldi. Contrairement aux deux autres portraits construits dans cette ville, il ne s'agit pas d'une famille liée à l'histoire des

chantiers navals. C'est heureux parce qu'avec les Rinaldi, on montrera comment la forme de vie « ouvrier, populaire » mise en avant avec Serge, Jean et Georges peut aussi ne pas faire sens dans cette ville où elle a été et par de nombreux aspects est encore on l'a vu, prégnante. Ce portrait est en fait un cas limite de « vraie rupture » avec les origines sociales et c'est surtout pour cela qu'on le mobilisera principalement.

### **10.1 Une rupture sans coupure ? Suzanne Bakkari, 54 ans, infirmière et formatrice en travail social**

J'ai déjà évoqué le cas de Suzanne pour présenter au cours du cinquième chapitre les usages d'internet pour le recueil de conseils en économies d'énergie. Ce n'était pas anodin dans la mesure où Suzanne affirme le plus souvent se « débrouiller seule, comme toujours », en matière d'énergie comme dans les autres domaines de son existence sociale ordinaire. Seule, car il semble que très tôt au cours de sa trajectoire, elle ait souhaité forger une autonomie et des références pour agir qui lui soient propres.

Mais qu'est-ce que se débrouiller seul(e) en matière de pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie veut dire ? Cette question n'est pas vaine ou triviale pour qui s'interroge sur la socialisation réelle à des références pour agir mobilisées par les individus dans leurs pratiques quotidiennes. On a d'ailleurs observé avec les six précédents portraits qu'il y a peu de chances qu'existe quelque chose comme des références pour agir seulement et entièrement privées, inventées par l'agent pour ainsi dire. Seul(e) pourrait dès lors désigner dans le langage ordinaire la référence à une réalité qui se manifeste dans une spontanéité pré-réflexive ou à un changement dans le rapport à la pratique impensé comme hétéronome. Explorer une telle dynamique, c'est commencer à se détacher d'une vision naïve de la singularité en se demandant « comment ça se passe que de se débrouiller seul ».

Âgée de 54 ans, Suzanne n'a jamais été mariée et elle vit effectivement en solitaire depuis de nombreuses années. Elle a bien un fils de 22 ans, Jérémy qui « fait quelques va-et-vient entre l'appart et chez lui, ou chez sa copine quand il en a ». Nous parlerons très peu de lui. Je sais simplement qu'il a une formation technique qui a parfois été utile à Suzanne, on y reviendra. Elle ne le rencontre en réalité « pour ainsi dire jamais, même quand il est là [rires] ». Suzanne affirme qu'elle l'a « laissé prendre sa voie, il est heureux comme ça ».

Elle est née au Sénégal et y a vécu jusqu'à l'âge de trois ans avec ses parents et ses trois frères et sœurs. La famille s'est ensuite installée à [la ville d'enquête, métropole du sud de la France] principalement en raison de l'emploi de son père, au sein de la marine marchande, qui

était probablement alors à la recherche d'une meilleure situation matérielle. Suzanne vit chez ses parents dans un logement situé au sein d'une résidence des quartiers nord de la ville, jusqu'au moment de quitter le lycée, son baccalauréat en poche. Ses parents deviennent propriétaires de ce logement alors qu'elle a 16 ans. Sa mère y vit encore aujourd'hui. Suzanne quitte plus précisément le domicile parental à ses 17 ans pour vivre une bonne partie de l'année dans l'internat de l'hôpital situé au nord de la ville, où elle réalise ses études d'infirmière. Elle décrit cette entrée dans l'autonomie résidentielle (relative on le voit, car elle retourne parfois chez ses parents) comme « très positive » : l'une « des premières occasions d'être loin des parents, à se faire des amis, de "faire son chemin" ». Expression qu'on pourrait traduire dans le cadre de cette enquête par : forger ses propres références.

Aujourd'hui, Suzanne vit en plein cœur de cette même ville, entre un quartier prisé par la bourgeoisie cultivée locale, une grande artère routière et non loin d'une zone populaire connue pour son marché alimentaire à bas prix. Tous les modes de transport lui sont accessibles en moins de trois minutes à pied. Services, commerces et activités de loisirs sont également à proximité immédiate, ce qui lui permet de ne pas utiliser sa voiture et « de réduire les frais » en rapport à celle-ci. Cette description est une autre occasion pour elle de louer « l'autonomie » que lui procure ce logement.

L'immeuble où elle réside a été construit avant 1945 et ne l'a probablement pas été dans le respect d'une quelconque norme thermique (la première, pour rappel, est légiférée en 1975). Cet immeuble est accessible depuis la grande artère routière ou depuis une petite rue un peu cachée. Par là, on passe une petite porte métallique rappelant l'entrée d'un conduit de service, ce qui était le cas d'après Suzanne. À partir de cette entrée, que j'emprunte pour accéder à son logement la première fois, on débouche sur une cage d'escalier délabrée, puis directement à son appartement après une dizaine de marches.

### **10.1.1 Des origines sociales stables et un déclassement relatif vu « d'en bas »**

Comme pour d'autres configurations examinées, appartenant à la même génération ou approximativement (je pense notamment à Bloem et Géraldine), c'est l'instabilité relative du parcours professionnel de l'enquêtée par rapport à ses parents moins bien dotés du point de vue du titre scolaire et moins bien pourvus d'une profession moins prestigieuse qui tranche et interroge, en première analyse au moins. En l'occurrence, c'est surtout son père, décédé en 2007, qui fut un populaire stable. Tout au long de sa carrière, il a exercé le même métier avec un statut équivalent, assurant un revenu pérenne et apparemment suffisant pour devenir

propriétaire et permettre une existence sociale « décente, sans privation » aux quatre autres membres de la famille.

La mère de Suzanne n'a pas occupé d'emploi jusqu'à la retraite de son père, après laquelle elle aurait exercé « des petits boulots, des ménages, essentiellement » pour compléter les revenus du foyer alors diminués. Je ne sais malheureusement rien des professions et des parcours scolaires des frères et sœurs de Suzanne, desquels elle ne semble pas se sentir proche. Elle n'est pas l'aînée, mais la troisième de la fratrie, ce qui laisse supposer que les départs des deux premiers enfants et la succession dans l'ordre des âges biologiques aient pu jouer dans le maintien de bonnes conditions d'existence avec un seul salaire durant de nombreuses années.

Du fait certainement de l'instabilité de sa propre carrière par rapport à celle de son père, Suzanne se questionne fréquemment à propos de son positionnement dans l'espace social au fil des entretiens, en comparant sa situation avec celle de ses parents. Elle semble ne se reconnaître dans aucun groupe social précis : « ni tout à fait précaire ni riche, bien sûr ». Cette appréciation souple ou incertaine de son positionnement social se traduit par la revendication de ce qu'elle appelle un « humanisme ». Elle précise à ce sujet : « Je suis humaniste, je n'aime pas les clivages. Il faut être ouvert, un peu comme dans mon boulot, dans mon parcours ». Elle semble croire que son instabilité n'est pas « la norme », mais elle dit y avoir gagné en indépendance pour « toutes les choses de la vie quotidienne ».

Cette indépendance, Suzanne l'a peut-être apprise puis cultivée tout au long de sa carrière. Elle a une trajectoire résidentielle erratique, faite de l'accès à différents types de logements, toujours situés en centre-ville après son internat, au gré « des galères, des projets ». Ses déménagements ont été souvent orientés par des changements de situation conjugale : des séparations, des mises en couple, la naissance de son fils. C'est à l'une de ces occasions qu'elle entre, il y a treize ans maintenant, dans son logement actuel, avec son conjoint de l'époque, Fred et leur fils en bas âge. Son compagnon partira six mois plus tard, « ça *clashait*, c'était dur, on a décidé de vivre séparément ». Si ses relations avec les hommes ont été le plus souvent conflictuelles, ce qui semble poser le plus de problèmes à Suzanne, et cela se lit au prisme de cette expérience avec Fred, c'est la cohabitation, « l'impression qu'on empiète sur ma vie, comme lui [Fred] ». C'est aussi pour cela, dit-elle, qu'elle refuse d'accueillir un colocataire dans ce grand logement, « en tout cas de façon durable », ce qui lui apporterait pourtant, comme elle en convient, quelques ressources financières. Cette volonté d'autonomie peut probablement se lire comme une intention de ne pas rendre de comptes et de se détacher d'un monde social où l'on rend des comptes, comme celui de son enfance, avec une puissance paternelle omniprésente « dans les choix pour la maison, le reste », dit-elle de façon assez elliptique.

### **10.1.2 Une carrière professionnelle qui peine à s'établir malgré une ascension sociale**

Suzanne a d'abord accompli ce détachement, ce qu'elle appelle « son autonomie », en « changeant » de forme de vie de référence : quitter la maison familiale, entreprendre des études supérieures. Elle obtient son diplôme d'infirmière en 1983, à 22 ans, à la suite d'une trajectoire scolaire sans faille.

Sa carrière dans le soin infirmier est erratique, mais permettra quoi qu'il en soit de nourrir son appétit d'émancipation financière et culturelle vis-à-vis de sa famille. Au sortir de sa formation initiale, elle exerce d'abord en tant qu'infirmière libérale. Elle concède que cela l'ennuyait : « franchement, courir à droite à gauche, faire des journées à rallonge, c'était moyen. J'avais envie de vivre aussi, l'argent n'est pas tout ». Abandonnant cette première activité, elle est rapidement recrutée dans une clinique privée, pour un an, en 1989. Elle quitte cet emploi et entame par la suite un parcours au sein du secteur associatif, participant à la création d'une structure d'accueil de nuit pour des personnes toxicomanes, au début des années 1990, années du développement des programmes de réduction des risques en toxicomanie dans les grandes villes françaises, ce qui correspondait vraiment « à [s]on profil, plutôt engagé et *cool*. Je m'y suis sentie bien des années ».

Elle y reste trois ans en expliquant son départ par l'épuisement, car « vraiment, porter un tel projet, ce n'est pas évident. Tu t'épuises. Il fallait respirer, en fait ». Jusqu'en 2001, elle enchaîne des missions d'intérim en tant qu'infirmière, ce qui lui permet (c'est elle qui le précise) de faire le choix de ne pas travailler durant certaines périodes. Elle interrompt sa carrière pendant sa grossesse, à laquelle fait suite une première reprise d'étude. Cette carrière, si elle est émancipatrice du point de vue de Suzanne, c'est peut-être d'abord vis-à-vis d'une vision linéaire de l'existence, d'un rapport au travail continu. Certes, on peut arguer qu'il s'agit là également de l'intériorisation de contraintes objectives en raison de l'instabilité croissante du marché de l'emploi. C'est peut-être alors pour mieux sortir de l'alternative et comprendre que le mode de subjectivation de ses contraintes semble conduire Suzanne à rejeter le modèle hérité de rapport au travail. Du point de vue financier autant que culturel, elle a d'ailleurs des ressources pour le faire.

D'ailleurs, du point de vue de ses titres scolaires, qu'on pourrait désigner comme le capital culturel institutionnellement garanti et incorporé de Suzanne, il est certain qu'elle a quelques ressources supplémentaires en comparaison de ses parents. Elle est aussi titulaire d'un diplôme de master de psychologie sociale, mention santé publique, depuis 2008, obtenu dans

l'intention d'entamer une reconversion professionnelle, après une longue période entrecoupée d'emplois non durables et de chômage. Il lui faudra huit années pour valider ce diplôme (de la licence 3 au master 2), parce qu'« évidemment, il y a avait plein de choses de la vie autour, reprendre des études ce n'est pas si simple. Je travaillais parfois en même temps et il y avait le petit ». Ce titre scolaire n'a pourtant pas permis à Suzanne d'être employée en tant que psychologue sociale de manière établie. Il lui a néanmoins été utile pour décrocher récemment quelques vacances d'enseignement dans des écoles de formation en soins infirmiers, d'animer des groupes de paroles « de jeunes » et de faire quelques directions de mémoire d'étudiants de deuxième cycle professionnel (master santé publique, par exemple).

Depuis 2008, elle est employée en tant qu'infirmière par un office d'État ayant pour mission d'accueillir les étrangers demandeurs d'asiles en France. Elle n'est cependant pas titulaire de son poste et exerce sous le régime d'un contrat de droit privé, sans limitation de durée, ses horaires sont instables :

« Bon, je ne sais pas si c'est très légal. En fait, j'ai un CDI, mais je fais des vacances [...] j'ai une garantie d'au moins une vacation par mois, mais, bon, au mois d'août ils ferment, donc j'ai zéro [euro]. Les vacances, une vacation, c'est quatre heures de travail. Franchement, ça peut varier le nombre de vacances par mois, d'une à dix, maximum... »

Malgré la contrainte d'instabilité horaire et de rémunération, cet emploi lui tient à cœur. C'est peut-être parce qu'il articule la logique d'alternance hors et en emploi qu'elle a, certainement un peu malgré elle, connu une bonne partie de sa carrière professionnelle. Elle peut enfin y exercer quelques-unes des « compétences » acquises lors de son Master : « j'aide parfois à faire des enquêtes de santé publique, à traiter des statistiques [elle me donne des exemples]. Mais, bon, comme il n'y a jamais d'argent pour ça [rires], c'est quand même rare ». Elle insiste sur la richesse du contact avec le public accueilli – « des gens de toutes cultures », dit-elle – qui lui permet de mettre à l'épreuve son intérêt pour la « santé dans un contexte interculturel ». Les journées de vacances semblent néanmoins éprouvantes avec de trente à soixante personnes reçues en rendez-vous par demi-journée de quatre heures, ce qui exclut une trop grande possibilité d'attention aux trajectoires et références des usagers. Cet emploi représente pourtant aux yeux de Suzanne l'aboutissement, certes précaire, d'un parcours lui-même essentiellement fait de revirements professionnels. Comme dans le domaine familial, le contraste avec le foyer d'origine, en termes de stabilité professionnelle, de références culturelles et, par voie de conséquence, de rapport au monde, est à peu près certain et semble décrire un déclassement social relatif, accepté, parce qu'entérinant en quelque sorte la rupture avec

l'héritage et la consécration d'une forme d'autonomie intellectuelle et matérielle, « d'une ouverture » comme elle dit.

### **10.1.3 Une trajectoire résidentielle discontinue, mais pas sans continuité**

Cette rupture progressive (et relative) avec la stabilité des conditions d'existence de son enfance et de sa socialisation primaire se manifeste par exemple pour Suzanne particulièrement bien en matière de trajectoire résidentielle. Après plusieurs passages (toujours en tant que locataire ou colodataire) au sein de logements « plus ou moins corrects », celui qu'elle occupe aujourd'hui est d'un aspect ancien et correspond au type d'appartements fortement représentés dans ce centre-ville qui sont « très éloignés de ceux de la cité de [ses] parents ». Il y a des tomettes au sol, des tapisseries unicolores, de grandes fenêtres en bois, des volets ajourant, une cuisine avec un comptoir de travail, des portes intérieures vitrées, des volumes surprenants. Sa surface est de 150 m<sup>2</sup>. Celle-ci se distribue d'abord et principalement entre quatre pièces d'environ 20 m<sup>2</sup> chacune et d'une pièce de taille plus modeste (12 m<sup>2</sup> environ) ainsi que d'une cuisine. Il y a aussi une petite terrasse (du côté de l'entrée empruntée), un balcon du côté de l'artère routière qui borde la face sud et un hall d'entrée d'environ 15 m<sup>2</sup>. L'appartement possède une grande salle de bain avec baignoire et il bénéficie de nombreux rangement (des placards muraux, parfois semblables à de petites pièces). Le logement porte « la touche » de Suzanne et de ses treize années d'occupation. Bien qu'elle y vive seule, toutes les pièces sont occupées : meubles, cartons entassés, objets de toutes sortes, de nombreux DVD rangés dans des étagères. La cuisine est encombrée, la plus petite pièce possède un grand bureau et une bibliothèque. La plupart des meubles sont « récupérés ou achetés d'occas', Emmaüs tout ça, en fonction des bonnes occasions ». Elle possède de nombreux équipements, parfois anciens, la plupart obtenus sur le marché de seconde main : télévision, ordinateur, chaîne hi-fi, etc. Ce marché de seconde main dit quelque chose de ses équipements : l'impossibilité d'un large choix quant à leur qualité et à leur performance, mais une attention à quelque chose comme un signal des prix et un rapport à ses ressources disponibles.

Si ce logement semble représenter l'idéal de Suzanne, il ne l'est certainement pas du point de vue des critères standards ou de présupposés sur ce qu'est « un beau logement », comme le fait remarquer Suzanne. Il n'est pas du tout ensoleillé côté rue, par exemple, cependant suffisamment, d'après Suzanne, côté route. Elle précise qu'aucune réparation ni opération d'entretien n'a été réalisée depuis son entrée dans les lieux, « aucun, sauf la chaudière [à gaz], deux fois » et qu'elle n'a elle-même pas vraiment entretenu l'appartement « à part pour

le meubler, l'occuper ». À titre d'illustration, les boiseries des fenêtres et les volets sont dégradées, la tapisserie défraîchie, certaines portes intérieures ne ferment plus ou mal, quelques interrupteurs sont dysfonctionnels, etc. Malgré ces caractéristiques, l'appartement reste très agréable à parcourir pour moi et l'est pour elle : « j'aime me balader chez moi, c'est pour ça que je ne voudrais pas le quitter, je me sens à l'aise avec toute cette place ».

De nombreux travaux seraient selon elle à engager de manière « prioritaire ». Il y a bien entendu les volets et fenêtres : « le double vitrage, ce serait pas mal, même si c'est quand même assez bien isolé [du bruit certes, mais pas du froid si j'en crois mes propres sensations], puis les volets, à force, avec le temps, ils ne se ferment plus et puis [elle me montre des panneaux ajourant manquants] ». Ces travaux, elle les demande depuis des années à son bailleur, elle explique l'inertie de celui-ci dans ces termes : « Il est propriétaire de tout l'immeuble, et aussi de celui d'à côté. Mais bon, il dit qu'il n'est pas riche. En fait, il a eu tout ça par héritage et, je crois, il n'a pas l'argent pour les travaux. Enfin, c'est ce qu'il me dit... » Elle semble se résigner à cette situation et ne nourrir aucune animosité envers lui, au moins dans une première approche. Malgré ce type de « problèmes », Suzanne n'envisage en aucun cas de déménager, car « malgré que ce soit dégradé ici, je m'y sens bien, et puis aller dans un petit appart aussi pourri, ça changerait quoi ? ». Une position dont on pourrait dire qu'elle démontre, encore, comme avec ses meubles, une certaine forme de conscience de ses possibilités financières objectives, celle d'un espace domestique sous contraintes budgétaires.

De celui-ci, Suzanne dit, comme bien d'autres enquêtés, qu'il a pris forme à la suite d'une série de ruptures : conjugale, professionnelle, « bref, tu vois il faut faire avec, c'est comme ça la vie aujourd'hui ». Elle se montre lucide sur cette situation qui rompt avec l'absence de privation durant sa jeunesse, mais possible « au prix d'une autorité de tous les instants, quand même, un peu gênée aux entournures aussi [rires] ». Elle affirme que vivre dans les conditions précaires actuelles (qu'elle affirme « choisies ») n'est pas un problème définitif pour elle et qu'elle a appris de toutes ces ruptures, et d'abord à être seule, « autonome ». Il faut « bien savoir changer », affirme-t-elle, comme pour souligner qu'il faut bien savoir accepter des conditions d'existence changeantes. Les éléments de la carrière professionnelle et de la trajectoire résidentielle de Suzanne permettent finalement d'indiquer (ce sont dans ce sens des indices) les conditions matérielles et symboliques avec lesquelles elle a eu à s'éprouver ces trente dernières années : des conditions instables, faites de revirements, d'une certaine forme de dépossession parfois. Je pense qu'on ne peut pas dire qu'il s'agisse d'une rupture franche avec son foyer d'origine, c'est-à-dire l'institution socialisatrice de la prime enfance, même si elle le souligne vis-à-vis de son père. On se trouve plutôt en présence d'une succession de micro-ruptures dans



le quotidien, au moins si on les regarde à l'échelle de la trajectoire sociale qui finalement mettent l'accent sur un contexte entièrement renouvelé de prises de décisions.

#### **10.1.4 Face à un budget « serré », garder la main. Précis de « jonglage » économique**

La forme de quasi-résignation dont fait montre Suzanne à ce propos, visible dans ses relations à son déclassement relatif, mais aussi dans la relation avec son propriétaire, donne à voir en effet un registre spécifique de pratiques. Même si elle semble prendre cette rupture progressive avec une certaine distance, tout en étant largement consciente au sens ordinaire du terme, il est difficile (c'est-à-dire qu'elle ne peut le nier objectivement) pour elle de passer sous silence les changements, au moins quantitatifs, intervenus dans ses pratiques domestiques à travers le temps. Au premier rang de ses difficultés viennent l'instabilité et la contraction de ses revenus. Il est par exemple délicat pour elle de chiffrer précisément quelque chose comme un « budget », ce qui implique une relation à l'organisation de son existence sociale quotidienne au diapason de cette incertitude. Une vacation de quatre heures lui rapporte 67,50 €. La moyenne de son revenu semble être de 700 €, avec une forte dispersion (75 € au mois d'août en 2014). En dehors d'une allocation logement de 115 €, elle n'a aucune autre source de revenus possible. Elle possède un compte bancaire, mais aucune épargne ni économie, se déclarant même « dépensière » (elle a par exemple une grande garde-robe et une impressionnante collection de DVD de toute sorte).

Ses charges fixes sont assez élevées au regard de ses ressources : 500 € de loyer résiduel, 60 € de transports par mois, 200 € de frais alimentaires, 30 € de facturation électrique, 48 € de communication (internet et téléphone), l'assurance de la voiture qu'elle ne sait plus chiffrer, plus quelques dépenses annexes, parfois. Elle n'a ni complémentaire santé ni assurance logement (« j'ai fait l'impasse, précise-t-elle »). Suzanne ne fait d'ailleurs pas de la santé une priorité, ce qui peut paraître étonnant pour quelqu'un dont c'est le métier. Peut-être est-ce par défaut de mutuelle, peut-être simplement en raison du fait qu'elle sent « aller parfaitement bien ». Je remarque cela dit de nombreux produits homéopathiques dans la salle de bain (en me lavant les mains), tout en ne cherchant pas plus avant à détailler avec elle cette dimension qui semble pourtant entrer dans son budget de manière conséquente.

Pour décrire son budget, Suzanne dit être « structurellement endettée ». Sa « gestion » budgétaire est selon elle assez « empirique ». En fait, dit-elle, « je ne gère pas, au sens habituel du mot ». La consultation du solde au guichet automatique des banques lors des retraits d'espèce est sa principale « technique » de calcul et de comptabilité, qui lui permet de vérifier l'état de

son compte, à une fréquence qu'elle n'arrive pas réellement à déterminer avec moi. Elle lit « peu » ses factures. Une autre de ses techniques consiste à « retenir » (c'est-à-dire à temporaliser) certains paiements, comme le loyer ou l'électricité. Elle joue alors sur les délais de paiement. Au moment de notre deuxième rencontre, elle est par exemple en retard pour deux échéances de loyer. Cette temporalisation concerne aussi sa taxe d'habitation de « 600 €, qu'[elle] ne paier[a] pas » dit-elle avec défi. Si tous ces paiements peuvent être temporalisés, c'est parce qu'ils ne font pas l'objet d'un prélèvement automatique sur son compte, échappant par là à l'emprise institutionnelle et à l'imposition d'un sens savant du budget. Cela permet à Suzanne de « garder la main » jusqu'à une relance ou une injonction de payer. Elle peut ainsi « provisionner » de l'argent de mois en mois en fonction des aléas de vacations. Cette technique qui consiste à « garder la main » avait déjà affleuré avec Géraldine qui retenait, elle, les diverses taxes liées à sa profession libérale. On peut dire qu'une telle technique permet de jongler entre revenus et charges dans des situations où ce qu'on qualifiera de dépense ou de charge, faute de mieux, n'est contrôlé qu'*a posteriori* ou de manière relativement élastique.

Cette élasticité « profane » (pour faire pendant à l'élasticité « savante » critiquée en introduction de la thèse) dans les manières économiques de Suzanne peut s'éclairer encore avec le thème de l'énergie propre à cette recherche. Dans ce registre, elle concède rapidement ne pas faire attention à sa consommation, par absence de nécessité à l'être : « je suis économe par nature », affirme-t-elle même, « et je dois ça à mon père. Il m'a formatée, malgré moi ». Ce dernier contrôlait en effet de façon serrée la consommation dans le logement familial. En matière de pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie, celui-ci, principalement, « n'allumait pas le chauffage, éteignait les lumières, enfin des trucs comme ça, mais ça ne manquait pas en fait ». Là où elle avait été habituée à ne manquer de rien de nécessaire et à évacuer ce qui était considéré par son père comme superflu, avec un contrôle strict permettant de « tenir le budget », elle a peut-être ensuite aspiré à un parcours d'ascension sociale lui permettant de se détacher de cette étreinte.

Or, sa trajectoire l'amène bien plus aujourd'hui vers un univers de débrouille concernant certains postes précis de son budget, univers qui se donne pour apparence le thème du renoncement, mais jamais de la plainte, des pratiques qui se formulaient autrefois sur le mode de « la bonne gestion », comme lors de son enfance. Finalement, les revirements de Suzanne dans les pratiques mobilisatrices d'argent ou d'énergie se jouent sur le passage d'un « budget tenu » à un budget sur lequel on tente de « garder la main ». Une différence qui n'est pas que sémantique et qu'on peut repérer dans le rapport à ce type de pratique. Celui-ci est, là encore, « assez empirique » et ne se formule pas explicitement comme rapport marchand.

« Ce sont des petites expériences [qui font toutes les habitudes], j'ai connu pas mal de choses, à X [un ancien logement] j'ai même été chauffée avec du charbon. J'ai remarqué en allant sur internet que les conseils qu'il donne aujourd'hui, c'est du bon sens, des trucs qu'on apprend au fur et à mesure, que mon père m'apprenait déjà... rien de bien nouveau ».

À l'exception des conseils glanés elle-même sur internet, Suzanne ne se souvient ni d'avoir reçu de recommandation d'aucune sorte en la matière par des professionnels, par exemple en provenance d'un conseiller d'un des deux opérateurs chez qui elle a été abonnée ni d'avoir mobilisé d'autres formes de conseils. Elle a, en revanche, déjà sollicité de l'aide auprès d'amis et auprès de son fils pour de menus travaux, mais « rien pour les manières de faire, je me débrouille toute seule, avec bon sens ».

Quand elle dit « du bon sens », Suzanne veut peut-être rappeler qu'elle a « fait avec les situations » qui se présentaient à elle au cours de sa trajectoire, mais aussi avec un rapport à la fois conflictuel et en continuité avec l'éducation sévère donnée par son père. Ainsi, « on cuisine avec les équipements qu'il y a, on se chauffe si l'on peut, avec mon père, j'ai surtout appris qu'on ne dépasse pas ce qu'on a, alors j'ai plus ou moins fait comme ça et surtout que la situation est différente ». Tout juste concède-t-elle qu'elle sent bien autour d'elle que « les gens parlent de plus en plus de chauffage, de l'abonnement EDF. Ils n'ont qu'à moins consommer, à faire comme ça ! [elle rit et me montre le radiateur débranché] »

Faire « comme ça », c'est par exemple accepter de ne plus avoir d'appareil de chauffage pour ne pas engager des dépenses trop fortes – mais cette fois-ci avec un choix sous contrainte et pas un choix qui se donne sans contrainte comme avec son père. Ainsi, le système de chauffage du logement, une chaudière à gaz installée dans le hall d'accueil, ne fonctionne plus à la suite d'une péripétie que Suzanne me décrit dans ces termes :

« Je crois que c'était en 2008 ou 2007. J'ai reçu une facture de GDF, 1 000 €. Autant vous dire que ça fait bizarre. Je payais habituellement 150-200 €. Je n'ai pas compris. Alors là, longue négociation, je ne voulais pas payer, mais alors pas du tout. Finalement, ils ont reconnu qu'il y avait une fuite, mais voulaient quand même que je paie. Je refusais, alors la proposition ça a été, on arrête l'abonnement, ils s'assoient sur la facture et j'arrête de les harceler. »

Après cet épisode, elle s'abonne chez EDF, car « à part eux [elle] ne voyai[t] pas trop chez qui aller », pour l'électricité courante, bien que son logement ne possède pas de radiateur électrique. Elle utilise depuis des appareils mobiles (trois) « un dans le salon, un dans la chambre et un qui se balade un peu ». Par leur puissance limitée, ces petits équipements ne correspondent pas vraiment à la surface du logement en matière de chauffage. Aujourd'hui, pour ne pas avoir trop froid, Suzanne se couvre, mais elle affirme qu'en réalité elle « ne souffre pas trop du froid ici », ni, d'ailleurs, du chaud en été. Elle bénéficierait en effet « de la restitution

de chaleur, des voisins du dessus, du dessous, sur les côtés, donc bon. En fait, ça va ». On peut déceler comme un paradoxe chez elle sur le thème des « économies d'énergie » dans la mesure où durant les quatre heures cumulées de ma présence à son domicile, la plupart des lampes resteront allumées, comme de nombreux autres équipements (machine à café, radio), un seul chauffage l'était en revanche à ma connaissance.

À y regarder de plus près, et malgré ce qu'elle dit ou ce que l'on peut observer de contradictoire chez elle sur ce point, Suzanne est en fait, parmi tous les enquêtés, celle qui semble prêter le plus d'attention à ses pratiques mobilisatrices d'énergie. Elle est ainsi la seule qui proposera de regrouper toutes les activités domestiques comme « consommatrices » d'énergie, bien qu'elle ne parvienne pas à chiffrer sa consommation réelle, ni ne sache les bons créneaux horaires de ses heures creuses et pleines<sup>276</sup>. Sa logique est en fait celle de l'économie nette, de la rupture. Possédant par exemple une baignoire, elle dit ne jamais prendre de bain pour limiter sa consommation d'eau chaude. Sa vaisselle serait aussi réalisée à l'eau froide. Usage de l'eau chaude dont Suzanne reconnaît se priver aujourd'hui, mais qui « n'a pas toujours été comme ça », mais l'eau chaude « ça fait mal » [au budget]. Elle prend encore quelques douches chaudes si « [je] sai [s] qu'à certains moments, je peux, que je suis bien [dans le budget] alors pas d'hésitation ! » C'est donc plus son budget total qu'un signal des prix individualisé autour d'une consommation autonome qui semble la guider.

Si l'on tient compte de ces éléments, il faut admettre que si Suzanne paraît plus alerte sur le registre de la « consommation d'énergie » que d'autres enquêtés, c'est encore avec un mode de raisonnement et des références pour agir différentes de celles promues par la figure du consommateur d'énergie générique institutionnelle et savante. Ainsi, le seul signal des prix qu'elle semble suivre, en fin de compte, est celui de sa facture mensuelle, « *en gros* » dit-elle. Mais encore le fait-elle pour bien mesurer « qu'il n'y ait pas d'erreurs de leur part [EDF] ». Elle ne sait pas non plus détailler le contenu de son abonnement (Kva ? Heures creuses ?). En réalité, ici, c'est bien une logique d'économie d'ensemble qui joue comme principe des pratiques, pas simplement sur l'énergie, mais sur la totalité des postes à contraintes. Toutes les dimensions de la « consommation » semblent se donner ensemble, d'un seul coup pour ainsi dire ou en tout cas en étant ramifiée, dans un magma constituant solidairement sa forme de vie, ou au moins des configurations particulières et solidaires au sein de celle-ci.

Dès lors, on peut dire qu'en matière de pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie, les revirements de Suzanne se situent non pas seulement dans la rupture avec le fournisseur

---

<sup>276</sup> Elle m'indiquera des créneaux nocturnes, alors qu'elle bénéficie en fait d'heures creuses au milieu de la journée.

(suite à l'incident de facturation), mais dans une série de détachements progressifs avec une forme de vie d'origine où le contrôle des pratiques était une des modalités de préservation de la cohésion de l'économie familiale, tout autant que vis-à-vis de moments de sa trajectoire où Suzanne « ne regardait pas les dépenses », notamment lors de ses périodes de cohabitation conjugale ou avant le départ de son fils. Si ses références et pratiques d'aujourd'hui peuvent ressembler à celles de son enfance, c'est finalement seulement sur la forme, puisqu'elles se justifient et ont pour principe une intention différente.

Le desserrement progressif du contrôle parental avec la « conquête de l'autonomie » semble s'être accompli au prix d'un tâtonnement sur les références pertinentes pour agir dans de nouveaux contextes. Les liens conjugaux, instables, ne lui ont certainement pas permis de former un corpus de références décisivement en rupture avec sa socialisation primaire. La trajectoire professionnelle discontinue non plus, certainement. Suzanne apparaît s'en être remise à une démarche relativement empirique et itérative, propre à son parcours professionnel et conjugal non linéaire. Sa logique d'économie nette, comme on peut la nommer, vient en quelque sorte faire lien entre une origine sociale modeste, mais stable, et un présent qui suppose un décalage entre groupe d'appartenance, propriétés sociales acquises et possibilité de réalisation effective de cette appartenance.

Cela peut se vérifier dans la mesure où cette logique d'économie nette se retrouve brouillée dans d'autres domaines de son quotidien, montrant une possible variété des raisonnements profanes en matière d'économie domestique, et non pas une seule et même logique. L'alimentation est ici un bon exemple de cette variété. C'est un registre important pour Suzanne depuis sa jeunesse. La cuisine fait partie de sa « culture », comme elle le dit. Elle y consacre près du tiers de son revenu mensuel moyen, hors charges de logement. Elle cuisine souvent pour des amis et dit honnir les privations en la matière. Si elle « ne regarde pas », au sens de se priver, la dépense financière alimentaire, elle n'examine pas non plus la consommation d'énergie associée à ses repas de sociabilité, à fréquence de deux par semaine en moyenne. D'un point de vue de la dimension matérielle, sa cuisine est investie par de nombreux ustensiles, des étagères de condiments et par des équipements mobilisateurs d'énergie : grille-pain, four à micro-ondes, cuisinière électrique.

On peut souligner dans le même temps que son « budget alimentaire » est peut-être aussi élevé (mais d'une manière seulement appréciée et pas analysée par elle) en raison de l'absence de calcul économique précis en la matière. C'est ce qui ferait dire à Suzanne qu'elle « ne regarde pas tellement où [elle] v[a, faire ses courses]. Bon, au marché de X [à proximité] pour les fruits et légumes pas chers, mais après [elle] ne calcule pas tellement. Quand [elle a] besoin [elle va]

au plus près ». Elle m'indique aussi manger quelquefois à l'extérieur, lorsqu'elle travaille ou lorsqu'elle rencontre des amis.

Domesticité, loisir et amitié sont étroitement mêlés pour orienter ses conduites et son raisonnement. Suzanne « aime bien voir [s]es amis, voilà, les loisirs pour moi, en dehors du travail, c'est les amis, ici ». Ce qui lui évite des sorties onéreuses, mais elle omet de comptabiliser le coût (financier et énergétique) de ces visites d'amis, qui en ont pourtant un<sup>277</sup>.

### **10.1.5 On ne rompt pas sur tout et surtout pas n'importe comment**

Le portrait de Suzanne ne s'éloigne pas de l'analyse des chapitres précédents sur la formulation de références pour agir « au proche ». La présentation de cette configuration semble en revanche prolonger les analyses posées sur ce thème jusqu'à présent. Ici, le proche c'est aussi le *différent* qui a pour principe un différend avec les origines sociales de l'enquêtée. L'intention explicite de Suzanne – et il y a toutes les raisons de la croire sur parole dans ce registre – est celle de rompre avec les références pour agir de son enfance, de s'en démarquer. C'est pourquoi j'ai positionné ce portrait en introduction de la partie sur le thème des « ruptures biographiques », même s'il s'agit bien plus dans son cas d'une succession de micro-ruptures ou de micro-déplacements. Pour être plus rigoureux, on pourrait strictement parler dans le cas de Suzanne de reformulation des références pour agir dans l'univers domestique. Cela a déjà été souligné, les revirements de pratiques mobilisatrices d'argent ou d'énergie propres à Suzanne semblent entériner un passage d'un « budget tenu » à un « budget sur lequel on tente de garder la main », à peu près à partir des mêmes schèmes pratiques. Par exemple, en ce qui concerne les pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie : celui de l'économie nette et du calcul « en gros », c'est-à-dire dans une appréciation englobante des différentes dimensions de sa situation<sup>278</sup>. J'ai précisé que le passage de « budget tenu » à « budget sur lequel on tente de garder la main » n'était pas simplement un effet rhétorique, mais un changement de perspective, d'intention et finalement de sens des pratiques et références de Suzanne à travers le temps. On peut aller plus loin à présent et dire que le principe de ce changement de terminologie, et surtout de perspective, de sa part, se situe dans les transformations de la condition de Suzanne au fil de sa trajectoire sociale.

---

<sup>277</sup> Une autre de ses activités de « loisir » au domicile a trait au cinéma, mais uniquement par le biais des DVD, qu'elle collectionne (près de 300), l'amenant à écumer les marchés (où elle achète aussi de nombreux vêtements). Elle semble accumuler des tas d'objets plus au moins originaux (son vaste appartement en est rempli).

<sup>278</sup> Comme pour Géraldine et Hélène au chapitre précédent, on voit bien que les dimensions « consommatrices » de l'économie domestique varient pratiquement toujours ensemble.

On reste en droit de s'interroger sur la manière (le comment) de nouvelles références, ou au moins une nouvelle formulation de références déjà-là, ce qui serait déjà une rupture dans les catégories de l'entendement de Suzanne, viennent précisément à elle et restent présentes ensuite. La réponse la plus simple serait «de manière empirique», «elle invente dans la pratique» ! Ce qui n'est pas totalement faux et, effectivement, on pourrait paraphraser Leibniz pour dire que Suzanne est empirique (ou se présente comme) les «trois quarts du temps» (Leibniz, 1974 [1686], p. 51). Ce qui tend à vouloir dire qu'elle ne se réfère pas à une loi générale ni qu'elle suive une règle disant comment *il faut faire*.

C'est la pratique qui semble fonder ici la normativité et se cristalliser dans un raisonnement. Si c'est le cas, c'est aussi parce que, comme on l'a mis en évidence plusieurs fois auparavant, les pratiques sont les véhicules des normes et références pour agir. C'est pourquoi aussi les raisonnements peuvent se fonder sur l'expérience, les individus n'étant pas dépourvus de vision expérimentale et analytique sur ce qui fonctionne et ne fonctionne pas dans leur situation. Ils inventent leur propre théorie de l'action, dans des conditions quasi-expérimentales qu'ils n'ont pas définies eux-mêmes cependant.

L'expérience de Suzanne ne peut dès lors plus renvoyer à ce point à une invention continue, car les siennes ne sont pas constamment renouvelées et elle ne les a pas déterminées de manière autonome. Par ailleurs, la manière empirique de Suzanne, pour le quart du temps restant si j'ose dire, ne suffit pas seule à expliquer ce qui la «saisit» pour orienter ses conduites. Il est peut-être plus convaincant d'imaginer que les pratiques, les catégories et les références viennent et restent à Suzanne au cœur d'une articulation entre une intention de démarcation (explicite et consciente parfois, sous-jacente et pré-réflexive d'autres fois) et des conditions objectives bien comprises, acceptées, et quelquefois transfigurées pour être justifiées en raison. C'est déjà une manière beaucoup moins naïve à mon avis d'examiner les pratiques, c'est-à-dire une manière qui tient complètement compte des conditions de production des pratiques et de mise en présence de certaines références pour agir.

Finalement, si le thème de «la rupture» anime la problématisation du portrait de Suzanne, c'est d'abord parce qu'il s'agit du mode de description que celle-ci adopte pour raconter son histoire et ses pratiques. De ce point de vue, on peut probablement lire son : «je me suis débrouillée seule», comme un «je me suis débrouillée seule, en me démarquant, en faisant avec ce qu'il y avait sous la main». C'est certainement aussi pour elle une fierté que de conquérir ce qu'elle apparente à une autonomie, dans une situation où les difficultés financières ne sont pourtant pas minces. C'est, ensuite, parce que le thème de la rupture montre qu'on a affaire à une solution de continuité, une rupture dans un *continuum* (comme un tibia rompu),

sans cohérence ni permanence. La solution de continuité souligne une rupture équivalente à un processus.

C'est aussi peut-être pourquoi on peut examiner chez Suzanne une armature logique déjà entrevue dans d'autres portraits : jouer sur le temps (temporaliser), laisser place au flou et au vague en matière de budget, absence de rupture sur certains champs de pratique (la cuisine), variabilité des raisonnements : on compte les dépenses pour les meubles, pas forcément pour le reste (une variété de raisonnement en matière de consommation déjà observé ailleurs). Autant de dimensions dont on ne peut pas dire qu'elle les invente « seule » ni qu'elle les pense isolément les unes des autres. Tout se passe alors comme s'il ne pouvait y avoir de rupture que mesurée, au moins dans les conditions qui sont les siennes, et qui prennent pour référence négative le passé.

## **10.2 Une alliance à la croisée des références : Ornella Matuzzi, 37 ans, ancienne graphiste *free-lance* et étudiante en sciences sociales ; Arnaud Audran, 42 ans, auto-entrepreneur**

Pour approfondir cette idée de *solution de continuité* comme référence négative dans les modes de raisonnements ordinaires et leurs références, je propose maintenant d'examiner la configuration dans laquelle se trouvent Ornella et Arnaud. « Je suis très différente aujourd'hui », c'est en ces mots qu'Ornella désigne ce qui constitue la trame d'une rupture biographique qui pèserait sur ses pratiques et la manière dont elle les pense. Une rupture associant son départ du foyer parental et sa mise en couple avec Arnaud, qui, lui, aurait également rompu à ce moment-là, mais de manière plus apaisée, semble-t-il, avec son foyer d'origine.

Différente ? Différents ? « Sur beaucoup de choses : mes manières de voir le monde, de consommer, de me projeter », complète Ornella. C'est en creusant ce « différent » (qui est susceptible selon moi d'avoir pour principe un différend avec les origines) que le portrait de ce couple peut informer des conséquences d'une « rupture biographique » (terme qu'il faut prendre avec précautions si l'on tient compte de ce qui a été dit avec le précédent portrait) croisée et de l'incidence de la conjugalité autour des références pour agir au sein de l'univers domestique, pour deux individus socialement hétérogames, du point de vue des origines sociales et des aspirations. Arnaud est en effet fils unique d'une famille bourgeoise « de commerçants, des héritiers » et Ornella fille unique d'un ménage formé par un ouvrier ébéniste et une employée de bureau ayant connu tous deux l'instabilité professionnelle. De plus, le père d'Ornella est « un déclassé, un grand déclassé même. Il appartenait à une famille italienne de Tunisie, une



grande famille. Il a été élevé par des domestiques, bref. Mais la guerre a tout ravagé, il a été placé dans une famille d'accueil en Italie et ça a été la lente dégringolade ». S'il est dit qu'il y a également hétérogamie entre eux du point de vue des aspirations sociales, c'est qu'Ornella veut rétablir la trajectoire brisée de son père, notamment à travers une reprise d'étude, espacée dans le temps, alors qu'Arnaud semble souhaiter se détacher du monde social bourgeois de son enfance.

### **10.2.1 Les circonstances d'une mise en couple hétérogame du point de vue des origines sociales : quand trajectoire résidentielle et position sociale s'entremêlent**

Ornella et Arnaud vivent en couple depuis 2001. C'est une première relation durable pour les deux conjoints et également une première expérience de cohabitation conjugale. Le couple vit dans un groupement HLM à l'écart du centre d'une ville de la région d'enquête. L'endroit est à une vingtaine de minutes de marche des principaux lieux de services et d'administration. Le couple vit près du terminus du bus conduisant à ce quartier, qui est calme et propre relativement à mes critères personnels en tout cas. Il y a également une fondation d'art non loin, ce qui participe à donner de la valeur au lieu aux yeux d'Ornella et Arnaud.

Les éléments de leur trajectoire résidentielle avant l'établissement dans ce logement qui me sont connus concernent essentiellement Ornella. Il n'y a de toute manière « pas grand-chose à dire sur Arnaud de ce point de vue » affirme-t-elle avec humour. Elle est née à Marseille et vit jusqu'à l'âge de six ans dans une cité HLM du nord de la ville. Son père est ouvrier : « Là, c'était vraiment bien, *s'empresse-t-elle de préciser*, j'ai eu une enfance heureuse, je sortais comme je voulais même toute petite ». Elle me décrit la sociabilité forte de ses parents avec leurs voisins et y voit un changement avec ce qui est perçu aujourd'hui de ce type d'ensemble de logements, car « franchement on ne parlait jamais de religion. [s]es amis s'appelaient Abdel, Karim, José, Filippa... [l'inventaire de tels prénoms voulant certainement signifier la mixité sociale du lieu] c'était mélangé ». Elle souligne aussi une certaine homogénéité du groupe social de la cité, populaire et une sociabilité tournée vers le groupe, plus que vers la famille uniquement.

Malgré cette vision relativement idyllique, Ornella me montre une photographie où elle apparaît à l'âge de quatre ans derrière les barreaux d'un balcon qui lui « barre l'horizon ». Elle précise, montrant la photo, que « voilà, c'est un peu ça, un horizon, l'envie de se libérer ». Ses parents décident d'ailleurs de quitter la cité en 1983 « après quelques incidents dans le quartier, notamment un meurtre d'une jeune fille dans une cabane où [les enfants] jouaient souvent, puis un autre lié au trafic de drogue ». La famille s'installe dans une autre cité, plus

proche du centre-ville :

« Enfin, tu vois, tu connais [m'indiquant l'ensemble HLM], c'est réputé pour [fait un geste semblant indiquer l'aspect repoussant du lieu]. À ce moment-là, vraiment, j'étais bien [là-bas]. On jouait entre copains, encore. J'étais très différente d'aujourd'hui. »

Elle me décrit les deux logements de son enfance, autant que ses souvenirs le lui permettent : « c'étaient des logements, des appartements, HLM, ce n'était pas le grand confort, le luxe, mais quand même, on ne manquait de rien. Ils étaient bien chauffés, pour ce que je m'en rappelle, il y avait tout [ce qu'il fallait en termes d'équipements]. Vraiment je crois que je n'ai jamais connu de problème [dans ces logements], en tout cas de ce côté-là [du côté des équipements] ». La famille vit là jusqu'en 1989. Son père décide alors de devenir propriétaire, ce qui semble être un pari risqué en raison de son âge et de sa position professionnelle peu rémunératrice. Il devient effectivement propriétaire :

« sur le tard, il avait déjà 58 ans. Franchement, il voulait vraiment devenir propriétaire, du coup, avec son petit salaire [d'ouvrier] et l'échéance de la retraite, il a pris ce qu'il a pu [...] l'agent immobilier est venu ouvrir le champagne le jour de la signature, mais à mon avis plus pour lui. »

La famille emménage dans un rez-de-chaussée d'immeuble avec jardin, qu'Ornella appelle « la maison », parce qu'il y avait une entrée indépendante et que son père avait obstrué la vue de l'entrée de l'immeuble. Ornella précise que « c'était vraiment un appart très dégradé, un vieux truc, toujours des problèmes. Il faisait froid, c'était humide. Enfin, bref, ce n'était pas [l]a meilleure expérience et puis cette maison a pesé et pèse encore ». Elle affirme en effet qu'elle vivra là-bas des expériences douloureuses pour elle, la disparition de sa mère, le « déclin » de son père : « dès la retraite, il a commencé à s'enfoncer. Cette maison c'était une plaie ». On a déjà pu observer ce rapport étroit entre des logements et leur signification, chez Géraldine et Hélène par exemple, comme jalon de la trajectoire sociale, ou les Héli-Mandy comme « signal » d'appartenance à un groupe. Avec Ornella le logement et son « confort » semblent cette fois revêtir le rôle complémentaire de cadre social de remémoration d'expériences plus ou moins agréables de son passé, de scansion du bon et du mauvais, c'est en quelque sorte un principe ou un vecteur de hiérarchisation des expériences. Ainsi, lorsqu'elle décrit ce dernier logement, elle réalise sans cesse des comparaisons avec les logements HLM, avec l'appartement actuel, notamment en termes de confort. Il est notable ici de voir que l'accession à la propriété, le rêve de la possession, se transforme en modalité du déclin de la famille. C'est là aussi qu'elle remet en cause une première fois l'apprentissage du confort des premières années et rencontre « le froid, sensation un peu nouvelle dans le logement ». Le froid

est presque transformé en repère du fait que « ça va mal », comme Ornella le laisse entendre.

C'est dans la période où tout semble se « dégrader », qu'elle rencontre Arnaud, sur les bancs de la faculté. Lui, assez introverti, fils unique d'un couple de commerçants possédant un certain capital symbolique (au sens d'une clientèle garantissant la fiabilité du commerçant, son importance dans son domaine) dans la ville et bien entendu économique. Jusqu'au moment de leur rencontre, puis de leur installation rapide en couple, il a vécu dans le pavillon dont ses parents sont – encore – propriétaires. D'un commun accord, disent-ils, Ornella quitte Marseille en l'an 2000 suite à son agression, un soir, pour l'y rejoindre, les parents d'Arnaud la prenant alors sous leur protection en quelque sorte. Ornella précise qu'elle ne remettra « jamais les pieds à Marseille, avec tout ce qu'il y a eu là-bas ». Après une brève période où le couple est hébergé chez les Audran, il s'installe à la fin de l'année 2001 dans le logement où je les rencontre. Ornella me décrit l'enchaînement des événements, tel qu'elle les perçoit aujourd'hui et de son point de vue :

« On a eu, pour ainsi dire, de la chance, on a déposé un dossier de logement à l'Organisme [un organisme qui gère des lots de logements HLM] et personne ne semblait vouloir s'installer dans ce logement, car il est petit pour une famille, et je crois qu'ils n'en font plus des comme ça. Donc on a dit oui, ça nous paraissait très bien à l'époque et au fur et à mesure, évidemment, on s'est rendu compte de pas mal de choses, notamment de la place qu'on n'a pas. »

L'emplacement leur va d'autant mieux que l'emploi d'Ornella se situe alors à une demi-douzaine de minutes à pied et que le couple possède une seule voiture, principalement utilisée par Arnaud pour se rendre au travail à cette période. Cette chance correspond *mutatis mutandis* à ce qu'on pourrait décrire comme un revirement complet de leurs situations respectives. Ornella décide de reprendre des études de sciences sociales tout en travaillant et Arnaud lance son affaire de vente d'ouvrages anciens. « C'était le moment de se construire en tant que nous » précisent-ils. C'est bien cela qui intéresse l'analyse : le déroulement de cette construction secondaire en rupture déclarée avec les origines sociales, même si, à bien des égards comme on le verra, c'est moins une rupture totale qu'un croisement de trajectoires, plus ou moins volontaire et consenti qui se dessine ici.

### **10.2.2 Des trajectoires sociales croisées**

Au moment des entretiens, Ornella prépare la soutenance de son Master 2. Elle envisage son entrée en thèse. Arnaud est détenteur d'une licence professionnelle dans le domaine littéraire. La carrière scolaire et professionnelle d'Ornella est scandée de coupures, de reprises et « faite de plusieurs petits boulots, de caissière à *baby-sitter*, tout ce qui me permettait de rester

indépendante ou de financer mes projets, comme mes études aujourd'hui » dit-elle. Elle obtient son bac sans mention dans un lycée public de sa ville d'origine. Elle entre ensuite dans une école de graphiste de la ville, indiquant que « c'était mes premiers amours, le graphisme, j'en suis un peu revenue, en tout cas professionnellement ». Après l'obtention d'un Brevet de technicien supérieur (BTS) dans ce domaine, elle est recrutée par une agence publicitaire et travaille en grande partie sur des projets de publicité d'événements culturels. Au sein de cette entreprise, elle aura plusieurs démêlés avec ses supérieurs et sera licenciée en 2007 pour cette raison d'après elle. Elle enchaîne alors encore plusieurs « petits jobs, mais [...] essayai [t] toujours d'associer ça à d'autres activités, comme le chant [elle a été chanteuse "professionnelle"] ». « Passionnée de culture et de sciences sociales », elle reprend ses études universitaires en 2009 : « relancée, du début, je n'ai plus envie de m'arrêter ». Outre ses études, Ornella rédige aussi des articles pour une revue de vulgarisation scientifique qui lui rapportent un complément non négligeable de revenu. Elle est actuellement sans emploi déclaré. La production du discours d'Ornella semble tendre à décrire l'expérience de vivre « une nouvelle vie ». Ainsi, elle n'est pas avare de détails. Elle me raconte ses terrains de recherche à l'étranger, elle me montre ses carnets d'enquête, ses publications, elle est très active.

Arnaud a été propriétaire d'une librairie dans le centre-ville, « une librairie spécialisée dans les ouvrages d'histoire et aussi les objets d'époque », entre 2000 et 2010. De mauvais résultats financiers l'ont contraint à céder son fonds de commerce. Il est actuellement auto-entrepreneur et réalise la vente de ces mêmes ouvrages et objets en ligne *via* sa boutique virtuelle. Le rapport qu'entretient Arnaud à sa nouvelle activité professionnelle et à sa position sociale plus précaire que celles de ses parents semble également apaisé. La seule plainte formulée vient du fait qu'ils travaillent tous deux à domicile, dans un logement « où tu n'as pas d'intimité, de bureau ».

### *Une hétérogénéité de références qui semble s'effacer dans une pauvreté « choisie » en commun*

Si, de ce point de vue, ils notent ensemble qu'il existe un « écart dans l'éducation » entre eux, celui-ci se manifeste-t-il pour autant réellement au cœur de leur vie domestique ? Comme on ne peut pas se contenter de postuler *a priori* les conséquences de cette hétérogamie, il y a lieu d'examiner les choses plus avant et d'inventorier ce qu'elle peut produire et comment elle peut ordonner la vie ordinaire, au présent, en empruntant à cette espèce de double rupture avec la socialisation primaire.

Les revenus du ménage se composent actuellement de la manière suivante : 700 €

d'allocation chômage attribuée à Ornella, 400 € en moyenne tirée de l'activité d'Arnaud, « mais parfois 0 € », précise sa compagne ; 100 € d'allocation logement. Ornella tire parfois des revenus de ses publications dans la revue de vulgarisation scientifique « ça peut aller jusqu'à 2 000 €, pour un article de traduction, j'en fais rarement plus d'un par an », mais aussi de ses « tournées », lorsqu'elle chante avec un groupe. Tout cela « est assez instable » et semble les empêcher de mensualiser leur budget, « on compte en gros, on sait où on se trouve, sans vraiment compter ».

Au registre des charges fixes, le couple s'acquitte chaque mois, cette fois-ci, d'un loyer qualifié de « modeste » d'un montant de 300 euros. Les dépenses alimentaires semblent précisément comptées. Ils y consacrent environ 150 € par mois, auquel il convient d'inclure les repas pris à l'extérieur. Cette pratique est une découverte tardive pour les deux membres du couple qui « n'étaient pas habitués » au sein de leur famille d'origine : par contrainte économique du côté d'Ornella et, certainement, par ascétisme petit-bourgeois du côté d'Arnaud. On ne peut cependant pas considérer qu'il s'agit là d'une pratique qui serait seulement le produit de leur mise en couple. La pratique des repas pris à l'extérieur a connu un développement dans leur génération et est en réalité relativement régulière au sens statistique pour leur catégorie sociale. En ce qui concerne les repas au domicile, le hasard de l'enquête m'amène à croiser Arnaud au retour des courses. Ornella exhibe alors les produits « voilà, tu vois, que des premiers prix, on n'a pas besoin de plus. Et quand on veut se faire plaisir, on sait qu'on peut ». Les frais personnels (loisirs, activités, habillement) se montent à une centaine d'euros par mois pour les deux membres du couple.

En ce qui concerne la « consommation d'énergie », je sais qu'Arnaud et Ornella sont titulaires (au nom d'Arnaud) d'un abonnement chez EDF pour le gaz (de cuisson et chauffage) et l'électricité courante. Après consultation des factures, celles-ci apparaissent s'élever à 42 € par mois, pour une puissance de 6 kva. Ornella concède qu'ils n'ont pas « vraiment choisi l'opérateur ni la puissance, EDF c'est comme ça, presque par héritage en fait [*elle rit*] ». Le couple n'a jamais fait face à des impayés d'énergie, mais pense aujourd'hui à demander le tarif de première nécessité auquel ils sont effectivement éligibles. C'est une amie étudiante qui en a parlé à Ornella, « une amie à peu près dans la même situation », sans que je ne parvienne à en savoir plus.

Il n'y a, semble-t-il, rien à relever de particulier en matière d'absence de confort thermique dans ce logement. Ils n'auraient ni trop chaud l'été, ni trop froid l'hiver, arguant que « [c']est chauffé de toutes parts, en haut, en bas, sur les côtés ». Ce qui veut dire en substance que le logement bénéficie de la restitution de chaleur des autres résidents (c'était déjà le cas

pour Suzanne). Il y a un seul grand radiateur, proportionné aux dimensions et à la consommation théorique du logement. Il fonctionne au gaz et a été « remplacé il y a un an, pourtant ça fait longtemps qu'on avait signalé les dysfonctionnements de l'ancien ».

Au cœur de cette configuration, Ornella et Arnaud ne semblent que peu objectiver, voire pas dans certaines circonstances, leur pratique. Ils n'ont pas de thermomètre, les factures ne sont pas lues régulièrement (elle met du temps à les retrouver). Aussi, le couple ne connaît pas la mobilisation d'énergie spécifique de chaque équipement. J'apprends qu'ils ne réalisent aucune comparaison de leurs « dépenses d'énergie » d'une année sur l'autre : « parfois on gagne un peu, parfois non, mais ça à l'air constant dans le montant », en restant vague. On peut relever néanmoins que la mise en couple associée à la décohabitation parentale induit, au moins théoriquement, une nouveauté pour les deux conjoints : penser la dimension énergétique du quotidien domestique. Ainsi, Arnaud n'avait jamais eu à s'en préoccuper chez ses parents et Ornella avait subi les variations de température au fil de la trajectoire de déclassement de son père et de ses choix résidentiels successifs, sans avoir de réelle prise sur cette dimension.

On peut aussi souligner qu'Ornella, malgré son capital culturel et sa manière d'anticiper les questions et les réponses qui lui paraissent attendues en raison de nos proximités sociales et intellectuelles, n'aborde jamais spontanément la dimension du développement durable ou de la transition énergétique, que je m'attendais, peut-être naïvement, à voir soulever dans ce contexte. Ce capital culturel, non spécifiquement lié au domaine du raisonnement économique, ne la met en définitive pas plus dans un rôle de consommateur que des enquêtés moins bien dotés dans ce registre et ne produit pas spécifiquement une attention aux causes énergétique et écologique, ni ne lui permet de thématiser la dimension énergétique de ses pratiques comme consommation autonome au sens savant et institutionnel. Cela renforce d'après moi l'idée de la formation des modes de raisonnement au « proche », dans des univers et des institutions de « contact ». Dans son cas, on aurait en effet pu s'attendre à voir inscrites ces dimensions dans son environnement de pensées, si l'on en était resté à une appréciation générale de son niveau culturel. Se mettre à hauteur de la situation et de l'économie générale des pratiques au concret, montre au contraire qu'il n'en est rien.

Si l'on revient à la dimension matérielle si fructueuse en termes d'analyse, tous les comptes faits, leur budget se présente comme relativement serré au regard du revenu médian pour ce type de ménage. Il est cependant probable que les parents d'Arnaud aident parfois financièrement le couple, comme par le passé. C'est une hypothèse d'autant plus raisonnable si l'on considère que la voiture du couple a été transmise par la mère d'Arnaud. Ce n'est d'ailleurs pas le seul équipement ayant circulé entre les deux ménages : machines à laver, frigo, micro-

onde ont été hérités d'eux, à travers le temps « chaque fois qu'ils renouvelaient chez eux », ce qui a produit une économie, mais aussi une absence de prise sur la qualité (notamment énergétique des équipements) ou dans la décision. Ornella m'indique d'ailleurs qu'elle n'a cure de ces choses-là, appuyant sur le fait que « le matériel n'a pas d'importance, vraiment, on ne regarde pas trop, à part pour ne pas dépasser, notamment quand on fait les courses ». Le couple arriverait à « ne pas dépasser [le budget serré] », comme déjà indiqué, amenant Ornella et Arnaud à n'avoir « jamais sollicité à une aide financière » qu'elle soit institutionnelle ou amicale, le registre familial étant plus difficile à démêler. Ils n'auraient pas de dette, d'aucune sorte « j'ai trop vu mon père s'endetter, gaspiller l'argent qu'il n'avait pas et faire comme si tout allait bien. Je ne veux pas vivre ça, et puis je pars avec un boulet dans la vie, la maison, qu'il me lègue [son père est décédé quelques semaines avant l'entretien] ».

Cette absence de dette et de demande d'aide ne ressort pourtant pas d'une gestion de leur budget qui à l'examen apparaisse analytique dans le sens savant : avec une comptabilité à double entrée. Ils font « tout au calcul mental, vraiment. Et puis on n'est pas dépensier, on vit avec peu de choses, on fait attention, je n'ai pas envie de dépenser l'argent que je n'ai pas, je veux être sereine ». Pas de feuille Excel en guise de grille budgétaire avec entrées et sorties d'argent, seulement une mémoire qu'on peut dire approximative ou par approximation de celles-ci, des calculs parfois griffonnés sur une l'enveloppe d'une lettre. On pourrait s'étonner de cette absence de compatibilité, de mise en compte de l'économie quotidienne, dans la mesure où Arnaud tient bien une comptabilité pour son entreprise. Peut-être est-ce là encore un indice plaidant pour une relative étanchéité de la sphère domestique et de la sphère professionnelle ou publique, comme avec Bloem Maas, Georges Mandy, Suzanne et d'autres, d'une sorte de tri entre ce qui relève de l'économie calculante et de ce qui n'en relève pas, d'une séparation des domaines (comme on l'indiquait avec Dufy et Weber (2007) dans le deuxième chapitre). D'une scène à l'autre, il n'y a pas véritablement de transfert de raisonnement, ce alors même qu'ici activité domestique et activité professionnelle se déroulent dans un même cadre pour Arnaud. Il ne s'agit pas d'un paradoxe avec l'idée formulée plus haut postulant que le raisonnement profane se moule dans la forme de vie (qui comprend bien entendu la profession). En réalité, j'estime qu'on peut y voir une dimension qui n'est apparue jusqu'ici que de manière ténue : plusieurs formes de raisonnements peuvent coexister en matière d'économie domestique pour un même individu ; leur actualisation dépend donc d'un cadre d'actualisation spécifique, comme le suggère l'anthropologie économique, mais également d'une intentionnalité précise, c'est ce que peuvent ajouter nos cas à cette approche déjà bien documentée (le lecteur peut se reporter en la matière aux mentions faites au sujet de la ritualisation de la scène marchande dans

le deuxième chapitre).

On peut dire que la manière de raisonner l'économie domestique d'Ornella et Arnaud, sous le coup d'une sorte de spontanéité, rejoint aussi ce qui a été constaté en examinant d'autres portraits. Le signal des prix paraît inexistant ici en matière domestique, si ce n'est sur le registre des dépenses alimentaires. La plupart des autres postes du budget n'entrent pas dans une mise en compte analytique, mais semblent épouser un même mouvement, dans une appréciation vague du possible et du pensable (« on sait quand on peut » qui se rapproche du « en gros » de Suzanne). C'est-à-dire finalement que l'économie domestique de ce couple épouse les contours de leur existence sociale quotidienne telle qu'elle est vécue de manière directement mesurable au présent et telle qu'elle est intentionnellement façonnée par un projet d'avenir pour lequel chaque dimension n'est pas appréciable et mesurable de manière autonome et précise, mais imaginée « en gros ».

Plus fondamentalement, le mode de raisonnement de l'économie domestique apparaît dans ce portrait tel un domaine du pensable se conformant aussi bien financièrement que moralement à une certaine intention donnée à la forme de vie, qui peut conduire à justifier comme intentionnel le nécessaire, dimension déjà entrevue avec Bloem. Les recommandations ou les mots d'ordre institutionnels de toutes sortes semblent comme mis à l'écart, mais peut-être jouent-ils sur un mode infra-conscient. Ils ne sont jamais déclarés comme suivis ni même rejetés, d'ailleurs. On ne parle pas de l'extérieur, tout est référé à l'existence même de ce « nous construit » entre les deux conjoints, avec tout au plus l'aide de quelques proches : amis de Fac, parents. Cependant, on peut douter dans cette situation que le domaine matériel et l'hétéronomie soient réellement ou complètement écartés. Cela paraît de toute façon logiquement impossible. Quelle place occupe alors cette hétéronomie dans les choix quotidiens du couple ?

Ornella me précise par exemple qu'Arnaud, enfant unique tout comme elle, est malgré tout resté proche de sa mère à qui il rend fréquemment visite. Le rapport à la position sociale est soulevé la plupart du temps en filigrane. Par exemple lorsqu'Ornella déclare « on est pauvre, mais a-t-on besoin d'autres choses ? » Elle ajoute tout de suite : « on est des déclassés, il faut aussi l'accepter ». On sait, dans le même temps, qu'elle-même n'est que relativement déclassée à l'échelle de son origine sociale directe. Elle n'est déclassée que relativement à une origine sociale plus lointaine, dont elle n'a pas directement – en interaction – éprouvé l'actualité : celle liée à ses grands-parents paternels. Elle attache en revanche visiblement beaucoup d'importance à sa position intellectuelle, dont un indice est donné par la façon qu'elle a de relater avec détails son expérience universitaire et ses relations avec des enseignants, malgré le décalage de génération avec la norme de cycle de vie en la matière. Ce balancier entre le fait de se déclarer



déclassée sans vraiment l'être et intellectuelle sans avoir le capital le garantissant institutionnellement, désigne bien un lieu incertain de positionnement social, qui se traduit dans un ensemble de prises de position, de choix, en matière d'idées, mais aussi, plus proche du sujet qui préoccupe cette recherche, dans des choix de consommation qui ne sont jamais totalement pensés comme tels *a priori* par les enquêtés.

On peut l'apercevoir avec plus d'acuité si l'on en reste à la dimension strictement matérielle du quotidien, entendue comme rapport aux choses participant de l'identité d'une personne ou d'un groupe (comme un couple). Cette dimension matérielle semble en définitive avoir finalement beaucoup de place dans leur quotidien. C'est surtout alors pour la mettre à distance, comme un marqueur, de ce qu'elle a été durant l'enfance ou lors de l'amorce de la trajectoire sociale d'adulte : un problème pour Ornella, une pesanteur petite-bourgeoise pour Arnaud. L'héritage, sur le plan matériel, serait dès lors rejeté des deux côtés du couple, mais on peut douter finalement qu'il le soit complètement. On a l'impression que « les choix » et les aspirations (ce qui d'une certaine façon revient au même, car les aspirations s'observent dans les choix) du couple se croisent : rêve d'ascension du côté d'Ornella, désir de simplicité du côté d'Arnaud. Dans le même temps, ils doivent (relativement à leur prime socialisation) se priver de certaines choses (c'est plutôt le cas d'Arnaud) ou composer avec une nécessité déjà connue (ce qui est plutôt le cas d'Ornella). Il y a d'ailleurs une autre ambiguïté de cette espèce chez Arnaud qui rejette *a priori* la forme de vie de ses parents, mais accepte l'aide familiale et devient lui-même entrepreneur. En résumé, le rejet de l'héritage semble se jouer sur un mode mineur et paraît faire de nécessité vertu. Cela entraîne des arbitrages sous contraintes qui ont pour principe une rupture avec les formes de vie connues dans le passé.

### **10.2.3 Un quotidien organisé par un raisonnement général de modération**

La manifestation de ce rejet (déclaré) de leurs héritages respectifs, de leur rupture avec des références héritées d'une forme de vie passée, peut se lire assez significativement dans l'organisation de leur quotidien au sein de l'espace domestique. Le cadre de celui-ci, dont on a déjà dit qu'il était contraignant sous l'aspect d'un travail à domicile amenant à « une surcohabitation », c'est leur appartement.

C'est un logement de type 1 appartenant à un organisme HLM. La surface est de 30 m<sup>2</sup> et l'appartement dispose d'une terrasse de 4 m<sup>2</sup>, qui permet un bon ensoleillement du logement et une aération lorsque la température n'est pas trop rigoureuse à l'extérieur. Il y a un petit local à vélo sur le palier. Un couloir ouvre l'appartement, deux portes sur la gauche : la salle de bain,

puis les toilettes. Puis une grande pièce où sont regroupés la cuisine, la salle à manger, un bureau et, séparé de celui-ci par une bibliothèque, un espace qui fait office de chambre. C'est cette configuration qui rend problématique la cohabitation de deux individus exerçant au moins du point de vue d'Ornella. Le logement, construit en 1976, est d'aspect ancien : les peintures sont relativement défraîchies, marquées par l'usure, il n'y a pas de doubles vitrages. La salle de bain est défraîchie, « mais c'est comme ça depuis le début » comme le précise Ornella : la robinetterie, ancienne, présente d'ostensibles marques d'usure, la baignoire est bas de gamme et le tablier est comblé par une porte en bois « c'est comme ça depuis l'entrée ! ». Elle précise également que le couple a des ennuis par rapport aux travaux à réaliser dans ce logement :

« de l'humidité, il a fallu refaire les aérations. Puis aussi la chaudière qui n'a été remplacée que récemment alors qu'on dit depuis le départ qu'elle fonctionne mal. Ah, oui, la cuisine n'est pas aux normes aussi [je lui demande ce qui lui permet de soutenir ça] c'est l'artisan de la chaudière, lorsqu'il est venu, il nous l'a dit. Il n'y a pas d'aération et c'est un vrai problème ».

En termes d'investissement de l'espace du logement, j'ai très vite une sensation de trop-plein. Ornella n'en disconvient pas et précise que « quand ça déborde [ils] donne [nt] », à des associations, des amis, etc. C'est là encore une phrase qui pourrait introduire à la fois le problème de place disponible qui touche Arnaud et Ornella dans ce logement, tout autant que leur investissement de celui-ci. Il y a de nombreux bibelots de styles « ethniques », la décoration donnant l'impression qu'elle s'est faite par accumulation dans le temps sans projet esthétique. Deux bibliothèques sont pleines. Des cartons de livres entassés un peu partout (où il y a de la place), bref, le logement est totalement occupé. Les livres sont bien entendu le fonds de commerce d'Arnaud, mais aussi la matière première du travail intellectuel d'Ornella, d'où certainement leur surreprésentation dans ce logement par rapport à l'ensemble des logements visités pour cette enquête [en janvier 2015]. Les ouvrages se partagent entre culture légitime, ouvrages scientifiques et stock de marchandises, pour lesquels je ne peux pas toujours distinguer le sujet, bien que les volumes d'histoire semblent tenir fort logiquement le haut du pavé. Le couple ne possède pas de télévision, « on écoute la radio ou on regarde sur internet ». Dans la chambre, deux grands meubles en bois servent à ranger les vêtements du couple, dont un a été fabriqué par le père d'Ornella, « c'est son seul héritage, si l'on veut ». Le meuble, très travaillé, lui fait préciser « ce n'était pas seulement un ouvrier, c'était aussi un artisan, un artisan d'art ».

La manière dont Ornella, qui a pourtant hérité du logement familial par ailleurs, marque ce seul héritage, celui du meuble, me semble bien traduire une idée que je voudrais développer, maintenant qu'on en sait relativement assez sur ce couple, mais aussi qu'il est possible

d'accumuler certaines choses par rapport aux autres portraits examinés. Cette idée est la suivante : la rupture avec les origines sociales et la mise en couple se complètent ici pour conduire à un remaniement et à une nouvelle configuration d'apprentissage des pratiques domestiques et notamment des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie. Cette configuration entraîne pour le couple l'invention de références qui ne sont pas totalement autonomes par rapport à celles de leurs origines, mais veulent se défaire par leur forme de l'hétéronomie de ces héritages. On se trouve dans l'invention d'une culture propre, référée « au proche » (cf. chapitre 7), qui ne peut être totalement en rupture avec le passé, parce que les conditions d'une révolution symbolique et matérielle en la matière ne sont pas entièrement réunies. Cependant, tout cela tend bien vers quelque chose de nouveau, au moins sur le mode du récit fait par les individus de leur manière de vivre. Du nouveau qui se combine avec d'autres univers de référence : conjoint, groupe de référence, etc.

#### **10.2.4 Une configuration de l'économie domestique à la croisée des trajectoires**

Ce sont les dépenses alimentaires du couple qui témoignent peut-être le mieux du choix d'une sobriété consommatrice qui doit autant à la rupture relative du couple avec le milieu d'origine respectif des conjoints, qu'à une nécessité économique présente. L'alimentation constitue, je le rappelle, le principal poste du budget du couple si l'on ne tient pas compte des dépenses liées au logement. Comme indiqué, les deux semblent faire leurs achats dans un supermarché *discount* en périphérie de la ville. S'ils disent tous deux que les repas sont pris en commun lorsqu'ils le peuvent, Ornella et Arnaud ne précisent pas si ce sont des moments importants pour eux, ce qu'ils étaient dans leur famille respective. Il faut néanmoins noter que la « cuisine » est le seul endroit un peu à part du logement où l'activité se concentre généralement vers le bureau et la chambre. Si l'on se fie aux propos d'Ornella et d'Arnaud, le couple se partage les tâches domestiques en fonction de l'activité de chacun et notamment la cuisine et la vaisselle. Au cœur de cette de transition entre le master et l'espoir d'une thèse financée pour Ornella, c'est visiblement Arnaud qui réalise cependant l'essentiel de ce travail.

La division du travail domestique à géométrie variable n'est pas totalement en rupture avec ce qu'ils avaient connu durant leur enfance. En soulignant tâche domestique *à géométrie variable*, on dit finalement des pratiques mobilisatrices d'énergie variantes. À ce compte, on peut remarquer que les pratiques mobilisant de l'énergie dans la cuisine ne sont pas catégorisées comme telles par le couple : « on fait la cuisine, on fait le ménage ». Bien entendu, il n'est pas exclu qu'Arnaud et Ornella tiennent parfois compte du fait que ces pratiques « mobilisent » de l'énergie, mais il ne s'agit pas en l'occurrence de leur caractérisation principale et elles ne font

pas l'objet d'une attention en tant que telle. Ce qui oriente la pratique c'est moins la mobilisation (en termes financiers autant qu'en termes physiques) d'énergie supposée, car on peut rappeler qu'il n'y a pas dans ce logement ni dans leurs conduites une objectivation de l'énergie en tant que consommation ou comme sphère autonome de l'économie domestique, que la manière dont chaque pratique va s'inscrire dans une forme de vie dont la logique est la rupture (réelle ou imaginaire, le lecteur aura compris que ce n'est pas ici le lieu de décider) avec la prime socialisation.

Dès lors, lorsque Ornella déclare lire au rythme de « cinq ou six livres par mois », à la lumière, en écoutant de la musique, il est vain de chercher à lui faire mesurer « le combien d'énergie » cette pratique coûte, tant en termes de kWh qu'en euros. Il en va de même pour le chauffage, pour la cuisson, pour les douches chaudes (qui font peut-être l'objet de plus d'attention, mais toujours sans objectivation). Il ne s'agit pas ici de dire, comme certaines variantes de la théorie des pratiques, qu'il faut examiner des blocs d'activités ou des blocs de pratiques (*cf.* chapitres 1 et 2). Ce qu'il faudrait examiner selon moi, ce sont des configurations de choix où des dimensions de l'économie domestique se trouvent liées et varient ensemble, parfois au détriment d'autres, et pourquoi il en est ainsi.

En soulignant cela, j'insiste, au contraire de la théorie des pratiques, sur l'idée que tout se passe comme si les pratiques mobilisatrices d'énergie se trouvaient bel et bien structurées par une inclinaison de la trajectoire sociale, de manière presque intuitionniste, sous l'évidence du monde vécu. Cette structuration peut s'exprimer – encore – dans l'absence de départ en vacances, qu'Ornella justifie en disant qu'ils n'ont « pas trop d'amis avec une maison ou quelque chose comme ça, ce qui facilite [rait] beaucoup avec un petit budget ». Les visites d'amis semblent fréquentes, sans qu'elles ne soient référées à de « la consommation », qui existe pourtant à ces occasions, comme je l'avais déjà noté avec Suzanne dans la section précédente.

### **10.2.5 Une autre vision de l'invention d'un quotidien de l'économie domestique**

Ce portrait peut utilement se conclure en subvertissant l'expression « invention du quotidien » (De Certeau M., Giard L., Mayol P. (2003 [1980])) pour la rapprocher (sans toutefois y emprunter totalement) de ce qu'Éric Hobsbawm et Terence Ranger (1983) ont désigné comme « invention de la tradition ». Je veux dire ici que le quotidien « inventé » par Arnaud et Ornella semble être une réponse à une situation de rupture relative et intentionnelle avec leurs origines sociales. Cette rupture prend référence dans le passé pour se légitimer par rapport à lui comme

rupture, dans ce cas négativement, le passé étant le contre-modèle, ce qui constitue une différence avec l'intention conceptuelle d'Hobsbawm et Ranger il me semble. Il faut déjà noter à ce titre qu'« inventer » le quotidien ne semble pouvoir se faire totalement en rupture avec les apprentissages, les normes ou les possibilités matérielles, non plus qu'avec les structures morales et les structures logiques intériorisées par les agents. « Inventer le quotidien » prend dans cette acception le caractère d'un balancier entre hétéronomie et autonomie, entre acquis et hérité, entre invention pure (l'invention de l'origine bourgeoise d'Ornella) et possibilités réelles.

Si l'on s'appuie sur cette idée « d'invention du quotidien », plutôt que sur sa version poétique à la De Certeau, on serait amené certainement à devoir préciser le degré d'autonomie ou d'hétéronomie possible des pratiques pour une enquête sur les économies domestiques... si cela était seulement possible ! En tout cas, inventer le quotidien dans ce sens réflexif, c'est au moins prêter l'œil et l'oreille sociologiques à l'invention d'une tradition familiale nouvelle non comme un acte de pure création, mais comme un registre de discours et un mode d'appropriation des contraintes qui pèsent sur les choix des agents en la matière, entre passé, présent et avenir visé. L'invention du quotidien tel que je l'entends ici porte particulièrement l'attention sur les justifications *en raison* des pratiques, rapportées par les enquêtés à leur trajectoire sociale, autrement dit aux manières qu'ils ont de promouvoir leur propre « sociodicée » pour reprendre le joli terme souvent employé par Pierre Bourdieu et emprunté presque directement à Leibniz, puis à Max Weber<sup>279</sup>, qui désigne l'activité narrative justificatrice des agents à propos de leur histoire et la manière dont cette manière de s'inventer peut peser dans les faits : sur les choix présents et donc sur l'avenir.

Ainsi, pour Ornella et Arnaud, la rupture avec les origines sociales, les références et les formes de vie associées, n'est certainement pas une rupture totale. Les deux conjoints semblent tirer de leurs origines une partie des ressorts de différenciation de leur forme de vie présente pour répondre à leur intention de « créer quelque chose en commun », inventer une tradition. D'autre part, ils structurent cette forme de vie à l'appui des possibilités matérielles et des possibilités idéelles à leur disposition, qui ne sont pas dénuées d'ancrages sociaux ni d'ancrages dans le passé (ainsi les études tardives, ainsi l'échec du premier commerce d'Arnaud).

Structure structurante et structurée, plutôt que tactique singulière ou création pure, l'« invention d'un quotidien » (domestique en l'occurrence) prise dans ce sens est une manière d'agir où l'équilibre entre espérances subjectives et possibilités objectives fait l'objet d'une

---

<sup>279</sup> Qui parlent, eux, de Théodicée.

délibération à la fois inconsciente et conscientisée. Délibération inconsciente s'entend ici au sens de ce qui est pré-réflexif, de ce qui relève d'une intuition bien réglée par une socialisation qui s'adapte à des conditions d'existence qui ne sont pas complètement éloignées de celles ayant présidé à la formalisation des apprentissages. Délibération conscientisée est donnée dans l'acceptation de ce qui est appuyé sur des épreuves et du matériel empirique ici et maintenant permettant effectivement la réflexivité des agents quand leurs apprentissages, rencontrant des circonstances inattendues, ne semblent plus atteindre les résultats attendus, qui ont d'ailleurs peut-être changé, et sur une direction pour l'avenir. J'exclus donc qu'il s'agisse seulement d'une « causalité du probable », comme je l'ai déjà affirmé en conclusion du huitième chapitre.

Dans cette configuration par exemple, les délibérations économiques (achat, mode de comptabilité, provision), qui ne le sont que très partiellement au sens savant et institutionnel, mais qui sont des raisonnements économiques valides du point de vue d'Arnaud et Ornella, ne renvoient pas seulement à l'idée de faire un choix ici et maintenant. Tout se passe comme si les agents socialisateurs du point de vue de l'économie domestique qu'avaient été les parents des enquêtés (efficaces dans le cas d'Arnaud, malheureux dans le cas d'Ornella) constituaient des références négatives au principe des délibérations du présent pour préparer un avenir en train d'être « inventé ».

Alors, s'il y a dans ce cas précis rupture avec les manières de faire apprises dans la prime-enfance, les manières de faire acquises au fil de la trajectoire sociale en sont en partie héritières et se situent dans forme de solution de continuité, une rupture dans le prolongement de quelque chose, déjà entrevue avec Suzanne. Cette solution de continuité implique que les références finalement adoptées pour agir ont pour moteur la démarcation avec le passé et l'orientation vers l'avenir. C'est peut-être pourquoi les raisonnements en matière d'économie domestique d'Ornella et Arnaud s'en trouvent rapportés non à la référence savante, malgré leur possibilité intellectuelle et que les parents d'Arnaud représentent en quelque sorte par leur forme de vie de commerçants, ni à une adhésion aux choses matérielles ayant causé la perte (financière) du père d'Ornella qui aurait pu susciter des pratiques de prévoyance et d'anticipation chez elle, mais à des conduites qui limitent au maximum la prégnance de l'attention dans des termes économiques aux choses tout en étant constamment référés à elle, mais négativement.

### **10.3 Les conditions sociales (et totales) de la rupture avec une forme de vie de référence en matière de pratiques domestiques : le cas de la famille Rinaldi**

Les précédents portraits de ce chapitre ont permis d'observer qu'il n'y a jamais de rupture que partielle avec les références pour agir héritées de la socialisation familiale. La « rupture » est alors une perspective plus proche de la reformulation que du rejet ou de l'oubli. Une dynamique totale de rupture ne semble possible que lorsque des conditions spécifiques sont réunies, permettant d'instituer définitivement une séparation entre un avant et un après de la socialisation primaire. C'est ce qui a amené dans les deux sections précédentes à parler de solution de continuité, qui désigne ici une référence négative au passé, un différend, puis à voir la « rupture » comme le mode de description d'un processus plutôt que comme un « événement » doté d'une réelle consistance empirique dans le parcours d'individus socialisés.

Pourtant, il existe bien des cas où une telle rupture est possible, ou au moins plus nette par rapport aux origines sociales, en termes de socialisation à des références pour agir en matière domestique. C'est à partir d'une brève monographie de la famille Rinaldi qu'on va examiner cette possibilité. C'est surtout la relation entre Manon<sup>280</sup>, 20 ans – fille cadette du couple formé par Frédéric et Séverine Rinaldi (née Mandon) – et son père qui va permettre cet examen. Manon est la première représentante de la famille qui se trouve totalement en rupture avec le milieu d'origine de ses parents. La configuration père-fille dans laquelle elle se trouve va également servir à montrer une socialisation aux pratiques domestiques quasiment en-train-de-se-faire. Enfin, cette monographie prend place dans le contexte ciportien précédemment décrit. Cela permettra de montrer que la forme de vie dominante pendant longtemps à Ciport pour les classes populaires, comme décrites avec Serge (chapitre 7) et la famille Héli-Mandy (chapitre 8), ne peut faire sens pour Manon, et en partie pour Frédéric et Séverine, malgré son rattachement objectif à cette classe.

#### **10.3.1 une enquêtée témoin de la fin d'une lignée populaire ?**

L'union formée par Frédéric et Séverine Rinaldi allie deux familles dont les origines sociales se trouvent du côté des classes populaires du haut. Angelo, le grand-père de Frédéric, est d'origine italienne et a réalisé une partie de sa carrière en Tunisie en tant qu'employé. Son fils,

---

<sup>280</sup> J'ai rencontré Manon par interconnaissances suite à ma prise de contact avec une administration locale. J'ai réalisé deux entretiens et j'ai eu des contacts réguliers avec elle pendant quelques semaines, ce qui m'a permis d'approfondir certaines dimensions de mon analyse. J'ai rencontré Frédéric et Séverine une fois à leur domicile.

Jean-Baptiste, le père de Frédéric est ouvrier qualifié et cadet d'une famille de trois enfants. Frédéric naît peu avant le départ de sa famille pour la France en 1963. Tous s'installent dans la région d'enquête où le père de Frédéric trouve à être recruté en tant que contremaître dans une entreprise du bâtiment.

Séverine est née au nord de la région d'enquête, d'un couple de petits commerçants par héritage de l'affaire de ses grands-parents. Le père de Séverine, Pascal Mandon, possède un petit café à proximité d'une usine. Son commerce accueille essentiellement des ouvriers. Les parents de Séverine sont « très bien intégrés à la vie locale » de leur ville d'attache. On peut penser qu'ils sont de petits notables locaux, avec un commerce prospère et entretenant des relations amicales avec le milieu ouvrier tout en ayant une position théoriquement plus élevée. Pour Frédéric et Séverine, la période d'enfance semble être une période sans encombre majeure, vivant dans des familles « stables et prévoyantes » (Frédéric). Rien n'est dit de particulier en effet, même « si ce n'était pas comme maintenant, avec toutes les facilités qu'ont les jeunes ». Séverine note néanmoins qu'au cours des années 1970, le commerce familial est peut-être affecté par « la crise » qui touche la France. Ainsi, elle précise :

« À la maison, je me souviens que mes parents parlaient de tout ça, de la possibilité de la fermeture. Bon, après, ils avaient quelques économies, ce qui aidait, notamment l'héritage du grand-père. »

Ils sont peu diserts sur leur scolarité, même si je sais que Séverine ira jusqu'au baccalauréat. Frédéric s'engage « plutôt jeune » (16 ans ?) dans l'armée de terre (il finira sa carrière avec un grade de sous-officier). Il est difficile de le faire parler de ce choix, sinon pour qu'il formule une description sur le thème de la « rupture » avec la socialisation familiale (mais pas pour des raisons de conflits dans cette configuration). Leur rencontre se déroule dans la ville où vit *la Séverine des dernières années de l'adolescence*, lors d'une permission de Frédéric. Ils décident rapidement de cohabiter (« comme ça se faisait alors », précise Frédéric) et, avec le soutien de leurs parents, ils trouvent à louer un appartement, avant que Séverine, après leur mariage, ne rejoigne Frédéric sur la base d'attache de celui-ci. Cet appartement,

« C'était quelque chose de très simple, finalement. Mais comparé à chez nos parents on avait tout le confort : gaz, la douche chaude tout le temps. Pour l'époque c'était pas mal. Chez quelques copains qui avaient des parents ouvriers, ce n'était parfois pas aussi bien à vrai dire. » (Séverine)

Peu après son installation dans un logement autonome, le couple donne naissance à un premier enfant : « Greg' ». La période qui suit est difficile à retracer avec de nombreux voyages et de nombreux déménagements en France, principalement, conséquence de l'emploi de



Frédéric au sein de l'armée. Ils sont confus sur cette période. Tout ce qui tient au monde militaire semble plus certainement mis de côté. Lorsque Frédéric prend sa retraite à 35 ans, en 1995, peu avant la naissance de Manon, il est recruté immédiatement comme agent d'accueil dans un établissement public d'enseignement de Ciport – « ouvrir les grilles, vérifier que tout va bien, c'est un très bon poste ». Cette désignation indigène souligne divers avantages. D'abord, la continuité d'une stabilité financière et familiale jamais remise en cause depuis<sup>281</sup>. C'est ensuite l'accès à un logement de fonction dont ils bénéficient gratuitement et qui augmente considérablement le revenu disponible du ménage, même s'ils auront plus tard à s'acquitter des charges). Séverine, après avoir donné naissance à Julie en 1982, le second de leurs quatre enfants, intègre, elle aussi la Fonction publique territoriale en tant qu'agent d'accueil, ce qui marque à la fois leur confiance en leur assise matérielle en ajoutant un revenu aux finances du couple.

En réalité, on peut dire qu'ils accèdent ainsi à une situation relativement privilégiée par rapport à nombre des Ciportiens qu'ils peuvent côtoyer et qui sont alors en prise avec les conséquences de la fermeture des chantiers navals. Les Rinaldi bénéficient eux d'un revenu assuré assez conséquent : « à l'époque, on gagnait presque 15 000 à 20 000 francs pour quatre, ce qui était beaucoup », ainsi que le précise Frédéric. Ils ont un logement garanti et, de leur point de vue, de bonne qualité. On sait après la lecture du portrait de Serge (*cf.* chapitre 7) qu'il n'en allait pas de même pour tous les ciportiens populaires. Certes, Frédéric et Séverine ont eu en quelque sorte la chance d'être nés « un peu plus haut », mais je dirais plus volontiers : un peu à côté du chantier et du monde industriel.

Ils ne sont néanmoins pas à l'abri de « malheurs sociaux ». Du tournant des années 1980 au milieu des années 1990, les Rinaldi voient en fait de nombreux changements affecter le groupe familial. Les parents de Séverine prendront une retraite précoce dès l'année 1990 après avoir cédé leur café, alors en difficulté. Les parents de Frédéric se séparent, et tous les deux perdent leurs grands-parents. L'éloignement, conséquence de la carrière de Frédéric, leur permettra néanmoins de relativiser cet événement, disent-ils. Le grand-père Rinaldi (le père du

---

<sup>281</sup> Une stabilité qui semble s'inscrire dans les structures mentales de ces agents. Un bon indice de cette affirmation se trouve dans la fécondité du couple, plus importante en moyenne que pour l'ensemble de leur parenté et de leur catégorie sociale, vis-à-vis de la moyenne locale (*cf.* le portrait de Serge) autant que de la moyenne nationale. Serge (et avec lui les individus dans une situation proche de la sienne) pourrait être un contre-exemple de cette affirmation. Je ne prétends pas faire de la stabilité financière une variable mono-explicative de la fécondité, d'autant plus que, chez Serge, on voit plutôt qu'elle fait partie de son horizon de référence. Ce que je veux dire, c'est qu'il y a certainement un lien entre maîtrise de la fécondité et trajectoire sociale, quel que soit le sens de cette « maîtrise ». Par exemple, des couples précaires ayant une fécondité élevée inverseraient alors le raisonnement en gardant à peu près les mêmes termes : la fécondité peut être aussi une recherche de stabilité dans la précarité.

père de Frédéric), avec lequel le couple avait « encore beaucoup de contacts », décède peu après la disparition de sa femme et juste avant la naissance de Manon<sup>282</sup>. Selon Frédéric, il s'agit d'un grand changement.

« C'est sûr qu'avec la disparition du grand-père [son grand-père], d'Ange[lo], il y avait quelque chose de changé. C'était les racines de la famille [sans préciser *sa* famille] italienne, tout l'héritage familial avait pris une autre direction. »

Ce que veut peut-être dire Frédéric par là c'est que l'origine ouvrière qui était la sienne se trouve maintenant définitivement recomposée. Ainsi, si son père a un peu travaillé comme ouvrier, il n'est pas lui-même directement en lien avec ce monde-là (pas plus que par ses frères et sœurs). On peut en déduire que les références populaires, omniprésentes à Ciport, ne constituent pas et n'ont pas constitué un « signal » normatif d'une forme de vie pour lui. Il en va de même pour Séverine, la classe ouvrière est éloignée d'elle par origine et ni son frère ni sa sœur, qui ont accompli des « carrières d'employés », ne sont en contact avec celle-ci à ma connaissance.

Cette nouvelle direction de l'héritage se perçoit encore plus nettement avec l'approche de la retraite anticipée de Frédéric, de l'installation à Ciport puis de la naissance de deux nouveaux enfants : Éric en 1989, puis Manon en 1995. Encore aujourd'hui, cette « nouvelle direction de l'héritage » (comme le dit Frédéric) peut être indiquée par la distance que les enfants du couple ont prise vis-à-vis de leurs origines indirectes (grands-parents et arrière-grands-parents). Greg est devenu gendarme, ce qui le rapproche plutôt de sa socialisation directe avec son père, et vit dans une autre région. Julie est infirmière libérale. Manon, enfin, est sur le point d'intégrer une formation de coiffure, après avoir décidé l'arrêt de son « BTS secrétariat<sup>283</sup> ». Toute cette histoire (certes ici racontée de manière linéaire) permet finalement d'examiner le coût temporel de la mobilité sociale à l'échelle d'une famille, déjà observé avec Ornella et Arnaud. Au fil du temps, Frédéric et Séverine se détachent de leurs milieux d'origines, c'est-à-dire en grande partie du système de références pour agir dans lequel ils ont été socialisés. Il semble néanmoins que c'est bien la génération suivante qui récolte les fruits de cette recomposition de la socialisation dans cette configuration où la rupture (partielle pour les deux premiers enfants, quasiment complète, on le verra, pour les deux derniers) et les

---

<sup>282</sup> Visiblement le couple entretenait peu de relations avec les grands-parents de Séverine, qui ne sont quasiment jamais évoqués lors des discussions. Tout juste apprendrais-je qu'ils « vivaient loin ».

<sup>283</sup> Manon et Frédéric parlent peu d'Éric, technicien de laboratoire, et j'ai omis de les questionner plus avant sur ce sujet. Je sais qu'il ne vit plus au domicile, mais que Manon a, en partie, fait ses premières années avec lui dans ce logement en partageant la même chambre.

conditions d'existence (le conditionnement militaire, l'éloignement géographique et social) sont susceptibles de reformuler l'ensemble des références. De plus, pièces rapportées dans le monde social ciportien, on peut penser que l'histoire locale n'a pas ou a peu de prise sur eux et qu'ils développent par rapport à elle une autonomie ou une étrangeté, même si ces références auraient pu trouver une résonance dans leur forme de vie en raison de leurs origines sociales populaires.

C'est ce détachement progressif et cette étrangeté que je voudrais maintenant interroger en regardant plus précisément la relation Manon-Frédéric, notamment en ce qui concerne le rapport aux pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie. Mon idée est que la disparition progressive des traces de l'origine sociale populaire-ouvrière de la famille entraîne l'impossibilité de s'y référer comme répertoire pertinent de références pour agir et conduit aussi à l'invisibilisation de la centralité populaire (annexe 1) du contexte de Ciport comme répertoire où puiser des références pour agir et pour désigner une forme de vie en rapport.

### **10.3.2 « Tout ça, c'est loin ». Une socialisation interactionnelle ?**

Cette histoire permet certainement de mieux situer la place spécifique que peut occuper Manon dans la succession des générations de cette famille, entendue comme mode de production d'une « culture familiale ». Elle est en effet la dernière-née, ce qui fait qu'elle n'a pas connu l'épopée militaire<sup>284</sup> et lui permet de développer un rapport au monde et à la famille finalement très différent de ses frères et sœur. Ainsi son père est très présent pour elle parce que son activité professionnelle se déroule sur le lieu de son domicile et qu'il l'occupe essentiellement le matin alors que les frères (surtout l'aîné) et la sœur de Manon l'ont essentiellement connu en déplacement. *A contrario*, sa mère est moins présente pour Manon qu'elle ne l'était pour le reste de la fratrie<sup>285</sup>. Manon n'a aussi en comparaison de ses frères et sœur que peu de contacts avec les autres membres de la famille, porteurs des références et de l'histoire des ascendants (voir ci-dessous). Elle dit ainsi faire partie d'une « petite famille, réduite, du côté de ma mère, je vois juste une tante ». Si son grand-père paternel vit sur place, à l'initiative de Frédéric, elle n'a que des contacts irréguliers avec lui et s'excuse même pendant l'entretien de ne pas l'avoir revu depuis longtemps. De toute manière, « il est sourd et muet [mais complètement en réalité] »

---

<sup>284</sup> Même si elle vient au monde dans la dernière base ayant accueilli sa famille, elle la quitte à trois ans et dit n'en avoir aucun souvenir, ce qu'on peut lui accorder sans trop de doute.

<sup>285</sup> Ayant aujourd'hui des problèmes de sommeil, elle est peu disponible le soir en rentrant du travail comme me le souligne Manon. Contrairement à Frédéric, Séverine est agent d'accueil à l'extérieur de la ville.

et « quand il arrive à dire des choses c'est dans son langage italien, un méli-mélo, j'y comprends rien [rires] ».

En résumé, on peut dire qu'elle connaît une socialisation qui s'appuie essentiellement sur une configuration (quasi) entièrement renouvelée par rapport aux origines parentales, dans une structure familiale largement détachée des références issues d'un milieu plutôt (ou plus) populaire. Si cela s'avère possible, finalement, c'est certainement aussi parce que la trajectoire sociale de Frédéric et Séverine a rencontré des conditions de félicité en termes de rupture avec les origines sociales, ce qui n'était pas possible dans les deux configurations examinées précédemment dans ce chapitre. La carrière de Frédéric au sein de l'armée de terre, les déplacements de la famille avant l'installation à Ciport ont pu conduire à effacer progressivement ce qui constituait la forme de vie prête à être héritée. Par exemple, si l'on en croit les Rinaldi, au sein des logements de l'armée « il n'y avait aucun problème de confort, c'était très moderne [comparé à nos maisons d'origines ?], tout était pris en charge ». Ils ont aussi disposé d'un revenu conséquent relativement à leurs parents<sup>286</sup>, de nombreux avantages (« logement, les vacances, la santé, l'armée c'est mieux que n'importe quelle entreprise par certains côtés »). La (re) socialisation militaire de Frédéric, qu'il évoque par ellipse, a certainement joué un rôle de première importance dans cette recomposition des références pour agir.

Il en va de même des références à la classe ouvrière ciportienne. Manon n'en sait rien et elle n'hésite pas à affirmer que « tout ça, c'est loin. Aujourd'hui la ville est touristique. Moi, je ne connais même pas de gens qui ont des liens avec les chantiers, à part ici [l'endroit où elle travaille] ». Les propos de ses parents sur le thème ne sont pas très éloignés. On peut penser que le « signal » du capital d'autochtonie en matière de références pour une forme de vie, qui avait tant d'importance dans la manière de vivre de Jean Héli et George Mandy, est ici imperceptible en raison de leur trajectoire orthogonale par rapport à l'histoire locale. La centralité ouvrière ou populaire propre à Ciport (voir annexe 1) est absente, ou presque, de l'horizon de pensée.

Ce que la situation de Manon permet d'observer, en revanche, ce qui me semble plus important dans le cadre de cette recherche, c'est qu'au-delà du simple fait de naître dans un foyer ayant forgé des références à partir d'éléments en rupture avec les milieux populaires d'origines (car on peut les qualifier de « populaires » sur bien d'autres aspects), elle se trouve en rupture de contacts directs, d'une socialisation par contact, par corps, par interaction, avec

---

<sup>286</sup> Il l'est encore et se situe, tout cumulé, au niveau du revenu médian pour leur configuration de ménage.

ses ascendants et des pratiques ayant pour référence le milieu populaire d'origine. Et c'est bien cela qui semble décisif si l'on s'en tient à des normes et références pour les raisonnements qui se définissent au proche. Le proche, ce n'est pas seulement des conditions matérielles d'existence qui opèrent une remémoration des apprentissages, c'est aussi un ensemble d'interactions directes avec des manières d'agir observables, portant implicitement une normativité et un rapport au monde, aux qualifications des états de choses.

Les pratiques domestiques, et singulièrement celles mobilisatrices d'énergie, sont dès lors susceptibles de jouer comme un révélateur de cette logique pratique d'un apprentissage original à l'échelle d'un groupe de parenté. On peut ainsi comparer les conditions de socialisation en la matière de Frédéric et Séverine avec celles de Manon, au même âge.

**Tableau 11. Comparaison des conditions matérielles d'apprentissage des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie entre Manon et ses parents au même âge**

<b>Variables</b>	<b>Manon</b>	<b>Ses parents (jusqu'à 20 ans)</b>
<b>Type de chauffage</b>	Tout électrique	Électricité/gaz/pétrole
<b>Type de gestion de la chaleur</b>	Automatique/thermostat numérique	Contrôle par approvisionnement et thermostat manuel
<b>Mode de cuisson</b>	Électrique	Gaz
<b>Mode de bain</b>	Eau chaude sans attention particulière/baignoire	Eau chaude avec attention/bain
<b>Niveau d'équipement « chauffage »</b>	Dans chaque pièce	Pas dans chaque pièce, puis logement « militaire » électrique
<b>Acquisition des appareils consommateurs (hors chauffage)</b>	Grande surface, choix	Héritage, récupération, achat en boutique
<b>Type d'appareils personnels</b>	Ordinateur, tablette, télévision, lecteur DVD	Télévision (puis lecteur VHS, puis DVD), radio
<b>Orientation des pratiques</b>	Confort/plaisir	Prévision, famille
<b>Mode de comptabilité de la consommation</b>	Délégué aux parents	Délégué aux parents, puis autonome
<b>Autonomie dans la consommation</b>	Sur le mode de la mise en garde	Contrainte par l'autorité parentale, puis contrainte par la mise en couple
<b>Attention à la consommation</b>	Dit ne pas faire attention	Attention sous contrainte, puis plus de nécessité de l'attention
<b>Apprentissage des sensations</b>	Pas de privation, pas chaud pas froid	Connu chaud, froid, pas de privation déclarée
<b>Contact avec les parents et grands-parents</b>	Non (sauf quelques visites chez le grand-père paternel)	Oui, fréquents
<b>Rencontres ou amitiés directes avec des ciportiens « des chantiers »</b>	Non	Oui

Cette comparaison à gros traits permet de constater que les conditions effectives de l'apprentissage en matière de pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie et de lien avec le « signal » des références populaires peuvent être significativement variables du point de vue intrafamilial. C'est le cas notamment parce que la trajectoire sociale des agents socialisateurs que sont les parents peut connaître des bifurcations entraînant la rupture avec les origines

sociales à une génération et donc avec un certain cadre d'apprentissage. Mais c'est aussi possible parce que les références pour agir transmises par les agents socialisateurs (les parents par exemple) aux agents socialisés (les enfants dans ce cas) ne le sont pas dans le même contexte où elles ont été formulées à l'origine. Enfin parce qu'on se situe dans un processus de socialisation en continu dans la famille qui se place à des périodes différentes donc potentiellement sous des registres juridico-normatifs en partie transformés, ce qui a bien entendu des conséquences comme celle de la perte de pertinence ou de force de certaines références pour agir.

### **10.3.3 Voies et conséquences d'une référence socialisatrice omni - présente**

En s'appuyant sur cette comparaison et sur l'ensemble des éléments disponibles concernant la trajectoire sociale de Frédéric et Séverine, on peut envisager que la forme d'apprentissage de Manon au même âge, ou sensiblement, que ses parents, est portée par une reformulation quasi complète du thème des pratiques domestiques à l'échelle intergénérationnelle. Cette reformulation est en réalité portée essentiellement par son père. Ainsi, les entretiens permettent d'identifier que l'activité domestique est presque entièrement déléguée à Frédéric :

« Il fait les courses, le ménage. Il a du temps pour, vu qu'il est sur place tout le temps et travaille essentiellement le matin tôt et le soir. [...] c'est lui qui gère mes comptes<sup>287</sup> [...] je le pousse pour qu'il me laisse faire les choses. Ils ont du mal à me lâcher... bon je ne me plains pas parce que ça me va bien [pour ses comptes]. Lui il va directement sur le site de La Poste... sinon il récupère tous les chèques, les tickets et regarde son cahier où il note tout ! »

Moins que de se plaindre, Manon souhaite même s'appuyer sur l'expérience comptable de son père une fois gagnée son autonomie vis-à-vis de lui, comme lorsqu'elle affirme qu'elle « fera pareil, en ajoutant les choses qui [lui] conviennent personnellement ». Cela peut montrer la tendance des références socialisatrices produites par la trajectoire associée à Frédéric et Séverine, à venir s'inscrire comme la référence pertinente pour elle. D'ailleurs, Frédéric n'occupe pas seulement une place prépondérante dans l'économie du foyer, il le fait à l'échelle du groupe de parenté, car il prend également en charge les comptes de son père, « qui ne sait pas faire » et parfois du dernier frère de Manon. Cela peut redoubler la légitimité des références

---

<sup>287</sup> Manon possède plusieurs comptes bancaires : « compte courant, épargne, jeunesse et un quatrième... je ne sais pas, plus ») Elle dit que son père y « me met des petites sommes, genre 500 €, pour [qu'elle] ne dépasse pas et au cas où [elle] perd [s] a carte »). Elle précise même qu'elle doit « garder les tickets, c'est hyper carré... il fait des dossiers... ». En réalité Frédéric établit des dossiers thématiques pour chaque personne du groupe de parenté. Par exemple, pour Manon il y a un dossier scolaire, un dossier de santé, un dossier financier. C'est cela qui me fera dire, par inadvertance « c'est militaire » et elle d'acquiescer en riant.

qu'il impose en pratique à sa fille. Plus légitime, dit-elle, les « conseils qu'on voit à l'école, mon père sait faire. Et puis il a été militaire, du point de vue de l'instruction civique y a pas mieux [rires] ». Une telle affirmation, dont on peut convenir qu'elle est relativement elliptique, doit être prise au sérieux. Elle sous-tend tout un registre de confiance en la pertinence et l'omniprésence de la référence parentale dans cette configuration.

Cette omniprésence (que Frédéric a tendance à relativiser) s'imisce de manière conséquente en termes d'organisation domestique et, dès lors, des raisonnements présidant aux pratiques mobilisatrices d'énergie. À l'intention de Manon, Frédéric procéderait surtout par « mises en garde, il regarde tout ». Il s'assure également que « la petite dernière » ne manque de rien : sur les bains, les lumières. Il n'hésite jamais à donner une direction personnelle aux choses, pour « gérer correctement ». C'est le cas aussi pour la préparation des repas qu'il réalise le plus souvent, le menu étant négocié collectivement entre les trois membres du ménage. Il prend la plupart du temps en charge les tâches ménagères (sauf « lavage/ménage/vaporetto c'est tout ma mère qui fait », précise Manon).

La liste pourrait s'étendre. Finalement, c'est uniquement quand ses parents partent en vacances que Manon peut faire « tout toute seule », bien que son « père laisse tout ce qu'il faut ». Ce qui se dessine derrière tout cela c'est la fonction d'agent socialisateur principal que prend Frédéric vis-à-vis de Manon. C'est lui qu'elle peut observer, écouter. C'est avec lui qu'elle peut échanger et partager des discussions le plus souvent (« il parle tout le temps », affirme Manon en riant). En effet, cette socialisation domestique par le père, comme figure socialisatrice principale, qu'on pourrait presque dire « totale », au sens où elle semble rompre ou mettre à distance toute forme de références tirées des origines directes de Frédéric, s'observe également dans les moments de sociabilité commune : la majorité des repas sont pris en commun, ils se réunissent tous deux le soir pour visionner des films (Frédéric est « passionné de cinéma », il s'agit de films plutôt grand public, le dernier film avait pour acteur principal Arnold Schwarzenegger). Ils discutent tous deux le matin avant de partir pour leur journée de travail ou de cours.

Le type de socialisation examiné ici a principalement deux caractéristiques : l'esprit de sérieux et l'esprit de famille. On peut le résumer comme un registre de socialisation où la bonne gestion du foyer se dédouble d'un attachement à celui-ci. On est loin de la référence ciportienne à un groupe élargi et de la référence des précédentes générations de la famille orientée vers le



travail<sup>288</sup>. Cette forme de vie est supposée permettre de ne manquer de rien et « d'être à l'aise ». Elle est associée à un esprit de famille resserré passant par une socialisation qu'on pourrait dire « par familiarisation directe » et qui semble se transposer dans la relation amoureuse qu'entretien Manon avec Damien, 21 ans, électricien en intérim qui vit dans la ville voisine. Celui-ci lui rend visite et dort régulièrement chez les Rinaldi, sans difficulté. Les deux amis envisageant d'ores et déjà une mise en couple. Cet « esprit » se retrouve également dans les relations relativement étroites entretenues par la fratrie. Ainsi, Manon est proche de sa sœur, infirmière, qui ne manque pas de lui donner des conseils sur toute sorte de choses. « Elle est toujours présente et importante. C'est vers elle que je me tourne ». Elle peut par exemple lui dire de faire « attention de ne pas trop dépenser, d'être raisonnable », comme son père, venant réitérer en grande partie le discours de celui-ci.

#### **10.3.4 Principe(s) de la rupture des références pour agir au sein d'un groupe familial**

Toute cette configuration laisse observer que les apprentissages de la relation marchande à l'énergie (calcul, objectivation) semblent, en apparence, lointains pour Manon (ou alors sont-ils relativement difficiles à identifier en tant que tels?). En matière de raisonnement économique autour des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie, elle ne semble en fait pas avoir fait l'objet d'apprentissages spécifiques qui lui permettraient d'y voir une modalité de réflexion autonome. Elle méconnaît, par exemple, la manière de lire une facture, le montant de celle de son foyer et le type d'abonnement (ses parents sont informés du montant, mais pas du type). Elle ne sait pas rapporter sa consommation en euros, etc.

C'est là une première différence avec ses parents qui avaient eu à se questionner sur ces dimensions très tôt : chez leurs parents, dans les moments difficiles, lors de leur mise en ménage précoce. Aussi, lorsque lors de notre première rencontre, je lui demande de tracer un plan de son logement et d'y placer les appareils consommateurs d'énergie, elle hésite, me pose des questions sur quel appareil elle doit y inscrire, se trompe sur l'emplacement de certains radiateurs. Quand je lui demande de décrire une journée type de son année scolaire passée, elle ne mentionne jamais d'attention particulière à tel ou tel type de pratiques mobilisatrices

---

<sup>288</sup> Une dimension qu'on peut retrouver tant chez les parents de Séverine que chez ceux de Frédéric. On la voit également se dessiner chez ce dernier avec un effacement progressif de l'éthique du travail après avoir donné « vingt ans à l'armée ». Ce qui explique peut-être les difficultés éprouvées à revenir sur ce thème.

d'énergie. Elle ne peut non plus décrire la qualité des appareils qui occupent la maison (consommation, classe énergétique, présence d'ampoules à basse consommation<sup>289</sup>).

En résumé, alors qu'elle souhaite rapidement fonder son propre foyer avec son compagnon actuel, la relation marchande à l'énergie domestique, et je pourrais dire cela de beaucoup d'aspects généralement considérés comme relevant de l'économie de la consommation avec elle, semble absente de ses références pour agir. Cette configuration paraît dès lors selon moi remettre au premier plan l'idée que l'apprentissage de l'économie domestique se donne le plus souvent, et pour la plupart de ses dimensions, dans une sorte de totalité ou dans des configurations de choix domestiques et pas uniquement par un cloisonnement de sphères séparées arbitrairement : ici les pratiques et le budget énergie, là l'alimentation, etc.

Dans ce cas, c'est un principe d'attention générale à la gestion du foyer que transmet (concrètement) Frédéric à Manon. Intériorisant ce principe d'attention générale, Manon intériorise en même temps un principe d'inattention spécifique sur chaque dimension de l'économie prise isolément. Certaines dimensions vont cependant avoir une place particulière. C'est le cas parce qu'elles apparaissent étroitement associées à l'identité sociale et aux pratiques associées : la cuisine comme modalité de sociabilité amicale pour Suzanne ; ici le cinéma comme mode de réunion familiale. Dans ce sens, ces dimensions peuvent faire l'objet d'un raisonnement de préservation de long terme qui, sous certains rapports, est familier du raisonnement économique savant et institutionnel, qui n'est bien sûr jamais totalement étranger aux individus vivant dans une société où ce raisonnement a en grande partie façonné la matérialité du monde et l'éducation en dehors du cercle familial.

Enfin, ce cas limite de configuration familiale de rupture avec les origines sociales populaires-ouvrières met en évidence deux dimensions remarquables sur la manière dont les références pour agir et les pratiques peuvent se transmettre aux individus au sein d'une même famille et peuvent varier pour les différentes générations d'une même lignée. On a vu ici que la rupture totale de Manon avec les références des origines populaires a nécessité un déplacement du mode de socialisation à l'échelle de plusieurs générations. C'est bien entendu le cas aussi, au moins en partie, pour Frédéric avec son engagement dans l'armée, ce qui est connu depuis Goffman (1973). Mais il me semble que c'est uniquement possible pour lui dans cette configuration parce que cette expérience militaire est directement suivie d'une vie

---

<sup>289</sup> Le logement est richement équipé, mais impossible d'en savoir plus sur la qualité des appareils, qui ont en tout cas tous été acquis dans le temps par le couple.

quotidienne au sein d'un foyer extrêmement solidaire et autonome vis-à-vis du monde extérieur<sup>290</sup>. C'est le cas ensuite parce que l'interaction directe avec une forme de vie de référence ainsi que sa fréquentation régulière et prolongée sont des conditions nécessaires à l'intériorisation de principes de jugement et que ces conditions ne sont par exemple pas remplies pour Manon vis-à-vis de certains de ses grands-parents, pourtant encore en vie. À travers son père, devenu son principal agent socialisateur, elle construit une forme de vie originale à l'échelle du groupe familial.

J'aimerais aller plus loin pour émettre une hypothèse peut-être un peu risquée, mais que je me pense en droit d'avancer après avoir déplié ces neuf portraits. Une configuration comme celle des Rinaldi montre le mécanisme d'une socialisation aux références pour agir dans l'espace domestique qui serait presque entièrement privé : elle devrait s'appuyer sur une sorte de totalisation domestique (comme le logement de fonction intégré au lieu de travail) ; elle nécessiterait des moyens conséquents d'autonomisation (capital économique et culturel spécifique), elle passerait par une rupture et non seulement du milieu d'origine de la prime enfance ; elle se ferait sans référence au monde social de proximité et ses institutions de références. Il s'agit là d'une exagération du trait pour la démonstration et les Rinaldi ne vivent pas hors sol. L'aspect « militaire » de la gestion de Frédéric doit alerter sur ce sujet en tant qu'il affirme une transposition de sa propre socialisation professionnelle antérieure à son foyer actuel. Mais Manon se trouve en revanche dans la situation où, qu'elle le souhaite ou non, l'expérience socialisatrice (en matière domestique s'entend) amenée par son père apparaît à l'examen quasiment *totale*.

#### **10.4 Conclusion : la rupture avec les références pour agir du milieu d'origine, une « solution de continuité » ?**

Deux dimensions d'analyse peuvent être capitalisées de ce chapitre. Premièrement, on a examiné (mais c'était surtout le cas avec Suzanne et le couple formé par Ornella et Arnaud) que le terme de « rupture » (biographique, avec la socialisation, etc.) gagne à être manié avec précautions lorsqu'il s'agit de faire l'histoire des socialisations aux références pour agir au quotidien. En détaillant ces trois configurations, la « rupture biographique » a semblé être comme un terme du langage ordinaire, c'est-à-dire un registre de discours sur lequel s'appuient

---

<sup>290</sup> Je ne l'ai peut-être pas assez précisé, mais les Rinaldi, contrairement à d'autres cas étudiés, disposent en grande partie des moyens matériels de leur autonomie, ce qui facilite aussi la rupture avec les origines.

spontanément les agents pour décrire leur trajectoire et expliquer un certain nombre de variations au cours de celle-ci, notamment en termes de pratiques quotidiennes.

En mettant en évidence cet usage de la catégorie de « rupture », j'en suis finalement arrivé à dire que celle-ci est, *presque toujours*, une solution de continuité : une fracture dans un *continuum*, où le passé est alors presque toujours présent comme référence négative. En ce sens les choix de rupture sont des processus. Je souligne « presque toujours », parce qu'on a également examiné une configuration très spécifique (un cas limite) qui, en creux et en forçant un peu le trait, a permis de souligner les conditions d'une véritable rupture : la familiarisation avec une institution englobante (l'institution militaire, ici) associée par suite au repli relatif sur la sphère privée. Il est pourtant possible d'affirmer que, même dans cette configuration, les individus n'ont pas la possibilité « d'inventer » complètement des références entièrement privées et que la créativité pratique des enquêtés est bien ordonnée par l'association du monde matériel dans lequel ils se situent, leur histoire personnelle et leur rapport à l'avenir.

#### **10.4.1 Vers une approche interactionnelle de la socialisation**

Au fil de ces derniers portraits l'approche interactionnelle de la socialisation développée dans les autres chapitres de cette partie s'est également trouvée enrichie. Cette approche est toujours soumise au doute, car il est certain qu'une multitude de références pour agir se proposent à l'esprit des agents tout au long des trajectoires sociales. Mais comment parviennent-ils à trancher en définitive sur celles à privilégier ? Le huitième chapitre avait affirmé « au proche », le neuvième avait ajouté « en interaction » et dans des contextes de pertinence pratique. Ce chapitre a finalement montré ce qu'on pourrait gagner à *interactionniser la socialisation*, si l'on me permet l'expression, c'est-à-dire d'aller voir directement comment ça se passe et qui fait passer effectivement les références et le capital (culturel, social, etc.) au sein d'une famille par exemple. C'est surtout le dernier portrait qui a été utile pour développer cette idée. Avec Manon et Frédéric, son père, on a vu comment la rupture du lien avec les origines sociales antérieures et un agent socialisateur total (que Manon peut observer, entendre, suivre) permet d'imposer des références légitimes qui n'empruntent finalement qu'au groupe intrafamilial du présent. Ainsi alors qu'Ornella et Arnaud ne peuvent pas rompre totalement avec les références issues de leur socialisation primaire, malgré la mise en couple et l'éloignement culturel et social de leurs origines, notamment parce qu'ils ont été directement en contact prolongé avec cet univers, Manon est, elle, à une génération d'intervalle, en capacité de totalement ignorer, ou de faire mine d'ignorer en tout cas, ses ascendants, dans la mesure où elle ne l'a pas éprouvée *par corps*,

par interaction, n'a pas eu à s'y frotter : par la justification ou des processus de validation de ses « choix » dans l'action avec les autres.

#### **10.4.2 Les pratiques mobilisatrices d'énergie dans l'espace domestique sous un principe de cohérence**

Concernant les pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie, ces portraits confirment nombre d'éléments d'analyse déjà entrevus dans les précédents chapitres et principalement l'importance du cadre déterministe du logement sur les pratiques, mais aussi le souci d'y accorder un examen sensible aux trajectoires résidentielles. Je vais conclure le chapitre sur ce point qui me paraît particulièrement importante pour cette recherche.

Ce sont principalement trois enseignements qui peuvent être retenus en la matière. Premièrement, la trajectoire résidentielle peut être comprise comme une dimension participant à former les références pour agir dans une succession d'étapes. C'est aussi le cadre privilégié de l'expérience de validation ou réfutation des références pour agir en matière d'économie domestique. Elle est enfin un support plus général à la construction d'une forme de vie, qui fait marqueur identitaire, dans une logique qu'Isabelle Bertaux-Wiame a mise en avant il y a longtemps (1995). Dans cette triple acception, la trajectoire résidentielle constitue non seulement le soubassement matériel dans lequel prend corps « une économie domestique », mais elle est également un cadre de références à l'aune duquel des jugements et des justifications sur les pratiques deviennent possibles ou pensables. L'examen des variations intra-individuelles des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie et l'histoire de leurs références pour agir ne peuvent dès lors faire l'économie d'une approche de la trajectoire résidentielle, ne prêtant pas seulement attention au logement présent, tout en articulant le dedans et le dehors : l'espace du logement et le territoire d'appartenance.

#### **10.4.3 Un raisonnement économique variable sous conditions**

Sur un deuxième plan, cette dernière série de portraits confirme l'idée, largement évoquée dans toute cette thèse, que la disposition à entretenir un rapport marchand à l'énergie domestique dans le sens savant ou institutionnel est tout sauf une évidence et ressort d'une socialisation spécifique entraînant la familiarisation avec des références autonomisant l'énergie comme bien de consommation et comme sphère autonome de décision. Il faut encore préciser que les conditions du calcul économique en la matière ne correspondent qu'approximativement à l'expérience quotidiennement vécue par les enquêtés (en termes de comptabilité à double

entrée, de périodicité des paiements) et que la réflexivité sur cette dimension du domestique n'est pas une attitude d'esprit naissant d'une introspection librement consentie. Cette introspection est la conséquence d'épreuves s'appuyant sur la matérialité du monde et des relations avec autrui.

On là la confirmation d'une proposition formulée rapidement en fin du précédent chapitre. Ici encore l'économie domestique des enquêtés a semblé se définir par un réseau de configuration de choix domestique, au quotidien, dans une forme de vie générale qui la structure et en vient à être structurée par elle. Comme dit précédemment, il peut y avoir une forme d'étanchéité entre ces configurations et certaines dimensions extra-domestiques, lorsque, par exemple, une dimension de l'économie domestique participe plus que d'autres de l'identité sociale (la cuisine pour Suzanne, la lecture pour Ornella, le cinéma pour Frédéric et Manon). Cette autonomisation a d'ailleurs souvent eu à voir dans les portraits examinés ici avec des changements intervenus au fil de la trajectoire sociale, comme un excédent du passé que l'agent voudrait conserver.

#### **10.4.4 Dire le quotidien, penser l'inventer. Le sociologue et le problème de l'avenir dans le présent**

S'il n'y avait finalement qu'une dimension à retenir de ce chapitre, à l'aune de tous les résultats partiels ou complémentaires qu'il permet de formuler, c'est que les formes et références de la pratique quotidienne sont tout sauf « inventées » dans un acte de création pure. Elles ne peuvent être totalement poétiques. Elles naissent et se génèrent sur le sol raboteux d'une normativité héritée et de références à une ou des formes de vie signifiantes et « observables » auxquelles il est bien difficile d'échapper, même pour s'en démarquer. C'est le cas à mon sens même dans les formes les plus exagérées de ruptures biographiques. Le principe de la distance à la norme n'est alors en fin de compte jamais que l'existence d'une relation, même négative, à la norme.

J'invite par là le lecteur à retenir que ce chapitre, à partir d'une lecture de trajectoires problématisées par le thème de « la rupture », rend compte de la manière dont le quotidien mêle, même négativement, des références au passé, avec des dimensions que l'agent essaie d'écarter, des justifications du présent et des projections vers l'avenir. C'est cependant selon des formes et dans des proportions variables, fonction de ses ressources ; proportions que l'individu seul ne peut déterminer, car il est projeté et socialisé dans une classe et une société qu'il n'a pas choisie. En croisant deux citations célèbres, l'une de Durkheim et l'autre de Leibniz, on peut alors conclure en disant que « si en chacun de nous il y a de l'homme d'hier », ce présent écho du passé est aussi « gros de l'avenir ». Gros de l'avenir dans un double sens : l'avenir pèse sur

le présent par une série de projections mentales, le présent pèse sur l'avenir parce qu'il prépare les conditions de celui-ci. Si la sociologie a souvent prêté attention, à juste raison, au passé dans le présent, ces portraits montrent qu'il est également possible, et certainement pertinent d'examiner l'avenir dans le présent. L'examen des références pour agir ou des pratiques, même dans un domaine limité comme celui de l'énergie domestique, est alors une façon d'approcher en bonne approximation la manière dont les individus organisent le présent pour se projeter dans l'avenir, même d'une manière qui pourrait paraître rudimentaire ou non conforme du point de vue savant et institutionnel.





## Conclusion de la troisième partie : le choix de consommation domestique comme fait social

---

« C'est seulement quand je vécus dans la solitude que je fus le maître de ma cheminée. Mais l'art de tisonner que j'avais appris de mon père m'est resté comme une vanité. »  
(Bachelard, 1992 [1949], *Psychanalyse du feu*, Paris, Folio, coll. « Essai », p. 25)

J'ai conclu la deuxième partie en modélisant *a priori* les mécanismes permettant le maintien à distance par les profanes du système de références pour agir savant et institutionnel de la transition énergétique en termes de pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie. L'hypothèse formulée était la suivante : les raisonnements ordinaires en la matière, intriqués dans des formes de vie, semblaient se montrer en partie imperméables à la logique du mot d'ordre de transition énergétique, entraînant une relative distance vis-à-vis du mot d'ordre. L'enquête a permis d'identifier deux variables plus déterminantes que d'autres en ce domaine : le degré d'extension du système de références profanes en matière de pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie, le degré de congruence avec la culture savante et institutionnelle des économies et de la consommation d'énergie.

**Tableau 12. Modélisation des systèmes de références profanes pour agir en matière de pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie et de leur distance avec le système institutionnel en la matière (voir la conclusion de la seconde partie)**

	Système de référence profane étendu	Système de référence profane réduit
<b>Fort degré de congruence avec la culture énergétique savante</b>	A) « Culture énergétique relativement autonome », résistance possible	B) « Culture savante » de l'énergie, adhésion forte
<b>Degré de congruence faible avec la culture énergétique savante</b>	C) « Culture profane » de l'énergie, distance forte	D) Hétéronomie forte

Cette modélisation s'explique de la manière suivante : dans le cas de la « culture profane de la consommation d'énergie », seuls l'autorité et l'épuisement des ressources indigènes peuvent conduire à l'observance des conseils savant et institutionnel ; dans le cas de la « culture savante de la consommation d'énergie », le rapprochement entre références profanes et savantes est tel que l'adhésion des profanes est presque une marque de reconnaissance du caractère fondé en légitimité du monopole d'un certain type de savoir en la matière par des professionnels et par les institutions.

Pour affiner cette hypothèse, j'ai concentré cette troisième partie sur l'examen des socialisations ordinaires en matière d'économie domestique. La tendance qui se fait jour à la fin de celle-ci est qu'il existe bien une forme de socialisation « au proche » à des références pour agir en matière de pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie, et plus généralement dans le registre des économies domestiques, qui permet aux enquêtés de maintenir, dans le temps, leurs pratiques et références pour agir en dehors du périmètre de définition du raisonnement savant et institutionnel en matière de consommation domestique d'énergie.

En affirmant cela, l'accent a été mis sur le privilège accordé par les enquêtés aux références pour agir qui leurs sont disponibles à l'observation quasi-quotidienne, qui sont appuyées sur la matérialité du monde qui les environne et des épreuves de validations signifiantes, tant dans la prime-enfance qu'au cours de leur existence sociale d'adulte. L'intrication de ces références à des formes de vie, la profondeur des réseaux de conseillers « profanes » disponibles, le pouvoir symbolique de la socialisation, ont permis de définir au cours des neuf monographies de cette partie comment et pourquoi, en pratique, pouvait être maintenue à distance l'entreprise de normalisation économique savante de la consommation d'énergie issue de la transition énergétique institutionnelle. On peut aussi rappeler à toutes fins utiles que ce « bien » énergie n'est la plupart du temps pas lu comme une consommation autonome parce qu'il est illisible comme tel dans les situations examinées : ces usages, extrêmement variés au domicile, sont relativement synchroniques ; le fluide de gaz ou le courant électrique n'ont pas de matérialité spontanément visible dans le logement : les compteurs de consommation sont la plupart négligés par les enquêtés ; la consommation des équipements reste en grande partie insaisissable.

En ce domaine il s'est affirmé que la socialisation à des références pour agir au « proche » pouvait inclure également les références dont l'individu *se sent proche*, c'est-à-dire qu'il peut exister une dynamique semblable à ce que certains sociologues ont désigné sous le nom de socialisation anticipatrice. Mais on a mis en évidence que les « groupes anticipés » par

les agents devaient aussi être interactionnellement disponibles<sup>291</sup> afin de permettre à l'agent de valider un certain nombre de choix de références par l'observation ou l'expérience. À ce titre, il y aurait lieu d'examiner encore plus précisément ce « proche anticipé » par les enquêtés, comme lorsque l'on a rappelé que la bourgeoisie de Ciport n'était pas la bourgeoisie en général pour Serge Constantino qui y voyait un groupe social presque repoussoir.

## **Des références pour agir partagées à l'échelle d'une société ?**

Cette dernière remarque m'est importante. En effet, on pourrait objecter à cette approche de la socialisation « au proche » en matière d'économie domestique qu'il y a certainement des références relativement transversales à une société donnée, comme la société française par exemple, notamment disponibles à « grande distance » du quotidien grâce aux outils numériques : comme le calcul économique, la comptabilité à double entrée, la lecture d'une facture. Je souhaite faire cinq précisions à ce propos, montrant que cette critique pose en fait un faux problème.

Pour commencer, il n'a pas été affirmé le contraire au cours de cette partie. On n'a par exemple aucunement exclu qu'une référence savante et institutionnelle, de type signal des prix ou de référence à la responsabilité citoyenne du consommateur, congruente avec le mot d'ordre de transition énergétique, puisse être une référence « au proche » et venir s'inscrire dans le raisonnement des enquêtés. En l'occurrence, on a justement montré que certaines références en dehors « du proche », au sens défendu ici, tendaient à exercer une hégémonie, comme certaines références du raisonnement économique savant et institutionnel en matière de pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie. Mais cela n'a semblé possible qu'au moyen d'entreprises

---

<sup>291</sup> Il ne s'agit pas d'une idée se rapprochant des courants philosophiques postulant que ce qui peut être imaginé est ce qui a une existence réelle et indépendante de ses manifestations à l'individu (tendance plutôt réaliste) ou qu'il n'y a pas d'idée générale d'une chose (tendance plutôt nominaliste). Je pense que ma thèse se rapproche d'une philosophie de l'esprit où les entités peuvent être parlées sans réellement exister, parce qu'elles changent simplement de statut : elles ne sont plus des entités ontologiques mais descriptives, ce qui n'exclut en rien l'existence d'une chose en général et vraie, détachée de son observation. Dans cette perspective, on peut imaginer un individu qui interactionnellement, au sens retenu ici, observe une forme de vie, disons bourgeoise, lui prêtant certaines propriétés, non pas de manière ontologique, mais descriptive pour se donner un concept de forme de vie bourgeoise. La bourgeoisie n'étant pas ici un nom propre faisant nécessairement référence à une entité existante pour elle-même, vraie. En revanche, s'il devait simplement l'imaginer, il ne pourrait qu'être confronté aux deux cas suivants : 1) être dans l'impossibilité de se donner des critères de matérialisation pertinents de ce que c'est que faire forme de vie bourgeoise ; 2) être dans l'impossibilité de l'imaginer tout court. Tous ces développements tirent parti de Descombes (1996).

de socialisation spécifiques à ce raisonnement ou de normalisation des économies domestiques dans le temps qui soient suffisamment extensives dans la vie des enquêtés<sup>292</sup>.

Deuxièmement, l'enquête sociologique gagnerait à ne pas poser *a priori* l'existence de références pour agir transversales à une société donnée. Établir un tel fait ressortirait plutôt d'un registre d'enquête à part entière, comme j'ai tenté de le faire ici à l'articulation de la deuxième et la troisième parties. Troisièmement, et c'est directement lié à ce dernier point, on pourrait examiner cette idée de généralité de certaines références pour agir en rapprochant un ensemble de monographies et d'enquêtes, dans la perspective de territorialiser éventuellement les analyses. Les résultats peuvent être surprenants et conduire à voir que des références sont bien susceptibles, de proche en proche si l'on me permet l'expression dans le contexte de cette thèse, d'être appropriées à grande échelle par tout un groupe social. On a un bon exemple d'une telle démarche avec les recherches de Florence Weber sur la pratique du jardinage au sein de la classe ouvrière européenne. Elle décrit comment elle a d'abord « découvert les joies de la contextualisation historique à travers la monographie d'un rituel à [une] échelle locale » (2008, p. 202) avant d'« élargir le cadre de l'enquête au-delà des limites ethnographiques, dans l'espace et dans le temps, en abordant la monographie d'une pratique ouvrière dans toute son extension : le jardinage en Europe au XX<sup>e</sup> siècle » (*ibid.*). Cette pratique du jardinage lui a finalement permis d'inscrire, ou de réinscrire, ses propres travaux dans le sillon d'un ensemble d'enquêtes internationales restituant la culture ouvrière dans « sa dimension européenne » (*ibid.*), ce dont, dit-elle, elle n'avait pas conscience lorsqu'elle rédigea *Le travail à-côté* (2009b [1989]) sa première monographie consacrée à la question de la classe ouvrière.

Quatrièmement, on ne peut selon moi faire l'impasse d'examiner dans le même temps l'incarnation de ces références chez les enquêtés à partir de propriétés sociales comme la classe, la génération le genre, la race, par exemple dans le but de déterminer ce qui est effectivement transversal ou ce qui est spécifique par rapport à telle ou telle variable, telle ou telle pratique, etc. Je dois concéder que j'ai certainement laissé de côté les deux dernières variables et privilégié l'appartenance de classe et de génération pour enquêter ici sur les pratiques domestiques énergétiques. Cependant, les portraits de Ben, de Serge, de Géraldine, d'Hélène, ont permis d'approcher l'incarnation genrée du rapport à l'économie domestique, même s'il y aurait encore beaucoup à analyser avec eux.

---

<sup>292</sup> J'ai examiné une telle entreprise de normalisation pour les ouvriers mineurs français au cours du XX<sup>e</sup> siècle à l'occasion de mon master de sociologie qui a donné lieu à la publication d'un article (Cacciari, 2014).

Enfin, une dernière précision concernant l'existence possible de références pour agir largement partagées au sein d'une société. Observer, imaginer ou avoir connaissance d'une référence pour agir ne suffit pas à la voir adoptée ou appropriée par un agent, surtout face à la force de références pour agir tirées d'une socialisation longue et prolongée dans des conditions d'existence précises et précisément évaluables par eux. Cet énoncé trivial mérite d'être rappelé et il a été largement vérifié dans les trois parties de la thèse. Il peut dès lors être utile de préciser que si les références pour agir se définissent *principalement* « au proche », ce n'est pas pour signaler d'une autre manière qu'il existe une logique de l'imitation dans la lignée de Gabriel Tarde et de ses commentateurs ou continuateurs. Si les références pour agir se définissent au proche, c'est principalement en raison d'un ensemble de mécanismes qui donnent une efficacité réelle et plus grande (en matière de résultats attendus par les agents) à ces références par rapport à d'autres, dans des épreuves pratiques qui ne sont pas directement configurées aux formats institutionnels ou savants. J'ai affirmé ainsi que les références pour agir au proche permettent la coordination de l'action sociale quotidienne dans une forme de vie qui n'est pas, elle, imaginée ou imitée, mais qui a de la consistance et offre une résistance aux nombreuses fantaisies de l'imitation. Outre le caractère relativement comportementaliste d'une analyse en termes de logique de l'imitation, celle-ci court toujours le risque de voir oublier les capacités d'observation, d'inférence et les ressources critiques des enquêtés. Capacités et ressources qui ne sont pas l'apanage en l'occurrence des sciences sociales. Coordination de l'action et socialisation (dans le milieu d'origine ou dans la suite de la trajectoire sociale) sont en fait liées dans cette perspective de socialisation « au proche ».

Il s'ensuit que la pertinence de ces références pour agir définies au proche est renforcée ou invalidée, non pas tant dans un échange d'arguments comme dans l'interaction avec des conseillers semblables à ceux de la deuxième partie de la thèse, mais du point de vue d'une rationalité pratique que l'individu éprouve de manière réitérée et sensible. C'est à l'articulation de tous les mécanismes décrits ici qu'une référence stabilisée, autrement dit devenue une institution dans une forme de vie, peut jouer *en tant que* norme légitime pour l'agent. Cette norme est alors régulière en deux sens : parce que la logique pratique appuyée sur la matérialité du monde requiert la régularité ; parce qu'elle permet de se mettre en règle avec une forme de vie dans laquelle l'agent est quotidiennement plongé.

## **Pour un examen des apprentissages de l'économie domestique attentifs aux interactions socialisatrices**

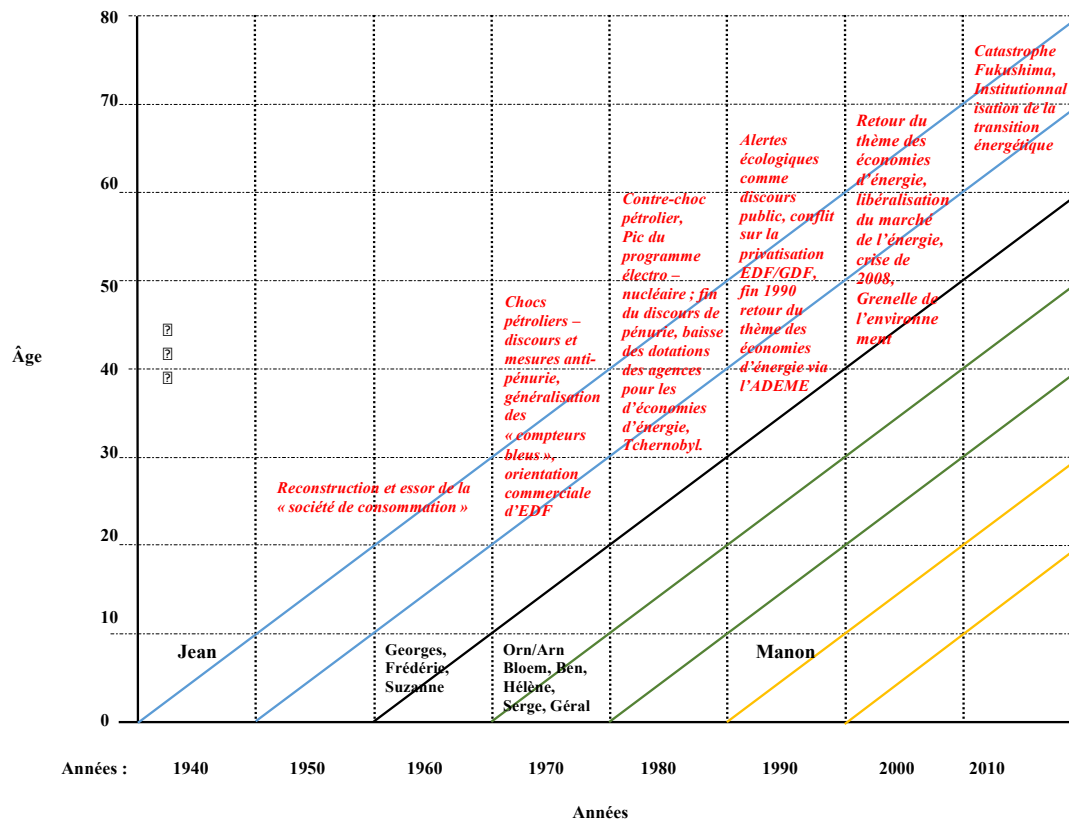
Ce premier résultat se prolonge en un second qui concerne une dynamique interactionnelle de la socialisation en matière de référence pour agir dans le domaine de l'économie domestique. À la manière du capital culturel qui ne peut se transmettre à l'état brut, les références pour agir ne se transmettent pas par la voie d'un dépôt « bancaire » dans l'esprit des agents, comme tentent de le faire plus ou moins directement les professionnels de contact du mot d'ordre de transition énergétique de la partie précédente. Plus sûrement, cette transmission emprunte la voie de la médiation des autres et des choses, comme le suggère déjà l'idée de socialisation au proche. Il faut rappeler que cela n'est pas un résultat très original, il a été mis en évidence de nombreuses fois en sciences sociales<sup>293</sup>. Il m'a néanmoins semblé que le domaine des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie n'avait pas fait l'objet d'une telle lecture, jusqu'à ce jour au moins (*cf.* la première partie).

À ces affirmations, il convient d'ajouter qu'une telle façon d'entendre la socialisation en interaction n'exclut pas l'emprise des discours normatifs ou d'un mot d'ordre tel que celui de transition énergétique. Cependant, il apparaît que leur portée réelle auprès d'individus quelconques devrait toujours être examinée attentivement. Ce qui tend à confirmer la pertinence d'observer les interactions socialisatrices, y compris avec les discours engageant une réforme des conduites quotidiennes. De ce point de vue, en examinant attentivement la trajectoire sociale des personnes enquêtées pour cette troisième partie et en la mettant en rapport avec l'histoire des mots d'ordre réalisée dans la première partie (*cf.* premier et troisième chapitres principalement), la confrontation directe et signifiante avec tel ou tel impératif politique ou marchand en matière d'énergie domestique ne semble pas si évidente. Le diagramme de Lexis ci-dessous peut confirmer cette idée et lui donner corps.

---

<sup>293</sup> L'exemple le plus évident, celui qui vient peut-être d'emblée à l'esprit du lecteur, est celui de la transmission du capital culturel scolaire et des références associées pour se positionner dans l'espace intellectuel. Mais on peut s'appuyer sur des travaux plus lointains par rapport au thème de cette thèse afin de montrer que cette logique dépasse le domaine de la consommation ou celui de la culture cultivée, ou même de tout ce qui serait en première intention associé à l'esprit et au choix raisonné. Une illustration de possible généralité de mon assertion peut être par exemple donnée dans le domaine du choix du conjoint, en s'aidant à titre d'illustration des travaux de Monique de Saint-Martin (1993) sur l'espace social de la noblesse. Dans ce travail, elle porte l'attention aux alliances matrimoniales au sein de l'aristocratie. De Saint-Martin y montre que les références pour agir dans ce domaine sont transmises à partir d'opérations pratiques (et pas seulement ou pas spécialement par le discours) tout au long de la socialisation (et au proche d'ailleurs) : étude des généalogies familiales pour inculquer les alliances permises et prohibées, fréquentation prolongée d'espaces endogames, entretien d'un rapport à l'histoire familiale à travers des lectures, inscription de l'individu dans la longue durée par l'exhibition (tableaux, décorations, etc.) de l'histoire, inculcation de manières spécifiques de comportement (table, jeux, etc.). Ce sont autant d'apprentissages de « signaux » que l'individu reconnaîtra chez ses pairs et dont il pourra se servir pour les reconnaître, pour examiner les alliances possibles et impossibles pour lui.

Figure 7. Diagramme de Lexis comparant les conditions de réception des discours sur la consommation domestique d'énergie



Sans s'attarder à une lecture exhaustive de ce diagramme, on peut y observer la relativité de la mise en présence d'un discours impératif sur les « économies d'énergie » : celui des chocs pétroliers, des économies d'énergie sous impératif écologique à partir des années 1990, etc. Lorsque, par exemple, se déclenchent les crises pétrolières des années 1970 et que sont publicisés les premiers mots d'ordre contemporains de modération énergétique, Jean est le seul adulte parmi les enquêtés. Il a toutefois déjà une trentaine d'années. Sa situation professionnelle et économique est stabilisée, il vient d'acquérir un pavillon qui est construit juste avant la création de la première norme thermique de l'habitat. Difficile certainement pour lui de se défaire des engagements pratiques déjà réalisés sur le plan des références pour agir, ce d'autant plus quand on sait, après l'examen de son parcours, que celles-ci participent ou qu'elles participeront dans le temps en tant que variété de capital symbolique propre à l'autochtonie.

La génération « 1960 » de l'effectif est peut-être plus à même de recevoir ou de percevoir ces discours ou à se confronter à un travail de normalisation les relayant. Encore faut-il à mon avis tenir compte du fait que la socialisation primaire de cette génération de l'effectif s'est accomplie au contact de parents qui avaient eux-mêmes intériorisé d'autres formes de

normativité pour organiser leur domesticité. Ceux des enquêtés nés dans les années 1970 ne sont pas très différents des précédents quant aux références à partir desquelles ils ont pu être socialisés. Ils parviennent cependant tous à l'âge adulte alors que le discours d'économie s'est en partie effacé, comme on l'a vu au cours du troisième chapitre. Quel discours les atteint et comment ? La question reste entière si l'on s'en tient à ce niveau de généralité et que l'on ne vient pas détailler « par le bas », comme on l'a fait dans cette partie, les conditions et les mécanismes à partir desquels des références pour agir se transmettent, s'approprient et s'institutionnalisent dans des formes de vie.

Au royaume du discours impératif du mot d'ordre, on peut affirmer maintenant que les choses ne sont ainsi pas aussi évidentes qu'elles peuvent y paraître en première analyse. Si la transposition d'un mot d'ordre dans la pratique des agents peut souffrir de décalages, de ratés, d'incompatibilités<sup>294</sup>, c'est peut-être aussi parce que, bien que les mots fassent parfois des choses, la logique des choses, comme ici la formation d'un système de référence au proche, l'emporte régulièrement, comme le dirait Bourdieu après Marx, sur les choses de la logique. Il est encore possible de prétendre qu'un mot d'ordre n'est jamais plus efficace que lorsqu'il n'apparaît pas comme tel aux agents et que les individus du diagramme ont pu y être familiarisés incidemment. Je réprécise que, d'une part, l'enquête n'a pas permis de valider une telle objection et que, d'autre part, cela serait vrai seulement dans le cas où l'on négligerait le processus concret qui permet au mot d'ordre de parvenir, même incidemment, aux individus et de rester dans le giron de leurs conduites ordinaires.

## **Une « résistance » à la marchandisation du domestique**

Finalement, qu'a-t-on mis en évidence en opposant le formalisme institutionnel-savant et la socialisation au proche dans le domaine des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie ? Certainement pas une adaptation à un milieu ou une inventivité en pratique des enquêtés. Non plus une idée telle que : « *homo oeconomicus*, même pas vrai ! ». Pas uniquement non plus la seule affirmation qu'il faudrait « éduquer » les individus ordinaires pour les rendre « rationnels ».

En réalité, on a observé l'opposition de deux systèmes qui apparaissent en fin de compte relativement interdépendants. Il faut encore rappeler à ce point de l'argumentation que les enquêtés ne sont pas dépourvus des dispositions pratiques supposées par la figure du

---

<sup>294</sup> C'est ce qu'on a examiné au cours de la deuxième partie.



consommateur d'énergie générique de l'impératif institutionnel transition énergétique. Ils ne vivent pas hors sol et sont nécessairement familiers de certaines références pour agir du raisonnement économique savant et institutionnel. Mais les enquêtés le sont plus généralement pour d'autres domaines que celui de l'énergie domestique. On les a vus, en effet, réaliser des comparaisons, réviser leurs choix et faire varier leurs pratiques dans le temps, examiner les propriétés symboliques associées aux biens, aux différentes configurations de formes de vie connues d'eux, examiner leur positionnement social à l'aune de leur pratique en l'associant parfois à l'une d'elles pour le valoriser ou porter publiquement une plainte.

Comment se fait-il alors que c'est le plus souvent un autre raisonnement que le raisonnement savant que les enquêtés adoptent pour déterminer leur choix en matière de pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie ? Dans quelle mesure peut-on dire que les raisonnements profanes s'avèrent suffisamment efficaces, au sens d'atteindre des résultats escomptés, pour maintenir à distance le raisonnement savant et institutionnel pour ce domaine de l'économie domestique au moins ?

Ma conclusion est la suivante : les raisonnements profanes sont façonnés par des prémisses qui ne sont pas toujours si éloignées que l'on le pense du raisonnement savant et institutionnel, mais *la mise en systèmes au cours de la socialisation de leurs références pour agir, bien que tirant sensiblement parti du raisonnement savant, n'est pas ordonnée de la même manière ni dans la même intention.*

C'est pourquoi en dehors de la rencontre entre ces deux systèmes de références pour agir, les nécessités économiques du point de vue savant – payer ses factures à temps, compter d'une certaine manière, définir des pratiques mobilisatrices d'énergie dispersées comme une seule et même consommation – peuvent ne l'être que très approximativement du point de vue profane. C'est ce qui explique aussi que la définition de l'endettement énergétique, la définition en interaction de la figure du client, l'étiquetage légitime d'une économie d'énergie ou la mise en valeur de celle-ci se produisent uniquement à la rencontre de ces systèmes de références pour agir. En définitive, ces deux raisonnements s'opposent à propos de la dimension morale et logique associées aux pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie et à leurs formes de vie<sup>295</sup>.

---

<sup>295</sup> Au sens d'Émile Durkheim (2008 [1912], p. 24), le conformisme moral est une contrainte de valeur pour poser un problème ou pour agir. Afin qu'une catégorie de pensée soit efficace dans son milieu, qu'elle soit par exemple adoptée par un groupe comme référence pour agir, elle doit avoir un rapport étroit avec des principes moraux socialement valorisés au sein de celui-ci. Le conformisme logique procède de la même manière, mais dans l'ordre de l'intelligence et du raisonnement. Un problème se pose ainsi dans un certain état des normes de pensées, auquel il est difficile de déroger ostensiblement sans s'attirer la contrainte ou la réaction sociale. Dans le cas qui occupe cette thèse, les références sont apparues socialisées au proche, pour des pratiques qui ont des rapports étroits avec un univers de socialisation et d'effectuation précis.

Il s'agit donc de la mise en évidence d'un processus antagoniste entre deux manières de penser les économies domestiques. L'affirmation de la figure du consommateur d'énergie de la transition énergétique induit une normalisation marchande d'un domaine de la pratique ordinaire. La mise distance de cette normativité officielle observées du point de vue des enquêtés se rapporte alors à la marchandisation de l'espace domestique qu'elle induit ainsi qu'à la domination de leur quotidien par des références pour agir hétéronomes et souvent orthogonales aux leurs (Lüdtke, 2015) et non, dans la plupart des cas observés, à une résistance à de quelconques changements écologiques ou citoyens des comportements posés a priori comme souhaitables.

### **Acquérir *versus* acheter, prix *versus* valeur : le choix de consommation est un fait social**

Pour se convaincre de la pertinence de ce résultat, on peut rappeler les conditions particulières qui sont à réunir pour qu'une attention aux références pratiques et éthiques du mot d'ordre de transition énergétique, et plus généralement à son raisonnement économique savant en matière de consommation domestique d'énergie, devienne effective pour les enquêtés. Dans cet objectif, on peut se concentrer sur l'examen de la définition du signal des prix comme référence pour agir, car il est une bonne approximation de la structure de ce raisonnement.

À propos du signal des prix, j'ai de nouveau montré au cours de cette partie qu'il ne pouvait être perçu spontanément comme une référence autonome susceptible d'orienter les pratiques par les enquêtés. Il doit au préalable faire l'objet d'un apprentissage spécifique, autrement d'une socialisation économique, dont j'espère avoir convaincu le lecteur de l'entendre comme se situant « au proche » et au cœur d'interactions socialisatrices. La disposition à comparer dans le temps les prix (parfois entre différents produits) est par exemple une des modalités d'un tel apprentissage. Si cet apprentissage peut être général ou généraliste, on a néanmoins observé qu'il ne s'appliquait pas uniformément à tous les domaines de l'économie domestique dans lesquels il était susceptible d'être transposé. L'ensemble des portraits a ainsi montré que, même en étant formés à percevoir le signal des prix comme référence pour agir, les enquêtés le mobilisaient la plupart du temps sous deux conditions et seulement dans certains domaines.

Premièrement, quand c'est « gros », comme l'achat d'une maison. En réalité, « gros » s'entend comme un coût unitaire relativement élevé par rapport aux ressources financières d'un ménage ou d'un groupe de parenté, mais encore un coût unitaire dépassant les montants régulièrement engagés par le ménage. Si c'est le cas, c'est parce que de tels investissements

mettent réellement en jeu la régularité des références pour agir, en les entraînant toutes à être réexaminées au prisme d'un investissement qui a le pouvoir de défaire les régularités de la vie. On peut par conséquent qualifier ces situations d'épreuves de réflexivité ou de réalité au sens défini dans les premiers chapitres de la thèse.

Deuxièmement, cependant, le signal des prix peut être pris comme référence pour agir lorsque l'investissement est très petit, mais public (achat en supermarché, café, lieu de loisir), c'est-à-dire dans une logique marchande interactionnelle et publique. Public doit s'entendre ici comme le fait que l'acte économique marchand est publiquement désigné comme tel ou encore, pour être encore plus précis, dans des conditions où il peut être observé et perçu ainsi. On pense aux affichages des prix, à la mise en scène du service, à l'existence de lieu de paiement spécifique (la caisse), etc.<sup>296</sup> Cette affirmation vaut ensuite parce que le signal des prix, dans ces moments et sous cette condition « du public », peut aussi jouer comme signal non seulement marchand, mais aussi social, comme des pratiques culturelles par exemple, classant le classeur qui les classe (Bourdieu, 1979). Pouvoir prendre un café dans tel bar « est cher », mais classant, acheter de bons produits alimentaires dans telle grande surface étiquetée pourvoyeuse de produits chers, mais de qualité, aussi.

Tout cela semble exclure les pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie du périmètre du signal des prix : leur coût unitaire étant – très – petit, elles ne sont le plus souvent pas référées spontanément à une qualification marchande ; enfin, la dépense financière associée n'est pas observable en temps réel, plusieurs dépenses d'énergie (et donc d'unité monétaire) se superposent d'ailleurs le plus souvent dans le cadre domestique.

Pour la plupart des enquêtés de cette partie, je n'ai pas repéré de formes spécifiques d'apprentissages concernant le suivi d'un signal des prix attachés à ce type de pratiques. Tout cela ne veut pas dire que quelque chose comme un coût financier ne soit pas perçu par eux dans ce domaine. C'est cependant dès lors moins un signal des prix qui est suivi attentivement ou *atomiquement* pour faire pendant au vocabulaire de la seconde partie, auquel les enquêtés prêteraient attention de manière précise, qu'une sorte d'estimation générale relative à l'ensemble de leur situation qui a cours. Les enquêtés disent « en gros » (ou quelques variantes). Il s'agit d'une affirmation dont j'ai essayé de dépasser la trivialité apparente, car il s'agit d'un mode de raisonnement économique à part entière. En effet, ce « en gros » met en évidence une logique qui revient à se porter acquéreur, d'un seul coup, dans l'acceptation d'un abonnement

---

<sup>296</sup> Dans la perspective développée au cours de cette thèse, percevoir tout cela nécessite encore une socialisation spécifique, ce qui écarte mon propos des démarches interactionnistes les plus radicales.

presque illimité, en opposition à un achat qui induirait une articulation d'opérations d'arbitrage et d'anticipation. Mais il ne s'agit pas ici de dire que les individus auraient seulement conservé les traces d'une socialisation à l'usage illimité de l'énergie propre à la formule de l'abonnement à tarif fixe qui a marqué et marque encore l'histoire du marché de l'énergie français (chapitre 3) et à la période du développement d'une consommation énergétique de masse. Ce « en gros » a trait aussi à un raisonnement dans lequel des dimensions de l'économie domestique varient ensemble et sous d'autres critères que les seules ressources ou le prix des choses, comme l'avait déjà montré Halbwachs (1912, 1933) dans le cadre de son examen de budgets ouvriers au début du XX<sup>e</sup> siècle. Ce sont ce donc des configurations de choix, résultats de processus d'engagements pratiques antérieurs, et non des choix seulement au présent et pour chaque domaine de l'économie domestique qui seraient isolés les uns des autres.

On pourrait être tenté de rapprocher cette dernière idée de l'examen des blocs de pratiques proposés de la théorie de la pratique anglo-saxonne. Mais, outre qu'elle procède, comme je l'ai déjà montré, d'une approche sur-socialisée du rapport des individus à leur conduite quotidienne, une telle approche néglige encore la palette de variation intra-individuelle au cours de la trajectoire que l'attention à l'histoire critique des modes de raisonnements, des références pour agir et des cadres de la pratique, et pas simplement aux pratiques, permet.

Cet examen d'un raisonnement « en gros », n'est aussi pas un simple écart à la norme ou une contre-conduite par rapport au raisonnement économique savant en matière de pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie. Dans les sociétés pré-capitalistes, par exemple celles qui n'ayant pas adopté un mode de raisonnement économique savant et institutionnel pour organiser comme mode de raisonnement régulateur des échanges entre les individus sur des marchés, se repère par exemple « deux façons d'acheter » (Benveniste, 1969). L'une restreinte et matérielle – qui a trait à des opérations concrètes et observables ; l'autre générale – qui consiste en quelque sorte à se porter acheteur d'un seul coup.

Émile Benveniste a relevé une distinction à ce propos dans la formation du langage des institutions indo-européennes entre achat et paiement (1969, p. 128). Le paiement, dit-il, suit la conclusion de l'accord sur le prix : l'achat. Si l'on se place dans la ligne de raisonnement détaillé ici autour du signal des prix de l'énergie, tout porte à croire que les pratiques mobilisatrices d'énergie des enquêtés seraient en quelque sorte des paiements sans achat : les individus se portent acquéreurs « d'un seul coup », sans effectuer les opérations propres à l'acte d'acheter, c'est-à-dire qu'ils le font de manière générale. Dire cela, c'est aussi affirmer que tout n'est pas économique au sens savant et institutionnel, ou encore que des logiques pré-marchandes vis-à-vis de l'énergie subsistent, dans une société souvent désignée comme

marchande, même pour des individus socialisés à apercevoir en certaines autres occasions des références marchandes savantes et institutionnelles.

Cette distinction entre achat et acquisition peut aussi trouver écho dans la différence entre prix et valeur. Si un kWh d'électricité, un mètre cube de gaz ou un stère de bois ont indéniablement un prix - dont le mystère de la formation peut rester totale à l'échelle individuelle, mais que l'on peut consulter parfois pour le critiquer ou le saluer - c'est bien la *valeur* de la consommation générale d'un ensemble de ces unités qui semble attirer l'attention des enquêtés.

La valeur de la mobilisation domestique d'énergie s'entend ici dans un sens économique de valeur d'usage, autant que dans un sens moral de son incorporation à une forme de vie qui a une signification précise pour les individus : celle qui leur permet de se reconnaître dans une identité pour-soi, *un quant-à-soi*. La mobilisation d'énergie à une valeur, et en un certain sens pas de prix, parce qu'elle soutient telle ou telle forme de vie. Cette préférence pour la valeur de l'énergie et l'invisibilité du prix unitaire rend en fin de compte partiellement inopérante toute tentative générale de saisir la demande d'énergie avec des outils prêtant aux ménages une disposition à calculer leur dépense marginale en la matière, c'est-à-dire à faire varier leur consommation en fonction de l'utilité de la dernière unité consommée.

« En gros », « en général », « à l'intuition » sont des expressions qui signifient finalement que c'est moins le prix qui fait office de référence ou de signal, que la valeur « d'un bien énergie » ou d'un assemblage de biens dont le bien énergie fait partie et qu'en partie il supporte, le fondement profane des pratiques domestiques examinées ici<sup>297</sup>. C'est ce fondement que la mise en économie des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie de la transition énergétique tente d'exproprier, après d'autres étapes historiques en la matière. Le choix de consommation dans le domaine de l'énergie domestique au sens savant et institutionnel est en

---

<sup>297</sup> Il faut préciser que ce résultat s'appuie sur bien d'autres données que celles construites à partir des seules configurations examinées dans cette partie. Ainsi, nombre de données tirées des autres de volet de l'enquête vont exactement dans ce sens. C'est par exemple le cas de ceux de l'enquête par questionnaire (chapitre 4) menée dans les premiers moments de la thèse. Pour les répondants de cette enquête, l'attention prêtée aux consommations d'énergie au domicile (les réponses peuvent se cumuler) apparaît relativement modérée. Ce sont, par exemple, 27,3 % des individus de l'effectif qui disent ne pas y prêter spécialement attention. On compte également 37,9 % d'enquêtés déclarant consulter leur facture papier, reçue une à deux fois par an, et 27,4 % disent consulter leur compte en ligne, mais sans option de suivi des consommations. Enfin, seulement 6,5 % des enquêtés affirment consulter régulièrement leur compteur. Au final, seul un individu a confirmé avoir souscrit un suivi de consommation détaillé. Cependant, cette absence d'attention n'est pas signe de mise en difficulté, comme je l'ai suggéré plus haut, puisque parmi les cent-deux enquêtés, ils s'en trouvent seulement un peu plus d'un quart ayant déjà fait face, au moment de l'enquête, à au moins un retard de paiement au cours des deux années écoulées. Au sein de ce groupe d'individus, la moitié déclare que cet événement s'est produit pendant une période de difficultés financières, un peu plus d'un quart de ce groupe précisant même que ces difficultés étaient liées à une période de chômage.

ce sens un fait social, extérieur aux individus et qui peut s'imposer à eux sous certaines conditions et contraintes.

# **CONCLUSION GÉNÉRALE**





## La double vérité du « choix » de consommation domestique

---

« C'est le matin, lorsque le soleil va se lever, que les hommes célèbrent les rites de l'aurore, et non la nuit : ils se contentent alors de faire brûler les lampes » (Wittgenstein, 1977 [1930], p. 39)

J'ai affirmé dans ce manuscrit que l'impératif institutionnel de transition énergétique pouvait s'examiner comme un mot d'ordre participant à l'encadrement de la consommation d'énergie des ménages à partir de références et de critères qui empruntent directement à des théories savantes de la consommation domestique. En définissant l'impératif institutionnel de transition énergétique de la sorte, il est devenu possible de mettre en évidence le processus de normalisation d'inspiration marchande qu'il engage pour les pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie. Sous l'empire de ce mot d'ordre, qui consacre plutôt qu'il ne fait émerger une telle logique, ces pratiques sont redéfinies et re — catégorisées comme un seul et même domaine de choix de consommation autonome. En tant que choix de consommation autonome, elles sont associées par les institutions politiques et économiques à une certaine attitude d'esprit que les individus se devraient d'adopter pour leur bonheur privé et pour le bien public.

Or, le plus souvent, les personnes enquêtées ne définissent pas leurs pratiques mobilisatrices d'énergie comme un domaine de choix autonome, et moins encore comme un domaine de choix de consommation au sens savant et institutionnel. Les différents domaines de l'économie domestique ne sont pas spontanément séparés selon la logique de poste de consommation autonome ou d'après les découpages institutionnels et savants. Ils le sont dans des configurations de choix dont la généalogie et la signification sont étroitement liées à la trajectoire de socialisation des agents. Le résultat est alors sans appel : la mobilisation d'énergie n'est pas commandée par une relation à un signal des prix ou à un principe de responsabilité individuelle à teneur écologique, ni même par une mise en comptabilité indépendante d'autres domaines de l'économie domestique, mais par son inscription dans des formes de vie dont la « consommation d'énergie » est une des manifestations visibles.

J'ai cependant souligné que le raisonnement consommateur savant et institutionnel, celui qui sert de matrice au mot d'ordre de transition énergétique dans le domaine de la consommation d'énergie domestique, et le raisonnement des enquêtés en matière d'économie domestique, n'étaient pas strictement étrangers l'un à l'autre. Ils sont plutôt dans un rapport de concurrence pour la qualification de la réalité sociale quotidienne. Ils ne se présentent ainsi pas

comme des versions déformées, séparées ou améliorées l'un vis-à-vis de l'autre, ni dans un rapport de substitution termes à terme et d'un seul coup. Il y a de la conflictualité entre eux dans le monde social pour définir ce qui se présente ou devrait se présenter comme choix économique et marchand, autrement dit un choix de consommation.

C'est en ce sens qu'on peut dire que le mot d'ordre de transition énergétique vise à étendre le domaine du marchand et que les individus « résistent », non pas à des changements souhaitables pour préserver la planète, mais à une marchandisation de leur espace privé, d'un domaine de leur *quant-à-soi*. C'est cette tension, cette interaction entre raisonnement savant et profane qui peut être tenue pour le principal résultat de ma recherche sur les pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie.

Maintenant résumée la teneur générale de mon propos, cette conclusion va exposer une dernière discussion en deux temps. Je vais d'abord rappeler les étapes de mon raisonnement en mentionnant l'ensemble des résultats intermédiaires de mon enquête. Il s'agira ensuite, pour conclure, de formuler ma thèse pour la rendre transposable à d'autres domaines que celui des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie.

## **La transition énergétique est un mot d'ordre**

La première partie de la thèse a été menée à partir d'une lecture analytique de recherches contemporaines en sciences sociales portant sur les thèmes de la transition énergétique et de la consommation d'énergie des ménages ainsi que d'une enquête exploratoire par entretiens standardisés et questionnaires. Elle s'est conclue sur un résultat en deux plans. Il a d'abord été souligné que les recherches en sciences sociales les plus récentes prenant pour point de départ l'impératif institutionnel de transition énergétique s'étaient révélées trop parcimonieuses en refusant d'examiner principalement celui-ci comme un mot d'ordre ou une modalité de normalisation des conduites domestiques.

En procédant à des comparaisons avec des recherches plus anciennes sur ce thème, ne travaillant donc pas sous la pression de l'agenda politique de transition énergétique, j'ai montré que ce qui s'est constitué dans la période contemporaine comme « sociologie de l'énergie » ou « sciences sociales de l'énergie », bute sur un obstacle en acceptant tacitement la réalité de quelque chose comme « la consommation » ou « le consommateur » d'énergie, et ce même quand l'analyse est « raffinée » en soulignant que la consommation d'énergie n'est pas une consommation *per se* ou une consommation comme une autre. En cela, ces recherches se situent plus dans le registre de l'enquête sociale d'accompagnement des décisions politiques et pas

vraiment dans celui de l'enquête sociologique et de son domaine de connaissances relativement autonomisé vis-à-vis des découpages institutionnels. J'ai qualifié par l'expression d'enquête sociologique une problématisation autonome du phénomène questionnant de manière relationnelle et diachronique les catégories de besoin énergétique, de consommateur, de consommation propre à la transition énergétique comme des résultats de processus sociaux à expliquer et non des points de départ de la recherche.

J'ai ainsi fait mienne une autre manière d'enquêter sur les pratiques de consommation, inspirée principalement par les travaux de Maurice Halbwachs et de ses continuateurs ou commentateurs. J'ai donc, en deuxième lieu, examiné la catégorie institutionnelle de consommateur d'énergie comme un problème de recherche en soi. J'ai mis en évidence la manière dont elle s'impose avec le mot d'ordre de transition énergétique : une figure générique du consommateur d'énergie définie par des références pratiques et éthiques qui tendent à normaliser l'espace et les conduites domestiques dans un sens marchand. Cette figure sert d'appui à l'organisation et au gouvernement du marché de l'énergie à destination des particuliers. Mais dans la mesure où cette catégorie de mise en ordre de la réalité sociale est historique et politique, qu'elle ne fait pas partie du raisonnement naturel, elle ne peut parvenir à s'imposer effectivement, puis à ordonner et à cadrer la réalité sociale de la consommation d'énergie domestique, qu'au travers d'épreuves réflexives et de dispositifs de socialisation. Comprendre comment les références pour agir du mot d'ordre de transition énergétique s'imposaient « par le bas », dans ces épreuves, est alors devenu le principal chantier pour la suite de la thèse.

### **Comment un mot d'ordre peut-il ordonner la réalité... et pourquoi, parfois, il échoue**

La seconde partie avait alors pour objet d'examen principal le travail de mise en ordre de la réalité sociale de la consommation d'énergie des ménages réalisé par différents groupes professionnels du conseil en économies d'énergie. Dans cet objectif, un premier temps a été consacré à montrer comment s'est constitué un territoire professionnel autour de la figure savante et institutionnelle du consommateur et de la notion d'économies d'énergie qui lui est étroitement liée depuis près de vingt ans. L'existence de ces groupes professionnels exerçant un monopole de légitimité sur la question opère une démarcation au sein de la réalité sociale entre les façons légitimes de se conduire et celles qui ne le sont pas en matière de gestion domestique de l'énergie. Le profane est constitué en tant que profane par l'existence de ce territoire professionnel. Il est sous le coup d'une remise en cause toujours possible de ses choix

par ceux qui sont dépositaires de la force du mot d'ordre, par exemple lorsqu'il est amené à les rencontrer dans des épreuves contraignantes (s'abonner, rénover son logement, se désendetter).

L'examen de deux cas de ces zones de contact au chevauchement d'autres a ensuite conduit à affirmer que la consommation ne peut être constituée comme consommation au sens savant et institutionnel qu'à partir d'un travail spécifique qui se manifeste par des principes de corrections des catégories de jugements et des manières d'agir. Ce travail de remise en ordre des perceptions de la réalité sociale de la consommation d'énergie est principalement mis en œuvre au cours d'interaction entre des professionnels du secteur de l'énergie et des profanes. Ces principes de corrections prennent appui sur les références éthiques et pratiques du mot d'ordre de transition énergétique. L'un des principaux mécanismes mis en évidence dans le cours du propos est celui consistant à faire lire aux profanes la diversité de leurs pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie dispersées comme une seule et même consommation autonome par rapport aux autres domaines de l'existence, un travail *d'admoniteur du marché*. On a affaire en la matière à une série d'opérations de désencastrement et de rassemblement des pratiques mobilisatrices d'énergie autrement distribuées dans l'ordinaire des économies domestiques.

On ne va pas réexaminer dans cette conclusion la dynamique complexe de ce travail. Je vais seulement en résumer le principal résultat : des références pour agir qui prétendent dominer ou qualifier une réalité sociale comme celles de la consommation d'énergie ne peuvent réellement et durablement orienter les conduites si elles ne sont pas instituées de manière cohérente et durable dans une série d'expériences vécues par les profanes, expériences répétées et disséminées au sein de zones de contacts hétérogènes. Les références pour agir du mot d'ordre peuvent alors se présenter effectivement comme des normes de conduite et de raisonnement à grande échelle.

On n'a cependant pas manqué de noter que tout ne se passait pas de manière si explicite, limpide, et que des conditions spéciales devaient être réunies pour que ce travail de mise en ordre de la réalité sociale de la consommation se révèle efficace, au sens d'atteindre des résultats attendus par les promoteurs du mot d'ordre de transition énergétique. Comme les discours surplombants, le travail de mise en ordre de la réalité sociale de la consommation peut effectivement échouer dans la mesure où il s'affronte à des configurations de socialisations domestiques dont l'efficacité quotidienne ne semble pas pouvoir être remise en cause par une simple opération ponctuelle.

Certaines propriétés de ces configurations de socialisation peuvent en effet mettre en défaut, ou au moins maintenir à distance, le travail institutionnel d'ordonnement de la réalité

sociale de la consommation qui est accompli par les groupes de professionnels de contact du conseil en économies d'énergie. Il n'y a en revanche pas lieu de lire le produit de ces systèmes de références profanes comme des résistances ou des contre-conduits vis-à-vis du raisonnement savant. Ils sont en réalité développés et ajustés à des conditions objectives et régulières d'existence à l'aune desquelles les individus peuvent déterminer l'efficacité et la régularité de leurs pratiques et de leurs références pour agir à distance d'une normativité sociale relativement hétéronome dans sa formalisation. Leurs formes de vie ne sont ainsi pas « hors normes ». Elles se situent dans un présent et un espace normatif décalé qui n'apparaît pas le plus souvent comme nécessitant d'être remis en question à partir du sens savant et institutionnel.

### **Socialisation au proche et raisonnement économique profane : la domination du mot d'ordre de transition énergétique est-elle si profonde ?**

Comprendre la genèse des raisonnements profanes en matière d'économie domestique et les effets directs de leurs interactions avec le raisonnement savant et institutionnel a constitué l'objet de la troisième partie. Plusieurs résultats partiels en matière de socialisation, d'institutionnalisation des formes de l'économie domestique, de rapport à la culture matérielle ont été mis en évidence au fil des neuf portraits composant cette dernière partie. Trois principaux résultats peuvent être à présent retenus.

Premièrement, la mise en évidence d'une socialisation aux références pour agir dans l'espace domestique se situant « au proche ». L'expression au « proche » signale d'abord l'existence d'agents socialisateurs qui sont signifiants et qui bénéficient d'une autorité intellectuelle sur d'autres, suffisante pour les édifier. Ce « au proche » signifie concomitamment le fait que les agents sont socialisés dans des épreuves perçues comme pertinentes par eux, car leur permettant directement et régulièrement de mesurer l'efficacité de leurs références pour agir (au sens d'atteindre les résultats attendus). En la matière, l'analyse du « proche » doit faire part autant à l'examen des groupes ou personnes qui sont effectivement socialisateurs à certaines références, qu'aux épreuves qui constituent réellement un objet de réflexivité et d'apprentissage.

Sur ce second point, j'ai eu l'occasion de montrer qu'il n'allait pas de soi que des événements comme la mise en couple, la perte d'un emploi ou toutes autres épreuves biographiques soient d'emblée associés par les individus à une épreuve de réflexivité ouvrant un renouvellement approfondi de leurs références pour agir. J'ai insisté en la matière sur le fait que des conditions devaient encore être réunies pour cela, spécialement liées aux cadres du maintien de pertinence des raisonnements et des pratiques. Enfin, cette socialisation au proche

est une modalité de premier choix pour la coordination et pour l'action avec autrui dans la mesure où une normativité partagée favorise la régulation de l'intentionnalité et de l'action des agents dans un sens à peu près commun.

Le deuxième résultat concerne directement les pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie. À leur propos, on a observé que la présence de dispositifs techniques de formalisation de la consommation (compteur, facture, thermostat) ne fait pas spontanément le consommateur au sens savant et institutionnel. Mais, si l'on en était resté là, c'est seulement un « écart » à la norme qui aurait été enregistré.

Au contraire, on a montré que le raisonnement des enquêtés autour des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie était un mélange de raisonnement consommateur savant et de raisonnement profane. En résumé, on a dégagé une modalité de raisonnement qui au sens savant certainement apparaîtrait intuitionniste et approximative : « en gros ». C'est une affirmation qu'on a prise au sérieux au moins autant que le penchant analytique du sens savant de la consommation. En effet, détailler ce « en gros » a permis de mettre en évidence un type de raisonnement économique qui revient à « se porter acquéreur » d'un seul coup, dans une forme de raisonnement où l'emporte une combinaison de dimensions de l'existence, par opposition à « l'achat » qui demande une articulation d'opérations d'arbitrage et d'anticipation sur des dimensions isolées les unes des autres.

J'ai exposé cette distinction par l'examen de socialisations concrètes en matière d'économie domestique, dont la plupart constituaient des ressources de maintien à distance des entreprises de normalisation marchande des économies domestiques et donc de socialisation directe avec le raisonnement consommateur savant et institutionnel puis d'une appropriation même relative de celui-ci pour la mobilisation domestique d'énergie. C'est ce qui m'a conduit par exemple à envisager le signal des prix avant tout comme un signal social, c'est-à-dire une référence pour agir qui doit faire l'objet d'un apprentissage spécifique et d'une institutionnalisation comme référence pertinente dans la forme de vie de l'agent et dans ses expériences avec autrui.

J'ai remarqué cependant des cas où les conditions de sa perception sont parfois d'emblée réunies. Premièrement pour des marchandises ou des services au coût unitaire élevé relativement aux ressources financières d'un ménage ou d'un groupe de parenté : automobile, équipements ménagers, propriété immobilière. Le coût unitaire dépasse dans cas les montants régulièrement engagés par un ménage. C'est alors parce que de tels investissements mettent réellement en jeu la régularité des références pour agir, en les entraînant toutes à être

réexaminées au prisme d'un investissement qui a le pouvoir de défaire les régularités, qu'un raisonnement de type calculatoire devient, dans la plupart des cas, possible, voire prééminent.

Deuxièmement, les références pour agir du raisonnement économique savant, comme la référence au signal des prix, peuvent être spontanément prises pour horizon de réflexion par les agents lorsque l'investissement est très petit, mais public (achat en supermarché, café, loisir) engageant parfois des interactions avec autrui (même lointaine ou inférée par l'agent). Public doit s'entendre ici comme le fait que l'acte économique et marchand est publiquement désigné comme tel ou encore, pour être encore plus précis, dans des conditions où il peut être observé et peut être perçu ainsi. Je pense aux affichages des prix, à la mise en scène du service, à l'existence de lieux de paiement spécifiques (la caisse d'un supermarché), etc. Cette affirmation vaut ensuite parce que le signal des prix, dans ces moments et sous cette condition « du public », peut aussi jouer comme signal non seulement économique, mais social, d'où la clause interactionnelle soulignée ci-dessus.

En combinant ces deux modalités, tout se passe comme si les références pour agir du raisonnement économique savant et institutionnel, qui, comme je l'ai répété de nombreuses fois, ne peuvent être totalement étrangères aux agents socialisés, ne s'actualisaient principalement que sous la réunion de deux conditions : la présence d'un étalon de valeur (monétaire, symbolique) et une ritualisation de la scène économique.

### **Des prolongements de la recherche soulignant la pertinence de l'enquête sociologique pour le débat de société**

Ces deux résultats en termes de socialisation au proche et de raisonnement économique dual (acquisition *versus* achat) me paraissent avoir une portée relativement générale et l'on peut espérer les examiner dans d'autres domaines que celui de l'énergie et auprès de différents profils d'enquêtés. Je pense ainsi qu'il serait possible de les observer dans différents domaines des économies domestiques où sont également intriquées plusieurs dimensions de l'existence sociale des agents.

La question des déplacements ou des mobilités est par exemple l'un de ces domaines. On pourrait imaginer en la matière un découpage entre une logique d'acquisition pour les déplacements quotidiens (liés au travail par exemple) et d'achat pour les déplacements occasionnels ou exceptionnels (voyages de vacances ou de circonstance). La définition par les individus de leurs références pour agir « au proche » au cours de la socialisation, serait là aussi tout à fait plausible dans la mesure où les déplacements, quotidiens ou exceptionnels, nécessitent un fort degré de coordination et une intentionnalité sociale, structurée par et dans

une forme de vie. Du reste, c'est ce qu'observe un ensemble de recherches récentes sur les mobilités en sociologie (Kauffman, Widmer, 2005 ; Devaux, 2014 ; Oppenchain, 2016) et en géographie (Pradel *et al.*, 2014 ; Sattlegger, Rau, 2016). Il ne s'agit que d'une illustration parmi bien d'autres possibles, certainement.

Ces résultats permettent aussi d'éclairer d'un jour nouveau la discussion ouvrant le premier chapitre de la thèse, et l'innervant toute entière, sur la démarcation entre enquête sociale et enquête sociologique. Il me semble que l'approche développée ici qui aboutit à mettre en évidence une socialisation à des références pour agir au proche et un raisonnement économique dual montrent que l'enquête sociologique peut être au moins autant productrice de connaissances susceptibles d'être discutées publiquement et aussi « socialement utiles » que ceux de l'enquête sociale, tout en ne compromettant pas l'autonomie de sa problématisation et à mon avis en étant plus précis.

Ainsi, le raisonnement économique dual exposé ci-dessus souligne comment certains domaines de l'existence restent plus ou moins à distance du spectre d'un raisonnement isolant les dimensions de l'existence les unes des autres pour en faire des objets de réflexion autonome. Dans le domaine de l'énergie, on a observé que la logique de l'abonnement à tarif fixe dans une conception d'une consommation presque illimitée correspond plus intimement à la manière dont les agents pensent leur forme de vie et la mobilisation d'énergie au sein de celle-ci : comme un droit, une évidence, un support et non un domaine en soi.

Peut-être est-ce le cas parce que les personnes enquêtées pour cette thèse ont été principalement socialisées à la logique de l'abonnement qui est celle ayant prévalu longtemps en France dans une forme stricte associée à la consommation de masse. Mais c'est certainement aussi le cas parce que le raisonnement qui consiste à se porter acquéreur d'un seul coup correspond mieux à l'organisation concrète des économies domestiques qui ne peut la plupart du temps pas souffrir d'une lecture en temps réel des prix ou des volumes consommés.

Là encore, il ne s'agit que d'une seule illustration de ce que cette thèse pourrait remettre en débat au sujet de l'organisation économique du marché de l'énergie. Elle pencherait alors plutôt pour la revendication d'un droit sans réserve à l'accès à l'énergie domestique. L'institutionnalisation d'un tel droit induirait un travail sur le consentement non des « consommateurs » auxquels il serait demandé de se priver ou d'être particulièrement vigilant pour leurs consommations, mais sur celui des « détenteurs » des moyens de production, du pouvoir politique et du pouvoir économique. Il s'agirait de les faire consentir à édifier un modèle de production d'énergie et une organisation sociale qui permettent l'exercice d'un tel droit à l'énergie tout en étant réellement soutenables tant du point de vue écologique que social



pour la continuation des sociétés humaines et non seulement aménagées à la marge et qu'il est possible de contourner par des mécanismes économiques.

L'enquête sociologique n'apparaît en tout cas pas ici comme une activité de recherche « fondamentale », si un tel qualificatif à quelque pertinence dans le domaine des sciences sociales, repliée sur elle-même ou sur le monde académique, qui déléguerait à l'enquête sociale sélective, fondue dans les catégories du politique quant à ses modes de problématisation, le privilège de servir le débat démocratique. Il est certain cependant que l'enquête sociologique est plus proche d'un pôle de démocratie radicale que l'enquête sociale.

## **La double vérité de la consommation et du « choix » économique : une enquête sur l'inégale distribution sociale du pouvoir instituant**

Affirmer cela revient finalement à mettre au premier plan des inégalités de pouvoir instituant en matière de définition et d'institutionnalisation des normes légitimes de la conduite sociale en général et de la conduite économique en particulier. En effet, alors même que parmi les classes populaires enquêtées pour cette thèse prévaut un raisonnement d'économie domestique d'acquéreur, c'est en effet le raisonnement économique de l'achat, institutionnel et savant, qui s'impose comme légitime. Comment comprendre un tel paradoxe sans verser dans le misérabilisme ou le populisme (Grignon, Passeron, 1989) ?

Pour dépasser ce paradoxe sans tomber l'impasse, je pense avoir identifié puis tenu au cours de cette thèse une forme analytique d'examen « du choix » en matière de consommation domestique qui parvient finalement à surmonter ces tendances, contre lesquels j'ai construit une grande partie de mon propos : la tendance individualiste-subjective plutôt populiste et la tendance objectiviste plutôt misérabiliste.

La théorie du choix économique individualiste-subjectiviste, qui pose l'autonomie de choix en matière de pratique de consommation individuelle, constitue sans doute l'un des exemples les plus accomplis de l'erreur perspectiviste qui écarte de l'analyse ce contre quoi j'ai dû raisonner pour construire l'argument de cette thèse : l'évidence de l'autonomie d'un choix de « consommation ». J'ai montré que cette autonomisation était problématique. Les dimensions économiques au sens savant et institutionnel ne sont presque jamais posées comme telles par les enquêtés qui font le plus souvent varier en même temps différentes dimensions de leur quotidien dans des configurations de choix autant matérielles que symboliques. En fait, la théorie du choix économique individuel et autonome méconnaît, ou fait mine de méconnaître, la structuration des choix par des formes de cadrage préalable, qui peuvent par exemple poser

une pratique comme choix de consommation ou comme choix autonome par rapport à d'autres dimensions de l'existence. Le tour de main individualiste-subjectiviste consiste alors le plus souvent à arracher le domaine de la consommation à son caractère construit et politique. L'approche individualiste du choix ne peut alors admettre que l'aspect subjectif du « choix individuel » en matière de consommation ne peut devenir « subjectif » que sous certaines conditions, notamment une normalisation des expériences ritualisant la scène marchande et une socialisation préalable des individus au raisonnement qu'il convient d'adopter sur ce type de scène.

Sur un autre plan, la lecture objectiviste du « choix » en matière de consommation a tendance à ne pas percevoir que le raisonnement ordinaire en matière de consommation est en quelque sorte une *appropriation ou un mode de subjectivation* de cadrages sociaux préalables. C'est le cas de certaines approches examinées dans cette thèse : théorie des pratiques, analyse surplombante de la domination sociale, examen de type juridique des normes sociales. À mon sens, de telles analyses perdent de vue que le cadrage de la réalité sociale en tant que consommation, comme dans le domaine de l'énergie, ne s'avère possible que dans la mesure où il est oublié comme cadrage par les individus eux-mêmes et qu'il est configuré pour fonctionner comme réalité subjective ou allant de soi. Une acception trop grossière ou juridique de la norme, de la règle, du cadrage, dénoncée il y a déjà longtemps par Pierre Bourdieu (1996, p. 89) est peut-être au principe cette erreur.

Ces deux modes d'examen du « choix de consommation » font en partie obstruction à ce que j'appellerai *la double réalité de la consommation ou du « choix économique »*, pour paraphraser le titre d'un article de Pierre Bourdieu auquel le paragraphe ci-dessus rend en quelque sorte hommage. Cette double vérité de la consommation, j'ai essayé de la décrire dans une tension analytique attentive à la trame de ce qui, au fil du temps, en vient à s'imposer au plus grand nombre comme une situation « choix de consommation » dans le sens savant et institutionnel, pour les agents. Premièrement, en examinant la manière dont un choix de consommation est constitué comme tel au fil du temps. Deuxièmement, en observant comment des agents concrets apprennent au fil du temps à se conduire dans ces situations d'une certaine manière, entre une adhésion toujours relative, une acceptation contraignante ou une mise à distance.

Cette approche analytique n'a en tout cas définitivement pas pour intention de proposer une voie médiane rassemblant le meilleur des deux ou une troisième voie idéale, entre approches perspectiviste et objectiviste. La façon analytique d'appréhender la réalité sociale de la consommation et du choix économique domestique présentée porte en fait sur un autre

objet. Ici, les choix de consommation sont comparables à des normes ou plus justement à des institutions sociales. L'hypothèse formulée à partir de cette approche c'est que le choix de consommation, en tant que norme ou institution, dans une société donnée ou dans des univers plus circonscrits, pourrait être finalement analysé prioritairement comme le produit conflictuel d'une inégale distribution du pouvoir d'instituer ce qui doit ou devrait se présenter comme choix de consommation dans la réalité sociale. Il s'agit d'un domaine d'enquête à part entière en ce qui concerne la structuration des économies domestiques, dont j'ai seulement esquissé ici les possibilités après d'autres chercheurs.



## BIBLIOGRAPHIE

Abbot A. (2003), « Écologies liées : à propos du système des professions », in Menger P.-M., *Les professions et leur sociologie*, Paris, Éditions de la maison des sciences de l'homme, coll. « Colloquium » [en ligne, 2016].

Abbot A. (1988), *The System of Professions. Essay on Division of Expert Labour*, Chicago, University of Chicago Press.

Aillaud G. (1995), *Il était une fois la Cité 1 et 2*, Édition locale à compte d'auteur.

Akerlof G. (1970), « The Market for "Lemons" : Quality Uncertainty and the Market Mechanism », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 84, n°3, p. 488-500.

Akrich M. (1998), « Les utilisateurs, acteurs de l'innovation », *Éducation Permanente*, n°134, p. 79-90.

Akrich M., Rabeharisoa V. (1989), *Les conseils en économie d'énergie*, Paris, Centre de sociologie de l'innovation.

Akrich M. (1987), « Comment décrire les objets techniques ? », *Techniques et Culture*, n°9, p. 49-64.

Arborio A.-M., Cohen Y., Fournier P., Hatzfeld N., Lomba C., Muller S. (dir.) (2008), *Observer le travail. Histoire, ethnographie, approches combinées*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches ».

Arrighi G. (2010 [1994]), *The long Twentieth Century. Money, Power, and the Origins of ours time*, Londres, Verso.

Association J. E. Vence (2008), *Notre histoire de la construction navale à La Ciotat : des origines à 1855*, Vitrolles, Imprimerie Nota Bene.

Association J. E. Vence (2008), *Notre histoire de la construction navale à La Ciotat : de 1851 à 2010*, Vitrolles, Imprimerie Nota Bene.

Attias-Donfus C. (1988), *Sociologie des générations : l'empreinte du temps*, Paris, Presses universitaires de France.

Attiga A. A. (1977), « The Impact of Energy Transition on the Oil-Exporting Countries », *Proceedings of the International Conference*, n°4.

Avril C., Cartier M., Serres D. (2010), *Enquêter sur le travail. Concepts, méthodes, récits*, Paris, La Découverte, coll. « Grands repères ».

Bachelard G. (1992 [1949]), *La psychanalyse du feu*, Paris, Folio, coll. « Essais ».

- Bafoil F. (2014) « Dynamiques de privatisation et de libéralisation des secteurs énergétiques. Une comparaison Ouest-Est », in Bafoil F., Fodor F., Le Roux D., *Accès à l'énergie en Europe. Les précaires invisibles*, Paris, Presses de Science po., p. 33-58.
- Barlösius E., Schiegritz M. (2013), « "Consommateurs imaginaires" – modèles de la politique des consommateurs. Une approche sociologique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2013/4, n°199, p. 68-77.
- Barthélémy F. (2009), « Médiateurs social, une profession émergente ? », *Revue française de sociologie*, vol.50, n°2, p. 287-314.
- Baudelot C., Establet R. (2000), *Avoir 30 ans, en 1968 et 1998*, Paris, Seuil, coll. « Villes pluriels ».
- Baudelot C., Establet R. (1994), *Maurice Halbwachs. Consommation et société*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Philosophie ».
- Baumann D. (1977), *Droit de la consommation*, Paris, Litec, « Droit ».
- Beaud S., Weber F. (2010 [1997]), *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, coll. « Grands Repères ».
- Becker H. S. (2016 [2014]), *La Bonne focale. De l'utilité des cas particuliers en sciences sociales*, Paris, La Découverte, coll. « Grands Repères ».
- Becker H.S. (1988 [1982]), *Les mondes de l'art*, Paris, Flammarion, coll. « Champs Arts ».
- Becker H. S. (1985 [1963]), *Outsiders, étude de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié.
- Beltran A., Bouneau Ch., Varaschin D. Williot J.-P. (dir.) (2009), *État et énergie XIXe-XXe siècles*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France.
- Benveniste E. (1969), *Le vocabulaire des institutions indo-européennes, vol. I*, Paris, Les Éditions de minuit, coll. « Le sens commun ».
- Berhens, W., Meadows D., Meadows D., Rander J. (1972), *The Limits of Growth*, Cambridge, Massachusetts Institute of Technologie, coll. « Universe Book ».
- Bérout S. (2005), *Les Robins des Bois de l'Énergie*, Paris, Le Cherche Midi, coll. « Document ».
- Bertaux-Wiame I. (1995), « Familial et résidentiel : couple indissociable », *Sociologie et sociétés*, n°27, p. 163-175.
- Berthonnet A. (dir.) (2001), *Guide du chercheur en histoire de l'électricité*, Paris, La Mandragore.
- Beslay C. (2009), « L'individualisation des frais de chauffage. Conditions sociotechniques de l'appropriation d'un dispositif de maîtrise de la demande d'énergie », in Menozzi M.-J., Flipo

F., Pecaud D., *Énergie et société. Sciences, gouvernances et usages*, Éditions Écologie Humaine/Edisud, p. 183-191.

Beslay C., Zélem M.-C. (dir.) (2015), *La sociologie de l'énergie. Gouvernance et pratiques sociales*. Paris, CNRS éditions.

Beslay C., Zélem M.-C. (2009), « Le paradoxe du consommateur moderne. Modérer ses consommations d'énergie dans une société toujours plus énergivore », in Dobré M., Juan S. (dir.), *Consommer autrement. La réforme écologique des modes de vie*, Paris, L'Harmattan, coll. « Sociologie et environnement », p. 277-296.

Beuscart J.-S., Dagiral É., Paraise S. (2016), *Sociologie d'internet*, Paris, Armand Colin, coll. « Coursus ».

Boardman B. (2013), *Fixing Fuel Poverty : challenge and solution*, Londres, Routledge.

Boardman B. (1991), *Fuel Poverty: from cold homes to affordable warmth*, Londres, Belhaven Press, coll. « Environmental management ».

Bohman J. (2002 [1997]), « Les pratiques expliquent-elles quoi que ce soit ? Une critique de la théorie de Turner », in Chauviré C., Ogien A. (dir.), *La régularité. Habitude, disposition et savoir-faire dans l'explication de l'action*, Paris, Éditions de l'EHESS, coll. « Raisons pratiques », p. 161-181.

Boiteux M. (1959), « Principe de la politique commerciale de distribution de l'électricité en France », *Revue française de l'énergie*, p. 269-279.

Boiteux M. (1956), « Sur la gestion des monopoles publics astreint à l'équilibre budgétaire », *Econometria*, vol.1, n°24, p. 22-40.

Boiteux M. (1949), « La tarification des demandes en pointe ; application de la théorie de la vente au coût marginal », *Revue générale de l'électricité*.

Boncoeur J., Thouément H. (2014), *Histoire des idées économiques. De Walras aux contemporains*, Paris, Armand Colin, coll. « Coursus ».

Boltanski L. (2015), « Capacité critique et théorie de la domination. Quelles complémentarités ? », in Frère B. (dir.), *Le tournant de la théorie critique*, Paris, Desclée de Brouwer, coll. « Solidarité et société », p. 189-217.

Boltanski L. (2009), *De la critique : précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard, coll. « NRF Essais ».

Boltanski L. (1971), « Les usages sociaux du corps », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 26<sup>e</sup> année, n°1, p. 205-233.

Boltanski L. (1970), « Taxinomies populaires et taxinomies savantes, les objets de consommation et leur classement », *Revue française de sociologie*, 1970/1, vol.11, p. 34-44.

- Boltanski L., Esquerre A. (2017), *Enrichissement. Une critique de la marchandise*, Paris, Gallimard, « NRF Essais ».
- Boltanski L., Chiapello È. (1999), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, coll. « Tel ».
- Boltanski L., Thévenot L. (1991), *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, « NRF Essais ».
- Bonnet F. (2011), « La mise en récit de la relation au client par l'entreprise Le cas de la communication d'EDF », *Communication et organisation* [En ligne], n°39.
- Bosc S. (2008a [1993]), *Stratification et classes sociales. La société française en mutation*, Paris, Amand Colin, coll. « Coursus ».
- Bosc S. (2008b), *Sociologie des classes moyennes*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».
- Bouneau Ch. (2014), « Les territoires de la transition énergétique en France : une perspective historique », *Revue politique et parlementaire*, n°1073-1074, p. 189-201.
- Bouneau Ch., Varaschin D. 2012, *Les paysages de l'électricité : perspectives historiques et enjeux contemporains (XIXe-XXIe siècles)*, Bruxelles, Peter Lang, coll. « Histoire de l'énergie », Vol. 4.
- Bouneau Ch., Derdevet M., Percebois J. (2007), *Les réseaux électrique au cœur de la civilisation industrielle*, Paris, Timée-éditions.
- Bourdieu J., Pinto L. (dir.), (2013), « Pauvre consommateur », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°199.
- Bourdieu P. (2016), *Sociologie générale. Concepts élémentaires de la sociologie. Tome II.*, Paris, Seuil.
- Bourdieu, P. (2014), *Sociologie générale. Concepts élémentaires de la sociologie. Tome I.*, Paris, Seuil.
- Bourdieu P. (2012), *Sur l'État. Cours au collège de France*, Paris, Seuil.
- Bourdieu P. (2003), « La fabrique de l'habitus économique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°150, p.79-90.
- Bourdieu P. (2002), « Wittgenstein, le sociologisme et les sciences sociales », in Bouveresse J. (dir.), *Wittgenstein, dernières pensées*, Marseille, Agone, coll. « Banc d'essai ».
- Bourdieu P. (2000), *Les structures sociales de l'économie*, Paris, Seuil, coll. « Liber ».
- Bourdieu P. (1996), « La double vérité du travail », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°114, pp. 89-90.



Bourdieu P. (1994), « Esprit d'État. Genèse et structure du champ bureaucratique », in *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil, coll. « Essais ».

Bourdieu P. (dir.) (1993), *La misère du monde*, Paris, Seuil.

Bourdieu P. (1987a), « Fieldwork in philosophy », in Bourdieu P., *Choses dites*, Paris, Les Éditions de minuit, coll. « Le sens commun », p. 13-46

Bourdieu P. (1987b), « De la règle aux stratégies » in Bourdieu P., *Choses dites*, Paris, Les Éditions de minuit, coll. « Le sens commun », p. 75-93

Bourdieu P. (1986), « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62, p. 69-72.

Bourdieu P. (1980), « Le mort saisit le vif. Les relations entre histoire réifiée et histoire incorporée », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°32-33, p. 3-14.

Bourdieu P. (1979), *La distinction, critique sociale du jugement*, Paris, Les Éditions de minuit, coll. « Le sens commun ».

Bourdieu P. (1974), « Avenir de classe et causalité du probable », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol.15, n°1, p. 3-42.

Bouveresse (dir.) (2002), *Wittgenstein, dernières pensées*, Marseille, Agone, coll. « Banc d'essai ».

Bouvier Y. (2012), « Économiser plus pour consommer plus », *Annales historiques de l'électricité*, n°10, p. 31-42.

Bovay C., Campiche R., Heinard F. (1987), *L'énergie du quotidien. Aspects sociologiques et éthiques de la consommation d'énergie*, Genève, Labor et Fides.

Braudel F. (1993 [1967]), *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle. I. Les structures du quotidien*, Paris, Le livre de poche, coll. « Librairie principale ».

Brisepierre G. (2014), « Comment se décide une rénovation thermique en copropriété ? Un nouveau mode d'organisation de l'habitat comme condition de l'innovation énergétique », *Flux*, n° 96, p. 31-39.

Brisepierre G. (2013), *Analyse sociologique de la consommation d'énergie dans le bâtiment. Bilan et perspective*, ADEME, Paris.

Brown L. (1978), « Energy: the coming transition », *Dialogue: quarterly journal of opinion and analysis on subjects of current intellectual and cultural interest in the United States*, vol. 11, n°3, p. 3-13

Brugidou M., Garabuau-Moussaoui I. (2013), « From energy policies to energy-related practices in France : The figure of the "consumer citizen" as a normative compromise », in Fudge S., Peters M. (eds.) *International Approaches to Behaviour Change: The Global*

*Challenge to Encouraging Sustainable Lifestyles*, Londres, Edward Elgar Publishing Ltd, p. 143-163.

Bruegel M. (2013), « Un distant miroir » La campagne pour l'alimentation rationnelle et la fabrication du "consommateur" en France au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°199, p. 28-45.

Burawoy M. (2003), « L'étude de cas élargie. Une approche réflexive, historique et comparée de l'enquête de terrain », in Céfaï D., *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, coll. « MAUSS », p. 425-464.

Cacciari J. (2017), « Les guichets de la misère énergétique », *Sociétés Contemporaines*, n°105.

Cacciari J. (2016), « De la "précarité énergétique" aux inégalités sociales en matière de consommation d'énergie », *Sciences et actions sociales* [En ligne], n°3.

Cacciari J. (2014), « L'impératif de "transition énergétique" comme double peine pour un territoire de la production énergétique soumis à reconversion », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], vol. 14, n°3.

Calais-Auloy J. (1980), *Droit de la consommation*, Paris, Dalloz.

Caron C., Durand-Daubin M. (2015), « Efficacité et justice des mesures de solidarité énergétique. Une régulation par les professionnels », in Cihuelo J, Jobert A., Grandclément C. (dir.), *Énergie et transformations sociales. Enquête sur les interfaces énergétiques*, Paris, Lavoisier, coll. « Tec&Doc », p.105-121.

Cartier M., Coutant I., Masclet O., Siblot Y. (2008), *La France des « petits-moyens ». Enquête sur la banlieue pavillonnaire*, Paris, La Découverte, coll. « Texte à l'appui/Enquêtes de terrain ».

Castel R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale. Chroniques du salariat*, Paris, Fayard, coll. « Esquisse du politique ».

Catinaud R. (2016), *Qu'est-ce qu'une pratique ? Théories et théorisations des pratiques*, Thèse de philosophie, Genève, Université de Genève.

Cavazzini A. (2013), *Enquête ouvrière et théorie critique. Enjeux et figures de la centralité ouvrière dans l'Italie des années 1960*, Liège, Presses universitaires de Liège.

Céfaï D. (2015), « Mondes sociaux », *SociologieS* [En ligne], « Dossiers : Pragmatisme et sciences sociales : explorations, enquêtes, expérimentations ».

Champagne P., Lenoir R., Merllié D., Pinto L. (1999 [1989]), *Initiation à la pratique sociologique*, Paris, Dunod.

Champy F. (2011), *Nouvelle théorie sociologique des professions*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Le lien social »

Champy F. (2009a), *Sociologie des professions*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige Manuels ».

Champy F. (2009b), « La culture professionnelle des architectes », in Demazière D., Gadéa C. (dir.), (2009), *Sociologie des groupes professionnels : acquis récents et nouveaux défis*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », p.152-162.

Champy F. (2001), *Sociologie de l'architecture*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».

Charles F., Fortino S. (2012), « Les enjeux de la professionnalisation : de l'emploi flou au métier de conseiller solidarité énergie (1985-2005) », in Bercot R. (dir.), *Les groupes professionnels en tension. Frontières, tournants, régulations*, Toulouse, Octarès, coll. « Le travail en débats », p. 121-142.

Charvolin F. (2003), *L'invention de l'environnement en France. Chroniques anthropologiques d'une institutionnalisation*, Paris, La Découverte, coll. « Textes à l'appui. L'anthropologie des sciences et des techniques ».

Chauvel L. (1998), *Le destin des générations. Structure sociale et cohortes en France du XX<sup>e</sup> siècle aux années 2010*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige ».

Chavanon O. et al. (2011), « Le scénario facteur 4 : les rhétoriques institutionnelles au regard des conduites ordinaires en matière de consommation d'énergie », *Développement durable et territoires* [En ligne], vol. 2.

Chenu A. (2005), *Sociologie des employés*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».

Chombart de Lauwe P.-H. (1977), *La vie quotidienne des familles ouvrières*, Paris, CNRS.

Christen G., Hamman P. (2015), *Transition énergétique et inégalités écologiques : énergie renouvelable et implication citoyennes en Alsace*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, coll. « Études alsaciennes et rhénanes ».

Cihuelo J., Jobert A., Grandclément C. (dir.), (2015), *Énergie et transformations sociales. Enquêtes sur les interfaces énergétiques*. Paris, Lavoisier, coll. « Tec&Doc ».

Clanché F., Rascol O. (2011), « Le découpage en unités urbaines de 2010. L'espace urbain augmente de 19 % en une décennie », *Insee Première*, n°1364.

Collectif Rosa Bonheur (2016), « Centralité populaire : un concept pour comprendre pratiques et territorialités des classes populaires d'une ville périphérique », *SociologieS* [En ligne], *Penser l'espace en sociologie*. URL : <http://sociologies.revues.org/5534>.

Comby J.-B. (2015), *La question climatique. Genèse et dépolitisation d'un problème public*, Paris, Seuil, coll. « Liber ».

Comby J.-B., Grossetête M. (2012), « Se montrer "prévoyant" : une norme sociale diversement appropriée », *Sociologie*, vol. 3, n°3, p. 251-266.

Coquery N., Menant F., Weber F. (dir.) (2006), *Écrire, compter, mesurer. Vers une histoire des rationalités pratiques*, Paris, Éditions de la rue d'Ulm.

- Corrigan P. (1997), *The Sociology of consumption. An Introduction*, Londres, Sage publication.
- Coulangeon P., Duval J. (dir.) (2013), *Trente ans après La distinction de Pierre Bourdieu*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches ».
- Cozzi G. (2007 [1981]), « Dal petrolio all "energia tecnologica" : la nuova economia della transizione energetica », *Economia delle fonti di energia e dell'ambiente*, n°2-3, pp.161-191.
- Cuono M. (2013), « Bureaucratiser l'inégal, l'extraordinaire, le particulier. Paternalisme et dépolitisation à l'époque néolibérale », in Hibou B (dir.), *La bureaucratie néo-libérale*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », p. 177-202.
- Dahan Dalmedico A. (2007), *Les Modèles du futur. Changement climatique et scénario économique : enjeux politiques et scientifique*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches ».
- Dam (van) A. (1981), « Energy transition : plenty of opportunities », *The Indian economic journal*, vol. 29, n°2, p. 89-97.
- Dänzer-Kantof B., Torres F. (2013), *L'énergie de la France. De Zoé aux EPR, l'histoire du programme nucléaire*, Paris, François Bourin éditeur.
- Danieli A. (2016), « La "mise en société" du compteur d'électricité communicant Linky. Enseignements sociologiques de la trajectoire d'innovation d'un outil de régulation. », in Garabau-Moussaoui I., Pierre M. (2016), *Pratiques sociales et usages de l'énergie*, Paris, Lavoisier, coll. « Tech&Doc ».
- Darmon M. (2008), « La notion de carrière : un instrument interactionniste d'objectivation », *Politix*, n° 82, p.149-167.
- Darmon M. (2003), *Devenir anorexique. Une approche sociologique*, Paris, La Découverte, coll. « Textes à l'appui. Laboratoire des sciences sociales ».
- De Certeau M., Giard L., Mayol P. (2003, [1980]), *L'invention du quotidien*, Paris, Folio, coll. « Essais ».
- De Saint Martin M. (1993), *L'espace de la noblesse*, Paris, Métailié, coll. « Leçons de chose ».
- Deffains B., Ferey S. (2014), « La fonction cognitive du droit dans la pensée de Cass Sunstein », *Revue économique*, vol. 65, n°2, p. 263-278.
- Demazière D., Gadéa C. (2009), *Sociologie des groupes professionnels : acquis récents et nouveaux défis*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches ».
- Demazière D. (2004), « Médiation et médiateurs sociaux : entre nomination et professionnalisation », *Formation emploi*, n°86, p. 117-141.
- Descombes V. (2004), *Le complément du sujet. Enquête sur le fait d'agir de soi-même*, Paris, Gallimard, coll. « NRF Essais ».
- Descombes V. (1996), *Les institutions du sens*, Paris, Les Éditions de minuit, coll. « Critique ».

Desjeux D. (2006), *La consommation*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? ».

Desjeux D. (dir.) (1996), *Anthropologie de l'électricité. Les objets électriques dans la vie quotidienne en France*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales ».

Dessus G. (1948), « Les tarifs du gaz et de l'électricité et l'orientation du consommateur », *Revue d'économie politique*.

Détrez C. (2002), *La construction sociale du corps*, Paris, Seuil, coll. « Points essais ».

Devaux J. (2014), « Les trois âges de la mobilité adolescente. Une analyse à partir des pratiques de mobilité quotidienne », *Agora débats/jeunesses*, n°68, p. 25-39.

Devalière I., Teissier O. (2014), « Les indicateurs de la précarité énergétique et l'impact de deux dispositifs nationaux sur le phénomène », *Informations sociales*, n°184, p. 115-124.

Devalière I., Briant P., Arnault S. (2011), « La précarité énergétique : avoir froid ou dépenser trop pour se chauffer », *INSEE Première*, n°1351.

Devalière I. (2009) « De l'inconfort thermique à la précarité énergétique, profils et pratiques des ménages pauvres », *Information sociale*, n°155, p. 90-98.

Devalière I. (2007), « Comment prévenir la précarité énergétique ? Situation actuelle et risques inhérents à la libéralisation du service de l'énergie », *Les annales de la recherche urbaine*, n°103, p. 137-143.

Divay S. (2005), « La médiation sociale, une professionnalisation inachevée », *Savoirs, travail et société*, vol.3, n°2, p. 101-125.

Donegani J.-M. (2011), « Le paternalisme, maladie sénile du libéralisme ? », *Raisons politiques*, n°44, p. 5-13.

Dubois V. (2010 [1999]), *La vie au guichet. Relations administratives et traitement de la misère*, Paris, Economica, coll. « Études politiques ».

Dubuisson-Quellier S. (2016), « Gouverner (par) les conduites des consommateurs. Le cas de la politique publique de consommation durable », in Dubuisson-Quellier S. (dir.), *Gouverner les conduites*, Paris, Presses de Science Po., p. 195-208.

Dubuisson-Quellier S., Plessz M. (2013), « La théorie des pratiques », *Sociologie* [En ligne], vol.4, n°4.

Dubuisson-Quellier S. (2009), « La consommation comme pratique sociale », in Steiner P., Vatin F. (dir.), *Traité de sociologie économique*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige Manuels », p. 722-772.

Dubuisson-Quellier S. (2008), « De la souveraineté à la gouvernance des consommateurs :

- l'espace du choix dans la consommation », *L'Économie politique*, n° 39, p. 21-31.
- Dufy C., Weber F. (2007), *L'ethnographie économique*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».
- Durkheim É. (2008 [1912]), *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Grands textes ».
- Duruiseau K. (2014), « L'émergence du concept de transition énergétique. Quels apports de la géographie ? », *Bulletin de la société de géographie de Liège*, n°63, p. 21-34.
- Evans D., McMeekin A., Sutherton D. (2012), « Sustainable Consumption, Behaviour Change Policies and Theories of Practice », *Collegium*, « Habits of consumption », vol.12, p. 114-129.
- Finley M. I. (1975), *L'économie antique*, Paris, Les Éditions de minuit, coll. « Le sens commun ».
- Flamand, A., Roudil N. (2013), « Face à la crise : l'habitant-consommateur d'énergie, stratégies et économies », in Desjeux, D., Moussaoui I. et al., *Le consommateur (malin ?!) face la crise*, Paris : L'Harmattan, coll. « Consommations et société », p. 3-22.
- Foucault M. (2004), *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France, 1977-1978*, Paris, Gallimard-Seuil, coll. « Hautes études ».
- Fournier P. (2012), *Travailler dans le nucléaire. Enquête au cœur d'un site à risques*, Paris, Armand Colin.
- Fournier P. (2008), « Le travail des générations : confronter des présents décalés », in Arborio et al., *Observer le travail. Histoire, ethnographie, approches combinées*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », p. 113-129.
- Fournier P., Mazzella S. (2004), *Marseille entre ville et port. Les destins de la rue de la République*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches ».
- Frances J., Tricoire A. (2016), « Rénover plus vert : les obstacles à la "montée en compétences" des artisans du bâtiment », *Formation emploi*, n°135, p. 93-114.
- Franchon O., Vakaloulis M. (2002), *Le droit à l'énergie*, Paris, Syllepse.
- Frega R. (2014), *Les sources sociales de la normativité*, Paris, Vrin, coll. « La vie morale ».
- Freidson E. (1984 [1970]), *La profession médicale*, Paris, Payot.
- Frey F. (1977), « Les chantiers navals de La Ciotat », *Méditerranée*, deuxième série, vol. 28, n°1, p.55-63.
- Gadéa C., Grelon A. (2009), « Est-ce ainsi que les professions meurent », in Demazière D., Gadéa C. (dir.), *Sociologie des groupes professionnels : acquis récents et nouveaux défis*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », p. 118-128.

Gallego-Bono J. R., Garnier J., Mercier D. (2008), « Transitions et différenciation des "clusters d'arrivée". Comparaison Sagunto/La Ciotat », in Garnier J. (dir.), *Des anciens tissus productifs aux nouveaux clusters : quelle transition ? Un regard comparatif Provence-Alpes-Côte d'Azur, Piémont, Comunitat Valenciana*, Paris, L'Harmattan, coll. « Emploi, industrie et territoire », p. 31-49.

Garabuau-Moussaoui I., Pierre M. (dir.) (2016), *Énergie et pratiques sociales*, Paris, Lavoisier, coll. « Socio-économie de l'énergie ».

Garabuau-Moussaoui I. (2011), « L'énergie est-elle un enjeu de pouvoir dans les familles ? », in Barrey S., Kessous E. (dir.), *Consommer ou protéger l'environnement. Opposition ou convergence ?*, Paris, L'Harmattan, coll. « Dossiers sciences humaines et sociales », p. 67-89.

Garabuau-Moussaoui I. (2009), « Vers une génération de la modération ? Pratiques, représentations et systèmes de consommation énergétique selon les âges sociaux », in Juan Salvador (dir.), *Consommer autrement. La réforme écologique des modes de vie*, Paris, L'Harmattan, coll. « Sociologie et environnement », p. 233-265.

Garnier J. (2011), *Un appareil productif en mutation. Les 50 ans qui ont changé la région PACA*, Paris, Economica, coll. « Anthropos ».

Garnier J. (1989), « La recomposition des activités industrielles maritimes provençales - ruptures, filiations et fécondations », *Revue d'économie industrielle*, vol. 49, p. 96-108.

Garnier J., Mercier D. (2003), La figure du " marin chef d'entreprise ". *IXème Journées de Sociologie du travail, Centre Pierre Naville ; Travail et mobilités, Paris, 27 et 28 novembre*, compte rendu en ligne.

Glock H.-J. (2003 [1996]), *Dictionnaire Wittgenstein*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de philosophie ».

Goffman E. (1968), *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Les Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun ».

Gojard S. (2010), *Le métier de mère*, Paris, La Dispute, coll. « Corps santé société ».

Gollac S. (2013), « Propriété immobilière et autochtonie. Les trajectoires immobilières, sociales et politiques d'un maçon breton et de ses descendant-e-s », *Politix*, n°101, p. 133-159.

Goody J. (2010 [2006]), *Le vol de l'histoire*, Paris, Gallimard, coll. « NRF Essais ».

Goody J. (1979 [1977]), *La raison graphique : la domestication de la pensée sauvage*, Paris, Les Éditions de minuit, coll. « Le sens commun ».

Gortz A., Bosquet M. (1978), *Écologie et politique*, Paris, Seuil, coll. « Points politique ».

Granger G. G. (1995), « Les deux aspects de la rationalité économique », in Gérard-Varet L.-A., Passeron J.-C. (dir.), *Le modèle et l'enquête. Les usages du principe de rationalité dans les sciences sociales*, Paris, Éditions de l'EHESS, p. 567-580.

Granjon F. (2011), « Fracture numérique », *Communications*, n° 88, p. 67-74.

- Granovetter M. (2008), *Sociologie économique*, Paris, Seuil, coll. « Économie humaine ».
- Grignon C. (2000), « L'enquête sociologique, la critique sociale et l'expertise politique », *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], vol.38, n°118.
- Grignon C., Passeron J.-C. (1989), *Le savant et le populaire. Misérabilisme et sociologie en sociologie et en littérature*, Paris, Gallimard-Le Seuil, coll. « Hautes études ».
- Grossetête M. (2012), *Accidents de la route et inégalités sociales. La mort, les médias et l'État*, Paris, Éditions du Croquant.
- Guérin-Pace F., Samuel O., Ville I. (2009), *En quête d'appartenance. L'enquête histoire de vie sur la construction des identités*, Paris, Éditions de l'Ined, p. 29-51.
- Halbwachs M. (2011 [1912, 1933]), *Le destin de la classe ouvrière*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Le lien social ».
- Halbwachs M. (1970), *Morphologie sociale*, Paris, Armand Colin.
- Halkier B. (2009a), « A practice theoretical perspective on every day dealings with environmental challenges of food consumption », *Anthropology of food* [Online], n° S5,
- Halkier B. (2009b), « Suitable cooking ? Performances and positionings in cooking practices among danish women », *Food, Culture and Society : An International Journal of Multidisciplinary Research*, vol. 12, n° 3, p. 357-377.
- Hann C., Hart K. (2011), *Economic Anthropology. History, Ethnography, Critique*, Cambridge, Polity Press.
- Hanique F. (2014 [2008]), *Le sens du travail. Chronique de la modernisation au guichet*, Paris, Érès, coll. « Sociologie clinique ».
- Heilbrun B. (2005), *La consommation et ses sociologies*, Paris, Armand Colin, coll. « 128 ».
- Herpin N. (2010, [2004]), *Sociologie de la consommation*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».
- Herpin N., Verger D. (2008 [1988]), *Consommation et modes de vie en France*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».
- Hirschman A. O. (1995 [1970]), *Défection et prise de parole : théorie et applications*, Paris, Fayard, coll. « L'espace du politique ».
- Hoareau C. (1992), *La Ciotat. Chronique d'une rébellion*, Paris, Messidor/V6 éditions.
- Hobsbawm È., Ranger T. (dir.), (1983), *The invention of tradition*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Hughes E. C. (1996), *Le regard sociologique. Essais choisis*, Paris, Éditions de l'EHESS.



- Illich I. (1973), *Energy and equity*, Calder & Boyard.
- Jonas H. (1991 [1979]), *Le principe de responsabilité*, Paris, Flammarion, coll. « Champs essais ».
- Kantorowicz E. (2000 [1957]), *Œuvres*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto ».
- Karpik L. (2007), *L'économie des singularités*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines ».
- Kaufmann V., Widmer É. (2005), « L'acquisition de la motilité au sein des familles », *Espaces et sociétés*, n°120-121, p. 199-217.
- Kaufmann J.-C. (1988), *La chaleur du foyer. Analyse du repli domestique*, Paris, Méridiens Klincksieck.
- Koubi M. (2004), « Les carrières salariales par cohorte de 1967 à 2000 », *Économie et Statistique*, n° 369-370, p. 149-171.
- Krishna K., Salomon D. B. (2011), « The coming sustainable energy transition: History, strategies, and outlook », *Energy Policy*, vol. 39, n°11, p. 7422-7431.
- Labussière O., Nadaï A. (2015), *L'énergie des sciences sociales*, Paris, Athéna.
- Laforgue D. (2012), *Être ou ne pas être éco-citoyen : une question d'institutions ?*, Chambéry, Université de Savoie, document de travail.
- Lahire B. (2013), *Dans les plis singuliers du social*, Paris, La Découverte, coll. « Laboratoire des sciences sociales ».
- Lahire B. (1999), *L'invention de l'illettrisme*, Paris, La Découverte, colle « Textes à l'appui ».
- Lahire B. (1995), *Tableaux de famille. Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*, Paris, Seuil.
- Lamanthe A. (2014), « Les restructurations, entre opportunités et contraintes », *Travail et emploi*, n°138, p. 69-84
- Lamb R. (1981), *Shaping the energy transition*, Paris, OCDE, IAE monograph.
- Langlois S. (2002), « Nouvelles orientations en sociologie de la consommation », *L'Année Sociologique*, vol. 52, n°1, p. 83-103.
- Laugier S. (2009 [2006]), « Où se trouvent les règles ? », in Chauviré C., Laugier S. (dir.), *Lire "Les recherches philosophiques" de Wittgenstein*, Paris, Vrin, coll. « Bibliothèque d'histoire de la philosophie », p. 133-158.
- Laval C. (2008), *L'homme économique. Essai sur les racines du libéralisme*, Paris, Gallimard, coll. « NRF essais ».

- Lazarus J. (2014), « Tenir ses comptes et bien se tenir. L'apprentissage de l'autonomie par la Banque », *Politix*, n° 108, p. 75-97.
- Lazarus J. (2013), « De l'aide à la responsabilisation. L'espace social de l'éducation financière en France », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, n°93, p. 76-97.
- Lazarus J. (2012), *L'épreuve de l'argent. Banques, banquiers, clients*, Paris, Calmann-Lévy.
- Lazarus J. (2006), « Les pauvres et la consommation », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°91, p. 137-152.
- Lazuech G. (2012), *L'argent du quotidien*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Des sociétés ».
- Lebaron F. (2004), « Les modèles économiques face à l'économie », in Pinto L., Sapiro G., Champagne P. (dir.), *Pierre Bourdieu, sociologue*, Paris, Fayard, p. 117-132.
- Lebaron F. (1999), *La croyance économique. Les économistes entre science et politique*, Paris, Seuil, coll. « Liber ».
- Le Goff O. (1994), *L'invention du confort, naissance d'une forme sociale*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- Le Roux D. (2014a), « Les transformations du modèle industriel public français », in Bafoil F., Fodor F., Le Roux D. (dir.), *Accès à l'énergie en Europe. Les précaires invisibles*, Paris, Presses de Science po, p. 87-104.
- Le Roux D. (2014b), « Le service public français en débat », in Bafoil F., Fodor F., Le Roux D. (dir.), *Accès à l'énergie en Europe. Les précaires invisibles*, Paris, Presses de Science po, p. 213-254.
- Le Roux D. (2009), « Apport de la médiation sociale dans l'accès aux droits en matière d'aide à l'énergie », EDF R&D, note interne, non publiée.
- Leach G. (1992), « The energy transition », *Energy Policy*, vol. 20, n° 2, p. 116-123
- Lees J. (2016), « « Quand la vulnérabilité autorise l'exploitation : l'arnaque, une pratique ordinaire en copropriétés dégradées », *Métropolitiques*, [En ligne].
- Lees J. (2014), *Ethnographier la précarité énergétique. Au-delà de l'action publique, des mises à l'épreuve de l'habiter*, thèse de sociologie, Marseille, EHESS Marseille.
- Lefèbvre H. (1947), *Critique de la vie quotidienne : Introduction*, Paris, Bernard Grasset.
- Leibniz (von) G.W. (1974 [1686]), *Discours de métaphysique et monadologie*, Paris, Vrin.
- Leroi-Gourhan A. (1945), *Milieux et techniques*, Paris, Albin Michel, coll. « Sciences d'aujourd'hui ».

- Lévy J.-P., Roudil N., Flamand A., Belaïd F. (2014), « Les déterminants de la consommation énergétique domestique. », *Flux*, n° 96, p. 40-54.
- Lhuissier A. (2013), « Soup Kitchen. L'encadrement philanthropique à l'épreuve des budgets ouvriers (Londres, 1875-1906) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°199, p. 78-87.
- Lhuissier A. (2007), *Alimentation populaire et réforme sociale*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, coll. « Natures sociales ».
- Lhuissier A. (2006), « Éducation alimentaire en milieu populaire : des normes en concurrence », *Journal des anthropologues* [En ligne], n°106-107.
- Lipsky M. (2010 [1980]), *Street-level bureaucracy. Dilemmas of the individual in Public Services*, New York, Russel-Sage Foundation.
- Livet, P. (2006), *Les normes. Analyse de la notion*, Paris, Armand Colin, coll. « Vocation philosophe ».
- Lomba C. (2014), « Les pharmacies : un petit commerce sous influence », in Fournier P., Lomba C., Muller S. (dir.), *Les travailleurs du médicament. L'industrie pharmaceutique sous observations*, Toulouse, Érès, « Clinique du travail ».
- Lüdtke A. (2015), « La domination comme pratique sociale. Traduction d'Alexandra Oeser avec la collaboration de Fabien Jobard », *Sociétés contemporaines*, n°99-100, p. 17-63.
- Macherey P. (2014), *Le sujet des normes*, Paris, Éditions Amsterdam.
- Magri S., Topalov C. (dir) (1989), *Villes ouvrières, 1900-1950*, Paris, L'Harmattan, coll. « Villes et entreprises ».
- Malinowski B. (2003 [1922]), *Les argonautes du pacifique occidental*, Paris, Gallimard, coll. « Tel ».
- Mannheim K. (1990 [1928]), *Le problème des générations*, Paris, Armand Colin.
- Maresca B., Dujin A., Picard R. (2009), *La consommation d'énergie dans l'habitat. Entre recherche de confort et impératif écologique*, Paris, CREDOC, Cahier de la recherche, n°264.
- Marin R., Noto. R. (1998), « La gestion des impayés d'eau et d'électricité : stratégies d'entreprises et aides aux plus démunis », *Politique et management public*, n°16, p. 101-117.
- Martin C., Paugam S. (2009), « La nouvelle figure du travailleur précaire assisté », *Lien social et politiques*, n°61, p. 13-20.
- Martin E. (2015), « Les sciences sociales au service de la "modernisation" dans la formation de l'encadrement à EDF », *Sociétés contemporaines*, n°97, p. 79-99.
- Martins Dias R., Tixidor M. (2000), « Les difficultés de la reconversion à La Ciotat et à La Seyne-sur-Mer », *Rives nord-méditerranéennes*, n°4, p. 35-45.

- Marx K. (1963 [1858]), « Critique de l'économie politique », in Marx K, *Œuvres économiques I*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade ».
- Massé P., Gaspar R. (1952), « Les choix des investissements énergétiques et la production de l'électricité », *Revue française de l'énergie*, p. 5-15.
- Mauger G. (2015), *Âges et générations*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».
- Mauger G. (2006), *Les bandes, le milieu et la bohème populaire. Études de sociologie de la déviance des jeunes des classes populaires (1975-2005)*, Paris, Belin.
- Mead G.H (2006, [1934]), *L'esprit, le soi et la société*, Paris, PUF, coll. « Le lien social »
- Mendez A., Mercier D. (2005), « Trajectoires territoriales et « empreinte » de l'histoire : le cas de Grasse et de la Ciotat en région PACA », *Géographie, économie, société*, vol. 7, n°4, p. 347-364.
- Melosi M. (2010 [2006]), « Energy Transitions in Historical Perspectives », in Nader L. (ed.), *The Energy Reader*, Chichester, Wiley-Blackwell, p. 45–60.
- Miller P., Rose N. (2008), *Governing the present: administering economic, social and personal life*, Cambridge, Polity Press.
- Miller P. (2001), « *Governing by numbers: why calculative practices matter* », *Social Research*, n°68/2, p. 379-396.
- Moley C. (1998), *L'architecture du logement. Culture et logique d'une norme héritée*, Paris, Economica, coll. « Anthropos ».
- Monnier L. (1982), *La tarification de l'électricité. Origines, bilan, perspectives*, Paris, Economica.
- Neveu E. (2015), *Sociologie politique des problèmes publics*, Paris, Armand Colin, coll. « U ».
- Ogien A. (2007). *Les formes sociales de la pensée. La sociologie après Wittgenstein*, Paris, Armand Colin.
- Ohl F. (2002), « La construction sociale de la figure du consommateur et du client », *Sciences de la société*, n°56, p. 24-41.
- Oppenchain N. (2016), « Les fonctions socialisantes de la mobilité pour les adolescents de zones urbaines sensibles : différentes manières d'habiter un quartier ségrégué », *Enfances Familles Générations*, n°19, pp.1-18.
- Pagis J., Pasquali P. (dir.) (2016), « Mobilités sociales », *Politix*, vol.2016/ 2, n°114.
- Passeron J.-C. (2006 [1991]), *Le raisonnement sociologique. L'espace non poppérien de la découverte du raisonnement naturel*, Paris, Albin Michel, coll. « Bibliothèque évolution humanité ».

- Passeron J.-C., Revel J. (dir.) (2005), *Penser par cas*, Paris, Éditions de l'EHESS, coll. « Enquête ».
- Paterson M. (2006), *Consumption and Everyday Life*, New York, Routledge, coll. « New Sociology ».
- Paugam S. (2011 [1991]), *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige Essais et débats ».
- Paugam S. (2000), *Le salariat de la précarité*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Le lien social ».
- Pautard É. (2012), « Du rationnement aux Certificats d'économie d'énergie. Quatre décennies de maîtrise de la demande électrique en France et au Royaume-Uni », *Annales historiques de l'électricité*, Paris, n°10, p. 43-53.
- Pautard É. (2009), *Vers la sobriété électrique. Politiques de maîtrise des consommations et pratiques domestiques, thèse de sociologie*, Toulouse, Université Toulouse-II Le Mirail.
- Pélage A., Poullaouec T. (2009), « La France "d'en bas" qu'on regarde "d'en haut" », in Guérin-Pace F., Samuel O., Ville I. (2009), *En quête d'appartenance. L'enquête histoire de vie sur la construction des identités*, Paris, Éditions de l'Ined, p. 29-51.
- Percebois J. (2001), « Énergie et théorie économique : un survol », *Revue d'économie politique*, vol. 111, n°6, p. 815-860.
- Perrin-Heredia A. (2014), « La gestion des comptes en milieux populaires : des catégories administratives désajustées par rapport aux pratiques », *Informations sociales*, n°182, p. 30-38.
- Perrin-Heredia A. (2013a), « Le "choix" en économie. Le cas des consommateurs pauvres », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°199, p. 46-67.
- Perrin-Heredia A. (2013b), « La mise en ordre de l'économie domestique. Accompagnement budgétaire et étiquetage de la déviance économique », *Gouvernement et action publique*, n°2, p. 303-330.
- Perrin-Heredia A. (2011), « Faire les comptes : normes comptables, normes sociales », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, n°84, p. 69-92.
- Perrin-Heredia A. (2010), *Logiques économiques et comptes domestiques en milieux populaires. Ethnographie économique d'une "zone urbaine sensible"*, Thèse de sociologie, Reims, Université Reims Champagne-Ardenne.
- Petit E. (2013), « L'économie du comportement et la théorie du care. Les enjeux d'une filiation », *Revue du MAUSS*, n°41, p. 347-369.
- Peugny C. (2009), *Le déclassement*, Paris, Grasset, coll. « Mondes vécus ».
- Picard J.-F., Beltran A., Bungener M. (1985), *Histoire de l'EDF, comment se sont prises les décisions de 1946 à nos jours*, Paris, Dunod, coll. « L'œil économique ».

- Pinto L. (2013), « La construction sociale d'une fiction juridique : le consommateur, 1973-1993 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°199, p. 4-27.
- Pinto L. (1992), « La gestion d'un label politique : la consommation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°91-92, p. 3-19.
- Pinto L., (1990), « Le consommateur : agent économique et acteur politique », *Revue française de sociologie*, vol.31, n°2, p. 179-198.
- Pinto L. (1989 [1985]), *La constitution du « consommateur » comme catégorie de l'espace public*, Paris, Centre de sociologie urbaine.
- Plessz M., Dubuisson-Quellier S., Gojard S., Barrey S., (2014), « How consumption prescriptions affect food practices: Assessing the roles of household resources and life-course events », *Journal of consumer culture*, vol. 16, Issue 1, p. 101-123.
- Plot S. (2013), « Le consommateur au crible de la commission de surendettement. Régime de visibilité, régime de crédibilité et régime de normalité de la dette du particulier », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°199, p. 88-101.
- Poupeau F.-M. (dir.), (2008), *Gouverner sans contraindre. L'Agence locale de l'énergie outil d'une politique énergétique territoriale*, Paris, l'Harmattan, coll. « Logiques sociales ».
- Poupeau F.-M. (2007), « Les entreprises locales d'énergie. Un levier d'action pour certaines villes françaises », *Annales de la Recherche Urbaine*, n°103, p. 153-158.
- Poussou-Plesse M. (2010), « Le *turning point* sous le regard du point final. Retour sur un usage canonique de la notion de carrière en sociologie », in Bessin M., Bidart C., Grossetti M. (dir.), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », p. 254-270.
- Pradel B., Cailly L., Fourny M.-C., Chardonnel S., Dodier R., Louargant S. (2014), « Relations sociales et solidarités collectives dans les déplacements périurbains : vers une identité de mouvement ? », *Rech. Transp. Secur.*, n°2014-2/3, p. 125-141.
- Quéré L. (2002), « Pour un calme examen des faits de société », in B. Lahire (dir.), *À quoi sert la sociologie ?*, Paris, La Découverte, coll. « Sciences humaines et sociales », p. 79-94.
- Renahy N. (2010), « Classes populaires et capital d'autochtonie. Genèse et usages d'une notion », *Regards sociologiques*, n°40, p. 9-26
- Retière J.-N. (2003), « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix*, n°63, p. 121-143.
- Reverdy T. (2014), *La construction politique du prix de l'énergie. Sociologie d'une réforme libérale*, Paris, Presses de Science Po., coll. « Gouvernances ».
- Roche D. (1997), *Histoire des choses banales. Naissance de la consommation XVII-XIX<sup>e</sup>*, Paris, Fayard.

Romerio F. (1994), *Énergie, économie, environnement. Le cas du secteur de l'électricité en Europe entre passé, présent et futur*, Paris, Droz.

Roueff O. (2013), « Les homologues structurales : une magie sociale sans magicien ? La place des intermédiaires dans la fabrique des valeurs », in Coulangeon P., Duval J. (dir.), *Trente ans après La distinction de Pierre Bourdieu*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches ». p. 153-163.

Rumpala Y. (2009), « La "consommation durable" comme nouvelle phase d'une gouvernementalisation de la consommation », *Revue française de science politique*, vol. 59, n°5. p. 967-996.

Sarah C., (2016), « L'expansion de la roue hydraulique au Moyen Âge : une transition énergétique européenne », *colloque Approches critiques de la « transition énergétique » dans les sciences humaines et sociales*, Université de Strasbourg, résumé en ligne.

Sattlegger L, Rau H. (2016), « Carlessness in a car-centric world: A reconstructive approach to qualitative mobility biographies research », *Journal of Transport Geography*, n°53, p. 22-31.

Saint-Martin A. (2013), *La sociologie de Robert K. Merton*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».

Scarwell H., Leducq D., Groux A. (2015), *Réussir la transition énergétique*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion.

Schumpeter J. A. (2004 [1954a]), *Histoire de l'analyse économique, T.I : L'âge des fondateurs*, Paris, Gallimard, coll. « Tel »

Schumpeter J. A. (2004 [1954b]), *Histoire de l'analyse économique, T.II : L'âge classique*, Paris, Gallimard, coll. « Tel ».

Schumpeter J. A. (2004 [1954c]), *Histoire de l'analyse économique, T.III : L'âge de la science*, Paris, Gallimard, coll. « Tel ».

Schwartz O. (2012 [1990]), *Le monde privé des ouvriers*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige ».

Schwartz O. (2009), « Vivons-nous encore dans une société de classes ? Trois remarques sur la société française contemporaine », *La vie des idées*, [en ligne].

Schwartz O. (1998), *La notion de « classes populaires »*, Habilitation à diriger des recherches en sociologie, Versailles, Université de Versailles-Saint-Quentin.

Searle J. (1995 [1992]), *La redécouverte de l'esprit*, Paris, Gallimard, coll. « NRF Essais ».

Shibutani T. (1955), « Reference Groups As Perspectives », *American Journal of Sociology*, vol. 60, n°6, p. 562-569

- Shove E. (2012), « The habits and their creatures », *Collegium*, « Habits of consumption », vol.12, p. 100-112.
- Shove E. (2003), *Comfort, Cleanliness and Convenience: The Social Organization of Normality*, Londres, Berg, coll. « New technologies/new cultures ».
- Shove E., Trentmann F., Wilk R. (2009), *Time, Consumption and Everyday Life. Practices, Materiality and culture*, New York, Berg, coll. « Cultures of Consumption ».
- Siblot Y., Cartier M., Coutant I., Masclet O., Renahy N. (2015), *Sociologie des classes populaires contemporaines*, Paris, Armand Colin, coll. « U ».
- Siblot Y. (2006), *Faire valoir ses droits au quotidien. Les services publics dans les quartiers populaires*, Paris, Presses de Science Po., coll. « Sociétés et mouvements ».
- Smelser N. J., Swedberg R. (eds.) (2005), *The Handbook of Economic Sociology*, Princeton, Princeton University Press.
- Smil V. (2010), *Energy Transitions: History, Requirements, Prospects*, Praeger.
- Southerton D. (2006), « Analysing the temporal organization of daily life: Social constraints, practices and their allocation », *Sociology*, vol. 40, n°3, p. 435-454.
- Spence M. (1973), « Job Market Signaling », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 87, n°3, p. 355-374.
- Spire A. (2012), *Faibles et puissants face à l'impôt*, Paris, Liber-Raisons d'agir.
- Spire A. (2008) *Accueillir ou reconduire. Enquête sur les guichets de l'immigration*, Paris, Liber-Raisons d'agir.
- Subrémon H. (2014), « Usages de l'énergie dans l'habitat : la transition énergétique vue d'en bas », *Flux*, n°96.
- Subrémon H. (2010a), *État de la littérature sur la consommation d'énergie domestique*, CNRS, Rapport de recherche.
- Subrémon H. (2010b), « Le climat du chez-soi. Une fabrication saisonnière », *Ethnologie française*, vol. 40, n°4, p. 707-714.
- Subrémon H. (2009), *Habiter avec l'énergie. Pour une anthropologie sensible de la consommation*, thèse de sociologie, Paris, Université Paris X-Nanterre.
- Sunstein C. R., Thaler R. H. (2008), *Nudge. Improving Decision about Health, Wealth and Happiness*, New Heaven, Yale University Press.
- Terrail J.-P. (1990), *Destins ouvriers : la fin d'une classe ?*, Paris, Presses universitaires de France.



- Thévenot L. (1995), « Rationalité ou normes sociales : une opposition dépassée ? », in Gerard-Varet L.-A., Passeron J.-C. (dir.), *Le modèle et l'enquête. Les usages du principe de rationalité dans les sciences sociales*, Paris, Éditions de l'EHESS, coll. « Enquêtes », p. 149-189.
- Topalov C. (dir.) (1999), *Laboratoires du nouveau siècle. La nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France, 1880-1914*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- Trompette P. (2008), *Le marché des défunts*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Académique ».
- Truninger M. (2011), « Cooking with bimby in a moment of recruitment: Exploring conventions and practice perspectives », *Journal of Consumer Culture*, vol. 11, n°1, p. 37-59.
- Turner S. (1994), *The Social Theory of Practices. Tradition, Tacit Knowledge, and presuppositions*, Chicago, Chicago University Press.
- Tyner W. E. (1980), « Our energy transition: the next twenty years », *American journal of agricultural economics*, vol.62, n°5, p. 956-971.
- Vieille-Blanchard È. (2007), « Croissance ou stabilité ? L'entreprise du Club de Rome et le débat autour des modèles », in Dahan Dalmedico A. (dir.) (2007), *Les Modèles du futur. Changement climatique et scénario économique : enjeux politiques et scientifique*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches ».
- Vézinat N. (2016), *Sociologie des professions*, Paris, Armand colin, coll. « 128 ».
- Vezinat N., (2010), « Une nouvelle étape dans la sociologie des professions en France. Bilan critique autour des ouvrages de Didier Demazière, Charles Gadéa (2009) et Florent Champy (2009) », *Sociologie*, vol.3, n°1, p. 413-420.
- Volant S. (2017), « Un premier enfant à 28,5 ans en 2015. 4,5 ans plus tard qu'en 1974 », *Insee première*, n°1642.
- Wacquant L. J. D. (1996), « Un mariage dans le ghetto », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°113, p. 63-84.
- Warde A. (2017), *Consumption. A Sociological Analysis*, Londres, Palgrave Macmilan, coll. « Consumption and Public Life ».
- Warde A. (2005), « Consumption and the theory of practice », *Journal of Consumer Culture*, vol.5, n°2, p.131-154.
- Weber F. (2011), « Calculs économiques », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, n°84, p. 2-5.
- Weber F. (2009a), « Nouvelles lectures du monde ouvrier : de la classe aux personnes (1991) », in Weber Florence, *Manuel de l'ethnographe*, Paris, PUF, 2009, p. 211-224.
- Weber F. (2009b). « Les frontières du marché », in Weber F., *Manuel de l'ethnographe*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige Manuels », p. 271-319.

Weber F. (2009c [1989]), *Le travail à-côté, une ethnographie des perceptions*, Paris, Éditions de l'EHESS, coll. « En temps & lieux ».

Weber F. (2009d), « L'ethnographie armée par les statistiques (1995) », in Weber Florence, *Manuel de l'ethnologue*, Paris, PUF, 2009, p. 111-124.

Weber F. (2008), « Une enquête dans l'histoire. Le travail à-côté, apogée d'une culture ouvrière européenne », in Arborio A.-M., Cohen Y., Fournier P., Hatzfeld N., Lomba C., Muller S. (dir.), *Observer le travail. Histoire, ethnographie, approches combinées*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », p. 201-214.

Weber F., Tenedos J. (2006), *L'économie domestique. Entretien avec Florence Weber*, Paris, Aux Lieux d'être, coll. « Entretiens ».

Weber M. (2003 [1922]), *Économie et société*, Paris, Pocket.

Wethington E. (2005), « An Overview of the Life Course Perspective : Implications for Health and Nutrition », *Journal of Nutrition Education and Behaviour*, vol. 37, n°5, p. 115-120.

Wethington E., Johnson-Askew W.L. (2009), « Contributions of the life course perspective to research on food decision making », *Annals of Behavioral Medicine*, vol.38, p. 74-80.

Wilhite H. (2014), « Insights from social practice and social learning theory for sustainable energy consumption », *Flux*, n°96, p. 24-30.

Wittgenstein L. (2001 [1921]), *Tractatus logico-philosophicus*, Paris, Gallimard, coll. « Tel ».

Wittgenstein L. (1977 [1930]), « Remarques sur *Le Rameau d'or* de Frazer », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 16, p.35-42.

Zaccai E., Mongin O., Padis M. (2009), « Changer les comportements : une utopie ? », *Esprit*, 2009/12, p. 72-84.

Zélem M.-C. (2010), *Politique de maîtrise de la demande énergétique et résistance au changement, une approche socio-anthropologique*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales ».

Zélem M.-C. (2002), « Société de consommation et maîtrise de la demande d'énergie, une mise en compatibilité complexe », *Cahiers Global Chance*, « Maîtrise de l'énergie et développement durable », n°16, p. 111-124.

Zelizer V. (2005a), *The Purchase of Intimacy*, Princeton, Princeton University Press.

Zelizer V. (2005 [1994b]), *La signification sociale de l'argent*, Paris, Seuil, coll. « Liber ».

Zelizer V. (1994 [1985]), *Pricing the Priceless Child. The Changing Social Value of Children*, Princeton, Princeton University Press.

## **Numéros de revues**

*Revue française de socio-économie* (2014), « Faire de la sociologie économique avec Pierre Bourdieu ».

*Flux* (2014), « Usages de l'énergie dans l'habitat : la transition énergétique vue d'en bas », n°96.

*Genèses. Sciences sociales et histoire* (2011), « Calculs économiques », n°84.

*Actes de la recherche en sciences sociales* (2013), « Théorie du champ », n°200.

*Actes de la recherche en sciences sociales* (1990), « L'économie de la maison », n°81-82.

## **Rapports**

*Bilan énergétique de la France pour 2015*, ministère de l'Environnement, de la mer et de l'énergie, 2016.

Collectif : « Habitat, précarité sociale et énergie : un manifeste pour agir, des acteurs mobilisés », 2005.

Donnat O. (2009), *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique. Éléments de synthèse 1997-2008.*, Cultures études, 5.

Rapport du Commissariat général au plan, 1957.

## **Données institutionnelles**

Statistiques sur la consommation d'énergie et le coût des combustibles : <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/indicateurs-indices/f/1932/0/consommation-denergie-secteurs-residentiel-tertiaire.html> (consulté en janvier 2015).

Observatoire des médias pour la diffusion de la presse payante : [http://www.acpm.fr/L-observatoire/Presse-Payante-Grand-Public/\(family\)/19#evolutions](http://www.acpm.fr/L-observatoire/Presse-Payante-Grand-Public/(family)/19#evolutions) (consulté en mai 2016).



# **ANNEXES**



## TABLES DES ANNEXES

<b>ANNEXE 1 - NOTE DE CADRAGE SUR CIPORT .....</b>	<b>579</b>
<b>UNE RECHERCHE AU LONG COURS DANS UN ANCIEN BASTION OUVRIER.....</b>	<b>579</b>
<b>1. Ciport : des chantiers navals industriels aux activités de plaisance haut de gamme et le tourisme.....</b>	<b>581</b>
1.1 Les chantiers navals à Ciport : une centralité ouvrière .....	581
1.2 Une proximité spatiale et sociale pour les classes populaires.....	582
<i>Un rituel somptuaire qui façonne l'identité de la ville : les lancements de bateaux .....</i>	<i>588</i>
1.3 Une centralité ouvrière .....	592
<b>2. Fin et renaissance d'une industrie navale ciportienne : disparaissent les ouvriers (locaux) ? .</b>	<b>593</b>
2.1 Une fermeture des chantiers qui s'étire sous pression populaire .....	593
2.2 Une mutation de l'économie ciportienne prise dans les transformations du système productif régional .....	595
2.2.1 Une mutation dans un contexte d'internationalisation de la production.....	596
2.3 Une reterritorialisation économique basée sur une économie de l'enrichissement ?.....	599
<b>3. L'économie de l'enrichissement et la fin de la centralité ouvrière ciportienne .....</b>	<b>602</b>
3.1 La relative persistance d'une géographie sociale de classe .....	604
3.3 Une centralité ouvrière qui s'effrite en son lieu même.....	605
<b>4. CONCLUSION : CIPORT UN TEMOIGNAGE DES CONTRAINTES PESANT SUR LA RECONDUCTION DES FORMES DE VIE POPULAIRES .....</b>	<b>610</b>
<b>5. Quelques caractéristiques des enquêtés à Ciport par questionnaire et entretien.....</b>	<b>612</b>
5.1 Acteurs institutionnels interviewés en 2014 (N=16) .....	612
5.2 Les personnes interviewées en 2014 par entretien dans le cadre de l'enquête de l'enquête exploratoire sur les classes populaires ciportiennes par l'intermédiaire du CCAS de Ciport (N=11) .....	613
5.3 Les personnes interviewées en 2015 par questionnaire (N=42) et puis entretien (N=20) dans le cadre de l'enquête sur les solidarités familiales.....	614
5.3 Commerçants ciportiens enquêtés en 2016 par questionnaire (N=51) puis entretien (N=11) .....	617
<b>ANNEXE 2 – DONNEES DE CADRAGE SUR LE MARCHÉ DE L'ENERGIE EN FRANCE (DONNEES 2013) .....</b>	<b>623</b>
<b>ANNEXE 3 – QUESTIONNAIRE EXPLORATOIRE SUR L'APPRENTISSAGE DES PRATIQUES DOMESTIQUES MOBILISATRICES D'ENERGIE ET DU RAISONNEMENT DU CONSOMMATEUR SAVANT ET INSTITUTIONNEL AU FIL DE LA TRAJECTOIRE SOCIALE, REALISE AVEC LES ETUDIANT.E.S DE L'IRTS PACA-CORSE (INTRODUCTION ET CHAPITRE 4) .....</b>	<b>626</b>
<b>ANNEXE 4 – POPULATION DES MENAGES ENQUETEE PAR QUESTIONNAIRE SUR LES ETAPES DE LA CARRIERE DU CONSOMMATEUR (INTRODUCTION ET CHAPITRE 4) .....</b>	<b>641</b>
<b>ANNEXE 5 – POPULATION DE L'ENQUETE PAR ENTRETIEN STANDARDISE (CHAPITRE 4) .....</b>	<b>643</b>
<b>ANNEXE 6 – QUESTIONNAIRE POUR L'ENQUETE NATIONALE AUPRES DES CONSEILLERS INFO ENERGIE (CHAPITRE 6) .....</b>	<b>645</b>
<b>ANNEXE 7 – ILLUSTRATION DU TABLEAU UTILISE POUR CARACTERISER LES OBSERVATIONS DES PRINCIPALES SCENES D'ENTRETIENS ENTRE LES CIE ET LEURS CLIENTS (CHAPITRE 6) .....</b>	<b>660</b>
<b>ANNEXE 8 – DEFINITIONS SOMMAIRES DES PRINCIPAUX COEFFICIENTS THERMIQUES UTILISES PAR LES CIE AU COURS DES ENTRETIENS AVEC LEURS CLIENTS (CHAPITRE 6) .....</b>	<b>663</b>
<b>ANNEXE 9 – TAUX D'EQUIPEMENT MENAGER DES MENAGES (TROISIEME PARTIE).....</b>	<b>664</b>





## **Annexe 1 - Note de cadrage sur Ciport**

### **Une recherche au long cours dans un ancien bastion ouvrier**

Les trois monographies de ménages résidants à Ciport présentées dans le cours de la troisième partie sont issues d'un travail de recherche d'un plus de trois années dans cette ville. Mon activité d'enquête dans cette commune s'est construite dans le temps au gré principalement des opportunités. Son objectif principal était de mieux situer les histoires de famille que j'allais retenir pour examiner la transmission des références pour agir en matière d'économie domestique. J'ai finalement mené quatre enquêtes indépendantes reliées par ce même objectif.

La première est étroitement associée à la réalisation des monographies de ménages elles-mêmes. Il s'agissait d'atteindre au fil du temps un niveau de connaissances nécessaire à la compréhension de l'histoire économique et sociale locale ainsi que ses enjeux pour les ménages locaux. Je l'ai fait, d'abord, à partir d'un cadrage de l'histoire et de la morphologie sociale de Ciport. Pour cela, j'ai principalement examiné les données du recensement de la population de l'Insee, la littérature de sciences sociales concernant directement ou indirectement la ville, ainsi que la littérature locale comme les livres d'érudits ciportiens, la littérature grise ou les publications des services de la municipalité réalisées notamment à des fins de promotion de la commune. Une quarantaine d'entretiens avec des élus, des citoyens ordinaires et des commerçants ont participé pleinement de cette démarche. J'ai complété ce dispositif avec de nombreuses observations de la vie quotidienne dans la commune<sup>298</sup>, à différents moments de l'année et des journées pour tenter de saisir les arts de la sociabilité locale. Les monographies de ménages de la troisième partie peuvent également être considérées comme des sources pour cette enquête, au moins autant que son aboutissement, dans la mesure où les entretiens avec les ménages m'ont conduit sur des pistes de connaissances où m'ont amené à vérifier certains éléments abordés dans le cours des entretiens.

Ma présence à Ciport a aussi été étroitement associée aux liens que j'ai noués au fil du temps avec le service de la politique de la ville et le Centre communal d'actions sociales (CCAS) local. J'ai réalisé pour le premier service un rapport sur le commerce de détails dans le périmètre du centre-ville historique. Pour le second, j'ai produit trois rapports thématiques appelés « Analyse des besoins sociaux de la ville » (démarche annuelle obligatoire pour les

---

<sup>298</sup> J'ai mené ces observations principalement en marchant. Ces déambulations urbaines me conduisaient bien souvent à m'arrêter et étaient ponctuées de longues pauses dans des espaces publics : terrasses de café, places publiques, lieux culturels, etc.

CCAS). Si les thématiques de ces trois derniers rapports ont été discutées avec la directrice du CCAS, elles émanent essentiellement de mes propositions. Ces trois rapports sont en fin de compte étroitement liés. Ils concernent tous de manière transversale les transformations démographiques locales après la fermeture des chantiers navals et leurs effets sur les économies domestiques des ménages populaires ciportiens.

L'encadrement de deux groupes distincts d'étudiants en formation aux métiers du travail social durant deux trimestres universitaires est venu, troisièmement, compléter ce dispositif de recherche. Les thèmes d'enquêtes de ces étudiants concernaient les transformations des économies domestiques de ménages ciportiens depuis les années 1980. Si leur travail s'articulait autour d'une pluralité de matériaux en lien avec les objectifs de l'enseignement (la familiarisation avec les principales techniques d'enquête en sciences sociales observation directe, entretien, dépouillement d'archives).

Mon approche de Ciport et de sa population a enfin été complétée par l'observation du travail de certains agents de l'association de médiation sociale en matière de consommation d'énergie rencontrés dans le septième chapitre de la thèse. Dans le cadre d'un programme expérimental de réduction des consommations d'énergie et de diffusion des « écogestes » financé par la Région Provence-Alpes Côte-D'Azur, l'association s'était en effet engagée à réaliser à Ciport une cinquantaine de visites à domicile chez des particuliers pour y porter des conseils personnalisés dans le domaine des économies d'énergie.

Au total, ce sont plus de cent cinquante questionnaires distribués, presque une soixantaine d'entretiens réalisés dans différentes circonstances et intentions (sans tenir compte de ceux réalisés pour les monographies de ménages), des dizaines de journées d'observation et de longs moments aux archives municipales qui constituent le soubassement d'une recherche au long court synthétisée autour de quelques ménages populaires ciportiens et le contexte de leur socialisation aux pratiques domestiques.

Les exigences périphériques à la réalisation de la thèse, comme les enseignements, la participation à la vie scientifique, la vie personnelle, mais surtout la sorte de normativité sociale du monde universitaire en train de s'installer qui veut qu'une thèse soit réalisée en trois ou quatre années, ne m'ont malheureusement pas permis de restituer l'ensemble de la richesse de ce travail ciportien à sa juste place dans le cœur de l'argumentation de la thèse. La brève présentation du territoire qui suit se concentre d'ailleurs sur un petit nombre de dimensions de la vie locale. Son intention et sa prétention, en fin de compte, sont uniquement de permettre au lecteur de mieux situer l'espace de raisonnement qui a été le mien autour des trois monographies ciportiennes de la troisième partie.

## **1. Ciport : des chantiers navals industriels aux activités de plaisance haut de gamme et le tourisme**

Ciport, 35 631 habitants en 2013 (date du dernier recensement disponible au moment de la rédaction de cette note), est une ville portuaire édifée sur les rives d'une baie qui est adossée à des collines et falaises maritimes, parmi les plus grandes d'Europe, qui protègent en grande partie sa crique en eau profonde du vent. Cette situation géographique a participé à façonner l'histoire économique de la ville et Ciport sera longtemps considérée comme un port propice pour abriter des bateaux à des fins de construction puis de réparation navale. La forêt toute proche a aussi été un atout pour le développement de ces activités, offrant de larges réserves de bois nécessaires à la construction pendant la première période industrielle des chantiers (Frey, 1977, p.55).

Ciport est aussi une ville balnéaire, du moins aujourd'hui. Elle est en effet naturellement dotée d'une large et longue bande littorale s'étendant sur plusieurs kilomètres, jusqu'à la frontière du département voisin. Cette bande est aujourd'hui aménagée pour favoriser l'économie du tourisme. Elle donne à l'est de la ville son nom de « quartier des plages ». Ciport est aussi connue pour avoir été le berceau de l'un des premiers cinémas du monde (c'est aussi et d'abord un théâtre) et le siège des premiers pas du septième art. C'est là, effectivement, que s'est produit le tournage d'un des premiers films « L'entrée du train en gare de [Ciport] », d'une durée de cinquante secondes. Le « premier cinéma du monde », comme il est désigné localement, a été rénové en 2013 et constitue l'un des principaux atouts culturels de la ville.

### **1.1 Les chantiers navals à Ciport : une centralité ouvrière**

Si elle a indéniablement plusieurs atouts avec certainement une riche et complexe histoire, la ville de Ciport n'en a pas moins été essentiellement tournée vers l'activité de construction navale. Celle-ci a irrigué une grande partie de l'économie locale, notamment par le biais des retombées en termes de l'emploi associés directement ou non aux chantiers, mais aussi en structurant les relations sociales dans la ville depuis la fin du XIXe siècle<sup>299</sup>.

Jusqu'au début des 1990, l'activité économique de la commune et son identité sociale institutionnalisée dans les discours (des décideurs publics, des habitants), dans les actes de

---

<sup>299</sup> Sans contester le caractère quasi mono-industriel de l'économie ciportienne, on peut noter la présence d'une usine de textile, les établissements Gamet. Cet établissement employait exclusivement des ouvrières sur la chaîne de production, compensant relativement par-là, le caractère quasi exclusivement masculin des emplois des chantiers navals (94 % du total de l'effectif en 1975 pour l'ensemble des postes confondus).

promotion de la ville, dans la mise en valeur de certains monuments ont, en effet, principalement été associées à la construction navale industrielle.

Des chantiers navals y sont implantés depuis au moins le XVII<sup>e</sup> siècle. Ceux-ci ont connu une industrialisation précoce au début du XIX<sup>e</sup> siècle, entre 1835 et 1836, dont la mécanisation et les changements dans les méthodes de travail (levage mécanisé des matériaux, transports des marchandises par train jusqu'au port, cale de construction, fonderie de cuivre) sont les principaux témoignages. En 1855, les chantiers comptent déjà 1 400 ouvriers, pour une population de 7 647 habitants (Aillaud, 1995, p.14).

L'apogée de cette activité navale tant en termes de chiffre d'affaires que de salariés employés se situe à la fin des années 1970. Le chantier est alors la propriété d'une entreprise privée, tout en étant largement financé par les commandes d'État(s) et les financements publics des infrastructures. Entre 1955 et 1975, la production a été multipliée par neuf (Frey, 1977, p.57). Corrélativement à la hausse de la production, entre 1965 et 1975 le nombre de salariés a doublé (Frey, 1977, p.60). Ainsi, en 1977, les chantiers emploient 6 200 salariés, dont les deux tiers (66 %) sont des ouvriers. Rapportée à la population de la ville (32 721 habitants recensés en 1972) et au taux d'emploi local (part des résidents travaillant dans la commune) alors de 79 % (Martins Dias, Tixidor, 2000, p.2) l'activité dans les chantiers navals concerne quasiment un habitant ciportien sur cinq (19 %) et représente 39,6 % des emplois de la ville.

## **1.2 Une proximité spatiale et sociale pour les classes populaires**

Parmi toutes les marques qu'elle a imprimées par sa présence, l'industrie navale à Ciport a d'abord largement déterminé la morphologie sociale la ville. C'est le cas notamment en ce qui concerne la distribution des différents quartiers ouvriers ou populaires dans celle-ci. Le plus illustre de ces quartiers est la cité ouvrière Antoine Beaumont, du nom de son fondateur, ancien directeur des chantiers. Elle est construite en 1856 à quelques centaines de mètres des chantiers, dans une zone centrale de la ville. Elle a fait l'objet d'une forte implication du patronat et de l'encadrement des chantiers à des fins d'éducation populaire (Aillaud, 1995). Elle est démolie en 1975. Emblème de la vie ouvrière locale, ce quartier a nourri bien des fantasmes et des légendes localement. Une association « Les nostalgiques de la cité [Antoine Beaumont] » existe aujourd'hui pour perpétuer le souvenir de l'endroit.



**Photo :** Situation géographique de la cité Antoine Beaumont à Ciport, **Source :** Archive municipale.

Les autres quartiers ouvriers ont été principalement construits à la fin des années 1950 pour faire face à l'augmentation des effectifs de salariés des chantiers venant vivre sur place. Au contraire de la cité Antoine Beaumont construite antérieurement, ils ont été édifiés en périphérie nord-ouest du centre-ville. Ces ensembles ont plutôt été pensés sur le modèle des grands ensembles d'habitation à loyers modérés. Cela s'explique en partie au moins par les décalages dans le temps de l'édification de ces différents quartiers par rapport à la cité Antoine Beaumont.

L'ensemble des quartiers populaires ciportiens semblent avoir réellement mêlé proximité spatiale et proximité sociale, participant par là à homogénéiser les modes de vie des ménages populaires, comme on a pu le voir au cours de la troisième partie à l'appui de deux des trois monographies de ménages concernés par la vie dans ce type de quartiers ciportiens.

L'exemple du peuplement de la cité Antoine-Beaumont, détaillé avec le portrait de la famille Héli-Mandy au chapitre neuf, peut illustrer dans une autre perspective une telle idée. Il s'agit en effet d'un quartier dont l'occupation a été continue sur plusieurs générations pour de nombreux ménages, avec une moyenne de sédentarité (le fait d'occuper le même logement entre deux recensements) supérieure à 60 % sur l'ensemble des ménages de la cité.

Je reproduis ci-dessous les données concernant les résidents de la cité ouvrière de Ciport à partir des fichiers individuels des recensements de l'Insee de 1936, 1954 et 1962, archivés à la mairie ; sans malheureusement pouvoir couvrir la totalité de la période allant de sa construction à sa destruction faute d'accès aux données. Ce travail doit également beaucoup à la publication

de G. Aillaud (*op. cit.*), un érudit local qui a publié plusieurs livres dédiés à la cité Antoine Beaumont.

Comme on le voit sur le schéma ci-dessous, le quartier se divise en deux parties : la rue haute et la rue basse. Les données de peuplement sont suivies par cinq tableaux de statistiques descriptives sur les taux de changement des résidents. L'examen de l'identité des ménages occupants permet de repérer neuf dynamiques de peuplement et de migrations internes et externes à la cité Antoine Beaumont.

- Les conséquences de la guerre, avec la destruction des logements du lot K et le dépeuplement d'une partie du quartier ;
- Des départs définitifs ;
- Des déménagements au sein d'une même rue, illustrés par exemple par la famille Fubiani ou Michel ;
- Des échanges d'appartements, que l'on observe dans la rue haute au lot A, par exemple entre la famille Codaccioni et Toscano ;
- Des changements d'appartement dans un même lot ;
- Des ménages qui s'étendent au fil des naissances : les Gacon, les Planel, Les Limongi ;
- Des ménages qui restent tout le long de la période étudiée dans le même logement, comme les Tribolo au lot I de la rue haute ou les Carro au lot A de la rue basse ;
- Des déménagements constants au sein de la cité avec trois appartements différents occupés au cours de la période, c'est le cas de la famille Mingeaud ;
- Des occupations de plusieurs appartements en même temps au sein de deux lots accolés comme les Fadda en 1962 entre le lot H et le lot G de la rue basse.

Figure 1. Les occupants de la cité Antoine Beaumont entre 1936 et 1962

	1936	1954	1962
A	Bavastro	Moracchini	Moracchini
	Hugues	Lion	Lion
	Baffone	Codaccioni	Toscano
	Colombi	Limongi	Bernardini
	Quaranta	Piroddi	Piroddi
	Fubiani	Rebottaro	Rebottaro
	Durand	Dorison	Bini
	Decherchi	Lieny	---
B	Manavella	Giraud	Molesti
	Charentin	Bistagne	Vera
	Gambini	Sini	Cavalieri
	Sardou	Giacoppelli	Giacoppelli
	Bini	Bini	Barbagelata
	Bertello	Bertero	Bertero
	Codaccioni	Toscano	Codaccioni
	Condacciani	Cambi	Bard
C	Valentini	Ferrandini	Fenu-Pizzadili
	Lieutaud	Meridiano	Dauphin
	Fambrini	Michel	Michel
	Etienne	Usai	Demela
	Chiari	Tollari	Tollari
	Bistagne	Michelangeli	Michelangeli
	Barberis	Torre	Santucci
	Chiari	Diot	---
D	Chabran	Salis	Salis
	Got	Julien	Rakoosolofa
	Bottero	Tel	Audry
	Verduschi	Planel	Planel
	Chevret	Cannedu	Gacon
	Constantino	Multinu	Marchis
	Coste	---	---
	Fambrini	---	---
K	Limongi		
	Bonnet		
	Janoyer		
	Gacon		
	Blanc		
	Casanova		
	Fabre		
	Hugues		
	Détruit durant la guerre		

Rue haute			
	1936	1954	1962
D	Planel	Tincher	Tincher
	Ganteaume	Luisi	Luisi
	Cipresso	Heritier	Brignone
	Villecroze	Casalegno	Casalegno
	Panza	Ribuot	D'Antoni
	Baumier	Biel	Biel
	Gouchon	Senges	Senges
	Gherardi	Plassais	Crisante
E	Dallest	Garbati	Peirone
	Alziary	Pasquini	Tollari
	Gros	Gacon	Gacon
	Oderigo	Bavastro	Bavastro
	Sicard	Fadda	Minjeaud
	Fenuil	Vacher	Fadda
	Nalino	---	---
	---	---	---
F	Pianelli	Poli	Poli
	Demouis	Burchi	Camoin
	Marrasse	Dejana	Poggi
	Fenoui	Thome	Thome
	Abelfo	Gandolfo	Ventre
	Philippe	Canezi	Canezi
	Fadda	Maurric	Maurric
	Scatena	Coupet	Garbati
G	Datumas	Abeil	Abeil
	Nardini	Casabianca	Meridiano
	Gregori	Vercellone	Mozzi
	Revest	Serpi	Serpi
	Pesce	Collin	Collin
	Feraud	Paoli	Paoli
	Limongi	---	---
	Dedieu	---	---

	1936	1954	1962
H	Mercurio	Boccagnano	Boccagnano
	Michel	Fubiani	Fubiani
	Moulin	Aillaud	Aillaud
	Levadour	Ramoino	Ramoino
	Guisti	Blanchenoix	Cicomancini
	Revest	Bressalo	Ruiz del Valle
	Matter	Matter	Rossi
	Fambrini	Taxil	Gacon
I	Pradine	Pizza	Pizza
	Tribolo	Tribolo	Tribolo
	Senes	Aubert	Aubert
	Ortet	Corce	Ache
	Boccagnano	Limongi	Jaffeux
	Guarracino	Mariani	Mariani
	Berger	---	---
	---	---	---
J	Ribes	Kaila	Kaila
	Cazabant	Chapazian	Chapazian
	Brun	Fabre	Pesce
	Vio	Bertolotti	Bertolotti
	Leandri	Martin	Pes
	Alata	Montemaggi	Ganteaume
	Rique	Cava	Fournier-Cava
	J	Bertrand	Gacon
Bertello		Bourelly	Limongi
Gherardi		Ventre	Buisson
Trotobas		Blaise	Blaise
Berenger		Arcadu	Manuel
Garbatti		---	Rossi
Mongard		---	---
Blain		---	---

### Rue basse

	1936	1954	1962
A	Toche	Marie	Annese
	Ribes	Bonnet	Barbier
	Bonifay	Bonifay	Geninatti
	Chabanon	Bernardini	Colace
	Blanc	Vannucci	Guedon
	Minjeaud	Garbatti	Garbatti
	Thome	Monnet	Trincheru
	Carro	Carro	Carro

B	Daumas	Nardini	Bonnet
	Buchignani	Audry	Vacher
	Roffi	Mercier	Mercier
	Guiran	Guiran	Guiran
	Ercoli	Chabaud	Chabaud
	Cannedu	D'Arrigo	D'Arrigo
	Alfonsi	Minjeaud	Trincheru
	Lieutaud	Basso	Moggia

C	Gazzano	Lambert	Mayer
	Vellin	Tortobas	Tortobas
	Vannucci	Beraldacci	Lopez
	Taurel	Taurel	Farrugia
	Garbatti	Salducci	Salducci
	Geniez	Canese	Buscetti
	Martin	Carre	Carre
	Blanc	---	Michel

D	Peiretti	Aldegheri	Fubiani
	Pizza	Pizza	Guastalli
	Rigo	Paganelli	Paganelli
	Peyla	Tramoni	Tramoni
	Trincheru	Marchis	Ducrest
	Castellan	Mirani	D'Aleo
	Salis	Ercoli	Esposito
	Pasqualini	Menard	Menard

	1936	1954	1962
E	Luggi	Gambini	Gambini
	Trincheru	Heritier	Zizzo
	Pasquini	Pasquini	Bertrand
	Plumor	Rey	Deriu
	Julien	Isnard	Farinotti
	Gairard	Filoni	Cambi
	Frechin	Limongi	Burchi
	---	---	---

F	Galafar	Albefo	Albefo
	Camoin-Juliani	Revest	Colombi
	Vasso	Freri	Bourrely
	Reverte	Bonadiman	Farinotti
	Bonifay	Cidale	Rezzeng
	Cambi	Brignardello	Vacher
	Coulomb	---	Nowak
	Giovanetti	Giovanetto	Monek

G	Alata	Otonello	Otonello
	Muller	Plancl	Plancl
	Fabry	Carbo	Dinicolantonio
	Ventre	Ventre	Bressalo
	Caporossi	Viglione	Pignol
	Gras	---	Toquet
	Seasseau	Seasseau	Fadda
	Torre	Torre	Torre

H	Decherchi	Ache	Limongi
	Freccero	Maurric	Fadda
	Sturlese	Bordone	Bordone
	Emmanuello	Rossi	Cruvellier
	Beraldacci	Poli	Poli
	Ventre	Ventre	Ventre
	---	Nardini	Nardini
	---	---	---

	1936	1954	1962
I	Gabriel	Gabriel	Rigaudon
	Passera	Rossi	Aldigheri
	Tortobas	Ventre	Roggi
	La Porta	Reina	Manno
	Peyla	Tramoni	Tramoni
	Luquet	Pascal	Pascal
	Paoli	Rigaud	Rigaud
	Garnier	---	---

J	Musso	Bini	Bini
	Gallo	Ventre	Marini
	Molesti	Henseler	Walczak
	Boccognano	Bertrand	Ricci
	Bavard	Bavard	Bavard
	Leveque	Marchetti	Marchetti
	Santoni	Santoni	Santoni
	Pianelli	Giordana	Giordana

K	Bernardi	Delacroix	Martinez
	Curnier	Magnaldi	Paulet
	Lieutaud	Pradine	Meissel
	Fabry	Monet	Precheur
	Tempier	Gianardi	Giovanetti
	Poli	Liautaud	Cidale
	Berger	Dejana	Dufour
	Guizzardi	Pianelli	Pianelli

L	Ribes	Andreani	Andreani
	Carro	Berger	Veissiere
	Torreano	Ugolini	Ugolini
	Maccioni	Mariani	Mariani
	Tramoni	Bugeja	Bugeja
	Gianardi	Deriu	Ragon
	Lefort	Gambini	Kosch
	Marini	Michel	Rey



**Tableau 1. Calcul de la sédentarité au sein de la cité Antoine Beaumont entre 1936 et 1962**

	Nombres de ménages			Taux d'occupation		
	1936	1954	1962	Taux d'occupation 1936	Taux d'occupation 1954	Taux d'occupation 1962
<b>Rue haute (104 logements en 1936, 96 à partir de 1954)</b>	102	85	84	0,98	0,89	0,88
<b>Rue basse (96)</b>	93	91	93	0,97	0,95	0,97
<b>Total (200 log.)</b>	<b>195</b>	<b>176</b>	<b>177</b>	0,98	0,92	0,92

	Taux de renouvellement (en %)		Taux de sédentarité (en %)		Coeff. d'accroissement de la population de la cité		
	Entre 1936 et 1954	Entre 1954 et 1962	Entre 1936 et 1954	Entre 1954 et 1962	Entre 1936 et 1954	Entre 1954 et 1962	
<b>Rue haute (104 logements en 1936, 96 à partir de 1954)</b>	56,47	28,24	43,53	71,76	Rue haute	0,90	0,99
<b>Rue basse (96)</b>	58,24	41,94	41,76	58,06	Rue basse	0,98	1,02
<b>Total (200 log.)</b>	57,39	35,80	42,61	64,20	Total	0,94	1,01

Cette analyse démographique met en évidence la probabilité d'un entre-soi populaire longtemps entretenu entre de nombreux ménages ouvriers, avec l'hypothèse sous-jacente d'une socialisation commune à l'échelle du quartier que j'ai détaillée par ailleurs dans la thèse. Aussi, la proximité au sein de la Cité Antoine Beaumont n'était certainement pas seulement spatiale, mais aussi sociale, pour la vie quotidienne et l'éducation.

Avec ces quartiers ouvriers disséminés un peu partout autour du centre-ville et sa cité ouvrière historique Ciport peut-elle être qualifiée de ville ouvrière ? Les critères retenus par Suzanne Magri et Christian Topalov (1989) sur la question, centralité de l'emploi ouvrier, de quartier populaire et présence de l'industrie au cœur de la ville permettent je crois de répondre par l'affirmative à cette question pour Ciport. Mais cette qualification doit être précisée, et je crois qu'elle peut l'être encore en montrant comment toute la population de la ville a pu, à échéance régulière, se trouver concernée, interpellée, par la construction de navires et la présence ouvrière, par-delà ces seuls critères.

#### *Un rituel somptuaire qui façonne l'identité de la ville : les lancements de bateaux*

Le lien profond et puissant que la commune de Ciport a longtemps entretenu avec la classe ouvrière et l'industrie navale s'affirmait en effet au cours d'un rituel spectaculaire : la pratique des *lancements de bateaux*. Cette pratique a largement contribué à rendre centrale, au vu et au su de tous, locaux comme visiteurs, l'identité sociale revendiquée par de nombreuses personnes dans la ville, jusqu'à la fermeture des chantiers, et encore au-delà.

Georges Mandy (*cf.* chapitre 9) s'est montré particulièrement loquace sur cette pratique des lancements de bateaux qui « mobilisait toute la ville, l'école était même arrêtée jusqu'au début des années 1980 au moment des lancements, tout le monde venait voir ». Il a d'ailleurs participé à la réalisation d'un film sur le sujet en sa qualité d'archiviste.

Les photos (ci-dessous) laissent entrevoir le caractère spectaculaire et ritualisé de ce genre d'événement, que George décrit avec précision. Par bien des aspects ces événements peuvent être associés à des processions religieuses. Les bateaux étaient ainsi bénis par les membres du clergé local et les lancements les plus importants réunissaient une foule de personnalités publiques : industriels, préfet, maires des communes environnantes, quelquefois un ministre (« même une princesse, une fois », précise Georges).

À bien y regarder les lancements de navires industriels à Ciport tels qu'ils sont décrits par George et tel que j'ai pu m'en faire une idée au fil de mes recherches, ne sont pas si éloignés de la mise à l'eau cérémonielle des canots décrits par Malinowski (2003 [1922]) dans le compte rendu de son ethnographie des îles trobriandaises.

Aux îles Trobriand comme à Ciport, la mise à l'eau cérémonielle a « suscit[é] des passions et attir[é] les foules. » (p.206) durant tout le temps d'existence des chantiers (c'était même une attraction touristique). On peut supposer par voie de conséquence un désœuvrement pour qui les a connus et les a vus disparaître, désœuvrement qui fait de la reconversion industrielle plus qu'un simple processus économique.

Comme le canot, le bateau industriel possède un nom personnel par lequel on le désigne et qui, partant, permet de se référer à une histoire individuelle autant que collective. C'est le cas par exemple lorsque Georges évoque certains navires lancés, comme opérateur de mémoire de la période de la fin des chantiers, ou lorsqu'il se réfère à tel autre lancement pour le mettre en correspondance avec d'autres périodes de son existence.

La mise à l'eau cérémonielle c'est aussi dans ce sens la représentation et la consécration d'un travail organisé, commun à l'échelle d'une ville et plus particulièrement d'un groupe social. Elle « va bien au-delà d'une simple formalité prescrite par une coutume » (p.206). Elle répond en effet à des ressorts proches de la *communalisation* (Weber, 2003 [1922]) en dépassant la seule dimension sociétaire propre à l'entreprise industrielle. Les lancements pouvaient avoir un effet de démonstration de la puissance de la classe ouvrière locale et de son appartenance génétique à la vie sociale du lieu (loin de la classe ouvrière « dangereuse »).

La classe ouvrière s'exposait ainsi de manière spectaculaire par ce qu'elle avait fait et donnait à la ville, dans une forme quasi existentielle, mais sans rien changer de la structure de classe, bien que ces moments aient pu inverser le sentiment de domination subjective. La cérémonie de mise à l'eau créait en tout cas une valeur propre à la forme de vie ouvrière expropriée de la plus-value du travail tirée de l'activité navale. La fin des lancements, intervenue en 1987, c'est alors la fin d'une certaine idée de la place de la classe ouvrière dans la cité.



Lancement, 1900. Archives de Marseille 33Fi3251.



Un lancement de bateau à Ciport vers 1960. Archives de Ciport.



Lancement du dernier navire, 1987. Archives de Ciport.



Lancement du dernier navire et mobilisation locale, 1987. Archives Éric Levalet.



Cette cérémonie marque en définitive autant le passé que le présent de Ciport, j'y reviendrai plus bas. Elle renseigne sur la manière dont jusqu'à la fin des années 1980 une partie du monde ouvrier parvenait à s'imposer régulièrement à toute la population : de manière somptuaire et agonistique, car les lancements de bateaux causaient de nombreux dégâts sur le port.

### 1.3 Une centralité ouvrière

Ce qui est particulièrement remarquable dans cet examen de la situation de Ciport avant la fermeture des chantiers, c'est, je crois, la place toute particulière qu'a pu occuper la classe ouvrière au sein de cette ville. Il ne s'agit cependant pas seulement ici de venir confirmer ce que les données quantifiées sur la répartition de la population par catégories socioprofessionnelles pourraient dire plus simplement, mais d'affirmer que la classe ouvrière ciportienne était bien plus qu'un groupe présent dans la ville.

Il s'agissait en réalité d'un groupe qui faisait matériellement la ville : dans ses normes, sa temporalité et son identité sociale. C'est pourquoi on peut parler de *centralité ouvrière* à Ciport. Je reprends cette notion du travail conduit par Andrea Cavazzini sur les ouvriers italiens (2013) et de celui mené dans la région de Roubaix par le collectif de sociologues « Rosa Bonheur » (2016) qui a mis en évidence l'existence de « centralités populaires » à l'époque post-fordiste.

L'expression de *centralité* fait référence à

« l'existence de ressources matérielles et symboliques liées à un marquage socio-spatial [de la classe ouvrière] propre à faire émerger une autonomisation et une structuration spécifique des pratiques quotidiennes et des valeurs des populations vivant dans ou pratiquant ces territoires. En tant qu'espace offrant des services et des biens, parcouru de valeurs et normes spécifiques, parfois ambivalentes et contraignantes et souvent méprisées et marquées par des processus de domination, il est central pour les populations présentes, mais aussi environnantes » (Rosa Bonheur, 2016).

Le fait qu'à Ciport cette centralité soit *ouvrière* et non populaire comme dans le cas de Roubaix renvoie au fait que la période de fonctionnement des chantiers de construction navals est fondue dans une organisation que l'on peut qualifier de keynésiano-fordiste qui correspond à une organisation sociale où le monde populaire était presque entièrement défini par le travail ouvrier manuel.

En parlant de *centralité ouvrière* à Ciport, je mets en fin de compte l'accent sur le fait que la classe ouvrière était peut-être dominée à l'usine, mais qu'elle pouvait se révéler centrale sur le plan des valeurs et de la présence au quotidien dans la ville.

## **2. Fin et renaissance d'une industrie navale ciportienne : disparaissent les ouvriers (locaux) ?**

D'un point de vue romantique, on pourrait presque dire que la destruction de la cité ouvrière Antoine Beaumont en 1975, alors même que les carnets de commandes des chantiers sont pleins, s'est présentée comme un signe annonciateur du désastre à venir pour la classe ouvrière locale.

Peu de temps avant la fermeture, pourtant, il semble commun de penser que l'activité de construction navale va perdurer à Ciport. Une telle posture est par exemple adoptée par Francis Frey, professeur agrégé de géographie, qui fut enseignant dans l'académie d'Aix-Marseille. Auteur d'un rapport pour l'entreprise propriétaire des chantiers, il affirme dans un article publié en 1977 qu'« à court terme, l'avenir [des chantiers] est assuré » (Frey, 1977, p.59). Or, à vent contraire de cette croyance, les choses vont rapidement tourner de manière négative à l'approche des années 1980 pour la principale industrie locale. Ainsi, cette même année 1977, la Commission européenne préconise la réduction de la capacité des chantiers navals de l'Union européenne et vise principalement les chantiers de petite capacité comme celui de Ciport. La suite est un enchaînement de décisions défavorables pour la principale activité de la commune de Ciport. Ce processus culmine en 1986, lorsque le gouvernement du Premier ministre Jacques Chirac entérine la liquidation des chantiers de Ciport. En 1987, le dernier navire ciportien est produit.

### **2.1 Une fermeture des chantiers qui s'étire sous pression populaire**

L'histoire de la fermeture des chantiers de Ciport ne se résume pas, bien entendu, à ces trois dates. Cette histoire prend racine dans une recomposition de l'activité navale française amorcée dès les années 1950, suite à la publication d'un « plan » du gouvernement français sur la question de l'industrie navale. Ce document préconise la rationalisation de la production et le regroupement autour de grands pôles maritimes. L'histoire de la fermeture des chantiers s'annonce aussi de manière progressive avec la fermeture successive des chantiers navals environnants. Mais ces alertes ne semblent pas avoir menacé directement Ciport, dont les chantiers continuaient alors d'accumuler les commandes, peut-être d'ailleurs par un effet de reports de la demande d'un chantier à l'autre.

À Ciport, comme précédemment dans ces autres bastions ouvriers, la fermeture annoncée au début des années 1980 provoque de nombreuses luttes sociales, entraînant finalement la solidarité entre les salariés des différentes villes touchées par la fermeture

d'industries dans la région, au-delà même de la construction navale. À Ciport, le conflit entre les salariés et la direction est parfois violent. En 1987, par exemple, une manifestation réunit 30 000 personnes (selon la CGT) soit quasiment l'équivalent du nombre d'habitants de la commune. Cette manifestation prend par certains côtés un caractère insurrectionnel : des barricades sont dressées aux principales entrées de la ville, des combats s'engagent avec la gendarmerie. Cette lutte sociale s'étend dans sa forme active jusqu'en 1991 (Hoareau, 1992).

Parler de fermeture des chantiers c'est bien entendu se situer sur le front de la perte d'emplois pour la population locale et c'est en partie comprendre les ressorts de l'ampleur du soulèvement populaire à Ciport. Les effectifs des chantiers passent ainsi de 6 200 salariés en 1977 à 3 942 en 1982. La liquidation totale de l'entreprise, qui s'étale en fait sur plus de dix ans (Martins Dias, Tixidor, 2000 ; Garnier, 1989), est scandée par des plans de départs volontaires avant la mise en œuvre par la direction de licenciements économiques directs liés à différentes primes au départ. Une structure des départs résumée dans le tableau 2, ci-dessous.

**Tableau 2. Répartition des salariés licenciés selon leur choix (chantiers navals de la Seyne et de Ciport, décembre 1989).**

4 803 SALARIES EN JUILLET 1986					
CAPITALISATIONS	3 497	72 %	CONVERSIONS	1 366	28 %
Chômeurs	1 338	38 %	Chômeurs	28	2 %
Réemplois salariés	877	25 %	Réemplois salariés	695	51 %
Création d'entreprises	466	13 %	Création d'entreprises	53	4 %
Pré - retraites	422	12 %	Préretraites	47	3 %
Sans information	379	11 %	Sans information	361	26 %
Contrats sur chantiers	15	1 %	En cours de congés	174	13 %
			Reclassements sociaux	8	1 %

**Source :** Martins Diaz, Tixidor, 2000.

En 1989, la liquidation officielle de l'entreprise gestionnaire des chantiers est prononcée. La ville compte alors 5 000 chômeurs pour environ 31 000 habitants. La tension sociale et politique est à son comble. Jusqu'en 1994, 105 ouvriers occupent de façon permanente le site des chantiers en revendiquant le maintien d'une activité navale industrielle qui, pour ce collectif comme pour ses soutiens, est apparentée à un bien public local.

Cette revendication de continuité sera – en partie – entendue. Un accord d'« armistice » (Garnier, Mercier, 2003, p.1) liant l'État, la commune, le Département, la Région et les



principaux syndicats « débouche sur la création d'une société d'économie mixte » (*ibid.*) ciportienne : la SEMI ; chargée notamment de « réaménager le site [des chantiers] et d'y attirer de nouvelles activités » (*ibid.*). Au tournant des 1990, la SEMI prendra le pari de relancer une activité de construction navale, mais cette fois-ci de réparation pour la « haute-plaisance » (autrement dit, le haut de gamme) en se dotant d'un ascenseur à bateaux performant, presque unique en Europe à l'époque, qui sera un atout majeur pour cette reconversion. Les chantiers de réparation actuels, regroupent 25 entreprises et occupent 300 salariés, dont moins de la moitié vivent sur place (Gallego-Bono, Garnier, Mercier, 2008, p.51) alors que durant la période des chantiers industriels seulement 13 % des effectifs vivaient à plus de six kilomètres de la ville (Frey, 1977, p.62).

Malgré cette tentative de relance, le taux de chômage<sup>300</sup> à Ciport est resté élevé depuis la fin des chantiers industriels. Il avoisinait au début de mon enquête les 15 % des personnes âgées de 15 à 64 ans (RGP, Insee). Il est en légère décroissance depuis pour s'établir en 2016 à 13,9 % (la moyenne nationale française est à 14 %). Ce chômage affecte principalement les personnes âgées entre 15 et 39 ans, qui ont également le taux d'emploi le plus faible parmi l'ensemble de la population.

## **2.2 Une mutation de l'économie ciportienne prise dans les transformations du système productif régional**

Il n'y a pas lieu de lire l'histoire de la désindustrialisation de Ciport comme un cas purement singulier ou une recomposition liée seulement au secteur économique de la construction navale. La population de la commune, et plus particulièrement celle liée de près à la classe ouvrière, a été prise dans une série de changements qui dépassent le seul périmètre ciportien, pour s'inscrire dans une mutation de l'appareil productif européen. Cette mutation, dans sa déclinaison régionale, va lourdement affecter le monde ouvrier ciportien.

C'est ainsi une bonne partie de l'économie industrielle de la Région Provence-Alpes-Côte D'Azur (PACA) qui se métamorphose entre les années 1970 et 2000, affectant principalement les emplois d'ouvriers. L'économiste Jacques Garnier, qui a consacré une partie de sa carrière à examiner ces mutations, décrit en la matière la fin d'une économie où « la localisation des appareils productifs demeurait encore fortement tributaire de la proximité des

---

<sup>300</sup> Au sens de l'Insee et du bureau international du travail, c'est-à-dire l'ensemble des personnes de 15 ans et plus sans emploi et en recherchant un.

ressources matérielles et des infrastructures nécessaires à la transformation, à la manutention et au transport de ces ressources » (Garnier, 2011, p. 43) et où on constatait « une intégration réciproque » (p.32) entre la localisation de l'appareil productif et la structure sociale.

Jusqu'aux années 1960, les appareils productifs locaux relevaient en effet selon l'auteur d'une forme de cohérence socio-économique. Ils « se reproduisaient alors dans un même contexte sociétal et tiraient leurs similitudes de quelques caractéristiques particulières associées à ce contexte [...] » : 1) une stabilité technologique ; 2) un cadrage national-étatique ; 3) une symétrie des relations entre grandes et petites entreprises ; 3) une prééminence de la catégorie de l'ouvrier de métier ; 4) la matérialité des ressources productives mobilisées.

Le cas de Ciport témoigne bien de cette configuration décrite par Jacques Garnier : avec une transmission d'un savoir-faire naval à travers le temps ; en raison de la prééminence de l'action de soutien de l'État aux chantiers navals dont la fin marque leur déclin inexorable ; avec la domination du groupe ouvrier au sein d'un compromis industriel de relative paix des classes sociales, au moins en termes d'effectif salarié et de population des ménages ; enfin, en raison de la matérialité de la situation géographique de la ville qui a participé à l'assigner durant longtemps à une activité. Ainsi, la crique du port donnant d'abord un avantage sur le marché de la construction navale en raison de ses caractéristiques topologiques, avant de devenir un frein lorsque, en raison de sa relative étroitesse, elle n'a plus permis, à partir des années 1970, d'accueillir des navires qui devenaient toujours plus grands sur le marché de la construction navale industrielle.

### **2.2.1 Une mutation dans un contexte d'internationalisation de la production**

La mutation économique qui affecte la région PACA lors de la période examinée par Jacques Garnier n'est pas seulement à comprendre comme le résultat de décisions de la Commission européenne et du gouvernement français. Elle se place dans un mouvement international de transformation du capitalisme, faisant suite aux crises des années 1960-1970.

Il s'agit d'une recomposition assez générale de celui-ci. Elle est principalement appuyée sur « une division internationale de la production » dans le cadre de firmes quasiment supranationales que l'on qualifie alors de « firmes multinationales » (Garnier, *op. cit.*, p.47). Ces firmes organisent leur processus productif sur l'ensemble de la planète ou sur l'ensemble d'un continent et dépassent les espaces économiques nationaux et régionaux.

On peut dire en suivant Jacques Garnier qu'« une part grandissante des relations inter-entreprises [locales] se trouve désormais soumise à la rationalité surplombante des grandes firmes » (Garnier, *op. cit.*, p. 49). Cette poussée d'internationalisation conduit en partie, selon

lui, à la désintégration progressive des anciennes cohérences socio-économiques. Jacques Garnier illustre son propos en détaillant une série d'exemples liés à l'appareil productif de la région PACA : l'effondrement du complexe d'industries navales comme celui du Ciport ou de Marseille, l'émergence d'une nouvelle organisation de la parfumerie de Grasse et la désintégration du complexe industrialo-énergétique de Gardanne<sup>301</sup>. Plus récemment, dans une analyse des transformations du système productif sur laquelle je reviendrai plus avant et qui n'est pas sans rapport avec les arguments de Jacques Garnier, Luc Boltanski et Arnaud Esquerre se saisissent dans la même région de l'exemple des chantiers de réparation ferroviaire d'Arles (2017, pp.53-62) qui ont eux aussi disparu dans la même période. Rajoutons que Garnier note que cette mutation est alors à la fois « globale et reste largement insaisissable. Car ce qui affecte les régions n'est pas une simple déclinaison, pas une simple relation mécanique de ce qui se produit au niveau global. Le phénomène n'est ni synchrone ni univoque » (Garnier, 2011, p.9).

Pour Ciport, comme pour le reste de la Région, Garnier relève plusieurs conséquences de ce mouvement d'internationalisation, saisissable par une lecture rétrospective. Il s'agit d'abord d'une « altération définitive des cadres sociétaux » (p.61) avec par exemple la déstructuration d'un espace « politique et institutionnel national qui perd de sa fonction structurante et stabilisatrice. » (p.61) La fin du financement du soutien étatique aux chantiers navals de Ciport et ses conséquences en est à mon avis une illustration probante en ce qu'elle vient déstructurer la cohésion productive et sociale ciportienne, et mettre fin, notamment à la centralité ouvrière sur laquelle reposait en partie le compromis industriel local. Mais c'est aussi l'espace politique local qui se trouve bouleversé. À Ciport les changements intervenus depuis fin des années 1980 en termes de majorité politique municipale peuvent en partie être perçus comme des indices de ce bouleversement : depuis 10 ans la ville a connu trois changements de maires et de tendances politiques au conseil municipal. Cette alternance est remarquable au vu de la stabilité politique qui avait prévalu jusque-là : seulement quatre maires en 40 ans, tous étiquetés à « gauche » (alternance entre Parti communiste et Parti socialiste (SFIO-PS)).

Une autre conséquence des mutations de l'appareil productif régional s'observe dans l'« insertion [de l'appareil productif] arbitrée par les calculs micro-économiques et les stratégies des grandes firmes » (p.62). À Ciport, cette tendance se traduit de manières diverses. Il n'y a d'abord plus beaucoup, ou au moins plus autant, de débouchés stables d'emploi dans la ville et dans la région pour les ouvriers. Comme je l'ai indiqué, la classe ouvrière était

---

<sup>301</sup> Il s'agit d'une histoire que j'ai examinée lors de mon master de sociologie dans cette ville, confirmant largement les hypothèses de Garnier.

numériquement dominante, sous l'indicateur de la catégorie socioprofessionnelle jusqu'aux années 1980. Elle a été la première aux prises avec ces changements affectant l'appareil productif régional. Ces mutations concernent la délocalisation d'une grande partie des emplois productifs de marchandise standardisée vers des pays où le coût du travail est plus faible et l'orientation tendancielle des économies occidentales vers des activités au sein desquelles dominant la plus-value marchande sur la plus-value du travail (Boltanski, Esquerre, *op. cit.*, p.99 et p.388 notamment).

L'un des premiers indices de cette transformation se situe dans le tournant « touristique » de l'économie ciportienne, dont l'impulsion est réellement donnée par le maire UDF élu en 1989 sur un programme de relance économique. Ce tournant touristique a été confirmé depuis lors et reconduit par la majorité LR au pouvoir dans la ville depuis 2001 (Mendez, Mercier, 2005, p.303). L'équipe municipale actuelle s'est orientée par exemple vers le développement d'un tourisme sur l'ensemble de l'année, notamment avec l'ouverture de nombreuses résidences de tourisme et l'implantation d'un nouveau casino moderne en complément de la petite salle de jeu d'argent implanté depuis plusieurs dizaines d'années dans le quartier des plages.

Cette mutation économique se traduit aussi dans la commune par la création d'une large zone d'activité au nord-ouest de la ville, avec une première tentative qui échoue au milieu des années 1980, puis une autre qui parvient à s'imposer après 1994. Cette zone d'activité est voulue attractive pour les entreprises internationales, avec pour levier une politique volontariste de défiscalisation de type zone franche. Cette zone se décompose en fait en deux pôles établis sur deux terrains près de la sortie nord de la ville.

Le premier pôle est presque entièrement consacré à la vente de marchandises standardisées (alimentation, ameublement) et il est principalement destiné aux populations locales ou environnantes. Il accueille majoritairement des enseignes nationales et internationales de grandes distributions. La création de cette zone a eu des conséquences funestes pour le centre de la ville et ses commerces de proximité.

Le second pôle est une zone accueillant essentiellement des « PME industrielles » (Gallego-Bono, Garnier, Mercier, 2008, p. 41). Cette zone d'entreprises défiscalisées regroupait en 2007 « 100 entreprises et 3 400 salariés dans des secteurs aussi variés que la logistique, l'instrumentation et l'électronique » (p.51). Il s'est agi ici aussi d'attirer des groupes d'envergure internationale, avec un certain succès d'ailleurs, et aussi des entreprises qualifiées d'innovantes par les décideurs locaux. On peut noter un paradoxe. Alors que c'est en partie la suppression des crédits de l'État aux chantiers qui a conduit à leur fermeture et à

l'accroissement du chômage localement, cette zone a, elle, largement bénéficié des subsides de la puissance publique (État et Union européenne) pour s'affirmer sous la promesse de créations d'emplois (Martins Dias, Tixidor, 2000, p.8).

### **2.3 Une reterritorialisation économique basée sur une économie de l'enrichissement ?**

La mutation de l'économie en PACA va cependant être accompagnée dans un deuxième temps selon Jacques Garnier d'un mouvement de reterritorialisation industrielle. Si l'on suit l'économiste provençal, on peut considérer en effet que « contre toute attente et paradoxalement, l'appareil productif se trouve à nouveau doté d'une territorialité. Mais cette territorialité n'est pas du même ordre que celle de l'ancien système productif. Elle s'en différencie par « quatre traits majeurs au moins » (2011, p.111) : elle s'appuie en partie sur l'immatérialité de la ressource sur laquelle elle fonde sa valeur ; elle procède « de la construction de ressources spécifiques, nouvelles ou renouvelées » ; elle « cesse d'être principalement héritée du passé et procède par une démarche de construction volontaire par des acteurs qui se donnent des objectifs » sur le mode de la démarche par projet ; elle est une territorialité « floue, évolutive et souvent discontinue » (l'ensemble : p.111).

Pour Ciport, de telles caractéristiques correspondent bien entendu à l'orientation vers l'économie tertiaire et touristique qui fait du passé et de la revendication d'une qualité de vie propre à Ciport une ressource valorisable en termes monétaires. Cette orientation s'observe également dans les appels que l'équipe municipale au pouvoir fait à l'intention des retraités bien pourvus en capital économique avec la création de résidences seniors multiservices et la multiplication des aménités liées aux activités balnéaires (parc paysagé, voie piétonne accessible aux personnes à mobilité réduite, etc.).

Les nouveaux chantiers de réparation navale de « haute-plaisance » sont à l'unisson de cette orientation économique et structurante de la vie locale : internationalisés, ouverts à une main d'œuvre hors-sol, fonctionnant par projet, dotés d'une capacité d'adaptation à différents profils de navires, ils sont maintenant coordonnés à des carnets de commandes indexés sur l'économie mondiale du luxe. Les idées de Garnier épousent bien la description des événements locaux.

Mais, par-delà les mutations que le travail de Garnier permet de bien enregistrer, l'histoire de Ciport peut également être observée comme un changement du point de vue de la valeur des choses. Je considère ainsi qu'on peut lire ces transformations au prisme de ce que

Luc Boltanski et Arnaud Esquerre (2017) ont défini comme le développement d'une économie de l'*enrichissement*.

Il s'agit d'un mode d'accumulation du capital appuyé sur l'attribution d'une valeur marchande à des choses ou des objets du passé ou à des caractéristiques non standards de marchandise standardisée<sup>302</sup>. L'occurrence d'enrichissement recouvre deux sens qui jouent sur « l'ambiguïté du terme "d'enrichissement" » (p.11). Un premier sens concerne les transactions commerciales et la création de valeur. Il s'agit « d'enrichir des choses déjà là » pour leur donner une valeur marchande comme du métal, un cadre de vie, des œuvres d'art ; etc. (*ibid.*). Le second sens porte sur la manière dont les personnes les mieux dotées en capitale économique développent et maintiennent leur fortune à travers différentes formes d'échanges qui valorisent le patrimoine : bâti, d'œuvre d'art, etc. Ces deux logiques se rejoignent autour de la création de valeur dans la dynamique d'une économie de l'enrichissement.

L'*enrichissement* des choses, ainsi entendu, concerne en fait spécialement quatre grands domaines : la création de singularité culturelle locale (p.35) ; la transformation du patrimoine (y compris immatériel) en source de revenus, prenant parfois le visage d'une *patrimonialisation provoquée* (pp.37-41) ; le développement du tourisme, notamment haut de gamme (pp.42-47) ; la croissance des activités culturelles, particulièrement associées aux choses locales (pp.47-52) ; enfin le commerce de l'art (pp.53-56).

Deux des principales caractéristiques techniques d'une économie de l'enrichissement concernent la substitution d'une accumulation basée sur la plus-value du travail par une accumulation appuyée sur la plus-value marchande, déjà évoquée plus haut, et le fait qu'elle se développe au sein de *bassin d'enrichissement*.

Cette deuxième notion est importante pour l'examen du cas ciportien. Elle désigne l'intégration sur un même territoire de tout ou partie des domaines exposés ci-dessus. Elle fait pendant à la notion de *bassin industriel*. Les bassins d'enrichissement sont d'ailleurs, comme les bassins industriels, inégalement répartis sur un territoire. Il y a ainsi des gisements d'enrichissement plus profond que d'autres (Paris *versus* une ville de province, par exemple) au regard notamment de l'inégale présence de choses du passé à *enrichir*.

L'économie de l'enrichissement ne met pas fin à l'économie industrielle, au contraire. Boltanski et Esquerre affirment même que la désindustrialisation est une prophétie qui ne s'est pas largement vérifiée (p.22). Les économies occidentales s'appuient toujours sur une masse

---

<sup>302</sup> Comme l'aspect « cool » ou « avant-gardiste » d'un téléphone mobile qui lui attribue une valeur, traduit approximativement dans un prix complètement découplé de son coût de production

considérable de produits standards, typique de l'économie industrielle, mais produite à présent en grande partie hors de leur territoire. Ces deux économies peuvent se compléter.

Les mutations connues par Ciport dans le contexte des métamorphoses du système productif français et régional peuvent entrer dans le cadre d'analyse proposé par Boltanski et Esquerre, ici défriché à gros traits. Ainsi, comme je l'ai déjà noté, l'économie ciportienne s'appuie aujourd'hui principalement sur la patrimonialisation (au sens de Boltanski et Esquerre) du patrimoine paysager, de la propriété privée des logements et du passé industriel, pour en faire des gisements de valeur. Le patrimoine paysager (les calanques, les falaises et bien sûr la plage) et l'économie du logement servent en l'occurrence principalement le développement d'une offre touristique sur l'ensemble de l'année.

Ce tourisme s'appuie aussi en partie sur un gisement de valeur à dominante culturelle. Le thème du cinéma est ainsi remobilisé après la rénovation de la salle historique. Cette dimension prend aussi son essor avec le développement d'une offre de commerce issu de métiers d'art dans le centre-ville, non loin des plages et par l'accueil d'artistes et d'artisans d'art bénéficiant de baux qui leur sont spécialement dédiés afin de s'installer dans des locaux vides. Cela dit, pour reprendre la terminologie de Boltanski et Esquerre, le gisement en matière culturelle n'est pas très profond à Ciport et ce n'est certainement pas la principale caractéristique du bassin d'enrichissement ciportien.

Le passé industriel est lui aussi valorisé, de deux manières. Premièrement, par la mise en avant d'un savoir-faire ancestral, ce que j'ai déjà souligné. Deuxièmement, il l'est à des fins de tourisme industriel complétant ainsi l'offre de séjour pour les visiteurs occasionnels. Dans cet objectif au cours des dix dernières années la mairie a créé une maison de la construction navale (et pas « un musée, pour garder les choses vivantes, car il y a encore une activité à Ciport » me dit un enquêté, marquant une continuité dans les choses). Elle a fait publier quelques ouvrages sur la question. Le principal est composé de deux tomes : *Notre histoire de la construction navale... 1 et 2*<sup>303</sup>, préfacé par l'actuel maire de la ville. À la maison des chantiers comme pour les ouvrages, c'est l'Association Joseph Édouard Vence qui est à la manœuvre. Elle est essentiellement constituée d'anciens cadres, pas nécessairement liés

---

<sup>303</sup> L'auteur des deux volumes de « Notre histoire... » est Yves Laget, surnommé « Le local » à la fin de l'ouvrage. C'est un ancien enseignant en mathématique et il est également membre de la Société française d'histoire nautique. Ses relecteurs, mentionnés aussi en fin d'ouvrage, sont tous liés de près ou de loin à l'histoire des chantiers de Ciport et en tout cas au monde nautique, voici leurs professions : ajusteur, traceur de coque, dessinateur, chef de bord, acheteur pour une société maritime, ingénieur, directeur des archives municipales. Parmi d'autres indices, j'y vois personnellement une monopolisation par la municipalité de la parole autorisée sur l'histoire des chantiers navals locaux.

directement aux chantiers de Ciport. La « Maison » comme ces ouvrages relatent une histoire relativement pacifiée des chantiers ciportiens, en tout cas par rapport à la version d'Hoareau citée plus haut. Les heurts qui ont émaillé les dernières années ne sont pas niés, mais le dénouement de l'histoire est, lui, considéré comme positif.

Comme le soulignent Boltanski et Esquerre, il peut aussi y avoir des interactions entre tous les domaines de l'économie de l'enrichissement sur un seul même bassin. Un cas intéressant pour Ciport est l'interaction entre le passé industriel, le passé cinématographique, le tourisme et l'activité navale actuelle. Un tel processus s'est par exemple trouvé concrétisé autour de la réalisation de documentaires sur le passé industriel. Lors de mon enquête, en 2014, durant une partie de la saison touristique, le cinéma historique de la ville a présenté une œuvre sur les lancements des bateaux. Ce documentaire a bénéficié du soutien direct (financier) et indirect (prêt, facilitation) de la mairie, de l'entreprise gestionnaire des actuels chantiers, des associations locales de mémoire de la ville, du service des archives municipales (l'archiviste principal a été l'un des principaux consultants du film).

Un autre cas de ces interactions entre les différents domaines d'enrichissement concerne l'organisation chaque année d'une grande manifestation nautique dans la commune. Elle attire généralement plusieurs milliers de personnes. Sa réputation et la promotion qui en est faite s'adosent à la légitimité (à la fois réelle et construite) de Ciport autour des métiers de la mer et de la construction navale. Elle profite aussi de l'implantation locale de PME industrielles sur les hauteurs de la ville.

Le cadre d'analyse de l'économie de l'enrichissement apparaît donc spécialement pertinent pour examiner ou caractériser les transformations de l'économie ciportienne. Il l'est aussi dans le but de désencastrer la problématique locale pour la réinscrire dans les développements plus généraux d'un capitalisme liant l'économie industrielle à d'autres domaines de valeur (Boltanski, Esquerre, 2017, p.26).

### **3. L'économie de l'enrichissement et la fin de la centralité ouvrière ciportienne**

Toutes les transformations évoquées dans la précédente section ont bien entendu affecté la morphologie sociale de Ciport, et particulièrement la centralité ouvrière évoquée dans la première section de cette note.



Sur un premier plan, il ne fait pas de doute que la classe ouvrière s'est trouvée progressivement minorisée au profit des classes d'employés et de personnels de service dans toutes leurs diversités. Jusqu'au aux années 1980, les ménages ciportiens dont la personne de référence se déclarait « ouvrier » représentaient plus de 40 % des ménages et près de 60 % de la population des ménages. Ceux-ci représentent aujourd'hui 10,5 % des ménages et 13,3 % de la population des ménages. À titre de comparaison, les cadres et professions intellectuelles supérieures comptent pour 24 % du nombre de ménages et 28,4 % de la population totale des ménages.

**Tableau 3. La situation professionnelle des ménages ciportiens selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en 2012**

	Nombre de ménages	%	Population des ménages	%
Ensemble	15 942	100,0	33 355	100,0
Agriculteurs exploitants	32	0.2	81	0.2
Artisans. Commerçants. chefs d'entreprise	821	5.1	2251	6.7
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1666	10.4	4334	13.0
Professions intermédiaires	2169	13.6	5149	15.4
Employés	1934	12.1	4197	12.6
Ouvriers	1680	10.5	4427	13.3
Retraités	6621	41.5	11 210	33.6
Autres personnes sans activité professionnelle	1020	6.4	1708	5.1

Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

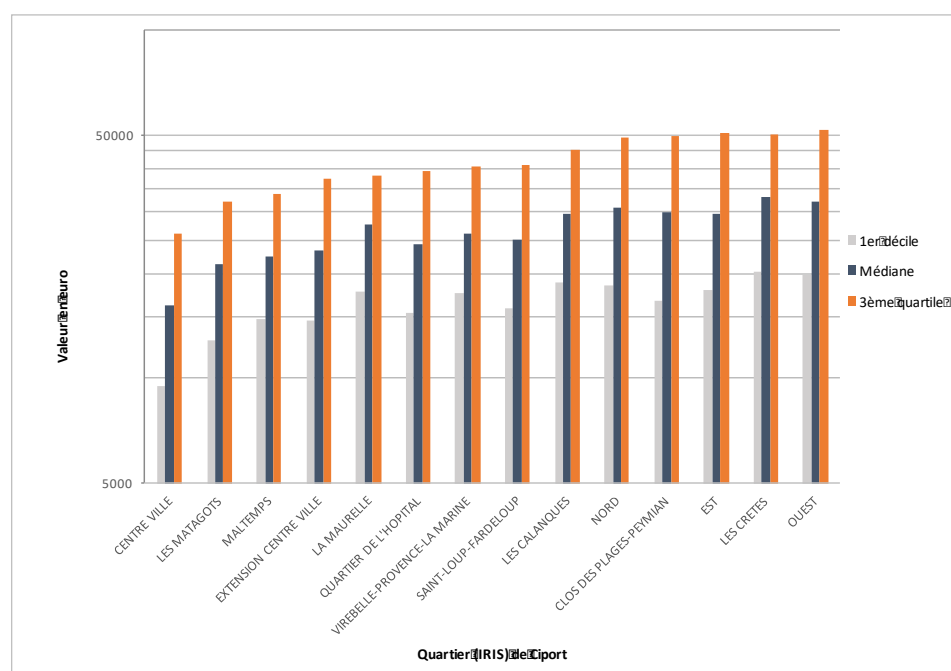
Bien sûr une partie des effectifs ouvriers se retrouvent aujourd'hui dans la catégorie des retraités. Mais il ne faut pas perdre de vue deux choses à propos des effectifs de cette catégorie. Premièrement, il y a une tendance qui voit s'établir localement des retraités issus des classes populaires du haut ou des retraités bien dotés en capital économique en provenance d'autres régions ou d'autres communes de la région. Deuxièmement, nombre d'anciens ciportiens ayant quitté leurs origines populaires et géographiques à la suite d'une ascension sociale couplée à une mobilité géographique reviennent dans leur commune de naissance une fois à la retraite ou proche de celle-ci. La thèse propose l'examen d'un tel cas avec l'histoire de Jean Héli. L'importance de la part totale des anciens ménages ouvriers dans la part totale des ménages retraités est donc sujette à discussion.

### 3.1 La relative persistance d'une géographie sociale de classe

Comme je l'ai suggéré plus haut, la présence des chantiers à Ciport a aussi longtemps contribué à structurer la distribution des classes sociales dans l'espace du territoire. Les classes populaires ciportiennes ont été principalement regroupées au sein de quartiers bien délimités et ont mené leur vie essentiellement dans le centre historique de la commune. La bourgeoisie (encadrement, patronat) a privilégié les quartiers situés à l'est et les plages, ainsi que les hauteurs de la ville vers Marseille. Cette structuration sociale est encore en partie visible aujourd'hui dans la distribution des revenus par quartier. Mais elle a tendance à s'estomper.

Les six premières zones ont principalement accueilli, et parfois accueillent encore, les classes populaires et se situent toutes dans le périmètre du centre historique de la ville, celui qui est lié directement à l'activité navale, ne serait-ce que par sa proximité immédiate.

**Figure 2. Revenus des ménages par îlots regroupés pour l'information statistique (IRIS) à Ciport en 2010.**



Source : Insee, Direction générale des finances publiques, 2013.

La figure 2 permet d'observer la marque toujours présente de l'ancienne géographie sociale de Ciport, qui, selon différentes sources, opposait lors de la période des chantiers le centre-ville populaire et l'est de la ville plutôt bourgeois (les plages), mais aussi centre et hauteurs de la ville. Cette division entre un « Ciport de ville » et un « Ciport de plage » a façonné les représentations et une série d'opposition : ouvrier / encadrement ; délinquance / tranquillité ; ancienne activité industrielle / nouvelle orientation économique de la ville dans le cadre d'une

économie de l'enrichissement. Nombre d'enquêtés continuent encore d'opérer ce type de distinctions, les associant parfois au destin de leurs trajectoires sociales, comme le lecteur a pu le lire dans les portraits de ménages ciportiens présentés dans le corps du manuscrit.

### **3.3 Une centralité ouvrière qui s'effrite en son lieu même**

Les mutations économiques ayant affecté la ville et la fin relative de la centralité ouvrière de Ciport dans le sens développé plus haut s'observent aussi dans la situation actuelle du cœur de la ville. Après la fermeture des chantiers, cette partie de la commune a en effet largement été laissée pour compte de la volonté de reprise économique et d'un enrichissement du patrimoine local, à l'avantage des quartiers des plages et des collines. Le logement y est ancien et dégradé, la population est l'une des plus pauvres de la ville, comme on peut l'examiner avec la figure 2.

Le cœur de la ville a aussi régulièrement fait l'objet d'une publicité extrêmement négative, dans le bulletin municipal ainsi que dans de nombreux articles de la presse locale, stigmatisant notamment sa désertion ou l'insécurité qui y régnerait.

**Figure 3. Exemple d'article sur le centre-ville de Ciport tiré du journal « La Marseillaise », étiqueté à gauche sur l'échiquier politique dans la région.**

19/07/2017 Le cœur de ville de La Ciotat atteint le stade critique - Journal La Marseillaise

## Le cœur de ville de [redacted] atteint le stade critique

Écrit par **Sylvain Fournier** | mercredi 27 mai 2015 15:38 | Imprimer



Le centre ancien et le port-vieux de La Ciotat devraient faire l'objet d'un vaste projet de requalification, en droite ligne de celui conduit sur la promenade du front de mer. photo S.F. L'utilisation de l'article, la reproduction, la diffusion est interdite - LMRS - (c) Copyright Journal La Marseillaise

**La municipalité adopte une nouvelle stratégie « globale » pour réhabiliter le centre-ancien. Habitants et commerçants expriment de très fortes attentes après une décennie d'oubli.**

Cette fois-ci sera-t-elle la bonne ? « Faire de la réhabilitation du centre-ville la priorité du mandat, c'est une volonté politique », martèle Gavino Briscas, l'adjoint à l'artisanat et au commerce de Patrick Boré. La séance de travail réunissant élus, représentants des habitants et des commerçants et les services municipaux débute au « Point d'accès au droit » ouvert dans la foulée de la réhabilitation de l'Îlot Saint-Jacques, en limite Nord du périmètre de la vieille ville. Devant la nouvelle médiathèque, de grandes surfaces commerciales en rez-de-chaussée peinent à trouver preneur malgré le calme d'une place aussi moderne qu'austère.

**Calmes le centre-ville ? Pas vraiment**

Encore récemment, « une quinzaine de gars ont roué de coups un autre, en pleine rue et en pleine journée », la bagarre, débute rue Maréchal Joffre, a failli se terminer une rue plus loin dans un bain de sang ; quand « l'un d'entre eux a sorti un couteau de cuisine », riverains et commerçants ont dû s'interposer pour que la victime puisse repartir sur ses pieds et non sur un civière... Forcément, « ça aide pas à la réputation du centre-ville, il serait bon que cela s'arrête... », soupire un artisan.

Marseille Aménagement sort par la petite porte du centre-ville

La séance de travail pilotée par le responsable de la Politique de la ville fait suite à la remise à plat par le maire de la « stratégie » employée cette dernière décennie par Marseille Aménagement. « Il faut une démarche globale. »

Au début de son premier mandat, en 2002, Patrick Boré avait lancé un Périmètre de restauration immobilière (...) pour l'ensemble du centre-ville que devait mener la société d'économie mixte Marseille Aménagement.

La feuille de route était ambitieuse et indispensable, « lutter contre l'habitat insalubre », « remettre sur le marché « un important contingent de logements vacants », « rendre plus attractif le centre-ville... » avec une participation de la Ville de l'ordre de 5 millions d'euros sur les cinq ans, selon une convention reconduite par la municipalité, dans une brochure officielle, estimait à 100 millions d'euros d'aides, subventions et financements, les sommes ayant été versées sur ce périmètre toutes politiques confondues (habitat, contrat de ville, aide aux assos, PRI, etc.). Une décennie plus tard, la feuille de route n'a pas changé d'un iota.

Du même coup, le service de l'urbanisme qui pilotait en solo la réhabilitation compose aujourd'hui avec celui de la Politique de la ville qui a fait ses armes dans une autre zone urbaine sensible, celle des quartiers de l'Abelle, la Maurelle et les Matagots.

<http://www.lamarseillaise.fr/bosches-du-rhone/politique/3099-le-coeur-de-ville-atteint-le-stade-critique> 1/2

« Vous dites sur votre plaquette que vous voulez faire venir de "nouveaux habitants en centre-ville". Mais les demandes de logement sont au nombre de 2 000 ! Vous ne pensez pas qu'il faudrait... » interpellé un riverain venu participer à la rencontre du jour. « Il peut s'agir... » pondère Richard Latière l'élu délégué à la réhabilitation du centre-ville, « il faut leur donner envie de venir. Il y a 10% de logements vacants sur le site ». Et puis, « il faut du sang neuf », tranche Gavino Briscas, « la population du centre ancien est vieillissante ». Pas uniquement. D'après les diagnostics établis chaque année par les services sociaux de la Ville, le quartier détient le triste record de la plus faible moyenne de revenu par habitant sur toute la ville.

Des propriétaires plus jeunes, en capacité d'investir et de redynamiser le commerce local grâce à leur pouvoir d'achat. La logique n'est pas nouvelle, elle est même au cœur du processus de gentrification de bon nombre de quartiers et de centres-villes en France. Les petites annonces en donnent déjà un premier aperçu, les petits appartements à moins de 90 000 euros, en rez-de-chaussée, avec des « travaux à prévoir », y côtoient les lofts en dernier étage, avec toit terrasse « rénovés avec goût » à plus de 200 000. Des prix qui n'ont encore rien en commun avec les récentes constructions résidentielles à l'autre bout du vieux-port dont les tarifs à la vente ou revente oscillent allégrement entre les 4 et 500 000 euros. .../...

.../... A deux pas du « Point d'accès au droit », un local au rez-de-chaussée de l'îlot abritera bientôt « la maison du projet », « un lieu où les habitants pourront venir se renseigner, dialoguer, faire part de leurs difficultés et obtenir de l'aide concernant par exemple les aides aux travaux dont ils peuvent bénéficier », présente Stéphane Allégini, le directeur de la Politique de la ville. Rien en commun avec la boîte à lettres ouverte par Marseille Aménagement dans une petite rue du centre ancien.

**De l'eau dans le gaz à tous les étages**

Dernière étape de cette fin d'après-midi, une visite d'une partie du centre-ville, en longeant le jardin de la ville jusqu'à la future entrée de la « Porte des temps », un double clin d'œil à cette ancienne entrée dans les remparts de la vieille-ville et à la fête historique. Le carrefour est stratégique : au droit, le cinéma l'Eden, à quelques mètres un autre monument classé, la chapelle des Pénitents Bleus, et le haut de la principale rue commerçante, la rue des Poilus.

« C'est pas possible une enseigne pareille », se lamente un technicien devant une nouvelle pizzeria arborant un immanquable écriteau géant en rouge et jaune... L'occasion de causer « charte graphique », cachet de l'ancien et bon goût.

Le cortège prend ensuite la tangente pour emprunter les petites artères parallèles à la promenade du bord de mer, côté nouveau port. La balade sent le vécu : une apostrophe collée sur une porte de garage priant les voisins de ramasser leurs « m... » plutôt que de les laisser là ; une pancarte de travaux sur la façade d'un immeuble à moitié remplie - « Il serait bon que la réglementation soit la même pour tout le monde », stipulent les représentants du Comité d'intérêt de quartier (CIQ) - sans compter les sempiternelles poubelles laissées ça et là.

Petite halte dans la rue Edgar-Quinet où deux échoppes d'Emmaus ont ouvert. « Regardez, vous en pensez quoi ? », lance Jean Boé, un des membres du CIQ. Le revêtement de la rue en pavé a été balaféré par des travaux d'adduction d'eau. Elle se retrouve avec une cicatrice de bitume noir sur plusieurs dizaines de mètres. « La rue avait été refaite il y deux-trois ans », résume Gavino Briscas, l'adjoint au commerce, devant ce travail de Penélope. Remettre le centre-ville à l'endroit demandera de faire « les travaux dans le bon ordre », soupire un cadre de la Ville.

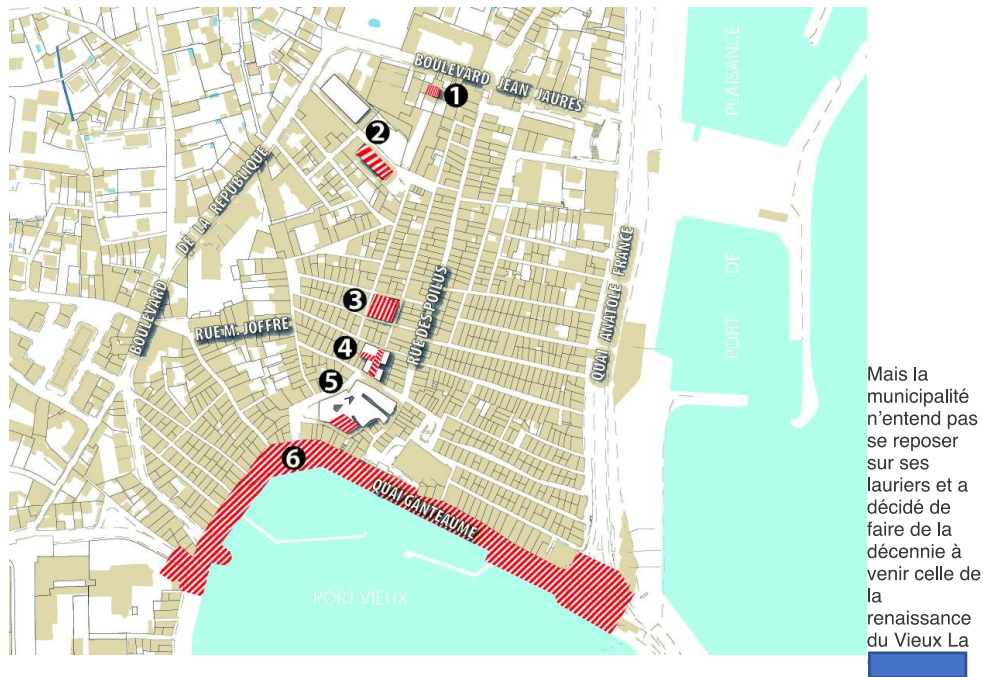
« J'en ai marre ! » Le commerçant vient rejoindre, en bas de la rue des Poilus, la cohorte de visiteurs qui entame l'apéro de fin de réunion offert par l'association des commerçants. Et il est éreinté. « Je viens de passer deux heures au commissariat. Un gamin de 15 ans est entré dans le magasin, a regardé les objets, en a choisi un et une fois que je l'ai emballé, il m'a précédé pour aller vers la caisse... et il est parti en courant ! » Course-poursuite en plein après-midi, intervention des passants et des commerçants alertés, et fin de l'histoire au poste de police avec les parents du garçon qui payent l'addition. « Déjà que c'est dur, si en plus on se fait piller... »

Sylvain Fournier

Cependant, le centre-ville de Ciport, ancien emblème de la centralité ouvrière, est au cœur des principales attentions de l'équipe municipale depuis le deuxième renouvellement du mandat du maire (en 2014). Il s'est agi de l'une des thématiques ayant animé sa dernière campagne électorale. C'est ce regain d'intérêt qui a par exemple motivé l'adjoint au maire pour la politique de la ville à me « commander » un rapport sur le commerce de proximité dans cette zone. Cette attention se traduit principalement dans le plan « Ciport Cœur de ville ».

**Figure 4. Extrait du site internet de la mairie, 2017**

EMBELLIE, MODERNISÉE, DOTÉE DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS PUBLICS :  
NOTRE VILLE A CHANGÉ DE VISAGE CES DIX DERNIÈRES ANNÉES.



La municipalité souhaite mener une politique de résorption de l'habitat insalubre et réhabiliter certains îlots, pour attirer de nouveaux habitants. Dans le même temps, le commerce sera fortement dynamisé. Enfin, une charte de l'espace public va être mise à l'étude, afin d'harmoniser la totalité du périmètre du Vieux La. En matière de revêtements, de signalétique, de mobilier urbain ou d'éclairage public.

Ce chantier de longue haleine s'appuiera sur le diagnostic et le « plan d'action » élaborés ces derniers mois, que les Ciotadens pourront découvrir aux Ateliers du Vieux La dans l'îlot Saint-Jacques (en face du Point d'Accès aux Droits). Et il ne tient qu'à vous de faire connaître vos idées. Car si le patrimoine du Vieux La appartient à tous, son avenir aussi.

Le texte de ce projet est clair : il s'agit d'entreprendre une renaissance. Tout se passe comme si le quartier était mort avec les chantiers. Ce vœu de retour à une situation largement mythifiée est illustré par le sort réservé à la *Rue des poilus*. Certains enquêtés la décrivent comme ce qui fut les « champs Élysée de Ciport ». On peut lire sur la carte ci-dessus (figure 4) que cette rue relie le port au boulevard conduisant aux premières plages du centre (Boulevard Jean Jaurès).

C'est une artère centrale qui débouche d'un côté sur la mer et de l'autre sur l'ancienne porte de la ville. Lorsque les chantiers étaient en pleine activité, la Rue des poilus était particulièrement fréquentée par le salariat populaire. Les difficultés économiques connues par la ville après la liquidation des chantiers, le déclin du monde ouvrier local, la concentration des moyens de la municipalité sur les zones commerciales du nord et les zones touristiques de l'est durant plus vingt ans. Ce sont autant de dimensions qui ont participé à laisser cette artère emblématique de la ville exsangue et d'achever ce que la fermeture des chantiers avait amorcé.

Les discours au sujet de la Rue des Poilus sont à l'unisson de l'image plus générale dont semble pâtir, pour certains acteurs au moins, le centre-ville.

**Figure 5. Exemple d'article dans le journal « La Marseillaise » à propos de la Rue des poilus en 2016.**

Écrit par La Marseillaise | mardi 24 mai 2016 08:03 | Imprimer



La Ville loue les services de vigiles en complément de la police municipale pour sillonner les principales artères du centre-ville. Les habitants observent, blasés, le manège des « petits dealers » dans les rues adjacentes et les angles morts du réseau de caméras de surveillance. Photo S.F. L'utilisation de l'article, la reproduction, la diffusion est interdite - LMRS - (c) Copyright Journal La Marseillaise

Les habitants et commerçants dénoncent en permanence un climat d'insécurité. La paupérisation continue, insalubrité et chômage forment le terreau dont les « trafics » sont symptomatiques.

Les deux maîtres-chiens d'une société de gardiennage descendent une énième fois la rue des Poilus avant de prendre la direction de Maréchal-Joffre, ils passent devant le nouveau poste de la police municipale, flambant neuf. Celui-ci aurait dû être inauguré en début d'année. Mais les péripéties locales de ces derniers mois ont dissuadé les autorités de trinquer à la transformation de l'ancien bar le Balto, dont la Ville a fait l'acquisition pour 280 000 euros, dans la principale artère commerçante du centre ancien. Le chien aboie sous l'oeil d'un des nombreux cyclopes perchés à 4 mètres et qui balayent inlassablement cette rue à moitié déserte en cette fin de semaine.

Les mêmes diagnostics depuis plus d'une décennie

Le serpent de mer est revenu sur le tapis lors du dernier conseil municipal. Hervé Itrac, élu frontiste, a attaqué le maire bille en tête, « la sécurité c'est une question de volonté, et c'est pour cela que nous proposons lors des dernières élections de faire travailler la police municipale 24h/24 et 7 jours sur 7, et de l'armer (...) Une question de volonté ! », a-t-il répété. Du muscle, du muscle et encore du muscle. Patrick Boré, le maire, s'en est tenu à sa position habituelle, « la police municipale n'a pas vocation à remplacer la police nationale dans ses missions régaliennes » et de plaider pour « un renforcement des effectifs du commissariat », ça ne mange pas de pain.

Et ce, pour répondre, encore et toujours, aux « problématiques de sécurité et de tranquillité publique particulièrement présentes en coeur de ville » comme il est écrit pudiquement dans le diagnostic territorial du contrat de Ville édité par MPM en juin dernier. C'est le genre de phrase qui ne parle plus du tout aux habitants.

Les cris et les hurlements qui ont accompagné la rixe survenue il y a trois semaines en pleine nuit dans une petite rue, en revanche ils s'en souviennent encore. Deux blessés au couteau dont un dans un état grave. Et la réaction de la police a été immédiate, « ils ont fait un gros ramassage », résume un riverain. L'occasion non seulement d'interpeller les auteurs présumés de l'affrontement mais aussi de perquisitionner, d'effectuer des saisies « significatives » comme on dit, et de casser un circuit de distribution. Et au même riverain de conclure : « Tiens, sont plus là. » à tenir les murs, les ruelles, les escaliers, les entrées d'immeubles, les angles morts de la vidéosurveillance. La nature ayant horreur du vide, d'autres personnes ont pris le relais pour soutenir des murs, des escaliers, des petites rues, pas tout à fait les mêmes, mais pas loin.

« Ils peuvent vendre des salades ou des pissenlits, j'en ai rien à fiche, tant qu'ils ne m'empêchent pas de travailler en faisant le fiou devant ma boutique », lâche un commerçant. C'est le deal tacite. Une paix romaine aux frontières des commerces légaux et illégaux. Le « chacun son business ». Pour autant, « en ce moment, c'est redevenu plus calme », jusqu'à ce que les uns ou les autres finissent leur séjour et recommencent à « charbonner ».

à demander si la légalisation ou la dépénalisation du cannabis arrangeraient les choses dans le quartier, certains riverains restent très circonspects. « Il ne s'agit pas seulement d'herbe ou de shit mais aussi de coke et d'héroïne » dont la recrudescence laisse pantois. Et « c'est pas du petit business ».

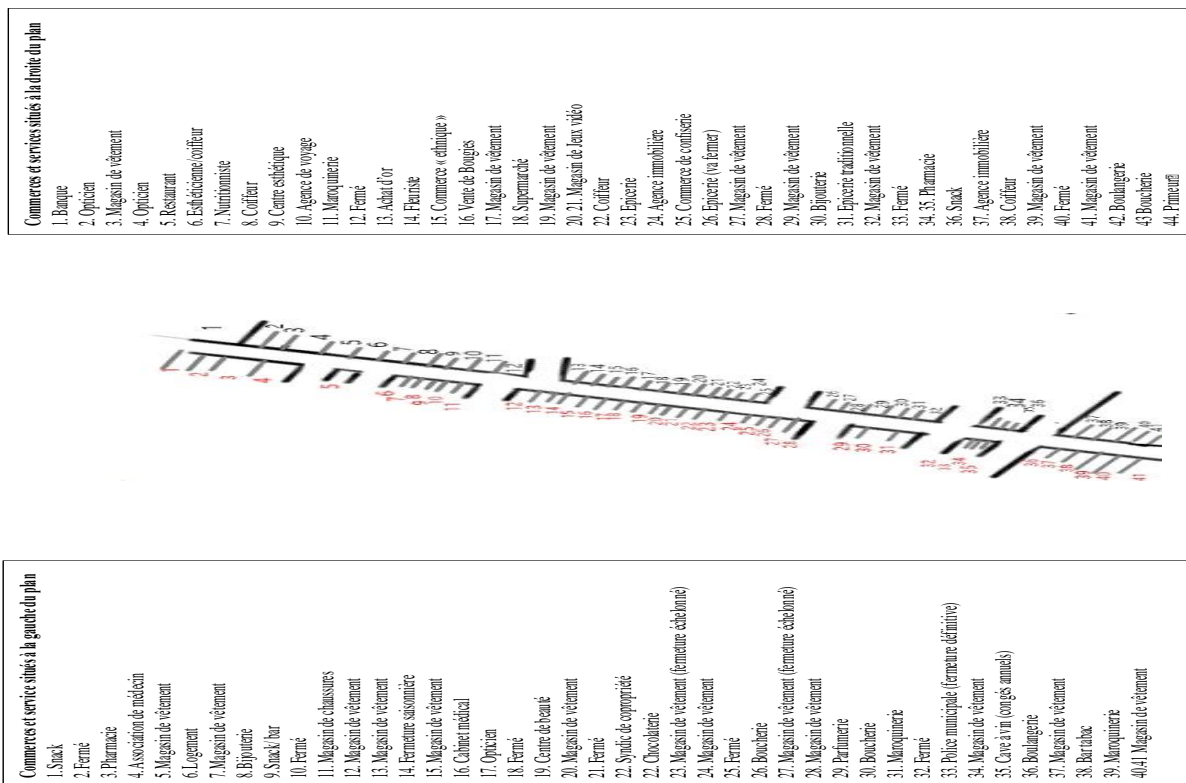
L'association de défense des commerçants et des habitants du centre-ville en appelle « à l'éradication » de la délinquance et des trafics, tout en reconnaissant que « la police fait ce qu'elle peut avec les moyens octroyés ». La structure, qui recueille de nombreux témoignages de soutien pour son « franc parler », exprime à la fois « le découragement, l'impatience, l'incompréhension » des habitants face à l'insalubrité, les nuisances, ou encore la disparition de commerces qui baissent le rideau les uns après les autres... « Faire fonctionner une boutique ici, c'est déjà un acte citoyen... », commente une Ciotadenne qui a assisté à la lente dégradation et paupérisation du périmètre.

Faut dire que tous les voyants sont au rouge. Les habitants du centre-ville ont le revenu moyen le plus faible de toute la commune, avec un fort contraste entre les foyers aisés et les autres. Quant aux logements, 15% d'entre-eux sont potentiellement « indignes », alors que les prix de l'immobilier ont littéralement explosé en 10 ans... « Indignes » mais loués. « J'ai du trouver quelque chose pour m'héberger avec mes deux enfants après ma séparation », soupire Magali, de faibles revenus, une pension alimentaire « aléatoire », et « j'ai atterri dans ce T2 pour 550 euros » avec pignon sur deal. « J'ai qu'une envie, c'est d'en partir », nous confiait-elle, il y a quelques semaines, après avoir passé une nuit « infernale » pour cause de gueulantes en bas jusqu'à pas d'heure...

à deux pas de là, le pâté de petits immeubles est promis à la destruction comme on rase une tour dans une cité. Une cité à deux pas du vieux-port, des bateaux, de la mer, des vendeurs de glaces et de cartes postales. Mais beaucoup plus proche encore de la bouteille d'alcool, de l'herbe, du shit, de l'héro, des tranquillisants, des neuroleptiques ou des anxiolytiques. Selon. Dans tous les cas, pas franchement « festif ».

Il est vrai que certaines zones du centre-ville sont dans une situation de délabrement très avancée. Pour y regarder de plus près, on peut s'intéresser à la situation spécifique de cette fameuse Rue des Poilus. En 2015, c'est-à-dire avant le lancement officiel du plan de rénovation du cœur de ville, la situation commerciale était la suivante : la rue comptait 84 commerces et services (en mai 2015). Onze des locaux de la rue étaient fermés définitivement au moment de l'enquête. Il faut y ajouter, deux enseignes de vêtement à fermeture échelonnée dans l'année et un commerce en instance de fermeture. Au total, 16,66 % des locaux avaient portes closes lors du relevé.

**Figure 6. Relevé des commerces implantés en 2015 dans l'artère commerciale historique de Ciport**



Sur le plan de la structure de l'offre commerciale active, la configuration est la suivante : 28,57 % des commerces sont des commerces de détail d'habillement et de chaussures ; 10 % des commerces de ventes de biens ostentatoires (maroquinerie, bijoux, parfum ; etc.) ; 10 % concernent le soin et l'esthétique ; 14,28 % le commerce de bouche et la restauration ; 37,15 % des enseignes concernent d'autres activités. En représentant finalement 48,57 % des enseignes actives, le commerce « ostentatoire » occupe une place prépondérante dans la rue, et semble tourné vers une économie ponctuelle à destination de touristes potentiels, et non entièrement



vers les résidents. L'articulation avec l'offre de restauration proposée sur les rives du port peut appuyer une telle interprétation.

Sur l'ensemble des enseignes actives relevant du commerce de proximité on observe aussi une absence de cohérence sur plusieurs points notamment : l'amplitude des horaires d'ouverture (9 h -19 h) présente de grandes disparités dans une journée et entre les saisons d'une boutique à l'autre ; l'accessibilité est difficile avec plus de 30 % des enseignes de la rue présentent des difficultés d'accès plus ou moins fortes pour les personnes à mobilité réduite, l'identification de l'activité principale de l'enseigne est parfois malaisée. Par ailleurs, si la rue est bien indiquée à proximité immédiate de celle-ci, on peine à la retrouver depuis un point plus éloigné dans la ville. Le soir à partir de 19 heures 30, la rue semble déserte la plupart du temps sans aucune animation, comme le veut la légende terne qui l'entoure à présent.

Les observations menées dans cette rue, de jour comme de nuit, vont dans le sens d'une confirmation du désintérêt affectant la rue, mais me conduisent aussi à rester extrêmement prudent sur trois points : le sentiment d'insécurité semble plus relever du récit public (pour légitimer la rénovation ?) que d'une réalité bien ancrée ; la désertion progressive de cette rue n'est certainement pas le seul fait d'une initiative privée défailante ; la représentation d'une Rue des poilus comme les « champs Élysée de Ciport » mériterait d'être documentée plus avant.

#### **4. Conclusion : Ciport un témoignage des contraintes pesant sur la reconduction des formes de vie populaires**

Le résultat de cet examen d'une partie de l'histoire récente de Ciport peut-être formulé de manière très simple. On peut le résumer en disant qu'à la *centralité ouvrière locale* produite par l'activité industrielle s'est substituée une centralité de la *classe de loisirs* appuyée sur une économie de l'*enrichissement*. Cette substitution invisibilise progressivement, et parfois met résolument à l'écart, les classes populaires ciportiennes.

Il est possible aussi que le caractère historiquement populaire de la ville se trouve ici mis en valeur à des fins d'enrichissement d'individus qui disposent du monopole du discours légitime sur la ville et de ceux qui possèdent la propriété privée des moyens de production de l'économie de l'enrichissement, tout en échappant aux classes populaires elles-mêmes.

Le glissement terminologique que j'opère dans cette conclusion de la *classe ouvrière* aux *classes populaires* est volontaire. Il témoigne par exemple de la mise en minorité des ouvriers et ouvrières au niveau local et leur progressif rapprochement de certaines fractions des effectifs d'employés (Chenu, 2005 ; Bosc, 2008a, 2008b ; Siblot *et al.*, 2015). Ce



rapprochement peut-être le fait d'une certaine homologie dans le contenu du travail, d'alliances matrimoniales. Il est aussi effectif séparation entre les formes de vie populaires ainsi entendues au sens large et les formes de vie bourgeoises typiques de Ciport, visible ou audible sur ce territoire (on peut rappeler la division entre Ciport de la ville/et Ciport des plages) et qui conduit à regrouper les groupes d'ouvrier et d'employé comme des fractions d'une même classe, aujourd'hui minorisée au sein de la ville.

## 5. Quelques caractéristiques des enquêtés à Ciport par questionnaire et entretien

### 5.1 Acteurs institutionnels interviewés en 2014 (N=16)

Date	Personne interrogée	Institution/organisation	Fonction	Durée de l'entretien en minute
10-juin -14	Équipe des archives (entretien collectif)	Mairie de la Ciotat	Service des archives	40
11-juin -14	M. Andrey	Mairie de La Ciotat		65
11-juin -14	M. Mabily	Mairie de La Ciotat/résident et ancien des chantiers navals	Responsable service des archives	90
12-juin -14	M. Mandoul	CARSAT SUD-EST	Responsable service social	40
17-juin -14	M. Garcia	CARSAT SUD-EST	Assistante de service social	60
18-juin -14	M. Moreno	CARSAT SUD-EST	Assistante de service social	60
18-juin -14	M. Belda	Marie de La Ciotat	Responsable du protocole et technicien en charge des relations avec les quartiers	90
24-juin -14	Mme Walch.	Association Entre-Aide protestante	Présidente de l'association	160
24-juin -14	Mme Rougier.	Association Entreaide 13	Coordinatrice	60
24-juin -14	Mme Vailhé.	Antenne du Secours catholique de La Ciotat	Responsable d'antenne	60
25-juin -14	M. Levêque	Association des commerçants du centre-ville	Président de l'association	60
26-juin -14	Lise Gesnel	CCAS	Conseillère en économie sociale et familiale	60
09-juill. -14	M. Mannino	Centre d'activité pour personnes âgées Marius Dédier	Responsable du centre	120
09-juill. -14	Christophe Geffroy	CCAS	Conseillère en économie sociale et familiale	60
10-juill. -14	M. Aillaud		"Porteur de mémoires"	120
25-août -14	Yannis Pannassié.	Mission locale de La Ciotat	Directeur	60

## 5.2 Les personnes interviewées en 2014 par entretien dans le cadre de l'enquête de l'enquête exploratoire sur les classes populaires ciportiennes par l'intermédiaire du CCAS de Ciport (N=11)

Quartier	Type de logement	Ancienneté à la Ciotat	Sexe	Profession
Centre-ville	Privé – appart, locataire.	Toujours	H	retraité
Centre-ville	Privé – appart., loc.	Plus de 10 ans	H	sans
Centre-ville	Privé – appart., loc.	Plus de 10 ans	F	retraîtée
Centre-ville	Privé – appart., loc.	Toujours	F	Femme de ménage
Périphérie nord	Hlm	Toujours	F	Employé
Périphérie nord	Hlm	Toujours	F	
Centre-ville	Privé – appart., loc.	?	F	sans
Centre-ville	Privé – appart., loc.	Toujours	H	employé
Périphérie nord	HLM.	?	H	Retraité
Centre-ville	Privé – appart.	Plus de dix ans	H	Sans
Centre-ville	Privé – appart.	Plus de dix ans	H	Ouvrier

### 5.3 Les personnes interviewées en 2015 par questionnaire (N=42) et puis entretien (N=20) dans le cadre de l'enquête sur les solidarités familiales

Sexe

	Effectifs	%
Femme	30	71,4 %
Homme	12	28,6 %
Total	42	100,0 %

Année de naissance

	Effectifs	%
Avant 1945	2	4,8 %
de 1945 à 1954	4	9,5 %
de 1955 à 1964	8	19,0 %
de 1965 à 1974	13	31,0 %
de 1975 à 1984	7	16,7 %
de 1985 à 1994	4	9,5 %
après 1994	4	9,5 %
Total	42	100,0 %

Lieu de naissance

	Effectifs	%
La Ciotat	16	38,1 %
Dans les Bouches-du-Rhône	7	16,7 %
En Région PACA	6	14,3 %
Hors PACA France Métropolitaine	10	23,8 %
À l'étranger	3	7,1 %
Total	42	100,0 %

Arrivée Ciotat 1

	Effectifs	%
de 1945 à 1954	1	2,4 %
de 1955 à 1964	1	2,4 %
de 1965 à 1974	4	9,5 %
de 1975 à 1984	5	11,9 %
de 1985 à 1994	4	9,5 %
de 1994 à 2004	6	14,3 %
de 2005 à 2014	11	26,2 %
Non concerné (né-e Ciotat)	10	23,8 %
Total	42	100,0 %

### Dernier diplôme

	Effectifs	%
Sans diplôme	3	7,1 %
Brevet des collèges	2	4,8 %
CAP	8	19,0 %
BEP	8	19,0 %
Bac général	7	16,7 %
Bac pro. et technique	3	7,1 %
BTS	2	4,8 %
Dipl. sanitaire et sociale niv. III	5	11,9 %
Licence	1	2,4 %
Master	2	4,8 %
Doctorat	1	2,4 %
Total	42	100,0 %

### Profession actuelle

	Effectifs	%
Ouvrier qualifié	1	2,4 %
Employé	17	40,5 %
Profession intermédiaire	6	14,3 %
Cadre	3	7,1 %
Artisan ou commerçant	4	9,5 %
Profession indépendante	1	2,4 %
Chômage	1	2,4 %
Retraité	4	9,5 %
Étudiant	5	11,9 %
Total	42	100,0 %

### Statut d'emploi

	Effectifs	%
CDI temps plein	14	33,3 %
CDD temps plein	1	2,4 %
CDD temps partiel	2	4,8 %
Indépendant	6	14,3 %
Fonctionnaire	8	19,0 %
Chef d'entreprise	1	2,4 %
Étudiant	5	11,9 %
Sans emploi	5	11,9 %
Total	42	100,0 %

### Statut matrimonial

	Effectifs	%
Marié-e	14	33,3 %
Pacsé-e	2	4,8 %
Séparé-e	4	9,5 %
Divorcé-e	3	7,1 %
Célibataire	16	38,1 %
En couple	2	4,8 %
Veuf/veuve	1	2,4 %
Total	42	100,0 %

#### Enfant à charge

	Effectifs	%
Oui	19	45,2 %
Non	23	54,8 %
Total	42	100,0 %

#### Type de logement

	Effectifs	%
Un appartement	28	66,7 %
Une maison individuelle	14	33,3 %
Total	42	100,0 %

#### Statut d'occupation

	Effectifs	%
Propriétaire	19	45,2 %
Locataire	16	38,1 %
hébergé-e à titre gratuit	7	16,7 %
Total	42	100,0 %

#### HLM

	Effectifs	%
Oui	12	28,6 %
Non	30	71,4 %
Total	42	100,0 %

#### Revenu annuel

	Effectifs	%
Moins de 10 000 €	7	16,7 %
Entre 10 001 et 15 000 €	5	11,9 %
Entre 15 001 et 25 000 €	10	23,8 %
Entre 25 001 et 35 000 €	7	16,7 %
Plus de 35 000 €	9	21,4 %
NSP	1	2,4 %
Non concerné-e (étudiant, autres).	3	7,1 %
Total	42	100,0 %

---

Source : Enquête personnelle, 2015.

### 5.3 Commerçants ciportiens enquêtés en 2016 par questionnaire (N=51) puis entretien (N=11)

Sexe

	Effectifs	%
Non réponse	1	2,0 %
Homme	15	29,4 %
Femme	35	68,6 %
Total	51	100,0 %

Depuis quelle année ou combien d'années possédez-vous/gérez-vous ce commerce ?

	Effectifs	%
Non réponse	1	2,0 %
Moins d'un an	17	33,3 %
Entre un et cinq ans	12	23,5 %
Entre cinq et dix ans	8	15,7 %
Plus de dix ans.	13	25,5 %
Total	51	100,0 %

Moins d'un an ; Entre un et cinq ans ; Entre cinq et dix ans ; Plus de dix ans.

	Effectifs	%
Non réponse	1	2,0 %
Oui	10	19,6 %
Non	40	78,4 %
Total	51	100,0 %

Etes-vous également propriétaire des locaux ?

	Effectifs	%
Non réponse	2	3,9 %
Oui	10	19,6 %
Non	39	76,5 %
Total	51	100,0 %

Comment êtes-vous devenu propriétaire/gérant de ce commerce ?

	Effectifs	%
Non réponse	3	5,9 %
Par héritage	1	2,0 %
Par acquisition	44	86,3 %
Autres	3	5,9 %
Total	51	100,0 %

Quelle est votre activité principale (c'est-à-dire le secteur commercial) ?

	Effectifs	%
Non réponse	1	2,0 %
Artisanat	6	11,8 %
Boulangerie/pâtisserie/Boucherie et autre métier de bouche	3	5,9 %
Commerce d'alimentation générale et supérettes	1	2,0 %
Bar	3	5,9 %
Salon de thé	3	5,9 %
Librairie/papeterie	2	3,9 %
Commerce de détail d'habillement et de chaussure	9	17,6 %
Coiffure/esthétique	7	13,7 %
Parfumerie/Maroquinerie/horloge rie-bijouterie	4	7,8 %
Commerce de détail de bricolage	1	2,0 %
Pharmacie	1	2,0 %
Snack	3	5,9%
Restaurant	2	3,9 %
Autres	5	9,8 %
Total	51	100,0 %

Depuis que vous gérez ce commerce, avez-vous suivi des formations spécifiques dans le domaine de la vente ou de la communication commerciale ?

	Effectifs	%
Non réponse	2	3,9 %
Oui	7	13,7 %
Non	42	82,4 %
Total	51	100,0 %

Si pas de formation commerciale, pour quelle raison principale ?

	Effectifs	%
Non réponse	3	5,9 %
Pas utile pour moi	33	64,7 %
Manque de temps	3	5,9 %
Manque d'argent	2	3,9 %
Autres	1	2,0 %
Sans Objet	9	17,6 %
Total	51	100,0 %

Année de naissance

	Effectifs	%
Non réponse	2	3,9 %
Avant 1945	3	5,9 %
Entre 1945 et 1954	6	11,8 %
Entre 1955 et 1964	16	31,4 %
Entre 1965 et 1974	13	25,5 %
Entre 1975 et 1984	9	17,6 %
Après 1985	2	3,9 %
Total	51	100,0 %



### Lieu de naissance

	Effectifs	%
Non réponse	1	2,0 %
A la Ciotat	8	15,7 %
Dans le département	11	21,6 %
Dans la Région	4	7,8 %
Dans une autre région	21	41,2 %
A l'étranger	5	9,8 %
NSP	1	2,0 %
Total	51	100,0 %

### Lieu de résidence à La Ciotat

	Effectifs	%
Non réponse	2	3,9 %
Oui	35	68,6 %
Non	14	27,5 %
Total	51	100,0 %

### Arrivée Ciotat

	Effectifs	%
Non réponse	4	7,8 %
Entre 1965 et 1974	2	3,9 %
Entre 1975 et 1984	3	5,9 %
Entre 1985 et 1994	1	2,0 %
Entre 1995 et 2004	5	9,8 %
Entre 2005 et 2014	15	29,4 %
Moins d'un an	3	5,9 %
Depuis ma naissance	2	3,9 %
Sans objet	16	31,4 %
Total	51	100,0 %

### Motif arrivée Ciotat

	Effectifs	%
Non réponse	5	9,8 %
Pour trouver du travail ou ouvrir mon commerce	12	23,5 %
Raisons familiales	16	31,4 %
Pour le coût de la vie sans objet	1	2,0 %
	17	33,3 %
Total	51	100,0 %

### Dernier diplôme obtenu

	Effectifs	%
Non réponse	4	7,8 %
Pas de diplôme	5	9,8 %
Brevet	3	5,9 %
CAP/BEP	17	33,3 %
Baccalauréat technologique ou professionnel	2	3,9 %
Baccalauréat général	9	17,6 %
BTS	2	3,9 %
Diplôme de niveau Licence (y compris santé et social)	6	11,8 %
Master, Diplôme d'ingénieur, etc. : Doctorat (y compris études de médecine).	3	5,9 %
Total	51	100,0 %

### Depuis combien de temps exercez-vous en tant que commerçant (ou êtes-vous dans cette situation) ?

	Effectifs	%
Non réponse	2	3,9 %
Moins d'un an	5	9,8 %
entre deux et cinq ans	4	7,8 %
entre cinq et dix ans	6	11,8 %
plus de dix ans	19	37,3 %
depuis toujours	12	23,5 %
NSP	3	5,9 %
Total	51	100,0 %

### Quelle profession avez-vous exercée auparavant ?

	Effectifs	%
Non réponse	2	3,9 %
Artisans, commerçant, chef d'entreprise	7	13,7 %
Ouvrier employé	1	2,0 %
profession intermédiaire	12	23,5 %
cadre ou profession intellectuelle	6	11,8 %
NSP	2	3,9 %
Sans objet	2	3,9 %
Sans objet	19	37,3 %
Total	51	100,0 %

### Combien d'années avez-vous exercé cette profession ?

	Effectifs	%
Non réponse	2	3,9 %
Moins d'un an	1	2,0 %
de un à cinq ans	3	5,9 %
de cinq à dix ans	6	11,8 %
plus de dix ans	17	33,3 %
sans objet	19	37,3 %
NSP	3	5,9 %
Total	51	100,0 %

### Situation matrimoniale

	Effectifs	%
Non réponse	3	5,9 %
Marié-e	23	45,1 %
Pacsé-e	2	3,9 %
En couple	9	17,6 %
Séparé-e ou divorcé-e	6	11,8 %
célibataire	4	7,8 %
veuf/veuve	2	3,9 %
NSP	2	3,9 %
Total	51	100,0 %

### Mode de cohabitation

	Effectifs	%
Non réponse	9	17,6 %
Oui	20	39,2 %
Non	1	2,0 %
NSP	9	17,6 %
Sans objet.	12	23,5 %
Total	51	100,0 %

### Situation Professionnelle conjoint

	Effectifs	%
Non réponse	10	19,6 %
Salarié	4	7,8 %
Fonctionnaire territoriale	1	2,0 %
Artisan, commerçant ou chef d'entreprise	2	3,9 %
associé au commerce	4	7,8 %
au foyer	1	2,0 %
NSP	17	33,3 %
Sans objet	12	23,5 %
Total	51	100,0 %

### Avez-vous des enfants à charge et si oui combien ?

	Effectifs	%
Non réponse	5	9,8 %
Oui	23	45,1 %
Non	23	45,1 %
Total	51	100,0 %

### Quelle profession exerçait votre père quand vous avez arrêté vos études ?

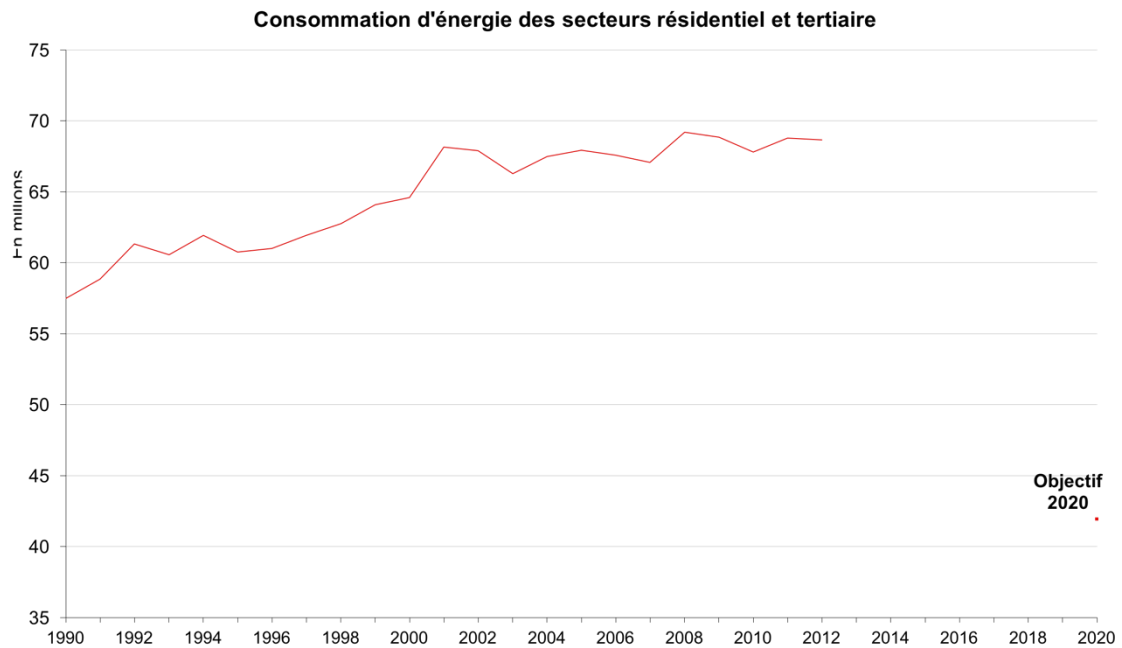
	Effectifs	%
Non réponse	5	9,8 %
Agriculteurs	1	2,0 %
Artisans, commerçant, chef d'entreprise	17	33,3 %
Ouvrier	4	7,8 %
employé	5	9,8 %
profession intermédiaire	6	11,8 %
cadre ou profession intellectuelle	7	13,7 %
NSP	6	11,8 %
Total	51	100,0 %

Profession Mère

	Effectifs	%
Non réponse	5	9,8 %
Agriculteurs	1	2,0 %
Artisans, commerçant, chef d'entreprise	6	11,8 %
employé	9	17,6 %
profession intermédiaire	6	11,8 %
cadre ou profession intellectuelle	1	2,0 %
Sans activité professionnelle	1	2,0 %
Au foyer	16	31,4 %
NSP	5	9,8 %
Sans objet.	1	2,0 %
Total	51	100,0 %

Source : Enquête personnelle, 2015.

## Annexe 2 – Données de cadrage sur le marché de l'énergie en France (données 2013)

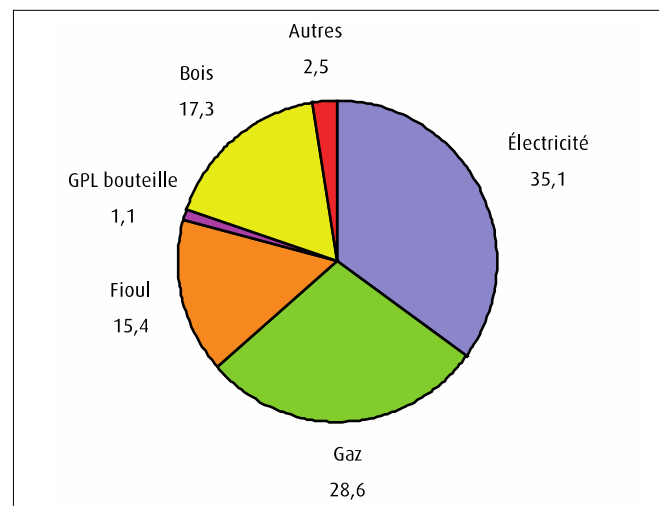


Source : Bilan énergétique de la France pour 2012, SOeS.

Note : Consommation d'énergie corrigée des variations climatiques.

### Répartition du volume consommé par type d'énergie

En %



Source : SOeS, enquête Phébus 2013

### Montant moyen dépensé et volume moyen consommé annuellement par énergie

Énergie	Ensemble des résidences principales		Part des résidences principales utilisant l'énergie en chauffage principal (en %)	Volume moyen consommé par les logements utilisant l'énergie pour le chauffage principal (en tep)	Montant moyen dépensé par les logements utilisant l'énergie pour le chauffage principal (en euros)
	Volume moyen consommé par les résidences principales (en tep)	Montant moyen dépensé par les résidences principales (en euros)			
Électricité	0,528	811	37,8	0,769	1 125
Gaz	0,431	410	33,9	1,220	1 153
Fioul	0,232	255	13,1	1,662	1 828
GPL bouteille	0,016	35	0,1	0,151	337
Bois	0,261	60	9,9	1,770	717
Autres	0,037	50	2,1	1,312	1 711

Source : SOeS, enquête Phébus 2013

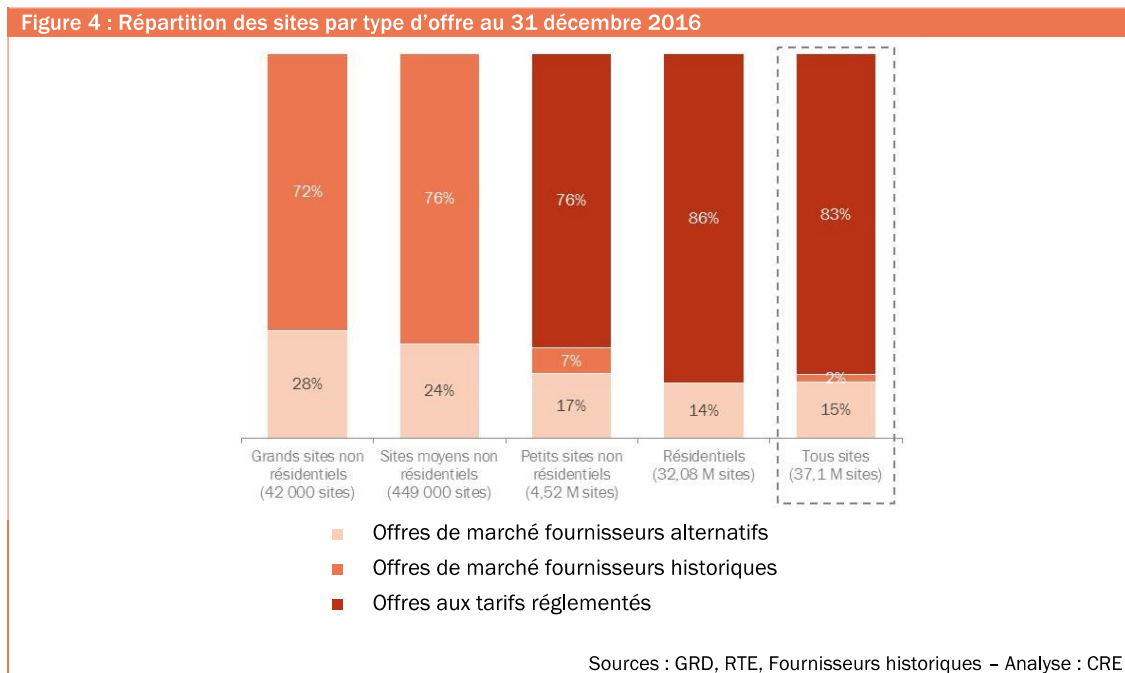
### Énergie moyenne consommée selon le statut d'occupation

En tep

Statut d'occupation	Énergie moyenne consommée	Énergie moyenne consommée par m <sup>2</sup>
Propriétaire et usufruitier	1,755	0,016
Locataire et logé gratuitement	1,017	0,015
<b>Ensemble</b>	<b>1,505</b>	<b>0,016</b>

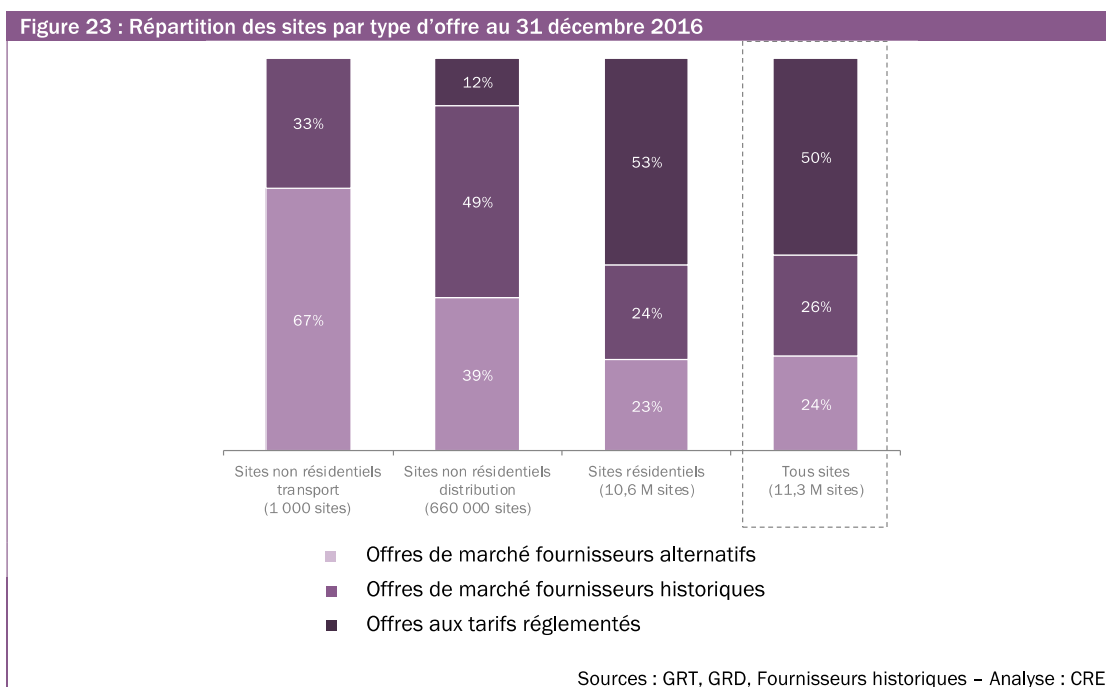
Source : SOeS, enquête Phébus 2013

## Répartition des abonnés entre fournisseurs historiques et fournisseurs alternatifs sur le marché de l'électricité en 2016



Au 31 décembre 2016, environ 17% des sites sont en offre de marché, dont 15% auprès d'un fournisseur alternatif.

## Répartition des abonnés entre fournisseurs historiques et fournisseurs alternatifs sur le marché du gaz en 2016



Au 31 décembre 2016, 50% des sites sont en offre de marché, dont 24% auprès d'un fournisseur alternatif.

## Annexe 3 – Questionnaire exploratoire sur l'apprentissage des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie et du raisonnement du consommateur savant et institutionnel au fil de la trajectoire sociale, réalisé avec les étudiant.e.s de l'IRTS PACA-Corse (introduction et chapitre 4)

### Questionnaire ménage et consommation d'énergie

Questionnaire numéro (initiales du nom et prénom de l'enquêteur puis le nombre ex : JC01) :

Date et lieu de passation :

Mode de mise en relation avec le ménage : exemple, relation directe (vous le connaissez, indirect dans ce cas comment...)

Durée estimée ou réelle du questionnaire (essayer dans la mesure du possible de chronométrer le temps d'administration du questionnaire):

ENTOURER le point correspondant à la réponse de l'enquêté

***(Les questions surlignées en bleu peuvent éventuellement être renseignées directement par l'enquêteur sans poser de question : constat visuel)***

#### 1. Logement

##### **36 Quel est votre type de logement ?**

- Appartement
- Maison individuelle
- Chambre indépendante (ayant sa propre entrée)
- 

##### **37 Quel est votre statut d'occupation de ce logement ?**

- Propriétaire
- Locataire
- Sous-locataire
- Logé gratuitement

##### **SI LOCATAIRE SEULEMENT**

##### **48 Le logement appartient-il à un organisme HLM ou assimilé (résidence étudiante, foyer) ?**

- Oui
- Non

##### **38 Dans quelle commune se situe ce logement ? (pour Marseille, notez l'arrondissement; l'enquêteur peut répondre seul à cette question). Indiquez le nom de la rue.**

##### **39 Quelle est la date même approximative de construction du logement ?**

- Avant 1945
- Entre 1945 et 1975
- Entre 1975 et 1981
- Entre 1981 et 2005
- Après 2005



**40 Depuis quand vivez-vous dans ce logement ?**

- Moins d'un an
- Entre 1 et 2 ans
- Entre 2 et 4 ans
- De 5 à 10 ans
- De plus de 10 ans à 20 ans
- Plus de 20 ans (précisez) :
- Depuis toujours

**NE TENIR COMPTE DE CE CADRE QUE SI LA PERSONNE EST PROPRIETAIRE DE SON LOGEMENT**

**41 Depuis quand êtes-vous propriétaire de ce logement ? (En année, arrondie au supérieur)**

**42 Comment êtes-vous devenu propriétaire ?**

- Par héritage
- Via mon partenaire ou concubin
- Achat (seul ou en couple)
- Autres (précisez)

**43 Vous ou éventuellement votre partenaire êtes-vous propriétaire d'un ou d'autres logement(s)**

- Oui
- Non
- Si oui combien d'autres bien et à quelle fins (locations, résidences secondaires...)

**44 Pouvez-vous m'énumérer les villes où vous avez successivement résidé et les types d'habitats successifs ? (Ex : Paris, appartement, 1999 ; Chalon, maison individuelle, 2003...)**

**45 Des travaux ont-ils été réalisés dans votre logement actuel depuis votre aménagement ?**

- Oui
- Non

**SI OUI UNIQUEMENT**

**• Quels travaux ont été réalisés depuis que vous vivez dans ce logement ?**

- Travaux d'isolation intérieure
- Travaux d'isolation extérieure (comble, murs int.)
- Changement du système de chauffage
- Embellissement (façade)
- Travaux de commodité (piscine, jardin, etc.)
- Changement des fenêtres pour isolation
- Travaux d'agrandissement

**47 Comment avez-vous trouvé votre logement actuel?**

- Par agence
- Par une relation familiale
- Par une relation amicale
- Par une relation de travail
- Par une relation de mon ou ma partenaire
- Par une petite annonce
- Par un organisme autre qu'une agence (services sociaux, organisme HLM)

**49 Quelle est la surface de votre logement actuel ?**

- Moins de 20m<sup>2</sup>
- Entre 20 et moins de 40m<sup>2</sup>
- Entre 40m<sup>2</sup> et moins de 75m<sup>2</sup>
- Entre 75m<sup>2</sup> et moins de 150m<sup>2</sup>
- Plus de 150m<sup>2</sup>

**50 De combien de pièces dispose votre logement actuel ?**

**2. Energie**

**51 Quelle énergie consommez-vous pour le chauffage, majoritairement le cas échéant ?**

- Electricité
- gaz
- fioul
- bois
- charbon
- gaz en bouteille ou en citerne

**52 De quel abonnement disposez-vous ?**

- Electricité seul
- Gaz seul
- Combiné électricité gaz
- autres (précisez : approvisionnement bois, fioul...) :

**54 Quel type d'abonnement ?**

- Tarif de base
- Heures creuses – heures pleines
- Autre...

**54b Bénéficiez-vous du tarif social du gaz ou du tarif social pour l'électricité (TPN) ?**

**55**Quelle est votre période de paiement de votre abonnement ?

- Tous les mois
- Tous les deux mois
- Tous les six mois
- Autre

**56**Quel est votre moyen de paiement habituel pour votre abonnement d'énergie ?

- TIP (prélèvement permanent)
- Chèque
- Via la poste
- Autre
- 

**57**Quel est le montant de votre consommation en euro par mois, tous les deux mois ou annuellement ?

**58**Si vous le savez, quel était le montant de votre dernière facture de régularisation ?

**59**Lorsque vous viviez chez vos parents, de quel(s) moyen(s) de chauffage disposiez-vous (plusieurs choix possibles) ?

- Electricité
- gaz
- fioul
- bois
- charbon
- gaz en bouteille ou en citerne
- Autres (précisez) :

**60**Votre chauffage est-il ?

- Collectif
- Individuel
- mix avec chauffage appoint

**61**Utilisez-vous des chauffages d'appoints ?

- Oui
- non

**62A** partir de quelle système votre eau est-elle chauffée ?

- Cumulus électrique
- Chauffe-eau instantané
- Chauffe-eau solaire
- Chauffe-eau au gaz
- Je n'ai pas d'eau-chaude

**70 Possédez-vous un système de climatisation ?**

- Oui
- non

**SI OUI SEULEMENT**

**70b : Si Mobile ou fixe ?**

**63 Avez-vous déjà fait face à des coupures d'électricité ou de gaz ?**

- Oui
- non

**SI OUI SEULEMENT**

**→ A quel(s) moment(s) de votre parcours personnels ? (plusieurs réponses possibles)**

- Durant mes études
- dans mon enfance
- durant des périodes de chômage
- après une séparation
- au début de mon parcours professionnels
- il y a moins d'un an
- encore aujourd'hui pour des raisons financières

**65 Vous arrive-t-il ou vous est-il arrivé de réduire volontairement votre consommation d'énergie ?**

- Oui
- non

**SI OUI SEULEMENT**

**⇒ 66 A quelle(s) occasion(s) ?**

- Durant mes études
- dans mon enfance
- durant des périodes de chômage
- après une séparation
- au début de mon parcours professionnels
- il y a moins d'un an
- après avoir reçu ma facture de régulation
- quand je suis en difficulté financière

**67Y-a-t-il des périodes ou moments où vous consommez plus de chauffage que d'habitude ?**

- Oui
- non

**SI OUI SEULEMENT**

**A quelle(s) occasion(s) ? (plusieurs réponses possibles)**

- Lorsque vous recevez des amis
- Lorsque vous recevez des membres de la famille
- Présence des enfants
- Lors de périodes de maladie
- Lors de périodes de chômage
- Lors de fêtes (noël, jour de l'an, anniversaire)
- Autre (détaillez brièvement) :

**69 En semaine, quelles sont les périodes de la journée où vous êtes le plus présent à votre domicile (exclu samedi et dimanche) (plusieurs réponses sont possibles) ?**

- Du lever à 8h
- De 8h à 12h
- de 12h à 18
- De 18h au 20h
- De 20h au coucher

**71L'hiver, avez-vous le sentiment de souffrir du froid sans pouvoir y remédier ?**

- Oui
- non

**72L'été, avez-vous le sentiment de souffrir de la chaleur sans pouvoir y remédier ?**

- Oui
- non

**72 Prêtez-vous attention au suivi de votre consommation d'énergie ?**

- Oui
- non

**73UNIQUEMENT SI OUI Comment suivez-vous votre consommation d'énergie ? (plusieurs réponses possibles)**

- Consultation du compte en ligne
- Consultation de la facture papier
- Souscription à un suivi consommation
- Consultation du compteur (dont compteur "intelligent")

**53 Quel est votre fournisseur d'énergie?**

- EDF
- GDF
- Autre (précisez) :

**74 Comment avez-vous choisi votre opérateur d'énergie ?**

- Je suis abonné à cet opérateur depuis toujours
- Après une publicité
- Par rapport aux tarifs proposés
- Sur les conseils d'un proche
- Je n'ai pas eu le choix
- Sur les conseils d'un professionnel hors opérateur (conseil info énergie, travailleur social) ;
- Autre (précisez) :

**75 Avez-vous déjà eu recours à de l'aide pour payer vos factures d'énergie ou votre appoint de chauffage ?**

- Oui
- non

**SI OUI UNIQUEMENT**

**76 Auprès de qui avez-vous sollicité de l'aide ?**

- Un ami
- Un membre de ma famille
- Mon ou ma partenaire d'alors
- Les services sociaux
- Autres (détaillez)

**77 Combien de fois cela vous est-il arrivé ?**

**78 Quelle(s) étai(en)t la ou les modalités de cette ou ces aides ?**

- Hébergement en attente de rétablissement du service
- Hébergement en attente du paiement des factures impayées
- Don d'argent
- prêt d'argent
- Prêt d'un chauffage d'appoint
- Paiement direct des dettes d'énergie

79 Avez-vous déjà reçu des conseils pour faire des économies d'énergie?

- Oui
- non

**SI OUI UNIQUEMENT**

**80 Par qui ?**

- Un conseiller info énergie
- Un travailleur social
- Un ami dont c'est la profession
- Un ami qui n'a aucun lien avec le secteur de l'énergie ou du bâtiment
- Un membre de ma famille dont c'est la profession
- Un membre de ma famille qui n'a aucun lien avec le secteur de l'énergie ou du bâtiment
- Dans une réunion publique
- Lors de la visite d'un professionnel commercial
- Autres (précisez) :

- **81 SINON, Si vous deviez demander des conseils vers qui vous tourneriez-vous en premier aujourd'hui?**

**3. Gestion du budget du ménage**

**82 Quels sont, par ordre croissant (plus grand plus petit) vos charges hors loyer les plus importantes ?**

**ATTENTION - NUMEROTEZ PAR ORDRE CROISSANT**

- Energie
- Alimentation
- Habillement et soin corporel
- Culture et loisir
- communication (téléphone, internet)
- Transport
- Départ en vacance
- Dépenses de santé
- Remboursement de crédits
- Autres (préciser)

**83 Avez-vous des astuces ou une méthode pour gérer votre argent ? (plusieurs réponses possibles)**

- **Oui**
- **Non**

**SI OUI SEULEMENT :**

**83bComment :**

- En début de mois je fais des enveloppes où je mets l'argent correspondant à chaque dépense
- J'ai une grille de budget que je remplis au fur et à mesure
- Je consulte régulièrement mon compte bancaire
- La gestion de mon compte est déléguée à quelqu'un d'autre (dont mon partenaire), qui ? (précisez)
- Je retire tous mes revenus d'un coup et je ne procède à mes règlements seulement en espèce
- Je ne fais jamais de chèque
- Je ne prête pas spécialement attention à la gestion de mon budget
- Autres (précisez) :

**84 Si vous rencontriez une difficulté financière imprévues, quelles charges ou dépenses mensuels réduiriez-vous en priorité, quitte à la laisser de côté pour le mois suivant (réponses par ordre croissant)**

- Paiement du loyer
- Energie
- Alimentation
- Habillement et soin corporel
- Culture et loisir
- Communication (téléphone, internet)
- Transport
- Départ en vacance
- Dépenses de santé
- Remboursement de crédits
- Autres (précisez) :

**4. Vous**

**1 Quel est le sexe de l'enquête-e ?**

- Femme
- Homme
- Transgenre

**2 Quel est votre année de naissance (plus âge) ?**

**3 Quel est votre lieu de naissance ?**



7Quelle sont les années de naissance de votre ou vos parents ?

8Quelle sont les communes de naissance de votre ou vos parents (et le pays pour l'étranger) ?

4 Avez-vous des sœurs et des frères ?

- Oui
- non

→ SI OUI SEULEMENT

5 Combien (détaillez frères et sœurs)?

6 Quel âge ont-ils ou elles ?

5. Votre situation familiale actuelle

24Êtes-vous actuellement ?

- Célibataire
- Marié-e
- Pacsé-e
- Divorcé-e
- Veuve ou veuf
- En concubinage
- Autres :

SI MARIE(E)-PACSE(E)-CONCUBINAGE

→25Vivez-vous actuellement avec votre partenaire ?

- Oui
- non

30 Quel est l'âge de votre partenaire ?

11 Avez-vous des enfants ?

- Oui
- Non

→ SI OUI SEULEMENT

12 Combien ?

Page 10 sur 15

**13** Quel âge ont-ils ou elles (détaillez le sexe et l'âge de chaque enfant) ?

**6. Vous, votre famille le système scolaire et le marché de l'emploi**

**14** Quelle est votre situation professionnelle ?

- Sans emploi depuis moins de 6 mois
- sans emploi depuis plus de six mois
- retraité-e
- salarié-e CDI
- salarié-e CDD
- en intérim
- non salarié-e : indépendant
- non salarié-e : artisan
- non salarié-e : employeur <10 salarié-e-s
- non salarié-e : employeur >10 salarié-e-s
- fonctionnaire territorial-e
- fonctionnaire d'Etat
- au foyer
- étudiant-e
- stagiaire rémunéré-e
- apprentissage
- Autre (précisez) :

**UNIQUEMENT SI LA PERSONNE A UNE ACTIVITE PROFESSIONNELLE**

**15** Quelle est votre profession actuelle ?

**UNIQUEMENT SI LA PERSONNE DECLARE UNE ACTIVITE ETUDIANTE OU APPRENTISSAGE**

**16** Dans quel cursus êtes-vous inscrit(e) ?

**18** Quelle(s) profession(s) avez-vous exercée-s auparavant (toutes les professions exercées) ?

**19 Avez-vous obtenu des diplômes ?**

- Oui
- non

**UNIQUEMENT SI LA PERSONNE DECLARE AVOIR OBTENU DES DIPL.**

**20 Quel-s diplôme-s avez-vous obtenu ? (Plusieurs réponses possibles)**

- Brevet des collèges ou certificat d'études
- CAP ou brevet de compagnon
- BEP
- BTS
- Bac professionnel
- Bac général (précisez la filière, scientifique, littéraire, sciences économiques et sociales)
  
- Bac technologique
- Diplôme des formations sociales ou de santé bac +2 (IDE, travailleur social)
- Licence
- Master (ancien DEA ou DESS) ou diplôme d'ingénieur doctorat ou diplôme de médecine ou grande école (ENA, ENS), école de commerce
- Autres (précisez) :

**UNIQUEMENT SI LA PERSONNE DIT N'AVOIR PAS OBTENU DE DIPLOME**

**21A quel moment avez-vous arrêté vos études ?**

- Fin de primaire
- Fin de collège
- Lycée sans diplôme
- Autres (précisez) :

**22 Quelle profession exerçait votre ou vos parents lorsque vous avez démarré votre vie professionnelle ou vos études post-bac ?**

**UNIQUEMENT SI LA PERSONNE A DECLARE ETRE MARIEE-PACSEE-CONCUBINAGE**

**26Quelle est la situation professionnelle de votre conjoint-e ?**

- Sans emploi depuis moins de 6 mois
- sans emploi depuis plus de six mois
- retraité-e
- salarié-e CDI
- salarié-e CDD
- en intérim
- non salarié-e : indépendant
- non salarié-e : artisan
- non salarié-e : employeur <10 salarié-e-s
- non salarié-e : employeur >10 salarié-e-s
- fonctionnaire territorial-e
- fonctionnaire d'Etat
- au foyer
- étudiant-e      stagiaire rémunéré-e
- apprentissage
- Autre (précisez) :

**27Quelle profession exerce votre partenaire ?**

**28Votre conjoint a obtenu un ou des diplôme-s ?**

**Si oui, le ou lesquels ?**

- Brevet des collèges ou certificat d'études
- CAP ou brevet de compagnon
- BEP
- BTS
- Bac professionnel
- Bac général filière scientifique
- Bac général filière littéraire
- Diplôme des formations sociales ou de santé bac +2 (IDE, travailleur social)
- Licence
- Master (ancien DEA ou DESS) ou diplôme d'ingénieur , doctorat ou diplôme de médecine ou grande école
- Autres (précisez) :

**31 Quels sont vos revenus mensuels, y compris ceux de toutes les autres personnes du foyer (parents, enfants, époux épouse...), même approximativement ?**

**32 Comment se composent les revenus de votre foyer, si vous en avez (plusieurs réponses sont possibles)?**

- Salaire(s)
- Pension d'invalidité
- Prestations familiales
- Indemnités de chômage
- Indemnités de maladie
- Retraite
- Preretraite
- RSA socle
- RSA activité
- AAH
- Pension de réversion
- Rente ou loyer
- Capital
- Autres (précisez)

**UNIQUEMENT SI L'ENQUETE A REPONDU AVOIR DES ENFANTS**

**33 Quelle est la situation de votre ou vos enfants ? (plusieurs choix possibles)**

- Scolarisé
- Etudiant
- Apprentissage
- Salarié
- Stagiaire
- Sans emploi
- Autre (Précisez) :

**34 Dans quelles filières ou à quel niveau scolaire ? (pour chacun des enfants, le cas échéant précisez le plus haut diplôme obtenu)**

**35 Quelle(s) profession(s) exercent-ils ? (détaillez pour chaque enfant)**

**DERNIERE QUESTION DE MISE EN LIEN**

**85** Accepteriez-vous de réaliser un entretien avec un sociologue sur la question de la consommation et plus particulièrement de la consommation d'énergie ?

(Notez les coordonnées : téléphone, jour de préférence, mail, nom...)

## Annexe 4 – Population des ménages enquêtée par questionnaire sur les étapes de la carrière du consommateur (introduction et chapitre 4)

<i>Sexe</i>			
Femme	56,9		
Homme	43,1		
<i>Lieu de naissance</i>			
La Ciotat	3,9	Autre, France	31,4
Marseille	19,6	Autre, étranger	19,6
Autre, Région PACA	25,5		
<i>Années de naissance</i>			
Avant 1934	3,9	De 1970 à 1982	22,5
De 1934 à 1946	4,9	Après 1982	31,4
De 1946 à 1958	13,7		
De 1958 à 1970	23,5		
<i>Situation matrimoniale</i>			
Célibataire	31,4	Veuve ou veuf	3,9
Marié-e	25,5	En concubinage	13,7
Pacsé-e	2,0	Séparé	5,9
Divorcé-e	17,6		
<i>Enfant(s) à charge</i>			
Oui	56,9		
Non	43,1		
<i>Nombre d'enfant(s) à charge (n=53)</i>			
En moyenne	2		
Médiane	2		
<i>Lieu de résidence</i>			
La Ciotat	20,6		
Marseille	55,9		
Autre, Région PACA	23,5		
<i>Type de logement</i>			
Appartement	87,3		
Pavillon	11,8		
Chambre indépendante	1,0		
<i>Statut d'occupation</i>			
Locataire du parc privé	56,8	Propriétaire	16,7
Locataire du parc social	24,5	Hébergé	2,0
<i>Ancienneté du logement</i>			
Avant 1945	17,6	Entre 1981 et 2005	19,6
Entre 1945 et 1975	40,2	Après 2005	11,6
Entre 1975 et 1981	10,8		
Type de surface			

Moins de 20 m2	4,9	De 75 à 150 m2	29,4
De 20 m2 à moins de 40 m2	17,6	Plus de 150 m2	2,0
De 40 m2 à moins de 75 m2	46,1		

#### **Revenu**

Moins de 1000 €	40,2	De 2000 à moins de 3000 €	11,8
De 1000 à 1500 €	22,5	De 3000 à 4000 €	4,9
De 1500 à moins de 2000 €	5,9	Plus de 4000 €	6,9

#### **Situation professionnelle du répondant**

Sans emploi <6mois	10,8	Intérim	2,0
Sans emploi >6mois	21,6	Indépendant	1
Retraité-e	18,6	Au foyer	2
Salarié-e CDI	12,7	Etudiant-e	18,6
Salarié-e CDD	8,8	Apprentissage	3,9

#### **Plus haut niveau de diplôme obtenu par le répondant**

Sans diplôme,	21,6 %	Bac. général	12,7
CAP ou Brevet de compagnon	9,8	Diplôme sanitaire ou social niv. III ou équivalent	
BEP	10,8	Licence	11,8
BTS	3,9	Master ou maîtrise et diplôme d'ingénieur	11,8
Bac. professionnel ou technique	15,7		

#### **Profession et catégorie socio-professionnelle du conjoint ou de la conjointe du répondant**

Non-réponse (dont étudiant)	29,6	Cadre	4,1
Chômeur ayant déjà travaillé	28,6	Profession intermédiaire Santé/social	4,1
Employé-e	13,3	Chef d'entreprise moins de 10 salariés	1,0
Retraité-e	12,2	Ouvrier qualifié	1,0
Employé-e qualifiée	5,1	Chômeur n'ayant jamais travaillé	1,0

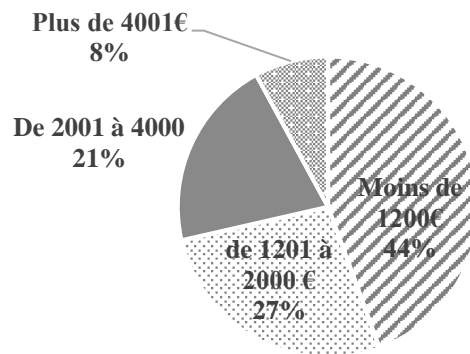
#### **Situation professionnelle du conjoint-e (n=42)**

Sans emploi <6mois	9,5	Intérim	2,4
Sans emploi >6mois	7,1	Indépendant	4,8
Retraité-e	11,9	Au foyer	14,3
Salarié-e CDI	26,2	Etudiant	9,5
Salarié-e CDD	2,4	Fonctionnaire territorial (b)	4,8
		Non réponse	7,1

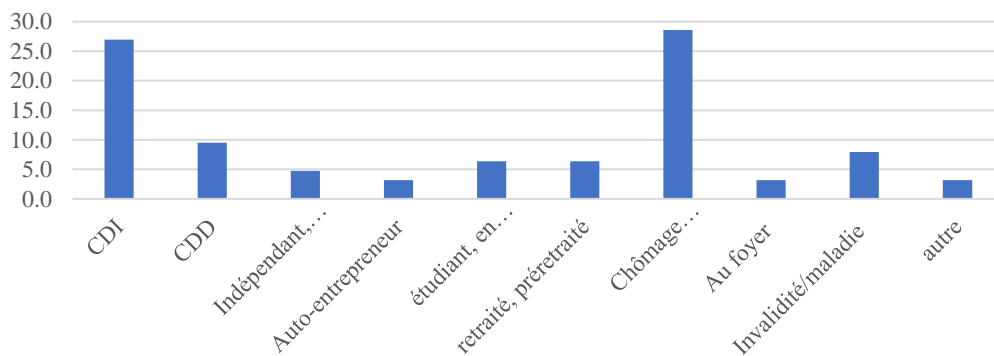


## Annexe 5 – Population de l'enquête par entretien standardisé (Chapitre 4)

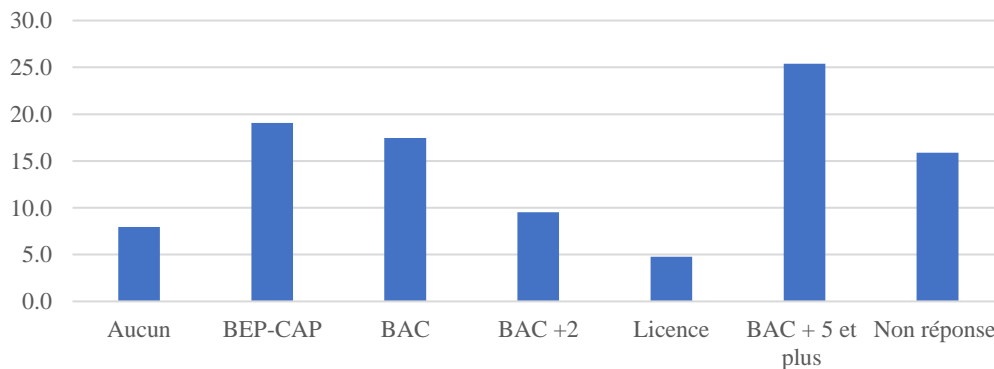
**Graphique 1. Répartition de l'effectif en % par tranche de revenu (N=63)**

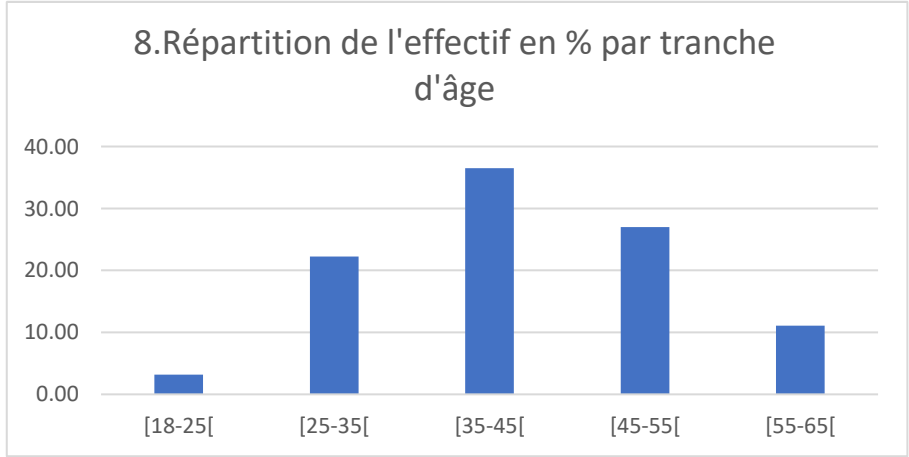
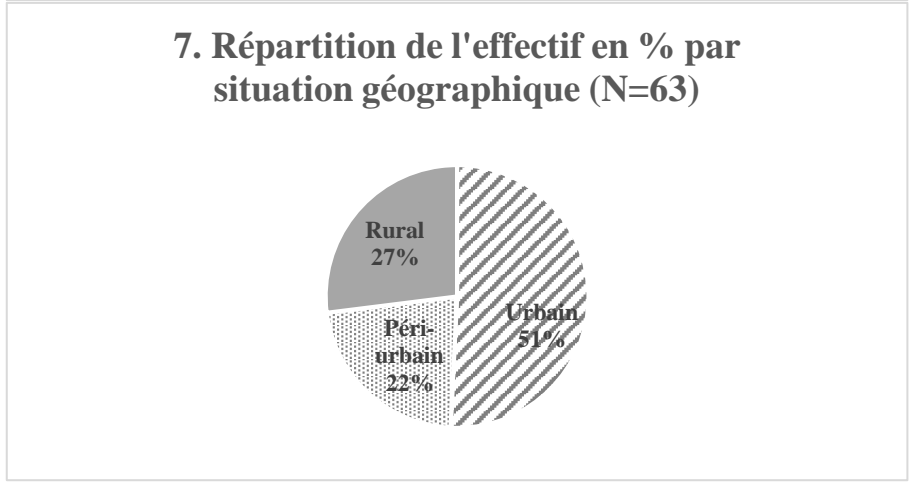
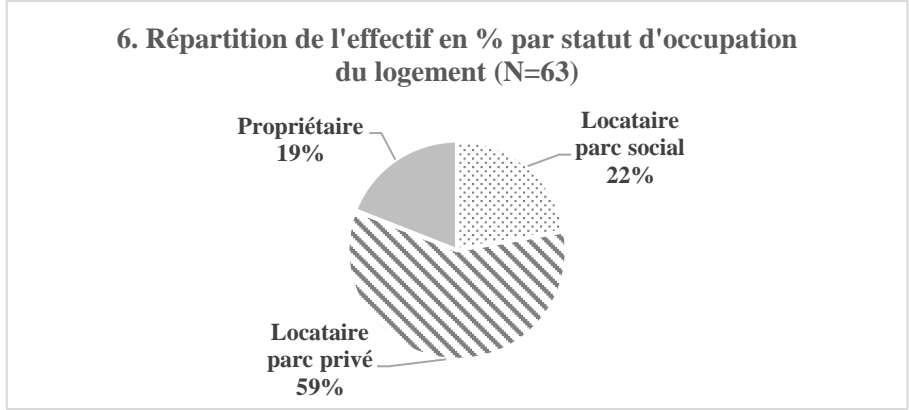
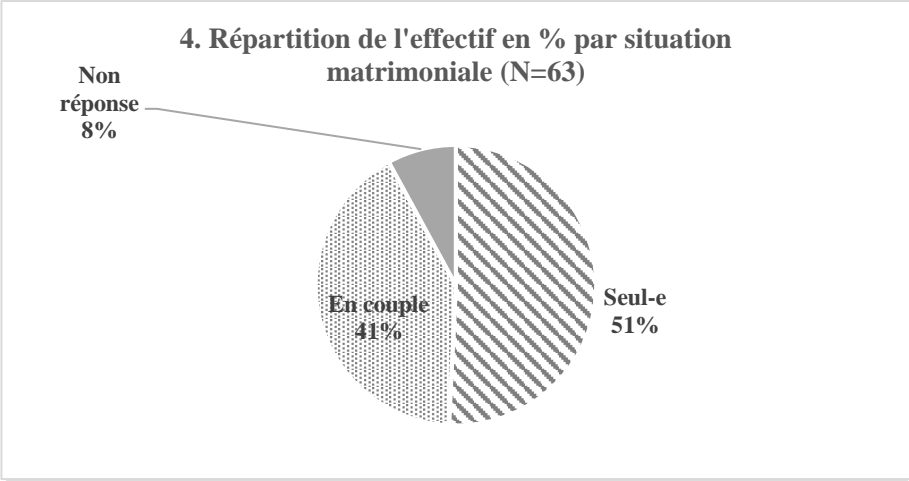


**2. Répartition de l'effectif en % par statut d'emploi (N=63)**



**3. Répartition de l'effectif en % par niveau de diplôme (N=63)**





## Annexe 6 – Questionnaire pour l'enquête nationale auprès des Conseillers info énergie (chapitre 6)

### Mail de présentation de l'enquête et de redirection vers le questionnaire

Chers Conseillers info énergie,

Je suis Joseph Cacciari. Je suis doctorant en sociologie titulaire d'une bourse de recherche de l'ADEME. Je réalise actuellement une thèse sur la consommation d'énergie des ménages, essentiellement issus des « classes moyennes » menacées de déclassement, et les groupes professionnels porteurs de conseils en économie d'énergie et rénovation thermique auprès de ces ménages.

Je porte plus particulièrement mon attention sur le métier de Conseiller info énergie, c'est-à-dire votre groupe professionnel. En effet, il m'est apparu qu'il y avait peu de connaissances constituées sur votre métier. Ce qui n'empêche que des choses puissent être dites à votre propos, que des plans d'action qui ont un impact sur votre travail soient formalisés ; tout cela sans qu'on sache bien qui vous êtes, d'où vous venez, quelles sont vos actions quotidiennes réelles, ni, surtout, vos attentes professionnelles. En réalité, je m'intéresse au groupe des CIE depuis 2011 (master 1 et 2) et j'ai beaucoup observé le travail des CIE en région PACA. Pour ma thèse, je réalise de nombreux entretiens avec des CIE dans cette région et j'observe quotidiennement le travail de l'Espace info énergie de Marseille.

Aujourd'hui, je souhaite élargir mon périmètre de connaissance sur votre groupe professionnel. C'est pour cela que je me permets de vous solliciter pour renseigner un questionnaire anonyme qui permettra de mieux cerner les contours sociologiques de votre profession. Ce questionnaire viendra compléter les données construites avec vos collègues de la région PACA. L'utilisation des données est strictement réservée à un usage scientifique et je vous diffuserai un rapport de recherche dans le courant de l'année 2014 afin que vous preniez connaissance des résultats de cette enquête. Je précise à toutes fins utiles que ce n'est pas l'ADEME qui commande cette recherche et ce questionnaire sur les CIE. Même si l'Agence finance ma thèse, elle reste très attentive à garantir mon autonomie critique et mon indépendance de travail.

Si vous voulez bien m'aider et participer à la production d'une connaissance plus fine de votre secteur d'activité, il ne vous faudra pas plus de 30 minutes pour répondre à ce questionnaire qui entre légitimement dans votre temps de travail. Vous pouvez commencer à remplir le questionnaire directement depuis ce mail (tout en bas) ou en cliquant sur ce lien <https://docs.google.com/forms/d/1jNrvh1hDIN2guGMV3erW-xJFzWXJ0QhC5tneWEZXM1Q/viewform> Les données me sont directement transmises.

Si vous rencontrez des problèmes avec le formulaire, si vous avez des questions générales sur cette recherche, vous pouvez me contacter à l'adresse suivante : [cacciarijo@gmail.com](mailto:cacciarijo@gmail.com).

Je vous remercie par avance pour votre participation et votre contribution.

Très respectueusement,

Joseph Cacciari. Doctorant en sociologie

**Nota bene** : j'ai pu « tester » le questionnaire auprès de certains de vos collègues de la région de Marseille et certaines questions sont issues de ces discussions.

## Le métier de CIE

\* Required

### Depuis combien de temps êtes-vous Conseiller info énergie ? \*

En année ou éventuellement en mois, merci de  
le préciser.

.....

### L'organisme pour lequel vous travaillez actuellement est-il... \*

Mark only one oval.

- Une Agence locale de l'énergie (et du climat)?
- Un autre service d'une collectivité locale ?
- Une association non directement affiliée à une collectivité locale ?
- Other: .....

### Quel type de contrat travail avez-vous ? \*

Mark only one oval.

- Intérim
- Contrat "aidé" : contrat de génération, contrat initiative emploi, contrat unique insertion...
- CDD à temps complet
- CDD à temps partiel
- CDI à temps complet
- CDI à temps partiel
- Je ne souhaite pas répondre
- Other: .....

### Dans laquelle des tranches de revenu suivantes se situe votre salaire mensuel ? \*

Mark only one oval.

- Moins de 1000€
- de 1000 à 1199 €
- de 1200 à 1399€
- de 1400 à 1599€
- de 1600 à 1799€
- plus de 1800€
- Je ne souhaite pas répondre

**Comment avez-vous connu le métier de CIE ?**

*Mark only one oval.*

- En cherchant un emploi adapté à ma formation
- Orientation par un conseiller emploi (type pôle emploi, agence d'intérim)
- Par une relation personnelle
- Lors d'un stage d'étude
- Je souhaite pas répondre
- Other: .....

**Avez-vous exercé le métier de CIE en tant que salarié dans une autre structure auparavant ? \***

*Mark only one oval.*

- Oui
- Non
- Je ne souhaite pas répondre

**Avez-vous exercé un ou des autre-s emploi-s avant de devenir CIE ? \***

*Mark only one oval.*

- Oui *Skip to question 8.*
- Non *Skip to question 10.*
- Je ne souhaite pas répondre... *Skip to question 10.*

**Emploi(s) précédent(s)**

**Quels étaient vos emplois précédent ?**

Pouvez-vous s'il vous plaît préciser les dates, les types de contrats et les durées, du plus récent au plus ancien

.....

.....

.....

.....

.....

**Dans le même ordre, dans quel(s) secteur(s) d'activité ?**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## Diplôme(s) et formation(s)

*Skip to question 10.*

**De quel(s) diplôme(s) êtes vous titulaire et en quelle année les avez-vous obtenus ? \***

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Dans le même ordre, où les avez-vous obtenus ?**

(Donnez s'il vous plaît un maximum de précisions : ville, nom et type d'établissement, mention le cas échéant...)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Envisagez-vous actuellement de reprendre des études ?**

*Mark only one oval.*

- Oui  
 Non  
 Je ne sais pas encore...

## Vous et l'énergie

**Quelles sont les énergies présentes à votre domicile ? \***

Plusieurs choix sont possibles

*Check all that apply.*

- Electricité
- Gaz
- Fioul
- Charbon
- Bois
- Solaire photovoltaïque
- Solaire thermique
- Pétrole
- Gaz de ville
- Other: .....

**Quels est votre source d'énergie principale pour le chauffage ?**

.....

**Si vous le savez, pouvez-vous indiquer votre consommation annuelle en kwh ?**

.....

**En rapport avec la gestion de l'énergie, avez-vous les pratiques suivantes en ce qui concerne votre propre situation ?***Check all that apply.*

- Lire vos factures d'énergie pour contrôler vos consommation et vous informer à leur propos
- Contrôler et réguler la température de votre domicile, par exemple vers la température de confort (19°)
- Consulter votre compteur de consommation
- Ne chauffer que certaines pièces que vous jugez nécessaires de conserver à une certaine température
- Prêter attention aux appareils en veille
- Prêter attention aux ouvrants (fenêtres, portes) lorsque vous chauffez ou climatisez
- Je ne souhaite pas répondre
- Other: .....

**Quel est (ou quels sont) votre (vos) fournisseur(s) d'énergie ?**

.....

**Quel est votre mode de transport principal pour vous rendre au travail ?**

.....

**Combien de distance parcourez-vous chaque jour, aller-retour, pour vous rendre au travail ?**

En Km

.....

## Et votre logement...

**Dans quelle ville se situe votre logement actuel ?**

Pour Paris, Marseille ou Lyon merci de préciser votre arrondissement si vous le voulez bien

.....

**Concernant votre logement, vous ou la personne avec qui vous vivez êtes... \***

*Mark only one oval.*

- Propriétaire
- Locataire du secteur privé
- Locataire du secteur HLM
- Je cherche un logement
- Je ne souhaite pas répondre
- Other: .....

**Actuellement, vous vivez... \***

*Mark only one oval.*

- Seul
- En couple
- En colocation
- Chez vos parents
- Je ne souhaite pas répondre
- Other: .....

**Depuis combien de temps ?**

.....



**Votre logement actuel est ...**

*Mark only one oval.*

- Maison
- Appartement
- Logement-foyer
- Pièce indépendante (ayant sa propre entrée)
- Je ne souhaite pas répondre
- Other: .....

**Quelle est la superficie de votre logement ?**

*Mark only one oval.*

- Moins de 30m2
- De 30 à 40m2
- De 40 à 60 m2
- De 60 à 80m2
- De 80 à 100m2
- Plus (merci de préciser dans la case "autre")
- Je ne souhaite pas répondre
- Other: .....

**Par ordre chronologique, pouvez-vous préciser les différentes villes où vous avez vécu le cas échéant**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Dans le même ordre, pouvez-vous préciser dans quel type de logement vous avez successivement vécu ?**

.....

**Vous et votre environnement familial**

**Quel âge avez-vous ? \***

.....

**Etes vous ? \***

*Mark only one oval.*

- Une femme
- Un homme
- Je ne souhaite pas me prononcer sur mon identité de genre

**Lorsque vous avez entrepris vos études supérieures au niveau bac ou vos études professionnelles, quelles professions exerçaient vos parents ? \***

Précisez pour vos deux parents : père ou mère, parent 1 et parent 2 pour les couples de même sexe. En cas de retraite, indiquez s'il vous plaît la profession qu'ils exerçaient auparavant

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Avez-vous des frère(s) et soeur(s) ?**

*Mark only one oval.*

- Oui
- Non
- Je ne souhaite pas répondre

**Si oui, merci d'indiquer combien, ainsi que les professions pour chaque frère ou sœur.**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Quelle est votre situation matrimoniale ? \***

Mark only one oval.

- Célibataire
- Pacsé-e      *Skip to question 34.*
- Marié-e      *Skip to question 34.*
- Concubinage      *Skip to question 34.*
- Divorcé-e      *Skip to question 34.*
- Veuf ou veuve      *Skip to question 34.*
- Je ne souhaite pas répondre
- Autre

**Situation matrimoniale**

*Skip to question 41.*

**Quelle est la situation professionnelle de votre partenaire ?**

Mark only one oval.

- Salarié-e à temps complet
- Salarié-e à temps partiel
- A la recherche d'un emploi depuis moins de 6 mois
- A la recherche d'un emploi depuis plus de 6 mois
- Etudiant-e
- "Au foyer"
- Je ne sais pas
- Je ne souhaite pas répondre
- Other: .....

**Si cette personne travaille, quelle profession exerce-t-elle ? Quel est son type de contrat de travail ?**

Pour le type de contrat de travail :CDD temps partiel, CDD temps plein, CDI temps partiel ou temps plein, intérim, contrat aidé...

.....

.....

.....

.....

.....

**Cette personne a-t-elle un ou des diplôme(s) ?**

*Mark only one oval.*

- Oui
- Non
- Je ne sais pas
- Je ne souhaite pas répondre

**Si oui lequel ou lesquels ?**

.....

.....

.....

.....

.....

**Avez-vous des enfants ? \***

Pas forcément avec votre partenaire actuel-le...

*Mark only one oval.*

- Oui
- Non
- Je ne souhaite pas répondre

**Si vous avez des enfants, combien ? \***

.....

**Quelle est leur situation au regard de l'emploi ou des études ?**

Comme toujours merci d'indiquer le maximum de détails si vous le voulez bien.

.....

.....

.....

.....

.....

**L'exercice de votre métier de CIE au quotidien**

Dans cette section, merci de bien vouloir évaluer sur une échelle les différentes activités quotidiennes que vous réalisez dans le cadre de votre travail.

L'échelle se traduit comme suit : 1 = Jamais; 2 = pas plus d'une fois par semaine; 3= plus d'une fois dans une même semaine; 4= quotidiennement; 5= plusieurs fois par jour; 6= Je ne fais que ça.

**Permanence téléphonique dans le cadre de l'activité de conseil***Mark only one oval.*

	1	2	3	4	5	6	
Jamais	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Toute la journée

**Recevoir du public en entretien de face-à-face***Mark only one oval.*

	1	2	3	4	5	6	
Jamais	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Toute la journée

**Mesurer mon activité à partir de données chiffrées***Mark only one oval.*

	1	2	3	4	5	6	
Jamais	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Toute la journée

**Recevoir ou contacter par téléphone des partenaires du territoire où je travaille***Mark only one oval.*

	1	2	3	4	5	6	
Jamais	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Toute la journée

**Travailler sur des projets (préparation, rédaction, contact, évaluation)***Mark only one oval.*

	1	2	3	4	5	6	
Jamais	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Toute la journée

**Réunion d'équipe***Mark only one oval.*

	1	2	3	4	5	6	
Jamais	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Toute la journée

**Me rendre au domicile de particulier***Mark only one oval.*

	1	2	3	4	5	6	
Jamais	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Toute la journée

**Animer des actions collectives ou extérieures (type réunion de copropriété ou fête de l'énergie)***Mark only one oval.*

	1	2	3	4	5	6	
Jamais	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Toute la journée

**Pour quelle action souhaiteriez-vous avoir le plus de temps ?**

.....

.....

.....

.....

.....

**Vous en tant que CIE et vos relations avec les usagers**

Dans cette section merci de bien vouloir évaluer sur une échelle les différents conseils que sollicitent les ménages.

L'échelle se traduit comme suit : 1 = Jamais; 2 = rarement; 3= la majorité des ménages; 4= deux ménages sur trois ; 5= Tous les ménages

**Aide financière***Mark only one oval.*

	1	2	3	4	5	
Jamais	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Tous les ménages

**Conseil relatif à l'usage de l'énergie***Mark only one oval.*

	1	2	3	4	5	
Jamais	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Tous les ménages

**Lecture de facture***Mark only one oval.*

	1	2	3	4	5	
Jamais	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Tous les ménages

**Conseil en rénovation***Mark only one oval.*

	1	2	3	4	5	
Jamais	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Tous les ménages

**Information sur les dispositifs de soutien***Mark only one oval.*

	1	2	3	4	5	
Jamais	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Tous les ménages

**Médiation pour une rénovation de copropriété***Mark only one oval.*

	1	2	3	4	5	
Jamais	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Tous les ménages

**Informations sur les énergies renouvelables***Mark only one oval.*

	1	2	3	4	5	
Jamais	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Tous les ménages

**Votre avenir et celui de la profession**

**Comment pourraient-être améliorées dès aujourd'hui les conditions d'exercice du métier de CIE ?**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Parmi ces compétences, laquelle ou lesquelles selon vous devrait-être au centre du métier de CIE et devrait faire l'objet d'une formation renforcée ?**

Plusieurs choix possibles

*Check all that apply.*

- L'entretien
- La maîtrise des outils statistiques
- La compétence technique en matière d'énergie et d'habitat
- La connaissance des politiques publiques et de l'environnement institutionnel
- La maîtrise des outils juridiques lié au logement et/ou à l'énergie
- Je ne souhaite pas répondre.
- Je ne sais pas
- Other: .....

**Comment voyez-vous l'avenir du métier de CIE à l'heure actuelle ?**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Pensez-vous avoir des perspectives d'évolution de carrière en exerçant le métier de CIE ?**

*Mark only one oval.*

- Oui
- Non
- Je ne souhaite pas répondre



**Pensez-vous avoir des perspectives d'évolution de carrière au sein de l'établissement qui vous emploie ?**

*Mark only one oval.*

- Oui
- Non
- Je ne souhaite pas répondre

---

Powered by  
 Google Drive

## Annexe 7 – Illustration du tableau utilisé pour caractériser les observations des principales scènes d’entretiens entre les CIE et leurs clients (chapitre 6)

Date de l'entretien	Número de l'entretien	CIE de permanence	Mode d'entretien	Durée de l'entretien	Nombre de personne(s) reçu(es)	Sexe de l'utilisateur référence	Nombre de personnes du ménage	Age de l'utilisateur référence	Commune ou arrondissement (pour Marseille) de résidence de l'utilisateur référence
8 avril 2014	1		Entretien face à face	72	1	Femme	2	Entre 55 et 64 ans	Vaucluse
8 avril 2014	2		Entretien face à face	37	1	Femme	1	Plus de 64 ans	Marseille 6
7 avril 2014	1		Entretien face à face	36	1	Homme	3	Entre 25 et 34 ans	Allauch
7 avril 2014	2		Entretien face à face	37	1	Femme	2	Entre 25 et 34 ans	Marseille 5
7 avril 2014	1		Entretien face à face	26	1	Homme	Copro	Plus de 64 ans	Marseille 9
24 février 2014	1		Téléphone	20	1	Homme		Entre 35 et 44 ans	
24 février 2014	2		Téléphone	4	1	Femme			
24 février 2014	3		Téléphone	5	1	Homme	Corpo		
24 février 2014	4		Téléphone	11	1	Femme	1	Entre 55 et 64 ans	Aix-en-Provence
3 mars 2014	1		Téléphone	24	1	Homme		Entre 55 et 64 ans	La Ciotat
3 mars 2014	2		Téléphone	33	1	Femme	2	Entre 55 et 64 ans	Marseille
3 mars 2014	3		Téléphone	12	1	Femme		Entre 35 et 44 ans	Marseille
6 mars 2014	1		Téléphone	35	1	Homme	2	Entre 55 et 64 ans	Marseille
6 mars 2014	2		Téléphone	12	1	Homme		Entre 35 et 44 ans	Marseille
10 mars 2014	1		Entretien face à face	60	1	Femme	1	Entre 55 et 64 ans	Marseille 2
11 mars 2014	1		Entretien face à face	32	1	Femme	1	Entre 35 et 44 ans	Allauch
11 mars 2014	2		Entretien face à face	31	1	Femme	1	Plus de 64 ans	Marseille
11 mars 2014	3		Entretien face à face	29	2	Femme		Entre 25 et 34 ans	Aix-en-Provence
11 mars 2014	4		Entretien face à face	60	1	Femme	1	Entre 55 et 64 ans	Marseille
17 mars 2014	1		Entretien face à face	27	1	Femme	5	Entre 35 et 44 ans	Marseille
17 mars 2014	2		Téléphone	4	1	Homme			
17 mars 2014	3		Téléphone	5	1	Homme			
17 mars 2014	4		Téléphone	10	1	Femme	1	Entre 35 et 44 ans	Marseille
17 mars 2014	5		Téléphone	30	1	Homme	2	Entre 35 et 44 ans	Gignac-la-Nerthe
18 mars 2014	1		Téléphone	25	1	Homme	2	Entre 35 et 44 ans	Marseille
18 mars 2014	2		Téléphone	20	1	Femme	3	Entre 35 et 44 ans	Marseille
18 mars 2014	3		Téléphone	23	1	Homme		Entre 35 et 44 ans	Marseille 2
18 mars 2014	4		Téléphone	33	1	Homme		Entre 55 et 64 ans	Marseille 1
18 mars 2014	5		Téléphone	27	1	Homme	3	Entre 35 et 44 ans	La Ciotat

Catégorie socioprofessionnelle de l'utilisateur	Type d'habitat de l'utilisateur	Type de logement	Statut d'occupation du logement	Année d'achèvement du logement	Revenu fiscal de référence du ménage approximatif réel
Retraité	Maison individuelle	Résidence principale	Propriétaire occupant	Entre 1945 et 1975	?
Profession Intermédiaire	Appartement	Résidence principale	Propriétaire occupant	Entre 1945 et 1975	13 000
	Maison individuelle	Résidence principale	Propriétaire occupant	Entre 1945 et 1975	? <sup>2</sup>
Retraité	Appartement	Résidence principale	Propriétaire occupant	Entre 1945 et 1975	? <sup>2</sup>
	Maison individuelle	Résidence principale	Propriétaire occupant	Après 1981 et avant 2005	?
Retraité Cadre	Appartement		Propriétaire occupant	Entre 1945 et 1975	
	Appartement	Résidence principale	Propriétaire occupant	Entre 1945 et 1975	moins de 25 000 <sup>2</sup>
	Maison individuelle	Résidence principale	Propriétaire occupant	Entre 1975 et 1981	
	Maison individuelle	Résidence principale	Propriétaire occupant		
Employé	Appartement	Résidence principale	Propriétaire occupant	Après 1981 et avant 2005	50 000
	Appartement	Résidence principale	Propriétaire occupant	Entre 1945 et 1975	Moins de 25 000 <sup>2</sup>
Profession Intermédiaire	Appartement	Résidence principale	Propriétaire occupant	Entre 1945 et 1975	25 000
	Maison individuelle	Résidence principale	Propriétaire occupant	Entre 1945 et 1975	23 000
Retraité Cadre	Appartement	Résidence principale	Propriétaire occupant	Entre 1945 et 1975	23 000
Fonctionnaire	Maison individuelle	Résidence secondaire	Propriétaire bailleur	Avant 1945	
	Appartement	Résidence principale	Locataire	Avant 1945	4000
Profession Intermédiaire	Appartement	Résidence principale	Propriétaire occupant	Avant 1945	6062
	Maison individuelle	Résidence principale	Propriétaire occupant	Entre 1975 et 1981	28000
	Maison individuelle	Résidence principale	Propriétaire occupant	Entre 1945 et 1975	moins de 35 000
	Maison individuelle	Résidence secondaire	Propriétaire occupant	Avant 1945	
Employé	Appartement	Résidence principale	Locataire	Avant 1945	moins de 25 000 <sup>2</sup>
Retraité	Appartement	Résidence principale	Propriétaire occupant	Avant 1945	
Ouvrier	Maison individuelle	Résidence principale	Propriétaire occupant	Entre 1945 et 1975	31 127

Demande(s) et thème(s) initiaux de la mise en relation	Projet de rénovation présenté ou demande autres	Autres thèmes abordés lors de l'entretien	Supports d'information utilisés ou diffusés	Actions réalisées
Aide financière pour la rénovation	Construction	Mode de chauffage, copropriété pour autre appartement), démarche BDM	Guide Ademe, Site Internet Gov	infos transmises, contact pour copro
Aide financière pour la rénovation	Isolant, Pac, fenêtre	C2E	Guide Ademe, Site Internet Gov, avis impot..	Demande CIDD
Conseil en rénovation thermique	Questions	Aide financière pour la rénovation, matériaux	Guide Ademe, Plan maison, Site Internet Gov, Site autre	
Conseil en rénovation thermique autres	Système de chauffage	es chaleurs et électricité, temps de déclaration in	Site RGE, Site Dff, Guide, Autocollant ALE, Plan...	
autres	Cherche liste de B.E	Syndic, copr, financier	Guide Ademe, Site DPQIBI	Donne liste DPQIBI
autres	Cherche IE Aubagne	territoire d'intervention	Liste IE	Donne numéro IE Aubagr
autres	Veut joindre PPM			
Aide financière pour la rénovation	Demande fascicule copro		Guide Ademe copro	il par mail du guide Dem.
Aide financière pour la rénovation	Chaudière à condensation	territoire d'intervention, copro		Orienté vers IE Aix
Conseil en rénovation thermique	Prime pour la rénovation	Certificat d'économie d'énergie	Guide ADEME et Site Certificat	Envoi info
Conseil en rénovation thermique	hangement de chaudière au fioul au bois			Conseils et arguments
Conseil en rénovation thermique	Changement fenêtre	Rendez-vous le samedi		Prise de rendez-vous
Conseil en rénovation thermique autres	Conseil copro	Réunion copro, CEE	Guide ADEME Copro	Envoi de doc
Conseil en rénovation thermique	Problème ANAH, plus d'interlocuteur			
Aide financière pour la rénovation	Divers entretien à prévoir	Entretien à prévoir	Guide Divers	
autres	Production solaire,	CEE	Guide ADEME	
autres	es délibérations conseil syndical sur des	TVA	Devis, Guide ADEME	
Conseil en rénovation thermique	Des archis pour des conseils	BDM	Site BDM	
lecture de facture ou autre relation avec les fournisseurs d'énergie		RGE, BDM,	Site 23 Réno...	
autres	Questions TVA	économie d'énergie, tarif première nécessité	Facture	Un appel pour MM
autres				Présentation IE
autres	Remplacement de chaudière	Problème avec opérateur ANAH, aide financière	Doc C2E	Envoi de doc
autres	Problème opérateur ANAH	Prime Réno, IPTZ, isolation extérieure	Document sur les aides de l'ademe	Envoi de doc
Aide financière pour la rénovation	Comble, rendez-vous	critères techniques et rendez-vous	Site Internet	
Conseil en rénovation thermique	Changement de chaudière au fioul	Contre-conseil vendeur	Doc ADEME, Doc chaudière	Envoi de doc
autres	Problème opérateur ANAH		Liste ADIL, Site ANAH	Orientation ADIL
Conseil en rénovation thermique	Isolation, chaudière, fenêtre, diagnostic		Plaquette copro, liste diagnostiqueur	Envoi de doc
Aide financière pour la rénovation	ITE, double vitrage	Critères techniques, aides financières	Plaquette aide Ademe	Envoi de doc

## **Annexe 8 – Définitions sommaires des principaux coefficients thermiques utilisés par les CIE au cours des entretiens avec leurs clients (chapitre 6)**

### **Le lambda $\lambda$ de conductivité thermique**

Le lambda  $\lambda$  ou conductivité thermique d'un matériau est exprimé en W/mètre-Kelvin. Il représente la capacité d'un matériau à conduire la chaleur. Le lambda est une caractéristique intrinsèque d'un isolant. Il sert à déterminer la résistance thermique (ou  $R$ ) d'une épaisseur donnée d'un matériau quelconque. Plus la valeur  $\lambda$  d'un isolant est faible, plus il est performant.

### *La résistance thermique $R$*

La résistance thermique  $R$  s'exprime en  $m^2.Kelvin/W$ . Il caractérise la résistance d'un isolant aux flux de chaleur. Cette résistance dépend de la conductivité thermique lambda  $\lambda$  ainsi que de l'épaisseur ( $e$ ) de l'isolant selon la formule :  $e/\lambda$  (avec  $e$  exprimé en mètre). À épaisseur d'isolant égale et toute chose égale par ailleurs plus la conductivité thermique est faible, plus sa résistance thermique est forte et plus il est considéré comme performant.

### *Le coefficient $U$*

Également coefficient de transmission thermique, le coefficient  $U$ , exprimé en  $W/m^2.Kelvin$ . Il correspond aux déperditions thermiques d'une paroi. Il représente ainsi l'inverse de la résistance  $R$  total de la paroi et indique la capacité celle-ci à laisser s'échapper la chaleur vers l'extérieur. Plus le coefficient  $U$  d'une paroi est faible, plus cette paroi est isolante.

### **Le coefficient $U_w$**

Il s'exprime en  $W/(m^2.Kelvin)$ . Ce coefficient définit la performance de l'isolation thermique d'une fenêtre. Il varie en fonction de deux paramètres : premièrement en fonction de la performance thermique du cadre de fenêtre, caractérisée par le coefficient  $UF$  et deuxièmement par la performance thermique du vitrage, caractérisée par le coefficient  $UG$  (simple vitrage, double vitrage, etc.). Le coefficient  $U_w$  est l'inverse de la résistance thermique. Toute chose égale part ailleurs plus le coefficient  $U_w$  est faible, meilleure sera l'isolation et donc meilleure sera la performance de la paroi vitrée.

### **Le coefficient $SW$**

Ce coefficient définit la capacité d'une fenêtre à transmettre la chaleur d'origine solaire à l'intérieur d'un local. Ainsi, plus le coefficient  $Sw$  est élevé, plus une fenêtre laissera passer l'énergie solaire.

## Annexe 9 – Taux d'équipement ménager de la population française (troisième partie)

### L'équipement des ménages cadres supérieurs et ouvriers Unité : %

	Cadres supérieurs	Ouvriers	Ensemble	Rapport cadres/ouvriers
Baladeur, lecteur MP3	52,4	31,2	28,5	1,7
Lave-vaisselle	69,0	43,5	50,2	1,6
Chaîne hifi	73,6	54,1	54,0	1,4
Smartphone*	78,0	62,0	58,0	1,3
Vélo	67,7	58,0	51,5	1,2
Aspirateur	96,1	87,5	90,0	1,1
Lecteur DVD	80,7	78,8	71,5	1,0
Lave-linge	94,7	92,8	92,6	1,0
Cuisinière, plaque de cuisson, four	98,1	97,6	98,4	1,0
Réfrigérateur	99,4	98,6	99,1	1,0
Au moins une voiture	87,5	86,9	80,6	1,0
Téléviseur	93,0	97,3	96,0	1,0
Four à micro-ondes	84,8	91,0	85,1	0,9
Deux roues à moteur	13,4	16,9	10,3	0,8
Congélateur indépendant	43,0	56,4	52,3	0,8

**Source :** Observatoire des inégalités 2016, CREDOC, 2015, INSEE enquête budget de famille, 2011.







## TABLES DES TABLEAUX, ENCADRES, FIGURES ET PHOTOGRAPHIES

TABLEAU 1. COMPARAISON DES DEPENSES MOYENNES TOTALES POUR LA CONSOMMATION D'ENERGIE DE DIFFERENTES CATEGORIES DE POPULATIONS (EN % SUR UN INDICE 100) .....	16
ENCADRE 1. EXTRAIT DE CARNET DE TERRAIN. QUAND LES ACTEURS MOBILISES AUTOUR DE LA PRECARITE ENERGETIQUE TOURNENT EN ROND .....	47
ENCADRE 2. LA CATEGORIE DE PRECARITE ENERGETIQUE ET LA VARIABILITE INTRA-INDIVIDUELLES DES PRATIQUES : BEATRICE, CELIBATAIRE, UN ENFANT, AU CHOMAGE, SOIGNEE EN CHIMIOETHERAPIE .....	49
FIGURE 1. ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PUBLICATIONS DE SHS EN LANGUE FRANÇAISE SUR LE THEME DE LA CONSOMMATION D'ENERGIE DES MENAGES DEPUIS LES ANNEES 1970 .....	53
ENCADRE 3. DES FIGURES DOMINANTES DE LA SOCIOLOGIE DE L'ENERGIE « NOUVELLE MANIERE » .	64
ENCADRE 4. LES HABITUDES FONT-ELLES DES ETRES HUMAINS LEURS CREATURES ? UN CAS D'APPROCHE SUR-SOCIALISEE DES PRATIQUES DOMESTIQUES .....	66
ENCADRE 5. L'EXEMPLE DU TOURNANT COMMERCIAL D'EDF COMME CADRAGE CATEGORIEL, 1970-1980.....	115
TABLEAU 2. LE CHOIX DU FOURNISSEUR AU SEIN DE LA POPULATION ENQUETEE PAR QUESTIONNAIRE .....	164
ENCADRE 6. CARNET DE TERRAIN, PERMANENCE DE NADIA, MATINEE DU 08.12.2014, 3 <sup>E</sup> RENDEZ-VOUS .....	179
ENCADRE 7. TERRITOIRE, MONDE SOCIAL OU CHAMP PROFESSIONNEL ?.....	191
FIGURE 2. NOMBRE DE CREATIONS DE TITRES UNIVERSITAIRES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS EN LIEN AVEC L'ENERGIE ET LA GESTION DURABLE DE L'ENERGIE (N2000 = 3 ; N2011=47).....	206
FIGURE 3. ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DE DIPLOMES AU SEIN DES FORMATIONS UNIVERSITAIRES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES EN LIEN AVEC L'ENERGIE ET LA GESTION DURABLE DE L'ENERGIE (N=4766) .....	206
ENCADRE 8. INTERNET ET LA CONFIRMATION DU « BON SENS » CONSOMMATEUR. EXTRAIT D'ENTRETIEN AVEC SUZANNE BAKARI, 54 ANS, SEPEREE, INFIRMIERE A MI-TEMPS ET FORMATRICE	220
ENCADRE 9. UN EXEMPLE DE CAMPAGNE DE « DEFENSE DU CONSOMMATEUR D'ENERGIE » MENEES PAR UFC-QUE CHOISIR.....	222
ENCADRE 10. LE CONTROLE DE CONFORMITE DES REFERENCES DES PARTICULIERS . EXTRAIT DE CARNET DE TERRAIN (PERMANENCE TELEPHONIQUE DE LOÏC, CONSEILLER INFO ENERGIE (CIE), 9 AVRIL 2014. ....	229
ENCADRE 11. EXTRAIT DU COMPTE RENDU DU COMITE DE COORDINATION DES TETES DE RESEAU NATIONAL DES EIE DU 20 DECEMBRE 2014 [DOCUMENT INTERNE ALEC, RETRANSCRIT TEL QUEL]	235
FIGURE 4. ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DE CONSEILLERS INFO ÉNERGIE DANS LA RÉGION D'ENQUÊTE ENTRE 2003 ET 2013 (AU 31.12.2013).....	242
TABLEAU 3 – DIPLOMES SELON L'ANCIENNETE DE RECRUTEMENT DES CONSEILLERS INFO ENERGIE AYANT REPONDU A L'ENQUETE PAR QUESTIONNAIRE (EN %).....	246
FIGURE 5. UNE « QUASI-NOTE DE SERVICE » DE L'ADEME DESTINEE AUX ESPACES INFO ENERGIE.	249
FIGURE 6. LES DIFFERENTS GUIDES DE L'ADEME EN MATIERE D'HABITATION. EXTRAIT DU SITE DE L'ADEME .....	251
ENCADRE 12. UNE BUREAUCRATIE MAL IDENTIFIEE ? PERMANENCE DE DAVID, DEUXIEME APPEL DU 21 JANVIER 2014, 14 H 30, DUREE : 23 MINUTES.....	268

TABLEAU 4 – CLASSEMENT DU TYPE DE DEMANDES DES PARTICULIERS PAR LES REpondANTS A L'ENQUETE CIE .....	272
ENCADRE 13. PERMANENCE EIE ASSUREE PAR LOÏC, PREMIER RENDEZ-VOUS DU SAMEDI 22 MARS 2014 A 9 H, DUREE : 2 HEURES .....	274
ENCADRE 14. PERMANENCE EIE ASSUREE PAR SEBASTIEN, PREMIER RENDEZ-VOUS DU JEUDI 10 AVRIL 2014 A 15 H 20, DUREE : 1 H 30 (ENVIRON).....	276
PHOTO 1 (A GAUCHE), 2 (A DROITE) ET 3 (CI-DESSOUS) : ANCIENS LOCAUX D'EDF A 300 METRES DE L'ACTUEL SIEGE DE L'ASSOCIATION DE MEDIATION MONOGRAPHIEE. ....	298
TABLEAU 5 – LES PROPRIETES SOCIALES DES MEDIATRICES ENQUETEES.....	302
TABLEAU 6. ENDETTEMENT COMPARE ENTRE LES CLIENTS REÇUS PAR LES MEDIATEURS ET LES PERSONNES PLACEES SOUS « ALERTE » IMPAYE PAR LES FOURNISSEURS D'ENERGIE.....	305
ENCADRE 15. LE FONDS DE SOLIDARITE ENERGIE DANS LE DEPARTEMENT DE L'ENQUETE .....	306
PHOTO 4. EXEMPLE D'AFFICHE « LIRE SA CONSOMMATION ».....	308
ENCADRE 16. CARNET DE TERRAIN, PERMANENCE D'AHMED, APRES-MIDI DU 18.11.2014.....	312
PHOTO 5. : BROCHURE « ECO-GESTES » DISTRIBUEE PAR LES MEDIATRICES .....	313
ENCADRE 17. CARNET DE TERRAIN, PERMANENCE D'AHMED, APRES-MIDI DU 06.10.2014, 3 <sup>E</sup> RENDEZ-VOUS .....	314
ENCADRE 18. UNE SOLUTION COMME UNE AUTRE. PERMANENCE D'INES, 11 H 15, 19 NOVEMBRE 2015.....	316
ENCADRE 19. AU CARREFOUR DES DIFFICULTES LIEES A L'ENERGIE ET DU TERRITOIRE PROFESSIONNEL. PERMANENCE DE NATHALIE. 9 H 57, 3 DECEMBRE 2015. ....	317
ENCADRE 20. EXTRAIT DE CARNET DE TERRAIN, PERMANENCE DE Wafa, 08.12.2014, 2 <sup>E</sup> RENDEZ-VOUS .....	319
TABLEAU 7. LES REUNIONS COLLECTIVES OBSERVEES AU SEIN DE L'ASSOCIATION DE MEDIATION A L'ENERGIE.....	322
PHOTO 6. BROCHURE INTERNE DISTRIBUEE LORS DES REUNIONS COLLECTIVES.....	324
PHOTO 7. BROCHURE EDF « ECO-GESTES » DISTRIBUEE LORS D'UNE REUNION COLLECTIVE .....	325
PHOTO 8. AFFICHE DES FETES DES ECONOMIES D'ENERGIE REALISEE EN INTERNE.....	328
ENCADRE 21. EXTRAIT DE CARNET DE TERRAIN. UNE MATINEE SUR LES ECONOMIES D'ENERGIE. 28.11.2014.....	329
PHOTO 9. LA REDONDANCE DES REFERENCES ENTRE LES PRESCRIPTEURS PRIVES ET L'ASSOCIATION .....	333
TABLEAU 8. MODELISATION DES SYSTEMES DE REFERENCES MEDICALES PROFANES A PARTIR DU TRAVAIL D'ELIOT FREIDSON (1984).....	349
TABLEAU 9. MODELISATION DES SYSTEMES DE REFERENCES PROFANES POUR AGIR EN MATIERE ENERGETIQUE ET DE LEUR DISTANCE AVEC LE SYSTEME DE REFERENCE INSTITUTIONNEL.....	350
ENCADRE 22. WITTGENSTEIN ET LA SOCIOLOGIE : UNE RELATION SUJETTE A POLEMIQUES... ET A VIGILANCE .....	352
ENCADRE 23. L'ENQUETE SUR L'APPRENTISSAGE DES PRATIQUES DOMESTIQUES MOBILISATRICES D'ENERGIE .....	367
TABLEAU 10. LES PRINCIPALES PROPRIETES SOCIALES DES ENQUETES PAR MONOGRAPHIE.....	352
ENCADRE 24. LES MATERIAUX ET LES CONDITIONS DE L'ENQUETE AUPRES DE SERGE.....	400
ENCADRE 25. LA RENCONTRE AVEC JEAN ET GEORGES .....	453

PHOTO 10A : SITUATION GEOGRAPHIQUE DE LA CITE, ENCADRE EN BAS A DROITE, A CIPORT. ....	455
PHOTO 10B – CITE 1 .....	456
PHOTO 10C - CITE 3.....	456
PHOTO 10D – CITE 2 .....	456
PHOTO 10 E – CITE 4.....	457
PHOTO 10F – CITE 5 .....	457
TABLEAU 11. COMPARAISON DES CONDITIONS MATERIELLES D’APPRENTISSAGE DES PRATIQUES DOMESTIQUES MOBILISATRICES D’ENERGIE ENTRE MANON ET SES PARENTS AU MEME AGE .....	512
TABLEAU 12. MODELISATION DES SYSTEMES DE REFERENCES PROFANES POUR AGIR EN MATIERE DE PRATIQUES DOMESTIQUES MOBILISATRICES D’ENERGIE ET DE LEUR DISTANCE AVEC LE SYSTEME INSTITUTIONNEL EN LA MATIERE (VOIR LA CONCLUSION DE LA SECONDE PARTIE).....	523
FIGURE 7. DIAGRAMME DE LEXIS COMPARANT LES CONDITIONS DE RECEPTION DES DISCOURS SUR LA CONSOMMATION DOMESTIQUE D’ENERGIE .....	529



## SOMMAIRE DÉTAILLÉ

<b>Introduction générale</b> .....	<b>5</b>
1. Un sens savant et institutionnel de la conduite du consommateur critiqué depuis longtemps par les sciences sociales.....	7
2. La transition énergétique institutionnelle : trois foyers de définition qui se rejoignent dans le temps.....	8
2.1 Un impératif qui se nourrit d'abord de la critique sociale.....	9
2.2 Une expression liée à des enjeux de développement et aux alertes climatiques.....	9
2.3 Un problème posé à la suite des crises pétrolières des années 1970.....	10
2.4 Une écologie institutionnalisée, dont le dernier avatar se nomme transition énergétique..	11
2.5 « Transition énergétique », une catégorie disputée.....	12
2.6 Une expression qui pose problème aux sciences sociales.....	12
3. Des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie à dénaturer : cinq prémisses.....	14
3.1 Les pratiques énergétiques ne répondent qu'approximativement à des « besoins naturels ».....	14
3.2 Les habitudes (de consommation) sont des « résultats » à expliquer.....	15
3.3 La distinction entre rationalité et normes sociales est trop radicale.....	17
3.4 Prendre au sérieux le raisonnement consommateur savant et institutionnel.....	18
3.5 L'énergie n'est pas spontanément considérée comme une consommation.....	21
3.6 Saisir la notion de rationalité économique comme une catégorie ordinaire.....	23
3.7 Des choix terminologiques de rupture.....	24
4. Une enquête multi-située pour saisir un phénomène polymorphe et disséminé.....	26
4.1 Une enquête réalisée essentiellement auprès des classes populaires « du haut ».....	28
4.2 Pourquoi enquêter auprès des classes « populaires du haut » ?.....	29
4.3 Une définition des « classes populaires » qui pose une double exigence pour l'enquête...	30
4.4 En haut de quoi ?.....	31
4.5 Le « matérialisme méthodologique » des références pour agir comme précaution pour la recherche.....	32
4.6 De l'ellipse à l'amplification : un positionnement pour reconstruire le regard du chercheur.....	33
5. Un plan d'exposition en trois étapes.....	35

### PREMIERE PARTIE

#### LA TRANSITION ENERGETIQUE ET LA CATEGORIE DE CONSOMMATEUR D'ENERGIE COMME MOTS D'ORDRE ECONOMIQUE DANS LE DOMAINE DES ECONOMIES DOMESTIQUES..... 37

#### Premier chapitre. Quand l'agenda politique bouscule la construction d'un objet de recherche dans le domaine de la consommation domestique d'énergie..... 39

1.1 À la recherche des « précaires énergétiques » : comment l'invention d'un problème social peut induire des obstacles à la recherche.....	43
1.1.1 Écologisation <i>versus</i> sanitisation du social : la précarité énergétique en France et en Grande-Bretagne.....	44
1.1.2 La précarité énergétique : une catégorie « attrape-tout ».....	47
<i>L'embaras des acteurs opérationnels face à des indicateurs qui font obstacle à leur action</i> .....	47
<i>D'inégales dispositions du public à s'identifier à la catégorie de précaire énergétique</i> ....	48
1.1.3 Quand des critères de définition « économes » freinent la construction de l'objet pour l'enquête.....	51
1.2 Une (re)lecture de la sociologie de la consommation d'énergie des années 2000 : résultats et impasses.....	53
1.2.1 Examen du « Rapport Subrémon » : la consommation d'énergie comme objet de recherche qui peine à être défini.....	55

1.2.2 Examen du « Rapport Brisepierre » : une sociologie de l'énergie en phase d'institutionnalisation malgré des impensés sur son objet .....	57
1.2.3 Une appropriation de la théorie des pratiques anglo-saxonnes par la sociologie française de l'énergie comme outil de légitimation scientifique ?.....	59
1.2.4 Une « sociologie de la consommation de l'énergie » des années 2010 prise entre enquête sociale et enquête sociologique .....	63
1.2.5 Un objet de recherche à reconstruire : « la consommation domestique d'énergie ».....	65
1.2.6 « Consommation d'énergie » : un objet hérité de l'agenda politique .....	69
1.3. Une tradition d'enquête sur les pratiques quotidiennes oubliée ?.....	70
1.3.1 Une sociologie de la structuration des « consommations » des classes populaires : l'énergie domestique comme thème secondaire .....	71
1.3.2 Des tentatives de problématisation des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie plus récentes .....	73
1.3.3 Une mise en perspective de deux styles de recherche qui pose les jalons d'une reconstruction de l'objet « consommation d'énergie » en sociologie.....	75
1.4 Conclusion : la consommation domestique d'énergie comme problème de recherche .....	76
1.4.1 Un objet à construire : la consommation domestique d'énergie .....	77
1.4.2 Reconstruire un objet en examinant les catégories du monde social comme des énigmes : qu'est-ce qu'un consommateur d'énergie ? .....	78
<b>Chapitre deux. Les sciences sociales et la catégorie de consommateur .....</b>	<b>81</b>
2.1 Qu'est-ce qu'« inventer » le consommateur ? .....	82
2.1.1 Le consommateur, une « invention » comme une autre ? .....	82
2.1.2 Catégorisation et effet de cadrage de l'expérience du consommateur et de la consommation .....	83
2.2. La catégorie de consommateur, quel examen par les sciences sociales ? .....	85
2.2.1 La sociologie économique de la consommation ou le consommateur comme travail de construction sociale .....	86
<i>Les catégories de consommateur et de consommation sont des entités normatives.....</i>	<i>89</i>
2.2.2 L'ethnographie économique et la systématisation de l'idée de socialisation économique des individus.....	90
<i>Le raisonnement économique est une pratique sociale nécessitant un apprentissage .....</i>	<i>91</i>
2.2.3 La sociologie d'inspiration bourdieusienne et la catégorie de consommateur .....	93
<i>Un exemple récent : la catégorie de consommateur comme modalité de normalisation des économies domestiques.....</i>	<i>93</i>
<i>La double peine du consommateur entre injonction à la liberté et sommation à la l'ordre marchand .....</i>	<i>96</i>
2.3 Conclusion : saisir la normativité sociale disséminée de la catégorie institutionnelle de consommateur.....	97
2.3.1 Cinq perspectives d'enquêtes autour de la normativité du consommateur d'énergie de la transition énergétique .....	98
<i>Faire le consommateur : un travail .....</i>	<i>98</i>
<i>Consommateur et consommation : des catégories qui constituent la réalité qu'elles régulent en pratique .....</i>	<i>98</i>
<i>Devenir consommateur relève d'une socialisation à part entière .....</i>	<i>98</i>
<i>Une définition disputée du consommateur.....</i>	<i>99</i>
<i>La normativité sociale du cadrage de la consommation passe par des pratiques (et pas seulement par des discours).....</i>	<i>99</i>
2.3.2 Examiner la figure institutionnelle du consommateur d'énergie comme un cadrage de l'expérience domestique : un préalable nécessaire mais insuffisant .....	100
<b>Chapitre trois. L'invention du consommateur d'énergie de la transition énergétique.....</b>	<b>103</b>
3.1 Consommateur : une définition institutionnelle qui peut s'observer en creux .....	103
3.2 Vers le consommateur d'énergie .....	105
3.2.1 Fortune et infortune de l'orientation du consommateur par le signal des prix .....	108

3.2.2 L'affirmation d'un modèle de tarification en France .....	109
3.2.3 Un signal des prix omnipotent ? .....	113
3.3 L'affirmation de références pour agir complémentaires au signal des prix.....	115
3.3.1 Première séquence : une marchandisation des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie contrariée par un contexte de crise économique.....	117
3.3.2 Deuxième séquence : oubli puis retour des économies d'énergie sous la problématique environnementale .....	119
3.3.3 Troisième période : le consommateur d'énergie consacré .....	122
3.4 Vers la remise en ordre institutionnelle des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie des particuliers .....	124
3.4.1 Une normalisation des pratiques mobilisatrices d'énergie entre savoir-être et devoir-être consommateur .....	126
3.4.2 Le raisonnement consommateur institutionnel comme modalité de gouvernement des conduites domestiques.....	128
<i>Une continuité de façade entre les différentes périodes de définition du consommateur..</i>	<i>129</i>
3.4.3 La transition énergétique : une normalisation institutionnelle et savante des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie.....	130
3.5 Conclusion : la transition énergétique et la figure générique du consommateur d'énergie comme mots d'ordre économique .....	130
3.5.1 Qu'est-ce qu'un mot d'ordre du point de vue de l'enquête sociologique.....	131
3.5.2 Quelques problèmes posés à l'enquête sociologique par l'imposition d'un mot d'ordre dans le domaine des pratiques domestiques .....	133

**Chapitre quatre. Devenir consommateur d'énergie, une approche par la notion interactionniste de carrière .....** **135**

4.1 Le travail de la sociologie face à la figure institutionnelle du consommateur dans le domaine de l'énergie : trois écueils .....	135
4.1.1 Vers un changement de perspective autour des socialisations aux pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie .....	137
4.1.2 Une enquête auprès de ménages populaires .....	139
4.2 Une carrière du consommateur d'énergie ? .....	140
4.2.1 La notion de carrière comme outil d'objectivation sociologique .....	141
4.2.2 Une vigilance nécessaire face à « l'étapisme » d'une approche en termes de carrière..	143
4.3 Le devenir consommateur d'énergie : une succession d'étapes aux significations variées..	143
4.3.1 Emmanuelle : une carrière faite de revirements de références et de pratiques.....	145
4.3.2 Christophe : une carrière « sans » apprentissage du rôle de consommateur d'énergie ?	149
4.3.3 Cyril : une carrière qui se construit sur des justifications de l'obligation à être un « bon consommateur ».....	153
4.3.4 Les étapes formelles et les dimensions structurantes du « devenir » consommateur d'énergie au sens savant .....	157
<i>Les conditions sociales du devenir consommateur d'énergie au sens savant et institutionnel</i> .....	<i>158</i>
4.3.5 Dimensions structurantes de la consommation et conflits de références pour agir .....	159
4.4 Carrière du consommateur d'énergie au sens institutionnel et trajectoire sociale .....	161
4.4.1 L'apprentissage de la consommation d'énergie : prime enfance et formation tout au long de la trajectoire sociale .....	162
4.4.2 Faire de l'énergie domestique une consommation autonome : tout sauf une évidence.	163
4.4.3 L'énergie domestique comme épreuve pratique.....	165
4.4.4 Devenir consommateur d'énergie un processus socialement différencié.....	167
4.5. Conclusion : faire l'histoire <i>critique</i> des références pour agir en matière de pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie.....	167
4.5.1 Faire l'histoire des références pour agir des enquêtés, d'abord une question de méthode .....	168
4.5.2 La socialisation aux références pour agir est une affaire de pratiques .....	169

<b>Conclusion de la première partie : examiner l'impératif de transition énergétique comme un mot d'ordre dans le domaine des économies domestiques .....</b>	<b>171</b>
Vers l'examen des processus de socialisation à la consommation d'énergie au sens savant et institutionnel .....	172
Des épreuves pratiques et réflexives qui familiarisent au mot d'ordre de transition énergétique dans le domaine de la consommation d'énergie.....	174
La remise en ordre des références pour agir du « consommateur d'énergie » : un travail à observer .....	175

## DEUXIÈME PARTIE

<b>FAIRE VIVRE LE MOT D'ORDRE DE TRANSITION ENERGETIQUE « PAR LE BAS » : LA PRODUCTION DU CONSOMMATEUR .....</b>	<b>177</b>
Quand les professionnels de contact du marché de l'énergie font la réalité de la transition énergétique au quotidien .....	180
Des interactions actualisant le mot d'ordre de transition énergétique par la mise en scène de la figure du consommateur d'énergie.....	183
Quelques précisions méthodologiques et terminologiques autour de la notion de groupe professionnel .....	185
<b>Chapitre cinq. Le conseil en économies d'énergie comme territoire professionnel .....</b>	<b>191</b>
5.1 Le conseil en économies d'énergie à la fin des années 1980 : un territoire professionnel incertain .....	193
5.1.2 Le rapport Akrich – Rabeharisoa comme première cartographie exhaustive du territoire professionnel du conseil en économies d'énergie .....	194
5.1.3 Les trois formes du secteur du conseil en économies d'énergie à la fin des années 1980 .....	195
<i>Le conseil en économies d'énergie élaboré : un monopole du diagnostic thermique par les thermiciens.....</i>	<i>195</i>
<i>Le conseil en économies d'énergie commercial : alliances, concurrences et controverses .....</i>	<i>197</i>
<i>Des conseils incorporés à la technique et implicites : les médiateurs à la consommation</i>	<i>199</i>
5.1.4 Quand le conseil en économie d'énergie était une juridiction professionnelle en devenir .....	202
<i>Intuitions et limites du rapport Akrich–Rabeharisoa.....</i>	<i>204</i>
5.2 Les années 1990-2010 : un territoire professionnel du conseil en reconstruction qui parvient à s'institutionnaliser.....	205
5.2.1 Le secteur public comme nouvel espace de croissance pour le territoire professionnel du conseil en énergie .....	207
5.2.2 Une concurrence accrue et un monopole renforcé dans le registre du conseil commercial .....	211
5.2.3 Quand thermiciens et architectes se disputent le conseil en économies d'énergie élaboré .....	217
5.2.4 Des acteurs à distance du marché ? Internet, revues et associations de consommateurs .....	219
5.3 Conclusion : l'institutionnalisation de la valeur (marchande) des économies d'énergie et de son territoire professionnel .....	223
5.3.1 L'économie d'énergie est une absence de consommation créatrice de valeur (marchande) .....	224
5.3.2 L'aliénation de la « consommation » et la production du consommateur ? Des hypothèses à confirmer par l'observation directe des pratiques de conseils.....	226



## **Chapitre six. Les Conseillers info énergie : petites mains incertaines des politiques énergétiques françaises..... 229**

6.1 Une observation directe du groupe professionnel des Conseillers info énergie (CIE) appuyée sur une interconnaissance et se plaçant dans un contexte de changement pour le métier .....	231
6.1.2 Une observation préparée de longue date.....	232
6.1.2 L'examen d'un quasi-pôle public du conseil en économie énergie « au ras du sol » : entre histoire, morphologie sociale et ethnographie.....	237
6.2 La formation <i>du</i> et <i>au</i> métier <i>Conseiller info énergie</i> : l'impossible production d'une identité sociale de métier ?.....	239
6.2.1 Le métier de Conseiller info énergie n'émerge pas sur un terrain vierge.....	239
6.2.2 Le métier de Conseiller info énergie se caractérise par trois périodes .....	240
6.2.3 La formation professionnelle et le travail concret des Conseiller info énergie entre fragmentation et encadrement à distance par l'ADEME.....	244
<i>Devenir Conseiller info énergie : une formation insuffisante appuyée par le « tuilage » en situation de travail</i> .....	246
6.2.4 Une activité « postée » de conseils à destination des particuliers sous le contrôle direct de l'ADEME .....	248
<i>Le travail de permanence physique et téléphonique</i> .....	249
6.2.5 Un pôle public du conseil en économies d'énergie à l'identité sociale incertaine .....	252
6.3 Les formes d'engagement dans le métier ou l'histoire d'un groupe professionnel faite à l'échelle de ceux qui le composent.....	252
6.3.1 Claude et la noblesse du métier de Conseiller info énergie.....	253
6.3.2 La jeunesse (dans le métier de Conseiller info énergie) n'est qu'un mot.....	257
6.3.3 D'inégales ressources pour s'identifier au métier de CIE .....	259
<i>Un genre CIE ?</i> .....	261
6.3.4 Des formes d'engagement dans la profession qui sont surdéterminées .....	264
6.4 Les Conseillers info énergie et leur travail de mise en ordre raisonnements profanes .....	266
6.4.1 Une neutralité bien tempérée.....	266
6.4.2 Un mandat professionnel malmené par le « sale boulot » téléphonique et la standardisation des entretiens de face-à-face .....	269
6.5 Un travail d'encadrement des références pour agir sous observations .....	271
6.5.1 Le « sale boulot » téléphonique .....	271
6.5.2 Des entretiens de face-à-face standardisés autour de principes de correction des références profanes.....	273
<i>Une aide à la décision parmi d'autres possibles ?</i> .....	273
<i>Limiter le champ des possibles</i> .....	277
<i>Une logique bureaucratique redondante pour les ménages</i> .....	280
<i>Les pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie en ligne de mire pour créer de la valeur à partir des économies d'énergie.....</i>	281
6.5.3 La mise en ordre des références pour agir profanes comme mise en ordre cognitive du rapport marchand à l'énergie domestique .....	283
6.6 Conclusion : ordonner les références pour agir des profanes par la pratique de conseil, entre effets de confiance et fétichisation de la consommation .....	286
6.6.1 Ordonner les pratiques profanes en soustrayant le mot d'ordre de transition énergétique à la justification publique.....	287
<i>La substitution progressive et méthodique des références savantes aux références profanes</i> .....	288
6.6.2 La création d'effets de confiance envers les CIE et leur corpus de références pour agir .....	289
6.6.3 Poser le profane comme profane : une violence symbolique .....	290

## **Chapitre sept. Les guichets de la « misère énergétique » : tri, moralisation et habilitation des « consommateurs » ..... 293**

7.1 Le traitement social des impayés d'énergie : une pratique de mise en ordre de la réalité sociale de la consommation d'énergie.....	294
--	-----

7.1.2 Une enquête au guichet pour saisir la normativité sociale en pratique.....	296
7.2 Au guichet de la misère énergétique.....	297
7.2.3 Des médiatrices appartenant au salariat populaire .....	300
7.2.4 Des clients à la lisière de l'assistance.....	303
7.2.5 Les conditions matérielles de la rencontre au guichet de la misère énergétique .....	306
7.2.6 Une simple mise en circulation du mot d'ordre de transition énergétique ? .....	307
7.2.7 Une rencontre hybride entre action publique et secteur marchand qui donne de la force au mode d'ordre marchand de la transition énergétique.....	309
7.3 Une aide sous contrainte et sous contrôle.....	310
7.3.1 Une opération de contrôle des économies domestiques populaires externalisée par les institutions du travail social.....	312
7.3.2 Un travail sur le consentement à l'ordre du marché opérant par « petites corrections » du regard sur l'énergie.....	315
<i>La négociation du statut de « consommateur » ou d'« assisté »</i> .....	315
7.3.3 Une place intermédiaire sur le territoire du conseil en économie d'énergie .....	317
7.3.4 Les guichets de la misère énergétique, un exemple d'inculcation des règles du marché de l'énergie.....	320
7.4 Installer l'hétéronomie des références pour agir dans l'espace domestique par l'exemple..	321
7.4.1 Des réunions d'information collectives entre infantilisation et responsabilisation .....	321
7.4.2 Une fête des économies d'énergie : quand la répétition fait notion .....	328
7.4.3 La visite de conseil à domicile : quand le mot d'ordre prend son aise dans le cadre privilégié de la consommation .....	332
7.5 Conclusion : faire lire les pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie comme une consommation, un travail d'admoniteur .....	337
7.5.1 Apprendre à lire les pratiques comme une consommation .....	337
7.5.2 Un territoire « solidaire » pour imposer la force de la norme .....	339
7.5.3 La logique sacerdotale de la production du consommateur .....	340

## **Conclusion de la deuxième partie : Signal des prix et entreprises de normalisation**

<b>des consommateurs aux prises avec les systèmes de références profanes pour agir.....</b>	<b>343</b>
L'interaction entre raisonnement savant et profane en matière de pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie.....	344
Les conditions d'efficacité du travail de mise en ordre des références pour agir des « consommateurs » .....	345
Un pas de côté vers d'autres conflits de références pour agir : le cas de la médecine .....	347
Saisir la distance à la culture institutionnelle de la consommation d'énergie au prisme de configurations situées de socialisation .....	349
Des systèmes profanes qui prennent sens au cœur de formes de vie.....	351
Sur la notion de forme de vie en lien avec les pratiques domestiques .....	351
L'usage de l'expression « forme de vie » et ses implications en termes d'enquête sociologique sur les pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie.....	354
La production des systèmes profanes de références pour agir, une socialisation en contexte	355

## **TROISIÈME PARTIE**

<b>CONFIGURATIONS D'APPRENTISSAGE DES RAISONNEMENTS EN MATIÈRE DE PRATIQUES DOMESTIQUES MOBILISATRICES D'ÉNERGIE .....</b>	<b>357</b>
Des portraits de configuration d'apprentissage comme méthode d'investigation .....	365
Accéder à l'incarnation des propriétés sociales au sein de configurations variées .....	369
Un raisonnement par étapes .....	371

<b>Chapitre huit. Le maintien des références pour agir tirées de la prime enfance et l'invisibilisation du raisonnement économique savant et institutionnel.....</b>	<b>373</b>
--	------------

8.1 Quand une socialisation genrée fait référence : Ben Amha, 44 ans, célibataire, au chômage .....	374
8.1.1 Une famille éclatée, pour s'en sortir et s'entraider entre proches .....	376
8.1.2 Un devoir d'entraide qui pèse sur les pratiques et leur horizon .....	378
8.1.3 Un modèle à suivre pour les pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie, qui invisibilise le signal des prix comme référence pertinente pour agir .....	380
8.1.4 Le repli domestique comme barrière aux entreprises de normalisation du consommateur pauvre ? .....	384
8.1.5 Le « proche », une référence .....	385
8.2 Les références pour agir tirées de la socialisation primaire comme ressources en situation de déclassement : Bloem Maas, 45 ans, en couple sans cohabitation, agent administratif .....	388
8.2.1 Des origines bourgeoises assumées, mais en apparence mises de côté .....	389
8.2.3 Revenir aux fondamentaux de la socialisation ? Une histoire de revirements des références pour agir .....	391
8.2.4 Des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie sous le « signal » de l'austérité volontaire.....	394
8.2.5 Prégnance de la socialisation primaire et expression de la confiance du proche .....	397
8.3 « À Ciport, on a tué les ouvriers » : Serge Constantino, 45 ans, « homme à tout faire », divorcé .....	400
8.3.1 Une socialisation homogène pour la classe ouvrière à l'échelle d'une commune industrielle .....	400
8.3.2 Une norme de confort territorialisée et « apprise par corps » sous l'autorité paternelle .....	402
8.3.3 Un bouleversement sans basculement des références pour agir .....	404
8.3.4 Des références pour agir tirées de la prime enfance, supports de la socialisation secondaire.....	406
8.3.5 Maintenir les références pour agir à travers le temps : une affaire d'homologie de conditions d'existence .....	408
8.3.6 Les conditions territorialisées de la reconduction des références pour agir issues de la prime socialisation ou comment devenir un héritier bien mé(hé)ritant.....	411
8.4 Conclusion : quand la socialisation primaire maintient à distance les entreprises de normalisation des économies domestiques .....	413
8.4.1 Rapport savant aux pratiques <i>versus</i> rapport de validation expérimentale en situation .....	414
8.4.2 Des références pour agir qui se définissent au proche et mettent à distance des entreprises de normalisation institutionnelles .....	415

**Chapitre neuf. Les modes de raisonnement de l'économie domestique pris en tension entre origines et appartenances sociales..... 419**

9.1 Quand la lutte de positionnement fait « dispositions » : Géraldine Poret, 52 ans, psychologue et formatrice en travail social .....	421
9.1.1 Une triple rupture à interroger pour comprendre les références pour agir de l'enquêtee .....	421
9.1.2 Une « bourgeoise » déclassée ?.....	425
9.1.3 « Tenir » un logement qui surclasse, dans l'attente de jours meilleurs .....	428
9.1.4 Une consommation surveillée .....	431
9.1.5 Paupérisation des catégories intermédiaires et « appropriation » de la précarité .....	435
9.2 Une ascension sociale bien protégée par des pratiques de prudences : Hélène Ramon, 38 ans, séparée, une fille de onze ans, prothésiste dentaire .....	438
9.2.1 Une populaire enfin stable.....	438
9.2.2 Une économie domestique à l'échelle d'un groupe de parenté ? .....	440
9.2.3 Une stratégie bien adaptée aux conditions objectives d'existence .....	444
9.2.4 Des pratiques domestiques prudentes protégeant une ascension sociale relative.....	446
9.2.5 Il faut que « ça aille ». Modalités de subjectivation des privations domestiques .....	450
9.3 Les relations entre références pour agir dans l'espace domestique et capital d'autochtonie : les Héli-Mandy de Ciport .....	452

9.3.1 Grandir dans la cité ouvrière de Ciport : une expérience relue à l'aune de la trajectoire sociale.....	453
9.3.2 Une tension entre origine et appartenance qui se manifeste dans le discours sur « le quotidien » .....	460
9.3.3 La forme de vie domestique comme source de capital d'autochtonie.....	465
9.4 Conclusion : le signal des prix est un signal social.....	467
9.4.1 Un raisonnement économique pris dans les plis de la trajectoire sociale.....	468
9.4.2 Les dimensions des économies domestiques varient ensemble dans des configurations de choix.....	470

**Chapitre dix. Des « ruptures » biographiques qui rendent sensibles à d'autres systèmes de références pour agir dans l'espace domestique ..... 473**

10.1 Une rupture sans coupure ? Suzanne Bakkari, 54 ans, infirmière et formatrice en travail social.....	476
10.1.1 Des origines sociales stables et un déclassement relatif vu « d'en bas ».....	477
10.1.2 Une carrière professionnelle qui peine à s'établir malgré une ascension sociale.....	479
10.1.3 Une trajectoire résidentielle discontinue, mais pas sans continuité.....	481
10.1.4 Face à un budget « serré », garder la main. Précis de « jonglage » économique.....	483
10.1.5 On ne rompt pas sur tout et surtout pas n'importe comment.....	488
10.2 Une alliance à la croisée des références : Ornella Matuzzi, 37 ans, ancienne graphiste <i>free-lance</i> et étudiante en sciences sociales ; Arnaud Audran, 42 ans, auto-entrepreneur.....	490
10.2.1 Les circonstances d'une mise en couple hétérogame du point de vue des origines sociales : quand trajectoire résidentielle et position sociale s'entremêlent.....	491
10.2.2 Des trajectoires sociales croisées.....	493
<i>Une hétérogénéité de références qui semble s'effacer dans une pauvreté « choisie » en commun.....</i>	494
10.2.3 Un quotidien organisé par un raisonnement général de modération.....	499
10.2.4 Une configuration de l'économie domestique à la croisée des trajectoires.....	501
10.2.5 Une autre vision de l'invention d'un quotidien de l'économie domestique.....	502
10.3 Les conditions sociales (et totales) de la rupture avec une forme de vie de référence en matière de pratiques domestiques : le cas de la famille Rinaldi.....	505
10.3.1 une enquêtee témoin de la fin d'une lignée populaire ?.....	505
10.3.2 « Tout ça, c'est loin ». Une socialisation interactionnelle ?.....	509
10.3.3 Voies et conséquences d'une référence socialisatrice omni - présente.....	513
10.3.4 Principe(s) de la rupture des références pour agir au sein d'un groupe familial.....	515
10.4 Conclusion : la rupture avec les références pour agir du milieu d'origine, une « solution de continuité » ?.....	517
10.4.1 Vers une approche interactionnelle de la socialisation.....	518
10.4.2 Les pratiques mobilisatrices d'énergie dans l'espace domestique sous un principe de cohérence.....	519
10.4.3 Un raisonnement économique variable sous conditions.....	519
10.4.4 Dire le quotidien, penser l'inventer. Le sociologue et le problème de l'avenir dans le présent.....	520

**Conclusion de la troisième partie : le choix de consommation domestique comme fait social... 523**

Des références pour agir partagées à l'échelle d'une société ?.....	525
Pour un examen des apprentissages de l'économie domestique attentifs aux interactions socialisatrices.....	528
Une « résistance » à la marchandisation du domestique.....	530
Acquérir <i>versus</i> acheter, prix <i>versus</i> valeur : le choix de consommation est un fait social ...	532

**CONCLUSION GÉNÉRALE**

<b>La double vérité du « choix » de consommation domestique.....</b>	<b>539</b>
La transition énergétique est un mot d'ordre.....	540
Comment un mot d'ordre peut-il ordonner la réalité... et pourquoi, parfois, il échoue.....	541

Socialisation au proche et raisonnement économique profane : la domination du mot d'ordre de transition énergétique est-elle si profonde ? .....	543
Des prolongements de la recherche soulignant la pertinence de l'enquête sociologique pour le débat de société .....	545
La double vérité de la consommation et du « choix » économique : une enquête sur l'inégale distribution sociale du pouvoir instituant.....	547
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>551</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>575</b>
<b>TABLES DES TABLEAUX, ENCADRES, FIGURES ET PHOTOGRAPHIES.....</b>	<b>667</b>
<b>SOMMAIRE DETAILLE .....</b>	<b>671</b>

**Les ménages face aux impératifs de « transition énergétique ». Des raisonnements pris entre marché, normalisation institutionnelle et références pour agir forgées au fil de la trajectoire biographique.**

Comment des normes de conduite hétéronomes parviennent-elles à définir la manière dont les individus organisent leur quotidien sans être perçues comme des contraintes extérieures ou arbitraires ? Comment les individus en arrivent-ils à privilégier certaines références pour agir plutôt que d'autres au fil de leur trajectoire sociale ? Les pratiques énergétiques prenant place dans l'espace domestique (chauffage et rafraîchissement des pièces, cuisson et réfrigération des aliments, eau chaude sanitaire, éclairage, appareils électriques...) constituent un terrain d'analyse de ces questions particulièrement riche dans le contexte actuel d'injonction à la « transition énergétique », c'est-à-dire à une modération des consommations énergétiques et à une décarbonisation de leur contenu : à partir des différends de normativité que vivent certains acteurs sociaux face à ce nouvel horizon. Les changements de conduite attendus sont l'occasion de travaux de sciences sociales qui acceptent souvent comme allant de soi les catégories du débat public : notamment celles qui consistent à rabattre les pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie sur des consommations et celles qui naturalisent *la* transition énergétique. Le propos est ici de questionner ces catégories pour des ménages des classes populaires « du haut », à distance des dispositifs d'assistance prévus pour les situations de dénuement mais néanmoins menacés de difficultés avec les coûts de l'énergie. Tout d'abord, la thèse propose un examen des mesures politiques et économiques qui sont associées à la transition énergétique à l'adresse des ménages, mises en perspective avec un vaste mouvement de marchandisation de l'univers domestique. Ce travail tente ensuite, de rendre compte des mécanismes de soumission au mot d'ordre économique et de la socialisation des acteurs sociaux à la mise en consommation des pratiques domestiques mobilisatrices d'énergie, les amenant dans des circonstances particulières à prêter attention à de nouveaux discours prescriptifs au moment de décider de leurs actions. Pour cela, la thèse s'appuie sur une revue critique des travaux de sciences sociales portant sur les ménages face à l'énergie, sur des monographies de groupes professionnels porteurs de discours institutionnels à l'endroit des ménages et sur des monographies de ménages précisément situés.

**Mots clés :** sociologie économique, socialisation, consommation d'énergie, normativité sociale, transition énergétique, classes populaires, groupes professionnels, économie domestique.

**Households facing the imperatives of "energy transition". Reasoning taken between market, institutional normalization and references to act forged along the biographical trajectory.**

How do heteronomous norms of behavior succeed in defining how individuals organize their everyday lives without being perceived as external or arbitrary constraints? How do individuals come to favor certain *references to act* rather than others in their life's course ? Energy practices in the domestic space (heating and cooling of rooms, cooking and refrigerating food, domestic hot water, lighting, electrical appliances, etc.) constitute a particularly rich field of analysis of these questions in the current context of "energy transition", i.e. the moderation of energy consumption and a decarbonization of their content: from the differences of normativity that certain social actors live in front of this new horizon. The expected changes in behavior are the occasion of social science studies that often take for granted the categories of public debate: in special, that of reducing domestic practices that mobilize energy on consumption and that which naturalizes the energy transition . The aim is here to question these categories for households of the " working classes from the upper", at a distance from the social work schemes designed for deprived situations and nevertheless threatened with difficulties with energy costs. First, the thesis proposes an examination of the political and economic measures that are associated with the energy transition to households, put in perspective with a vast movement of normalization of the domestic universe. It then attempts to account for the mechanisms of submission to the economic slogan and the socialization of the social actors to the consumption of domestic practices mobilizing energy, bringing them in particular circumstances to pay attention to new prescriptive speeches when deciding on their actions. For this purpose, the thesis is based on a critical review of the social science work on households relation to energy, on monographs of occupational groups with institutional discourses on households and on monographs of households.

**Keywords :** Economic sociology, socialization, energy consumption, social normativity, energy transition, working classes, professional groups, home economics.